

University of St. Michael's College



3 1761 08051834 3

REVUE

OU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

TOME SOIXANTE-DIX-HUITIÈME

TOME XXIII DE LA TROISIÈME SÉRIE

PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Victor PALMÉ, Directeur général

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

J. ALBANEL, DIRECT. DE LA SUCCURS.
4, rue Corratérie, 4

GENÈVE

H. TREMBLEY, DIRECT. DE LA SUCCURS.
12, rue des Paroissiens, 12

1884



LES ALLEMANDS ET L'ENSEIGNEMENT EN FRANCE

A PROPOS DU LIVRE DU P. DIDON (1).

Il y a des écrivains heureux dont le nom seul commande le succès. Le P. Didon est de ceux-là. De talent, certes, on ne peut pas dire qu'il en manque; mais il a particulièrement, et à un haut degré, ce qui plaît aux époques comme la nôtre : peu de doctrine, l'air tolérant et facile, la phraséologie à la mode; le talent en un mot de se mettre au niveau du public pour lequel il écrit. Il excelle dans l'art d'attirer la foule. A cet égard, rien que le titre de son livre est un trait de génie. Pour des Français, ces deux mots en vedette : *Les Allemands*, auront encore longtemps le privilège d'émouvoir le patriotisme et de commander l'intérêt.

Cependant on se tromperait grandement si l'on prenait l'intitulé à la lettre. Le livre raconte l'Allemagne, mais c'est la France qu'il vise. Pour être absolument correct, le titre devrait porter : *De la régénération de la France*, par un plan d'université emprunté à l'Allemagne.

Le P. Didon croit à une *évolution* de la race humaine par la *science universelle* (p. 5). Pour lui la science *encyclopédique* est une sorte de nouveau messie que « doit réaliser *notre* idéal chevaleresque de justice sociale et de vraie liberté (p. 7). »

Le P. Didon compte, dit-on, de nombreuses relations, de chaudes amitiés même, dans un camp où d'ordinaire les religieux ne rencontrent pas de bien grandes sympathies. D'une manière ou d'une autre cet entourage anormal n'a pas été étranger au cours pris par sa pensée. Si ses affirmations ultra-libérales ne sont qu'une concession aux idées à la mode, un appel à la popularité; de la part d'un ministre de la vérité, c'est peu digne! Si l'*évolution* est pour

(1) *Les Allemands*, par le P. Didon. (Calmann-Lévy.) — *L'Education morale et civique avant et pendant la Révolution*, par l'abbé Sicard. (Poussielgue.)

lui cette doctrine rationaliste du *progrès* opposée à l'ordre surnaturel, telle que l'entendent nos *modernistes*; de la part d'un théologien, c'est fâcheux!

L'évolution *par la science* est une théorie socialiste. Pierre Leroux en est l'inventeur. Seulement à la science il ajoutait l'amour. Le terrain de la justice sociale, placée par Dieu dans le respect des droits acquis, s'éclairerait-il pour notre auteur au flambeau des *Droits de l'homme* et à ce foyer des *passions nationales* qu'il trouve dignes de ses sympathies profondes.

Il faut pourtant choisir. Ou catholicisme, ou socialisme. Entre ces deux termes, il y a un abîme insondable. Ceux qui flottent entre les deux, prenant ici des principes et là des conséquences, aboutissent à l'absurde et s'embourbent dans l'impossible.

La vérité est d'hier, d'aujourd'hui, de demain, parce qu'elle est divine. La tradition restera toujours, quoi qu'on fasse, le grand ressort du monde, comme le Christ en est le pivot. L'évolution par la science humanitaire n'a produit que des ruines. Elle nous conduira à un dernier écroulement dont la décadence actuelle n'est que l'avant-coureur.

Les ruines, le P. Didon les voit comme nous. « A quoi bon, s'écrie-t-il, s'acharner contre les ruines du vieux monde? Elles s'écroulent toutes seules. » Ce vieux monde, ayez donc le courage de le dire, n'est-ce pas l'*Ordre chrétien*, sur lequel des sectaires s'acharnent pour y substituer l'*Ordre humain* et sans Dieu?

Symptôme inquiétant du reste! l'auteur des *Allemands* voit les destructions; mais le nom du haineux destructeur ne se trouve pas une seule fois sous sa plume.

La RÉVOLUTION, cette synthèse moderne du vieux mal toujours en lutte contre le bien, aurait-elle, comme son père le Diable, *quærens quem devoret*, la suprême habileté de cacher jusqu'à son nom à ceux dont elle veut faire sa proie.

Dire cependant, comme quelques-uns, que le P. Didon est un révolutionnaire déclaré, ce serait aller trop loin. Il y a en lui beaucoup de hardiesse, beaucoup de légèreté, beaucoup d'inconséquence. Ses idées du moins ne sont pas formulées en corps de doctrine, et à côté de la phrase qui effraie, se trouve le paragraphe qui rassure.

Évidemment le Frère-Prêcheur est un libéral au premier chef, et c'est le propre des libéraux de valoir mieux que les fausses

maximes et les prétendus axiomes ramassés, puis jetés par eux à tous les vents.

I

Comment le P. Didon, Français et catholique, a-t-il été amené à faire servir les Allemands de thème à sa théorie scientifico-patriotique? Lui-même nous l'apprend. Pendant un récent séjour sur les bancs des étudiants d'outre-Rhin, il a été frappé de la passion nationale qui débordait en eux. Il a admiré en cette jeunesse « l'amour de la patrie, la conscience de ses destinées et l'ambition de ses gloires futures. » Il a comparé et pleuré. Puis, remontant dans son esprit de l'effet à la cause, il a conclu que celle-ci se trouvait dans le milieu même où se forme cette jeunesse. Pour lui, les universités de l'Allemagne sont « le secret profond de son unité nationale, la pierre angulaire qui soutient l'empire. »

De là, la pensée de nous initier à l'organisation intellectuelle de l'Allemagne pour nous dire, « non pas : faisons comme elle ; mais faisons mieux, dépassons-la. »

A en croire certains témoignages, l'étudiant allemand serait ici singulièrement flatté. Le P. Didon n'a dû connaître que des types choisis. Comment se figurer, en effet, le vieil étudiant de quarante-trois ans, folâtrant en costume de Frère-Prêcheur, au milieu de ces gais compagnons « qui trouvent plus simple d'obéir à la nature que de la vaincre, batailleurs et buveurs, incapables de garder rancune, un seul jour, à la bière (p. 105). » L'illusion serait honorable après tout.

L'enthousiasme pour l'organisation universitaire de l'empire est-il mieux justifié? Nous laisserons le lecteur en décider.

A première vue, le rôle prêté par le P. Didon aux universités allemandes a pour nous le grand tort de faire pendant à cette immense bourde franc-maçonnique : du maître d'école allemand vainqueur de la France en 1870.

Sans doute tous les Allemands ont fréquenté l'école. L'élite de la nation a grandi dans ses universités. M. de Bismarck lui-même « a laissé à Göttingen le souvenir de sa casquette rouge brique sans visière et de ses vingt duels heureux. » Je sais que « c'est la science qui bâtit les forteresses à fleur de terre, construit les navires cuirassés, aiguise les meilleures épées, invente le secret de faucher

le plus de vies humaines, l'art de tuer en grand (p. 56). » Mais je sais aussi que les compagnons de Napoléon I^{er}, élevés sous notre première république, ne savaient ni lire ni écrire, et qu'ils n'en ont pas moins conquis l'Europe.

Les gros, très gros bataillons de l'Allemagne, sa longue préparation, le génie de sa politique, la grande expérience et la profonde habileté de son commandement en chef, tout ce qui nous manquait à nous, sans parler du Dieu des batailles et de ses secrets desseins, tout cela, croyons-nous, a fait plus que tous les professeurs de la terre pour le succès de nos envahisseurs.

Des officiers qui ne critiquent pas, des soldats qui obéissent, fussent-ils illettrés, auront toujours raison d'une cohue de pédants qui raisonnent... ou déraisonnent, à plus forte raison quand le nombre et l'armement sont pour eux.

« Si l'on me demandait quel est, à mon avis, le trait le plus saillant de l'Allemagne contemporaine, je répondrais : l'*organisation*.

« Or l'organisation, pour un peuple, c'est la puissance et la vitalité, tandis que le défaut d'organisation, c'est la faiblesse, quelquefois la décomposition et la mort (p. 250). »

Organisation, hiérarchie, ces deux termes corrélatifs se retrouvent à chaque instant dans le livre que nous analysons.

Mais cette organisation, cette hiérarchie, ce n'est ni l'œuvre d'un jour, ni celle d'un homme. C'est un legs du passé, un demeurant d'un autre âge. Nous aussi nous l'avons possédée; et *très peu* qu'il en reste fait précisément partie de « ces dernières ruines du vieux monde qui s'écroulent... pour obéir aux aspirations généreuses qui toujours remuent la France. »

« La principale source du bien, a dit le père de notre économie pratique, F. Le Play, est dans le passé et celle du mal dans le présent. »

L'exemple des Allemands nous avertit que le passé est non seulement la source du bien, mais aussi celle de la force. « Transformer lentement, ne rien détruire : telle paraît être leur formule (p. 165). »

Dans la France en proie à la Révolution, on rase tous les quinze ans les institutions pour les aligner au goût du jour. La victoire de l'Allemagne, ç'a été le triomphe de la tradition sur la nouveauté, de l'expérience sur l'utopie, de l'ancien monde sur le nouveau. Sur les

ruines de notre vieux passé, d'autres ruines se sont amoncelées et sans cesse s'amoncellent. Fasse Dieu que sous le poids de ces décombres la France elle-même ne soit pas écrasée !

Le lettré d'outre-Rhin s'enorgueillit bien un peu de la pierre apportée par lui chaque jour à la gloire nationale. Cette croyance est salutaire et redouble ses efforts. Mais aucun ne confond dans sa pensée les services du professeur avec ceux du conquérant ou du politique. Les lettrés, si malfaisants chez nous où, sans avoir rien expérimenté, ils s'immiscent dans tout, réforment tout, légifèrent sur tout, sont sans danger chez nos voisins. « Les lettrés, en Allemagne, écrivent pour le public restreint qui veut s'intéresser à leurs travaux et les juger avec compétence. » Le professeur professe. Les *autorités sociales* dirigent, administrent et gouvernent ; et n'est pas autorité sociale qui veut. Il y faut le temps, les traditions du foyer, la dignité des services rendus.

Pour faire connaître nos rivaux, nous empruntons au P. Didon quelques passages où l'observation, juste en elle-même, revêt malheureusement une forme phrénologico-matérialiste déplacée, selon nous, dans une bouche sacerdotale.

« L'étude du génie allemand limité à ses philosophes et à ses théologiens, à ses critiques et à ses historiens, ne laisse pas deviner un des traits les plus saillants de ce peuple. Je veux parler du fait fondamental qui partout éclate en Allemagne : la contradiction entre la théorie et le fait, la spéculation et la réalité, la raison pure et la raison pratique.

« L'Allemand *rêve* à perte de vue, et il agit avec une sagesse positive, très soigneux de ses intérêts ; il idéalise tout dans *ses songes* et *ses élucubrations*, avec une audace qui ne connaît pas de bornes, et dans l'ordre de la conduite, il ne suit que le *gros bon sens de la vie réelle*...

« Le Français n'a qu'un cerveau où l'idée prend feu et se traduit d'un coup en action ; mais l'Allemand est une sorte de *bicéphale*.

« Il a tantôt le front puissant et méditatif de Kant, avec le développement prodigieux des facultés de causalité, le front olympien de Gœthe, où les grands rêves poétiques surgissent ; tantôt le crâne élargi, avec les temporaux dilatés et une énorme prédominance occipitale, signes d'instincts énergiques et sans raffinement qu'une *sorte de raison commune gouverne*. Il pense et rêve avec une tête ; il se conduit, il agit avec une autre. Il n'est pas sans intérêt de

remarquer que le grand penseur dont le génie a pesé avec le plus d'énergie sur l'esprit du peuple allemand et son éducation philosophique, Kant, a consacré dogmatiquement la distinction, la séparation, la contradiction même entre le MONDE IDÉAL SPÉCULATIF, où règne la raison pure et qui, selon lui, *ne nous apprend rien de la réalité absolue*, et LE MONDE RÉEL DE L'ACTION où *la raison pratique doit agir*, subjuguée par Dieu, par le devoir, par la conscience » (p. 33 à 40).

En résumé, l'Allemand, dans la vie pratique, traite la science universitaire comme nous faisons la poésie ou la musique. C'est une gymnastique et un ornement de l'esprit. Il ne s'attache qu'à ce qui lui peut servir.

II

Nous plaçant comme le P. Didon au point de vue du patriotisme national, nous ne le suivrons pas dans tous les développements, diffus d'ailleurs, où il entre pour nous faire apprécier la valeur intrinsèque du haut enseignement en Allemagne. Ce serait refaire son livre, et la partie originale et neuve n'en est pas là. Nous bornant au strict nécessaire, nous analyserons rapidement.

Nous retrouvons outre-Rhin les trois degrés de culture intellectuelle : primaire, secondaire, supérieure.

L'instruction primaire s'applique à tous sans distinction. Elle a pour objet d'apprendre à lire, à écrire, à compter. L'instruction religieuse, donnée à l'école par le ministre du culte de l'enfant, tient toujours dans les programmes allemands la première place. En bon libéral, le P. Didon applaudit en passant à tout système d'*instruction générale* destiné à amener au grand jour toutes les intelligences confondues dans la nation. Dans le pays *du gros bon sens*, l'instruction primaire telle qu'on la pratique ne paraît pas avoir fait naître encore le dégoût des arts mécaniques, du métier, du travail agricole, si frappés de discrédit chez nous où tout le monde a la prétention de ne plus *travailler que de son intelligence*.

Dieu répartit les dons intellectuels, en proportions égales, dans toutes les situations sociales, pour les vivifier. C'est un fait d'expérience. Le déclassement aujourd'hui dans nos mœurs pousse sans cesse dans les bureaux, les négoes, les affaires, la politique, des hommes privés de dispositions héréditaires, de traditions, d'édu-

cation préparatoire, de capital acquis. Il crée et renouvelle sans cesse ces générations forcées de chercher le succès rapide par tous les moyens bons ou mauvais, honnêtes ou malhonnêtes. Tandis que l'infériorité pratique, résultat d'un drainage stérilisant et désastreux, se manifeste de plus en plus dans les produits de notre industrie courante et est une des causes de la crise actuelle; la démoralisation et l'esprit d'aventure et de fraude font des progrès constants. L'esprit d'impiété lui-même n'est que le résultat du triste besoin d'amortir ou d'étouffer la conscience. Dans nos mœurs l'instruction obligatoire qui vise à faire des électeurs et des demi-savants, non pas des chrétiens et des hommes, produit de plus en plus la malhonnêteté obligatoire. Cette conséquence de l'évolution sociale par la science soulèverait à elle seule bien des problèmes. Nous ne pouvons que la signaler en passant.

L'enfant german, destiné par ses parents à recevoir l'instruction secondaire, voit deux sortes d'établissements s'ouvrir devant lui. Il y a l'école réelle où prédomine l'élément scientifique et professionnel, à côté du *gymnase* où l'élément littéraire occupe la première place. Mais l'école réelle n'est point l'antithèse du gymnase, c'est un gymnase mitigé. L'histoire et la littérature y tiennent encore une belle place. La différence essentielle se trouve dans ce fait que les élèves du gymnase continuent à l'université leur éducation et que la plupart des autres entrent de plain-pied dans la vie.

Laissons donc les écoles réales et voyons comment l'étudiant de gymnase arrive armé à l'université.

Ce n'est pas comme en France un *homme fait* de dix-sept ans. Ce n'est pas comme nos bacheliers un esprit superficiel dont la mémoire, surchargée jusqu'à l'écrasement, a fait un beau discoureur vaniteux et prétentieux.

L'Allemand qui, après les sept ou huit années d'instruction secondaire, subit son examen final (*absolutorium*), n'est pas censé connaître, mais en état de connaître. L'examen de maturité n'est pas un brevet de science, mais un simple témoignage attestant qu'on est mûr pour la science. Toujours le *gros bon sens*! Le premier mot du diplôme montre encore l'esprit religieux de l'éducation : « Nous attestons que l'élève de confession catholique (ou évangélique) est instruit dans la doctrine religieuse. »

Il faut savoir gré au P. Didon de nous signaler l'importance attachée par les Allemands à la science religieuse. A ce propos nous

ne pouvons nous défendre de regretter une lacune. Est-ce encore une préoccupation de modernisme ou un scrupule de libéralisme qui a empêché le dominicain de prononcer dans son ouvrage le mot d'*éducation* aujourd'hui banni des vocabulaires comme des programmes de la libre pensée? Lui, si soucieux d'aller jusqu'en pays étranger, nous chercher des modèles, aurait-il négligé d'étudier nos anciennes institutions nationales, cette Université de Paris, par exemple, qui a produit de si grands hommes et laissé de si brillants souvenirs? N'aurait-il pas lu le *Traité des Études* de notre immortel Rollin? « Jamais peut-être, nous dit M. l'abbé Sicard, le véritable but de l'éducation n'a été mieux défini, ni mieux exposé que dans ce livre...

« Pas d'instruction sans éducation, pas d'éducation sans religion, voilà en deux mots les principes qui, avant la Révolution, dirigeaient les professeurs de l'Université comme les membres des congrégations. Nul n'avait encore songé à ne voir dans l'homme qu'un esprit à orner de connaissances. On aimait à se souvenir qu'il porte en lui un cœur fait pour la vertu, une âme faite pour le ciel. »

M. l'abbé Sicard emprunte à Rollin lui-même les paroles par lesquelles il précise admirablement la triple mission de l'instituteur telle qu'on la comprenait de son temps. « L'Université de Paris, dit-il, « fondée par les rois de France pour travailler à l'instruction de « la jeunesse, se propose dans cet emploi si important trois grands « objets, qui sont : la science, les mœurs, la religion. Elle songe « premièrement à cultiver l'esprit des jeunes gens et à l'ornier de « toutes les connaissances dont ils sont capables. Ensuite elle s'ap- « plique à rectifier et à régler leur cœur par des principes d'hon- « neur et de probité pour en faire des citoyens. Enfin elle tâche « d'achever et de perfectionner ce qu'elle n'a fait qu'ébaucher « jusque-là, et elle travaille à mettre, pour ainsi dire, le comble à « son ouvrage en formant en eux l'homme chrétien. »

Le livre de M. Sicard est tout particulièrement l'histoire des efforts faits par les gouvernements et les éducateurs de la jeunesse pour arriver à cette fin, puis celle des tentatives révolutionnaires pour substituer aux chrétiens des *citoyens* (comme aujourd'hui). Nous croyons que les réformateurs futurs de notre système universitaire auront plus à puiser dans le travail du vicaire de Saint-Philippe du Roule que dans le factum indigeste du P. Didon.

III

Revenons avec celui-ci à l'Allemagne.

L'Empire compte aujourd'hui vingt-deux universités, environ deux mille maîtres et vingt-cinq mille travailleurs. L'étudiant appartient à deux types bien tranchés : le *viveur* et le *laborieux*. C'est un peu comme partout. La vie du professeur, marié cependant, ressemble beaucoup à celle du moine ; il a arrangé sa vie avec la régularité du bénédictin. La science l'absorbe comme Dieu absorbe le religieux.

Toute université allemande forme, dans l'État, une corporation douée d'une vraie autonomie. Ce n'est pas une grande machine dont les professeurs, à la merci d'un ministre autocrate et asservis à des programmes, sont réduits à n'être que des rouages dociles d'un enseignement d'État ; c'est une personne morale. Elle a le droit de recruter ses membres, de s'administrer elle-même, sous la haute garde de l'État.

La plus haute autorité est le Sénat académique, ayant à sa tête un recteur qui en est la représentation et le pouvoir exécutif : Sénat et recteur sont élus par le suffrage universel des maîtres.

Nul programme, du reste. La liberté domine tout dans les universités d'outre-Rhin. Rien n'entrave l'étudiant, ni les règlements, ni les coutumes, ni l'argent (il y a des jeunes gens qui vivent avec 1 fr. 50 par jour). Il va où bon lui semble, s'assoit au pied de la chaire qui lui plaît. La science est libre, les méthodes sont libres, le choix du sujet est libre, le professeur est libre, l'étudiant même est libre. Un Français qui assiste à ce spectacle pourrait se croire transporté à cinq ou six siècles en arrière, n'étaient les progrès successivement accomplis dans le savoir humain. L'organisation, le programme, tout, en effet, est emprunté au moyen âge. Le moyen âge avait entrevu le caractère universel de l'enseignement supérieur.

« Tout pour lui, nous dit le P. Didon, se résumait dans les quatre facultés dont la synthèse formait le grand univers de la science : la faculté des arts, la faculté de théologie, la faculté de droit, la faculté de médecine. La première avec son fameux *trivium* (grammaire, rhétorique, et dialectique), et *quadrivium* (arithmétique, musique, géométrie, astronomie), est une lointaine esquisse de

toutes ces sciences multiples, variées, complexes, qui ont germé peu à peu dans le champ fécond et toujours plus vaste de l'intelligence (p. 150). »

« Il faut le reconnaître sans détour : en aucun peuple du monde, parmi les plus intelligents et les plus instruits, l'université du savoir n'est cultivée comme en Allemagne, et n'est armée pour son développement pratique d'institutions mieux organisées et plus puissantes. Nulle part les universités ne justifient mieux leur tradition séculaire, leur grand nom de *Studium generale*, d'*Alma mater* (p. 161). »

Savez-vous pourquoi?

« Là où d'autres eussent porté la sape et la hache, les Allemands ont amassé les matériaux ; au lieu de détruire, ils ont complété le vieil édifice ; au lieu de refaire à neuf, ils l'ont étendu. »

De l'organisation ancienne, ils ont gardé les éléments numériques, les titres, l'étiquette, tout en modifiant assez profondément l'ordonnance et l'esprit. L'ensemble du savoir humain, dans leurs universités, se décompose toujours en quatre facultés principales : la théologie, la jurisprudence, la médecine et la philosophie.

« La faculté de philosophie a revêtu un caractère encyclopédique. La grande hiérarchie des sciences ayant pour base les mathématiques et se développant comme le monde lui-même par voie de complexité croissante, depuis le règne inorganique assujéti au nombre, au poids, à la mesure, jusqu'au règne de la vie la plus haute, telle qu'elle se produit dans les sociétés intelligentes et dans l'humanité même, depuis la physique et la chimie jusqu'à l'anthropologie et la sociologie : toute cette synthèse immense vient se ranger sous la philosophie proprement dite, et constitue cette quatrième faculté qui contribue le plus à donner aux universités allemandes leur caractère d'*universalisme* (p. 166 et 167). »

Les trois facultés professionnelles de théologie, de jurisprudence et de médecine ont été simplement conservées. Elles répondent à trois grandes fonctions de la vie sociale, dans tous les temps et chez tous les peuples. Partout il faut des prêtres, des légistes, des médecins.

Le P. Didon a compté à la fois, en 1882, à la faculté de théologie de Leipzig, quatorze professeurs traitant dans vingt-cinq cours, de sujets différents. Dans la philosophie proprement dite, à Berlin, vingt cours sur vingt sujets variés ; en histoire, dans la même ville,

seize cours différents. Ainsi du reste. Comme universalité, impossible de faire mieux.

Mais comment de cette *universalisme* encyclopédique, le P. Didon conclut-il à l'*unité* intellectuelle qu'il prétend y découvrir?

Oublie-t-il que facultés de théologie catholique et facultés de théologie protestante sont ici en présence : qu'il a déclaré lui-même que les universités allemandes sont le vrai champ clos des discussions philosophiques et religieuses ; et qu'il affirme y avoir trouvé debout le grand problème du conflit de la science et de la foi?

Singulière *unité* en vérité!

L'*unité* intellectuelle, elle a existé, c'est vrai, dans les universités. Le protestantisme n'était pas encore venu semer dans la chrétienté la discorde et la lutte. Les grands penseurs qui, au moyen âge, fondaient les universités, avaient trouvé l'unité doctrinale. Mais ils n'en plaçaient pas le principe dans l'ensemble des phénomènes variables de la création matérielle ou spirituelle ; ils le plaçaient en Dieu.

« Le Verbe, dit excellemment le P. At (1), est la synthèse des choses puisqu'il a créé les mondes et qu'il continue de les porter dans le creux de sa main, en restant dans leur fond comme la raison dernière de leur beauté et de leur persévérance dans l'être...

« Jésus-Christ est la grande synthèse. Il ne peut pas être effacé de l'ordre intellectuel, parce qu'il est le premier des intelligibles, l'idée, source de toutes les idées. Il ne peut pas être chassé de l'ordre réel, parce qu'il remplit l'histoire, dont il est tout ensemble la substance, la loi et le but. Il va de la terre au ciel ; en étendant ses bras, il touche aux deux extrémités du monde, et rien n'échappe à son action. »

Il est le foyer unique d'où procèdent la raison et la foi, ces deux formes inégales qui résument la vérité.

L'Eglise est une synthèse aussi. De même qu'il n'y a en Dieu qu'un seul Verbe, unité essentielle et prototype de toutes les autres, ainsi l'Eglise est l'expression unique et suprême de cette unité.

Au moyen âge, l'Eglise avait fourni son criterium de certitude : ce criterium, c'était la foi.

« Les écoles qu'elle fonda alors — je rends la parole au P. At — s'appelèrent des universités, mot nouveau et très significatif,

(1) Dans son beau et bon livre : *Les principes générateurs du libéralisme*, liv. II, chap. II.

car il indiquait que l'antique alliance des sciences était rétablie. Dans les écoles, elle enseigna les sept arts libéraux, ce qui est encore une formule d'universalité. Elle les groupa autour de la théologie, dont elle fit une espèce de reine, qui payait les services des sciences vassales par les lumières dont elle éclairait leurs travaux. *La théologie gouvernait les esprits* ; elle ne les opprimait pas. »

Le P. At a raison : *l'universalité* pour se confondre avec *l'unité* doit être *gouvernée* par une autorité certaine qui ne supporte pas de rivale. Un régiment, colonel en tête, est une unité. Les soldats débandés ne sont qu'une foule.

Sans doute, en Allemagne, la débandade n'a pas atteint les proportions qu'elle a acquise en France. Les cadres existent toujours. Seulement le commandement s'est scindé. En face de la théologie catholique, s'est dressée la théologie protestante ; et toutes deux sont battues en brèche par une philosophie naturaliste qui n'est qu'une théologie de négation. Mais si la rupture n'est pas violente comme chez nous, on le doit au caractère national, si bien décrit par le P. Didon, à cette froideur du sang, source de tolérance, à cette distinction entre la théorie et la pratique ; à la persistance d'une foi chrétienne en quelque sorte instinctive au milieu de la jeunesse lettrée du pays et à ce *bicéphalisme* qui rejette les théories dans l'école pour ne s'attacher qu'au *gros bon sens*.

IV

Au milieu de son admiration pour l'organisation universitaire allemande, le P. Didon n'a pas oublié qu'il avait à parler du système français. Le mal ici lui paraît grand, mais il ne veut pas désespérer de la France.

Le P. Didon est convaincu que « nul pays n'égalerait le nôtre, s'il avait le courage, la vertu, la science de s'organiser (?). Nul peuple ne lui semble au même degré pré-disposé à l'harmonie. « Notre histoire en rend témoignage et prouve combien nous sommes faits pour l'unité. L'harmonie nationale existe-t-elle en un point, nous devenons sur ce point sans rivaux, irrésistibles. Nos grands triomphes militaires, politiques, sociaux, intellectuels, littéraires ou scientifiques, sans exception, concordent avec les heures de puissante unité, tandis que les heures de division et de discorde sonnent

toujours le glas de nos revers, de nos désastres, de notre décadence. »

L'union fait la force : c'est connu !

Certes, nous croyons, avec notre auteur, que le moment est venu de songer à notre pacification et de travailler à rétablir l'unité nationale. Il y a même déjà longtemps que le besoin s'en fait sentir. Mais est-il encore temps? Et comment arriver à ce résultat nécessaire? L'unité religieuse est brisée; l'unité politique est brisée; l'unité philosophique, chimère! Sur le sol de la même patrie, il n'y a plus que des vainqueurs et des vaincus. Cent ans de révolutions nous ont séparés, coupés, hachés, réduits en charpie. Sous l'influence des idées démocratiques, la France n'est plus pour les Français qu'un mât de cocagne où les prix appartiennent aux plus hardis, aux plus rusés, aux plus coquins.

Vous n'osez plus parler de classes dirigeantes, Père Didon, et vous avez raison : au mât de cocagne, il n'y a plus que des parvenus. Mais vous parlez d'esprits dirigeants. N'est-ce pas un euphémisme? Les vrais dirigeants d'un peuple, dites-vous, sont ceux qui possèdent la plus haute culture. Je vous prends en contradiction. Vous avez établi déjà qu'en France les violents sont seuls écoutés et que la raison n'a plus qu'à se taire. Si les hommes qui dirigent la république sont les plus intelligents et les plus instruits, alors que faites-vous des autres? L'expérience a montré que tout corps électoral, quel qu'il soit, ne vote que pour qui lui ressemble, n'élit que celui en qui il se reconnaît. Dans une démocratie, le dirigeant c'est celui qui va où sa queue le pousse. Dans un jour de franchise, Gambetta vous l'a dit.

Mais soit, cependant! J'admets les esprits dirigeants, je veux croire le rapprochement possible.

Où se fera le rapprochement, ce bienheureux rapprochement qui doit se traduire en *unité*? Où? — Ecoutez :

« Il faut se résoudre à se replier dans le respect du droit commun, garanti par la loi et libéralement pratiqué par l'Etat lui-même, dans quelque haute institution d'enseignement supérieur », ce n'est pas plus malin que cela!

« Le but suprême de la réforme serait de réunir dans un même foyer les branches aujourd'hui séparées de la science supérieure, les étudiants d'élite qui les cultivent, les maîtres qui les enseignent... »

« Quoi de plus simple, par exemple, que de prendre le Collège de France pour base, de l'élargir, de le transformer en Collège universel de France? Pourquoi toutes les sciences composant l'enseignement supérieur n'y seraient-elles pas enseignées? on les grouperait en cinq facultés :

« Faculté des sciences religieuses,

« Faculté de droit,

« Faculté de médecine,

« Faculté de philosophie, embrassant la littérature et les sciences naturelles et mathématiques,

« Faculté économique et politique, comprenant toutes les sciences appliquées au développement des intérêts matériels et sociaux (p. 260). »

Cette cinquième faculté, inconnue aux Allemands, et destinée « à adapter scientifiquement la terre à tous les besoins de l'humanité civilisée et à enseigner tout ce qui regarde la subsistance des hommes et les commodités de la vie, répondrait au : « Faisons mieux », ou bien au : « Dépassons-les » du commencement.

Quoi de plus simple en effet? Réunissez, dans le même bâtiment et devant les mêmes étudiants, un cours d'apologétique chrétienne de Mgr Freppel, un cours de vivisection de M. Paul Bert, un cours de blanchissage ou de chaudronnerie de n'importe qui, quelques autres cours encore... Et l'unité française est reconstituée du coup!

« Quelle fortune pour le pays, si un tel projet venait à éclore dans le cerveau de quelque ministre et tentait l'ambition d'un homme ayant en main la puissance de transformer les projets en décrets! »

Quelle perspective en effet ouverte à l'ambition et à la gloire future de M. Fallières ou de M. Ferry!

Que ne demandez-vous à ces Messieurs, pendant que vous y êtes, mon Père, d'effacer par un décret la Révolution, les révolutions et leurs ruines, d'abolir la franc-maçonnerie et son plan, de ressusciter saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, le Dante, tous les grands *encyclopédistes* chrétiens du moyen âge? Vous êtes habile, mon Père; il y a là de quoi tenter votre zèle.

V

Si la plaisanterie déplaît, redevenons sérieux! Que dirons-nous alors de la note suivante : « Nous sommes heureux de constater,

par des documents officiels, que la réforme de l'enseignement supérieur, dans le sens de la *liberté* et de l'*unité*, préoccupe le gouvernement et le conseil supérieur de l'instruction publique (p. 261 et Appendices G H)? »

Nous dirons seulement que le P. Didon se trompe et qu'il n'a pas compris.

Attendre, comme il le fait, du gouvernement républicain « qu'il ferme l'oreille aux clameurs des sectaires, qu'il écoute la voix de la conscience nationale, qu'il devienne le gardien jaloux des droits de tous (p. 272) », c'est une naïveté, un enfantillage, une ignorance. Je laisse le mot : le catholique qui refuse de reconnaître dans les événements contemporains la main de la *Révolution* satanique, ignore notre histoire, il ignore son monde, il ignore son temps, il s'ignore lui-même. Le charitable Dominicain pousse trop loin sa cécité bienveillante, s'il ne voit pas qu'avant d'être républicains, les républicains sont sectaires. Qu'il lise le livre du P. Deschamps et de M. Claudio Janet : *Les Sociétés secrètes et la Société*. Qu'il médite surtout la préface, s'il veut s'édifier sur le but de la *Révolution* et de la franc-maçonnerie, son instrument.

La franc-maçonnerie, cette sorte d'antééglise, si l'on peut s'exprimer ainsi, a aussi sa synthèse qu'elle dresse en face de la synthèse chrétienne. Elle en a même deux pour le moment : une synthèse de destruction savamment conçue. Dieu, Jésus-Christ, sa doctrine, la papauté, la morale, la famille, le mariage, la fraternité, la propriété, l'autorité politique, l'ordre, la liberté, la patrie, ce sont là les ruines qu'elle aspire à entasser. L'universalité dans l'effondrement, voilà son unité. Elle vise aussi à une synthèse de doctrine, à l'imitation de l'Église qu'elle espère remplacer. Cette unité dogmatique de la *Révolution*, faite de débris de système, n'est encore qu'une ébauche. — On sent son embarras, — mais elle *évolue* savamment. Elle affirme que ce plan existe et qu'il est complet. Humanité, civilisation, démocratie, progrès, temps nouveaux : ce sont là les grands mots avec lesquels elle sait séduire les peuples et le P. Didon aussi.

La franc-maçonnerie, pour faire comme l'Église, fonde des écoles, des collèges, des universités. Elle en varie l'étiquette suivant les besoins de la situation ; en réalité, l'antichristianisme en est le but et le lien.

Comme il y a incompatibilité entre le bien et le mal, entre la foi

et la négation, entre l'Eglise et la franc-maçonnerie, entre l'ordre chrétien et la Révolution, tout projet de fusion est une piperie ou un leurre. Tout catholique qui s'y laisse prendre, trahit son devoir et prête à la Révolution hypocrite un secours d'autant plus déplorable, qu'il aide à l'illusion des ignorants et des tièdes. Le jour où, par suite de la connivence des faibles et de l'écrasement des forts, l'unité sera faite au profit de nos adversaires, ce jour-là le monde appartiendra à l'antéchrist, et il ne restera aux imprudents que leurs yeux pour pleurer.

Nous avons cherché dans les appendices du livre les documents signalés par le P. Didon. C'est de la diplomatie révolutionnaire. Rien de plus, rien de moins. M. Ferry ébauche un plan. La Révolution excelle à jeter de la poudre aux yeux. Mais le ministre ajourne la *liberté* universitaire pour le moment où les intérêts *du progrès* — traduisez : de la Révolution — le permettront. J'aime mieux cela pour ma part. Le P. Didon qui croit saluer, comme un aigle, le soleil levant me fait l'effet d'une chauve-souris qui va brûler ses ailes aux lampions du 14 juillet.

Le patriotisme d'un catholique pouvait mieux trouver son emploi.

VI

Conclure du développement encyclopédique de l'enseignement à son universalisme et de l'universalisme à l'unité, nous a paru un enfantillage. Sans lien pas de faisceau. Conclure ensuite de cette prétendue *unité cérébrale* à l'*unité nationale*, c'est un simple jeu de mots.

Ce n'est pas par ses universités que l'Allemagne s'est unifiée et a grandi. Avant la guerre, deux courants d'idées partageaient les patriotes allemands, aux universités comme ailleurs. Il y avait les *unitaristes* qui voulaient la fusion des États en un seul empire, et les *particularistes* qui voulaient l'autonomie des divers États. Ce n'est qu'après 1866 que les unitaristes commencèrent à prendre le dessus.

« Il n'est pas un peuple dans l'histoire qui n'ait dû sa renommée à la grandeur d'un idéal longtemps ambitionné, ardemment poursuivi. Cet idéal est l'âme d'un pays. Les peuples meurent lorsque cette âme les quitte. Ils recommencent une évolution nouvelle, quand ils

tressaillent en proie à une idée. D'abord entrevue par quelques esprits clairvoyants et chauds, l'idée nationale inspire les poètes qui la traduisent au peuple en hymnes vibrants; elle couve longtemps dans le cerveau des hommes d'action, et, lorsqu'elle est suivie, elle commande aux événements eux-mêmes, gagne des victoires, et devient un acte considérable dans la vie de l'humanité (p. 11). »

L'unité de l'Allemagne est sortie d'une de ces idées-là. Elle a voulu « déplacer le centre des forces qui mènent le monde, la reporter à Berlin, en Prusse, en Allemagne, dans les races du Nord... tenir la tête de l'humanité. » Naturellement c'est à Berlin que l'idée a germé. Oserait-on assurer que ce n'est pas une impulsion de Dieu. L'avenir nous dira peut-être le pourquoi.

La France d'autrefois avait plus qu'un *idéal*. Elle avait reçu du ciel une mission divine dont tout son passé fait foi. Premier-né des peuples catholiques, fille aînée de l'Eglise, sacrée avec ses rois très chrétiens pour être le sergent de Dieu, elle était le défenseur du Saint-Siège, l'évêque du dehors, l'appui et le protecteur des peuples chrétiens, des petits et des faibles. Infidèle à sa mission, elle a livré *son âme*. Ame damnée de la Révolution, la voici son esclave. Le P. Didon lui fait un honneur, — triste honneur! — d'être une nation *humanitaire* (p. 329). Or l'*humanité* des sectaires, essentiellement cosmopolite, est l'antipode de l'idée de patrie.

Unité intellectuelle, unité nationale, unité politique, union des cœurs et des âmes françaises, nous ne les retrouverons que dans une rupture ouverte avec la Révolution, dans le retour *universel* des Français à l'unité religieuse, à la foi du passé, à notre vieille *éducation*.

C'est à cette œuvre catholique et française, que nous convions le P. Didon, heureux de lui fournir la matière d'une revanche à prendre sur lui-même, car, pour cette fois, la montagne en travail est accouchée d'une souris.

O. HERMAND

LA CHEVALERIE ⁽¹⁾

I

J'ai naguère étudié ici *les Épopées françaises* de M. Léon Gautier, et je me plaisais à respirer longuement le souffle qui animait ces vieux monuments de notre génie national. Ce souffle, c'était l'esprit même de la Chevalerie, non de cette Chevalerie dégénérée qui, sous une forme d'une exquise politesse, ne connut trop souvent que la soif des aventures et les mièvreries des amours quintessenciées, mais de cette Chevalerie primitive, jeune et naïve, rude dans sa force exubérante, rude jusqu'à la violence, et néanmoins dominée par cette grande et généreuse idée : combattre pour le Christ, pour la patrie, pour la faiblesse désarmée.

Il appartenait à M. Léon Gautier de nous donner la peinture de la Chevalerie d'après nos chansons de geste. C'est là qu'il l'a trouvée dans son premier caractère, et, avec tout le charme et toute la vigueur de la jeunesse, dans ses mœurs, dans ses coutumes, dans sa vie, dans son âme. Il a donc pu opposer avec fierté ce tableau pris sur le vif à la caricature que nous a donnée l'auteur de *Don Quichotte*. Mais, par un procédé lui-même chevaleresque, il dédie cette œuvre vengeresse à ce même Cervantès « qui raille la Chevalerie dans ses livres et fut un vrai chevalier dans sa vie. » Il en prend à témoin le soldat de Lépante, blessé pour toute sa vie dans cette suprême victoire de la Croix sur l'Islam ; et le généreux captif de Tunis se dévouant à la mort pour sauver ses compagnons d'esclavage.

Reconstituer par nos Épopées cette Chevalerie primitive, c'est là

(1) *La Chevalerie*, par Léon Gautier, professeur à l'École des chartes. Paris, Victor Palmé, éditeur. 1884. 1 vol. in-4°.

une œuvre vraiment originale ; c'est la révélation d'une époque peu connue, et partant mal jugée. Cette époque, c'est le douzième siècle, c'est le siècle de Philippe-Auguste : l'auteur n'en a pas dépassé les limites. C'est à cette glorieuse époque qu'il a demandé les fortes et vivifiantes inspirations où il voudrait retremper notre dix-neuvième siècle. « Son but avoué, dit-il, c'est de remettre en gloire la vieille France ; c'est de la faire aimer, à force de la faire connaître ; c'est enfin, comme le disait Guizot, « de la faire rentrer dans la mémoire et dans l'intelligence des générations nouvelles. »

« Mais, ajoute M. Léon Gautier, nous avons conçu un autre dessein et qui paraîtra plus hardi : c'était d'agrandir les âmes... Il y a plus d'une sorte de chevalerie, et les grands coups de lance ne sont pas de rigueur. A défaut d'épée, nous avons la plume ; à défaut de plume, la parole ; à défaut de parole, l'honneur de notre vie.

« L'auteur de la Chevalerie s'estimerait heureux s'il avait fait des chevaliers. »

Telle est la haute inspiration de cette œuvre. L'exécution y a dignement répondu.

Dans un plan d'une lumineuse simplicité où tout se tient, s'enchaîne, où chaque chose est à sa place, M. Léon Gautier expose les origines de la Chevalerie, les lois qui en forment le code. Il nous dit comment l'enfance et la jeunesse du baron préparaient le Chevalier, quels rites présidaient à son entrée dans la milice sacrée ; puis, comment le mariage lui donnait ce foyer que devait toujours protéger son épée, et dont le savant écrivain nous décrit les mille aspects dans le vieux donjon. Enfin il nous raconte la vie militaire du Chevalier et sa mort chrétienne. Notre auteur s'est très particulièrement arrêté aux tableaux de la vie privée. C'est, comme il le dit, la nouveauté de son œuvre, et nous ajoutons que ce n'en est pas le charme le moins vif que cette résurrection de toute une vie humaine prise dans ce milieu chevaleresque. Nous savons quelle est la magie de l'auteur pour transporter ses lecteurs dans les temps qu'il raconte. Son secret, le voici : c'est qu'il sait merveilleusement s'y transporter lui-même. A la clairvoyance de l'archéologue qui voyage dans le passé avec la même sûreté et la même aisance que nous parcourons les lieux que nous avons toujours habités, M. Léon Gautier joint la vive imagination de l'artiste et cette chaleur de cœur qui donne la vie à ce qu'elle touche. En un mot, il a ce don si rare et qui se perd de plus en plus : l'enthousiasme, l'enthousiasme

de tout ce qui est noble et grand ! Ce n'est plus guère de mode dans nos sociétés vieilles sur les lèvres desquelles nous voyons si souvent errer le sceptique et glacial sourire du désenchantement. Le désenchantement ! triste état ! état stérile qui stérilise tout ! Certes l'enthousiasme peut avoir ses écueils, mais du moins il anime, il fait vivre. Et lorsque, comme chez M. Léon Gautier, il a pour guide une science sûre, un jugement droit, alors, sans nul péril, il nous élève aux hauteurs du *Sursum corda*.

Le style de M. Gautier reproduit les qualités distinctives de l'auteur. Précis et vif, tour à tour élevé et familier, plein de verve et de belle humeur, il nous entraîne à la suite de l'historien dans cette étude qui a près de 800 pages. La légende y coudoie sans cesse l'archéologie, ou plutôt la première explique, illustre la seconde, et toujours cette légende est demandée à nos vieilles Chansons de geste par l'auteur des *Épopées*.

II

M. Léon Gautier établit tout d'abord que la Chevalerie, « née partout à la fois, et... partout, en même temps..., effet naturel des mêmes aspirations et des mêmes besoins », « dérive d'un usage germain qui a été idéalisé par l'Église... C'est moins une institution qu'un idéal », et l'auteur en donne cette excellente définition : « La Chevalerie, c'est la forme chrétienne de la condition militaire ; le Chevalier, c'est le soldat chrétien. »

Le soldat chrétien ! L'épée, l'homicide épée, bénie par l'Église du Dieu de paix ! L'Église approuverait-elle la guerre ? Non, nous répond M. Gautier. L'Église « hait la guerre... Mais elle est forcée, hélas ! d'en constater l'existence. » Et alors, dans des pages où l'auteur s'inspire heureusement du *Discours* de Bossuet sur l'*Histoire universelle*, il nous dit que l'Église voit dans la guerre, « un juste châtiment » des nations coupables, « une expiation utile » des nations pures, « une préparation providentielle » au règne de Dieu par l'écroulement des empires terrestres. « L'Église tolère la guerre, mais n'autorise que les guerres justes. » Quant aux guerres injustes, quant à ces criminelles agressions de la force brutale, l'Église leur applique toutes les sévérités du Décalogue : *Tu ne tueras pas*. Ces guerres iniques, ces assassinats en masse, saint Augustin les nomme

« du brigandage en grand ». M. Léon Gautier constate que les guerres féodales ne présentent que trop souvent ce caractère.

L'Église ne s'est pas bornée à tolérer les guerres justes. Lorsqu'elle a vu un peuple écrasé par un impitoyable voisin, lorsqu'elle a vu les enfants de l'Évangile tyrannisés ou menacés par les sectateurs de l'Islam, et la Croix abattue ou chancelante devant le croissant, alors elle-même, elle a dit au guerrier : Sois le soldat du Christ pour le défendre dans ses membres opprimés, pour relever et porter haut son étendard.

C'est ainsi qu'est née la Chevalerie.

« Ne pouvant empêcher la guerre, l'Église a christianisé le soldat. »

Chez les Germains, « la remise solennelle des armes » à l'adolescent, était pour lui le robe virile, comme le remarque Tacite. C'est cet usage qui est l'origine matérielle de la Chevalerie. Mais son origine morale, elle ne la doit qu'à l'Église. L'Église le prend, ce jeune et farouche Germain, à cette époque de confusion et de violences qui vit naître la féodalité, et dont M. Léon Gautier nous fait un saisissant tableau. Elle prend ce fougueux et orgueilleux baron dont seule elle sait courber le front superbe, et par la Chevalerie, « le baptême de l'homme de guerre », elle règle ce courage qui n'est trop souvent que le sanguinaire instinct du fauve ; elle lui donne pour frein la loyauté, la droiture, la générosité, la courtoisie, l'honneur enfin qui fait préférer la mort à la honte d'une action déloyale ou lâche. Elle donne à ce courage un but digne de lui ; la défense de l'Évangile, l'agrandissement temporel du royaume de Dieu. Ces enseignements, M. Gautier les ramène à un Décalogue que nous allons étudier avec lui.

Certes, l'Église n'arriva pas d'un bond au résultat qu'elle poursuivait, et elle ne l'atteignit pas toujours ; même lorsqu'elle y parvint, il lui fallut du temps. « Nul ne peut se passer du temps », nous dit M. Gautier, dans une suite de belles réflexions philosophiques. Oui, l'auteur le proclame, il fallut du temps pour que, de ce sauvage du dixième siècle, la Chevalerie put faire un Roland dans la légende, un Godefroi de Bouillon dans l'histoire.

III

M. Léon Gautier consacre trois chapitres de son livre au Décalogue de la Chevalerie. Il en expose et en développe les dix com-

mandements : la foi, avec les devoirs qu'elle impose ; la défense de l'Eglise, le respect et la protection de toutes les faiblesses, l'amour du pays, le courage qui ne recule pas devant l'ennemi, la guerre aux infidèles, l'accomplissement des devoirs féodaux tant que ceux-ci « ne sont pas contraires à la loi de Dieu », l'horreur du mensonge et la fidélité à la parole donnée, la largesse, enfin a défense « du droit et du bien contre l'injustice et le mal ».

Tels sont les devoirs des chevaliers envers Dieu, envers le prochain, envers eux-mêmes.

Nos chevaliers voient Dieu partout présent, et cette foi absolue qui n'a alors que de bien rares athées, cette foi est une foi vigoureuse, agissante, qui consiste à « essanplir la loi de Dieu ». Ils se proclament les hommes de Dieu, les chevaliers du Christ, et c'est là le principe de leur courage, non seulement dans les périls de la bataille, mais dans les épreuves plus terribles encore de la pauvreté.

Ces hommes qui se révoltent si aisément contre leurs suzerains terrestres, ces hommes se prosternent devant le Roi des rois ; ils le prient humblement, et leur prière, *Credo* d'une forme naïve, est un acte de foi qui s'appuie sur les miracles des Saints Livres. Souvent pécheurs, ils aiment aussi à rappeler au Christ le repentir de Madeleine ; mais leur plus tendre vénération, avec leur plus douce espérance, se rattache à la miséricordieuse Mère du Sauveur, à la Vierge immaculée : Notre-Dame !

C'est dans la guerre sainte, dans la croisade, que cette piété revêt son caractère le plus touchant. Voyez l'armée française à genoux et en pleurs devant Jérusalem. Voyez nos chevaliers, fidèles d'ailleurs à une pratique quotidienne, entendre la messe avant la bataille, se confesser et communier avant le combat, comme ils le font aussi, hélas ! avant le duel... Mais ne nous arrêtons pas à ce dernier mélange de barbarie et de piété. Ne voyons ici dans le Chevalier que le champion de la foi pour laquelle il doit savoir mourir.

Ce champion est naturellement celui de l'Eglise, l'immortelle dépositaire de la foi. Mais ici, ne nous bornons plus à analyser l'œuvre de M. Léon Gautier. Laissons parler l'auteur lui-même. Nos lecteurs y gagneront une belle page.

« Pour tout dire en quelques mots, la Chevalerie, aux yeux de l'Eglise, n'a jamais été, elle n'est encore, elle ne sera jamais que la *Force armée au service de la Vérité désarmée*. Et je ne sache pas qu'on en ait jamais donné une plus haute, une plus exacte définition.

« Le Chevalier, tel que le comprend, tel que le veut, tel que le fait l'Eglise, doit se tenir en armes à la porte de ce palais souvent menacé d'où la Papauté distribue la vérité aux hommes; il doit, l'épée au poing, se tenir, terrible et fier, derrière ce trône des souverains Pontifes dont l'indépendance est nécessaire au monde. On doit le voir, à la porte de nos conciles, montant la garde (s'il m'est permis d'employer ici un mot aussi vulgaire) pour assurer la liberté de ces assemblées où l'on agit pacifiquement les plus grands problèmes, les plus sociaux, les plus vivants. C'est lui, c'est encore lui qui est fait pour protéger virilement ces milliers de temples du vrai Dieu; ces fonts baptismaux d'où sortent les générations chrétiennes; cet autel où se renouvelle l'immortel sacrifice qui leur sert à la fois d'expiation et de modèle, et cette chaire enfin d'où l'on dénonce toutes les erreurs, où l'on attaque tous les vices, où l'on proclame toutes les vérités, où l'on enseigne toutes les vertus. C'est lui, c'est encore lui qui est le protecteur né de tous les ordres religieux, et qui leur doit dire : « Evangélisez, instruisez, baptisez, convertissez, expiez. Je suis là pour vous défendre. Allez. » C'est grâce à lui que le Bénédictin peut librement défricher tant de terres incultes, instruire tant d'âmes ignorantes, entreprendre tant de missions lointaines, écrire tant de livres vainqueurs. C'est grâce à lui que le Dominicain possède la liberté de l'éloquence, et le Franciscain, la liberté de la pauvreté. Les OEuvres de miséricorde elles-mêmes ne sont pas sans lui devoir quelque chose de leur utile et belle floraison; elles grandissent sous sa garde, et voilà que les Maisons-Dieu reçoivent partout des milliers de malades, les maladreries des milliers de lépreux, les monastères des milliers d'affamés. Partout enfin où est l'Eglise, le Chevalier doit se trouver aussi, pour accompagner cette mère et pour la défendre. *Ubi Ecclesia, ibi miles.*

Oui, là où est l'Eglise, là est le Chevalier.

« Servez Jésus-Christ et la sainte Eglise », dit la mère à son fils quand celui-ci quitte la maison paternelle. Et l'Eglise ordonne au Chevalier de défendre avec Elle toutes les faiblesses, la faiblesse de la veuve, la faiblesse de l'orphelin, la faiblesse du pauvre. Qu'il en soit « le défenseur et le champion viril! »

Certes, l'auteur nous le rappelle encore, il y a là un idéal qui, même aux plus beaux temps de la Chevalerie, a été trop souvent peu appliqué. Mais la création seule d'un tel idéal suffit à la gloire d'une époque.

Avec Dieu, avec l'Eglise, avec le Christ souffrant dans les faibles et les opprimés, le Chevalier doit défendre sa patrie. La patrie! la patrie que l'on diminue de nos jours en ne la faisant dater que d'un siècle à peine, alors qu'elle a derrière elle plus de mille ans de glorieux souvenirs!

Les parvenus, dit-on, renient volontiers leurs ancêtres. Mais que les descendants d'une race fière et noble entre toutes effacent leur généalogie, c'est là assurément chose nouvelle et dont nulle autre nation que la France du dix-neuvième siècle ne nous offre l'exemple. La patrie! Mais elle a existé même dans ces temps féodaux où trop souvent les nuages de l'orgueil et de la discorde obscurcissaient sa radieuse image. Mais la patrie de Roland, c'est déjà « notre France du Nord avec ses frontières naturelles du côté de l'Est et ayant pour tributaire toute la France du Midi. » C'est la France, c'est le pays des braves et des conquérants, c'est déjà notre cher pays. C'est pour cette France que Roland, Roland qui l'incarne, va mourir à Roncevaux; c'est elle qui va tomber avec lui, et qui, aux approches de cette agonie, tremble jusque dans les profondeurs de son sol déchiré par la foudre. C'est le souvenir de ce « *dulz país* » qui arrache à Roland ces larmes que les héros connaissent. C'est à cette patrie que Guillaume Fierebrace fait de si touchants adieux. « Vers douce France il s'est retourné, et un vent de France le frappe au visage : il découvre sa poitrine pour le faire entrer plus à plein. Placé contre le vent, il se met à genoux : « O doux soufle qui vient de France! Là sont tous ceux que j'aime. Je te remets entre les mains du Seigneur Dieu; car, pour moi, je ne pense plus te revoir. » Le ferme guerrier pleurait.

M. Léon Gautier ne s'étonne pas de ce profond amour de nos chevaliers pour la « douce France », cette France si belle et si féconde dans son sol, et si longtemps glorieuse autrefois dans sa maternité. Il retrouve déjà dans la France des *Épopées* notre caractère national avec ses défauts, mais aussi avec ses merveilleuses qualités. Oui, ce peuple était, et il est plus que jamais, léger, téméraire, loquace; — fou dans sa gaieté, il l'a été, mais il ne l'est plus. Il a la clarté et la vivacité de l'esprit, la bonté du cœur, la loyauté du caractère. Il a la bravoure, l'élan du bien, et quand de saintes causes font battre son cœur et font appel à son courage, il ne marchandé ni son or ni son sang : il ne calcule pas, il se dévoue. Cet instinct se trompe souvent de route et s'abandonne aveuglément aux

folles utopies qui entraînent une nation à sa ruine. Mais que cette généreuse ardeur reçoive une direction sûre, et ce peuple peut redevenir demain ce qu'il était hier : le Chevalier de Dieu.

Au moyen âge déjà, la bravoure, cette bravoure dont M. Léon Gautier fait l'objet du cinquième commandement chevaleresque, n'était pas toujours bien dirigée. L'auteur nous dit avec raison que, dans ce courage où se mêlent les éléments gaulois, germain et chrétien, ce n'est pas toujours ce dernier qui l'emporte. « Nos chevaliers aiment trop souvent la bataille pour elle-même et non pour les causes qu'ils défendent. » Pour faire dominer dans la guerre l'idée de Dieu, il faudra la guerre sainte, il faudra la croisade. Mais désormais les chevaliers français n'oublieront plus, dans le principe, du moins, sinon toujours dans l'application, — qu'ils sont les hommes de Dieu ; et Jeanne d'Arc, « le plus chevalier de tous les chevaliers », exprimera dignement la pensée des siècles qui l'ont précédée, alors qu'elle dira : « Nos hommes batailleront, et Dieu donnera la victoire ».

Dans de nobles pages, M. Léon Gautier nous montre comment l'histoire et la légende appliquent cette grande pensée. Nous nous associons au vœu qu'il forme pour que, de tous les hauts faits de nos chevaliers chrétiens, on fasse un *De viris* qui mettrait sous les yeux des jeunes générations les exemples de leurs pères. Naguère je parlais d'une conférence faite par un regretté savant, M. Tarnier, devant un auditoire militaire, et dans laquelle il exposait le plan d'un *Plutarque de l'armée française*. Le *De viris* de la Chevalerie en serait l'introduction.

Nous remarquons tout à l'heure que, dans le brillant orgueil de la race franke, ce n'était pas sans peine que le vassal obéissait au suzerain. Mais quoi que lui coûtât cette obéissance, la Chevalerie lui faisait une loi de la pratiquer, sauf, rappelons-le encore, en ce qui aurait violé les droits de l'Eglise et les intérêts des pauvres. Elle ne sanctionnait de la féodalité que ce qui en a fait le caractère bienfaisant : la protection paternelle que le fort étendait sur le faible et le dévouement que celui-ci lui accordait en retour. Je viens d'écrire ce beau mot : dévouement. Je crois que c'est là ce qui devait attirer ces fiers Germains que le mot seul d'obéissance eût révoltés. Jusqu'où ce dévouement pouvait aller, M. Gautier nous le dit en nous montrant un vassal et sa femme sacrifiant leur propre enfant pour sauver celui de leur seigneur.

Au respect de la foi jurée au suzerain, à ce septième commandement, M. Léon Gautier fait naturellement succéder celui-ci : Ne pas mentir, tenir parole. Cette franchise, cette loyauté, c'est le caractère inhérent à la nation française, la nation de l'antique *franchise*. Nos pères voyaient dans la vérité l'attribut du Dieu qui est, du Dieu « qui jamais ne mentit », disaient-ils.

Avec la franchise, exigée par le huitième commandement, le neuvième prescrit la largesse, la générosité, si naturelles aussi au cœur français : « Donner, voilà ses tours et ses créneaux », dit un poète épique en parlant d'une reine.

Le dixième commandement résume tous les autres : combattre tout mal, défendre tout bien. C'est à l'Eglise, c'est à son *Pontifical* que l'on doit, non seulement l'inspiration, mais la formule même de ce précepte qui n'entra que peu à peu dans les mœurs chevaleresques, mais qui les soutint jusqu'aux jours où le cycle de la Table-Ronde transforma en une Chevalerie sentimentale la rude Chevalerie des poèmes épiques.

Cette nouvelle Chevalerie substitue « aux austérités du surnaturel », « le clinquant du merveilleux », mêle les enchanteurs aux saints, les fées aux anges, le paganisme celtique enfin à la religion chrétienne. Ses poèmes, charmants d'ailleurs, sont « efféminés et efféminants. »

D'autres causes amènent aussi la décadence de la Chevalerie. M. Gautier en voit une dans le développement excessif de certains ordres de Chevalerie, bien qu'il admire avec enthousiasme ces moines-soldats. Mais la richesse les amoindrit moralement, la richesse qui perd aussi les chevaliers laïques. Un sensualisme raffiné s'infiltré dans les rudes mœurs germaniques. La trop grande extension de la Chevalerie y introduit aussi des membres indignes. Les aventuriers remplacent bien souvent les hommes de la croisade. L'antique inspiration chrétienne de la Chevalerie s'efface de plus en plus. Le Chevalier ne se sent plus l'homme de Dieu, le défenseur de la justice. Enfin, la raillerie qui se rit des grands sentiments et en flétrit la fleur délicate, la parodie, achèvent la ruine de la Chevalerie.

Mais tous ces éléments de dissolution n'ont pas réussi à faire disparaître de nos mœurs toutes les traditions chevaleresques. Si nous vivons encore, c'est grâce à ce qui nous en reste. Quand ces vestiges auront disparus, « nous mourrons. »

L'Eglise donnait à la Chevalerie, avec une loi, une sanction : c'est

la vie éternelle, c'est la glorieuse récompense réservée au combattant de Dieu. Sûrs d'aller au Christ en mourant pour sa cause, les chevaliers quittaient la vie avec une sublime simplicité. Ils mouraient en héros, et quelquefois en saints.

Après nous avoir initiés au code de la Chevalerie, M. Léon Gautier va nous dire comment nos barons l'appliquaient du berceau à la tombe.

IV

Un fils ! un futur Chevalier ! c'est le rêve du baron, c'est aussi le rêve de sa femme. Elle s'est préparée à sa mission de mère éducatrice en sanctifiant son âme. Dès que l'enfant est né, elle l'envoie au baptême. Jusqu'à l'âge de sept ans, son fils ne sera qu'à elle. Pourquoi faut-il que si rarement elle accepte ce devoir si doux de la maternité : celui de nourrir son enfant ? Peu de nos châtelaines, nous dit M. Gautier, eurent à cet égard la jalouse sollicitude de sainte Ide, la mère de Godefroi de Bouillon, faisant rendre à son fils, selon la légende, une gorgée de lait qu'il a puisée à un autre sein que le sien, et disant dans son fier langage que cette nourriture étrangère « le dénaturerait. »

La mère, du moins, donnera son âme à son fils, non en le berçant de caresses, mais en le formant sous une discipline généralement sévère, aux vertus que devra posséder le Chevalier. Son fils l'aimera, et dès ses jeunes années le lionceau se révélera pour la défendre, menaçant et déjà terrible.

La religion, est-il nécessaire de le dire, est l'élément même de cette éducation. Les récits de la croisade enflamment l'imagination de l'enfant, et préparent en lui le défenseur du Saint-Sépulcre. Tout l'enseignement qui résume le code de la Chevalerie, la *courtoisie*, le père et la mère le donnent à leur fils.

Foi et vaillance, tel était l'esprit de cette éducation. On les trouve merveilleusement réunies dans un admirable épisode de nos épopées : la première communion de Vivien ; Vivien, le généreux enfant qui, blessé à mort sur le champ de bataille d'Aliscans, combat encore comme Roland à Roncevaux ; Vivien qui, voyant à un moment fuir les Sarrazins, jette un cri de victoire que suit immédiatement la vue extatique d'un autre triomphe : « Et maintenant, Dieu nous attend dans son Paradis. J'entends, j'entends les anges qui chantent au-dessus de ma tête. Ah ! que la vie me paraît longue en attendant

cette joie! Si je pouvais seulement voir mon oncle Guillaume et recevoir le saint corps de mon Dieu! » Il voit exaucer ce double vœu. C'est son oncle lui-même qui, à défaut de prêtre, va lui donner le pain consacré que nos chevaliers aimaient à porter dans leurs aumônières; c'est ce grand et saint Guillaume qui, le tenant pressé contre son cœur, entendra en pleurant, sa dernière confession, c'est lui qui l'absoudra après ce sublime aveu : « Ah!.. il y a une chose qui me rend bien triste. — Quand je portai les armes pour la première fois, — Je fis un vœu à Dieu, un vœu que mes pairs entendirent. — Je jurai de ne jamais fuir devant les Infidèles, — De ne jamais reculer en bataille — De la longueur d'une lance, autant que je le pourrais supputer, — Et de n'être jamais trouvé en reculant, ni mort, ni vif. — Eh bien! aujourd'hui, une troupe immense de Sarrazins m'a fait retourner en arrière. — Je ne sais pas de quelle distance, je ne le puis apprécier; — Mais j'ai bien peur d'avoir faussé mon vœu (1). » Et l'héroïque enfant ne dit pas que c'est le coup suprême de la mort qui seul lui a fait faire, en arrière, ce pas dont il s'accuse!

Tels étaient les fruits de l'éducation religieuse et morale que recevaient les jeunes barons.

L'éducation intellectuelle, il faut le dire, était rarement à cette hauteur. Sans doute l'ignorance des barons du douzième siècle a été exagérée. Mais pour beaucoup d'entre eux, sinon pour tous, elle ne peut être niée. Les femmes étaient généralement plus instruites que les hommes.

La chasse avec ses deux divisions : fauconnerie, vénerie, — la chasse faisant partie des « grandes connaissances humaines », — l'équitation, l'escrime, le jeu d'échecs, c'est là surtout ce qu'on enseignait aux enfants de noble race. Quant à l'histoire, M. Gautier nous dit qu'ils l'apprenaient particulièrement par les toiles peintes et les tapisseries qui décoraient les rues dans les grandes fêtes. C'était l'histoire sainte, non sans quelques variantes étrangères à l'enseignement de l'Eglise. Cette histoire était familière aux petits barons. Quant à l'histoire ancienne, dans une floraison de légendes où l'antiquité n'aurait pas reconnu ses héros, cette histoire se résumait pour ces enfants dans ces noms : Troie, César, mais surtout Alexandre. Dans Troie, c'est le nom d'Hector qui saisit leur cœur. La nation

(1) *Enfances Vivien*, dans les *Épopées françaises*, de M. Léon Gautier, t. IV. Paris 1882.

franke aimait à rattacher son origine légendaire à la race malheureuse de Priam. Devant cette prédilection pour les vaincus, M. Gautier nous dit : « c'est chrétien » ; j'ajoute, c'est français. Laissons à d'autres peuples le *Væ victis*, et glorifions-nous d'y avoir substitué le *Gloria victis* !

Quant à l'histoire de France, à cette chère histoire de la patrie, c'est, pour nos barons, la légende, c'est l'épopée nationale, c'est surtout la croisade.

Parlerons-nous des sciences ? C'est l'affaire des clercs que de les connaître, comme il en est d'ailleurs de l'histoire véritable et des lettres classiques. Pour nos jeunes seigneurs, l'astronomie n'est pas bien distincte de l'astrologie, et la géographie n'est guère que la connaissance d'un monde imaginaire. Cette géographie, éminemment fantaisiste, offre cependant une image belle et grande, bien qu'erronée dans sa partie matérielle : « Figurez-vous ici, dit M. Gautier, sept cercles concentriques s'élargissant jusque dans l'infini. Le centre du monde, c'est notre terre, au sein de laquelle est cachée l'enfer, mais où est descendu Jésus-Christ pour racheter tous les hommes. La terre est enveloppée par l'air ; l'air, par l'éther ; l'éther, par le firmament ; le firmament, par le ciel aqueux ; le ciel aqueux, par le ciel immatériel ; le ciel immatériel (qui est le séjour des bienheureux), par le « ciel des cieux », où réside éternellement la Majesté de notre Dieu, qui embrasse ainsi tous les univers et tous les êtres dans une circonférence vivante, éternelle, infinie. C'est grand. »

Quelque vagues que soient les connaissances géographiques, il est dans l'espace un point bien connu de nos enfants : Jérusalem ! Le futur Chevalier en apprend le chemin.

V

Le petit baron a douze ans. C'est l'heure où il quitte le foyer paternel, pour aller faire dans un autre château le rude apprentissage de la Chevalerie. Il devient le *nourri* de son seigneur. On l'appelle *enfant*, *damoiseau*. M. Gautier en demande pardon à nos librettistes, mais le nom de page appartient alors à un aide de cuisine ; en revanche, le titre de valet est porté par le damoiseau. L'enfant peut compter parmi les écuyers de son seigneur.

L'auteur nous peint le damoiseau avec cette beauté plastique qui, alors, est avant tout la force musculaire dans l'élégance des formes,

— et aussi avec cette beauté morale que fortifie et développe l'apprentissage de la vie. Il faut que l'enfant sache souffrir et dans son corps et dans son âme : ce sont là les épreuves de la vocation chevaleresque. Si le sort lui-même ne se charge pas d'imprimer le sceau de la douleur à l'enfance du baron, son père s'en chargera, dùt sa mère en souffrir. Il y a quelque chose de lacédémonien dans l'éducation du futur Chevalier. Ainsi se formera ce fier courage sans lequel il n'est pas de vrai Chevalier. Mais la vocation chevaleresque n'eût-elle point été préparée par une éducation spéciale, l'enfant d'une noble race eût-il été élevé comme le fils d'un marchand, et l'œuf de l'aigle couvé par la buse, l'aiglon déploie ses ailes, et le petit Chevalier se révèle dans son dédain du négoce, dans sa passion pour les chevaux et les armes. Avec l'auteur des *Épopées* et de la *Chevalerie*, souvenons-nous ici du petit héros que nous avons vu mourir à Aliscans.

« Le marchand crut que sa femme lui disait la vérité [et que Vivien était vraiment son enfant]... « Fils Vivien », dit le brave Godefroi, — « Si tu grandis en force et en sagesse, — Si tu veux courir les marchés, — Acheter et vendre mes bons draps, — T'y connaître en poivre et en blé,... — T'entendre au change des monnaies, — Tu seras riche pour toute ta vie — Et je te laisserai tous mes trésors. » — « Vous parlez follement », répond Vivien. — « Donnez-moi plutôt un bon destrier — Et faites-moi présent de deux bons chiens de chasse. — Apportez-moi enfin un épervier. — J'irai me divertir là-haut dans ces montagnes. » — « Beau fils, heureuse l'heure de ta naissance ! — Mais il te faut apprendre à connaître l'avoine et le blé, — Et les mesures ; — Tu iras au change pour garder les monnaies. — Je te vais faire faire une cotte en bon bureau d'outremer avec de bonnes heuses que tu mettras par-dessus tes souliers, — Afin que le vent ne te fasse pas de mal. » — « Vous parlez follement », reprend Vivien ; — « Je serai un jour adoubé chevalier, — Et je prendrai villes, fertés et châteaux. — Si je rencontre les païens, ils sont morts. »... — C'était un noble et brave homme que ce marchand : — Il fit gentiment habiller Vivien. — Il eut braies et chemises en bonne étoffe d'outremer, — Chausses en drap de soie, souliers en bon cuir de Cordoue. — Il revêt une robe d'outremer — Qui est toute brodée d'or ; — Puis, on lui attache au cou un petit manteau — Bien fait et bien taillé à sa mesure. — Vivien avait la tête blonde, les cheveux courts

et frisés, — Les yeux bleus comme ceux d'un faucon, — La chair blanche comme fleur en été. — Tel était cet enfant qui, depuis, eut tant à souffrir, — Qui conquit l'Archaut sur la mer, — Bradeluques, les tours de Balesgués. — Il y frappa si bien de l'épée — Qu'il en fut tout ensanglanté jusqu'à la poitrine... — La marchande se prit à le regarder — Et le vit beau, courtois et bien paré... — Elle le montra du doigt à son mari : — « Regardez-le, au nom de Dieu, regardez-le. — Quel bel enfant Jésus nous a donné ! — Non, il n'y en a pas de plus beau dans toute la chrétienté. » — « C'est vrai », dit Godefroi. — Cependant Vivien n'a pas perdu de temps. — Sur son poing il porte un épervier dressé — Et s'en va jouer à la fontaine. — Là, il se mit doucement à chanter, — Et, regardant les prés au-dessous de lui, — Il vit courir l'eau et aperçut les rosiers plantés sur les bords. — Il entendit le chant de l'alouette et de la calandre, — Et alors le souvenir de son fier lignage lui revint en l'esprit. — Il se prit alors à se rappeler son grand-père. — Puis Girart et le sage Hernaut, — Et Garin, et l'illustre Guichart, — Et le marquis Guillaume..., — Et sa mère, dame Heutace au clair visage. — Du fond de son cœur Vivien commence à soupirer. — Et des yeux de sa tête il commence à pleurer...

« Godefroi et sa femme furent en grande joie. — Ils ne cessent de louer et remercier Dieu à cause de Vivien. — Mais l'enfant n'a cure de foires ni de marchés. — Il leur demande nouvelles... — Des grandes batailles qui se livrent à Constantinople, — Et ne cesse de vanter les soudoyers qui se battent là-bas : — « Tu deviens fou, mon fils », lui dit Godefroi : — « Va plutôt au marché acheter cottes et peaux. » — « Oui », s'écrie Vivien, « oui, par saint Georges, — Je serai un jour bon chevalier, ... — Et le premier qui vous fait tort d'un denier, — Je le pends par la gueule à une corde (1). » Et, en attendant, l'enfant terrible ne se fait pas faute de faire perdre à son père adoptif nombre de deniers. Qu'on ne lui confie pas une somme importante ! Il l'échangera contre un cheval ; ce cheval fût-il une rosse, n'importe, c'est un cheval ! Qu'on ne lui confie pas de marchandises précieuses : il les vendra en grand seigneur, ou les troquera contre des lévriers.

Transmises avec un sang généreux, toutes les ardeurs chevaleresques existent dans ces jeunes âmes, et lorsqu'au bruit des trom-

(1) *Enfances Vivien*, l. c.

pettes guerrières une armée marche en campagne, toutes ces ardeurs éclatent. Nous nous souvenons de Roland et de ses compagnons s'échappant du donjon où les retenait la prudence de Charlemagne.

De grands instincts de dévouement sont aussi au fond de ces jeunes cœurs. Pour défendre leur père ou leur mère en danger, leur courage s'éveille avant l'heure. Mais ils ont les défauts comme les qualités de leur bouillante nature. Ils sont orgueilleux, jaloux; et pour un outrage, pour une perte de jeu, leur sang bondit, et la soif de la vengeance les altère.

Ils sont gais, espiègles, mais aussi, étourdis et légers. Par bonheur ils aiment trop leurs chevaux et leurs armes pour connaître d'autres passions. S'il faut en croire les poètes épiques, assurément mal renseignés ici, ils ne songeraient guère à la beauté des jeunes filles, si celles-ci ne prenaient soin de la leur faire remarquer elles-mêmes. Dans nos épopées, les rôles sont renversés : ce sont les damoiseaux qui ont généralement à se défendre, — et parfois assez mal, — contre les obsessions d'horribles petites faunes qui ignorent jusqu'à l'instinct de la pudeur. Du reste l'amour n'existe guère dans nos épopées, et lorsqu'il y apparaît, il manque souvent de délicatesse.

En dépit de tout, c'est le courage, c'est le dévouement, c'est la simplicité dans l'accomplissement des devoirs les plus héroïques, qui dominent dans nos fiers jouvenceaux. Quel noble type que celui que M. Gautier intitule : *Un fils!* Quelle belle et touchante histoire que celle de Witasse, fils du comte de Boulogne, frère de Godefroi de Bouillon! *Nourri* à la Cour d'Angleterre, Witasse y représente dans son courage, dans sa merveilleuse adresse aux exercices physiques, dans sa princière générosité, dans son inépuisable charité, les qualités de la jeune noblesse française. Mais pendant qu'il est loin du donjon paternel, un grand malheur frappe son pays, sa famille. Un ennemi du comte de Boulogne ravage et brûle ses terres; tout est en flammes, et le vieux comte abattu par la maladie et par l'âge, est dans son lit. Il tente de se soulever. Il retombe anéanti. Auprès de lui est une femme qui se désespère : c'est une mère qui, jusqu'alors, priait pour son fils, et qui, maintenant, l'appelle à la défense du foyer paternel. Lorsque son messager est parti pour l'Angleterre, alors elle reprend sa force, et, comme il convient à une sainte, elle agit en héroïne. Elle reconforte son mari. « C'est moi, lui dit-elle, c'est moi qui, en attendant votre fils, m'occuperai de

vous louer une armée. Je serai *soudoière*, je serai *loeresse* de chevaliers. Pourvu que l'enfant arrive à temps ! »

Après avoir débarqué à Douvres, le messenger accourt, hors d'haleine, au palais du roi d'Angleterre. « C'est précisément l'heure de son repas. Un tout jeune homme se tient derrière lui, cheveux blonds et yeux souriants, qui lui tient sa coupe d'or. C'est Witasse. Le messenger arrive, entre sans façon, prend l'enfant à part et ne lui dit que quelques mots : « Votre père est malade, et un traître s'est emparé de sa terre. Venez. » Sans plus hésiter, le valet remet la coupe d'or entre les mains du roi. « Je n'ai pas soif, dit celui-ci, et ne demande point à boire. — Prenez-la, répond brutalement le damoiseau : sinon, elle tombera par terre. » Et, sans rien ajouter, il part. Ceux qui voyagèrent sur la route de Londres à Douvres virent alors, avec stupéfaction, passer comme la foudre un bel enfant sur un gros cheval en sueur. Pas de halte, pas d'arrêt. Plus vite, plus vite encore. C'est à peine si le cavalier prend le temps de se prosterner « en croix » devant l'autel de la cathédrale de Cantorbéry. Plus vite, plus vite. Le voilà sur le port de Douvres. Quels sont ces marinières ? Des Boulonnais. « Vite en bateau ! » Plus vite, plus vite encore ! On arrive sur la côte de Boulogne, et un horrible spectacle s'étale sous les yeux de ce jeune voyageur qui est si pressé. Tout le Boulonnais est en feu. « Vengeance, vengeance ! » Witasse alors remonte à cheval, rencontre le traître qui a envahi le domaine paternel, le tue et, sans mot dire, retourne en Angleterre. Il a vengé son père.

« Quelques jours après, comme midi sonnait au maître moutier de Londres et que le roi d'Angleterre se mettait à table, il vit devant lui un tout jeune homme, cheveux blonds et yeux souriants, qui s'appêtait à lui tenir sa coupe d'or. Le valet était tout poudreux et avait, chose étrange, des éperons aux pieds : « D'où venez-vous, Witasse ? lui demande le roi qui le soupçonne de quelque aventure amoureuse. — J'arrive de tel lieu, répond fièrement l'enfant, où je ne pouvais envoyer un messenger en ma place. » Modeste et silencieux, il cache la vérité, et se tait sur son admirable dévouement. Le roi ne l'apprit que quelque temps après, et, plein d'admiration : « Il faut, s'écrie-t-il, que l'enfant soit chevalier dès demain. » Le lendemain, ce modèle des fils, Witasse, n'était plus damoiseau. »

VI

Plus tard il fallut avoir vingt et un ans pour être *adoubé*, c'est-à-dire armé chevalier. Mais alors la moyenne d'âge était de quinze ans. Heure solennelle et pleine d'émotion que celle-là ! Tout dans l'éducation du novice a convergé vers ce « rêve », ce « but », cet « honneur souverain ». Et ce rêve, tous peuvent y prétendre ; ce but, tous peuvent l'atteindre ; cet honneur souverain, tous peuvent y parvenir, tous, même, — par exception, il est vrai, — le vilain qui a donné une preuve éclatante de cette grandeur d'âme dans laquelle se trouve la première noblesse native de l'homme. L'infirme de corps, l'infâme, sont seuls rigoureusement exclus.

On était généralement armé chevalier aux fêtes solennelles de l'Église, surtout à Pâques et à la Pentecôte, alors que le soleil déployait ses plus beaux rayons d'or et que, sous cette chaude lumière, la terre se couvrait de feuillage, de fleurs et de verdure. La Chevalerie, c'était la grande fête de la jeunesse, et de tout temps l'imagination s'est plu à confondre avec la jeunesse de l'homme la jeunesse de la nature.

*O primavera, gioventù dell' anno,
O gioventù, primavera della vita!*

« O printemps, jeunesse de l'année, ô jeunesse, printemps de la vie ! »

L'*adoubement* avait lieu aussi quand une fête de famille réunissait au château une nombreuse compagnie. Mais l'*adoubement* le plus solennel se faisait lors d'une bataille.

On était armé chevalier sur le perron du château, quand l'*adoubement* était militaire ; à l'église, quand il était liturgique ; ou bien, comme nous venons de le dire, le champ de bataille était le théâtre de la cérémonie.

Tout Chevalier peut *adouber* un chevalier. Les châtelaines participent à cet honneur. Le père arme son fils, mais souvent c'est le seigneur, c'est le roi même qui est le consécuteur. C'est l'évêque lorsque l'*adoubement* devient liturgique.

M. Léon Gautier nous initie aux trois rituels qui se succédèrent pour la réception d'un chevalier : le rituel militaire ; plus tard, le rituel chrétien, et enfin, à une époque postérieure, le rituel litur-

gique. L'auteur résume ainsi le caractère de ces trois rituels : « Une épée qu'on remet à un homme de guerre : telle est l'origine lointaine de tout ce cérémonial militaire ; telle est la première forme du rituel chevaleresque. On y joint plus tard un gros coup de paume qu'on fait brutalement tomber sur la nuque d'un jeune noble, en lui disant : « Sois brave. »

« Puis l'idée chrétienne pénètre peu à peu cette sauvagerie primitive, et nous avons eu la joie d'assister au spectacle de ce lent et heureux envahissement. Le jeune noble, façonné par l'Église et par sa mère, croit qu'il attirera la bénédiction de Dieu sur son épée, sur sa lance et sur son haubert, s'il les dépose sur l'autel de quelque moutier. De là à les faire bénir par un prêtre, il n'y a pas loin. Entendre la messe n'est pas pour lui une affaire, et il ne voudrait pas manquer à cette habitude le matin de son adoubement. Les veillées religieuses auxquelles il a pris part, avec toute sa famille, durant les nuits qui précèdent les grandes fêtes, lui donnent fort naturellement l'idée de se préparer, par une veille spéciale, au sacrement de la Chevalerie. Si peu religieux, si brutal, si *soldat* que puisse être le chevalier qu'il a choisi pour consécrateur, ce chevalier ne peut plus désormais se contenter de lui dire : « Sois un brave chevalier » ; et il faut, de toute nécessité, que, dans son petit sermon, il fasse, lui aussi, pénétrer l'idée chrétienne : « Sois, lui dit-il, sois un chevalier de Jésus-Christ. »

« Jusqu'ici, néanmoins, le consécrateur a été un laïque ; mais il arrivera un jour où, sous l'empire de certaines circonstances et en de certains pays, l'évêque consacra des chevaliers.

« Alors l'antique adoubement deviendra la *Benedictio novi militis*, et le vieux rite barbare se transformera en un chapitre du *Pontifical*. »

Consécration particulièrement solennelle que celle-là ! Cette fois tout se passe à l'église. L'évêque bénit l'épée et en arme le soldat de la justice divine.

Dans cet office où se confondent la majesté religieuse et la plus martiale beauté des scènes militaires, l'évêque rappelle au chevalier cette parole biblique : « Béni soit le Seigneur Dieu qui forme mes mains au combat et mes doigts à la guerre. Il est ma miséricorde, il est mon refuge, il est mon libérateur. » Par un magnifique commentaire, l'évêque explique pourquoi Dieu permet que l'étendard de la guerre soit levé : « Dieu saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, qui seul ordonnez toutes choses et les disposez comme il convient, c'est

pour que la Justice ait ici-bas un appui, c'est pour que la fureur des maudits ait un frein, c'est pour ces deux causes seulement que, par une disposition salutaire, vous avez permis aux hommes l'usage de l'épée. C'est pour la protection du peuple que vous avez voulu l'institution de la Chevalerie. A un enfant, à David, vous avez autrefois donné la victoire sur Goliath. Vous avez pris par la main Judas Machabée, et lui avez donné le triomphe sur toutes les nations barbares qui n'invoquaient pas votre nom. Eh bien ! voici votre serviteur, qui a courbé tout récemment son front sous le joug de la condition militaire : envoyez-lui du haut du ciel les forces et la vaillance dont il a besoin pour la défense de la Justice et de la Vérité ; donnez-lui l'augment de la foi, de l'espérance et de la charité ; donnez-lui la crainte et l'amour, l'humilité et la persévérance, l'obéissance et la patience. Disposez tout en lui comme il le faut, afin qu'avec cette épée il ne frappe jamais personne injustement et afin qu'il défende avec elle tout ce qui est juste, tout ce qui est droit. » — « Cependant l'épée, la grande épée est toujours sur l'autel, nue. L'évêque la saisit, toute parfumée et consacrée par ce contact presque eucharistique, et la place dans la main droite du futur chevalier. « Reçois-la au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Puis il fait rentrer le glaive dans son fourreau et (voici l'instant solennel) en ceint le soldat agenouillé devant lui : « Sois ceint de l'épée, ô très puissant. » Le chevalier tire alors le glaive du fourreau avec un geste superbe et, plein de fierté, de confiance, de joie, il la brandit à trois reprises... »

Quelle leçon dans le baiser de paix que l'évêque donne au chevalier ! « Sois un soldat pacifique, courageux, fidèle et dévoué à Dieu. » Un soldat pacifique ! Un soldat qui ne tirera l'épée que pour défendre la justice opprimée !

La bénédiction de l'étendard termine cette fête. Et selon les belles paroles du *Pontifical romain*, le nouveau soldat va « en paix ». La paix, toujours la paix, la paix que l'Église ne cesse de rappeler au guerrier qui porte la mort dans son glaive !

Un manuscrit du Vatican a donné à M. Léon Gautier un texte qui lutte de grandeur biblique et de religieuse émotion avec les prières que nous venons de citer. Lorsque, dans la basilique de Saint-Pierre, le Chevalier est consacré au nom même des saints Apôtres, voici les paroles qui lui sont adressées au moment où il reçoit l'épée : « Prends cette épée. Exerce avec elle la vigueur de la justice ; abats

avec elle la puissance de l'injustice. Défends avec elle l'Église de Dieu et ses fidèles. Disperse avec elle les ennemis du Christ. Ce qui est par terre, relève-le. Ce que tu auras relevé, conserve-le. Ce qui est injuste ici-bas, abats-le. Ce qui est suivant l'ordre, fortifie-le. C'est ainsi que, glorieux et fier du seul triomphe des vertus, *Justitiæ cultor egregius*, tu parviendras au royaume de là-haut où, avec le Christ dont tu portes le type, tu régneras éternellement. « Nous ne pensons pas qu'on ait jamais tenu un langage plus haut », ajoute M. Gautier.

« Nous sommes sur les hauteurs, n'en descendons pas. » C'est, en effet, l'adoubement liturgique qui termine les pages émouvantes que M. Gautier consacre à l'*Entrée dans la Chevalerie*.

Toujours sur les hauteurs où il nous fait vivre, l'auteur va nous faire assister à un autre spectacle : la vie domestique du Chevalier.

Clarisse BADER.

(A suivre.)

SOUVENIRS D'ITALIE ⁽¹⁾

IV

LES LACS

En général, on va voir trois lacs en Italie, le lac Majeur, le lac de Côme et le lac de Lugano; quelquefois le lac de Garde. Ces trois lacs ont chacun leur caractère : le lac Majeur est le *lac des Voyageurs*, qui ne font que passer; le lac de Lugano, le *lac des Artistes*; le lac de Côme, le *lac des Riches*, qui cherchent à jouir.

J'avoue que je ne suis pas de ceux qui se laissent absorber par la contemplation de la nature, qui restent des heures devant un paysage. Je suis comme le dix-septième siècle : dans la nature, je cherche l'homme; si l'homme est absent, le paysage ne me dit pas grand'chose; le lac du Bourget, s'il n'était le lac de Lamartine et d'Elvire, serait-il aussi beau?

Un soir, t'en souvient-il?...
Tout à coup des accents inconnus à la terre
Du rivage charmé frappèrent les échos...

Quels vers! quelle musique! quelle poésie! quel amour!

De même, le lac de Genève : c'est le lac de J.-J. Rousseau, de Byron, de M^{me} de Staël. Coppet, Vévey, Montreux, Chillon, Clarens, voilà des noms immortels! ils me rappellent des hommes, des œuvres, des événements, des actions, qui m'ont troublé, indigné, charmé. J'ai vécu là, avec les héros créés par ces poètes; je connaissais ces lieux avant de les avoir vus, je me les figurais, je les aimais, et, quand je les aperçois, j'y cours empressé, souriant, comme on fait à une personne pour qui l'on ressent de la sympa-

(1) Voir la *Revue* du 15 mars 1884.

thie ; on lui serre les mains, il semble qu'on l'attendait depuis longtemps, on l'aime tout de suite.

Mais les lacs sans souvenirs, je ne m'y intéresse pas.

LE LAC MAJEUR.

Le lac Majeur a des bateaux à vapeur, des barques de plaisance, des barques de pêche, des ports, des îles, des villes, des villages et des villas, même des costumes et des montagnes ; on y a mis de tout : c'est vraiment un paysage civilisé.

C'est le lac du monde élégant, qui, à l'aspect des îles Borromées, de l'*Isola Bella*, jettent des cris d'enthousiasme : O l'*Isola Bella* !

Or, cette *Isola Bella* est un rocher rond, assez élevé au-dessus de l'eau, grand comme la place de la Concorde, et tout hérissé de monuments de mille sortes : villas, palais, statues, portiques en marbre, tilleuls en arcades, buis en bordures, ifs en pyramides, cyprès en colonnes, marbres et arbres également taillés, les uns verts, les autres blancs, s'élançant, se courbant, se coupant, se croisant, s'alignant à l'envi, toute une architecture !

C'est si manifestement factice, qu'on n'a pas besoin de vous le dire, vous le voyez bien. Sur ce roc arrondi en dôme, comme un couvercle de plat anglais, tout a été apporté, tout, même la terre. Oui, l'on a d'abord débarqué de la terre, des champs entiers de terre ; dans cette terre, enfoncé des fondations, « les pieds de marbre des palais, » des villas, des portiques, des escaliers, des grottes ; une grotte, deux grottes, dix grottes, « des corridors de grottes » ; des terrasses, une terrasse, deux terrasses, dix terrasses, « trente-six terrasses en gradins ; » sur les palais hissé des statues, sur les villas, des statues, sur les portiques des statues sur les escaliers des statues, sur les grottes des statues, sur les terrasses des statues ; après cela, des colonnes, colonnes isolées, colonnes alignées, colonnes ici, colonnes là, des colonnes partout ; puis, fait jaillir des fontaines, érigé des obélisques, rangé des balustrades, que sais-je, tout ce qu'on se souvenait avoir vu décrit dans les livres, et en telle quantité, si serré, si pressé, si enchevêtré, si touffu, que les palais, les statues et les colonnes cachent les arbres, et que les arbres en obélisques, en arcs, en cônes et en pyramides, empêchent de voir les colonnes, les statues et les palais !

O trop riche seigneur Italien, auteur de cet amoncellement d'arbres et de statues, ici, ce n'est pas seulement *forcer la nature* qu'il

faut dire, c'est, horrible barbarisme, *créer* la nature, une nature sans vie, sans souffle et sans mouvement. L'Isola Bella, c'est un objet d'art, un colossal bibelot d'étagère, « une bagatelle à peindre sur un écran (1), » ou, si vous voulez, c'est comme une statue informe, qu'on aurait surchargée de bracelets, de pendants d'oreilles, de broches, d'agrafes, de colliers, à ne pouvoir les compter, à ne savoir où les mettre, pis qu'une idole de pagode indoue, aux huit bras et aux trois rangées de mamelles.

Il y a des gens qui admirent cela : dès qu'ils aperçoivent cet énorme colifichet, ils s'empressent, ils ne le quittent pas des yeux, ils se font débarquer, pour le mieux regarder, et ils s'y arrêtent, s'y établissent et y demeurent, un jour, toute une journée, plusieurs journées : « L'Isola Bella ! Oh ! l'Isola Bella ! ma chère, il n'y a rien de plus joli en Italie ! J'y ai passé une semaine entière ! » Eh bien ! moi aussi, j'y ai *passé*, j'ai passé devant, en bateau à vapeur. Je l'ai vue, cette beauté peinturlurée de toutes couleurs, de blanc, de bleu, de rouge, de coquel et de *cold-cream*, j'ai vu sa fausse croupe, sa fausse gorge, ses faux cheveux et ses fausses dents, et j'ai passé, en saluant, sans promettre de repasser !

LA STATUE DE SAINT CHARLES BORROMÉE.

Avant de quitter le lac Majeur, cependant, retournons-nous, pour regarder la statue de saint Charles Borromée :

Jéhovah de la terre a consacré les cimes,
a dit le poète.

De tous temps, l'homme a érigé sur les lieux élevés des monuments de ses mains, un autel, un temple, une église, une chapelle, une croix, témoignage de ses aspirations sublimes. Malgré nos fautes, nos chutes, nos révoltes, nous tendons en haut, nous aspirons à Dieu ; ce Dieu, le créateur des mondes, nous le verrons et le connaissons un jour, mais, dès ici-bas, nous nous efforçons de nous approcher de son ciel et, quelle que soit l'insuffisance de nos moyens et la conscience de la faiblesse de nos efforts, nous montons sur les plus hauts pics, nous y plantons un clocher qui élance sa flèche, une croix qui tend vers Dieu ses bras, pour lui porter de plus près notre prière, et être plus proche de la demeure céleste où nous espérons habiter éternellement.

(1) Ch. de Brosses, *Lettres sur l'Italie*.

Ici, c'est la statue d'un grand saint qu'on a eu l'idée d'élever sur la montagne, au-dessus d'Arona, sa patrie. Malheureusement, cette statue ne donne pas l'impression qu'on s'est proposée et qu'on attend. Quand vous vous embarquez à Arona, sur le lac Majeur, vous savez qu'il y a, près de là, une statue gigantesque de saint Charles Borromée, haute de je ne sais combien de pieds, 60 ou 80, et vous vous attendez à la voir surgir sur un sommet et dominer la ville, le lac et les montagnes. Il n'en est rien : vous êtes déjà assez avancé sur le lac ; la côte qui fuit, dessine derrière vous ses contours harmonieux ; au fond s'étend, sur la rive, Arona, blanche, aux toits roses, et, au-dessus, s'étagent de vertes montagnes mollement arrondies. Vous cherchez, au haut de ces montagnes, la statue de saint Charles ; point de statue, pas une pointe qui se dresse, rien qui brise la ligne onduleuse des collines descendant doucement vers le lac. Enfin, las de chercher, vous demandez la statue, vous doutez presque qu'elle soit là ; c'est peut-être à l'autre extrémité du lac, ou sur un autre lac. Alors, on vous montre, dans la montagne, au milieu de la verdure, dont pas un rocher ne rompt l'uniformité, une ligne brune, disons-le, un peu plus qu'une ligne, comme un tronc d'arbre, que vous parvenez à découvrir et à distinguer de la masse verte : c'est la statue ! Avec une bonne lorgnette, vous reconnaissez le saint étendant le bras vers Arona et bénissant sa ville natale, et vous vous dites qu'en effet cette statue doit être d'une dimension gigantesque ; mais c'est le raisonnement qui vous l'apprend, vous n'avez l'impression ni de la grandeur du travail, ni de la difficulté qu'il y a eu à transporter cette masse colossale, encore moins un sentiment de respect et de vénération pour le saint qu'elle représente. Elle est confondue dans l'amphithéâtre des collines ; elle s'est arrêtée à mi-côte, comme fatiguée d'être montée jusque-là et n'ayant pas la force de faire l'ascension complète, de s'élever jusqu'au dernier sommet qui domine tous les autres, et d'où elle eût dominé toute la contrée. Aussi, ne produit-elle aucun effet : elle n'abaisse pas tout sous ses pieds, elle ne se dessine pas seule sur l'azur du ciel ; loin d'écraser tout ce qui l'entoure, elle semble vouloir dissimuler sa grandeur, en se mêlant à la masse générale, comme un homme de talent perdu dans un parlement : les médiocrités du juste-milieu, du tiers-parti, lui pardonnent sa supériorité, à condition qu'elle ne se montre pas.

Il y a des touristes qui montent dans cette statue. Si j'avais été à

terre, je m'en serais bien gardé : à quoi bon monter, si l'on a quelque chose au-dessus de soi !

Si vous voulez avoir une vraie impression de grandeur, allez voir, au Puy, la statue de *Notre-Dame de France*.

NOTRE-DAME DE FRANCE.

Elle domine la ville et tout le pays à une distance immense. Et quelle ville et quel pays ! Un pays de montagnes, volcans éteints, monts sur monts ; une ville bâtie elle-même sur une montagne conique et surmontée d'une sombre cathédrale en pierres noires et en laves, à laquelle on grimpe par un escalier de deux cents marches.

Déjà, vous apercevez, tout au haut d'un pic, sur le roc Saint-Michel, pointu comme une aiguille, une église, qui se profile dans l'air, bâtie-là on ne sait comment. Mais la statue de la Vierge est bien plus haut encore : au-dessus de la ville, de la cathédrale, de sa tour qui pyramide, plus haut que tout roc, que tout mont, se dresse un pic plus aigu, plus abrupt que tous les autres, le rocher *Corneille*. On n'y arrive que par des degrés qui se contournent, des sentiers qui serpentent, on n'y monte qu'avec de pénibles efforts, en s'accrochant des mains et des pieds aux aspérités de la pierre. Eh bien, c'est à l'extrémité de ce pic, qu'on érigeria une statue de la Vierge, une statue colossale, d'une grandeur prodigieuse, et en bronze, pour qu'elle puisse se tenir debout et supporter les coups de l'air, qui souffle là, comme sur mer dans la tempête.

Cela semblait impossible : on l'a fait. On est monté par ce chemin qui n'existait pas, on a rampé, grimpé, en hissant après soi les canons qui devaient former la statue. Et, un jour, tout au sommet de ce rocher qui, d'en bas, semble finir comme une pointe, apparut sur son piédestal la statue triomphante de *Notre-Dame de France* (1).

La voilà, sur ce pic, d'où l'on dirait que la ville s'enfonce dans la vallée ; la voilà, *Notre-Dame de France*, tenant entre ses bras l'enfant Jésus, qui, la main étendue, bénit la cité, la campagne, les monts et, par-delà les monts, la France entière, que va chercher jusqu'à ses derniers confins la bénédiction divine.

(1) C'est l'œuvre de Bonassieux. Il reste encore, au pied de la statue, huit des canons russes pris à Sébastopol, que l'Empereur avait donnés pour cette œuvre de piété nationale.

De tous côtés, on l'aperçoit Notre-Dame de France; de tous les points de l'horizon, on la contemple, on l'appelle, on l'invoque, comme la mère, comme la protectrice de la France.

Les Anciens n'ont point fait d'œuvres de ce genre : que sont leurs monuments les plus élevés, leurs statues les plus gigantesques, le Colosse de Rhodes, le Parthénon, le Capitole? Le Colosse de Rhodes servait de phare, le Parthénon et le Capitole étaient des temples, où l'on n'entrait pas, faits pour orner la ville, non pour y prier. Les temples païens, œuvres de l'art, font admirer l'artiste; la sublime statue chrétienne emporte votre pensée vers Dieu; le Parthénon, le Capitole, assis sur un rocher plat, à une hauteur médiocre, sont comme attachés à la terre; Notre-Dame de France, le pied sur cette cime isolée, semble prête à monter au ciel.

LE LAC LUGANO.

Le lac Lugano est le lac des artistes, ai-je dit : c'est un petit lac étroit, peu profond à certains endroits, si peu, qu'on est obligé de manœuvrer très attentivement pour ne pas toucher; mal fait, on ne l'embrasse pas dans son ensemble, comme le lac Majeur, et il a la forme à peu près d'un Z, tant il se contourne sur lui-même. Mais il a cette qualité inappréciable, la *beauté des lignes*, et un caractère sauvage, qui vous saisit et vous arrache aux mesquines pensées de la vie de la terre.

Il paraît d'abord, en partant de Lugano, un lac assez ordinaire, guère plus large qu'une rivière entre deux collines; devant vous se dressent, à droite et à gauche, deux hautes montagnes, qui descendent, vis-à-vis l'une de l'autre, par une pente rapide, dans le lac, et semblent, en se rejoignant dans ses eaux, fermer tout à fait le passage. Ces deux grandes montagnes sont abruptes, roides, sombres; à leur pied, l'eau plus verte dort, calme comme un miroir, tant elle est profonde. On avance, cependant: les deux montagnes s'écartent lentement pour vous laissez passer, et alors, vous voyez s'ouvrir, en face de vous, en longue perspective, le lac qui s'enfonce dans les terres. Il est devenu un fleuve sinueux ou plutôt un golfe resserré entre deux monts; vous diriez un de ces *fiords* allongés, dont sont déchiquetées les côtes de Norvège. L'illusion est générale : vous n'êtes pas en Italie, sous le doux ciel de la Lombardie, vous naviguez sous l'âpre climat du Nord, vous longez les montagnes neigeuses de la froide Scandinavie,

et vous vous avancez vers le pôle, sur une mer qui vient à peine de se dégager de ses glaces. Il manque à ce lac, il est vrai, la parure des lacs à la mode, les jolies villas, les palais à colonnes, les tourelles élégantes, où flottent les bannières et les drapeaux de fantaisie. Tout à l'entour est grave, silencieux, presque solennel. Ces montagnes qui descendent brusquement dans l'onde, sont couvertes d'arbres pressés, qui leur font comme un manteau d'un vert sombre ; çà et là, sortent du sol noir des rocs gris, os de ces monts, semblables à des Titans étendus immobiles et, au bas, quelques maisons éparses, de petits villages, s'alignent humblement le long du bord, comme s'ils avaient obtenu la permission de vivre sans bruit au pied de ces géants endormis.

Alors, s'il y a là des artistes, ils ouvrent leurs albums, les poètes rêvent, et les philosophes admirent la grandeur de Dieu dans ses œuvres.

LE LAC DE CÔME.

Le lac de Côme est le lac des riches ; ses côtes qui se courbent en lignes harmonieuses, ses montagnes, ni trop abruptes, ni trop hautes, les vallées qui débouchent sur ses rives, sont toutes bordées, peuplées, chargées d'habitations de luxe et de plaisir. C'est une succession sans fin de palais, de villas, de châteaux, de terrasses, grim pant l'une au-dessus de l'autre, escaladant la montagne, ou dégringolant dans le lac, de bourgs, de villes, de villages aux blancs campaniles, qui se disputent la place, qui se touchent presque. A tout instant, des bateaux à vapeur, de grands bateaux comme sur mer, se croisent, s'arrêtent à ces gros villages qui sont presque des villes : Connubio, Vellagio, Menaggio, Varenna, embarquent, débarquent les ballots par charretées et les voyageurs par centaines, courent d'un bord à l'autre, vont, viennent, partent, arrivent. De tous côtés, de sveltes petites barques, aux pavillons de toutes couleurs, aux tentes bariolées, volent sur la surface à peine ridée du lac, fendent l'air de leurs voiles blanches et l'eau de leurs avirons retentissants ; c'est une vie qui déborde, un mouvement qui ne s'arrête pas. Au faite des châteaux étagés sur les collines, frissonnent au vent les bannières armoriées ; sur les rives, au milieu des riches étrangères, passent accortes, le pied leste, et la taille ferme, les filles des villages de la côte, en leur costume pittoresque et coquet, avec cette coiffure de grosses épingle d'argent qui

s'arrondit comme un diadème autour de leurs cheveux noirs et brillants; on dirait des paysannes d'Opéra-Comique, à une fête de village. N'est-ce pas, en effet, un paysage d'Opéra-Comique, cette rive élégante, ce lac, ces palais, ces villages, ces bourgs, qui semblent bâtis d'hier, tant ils sont propres; un décor posé là pour la représentation, pour une saison, pour un jour? Ne va-t-on pas, après la fête, plier tout cela, comme des toiles de théâtre et le serrer dans le magasin, jusqu'à la représentation prochaine? Oui, paysage d'Opéra-Comique, qu'habitent, côte à côte, pèle-mêle, grands seigneurs, riches, princes, princesses, princesses de ville et de théâtre: Belgiojoso, Troubetzkoï, Taglioni, Pasta, Azéglio, cherchant la distraction, la gaieté, le plaisir, et, dans cette course incessante où ils se fuient eux-mêmes, trouvant souvent l'ennui; l'ennui, lourd impôt payé par le riche, peine de l'oisif qui, dès le départ, a été porté au rivage par un courant facile, qui n'a pas eu à se tendre pour fortifier son esprit et élever son âme, et qui souvent, avant le soir, dégoûté de son bien-être, las de n'avoir pas combattu, attend, d'un œil terne, l'heure trop lente où finira cette existence fatigante qu'on appelle la vie d'un *heureux du monde!*

Le lac de Garde, que j'ai vu, mais non parcouru, vu du chemin de fer qui le longe assez longtemps, doit être le *lac des Italiens*, des familles qui s'asseoient sur ses rives, comme des gens établis, et se reposent. Il est grand, large, long, bordé de villes nombreuses; il est calme. Lac honnête, qui ne fait pas parler de lui, il est aussi beau, assurent les connaisseurs, que les autres, dont tout le monde parle; mais, comme il est modeste et un peu écarté, on le visite rarement, on lui jette un regard en passant et on le laisse de côté. N'est-ce pas l'histoire de bien des gens de mérite?

V

LA CHARTREUSE DE PAVIE.

L'ÉGLISE.

La *Chartreuse de Pavie*, qu'on va visiter de Milan, était considérée comme le couvent le plus magnifique du monde. Je le crois volontiers: d'abord, elle est l'œuvre de Bramante, l'architecte de Saint-Pierre de Rome (1). On s'arrête, saisi d'étonnement, quand,

(1) Selon Lalande; d'autres disent: Jacques Campione, ou Ambroise de Fossano; Rio nomme Christophe Solari. (*Léonard de Vinci et son école.*)

après avoir traversé une vaste cour, on arrive devant l'église, en face de sa façade en marbre blanc, décorée de la plus opulente et de la plus exquise ornementation ; on ne sait où fixer ses regards. Comment tout voir, tout examiner, tout apprécier, tout admirer ? la porte triomphale, les arcades ciselées de la galerie qui la surmonte, les statues de saints, de martyrs, de prophètes, suspendues, sur de légers piédestaux ; les grands portraits en médaillons des empereurs Romains, les fins bas-reliefs où sont représentées les scènes de la Bible, comme en des tableaux de marbre, les colonnettes sculptées comme des candélabres antiques, et cette profusion charmante, inépuisable, de festons, de guirlandes, d'arabesques, de fleurs, qui courent sur la façade en léger dessin, comme une dentelle et un élégant feuillage !

Quelle splendeur ! quelle richesse ! quelle magnificence ! Voilà, pourtant, ce que le président de Brosses appelle « une ornementation distribuée sans goût, sans choix ». « Il y a, par ci par là, de bons morceaux, ajoute-t-il, mais c'est toujours du gothique ! » Ce gothique, par parenthèse, est de la Renaissance.

Montaigne, qui n'affiche aucune prétention en art, admirait fort, au contraire, la Chartreuse : « Elle passe, avec raison, dit-il, pour une très belle église ; la façade de l'entrée est toute de marbre, richement travaillée, d'un travail infini et d'un aspect imposant. » C'est là parler sainement : un homme de bon sens et d'esprit a moins de chance de se tromper que ces fameux connaisseurs souvent aveuglés par les préjugés.

« La maison est très vaste, dit-il encore, et, à voir la grandeur et la quantité des divers bâtiments qui la composent, le nombre infini de domestiques, de chevaux, de voitures, d'ouvriers et d'artisans, (artistes), qu'elle renferme, elle semble représenter la cour d'un très grand prince (1). »

Aujourd'hui, à ce merveilleux couvent il ne manque rien — que la vie, et les habitants. Cet édifice immense, où se succèdent les cloîtres, les cours, les jardins, les terres cultivées, les parcs clos de murs, est aujourd'hui désert et abandonné. Non que les moines l'aient quitté volontairement ; ils en ont été chassés par la Révolution. On n'a même pas laissé un religieux, pour garder cette église, ces cellules de moines et ces tombes ; c'est un concierge, un *cicerone*

(1) C'était le moment où le duc de Milan y faisait encore travailler.

laïc, qui vous guide à travers les longs cloîtres silencieux, les belles salles capitulaires, le réfectoire décoré de tableaux de maîtres, qui vous montre et vous explique, comme on montre le musée Grévin, ces chapelles peintes par le Borgognone, ce chœur somptueux revêtu de marbres rares, de statues en bronze, de bas-reliefs, de ciselures d'or et d'argent, cet autel tout constellé de mosaïques, de pierres précieuses, de diamants, d'améthystes, de lapis lazulis, etc.; trésors accumulés depuis des siècles par la piété des fidèles, à faire envie à des galeries royales.

Tout est, du reste, en bon état, propre, comme si les moines l'avaient quitté hier; cette église, d'où s'élevaient vers le ciel les chants de pénitence de David, n'est plus qu'un musée; on vous avertit même que vous pouvez garder votre chapeau sur la tête : on a retiré du tabernacle le Saint Sacrement.

Et après? dans quelques années, que ferez-vous de ce vaste monastère, de ces terres cultivées par les moines, qui servaient de modèles à tous les environs et en faisaient vivre les pauvres? Dépècera-t-on ce grand domaine, louera-t-on les cellules, installera-t-on dans les cloîtres quelque usine, puis, mettra-t-on un tourniquet à l'entrée de l'église et du réfectoire, en faisant payer 20 sous pour les visiter?

C'est un petit voyage d'aller à la Chartreuse; elle est à quelques lieues de Milan. Dans la belle saison, les visiteurs sont nombreux; l'hiver, il n'y vient personne. On a trouvé moyen de faire un désert dans le pays le plus fertile, de transformer la campagne la plus peuplée en une solitude; mais, aussi, il n'y a plus de moines qui prient et chantent les louanges de Dieu!

LES CELLULES.

Maintenant qu'elles ne sont plus habitées, on vous fait visiter les cellules des Chartreux. Ces cellules sont de petites maisons isolées; chaque moine avait la sienne, avec son petit jardin, son puits, son oratoire, son petit campanile qui se dresse sur le toit, et où sonnait la cloche aux heures de prières et, enfin, son tour par lequel on lui passait ses aliments.

Nous étions toute une *société*, qui visitions la Chartreuse, et à qui le cicerone donnait ses explications banales, — *en Français*, soit dit en passant — quoique la *société* comptât plus d'Italiens, d'Anglais et d'Allemands que de Français, et il en est de même

à Venise, au palais des Doges, aux *Puits*, et ailleurs, ce qui m'enchantait, en caressant mon orgueil national, — et ma paresse nationale aussi, — à apprendre les langues étrangères. « Je vous écris en Français, disait le poète Russe Pouchkine à un autre Russe, elle m'est plus familière que notre langue; *le Français, c'est la langue de l'Europe.* » Quel homme de bon sens!

Et toute cette *société*, jeunes dames, jeunes filles, *gommeux* et vieux messieurs, s'éparpillait dans ces petites maisons, montant l'escalier, courant de la chambre à l'oratoire, redescendant dans la salle à manger, s'extasiant devant le jardin, un jardinet de vingt pieds sur dix : « Ah! un jardin! Et des fleurs! Et un puits!... — Et cette petite galerie couverte de pampres, qu'est-ce que c'est? — C'est là que les Chartreux mangeaient l'été, pour avoir frais. — Vraiment! Mais c'est charmant! Quelle jolie petite maison! Comme ils étaient bien là! Quels sybarites, ces moines! Une salle à manger d'hiver et une d'été! »

Et ces aimables gens du monde se prenaient à envier une petite maison comme celle-ci : Ce serait ravissant! Ils ressemblaient aux enfants qui lisent *Robinson Crusoé*, et rêvent de faire naufrage dans une île déserte, d'élever des chèvres, de causer avec un perroquet et de sauver *Vendredi*.

Les enfants ne voient pas le fond de cette vie solitaire de Robinson dans son île : les privations, le dénuement, la faim, le froid et, ce qui est bien pis, les douleurs de l'âme : la séparation du reste des hommes, la famille, les amis, la patrie à jamais perdus; et les angoisses de l'avenir : la vieillesse et ses infirmités, la maladie, l'abandon et le désespoir!

Ils ignoraient, ces gens du monde, la vie de l'habitant de cette petite maison, du Chartreux, qui vit dans le silence, le travail, l'abstinence, la prière et le jeûne. Allez à la Grande-Chartreuse, pendant un de leurs carêmes, et ils ont dans l'année plusieurs carêmes, et mettez-vous seulement vingt-quatre heures à leur régime, au régime qu'ils suivent des semaines, des mois et plusieurs mois de suite, passant la journée seul, mangeant seul! Et quelle nourriture! C'est gentil, cette petite maison, avec son clocher sur son toit; cela ressemble, n'est-ce pas, aux petites maisons rouges des boîtes de joujoux? Oui, mais, avant minuit, la cloche sonne, et il faut vous lever, et traverser les longs corridors et les longs cloîtres, vous rendre au chœur et, là, chanter des psaumes jusqu'à deux heures

du matin, l'hiver, par les plus grands froids, dans cette glaciale chapelle où il n'y a pas de calorifère, mes beaux messieurs et mes jeunes dames ! Après quoi, vous irez retrouver votre lit, une planche sur deux tréteaux ; et, à cinq heures, à un nouveau coup de cloche, debout encore : et les prières et les méditations, pendant des heures, et les grossiers travaux des mains, et votre tombe à creuser, et le silence continuel !

Faites cela un seul jour, et vous me direz si vous envie la petite maison, le puits, le jardin, la fraîche salle d'été, et le tour, où vous prendrez votre assiette de pois chiches, sans voir même la main qui l'apporte, et si vous désirez échanger votre existence mondaine contre cette vie de recueillement, de pénitence, de mortification, de macérations, et, pour toute distraction, quand vous jetez un regard par la fenêtre de votre cellule, la vue de la fosse qui vous attend, porte de l'éternité !

LES CHAMPS DE LA BATAILLE.

En allant de la station du chemin de fer à la Chartreuse, on se trouve dans une campagne où se sont livrés de nombreux combats, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours ; de la bataille de Pavie, où François I^{er} fut fait prisonnier, à la bataille de Magenta, où l'empereur Napoléon III aurait bien pu l'être, et l'on peut se faire une idée de ce que c'est qu'un champ de bataille en Lombardie.

Tout le pays, plaine sans aucun relief, ici plus qu'ailleurs peut-être (mais non, c'est partout la même chose), est un fouillis où, à vingt pas, on ne voit rien. Ce n'est qu'arbres plantés en files, en quinconces, en bosquets, au hasard, drus, serrés, se touchant presque ; à chaque pas, des ruisseaux, des canaux, qui se coupent, se croisent dans tous les sens, des rizières rayées de rigoles, des talus qui s'allongent comme des chaussées étroites, entre des fossés pleins d'eau ; de petits chemins serpentant parmi des rangées de peupliers qui, comme une haute toile verte, barrent la vue ; c'est un bois, un labyrinthe, à ne pas se reconnaître.

Supposez là-dedans, dans ce labyrinthe, deux grandes armées qui se rencontrent et se heurtent, comme le 4 juin 1859 (bataille de Magenta). Elles se heurtent sans savoir au juste ce qu'elles sont, ce qu'elles font.

Les généraux ignorent s'ils ont devant eux toute l'armée ennemie ou un corps, un corps ou seulement un rideau de troupes ; ajoutez

la fumée arrêtée entre les branches des arbres et qui arrête encore le regard : c'est l'inconnu.

A un moment, une troupe plus nombreuse ou plus vaillante, un régiment frais qui arrive, s'élance, emporte tout, entraîne tout, enlève tout; les ennemis fuient, tombent, s'écrasent, c'est une débandade.

Ils reviennent, le combat reprend ici, là, à côté; au loin, on entend le canon tonner sourdement; plusieurs fois, et tour à tour, on est repoussé, jeté en avant, refoulé; enfin, après nombre d'assauts, chocs, arrêts, résistances, fuites, reprises, la nuit vient; dans l'ombre, autour de soi, tout devient indécis; on se sépare, la fusillade peu à peu s'apaise, on s'arrête, on campe.

Mais qu'est-il arrivé? Est-on victorieux? L'Empereur, à Magenta, ne le savait pas. Canrobert arrive, on l'interroge, il n'en savait pas davantage. On députe à Mac-Mahon : Magenta est évacué, mais il n'en peut dire plus, il ignore même si la journée a été une grande bataille, s'il y a une victoire, si c'est lui qui est vainqueur.

De même, l'ennemi : il s'est arrêté, mais peu loin, assez près pour que, des deux armées, on se tire des coups de fusil, dans la nuit.

Le matin, cependant, le général Autrichien aperçoit le désordre de ses troupes : elles sont éparées, en partie débandées, des corps entiers défaits. Alors, il est donc vaincu; s'il est vaincu, il faut se retirer; il fait retraite, il s'en va.

Mais, s'il s'en va, les Français sont donc vainqueurs; oui, c'est la victoire! On a des prisonniers, les derniers traînards ennemis ont déjà disparu; décidément, c'est une victoire. Selon le mot de J. de Maistre, « le vainqueur est celui qui croit l'être. »

Voilà ce qu'est une grande bataille comme celle de Magenta (1) : les généraux n'y sont presque pour rien; c'est une bataille où les soldats, les grenadiers de la Garde surtout, ont tout fait, par leur courage, leur discipline, leur constance, leur fermeté, de même que les zouaves, à Palestro, avaient tout emporté par leur élan : une vraie bataille démocratique.

Et, aussi, une grande partie a été donnée à l'aventure : Mac-Mahon s'attendait si peu à ce qui allait se passer, au coup décisif qu'il allait porter, qu'il ne se pressait pas; le général Autrichien était si

(1) On peut en lire le détail, comme on le fait pour les militaires, dans le livre du duc d'Almazan : *la Campagne d'Italie en 1859*.

incertain des forces qui lui résistaient, qu'il n'osait faire donner toutes les siennes; des deux côtés, pas de génie (1) : « Les fautes se compensent et le hasard décide. »

Oui, à la guerre, le hasard a une large part, mais il faut ajouter : le caractère de celui qui commande. « Le caractère, dit Napoléon, doit être en équilibre avec son esprit, » et il le prouvait : caractère et esprit, chez lui, étaient également grands. ses entreprises au niveau de ses conceptions.

Dans ce même fouillis, ce même labyrinthe, où les autres étaient perdus, il avait vu clairement, lui, conçu un plan, combiné les détails, prévu les incidents, saisi les occasions, employé ses ressources, poussé ses avantages, remporté, coup sur coup, dix, vingt, trente victoires : écrasé, dispersé, une, deux, trois armées et, en quelques mois, fait connaître son nom au monde, comme celui du *génie de la guerre!*

VI

VÉRONE

LES ARÈNES.

Depuis la veille, je rôdais dans Vérone, allant et venant par la grande rue, le *Corso* (en Italie, la rue principale s'appelle le *Corso*), qui commence à l'arc Romain, un assez petit arc, et pas bien beau, par parenthèse; rue longue, droite, large, trop large, car l'herbe pousse entre les pavés que piétinent les passants; entrant dans deux ou trois palais, qui ont un air princier, avec leurs grandes pierres en bossages, leurs vestibules à arcades, ornés de chaque côté de bustes antiques, et où s'ouvrent de larges et superbes escaliers. J'avais vu les *Arènes*, des arènes Romaines, presque intactes, comme si elles venaient d'être construites, et que Montaigne déclarait être « le plus beau bâtiment qu'il ait vu en sa vie »; où pas un gradin, pas un siège ne manque, où les larges corridors circulaires et les hautes portes cintrées des vomitoires n'attendent que la foule qui s'y va dégorger; les Arènes, moins vastes que le Colysée de Rome, mais mieux conservées que celles de Nîmes, qui sont bien belles pourtant; où pouvait, où peut encore s'asseoir tout un peuple; on l'a vu à une fête donnée à l'empereur d'Autriche : dans cet immense

(1) Il en fut de même à la bataille qui se livra, en 1734, près de Parme, entre les Autrichiens et les Français. « Ce fut, dit le président de Brosses, une rencontre étourdie, à laquelle, ni l'une ni l'autre armée ne s'attendait un quart d'heure avant. »

ovale en amphithéâtre, quarante-quatre mille personnes furent assises à l'aise.

Des Arènes j'avais traversé la place Bra, longue, bordée de hautes maisons qui ressemblent à des palais, mais où l'on a tracé un petit square, avec de petits compartiments de verdure, un petit jet d'eau, de petites allées tournantes, de petits parterres, et de petits arbres. Ce square, invention moderne, a un aspect mesquin et piteux, en face de la robuste muraille des Arènes, ces colossales Arènes, brunes, qui ferment tout un côté de la place, solidement assises, et dessinant dans l'air bleu et profond leurs deux rangées de hautes arcades qui défient le temps.

LS SCALIGER.

Par un lacin de quatre ou cinq rues étroites, illogiques, qui vous mènent où vous ne croyez pas aller, je m'étais buté au monument des *della Scala*, que nous appelons *Scaliger*; des statues à cheval, en costumes de guerre du Moyen âge, serrées l'une contre l'autre, dans une petite placette, pas même une placette, dans une cour, grande comme votre chambre. Voilà le fameux monument des Scaliger! C'est en marbre, et bien fait, je le veux, mais cela ne produit aucun effet, si ce n'est du désappointement. Vous êtes tout étonné de trouver ces tombes des maîtres de Vérone, reléguées, rencognées dans cette cour obscure, et semblables à des pauvres qu'on a fait entrer dans un coin de sa maison, qu'on laisse là, et qui vous regardent passer, en voyant bien qu'on les oublie!

Quelqu'un se soucie-t-il aujourd'hui de ces terribles podestats, de ces sauvages *condottieri*, qui, pour régner dans leur cité natale, s'assassinaient l'un l'autre en famille, de ces animaux féroces à deux pieds, qui se dévoraient si furieusement, qu'on leur donnait le nom de *Mâtin* et de *Chien*, Mastino I^{er}, Cane II, etc? Ce qui recommande un de ces *chiens*, celui qu'on appelait *Canne le Grand* à notre attention à nous, Français, c'est que, dans une négociation diplomatique, il eut pour partenaire un *Bonaparte*, ambassadeur de Trévise (au commencement du quatorzième siècle); et ce grand nom, qui devait dominer toute l'Histoire moderne, fait qu'on s'arrête un moment à ce Scaliger. Tous les autres sont oubliés; et c'est ce qui attend ces vulgaires ambitieux de notre temps, à qui l'on élève des statues, que n'anime aucune passion généreuse, et qui ne poursuivent que l'intérêt de leur propre grandeur: l'oubli, le dédain de la postérité.

Tout près de là, j'avais vu aussi la *Piazza delle Herbe*, tout simplement, en Français, le *marché aux légumes*, une longue place montante, et qui relève la vulgarité de sa destination, par une décoration particulière. Les façades des maisons, comme au seizième siècle, à Rome et dans beaucoup de villes d'Italie, sont ornées de peintures à fresque, et non pas de petites fresques sans importance, mais des personnages gigantesques, de dix à douze pieds de haut, qui gesticulent, se démènent, allongent des bras énormes et font saillir des muscles d'Hercule et de Milon de Crotoné, à fendre un chêne ou à déchirer la mâchoire d'un lion. Quant aux sujets, ils sont mythologiques, je crois, à moins qu'ils ne soient historiques, ou bien religieux, car ces pauvres fresques, exposées depuis cinq ou six cents ans à l'air, ont tant souffert du chaud, du froid et de la pluie, qu'on ne saurait dire au juste ce qu'elles représentent; le rouge a le mieux résisté; quelques plaques rouges et le blanc du mur, c'est à peu près ce qu'on voit le mieux.

Nous ferons bien, en France, de ne pas peindre des tableaux d'histoire sur les façades de nos palais. Sans parler de la grêle et de la gelée, ils seraient bien vite criblés de coups de pierre par les gamins; et, si les gamins les épargnaient, viendrait une bonne révolution, qui nous débarrasserait de la vue de ces images réactionnaires.

SAINT-ZÉNON.

J'avais poussé jusqu'à Saint-Bernardin, une jolie chapelle en marbre, fort bien ciselée par un architecte célèbre de ce pays, San Micheli; jusqu'à Saint-Zénon, à l'extrémité de la ville, et elle est loin, cette extrémité! On va le long des murs de jardins, d'enclos où il doit y avoir des terres labourées, par des rues où il ne passe personne, et des ruelles qui ressemblent à des *venelles*; on arrive à une place herbeuse, — on y pourrait mener paître les chèvres. Dans ce désert, se dressent un long campanile et une grande tour carrée à créneaux, et, entre les deux, une façade d'église moitié marbre et moitié brique, avec un porche qui s'avance, soutenu par des colonnes que portent des lions de marbre accroupis : c'est Saint-Zénon. Cette grande tour féodale, ce mélange de marbre blanc et de briques noirâtres, qui a quelque chose de sépulcral, ce porche, ces lions mystérieux, donnent à l'édifice un aspect sévère, qui vous dispose tout d'abord à l'impression que va vous causer l'intérieur.

Vous entrez par une porte de bronze, aussi vieille que curieuse-

ment ouvragée; après la porte, une douzaine de marches vous font descendre comme dans un souterrain, et une large et longue nef s'étend devant vous, vaste, haute, peu éclairée par des fenêtres étroites. Elle est sombre, vous avancez lentement, comme à tâtons; tout ce que vous voyez, tout ce que vous effleurez, a un air étrange; tout est antique, et d'une antiquité qui vous dérouté : statues, tombeaux, grilles, bas-reliefs, cloîtres, charpente compliquée, fresques qu'on tâche de deviner; dans une crypte, où quelques lampes pâlisent à travers la nuit, tout est d'une forme, d'une facture qui n'a aucun rapport avec les œuvres de notre temps; ces murs sont du onzième siècle, une partie du neuvième; cette statue de Pépin, du huitième; ce tombeau, du cinquième ou sixième : voici des tableaux de Mantegna, mais c'est du quinzième siècle, presque du moderne!

A voir toutes ces vieilles choses, cet or bruni, ces marbres noircis, ces bronzes polis par le temps, toute cette poussière qui ne bouge plus depuis des siècles, on est comme dans un rêve : rien qui rappelle que vous vivez au dix-neuvième siècle : point de bruit au dehors; est-ce qu'il vient ici des fidèles? y dit-on la messe? où est la paroisse? Il n'y a pas de maisons à l'entour; cela semble moins, d'abord, une église qu'un musée d'antiquités. Ces antiquités, ces vieilles statues de bronze assises contre les murs, ces tombeaux aux sculptures usées, ces vieilles grilles aux spirales dédorées, œuvres de siècles si reculés, accumulées là et que le temps et les hommes ne dérangent plus, tout cet ensemble vieux et immobile a un aspect solennel et majestueux. Il descend, du haut de ces antiques voûtes, un air lent, qui impose le silence et la paix. On ne s'extasie pas, comme à Venise, à la Chartreuse de Pavie, ou à Milan; on marche à pas sourds et sans bruit, comme si l'on craignait de troubler ces morts couchés au milieu de leurs œuvres. Et quand, après avoir remonté les marches de la porte, on se retrouve en plein air et au grand jour du soleil ardent qui brûle la place, l'impression profonde qu'on a reçue pèse sur vous encore, et l'on reprend la route de ces rues désertes, la tête baissée et silencieux.

VUE DU PONT ROMAIN.

J'avais donc vu tout cela et, en outre, plusieurs églises ornées de frais et brillants Véronèse, arpenté toute la ville, passé sous les hautes portes de ses remparts, aux grands écussons armoriés, longé ses bastions, rencontré assez d'officiers en uniforme et entrevu assez

de casernes et de canons pour comprendre que j'étais dans une place forte, une des quatre du fameux *quadrilatère*, une forteresse formidable, imprenable, que l'Italie a *prise*, sans avoir la peine de s'y heurter, qu'elle a prise de notre main libérale — et sans dire merci!

Oui, j'avais vu tout cela et, pourtant, après les Arènes, après les palais, la place aux Herbes et Saint-Zénon, après les canons, les Scaligers et les casernes, je me disais : ce n'est pas encore là ce qui fait le caractère de Vérone. Je ne pouvais trouver le trait distinctif de cette grande ville plate, mal peuplée, une de ces villes démanchées et peu vivantes, qu'en France nous appelons irrévérencieusement une *grande villasse*. Il y a des arènes à Rome, à Pouzzoles, à Pompéï, il y a une place aux Herbes à Padoue et à Bologne, aussi, il me semble; on voit ailleurs des églises mi-partie noires et blanches, comme un catafalque, à Gènes, par exemple, dont la cathédrale a un aspect qu'en arrivant de France, on trouve bien funèbre; dans une quantité d'autres villes, des monuments de grands hommes Italiens, plus ou moins connus; partout des bastions, des canons et des casernes. Ce n'est pas là, hélas! un signe caractéristique.

J'arrivai enfin, en passant par un faubourg tout retentissant de coups de marteaux (on fabrique à Vérone de très élégants vases en cuivre rouge repoussé), à un pont, un vieux pont en dos d'âne et à vieux parapets usés, polis, luisants. Il avait lieu d'être usé, c'est un pont Romain, construit par les Romains, un peu rajusté depuis, et sur lequel on passe aussi sûrement qu'il y a dix-huit cents ans.

Je m'arrêtai sur ce pont, et je l'examinai avec la curiosité, la vénération que vous inspire, fussiez-vous démocrate, la noblesse des vieilles choses. C'était le matin, le soleil brillait au haut des cieux, chauffant les briques des parapets Romains. Au-dessous, coulait l'Adige, l'Adige sorti des Alpes, qui court rapide comme un torrent, comme s'il avait hâte de s'aller engloutir dans la mer.

Et le long de l'Adige s'élevaient, sans quai, et le pied dans l'eau, de hautes maisons, à cinq ou six étages, aux vieux toits de tuile, aux fenêtres sans symétrie, où pendait du linge sur une corde, et aux façades inégales, bossuées, lézardées, mais colorées, colorées de ces teintes puissantes, de ces tons chauds qu'aiment Véronèse et les peintres de la couleur.

Je regardais ces vieilles maisons, vivement éclairées par le soleil, et que battaient les flots de l'Adige, lorsque, à une fenêtre, apparut une femme à la peau brune et aux cheveux emmêlés; elle étendit le

bras au dehors, et, proprement, sans s'occuper d'être vue, vida un vase dans le fleuve : l'Adige en emporta une bonne partie dans ses eaux troublées, et le reste alla doré la muraille.

« Ce peuple, dit M^{me} de Staël, ne fait rien pour être regardé, et il ne s'abstient de rien, parce qu'on le regarde. » Je devais voir bien autre chose à Rome, en pleine place Navone.

Je n'avais plus à chercher ma caractéristique de Vérone : elle était trouvée, le vieux pont Romain, les maisons colorées, et la femme du faubourg faisant son ménage *coram populo*, sans vergogne et sans honte — des antiquités, les mœurs sans gêne de l'Italie, et Véronèse !

VII

RAVENNE

LA VILLE.

Le nom de Ravenne exerce sur l'esprit une sorte de prestige. Il reste dans la mémoire des souvenirs confus : l'exarchat de Ravenne, Honorius, les Goths, Théodoric, Bélisaire, etc., qui sont venus à Ravenne, qui y ont séjourné ; Ravenne capitale un jour, — cent ans — de ce qu'on nommait encore l'Empire romain ; puis, un peu plus tard, Dante exilé qui y meurt, Dante que Lalande appelle, je ne sais sur quels témoignages, un *méchant homme*, ce qui ne m'étonne pas, du reste : cet homme, qui avait vécu si longtemps en enfer, ne devait pas être bon ; enfin, ce qui nous intéresse, nous Français, la *bataille de Ravenne*, où combattit Bayard, où périt dans sa victoire ce jeune héros, Gaston de Foix, qui alla si étourdiment, quand la bataille était gagnée, se jeter sur un escadron Espagnol. Voilà, à peu près, tout ce que vous dit ce nom de *Ravenne*.

Personne, d'ailleurs, en Italie, ne vous parle de Ravenne ; pas de voyageurs qui visitent Ravenne. On va dans les villes aux noms retentissants, Milan, Gènes, Florence, Pise, Venise, Bologne, Sienna, Naples, Rome ; mais Ravenne, on sait son nom, voilà tout ; c'est bien loin, on ne la voit pas en passant, comme Lucques, Parme ou Ferrare, il faut y aller exprès pour elle, faire des combinaisons, se détourner de son chemin ; on n'y va pas.

C'est précisément parce qu'on n'y va pas, que j'ai voulu y aller ; ce nom avait pour moi quelque chose de mystérieux : c'est à Ravenne que sont les plus anciennes églises d'Italie (sauf deux ou trois sanctuaires, à Rome, qui remontent au temps des apôtres), les

plus anciennes églises d'Europe; les mosaïques, types de décorations de Saint-Marc à Venise; puis, je voulais savoir ce qu'est une ancienne capitale dans sa décadence.

Oui, sa décadence! C'est une ville plate, assez grande, aux rues larges, avec un port et des fortifications, et qu'annoncent de loin des campaniles qui se dressent au-dessus de ses murs et de ses maisons. Mais quel port! quel silence! quelle tranquillité! quelle paix! quel abandon! Les rues sont désertes: dans le canal qu'on appelle le port, cinq ou six barques immobiles, et qui semblent n'avoir pas de raison pour remuer de là; dès qu'on est sorti d'un quartier, peu étendu, où se concentre un reste de vie, où sont ouvertes quelques boutiques et quelques cafés qui s'enfoncent comme dans l'ombre, on s'avance dans la solitude, par des rues irrégulières, entre de longs murs de clôture, sur des cailloux roulés en guise de pavés, où l'herbe pousse, sans que personne s'inquiète de l'arracher, il y en aurait trop!

Puis, ce qui vous étonne, pas le moindre vestige antique, pas de débris de monuments Romains, pas un pan de haute muraille qui vous dise: ceci fut un temple ou un palais. Tout a disparu: sauf trois petites colonnes du palais de Théodoric, et un portique, un mur à peine remarqué et discuté, il n'est pas resté une seule trace de la grandeur de cette capitale de l'empire Romain. On se trouve dans une ville de province, morne, sans animation, sans commerce, à demi déserte, et abaissée, est-ce assez d'humiliation, au rang de *sous-préfecture*! Eloignée du centre, hors de toute route, on sent que l'ennui doit tomber sur les épaules des pauvres habitants, qui en traînent le poids, tous les jours de leur vie monotone.

Cette ancienne capitale, Ravenne, est, en effet, aujourd'hui une simple petite ville de province, ennuyeuse, et qui pis est, sans caractère, sans rien qui la distingue d'une quantité de sous-préfectures qu'on traverse et qu'on oublie.

Oui, mais Ravenne qui, comme ville, n'a aucun caractère, a le privilège de garder quatre ou cinq monuments du plus grand style et du plus haut intérêt pour l'histoire de l'art: le tombeau de Théodoric, Saint-Apollinaire, le Baptistère, S. Nazario e Celso ou Mausolée de la fille de Théodose, et surtout Saint-Vital.

LE TOMBEAU DE THÉODORIC.

Le *Tombeau de Théodoric* est hors de la ville, à quelques pas.

Il s'élève dans une sorte de jardin et, de loin, on aperçoit sa masse haute et solitaire dans la campagne plate. Il ne faut pas longtemps pour le visiter et le décrire : c'est une sorte de grosse tour ronde, dans le genre du tombeau de Cécilia Metella sur la voie Appienne, près de Rome ; — c'était autrefois une église, Sainte Marie de la Rotonde, — avec de rares et étroites ouvertures, et recouverte d'une calotte demi-sphérique, espèce de dôme qui se serait affaissé et écrasé.

Mais, ce monument solitaire, presque nu et sans ornements, a quelque chose qui le relève singulièrement : il est construit en grandes pierres massives, et cette calotte qui le recouvre est formée d'une pierre unique, morceau de roc d'une seule pièce, une pierre de trente-quatre pieds de diamètre ! On l'a montée là, et on a voulu qu'elle fût d'un seul bloc, pour que le temps et les insultes des hommes s'attaquassent impunément à sa masse (1).

Ce sont les Goths, qui l'ont portée là-haut, les Goths, peuple qui entre brusquement dans l'histoire, y reste quelques siècles à peine, s'écoule comme l'eau, et passe. En voyant ce monolithe énorme, on songe aux monuments de Balbeck, aux blocs immenses suspendus sur les portes de ses temples et de ses palais renversés, au milieu, aussi, d'un désert. Il reste là, inébranlable témoignage de l'existence et de la force d'un peuple disparu. Mausolée dans la solitude, grossier, dénudé et gigantesque ; masse fortement appuyée sur le sol, tombeau de Théodoric, le plus illustre roi des Goths, il a les qualités qu'on s'attendait à y voir : c'est puissant, grand, durable et barbare.

SAINT-VITAL.

Ce qui est grand aussi, durable, mais non barbare, c'est la décoration de Saint-Vital, type de ces églises, qui ne sont pas Romanes, qui ne sont pas encore Byzantines, qui ont quelque chose d'étrange, où le vieux monde se mêle au nouveau.

Cette église de Saint-Vital, par sa forme, ne ressemble pas à nos églises du Moyen âge, et diffère entièrement des basiliques des premiers siècles chrétiens. Pas de nef, pas de chœur, pas d'abside, pas de transepts ; c'est un cercle de demi-chapelles rondes, qu'on appelle *exèdres*, formées par des colonnes et qui supportent chacune un dôme ; c'est ainsi, paraît-il, qu'est faite Sainte-Sophie de

(1) « Taillé en coupole qui fait un exhaussement de 9 pieds 10 pouces, dit Lalande, ce bloc pèse près d'un million de livres. »

Constantinople, l'église grecque, l'église de l'Orient, type plus tard de l'église Russe, qui s'arrondit en dôme, sur lequel se dresseront comme les pointes dorées d'un casque.

Dans le sanctuaire, dans ce qui est pour nous le chœur, de chaque côté, deux grands murs droits, élevés, et ces murs, tout couverts de peintures aux vives couleurs, sur fond d'or reluisant. Et ces peintures ont un caractère qui vous saisit : ce ne sont pas des peintures, ce sont des mosaïques, de petites pierres de couleur, juxtaposées de manière à former tableau. Certes, c'est un travail long, patient et difficile, que celui de ces petits cubes colorés, mis l'un à côté de l'autre, en lignes, en courbes, horizontales, droites, dans tous les sens, et qui forment des visages, des chevelures, des vêtements; et, à distance, l'effet est grand et puissant. Mais il ne faut pas s'approcher : le travail grossier apparaît trop, les jointures des cubes, l'irrégularité des lignes; la surface bosselée a l'air d'un pavé raboteux. Ce n'est pas barbare, disais-je, non, mais c'est l'œuvre de civilisés qui, ayant perdu le sentiment du beau, possèdent encore de puissants moyens, et veulent faire quelque chose de fort, qui frappe l'esprit et qui tient longtemps. La mosaïque est un art où paraît le maçon, et où l'on oublie l'artiste : ce qu'il y a de plus saisissant, c'est la vive couleur, ces bleus, ces rouges, ces noirs, cet or, ce qui parle aux yeux; on est plus étonné et amusé, charmé parfois, qu'on n'admire. C'est de l'art qui se défait, ou de l'art qui n'est pas encore fait.

Les sujets, aussi, sont étranges : ce sont, à la fois, des sujets religieux et des sujets profanes mêlés; mais les profanes d'une bien plus grande importance que les sujets religieux. Ainsi, certainement voilà l'histoire de *Joseph*, d'*Abel*, d'*Adam*, etc., mais dans des tableaux de petites dimensions, à droite, à gauche, en haut, en bas; tandis qu'au milieu, à la place principale, tenant la plus large partie du mur, appelant votre regard, voici l'empereur *Justinien et sa cour*, et, vis-à-vis, l'*Impératrice* et ses dames d'honneur, de dimension colossale, personnages en costumes éclatants, imposants, et qui vous donnent le spectacle curieux, nouveau, intéressant de la pompe d'une cour Byzantine. On peut se croire à Constantinople, tant est exactement rendue la vérité historique. Je vois là des costumes, des types, le caractère de l'art, au cinquième et au sixième siècle; mais, bien plus encore, l'état politique et social de l'époque. L'empereur n'a pas seulement la première place, il a la place pré-

pondérante, il subordonne tout le reste à lui; c'est qu'il est tout : la Religion ne compte que comme une partie de lui-même, dépend de lui, est au-dessous de lui; lui, est l'autocrate tout-puissant; c'est le souverain de l'Orient, tel que le conçoivent les Orientaux, dont la parole fait se prosterner les peuples à ses pieds, craint, vénéré, servi à genoux, presque adoré, à l'égal d'un Dieu.

Il ne se croit pas Dieu tout à fait, il rend à Dieu un culte, mais, à la majesté dont il marche, au respect qu'il semble avoir de lui-même, on juge ce qu'il pense de lui, ce qu'il se croit : une sorte de représentant, d'incarnation de Dieu, presque un Dieu.

Ces grandes pages murales sont très attachantes, par ce qu'elles vous montrent et par ce qu'elles vous font penser. On ne peut se lasser de les contempler, elles sont d'un éclat, d'une vivacité de couleur incomparables. Le fonds d'or, loin de leur nuire, les fait valoir; tout reluit, avec une puissance qui met les personnages en relief (plusieurs ornements, d'ailleurs sont véritablement en relief). Et tout est dans un parfait état, rien n'a bougé, tout est comme neuf, il semble que cela a été exécuté hier.

Malheureusement cette belle église, si curieuse, une des plus anciennes du monde Chrétien, a été mutilée : la voûte du dôme et les exèdres, le pavé même, étaient, comme le chœur, décorés de mosaïques et d'or; des barbares, qui se croyaient très civilisés, ont arraché ces mosaïques aux brillantes et vives couleurs, pour les remplacer par de maigres, petites et pâles peintures, qui s'effacent, se ternissent et tombent chaque jour. Une seule partie est restée intacte, le chœur, et l'on regrette et l'on s'indigne; mais aussi, faut-il le dire, cette mutilation donne peut-être plus de prix à ce qui reste et en augmente l'effet saisissant. Puis, il y a, dans les ruines, une grandeur qui tient à l'imagination : on suppose ce qu'on ne voit plus, on restaure dans sa pensée, on relève ce monument mutilé et, comme dans toutes les œuvres de l'art, peut-être ce qu'on imagine et ce qu'on rêve est-il plus beau que l'œuvre elle-même, quand elle était achevée et complète.

Je ne fais qu'indiquer le *Baptistère*, petit édifice entièrement revêtu de mosaïques; *Saint-Nazario e celso*, où sont les tombeaux de Placidia, d'Honorius et de Valentinien III, orné également de mosaïques du cinquième siècle; et, surtout, l'église de *Saint-Apollinaire*, basilique sans transepts, une seule nef et, sur les deux murs, que porte une rangée de colonnes antiques, une pro-

cession de saints (en mosaïque), comme celle de Saint-Vincent de Paul, à Paris, de Flandrin, qui peut en avoir pris ici l'idée : l'effet en est très beau ; il faudrait se répéter, faire les mêmes descriptions, accumuler les mêmes éloges :

LES VIEUX MONUMENTS.

Il y a des gens qui, voyant, quelques jours après, Saint-Marc de Venise, tout brillant, tout constellé, si j'ose le dire, des pierres colorées et de l'or de ses portiques et de ses coupoles, où se développent d'innombrables tableaux de mosaïques sur des surfaces immenses, disent : « Ce n'était pas la peine d'aller à Ravenne : quoi de plus beau que ce que nous voyons ici ! c'est l'enchantement et la fête des yeux ! » Oui, Saint-Marc est charmant, mais Saint-Vital de Ravenne a une autre qualité, par laquelle il ne se distingue pas seulement, mais l'emporte sur Saint-Marc de Venise : il est le modèle, il est l'initiateur, il est le père de cet art de la mosaïque qui vous enchante. C'est au cinquième et au sixième siècle qu'ont été exécutées ces mosaïques de Ravenne et, sans que vous vous en aperceviez, vous êtes ému par ce grand éloignement des âges. La décoration de Venise ne remonte qu'au onzième siècle, et même au quatorzième, et le quatorzième siècle, le siècle de la bataille de Crécy, de la bataille de Poitiers, du roi Jean, de Charles V et de Du Guesclin, n'est-il pas voisin du nôtre, n'est-ce pas presque l'histoire moderne ? tandis que du cinquième et du sixième siècle il ne reste dans notre mémoire que des traces vagues d'événements à peine dégrossis, d'hommes aux lignes peu arrêtées, Théodoric, Gélimer, Vitigès ; Justinien, un empereur de Byzance, qui n'est plus Romain et qui n'est pas Grec ; Narsès, un eunuque, général d'armée, un personnage de contes de fées ; Bélisaire, autre général victorieux, à qui l'on crève les yeux, et qui s'en va mendier : était-il vraiment aveugle et demandait-il l'aumône ? des peuples inconnus hier, aux noms barbares, les Vandales, les Goths, les Lombards, venus on ne sait d'où, du Nord ou du fond de l'Asie ; tout cela agit sur votre esprit et vous impose. Les monuments qu'ont laissés ces hommes et ces peuples, vous ne les voyez pas tels qu'ils sont : la distance les transfigure, ils grandissent dans le lointain où votre imagination vous transporte, et vous ressentez, en les contemplant, cette vénération et cette admiration silencieuse, qu'on éprouve en face des œuvres que voile à demi l'ombre des siècles.

LES OSTROGOTHS.

Ravenne, en dehors du voyage circulaire des *touristes*, est peu visitée, aussi a-t-elle un caractère différent des autres villes d'Italie, constamment parcourues par les voyageurs de tous les pays. On s'y étonne encore d'y voir des *forestieri*, et on n'a pas pour eux cet empressement, cette politesse, on pourrait presque dire cette obséquiosité propre aux villes d'eaux, de saison et d'art, que la mode a fait des sortes d'auberges de l'Europe et qui vivent des étrangers. Un de ces touristes qu'on rencontre sur son chemin, avec qui l'on échange les idées et les impressions d'un jour, m'assure qu'il n'a pas seulement remarqué cette indifférence des habitants de Ravenne; il a eu à se plaindre de leur impolitesse. Cet étranger, qui courait rapidement en voiture dans ces rues désertes, était un événement pour les habitants désœuvrés, et il n'entrait pas dans une église, sans être accompagné de jeunes Ravennois, qui lui faisaient cortège et le regardaient tout le temps comme un animal extraordinaire et inconnu. Ils se contentèrent longtemps de le suivre à chaque station, sans perdre un seul de ses gestes et de ses paroles, et aussi sans lui faire part de leurs impressions; « mais, à la dernière station, me dit-il, quand je tirai ma bourse pour la *bonne main* du *cicerone*, trois ou quatre jeunes gens, qui s'étaient arrêtés, pour voir ce que je donnerais, ne jugèrent pas apparemment la gratification suffisante et, au moment où je remontai en voiture, me saluèrent d'une apostrophe, où le nom de Français était accompagné d'un sarcasme: « Les Français sont peu généreux! » — « Et les Italiens sont trop gueux! » leur ai-je crié, en rimant. « Ces jeunes Ostrogoths, peu habitués à voir des étrangers, ajoutait-il, l'étaient encore moins à avoir de l'argent dans leur poche; pas plus, d'ailleurs, que le reste de l'Italie: partout du papier, d'ignobles chiffons, froissés, fripés, jaunis, crasseux, qu'en échange de nos belles pièces d'or de France, il faut prendre et qu'on a honte de toucher, tant ils vous salissent les doigts! Nous leur avons fait présent de la Lombardie et de la Vénétie, et ils trouvent que c'est peu: pauvres et glorieux, ils n'ont pas le sou, et ils se plaignent encore qu'on ne se ruine pas pour eux! A la première guerre, on fera bien de les laisser à eux-mêmes, *fara da se*; nous verrons comment ils s'en tireront! »

Eugène LOUDUN.

(A suivre.)

LES ERREURS SOCIALES DU TEMPS PRÉSENT ⁽¹⁾

Ceux qui désirent un autre régime de gouvernement, pensant que celui que nous avons est contraire au bon ordre et aux bonnes mœurs, se figurent pour la plupart qu'une fois le changement obtenu tout serait fini, et que la société se dirigerait sans effort dans une nouvelle et meilleure voie. Ils s'abusent en cela et ne prennent pas garde que dans la Révolution ce qu'il y a de plus mauvais, c'est la perversion des mœurs, avant la forme politique.

Dans un état social qui ne serait point contaminé, la forme politique importerait peu, et toutes les formes seraient bonnes, mais toutes seront au contraire en défaut dans une société pervertie, et où le lien religieux manque aux consciences.

Corriger une société viciée par de mauvaises doctrines et de fausses idées est assurément beaucoup plus important que d'en changer la forme politique. Pour opérer cette action bienfaisante, il faut d'abord dissiper les erreurs qui ont amoncelé leurs ténèbres sur les esprits. Une fois la lumière faite, la tâche deviendrait plus facile au moins vis-à-vis des hommes sincères et de bonne volonté.

Le livre que vient de publier M. l'abbé Méric, n'a pas d'autre but.

La seule indication de son titre révèle son importance : *les erreurs sociales du temps présent*, c'est là qu'est tout le mal. C'est par là que successivement tous les gouvernements succombent dans des dangers qu'il ne leur est pas possible de conjurer. Ces gouvernements, quels qu'ils soient, avec un pareil fonds social ont toujours les pieds dans le sable, et ne sauraient donner à leur substruction la solidité et la durée. Il faut donc préparer le terrain, si nous voulons des gouvernements qui puissent vivre et se perpétuer en satisfaisant à toutes nos aspirations légitimes.

(1) *Les Erreurs sociales du temps présent*, par M. l'abbé Méric, docteur en théologie, professeur de théologie morale à la Sorbonne.

A force de séjourner dans l'atmosphère révolutionnaire beaucoup d'esprits se sont faussés, et perdent peu à peu les vraies notions du sens moral. La société civile aggravant chaque jour son antagonisme avec la société religieuse, il s'ensuit une confusion et des méprises, qui finissent par devenir des erreurs enracinées, qui n'égarent pas seulement les masses ignorantes, mais les classes plus lettrées.

Il est indispensable de combattre le mal quand il en est temps encore. C'est ce qui nous fait penser que le livre du savant professeur de Sorbonne vient à propos. L'erreur y est attaquée sous toutes ses formes, et poursuivie dans tous ses effets malfaisants.

Tout ce qui est à l'encontre des vrais principes dans le système philosophique et les utopies sociales des écrivains qui prétendent réformer les institutions civiles, l'éducation, le travail, l'état des classes laborieuses, est l'objet de savantes et profondes discussions, qui éclairent les questions, et montrent le terrain favorable à la solution des problèmes.

Les paradoxes hardis, l'on pourrait même dire insolents, par lesquels Proudhon prétendait prouver la nécessité d'une morale nouvelle, qu'il osait appeler *la morale sans Dieu*, sont aussi bien réfutés dans ce beau livre, que les arguments spécieux de Naquet en faveur du divorce.

C'est par l'opposition des principes chrétiens, et des résultats obtenus par leur application dans notre état social, que l'auteur confond ces sophistes.

Ce ne sont pas les termes d'une polémique ardente dont il use à leur égard. Sans jamais se départir de la modération qui est un trait distinctif de son caractère, il les pousse jusque dans leurs derniers retranchements, et ne les abandonne qu'après en avoir complètement triomphé. Souvent ses procédés présentent des aspects nouveaux et inattendus et lui sont même entièrement personnels, comme, par exemple, dans la question de l'éducation. Pour mieux faire saisir notre pensée, nous citerons :

« Elever une âme, dit-il, c'est développer les semences qu'elle a reçues de Dieu, en recevant la vie. »

« La loi de l'évolution domine l'univers. Les végétaux, les animaux, le corps humain, ne naissent pas avec le développement instantané et complet de leurs organes et de leurs facultés. Le corps inorganique commence par l'atome, et obéit à l'affinité. Le

végétal n'est, à la première heure de son existence, qu'une humble semence cachée dans le sein de la terre; le corps vivant dans l'animal et dans l'homme est une cellule, au point de départ de son mouvement vital. Mais, sous l'action fatale et intelligente des lois naturelles par lesquelles Dieu gouverne l'univers, toutes ces créatures échelonnées et répandues sur la surface de la terre se développent, grandissent, arrivent à la plénitude de la vie. Les atomes se rapprochent, et forment, par un développement de surface et par juxtaposition avec le cours des siècles, les masses qui nous étonnent par leur grandeur; la semence végétale grandit, et devient, par une métamorphose brillante, le grand arbre de la forêt; la cellule conserve sa vie intérieure, la développe par *intussusception*, et devient le corps complet et organisé des mammifères, des grands animaux. »

« La même loi gouverne et explique à la fois la vie de l'âme, et l'idée fondamentale de l'éducation. »

« Au point de départ de la vie de l'âme, que voyons-nous? Une substance et des facultés endormies. Il faut observer attentivement ces facultés que nous découvrons dans l'âme de l'enfant, et qui rappellent les forces diverses cachées dans la semence végétale. Il faut les conserver, les développer, leur ménager l'accroissement de vie qui peut les amener au point le plus élevé de leur progrès ou de leur perfectionnement. *Educere*, élever, c'est-à-dire faire sortir de ses facultés, qui sont des germes, les fleurs de la jeunesse, et les fruits de la maturité de la vie. »

« Je n'admets pas la séparation faite entre l'instruction qui a pour objet la formation de l'intelligence, et sa participation à la connaissance des vérités scientifiques, et l'éducation, ou la formation du caractère par l'influence morale et religieuse. L'homme est un; on ne peut pas séparer l'intelligence et la volonté, comme deux facultés qui appartiendraient à deux êtres différents; on ne doit pas séparer davantage l'instruction et l'éducation. Former un homme, c'est à la fois l'instruire et l'élever, c'est développer non seulement une ou plusieurs de ses facultés, mais toutes les facultés qu'il a reçues de Dieu. »

Il poursuit en démontrant que trois facteurs concourent à cet objet : la liberté, le maître extérieur et Dieu.

Sans Dieu, toutes nos facultés demeurent stériles, la raison manque de lumière, la volonté n'a pas de but certain, l'imagination n'a pas d'idéal.

Le spectacle d'une société sans Dieu, ne s'est pas encore produit dans le monde, pas même dans les mauvais jours de notre révolution, où les scélérats qui exerçaient leur dictature sanguinaire, ayant voulu détruire les derniers vestiges du christianisme, cherchaient du moins à lui substituer le culte de l'Être suprême, hommage rendu à la divinité, malgré le ridicule et l'odieux d'une telle conception.

En dépit de tous les sophismes des utopistes athées, une société sans Dieu n'obéirait bientôt qu'à la loi de la force, et l'on s'y entre-dévorerait sans que rien pût mettre un obstacle, ni aucun temps d'arrêt à cet égorgement incessant.

L'homme sans Dieu, serait mille fois plus dangereux que la bête féroce, parce qu'il trouverait dans son esprit des ressources pour le mal que la bête féroce ne possède pas.

Les athées qui parlent de conscience et de morale manquent de sincérité, ou ce sont des niais qui ne se rendent pas compte de ce qu'ils disent, et qui, à leur insu, ne sont encore qu'un écho du milieu chrétien dans lequel ils vivent.

Faire le bien sans but, c'est être un singe ou un fou. Un athée réel et qui aurait la pleine conscience de son athéisme ne le ferait pas. Il ne ferait que le mal au profit de ses jouissances et de son orgueil.

Heureusement qu'il n'y a pas, et qu'il ne peut y avoir de vrais athées qui s'appliquent à mettre leur conduite en accord avec leurs doctrines. Hobbe, tout en professant l'athéisme dans ses écrits, croyait au monde invisible, il avait peur des esprits.

L'on pourrait en citer un grand nombre agissant de la même manière. J'en ai vu craignant le nombre treize à table, attachant du prix aux sous percés et à la corde de pendu, ayant le culte du dieu Hasard, et recherchant à la roulette des chiffres cabalistiques.

J'ai recueilli ce témoignage d'un disciple de Broussais, qui s'était trouvé en mer au milieu d'une grande tempête.

— En présence de ces convulsions de la nature, me disait-il, et quand je sentais craquer sous mes pieds la fragile planche qui me séparait de l'abîme, je ne me figurais plus que la pensée fût une sécrétion du cerveau, mais il me semblait que mon anéantissement dans l'abîme prêt à m'engloutir n'était pas le dernier terme de mon existence.

— Mais qu'avez-vous pensé depuis? lui dis-je.

— Rentré dans la société, j'y repris ma place et mes habitudes d'autrefois, me répondit-il, en attendant que d'autres circonstances viennent peut-être m'en faire changer. Ainsi de tous les hommes, ajouta-t-il, tout dépend toujours des circonstances; mais ce qu'il y a de plus clair pour moi, c'est qu'il n'y a pas de certitude possible pour l'esprit humain, parce que nous voyons de trop bas, et que notre point de vue manque absolument de perspective et de lumière. C'est comme dans la lanterne magique des animaux qu'on avait oublié d'éclairer.

— J'en conclus, repartis-je, que vous n'êtes point athée, et que, selon vous, il n'y a pas plus de raisons pour l'être, que pour ne l'être pas, et que vous faites arrêt dans le scepticisme, comme sur un îlot où la vague vous aurait poussé quand vous cherchiez le port, ne pouvant pour le trouver éclairer votre lanterne à la lumière de la foi.

Si je cite cette conversation toute privée, c'est qu'elle explique l'état vrai de beaucoup d'esprits. L'on peut être sceptique par insouciance, par lassitude, par désespoir, mais l'on n'est pas athée dans son for intérieur, quoiqu'on le soit à la surface par convenance de situation, quand le régime sous lequel on vit, le veut ainsi.

Mais athée ou sceptique, si le libre arbitre n'opte pas pour le mal, il n'opte pas pour le bien; si le maître extérieur, qui est censé le diriger dans l'enfance, ne s'en inquiète pas autrement, et le laisse aller au caprice de toutes les sensations, comme un navire désarmé au gré des vagues, quel en sera le résultat pour la morale et y aura-t-il lieu vraiment de parler de morale dans une telle éducation?

Ne produira-t-elle pas plutôt ces blasés, d'à peine vingt ans, dont le poète des *Voix intérieures* donnait le type :

Il n'aimait pas les champs, sa mère l'ennuyait;
Toujours son ironie inféconde et morose
Jappait sur les talons de quelque grande chose;

et avec ce fonds d'éducation indépendante, où se retrempera l'imagination, quand l'élève sera doué d'une vocation véritable pour la poésie ou les arts?

Ah! nous ne le savons que trop déjà par l'infériorité de notre niveau s'abaissant, s'abaissant sans cesse, s'abaissant toujours. Ce ne sont pas les talents qui manqueraient, la nature en produit

toujours; sa fécondité est inépuisable. Ce n'est pas le public qu'on accuse à tort, qui ferait défaut, le public attend.

C'est l'inspiration qui ne vient pas : *Ubi vult flat spiritus!* l'inspiration ne peut illuminer les têtes, quand le foyer manque, quand l'idée de l'infini est exclue de la sphère humaine, quand on substitue aux divinités de l'Olympe, ou aux légions célestes du royaume de Jehovah, les trivialités de la rue, les spectacles des passions vulgaires.

Qu'auraient fait les grands génies, dont tous les siècles admirent les œuvres immortelles, sur un pareil fonds? On ne laboure pas dans la boue, dit le proverbe; l'aigle ne prend pas son essor dans les basses-cours où s'ébattent les poules et les canards.

Homère, comme Phidias, Dante, comme Raphaël, et tous ceux qui suivirent leur lumineux sillage, eurent de plus larges horizons. L'idéal divin les transporta sans cesse, et les soutint dans la région supérieure, d'où, comme dans l'apothéose de Daphnis, ils voyaient sous leurs pieds les astres et les nuées, et tout ce que le monde a d'infime et d'abject. C'est du haut de cet empyrée qu'ils pouvaient refléter les splendeurs de la muse, et charmer par leurs chants et par les effets merveilleux de la palette et du ciseau.

Si l'on commandait aujourd'hui à nos sculpteurs un *Jupiter Olympien* ou une *Minerve*, bien peu reculeraient devant l'entreprise; mais quel en serait le résultat? Ceux qui l'accepteraient ne prouveraient pas qu'ils en comprennent mieux la grandeur.

Un de ces artistes me disait :

— Mais il ne serait pas admissible, à présent, que nous fissions comme cela; la passion manque absolument dans les figures de ces déesses.

— C'est parce que le sculpteur a voulu qu'on les reconnût telles, lui répondis-je. Cette impassibilité qui vous choque est l'expression même de la sérénité olympienne.

J'ai vu des peintres devant les toiles de Raphaël commettre les mêmes bévues, et ne pas en sentir l'idéal.

Appelés à représenter des sujets de sainteté, des divinités mythologiques, que font ces artistes? Ils cherchent à embellir le modèle, voire à l'ennoblir; et si c'est Laïs qui a posé, ce sera une Laïs contenue, mais jamais une déesse, ni une sainte.

Si c'est dans la jeunesse qu'il faut l'exprimer, il y aura du moins quelquefois l'avantage d'une jolie tête; mais s'il faut lui donner

la majesté de la vieillesse entourée de l'aurole des célestes vertus, s'il faut lui imprimer quelque chose de surhumain, il y a fort à craindre que l'artiste aux abois n'imagine qu'une sorcière.

S'il y ajoute un ange, ce ne sera pas même un démon, et le sentiment du surnaturel fera également partout défaut. L'artiste ayant du talent produira de beaux effets plastiques, mais la pensée de son œuvre ne sera point rendue par l'absence de l'idéal,

Un poète qui n'a pas marqué, mais qui, moins traversé par le malheur et dans des conditions d'existence différentes, eût pu laisser après lui quelque chose de durable, l'infortuné Cantel, faisait cette leçon à une réunion d'athées.

Il avait été invité à venir prendre le café avec eux et à y passer la soirée. Quand la réunion se trouva au complet, l'un d'entre eux prit la parole, et dit :

— Messieurs ! Si quelqu'un parmi vous croit en Dieu, il n'est pas des nôtres, il peut se retirer.

Aussitôt Cantel prit à son tour la parole, et répondit :

— Si l'on eût mis cette condition à l'invitation qui m'a été faite, je ne serais point venu. Oui, je l'avoue, je crois en Dieu ; mais quand je serais tenté de n'y pas croire, je m'efforcerais d'y croire encore, parce que je sens que l'idée de Dieu absente, la poésie n'a plus où se prendre, et que l'homme, excusez ma franchise, ne diffère pas essentiellement de ce que Bossuet appelait des bêtes destituées de raison.

L'on peut imaginer l'explosion de colère qui suivit cet aveu aussi ferme que sincère. Cependant deux des membres de la réunion se levèrent, et dirent :

— Nous protestons contre l'intolérance qui s'est manifestée ici, et nous sortirons avec Cantel, s'il se retire.

Cette apostrophe fit honte aux forcenés, mais ne les convertit pas sans doute. Le poète fut invité à rester, et l'on ne philospha pas en sa présence.

Comme c'est de lui que je tiens l'anecdote, je peux en affirmer l'exactitude.

Vers le même temps, une manifestation d'athéisme qui ne porte pas moins son enseignement, et qui justifie le mot de Bossuet dont le poète flagellait l'incongruité de ses hôtes, avait lieu dans un cours de l'École de médecine, à la leçon d'ouverture d'un nouveau professeur.

A peine avait-il terminé les quelques mots d'introduction par lesquels il indiquait l'objet et le but de son enseignement, que des coups de sifflets et des huées éclatèrent de toute part. Bientôt un effroyable tumulte remplit la salle, lorsqu'un auditeur, se dressant sur un banc et criant à pleins poumons, parvint à faire entendre ces mots au milieu du vacarme :

— Ne sifflez pas, Messieurs, c'est un athée !

Les sifflets et les huées tournèrent dès lors en applaudissements, et le professeur put continuer sa leçon, n'étant pas plus compris dans la suite qu'au début, mais accepté sur parole et sur le certificat d'athéisme qu'un auditeur quelconque venait de lui délivrer.

Que penser de cette foule d'étudiants incapables de discerner l'opinion du professeur, mais dévoués à l'athéisme.

L'athéisme est-il, pour la plupart de ceux qui se disent athées, un système raisonné et de conviction ? Non, c'est une rage ! c'est la révolte de l'esprit du mal contre le bien.

C'est le vice de l'éducation qui engendre ces fruits amers dont notre société est infectée, et qui bientôt l'auront contaminée assez profondément pour que tout dictame demeure impuissant.

C'est du mauvais principe de cette fausse éducation que découlent et que viennent toutes les autres erreurs sociales, comme des conséquences inévitables et nécessaires.

Dans les pages qu'il y a consacrées, l'auteur de ce livre l'a démontré avec l'inflexible logique qu'il apporte toujours dans ses raisonnements et où l'on reconnaît bien le digne disciple d'un illustre maître que chacun a nommé.

Ce large aspect de l'éducation, nous l'avons déjà signalé, est une conception toute nouvelle qui emprunte encore aux circonstances présentes une plus haute valeur ; car, en un temps où l'on porte une main impie et sacrilège sur toutes nos glorieuses traditions, et sur celles de l'éducation, comme sur les autres, il faut en montrer l'immense péril social, et c'est surtout aux hommes qui ont autorité en la matière qu'il appartient de le faire.

Cette époque du trivium et du quadrivium, qui fait aujourd'hui sourire nos petits maîtres du monde enseignant, avait au moins cet avantage sur le nôtre, c'est qu'on savait ce qu'on voulait et où l'on allait, alors l'élève ne risquait pas, en passant d'une classe à l'autre, de flotter constamment entre le oui et le non et de ne jamais pouvoir arriver à cette unité puissante, qui doit être

la conclusion et le but de tout enseignement, de toute éducation.

Cet enseignement théologique qu'on veut à présent proscrire, était, dans l'ensemble des Facultés, comme le centre du rayonnement qui servait d'aliment à leurs lumières.

Il faut voir comment Leibnitz parlait de la théologie, et la place qu'il lui assignait. Sans elle, la science humaine est condamnée au morcellement perpétuel, et n'aboutira jamais à la grande synthèse qui serait son couronnement, et d'où découleraient toutes les solutions vainement cherchées autrement.

Oui, c'est Dieu, et rien que Dieu, qui est et sera toujours le mot de l'énigme dans toutes les incertitudes de l'esprit. Seul mot qui contient tout comme l'a dit un poète.

Seule explication du ciel et de la terre.

Seule clef de l'esprit dont s'ouvre tout mystère.

Dieu révélé par le christianisme, après sa manifestation sur le Sinaï, avait apporté au monde la plus grande somme de clarté que l'homme fût susceptible de recevoir. Sous cette action, la transformation sociale qui s'opéra changea toutes les conditions d'existence des nations et produisit cette civilisation dont nous jouissons encore, et qu'on croit pouvoir augmenter en détruisant son principe.

Mais veut-on savoir ce que serait le monde, le christianisme absent? Il suffit de regarder ce que sont les populations qui en sont privées.

Pourquoi tous les efforts tentés depuis près d'un demi-siècle pour civiliser la Turquie et l'élever au niveau de notre état social ont-ils été vains? Pourquoi n'ont-ils abouti qu'à précipiter sa ruine? C'est qu'on a voulu civiliser par le philosophisme à l'exclusion du christianisme. L'on a façonné en France des Turcs sur ce modèle, et l'on a cru que de retour chez eux, appelés aux fonctions du gouvernement, ils refléteraient dans leur administration notre esprit et nos mœurs.

L'on s'est profondément trompé; ces Turcs revenus chez eux ont été aussi Turcs que les autres, et encore plus mauvais, n'ayant même plus le lien de la loi du Coran pour les contenir.

La pire des religions vaut mieux que l'athéisme. Il n'est rien de plus effrayant à concevoir que l'athéisme enté sur la barbarie.

Telle serait pour notre société la conséquence extrême de l'éducation nouvelle. Après avoir privé l'âme des véhicules qui sont sa

force et sa grandeur, après avoir abaissé les sentiments jusqu'à l'abjection du sensualisme brutal, après avoir anéanti le respect de la tradition, elle réussirait à produire des ténèbres si profondes que la barbarie s'étendrait d'elle-même sur cet abaissement social, comme les flots de la mer sur une île effondrée par des secousses volcaniques.

Le char n'est peut-être pas encore embourbé au point de ne pouvoir plus le faire sortir de l'ornière; mais il ne faut pourtant point tarder quand les entreprises du mal vont toujours se multipliant.

Le livre de M. l'abbé Méric, en montrant le danger dans toute son étendue, est un avertissement qui ne doit pas demeurer stérile et qu'il faut entendre. C'est le devoir de la presse de lui faire écho, et celui de chacun de profiter de la leçon.

Jules Roussy.

UNE HISTOIRE DE FIANÇAILLES

SOUS LE DIRECTOIRE

Vous n'êtes pas sans connaître l'antique voie Aurélienne, dont parle l'histoire. Elle longeait, vous le savez, les rivages de la Méditerranée, arrivait à Fréjus, remontait de là vers le nord, à travers le pays qui est aujourd'hui le département du Var, se prolongeait jusqu'à Riez, et même bien plus loin, dans la direction des Alpes. Peut-être aussi vous connaissez Fréjus, l'ancien *Forum-Julii*, aujourd'hui bien rapetissé, et dont la mer se retire. Tout est grandiose et triste aux environs de cette ville : un aqueduc romain misérablement dévasté, un cirque écorné, troué, partout de belles ruines, partout des traces du génie créateur de Rome, et du génie destructeur des Maures.

A mesure qu'on s'éloigne des bords de la mer et qu'on s'avance vers les Alpes, toujours dans la direction de la voie Aurélienne, le tableau change : c'est bien toujours la Provence avec son beau ciel et son sol fertile ; mais les collines sont moins peuplées, les crêtes plus arides ; Il y a quelque chose de plus rude dans l'aspect général du paysage. On reconnaît mieux cette vieille patrie des Celtes, qui a changé si souvent de maîtres, sans jamais plier sous aucun ; prodigue des biens qu'elle possédait, mais avare de son obéissance ; toujours indomptable, toujours rebelle ; quelquefois vaincue, mais après la défaite, passionnée encore pour son indépendance, qu'elle sacrifiait ensuite à l'orgueil de se donner...

Et, chemin faisant, on se rappelle avoir lu dans Plutarque qu'il y a, au pied des Alpes, un petit bourg, *Civitas Alpensis*, où César, en apercevant dans la campagne le premier magistrat du pays derrière sa charrue, dit à un de ses lieutenants : « Je préférerais être le premier dans ce petit village des Gaules que le second à

Rome »; et on veut voir ce bourg, cette *cité Alpienne*, plus tard Aulps, aujourd'hui Aups (1). C'est là que je me trouvais il y a quelque vingt ans.

Il serait difficile aujourd'hui de reconnaître dans cette petite ville, pittoresquement placée à l'extrémité d'une vallée presque entièrement recouverte de prairies, l'antique village des Gaules de César. Quelques pans de murailles qui ont dû servir de remparts, trois portes démantelées, une vieille tour, une église assez remarquable (2), c'est tout ce qui vous reporte à une époque plus éloignée. Au nord-ouest, trois monts adossés l'un à l'autre, et dont la figure, gravée au-dessus de chacune des portes, servait de blason à la ville; de loin en loin, au pied des montagnes, quelques-unes de ces pierres milliaires, qui mesuraient les routes romaines et sur l'une desquelles on peut lire comme l'inscription d'une légion, la deuxième ou la vingtième; et plus haut, au-dessus des monts, une vaste plaine que l'on nomme le plan de Canjeux, *Campus Julii*, immense plateau, arrosé de sang autrefois, maintenant dépouillé, pierreux et stérile. A peine si l'on aperçoit, sur ce vaste horizon, quelques touffes de chênes nains, qui se dessinent en taches d'un vert sombre sur le sol blanchâtre. Puis, de temps à autre, on rencontre, çà et là, au milieu des pierres, quelques tronçons d'armes qui attestent les terribles combats dont ce lieu fut jadis le théâtre (3).

Mais dans cette contrée la nature se plaît au milieu des contrastes. Quand on quitte ce champ dévasté pour descendre dans la plaine, l'œil se repose sur un tableau plus riant. Les vignes forment de longs sillons à travers la campagne où croissent les arbres précieux du Midi, l'olivier au feuillage pâle, le sombre mûrier, l'amandier, dont les grêles rameaux se couvrent de fleurs hâtives. Au milieu de cette plaine qu'on nomme le plan de Valmoissine, on aperçoit, à travers des masses de verdure, les murs, à demi écroulés, d'un édifice consumé par le feu : ce sont les restes d'une vaste métairie ayant autrefois appartenu au chapitre de la collégiale. A l'endroit où fut la salle principale, on voit encore une excavation profonde, dont les parois sont calcinées comme les bords d'une fournaise.

(1) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Draguignan (Var).

(2) Avant la révolution, c'était une *collégiale*, desservie par six chanoines et six bénéficiers.

(3) Une vieille ferme, de chétive apparence, porte encore le nom de *Maranué*, *Mala nox*, qui semble rappeler une de ces anciennes batailles si fréquentes entre les Romains et les Allobroges.

Un soir que je revenais précisément de ce plan de Canjeux si aride et si désolé, je m'arrêtai pour considérer un énorme rocher, surmonté d'une croix, et presque entièrement caché par des pierres amoncelées à sa base. Tandis que je mesurais du regard cette espèce de tumulus, les paysans revenaient des champs par petits groupes et regagnaient la ville leur besace au dos. Plusieurs se découvraient en passant, ramassaient une pierre dans le chemin et la lançaient sur le tas déjà formé au pied du rocher. J'eus alors la curiosité d'explorer le rustique monument, et à la faveur des dernières clartés du jour, je pus lire au pied de la croix ces mots taillés dans le roc : « La mort de l'homme ! »

Un vieux paysan passait en ce moment ; il s'en revenait le dernier, après sa longue journée de travail. C'était un grand vieillard, vêtu de bure selon la coutume du pays, et dont les traits bronzés avaient une belle expression. Je connaissais un peu cet homme, qu'on appelait le vieux Pierre, et je l'arrêtai pour lui demander pourquoi on avait mis là cette croix, et ce que signifiait cette inscription : « La mort de l'homme !... » Pierre me regarda d'un air étonné, et me répondit avec un soupir :

— Vous n'avez donc jamais entendu parler de cela, Monsieur ? C'est une chose connue de tout le pays pourtant. Par malheur, je sais mieux que personne au monde cette histoire, qui est bien ancienne déjà... Dans un temps, je n'aurais pu en entendre parler sans pleurer toutes les larmes de mes yeux. Mais les vieilles gens s'accoutument aux maux qu'on souffre en ce monde ; rien ne peut plus les faire pleurer. Il n'est pas bien tard et je suis fatigué ; puisque vous êtes curieux de savoir pourquoi on a planté cette croix, je vais vous le dire en me reposant un peu.

— Bien obligé, maître Pierre, lui répondis-je, étonné de ce langage qui annonçait plus de culture d'esprit qu'on n'en trouve ordinairement chez les paysans de ces contrées.

Nous nous assîmes au bord du chemin, près d'un genêt d'Espagne dont les fleurs embaumaient l'air. Pierre croisa ses jambes, appuya ses deux mains sur son bâton, et dit en plongeant son regard dans la plaine, que le dernier rayon du soleil remplissait d'une lumière empourprée :

— Voyez-vous là-bas, entre les blés verts, à une portée de fusil des portes de la ville, une petite maison qui a deux fenêtres sur sa façade et une belle treille qui l'ombrage ?

— Oui, lui répondis-je ; il y a un puits tout auprès, et un grand figuier qui étend ses rameaux sur le toit.

— C'est cela même, reprit Pierre ; eh bien, cette maison était habitée, il y a de cela plus de cinquante ans — cette maison était habitée, dis-je, par une jeune fille du pays, par Catherine Planchet, qu'on avait surnommée la belle Catherine. Son frère Pierron Planchet, qui était son cadet d'un an, demeurait avec elle, et s'entendait déjà bien à cultiver le bout de terre qu'ils possédaient. Ces deux enfants n'avaient plus ni père ni mère, mais tout le monde leur serait venu en aide, s'il en avait été besoin, et c'était tout comme s'ils avaient eu pour parents tous les gens de l'endroit, tant ils étaient aimés et estimés. On peut même dire que le pays était fier de Catherine ; car il n'y avait point de ville ou de village, à quinze lieues à la ronde, où l'on pût vous montrer une fille d'un visage si beau et si parfait. Elle ressemblait aux portraits de la sainte Vierge qu'on voit dans les églises, et volontiers l'on se serait arrêté devant elle pour la contempler. Oh ! oui, c'était une belle fille, bien bonne, bien modeste, bien sage... la fleur et l'honneur du pays.

Le vieux paysan passa sa main sur ses yeux avec un geste d'attendrissement involontaire, et reprit, en dominant aussitôt cette impression :

— Je vous disais donc, Monsieur, que Catherine et son jeune frère demeuraient dans cette maison là-bas. Leur ménage était bien monté, et le logis, quoique petit, était tout à fait commode. D'abord, devant la porte, il y avait comme une première salle ; c'était la tonnelle que vous voyez encore. Elle est couverte par deux ceps de vigne, dont le pied est aujourd'hui aussi gros que le tronc d'un arbre. C'était le grand-père de Catherine qui avait planté ces vignes-là, ainsi que le grand figuier du puits. En entrant dans la maison, on se trouvait dans une salle très propre et des mieux arrangées. Rien n'y manquait. Il y avait une armoire à linge dont le bois était si luisant qu'on s'y voyait comme dans un miroir ; un dressoir rempli de vaisselle de toutes couleurs ; de bonnes chaises bien solides, un miroir dans son cadre et des images sur les murailles. Je vous assure. Monsieur, qu'en entrant là, on ne se figurait pas qu'on entrait chez des paysans. La chambre de Catherine était au premier étage ; c'était comme un oratoire, tant il y avait d'images de saintes et de bouquets. Elle aimait ça, la pauvre fille ! Il lui fallait des fleurs, des oiseaux, toutes sortes de jolies choses autour d'elle ! Elle

était contente comme une reine, quand elle était dans sa chambrette si propre et si bien rangée; lorsqu'elle filait près de la fenêtre, on l'entendait chanter du dehors, et si quelqu'un de connaissance lui criait, en passant, bonjour Catherine, on l'apercevait aussitôt qui avançait sa tête au milieu des résédas et des balsamines. Ah! c'était une joie de la voir alors!...

Le vieux Pierre s'interrompit encore et soupira profondément.

— Mais, dites-moi, maître Pierre, lui demandai-je alors, cette belle Catherine devait faire soupirer un grand nombre d'amoureux?

— Oui, me répondit-il tranquillement, tous nos garçons en étaient fous. Elle aurait pu choisir jusque parmi les fils des bourgeois, mais elle préféra, à tous, Jacques Féraud. Il faut aussi avoir connu Jacques Féraud, pour savoir ce que c'est qu'un beau et brave garçon. Il y avait alors, à Aups, bien des jeunes gens agréables de leur personne, bons travailleurs, beaux lutteurs, beaux danseurs, forts en tout enfin; mais pas un n'égalait Jacques; non, pas un, en vérité.

D'abord, Catherine ne fit pas connaître sa préférence; mais quoiqu'elle ne témoignât pas ouvertement son amitié pour Jacques, on n'avait qu'à les voir ensemble pour s'en apercevoir. Dès qu'il paraissait, elle prenait un air quasi-sérieux, elle qui était si riieuse, et au lieu d'aller au-devant de lui pour lui donner le bonjour, elle ne faisait qu'un petit salut, sans quitter sa chaise, et puis elle l'écoutait parler et prenait garde à tout ce qu'il disait, si bien qu'elle aurait pu en rendre compte au bout d'une semaine et plus. Lui, qui était naturellement plus ouvert et plus hardi, faisait de son mieux pour paraître aimable, et je vous assure que je lui ai entendu dire, pour toucher le cœur de Catherine, des choses qui auraient valu la peine d'être mises dans un livre. Vous concevez, Monsieur, que des amours si honnêtes ne pouvaient être à d'autres fins que le mariage. Lorsque Jacques put penser qu'il serait le préféré, il fit sa demande, et Catherine dit oui, sans se faire prier. Dès le lendemain on parla de cela partout, et chacun souhaita mille bénédictions aux accordés. Dans un autre temps, l'annonce d'un mariage, comme celui-là, aurait mis en joie tout le pays; mais il faut vous dire, Monsieur, qu'à cette époque on n'était pas tranquille comme aujourd'hui, tant s'en faut.

Il y avait eu bien des troubles en Provence, comme ailleurs.

Vous ne vous souvenez pas de cela, vous; vous êtes trop jeune

pour avoir vu la première révolution. Dès les premiers temps, il y eut une guerre entre le peuple et les nobles qu'on accusait de soutenir l'ancien régime. Ici, les choses allèrent au pire. Un gentilhomme du pays, M. de M... ayant été poursuivi et menacé, s'était enfermé dans sa maison, et il essaya de se défendre à coups de fusil ; mais les fourches des paysans eurent la victoire. M. de M... fut pris, assommé et traîné dans les rues. Les Messieurs de B..., qui étaient les seigneurs du pays, furent obligés de s'enfuir pour échapper au même sort. Et voyez-vous, de ce côté, cette vieille tour à moitié écroulée ? C'est tout ce qui reste de leur château qui dominait tout le pays.

Le peuple cependant s'apaisa, et le pays redevint tranquille. Par malheur, les guerres avec l'étranger commencèrent, on avait besoin de beaucoup de soldats ; et la réquisition amena bientôt de nouveaux troubles. D'abord, la jeunesse s'était enrôlée volontiers et avait marché de bon cœur à la frontière ; mais, plus tard, les esprits s'étaient refroidis, et quand on fit ces levées d'hommes qui ne laissent plus dans les maisons que les fils uniques de veuves, comme Jacques, et les infirmes, comme on n'en voit guère chez nous heureusement, les conscrits se révoltèrent contre la loi. Au lieu de partir pour l'armée, ils prirent un fusil et s'en allèrent dans les montagnes, où ils savaient bien que les gendarmes ne viendraient pas les chercher.

C'étaient des paysans, des artisans, des fils de bourgeois, et chacun selon ses moyens leur venait en aide. Moi-même, moi qui vous parle, j'avais été, plus d'une fois, leur porter des vivres jusqu'au plan de Canjeux. On les appelait alors des réfractaires. Mais peu à peu ces réfractaires se mirent à faire un vilain métier. Sous prétexte qu'on avait autrefois molesté leurs parents et leurs amis, ils s'embusquèrent dans les chemins, pour attendre au passage ceux qu'ils appelaient leurs ennemis et pour en tirer vengeance. D'abord ils ne firent que rançonner les passants ; ensuite ils les tuèrent. Comme en ce temps-là, on n'obéissait guère à la loi, tous ces assassinats demeurèrent impunis. Les réfractaires comprenant qu'ils étaient les plus forts se mirent à piller et à tuer ouvertement. Non seulement ils attaquaient les voyageurs, mais ils prenaient les récoltes chez les paysans et brûlaient les maisons. Alors on les appela les brigands. Les gens de la campagne n'osaient plus sortir de chez eux, et on n'était guère tranquille, même dans la ville. Les brigands avaient eu l'audace de s'établir là-bas, au milieu de la plaine de Valmoissine

dans un grand bâtiment dont ils s'étaient emparés, après avoir tué ceux qui l'habitaient.

Cette troupe répandait une si grande terreur dans le pays, que nul n'osait bouger sans une absolue nécessité; même les jours de fête, on restait chacun chez soi. L'église était fermée; mais le cabaret aussi était désert et il n'y avait personne sur la grande place.

Pourtant, lorsque le mariage de Jacques et de Catherine fut décidé, la jeunesse de l'endroit se mit en mouvement et il fut question de danser le dimanche suivant. Jacques alla lui-même quérir le ménétrier. On dansait au son du galoubet et du tambourin, comme au temps des troubadours, toujours en plein air, sous ces énormes peupliers que vous voyez encore sur la promenade publique, et en présence des grands parents.

Toutes ces circonstances donnaient à ces réjouissances populaires un caractère de gaieté champêtre, franche, saine et bienfaisante, qu'elles n'ont plus aujourd'hui.

Les fillettes, qui n'avaient pas dansé depuis un an peut-être, sautillaient comme des moineaux autour d'un tas de blé; les garçons avaient des chapeaux neufs et des œillets à la boutonnière, bref, chacun prenait part au bonheur de Catherine : c'était un contentement général.

Un peu avant que la danse commençât, on vit arriver le prétendu qui tenait sous son bras la prétendue. Il me semble que je les ai encore là devant les yeux! Catherine avait mis une belle jupe à ramages, son casaquin de velours noir et son tablier de mousseline rayée. Les filles d'aujourd'hui ne suivent plus cette mode-là; c'était bien joli pourtant, surtout lorsque l'on portait aussi, comme Catherine, un grand chapeau rond, garni de beaux rubans qui flottaient en arrière, une belle croix d'or pendue au cou, et une chaîne d'argent accrochée à la ceinture!

Lorsque la danse fut finie, Jacques ramena Catherine comme c'était naturel. Pierron, qui avait pris les devants, ne manqua pas de le convier à souper, vu qu'ils se traitaient déjà de beaux-frères.

Il y avait sous la tonnelle une table de pierre où l'on mangeait durant l'été, tant à cause de la fraîcheur que pour l'agrément d'être sous la verdure des pampres entremêlés de jasmins qui formaient le berceau tout le long de la maison. Catherine apporta le souper : un lièvre que Pierron avait pris au lacet, une bonne salade et un

grand pot de piquette. Vous qui demeurez à la ville, vous ne pouvez guère savoir comme c'est agréable de souper ainsi en plein air, par une belle soirée d'été, et de se réjouir entre bons amis, tandis que tout repose dans les champs et qu'un petit vent frais fait du bruit dans les feuilles.

Jacques et Catherine étaient si heureux, qu'ils en avaient presque perdu l'appétit ce soir-là. Quant à Pierron, il avait dansé comme pas un, toute la journée, et à souper il mangeait comme quatre; en outre, il parlait pour tous, car les deux fiancés avaient le cœur si plein de leur bonheur qu'ils étaient comme interdits et ne disaient pas grand'chose. Quand on fut au dessert, il ne fallut pas aller bien loin pour le chercher; Pierron monta sur une chaise et cueillit quelques grappes de ces beaux raisins qui mûrissent à la Sainte-Madeleine. Le souper se prolongea ainsi longtemps.

Quand dix heures sonnèrent à l'horloge de la ville, Jacques se leva en disant :

— Quel dommage que la veillée soit si courte!

— A demain, Jacques, lui dit Catherine, à demain de bonne heure.

— Oui, le plus tôt possible, répondit-il, mais j'ai bien peur que ce ne soit guère qu'au soleil couché, car demain je vais à Vérignon (1) pour inviter tous mes cousins et mes cousines...

— Seigneur mon Dieu, il y a tant de méchantes gens qui rôdent dans le pays! interrompit Catherine; si vous veniez à faire quelque mauvaise rencontre! Le bruit court que les brigands attaquent le pauvre monde de ce côté-là.

— Ils ne m'attaqueront pas moi, répondit Jacques en riant; qui donc s'aviserait de me demander la bourse ou la vie? Ma bourse, il n'y a rien dedans, et ma vie personne ne songe à me la prendre, car je n'ai point d'ennemis...

— Ça m'inquiète pourtant que vous alliez à Vérignon! dit Catherine avec un soupir.

— Moi, ça me fait un peu de peine, parce que je serai toute la journée loin de vous, répondit Jacques; mais d'un autre côté, j'aurai une grande satisfaction d'apprendre mon mariage à mes parents. J'ai beaucoup de parents à Vérignon; ils viendront tous à la noce, et jugez si je serai fier de leur présenter ma femme!

(1) Petit village situé dans les montagnes à une dizaine de kilomètres d'Aups.

Quand on a le bonheur d'épouser une fille si honnête, si sage, si charmante, on voudrait voir le monde entier à son mariage!...

— Ça, c'est vrai! dit alors Pierron; mais il ne faut pas manquer de revenir avant la nuit tombante, entends-tu, Jacques? car autrement nous serions en peine : c'est donc convenu; nous t'attendons à souper, comme aujourd'hui.

— Sois tranquille, je serai de retour avant la nuit, répondit Jacques; tenez, quand le soleil touchera cette pointe de montagne qui est là-bas, venez m'attendre au bout du chemin.

Catherine n'eut pas beaucoup de repos cette nuit-là, elle fit de mauvais rêves, le lendemain elle était toute triste; mais Pierron lui donna de si bonnes raisons pour lui remettre l'esprit, qu'elle finit par se rassurer. Tout le reste du jour elle fut gaie, et s'occupa à ranger la maison afin de bien recevoir les gens de la noce.

Quand le soleil commença à baisser, elle se dépêcha de mettre le couvert, comme si l'heure du souper était déjà venue; ensuite elle alla rejoindre Pierron. En ce moment le soleil déclinait, et lorsque Catherine et son frère furent au bord de la route, il avait presque disparu : pourtant Jacques ne paraissait pas encore, et aussi loin que la vue pouvait s'étendre on ne voyait venir personne. Le frère et la sœur s'assirent au bord du chemin, comme nous voilà ici, et ils attendirent. Catherine regardait toujours du côté de Vérignon, et de temps en temps elle s'écriait : Seigneur! Seigneur! mon Dieu! que lui est-il donc arrivé!... Il sait bien que nous sommes en peine!... L'heure est passée!... et il ne revient pas!...

Quand la nuit fut tout à fait venue et qu'elle ne vit plus rien, elle se mit à pleurer en disant qu'elle voulait aller à la rencontre de Jacques. Mais Pierron lui fit bientôt comprendre que c'était inutile, attendu qu'il y a plusieurs chemins de traverse de Vérignon à Aups, et que d'ailleurs Jacques, pour abréger, avait probablement passé par des endroits où il avait pu s'égarer. Il lui dit encore que les parents de Vérignon avaient dû faire fête à Jacques et le retenir plus longtemps qu'il n'avait pensé; de manière que ne voulant pas se mettre en route vers le soir, il se serait vu forcé de coucher chez eux. Toutes ces raisons calmèrent un peu la pauvre Catherine; elle se laissa ramener à la maison, et après avoir attendu Jacques jusque vers minuit, elle se jeta tout habillée sur son lit, bien persuadée qu'il arriverait le lendemain matin de bonne heure.

Pierron, lui, n'avait pas un si bon espoir; dès que sa sœur fut

couchée, il alla chercher dans le village un petit pâtre qui gardait ses brebis au clair de la lune, et en l'abordant il lui dit :

— Ecoute, Tiston, veux-tu gagner 6 francs? Un bel écu de 6 francs que je vais te montrer? Il s'agit d'aller à Vérignon savoir des nouvelles de Jacques Féraud, qui est chez ses cousins depuis ce matin. Pendant ce temps-là je garderai ton troupeau. La nuit est claire, tes jambes sont bonnes, il n'y a que deux heures d'ici à Vérignon; tu peux être de retour à l'aube, je t'attendrai ici pour te remettre la garde de ton troupeau et tes 6 francs. Cela te convient-il?

— Va! répondit le pâtre, en remettant son bâton à Pierron; et aussitôt il partit.

Il faisait un temps très calme cette nuit-là, et l'on entendait tous les bruits qui s'élevaient au loin dans la campagne. A chaque instant Pierron croyait reconnaître les pas d'un homme, ou bien une voix faible qui l'appelait; mais c'étaient les renards qui glapissaient au loin à l'entrée de leurs terriers, et les troupeaux qui piétinaient au fond de leur étable. Cette nuit parut bien longue à Pierron, et pourtant il tremblait de voir arriver le lendemain. Au petit jour Tiston parut là-bas à cette pointe qui est près de la maison, et aussitôt Pierron courut au-devant de lui. Alors le petit pâtre, pour rendre compte au plus vite de sa commission, se mit à crier de loin :

— Jacques Féraud n'est pas à Vérignon... On ne l'a pas vu chez ses parents...

— Ah! Seigneur Dieu! il est arrivé un malheur s'écria Pierron tout éperdu et sans prendre garde qu'il était tout près de sa maison.

Un instant après, Catherine descendit; elle avait tout entendu...

— Mon frère, dit-elle à Pierron, certainement il est arrivé un malheur, mais ce n'est pas le moment de pleurer et de se désespérer; allons tout de suite requérir nos parents et nos amis, afin qu'ils nous aident à chercher Jacques... il est certain que nous le retrouverons... Peut-être qu'en voulant aller à travers champs, il aura fait une chute; peut-être qu'il appelle au secours sans que personne l'entende... Allons, mon frère, allons...

En parlant ainsi, elle ne pleurait pas, elle était comme une personne qui a bon espoir et bon courage; pourtant son visage était blanc comme un linge et, l'on voyait bien qu'elle tremblait au fond de son âme.

Tout le monde fut sur pied en un instant lorsqu'on sut cette

mauvaise nouvelle ; malgré la peur qu'on avait des bandits, cinquante personnes pour le moins allèrent battre la campagne du côté de Vérignon, et, tout le long de la route, on ne laissa pas un ravin, pas un hallier sans le visiter. Catherine marchait toujours en avant, toute seule, haletante et trempée de sueur... Oh ! si vous l'aviez vue, la pauvre fille... De tous côtés on entendait des voix qui criaient : Jacques ! Jacques !... et les échos seuls répondaient du fond des vallées. Parfois Catherine s'arrêtait, elle écoutait en mettant un doigt sur sa bouche, alors tout faisait silence, l'écho aussi se taisait, et la pauvre fille voyant qu'elle s'était trompée, se tordait les bras de désespoir.

On chercha ainsi Jacques jusque vers les six heures du soir ; les uns s'en allant jusqu'à Vérignon, les autres du côté de la source de Fontaine-l'Evêque. Ceux qui accompagnaient Catherine descendirent vers la plaine de Majastres, et suivirent avec elle ce sentier que vous voyez entre les bruyères. Quand ils furent arrivés ici, précisément à l'endroit où nous sommes, on entendit un chien qui hurlait sourdement en haut de ce rocher.

— Méda !!! cria Catherine.

Alors la chienne parut en redoublant ses hurlements, et nous connûmes tous que Jacques était là... Il y eut parmi les assistants un moment de terreur ; personne n'osait approcher. Ce fut Catherine qui monta là-haut la première, et aussitôt on l'entendit s'écrier :

— C'est lui !... Jacques !... le voilà !...

C'était Jacques, en effet ; il était couché par terre, les jambes allongées, le visage tourné de côté, et son chapeau rabattu sur les yeux. Catherine s'était jetée à genoux, et le regardait, penchée sur lui, sans oser le toucher. Quand elle l'eut un instant considéré, elle releva la tête en disant :

— Peut-être qu'il dort !...

Nous autres, nous ne pouvions nous tromper ; du premier coup d'œil nous avons vu que Jacques était mort, et qu'il y avait du sang sur lui. Pierron s'approcha de Catherine, et lui dit en pleurant :

— Viens, ma pauvre sœur, viens avec moi...

— Non ! répondit Catherine en s'asseyant par terre et en prenant la tête de Jacques sur ses genoux.

Elle resta un moment ainsi sans pleurer, sans parler ; puis elle jeta des cris pitoyables, elle appela Jacques mille fois, et pria Dieu de la faire mourir... Nous pleurions tous autour d'elle, et personne

n'osait la consoler : on savait bien que cela n'était pas possible. A la fin, dans un des moments où elle semblait plus tranquille, parce que les forces lui manquaient, Pierron se mit à genoux près d'elle, et lui dit, en la prenant à bras-le-corps :

— Catherine, il faut que je t'emmène d'ici!... il faut que nous emportions chez lui Jacques, ton fiancé, que j'aimais tant... Vois-tu le soleil est couché... il fait un temps très sombre, nous aurons de l'orage cette nuit... veux-tu que ce pauvre corps reste là exposé sur le bord du chemin?... Viens, les bras ne manquent pas ici pour le porter... nous l'accompagnerons...

En lui parlant ainsi, il la releva peu à peu, et les femmes qui se trouvaient là l'aidèrent à la soutenir debout. Aussitôt les hommes soulevèrent le corps de Jacques et se mirent en marche.

— Ah! Monsieur, quiconque s'est trouvé là, n'oubliera jamais ce triste tableau. La nuit était si sombre qu'on n'y voyait pas à deux pas devant soi; il avait fallu allumer une branche de pin pour éclairer la route. Ceux qui portaient le corps marchaient en avant, ensuite venaient le gros des parents et des amis, qui parlaient à voix basse et raisonnaient sur ce terrible événement, Catherine suivait au milieu des femmes, et soutenue par Pierron. J'oubliais de vous dire que Méda, la chienne de Jacques, suivait pas à pas le corps de son maître, qu'elle avait gardé fidèlement, la pauvre bête! Tout à coup, comme nous n'étions plus guère qu'à deux portées de fusil de la ville, Méda fit un bond et sauta hors du chemin en aboyant avec furie.

— La chienne a senti quelqu'un! s'écria Catherine en s'arrêtant, elle reconnaît ceux qui ont tué son maître!... Les assassins ne sont pas loin!...

Et aussitôt la pauvre fille se précipita du côté où elle entendait Méda; chacun eut la même idée, et les plus hardis descendirent jusqu'au bout d'un petit pré qui se trouve par là. On entendait toujours la chienne qui courait droit, en continuant d'aboyer, comme si elle poursuivait quelqu'un. Un moment après, retentirent, dans la même direction, deux coups de fusil qui partirent à la fois, et tout d'une voix, on s'écria : Les brigands!... voilà les brigands!... Chacun fut alors saisi de terreur; les uns commencèrent à courir vers la ville, les autres regagnèrent bien vite le chemin; on se regarda, on se compta, et quelqu'un s'écria :

— Catherine est restée là-bas et son frère aussi!

Dans le même instant on entendit la voix de Pierron qui criait et appelait Catherine; enfin, il reparut, mais Catherine n'était plus avec lui... Quand on vit Pierron revenir seul et criant toujours après sa sœur, tout le monde fut consterné, et dès ce moment on commençait à dire que Catherine était perdue. La plupart de ceux qui se trouvaient là pensèrent qu'elle avait été tuée par les coups de fusil que nous avions entendus.

Pierron était comme fou; il redescendit dans les terres en courant; quelques amis le suivirent, tandis que les autres reprenaient leur chemin vers Aups, en emportant le corps de Jacques. Quelle nuit, Monsieur! La pluie tombait par torrents, et il faisait si noir qu'on ne voyait seulement pas de quel côté on allait. Les branches de pin qu'on essaya d'allumer ne jetaient qu'une fumée rouge, et on ne pouvait se reconnaître un peu qu'à la lueur des éclairs. Pierron marchait au hasard en appelant Catherine et en s'arrêtant de loin en loin quand il n'avait plus ni force ni voix: à chaque pas, on s'attendait à la trouver morte et étendue par terre, comme on venait de trouver Jacques; pourtant toutes les recherches n'aboutirent à rien. Quand l'aube parut, les amis de Pierron le ramenèrent à Aups, presque par violence, en lui disant que peut-être sa sœur était retournée tout droit à la maison. Mais cela n'était pas, Monsieur, il n'y avait personne...

Le même jour, Pierron se mit en marche tout seul, sans crainte des brigands qui venaient de tuer le pauvre Jacques et sans avoir peur de quoi que ce soit au monde, car il avait tant de chagrin, que ça lui était égal de mourir. Son idée était que Catherine s'était volontairement perdue et qu'elle avait été dans la montagne pour se laisser mourir de faim dans quelque coin. Mais il eut beau chercher et s'informer, il ne la trouva pas; personne ne l'avait vue ni n'en avait entendu parler. Un soir, il rencontra des voyageurs qui venaient du côté de Bauduens, et, comme il les interrogea, ils lui racontèrent qu'on avait trouvé une femme noyée dans le Verdon, que les gens du pays ne l'avaient pas reconnue et qu'on l'avait enterrée sans savoir qui elle était et d'où elle venait. Alors Pierron ne douta plus que ce fût sa sœur, et il s'en retourna chez lui bien affligé et bien désespéré. Dans un autre temps il serait allé trouver les autorités, il aurait fait sa déclaration, et certainement il aurait fini par savoir ce que Catherine était devenue; mais à cette époque-là, Monsieur, il n'y avait point de recours pour les honnêtes gens;

c'étaient les réfractaires, les brigands, qui faisaient la loi, et jugez s'il était possible de s'adresser à eux pour obtenir justice !

Les parents de Jacques voulaient garder Pierron chez eux, pensant qu'il ne serait pas trop en sûreté hors la ville : ils lui firent envisager le danger qu'il courait d'être assassiné aussi par les brigands. Nonobstant ces avis, il aima mieux retourner dans sa maison ; car, je vous le répète, le chagrin lui avait ôté toute crainte. Il avait si peu de souci de la mort, que nuit et jour il laissait sa porte ouverte, et que bien souvent il restait dehors longtemps après que le soleil était couché.

Un soir, le pauvre garçon veillait ainsi tout seul et tristement assis devant sa maisonnette. Voilà que tout à coup il voit en face de lui une figure qui semblait sortir de dessous terre. Son sang se figea ; il fit un cri :

— N'aie pas peur, Pierron !... c'est moi... lui dit cette espèce de fantôme, en s'approchant de la lampe comme pour se montrer en plein.

C'était Catherine ; mais il fallait être son frère pour la reconnaître, tant elle était blême et défaite.

— Et d'où viens-tu, ma sœur ? lui demanda Pierron en tremblant.

— D'un endroit d'où je ne m'attendais guère à ressortir vivante ! répondit-elle ; de la maison des brigands... Oui, ceux qui ont tué Jacques, m'ont gardée prisonnière.

En l'entendant parler ainsi, Pierron eut une idée qui lui donna le frisson, et il s'écria hors de lui :

— Catherine, tu as passé presque deux semaines au milieu de ces scélérats ? Ah ! malheureuse, plutôt à Dieu que tu fusses morte avant de tomber entre leurs mains...

— Si l'un d'eux m'eût seulement touché du doigt, tu ne me verrais pas ici, Pierron, répondit-elle en relevant la tête.

— Mais comment ont-ils fait pour se saisir de toi ? demanda Pierron.

— C'est Méda qui m'a menée jusqu'à eux, répondit Catherine ; la pauvre bête s'est arrêtée devant la porte en aboyant contre les assassins de son maître ; elle savait bien qu'ils étaient là... elle aurait voulu les dévorer... ils l'entendirent hurler et ils vinrent...

— Tu n'eus pas l'idée de fuir, alors ?...

— Non, non ! je ne reculais pas... j'avais une idée... Les brigands me poussèrent dans la maison en me menaçant : comme Méda aboyait toujours et se serrait contre moi en montrant les dents, l'un

d'eux lui donna un coup de bâton qui l'étendit raide. Il y avait là des hommes que je reconnus ; mais eux firent comme s'ils ne m'avaient jamais vue. On me demanda pourquoi je me trouvais aux environs de la maison : je répondis que je m'étais perdue à travers champs, et que je ne savais où j'étais, quand ils avaient paru devant moi... Alors ils se retirèrent un peu et parlèrent à voix basse... Je crus qu'ils allaient me faire mourir... il me vint aussi une pensée terrible... mais j'avais mon couteau tout ouvert ; je le tenais à la main caché sous mon tablier et je n'eus pas peur... A la fin, un de ces hommes me dit en me montrant un escalier :

— Monte, on a besoin de toi là-haut!...

Il passa le premier et je le suivis. Nous entrâmes dans une chambre au premier étage, et je vis un homme couché par terre sur des matelas... C'était un des brigands, et il n'y avait là personne pour en prendre soin. Celui qui m'avait fait monter me dit, après l'avoir regardé :

— Il est bien bas ce soir : mets-toi là ; donne-lui à boire de l'eau, du vin, tout ce qu'il te demandera... Depuis quatre jours, il ne fait que geindre et nous assourdir de ses cris ; tâche qu'il se tienne un peu tranquille cette nuit...

On m'enferma avec le malade : j'y restai tout le temps de son agonie, quatre jours..... Quand il fut mort, on me dit qu'on avait encore besoin de mes services, et on me mena dans une autre chambre, où il y avait un autre malade. Cette fois, on ne m'enferma pas : j'eus bientôt vu et compris tout ce qui se passait dans la maison..... Ah ! ah ! les brigands se croient bien en sûreté ; ils ont des vivres pour longtemps et une bonne provision de poudre..... Oh ! ils n'ont pas peur des gendarmes ni de personne..... Ordinairement la moitié de la bande se repose, tandis que les autres battent le pays ; mais ce soir, je ne sais pas comment cela se fait, ils sont tous restés, tous..... Certainement ils se préparent à commettre quelque nouvelle abomination !... Ah ! ah ! nous verrons bien..... les scélérats ! ils sont à table en ce moment. Depuis le coucher du soleil on les entend rire, chanter et blasphémer le saint nom de Dieu !..... Quand je les ai vus en train de se souler, je suis descendue bien doucement, et je me suis échappée.....

— Ils te chercheront, c'est certain ! s'écria Pierron. Ma sœur, il ne faut pas rester ici cette nuit ; il faut aller coucher chez quelqu'un de nos amis dans la ville.

Catherine secoua la tête; puis, s'approchant de Pierron, elle l'embrassa, en lui disant :

— Mon frère, il faut que je retourne encore là-bas, cette nuit.... N'essaie pas de m'en empêcher, je l'ai résolu... peut-être je reviendrai.... Si je ne reviens pas, prie Dieu pour moi.... je voudrais être enterrée au même endroit que Jacques.... tu sais bien où elle est, la tombe de ce pauvre ami.... quand nous serons là tous deux, tu y feras mettre une croix....

En parlant ainsi, elle serra encore une fois les mains de Pierron et partit résolument.

Pierron voyant bien qu'il ne pouvait pas la retenir, la suivit à travers champs. De temps en temps elle se retournait pour lui dire de rebrousser chemin; mais il n'en tenait compte et courait toujours après elle. Ils arrivèrent ainsi tout proche de la maison des brigands, si proche qu'ils étaient sous le grand portail qui donnait dans la cour. Alors Catherine se retourna brusquement et dit à son frère :

— Retire-toi, Pierron!... retire-toi!... Va-t'en jusqu'à ce gros noyer là-bas..., au nom du ciel, fais ce que je te dis!...

Mais Pierron ne voulut pas la quitter, seulement il se recula un peu et resta derrière elle. Alors Catherine tira un briquet de sa poche et se mit à faire du feu. Après, elle jeta les allumettes et l'amadou tout enflammés sous le portail, et elle partit en courant et en criant :

— Vite..., mon frère, suis-moi. Vite, vite....

Pierron se mit à courir aussi sans savoir ce qu'il faisait : il crut que Catherine était devenue folle.... Quand elle fut à une portée de fusil de la maison, elle s'arrêta et se retourna. La respiration lui manquait : elle s'appuya sur Pierron, en regardant le portail dont les piliers blancs paraissaient dans l'obscurité. On n'entendait rien; on ne voyait rien autour de la maison qui faisait comme une tache noire derrière le portail.

— Ah! dit tout à coup Catherine, la mèche n'a pas pris peut-être!...

Au même instant la terre trembla, et puis il y eut une grande clarté suivie d'un bruit pareil à celui du tonnerre. Pierron tomba sur ses genoux, pensant que sa dernière heure était venue. Sa sœur resta debout et s'écria :

— Ah! c'est fini!...

Ils restèrent un moment là, tout étourdis et regardant devant eux; mais on ne voyait plus rien qu'une grande fumée blanche d'où sortaient des jets de feu.

— C'est fini! répéta Catherine, allons-nous-en....

— La maison des brigands a sauté? lui dit Pierron, tremblant de tous ses membres.

— Oui, répondit-elle, j'ai mis le feu à la poudre.... Sais-tu qu'il y en avait une douzaine de barillet?... Les brigands étaient dans la salle au-dessus du caveau; ils doivent être tous morts!... Va! ils ne tueront plus personne à présent.... le pays est délivré!...

Voilà, Monsieur, ce que dit Catherine après avoir fait ce coup terrible, qui véritablement délivra le pays.... Quelques brigands s'échappèrent pourtant; mais les paysans les poursuivirent et les empêchèrent de se rallier; ils se dispersèrent au loin et on n'entendit plus parler d'eux.

— Et Catherine, que devint-elle? demandai-je en regardant la maisonnette, est-ce qu'elle vit encore?

— Elle mourut environ trois mois après, répondit tristement le vieux paysan; si vous avez été dans le cimetière, vous avez pu voir, à main gauche, en entrant, une grande croix noire; c'est là qu'elle a été enterrée, près du pauvre Jacques.

— Et son jeune frère, le brave petit Pierron?...

— Pierron?... dit le pauvre homme, la larme à l'œil, Pierron est resté sur la terre, lui.... Il a travaillé, il a vécu toujours seul.... Aujourd'hui on l'appelle le vieux Pierre.... N'est-ce pas? Monsieur, que voilà une histoire terrible, et que j'ai vu, bien jeune, de grands malheurs!...

Je pris sa main ridée, et la serrai avec une cordiale sympathie.

— Et voyez-vous, Monsieur, reprit le vieux paysan, voyez-vous ce tas de pierres qui ressemble à une petite colline? Ce sont les gens du pays qui, depuis soixante ans, jettent là, en passant, les cailloux du chemin, pour marquer la place où fut assassiné le pauvre Jacques, le fiancé de Catherine. En mémoire de ce malheur, ils ont planté là-haut une croix, et cet endroit s'appelle : La mort de l'homme!...

C. DE VALMOISSINE.

VOYAGE EN CORSE ⁽¹⁾

XX. — LA PÊCHE. POISSONS. POULPE. CORAIL.

Autant le sol de Bonifacio est fertile en gibier, autant ses eaux sont poissonneuses ; et leurs poissons passent pour les meilleurs de la Corse entière. La preuve c'est que, bien qu'Ajaccio et Bastia soient ports de mer et possèdent des flottilles de pêcheurs, c'est de Bonifacio que ces deux villes font venir le poisson, aux jours de grand festin. Il y aurait là évidemment matière à une fructueuse industrie : mais, sans que l'on comprenne pourquoi, les gens du pays n'en veulent pas, et l'abandonnent à des pêcheurs napolitains, qui s'enrichissent de leur négligence.

Il en est un pourtant qui fait exception à la règle, et opère chaque nuit des pêches miraculeuses, que ne désavouerait pas saint Pierre. Il pêche sans filet, sans ligne et sans engin quelconque, sans employer la chaux vive et la coque du levant, sans sortir de son lit, sans même ouvrir les yeux. Et comment s'y prend-il, dites-vous ? De la façon la plus simple du monde ; il récolte dans son jardin les crustacés et les poissons, comme d'autres récoltent dans le leur les petits pois et les fraises. Est-ce à dire qu'il sème en plate-bande le rouget, le merlan et le thon ? en bordure, le homard, la crabe et la langouste ? Non ; voici son procédé.

Le jardin de cet heureux mortel est protégé au nord par la falaise, et situé le long du golfe, dont il n'est séparé que par un simple mur mitoyen. Dans ce mur se trouve une ouverture, qui met en communication les eaux du port et celles d'un réservoir, creusé dans le jardin, qui se ferme et s'ouvre à volonté, au moyen d'une vanne mobile. Le soir, il lève la vanne et va se coucher, avec la certitude que le bien lui viendra en dormant.

(1) Voir la Revue du 1^{er} mars 1884

Pendant la nuit, en effet, selon leur habitude, les gens de la mer sortent de leur retraite, pour se promener le long des rochers, où ils trouvent plus aisément à se nourrir; ceux qui rencontrent l'ouverture en question, s'y engagent sans défiance, et font vingt fois le tour du réservoir, croyant aller sans cesse en ligne droite. Le lendemain, un peu avant le jour, le maître vient, abaisse la vanne; et les infortunés reconnaissent, mais trop tard, le guet-apens où ils sont tombés.

Poulpe. — En voici un, qui n'est ni crustacé ni poisson; c'est un mollusque sans coquille, dont la tête se cache sous une espèce de capuchon ou manteau, et que l'on nomme poulpe, quelquefois pieuvre. Il est pourvu de huit bras ou tentacules six fois plus longs que son corps. Bien qu'inarticulés et flexibles, ils lui servent à tâter le terrain et les objets environnants, à se mouvoir, à saisir et enlacer sa proie, et se terminent par une petite vessie qui, se vidant d'air par la pression contre un objet résistant, y adhère aussi fortement que les hémisphères de Magdebourg adhèrent l'un à l'autre. Ce monstre est hideux à voir, mais pas trop mauvais à manger. Il atteint quelquefois des dimensions énormes. Il n'est pas d'animaux qui, une fois enlacés dans ses longs bras, puissent s'en défaire; et des hommes parfois y ont trouvé la mort.

Les pêcheurs napolitains, qui ont souvent affaire à lui, en racontent des choses étonnantes. D'après eux, sous une apparence stupide, il cache beaucoup de finesse et de ruse, aime les bons morceaux, sait très bien les choisir, et ferait un dégustateur consommé. Il affectionne surtout la chair rose du homard et voici comment il se la procure.

Comme les autres crustacés, le homard se tient pendant le jour caché sous les pierres, dans le sable et le creux des rochers : mais aussitôt qu'arrive le crépuscule, il sort de sa retraite, s'en va clopin-clopant, se mouvant de côté, faire sa promenade accoutumée. Le poulpe, qui connaît ses habitudes, est déjà suspendu par un de ses tentacules à l'angle d'une roche, tandis que les sept autres flottent comme des algues; et, se dissimulant de son mieux, il attend et observe... Pour mieux distinguer les objets, toujours au dire des pêcheurs, il arrondit un autre de ses bras et se le place sur l'œil, comme font de leur lorgnon vos dandys; puis, quand le homard est à portée, il le harponne et le dévore.

Un autre morceau dont le poulpe est également très friand, c'est

l'huître de l'*avicule* ou *aronde*. L'avicule est un coquillage bivalve, nacré à l'intérieur, qui renferme parfois des perles ; et dont les deux écailles, larges et allongées, s'enfoncent verticalement dans le sable, au moyen d'une pointe commune. Elle est habitée par un mollusque, ayant du rapport avec l'huître ordinaire.

Par les temps sombres, les écailles se tiennent fermées ; mais, dans les beaux jours, elles s'ouvrent et l'huître s'épanouit au soleil. Sitôt que le poulpe s'en aperçoit, il descend de son observatoire, se traîne en rampant comme un cul-de-jatte, saisit un caillou, le jette dans l'avicule ouverte, se précipite sur sa proie ; et, les écailles ne pouvant se refermer, il la gobe à son aise. Quelquefois il arrive que le caillou lancé est trop petit, et, dans ce cas, les écailles se refermant, c'est lui qui se trouve saisi par la tête, et y meurt comme un renard pris au piège. — Par bonheur, il ne connaît pas toute sa force ; car s'il savait faire bon usage de ses appareils pneumoniques, aucune écaille ne lui résisterait, et bientôt il n'y aurait plus d'huîtres que pour lui.

Hostile à tout le monde, le poulpe n'a pas que des amis sous les eaux. La murène compte surtout parmi ceux qui lui font la plus rude guerre. L'aperçoit-elle suspendu en embuscade, elle cherche à l'attirer dans les grandes eaux où, n'ayant plus de point d'appui, il cesse d'être redoutable. Dans ce but, elle se livre devant lui à toutes sortes d'évolutions, pour aiguïser sa convoitise et lui faire venir l'eau à la bouche ; puis, le moment venu, elle lui passe sous le nez avec la rapidité d'une flèche. L'autre naturellement lui lance son grapin, la manque, se remet à l'affût, et recommence son mouvement, chaque fois qu'elle recommence sa manœuvre : mais comme il est irritable et peu ingambe, la colère et la fatigue ne tardent pas à l'enyahir. La murène alors se laisse aller entre deux eaux, comme si elle n'en pouvait plus elle-même, et s'arrête à distance assez petite pour lui donner la tentation de quitter son poste afin de la saisir. S'il y succombe, ce qui arrive d'ordinaire, elle se retourne brusquement et, de ses dents terribles, le découpe en menus morceaux ; mais il faut qu'elle agisse vite ; car si on lui donne le temps de vider certaine poche, contenant un liquide noir, l'eau devient autour de lui comme de l'encre, et il en profite pour s'échapper, chercher un point d'appui et reprendre ses avantages.

On entend quelquefois des âmes sensibles s'apitoyer sur le sort des espèces animales, gémir de ce qu'elles se détruisent mutuelle-

ment, et en faire presque un crime à la Providence : mais cette loi n'est pas moins sage que les autres lois de la nature.

Certains poissons, pour ne pas sortir de notre sujet, font leurs œufs par centaines de mille ; la morue, par exemple, en produit de huit à neuf millions par an ! Admettons que, d'un pôle à l'autre, il n'existe, en ce moment, qu'un milliard de morues, chiffre évidemment inférieur à la vérité, puisque le seul banc de Terre-Neuve a plus de 400 kilomètres de long ; combien seront-elles au bout d'un siècle ? Et, en admettant que les autres espèces se multiplient en même temps que les morues, combien de temps faudra-t-il pour que, le bassin des mers étant encombré, les eaux débordent de toutes parts et produisent un nouveau déluge ?

Corail. — Il existe au fond des mers de petits *zoophytes* ou *animaux-plantes*, enveloppés d'une substance solide, cornée ou calcaire, qui vivent le plus souvent réunis, attachés ensemble, et forment des espèces de ruches, appelées *polypiers*. Leurs habitants, nommés *polypes*, sont sédentaires, ne quittent jamais leurs cellules, y ajoutent sans cesse, et finissent par former d'immenses dépôts calcaires, lesquels des profondeurs de l'Océan s'élèvent au-dessus de sa surface, donnent naissance à des écueils, des récifs et des îles nouvelles. Certains archipels de l'Océanie n'ont pas d'autre origine.

Le plus remarquable des polypes est celui qui construit et habite une sorte d'arbrisseau pierreux, dépouillé de feuilles, qui tient aux rochers par un épatement de sa base, et porte le nom de *corail*. Le corail est la plus belle production connue de la mer ; la mythologie le faisait naître du sang de la tête de *Méduse*, et les anciens croyaient que, flexible et tendre sous les eaux comme un arbuste ordinaire, il ne se changeait en pierre que par l'action de l'air atmosphérique. On s'en est de tout temps servi pour les objets de parure. Les Gaulois, nos pères, en décoraient leurs boucliers et leurs casques ; aujourd'hui, on en fait des diadèmes, des colliers, des bracelets, etc. Sa valeur est à peu près celle de l'or ; mais il est très peu de pierres précieuses qui, malgré leur prix beaucoup plus élevé, ornent aussi bien la beauté. Les femmes de l'Orient surtout en font grand cas et grand usage.

Le corail se trouve principalement dans la mer Rouge et la Méditerranée. Les côtes australes de la Corse surtout en produisent abondamment de la plus belle qualité. Quand se maria la reine

actuelle de Portugal, c'est d'une parure en corail de Bonifacio, que lui fit, dit-on, présent le pape Pie IX, son parrain.

Il y aurait encore là pour le pays une précieuse source de richesses : mais les Bonifaciens se désintéressent de la pêche au corail, comme de la pêche au poisson, et en laissent gracieusement le profit à une compagnie napolitaine. Depuis trois quarts de siècle, cette compagnie envoie chaque année à Bonifacio une flottille de 60 à 70 bateaux corailleurs, montés de dix hommes et d'un mousse. Peu élégants, ces bateaux sont pontés, très solides et résistent fort bien au gros temps. Ils arrivent pourvus, non seulement de ce qui est nécessaire à la pêche, mais aussi de leurs vivres pour toute la saison ; de sorte que, sauf quelques petits paquets de ficelle, ils n'achètent rien dans le pays, et tout est bénéfice pour eux.

Pendant six mois que dure la campagne, les corailleurs se tiennent à la mer ; mais ils viennent, à tour de rôle, rendre visite à Bonifacio, les jours de dimanche et fête. En les voyant arriver, tout le monde, petits et grands, se précipite sur le port, comme s'il s'agissait de l'arrivée d'une jonque chinoise ou d'une pirogue océanienne. Le fait est que, à force de vivre au milieu des bourrasques, l'œil plongé dans les flots mouvants ; à force d'aller du soleil à l'abîme et de l'abîme au soleil, ils contractent une physionomie et des formes qui n'ont plus rien d'humain. Quand vous les voyez apparaître sur le pont, demi-nus avec leur visage farouche et bronzé, leur poitrine, leurs bras et leurs jambes velus, on les prendrait plutôt pour des gorilles du Gabon, que pour des enfants de la belle *Parthénope* ; et le premier mouvement est de se dire : — Dieu me garde de les rencontrer dans un bois !

On évalue à 10,000 francs la valeur du corail récolté par chaque bateau, ce qui donne une somme de 6 à 700,000 francs, qui s'en va chaque année, sans la moindre compensation, de Bonifacio à Naples, c'est-à-dire plus de 50 millions en soixante-quinze ans ; sans compter ce que le commandant de la flottille soustrait à la douane, et ce que les matelots dérobent au commandant ! — Voici, à propos de cette pêche, un épisode datant d'hier.

Vers 1841, le mousse d'un bateau corailleur aperçoit sous le couvent de la Trinité, où l'on ne pêche jamais, un arbre de corail d'une beauté extraordinaire ; nul autre que lui ne l'a vu, et il ne le montre à personne. Comment faire pour se l'approprier ? Se confier à n'importe qui est peu sûr. Il faut gagner de quoi s'acheter un

bateau pour son compte. Or, un bateau, muni de tous ses agrès, coûte 6,000 francs!... Il fait un vœu à saint François, pour que dans l'intervalle personne ne déniche son trésor.

De retour à Naples, il donne sa démission de mousse, s'établit commissionnaire sur le port et ne tarde pas à se marier. Par bonheur, il a rencontré une femme honnête et laborieuse, qui apprécie son dessein; et les voilà tous deux, travaillant du matin au soir pour le réaliser. Six mille francs à économiser par la hotte et l'aiguille, que de maigres repas à faire!

Chaque soir, en versant dans leur trésor le produit de la journée, ils recommencent leurs calculs, s'encouragent pour le lendemain, vont visiter en songe les parages de la Trinité, et s'éveillent parfois, en criant : Au voleur! Mais où leurs transes deviennent mortelles, c'est au départ et au retour de la flottille; la fièvre ne les quitte que lorsqu'ils ont la certitude que le bienheureux polypier ne fait pas partie du butin.

Ce supplice dura dix-neuf ans; mais enfin il eut un terme; et voilà le bateau acheté, payé comptant, prêt à partir; il n'y manque que l'équipage. Heureusement, la femme y a pourvu; car tout en se livrant à ses travaux, elle a trouvé le temps d'élever une demi-douzaine d'enfants, dont plusieurs sont grands comme père et mère.

Donc, en 1860, ils s'embarquent, nouveaux Argonautes, pour la conquête de la Toison d'or; et arrivent quinze jours avant les bateaux de la compagnie; le temps de se mettre en règle avec le capitaine du port et la douane, et les voilà partis pour la Trinité.

— En approchant, disait cet homme au capitaine des douanes et à moi, de l'endroit qui, depuis tant d'années, était l'objet de mes pensées, de mes rêves et de mes travaux, je n'osais ni avancer ni reculer. Y est-il? N'y est-il pas? Un brouillard était sur mes yeux; mes genoux fléchissaient; mon cœur menaçait de se rompre; trente mille forgerons battaient l'enclume dans ma tête... Enfin je me décide, j'arrive, je regarde... O Madona! il est toujours à sa place et plus beau que jamais! Quelques heures plus tard, il se trouvait dans ma barque.

Le fait est que cet arbre était magnifique; le gouvernement napolitain l'a, dit-on, payé 100,000 francs. Et voilà comment, avec de la patience et du courage, on peut mener à bien l'œuvre la plus difficile!

IV

XXI. — LE DÉTROIT ET LES ÎLES

Quand on se trouve en barque au milieu du détroit, on le dirait fermé du côté du Levant par une longue muraille, allant de la Corse à la Sardaigne, et couvrant la mer Tyrrhénienne : mais, à mesure que l'on approche, on découvre dans cette prétendue muraille de nombreuses solutions de continuité ; et elle se réduit à une enfilade d'îles, d'îlots, de pyramides, de rochers et d'écueils, restes évidents d'un isthme, qui unissait autrefois les deux grandes îles, et dont les parties molles ont été enlevées par les eaux. Ce sont justement ces obstacles qui ont fait aux Bouches de Bonifacio un si triste renom. Il est impossible, si on n'en a pas été témoin, de se faire une idée de la violence, avec laquelle s'y précipitent à certains jours les vents et les flots.

De ces îles et îlots, plusieurs appartiennent à la Corse, comme Lavezzi, Cavallo et San-Bainzo ; les autres sont à la Sardaigne. Les Romains, paraît-il, faisaient le plus grand cas du granit de leurs carrières, et en tiraient ces obélisques et ces colonnes, dont ils ornaient les temples des dieux, les palais des empereurs et les places du peuple. Après les avoir dégrossis, les ouvriers les embarquaient sur des chalands ou des radeaux, les conduisaient en haute mer, et les abandonnaient à la garde de Neptune. Sur quelque point du littoral méditerranéen qu'ils fussent poussés par les flots, les habitants étaient tenus de les conduire à leurs propres frais jusqu'à Rome. En certains endroits, à San-Bainzo notamment, on voit encore des vestiges de ces antiques exploitations ; des blocs déjà ébauchés, des colonnes couchées et portant la trace évidente du fer, des restes de charbon, ayant servi à chauffer ces forges primitives...

Pour aller du détroit dans la mer Tyrrhénienne, il n'existe que trois passes suffisantes : La première, entre Cavallo et la Corse, pour les navires de cinq à six cents tonneaux ; — la deuxième, entre Lavezzi et Spargi, plus profonde et plus large ; mais dangereuse, à cause surtout d'un énorme rocher, qui se détache de Lavezzi, pour courir vers le Sud. Par les temps calmes, ce rocher s'élève de dix mètres au dessus de la mer ; par les mauvais temps, il disparaît entièrement sous les eaux. — La troisième, plus longue, mais plus sûre, se trouve entre Spargi et la Sardaigne.

En temps ordinaire, le détroit ressemble à un fleuve large et paisible, qui s'en va d'une mer dans l'autre, sans faire entendre autre chose qu'un léger clapotement, le long des falaises abruptes de la Corse et de la plage basse et unie de sa voisine : mais si le Libeccio vient à entrer en scène, soit en hiver, soit en été, il en résulte des perturbations épouvantables, dont nous allons placer ici deux exemples, que nous avons vus de nos propres yeux.

Tempête d'hiver. La Sémillante. Le naufrage de la *Sémillante* est un des plus horribles sinistres, que mentionnent les annales de la marine; la France, l'Europe et tout l'univers civilisé s'en émurent. Voici sur ce triste événement quelques détails, dont plusieurs peu connus et qui méritent confiance.

Frégate à voiles de premier rang, *la Sémillante* était sous les ordres du capitaine Jugan, de Rochefort, qui ayant longtemps commandé le vapeur stationnaire de la Corse, n'ignorait aucun des dangers de ces parages. En février 1856, elle reçoit ordre d'appareiller pour Sébastopol, avec quatre ou cinq cents volontaires, destinés au 85^e qui avait beaucoup souffert, de sorte que, en y comprenant son équipage, elle portait un millier d'hommes environ. Le départ était fixé à la soirée du 25. Toute la journée, le ciel avait été mauvais, la mer inquiète; et le Nord-Ouest, qui ne cessait de souffler avec une violence croissante, présageait une nuit orageuse. Avec sa connaissance de la route qu'il avait à suivre, le capitaine crut faire acte de sagesse, en demandant que le départ, ordonné pour l'entrée de la nuit, fût renvoyé au point du jour suivant. Le préfet maritime prit télégraphiquement les ordres du ministre : et le ministre répondit comme Pilate : — *Ce qui est écrit, est écrit; partez!*

Beaucoup de gens se moquent des pressentiments; ils ont tort. Les pressentiments ne sont pas toujours des imaginations vaines; et plus d'un a eu à se repentir de n'en pas avoir tenu compte. Du reste, le capitaine n'était pas seul à mal augurer de ce départ; l'aumônier, nommé *Carrière*, n'en pensait pas mieux; et sept militaires, sans s'être concertés, se rencontraient dans une église de Toulon, demandant la confession, une messe des morts et la communion en forme de viatique, parce qu'ils avaient, disaient-ils, le pressentiment qu'ils périraient en mer.

Donc, ce qui était écrit, étant écrit, le temps étant calme dans les salons du ministre de la marine, *la Sémillante* obéit, met à la voile à six heures du soir, et disparaît dans une brume épaisse. Que

se passa-t-il durant cette nuit affreuse? Quels assauts eut à subir la frégate? A quelles poignantes émotions furent en proie les passagers? Quels trésors de courage et d'énergie eurent à dépenser le capitaine et l'équipage? Dieu seul le sait.

Le jour suivant fut sans aurore, la nuit se prolongeant sous forme d'un brouillard ténébreux. Pour éviter les Bouches de Bonifacio, le capitaine voulait doubler la pointe de la Sardaigne méridionale, mais, arrivé à la hauteur de l'île d'Asinara, il se trouve en présence du Libeccio, qui lui barre le chemin, et le jette dans le détroit, où la mer d'Espagne semble vouloir s'engouffrer tout entière.

Comprenant, au mouvement qui les emporte, où ils sont, où ils vont, et quel sort les attend, il cherche à reconnaître le petit golfe de Roccapina et à s'y introduire : mais il donne sur les écueils qui le précèdent; et y perd son gouvernail, que l'on y retrouva plus tard engagé. Ne pouvant plus dès lors ni se diriger, ni résister, le navire est porté vers les côtes de Sardaigne, et fait incessamment tonner la voix de son canon d'alarme. On l'entend à Porto-Torrès et à Castel-Sardo; à ces lugubres accents, tous les cœurs se resserrent, et les marins courent à leurs barques. Le vaisseau en péril est si près, qu'à travers le brouillard, ils peuvent distinguer la lumière des canons et entendre les cris de désespoir : mais à la vue de la mer, ils ont bientôt compris que leur intervention ne peut qu'augmenter le nombre des victimes, sans le moindre profit pour ceux qui les implorent. Du reste, eussent-ils pu les secourir, qu'ils n'en auraient pas eu le temps; car, ramenée en plein détroit par un autre coup de vent, la frégate était aussitôt partie avec une effroyable vitesse pour son horrible destinée.

Cependant Bonifacio est en proie à de mortelles alarmes. Prise en écharpe et battue avec fureur, sa presque île tremble sur ses bases, les vagues montent à 200 pieds de haut insulter ses maisons; et franchissent vers Saint-Roch la falaise, pour retomber en avalanches sur la ville basse qu'elles inondent. Déjà une des maisons de la haute ville a été détachée et engloutie, et les riverains du détroit, réfugiés dans les églises, invoquent celui qui commande aux éléments, soulève et apaise à son gré les flots.

En ce moment, retentissent de sourdes détonations, qui provoquent un frisson universel, et sont comme le glas funèbre d'un navire près de périr. Que faire? sortir du port est impossible... Tout ce que peuvent quelques hommes déterminés, c'est de gagner

le bord de la falaise, pour voir ce qui se passe dans le détroit : mais, telle est l'impétuosité du vent que, pour n'être pas emportés à la mer, ils sont forcés de ramper sur le ventre, chacun retenant par les pieds celui qui le précède. Bien qu'il fût onze heures du matin, l'obscurité était telle que leurs yeux ne la purent percer ; et déjà la frégate était loin.

Quelques instants plus tard, elle donnait contre le roc de Lavezzi et se coupait littéralement en deux ; l'arrière sautait par dessus, et retombait sur des roches inférieures, dans un golfe où 300 cadavres furent retrouvés. L'avant, chose singulière, continua de flotter, marquant sa route par les canons qu'il laissait échapper ; et se perdit au fond du même golfe, où furent recueillis près de 400 cadavres. Le choc avait été si fort, qu'un des mâts ayant rencontré dans le roc une fissure, s'y engagea tout entier, sans qu'il fût possible de l'en retirer. Trois bergers, qui se tenaient à peu de distance blottis dans leurs cabanes, crurent à un tremblement de terre, et n'osèrent sortir. Plusieurs mois après, ce lieu maudit ressemblait encore à un chantier de démolition.

D'un millier d'hommes jeunes, vigoureux, sachant nager, pas un ne put échapper ; tous périrent sans en excepter un seul. Un d'eux cependant avait été bien près de se sauver. Soit qu'il se fût spontanément jeté à l'eau, soit qu'il eût été enlevé par la lame, il était parvenu à gagner la côte orientale de l'île, et s'était accroché des deux mains à l'arête saillante d'un rocher : mais une seconde vague, succédant à celle qui l'avait soulevé, lui poussa violemment la tête contre ce roc et le tua. Ce fut le premier cadavre que l'on trouva ; il était à trois mètres au-dessus de l'eau tranquille ; ses doigts crispés n'avaient pas lâché prise ; et une troupe de goëlands, suspendus après lui, se disputaient à grands cris le reste de ses chairs.

Pour opérer le sauvetage, on dut attendre les pêcheurs napolitains, plongeurs habiles, qui restent impunément quatre et cinq minutes sous l'eau. Le petit golfe de Lavezzi présentait alors un spectacle affreux. Huit ou neuf cents cadavres étaient là, entassés, dispersés, pris dans les rochers et le sable, émergeant en partie, flottant tout entiers à la surface ; et, la décomposition s'opérant depuis trois mois, sous les feux d'un soleil ardent, il en sortait des émanations meurtrières, comme jamais n'en produisirent les marais du Nil, du Gange et du Mississipi, ces foyers naturels de la peste, du choléra et de la fièvre jaune.

Les bergers s'étaient enfuis avec leurs troupeaux; et, à leur place étaient venus s'y installer des myriades d'oiseaux de proie et de rats énormes qui, sans respect pour la dignité humaine, dévoraient à l'envi les restes de ces braves gens. D'où venaient ces rats? De la frégate probablement.

Les géographes racontent que, dans les déserts de l'Afrique, lorsque, après avoir plusieurs semaines couru pour trouver de l'eau, les voyageurs découvrent enfin une oasis, et s'élançant pour boire et remplir leurs outres, il n'est pas rare qu'ils se rencontrent en présence d'une bande de bêtes féroces, placées en cercle autour de la source, et la gardant d'un soin jaloux. Avant de pouvoir approcher, il faut qu'ils délogent ces redoutables factionnaires, ce qui ne se fait pas toujours sans peine et sans danger. — Pour approcher des cadavres de *la Sémillante*, on dut agir de même. Quelques coups de fusils suffirent à écarter les oiseaux; mais les rats se jetèrent avec fureur sur ceux qui venaient troubler leur festin, et firent à plusieurs des morsures cruelles; si bien qu'on dut, pour en venir à bout, faire venir de Corse une troupe de chiens. Les chiens Corses, dont il serait difficile de déterminer la race, cumulent le triple avantage d'être chiens de berger, de course et d'arrêt; et de plus ils sont aussi forts qu'intrépides. Aussi abordèrent-ils bravement l'armée des rongeurs: mais, malgré leur bravoure, ils furent vaincus et périrent tous. On ne parvint à déblayer le golfe, qu'en allumant tout autour de grands feux, comme on fait pour écarter le tigre et la panthère.

Tous les cadavres étaient nus, excepté ceux du capitaine et de l'aumônier. On suppose qu'ordre avait été donné à tous de déposer leurs vêtements, dans la pensée qu'il leur serait plus facile de gagner les îlots et les rochers voisins. Le capitaine était en grand costume; l'aumônier tenait à la main droite un crucifix; ce qui permet d'espérer que, pour adoucir à ses compagnons l'horreur d'une si triste mort, il trouva dans sa charité apostolique quelque chose de plus consolant qu'une formule algébrique.

Deux cimetières furent construits au fond du golfe, et entourés d'un mur d'un mètre de hauteur. Chaque cadavre y eut sa fosse particulière, surmontée d'une croix, faite du bois de la frégate; et à chaque porte on planta deux croix gigantesques, fabriquées avec les mâts. On y a aussi érigé deux chapelles, ornées à l'intérieur d'inscriptions tirées de l'Écriture sainte. On y voit les tombeaux

du capitaine et de l'aumônier, construits par les soins de leurs familles. Sur le fatal rocher, la Marine a élevé une pyramide quadrangulaire, qui porte à son sommet une bombe énorme, surmontée d'une croix.

Les sépultures terminées, les plongeurs repêchèrent les obusiers et les canons dont pas un ne manqua à l'appel. Quant aux trésors de la frégate et de la troupe de ligne, aux objets précieux, bijoux, montres, argent des particuliers, on ne trouva rien, absolument rien. On a fait à ce propos nombre d'hypothèses, dont il est complètement inutile de s'occuper ici.

Le détroit n'eut pas seul à souffrir de la tempête, la Corse entière s'en ressentit. Bien qu'abrité par une montagne de 970 mètres de hauteur, Bastia eut des toits de maisons emportés; et les carreaux de vitres s'y couvrirent d'un millimètre de sel marin. Sur les sommets les plus élevés, les herbes et les feuilles d'arbres étaient salées, comme si elles eussent passé six mois dans la saumure; aux environs de Bonifacio, la campagne resta longtemps couverte d'une couche de sel; ses arbres toujours verts perdirent leurs feuilles, et ne produisirent de deux ans aucuns fruits.

Et voyez comme sont bizarres les destinées humaines! Le matin même du départ, un lieutenant du détachement de ligne rencontre dans la rue un de ses camarades, qu'il n'a pas vu depuis Saint-Cyr.

— Comment, dit celui-ci, tu pars ce soir?

— A six heures, par *la Sémillante*.

— Et nous ne pourrons passer vingt-quatre heures ensemble? Viens avec moi; je connais le préfet maritime; il t'accordera un sursis; et, en partant par le prochain vapeur, tu arriveras encore avant ta frégate à voiles.

Ils vont, et le sursis est accordé. En voilà un qui devait réglementairement périr, et qu'une circonstance imprévue sauve de la mort!

La veille de l'événement, un employé de la mairie de Bastia reçoit de son fils la lettre suivante : « Ton ami, le capitaine Jugan, qui commande *la Sémillante*, part demain pour la Crimée. Deux fois déjà, j'ai demandé à quitter mon navire pour le sien; le préfet est resté sourd; mais je vais tenter une dernière démarche; peut-être serai-je plus heureux.

Et le lendemain arrive la catastrophe! Impossible de voir inquiété pareille à celle de ce malheureux père. Il interroge le télégraphe;

et le télégraphe répond : *Parti par la Sémillante!* En voilà un autre qui ne devait pas périr, et qui s'obstine à chercher la mort et la trouve!

Un mois avant, un vapeur s'était aussi brisé sur le roc de Lavezzi, et dix-sept artilleurs, sauvés du naufrage, avaient été ramenés à Toulon. Embarqués de nouveau sur *la Sémillante*, ils reviennent, par une déplorable fatalité, périr juste à l'endroit où ils avaient une première fois échappé à la mort!

Enfin, nous avons en ce moment pour voisin un ancien sergent au 90^e, qui était passager sur *la Sémillante*. Il se dit :

A quoi me servira l'argent que j'ai dans la poche, si je suis mangé par les requins ou tué par les Russes? Ne serait-il pas sage d'en boire quelque peu avant de partir?

Et, en vertu de ce raisonnement, le voilà courant les buvettes et les cafés, cassant des verres et des bouteilles, donnant et recevant des coups, cherchant querelle à la police, et se faisant mettre en prison. Bref, la frégate partit dans l'intervalle, et cette escapade le sauva!

Ainsi finit *la Sémillante*. On ne saurait sans doute attribuer directement son désastre à personne : mais il serait curieux de savoir ce que, à la terrible nouvelle, éprouva celui qui avait répondu : *Ce qui est écrit est écrit, Partez!* Dans tous les cas, nous nous demandons comment il se fait qu'après tant et de si grands malheurs, causés par le rocher de Lavezzi et ses voisins, *il ne se soit pas trouvé un ministre, pour les faire sauter par la dynamite, et en débarrasser le détroit.*

Voilà ce que sont ou peuvent être les tempêtes d'hiver à Bonifacio; voici maintenant, puisque nous y sommes, un orage d'été.

Orage d'été. — On dit en Corse, qu'après Rome et Jérusalem, il n'est pas de pays où les cérémonies religieuses se fassent mieux qu'à Bonifacio: aussi y vient-on des contrées voisines et même de la Sardaigne, surtout aux fêtes de Pâques. Le fait est que leurs processions nocturnes aux flambeaux, avec leurs confréries sans nombre, portant à bras la châsse des saints, au milieu de l'ordre le plus parfait, produisent un effet qui tient de la féerie; et, quand vous assistez à une messe, chantée à plusieurs voix par la population entière, c'est à se demander si l'on est en présence de la maîtrise de Saint-Eustache et des chœurs de l'Opéra.

C'était donc le 15 août 1861, jour de fête religieuse et politique,

à Bonifacio comme à Paris. La matinée avait été splendide ; mais le temps était lourd et chaud, comme il arrive d'ordinaire en l'absence du vent. Tout à coup, entre deux et trois heures, la mer se met à frémir ; le Libeccio s'éveille ; des lambeaux de nuages flottent à l'aventure, des masses grisâtres se montrent au couchant, s'amoncellent et s'étendent ; l'éclair en sort, et de sourds roulements l'accompagne ; l'orage est là, qui vient prendre part à la fête.

En un clin d'œil, tout est bouleversé ; les vents, les eaux et le tonnerre font un tumulte à donner le frisson, n'importe en quel pays ; mais surtout dans une ville, qui chancelle à cheval sur sa maigre presqu'île. Les échafaudages et les préparatifs pour la fête du soir sont renversés et mis en pièces. L'électricité s'échappe du sol en telle abondance, que la pointe des paratonnerres ne suffisant pas à lui donner passage, elle sort par leur pied et s'étend en gerbes de flammes ; chacun tremble qu'elle ne mette le feu aux poudres et ne fasse sauter la falaise et la ville.

Des trois poudrières, la plus redoutable est le Torrione, qui se trouve dans Bonifacio, tandis que les deux autres sont à l'extrémité opposée de la presqu'île : mais tout à coup, le fluide agissant vers la droite, il se produit, entre la tour et l'école des Frères, un coup de foudre horizontale, à travers une place de 50 à 60 mètres de large. Le petit globe de feu qui en résulte s'enfuit par un étroit couloir, enfila la rue Saint-Dominique, culbute sans leur faire grand mal une douzaine d'enfants, projette au loin deux hommes, qui sortent d'un café, s'élève, brise l'encadrement en bois d'une porte ouvrant sur une terrasse ; fait le tour de la chambre, en laissant sur le mur une large raie noire ineffaçable, écorne un petit meuble, représentant l'étable de Bethléem ; pulvérise une grande glace, dont il respecte l'encadrement, coupe en deux, comme avec un rasoir, les canons d'un fusil déposé dans un coin, pénètre dans la pièce voisine, ouvre avec un bruit affreux trois immenses placards, prend sur la cheminée, dans une boîte en carton, une grande chaîne en or, ouvre un vieux secrétaire à plan incliné, dépose la chaîne dans le tiroir du milieu, s'en va par un petit trou, pratiqué dans la planche supérieure, gagne l'angle des deux murs, descend à l'étage inférieur, paralyse pour huit jours un brave employé en retraite qui, se croyant en combustion, se fait verser sur le corps de grands pleins seaux d'eau ; et, après ce dernier exploit, disparaît et s'en va, sans qu'on sache par où il a passé.

Cependant, loin de s'arrêter, l'orage redouble ses fureurs ; et la population se presse dans l'église, quand un homme fend la foule, s'avance vers l'autel et annonce au prêtre qu'une gondole bonifacienne, venant d'Ajaccio, est en péril sous la falaise et appelle au secours.

Il existe, dans ce pays de foi ardente, un usage touchant et sublime. Dès qu'un navire en détresse est signalé dans le détroit, la population se divise en deux groupes. Les hommes jeunes s'élancent dans leurs barques, si la sortie du port est possible ; si elle ne l'est pas, ils se font attacher sous les bras, descendent près de Saint-Roch, nagent ou se glissent sous la falaise, jettent aux naufragés des cordages et des amarres, et parviennent quelquefois jusqu'à eux. Le clergé, les enfants, les vieillards et les femmes, précédés du Saint Sacrement, vont en procession sur un point de la presqu'île, d'où on peut apercevoir le navire ; leurs chants arrivent jusqu'à lui ; la vue des bannières et de la pompe sacrée leur apprend que le *Sauveur du monde* vient à leur aide ; et souvent il n'en faut pas davantage, pour ranimer en eux la foi et l'espérance, pour leur rendre le courage et l'énergie.

Nous l'avons vu, le 15 août 1861, cet admirable spectacle, et il serait à souhaiter que beaucoup d'autres l'eussent vu comme nous. Les barques ne purent sortir du port ; mais, au moyen de cordages, la gondole fut mise à l'abri, et les passagers sauvés.

En voilà une série de vives émotions et de spectacles grandioses, mais ce n'est pas tout ; le bouquet final reste encore, bouquet comme n'en composeront jamais tous les artificiers de l'univers, et que la nature elle-même ne reproduira probablement pas une seconde fois.

Vers six heures, l'orage étant encore dans toute sa force ; voilà que cessent les éclairs et les crépitations de la foudre ; les paratonnerres s'éteignent ; mais on entend toujours des roulements sourds et étouffés. C'est une énorme trombe, qui se forme en face de la Trinité, à quelques pas de nous, et accapare toute l'électricité. Sa base est naturellement dans la nue ; et sa pointe, descendant vers la mer, en soulève les eaux à certaine hauteur. Ses mugissements sont effroyables ; des serpents de feu sortent de ses flancs et y rentrent à chaque instant. Au lieu de courir, elle se tient presque immobile, piétinant sur place, en proie à une agitation extrême, comme si elle se préparait au combat.

Nous la contemplions tous avec terreur, quand soudain nos regards sont attirés vers les hauteurs de Cagna, qui se trouvent à 5 ou 6 lieues. Une seconde trombe s'y est formée, beaucoup plus grande que la première; elle ne mugit pas, elle rugit; l'incendie l'enveloppe, on dirait que le ciel se déchire autour d'elle; elle va, vient et se balance, comme pour prendre son élan... Bientôt en effet, on la voit qui se détache, se précipite avec une rapidité foudroyante, laissant derrière elle une large traînée de feu, renversant, tordant, brisant, arrachant tout sur son passage. Où va-t-elle? Malheur à Bonifacio, si elle tombe sur nous!

Grâce à Dieu, ce n'est pas à nous qu'elle en veut; mais à la trombe de mer, qui s'avance vaillamment à sa rencontre, et semble dire : *halte-là!* Et soudain, sans phrases ni préambules, les deux monstres se heurtent et se brisent avec un tel fracas, que chacun cherche avec épouvante quel est le coin du ciel qui vient de s'écrouler. Et puis un silence profond...

Et voilà comment, sans qu'il lui en coûtât un centime, Bonifacio célébra le 15 août avec une magnificence, qui laissa loin derrière elle les ruineuses illuminations de Paris: voilà comment, les boîtes à surprises de l'industrie humaine n'égalèrent jamais les grands spectacles de la nature!

Du reste, les orages sont assez rares en Corse; s'il y tonne, c'est plutôt en hiver qu'en été. Nous sommes une fois, à Bonifacio, restés huit mois sans voir un nuage: d'où auraient pu nous venir le tonnerre et la pluie? Mais, quand il pleut ou qu'il tonne, c'est tout de bon, et non pour rire; ce pays étant, plus que tout autre, le pays des extrêmes.

G. FAURE.

(A suivre.)

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

- I. *Souvenirs sur l'Émigration*, par le comte de Puymaigre. (Plon.) — II. *Histoire générale des émigrés*, par H. Forneron. (Plon.) — III. *Les Pays libres*, par Ferrand. (Cotillon-Fichon.) — IV. *Le Centenaire de Luther*, par Mgr Freppel. (Bray et Retaux.) — V. *Luther, sa vie, son œuvre*, par S. Kuhn. (Sandoz.) — VI. *Méditations sur le Sermon de Notre-Seigneur sur la montagne*, par le duc du Maine. (Palmé.) — VII. *Esclaves, serfs, mainmorteable*, par P. Allard. (Palmé.) — VIII. *Les Salles d'asile en France*, par E. Gossot. (Didier.) — IX. *L'Amiral de Coligny*, par Ch. Buet. (Palmé.) — X. *Six mois à Madagascor*, par Ch. Buet. (Palmé.) — XI. *Mémoires sur la prise de Mulla par les Français*, par Doublet. (F.-Didot.) — XII. *Histoire de la grande Révélation des temps modernes*, par M. Maurel. (Toulouse, Sistac et Boubée.) — XIII. *Histoire de la littérature anglaise*, par Filon. (Hachette.) — XIV. *Histoire de la littérature française*, par Merlet. (Hachette, Didier.) — XV. *Histoire des Evêques de Paris*, par Jaunty. (Téqui.) — XVI. *Bleu, rouge, noir*, par un Rural. (Palmé.) — XVII. *Jeune d'Arc, sa mission*, par L. Morvan. (Paris, chez Vic, et Nancy, Lechevallier.) — XVIII. *Notice biographique sur Mgr Lamazon*. (Gervais et de Soye.) — XIX. *Lettre d'une catholique à une protestante* (Josse.) — XX. *L'armée et l'argent*, par le vicomte de Chalus. (Ghio.)

I. — II. — III.

L'émigration a été sévèrement jugée : pourtant elle se justifie par le meilleur des arguments, celui de la nécessité. Chateaubriand l'a fort bien fait valoir, bien qu'il aimât médiocrement l'ancien régime. Après les révélations de M. Taine sur le caractère atroce que prit de bonne heure la Révolution, nul doute n'est plus possible. Un gentilhomme dont on dévastait les terres, dont on incendiait le château, menacé dans sa vie même et dans l'honneur de son épouse, mal protégé par les autorités anciennes, livré par les pouvoirs nouveaux, en butte aux suspicions de l'opinion publique, n'avait qu'une chose à faire, s'expatrier. Dans tous les temps les désordres civils ont conduit à cette extrémité. Sans remonter aux annales de la république grecque où l'exil forcé ou volontaire était en quelque sorte entré dans les mœurs, nous trouvons dans l'histoire

moderne plusieurs exemples analogues. Quand les Stuarts ont perdu la couronne, ils ont été accompagnés dans leur retraite en France par une foule de proscrits. L'Irlande, si cruellement persécutée, a envoyé sur nos bords hospitaliers un grand nombre de ses enfants. L'émigration de 1790 et des années suivantes ne manquait donc pas de précédents : elle se distingua par un caractère de généralité qu'explique la marche de plus en plus envahissante de la Révolution, et par une organisation très sérieuse et très forte qui permit de tenter la fortune des armes. Parallèlement à ces tentatives armées, des diplomates plus ou moins avoués nouèrent à l'intérieur des intrigues qui parurent plus d'une fois sur le point d'aboutir. Nous avons, dans cette Revue même, exposé les raisons politiques et militaires qui firent échouer des plans dont l'exécution fut poursuivie avec tant de persévérance. Ce n'était qu'un côté de la situation. Aujourd'hui nous avons sous les yeux deux ouvrages qui projettent sur l'ensemble une pleine lumière. Une histoire générale des émigrés réunit d'abord en un corps de récits les faits auparavant épars dans une foule de mémoires, dont quelques-uns peu connus ou même complètement oubliés. Nous en reparlerons dans quelques instants. Au milieu de ce concert de témoignages très divers, mais d'où résulte une impression à peu près uniforme, nous entendons la note vive et personnelle d'un des acteurs, et non des plus obscurs, dans ce triste drame. M. le comte de Puymaigre, rendu à la vie privée, après avoir joué un certain rôle politique sous la Restauration, avait recueilli ses souvenirs, que son fils a pieusement conservés, et dont il a voulu faire confidence au public, au moins partiellement. Cette communication est des plus attachantes, puisqu'elle nous fait voir avant tout un homme, et un homme aux prises avec des difficultés diverses, dont il se tire à force de loyauté, d'énergie, de savoir-faire et aussi de bonne humeur.

La bonne humeur ! voilà peut-être le trait distinctif de l'émigré de Coblenz. Dépouillé, ruiné, vilipendé dans sa patrie, frappé dans ses plus vives affections, éloigné des siens dont il apprend souvent la fin tragique sur l'échafaud ou dans le massacre des prisons, condamné lui-même à la pauvreté, menant une vie dure et misérable, exposé à tous les dangers, se battant fréquemment contre des Français et toujours battu, réduit par son patriotisme à faire des vœux pour l'insuccès de ses propres efforts, suspect à l'étranger que lui-même haït en secret, l'émigré montre au sein de l'adversité

une gaieté inaltérable qui le rend un objet de curiosité et d'étonnement pour les populations, témoins de son insouciance. Cette indifférence railleuse, sceptique, dépasse, il faut le dire, parfois les bornes de la simple légèreté : elle ne recule pas devant les inconséquences les plus flagrantes qui révoltent la bonhomie allemande, les scandales ne sont pas rares dans le camp du prince de Condé. Faiblesse étrange ! Ces défenseurs attirés du trône et de l'autel se complaisent dans la lecture des productions philosophiques qui sapent les bases de l'ordre social et religieux. Et les actes sont à l'unisson des doctrines. Toutefois il est une limite devant laquelle s'arrête la verve gouailleuse de ces épicuriens de boudoirs, lions sur le champ de bataille. Quand un homme est frappé à mort, il sollicite de lui-même l'assistance du prêtre. C'est devant la croix qu'il prend congé de ses compagnons d'armes et dit adieu à la vie qu'il s'était faite si enjouée ; par là il se rattache à la tradition héroïque et chrétienne dont Bayard est un des plus beaux types.

Les aventures du comte de Puymaigre ne sont donc pas toujours des plus édifiantes. On sourit en le voyant, rentré en France sans passeport et exposé aux périlleuses investigations de la police, sauvé par l'intervention inopinée d'une aimable inconnue dont il a fait connaissance en diligence, qui a perdu son frère dans la garde Suisse au 10 août, ce qui ne l'empêche pas de faire grand étalage des maximes de Voltaire et de Rousseau : « J'étais en fond sur ces auteurs », fait observer le jeune comte, qui lui donne aisément la réplique, et il achève le récit de cette rencontre par une parole qui dessine un côté de son caractère : « Hommage aux femmes ! » La philosophie pratique de l'auteur des *Souvenirs* peut se résumer dans les lignes suivantes : « Les affaires ne doivent jamais faire négliger les plaisirs. Les hommes trop sérieux se tiennent aux premières, les hommes légers ne pensent qu'à s'amuser. Celui qui entend la vie fait marcher plaisirs et affaires ensemble, et s'en trouve bien. » Il ne faudrait pas conclure de là que l'ancien émigré fût un mécréant, loin de là. Il raconte quelque part qu'il réussit par ses exhortations à faire faire une fin chrétienne à un révolutionnaire.

Sous l'Empire, M. de Puymaigre dont tous les biens avaient été confisqués, fut heureux d'entrer dans l'administration des contributions indirectes où il montra, sans parler d'une parfaite intégrité dont tous les employés ne donnaient pas l'exemple, surtout en pays

conquis, d'une véritable supériorité. La Restauration le fit préfet. Cette situation le mit en rapports fréquents et presque intimes avec plusieurs personnes de la famille royale, notamment avec le comte d'Artois qu'il avait connu pendant l'émigration. Il eut l'honneur de donner deux fois l'hospitalité à la duchesse d'Angoulême qui l'honorait de son estime. La dernière visite de cette princesse eut lieu au moment même où s'accomplissait la Révolution de 1830. La dauphine portait sur le coup d'État qui avait déterminé l'explosion un jugement qu'on sera d'autant plus curieux de connaître, que Lamartine, trompé par une mémoire infidèle, a reproduit cette conversation d'une manière absolument contraire à la vérité, dans son *Histoire de la Restauration*.

M. de Puymaigre, un des meilleurs types de l'émigré, inspire le désir de connaître les autres. Le livre de M. Forneron est le seul qui donne cette satisfaction. A partir des prodromes de l'émigration, l'auteur déroule dans une suite de tableaux pleins de relief la trame des événements qui ont poussé et retenu si longtemps loin de leur pays une foule de Français qui faisaient assurément partie de l'élite de la société. M. Forneron établit parfaitement que l'émigration fut forcée. La noblesse avait pris l'initiative du mouvement réformateur, lequel était nécessaire dans certaine mesure; elle eut beaucoup de peine à renoncer aux rêves qu'elle avait formés. De bonne heure, pourtant, l'anarchie fut complète, parce que le gouvernement perdit toute sa vigueur. La terreur réelle précéda de beaucoup la terreur officielle : plus de sécurité ni pour les personnes, ni pour les propriétés. Les pillages, les incendies, les assassinats avec des raffinements inouïs se répètent sur tous les points du territoire. Le gentilhomme, plus ou moins imbu des idées de Rousseau, s'aperçoit un peu tard que l'homme n'est pas naturellement bon; toutefois il s'obstine à espérer que l'ère de la régénération sera celle de la réconciliation universelle; mais quand cinquante-deux mille comités, composés de six cent mille membres, se sont installés dans le moindre hameau, et décident de la fortune, de la liberté et de la vie des citoyens, l'Assemblée se sentant contre ces tyranneaux sans force et sans courage, on est bien obligé de fuir une patrie qui ne protège pas ses enfants. L'auteur démontre que ce soulèvement universel ne fut amené ni par la haine de l'étranger dont on ne se préoccupait nullement au début de la Révolution, ni par la misère publique qui ne sévit en réalité que plus tard. Les

salaires s'accrurent du double; dès la fin de 1790 la journée du manœuvre monte de 18 à 40 sols, celle de l'ouvrier de 30 sols à 3 francs. Non, la peur n'a été pour rien dans la jacquerie, on a tué par envie, par manière d'éteindre ses dettes, par appât du lucre, souvent par vengeance privée. Ce sont, ajoute M. Forneron, des crimes sans poésie. Chaque fait démontre que l'homme paisible était contraint d'émigrer loin d'un pays sans loi où le meurtre restait sans châtement.

Les nobles avaient donc cent fois raison de fuir une terre où la populace maîtresse ne voulait plus les tolérer; mais une fois la frontière franchie, que devaient-ils faire? Se résigner à leur malheureux sort, traîner une existence misérable que le plus affreux dénuement n'aurait pas tardé à terminer? Cet abandon de soi eût été une lâcheté et un encouragement donné aux perturbateurs. Il était naturel qu'ils fissent des efforts pour rétablir l'ordre dans leur patrie et délivrer le roi opprimé. Or ils ne le pouvaient tenter qu'avec l'agrément des puissances sur le territoire desquelles ils s'étaient réfugiés. La formation des héroïques bataillons de Condé, la coopération des troupes étrangères, étaient donc des mesures non seulement légitimes, mais commandées par les circonstances. On sait la vaillance dont firent preuves ces bandes improvisées où l'enfant de quinze ans servait à côté du vieillard de soixante-douze ans, où l'ancien magistrat coudoyait le brillant officier; on n'ignore pas non plus les machiavéliques projets de l'étranger qui ne vit longtemps dans les convulsions intestines de la France qu'une cause d'affaiblissement pour la monarchie de Louis XIV. Les yeux des souverains, comme ceux des gentilshommes français, furent lents à s'ouvrir. Si les souverains d'Autriche et de Prusse réunirent des armées, ce fut dans l'origine pour démembrer la France, plus tard seulement ils luttèrent pour se défendre eux-mêmes. Léopold, froid politique, répond à ceux qui essaient de l'apitoyer sur le sort de Marie-Antoinette: « Oui, je sais que j'ai une sœur en France, mais la France n'est pas ma sœur. » Pendant que les Allemands mettent le pied en France, Catherine, tout en prodiguant les plus belles paroles aux émigrés, s'installe fortement en Pologne d'où on ne la délogera pas. Le premier et le plus clair résultat de la Révolution française, c'est la destruction de la Pologne, cette France du Nord, c'est l'équilibre rompu entre l'Occident et l'Orient, c'est l'affaiblissement fatal et inévitable de notre pays. De vives et im-

prévues réactions pourront se produire. Le bouillonnement d'un sang nouveau amènera des efforts titanesques qui feront flotter le drapeau tricolore sur toutes les capitales, jusqu'à Moscou; mais cette glorieuse épopée aura un terme : la loi est portée, elle aura sa sanction. En désorganisant nos principales forces vitales, en annihilant le principe de subordination qui seul fait les États, en nous excommuniant de la grande fédération des peuples civilisés, nous sommes entrés de nous-même dans la voie de la décadence.

Les faits horribles, révoltants, épouvantables se pressent sous la plume de M. Forneron. Il est impossible d'imaginer un réquisitoire plus logique et plus implacable contre la Révolution. Les conclusions de l'auteur ont d'autant plus de poids, qu'il ne se place pas du tout au point de vue chrétien. S'il condamne la Révolution, c'est parce qu'elle est violente et injuste d'abord, et puis parce qu'elle détruit la grandeur de la France. Il nous serait loisible de relever quelques jugements erronés ou excessifs, quelques appréciations en désaccord avec nos principes. Ainsi il paraît croire à la culpabilité de Louis XVI, tout en présentant le régicide comme un acte cruel, impolitique et illégal au suprême degré. La Convention ne connaissait pas, dit-il, l'entente de Louis XVI avec l'étranger, comme si cet infortuné prince n'avait pas le droit d'appeler le monde entier à son aide pour se défendre contre des sujets pervers qui n'opprimaient pas moins son peuple que sa propre personne. Ailleurs, tout en réprouvant énergiquement l'inhumanité dont on fit preuve à l'égard du clergé, on peut surprendre, çà et là, quelques railleries malheureuses à l'égard des ordres monastiques, mais ces taches sont rares. Un point sur lequel l'auteur mérite d'être loué, c'est qu'à aucun degré il n'a la superstition des faux grands hommes de la Révolution. Hoche lui paraît justement suspect, et il ne peut lui pardonner d'être allé se cacher à Rennes, après la capitulation de l'armée royaliste à Quiberon, capitulation sur laquelle il n'élève pas le moindre doute, et d'avoir abandonné les vaincus à l'atroce vengeance de la Convention expirante. En somme, il se montre plein de bienveillance pour les émigrés dont il ne dissimule d'ailleurs ni les travers, ni les vices élégants, ni parfois les défaillances. C'est assez dire que la chronique scandaleuse a sa part dans ce récit si varié et mouvementé; il faut qu'on en soit averti.

Cette liberté que la Révolution a promise et qu'elle n'a pas

donnée, M. J. Ferrand juge qu'on peut la demander à la réforme de notre organisation administrative. L'auteur des *Pays libres* estime que notre instabilité tient surtout à l'opposition qui existe entre nos institutions politiques et notre organisme gouvernemental. Il examine l'origine et le développement de la centralisation, l'administration pendant la période révolutionnaire et sous l'Empire, l'organisation générale et l'organisation locale à l'étranger, et les moyens qu'on y met en pratique pour concilier l'autorité avec la liberté, il finit par signaler et développer les rectifications nécessaires. Ce livre où les observations et les comparaisons abondent, contient des indications dont nos politiciens devraient bien faire leur profit. L'Institut l'a jugé, à bon droit, digne d'une distinction. Tous ceux qui prennent à tâche d'améliorer la marche des affaires publiques dans le département et la commune le liront avec fruit.

IV. — V.

Les fêtes du centenaire de Luther ont fait un certain bruit, dont l'écho n'est pas encore dissipé. Ce funeste anniversaire devait provoquer des explosions d'enthousiasme et appeler, comme contraste, des protestations. Une des mieux motivées, sans contredit, est celle que faisait à l'avance, il y a plus de dix ans, Mgr Freppel, alors professeur d'éloquence sacrée, à la Sorbonne. Le savant prélat, mù par les circonstances, a jugé à propos de détacher de son cours trois leçons sur le protestantisme et de les publier à part en réponse aux félicitations que les protestants se sont bruyamment adressées à eux-mêmes, notamment en Allemagne, et aux défis qu'ils ont, avec assez de maladresse, lancés aux catholiques. C'est un modèle de discussion calme et rationnelle. A l'exposition historique des faits se joint une dialectique serrée. L'auteur, appuyé sur une solide érudition, n'a pas de peine à montrer les affinités profondes du protestantisme et du gnosticisme. De part et d'autre, même doctrine sur la nature et l'origine du mal. Les gnostiques auraient même, en un certain sens, l'avantage, car ils ont plus creusé le problème; sans doute, ils sont arrivés à une fausse conception philosophique doublée d'une inconséquence. Ils plaçaient dans la matière le principe du mal et le mettaient en opposition sur le pied de l'égalité, avec l'esprit ou le bien. De plus ils imaginèrent une série descendante d'émanations divines dont la dernière

seulement aurait mis la main à l'œuvre de la création et serait seule responsable du mal qui s'y trouve. C'était reculer la difficulté sans la détruire. De là le dualisme, système parfaitement absurde, de là aussi, comme conséquence, le sentiment de la dépravation humaine poussé au point que l'homme est par lui-même incapable d'arriver à la connaissance du vrai Dieu ni de pratiquer aucun bien. Ce qui justifie l'homme, ce qui le rend digne de la béatitude, c'est la *gnose*, sorte d'illumination surnaturelle réservée aux seuls *élus*. Qui ne voit le rapport de cette spéculation avec le système luthérien qui nie l'efficacité des œuvres, proscrie le libre arbitre, et pose la prédestination absolue d'après le don, arbitrairement accordé ou refusé par Dieu, d'une foi justificante? Luther n'a donc rien inventé, comme ses admirateurs le prétendent à tort, il a simplement recueilli la tradition de ce mysticisme malsain qui s'était glissé dans le sein du christianisme, dès son origine; tradition transmise tantôt avec éclat, tantôt d'une façon clandestine, et qui donna naissance à ces grandes hérésies connues sous le nom de Manichéisme, de doctrines des Catharres et des Albigeois. La démonstration de Mgr Freppel est sans réplique.

La Réforme n'a pas davantage innové quand, après des tergiversations sans nombre (Luther changea quatorze fois d'opinions en vingt-quatre ans), elle a rejeté le principe d'autorité. Tous les hérétiques, une fois qu'ils ont été condamnés, ont inventé mille prétextes pour récuser le jugement de l'Église. Il est curieux de voir le protestantisme réfuté d'avance par Tertullien dans son immortel traité *des Prescriptions*. Les chefs de la Réforme exécutent absolument, mais sans plus de succès, les mêmes évolutions que les sectaires des premiers siècles. Pour échapper à cet argument vainqueur, ils renouvellent les mêmes hypothèses : première hypothèse, apostasie de l'Église entière depuis plus de mille ans; deuxième hypothèse, chimère d'une Église purement invisible; troisième hypothèse, tentative désespérée de remonter aux apôtres par les sectes disséminées dans le passé. Il y a longtemps que tous ces vains subterfuges ont été percés à jour.

Au fond Luther était un médiocre théologien et un piètre philosophe. Il résulte du récit même qu'un de ses admirateurs, M. Félix Kuhn, auteur de *Luther, sa vie, son œuvre*, fait de ses premières années et des motifs qui l'amènèrent peu à peu à une rupture ouverte, qu'il y avait en lui un cerveau mal équilibré. Fils d'un

pauvre mineur, qui gagnait le pain de sa famille à la sueur de son front, poussé aux études par l'ambition paternelle, il se frotte de littérature et se croit volontiers un aigle. C'était, dit son biographe, une nature nerveuse, assez indocile, portée aux vives imaginations, et, comme sa mère, aux excès de la piété. Cette bonne femme avait été longtemps tourmentée, c'est son fils lui-même qui l'assure, elle et ses enfants, par les enchantements diaboliques d'une voisine qu'il fallut gagner par des présents. La sorcière aurait fait périr d'une façon mystérieuse un prêtre qui l'avait réprimandée. De là, chez le futur émancipateur de l'esprit humain des terreurs superstitieuses, dont M. Kuhn convient qu'il ne se guérit jamais bien. Nous pâlissons, dit Luther, au seul nom du Christ, car il ne nous était jamais représenté que comme un juge sévère, irrité contre nous.

A l'Université d'Erfurt, il se livra avec ardeur à l'étude de la scolastique alors en décadence. Les subtilités en faveur n'étaient pas pour porter la lumière dans son esprit ni le calme dans son cœur. L'année même de son baccalauréat, il fut atteint d'une grave maladie causée par des travaux excessifs et aussi par des peines de conscience. Son père voulait faire de lui un juriste. La lecture de la Bible, qu'il lut sans guide et sans commentaire, lui fit concevoir des doutes sur sa vocation. N'était-il pas appelé, comme un autre Samuel, à vivre dans le sanctuaire? En 1505, Luther, se promenant à la campagne par une chaude journée d'été, voit un orage se former, il entend la foudre éclater et tomber à ses côtés. Saisi de terreur, il fait vœu d'entrer au couvent. En dépit des résistances de son père et des angoisses de sa conscience, il exécute sa résolution. Le 16 juillet de la même année, il réunit ses compagnons de l'Université dans un festin joyeux, qu'anime la musique et qui se prolonge fort avant dans la nuit. Luther s'arrache brusquement à ces ébats et va frapper à la porte du couvent des Augustins. Il emportait avec lui son Virgile et son Plaute. Singuliers compagnons, du moins le dernier, pour animer la solitude d'une austère cellule. Lui-même a écrit, plus tard, que c'était la sévérité de ses parents qui l'avait fait renoncer au monde. Que faut-il croire dans ces diverses versions? Quelle que soit celle qu'on adopte, la vocation religieuse de Luther paraît manquer de solidité; en tout cas, la terreur, non l'amour le poussait dans le cloître.

Les scrupules le poursuivirent dans la retraite; c'est souvent un mauvais moyen pour retrouver le calme et acquérir la rectitude de

l'esprit, que de renoncer au commerce habituel de la vie et de se livrer à ses propres pensées. Le nouveau moine nous représente ses compagnons comme des gens simples qui ne songeaient qu'à observer la lettre de la règle, sans se lancer dans les voies d'une spiritualité équivoque. Luther avait trop d'orgueil pour les prendre pour modèles. Il ne tarda pas à se sentir dépaysé parmi eux et son malaise s'en accrut. Les terreurs et la mélancolie ne le quittaient plus. Un jour que le prêtre lisait à l'Évangile de la messe l'histoire du démoniaque muet, Luther s'écrie tout à coup : « *Non sum* », et il se laisse tomber sur le pavé de l'église, comme frappé de la foudre. Il s'était proposé une tâche au-dessus des forces humaines, accomplir cette justice parfaite qui n'existe que dans l'éternité ; il aurait voulu, disait-il, escalader le ciel ! Ne se rappelait-il pas cette parole de *l'Imitation* qui condamne les présomptueux : « Ils ont aspiré à un état plus élevé que celui où Dieu les voulait ; ils avaient la prétention de ressembler aux anges, et ils sont retombés tristement à terre ! » Il dut se faire une extrême violence pour recevoir la prêtrise. Dans une semblable occurrence, Lamennais devait également subir une terrible lutte. Heureux l'un et l'autre, s'ils eussent reculé au moment décisif !

Luther, livré au flot de ses propres imaginations, crut avoir trouvé un guide qui lui avait manqué jusqu'alors, dans la personne du provincial Staupitz, religieux pieux, intérieur, et d'un esprit modéré. Celui-ci reprit doucement son pénitent de ses efforts violents pour arriver à une perfection absolue irréalisable ici-bas et l'exhorta à se fier à la miséricorde divine. Mais ce pauvre Luther, toujours emporté par sa fantaisie et incapable de garder un juste milieu, tomba tout de suite dans l'extrême opposé à son premier désespoir. Après s'être follement persuadé qu'à force d'austérités et de pénitences il parviendrait à conquérir l'amitié de Dieu, il se prit à renoncer aux bonnes œuvres, qu'il jugeait inutiles, puisque la bonté gratuite de Dieu suffisait pour le sauver. De là, cette étrange et absurde conception de la justification par la foi seule, indépendamment de toute coopération humaine. Doctrine d'autant plus absurde que, selon la pensée de Luther, dans l'acte de foi l'homme est purement passif, ce qui implique contradiction. En dépit de cette belle découverte, Luther ne recouvra pas la paix, il réussit seulement à s'étourdir. Aussi saisit-il avec ardeur l'occasion qui s'offrit bientôt de donner un libre cours à l'activité qui le dévorait intérieurement. Les attaques contre les Dominicains lui servirent d'abord de déri-

vatif : Il s'échauffa, il se répandit de plus en plus, et bientôt il se vengea sur la Papauté du tourment que lui avaient causé les idées fausses qu'il s'était forgées lui-même sur la piété catholique. Voilà, suivant nous, la meilleure explication psychologique de cette aberration d'esprit et de cette rupture complète avec l'Eglise et avec la tradition tout entière. Les dissertations théologiques au point de vue protestant de M. Kuhn, sont naturellement pitoyables; ses révélations sur le manque absolu d'équilibre des facultés de Luther sont accablantes pour le pseudo-réformateur.

VI. — VII. — VIII. — IX. — X.

M. l'abbé Meslier, professeur à la Faculté catholique de Lyon, directeur de l'Ecole ecclésiastique des Hautes-Études, a fait récemment une très heureuse trouvaille. Il s'agit du manuscrit d'un travail très important du duc du Maine, lequel est intitulé : *Méditations sur le Sermon de Notre-Seigneur sur la montagne*. Tout établit l'authenticité de cette découverte, le genre de reliure, le papier, l'écriture, l'orthographe, la langue, et surtout une épître dédicatoire, datée d'avril 1709 et adressée : *A mon Fils le Prince de Dombes*, lequel y est traité comme étant encore enfant. Or, ce titre est celui que portait le fils aîné du duc du Maine, âgé pour lors de neuf ans. On est donc en présence d'une œuvre véritablement originale, doublement attachante par le sujet et par l'auteur. Le duc du Maine a été diversement jugé. L'implacable et rancunier Saint-Simon a tracé du fils adultérin de Louis XIV et de M^{me} de Montespan, de l'élève de prédilection de M^{me} de Maintenon, que le célèbre mémorialiste ne pouvait souffrir, un portrait où les couleurs les plus noires sont prodiguées. En revanche, M^{me} de Staal, qui vécut pendant quarante ans dans l'intimité du duc et de la duchesse, attribue au premier un caractère noble et sérieux, un sentiment religieux, profond et efficace, l'amour de l'ordre, le respect de la justice et des bienséances, et par-dessus le marché toutes les vertus. L'ensemble des autres témoignages lui est également favorable. Il faut conclure que le duc du Maine était, au moins, un prince des plus recommandables, s'il n'était pas doué de qualités brillantes. Le livre dont on ne peut lui dénier la paternité, achève de le justifier, car on y remarque une connaissance sérieuse de l'Évangile, de la réflexion, une heureuse disposition des arguments, et un style, un peu embarrassé parfois, mais en général de bon aloi.

Il paraît que le duc du Maine avait composé ces *Méditations* pour préparer son fils à la première communion. Un enfant dont l'éducation a été quelque peu soignée peut, en effet, les comprendre, et nous estimons que ce serait une excellente lecture dans les familles dont un membre se dispose à accomplir cet acte si important dans la vie chrétienne. Mais les personnes plus avancées en âge peuvent s'en nourrir avec fruit. Le livre est divisé en soixante et une méditations assez courtes pour ne pas fatiguer l'attention. L'auteur suit pas à pas, en quelque sorte ligne par ligne, le texte sacré, il en développe le sens et y mêle des aperçus qui dénotent une connaissance étendue, pour un laïque, de la littérature des Pères. C'est d'une bonne et saine spiritualité qui, sans se perdre dans les nuages, s'élève au-dessus du simple terre à terre, et ouvre des horizons que l'on contemple avec plaisir. L'ouvrage, imprimé avec beaucoup de soin, avec encadrement en couleur au frontispice, lettres ornées et décorations diverses, est précédé d'une notice historique fort développée sur le duc du Maine, qui rectifie bien des notions erronées. Il faut se dépêcher de se procurer ce charmant volume pour y faire les méditations de la fin du Carême.

Cette admirable morale du Sermon sur la montagne remplissait la foule d'étonnement; elle semblait nouvelle, bien qu'elle rappelât en grande partie d'anciens préceptes oubliés depuis longtemps. Pour savoir ce que c'était que la morale antique, il suffit de prononcer un mot : l'esclavage, et pour juger l'esclavage, il faut lire le bel ouvrage de M. E. Loudun sur *le Bien et le Mal*, qui présente un contraste frappant, autant que véridique, entre le christianisme et le paganisme, ou bien consulter l'excellent résumé que nous offre M. P. Allard, des meilleurs ouvrages qui ont été composés sur la matière. L'auteur a parfaitement condensé, dans ces 420 pages, tout ce que des écrivains spéciaux, M. Wallon entre autres, ont écrit sur l'esclavage païen; mais il a fait plus encore, il a raconté la transformation graduelle de cette néfaste institution sous l'influence des idées chrétiennes, en servage d'abord, puis en main-mortage. On comprend qu'il nous est impossible d'analyser ici un ouvrage qui est lui-même, en grande partie, un résumé. Nous nous contenterons de quelques traits rapides et de deux ou trois observations. Nous voyons successivement défiler, ou plutôt se traîner péniblement devant nous l'esclave égyptien, que les monuments figurés nous présentent attelé à la charrue comme un vil animal,

pendant que le collecteur des finances, accompagné d'agents armés de bâtons, fait jeter dans l'eau, la tête la première, le malheureux cultivateur qui n'apporte pas la redevance imposée; l'ilote, traqué la nuit par la jeunesse lacédémonienne, comme une bête fauve; l'esclave athénien, traité en apparence plus humainement, mais mis à la torture sans pitié dans les procès où on le fait figurer comme témoin; l'esclave romain, le plus malheureux de tous, victime de la débauche de son maître, travaillant, enchaîné, aux champs que sa sueur ne peut rendre fertiles, cherchant en vain un repos chèrement acheté dans les ergastules. L'âme se rassérène un peu à la vue de l'esclave juif, que la loi protège contre la brutalité de son maître, et qui est assuré de recouvrer un jour sa liberté, s'il n'y renonce de plein gré; le repos du septième jour lui appartient; aux jours de fête, il s'assied à la table de son maître et prend part aux joies de la famille, dont il fait en quelque sorte partie. On reconnaît à cet adoucissement des mœurs antiques l'influence de la vraie religion, et de la tradition qui fait de tous les hommes les descendants d'un unique ancêtre.

Tous les esclaves, hors de la Judée, étaient-ils donc plongés dans un état profondément misérable? Non, assurément. Quelques-uns par leur savoir-faire, leur habileté, leurs connaissances, se faisaient bien venir du maître et entraient même dans son intimité. Mais c'était, à tout prendre, une infime exception, et, en tout cas, cette situation privilégiée demeurait précaire. Pour bien comprendre toute l'horreur et toute l'immoralité de la servitude antique, il faut l'examiner dans son essence. L'esclave, aux yeux de la loi, est un animal, un meuble, une chose. Il ne peut être ni mari, ni père. Les enfants qui naissent des unions passagères qu'il contracte, sous le bon plaisir du maître, avec des compagnes d'esclavage, ne lui appartiennent pas. Ce sont, dit M. Alard, les petits d'un troupeau. Un grand nombre d'esclaves des deux sexes sont voués par leurs maîtres à la débauche. L'opinion publique leur est absolument défavorable. Platon veut qu'on les méprise; il ne conçoit pas une cité, pas même sa cité idéale, sans esclaves. Son humanité va jusqu'à réprouver la mise en servitude des Grecs, pas au delà. Xénophon dit que l'éducation des esclaves se rapproche de celle de la bête. Selon Aristote, il y a des esclaves par nature. L'esclave n'a pas de volonté à lui, il ne veut que par son maître; par conséquent, on ne peut lui demander des vertus; la moralité excède sa capacité.

Ce dernier trait achève le tableau. Il est impossible d'imaginer un abaissement plus profond, un anéantissement plus radical de l'âme humaine. Comment se peut-il pourtant qu'aucun philosophe n'ait jamais protesté contre l'esclavage? Ce silence, ou plutôt cette approbation, tantôt tacite, tantôt explicite, ne montre-t-elle pas plus que tout autre excès, à quel degré d'aberration était arrivée l'intelligence, depuis qu'elle avait repoussé le flambeau de la révélation? Mais enfin quelle était la source originelle de cette cruelle oppression? M. Allard la voit dans le mépris du travail. L'homme déchu, assujetti, en punition de sa faute, à un labeur dont le charme primitif s'était changé en peine, a regimbé contre le châtement divin; le fort s'est déchargé sur le faible de cette obligation rigoureuse. Il a imposé un double fardeau sur les épaules d'autrui pour vivre dans l'oisiveté. Le mal a été naturellement en s'aggravant. En effet, le travail servile ne coûtant rien, a fait une concurrence désastreuse au travail libre. De là, vide dans les ateliers, désertion des campagnes, appauvrissement, dépopulation. Le monde païen mourait d'anémie quand l'Évangile, en réhabilitant et honorant le travail manuel, en enseignant le dogme de la fraternité humaine, a coupé le mal dans sa racine.

A la parole des apôtres et des Pères, l'esclavage s'adoucit et devient licite par la restitution des droits inaliénables de l'humanité, il allait disparaître en fait par la voie des affranchissements, quand les invasions des barbares remettent tout en question. L'Église reprend, sans se décourager, sa tâche humanitaire et elle a la joie et le triomphe de l'accomplir en peu de siècles. Le servage, en effet, n'est qu'une image heureusement très imparfaite de l'esclavage; la mainmorte s'en éloigne encore plus, au point que ces deux états ont paru, en nombre de cas, non seulement à des philosophes et à des économistes, mais aux intéressés eux-mêmes, préférables aux responsabilités de la liberté. Contraint de nous borner, nous citerons seulement, après M. P. Allard, un mémoire écrit en 1778 par un religieux de Luxeuil, dom Grappin, né à Ainvelle, sur les terres de l'abbaye, de parents mainmortables, affranchis depuis peu. Cet ouvrage couronné par l'Académie de Besançon est fort savant. L'auteur se montre favorable à la mainmorte. Il expose que des communautés entières ont refusé d'acheter au prix d'une somme modique la liberté qu'on leur offrait, parce qu'elles trouvaient dans la mainmorte une source de richesses, comme elle en est une de

population et d'industrie. La défense d'aliéner sans l'agrément du seigneur, dit-il, empêche la dissipation des biens, tandis que les habitants des villages affranchis sont devenus les fermiers de terres qu'ils possédaient auparavant. Il raconte le fait de dix mille paysans normands et picards qui, en 1556, fuyant l'augmentation de la taille dans leurs provinces, trouvèrent un asile au comté de Bourgogne, avec des terres qu'on leur abandonna sous la condition de la mainmorte. Les hommes libres, ajoute l'auteur du mémoire, se crurent heureux en devenant propriétaires, malgré la réversion de leurs campagnes en cas de mort sans postérité légitime.

On a beaucoup déclamé, à la suite de Voltaire, contre la dureté du chapitre de Saint-Claude qui avait refusé d'affranchir ses serfs dans ses domaines, en 1772, et l'on a prétendu que l'Église seule maintenait des restes de servitude à la veille de 89. La vérité, c'est que la plus grande partie de la main morte était entre les mains de laïques, et que cette condition n'empêchait ni l'aisance, ni la prospérité. Les chiffres suivants que nous empruntons au livre de M. P. Allard le démontrent surabondamment. Sur les terres de l'abbaye de Luxeuil, l'ensemble de la population mainmortable s'élevait à 11,121 âmes. Les terrains en déshérence faisant retour au seigneur, produisaient annuellement 2,400 livres; la déshérence en fait de meubles et les droits perçus pour fermage, environ 450 livres, en tout 3,250 livres, ce qui donne 3 fr. 11 c. par tête. Voilà, en vérité, un impôt intolérable. Au surplus, les communautés à l'état de main morte possédaient des bois considérables dont l'exploitation fournissait aux habitants de beaux revenus, dont ils usaient, quand cela leur convenait, pour s'affranchir. En 1740, le village de Marayen-Othe, en Champagne, vendit ses réserves forestières moyennant 44,520 livres et prêta cette somme au taux de 5 p. 100, à son seigneur, le duc de Villeroy. Pauvres gens! Mais, dira-t-on, ils vivaient dans une extrême dépendance. Sans doute, à telle preuve que le village mainmortable de Montigny s'administre librement au moyen d'échevins élus, qui rédigent des règlements de police rurale, et résiste aux prétentions de l'abbaye qui exigeait, pour ces divers actes, une autorisation préalable de ses agents. Les communes de nos jours, qui ne peuvent rien faire sans le visa de la Préfecture, sont évidemment beaucoup plus maîtresses chez elles. Et l'on continue de dire, et peut-être d'être persuadé que la liberté date de 1789!

Si c'est au christianisme que l'humanité doit son affranchissement,

la protection de l'enfance, surtout de l'enfance pauvre, est un bienfait de cette religion divine. Le livre de M. Gossot sur les salles d'asile, en France, met cette vérité dans tout son jour. Leur fondateur M. Denys Cochin, était profondément religieux. On lira dans cet attachant volume comment cet homme de bien qui portait un nom depuis longtemps célèbre dans le monde de la charité et dont les descendants sont loin d'avoir dégénéré, s'est dépensé toute sa vie dans des œuvres de dévouement. Le public indigent, ou voisin de l'indigence, qui profite aujourd'hui de ces utiles établissements ne se doute pas des difficultés que M. Denys Cochin a rencontrées pour accomplir son dessein. Que d'essais infructueux ! que de tentatives avortées ! Tantôt ce sont les ressources qui manquent, d'autres fois, le personnel laisse à désirer, enfin il faut triompher des résistances ou de la méfiance des familles. M. Cochin avait assis son œuvre sur un fondement solide, sur la religion chrétienne. L'auteur de cette intéressante monographie montre parfaitement que l'enfance, dès les premières lueurs de la raison, doit recevoir des leçons de morale, et qu'il n'y a de saine et complète morale que celle de l'Évangile. « Si le principe moral, dit M. Gossot, n'est pas immuable comme une loi, s'il dépend du choix du premier venu, où sera l'autorité de l'enseignement à l'égard des élèves ? Si un individu a pu choisir, il a pu aussi se tromper. Et pourquoi l'enfant arrivé à l'âge du raisonnement ne choisirait-il pas aussi, mais autrement ? Il s'ensuivrait que la morale pourrait être apprise comme une science, et non plus subie comme une loi. » Quelle condamnation du système de M. Jules Ferry réduit, pour ne pas vouloir du christianisme, à s'en rapporter à la vieille morale de nos pères, laquelle, au fond, n'était que la morale chrétienne. M. Gossot s'élève aussi, à bon droit, contre le travail attrayant, il veut qu'on n'écarte jamais du travail l'idée du devoir, puisque l'existence entière y est soumise ; il fait, en plusieurs passages, une juste critique du système chimérique et faux de l'*Emile* de Rousseau. Pourquoi faut-il qu'à côté de données si judicieuses, qui tranchent heureusement avec les idées révolutionnaires de nos faiseurs d'aujourd'hui, on rencontre des appréciations pour le moins fort contestables ? Après avoir cité M. Cochin qui préférerait à tort pour les directrices des salles d'asile des femmes mariées aux religieuses, il veut bien accorder des louanges à certaines sœurs qui, à force de vivre avec des enfants, semblent avoir oublié tout à fait leur caractère de filles de la Charité, « ou plutôt ne s'en souviennent

que pour y puiser des sentiments maternels. » Nous avons de même peine à approuver la phrase où il attribue avec éloge à M. D. Cochin, cette pensée que, si l'école ne doit pas être séparée de l'Eglise, l'Eglise ne doit pas non plus régner sans partage dans l'école. Nous comprenons d'autant moins cette méfiance, que M. Cochin répétait souvent que la religion sanctifie tout et ne détruit rien. Enfin nous nous demandons si M. Cochin et M. Gossot, après lui, avaient raison de se féliciter de voir les salles d'asile englobées, sous le nom d'écoles maternelles, dans l'enseignement général de l'Etat ou des communes. Depuis que le fléau de l'athéisme sévit dans le régime officiel, nous ne voyons qu'avec méfiance l'estampille du gouvernement, et la vraie solution de l'avenir nous semble être dans l'affranchissement complet de l'éducation, sous une simple surveillance, la plus légère possible, de l'Etat. Nous saluons comme une meilleure inspiration la pensée qui a dicté à l'auteur le vœu suivant : « Qu'on enseigne aux jeunes filles le blanchissage, le repassage, un peu de cuisine, la confection de leurs vêtements et le grand art du raccommodage..., qu'on les prépare aux devoirs d'épouse et de mère, et qu'on se garde particulièrement d'en faire de libres-penseuses. » En somme, ce livre, bien qu'on puisse y relever quelques complaisances pour certaines théories équivoques, qui exigent des précautions, peut se lire avec fruit et intérêt.

M. Charles Buet, lui, ne craint pas de réagir contre les idées courantes et nous l'en félicitons sincèrement. Depuis longtemps cet auteur fécond a pris rang parmi les bons écrivains. Son dernier livre, *l'Amiral de Coligny*, est une protestation courageuse contre le singulier projet qu'on a formé d'ériger une statue à cet homme traître à son Dieu, à son roi, à sa patrie. Livré à une étude assidue du seizième siècle, M. Ch. Buet s'est circonscrit dans un sujet particulier, pour ne pas être accablé par l'enchevêtrement des faits, par la multiplicité des détails. Il ne se pique pas d'avoir fait une œuvre impartiale, parce qu'il regarde l'impartialité historique comme inutile, dangereuse et impossible, mais une œuvre de bonne foi et de combat. Il raconte, en puisant à des sources diverses, ce qui lui paraît la vérité sur les faits importants de la carrière de cet énigmatique personnage, son abjuration, les trois guerres civiles qu'il fit naître et diriger, ses complots contre la sûreté de l'Etat, ses alliances avec l'étranger contre sa patrie, l'assassinat du duc de Guise, dont il fut certainement l'inspirateur et le complice, enfin le coup d'Etat si

tragique de la Saint-Barthélemy qui lui ôta la vie en lui épargnant l'échafaud. M. Ch. Buet a la modestie de présenter son travail comme une simple mosaïque, il a fait mieux il a composé une œuvre vraiment critique, qui contribuera largement, nous en avons la confiance, à rétablir la vérité étrangement défigurée par l'esprit de parti et la haine du catholicisme. Le livre se termine par un index bibliographique considérable, qui témoigne de l'étendue des recherches de l'auteur, et dont les amateurs de la vérité historique tireront assurément grand parti.

Nous devons au même auteur un volume sur Madagascar auquel l'expédition aujourd'hui en cours d'exécution donne un intérêt sérieux d'actualité.

XI. — XII. — XIII. — XIV. — XV. — XVI.

Pierre-Jean-Louis Ovide Doublet, fils d'un jardinier, devint chef de la secrétairerie française du Grand Maître de l'ordre de Malte. Cette fonction le mit en rapports étroits avec les chefs de l'ordre et au courant des événements qui accompagnèrent la prise de Malte par Bonaparte. C'est donc un témoin oculaire et auriculaire de premier ordre. Sa véracité égale-t-elle l'exactitude de ses informations? On n'a nulle raison d'en douter. Il est possible que certains ressentiments personnels et une idée exagérée de sa valeur l'aient porté à trop accentuer les blâmes dont il se montre prodigue à l'égard des grands dignitaires de l'Ordre. Il ne mérite que mieux d'être cru lorsqu'il lave le grand maître de l'injuste accusation de trahison, tout en le taxant de négligence et de faiblesse. Le tableau du désarroi où tomba le conseil à la nouvelle des premiers succès de l'armée française est curieux; mais le principal intérêt gît, à nos yeux, dans les détails de mœurs un peu crus parfois, qui accusent la décadence d'un ordre jadis si fameux, mais qui ne servait plus guère qu'à soutenir de grandes familles par la distribution des commanderies et à alimenter la débauche de certains cadets. Le ministre Kaunitz avait eu raison de dire à l'un de ses membres : « Réformez-vous vous-mêmes, ou l'on vous reformera. »

Au moment où les institutions d'autrefois commençaient à pencher vers leur ruine, l'héroïsme chrétien qui ne meurt jamais, prenait d'autres formes pour mener les âmes à leur destinée sublime et

sauver la société menacée. Les ordres religieux et militaires disparaissaient pour faire la place à d'autres milices mieux appropriées aux besoins des temps nouveaux. La bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque fut une des personnes choisies de Dieu pour opérer cette transformation, M. l'abbé Maurel, après bien d'autres écrivains, a entrepris de retracer son entreprise. L'ouvrage intitulé : *Mois de Jésus de Marguerite-Marie Alacoque et de Paray-le-Monial*, a été honoré des approbations de plusieurs évêques. L'auteur vient de le faire réimprimer sous un nouveau titre, avec plusieurs additions et remaniements ; il s'est attaché à rapprocher chaque jour un fait de la vie de Notre-Seigneur d'une coutume ou d'une pensée particulière de Marguerite-Marie. C'est un livre de méditations pieuses dont les approbations épiscopales nous dispensent de relever la valeur.

Signalons en quelques lignes seulement l'*Histoire de la littérature anglaise depuis son origine jusqu'à nos jours*, par A. Filon. Cet ouvrage, qui a le mérite de condenser dans un volume de 644 pages une matière si abondante et si variée, et d'être le plus complet de tous ceux qui ont paru en ce genre, est d'une lecture aussi instructive qu'attachante. Un de nos collaborateurs en fera ressortir prochainement, dans un article à part, toutes les qualités, ce qui fait que nous n'avons nul besoin d'insister.

Le *Tableau de la littérature française*, sous le premier Empire, est un ouvrage sérieux et bien fait. Nous n'appelons ici l'attention du lecteur que sur les pages où M. Merlet parle des historiens : Michaud, Barante, Sismondi, Chateaubriand. L'auteur se montre sagace et impartial ; s'il ne s'élève pas à une très grande hauteur, il évite de tomber dans la platitude, encore moins dans ces doctrines détestables qui dénaturent aujourd'hui complètement les faits.

M. L. Jaunay, professeur au petit séminaire de Paris, vient de publier une histoire abrégée de tous les prélats qui ont administré l'Église de Paris, depuis saint Denis jusqu'au vénérable cardinal Guibert. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt pieux qui s'attache à la biographie de ces cent vingt-huit personnages, dont huit ont été saints, quatorze grands chanceliers de France, et six grands aumôniers. La plupart furent d'ailleurs mêlés aux affaires politiques de leur temps. C'est donc une bonne partie de l'histoire de Paris que l'auteur nous met sous les yeux.

Le *Rural*, très instruit, qui est l'auteur de *Bleu, rouge, blanc*,

expose dans un gros volume la doctrine et les développements de la Révolution, il en montre les funestes effets et en manifeste la piperie. Grand partisan de la liberté, il fait voir que la révolution n'en donne que l'apparence, et que la réalité ne peut être que le bienfait de la royauté traditionnelle sagement accommodée aux besoins du temps présent. Ce livre a été fait du vivant de M. le comte de Chambord, dont le *Rural* appelait le retour de tous ses vœux. Mais ce noble prince a laissé un digne héritier de son titre et de ses droits, et les enseignements de l'auteur ne seront pas perdus.

XVII. — XVIII. — XIX.

Il nous reste à mentionner brièvement la *Jeanne d'Arc* de M. L. Morvan, récit destiné à la jeunesse et au peuple, et qui a mérité une lettre laudative de Mgr Freppel. On ne se lasse pas de lire cette vie héroïque, épopée sublime qui laisse derrière elle l'Iliade et la chanson de Roland. Une *Notice biographique sur Mgr Lamazou*, le regretté évêque de Limoges, qui se vend au profit de l'école libre d'Auteuil, se lit avec édification. La *Lettre d'une catholique à une protestante* sur le Pape, l'Immaculée-Conception et les indulgences sert à détruire bien des idées fausses et à venger la vraie doctrine des imputations dénuées de fondement. Enfin la brochure que M. le vicomte de Chalus vient de publier sur *Le dernier privilège*, celui de se faire remplacer à l'armée pour de l'argent en sacrifiant l'honneur de porter les armes, mérite de fixer l'attention. L'auteur s'attend, sans doute, à rencontrer dans l'esprit de ses lecteurs plus d'une objection. Est-ce vraiment un privilège odieux que de se soustraire à l'obligation d'une loi générale avec le consentement de ceux-là même qui auraient le droit de s'en plaindre, et cela pour le plus grand bien du pays, dans l'intérêt des professions que l'on appelle libérales? Nul ne reprochera, d'ailleurs, à la noblesse, d'avoir jamais hésité, pas plus de nos jours qu'autrefois, à se faire décimer par le feu de l'ennemi.

LÉONCE DE LA RALLAYE.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Est-ce que le crédit de la République baisserait réellement? Depuis six mois et plus nous sommes engagés au Tonkin dans une expédition coûteuse, difficile et non sans danger; la situation, à certains moments, n'a pas laissé d'être critique et peu s'en est fallu que l'entreprise ne nous amenât à une guerre en règle avec la Chine. Pour la république, pour le gouvernement, c'était une affaire capitale de réussir : un échec eût causé d'autant plus d'émotions et ébranlé d'autant plus le ministère que l'entreprise avait commencé à l'aventure, au mépris de la Constitution, et dans des conditions qui avaient soulevé d'unanimes critiques. Eh bien! la nouvelle de la prise de Bac-Ninh, attendue avec tant d'anxiété par le gouvernement, a été reçue avec une froideur générale par le public. Le gouvernement n'a même pas essayé de réagir contre l'indifférence de la population par des démonstrations officielles d'allégresse. Il a compris qu'en ce moment les esprits n'étaient ni à la joie ni à l'enthousiasme, que les signes publics de réjouissance seraient hors de saison; il s'est abstenu de célébrer sa victoire, et même le succès remporté au Tonkin contre les troupes chinoises aurait presque passé inaperçu sans le télégramme banal de félicitations envoyé au général Millot au nom du gouvernement et des Chambres.

Le public n'a pas manqué de comprendre, de son côté, que la prise de Bac-Ninh ne terminait pas la guerre. Et cependant le programme de M. Ferry n'est-il pas rempli? Avec Bac-Ninh et Son-Tay ne sommes-nous pas maître du delta du fleuve Rouge, et M. Ferry n'a-t-il pas déclaré au Sénat, lors de la discussion des derniers crédits demandés pour l'expédition du Tonkin, que le gouvernement n'avait pas l'intention, après la prise de ces villes, de pousser plus loin les opérations militaires? Mais avant même

que nos troupes ne s'emparassent, par une série de brillants petits faits d'armes, de cette dernière citadelle marquée comme limite extrême de nos conquêtes, il était déjà question d'aller plus loin pour compléter l'occupation et nous mettre dans des conditions plus avantageuses de traiter. Il n'est pas étonnant que le public, qui ne sait que trop avec quelle facilité M. Ferry est capable d'engager les soldats et l'argent de la France, ait accueilli avec peu d'enthousiasme la nouvelle d'une victoire qui inaugure une nouvelle série d'opérations plutôt qu'elle ne met fin à l'expédition. Est-ce le public qui est injuste, ou M. Ferry téméraire?

Blâmée en principe par les uns, critiquée par les autres, en raison de la manière dont elle a été engagée et conduite, l'expédition du Tonkin répondait à une politique qu'il était légitime et même opportun pour un gouvernement français de suivre, surtout lorsque la cause du catholicisme l'y conviait; mais il faudrait en finir avec les frais qu'elle occasionne et les éventualités dont elle ne cesse pas, même après nos victoires, de nous menacer. Il est temps, tout en nous assurant de nos avantages, de conclure un arrangement qui empêche l'expédition du Tonkin de devenir une guerre avec la Chine. Prenons encore Lang-Son et Thaï-Nguyen, puisqu'il le faut, paraît-il, pour assurer nos positions, mais qu'on n'aille pas jusqu'aux frontières de la Chine, où nous trouverions, sinon une armée redoutable, du moins un ennemi rusé qui nous entraînerait de proche en proche dans sa retraite jusqu'à Pékin. Nous n'avons rien à faire dans la capitale du Céleste Empire. Pour y aller, il faudrait doubler notre corps expéditionnaire, décupler les frais. Les circonstances ne permettent pas à la France de se lancer dans de pareilles entreprises; elle a, avant tout, son territoire à protéger, un ennemi à surveiller, son existence à assurer. Les ambitions de la république nous coûteraient trop cher, si elle voulait se donner la gloire des conquêtes. On trouve généralement qu'elle en a assez fait avec la Tunisie, avec le Tonkin, et ce n'est pas sans opposition qu'on vient d'entendre M. Ferry exposer le programme de sa politique à Madagascar, toute légitime et utile que soit l'intervention de la France dans la grande île africaine. Chose singulière! Quel que soit l'engouement que la république ait pu causer dans certaines classes de la population, jamais on ne lui a permis, ce qu'on accorde à tous les gouvernements, de chercher à s'illustrer et à s'agrandir au dehors. On a bien voulu de la république comme gouvernement,

mais de même qu'on ne lui a jamais accordé beaucoup de confiance, on n'a jamais eu non plus le souci de son prestige et de sa gloire.

Mais en ce moment, ce n'est pas l'indifférence de l'opinion pour les succès militaires de la République qui doit affecter davantage le gouvernement et le parti. Il y a d'autres indices peut-être plus sérieux du sentiment public à l'égard du régime actuel. Bien que ce soit, au jugement des meilleurs esprits, une illusion d'attendre du seul suffrage universel la restauration de la monarchie, néanmoins les dispositions nouvelles dont il semble animé ne doivent pas être sans préoccuper les souteneurs de la République. Un certain revirement se produit. La dernière élection pour la Chambre des députés à Castres a tourné à la confusion du régime. Le candidat conservateur a pris la place d'un député républicain. L'élection a eu lieu à une forte majorité. C'est la troisième fois en peu de temps qu'un élu du parti conservateur ou monarchique succède à un membre de la gauche. Ce qui s'est passé dans la Seine-Inférieure, dans les Côtes-du-Nord, dans le Tarn pour les élections législatives a eu lieu également à plusieurs reprises en d'autres départements pour les élections des conseils généraux et des conseils d'arrondissement. Certains organes de la gauche, quelque peu inquiets de ces manifestations successives du suffrage universel, cherchent à attribuer les échecs du parti, ici aux divisions, là à l'indifférence des républicains. Est-ce bien cela? Sans doute, il ne faudrait pas exagérer la portée de ces succès ni en conclure à un changement des esprits. Cependant le fait est à noter. Ce n'est plus seulement dans les arrondissements électoraux acquis de longue date à la cause de l'ordre ou tout à fait favorables à la monarchie que les candidats conservateurs l'emportent, ils commencent à passer là où jusqu'ici des républicains seuls étaient élus.

En dépit des explications des journaux opportunistes, ce ne sont pas les querelles plus ou moins connues du parti républicain, ni les attaques plus ou moins retentissantes des ultra-radicaux contre le gouvernement qui lassent ou qui dégoûtent les électeurs au profit de la cause monarchique; si les dernières élections témoignent d'un revirement réel de l'opinion publique, la cause en est ailleurs. La désaffection de la République s'explique d'elle-même. Elle vient de la conduite des Chambres, de la politique du gouvernement. Serait-il vraiment étonnant que le suffrage universel commençât à y voir clair? N'est-ce pas assez pour lui ouvrir les yeux que la persécution

obstinée contre le catholicisme, que la violation du droit des consciences et des libertés religieuses, que le bouleversement de la magistrature, que la suspension du travail et des affaires, que la permanence des grèves dans bon nombre de départements, que l'augmentation perpétuelle des impôts et l'accroissement continu du déficit financier, que l'isolement de la France en Europe, que la perspective des dangers extérieurs toujours imminents? En faudrait-il plus pour détacher la masse des citoyens d'un régime aussi mauvais? Que la République s'affaisse sous le poids de ses propres fautes : rien n'est moins surprenant, et il n'est pas besoin d'aller chercher ailleurs la cause des succès électoraux récemment obtenus par les conservateurs.

Les menaces du socialisme ne sont pas non plus sans exercer leur influence sur les esprits. Jusqu'ici l'enquête sur la crise économique, si malencontreusement votée par les Chambres, n'a servi qu'à manifester au grand jour les tendances révolutionnaires des syndicats ouvriers, à qui une loi récente vient de donner une importance et une force nouvelles. Les dépositions des délégués des syndicats témoignent d'une incompétence absolue de leur part dans les questions qui font l'objet de l'enquête. Ils s'y montrent puérils dans leurs réclamations, ignorants de leurs vrais intérêts et des lois générales de l'économie politique, et remplis d'utopies. Mais du milieu de ce fatras d'enfantillages, d'incohérences et de contradictions, se dégagent très nettement et avec un ensemble effrayant, les théories socialistes les plus avancées, les revendications les plus révolutionnaires. L'intervention de l'Etat dans les rapports entre ouvriers et patrons, la réglementation du gain, la dotation publique du travail, l'impôt sur le revenu, la confiscation du capital, l'abolition du droit de succession, ce sont là les idées accréditées aujourd'hui au sein de la classe ouvrière. Il s'y mêle les extravagances les plus folles et les haines les plus stupides. N'a-t-on pas entendu certains ouvriers menuisiers réclamer comme un des principaux remèdes à la crise l'abolition du budget des cultes, et des peintres en bâtiment exiger la séparation de l'Eglise et de l'Etat? Est-ce que les ouvriers en boutons n'ont pas demandé comme un moyen d'améliorer leur sort « la révision de la Constitution et une grande vigilance à l'égard de la haute finance et du prétendant » ?

Devant de pareilles théories qui menacent l'ordre social, la propriété, toute industrie, et même tout travail, théories solennelle-

ment reçues par une commission d'enquête parlementaire, consignées dans des rapports publics et divulguées par les journaux, faut-il s'étonner que les intérêts prennent peur, que les propriétaires et les travailleurs sérieux retirent leur confiance à la république, qu'on en vienne à craindre de toutes parts l'avènement du socialisme? Sans doute, le gouvernement se vantera de dominer la situation, d'être assez fort pour arrêter toutes les tentatives de la démagogie; il comptera les victoires déjà remportées sur l'émeute naissante, il montrera l'ordre et la paix maintenus partout grâce à sa vigilance et à ses efforts. C'est fort bien d'avoir réprimé l'an dernier un essai de manifestation socialiste, d'avoir empêché cette année la célébration dans la rue de l'anniversaire de la Commune, d'avoir fait respecter, jusqu'ici, les propriétés et les personnes au milieu de la grève des mines d'Anzin. Mais le gouvernement commande-t-il aux idées, aux esprits? Mais fait-il quelque chose pour empêcher la diffusion des mauvaises doctrines et n'y aide-t-il pas, au contraire, activement? Mais n'assiste-t-il pas, indifférent ou impuissant, à l'organisation du prolétariat, aux préparatifs du bouleversement plus ou moins prochain que les intransigeants et les socialistes annoncent? Mais à côté de lui n'y a-t-il pas un pouvoir que l'on croirait souvent supérieur au sien, qui brave les lois, qui encourage les projets révolutionnaires et qui montre d'avance le gouvernement que le radicalisme vainqueur ferait succéder à celui de la république? Le Conseil municipal de Paris a fini de donner sa mesure en votant, d'un côté, pour l'anniversaire du 18 mars, l'érection d'un monument au cimetière du Père-Lachaise, en l'honneur des héros martyrs de la Commune; de l'autre, en adoptant comme manuel d'instruction laïque pour les écoles municipales un livre ignoble d'un sieur Monteil, où Dieu est nié, où Jésus-Christ avec la Vierge Marie est outragé, où le catholicisme est calomnié, où l'immoralité même est enseignée aux enfants. Que le radicalisme vers lequel marche fatalement la république vienne à l'emporter, qu'il mette ses hommes au pouvoir, et voilà le gouvernement qu'aura la France! N'est-ce pas à dégoûter des républicains mêmes?

Le chemin parcouru depuis cinq ans montre aux moins clairvoyants qu'il ne faudrait plus bien longtemps pour que la République, dirigée par les passions et les haines des sectaires de la libre-pensée et poussée par les convoitises des prolétaires, n'en arrivât,

en suivant sa pente naturelle, à être le régime de violence dont le Conseil municipal de Paris donne l'image. Les précautions que toutes les monarchies de l'Europe sont obligées en ce moment de prendre contre les progrès du socialisme sont également pour nous un avertissement de la gravité et de l'imminence du péril. Si l'Allemagne, la Russie et l'Autriche elle-même en sont réduites à se préserver, par des mesures exceptionnelles, des complots de la secte révolutionnaire, c'est que le mal a bien grandi en peu de temps; et comme la France en est plus infestée qu'aucun autre pays, il faudrait n'avoir plus ni la moindre sagesse ni la plus petite prévoyance pour ne pas craindre plus tôt chez nous ce qui semble menacer des Etats plus solides et mieux constitués.

En Allemagne, M. de Bismarck, habitué à voir plier les esprits et les choses à son gré, se flatte toujours d'enrayer les progrès du socialisme, grâce à la double politique qu'il poursuit et qui consiste à la fois à combattre par des mesures énergiques les agitateurs et à faire des lois favorables à la classe ouvrière. Après avoir fait l'unité de l'empire, M. de Bismarck voudrait en assurer la conservation. L'œuvre presse. Le chancelier est venu demander au Reichstag la prolongation des pouvoirs exceptionnels attribués au gouvernement contre les socialistes, à la suite des attentats de 1878 contre l'empereur. Il a présenté en même temps ses projets économiques en vue de l'amélioration des ouvriers. Les plans de M. de Bismarck rencontrent des résistances. Le parti libéral repousse les mesures d'exception et surtout le pouvoir discrétionnaire du gouvernement; le parti conservateur reproche aux réformes économiques et aux nouvelles institutions ouvrières proposées par le chancelier d'établir une sorte de socialisme d'Etat qui n'offrirait pas moins de danger que l'autre. Les théories développées à ce sujet par M. de Bismarck sur les compagnies d'assurances ouvrières ont fait craindre avec raison qu'il ne voulût étendre à tout le rôle quasi-universel qu'il revendique pour l'Etat. M. de Bismarck ne proposait rien moins que de centraliser entre les mains du gouvernement tout le service des assurances. Sur quoi un orateur a fait observer que le pain n'était pas moins nécessaire pour l'ouvrier que l'assurance, et que la théorie du chancelier sur les assurances devrait avoir pour conséquence la suppression de toutes les boulangeries privées et la création d'un monopole de l'Etat pour la fabrication du pain. Les deux autres projets économiques du chancelier sont à l'avenant. Une première

fois repoussés, seront-ils mieux accueillis dans le cours de la session qui vient de s'ouvrir? En rentrant en scène, M. de Bismarck est revenu avec ses projets de loi quelque peu amendés; jusqu'ici ces changements ne paraissent pas devoir satisfaire les opposants. Leur sort en tous cas est entre les mains du centre catholique, de qui dépend la majorité. Cette circonstance influera peut-être de nouveau sur les rapports de l'empire avec la papauté.

Après avoir combattu le système des pouvoirs discrétionnaires que le gouvernement s'est fait attribuer pour régler les questions religieuses, au lieu de terminer simplement le conflit par l'abrogation des lois confessionnelles de mai, le centre n'a pas admis davantage la combinaison proposée par M. de Bismarck pour le renouvellement des pouvoirs exceptionnels qui lui avaient été accordés une première fois à titre provisoire. Comme pour la question religieuse, M. Windthorst a montré qu'il vaudrait mieux remplacer par une législation définitive, des mesures d'exception dont la durée devait être nécessairement limitée. Quant aux progrès du socialisme en Allemagne, que M. de Bismarck veut combattre, le chef du parti du centre a éloquemment déclaré que le seul moyen de conjurer le danger était, comme l'avait dit l'empereur, de ramener le peuple aux idées religieuses.

Mais la politique des gouvernements modernes n'est pas orientée de ce côté. Ils ne comprennent pas que leur premier intérêt serait de se rapprocher de l'Eglise, de chercher dans une alliance avec elle un secours plus efficace pour combattre la Révolution qu'ils n'en pourront trouver dans leurs lois de répression et dans de vains palliatifs économiques. Au lieu de cette union de l'Eglise et de l'État qui serait la meilleure sauvegarde de l'ordre social chez tous les peuples, et la véritable force des gouvernements, on voit la religion partout délaissée ou persécutée. En ce moment même des plaintes graves s'élèvent de Rome sur la condition de plus en plus intolérable qui y est faite au Saint-Siège.

C'est la venue du prince et de la princesse de Bavière qui a déterminé ces nouvelles protestations du Souverain-Pontife. Par condescendance pour le prince impérial d'Allemagne qui venait à lui, Léon XIII avait consenti à le recevoir après sa visite au roi Humbert, mais en sauvegardant par un cérémonial convenu de part et d'autre ses droits de souverain de Rome. Le pape avait averti, en outre, qu'il n'userait pas de la même facilité envers les princes

catholiques. Aucun d'eux, par respect pour la dignité du Souverain-Pontife, n'aurait dû s'exposer après cela à se voir refuser l'entrée du Vatican pour avoir été d'abord au Quirinal. Le jeune prince de Bavière ne l'a pas compris; il s'est mis lui-même dans le cas de n'être pas reçu. Telles sont les conséquences de la situation du Pape à Rome. Il n'y est même plus libre de recevoir la visite des princes, sans sacrifier quelque chose de ses droits et de sa dignité.

Léon XIII a profité de cette circonstance pour faire savoir plus expressément au monde catholique et aux gouvernements que le jour n'est pas éloigné où il pourrait être obligé de quitter Rome, à cause des vexations et des entraves auxquelles son ministère spirituel lui-même est exposé. Déjà des mesures ont dû être prises pour installer la Propagande hors de Rome, à l'abri des spoliations du gouvernement italien. L'apostolat catholique dans le monde est l'objet de mesures fiscales qui en rendraient bientôt l'exercice impossible. La papauté peut en être réduite aussi d'un jour à l'autre à émigrer. Léon XIII l'annonce par l'organe autorisé du Vatican. Les articles réitérés de *l'Osservatore romano* préparent les esprits à une mesure que les vexations et les iniquités du régime italien peuvent rendre nécessaire. Les gouvernements auxquels le Souverain Pontife s'adresse, seront-ils assez émus de cette éventualité? Verront-ils bien que le départ du pape de Rome apporterait une nouvelle force à la révolution cosmopolite, et causerait un nouvel ébranlement à tous les trônes? Profiteront-ils de l'occasion de raffermir le principe d'autorité, en maintenant à Rome, en face de la Révolution, le véritable souverain de la Ville éternelle, le représentant le plus auguste de l'ordre et du droit dans le monde. Il est à craindre que l'appel du chef de l'Eglise ne soit ni entendu ni compris. Le pape, peut-être, abandonné de tous les gouvernements, sera obligé de quitter Rome, emportant avec lui dans son exil, non seulement toute l'autorité qui reste en Europe, mais la dernière force sociale contre l'anarchie. Et ensuite les souverains s'étonneront des progrès du socialisme et chercheront les moyens de le combattre! Mais ils seront les premières victimes de leur politique aveugle.

La néo-royauté italienne n'est-elle pas elle-même la preuve du peu de solidité des trônes en dehors du fondement catholique? Les crises ministérielles se succèdent en Italie au milieu des compétitions de plus en plus vives des partis. Les groupes avancés gagnent du terrain. Le ministère Deprétis, ministère de juste milieu entre

la droite et la gauche, a dû se retirer devant la petite majorité obtenue par son candidat à la présidence de la Chambre. Nul autre homme politique n'ayant paru capable de rallier une majorité quelconque, M. Deprétis a accepté la tâche de former le nouveau cabinet, mais il y aurait mis pour condition la dissolution de la Chambre. Au milieu de ces fluctuations de ministères et de majorités, la politique, comme l'esprit public, tourne de plus en plus à gauche. La Révolution avance, le jeune royaume italien est miné par les sectes; et pour avoir pris la place du pape à Rome, la dynastie de Victor-Emmanuel pourrait bien sombrer sur le lieu même de son usurpation. Que ne fait-elle au plus tôt sa paix avec le Saint-Siège, en restituant au pape un pouvoir qu'elle ne peut conserver, une souveraineté qu'elle sera impuissante à défendre!

Du reste, l'aveuglement des rois est étrange. L'Espagne continue d'être la proie des conspirations républicaines et des insurrections militaires, et cependant le complot qui vient encore d'être découvert et qui a provoqué l'arrestation de plusieurs généraux et officiers a moins ému le gouvernement que l'incident qui vient de se produire à propos du sermon d'un simple jésuite. Prêchant devant un brillant auditoire, composé surtout de dames, parmi lesquelles se trouvait l'infante Eulalie, le R. P. Mon s'est permis de blâmer un peu vivement les chrétiennes, aussi communes, paraît-il, à Madrid qu'à Paris, qui croient pouvoir concilier les plaisirs les plus mondains, les habitudes les plus frivoles avec l'exercice d'une dévotion peu gênante. Cette liberté, tout apostolique, a déplu aux dames et à la cour. Le roi Alphonse XII lui-même est intervenu, et à la suite des négociations engagées au sujet de cette affaire, on a pu lire dans les journaux religieux de Madrid que l'autorité supérieure ecclésiastique, désireuse d'éviter un conflit avec le roi en personne, avait dû consentir, par esprit de prudence et de paix, à ce que le prédicateur trop évangélique quittât la capitale. Telle est la liberté de la chaire en pays chrétien! Et voilà les affaires d'État qui occupent le jeune monarque espagnol!

L'Angleterre ne paraît pas décidée à poursuivre le cours de ses victoires au Soudan. Sa petite armée, malgré un nouvel avantage, s'est arrêtée prudemment devant le général du Madhi. Osman Digma ne recule pas. Les tribus soulevées se préparent de nouveau au combat. Devant la réprobation soulevée en Europe par la proclamation du général Graham qui mettait à prix la tête d'Osman

Digma, le gouvernement britannique a retiré cette mesure odieuse qui aurait fait douter de quel côté était la civilisation. Mais le général Gordon, cerné aujourd'hui dans Khartoum, pourrait payer les conséquences de cet acte de sauvagerie, froidement ordonné par le commandant de l'armée anglaise. Trop souvent l'Angleterre a mérité qu'on l'accusât de prendre tous les moyens pour arriver à ses fins. Gordon lui-même, envoyé comme pacificateur du Soudan, a donné l'exemple du plus scandaleux démenti. On a vu cet apôtre de l'abolition de l'esclavage commencer sa mission par rétablir la traite des noirs : ainsi le voulait l'intérêt de l'Angleterre au Soudan. La France républicaine, elle-même, a du moins cet avantage qu'on ne saurait lui reprocher aucune infamie dans ses expéditions en Tunisie et au Tonkin. L'honneur français subsiste jusque dans les moins bons gouvernements. Jamais en France on n'eût mis à prix la tête d'un ennemi ni rétabli la traite des noirs. C'est la différence entre un peuple catholique et une nation protestante.

Arthur LOUH.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

7 mars. — A l'occasion du double anniversaire de sa naissance (2 mars 1810) et de son couronnement comme Pontife et roi (3 mars 1878), le Saint-Père reçoit les hommages et les souhaits du Sacré-Collège. En réponse à l'adresse qui est lue par le cardinal doyen Di Pietro, le Souverain Pontife répond par le discours suivant :

« Les souhaits de bonheur que Nous offre le Sacré-Collège, en ce double anniversaire, et les vœux qu'il adresse au ciel pour Nous, sont particulièrement touchants pour notre cœur, et Nous portent à en manifester notre vive et entière satisfaction. Le Sacré-Collège, qui partage avec Nous les soins du gouvernement de l'Église, connaît mieux que tout autre le très grand besoin que Nous avons des secours humains et, plus encore, des secours célestes pour reconforter et soutenir Notre faiblesse. La profonde appréhension dont Notre âme fut saisie, alors que, sans aucun mérite de Notre part, Nous sommes vu appeler au souverain pontificat, se réveille en Nous d'une manière très vive en cette sixième année qui se termine bien douloureusement, après Nous avoir ravi du milieu de vous quelques membres illustres qui Nous étaient très chers et après avoir porté de nouveaux coups contre l'Église.

« L'Église, en effet, voit de toutes parts sa mission divine en butte à des difficultés de tout genre et toujours croissantes. Mais les attaques dont elle est l'objet ici, dans cette ville de Rome, sont plus lamentables et plus graves, parce qu'elles l'atteignent au centre même de sa vitalité et qu'elles tendent à entraver l'action de son chef suprême.

« Aussi avons-Nous éprouvé une bien vive amertume en voyant frappée par une dure sentence une institution qui forme l'honneur de l'Église, du pontificat romain et de l'Italie elle-même. Nous voulons parler de la Propagande. Il est aisé de reconnaître, en effet, combien, par cette sentence, les conditions du patrimoine de la Propagande ont empiré, soit parce que ses capitaux sont assujettis aux vicissitudes toujours incertaines et instables d'une rente publique, soit parce qu'il ne lui est pas laissé la faculté de disposer de ses biens, même dans les cas de nécessité urgente, ou de les augmenter par de nouveaux legs, sans l'intervention d'un pouvoir étranger. — Que, si Nous abordons des considérations plus élevées, la Propagande Nous apparaît ce qu'elle est en réalité, c'est-à-dire une institution d'un ordre absolument supérieur et complètement indépendante, par sa nature même,

de toute autorité laïque. Elle a été fondée, en effet, par les pontifes romains, en vertu du suprême ministère apostolique dont ils sont revêtus, et elle est directement destinée à la propagation et à la conservation de la foi dans les diverses parties de la terre, pour l'accomplissement de la sublime mission de l'Église, qui est le salut du monde. C'est dans ce but que les pontifes romains ont transmis à la Propagande une si large part de leur pouvoir suprême, et c'est par son moyen qu'ils font parvenir jusqu'aux peuples les plus éloignés les bienfaits de la Rédemption. D'innombrables pays, en Afrique, en Asie, dans les deux Amériques, en Océanie et en Europe même, doivent à cette institution bienfaisante d'avoir pu jouir de la lumière de l'Évangile et de la vraie civilisation qui en dérive.

« Et c'est justement pour qu'elle fût en mesure de répondre à ce noble but que les papes eux-mêmes la dotèrent d'un riche patrimoine et d'abondantes ressources et que, par l'exemple aussi bien que par la parole, ils invitèrent la catholicité tout entière à en faire autant. — Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que les hommes même les moins bien disposés envers l'Église, n'aient jamais épargné les éloges à cette institution. Rien d'étonnant non plus que son patrimoine ait été respecté, même par le gouvernement impérial de France, et que le potentat qui était alors l'arbitre du sort de l'Europe ait loué hautement et protégé la Propagande. La nature de cette institution pontificale étant donc bien définie, tout acte ayant pour effet de l'assujettir, d'une manière quelconque, à un pouvoir quelconque et de mettre obstacle à son action, est un attentat contre la liberté du chef de l'Église dans l'exercice de son autorité spirituelle, dans les fonctions de son ministère apostolique. — Pour ces raisons, qui sont de l'ordre le plus élevé. Nous sentons qu'il est de notre devoir d'élever la voix et de dénoncer aux catholiques de toutes les nations, qui y sont intéressés à tant de titres, cette nouvelle offense infligée au siège apostolique. — En attendant, Nous tâcherons, le mieux que nous pourrons, de pourvoir aux exigences administratives de cette vaste et splendide institution. Mais, plus les difficultés s'accroissent pour Nous et plus Notre situation devient pénible, plus aussi Nous attendons du Sacré-Collège son concours et des fidèles du monde entier l'aide de leurs prières, de leur œuvre et de leur générosité. — Nous souhaitons ainsi, Monsieur le cardinal, que les vœux que vous venez de nous exprimer se réalisent amplement, c'est-à-dire qu'en dépit des efforts de Nos ennemis, le Saint-Siège ne manque jamais des moyens nécessaires à la diffusion de l'Évangile et aux travaux de l'apostolat. »

M. Schnerb, directeur de la sûreté générale, adresse aux préfets une *singulière* circulaire, les invitant à lui faire parvenir un rapport détaillé, dans le plus bref délai, sur la situation des partis politiques dans leurs départements. Une note officieuse du gouvernement cherche à en atténuer l'effet ridicule en indiquant que cette circulaire vise uniquement le parti royaliste. Mais les Comités radicaux, l'union électorale des Elyséens et des politiciens de l'extrême gauche ne se laissent point prendre à ce changement d'étiquette.

Au Sénat, l'article 99 de la loi municipale qui autorise les préfets à prendre des arrêtés à la place des maires suspects de négligence, de mauvaise volonté ou de réaction, donne lieu à plusieurs amendements présentés par MM. Oudet,

de Marcère, Lenoël et Waldeck Rousseau qui sont, en fin de compte, rejetés.

M. le comte de Saint-Vallier ouvre le feu contre la nouvelle convention de commerce entre la France et l'Autriche-Hongrie. Il signale les dangers, les utopies dont fourmille ce nouveau traité. M. Fresneau, à son tour, fait une charge vigoureuse contre la malencontreuse convention, en démontrant que nous ne demandons pas assez à la douane et que, par suite, nous succombons sous le poids des impôts intérieurs, des impôts de consommation.

M. Buffet insiste pour la révision de l'article 4 tendant à interdire, en cas d'épizootie, l'entrée du bétail étranger en France. MM. Jules Ferry et Méline essaient de répondre à cette vigoureuse argumentation et ne font qu'embrouiller le débat. La majorité y voit sans doute plus clair que les autres, et elle vote la convention haut la main.

8. — La Chambre des députés décide, par 307 voix contre 204, que les instituteurs continueront, comme par le passé, d'être nommés par les préfets. Ce n'était vraiment pas la peine de crier si haut et de tant discuter pour en arriver à cet étrange vote, qui fait de l'instituteur un pourvoyeur politique à la merci du préfet.

La bataille recommence au Sénat, au sujet des sectionnements établis par la loi municipale. MM. Baragnon, Batbie et Dauphin en signalent les abus, ce qui n'empêche pas la majorité de repousser leurs amendements.

9. — Les *nihilistes* de France, à l'instar de leurs frères de Russie, viennent de se révéler par une tentative criminelle dirigée contre M. le comte de Paris, au moyen d'une machine infernale. Cette machine, renfermée dans une boîte, soigneusement enveloppée, devait faire explosion au moment de l'ouverture de la boîte, envoyée de Lyon, à Paris, à l'adresse de M. le comte de Paris.

Le général Millot a traversé le fleuve Rouge avec sa colonne. Il a fait 45 kilomètres dans la direction de Thuang-San, ayant le canal des Rapides sur le flanc gauche. La première journée s'est passée sans qu'on rencontrât l'ennemi.

Le général de Négrier marche vers Tyiendinh. Le temps est favorable.

10. — Le ministre de la marine reçoit le télégramme suivant du général Millot : « J'ai commencé, le 7 mars, mon mouvement sur Bac-Ninh. La canonnière « Mousqueton », dans une reconnaissance, a eu un engagement avec l'ennemi. Elle a eu un homme tué et deux blessés. »

Le rendement des impôts, pendant le mois de février, est inférieur de 4 millions et demi aux prévisions des plus-values. Encore le déficit!

La Commission des 44 repousse la proposition de M. Clémenceau, tendant à l'envoi à Anzin d'une délégation parlementaire chargée de faire une enquête sur la situation des mineurs.

A la Chambre des députés, la majorité, cédant aux adjurations des ministres MM. Fallières, Jules Ferry et Tirard, ajourne indéfiniment l'augmentation du traitement des instituteurs, sous prétexte qu'on ne saurait où trouver l'argent pour cela.

Le Sénat continue la discussion de la loi municipale. Les articles 100 et 101 relatifs à l'affectation des cloches des églises et au dépôt des clefs des

églises donnent lieu à de judicieuses observations de la part de MM. Chesnelong, Lucien Brun, de Gavardie, Barthélemy Saint-Hilaire, Lenoël, général Pélissier, comte de Saint-Vallier, etc. La majorité ne se prononce pas moins dans le sens le plus *défavorable* au clergé et livre les clefs de nos églises au bon plaisir des maires.

11. — Une dépêche du Tonkin annonce que la colonne du général Négrier a enlevé deux forts, situés à 12 kilomètres à l'est de Bâc-Ninh. L'ennemi s'est replié sur les positions fortifiées qui entourent la place. Les opérations continuent.

La Chambre des députés, malgré les protestations de Mgr Freppel et de M. Jolibois, donne, par un vote, le droit aux communes de garder les dons et legs affectés à des destinations religieuses, accordant *seulement* un délai d'un an aux donateurs ou à leurs héritiers, pour se pourvoir devant les tribunaux.

Le Sénat vote l'article 41 de la loi municipale, qui établit pour 4 ans les pouvoirs des conseils municipaux et fixe les élections au 4 mai.

La Commission d'enquête des 44 entend les délégués de la corporation des chiffonniers. Il résulte de leur déclaration que 35,000 personnes vivent du chiffonnage, à Paris. Elles gagnaient environ 2 francs par jour avant l'arrêté de M. Poubelle. Depuis, elles ne gagnent plus que 1 fr. 05.

12. — Le ministre des affaires étrangères reçoit une lettre de M. de Brazza, annonçant qu'il se trouve sur le Leketî, affluent de l'Alima, à 25 lieues environ de l'Oghoué, dans un pays très riche et qu'il est très satisfait de ses relations avec les peuplades.

A sa lettre est jointe une lettre du docteur Balay, qui se trouve auprès du roi Makoko, dont il a pu constater la fidélité malgré les obsessions dont il a été l'objet de la part de M. Stanley. Celui-ci remonte le Congo et continue ses procédés de colonisation à main armée.

Le *Journal officiel* publie les états comparatifs des recettes des deux premiers mois de l'année 1884, avec les évaluations budgétaires de la même période et avec les recettes des deux premiers mois de 1883. On constate, d'une part, que les *recouvrements* de janvier et de février présentent une différence en moins de 11,625,800 francs sur les évacuations budgétaires et une différence également en moins de 4,626,200 francs sur les recettes de la période correspondante de 1883.

A la suite d'une séance orageuse, la majorité des actionnaires de la Compagnie de Suez, réunis en assemblée générale, vote les conclusions du rapport de M. Ferdinand de Lesseps, c'est-à-dire la ratification du programme arrêté de concert avec les armateurs anglais.

Les sénateurs brillent par leur absence, aussi la discussion de la loi municipale se continue-t-elle presque dans le vide. Quatre sénateurs, MM. de Gavardie, Magnin, Demôle et Batbie, y prennent une part active et sérieuse, le reste adopte de confiance et sans mot dire les articles relatifs à l'action judiciaire des communes et les articles 132, 133 et 134 du budget communal.

Une réunion tumultueuse d'*anarchistes*, organisée par les pseudo-mineurs Lacroix et Lefèvre, a lieu à la salle Lévis. On y présente les *deux soi-disant*

délégués des mineurs du Nord qui ont été reçus par M. Jules Grévy. Les citoyens Rochefort et Vallès, qui avaient promis de venir à la séance, font défaut, et l'assemblée réclame *bruyamment* un vote de flétrissure contre ces *bourgeois de lettres*, qui lâchent le pauvre peuple. Le tout se termine par un ordre du jour de blâme contre les grandes compagnies des mineurs, assaisonné de vigoureux coups de poing.

13. — Le gouvernement reçoit la dépêche suivante annonçant l'entrée des troupes françaises à Bac-Ninh :

• Bac-Ninh, 12 mars.

« La colonne Négrier est entrée dans Bac-Ninh aujourd'hui à six heures, par la route conduisant à Lang-Son. Les Chinois, démoralisés par les mouvements opérés par la colonne Négrier, au nord de Bac-Ninh et par la colonne Brière à l'Est, ont abandonné toutes leurs positions et se sont enfuis par la route de Thaï-Nguyon. L'ennemi a fait des pertes sérieuses. Les Français ont eu soixante-dix hommes blessés. Les prises du matériel faites à Bac-Ninh comprennent plus de cent pièces de canons dont plusieurs batteries de canons Krupp, une grande quantité de fusils se chargeant par la culasse, de nombreux drapeaux : entre autres les drapeaux du général en chef ennemis et de cinq généraux chinois et des approvisionnements de poudre et de cartouches. »

Cette heureuse nouvelle est confirmée avec plus de détails par un télégramme du général Millot, adressé au ministre de la [marine. Honneur, millefois honneur au courage de nos braves soldats.

La Chambre des députés s'occupe d'abord des changements apportés par le Sénat à la loi sur les syndicats professionnels et, après avoir repoussé un amendement de MM. Goblet et de Mun, adopte l'ensemble de la loi et reprend la discussion de la loi sur l'enseignement primaire, après avoir subi les doléances de MM. Jules Roche et Tirard sur le rendement des impôts.

Le Sénat continue la discussion de la loi municipale; un pasteur protestant, M. de Pressensé, présente et soutient avec force un amendement, tendant à faire considérer comme dépenses obligatoires les secours aux fabriques des églises, en cas d'insuffisance de leurs revenus. Soutenu par M. Bardoux, il obtient gain de cause contre la commission, à la majorité d'une voix. A la fin de la séance, M. de Gavardie demande à interpeller le gouvernement sur les affaires d'Égypte. Comme toujours, M. Jules Ferry se retranche derrière les inconvénients qu'il y aurait à parler, et la majorité renvoie l'affaire aux calendes d'après Pâques.

L'armée anglaise met en déroute les troupes d'Osman Digma, près de Tomanib et s'empare de son camp.

14. — La commission d'enquête entend les délégués des ouvriers parqueteurs. A leur avis, la crise actuelle provient de la concurrence que se font les entrepreneurs entre eux et aussi de ce qu'ils ont entrepris des constructions en participation.

Toujours la loi municipale au Sénat. Une discussion très vive s'engage sur l'art. 164, relatif à la désaffectation ou plutôt à la laïcisation totale ou partielle des immeubles consacrés en dehors des prescriptions de la loi

organique des cultes du 1^{er} germinal an X, soit à des services religieux ou à des établissements quelconques ecclésiastiques et civils; la majorité se contente, comme presque toujours, des déclarations rassurantes de M. Martin Feuillée, et, malgré les efforts de M. Batbie, vote l'article dont il s'agit, avec une légère addition, sans importance, au texte de la commission.

15. — Le ministre de la marine adresse au général Millot la dépêche suivante :

« Le gouvernement vous témoigne, ainsi qu'aux braves soldats sous vos ordres, toute sa satisfaction. »

Au début de la séance de la Chambre des députés, M. Brisson, son président, signale un nouvel exploit de la majorité. Dans le dernier scrutin, relatif à la question de savoir si la Chambre siégerait samedi ou vendredi, le bureau a constaté, *après coup* bien entendu, qu'il y avait jusqu'à seize ou dix-sept bulletins au même nom. De là une erreur grossière dans le résultat du vote dont nous avons déjà signalé les graves conséquences. Le bureau avisera, M. Brisson nous le promet, mais en attendant ce qui est fait est bien fait, ou plutôt mal fait.

Après cette triste déclaration, la Chambre reprend la discussion de la loi sur l'enseignement primaire, et vote les articles qui ont trait à l'application des pénalités, à la composition du conseil départemental. Constatons en passant que MM. Fallières et Paul Bert ont subi sur ce dernier point un nouvel échec.

Avant de lever la séance, M. Brisson propose d'envoyer à notre corps expéditionnaire du Tonkin des félicitations et des encouragements, à l'occasion de la prise de Bac-Ninh. Adopté à l'unanimité.

Le Sénat, de son côté, sur la proposition chaleureuse de M. le comte de Saint-Vallier, envoie à nos courageux soldats et marins un témoignage de satisfaction et de confiance.

Le Sénat achève ensuite la discussion de la loi municipale, et en vote l'ensemble, après avoir entendu un excellent discours de M. Delbreil contre le sectionnement des circonscriptions électorales, qu'il considère avec raison comme une arme de guerre dont abusent tous les partis.

Le conseil des ministres approuve en principe la concession du terrain et des ruines de l'ancienne Cour des comptes à la Société de l'Union des arts décoratifs, pour y élever un musée d'art industriel.

16. — Tentative d'une réunion anarchiste à la salle de l'Elysée Montmartre. On se promettait de faire tapage. MM. Clémenceau, Clovis Hugues et consorts devaient y parler de la crise économique, de la commission des 4/4 et des grèves du Nord. Malheureusement on avait compté sans le propriétaire de la salle. Celui-ci, effrayé du bruit que l'on faisait sur cette réunion, crut prudent de fermer les portes de son établissement. En vain l'on essaya de forcer la grille d'entrée, peine inutile, elle résista. De guerre lasse, les révolutionnaires voulurent organiser un meeting en plein air. De là des scènes tumultueuses. La police intervint alors et fit quelques arrestations. On se sépara non sans protestations, se promettant bien de prendre la revanche un peu plus tard.

Le *Journal officiel* publie les documents statistiques sur le commerce

extérieur de la France pendant les deux premiers mois de l'année 1884. Il ressort clairement de ces documents que l'étranger nous envoie près de deux fois la valeur des marchandises que nous lui expédions et que l'ensemble des opérations (entrées et sorties) présente une baisse de 101 millions pour l'année courante. Cela n'est certainement point rassurant.

Le même journal publie le rapport annuel sur l'administration de la justice criminelle en France pendant l'année 1883. On y constate des résultats fort expressifs au point de vue de l'abaissement du niveau moral. Le chiffre des parricides, des empoisonnements, des assassinats, etc., etc., s'est accru dans une proportion alarmante. Décadence de tous les côtés.

17. — La discussion de la loi sur l'enseignement primaire se poursuit rapidement à la Chambre. La majorité vote haut la main les articles 42, 48, 54, 55, repoussant tous les amendements présentés.

Le Conseil municipal de Paris, sur la proposition des citoyens Pichon, Joffrin, Michelin, Rabaguy et Amouroux, met le préfet de la Seine en demeure, par un vote, d'accorder l'autorisation d'élever au Père-Lachaise un monument aux communards de 1871, sur l'emplacement réservé à cet effet par décision dudit Conseil du 24 décembre.

18. — Le ministre de la marine reçoit du général Millot, une troisième dépêche portant que l'armée chinoise, dont la déroute est de plus en plus complète, a été poussée très vivement jusqu'à Thaï-Nguyen d'un côté, et jusqu'à moitié route de Lang-Sou de l'autre.

Les partisans de la Commune célèbrent, à leur façon, le treizième anniversaire du 18 mars. Au Père-Lachaise, nous relevons les inscriptions suivantes, gravées sur le mur des fédérés : « Comité des Vengeurs ! Ne pouvant les corrompre, ils les ont massacrés ! Mânes bien-aimés, vous serez vengés ! A bientôt ! Nous les vengerons ! Vive l'anarchie ! Vive la dynamite ! Vivent les pillards ! Peuple, après la révolution, fais et prends ce que tu veux et tue celui qui t'en empêche, etc., etc. »

Huit banquets réunissent dans la soirée les frères et amis radicaux. On y péroré violemment contre les *oppressurs*, on y boit à la *prochaine délivrance*, on y danse à la *mémoire des communards de 1871* !

A l'église Saint-Gervais, célébration d'un service religieux pour le repos des âmes des généraux Clément Thomas et Lecomte, fusillés en 1871 par les communards.

Les mineurs du Nord, dans une lettre adressée au préfet de Lille, déclarent repousser à l'unanimité les prétendues concessions de la Compagnie d'Anzin, et maintenir énergiquement la grève. L'horizon s'obscurcit de ce côté !

Encore la dynamite à Londres. La police anglaise découvre une nouvelle boîte de poudre au bureau de poste de Birmingham et un complot tendant à faire sauter la poste et la gare de Newcastle-on-Tyne.

19. — Enfin, la triste loi sur l'enseignement primaire est votée dans son ensemble ! La majorité de la Chambre repousse successivement les divers amendements présentés par MM. de Mun, Villiers, Lorois, Bourgeois, de la Bassetière, Mgr Freppel, de Mackau, Cunéo d'Ornano, Laroche-Joubert, de Roys, et couronne *dignement* l'œuvre de laïcisation à *outrance* de M. Paul Bert, en excluant les *membres de l'enseignement privé, congréganistes ou autres*,

de la faculté de contracter un engagement de dix ans qui les dispense du service militaire. *C'est la mort de l'enseignement libre.*

Une épouvantable catastrophe, rappelant celle de la rue François-Miron, a lieu dans le pâté de maisons qui forme l'angle de la rue Saint-Denis et du boulevard Bonne-Nouvelle. Une terrible explosion, produite par des fuites de pétrole, occasionne la mort d'un officier de paix et d'un sergent-major des pompiers. Les blessés sont au nombre de vingt. Les dégâts matériels sont considérables.

20. — Par 29 voix contre 23, le Conseil municipal de Paris refuse de voter les frais des obsèques religieuses de ses agents, victimes de l'explosion de la rue Saint-Denis. Cet acte odieux d'irrégion et de fanatisme sans nom emprunte à la circonstance un caractère particulièrement révoltant qui soulève une indignation générale dans tous les rangs de la société. La droite prend à sa charge les frais du service religieux.

Sur la proposition expresse du général Millot, M. Coronnat, chef de bataillon d'infanterie de marine, est inscrit *d'office* au tableau d'avancement pour le grade de lieutenant-colonel.

Le ministre de la marine dépose à la Chambre des députés un projet mettant à la disposition du gouvernement, en faveur des troupes du Tonkin et de Madagascar, 4 croix de grand officier, 3 de commandeur, 12 d'officier, 70 de chevalier et 150 médailles militaires. Ce projet est voté à l'unanimité.

M. Lorois présente ensuite une proposition tendant à ce que la Commission du budget soit nommée cette année au scrutin de liste en séance publique. M. Lelièvre, avec un aplomb audacieux, s'oppose à cette demande, de là un tumulte indescriptible que le président de la Chambre est impuissant à réprimer. M. Paul de Cassagnac monte alors à la tribune et ne se gêne pas pour dire *son fait* à la majorité.

« La minorité conservatrice, dit le caustique et spirituel député du Gers, réclamait cette année, comme tous les ans, le droit de faire partie de la Commission du budget, on pouvait comprendre que, tant qu'il y a eu à gaspiller l'argent de la France, vous ayez fait une commission fermée afin d'empêcher tout contrôle. Aujourd'hui, alors qu'il n'y a plus de budget, nous ne comprenons plus.

« Dans les bureaux, nous savons ce qui nous y attend; nous ne nous y rendrons pas.

« D'ailleurs, il n'y aurait qu'à assumer une effroyable responsabilité; nous n'y tenons pas.

« Dans l'état de faillite où se trouve la république, ce n'est pas la Commission du budget que vous allez nommer, qui réussira à rétablir les finances du pays. »

Le coup porte juste, il vaut à M. de Cassagnac un rappel à l'ordre. La majorité ajourne alors à mardi la nomination dans les bureaux de la Commission.

La discussion de la loi municipale vient à la fin de la séance et les articles sont *escamotés* en quelques minutes, malgré les *protestations répétées* de la droite.

21. — Les obsèques religieuses des deux malheureuses victimes de la

catastrophe de la rue Saint-Denis ont lieu à Notre-Dame de Paris, au milieu d'un recueillage général. Les quinze conseillers municipaux qui avaient voté contre la cérémonie religieuse ont tenu à jouer jusqu'à la fin leur ridicule rôle, en se séparant du cortège à la porte de la basilique. Cette démonstration laïque des plus inconvenantes est accueillie par un mépris général. La foule hausse les épaules en signe de pitié,

La Chambre reprend la loi municipale amendée par le Sénat et vote, au pas de course, de l'article 45 à l'article 136.

L'article 136, relatif à l'obligation pour les communes de payer une indemnité de logement aux Curés et desservants, fournit au sectaire Roche l'occasion d'exhaler encore une fois sa bile contre le Clergé. Il en a été pour sa triste mise en scène.

Le Sénat aborde la première délibération sur la proposition de loi de M. Bérenger, sur les moyens présentés contre la récidive et entend, pour et contre cette proposition, MM. Bérenger, Emile Guyot et Herbette, commissaire du gouvernement.

22. — Le général Mollot adresse d'Hanoï le télégramme suivant au ministre de la marine :

« La citadelle de Thaï Nguyen a été enlevée par le général Brière de l'Isle. Elle était défendue par les Chinois, on y a trouvé de grands approvisionnements et munitions. Le général Brière de l'Isle reviendra à Hanoï le 23. Il rapporte de nombreux drapeaux, ainsi que quarante canons en bronze. Nous n'avons subi aucune perte. Les pertes de l'ennemi sont considérables.

« Le général Négrier est revenu ici le 20 ramenant une batterie de canons Krupp. »

La Chambre des députés en finit avec la loi municipale, et la vote à quelques variantes près telle que le Sénat l'a amendée. Il ne reste plus qu'à s'occuper de l'organisation municipale de Paris. Ce sera la grosse affaire de la semaine prochaine.

Le projet de loi sur l'avancement dans l'armée est à l'ordre du jour. M. Campenon demande l'ajournement du débat à la prochaine séance. La Chambre, déjà fatiguée de la besogne qu'elle vient de faire, s'empresse de voter dans ce sens.

Le Sénat discute le projet Bérenger sur les moyens de prévenir la récidive et en adopte en première délibération tous les articles sans qu'il y ait lieu à un débat intéressant.

23. — Encore un nouveau succès de conservateurs. M. Abrial, candidat conservateur, est élu député à Castres, à une majorité de près de 3,000 voix sur ses deux concurrents républicains.

Un nouveau mouvement judiciaire assez important paraît au *Journal officiel*.

Les députés de l'Union républicaine sont convoqués pour demain à l'effet de délibérer sur la nomination de la commission du budget et d'assister à cet effet à une *répétition générale* faite par M. Rouvier, qui se chargera d'expliquer aux *incapables* le mécanisme du budget Tirard.

Une réunion publique, organisée au bénéfice des mineurs d'Anzin, a lieu à la salle Lévis, sous la présidence de M. Henri Rochefort, assisté de

M. Basly, délégué des mineurs, et des citoyens Laguerre, Ernest Roche, Eudes, Lisbonne, etc. M. Henri Rochefort, Basly, Grangé et Laguerre font de beaux discours en faveur des ouvriers mineurs, mais là se borne tout leur boniment, d'argent point ou presque point. Nous doutons que les anarchistes se contentent de cette monnaie-là.

24. — La grève des mineurs du Nord préoccupe vivement l'opinion publique. De nouveaux faits d'intimidation font redouter une explosion prochaine. On casse, on brise les carreaux des ouvriers qui continuent à travailler.

Les conservateurs viennent de remporter un nouveau succès indépendant de l'élection de Castres. M. de la Grandière, candidat conservateur, a été élu conseiller général pour le canton de la Roche-Servières (Vendée).

Le ministre de la marine reçoit d'Hanoï la liste des tués et blessés dans le combat du 16 mars sur la route de Lang-Son. On compte six tués et disparus et un blessé.

Mort de M. Mignet, doyen de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, à l'âge de près de quatre-vingt-huit ans.

Un consistoire est tenu au Vatican. Le Souverain Pontife prononce une allocution dans laquelle il s'occupe surtout de la sentence qui atteint les biens de la Propagande.

Deux cardinaux sont créés : le patriarche de Lisbonne et l'archevêque de Naples. Le cardinal Ledochowski est nommé camerlingue du Sacré-Collège; le cardinal Consolini, cardinal de la sainte Eglise romaine; le cardinal Mertel, vice-chancelier.

Sont préconisés : Mgr Meignan, archevêque de Tours; Mgr Thomas, archevêque de Rouen; Mgr Goossens, archevêque de Malines, plusieurs archevêques et évêques italiens, un évêque portugais et cinq évêques pour des diocèses russes.

Le cardinal-préfet de la Congrégation de la Propagande, sur l'ordre du Saint-Père, adresse une circulaire à tout l'épiscopat catholique, pour lui faire connaître qu'à l'avenir le siège administratif de la Propagande est transporté hors de l'Italie pour toutes les donations, legs et offrandes qui peuvent lui être faits.

La circulaire motive ainsi la mesure prise par le Saint-Siège :

« L'acte fondamental par lequel Grégoire XV, de sainte mémoire, créa cette œuvre magnifique, gloire tout ensemble du Saint-Siège et de l'Italie; la série des constitutions pontificales données à son sujet, durant les deux siècles et demi de son existence à travers les crises même les plus violentes de l'Europe, ont montré assez clairement, aux yeux du monde entier, que les souverains pontifes établirent cet institut dans le but exclusif d'en faire l'instrument au moyen duquel ils exerceraient efficacement le ministère de l'apostolat qui leur est propre, en propageant la foi sur toute la face de la terre; à cet effet, ils lui confèrent les pouvoirs les plus amples et les plus extraordinaires.

« Pour lui assurer la plénitude de la liberté dans l'exercice d'une si sublime mission, ils furent eux-mêmes les premiers à lui fournir des ressources

pécuniaires, et, dans ce même but, les fidèles de toutes les nations concoururent par des dons volontaires à l'accroissement de son patrimoine, qui n'était pas destiné à profiter à un seul peuple, mais à servir au bien de l'humanité tout entière. Il est donc évident que la sentence mentionnée plus haut ne frappe pas les biens d'un institut particulier, mais est préjudiciable au capital destiné exclusivement à l'exercice du ministère apostolique du pontife romain pour la conversion des peuples à la lumière de la foi et de la civilisation.

« Elle lui est préjudiciable, soit en exposant la Propagande au péril de voir, un jour ou l'autre, ces biens disparaître, ou totalement ou partiellement, par suite d'éventualités non improbables, soit en livrant à l'arbitraire des partis dominants, et, par conséquent, à la plus déplorable incertitude, le paiement des rentes, soit surtout en enlevant à la Propagande la libre disposition de ses capitaux, qui lui est absolument nécessaire, vu le caractère d'initiative propre à sa nature et la fréquence des occasions où elle doit subvenir aux besoins extraordinaires des diverses missions. — Le Saint-Père, très affligé de ce nouvel et cruel attentat aux droits imprescriptibles de son apostolat, et prévoyant les tristes conséquences qui dériveront de la conversion du patrimoine actuel de la Sacrée-Congrégation, dont la plus grande partie, d'ailleurs, a été déjà aliénée par le gouvernement, la cause pendante, sent le devoir d'assurer de la meilleure façon possible l'avenir d'un si utile institut.

« C'est pourquoi il a daigné m'ordonner, pour garantir cette sécurité, de déclarer, comme je le fais par la présente, que désormais le siège administratif de la Propagande pour toutes les donations, legs, offrandes par lesquels les fidèles voudront concourir à ses grandes et continues dépenses, soit transporté hors de l'Italie.

« Et pour pourvoir à la plus grande commodité de tous, il a résolu d'établir dans les diverses parties du monde, divers centres ou procures où leurs dons pourront être à l'abri de tout péril et à la libre et indépendante disposition de cette Sainte Congrégation pour l'avantage des missions. » Ces procures sont établies à Vienne, Munich, Paris, Madrid, Lisbonne et La Haye, auprès des nonces; à Malte, auprès de l'agent du Saint-Siège; à Londres et Dublin, auprès du cardinal-archevêque de chacune de ces villes; à Constantinople, auprès du vicaire patriarche; en Belgique, auprès de l'archevêque de Malines; à Alger, Sydney, New-York, San-Francisco, Québec et Toronto, auprès des archevêques; à Rio-Janeiro et Quito, auprès du délégué apostolique de chacune de ces villes.

Le monde catholique et la Presse entière se préoccupent vivement des bruits qui circulent depuis quelques jours sur le prochain départ du Pape de Rome. A ce sujet, l'*Osservatore Romano*, organe du Vatican, publie la note suivante qui a une très grande gravité :

« Les journaux qui ont parlé ces jours-ci du départ du Pape n'ont généralement pas été bien compris. Ils parlaient de la possibilité, pour le Pape, d'être un jour forcé de partir, mais ne parlaient pas d'un départ prochain.

« L'époque ne dépend point du Pape, mais du gouvernement italien. Le jour où le Pape verra sa dignité par trop compromise, sa liberté par trop

entravée, il brisera le cercle qui l'étreint, et, comme l'ont fait tant de ses prédécesseurs, il cherchera ailleurs un asile plus libre, plus sûr. Il fera comme vient de le faire la Propagande.

« Partout où il ira, il emportera avec lui l'Eglise. Le coin de terre où il s'arrêtera deviendra le centre du monde. De même qu'un simple village servant d'asile au Pape acquerrait une importance universelle, ainsi son départ priverait Rome de toute grandeur. »

A la Chambre des députés, M. Canéo d'Ornano pose au ministre de la justice une question sur la manière dont les annonces judiciaires sont réparties parmi certains journaux à l'exclusion des autres.

Pour toute réponse, le ministre se borne à dire qu'il est nécessaire de faire une loi à ce sujet. En attendant, les abus continuent.

M. de Lanessan interpelle le gouvernement sur les affaires de Madagascar. Il fait l'historique détaillé de la question et reproche au ministre de s'être laissé leurrer par des essais de traité. M. de Mun reprend la question de plus haut; il appelle *discrètement* l'attention du gouvernement sur les vexations qu'ont eu à subir les missionnaires catholiques français de la part des missionnaires protestants anglais, et conclut à la nécessité d'une prompte et énergique solution. La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Le Sénat s'occupe du tarif des douanes, des ventes judiciaires d'immeubles et des frais de justice. MM. de Saint-Vallier et de Lareinty protestent contre les abaissements des tarifs qui compromettraient de plus en plus notre situation commerciale déjà si mauvaise.

25. — Nomination de la Commission du budget, à la Chambre des députés. Après un *semblant* de discussion sans *élévation* et sans *vues d'ensemble*, les frères et amis se font leur part et se distribuent leur rôle, à l'exclusion de la droite. M. Paul Bert, malgré tous ses efforts, n'a pu obtenir une place au concert et est resté à la porte... de son bureau.

On signale de désastreuses inondations en Algérie.

Le projet de loi sur les ventes judiciaires d'immeubles et les frais de justice qu'elles entraînent est voté, au Sénat, sans grande discussion.

Sur la demande de M. Naquet, le Sénat renvoie après les vacances de Pâques la discussion de la loi sur le divorce. Puis il aborde la loi relative à la vente d'une partie des diamants de la *couronne* et à la création d'une caisse des Invalides du travail. M. le baron Lafond de Saint-Mür et M. de Ravignan protestent contre cette vente. Ils démontrent que les ressources créées par cette vente seront relativement bien maigres. Ces bijoux ont une valeur historique *inestimable*, qui fait partie du patrimoine de la France et les nations n'ont pas le droit de vendre leurs souvenirs. *L'iconoclaste* Raspail ne l'entend pas de cette façon. M. Hébrard plaide le pour et le contre. Après des répliques très vives, on commence la discussion des articles.

La Commission du budget tient sa première séance, M. Rouvier est élu président, MM. Sarrien et Loubet sont nommés vice-présidents, et MM. Etienne, Menard-Dorian, Cavaignac et Viette, secrétaires. Le président de la commission appartient à l'union républicaine et les deux vice-présidents à l'union démocratique. Les quatre groupes de la majorité sont représentés au bureau chacun par un secrétaire.

Les membres de la gauche radicale et de l'extrême gauche, au nombre de 40 environ sur 110, qui avaient été convoqués, se réunissent pour prendre une décision au sujet du dépôt du projet de révision de la Constitution dont ils sont les promoteurs. Sur l'avis de M. de Lanessan et à la presque unanimité, la commission décide que M. Barodet sera chargé de déposer la demande à la prochaine séance.

Le président de France à Hué télégraphie de Tuan-Au, au ministre de la marine, que le prince de la famille royale, promoteur des massacres des chrétiens, vient d'être exécuté.

Ces massacres ont eu lieu en décembre et en janvier, tant en Annam que dans les provinces méridionales du Tonkin, celles de Than-Hoa et de Nghé-An. Des centaines de chrétiens ont été décapités, les églises brûlées, les villages dévastés. Jusque dans le Laos tonkinois, des bandes, soudoyées par des mandarins, ont fait une chasse impitoyable aux chrétiens. Les massacres n'ont cessé qu'après l'arrivée de M. Tricou, à Hué.

26. — Par décret du Président de la République, le général Millot est élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Des inondations désastreuses ont lieu en Amérique par suite de la rupture de plusieurs barrages sur le Mississipi. Toute la vallée inférieure de ce fleuve est transformée en un immense lac. Le territoire envahi par les eaux était habité par soixante mille habitants. Le nombre des victimes est considérable.

La commission d'enquête des 44 entend M. Ledoux, ingénieur-conseil de la compagnie d'Anzin. Il résulte de ses dépositions que la concurrence belge, anglaise et allemande, a forcé la compagnie d'Anzin, non point à réduire les salaires des ouvriers mineurs, qui sont augmentés depuis 1860, mais les frais de son outillage. Ce sont ces dernières modifications que les ouvriers n'ont point acceptées et qui ont amené la grève.

La Chambre vote en première lecture la loi sur l'avancement dans l'armée. La discussion ne présente d'intérêt que sur la question du maréchalat, dont les radicaux demandent à grands cris la suppression absolue. A l'avenir, le Président de la République devra être autorisé, par le Parlement, à nommer des maréchaux.

A la fin de la séance, M. Constans dépose une proposition de loi tendant à substituer le scrutin de liste au scrutin d'arrondissement dans les élections législatives.

Au Sénat, la séance débute par l'adoption de certaines modifications apportées dans le tarif des douanes relatif au commerce des chapeaux. Le Sénat ajourne ensuite la discussion d'un projet tendant à modifier l'article 161 du code pénal sur les ventes judiciaires d'immeubles. Puis viennent d'interminables discussions sur différents projets d'intérêt local.

Enfin, pour rompre un peu la monotonie, le Sénat entend la lecture du rapport de M. Demole sur la loi municipale, revue et corrigée par la Chambre basse, et l'adopte.

Le conseil général de la Seine veut clore sa session d'une façon digne de lui et décide une nouvelle laïcisation; désormais l'asile des aliénés Sainte-Anne s'appellera l'asile Cabanis. Les aliénés s'en trouveront-ils mieux?

De mieux en mieux. Le même Conseil général adopte d'urgence un projet de vœu tendant à l'abrogation de la loi de 1872 contre l'Internationale.

Sur les conclusions du comité consultatif des arts et manufactures, le ministre du commerce invite les préfets à ne permettre aux débitants de pétrole et d'essences l'usage du récipient fixe dans lequel ils transvasent le contenu des barils de pétrole qu'à la condition que la manutention du liquide sera faite en plein air.

27. — Une motion de blâme contre la politique du ministère Gladstone au Soudan est repoussée par la Chambre des Communes. Il ressort des explications fournies à cette occasion, que le ministère, fidèle aux traditions anglaises, considère la mer Rouge comme le prolongement du canal de Suez, et faisant, à ce titre, partie de la route des Indes, que, par suite, les ports de la côte égyptienne devront rester entre les mains des Anglais, aussi longtemps que les Égyptiens ne seront pas en état de les défendre eux-mêmes, c'est-à-dire indéfiniment; que la possession de Kartoum est nécessaire à la sécurité de l'Égypte et que les Anglais devront le rattacher à Souakim par Berber et occuper une portion assez étendue du Soudan oriental.

Une nouvelle conjuration militaire est découverte en Espagne. Elle avait pour but, non plus le changement de dynastie, mais le renversement de la monarchie et l'établissement de la république. Un grand nombre de militaires, parmi lesquels plusieurs généraux, sont arrêtés, et des papiers compromettants pour les conspirateurs sont saisis.

Le ministre d'Autriche à Berne remet au président du Conseil fédéral un mémoire relatif aux menées révolutionnaires et socialistes. D'un autre côté, les représentants de la Russie à Vienne et à Berlin font des ouvertures aux gouvernements près desquels ils sont accrédités, en vue de la création d'une police secrète internationale. Le gouvernement anglais s'empresse d'y adhérer. C'est une chasse en règle organisée contre les *partisans de la dynamite* et les *nihilistes, socialistes, etc.*, etc.

M. Rouvier prend possession de la présidence de la commission du budget et prononce un discours dans lequel il reconnaît que notre situation financière n'est pas brillante et que le règlement des budgets de 1882 et 1883 fera apparaître un déficit de 76 millions. Il conclut à la nécessité de ne point créer de nouveaux impôts. On ne saurait oublier, dit-il, que les contribuables français supportent une charge annuelle de beaucoup supérieure à celle des autres États de l'Europe avec lesquels notre industrie a à lutter sur les marchés étrangers. Toute nouvelle aggravation de ces charges rendrait impossible la concurrence des produits français avec ceux des nations rivales. Ce sont là de belles paroles, mais attendons les actes.

Le *Journal officiel* contient plusieurs promotions dans l'armée. Le général Saussier, commandant du 19^e corps d'armée à Alger, est nommé gouverneur de Paris, en remplacement du général Lecomte, qui est nommé inspecteur des écoles d'infanterie. Sont nommés : le général Davout, commandant du 19^e corps à Alger ; le général Billot, commandant du corps d'armée de Lille, en remplacement du général Lallemand, qui a atteint la limite de son commandement. Le général Carteret est maintenu à Lyon.

Le nouveau conseil d'Etat, *comme on devait s'y attendre*, déclare qu'il y a

abus dans l'ordonnance épiscopale de Mgr Freppel et les circulaires adressées par ce prélat aux présidents de fabrique et aux curés et desservants du diocèse d'Angers, au sujet de la caisse des retraites du clergé.

Le ministère, contre son habitude, remporte à la Chambre des députés une double victoire sur la question de Madagascar, et sur la proposition de révision de la Constitution dont M. Barodet et ses amis réclamaient l'urgence.

Une dépêche de l'amiral Hewett annonce que les Anglais se sont avancés au-delà de Tamanich et ont aperçu l'ennemi; aux premiers coups de feu les Arabes se sont enfuis dans les montagnes.

Charles de BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nos lecteurs savent que le P. Matignon a publié l'année dernière un premier volume de Conférences sur la famille antique, intitulé : *les Familles patriarcales* (d'Adam à Abraham). L'éminent religieux vient de faire paraître un second volume, partant des temps d'Isaac jusqu'à l'époque des Juges : ensemble, douze Conférences, comme dans le premier volume.

Toujours même plan, même ordonnance : l'auteur pénètre successivement dans chaque famille, relate, d'après le récit biblique, ce qui s'y est passé, l'explique, le commente, y mêle les détails que l'histoire, les coutumes, les mœurs, les usages nous ont transmis, et en fait une application directe et pratique à la famille moderne.

Ce deuxième volume nous parut particulièrement remarquable et intéressant. Les premières Conférences traitent de Jacob et d'Esau, de Joseph et de ses frères, de Moïse et des siens, et les dernières s'achèvent au milieu de la famille des Juges d'Israël : Gédéon, Jephthé, Samson, Héli, Samuel. Il n'y a qu'à se rappeler son Histoire sainte pour voir apparaître sous ses yeux la variété et la richesse d'enseignements qui doivent résulter d'une période si longue et si féconde en hommes et en événements si divers. Nous signalerons notamment la Conférence sur « la loi du divorce », sujet tout d'actualité, puisqu'il va venir ces jours-ci en grande discussion au Sénat, après avoir été déjà débattu devant la Chambre.

(1 beau et fort volume de 420 pages. Prix : 3 francs.)

* *

Sous le titre de : *Esclaves, Serfs et Mainmortables*, M. Paul Allard vient de publier un volume qui paraît bien à point par ces temps de violente polémique sur l'ancien régime.

« J'ai essayé, dit-il, de faire tenir en un volume ce qu'un « honnête homme », comme disaient nos pères, doit savoir de l'histoire des esclaves et des serfs dans l'ancien monde, depuis les premières civilisations jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. »

Et nous lui rendons avec empressement ce témoignage que « l'honnête

homme », c'est-à-dire l'écrivain consciencieux, l'historien toujours véridique et impartial, apparaît constamment dans toutes les pages de l'œuvre.

Écrit avec aisance et précision, le livre de M. Paul Allard se lit avec tout l'intérêt qui s'attache aux questions controversées ou mal élucidées de l'histoire. L'appareil scientifique n'y offre nulle part aucun encombrement; il est sobre avec richesse, et d'une netteté de détails que la mémoire saisit et classe avec toute facilité. Quand le tableau est doux et serein, comme on peut le voir, par exemple, par la lecture du chapitre : *la Vie d'un serf au neuvième siècle*, il le peint sous des couleurs agréables; mais quand il est chargé, ténébreux, il devient lui-même, sombre, sévère, et sa plume inexorable jette impitoyablement la vérité à la face de quiconque l'a encourue.

Les nombreux auteurs cités par M. Allard disent également que son livre, le dernier paru sur la question, en restera le dernier mot. Mettons ici sous les yeux du lecteur la table des matières.

Avant-propos. — I. L'esclavage en Orient et en Grèce. — II. L'esclavage chez les Juifs. — III. L'esclavage romain. — IV. Le stoïcisme et l'esclavage. — V. L'Eglise primitive et l'esclavage. — VI. Les esclaves dans la société chrétienne. — VII. Les Affranchissements dans les premiers siècles chrétiens. — VIII. L'ouvrier libre au quatrième siècle. — IX. Le servage et les invasions. — X. Influence des conciles de l'époque barbare sur la condition des esclaves et des serfs. — XI. La vie d'un serf au neuvième siècle. — XII. La royauté française et les serfs du moyen âge. — XIII. Le servage en Angleterre. — XIV. Le servage en Allemagne. — XV. Le servage et l'esclavage en Espagne et en Italie. — XVI. Les communautés de serfs sous l'ancien régime. — XVII. Les derniers mainmortables en France au dix-huitième siècle. — XVIII. Conclusion.

ESCLAVES, SERFS ET MAINMORTABLES fait partie de la *Nouvelle Bibliothèque historique* à 3 fr. le volume, créée par la *Société générale de librairie catholique* en vue de réfuter les erreurs courantes en matière d'histoire sacrée et profane. La collection comprend déjà plus de vingt ouvrages différents.

(Un beau volume in-12 de 420 pages, titre rouge et noir. Prix : 3 francs.)

*
* *

Nous avons annoncé dernièrement la publication d'un nouveau volume des Œuvres polémiques de Mgr Freppel. Il n'est pas de journal, ami ou adversaire, qui n'ait saisi cette occasion pour rappeler à ses lecteurs les qualités de l'éminent évêque comme orateur et comme écrivain. Parmi ces jugements, nous en avons remarqué un surtout, celui de l'*Echo de la Haute-Marne*, qui s'adresse à la fois à l'auteur de l'œuvre et à l'éditeur, et que pour cette raison nos lecteurs aimeront doublement à retrouver ici. Lisons :

« Mgr l'évêque d'Angers publie, chez Victor Palmé, rue des Saints-Pères, 76, à Paris, ses œuvres de *polémique*, qui forment cinq volumes. On éprouve, en

lisant ces discours, le même plaisir qu'en les entendant prononcer par l'éminent orateur. Ils ne sont point revus, corrigés et à peu près dénaturés comme les discours de MM. Hugo, Gambetta, Thiers. Le trait porte, le mot est vif, la réplique est nette; l'orateur sacré, quand il est remplacé par l'orateur politique, devient tout à fait un autre homme. Au lieu de conseiller, il attaque ou défend, suivant pas à pas son adversaire, le harcelant, ne lui laissant ni trêve ni repos; c'est ce qui explique la haine que les esprits étroits, hargneux et jaloux de nos autoritaires lui portent.

« Disons qu'il faut un certain courage pour publier aujourd'hui les œuvres d'écrivains conservateurs. M. Palmé lutte contre toutes les taquineries, rit des menaces et continue à mettre au jour des livres bien supérieurs aux volumes tronqués de M. Paul Bert et ses disciples. Sa librairie, montée par actions, prospère, malgré tout, et ses volumes se répandent dans la France entière. Le chantage est même employé par certains journaux; en échange d'une somme mensuelle, ils loueront la maison, ou si on leur refuse cette subvention demandée, la menace à la bouche, ils cherchent à lui nuire.

« Voilà où en sont les mœurs sous la République. Il faut vraiment avoir confiance dans le résultat final pour ne pas se retirer en attendant des temps meilleurs. » — *Echo de la Haute-Marne, Samedi 15 mars 1884.*

L'Echo de la Haute-Marne paraît ne pas ignorer les mœurs financières de notre triste temps, et il ne craint pas de les marquer en passant d'un stigmate de flétrissure. Quand donc le public ouvrira-t-il les yeux? Quand donc les catholiques surtout, en voyant attaquer leurs œuvres, les soutiendront-ils avec encore plus d'ardeur et de dévouement, au lieu de douter d'elles et de les abandonner!

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

VIENNENT DE PARAÎTRE :

ANALECTA SACRA

SPICILEGIO SOLESMENSI PARATA

EDIDIT

J.-B. CARD. PITRA

Episcopus Tusulanus. S. R. E. Bibliothecarius

Tomus II : **Patres Antenicæni**. 1 grand in-8°.

Tomus III : **Patres Antenicæni**. 1 grand in-8°.

Tomus IV : **Patres Antenicæni Orientales**. 1 grand in-8°.

CHAQUE VOLUME : 15 FR.

VOLUMES PRÉCÉDEMMENT PARUS

ANALECTA SACRA. Tomus II grand in-8°.

— — Tomus VIII : *Nova S. Hildegardis opera*. 1 grand in-8°.

SPICILEGIUM SOLESMENSE. 4 volumes grand in-8°.

A dater de ce jour, le prix de chacun des volumes ci-dessus est uniformément fixé à 15 fr.

LE QUART D'HEURE

POUR

LE SAINT-SACREMENT

Par l'Abbé ALLÈGRE

Auteur des **CORBEILLES DE LÉGENDES ET D'HISTOIRE**

1 fort volume in-12 de 510 pages. Prix 3 fr. 50.

Ouvrage revêtu d'un grand nombre d'approbations épiscopales.

Ce volume est destiné à faire suite aux ouvrages si goûtés de M. l'Abbé LARFEUIL, dont nous rappelons ici les titres :

Le Quart d'heure pour Dieu. 3 in-12. 4^e édition. 10 fr.

Le Quart d'heure pour Marie. 11^e édition. 1 in-12. 3 fr.

Le Quart d'heure pour saint Joseph. 3^e édition. 3 fr.

La Femme et la jeune fille à l'école de Marie. 2 in-12. 6 fr.

CASUS CONSCIENTIÆ

HIS PRÆSERTIM TEMPORIBUS ACCOMMODATI, PROPOSITI AC RESOLUTI

CURA ET STUDIO P. V.

Societatis Jesu.

PARS PRIMA : DE LIBERALISMO

Un volume in 8°, — Prix..... 6 fr.

Librairie HACHETTE et C^e, boulevard Saint-Germain, 79, Paris:

EDMOND ABOUT

DE PONTOISE A STAMBOUL

LE GRAIN DE PLOMB — DANS LES RUINES
LES OEUFS DE PAQUES — LE JARDIN DE MON GRAND-PÈRE
AU PETIT TRIANON — QUATRE DISCOURS

Un volume in-16 broché..... 3 fr. 50

EDMOND COTTEAU

CHARGÉ PAR LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE D'UNE MISSION SCIENTIFIQUE
EN SIBÉRIE ET AU JAPON

UN TOURISTE DANS L'EXTRÊME ORIENT

(JAPON, CHINE, INDO-CHINE ET TONKIN)

VOYAGE EXÉCUTÉ DU 4 AOUT 1881 AU 24 JANVIER 1882

Un volume in-16, contenant 38 gravures et 3 cartes, broché..... 4 francs.

ÉMILE MONTÉGUT

NOS MORTS CONTEMPORAINS

PREMIÈRE SÉRIE

BÉRANGER — CHARLES NODIER — ALFRED DE MUSSET
ALFRED DE VIGNY

Un volume in-16, broché..... 3 fr. 50

LOUIS FIGUIER

L'ANNÉE SCIENTIFIQUE

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE (1883)

Un volume in-16, broché..... 3 fr. 50

AGENDA DU CHIMISTE (1884)

A L'USAGE DES INGÉNIEURS, PHYSIENS, CHIMISTES

FABRICANTS DE PRODUITS CHIMIQUES, PHARMACIENS, ESSAYEURS DU COMMERCE, DISTILLATEURS
AGRICULTEURS, FABRICANTS DE SUCRE, TEINTURIERS, PHOTOGRAPHES, ETC.

Un volume in-16 cartonné..... 2 fr. 50

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

Vient de paraître :

SUPPLÉMENT AU *THESAURUS*

RECUEIL DE MOTS

QUI NE SONT PAS CONTENUS

DANS LES

LEXIQUES GRECS

PAR

E.-A. KOUMANOUDIS

(D'ANDRINOPLE)

Un volume in-8^o cartonné (xii-399 pages 15 francs.

Cet ouvrage contient, classés par ordre alphabétique, 7,506 mots, appartenant soit au grec ancien, soit au grec moderne, et dont la plupart ne se trouvent dans aucun des dictionnaires connus, même les plus complets et les plus récents (tels que le *Thesaurus* de H. Estienne, et les *Lexiques* de E.-A. Sophocle, publiés à Boston, de Liddel-Scott, de Suhle-Schneidwin, de Pope-Beuseler, de Gaza, de Bysontios, de Sakellorios, etc.). C'est par conséquent un complément indispensable de tous les dictionnaires connus. Il est appelé à rendre de grands services à tous les amis des études grecques, en France et à l'étranger, et spécialement aux professeurs des lycées et des facultés, et aux élèves des universités ou écoles de hautes études. — Un grand nombre de mots de ce Recueil paraissent pour la première fois et sont tirés des inscriptions découvertes en Grèce et en Orient. — Tous les mots sont cités avec l'indication exacte et précise des sources et des autorités auxquelles ils ont été empruntés; de plus, ils sont accompagnés d'une traduction et d'un commentaire abrégé. Traduction, commentaire, notes et préface, sont en grec moderne. Il eût sans doute été préférable qu'ils fussent en latin, langue d'un usage plus général; mais heureusement le grec de M. Koumanoudis est assez facile à comprendre.

LES CÉRAMIQUES

DE LA GRÈCE PROPRE

VASES PEINTS ET TERRES CUITES

Par Albert DUMONT

Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)

et Jules CHAPLAIN

Membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts)

PREMIÈRE PARTIE

2^e FASCICULE

VASES PEINTS

Un volume in-4^o. 20 fr.

HYPOGÉE MARTYRIUM

DE POITIERS

PAR

Le P. Camille de la CROIX

UN VOLUME IN-FOLIO

AVEC ATLAS

Composé de 27 planches

Édition sur papier ordinaire. 80 fr.

— sur papier de Hollande. 120 fr.

— sur papier Watlman. 120 fr.

L'OCCUPATION ANGLAISE EN ÉGYPTE

PAGES D'UN TÉMOIN OCULAIRE (1)

Sunt lacrymæ rerum.

Lorsque, sur les murs, dans les temples de la naissante Carthage, Enée, forcé de fuir sa patrie, vit représentés les malheurs de la nation troyenne, il ne put s'empêcher de verser des larmes amères : et, comme il s'étonnait que la renommée de tant de désastres fût arrivée jusque sur les plages sablonneuses de la Lybie, Didon la Phénicienne lui répondit : « Dans le monde, qui n'a entendu parler de votre courage et de vos malheurs? Et nous aussi, nous avons des larmes pour les infortunes d'autrui. » Loin de ma patrie, quoique attaché à un labeur ardu et incessant, lorsque je regarde autour de moi, lorsque je vois les événements qui se pressent sur ce malheureux pays d'Égypte, digne de tant de sympathies, lorsque, à chaque instant, autour de moi, j'entends témoigner pour la France une affection qui n'est pas seulement dans les paroles, mais qui existe réellement au fond du cœur, je me prends à penser aux paroles du poète antique, et je me dis, en les détournant un peu de leur sens : *Sunt lacrymæ rerum*. Avant de quitter la France, j'avais appris, par les journaux, quel changement s'était opéré dans la situation de l'Égypte; je savais que le gouvernement français, au moment du bombardement d'Alexandrie, n'avait pas jugé à propos d'intervenir, et qu'un vote de la Chambre le lui avait interdit; j'avais lu les déclarations du ministère anglais : l'Égypte aux Égyptiens; j'avais confiance dans ces déclarations, car l'on ne peut pas douter *a priori*

(1) Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur cet article qui nous est envoyé du Caire.

de la bonne foi de gens qui parlent devant l'Europe entière. En posant le pied sur le sol de l'antique empire des Pharaons, je n'avais aucune idée préconçue, j'étais même porté à accorder une certaine partie de mon admiration à une nation qui, me disais-je, par une politique habile, sait tout à la fois prendre un soin intelligent de ses intérêts privés et veiller aux intérêts de la civilisation entière. Je dois avouer que j'ai été cruellement détrompé, désabusé, car j'ai examiné par moi-même, faisant une sorte d'enquête générale, voyant de mes propres yeux, et jugeant sans parti pris. Sans aucun doute, j'aurais mieux aimé voir la France ayant conservé en Egypte la position qu'elle avait su y acquérir plus par son influence intellectuelle que par la force de ses armes; mais je me disais que ce n'était là qu'une éclipse momentanée, que l'éclat de la gloire française apparaîtrait plus brillant encore qu'autrefois lorsque l'ordre serait ramené en Egypte, et que l'Angleterre aurait retiré les troupes de l'occupation. Je le répète, j'ai été cruellement déçu et, au plus intime de mon âme, je suis persuadé que mes lecteurs, lorsqu'ils auront parcouru ces quelques pages, répéteront avec l'héroïne antique : *Sunt lacrymæ rerum.*

Le titre de cet article montrera quel est mon but et mon dessein. Je ne veux aucunement faire de la politique : ce n'est ni dans mon métier, ni dans mes goûts personnels. Je veux seulement retracer ce que j'ai vu, laissant courir ma plume « la bride sur le cou », sans m'attacher à un plan didactique, sans prouver une thèse. Je n'ai pas plus envie de donner des conseils à mon pays. Le seul exposé des faits, qui va suivre, sera assez éloquent par lui-même. Si de cet exposé ressortent certaines conclusions qui s'imposent d'elles-mêmes à l'esprit de tout homme qui veut réfléchir, ce ne sera nullement la faute du narrateur; il en faudra faire remonter la cause à la logique de l'esprit humain. Je demande seulement au lecteur de faire trêve pour quelques minutes aux préoccupations fort légitimes de tous ceux qui s'occupent de nos affaires politiques; il ne faut pas oublier que la France n'est pas tout entière dans la France, qu'elle a son histoire, ses influences séculaires, et qu'elle se doit à elle-même de continuer cette histoire, de conserver ces influences. Peut-être l'a-t-elle trop oublié dans ces dernières années : ce qui va suivre le démontrera amplement et peut faire tomber les écailles de bien des yeux couverts des épaisses ténèbres des illusions les moins justifiables.

I

Lorsqu'en quittant le bateau qui vient de vous amener en Egypte, vous prenez terre dans la ville d'Alexandrie, une chose vous frappe tout d'abord, c'est l'usage prépondérant de la langue française. S'il fallait juger de l'importance de notre colonie par l'emploi de notre langue, les Français seraient en grande majorité en Egypte. On ne peut lever les yeux sur les enseignes des moindres boutiques sans voir la langue française employée dans tous les métiers, dans toutes les industries. Les autres langues européennes ont même fait entrer dans leur vocabulaire journalier et populaire un très grand nombre de mots français, qu'il est assez plaisant de reconnaître sous leurs habits d'emprunt. En outre, les indigènes, surtout au Caire, font usage du français, le parlent, le lisent, l'écrivent même en grand nombre : les lettrés arabes, je devrais dire les dandys du Caire et d'Alexandrie, ne sont pas le moins du monde fâchés de se donner un petit air d'Européen et de se parer de quelques dehors français. Si donc on ne s'en tenait qu'à l'extérieur, à l'emploi de la langue française (1), nos colonies en Egypte occuperaient le premier rang, autant par le nombre que par l'influence des membres qui les composent. Et cependant rien n'est plus éloigné de la vérité, et ce serait se tromper étrangement que de croire que les intérêts d'un pays à l'étranger sont en raison directe du nombre de ses nationaux établis dans une colonie. L'Italie, la Grèce surtout, trouvent l'Egypte bien plus à leur portée que la France. Aussi les Italiens et les Grecs pullulent sur les bords du Nil, et si je consulte les dernières statistiques faites par l'ordre du gouvernement égyptien et aussi exactes que le peuvent être les statistiques en Orient, je vois que la colonie grecque est deux fois aussi nombreuse que la colonie française, 34,000 contre 17,000. Les Italiens sont au nombre de près de 14,000 et les Anglais seulement 6,000, répandus sur toute la surface de l'Egypte, et surtout dans les ports de mer et au Soudan. L'influence française tient donc à d'autres causes que le nombre des Français établis en Egypte. Il serait trop long d'énumérer ces causes, qui sont multiples et touchent à tous les côtés de notre civilisation et à

(1) Cet emploi si général de la langue française en Egypte tient à un grand nombre de causes : l'étude de ces causes exigerait de trop longs développements pour être entreprise ici.

tous les temps de notre histoire : qu'il me suffise de citer les croisades, l'expédition française de 1798, la découverte de Champollion, et les tentatives de Méhemet-Ali pour faire de l'Égypte, la France de l'Afrique.

L'Angleterre ne peut revendiquer pour elle aucune cause semblable d'influence ; si elle a mis le pied en Égypte, ce n'est que grâce à la force de sa marine et au pouvoir de son argent. Un moment, elle a voulu se substituer à la France après le départ de Napoléon Bonaparte ; si elle vainquit Menou, elle fut vaincue à son tour par les Égyptiens qui la chassèrent honteusement de leur pays que nous n'avions pas quitté sans laisser derrière nous quelques-unes de ces traces glorieuses que la France a partout laissées derrière elle, même aux jours les plus sombres de son histoire. Depuis ce temps, les marchands de la Cité, tout en faisant le plus de bénéfices possibles sur les produits égyptiens, ont hésité à s'établir en Égypte, où leur âpreté au gain, leur morgue britannique et leur honneur par trop élastique, dès qu'il s'agit de commerce, les font malvenir des indigènes. Ceci explique le peu d'importance de leurs colonies en Égypte, considérées au point de vue du nombre des nationaux anglais. Si donc, lors de la révolte d'Arabi, quelque une des puissances européennes devait prendre en main la protection des Européens menacés dans leur vie et dans leurs biens, comme la presse européenne le répétait chaque jour, c'était à l'Angleterre que ce droit appartenait en dernier lieu, et nulle puissance, moins qu'elle, n'était autorisée à brusquer les événements, à rompre la conférence internationale de Constantinople et à faire parler les canons de ses vaisseaux. D'ailleurs, en mère prudente, elle avait eu soin de faire prévenir ses enfants qui, rentrés dans son sein, ne pouvaient guère craindre pour leur vie. Elle avait donc un autre but, but longtemps poursuivi par ses hommes politiques et qu'elle a cru avoir un moment atteint, qu'elle a peut-être atteint, si l'Europe continue de fermer systématiquement les yeux à tout ce qui se passe ici.

Si je ne craignais de dire une naïveté, je dirais simplement que les massacres d'Alexandrie n'auraient pas eu lieu sans le bombardement ; le bombardement sans Arabi et les Anglais, et que le fameux Arabi lui-même n'aurait pas existé sans l'Angleterre. Je m'explique, et je dis, sans peur d'être taxé d'injustice et d'erreur, qu'Arabi a été *inventé* par les Anglais. S'il fallait en croire sur ce triste personnage et sa honteuse histoire tout ce qu'en a dit la

presse européenne en général, et tout ce qu'a chanté la presse parisienne en particulier, prenant le ton lyrique pour célébrer les vertus de ce nouvel amant de l'antique liberté, rien ne serait plus glorieux que la légende qu'on a cru pouvoir former autour de la personne de ce fils de fellah, arrivé, par les seules forces de son génie, aux plus hauts emplois de son pays. Mais il en faut rabattre, et quoi qu'en aient dit les journaux radicaux de Paris, rien n'est moins glorieux que la vie d'Arabi. La faiblesse du khédivé Méhémet-Tewfick a seule fait la fortune d'un homme qu'un regard de son maître, qu'il avait distingué parmi ceux qui se courbaient chaque jour avec plus de souplesse devant lui, avait suffi pour tirer de la position basse et précaire, qui était alors la sienne. La richesse, les honneurs, la situation politique d'un grand nombre de pachas en Orient, n'ont souvent aucune autre cause : il en fut ainsi en particulier pour Arabi-Pacha. Entré dans l'armée égyptienne, il passa par tous les grades jusqu'à celui de colonel. Arrivé à cette bonne fortune inespérée pour le fils de fellah, il eut le malheur de croire à son étoile, car, comme tous les Orientaux, il était porté au mysticisme le plus vapoureux. De la hauteur où il était parvenu, jetant les yeux sur la misérable condition qui avait été la sienne, il se crut appelé à jouer un rôle qui pût lui donner plus de richesses, car ses appétits avaient été excités sans rien lui faire perdre de ses rêveries mystiques : et ce qui chez nous semble devoir s'exclure mutuellement, le mysticisme dévot et la volupté sous tous ses aspects, s'attire au contraire et s'harmonise parfaitement sous ce ciel d'Orient, auquel s'est si bien conformée la religion musulmane. Pour jouir et contenter ses désirs, Arabi se jeta donc dans la politique. L'Égypte vivait alors tranquille et florissante (personne ne peut le nier, surtout si on établit une comparaison entre cette époque et l'époque actuelle) sous le régime si décrié du contrôle. Grâce à ce contrôle anglo-français, les finances de l'Égypte, si déplorablement dilapidées par le fastueux Ismaïl, étaient redevenues florissantes, et les valeurs égyptiennes étaient montées à une cote dont elles n'ont fait que redescendre depuis. Il n'y avait donc aucune raison de changer le régime gouvernemental, étant donné que l'Égypte, pays international par excellence, surtout depuis l'ouverture au commerce du canal de Suez, ne pouvait arriver à se gouverner elle-même, et que les intérêts qui s'y rencontraient étaient si complexes et touchaient à tant de pays, qu'elle avait besoin d'être surveillée de près et placée

sous la tutelle européenne. J'avoue que ce n'était pas l'idéal d'un grand pays riche, puissant et libre : mais en Europe même, n'avons-nous pas la Belgique et la Suisse déclarées neutres par les grandes puissances, et si ces petits Etats ne peuvent convoiter toutes les gloires ou prétendues gloires que recherchent les Etats forts et militaires, ne trouvent-ils pas une ample compensation dans le calme de leur vie, les développements de leur industrie et l'honneur, qui n'est certes pas à dédaigner, de servir de séparation entre deux voisins cupides et rapaces, toujours prêts à se déchirer entre eux. Il ne manquait pas en Egypte d'hommes instruits, patriotes, politiques même, qui ne demandaient pas pour leur pays une autre destinée ; mais la tranquillité, le libre développement de l'industrie et de l'agriculture, n'étaient pas faits pour contenter une soldatesque turbulente, à laquelle une vie oisive donnait tout le temps de discuter les théories gouvernementales des Européens, de lire des journaux qu'ils ne comprenaient pas et de s'enflammer pour des utopies dont ils ne saisissaient que le nom. Il ne faut pas s'y tromper, vouloir introduire les formes européennes de gouvernement dans les pays orientaux, c'est méconnaître complètement le caractère et le tempérament oriental. Sans doute, il est beau de vouloir conquérir à la civilisation des peuples qui, croyons-nous, l'ont dédaignée jusqu'ici ; mais avant de passer de la théorie à la pratique, il ne faut pas oublier que cette conquête ne peut pas être l'œuvre d'un jour, que pour la rendre viable, il faut changer les habitudes de tout un peuple, de toute une race, habitudes invétérées depuis des milliers de siècles, conformes au climat, sanctifiées en quelque sorte par la religion. Une pareille œuvre ne peut être assurée que par le travail lent et graduel du temps : c'est ce qu'oublient tous les politiciens de chambre, tous les journalistes qui, ignorants la veille, se donnent le lendemain comme les docteurs du genre humain et envoient chaque jour aux quatre coins du globe une nourriture malsaine aux naïfs créés et mis au monde pour être une proie toujours prête pour les habiles, les avisés et les malhonnêtes.

C'est ce qui eut lieu en Egypte. Depuis Méhémet-Ali, qui était vraiment un grand homme, on a essayé d'européaniser l'Egypte ; un grand nombre de ses enfants ont été envoyés en Europe, ont appris les langues européennes et se sont frottés (qu'on me passe l'expression) aux mœurs de notre civilisation. Ils en ont rapporté une certaine somme de connaissances, beaucoup d'appétits éveillés,

et beaucoup plus encore d'utopies absurdes. Et il ne pouvait pas en être autrement. Tout ce qui est simple, naturel, est laid pour un Arabe; tout ce qui est recherché, poudré, est magnifique. Si un lettré veut se montrer, il a à son service tout un arsenal de métaphores toutes plus impossibles les unes que les autres; il les emploie sans aucun discernement, et ceux qui l'écoutent, n'y comprenant rien, se pâment d'admiration devant ce qu'il dit. Par suite de cette propension de leur caractère, les Egyptiens, jeunes encore, que l'on envoie étudier en Europe, s'éprennent de toutes les théories hasardées, nuageuses, de toutes les utopies égalitaires et humanitaires, et cela d'autant plus facilement qu'ils n'y peuvent rien comprendre: religion, morale, philosophie, sciences, ils amalgament tout; chez eux, rien ne se fond. D'un autre côté, je ne sais pas quelle aberration d'esprit ils connaissent de l'Europe et surtout de la France, tout ce qu'il y a de mauvais, et très peu de ce qu'il y a de bon; s'ils lisent les journaux ou les livres, ce ne sont que les journaux radicaux et ces livres qui sont la honte de notre époque; et c'est d'après ces journaux et ces livres qu'ils nous jugent, épris de la frivolité apparente ou réelle de nos mœurs ou de nos idées, et n'ayant jamais pu apprécier les qualités solides de l'Européen ou parvenir jusqu'aux assises de nos sociétés.

S'il en est ainsi de l'Egyptien qui a vu l'Europe, c'est bien pis encore pour celui qui veut apprendre à connaître l'Europe en Egypte. Ce fut le malheur d'Arabi. Hanté par des visions ambitieuses autant que mystiques, entouré de gens que la France avait rejetés de son sein, d'hommes tarés, d'anciens communards en rupture de bans, dont l'un lui proposait gravement de faire tirer sur les Européens avec des bombes emplies de pétrole (cet honnête Français est devenu depuis secrétaire particulier d'un grand employé anglais, et vient d'être nommé chef de bureau dans un ministère, par la protection de son patron); assailli, à chaque instant, par les criaileries répétées de ses camarades qui, voyant en lui un instrument inconscient, le poussaient en avant afin d'arriver avec lui, Arabi formula d'abord des prières, fit ensuite des requêtes, s'enhardit peu à peu à mesure qu'il se voyait prendre au sérieux, et finalement ne trouva rien de mieux à faire que de se payer le plaisir d'une manifestation militaire. Son programme était contenu dans une formule brève et assez heureuse: « L'Egypte aux Egyptiens », et le gouvernement anglais devait la lui emprunter. Ainsi plus de contrôle, plus

d'immixtion des puissances européennes dans les affaires de l'Égypte : jusqu'alors l'Égypte avait été en quelque sorte en nourrice, suçant le lait de la civilisation européenne ; maintenant qu'elle était adulte, qu'elle avait la libre puissance de ses mouvements, elle pouvait marcher seule ; et ses enfants, toujours reconnaissants pour l'Europe, devaient se passer du concours de l'étranger. Il n'est pas étonnant que théoriquement ces idées aient trouvé crédit dans l'esprit d'un grand nombre d'Égyptiens appartenant aux jeunes générations, remplis d'illusions et d'appétits ; pratiquement Arabi devait encore se faire plus de partisans, car rendre l'Égypte aux Égyptiens, c'était licencier l'armée de fonctionnaires européens au service du khédive et ouvrir, à deux battants, les portes du palais des grasses sinécures, des places aux gros appointements. En outre, Arabi avait su se faire une petite armée de fidèles qui, le soir, se répandaient dans tous les cafés arabes et propageaient la doctrine du nouveau prophète.

Pendant ce temps-là, les ministres européens suivaient, d'un œil jaloux, les préparatifs des événements qui s'annonçaient. Deux avaient surtout le droit de parler : M. de Blignières, ministre de France, et sir Malet, ministre d'Angleterre. Le premier, homme de grand talent, connaissant admirablement le terrain, avait malheureusement contre lui à peu près toute la colonie française ; sa position était chaque jour attaquée ; elle devenait de plus en plus critique lorsque le ministère Freycinet succéda au *Grand Ministère* de courte durée, et pour des raisons personnelles autant que pour des raisons politiques, il donna sa démission. Le second était un esprit ardent, remuant, inquiet, poursuivi par l'envie dès lors bien arrêtée chez lui de donner l'Égypte aux Anglais : c'est pourquoi il embrassa avec ardeur la religion politique nouvelle et accepta le *Credo* : L'Égypte aux Égyptiens. C'est alors que ce digne fils de la perfide Albion, pour parler comme nos pères, avec cette bonne foi anglaise qui sera dans l'histoire le digne pendant de la bonne foi punique, entra en scène et sut imprimer aux événements une marche qui ne devait plus se ralentir jusqu'à la catastrophe finale. La première habileté de sir Malet fut de savoir faire donner à la presse anglaise le mot d'ordre de la campagne entreprise contre le contrôle : toutes les oreilles politiques furent assourdies des cris de paon que poussèrent à ce sujet les journalistes anglais dont la pudeur philanthropique ne pouvait s'empêcher de rougir à la pensée qu'une nation

incapable de gérer convenablement ses affaires était soumise à la tutelle de deux puissances européennes. Au milieu d'un siècle de liberté et de progrès n'était-ce pas une honte pour l'Europe? Chose étrange, cette campagne, menée avec une habileté sans vergogne, ne fut pas particulière à l'Angleterre : les idées de sir Malet eurent des adeptes en France, où des journalistes nombreux, sinon habiles et patriotes, emboîtèrent le pas des Anglais sans se demander où les conduisait une marche entreprise aussi aveuglément. Jamais les oreilles des Jupins politiques ne furent étourdies par plus de coassements. Sur ces entrefaites, d'autres bons politiques français, appartenant non plus au monde des journalistes, mais à ce qu'on est convenu d'appeler le monde de la finance, préparèrent, par la Caisse des actions du canal de Suez, le *krach* mémorable du mois de janvier 1882. C'était venir on ne peut plus à propos à l'aide et à la rescousse des idées anglaises; fidèle à sa devise : l'Égypte aux Égyptiens, l'Angleterre acheta toutes les actions du canal de Suez apportées sur le marché. On sut bien plus tard ce qu'elle avait fait et les tribulations de M. de Lesseps en sont une preuve. Chose curieuse, c'est surtout à partir de cet achat du canal de Suez, que les événements se précipitent en Égypte. Sir Malet ne mit plus de bornes à ses instances près d'Arabi, jurant, à chaque heure du jour, que le salut et l'avenir de l'Égypte étaient entre les mains de ce colonel, et que, s'il saisissait l'occasion de devenir un grand homme, l'histoire ratifierait ce jugement. Il n'en fallait pas tant, car devenir un grand homme, c'était, pour Arabi-pacha, devenir un homme riche, et il devait même se dire qu'être un grand homme sans être riche ne serait rien pour lui : il l'a bien prouvé plus tard. Cependant il est juste de dire qu'un moment il eut des scrupules : sir Malet, à force d'indiscrètes menées, éveilla ses soupçons à une époque où il n'était pas tout à fait vendu; il alla trouver l'adversaire de M. de Blignières, et lui jura qu'il était prêt à lui remettre son épée si la France voulait lui promettre de remplir elle-même ce qu'il appelait son programme. Cette démarche ne fut pas si secrète, qu'elle ne parvint aux oreilles du chargé d'affaires anglais. Que fit sir Malet? Sa pudeur britannique fut alarmée, il courut trouver le khédive, mit sur le compte du ministre français ses propres menées, et M. de Bing fut rappelé. Sir Malet restait maître du champ de bataille et seul avec Arabi. Personne ne saura jamais sans doute de longtemps ce qui se passa entre ces deux hommes, quelle noire

infamie ils complotèrent ensemble. Il peut même se faire qu'Arabi, naïf et mystique comme il l'était, ait été dupé par l'Anglais, et qu'il se soit lancé de bonne foi dans une affaire dont il ne prévoyait pas l'issue; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que cette bonne foi ne dura pas longtemps, qu'au jour du bombardement d'Alexandrie, il savait parfaitement à quoi s'en tenir, et que les massacres qui suivirent le bombardement furent la seule chose tragique de cette longue, de cette honteuse et infâme comédie. Et je dis bien, le mot comédie est le seul qui puisse répondre à la réalité des faits.

Mais, dira-t-on, s'il n'y a eu que comédie, pourquoi la conférence de Constantinople, pourquoi le bombardement, pourquoi les massacres et la campagne *si brillante* de l'armée anglaise en Egypte? Il n'est pas difficile de répondre à ces pourquoi. Le cabinet de *Saint-James* savait parfaitement que la conférence de Constantinople ne pouvait aboutir, puisqu'il était fermement décidé à la rompre quand il le jugerait à propos. Une seule chose lui fit retarder cette rupture : il ne savait pas si la France interviendrait ou non; si la France avait fait mine de vouloir intervenir, la conférence de Constantinople continuait ses discours et ses protocoles; mais du jour où, sous le ministère de cet excellent ingénieur qu'on appelle Freycinet, une Chambre qui ne savait pas le premier mot de la question orientale eut décidé (et l'Angleterre y comptait bien, lord Lyons doit le savoir) que la France se tiendrait à l'écart des événements d'Egypte, de ce jour-là conférences et protocoles furent interrompus, et le bombardement suivi des massacres et de l'occupation anglaise. Et maintenant pourquoi ce bombardement et cette occupation? Il y a deux réponses à cette question : on ne pouvait entrer en Egypte sans un simulacre d'expédition, et il fallait de plus, sinon compter avec Arabi puisqu'il était acheté, du moins compter avec les partisans nombreux, très nombreux d'Arabi, qui avaient fini par croire au programme de leur prétendu chef. Par le concours d'un homme populaire, sir Malet avait réussi à lâcher la bête populaire : il s'agissait maintenant de la faire rentrer dans ses repaires, et pour cela les bataillons anglais devenaient utiles et même nécessaires, d'autant plus qu'il fallait au moins couvrir du bruit des canons la voix de la vérité qui aurait pu se faire entendre.

Personne n'a oublié tout le bruit qui se fit, aux mois d'août et de septembre de l'année 1882, autour de la campagne d'Égypte par l'armée anglaise : il semblait que le gouvernement de la reine ne

pouvait parer assez à toutes les éventualités de la guerre, et on avait amoncelé, disait-on, tous les plus puissants engins de destruction qui échoueraient peut-être et contre la fanatique valeur des Égyptiens, et contre les formidables lignes de défense établies par Arabi. En effet, le train blindé fit des merveilles; les gros canons enlevés à la flotte opérèrent des miracles, entre autres celui de changer le bronze en or, en faisant décrire des trajectoires aux obus. Hélas! la valeur fanatique des Égyptiens n'était qu'un mythe, et les lignes de défense qu'une fable. Cependant il y eut un engagement sérieux : celui de Gasassine, la célèbre charge de la cavalerie de Saint-Georges, le pendant, en un mot, de notre charge de cuirassiers à Reischoffen! Et le résultat? Le résultat fut la culbute de la cavalerie égyptienne, au dire de la presse anglaise, la fuite de la cavalerie anglaise, au dire de tous les Égyptiens. Restaient les lignes de Tell-el-Kébir, où Arabi, le grand guerrier, avait réuni toutes ses forces et devait livrer le suprême combat de la liberté contre l'oppression. Héros digne de figurer avec ces héros antiques, dont les noms ont vaincu le temps et l'oubli. Du sort de la journée dépendaient et la liberté de l'Égypte et le succès des Anglais; on se recueillit donc de part et d'autre avant ce grand jour, et l'Europe tout entière était attentive, attendant l'annonce d'un de ces grands combats où, comme jadis aux Pyramides et à Héliopolis, l'avait fait une armée française, dix mille Européens auraient à lutter contre quatre-vingt mille ou cent mille Égyptiens. Ce grand jour parut enfin : de combat, il n'y en eut pas; à peine un régiment égyptien résista-t-il, et le grand patriote Arabi s'enfuit au Caire pour se remettre aux mains de ses vainqueurs. Les Arabes, qui sont perspicaces et malins, ont nommé la victoire de Tell-el-Kébir la journée de Tell-el-Bagschisch, c'est-à-dire *la journée des cadeaux*. En effet, l'argent seul avait été vainqueur. Et qu'on ne dise pas que ce ne sont que des suppositions; ce sont des faits connus de tout le monde en Égypte. Lorsque, dans sa tente de Tell-el-Kébir, Arabi reçut l'annonce du débarquement des Anglais, tous ses lieutenants avaient le visage consterné, n'envisageant pas sans souci et sans crainte les conséquences de cette occupation : seul, Arabi, le cigare à la bouche, riait et chantait, se vantant, en véritable fanfaron de la trahison, de mettre bientôt à néant ces Européens qui avaient souillé de leur présence le sol sacré de la patrie égyptienne. Une pareille conduite étonna beaucoup : ce

n'est que plus tard qu'on eut le mot de l'énigme; et un jeune officier, séduit par les doctrines d'Arabi, a voulu stigmatiser cette conduite dans une page patriotique, avant d'aller se faire tuer à Trinkitat. Bien plus, dix jours avant cette bataille, ou plutôt avant la conclusion de cet achat de Tell-el-Kébir ou de Tell-el-Bagschisch, comme on voudra, on savait au Caire quel jour tomberaient les lignes de défense et quel jour le général Wood entrerait au Caire. Et en effet, au jour dit, l'argent avait produit son effet, et les Anglais entraient en vainqueurs, en réformateurs, dans la ville des khalifes. Et en Angleterre, on illuminait pour la *grande victoire*, la reine, dans l'enthousiasme, parlait de récompenses inouïes; le Parlement en liesse trépignait de joie, et poussait les plus gutturaux de ses hurrahs; l'archevêque de Cantorbéry ordonnait de chanter un *Te Deum* solennel en actions de grâces. On créa Wolseley duc du Caire, l'amiral Leyman fut comblé d'honneurs, et jusqu'aux simples matins, je veux dire aux simples soldats, tous furent des héros, et une croix spéciale d'honneur fut destinée à briller sur la poitrine de ces braves qui avaient été vaincus à Gasassine, qui avaient tiré le canon à Tell-el-Kébir sans autre effet que de faire beaucoup de bruit pour tâcher d'étouffer la voix de la vérité, et qui avaient bombardé une ville qu'ils regardèrent ensuite incendier. Nation hypocrite, gouvernement immoral et égoïste!

Pendant ils étaient entrés au Caire! Pourquoi? Pour pacifier, pour réorganiser, réformer, pour rendre enfin l'Egypte aux Egyptiens, car, toute l'Europe en a été témoin, M. Gladstone, le *premier Anglais*, s'appropriâ la formule d'Arabi. L'œuvre de pacification annoncée était sans doute nécessaire, mais sur une bien moins large échelle que les journalistes anglais ne l'ont dit, et après eux, les Français. Ce qu'il fallait faire tout d'abord, c'était une bonne et prompt justice de ceux qui avaient ordonné et perpétré les massacres d'Alexandrie, de Tantah et de quelques autres villes. Les brigands d'Alexandrie n'étaient que de vulgaires comparses qu'il fallait atteindre et punir sans doute, mais après avoir fait tomber d'abord les têtes des grands coupables. On annonça donc à grand fracas que l'on allait agir ainsi, et Son Altesse le khédivé Méhémet-Tewfick promit solennellement que les indemnités dues pour le pillage et l'incendie des propriétés seraient payées sur le trésor égyptien. Et depuis, qu'a-t-on vu, qu'a-t-on fait? On a vu le scandaleux procès d'Arabi, une condamnation à mort dérisoire,

un exil princier; on a vu un avocat anglais, appelé pour cet office de Tunis, comme on appelle certains hommes pour des besognes malpropres, traiter la justice avec une désinvolture dont il existe peu d'exemples; et cet homme a eu le front de publier un gros ouvrage avec ce titre : *Comment nous avons défendu Arabi*. On a vu encore le menu des massacreurs subir le supplice qu'ils méritaient, et les grands criminels recevant des pensions exorbitantes : le trésor égyptien n'était-il pas assez riche pour payer les traîtres qui avaient livré leur patrie à l'étranger? Et c'est encore là une de ces infamies qu'il faut stigmatiser, et dont l'Angleterre seule est capable. Quand on tente un homme politique, quand on le joue, qu'on l'amène à une trahison infâme, qu'on sacrifie à ce but des milliers de vies humaines, on devrait au moins, pour payer le prix de la trahison, tirer l'argent de Judas de sa poche, et ne pas avoir l'impudence de le prendre dans celle des malheureuses victimes de la trahison. Et l'on ne s'est pas contenté de cela; cette année, au mois de janvier dernier, comme dans son paradis de Ceylan, Arabi ne se trouve pas assez riche, on lui a augmenté sa pension mensuelle de 50 livres égyptiennes. Voilà comment on a puni le chef de la révolte et des massacres (1). Aujourd'hui un certain nombre de ces grandes âmes, de ces ardents défenseurs de la liberté, sont dans le camp du Mahdi, l'excitant à envahir l'Égypte, et faisant toujours les affaires de l'Angleterre. Quant aux indemnités, la comédie n'a pas été moins lugubre. On s'est empressé de nommer une commission pour statuer sur les demandes, et il faut reconnaître qu'à la tête de cette commission on a placé l'un des hommes les plus intègres de l'Égypte, Artin bey. Les travaux nécessaires pour dépouiller, examiner, rejeter ou accepter près de dix mille demandes ont dû être fort longs, et ils ne se sont terminés que dans le courant du mois de février dernier. La très grande généralité, je devrais dire presque tous ceux qui avaient souffert des incendies et du pillage, ont été satisfaits de l'équitable jugement de la commission, et des sommes qui leur ont été allouées : dans un but qui ne peut être que louable, on a même tenu à donner plus que moins. Mais que sont devenues ces allocations? Elles ont paru au *Moniteur égyptien*; jusqu'ici

(1) Ceux de mes lecteurs qui voudraient plus de détails sur le procès d'Arabi et les événements de 1882 en Égypte, n'ont qu'à lire les articles publiés par M. G. Charmes, dans la *Revue des Deux-Mondes* de l'année 1883.

c'est tout; personne, depuis bientôt deux ans que tant de malheureux ont été ruinés, personne n'a reçu un sou, pendant que le gouvernement égyptien, pressé par les ministres anglais, pensionne les auteurs de tout le mal. Et pourquoi ce retard apporté à un paiement de toute justice, pour lequel le khédive a engagé sa parole d'honneur par une lettre publiée dans tous les journaux? Mon Dieu, pour une raison bien simple : l'Egypte n'a plus d'argent, ou n'a plus assez d'argent; et si le trésor est à sec, c'est que la nuée de fonctionnaires anglais qui s'est abattue sur ce malheureux pays le suce jusqu'à la moelle : jamais nuée de malfaisantes saute-relles n'a été plus nuisible à l'Egypte, après l'époque de Moïse. Il est évident que si les gros traitements des hauts fonctionnaires épuisent le trésor, que si la solde de l'armée d'occupation met le budget égyptien en déficit, il ne reste plus rien pour les indemnités. Il y a une seconde raison à cette indifférence pour les malheureuses victimes, raison qui montrera combien j'étais fondé à dire plus haut que l'Angleterre aurait dû être la dernière puissance européenne à intervenir. J'ai parcouru les listes d'indemnités publiées dans *le Moniteur égyptien*, et je n'y ai vu que quelques noms anglais. L'Angleterre n'est portée sur les listes que pour la somme de 2 millions, tandis que les autres puissances ont une somme six ou sept fois supérieure. Comme je l'ai dit, les commerçants anglais étaient en très petit nombre, et ils avaient pris soin de rentrer dans leur humide patrie, avertis à temps par leur honnête gouvernement. Ah! si les sujets d'Albion avaient été lésés en grand nombre par les massacreurs et les incendiaires, s'ils avaient eu à toucher de nombreuses et fortes indemnités, le trésor égyptien eût été assailli de belles crialleries, et il eût dû s'exécuter : qu'on se rappelle l'affaire Pritchard et celle plus récente du ministre résident à Madagascar. Mais il n'y a pas d'Anglais, ils n'ont pas trop souffert, soit dans leurs biens, soit dans leurs personnes. Le gouvernement anglais qui s'est substitué au gouvernement égyptien n'a donc aucun souci des autres Européens, et, en bon père de famille, il commence par enrichir ses propres enfants. Et cependant les Anglais sont ici pour réformer l'administration égyptienne! Ils réforment, c'est vrai, non du bien au mieux, mais du bien au mal. Je vais le montrer.

II

Tout d'abord les finances. J'ai déjà dit que les finances de l'Égypte, tombées dans un état déplorable, avaient été relevées et étaient devenues prospères, grâce au régime du contrôle. La révolte prétendue d'Arabi et l'invasion de l'Angleterre n'avaient pas précisément eu pour résultat d'améliorer les affaires. Dans les premiers temps de l'occupation, l'Angleterre prétendit ne pouvoir rien faire parce que le contrôle lui liait les mains : pour s'affranchir de cette gêne, le contrôleur anglais donna sa démission ; et le gouvernement anglais refusant de le remplacer, le contrôleur français dut s'exécuter. Le contrôle aboli, plus rien ne s'opposait aux réformes anglaises, et si l'instigateur de cette sombre révolution, sir Malet, avait quitté le théâtre de ses exploits, il était dignement remplacé par sir Evelyn Baring, amenant à sa suite toute une meute de fonctionnaires accourant à la curée. Le mot d'ordre donné sur toute la ligne fut celui-ci : l'Égypte doit faire des économies. Et, en fait, l'Égypte, sous l'administration anglaise, a fait de telles économies, qu'elle est en train de négocier un emprunt. Et cependant que n'a-t-on pas fait pour réaliser ces économies ! Dans le seul personnel d'un des ministères, on a licencié *deux mille cinq cents employés* tant français qu'indigènes ; le budget de l'instruction publique a été diminué de 24 millions par ces mêmes hommes qui prônent les bienfaits de l'instruction ; les impôts ont été rendus plus nombreux et plus lourds pour le fellah, etc., etc. Tout cela n'a rien fait, n'a produit aucune économie. Pourquoi donc ? La raison est bien simple : les traitements des gros fonctionnaires anglais surpassent de beaucoup ceux qui figuraient au budget avant l'occupation pour rétribuer les mêmes postes. Le général Wood ne touche pas moins de 4,000 livres par an, c'est-à-dire 100,000 francs ; du haut de l'échelle jusqu'au plus infime échelon, il en est ainsi. Je connais un jeune homme de vingt-trois ans qui a passé *six* fois l'examen d'admission à l'école militaire du gouvernement anglais, *six* fois il a échoué : en récompense, on lui a donné une commission de capitaine sans qu'il ait fait un seul mois de service ; s'il n'est pas apte au commandement, il l'est du moins à toucher 30 livres par mois, c'est-à-dire la modeste somme de plus de 9,000 francs par an. Aussi rien d'éton-

nant à ce que les soldats anglais aient dans leurs poches l'argent nécessaire pour donner, chaque soir, aux Arabes l'exemple des plus honteuses orgies et de l'ivresse la plus immonde. L'Égypte est riche, l'Égypte peut payer, et on ne se gêne pas pour faire traite sur ce malheureux pays.

Si je passe maintenant en revue les autres ministères, je trouve que partout on a traité le pays envahi de la même manière. Partout les Anglais ont trouvé les emplois du gouvernement occupés par des Européens, surtout par des Français; ils ont pu voir que si l'Égypte avait progressé dans la voie de la civilisation, c'était grâce au dévouement bien payé, je l'accorde, des fonctionnaires français appelés depuis Méhemet-Ali, et des autres employés européens. Aussitôt et surtout depuis l'entrée au ministère de l'intérieur, de cet homme néfaste qui a nom Clifford Lloyd, on a commencé par supprimer les fonctionnaires français d'abord, européens ensuite. Tous, tous, ont été remplacés par des Anglais, afin de laisser l'Égypte aux Égyptiens. Ensuite est venue l'hécatombe des employés indigènes; deux mille cinq cents, je le répète, ont été mis à la retraite dans un seul ministère, et dans les autres à l'avenant. On annonçait même, il y a quelques semaines, qu'une nouvelle hécatombe de ces malheureux allait avoir lieu, afin de faire place aux fournées d'Anglais que les bateaux apportent chaque semaine. Mais cette fois on s'est heurté à une résistance imprévue. Un soir que Nubar-Pacha, président du conseil, quittait le ministère, il vit sa voiture entourée par tous ceux que menaçait d'atteindre la nouvelle expulsion; il dut entendre de dures vérités et de fortes menaces : quelques jours après, il faisait annoncer par les journaux qu'il n'y avait plus à craindre de nouvelles éliminations dans le personnel des ministères, et que même on réintégrait dans leurs emplois ceux qui en avaient été brutalement chassés par le despotisme de M. Clifford-Lloyd. En agissant ainsi, on fait reculer l'Égypte d'un siècle. Tous les employés sortent des écoles du gouvernement, école polytechnique et école préparatoire : renvoyer ces employés, c'est avouer l'inutilité des écoles du gouvernement, c'est les détruire et c'est anéantir avec elles tous les germes de civilisation qu'elles avaient fait éclore, grâce à l'instruction européenne. C'est ainsi que l'Égypte est laissée aux Égyptiens. Encore si les choix faits étaient heureux, s'ils étaient dictés par un esprit de justice autant que d'habileté, il n'y aurait rien à dire, mais ce n'est point le cas. « Ne me recom-

mandez personne, disait dernièrement sir Evelyn Baring, à un haut fonctionnaire égyptien, s'il n'est Anglais ou indigène. » L'indigène est mis ici pour la forme, et l'Anglais prend toutes les places; la seule qualité qu'on exige c'est d'être Anglais. Est-ce que dernièrement on n'a pas mis à la tête du service sanitaire réformé un M. Hooker, qui n'est pas même officier de santé? Est-ce que pour le choix des juges des tribunaux de la réforme où il s'agit d'appliquer les codes français adaptés à l'Égypte, M. Clifford Lloyd n'a pas exigé qu'on choisît des magistrats anglais ne sachant pas même le français. Qu'est-il arrivé? Au fond du pays de Galles, on a trouvé un juge épique, M. Bentson Maxwell, fidèle observateur des coutumes galloises, il ne savait rien de mieux que de les implanter au cœur de l'Égypte et pour lui rien n'est juste que ce qui se fait dans son comté. Peu lui importe que le code égyptien ne connaisse pas ses coutumes et que même il leur soit contraire, la justice n'existe pas pour lui, si elle ne vient pas du pays de Galles. Je n'étonnerai personne, en disant que M. Bentson Maxwell est devenu la fable du Caire; mais Thémis étant ou devant être sourde, son représentant l'est aussi pour tout autre bruit que celui des écus qui lui sont comptés à la fin de chaque mois.

III

Je pourrais multiplier ces faits et ces exemples; mais tant de choses se pressent au bout de ma plume qu'il me faut abréger pour pouvoir raconter ce qu'il me reste à dire. Je vais cependant parler du ministère des travaux publics. Depuis Méhémet-Ali, les ingénieurs français avaient toujours été les maîtres de ce ministère: ils ont couvert l'Égypte de travaux de tout genre, de digues, de ponts, d'établissements hydrauliques pour l'élévation des eaux et l'arrosage des terres: les noms de Linant, de Bellefonds, de Mongel, de Dussand, etc., sont restés vénérés en Égypte. Dernier survivant de cette pléiade de bons serviteurs, Rousseau-Pacha était encore, à la tête de ce ministère, l'un des plus importants du pays: l'administration anglaise n'osa d'abord le toucher, tant on avait de respect pour lui; elle se contenta de mettre près de lui et sous ses ordres un ingénieur anglais nommé Manteriefd, avec l'ordre de lasser la patience de Rousseau-Pacha et de l'amener par toutes les tracasseries possibles à donner sa démission. Cette honorable mission,

qui n'est pas sans ressembler quelque peu à celle des lâches et des traîtres, a été remplie point pour point; et à la fin du mois de janvier dernier, Rousseau-Pacha s'est retiré. Pas n'est besoin de dire qu'on ne lui a pas donné de successeur français : M. Manteriefd s'est haussé d'un échelon et tout a été dit. Dans ce moment, il reste encore une administration en majeure partie française, celle des domaines, quoiqu'il y ait un représentant anglais. Là on n'a pas encore osé porter la main, car derrière les employés français se trouve la maison Rothschild : mais on essaie par toute sorte de prétextes de battre en brèche l'administration actuelle, en la rendant responsable du déficit qui résulte de l'état général de gêne dans lequel se consume un pays qui n'a plus aucune confiance, et qui ne fait aucun effort pour sortir de sa misère parce qu'il ne peut prévoir l'avenir, malgré tous les avantages que devait lui apporter l'occupation anglaise.

Ces avantages, le fellah peut les juger par lui-même. Avant et même après les événements de 1882, il y avait en Egypte une police bien organisée sur le modèle de la police française : la sûreté était aussi grande en Egypte qu'en France, et les rares malfaiteurs du pays étaient tenus sous bonne garde dans des prisons en bon état. Messieurs les Anglais ont changé tout cela. Sous prétexte que rien ne pouvait marcher, ils ont placé dans chaque *moudirich* un agent anglais, ayant la force armée sous la main; ces agents, ne connaissant ni la langue ni le pays, n'ont su faire qu'une chose : entraver l'exercice de l'autorité locale. Il en est résulté que les malfaiteurs se sont multipliés, ayant sous les yeux les exemples des soldats anglais; les prisons non entretenues se sont délabrées, les détenus se sont échappés, l'audace des bandits s'est accrue, et l'on a dévalisé en pleine rue du Caire l'un des attachés à notre consulat. D'ailleurs, la police avait été abolie de fait, lorsqu'on versa la gendarmerie égyptienne dans la nouvelle armée que créaient les occupants après avoir licencié celle d'Arabi. D'un seul coup les Anglais obtenaient deux résultats : plus d'armée, plus de police, car de bons gendarmes peuvent être de très mauvais soldats, et l'on ne forme pas une police du jour au lendemain, surtout en faisant appel à tous les désœuvrés d'Europe. Et jusqu'à ces derniers jours où l'évasion de nombreux prisonniers, où les attaques de plus en plus audacieuses, les crimes de plus en plus multipliés n'ont plus permis de fermer les yeux, le journal du ministère anglais, l'*Egyp-*

tian Gazette, un venimeux reptile, chantait tous les jours les bienfaits de l'occupation anglaise pour la sécurité du pays.

Je viens de parler de l'armée égyptienne. Hélas! les désastres que tout le monde sait l'ont rendue fameuse, mais à qui la faute? Après la glorieuse bataille de Tell-el-Kébir, il est facile de comprendre que le général Wolseley, duc du Caire, inspirant ses successeurs, n'ait pas voulu voir en face de ses intrépides soldats les lâches Égyptiens qui avaient fait fuir la cavalerie anglaise à Gasassine; le jour aurait pu venir où elle eût été à craindre. Elle fut donc licenciée, et on forma une nouvelle armée dont le noyau fut l'ancienne gendarmerie égyptienne. Pour remplir les cadres, on fit appel à la loi qui exige le service militaire des fils de fellahs musulmans : l'administration anglaise fut naturellement chargée de la constitution des nouvelles troupes, et la cupidité de ses agents y trouva ample matière à s'exercer. Le fellah paresseux n'aime pas le service militaire : qui put s'exonérer s'exonéra, et tel major anglais, dont le nom est dans toutes les bouches, se chargea de faire valoir les exemptions, pourvu qu'il fût payé; je connais un cas où un *scheikh-el-beled* (sorte de maire de village) lui paya jusqu'à 47 livres, c'est-à-dire plus de 1200 francs pour racheter un de ses fils. Ceux-là seuls qui n'ont pas été assez riches pour se racheter ont donc été enrôlés, puis après avoir été exercés cinq ou six mois au plus, on les a expédiés au Soudan, où ils ont eu le sort que chacun sait. On les a dépeints comme des lâches, le fait est qu'ils étaient indisciplinés, pas le moins du monde aguerris et qu'ils haïssaient de tout leur cœur les officiers anglais, portant leur haine jusqu'à la rébellion à main armée ainsi qu'on l'a vu plusieurs fois. Il n'est donc pas étonnant que les Soudaniens révoltés, mais sauvages, dédaigneux de la mort qui leur ouvre les portes du paradis et leur donne des houris, fanatisés par la croyance en la mission divine du Mahdi, il n'est pas étonnant, dis-je, que les Soudaniens, fort supérieurs en nombre, aient anéanti par deux fois les armées qu'on leur a opposées, alors surtout que la discorde s'était mise entre les généraux anglais et les généraux égyptiens, ce qui a amené le désastre de Hicks-Pacha. Mais les anciennes troupes égyptiennes n'étaient pas lâches, les Anglais le savent bien, et la défense héroïque de Tokar par le brave et infortuné Tewfick bey l'a bien montré. Pourquoi donc les accuser de lâcheté? Tout simplement pour donner une raison à l'occupation anglaise, qui n'a

plus aucune raison d'être. Que font en effet les troupes anglaises au Caire et à Alexandrie? Pendant que les armées de Hicks-Pacha et de Paker-Pacha allaient se faire anéantir, messieurs les officiers anglais donnaient des fêtes, joutaient entre eux au *lawn-tennis*, au *cricket*, offraient des représentations théâtrales, le tout sous les yeux des jeunes miss en quête de maris. La nuit même du désastre de Trinkitat, il y avait bal chez un grand fonctionnaire anglais, et la femme d'un général dansait, pendant que son mari voyait son armée taillée en pièces et échappait lui-même à grand'peine à la mort. Et remarquez bien que l'on savait parfaitement que la bataille avait lieu. On ne peut pousser plus loin la dérision ni insulter davantage des malheureux. De leur côté, les soldats sont dignes de leurs chefs. N'ayant rien à faire, grassement payés, ils se donnent le facile plaisir de rouer de coups les Arabes qu'ils dévalisent, de s'enivrer d'une manière crapuleuse, si bien qu'on a eu besoin de faire passer dans les rues du Caire les voitures d'ambulance, afin de ramasser chaque soir les soldats ivres-morts gisant au milieu des rues ou des places. Et je ne cite que ce qui peut convenablement s'écrire. Encore s'ils en imposaient par leur prestance militaire! Mais est-il possible qu'ils en imposent, même à la population arabe, lorsqu'ils s'en vont pèle-mêle, fumant dans les rangs, portant leur fusil n'importe comment, ne pouvant même marcher au pas. Après le désastre de Trinkitat, lorsqu'ils sont partis du Caire pour Suez et Souakim, leur départ ressemblait à une déroute, et il est impossible d'avoir vu quelque chose de moins martial.

Aussi ils sont partis accompagnés des rires et des quolibets des Arabes, suivis par leurs malédictions et par une haine qui n'attend qu'une occasion pour éclater. Et, de fait, il était temps qu'ils partis- sent : la population commençait à s'exaspérer autant que les colonies européennes. Cette exaspération se montra avec toute son intensité quelques jours avant leur départ dans une représentation au Cirque italien, qui se trouve, en ce moment, au Caire. Un officier anglais, complètement gris, voyant un acrobate présenter un âne au public, ne trouva rien de mieux que de sauter dans l'arène et de prendre l'âne par la queue, au bruit des sifflets de toute l'assistance. A un moment donné, l'acrobate ayant besoin d'un drapeau pour ses exercices, tira de sa poche un drapeau italien, et l'officier anglais, charmé du rôle qu'il jouait dans le spectacle, prit le dra-

peau et s'apprêta à le déchirer. Comme, par un mouvement électrique, l'assistance entière se leva, un vacarme indescriptible s'ensuivit et l'arène fut remplie de spectateurs qui voulaient faire un mauvais parti à l'insulteur. Et pendant ce temps-là des officiers supérieurs de l'armée anglaise, tranquillement assis dans leurs fauteuils, fumant leurs cigares, riaient à gorge déployée des aimables facéties de leur camarade. Ce ne fut que lorsque la chose allait devenir tragique et sanglante, que ces Messieurs daignèrent intervenir et faire emporter leur compagnon d'armes (1). Trois jours après, ce gai soldat écrivit une lettre d'excuses au consul d'Italie, disant qu'il était tellement ivre qu'il n'avait conservé aucun souvenir de la scène du Cirque : la lettre a été publiée par les journaux.

Toutefois la conduite actuelle des occupants est, paraît-il, un prodige de politesse, si on la compare à l'arrogance des premiers mois. Entrés en conquérants, ils ne reconnaissent aucun droit, aucune loi, si ce n'est la force brutale. Cette force brutale, ils l'ont montrée dans tous les services de l'occupation, depuis le plus élevé jusqu'au plus infime. Je ne puis m'empêcher de croire que c'est à bon escient que le ministère anglais a envoyé en Egypte M. Clifford Lloyd, qui avait déjà fait ses preuves en Irlande, où il s'agissait de terroriser les habitants de la verte Erin. Au Caire, comme à Dublin, il a mis en usage les mêmes moyens, et quoique les Egyptiens soient gens d'un naturel très paisible, il a fini par les lasser, témoin la fin du ministère de Cherif-Pacha (7 janvier 1884) et la retraite de Sobet-Pacha, ces jours derniers. Après la démission retentissante du dernier cabinet égyptien, après une lettre aussi ferme que patriotique, véritable soufflet appliqué par les démissionnaires sur la joue sans pudeur des ministres anglais, il fallait une certaine dose de souplesse pour entrer dans le nouveau ministère formé par Son Excellence Nubar-Pacha, aussi connu par ses bonnes manières et son intelligence que par son amour pour l'Angleterre. Et cependant ce ministère lui-même s'est disloqué par suite de l'attitude provocatrice inconsidérée, brouillonne et impolitique de M. Clifford Lloyd : Sobet-Pacha a déjà donné sa démission, et les autres ministres

(1) C'est ce fait que le véridique correspondant du *Standard* a télégraphié à son journal en le mettant sur le compte d'un Français : on ne peut plus aisément calomnier. Il aurait pu ajouter que le même soir un Français avait publiquement souffleté un officier anglais impoli, en plein café, et l'Anglais, devant l'attitude des assistants, fut obligé de sortir sous les huées.

s'apprêtent, dit-on, à le suivre dans sa retraite : l'un d'eux, le ministre des travaux publics, le chef immédiat de M. Manterieff, a même déserté son poste depuis plusieurs jours et refuse de se rendre à son ministère. On avait cassé le conseil d'État, composé d'hommes sérieux et honnêtes, parce qu'il était entaché d'idées anglophobes : on en a créé un autre qui n'a même pas pu se réunir, car les membres du nouveau conseil, quoique triés sur le volet par les ministres anglais eux-mêmes, ont été, eux aussi, accusés d'anglophobie, et un décret du khédivé l'a supprimé. Tout ceci n'est certes pas très habile; mais il y a encore plus, et l'administration des finances elle-même a commis faute sur faute. Au ministère de la guerre, pour l'expédition du Soudan, on avait acheté un assez grand nombre de chameaux à 15 livres l'un. Messieurs les officiers anglais avaient présidé à l'achat; les chameaux n'ont pas pu être utilisés et on les a revendus à 4 livres de perte par tête. Ainsi du reste. Les intérêts de l'Égypte! Qu'est-ce en effet pour l'Angleterre? que lui importe? les siens avant tout, et dans son expédition actuelle à Tokar et à Souakim, sans doute par crainte de perdre ses canons, ses gros canons victorieux de Tell-el-Kébir, l'armée anglaise se sert des petites couleuvrines égyptiennes; si, par hasard, les bandes d'Osman Digma venaient à s'en emparer, *England for ever!* l'Angleterre du moins n'aura rien perdu.

IV

Je ne peux terminer ce tableau sans parler du Soudan. L'insurrection à la tête de laquelle se trouve Mohammed Ahmed est déjà vieille de six ou sept ans : trois ans au moins avant les événements de 1882, le gouvernement égyptien avait envoyé des troupes pour la réprimer. Il s'en était suivi une alternative de succès ou de revers, mais le brave général Abd-el-Kader, avec ses seules forces, avait réussi à cantonner la révolte qui ne s'était presque pas étendue en plus de quatre ans. Naturellement les événements de 1882 n'étaient pas faits pour apaiser les mécontents, qui, il ne faut pas craindre de le dire, avaient de nombreuses et justes causes de se plaindre du gouvernement égyptien, car les exactions exercées envers les Soudaniens avaient toujours été criantes, et elles étaient devenues intolérables depuis que Gordon, le fameux général Gordon-Pacha, avait été envoyé comme gouverneur général à Khartoum. Ce

qui avait empêché la rébellion de s'étendre, c'est qu'elle manquait de chef : il a fallu plus d'une année à Mohammed-Ahmed pour assurer ses partisans de sa mission divine, pour leur persuader qu'il était le prophète attendu à chaque fin de siècle de l'hégire. Nous entrons en effet dans les quarante dernières années du dix-neuvième centenaire de la fête fameuse de Mahomet : Arabi avait déjà bénéficié de cette heureuse circonstance, on avait cru voir en lui l'élu de Dieu et de son prophète : quand il fut devenu traître, on vit bien qu'on s'était trompé, qu'il n'était pas le libérateur attendu pour secouer le joug du Turc et du chrétien ; alors les Soudaniens et un grand nombre de cheikhs de tribus se sont rangés du côté de Mohammed-Ahmed, l'insurrection s'est étendue et elle est presque devenue impossible à réprimer. C'est dans ces circonstances que Hicks-Pacha fut envoyé au Soudan avec des troupes sans éducation militaire, commandées par un général que les Anglais eux-mêmes avaient chassé de leur armée des Indes, comme *drunkard*, et qu'ils avaient trouvé bon d'imposer au khédivé. La division se mit entre lui et Alaïdim-Pacha, commandant égyptien ; les soldats qui détestaient l'Anglais se mutinèrent ; un soir, une discussion s'éleva entre les deux chefs sur la route à suivre, ils se séparèrent avec promesse de se rejoindre le lendemain, mais pendant la nuit les deux corps d'armée s'entre-tuèrent par la plus déplorable des méprises et au matin les Soudaniens achevèrent le reste. Voilà l'histoire. On ajoute même que le corps d'Alaïdim-Pacha n'est pas tout entier détruit et qu'il est passé au Mahdi, comme vient de le faire la garnison de Tokar. La même chose est arrivée à Baker-Pacha, à Trinkitat : l'indiscipline des soldats tirant sans ordre de trop loin et se vengeant de leurs officiers ; la bravoure furieuse de gens combattant tout nus, sans autres armes que des lances ou de mauvais fusils, vinrent facilement à bout de tout malgré ce que put faire Baker-Pacha. Maintenant c'est au tour des troupes de la reine ; et au moment où j'écris ces lignes, j'apprends la défaite de Tamanil, défaite transformée en victoire par les journaux anglais ; mais quand on est victorieux, on n'est pas assiégé dans son camp par des rebelles, comme le disent certaines dépêches, ou l'on ne rétrograde pas, comme l'avouent certaines autres. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'expédition de Souakim vient d'échouer encore plus malheureusement que celle de Tokar, et le général Graham doit savoir maintenant par expérience qu'il ne suffit pas d'envoyer des sommations à Osman

Digma pour le faire rentrer dans le devoir, ni de mettre sa tête à prix pour le vaincre.

Dans le Soudan occidental, les choses ne vont pas mieux. On a fait assez de bruit de la mission du général Gordon et de sa baguette qui devait être sa seule défense : dès qu'il aurait paru, tout devait s'apaiser comme par enchantement, c'était le *si forte virum quem conspexere* du poète latin. Malheureusement l'influence de Gordon-Pacha sur le Soudan n'existait que dans sa propre imagination : si l'on avait gardé le souvenir de son gouvernement, c'était pour maudire les exactions dont il avait été le signal, exactions qui, d'ailleurs, n'avaient pas profité au trésor égyptien, car le budget du Soudan, qui s'était jusqu'alors chiffré par une plus-value considérable, se trouva tout à coup dans le déficit sous la baguette de ce nouveau faiseur de miracles. Aussi, malgré les 100,000 livres qu'il avait emportées pour acheter les opposants, malgré les décorations dont il a chamarré tous les chefs de tribus, Gordon-Pacha, après avoir publié les trois fameuses proclamations que l'on sait et qui ont dû faire tressaillir dans sa tombe le vieux Wilberforce, Gordon-Pacha a encore plus piteusement échoué que ses collègues. Lui qui ne voulait aucune troupe au Soudan, en est réduit à réclamer une armée anglaise pour opérer sa retraite. Cette retraite doit être en effet difficile, car elle est d'autant plus honteuse que la bassesse des moyens employés a été plus grande, et ce ne sera pas un des moindres étonnements de l'histoire que de voir une nation qui a tant fait de bruit autour de la traite des nègres, qui s'est donné tant de mal pour former une sorte de croisade contre le trafic de la chair humaine, qui s'est vantée dans tous les tons et dans tous les rythmes de ce grand acte philanthropique, renier son passé et préconiser ce qu'elle avait marqué du sceau de sa réprobation, et cela, parce que l'intérêt de sa politique égoïste l'y poussait. D'ailleurs, qui pourrait désormais croire à la philanthropie de l'Angleterre? Est-ce qu'avant d'arriver à cet épisode moral du Soudan, l'histoire ne rencontrera pas sur son chemin les épouvantables massacres de l'Inde, la guerre de l'opium et les sanglantes expéditions contre les Ashan-tées, les Boërs et les Zoulous? Tant de sang versé pour amasser un peu d'or crie vengeance : l'exemple de l'Espagne au nouveau monde devrait donner à penser au gouvernement de Sa Majesté la Reine et Impératrice.

Ce qui doit soulever tout cœur ayant le sens moral, c'est l'hypo-

crisie qui est au fond de la conduite de l'Angleterre dans l'occupation de l'Égypte. Si jamais une nation a prôné la liberté de la presse, c'est bien la nation anglaise, et non seulement elle a prôné cette liberté, mais elle en jouit sur la plus vaste échelle. Dès les premiers jours de l'occupation, l'un des premiers soucis des représentants anglais a été de rapporter la loi sur la presse faite par le khédivé Ismaïl, et d'en promulguer une autre qui devait, disaient-ils, supprimer toutes les entraves et l'arbitraire du despotisme oriental. Jusqu'aux derniers événements, la presse locale semblait libre et tout marchait bien ; mais à mesure que les agissements de sir Evelyn Baring et de M. Clifford Lloyd se sont dessinés, les critiques ont commencé, et avec les critiques les amendes, les avertissements et les suppressions. Parmi les journaux chers à la population cairote, il s'en trouvait un qui avait particulièrement le don d'agacer les nerfs de ces messieurs. C'était le *Bosphore Égyptien*, vaillante petite feuille, cherchant plutôt le bien de l'Égypte que la propagation de l'influence française, mais disant hardiment la vérité, et donnant asile dans ses colonnes à toutes les plaintes des indigènes. Depuis la défaite de Baker-Pacha, maître de toutes les lignes télégraphiques, fabriquant au Caire des dépêches qu'ils se font ensuite adresser de Souakim, de Khartoum, de Londres ou de Paris (1), les représentants de la Reine interceptent systématiquement toutes les dépêches privées, refusent toutes celles qui leur sont contraires ou même les acceptent, les font payer et ne les expédient pas : bref, manque complet de nouvelles. Malgré ces précautions prises, le *Bosphore Égyptien* avait le talent de savoir quelque chose. On le supprima, et depuis cette suppression, nous assistons à un spectacle que l'on ne peut voir qu'en Égypte. Tout supprimé qu'il est, le *Bosphore Égyptien* n'en paraît que de plus belle : il a simplement fermé ses portes, refusé de recevoir les huissiers qui venaient lui notifier sa suppression, et au lieu de s'imprimer toutes portes ouvertes, il s'imprime toutes portes fermées : c'est là le seul effet qu'a eu le décret khédivial auquel Sobet-Pacha, ministre de l'inté-

(1) Un fait donnera l'idée de la désinvolture avec laquelle on traite l'Égypte. Vers la fin du mois de janvier, on fit annoncer officiellement la prise de Khartoum, et la dévotion était générale au Caire. Le lendemain on la démentit, en disant qu'un officier anglais, aimable sans doute, mais un peu farceur, avait fait le pari de faire parvenir au ministère de la guerre une dépêche de Khartoum, annonçant la prise de cette ville, alors qu'il n'en serait rien, et de tromper le khédivé en personne. Et il l'avait fait.

rieur, n'a voulu apposer sa signature qu'après celle de M. Clifford Lloyd, ce qui n'avait jamais eu lieu, et devait montrer que l'honorable Sobet-Pacha ne cédaît qu'à la pression exercée sur lui.

V

Voilà quel est l'état de l'Égypte. Tout ce que je viens d'écrire, je l'ai vu, de mes propres yeux vu, et je n'ai dit que la vérité. Si l'indignation qui me remplissait est montée de mon cœur à mes lèvres, c'est que tout homme impartial, en présence de ce spectacle, ne peut s'empêcher de stigmatiser une pareille conduite. Toutes ces menées ténébreuses ont en effet un but qu'on ne veut pas avouer, mais qu'il est facile de deviner. L'Angleterre ne vit que par son commerce, et le jour n'est pas loin où elle perdra les Indes ; elle le pressent, et l'occupation de Merv par la Russie n'est pas faite pour la tranquilliser. En prévision des difficultés qui peuvent surgir d'un moment à l'autre, le gouvernement anglais prend ses précautions : d'abord le canal de Suez pour assurer ses communications avec son vaste empire colonial, ensuite l'ouverture de nouveaux débouchés ; et si elle pouvait acheter le Mahdi, rien ne serait plus facile que d'occuper le Soudan, pays riche, très riche et très peuplé, où il y a d'immenses bénéfices à faire et d'une étendue très considérable. Si l'Inde lui échappait, elle retrouverait en Afrique un autre empire beaucoup plus proche et qu'elle pourrait étendre à sa guise. Je crois vraiment que dans ce moment l'Égypte lui importe réellement peu : quand elle possédera le Soudan, elle n'aura qu'à étendre la main pour prendre l'Égypte peuplée des employés qu'elle y place chaque jour.

Pour annexer l'Égypte actuellement, il faudrait affronter trop de difficultés : c'est pourquoi M. Gladstone répond sans cesse à ses adversaires, qu'il ne veut ni protectorat ni annexion ; mais ses agents préparent l'annexion par des voies hypocrites, et si le premier ministre en ignore, c'est qu'il veut bien fermer les yeux. Ah ! si l'Angleterre déclarait hautement quel est son espoir, on pourrait la blâmer, mais non la mépriser, car elle peut sans nul doute assurer de son mieux ses intérêts les plus vitaux ; mais on ne peut la voir sans mépris prendre les airs effarouchés de ses *miss* pudibondes, et commettre en plein soleil des actes criminels que nulle raison d'Etat ne saurait justifier.

Toute sa conduite dans ces lamentables événements d'Égypte a été calculée et longuement calculée. Il est évident que les calculs ont été quelque peu trompeurs, mais les Anglais ne veulent pas avouer cette évidence, et ils accusent les autres nations européennes, la France, en premier lieu, d'entraver son action par l'existence de contrats internationaux. Qu'on abolisse ces contrats, crie en chœur la presse anglaise, alors l'Angleterre aura toute sa liberté d'action, elle résoudra toutes les difficultés existantes, et, la paix rétablie, les troupes anglaises rentreront dans leur patrie, n'emportant avec elles que la conscience d'une bonne action. Oui, qu'on abolisse ces contrats, et l'Angleterre, n'ayant plus aucun contrôle à craindre, laissera passer quelque temps; et un beau jour elle étonnera les cabinets européens, en leur faisant savoir purement et simplement qu'elle s'est annexé l'Égypte. N'est-il pas honteux de voir un homme politique, comme lord Salisbury, déclarer hautement que si l'Angleterre ne réussit pas dans sa mission en Égypte, c'est qu'elle est entravée et jalouée par la France. Où le noble lord a-t-il pris ces entraves? Hélas! la France laisse faire et ne dit rien : ses représentants en Égypte observent les événements d'un œil atone, et c'est tout. Satisfaction purement platonique. Mais il est impossible de vivre huit jours en Égypte et de ne pas s'apercevoir que tout est français dans ce beau pays ; c'est pourquoi tous les employés français ont été brutalement chassés des emplois publics sans égard pour leurs services passés. Qu'on consulte l'histoire, et l'on verra que partout et toujours nos bons amis les Anglais ont fini par s'approprier ce que nous avions su créer.

Leur établissement aux Indes n'est venu qu'après la conquête de nos possessions dans cette région : le Canada est encore resté français, quoique sous la domination anglaise ; l'Égypte, devenue ce qu'elle est par l'influence française, semble bonne à prendre, autant par sa richesse que par son canal de Suez, œuvre toute française.

Et cependant la France peut-elle se désintéresser de ce qui se passe ici? Non, mille fois non. Pourquoi étendre ses colonies dans l'extrême Orient, si elle se laisse fermer la route qui y conduit ses vaisseaux? Le jour où le canal de Suez serait fermé, toutes les possessions françaises en Orient deviendraient encore une fois la proie des Anglais. Les hommes qui président actuellement aux destinées de notre pays, ne peuvent si bien fermer les yeux qu'ils ne voient

les conséquences d'une annexion de l'Égypte à l'Angleterre; ils ne doivent pas se laisser tellement gagner par des préoccupations antireligieuses qu'ils ne soutiennent pas à l'étranger ceux qu'ils prennent plaisir à détruire chez nous. S'il y a un fait lumineux en dehors de la France et qui saute à tous les yeux, des républicains, des radicaux comme des monarchistes, c'est que l'influence française en Orient, influence prédominante jusqu'à ces dernières années, vient de l'instruction donnée par les ordres religieux et enseignants d'hommes et de femmes. Il serait donc temps, grand temps, d'abandonner la politique néfaste suivie depuis bientôt huit ans et de faire trêve aux querelles intestines, pour porter toute notre activité vers nos véritables intérêts. Comme je le disais en commençant, la France n'est pas toute dans la France. On devrait le savoir et agir en conséquence. Je le répète, je n'ai eu nulle intention de donner des conseils à mon pays, mais j'ai cru faire œuvre de patriote et de citoyen français, en démasquant la conduite de l'Angleterre, et en faisant penser à l'immense faute commise par la France, en ne prenant pas part à l'expédition d'Égypte. Toute la colonie française en Égypte, malgré les partis et les rivalités, se rencontre sur ce terrain, est unanime dans ce sentiment. Plaise à Dieu qu'il ne soit pas trop tard, et que la démarche collective faite ces jours derniers par la France et l'Italie au sujet des indemnités soit un premier pas hors de cette indifférence qui nous a fait tant de mal.

Le Caire, 16 mars.

UN FRANÇAIS.

LA CHEVALERIE ⁽¹⁾

VII

Pendant que le jeune baron se préparait par de rudes épreuves à la vie chevaleresque, une jeune fille se préparait, elle, à devenir la pieuse et fidèle gardienne de son foyer.

M. Léon Gautier nous rappelle fort justement que la féodalité ne fut point favorable à la condition de la femme. L'héritière d'un fief, qu'elle fût fille ou veuve, suivait la destinée de ce fief. C'est ainsi que la légende nous montre une veuve remariée avec un meurtrier de son fils.

Au milieu des luttes féodales, ces rudes guerriers, pour lesquels la force physique et le pouvoir de porter les armes sont des avantages souverains, ne sont pas toujours respectueux de cette force morale que leurs ancêtres germains reconnaissaient dans la femme. Plus d'un put répondre aux conseils de sa femme, en la renvoyant aux occupations domestiques. « Notre métier à nous, c'est de frapper de l'épée d'acier. Silence! » Plus d'un aussi peut-être souriait malicieusement en entendant dire des femmes en général que sur sept mille, il en est trois ou quatre de bien parfaites... « qui croire les voldrait. »

Mais en même temps que la féodalité abaisse ainsi la femme, le christianisme la remet à sa place. Dans les familles où règne cette influence chrétienne, la femme est consultée pour le choix de son mari. C'est avec un sentiment tout chevaleresque que Roland défend la liberté du mariage, et que, venant sauver une jeune fille d'une union mal assortie, il s'écrie : « Savez-vous pourquoi je suis venu ici? Personne parmi vous, ni grands ni petits, n'ose sonner un

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} avril 1884.

mot ; je parlerai. Puis donc que le hasard m'a conduit en ce pays, je déclare que je suis tout prêt à livrer bataille pour prouver cette grande vérité. C'est qu'il n'y a rien de plus contraire à la loi de Dieu qu'un mariage se faisant contre le gré de l'homme ou de la femme. J'ai dit. »

C'est encore par le christianisme, c'est par le culte rendu à la sainte Vierge, que l'épouse conseillère apparaît, digne et respectée, aux côtés de nos fiers barons. C'est ainsi qu'en analysant naguère la *Chanson d'Aspremont*, nous voyions Ameline réussir à courber sous son autorité morale ce terrible Girard de Fraite, qui ne prétendait relever que « de Dieu omnipotent ». Et nous rappelions alors ce mot du vieux trouvère : « Il faut faire grand cas de la femme chrétienne ; — Il la faut aimer et vivement chérir. »

M. Léon Gautier fait délicatement observer ce que l'intimité morale des époux gagne à leur commune existence dans ce donjon où ils se renferment. « Douce amie, douce dame, sœur belle, » ce sont là les noms que les lèvres encore barbares de ce rude seigneur se plaisent déjà à balbutier.

L'auteur des *Epopées* avait déjà constaté que si, dans ces poèmes, l'épouse est élevée sur un piédestal d'honneur, la jeune fille n'est que trop souvent roulée jusque dans la fange. Mais, au nom de tout ce que le christianisme a produit alors de vertus virginales dans le domaine de la vie réelle, il faut protester contre la tendance qui porte nos vieux poètes à montrer dans la jeune fille la plus grossière des séductrices. D'ailleurs, même dans nos épopées, Aude, Berte aux longs pieds, Aélis, ces suaves et chastes figures prouvent bien que nos trouvères ont eu d'autres modèles sous les yeux, que de brutales Germaines qui n'avaient encore de chrétien que le nom.

Sans doute, il ne faut pas se représenter toutes nos jeunes châtelaines avec le nimbe mystique que leur donnera surtout le treizième siècle. Elles ont reçu, nous dit M. Gautier, une éducation qui n'est pas sans quelque rapport avec celle que reçoivent aujourd'hui les Anglaises. Cette fière et souriante beauté, cet incarnat de vie, ces formes élancées et gracieuses, cette force unie à la délicatesse, se sont épanouies dans les promenades au grand air, dans les longues chasses que nos jeunes filles, leurs blonds cheveux au vent, suivent dans les bois avec leurs pères et leurs frères.

« Grande amie des faucons et des chiens », nous dit M. Gautier, « cette belle fille est une chasseresse que rien n'effraye. L'épervier au

poing, elle est aussi sculpturale que les Grecques de Phidias, et je me demande pourquoi nos statuaires et nos peintres s'amusez encore à sculpter et à peindre des Dianes, quand ils ont d'aussi charmants modèles que ces belles féodales de quinze ans, aux tresses dorées et aux yeux bleus, primitives, joyeuses, passionnées, bruyantes, charmantes. »

Elles sont habituées à entendre les libres propos des chasseurs, et leur parole, naturellement abondante, s'en ressent quelquefois. Mais, en dépit même d'une certaine coquetterie native, elles sont demeurées chastes. Vaillantes et gracieuses, elles joignent à la dignité fière la cordiale bonté. Secourables aux étrangers, aux pauvres, elles savent soigner les malades, les blessés. Leur éducation, supérieure en général à celle des hommes, ainsi que nous le disions plus haut, leur éducation comprend, avec l'instruction religieuse, avec le chant, avec les échecs... et la chasse, la connaissance des préparations médicales qui peuvent soulager et guérir. La douce influence de la jeune fille guérit aussi les blessures de l'âme et le venin des haines mortelles.

La voici prête à devenir la compagne de notre chevalier.

Cette vaillante veut un vaillant. Cette belle jeune fille veut un jeune et beau chevalier qui l'aime autant qu'elle l'aimera, et à qui sa mère puisse dire cette touchante parole des fiançailles : « Je vous la confie comme Jésus confia sa mère à saint Jean. »

Dans les pages ravissantes que l'historien a consacrées aux cérémonies du mariage, il y a tout ensemble la fraîcheur de l'idylle, le charme de la légende et tout l'intérêt d'une vivante peinture de mœurs. Depuis la toilette de la mariée jusqu'à l'arrivée du cortège nuptial à l'église, depuis la célébration du mariage jusqu'aux fêtes nuptiales de la maison, M. Gautier s'arrête à tout et sait nous arrêter à tout.

Voici la mariée qui porte, nous dit notre auteur, non la blanche toilette que les temps modernes ont si heureusement introduite, mais le riche costume des grands jours de fête. Sur le pelisson, cette robe de dessous dont l'hermine, recouverte d'une soie rouge violet, ne laisse apparaître son poil moucheté qu'au col et aux manches, elle a revêtu un bliaut de soie verte brochée d'or et qui se compose de trois pièces : le corsage avec ses manches trainantes jusqu'à terre, la jupe, le corset qui serre les hanches autour desquelles s'enroule une éblouissante ceinture de pierreries retom-

bant par devant aussi bas que la jupe. Le manteau de pourpre, qui s'attache sur l'épaule droite avec une agrafe ornée d'une pierre précieuse, laisse entrevoir le riche costume de la fiancée. Sur ses blonds cheveux qu'elle ne portera plus épars comme la jeune fille, et dont les deux grosses nattes, ramenées vers la poitrine, sont entrelacées de bandelettes d'or et de soie, un cercle d'or et d'émeraudes retient le voile circulaire.

A l'exception du voile, le costume du fiancé est, avec plus de simplicité, presque identique à celui de la fiancée.

C'est à cheval que le cortège nuptial se rend à l'église. Une longue voiture d'apparat est réservée aux gens âgés. Les jongleurs ouvrent la marche avec leurs vielles, leurs gigles, leurs flûtes et leurs harpes. C'est ainsi que le cortège s'avance vers l'église, où le *oui* sacramentel s'échange sous le porche. Les fiancés sont époux quand ils entrent dans l'église.

La femme du chevalier est maintenant devant nous. A elle d'être pour lui le charme et la consolation de sa vie domestique, et, quand il le faudra pour des causes généreuses, l'inspiration et le soutien de sa vie militante. Elle pleurera en le voyant s'éloigner, mais c'est elle qui l'aura armé de sa main. Elle saura garder la maison, mais aussi la défendre au besoin. Telle fut dans la légende la digne compagne de Guillaume Fierebrace, cette Guibourc qui nous semble le type le plus accentué de l'épouse féodale.

C'est après la glorieuse défaite d'Aliscans. Ce guerrier, ce héros, que nous avons vu dans une attitude sacerdotale auprès de son neveu Vivien, le comte Guillaume, se hâte vers sa ville d'Orange où est restée Guibourc, la vaillante femme qui, avant son départ, lui a dit : « Aidez Vivien, et gardez bien vos hommes. »

Et maintenant il revient couvert de blessures, vaincu, fugitif, revêtu de l'armure païenne qu'il a prise pour se dérober à l'ennemi. Guillaume, Guillaume vaincu? Guibourc ne le reconnaît pas. Et se montrant aux créneaux de la muraille, elle ne permet pas que le pont-levis s'abaisse devant lui. Il la presse de le faire entrer : plus de vingt mille Turcs sont à sa poursuite, vont l'atteindre... « Point n'entrez, vassal, dit Guibourc. — Je suis toute seule ici, il n'y a pas un homme avec moi, — Si ce n'est ce portier et un prêtre, — Et mes petits enfants qui n'ont pas dix ans passés; — Je suis avec nos dames, qui ont le cœur navré — A cause de leurs maris, ne sachant ce qu'ils sont devenus. — Ils sont partis avec Guillaume...,

— En Aliscans, contre païens mécréants. — Non, on n'ouvrira ici ni porte ni guichet, — Jusqu'au retour de Guillaume, — Le gentil comte qui de moi est aimé. — Ah! qu' Dieu le préserve, Dieu qui est mort sur la Croix!... »

« Je suis Guillaume », lui crie le blessé au milieu de ses larmes. « Païen, dit Guibourc, vous mentez. » Et pendant ces instants de mortelle angoisse, Guillaume entend le pas précipité de l'armée qui le poursuit. Il montre l'ennemi à Guibourc. Moins que jamais la fière châtelaine reconnaît le héros qui oncques ne craignit les païens. Elle exige qu'il fasse tomber son heaume pour qu'elle voie son visage. Il obéit. Elle va le reconnaître; mais à ce moment elle voit passer un convoi de prisonniers chrétiens parmi lesquels se trouvent de nobles dames. « Les païens les ont fait charger de lourdes chaînes, — Et ils les battent : puissent-ils être maudits de Dieu! — Dame Guibourc les a entendus crier — Et réclamer l'aide de Dieu. » — Elle dit à Guillaume : « Je vois bien maintenant — Que vous n'êtes pas don Guillaume le baron, — Ce fier bras couvert de tant de gloire. — Vous ne laisseriez pas des païens emmener nos gens, — Vous ne les laisseriez pas battre ainsi et dévorer nos chrétiens... » — « Dieu! » dit le comte, « comme elle me veut éprouver! — Mais, par Celui qui a tout à sauver, — Dussé-je avoir la tête coupée, — Dussé-je être démembré tout vivant, — Je veux aller ici jouter devant elle. — Il est bien juste que, par amour pour elle, je souffre quelque chose, — Et que, pour agrandir et exalter le royaume de Dieu, — Je travaille et je peine mon corps. » — Il relace son heaume, laisse aller son cheval, — Avec toute la vitesse et l'impétuosité possibles, — Et court à la rencontre des païens, pour se mesurer avec eux. »

Les prisonniers sont sauvés, les païens fuient. Guillaume va les poursuivre; mais sa femme en pleurs le rappelle. Il revient sur ses pas, fait tomber les chaînes des captifs et les introduit avec lui dans Orange.

Il est enfin chez lui. Il va se reposer. Guibourc, désolée, le décharge de son armure. Et cependant elle doute encore... Ah! s'il était Guillaume, il aurait ramené son armée. « Non, vous n'êtes pas Guillaume. » Accablé, il lui dit le désastre d'Aliscans. Et elle tombe évanouie.

Quand Guibourc revient à elle, c'est pour demander, au milieu de ses larmes et des pleurs des femmes qui l'entourent : « Sire, sire...

où est resté Bertrand? — Où Guielin? Où Guichart? — Où Gautier de Termes, Gérard et Guinemant? — Le blond Gaudin et le preux Jossierant? — Et Vivien, le gentil combattant? — Et tout le baronnage de la terre des Francs? — Rendez-les-moi, sains et saufs, et vivants. » Comme dans la superbe scène des *Perses* d'Eschyle, la réponse est funèbre : « Morts sont en Aliscans. »

L'heure des gémissements est passé : c'est le moment de l'action. La châtelaine exhorte son mari à chercher du secours en France. Mais le comte est perplexe. Envoyer un messenger? On ne croirait pas au désastre de Guillaume. Aller lui-même en France, et laisser sa femme seule, aux prises avec cet ennemi qui déjà brûle les environs du château? « Dame Guibourc, belle sœur, douce amie... — Par saint Pierre, je n'irais pas pour tout l'or de Pavie. — En vérité, je serais un mauvais chevalier et plein de couardise, — Si je vous laissais à Orange, — Ainsi seule et troublée.

« Sire Guillaume », dit Guibourc en pleurant; — Allez en France, et, avec votre permission, — Je resterai, moi, dans Orange la grande. — J'y resterai, moi et les dames qui sont ici; — Chacune de nous revêtira le haubert... — Et sur son chef, le heaume vert et luisant; — Chacune ceindra l'épée à son côté, — Mettra l'écu à son cou et l'épieu tranchant à son poing. — Il y a ici des chevaliers dont je sais le nombre, — Que vous avez délivrés des païens. — Nous monterons tous ensemble sur ces murs, là devant, — Et bien les défendrons si les Turcs les assaillent. — Oui, je serai armée comme un soldat. — Et, par saint Denis que je prends à garant, — Il n'y a pas de Sarrazin ni de Persan, — Si je l'atteins d'une pierre, en lançant, — Qui ne tombe de son cheval. » — Guillaume l'entend, il va embrasser Guibourc; — Par grand amour, ils se tiennent embrassés; — L'un pour l'autre pleure de douleur. — Tant va Guibourc priant et suppliant Guillaume, — Qu'il lui promet d'aller en France, chercher du secours. »

C'est ainsi que Guibourc éloigne du donjon ce mari qu'elle adore, ce mari brisé de fatigue, couvert de sang.

Jusqu'à présent l'héroïne et la femme se sont confondues dans un sublime ensemble où la première cependant dominait la seconde. Maintenant la femme seule va rester dans sa touchante faiblesse. « Tu vas partir en France la louée, — Et tu vas me laisser dolente et égarée — Au milieu d'une gent dont je ne suis pas aimée. — Cependant, toi, tu iras en une terre riche et abondante; — Tu y

verras mainte jeune fille aux belles couleurs, — Et mainte noble dame bien parée. — Je sens bien que tu m'auras vite oubliée, — Et que ton amour ira bien vite de ce côté. — Et que pourriez-vous regretter, hélas! en ce pays — Où vous avez enduré tant de peines, — Et la faim, et la soif, et tant de douleurs? » Le comte regarde sa femme, et tout en larmes lui-même, il la prend dans ses bras, la couvre de baisers, et lui jure que, dans la rude vie qu'il mènera dans son voyage, ses lèvres ne toucheront d'autres lèvres que les siennes. Après avoir tous deux confondu leurs larmes, elle lui ceint l'épée, elle l'accompagne. Il monte à cheval. C'est le moment du suprême adieu : « Sire, dit-elle, — Vous m'avez épousée, — Bénie et consacrée à l'honneur de Dieu. — C'est grâce à vous que je suis chrétienne; — Toute ma terre vous fut abandonnée. — Tu sais quelle joie je t'ai apportée. — Souviens-toi un peu de cette malheureuse. » Il l'embrasse, il la rassure, — Il la reconforte doucement... — Puis il s'est mis en sa voie. — Que Dieu le conduise, qui fit ciel et rosée, — Ainsi que la Vierge Marie! (1) »

VIII

Sous ce titre : *la Vie domestique du Chevalier*, M. Léon Gautier a écrit quelques-uns des chapitres les plus curieux de son livre. Il dépeint les aspects du château féodal à toutes les heures de la journée.

Quatre heures du matin! c'est l'aurore annoncée par le chant de l'alouette, par les cloches du moustier, et les fanfares du cor qui sont joyeusement sonnées par le guetteur en faction sur la plateforme du donjon; c'est la vue d'ensemble du château qui, situé sur une hauteur, sort peu à peu de l'ombre et dont les lignes sévères, dorées par le soleil levant, se détachent de l'horizon de feuillage.

Cinq heures! c'est la visite détaillée du château. M. Léon Gautier nous dit comment, de cette *motte* primitive de boue et de bois, recouverte de sanglantes dépouilles d'animaux, est né le château de pierre avec sa barbacane, ses deux *bailles*, vastes cours séparées l'une de l'autre par des murailles, et ceintes toutes deux ensemble d'un véritable système de fortifications. L'auteur nous décrit ces

(1) *Aliscans*, vers cités par M. Léon Gautier, au tome IV des *Épopées*, note des pages 503-506. L'auteur de la *Chevalerie* a aussi raconté cet épisode dans sa description du donjon féodal.

fortifications, leurs fossés, leurs courtines, leurs créneaux, leurs tours. Comme il a de longue date des intelligences dans la place, il fait abaisser devant nous le pont-levis qui nous fait franchir le fossé. Nous pénétrons dans le couloir voûté de cette porte massive que défendent deux tours, et dont la herse menaçante ne retombe pas sur nous pour nous fermer l'entrée du château. Nous voici dans la *baille* extérieure; c'est un véritable bourg que domine l'église, et où circulent les ouvriers qui se rendent à leurs travaux, les paysans qui vont sortir pour aller aux champs. M. Gautier nous donne ici un tableau curieux et rapide de la vie rurale et ouvrière. Mais la porte de la seconde *baille* s'ouvre devant nous : c'est cette cour qui renferme le haut donjon, généralement carré au douzième siècle, rond au treizième, — la chapelle, les celliers, les magasins, l'écurie, la cuisine si originale dans sa forme : une cloche dont le sommet s'allonge en tuyau.

« Dans les *palais*, dit M. Gautier, le grand corps de logis rectangulaire où est ménagée la grand'salle, ce bâtiment superbe avec son perron et ses fenêtres cintrées, s'étend majestueusement entre le donjon et la chapelle. Mais, dans les simples *châteaux*, il n'y a que le donjon... Dans un château *le donjon est tout* : le reste ne compte pas.... Le donjon, lui, est encore, au douzième siècle, ce qu'il était au neuvième : le suprême refuge, la dernière ressource du féodal poursuivi jusque dans son repaire. Le mot n'est pas trop fort, et le donjon est souvent un repaire, autant et plus qu'un foyer. Parfois une tanière, où se défend un fauve. On a pu franchir le fossé, briser le pont, enfoncer la porte, emporter les murs et les tours de la double enceinte, occuper les deux *bailles*, incendier le village, l'église, la chapelle, et jusqu'à la cuisine : le donjon reste, énorme, inaccessible, vainqueur. Dominer l'assiégeant, tout est là, et la force est alors dans les hauteurs. » Il faut « se faire ici l'idée *d'une masse immense, d'une tour très élevée, perchée sur une motte ou sur un rocher, dominant, non seulement toutes les fortifications du château, mais encore toute la campagne, à plusieurs lieues* ». Sans doute, le donjon que nous avons sous les yeux n'a pas, comme le « donjon géant de Coucy », 64 mètres de haut et 31 mètres de diamètre; mais son élévation de 60 pieds, ses 38 pieds de diamètre, ses murs épais de 10 pieds, sa *chemise* de pierre, en font déjà une redoutable forteresse.

Les fenêtres cintrées nous indiquent les trois hauts étages « visi-

bles », qui se partagent le donjon et à chacun desquels existent une ou deux chambres voûtées. Au premier, c'est la grand'salle; au deuxième et au troisième, ce sont les chambres à coucher, qui se trouvent aussi dans le plus élevé des deux étages « invisibles », les sous-sols; le plus bas est la prison, la prison aux lugubres légendes. Sortons bien vite de ce noir souterrain, revenons au grand air, à la lumière, et voyons flotter la bannière seigneuriale, non loin de la guérite ou de la tour où se tient le guetteur dont le cor nous annonçait le lever du soleil.

Nous allons gravir le perron sur lequel les chevaliers sont consacrés, le perron du haut duquel le seigneur rend parfois la justice et où se prêtent souvent les serments solennels. Ce perron est aussi rempli de touchants souvenirs domestiques. C'est de là, nous dit M. Gautier, que l'on attend les voyageurs, c'est là qu'on les accompagne au départ. C'est de là que descendent, et le nouveau-né que l'on porte au baptême, et le mort que l'on porte à la sépulture chrétienne, et les fiancés qui vont demander à Dieu de les unir. Cris de joie ou gémissements, larmes de bonheur ou de tristesse, douces ou poignantes étreintes, baisers échangés au milieu des sourires et des pleurs, et plus d'une fois au milieu des uns et des autres ensemble, voilà ce que racontent, à notre auteur et à ses lecteurs, ces marches aujourd'hui froides et à jamais désertes. Si, pour respirer l'air des champs et des bois, le baron ne descendait pas avec sa famille dans le verger situé hors des murs de l'enceinte féodale, c'est encore sur le perron qu'il aimait à s'asseoir pendant les chaudes soirées d'été, et qu'entouré des siens, il embrassait du regard ce qu'il préférerait à toutes les grandeurs de la terre, fût-ce même à une couronne lointaine : son pays, sa terre.

Avec M. Gautier, pénétrons, indiscrètement peut-être, dans la chambre à coucher seigneuriale, dont les hautes voûtes sont soutenues par des colonnes. Le carrelage émaillé, les tapis de drap d'or et de soie, les peintures du plafond et des murs, égalaient cette chambre à l'aspect sévère. Entre les deux fenêtres, voici la haute cheminée, et en face, voilà le lit aux quenouilles dorées, aux somptueuses tentures. Regardons aussi les bancs, les chaises, les fauteuils, l'armoire, le bahut, les coffrets, le reliquaire, l'image sainte devant laquelle les époux se prosternent à leur réveil. Ils descendent pour entendre la messe à la chapelle; pour distribuer des aumônes aux pauvres, pour donner les ordres qu'auront à exécuter

cette foule de domestiques qui peuplent le château : sénéchal, maréchal, chambrier, bouteillier, dépencier, maître queux et autres serviteurs, grands et petits, parmi lesquels il ne faut pas confondre les damoiseaux attachés à la personne du châtelain, et les nobles pucelles que la châtelaine groupe autour d'elle.

Midi sonne. Le son du cor annonce le dîner ou, pour mieux dire, les ablutions qui le précèdent. Entrons avec notre précieux introducteur dans la grand'salle tendue de tapisseries, éclairée par les étincelants rayons des vitraux. Asseyons-nous à table, et sur la nappe brodée, voyons briller les hanaps, les nefes, les aiguères, les plats. Il nous faudra un robuste appétit pour faire face aux attaques gastronomiques que dirigent contre nous ces multiples services de venaison, ces mets aussi épicés que les vins. Si le courage nous manque, nous écouterons les récits des convives : légendes, scènes de chasse ou de guerre, calembours plus naïfs que délicats. Mais le vin rend nos barons indiscrets, et leurs propos vont nous faire rougir. N'écoutons plus ces bavards, et prêtons l'oreille aux accords et aux chants des jongleurs.

Après le repas, les salles du château, les cours et le verger sont témoins des jeux des seigneurs. Exercices du corps, jeux d'esprit, rondes dansées et chantées, audition d'une héroïque chanson de geste, tout cela remplit la journée jusqu'au souper que termine la veillée au coin de la cheminée monumentale. La soirée s'achèvera heureusement si quelque pèlerin, reçu avec vénération, nous fait le récit de ses lointains voyages.

Cette apparition bénie du pèlerin, l'arrivée des hôtes, ce sont là les grandes distractions de la vie domestique. Ajoutons ici les tournois, les chasses, ces « écoles de guerre » dont M. Léon Gautier place avec raison la vive peinture au début de son chapitre : *la Vie militaire du chevalier*.

IX

Vraies « écoles de guerre », en effet, et souvent vraies batailles aussi que ces chasses où l'homme lutte corps à corps avec le sanglier ; et ces tournois qui primitivement étaient de sérieux combats, et où, même à l'époque qui nous occupe, nos chevaliers pouvaient donner ou recevoir la mort. L'Église condamna dans les tournois ces luttes homicides. Comment aurait-elle pu voir avec calme « ce

beau sang de chrétien qui coule pour des riens! » Mais, en dehors de ces funestes excès, les tournois retrempeaient les belles traditions de valeur française et de courtoisie chevaleresque. M. Léon Gautier se plaît à le constater. Il nous semble moins indulgent pour juger le rôle que les femmes jouaient dans ces spectacles et qui ne lui semble pas toujours aussi idéal qu'on le croit généralement. Et même idéal, ce rôle lui paraît suspect. Il faut entendre de quel ton l'auteur s'élève contre ce « je ne sais quel abominable petit amour platonique » qui lui semble, non sans raison, gros de périls! « Les hommes donnaient leur sang, et les femmes, plus bêtement, leur cœur... Ces tournois, qui ne devraient être que des écoles de guerre, deviennent vraiment des écoles d'impudeur poétique et d'adultère élégant. Le sang versé, décidément, vaut mieux que tous ces soupirs et ces niaiseries de mauvais amour. Assez de scandales comme cela. »

M. Gautier n'est-il pas ici un peu sévère? Certes, je crois que rien n'a été plus fatal à l'honneur des familles que certaines coutumes chevaleresques qui n'interdisaient pas à la femme de donner son cœur à un autre que son mari, pourvu qu'elle gardât inviolablement sa personne à celui-ci. La châtelaine qui permettait à un chevalier de porter ses couleurs dans le tournoi, le chevalier qui les faisait triompher, jouaient souvent avec le feu. Mais si nous exceptons les femmes qui se plaisaient à tel danger, n'y avait-il pas, aux tournois, de nobles dames, dont les applaudissements ne s'adressaient qu'au courage du vainqueur? N'y avait-il pas aussi de jeunes filles qui pouvaient consentir à devenir le prix de la vaillance et à couronner dans le vainqueur l'époux de leur choix?

L'auteur de la *Chevalerie* est-il bien sûr de regretter les temps où les tournois n'étaient que des boucheries auxquelles les femmes n'étaient pas conviées? Qu'il me permette de lui dire qu'il a pris un bien grand plaisir à regarder et à nous faire regarder ce charmant auditoire qu'il trouve si diabolique : « Manteaux de soie claire, doublés d'hermine; biaux de satin, étincelants d'or; ceintures et couronnes ruisselantes de pierreries, et ces belles tresses blondes ramenées sur le devant des épaules, et, par-dessus tout, ces frais visages clairs, ces yeux bleus, ces sourires. Sous de tels regards, avec quel plaisir on se faisait tuer! » Est-ce pour le compte des chevaliers seulement que M. Gautier exalte ce plaisir-là?

Les préparatifs du tournoi, le tournoi lui-même, le retour aux

flambeaux, toutes ces peintures sont enlevées par M. Léon Gautier avec cette verve, ce *brio*, qui font de ce savant un charmant conteur.

Mais voici qu'il nous transporte des écoles de guerre à la guerre elle-même, la guerre avec ses détails techniques, stratégiques, entremêlés de chauds récits; et, par une heureuse inspiration, c'est par la croisade qu'il va terminer la vie active de ce chevalier né de la croisade même.

Sans doute, comme l'auteur nous le dit, la croisade n'est pas toujours pour le chevalier le combat pour Dieu, c'est aussi, c'est bien souvent ce que nous nommons plus haut, avec M. Gautier, « la guerre pour la guerre ». Mais, quoi qu'il en soit, Jérusalem est le but souverain. Le camp des croisés est le « camp de Dieu », ce qui n'empêche pas le diable d'y entrer quelquefois. Mais enfin le tabernacle est au milieu, le tabernacle du Seigneur, Dieu des armées, « véritable général et gardien de l'armée chrétienne ».

Toute la croisade est résumée ici par M. Léon Gautier avec une communicative chaleur et une religieuse émotion : le départ du croisé, la vue du camp, la marche de l'armée sous l'ardent soleil de Judée, les morts tombant sur la route; les scènes religieuses qui sont le prologue de la bataille, nos chevaliers se préparant par la confession et la communion à combattre pour une sainte cause, — et les trompettes qui sonnent l'appel, qui sonnent la charge, — et les cris de guerre, et les drapeaux qui flottent et que les chevaliers savent défendre au prix de leur vie, — et le farouche aspect de ce champ de bataille, où l'homme s'enivre du sang qu'il verse : spectacle qui arrache à M. Léon Gautier une généreuse protestation au nom de l'Évangile! Mais le carnage a cessé. Les prêtres et quelques nobles femmes qui ont suivi les croisés, assistent les mourants. Les guerriers reportent vers Dieu l'hommage de leur victoire. Il n'y a qu'un vainqueur : Jésus-Christ!

Le croisé a pu revoir son château bien-aimé, mais c'est pour y mourir avec la foi simple et forte du chrétien et ses éternelles espérances. Il attend les anges qui vont le porter au ciel, sur ce « lit » où, au milieu des fleurs du paradis, le guerrier qui n'a cessé de demeurer sous les armes ici-bas, connaîtra enfin le repos.

Ce n'est pas pour lui la mort héroïque de Roland sur le champ de bataille de Roncevaux; ce n'est pas non plus le martyr du roi Orri; mais le lit de douleur, où il se débat contre le mal, est aussi un champ de bataille auquel ne manque pas le martyr.

« Les chevaliers du temps de Philippe-Auguste mouraient en réalité avec une foi ardente, munis de la chair de Dieu et ayant encore dans leur œil éteint l'image cherchée du Saint-Sépulcre. Il y avait alors peu de barons qui, même en France, ne mourussent en croisés. »

Pour mourir, le guerrier a revêtu l'habit monastique. Il est prêt. Son Dieu l'a visité. Son testament n'a pas oublié les pauvres, ses enfants ont reçu sa bénédiction, et sa femme et lui ont échangé, à travers leurs larmes, le suprême baiser. L'âme peut partir.

Le chevalier dort à l'ombre de l'autel qu'a défendu sa vaillante épée. Laissons-le à son repos. « Aux suaires les corps, à Dieu les âmes ! » dit un vieux poème.

X

Ainsi que M. Gautier l'a déjà remarqué à propos des *Épopées*, la réalité est, dans la Chevalerie, presque toujours plus grande et plus belle que la fiction, nous dit-il. Quel héros épique comparable à saint Louis, à Du Guesclin, à Jeanne d'Arc? nous demande notre auteur.

Cet esprit chevaleresque, — M. Gautier le constate pour notre espoir et notre consolation, — cet esprit chevaleresque est demeuré, en dépit de tout, dans les fibres même de notre France. Toujours, même dans ses erreurs, même dans ses fautes, la France a combattu pour l'intégrité de son sol; elle a combattu, sinon pour Dieu, hélas! du moins pour ce que, à tort ou à raison, elle croyait être les droits de la justice et de l'humanité; toujours elle a voulu être le champion des nations malheureuses, l'avocat des peuples. Mais c'est dans la France chrétienne seule que s'est maintenu le décalogue chevaleresque avec les devoirs qu'il prescrit envers Dieu, envers l'Église, envers soi-même. Ils l'attestent, ceux de nos soldats qui, en 1870, tombaient sur le champ de bataille en regardant le ciel; ils l'attestent, les généreux défenseurs de l'Église qui luttent jusqu'au bout pour défendre ce qu'il reste à la France de vertu et d'honneur.

Il est temps que ces traditions chevaleresques revivent pleinement et se propagent.

Certes, la féodalité ne peut plus et ne doit plus reparaître, l'auteur se hâte de le dire. Mais les sentiments chevaleresques sont

plus que jamais nécessaires pour susciter les grands dévouements que réclame le péril de ces deux mères : l'Église, « cette auguste faiblesse », l'Église qui, frappée en plein cœur, ne sait, comme le Christ, que prier pour ses persécuteurs avec l'accent de la plus tendre miséricorde; — la France, la France défaillante, expirante et qui, « mieux définie encore et plus *une* qu'autrefois..., est en droit de compter, parmi nous, sur toutes les intelligences comme sur toutes les épées ». Et l'auteur ajoute, avec une généreuse éloquence, que, contrairement aux assertions d'une certaine école, ce n'est point par le bien-être matériel que les peuples deviennent grands : c'est par le sacrifice. « C'est la Chevalerie qui sauve les nations... Et la Chevalerie, c'est le dédain pour toutes les petites aises d'une vie amollie et sans nerf; c'est le mépris de la souffrance, c'est la mise en action de l'antique : *Esto vir.* »

« Il est un dernier commandement de l'ancienne Chevalerie qui nous semble d'une utilité encore plus contemporaine : « Ne pas mentir. » J'entends par là qu'il faut, dans la conduite de nos idées et de notre vie, avoir horreur des petites habitudes rampantes, des moyens tortueux, des finesses menteuses, des sous-entendus et des nuances. De toutes les choses d'ici-bas, la Chevalerie est celle qui est la plus réfractaire à la nuance. Elle veut que nous affrontions les périls de l'heure présente avec la franchise la plus lumineuse; que nous ne cachions point notre drapeau; que nous répétions, si nous croyons au Christ éternel, le cri des premiers martyrs : « Je « suis chrétien », et que, le front découvert et l'âme transparente, nous sachions non seulement mourir pour la vérité, mais, ce qui est plus difficile, vivre pour elle. »

« L'auteur de la *Chevalerie* s'estimerait heureux s'il avait fait des chevaliers », disait, nous nous en souvenons, M. Gautier dans la préface de son livre. Certes, si les sentiments chevaleresques, toujours latents parmi nous, peuvent encore revivre, une telle lecture est l'onde bienfaisante qui peut ranimer la sève dans les rameaux desséchés.

Puissent les traditions chevaleresques sans cesse rappelées depuis de longues années par le vaillant historien, donner une vie nouvelle à nos lettres et à nos arts que ronge le ver du matérialisme, et surtout aux mœurs qui ont produit cette décomposition! Puisse notre esprit national se retremper à la source généreuse où se baignait l'âme de la vieille patrie! Alors nous redeviendrons, avec tout ce

que le vrai progrès, le progrès chrétien, nous a apporté de lumières, la nation chevaleresque d'autrefois.

Clarisse BADER.

LES ILLUSTRATEURS DE LA CHEVALERIE

Nous disions plus haut que, dans l'œuvre de M. Léon Gautier, la légende *illustre* l'archéologie. A cette illustration littéraire, M. Victor Palmé a voulu en ajouter une autre : l'illustration artistique, et il a fait appel au talent d'artistes renommés.

M. Luc-Olivier Merson et M. Zier ont tour à tour reproduit les scènes touchantes ou terribles, souriantes ou majestueuses, de la vie féodale, le tumulte des combats, les religieux aspects de la guerre. Tous deux ont aussi répandu çà et là les clairs paysages qu'aimaient nos chevaliers, et où la lumière se joue à travers la feuillée d'avril et les herbes légères. Tous deux ont choisi les sujets qui pouvaient le mieux reproduire l'âme et la physionomie de la Chevalerie; mais M. Merson a de préférence cherché à rendre la première, et M. Zier la seconde.

M. Merson s'est attaché à donner un corps aux croyances, au symbolisme même du moyen âge. Il s'est plu à faire apparaître sur le champ de bataille les anges qui combattent pour nos guerriers, ou emportent leurs âmes au Paradis. Comme dans la figure d'Olivier, au frontispice, comme dans la figure du roi Orri, il a aimé à répandre sur un visage guerrier le rayonnement mystique de l'enthousiasme religieux ou la sublime résignation du martyr. Mais le peintre de l'idéal n'a pas oublié la vie réelle. Dans un superbe effet de clair obscur, regardons la cabane où le père de Roland, Girard de Roussillon, exerce, pour nourrir sa noble compagne, le métier de charbonnier. L'artiste a donné un vigoureux relief à l'énergique physionomie de Girard; et le même crayon a doué d'une noble expression de grâce résignée la jeune femme qui tire l'aiguille. Malgré la noire poussière qui brunit son doux visage, la princesse se trahit dans la ménagère, comme le fier chevalier dans le charbonnier. Par les barreaux de la porte, le petit Roland découvre ses parents aux hôtes illustres qu'il amène. Citons encore, dans la querelle de l'archevêque Turpin et du sire de Fraite, la hautaine attitude du prélat ambassadeur, et la méprisante expression de défi imprimée sur le visage du rude féodal. Mais surtout revenons au

supplice du roi Orri, cette page magnifique où se combinent la haute inspiration religieuse de l'artiste et le talent avec lequel il a su faire lire, sur chacune des nombreuses figures qu'il a groupées, des sentiments si divers, si opposés; ici, au milieu des plus effroyables supplices, une âme maîtresse de la douleur qu'elle offre à Dieu; là, de cruels vainqueurs, perçant de leurs flèches avec rage leur auguste victime, ou se repaissant de ses tortures avec l'inferral contentement de la vengeance assouvie. Remarquons surtout ce cavalier qui élève un regard d'ironique défi vers la tour du haut de laquelle une famille éplorée assiste au martyre d'un époux, d'un père.

Tout en s'appliquant surtout à nous faire sentir le charme intime du foyer, M. Zier s'est heureusement inspiré aussi de la vie militaire et religieuse qui est l'âme du moyen âge : telles sont la confession et la communion sur le champ de bataille, la Croix lumineuse, le rayonnant fantôme de Renaud de Montauban.

MM. Jourdain, Andriolli, ont signé deux dessins, l'un plein d'une gravité religieuse, l'autre d'une grâce vivante et souriante répandue sur un lit de mort.

Il n'est pas jusqu'aux lettres ornées et aux culs-de-lampe qui, sous le crayon de M. Ciappori, ne soient devenus, au milieu de leurs fines arabesques, des miniatures de la vie féodale. Les dessins archéologiques du texte, dus à MM. Sellier, Garnier, Fichot, Libonis, Stein, rendent visibles les descriptions de M. Léon Gautier. L'habile burin de M. Méaulle a reproduit tous les dessins des artistes qui ont apporté leur concours à *la Chevalerie*. Ces gravures sont sorties avec une grande netteté des presses de M. Lahure.

A une époque qu'absorbent les intérêts matériels, il est beau d'avoir élevé un monument typographique à la Chevalerie. Il faut en savoir gré au courageux éditeur catholique, M. Victor Palmé, qui, au prix de lourds sacrifices, a érigé ce monument.

C. B.

A TRAVERS L'INDO-CHINE

ANNAM, CAMBODGE, LAOS

I

Nous disions ici même, dans un de nos précédents articles, que la folie géographique n'était pas un mal français. Elle est si douce, si féconde, si tempérée, cette chère patrie de France, que ses enfants ne songent guère aux peuples voisins; la science de ce qu'ils sont est pour eux un peu ce qu'est aux citadins la science des champs, une chose nécessaire peut-être, mais vague, lointaine, dédaignée, le lot de gens spéciaux. Et cependant, depuis cinquante ans, l'imagination, imagination qui est le cœur, de nos mères, de nos femmes, de nos amies, a parcouru, fouillé, connu les pays du monde les plus ignorés; les doigts mignons de nos sœurs et de nos filles ont suivi sur les cartes les plus bariolées (cartes écloses du jour au lendemain, commercialement arrachées aux atlas encombrants) les frontières les plus capricieuses. C'est que, depuis cinquante ans, notre drapeau a flotté et notre sang a coulé un peu partout sur les champs de bataille de l'univers : Algérie, Palestine, Chine, Mexique, Océanie, pour ne parler que des contrées étrangères à l'Europe. Ce que la légèreté du caractère national leur avait laissé ignorer sur les bancs de la classe, l'amour le leur a appris. Ce sont encore elles, les mères, les fiancées, les sœurs, les filles qui s'intéressent le plus vivement aux affaires du Tonkin; leurs pensées et leurs prières suivent les paquebots dans les relâches, sur les flots de l'Océan Indien. Elles attendent, plus avidement que les ministres, les rares télégrammes de cette Asie aussi distante que meurtrière, leur dit-on. Leurs angoisses sont au moins

aussi respectables que celle des hommes d'État; elles tremblent pour leurs vies soudées à d'autres vies, eux ne redoutent que la perte de leurs portefeuilles. Nous voulons donc écrire ces quelques pages surtout en vue de plaire aux familles, surtout pour les petits, les ignorants, les humbles. Il ne s'agit plus en effet aujourd'hui d'une expédition de découvertes, d'une mission scientifique ou d'un voyage d'art, il s'agit d'une lutte difficile, périlleuse, où sont engagés l'honneur militaire et l'avenir financier de la patrie. Tous contribuent aux charges, tous donnent sans murmurer argent, jeunesse, repos, santé, tous donc ont le droit de voir, de savoir; et les plus dignes de pitié sont ceux auxquels on demande les sacrifices les plus lourds. Laboureurs, artisans, commerçants se voient enlever les fils, les apprentis, les compagnons, les commis, dont l'aide était souvent pour eux une question de vie ou de mort, et ils ne savent pas pourquoi; ils ignorent pour combien de temps et pour où aller on les leur a pris. Nous ne parlons pas de ceux qui pleurent déjà les tués là-bas. Ce sera donc un vrai bonheur, une satisfaction patriotique pour nous de conduire nos lecteurs vers cette Indo-Chine, sur un point de laquelle vivent, se battent et reposeront à jamais peut-être leurs plus chers amis. A cet effet nous débarrasserons le récit de tout détail encombrant, de toute digression savante, nous contentant de raconter simplement, comme au coin du feu, comme pourraient le faire des lettres de marins ou de tirailleurs, écrites au jour le jour et au hasard des événements. Nous espérons que les abonnés ordinaires de la *Revue*, entreront dans notre manière de voir en la répandant autour d'eux, en la faisant lire; ils rendront service et feront plaisir aux foyers les plus rustiques, où le petit enfant, de retour de l'école, apprendra aux vieux, aux ménagères, quelque chose des coutumes, du climat, des paysages, des barbaries et des richesses de ces antipodes où les grands frères sont partis. Nous ne parlerons point du Tonkin en particulier, parce que ce sujet a été amplement traité déjà et que notre travail aurait alors l'air d'une redite, mais nous visiterons ces contrées ignorées, curieuses : l'Annam proprement dit, le Cambodge, le Laos, Siam, qui sont dans la presqu'île indo-chinoise, dont le Tonkin fait partie, ce que peuvent être la Saxe, la Poméranie ou la Bavière à l'Allemagne : des portions d'un même ensemble avec des nuances seulement dans le langage, les mœurs, avec quelques variations dans le climat, avec un autre passé historique et probablement un autre avenir

colonial. Il se pourrait cependant que ces divers Etats ne formasent un jour qu'une agglomération sous le protectorat de la France, agglomération dont à droite et à gauche dans la mer de Chine, aux extrémités du golfe du Tonkin et du golfe de Siam, le Tonkin, qui nous a toujours été sympathique et fidèle, et la Cochinchine française, déjà complètement façonnée à notre domination, seraient comme les deux sentinelles gardiennes.

Pour se rendre d'un port de France dans l'Indo-Chine, il y a deux routes. L'une plus ancienne, plus longue, antérieure au percement de l'isthme de Suez, moins fréquentée aujourd'hui et par laquelle nous nous en irons cependant, quitte à revenir par l'autre plus normale, plus courte, plus usitée, la vraie route maritime rapide en un mot; cela de façon à ménager au lecteur un double intérêt.

Nous quittâmes Brest, mes camarades et moi, le 10 octobre 1874, à bord de l'*Albatros*. Après un mauvais temps qui se modifia légèrement sous la latitude de Bordeaux, nous aperçûmes dans l'après-midi du 21 octobre, comme un nuage flottant à l'horizon, la grande île de Canarie, puis plus tard les blanches maisons de Las Palmas, baie que rendent dangereuse les brisants et les bancs de corail et où seules se balançaient quelques goëlettes espagnoles. Les journées s'écoulaient monotones et tristes pour ceux qui ne voient et ne sentent que l'écorce des choses, laissant les ineffaçables souvenirs de la contemplation des flots toujours changeants à ceux qui comprennent les « lacrymæ rerum ». Quelques oiseaux de mer venus on ne sait d'où et s'en retournant, après plusieurs cris plaintifs, là-bas bien loin, dans la brume; des bandes de requins qui plongent et qui soufflent à l'arrière du navire; des abîmes qui s'entr'ouvrent aujourd'hui parce qu'il y a de gros temps et qui se referment demain en une immensité brillante, écumeuse, à peine clapotante; la cloche des quarts, voilà les événements du bord pour des semaines et encore des semaines. Oui, mais comme aussi le brouhaha des cités, les criailleries humaines, les constructions géantes, les horizons terrestres semblent peu de chose quand on vit entre l'azur et cette moitié du monde qui remue tout d'une pièce à vos yeux, sous les planches frêles qui vous supportent! Le 26, les mamelons de Dakar se dessinèrent clairement et le lendemain matin, au moment où je me réveillais, j'entendis parler de la terre. Je me levai précipitamment et pus apercevoir la côte. Deux points seule-

ment étaient en saillie, deux éminences sur lesquelles se dressaient des phares. Nous passâmes successivement devant le cap Vert, puis devant l'île de la Madeleine. Cette petite île, formée de roches bizarres, s'élève verticalement au-dessus de la surface des eaux, comme si un Triton l'eût lancée du fond des abîmes. Son sommet est couvert d'une verdoyante parure. A l'aide de ma jumelle, je commençais à distinguer, le long du rivage, des bandes de nègres qui suivaient la marche du vaisseau, paraissant et disparaissant dans des massifs de grands arbres. Nous courions toujours parallèlement à la côte quand nous vîmes, derrière le cap Manuel, une terre plus élevée dont les contours se détachaient peu à peu ; c'était Gorée avec ses fortifications, ses maisons, sa rade, ses navires, avec le pavillon de France. Un peu plus tard nous précisâmes l'emplacement de Dakar, les magasins, les cases des nègres et nous abordâmes pour faire relâche. A peine l'ancre était-elle tombée que de nombreuses pirogues, montées par de jeunes nègres, se mirent à tourner dans les eaux de l'*Albatros*. Ces spécimens de la race « bois d'ébène » savaient juste assez de français pour nous demander de leur jeter de l'argent, disant qu'ils l'attraperaient tout de suite. Et, par le fait, à peine la menue monnaie était-elle tombée à la mer, d'une profondeur de 10 à 12 mètres en cet endroit, que cinq ou six moricauds se précipitaient à la fois et remontaient pour nous la montrer et en redemander d'autre. D'un noir de jais, les nègres de Dakar ont la tête rasée et ne portent qu'un petit caleçon. Quelques-uns ont aux bras des bracelets ou portent sur la poitrine des sachets qu'ils nomment « gris-gris » ; ce sont des amulettes destinées à les protéger contre les requins et les serpents. D'une vigueur étonnante, ils sont aussi d'une agilité merveilleuse. Au débarquement ce fut pis encore. Les négrillons accrochés à toutes les parties de mon individu m'appelaient sans vergogne « camarade », en vue des « sordi », bien entendu. Cet argent, quel magicien ! il nous fait mentir, renier, courir, nous autres gens civilisés ; il fait chanter et danser au Groënland comme sous l'Equateur. Il était nuit, la lune nous éclairait ; nous traversâmes le village et nous arrivâmes devant la case du roi qui nous fit, lui aussi, payer 1 franc pour avoir l'honneur de lui rendre visite. Des défenses diverses, batteries superposées, môles, forts, jetées, protègent Dakar. Les noirs constituent le fond de la population, les Européens sont rares. Mer plate et limpide, chaleur suffocante, ciel découvert, pas une brise, peu de ressources,

de la volaille, du poisson, des bœufs, de l'eau potable, voilà quelle est à peu près la station de Dakar. Ce qu'on dit de Dakar, on peut le dire de Gorée; cependant, grâce à l'influence du christianisme, les nègres de Gorée nous ont paru supérieurs à ceux de Dakar. Ils sont vêtus, portent des chapeaux et des sandales, ont remplacé les « gris-gris » par des médailles et des croix. Avant de quitter Dakar, notre navire y prit des bœufs, animaux magnifiques mais sauvages, et dont le périlleux embarquement nous retint en rade plus longtemps que l'on eût voulu. Nous achetâmes également quelques moutons et quelques chèvres.

La plus intéressante de nos relâches devait être Sainte-Hélène, que nous attendions avec une impatiente curiosité. On la distingue de loin, mais elle semble confondue avec le ciel jusqu'à ce que le pic de Diane, la pointe Barn, le rocher de l'île Georges, émergent en masses plus sombres. Nous mouillâmes devant James-Town par une profondeur de 33 mètres et en face d'une côte inabordable, couverte de rochers et de travaux de défense. Nos coups de canon résonnaient dans les montagnes comme l'éclat de la foudre. Vue du mouillage, la ville de James-Town, capitale de l'île, a un aspect agréable. Elle est assise dans une vallée entre le mont de l'Échelle et le pic de Rupert, vallée qui va en s'élevant vers l'intérieur et forme un tapis immense de terres fertiles, arrosées par un ruisseau descendant du pic de Diane. Les flots viennent mourir à la base contre un long quai, digue qui arrête la houle formidable de la mer. La rue principale est large et bordée de jolies maisons; on trouve dans cette rue ou dans les rues aboutissantes : église, promenade, marché, hôtels. A peine débarqués, nous nous mîmes à la recherche de chevaux et nous partîmes pour Longwood. Longwood s'élève sur un plateau, et rien n'est plus simple que la petite construction qui a servi de demeure au grand capitaine. La maison n'a qu'un rez-de-chaussée. Quelques pièces simplement tapissées, presque sans ornements, constituent tout ce qu'on appelle « le vieux Longwood ». On voit encore, quoique réparés pour l'entretien, les appartements de l'empereur : sa chambre mortuaire, sa bibliothèque, sa salle à manger, son cabinet de travail. Le tombeau se trouve au fond d'une riante vallée. Un grillage en fer, deux saules pleureurs, quelques cyprès, une pierre sans inscription, des géraniums en guirlande, et c'est tout. Une claire fontaine, qui coule en babillant, et les pas d'un gardien

anglais troublent seuls le silence imposant des environs. A travers coteaux et ravines on gagne Plantation-House. Demeure modeste mais luxueuse auprès de Longwood, jardins splendides, vue admirable en redescendant sur James-Town, dont les blanches terrasses et les arbres au vert feuillage forment un charmant ensemble. La population de James-Town se compose d'environ six mille Anglais, de noirs de la côte d'Afrique ou de mulâtres. Les jardins sont remplis de goyaviers, d'orangers, de bananiers; on y cultive les plantes et les fleurs de la zone tempérée comme celles de la zone torride. Nous laissâmes le Gabon sur notre gauche.

Ce fut dans la première quinzaine de décembre seulement que la terre se montra de nouveau à l'horizon, divers incidents malheureusement inévitables dans une longue traversée ayant ralenti notre marche. Il nous fut facile de reconnaître à leur forme les montagnes de la Table, grand plateau qui domine Cap-Town. Elles sont une de ces excentricités géographiques dont on se souvient mieux que du reste. Nous avions devant nous les douze Apôtres, puis le Lion, montagne dont la forme rappelle un lion couché. A droite de ces deux chaînes se montrait le Petit-Lion et enfin, derrière lui, la Table qui surpassait toutes les autres montagnes de beaucoup. Sur la crête du Lion se trouve un poste sémaphorique, et au pied s'étagent des maisons enfouies dans la verdure, villas de l'extrême continent africain. La mer déferle en bouillonnant le long de la côte et forme des barres très fortes qui en rendent l'accès difficile. Le fond est peu considérable, du reste, et l'on aperçoit sur toute l'étendue du rivage d'innombrables récifs et têtes de roche qui s'élèvent à fleur d'eau. A la rencontre de ces obstacles la vague mugit comme un épouvantable ouragan, elle bondit avec le roulement de milliers de pièces d'artillerie, pour former une vaste ceinture d'écume. Oh! terre d'Afrique, que l'on t'approche au nord ou que l'on t'aborde au sud, que l'on voie les palmiers de tes rives ou que l'on aspire les senteurs enivrantes de ton sol brûlant et parfumé, tu es la reine, fille aînée du soleil, et les ardeurs du sang de tes enfants ne sont rien auprès de ton air embrasé.

Quand nous eûmes doublé la pointe Green, la ville de Cap-Town elle-même s'offrit à nos yeux, et nous jetâmes l'ancre à quelques milles de ce terrible cap des Tempêtes, rebaptisé d'une façon plus consolante du nom de cap de Bonne-Espérance. Le lendemain de notre arrivée, je descendis à terre; la ville était silencieuse et déserte;

aussi n'ayant pas la vue bouchée par la foule et l'esprit distrait par le défilé de types variés, je pus examiner la disposition des bâtiments, l'architecture des édifices. Les perspectives sont à angle droit. Une large rue qui part du rivage est coupée par d'autres rues transversales, mais toutes sont larges, longues, droites, et forment des carrés réguliers, comme à Turin. Les maisons, à un ou deux étages, ont des toits en ardoise de plan incliné, comme en France, ou des terrasses en plate-forme, comme aux Canaries. Consulats, Bourse, églises, jardins, place, musée, allées de chênes et d'arbres divers, gare du chemin de fer, hôpital, prisons, forment un ensemble que l'on était loin de trouver à ces antipodes de notre civilisation ; là comme ailleurs, il faut reconnaître le génie pratique de l'Angleterre, sa patience colonisatrice. On pourrait peut-être trouver le secret de cette puissance féconde de l'Angleterre dans son respect invariable pour les coutumes séculaires. Le repos du dimanche, par exemple, était la seule cause de la solitude de Cap-Town, le jour où nous y débarquâmes. A part les policemen et les soldats en tunique rouge, la baguette officielle à la main. puis des nègres que ne gênaient nullement les pratiques religieuses, toute la colonie anglaise était pieusement enfermée dans ses demeures ou dans ses temples. Le lendemain, la ville avait repris l'aspect animé, l'intensité de vie commerciale des faubourgs de Londres, et *cabs, tramways, gentlemen, ladies*, se mêlaient dans les rues. La campagne aux environs de Cap-Town a une physionomie et un charme particuliers. Des pics élevés, des forts imposants la dominant, quelque part que l'on aille, et la mer forme une partie de son horizon. Des coteaux stériles, dénudés, chauves, des plaines caillouteuses et brûlées, aux tons de roussi comme on en retrouve partout sous la zone torride, y alternent avec des sentiers ombreux, des jardins de figuiers, d'orangers, de fraisiers, où travaillent des mulâtres, le madras sur la tête, avec des vignobles magnifiques d'où viennent les fameux vins du Cap. Et, voletant sur les rameaux des sapins, des oliviers, comme là-bas, dans la patrie absente, les tourterelles, les moineaux. Le cher petit moineau, le terne oiseau piaillard et pillard du village, installé, acclimaté, ainsi qu'il l'est sur toute la surface du globe, narguant les myriades de plumages d'azur et d'or qui perchent à ses côtés. Après une relâche de trois jours, l'*Albatros* se sépara des bricks, des goëlettes, des frégates, des steamers, de toutes formes et de tous pavillons qui se balancent à

l'ancre dans la baie de la Table, et nous filâmes, reposés par cet arrêt, en pays quasi-européen, vers l'est, laissant sur notre gauche Madagascar et Bourbon : nous entrions dans les eaux de l'océan Indien. Chaque région terrestre a son aspect propre, ses nuits et ses jours particuliers, sa poésie ; il en est de même des mers. Méditerranée, Atlantique, mer du Nord, ont leurs nuances, leurs murmures, leurs brumes, leurs feux divers. Nous étions bercés sur des flots bleu noir, sous une coupole d'or, dans cet océan Indien, ou mieux nous étions au centre d'une atmosphère lumineuse, diaprée, incandescente ; nous assistions nuit et jour à un continuel feu d'artifice. Dans le lointain, les îles perdues d'Amsterdam et de Saint-Paul, des pendants en quelque sorte de Sainte-Hélène et de l'Ascension de l'autre côté du Cap ; puis nous pénétrons dans l'intérieur de cette ligne idéale qui, sur les planisphères, marquent les confins de ce qui a servi, terres et mers, à former l'Océanie. Bientôt voici Java, Sumatra, Bornéo, les vastes et riches colonies hollandaises, les îles mystérieuses aux trésors enfouis, aux forêts profondes, aux poisons subtils, aux animaux étranges, la patrie des pirates malais, des guerriers Dayaks et Papous. Le 10 janvier, nous jetions l'ancre dans la rade de Singapoure, pointe extrême de la péninsule de Malacca. A Alger, ce sont les Maltais, les Maures, les Espagnols ; à Dakar, c'étaient les nègres ; ici, ce sont les Malais et les Hindous qui prennent d'assaut le navire arrivant. Leurs barques effilées, légères, fragiles, nagent comme des bandes de sardines autour d'une baleine. Olivâtre, petit, grêle, le Malais se coiffe d'un madras, passe un kriss (arme terrible) dans sa ceinture de soie multicolore, endosse une veste de velours et un pantalon large, fendu par le bas comme celui des Mexicains. Il a le regard profond, fuyant, dur ; ses cheveux sont noir bleu.

Enveloppés dans leurs longs voiles de gaze, la tête ceinte de cachemires brochés d'or, la physionomie douce, rêveuse, les Hindous sont bien les fils de cette terre, fantastique berceau des religions orientales, où chaque homme est un prêtre, peut-être l'incarnation d'un dieu, qui, au milieu d'un paradis naturel et artistique, songe à un autre paradis encore plus beau, celui de Brahma. Nous touchions enfin à un coin de l'Asie, et les jonques chinoises de la baie, comme les cocotiers, les bananiers et les palmiers fleuris de la côte, nous disaient assez que nous étions arrivés dans un autre monde. Singapoure est un des ports les plus fréquentés du monde,

la ville et ses environs sont magnifiques. Ses docks renferment les marchandises les plus précieuses de la Chine et de l'Inde; elle a palais, églises, pagodes, mosquées, maisons de plaisance, casernes. Sa population est un mélange bizarre de Chinois, de Malais, d'Hindous, de créoles et de métis Espagnols ou Portugais. Singapoure est en relations directes avec l'Inde par le détroit de Malacca et le golfe du Bengale, avec le Japon, les Philippines, la Malaisie, la Chine par la mer de Chine. Les cultures les plus diverses en font un Eden, dont le terrible sultan des forêts gangétiques, le tigre royal, et les requins, gâtent seuls le séjour; c'est, du reste, la ville préférée des rajahs en congé et des fils d'Albion venus pour commercer. Malgré les charmes de Singapoure, nous avons hâte de la quitter, puisqu'elle n'était pas le but de notre voyage. Nous traversâmes en droite ligne les eaux réunies du golfe de Siam et de la mer de Chine, parsemées çà et là de petites îles, véritables corbeilles de verdure, mais repaires de pirates malais, les îles Anambas, Natunas, Poulo-Condor et autres; puis laissant sur notre gauche les bouches du fleuve Mékong, illustrées jadis par le naufrage du Camoëns, nous touchâmes enfin à la presqu'île indo-chinoise, dans la partie dite Cochinchine française, où nous nous arrêterons, puisque nous ne voulons pas remonter, en doublant le cap Padaran et en naviguant sur le golfe du Tong-Kin, jusqu'à la région du même nom que nous laisserons de côté comme nous l'avons déjà annoncé.

II

Une difficulté à vaincre par le conteur qui veut intéresser en parlant de l'Asie japonaise ou chinoise, c'est l'espèce de répulsion qu'éprouve le lecteur pour un récit où s'entremêlent forcément et continuellement des noms de peuplades, de villes, d'hommes, d'animaux, de produits, indéchiffrables pour lui à première vue. On ne saurait croire combien répugnent, même aux érudits, ces mots sur lesquels il faut se livrer à un véritable travail, à moins de les négliger dans le texte et de n'avoir point ainsi l'esprit satisfait. Un illustre religieux nous communiquait il y a quelque temps ses réflexions à ce sujet, en regrettant la multiplicité de mots arabes cités avec leur orthographe propre dans un de nos ouvrages sur l'Algérie. Et cependant, que sont les mots arabes auprès de la

langue chinoise, de la langue d'Annam, du japonais, sinon une harmonie? Les consonnes se livrent dans les langues asiatiques à une véritable danse macabre; elles se heurtent, se répètent, ou courent, séparées les unes des autres par des apostrophes; l'aspect seul des caractères en est déjà pénible. Aussi n'allons-nous écrire tous les mots chinois, annamites, cambodgiens ou autres qui viendront par la suite sous notre plume dans ce voyage, que comme on les prononce « au jugé » en France. Chacun y gagnera; étant surtout donnée notre intention de faire de ce récit un récit populaire, un récit pour tous, pour tous ceux qui ont là-bas dans la presqu'île Indo-Chinoise des frères et des amis, prêtres de Jésus-Christ ou soldats de la France.

Esquissons d'abord rapidement la physionomie générale et les divisions de l'Indo-Chine. Elle a la forme d'une énorme grappe de raisin, dont le lobe supérieur serait accolé à une masse quelconque. Cette masse, au nord, c'est la Chine, représentée par ses deux vastes provinces connues de tous, tant de fois parcourues par nos missionnaires, et tant de fois arrosées par le sang des martyrs de la Compagnie de Jésus particulièrement : le Kouang-si et le Sou-Tchéou. Ces diverses petites grappes ou lobes de nuances et de formes dissimilaires qui vont en s'amincissant pour finir à l'extrême pointe de la Cochinchine française sont : empire Birman, Laos, royaume de Siam, royaume d'Annam, qui comprend le Tonkin et la Cochinchine propre, Cambodge. Cette langue de terre immense, rattachée au continent asiatique par l'empire Chinois, est baignée à droite par le golfe de Siam, à gauche, par le golfe du Tonkin; elle trempe, pour ainsi parler, dans la mer de Chine. On comprend immédiatement à quelles secousses l'Indo-Chine a dû être en proie dans la suite des âges, voisine du colossal et euvahissant empire Chinois, divisée entre peuples et souverains d'origine, de religions, de mœurs différentes. Elle a toujours été et est encore à l'heure actuelle un peu la question d'Orient asiatique. La Chine joue là-bas le rôle de la Russie; et la Turquie, la Serbie, la Roumanie, le Monténégro, la Bulgarie, représentent assez bien Annam, Siam, Birman, Cambodge, dont nous parlions tout à l'heure.

Saïgon, ville de plus de cent mille âmes, est depuis 1859 le chef-lieu de nos possessions, le centre incontesté de l'influence française dans l'Indo-Chine. Bâtie à l'européenne, propre, bien ombragée, Saïgon est réellement une jolie résidence. Dans le centre de la

ville où les Annamites, les Chinois, les Malabars se tiennent de préférence, liberté ne leur est point laissée de construire selon leur fantaisie; ils doivent édifier les maisons et tracer les quartiers dans la forme et d'après un plan d'alignement donnés par l'administration française. Les Malabars sont à Saïgon, ce que sont à Paris les enfants de l'Auvergne, ou à Alger les habitants des oasis de Biskra et du Mزاب, des travailleurs, des gens d'épargne, dans un monde de rêveurs et de fainéants. Ils sont organisés en corporations et tiennent des comptoirs; ils sont banquiers, portefaix, chevriers. Cholon, la ville commerçante chinoise, est à 5 kilomètres de Saïgon. Les villes chinoises de Chine ou les villes chinoises coloniales se ressemblent. Les plus belles, les plus peuplées, ne sont encore, avec leurs ruelles étroites dont les toits se touchent par le haut, et dont les fenêtres supportent d'innombrables séchoirs, que d'immenses agglomérations de baraques de carton, une sorte de vaste champ de foire habité par des millions de baladins. Des tas de boue, des détritrus de toutes espèces, des flaques d'eau croupissante en font des cloaques infects où l'on respire des odeurs indicibles, où l'on enfonce à chaque pas dans des fanges de couleur problématique, où l'on est bousculé sans cesse par une foule hargneuse, grouillante. Qui en a vu une les a toutes vues. La fantaisie grotesque qui préside à la confection de ce que l'on est convenu d'appeler « bibelots du Céleste Empire », les suit aussi dans la construction de leurs maisons ou « cagnas ». Ils ne se préoccupent ni du lieu, ni de l'exposition, ni des distances, et plantent là leurs matériaux à l'aventure. Villes et villages sont rarement groupés, excepté autour des marchés, où, attirés alors par les avantages du lucre, les Annamites, comme les Chinois, entassent et pressent sans ordre leurs « cagnas », les unes sur les autres. Cholon, en particulier, a subi l'influence de l'occupation française; elle est assez régulière, fait un grand commerce de riz et mérite d'être visitée comme spécimen de ville indigène, transformée peu à peu.

L'aspect général du paysage, quand on aborde en Cochinchine, est gai, animé. Les racines des plantes plongeant dans un sol à la fois humide et tiède, la végétation est excessivement vigoureuse; la sève a pour certaines essences d'arbres des poussées folles. Quelque part que se promène le regard, il n'aperçoit qu'une plaine sans limite formée de terrains d'alluvion. Un peu plus loin que Baria, près du cap Saint-Jacques, commencent seulement des montagnes à

pics élevés, qui longent le littoral et vont à travers le Tonkin jusqu'aux frontières de la Chine. Çà et là des forêts dont quelques-unes sont exploitées et fort bien aménagées, tandis que d'autres sont complètement sauvages et abandonnées malgré les richesses incalculables qu'elles renferment. Pour aller d'un village annamite à un autre, pour transporter les marchandises dans les villes ou dans les ports, on n'a pas d'autres chemins et d'autres véhicules que les rivières ou canaux « arroyos », et plus que dans aucun pays du monde, cette pittoresque définition des fleuves — des chemins qui marchent — trouverait ici son application. Ce nom « d'arroyos », à désinence latine, est certainement resté depuis l'occupation espagnole. L'Espagne a promené ses navires sur toutes les mers, elle a commencé des colonies aux quatre vents du ciel, la découverte semble être le propre de son génie, cependant elle ne fonde rien de stable. En Indo-Chine, comme ailleurs, elle ne possède plus un pouce de terrain, mais elle lui donne ce qu'elle peut. Ses enfants ont rougi bien souvent de leur sang cette ingrate et cruelle terre d'Annam; ils ont toujours été les premiers, et ils continuent ainsi les traditions de leur patrie en allant à la découverte des âmes. Donc les « arroyos » résument la Cochinchine, car on ne peut faire plus de 5 ou 6 kilomètres, sans avoir le chemin barré par un « arroyo ». Deux fois par jour la marée remonte dans ces cours d'eau qu'elle laisse complètement à sec en se retirant, de sorte qu'on en profite pour établir un va-et-vient de transports à heure fixe. Les grands bateaux plats et couverts parcourent incessamment les rivières et les « arroyos »; l'Annamite vit sur l'eau. Le fond de ces canaux est vaseux; les immondices des bateaux, les animaux morts, y forment une couche épaisse, en dos d'âne, que frappent les rayons d'un soleil brûlant. De ces masses en fermentation s'élèvent des miasmes délétères qui répandent au loin des germes de mort.

La température est chaude et en même temps l'atmosphère est humide. Ceux qui n'ont point souffert dans un semblable milieu de feu et d'eau se peuvent difficilement figurer à quel point il épuise. L'air respirable ressemble assez aux buées d'une chambre à lessive, et les effets produits varient d'après les tempéraments. Pour tout le monde, un climat pareil est anémiant; pour les nerveux, il les met dans un intraduisible état d'excitation, provoquant, chez quelques-uns, des nausées à l'instar du mal de mer. Le thermomètre monte rarement au-dessus de 36 ou 37 degrés à

l'ombre, mais aussi cette température est invariable, et c'est tout au plus si elle baisse de quelques degrés, le matin seulement, pendant la saison des pluies. La persistance dans la chaleur devient alors une torture. Vous ouvrez en vain la bouche pour respirer une brise, en vain vous attendez la nuit pour amener de la fraîcheur, vous êtes enveloppé d'un lourd nuage, le corps est en perpétuelle moiteur; on est brisé, sans avoir remué. Au commencement de l'hivernage surtout, c'est-à-dire fin d'avril et commencement de mai, la chaleur est difficile à supporter dans ces conditions d'humidité; alors éclatent les épidémies cholériques. Il n'y a que deux saisons. La saison sèche qui dure du commencement de novembre à la fin d'avril, et l'hivernage, ou saison des pluies, du commencement de mai à la fin d'octobre. J'ai vu, en décembre, le thermomètre descendre le matin à 20 degrés, mais ce fait ne se renouvelle pas plus de deux ou trois fois par an. Dès qu'arrive le moment de l'hivernage, il pleut à torrents chaque jour. La pluie arrive par grains auxquels succèdent des coups de soleil violents. Les transports au cerveau et les morts subites par suffocation sont alors plus nombreux que jamais. Pendant la saison sèche, la pluie ne tombe pas deux fois en un mois. Les plaines se crevassent, les feuillages se flétrissent et tombent, mais une végétation nouvelle succède graduellement à celle qui meurt. Les jours varient peu, environ d'une demi-heure entre les moments précis du lever et du coucher du soleil pour toute l'année; les aurores se montrent vers six heures du matin, et le crépuscule tombe vers six heures du soir.

Entrons maintenant dans quelques détails. Nous avons dit que s'il existait encore quelques semblants d'agglomération dans les villes annamites, par contre dans les villages, la dispersion des foyers était excessive. Les « cagnas » se construisent avec des bambous que l'on fiche en terre. Ces bambous sont reliés les uns aux autres par des cloisons de feuilles de bananiers séchées et recouvertes d'un crépissage de terre argileuse. La famille entière vit dans la « cagna » en compagnie des chiens (trop maigres encore pour être mangés, car on les mange avec délices), des pourceaux, de la volaille et des insectes volants et sautants, des espèces les plus sanguinaires. La pauvre humanité est souvent plus mal gîtée que les animaux les moins favorisés, et j'avais vu, croyais-je, les chenils, les antres, les taudis les plus infectes, les plus

malsains, les plus hideux, soit chez les montagnards entassés des mois entiers dans le fumier pour se garantir du froid mortel des avalanches, soit dans les cabanes écroulées des pauvres Irlandais, soit dans les monceaux de débris servant de lits au fond des carrefours des grandes cités, soit enfin dans les huttes des nègres du Soudan, mais tout ce que j'avais vu, n'atteignait pas à la malpropreté, à la puanteur, d'un intérieur annamite. Cependant, comme chez tous les peuples orientaux où l'hospitalité est une loi invariable, un précepte toujours observé, il y a à l'entrée de chaque « cagna » une salle des hôtes, qui est aussi la chambre commune de la famille, relativement entretenue et meublée de tables et de sièges en bois de bambou. Absolument comme dans la pièce correspondante des « isbas » russes sont suspendues les saintes images, ici, dans l'endroit le plus apparent, un autel est dressé avec des représentations grossières des génies du bouddhisme. C'est devant cet autel que la famille prie pour les ancêtres, et qu'elle entretient, en témoignage du souvenir permanent qu'elle en garde, une veilleuse allumée. Dans le fond de cette salle commune, s'ouvre un corridor le long duquel se font face de nombreux et étroits compartiments successifs, semblables aux cabines à bord d'un navire. Chacun des individus de la maison est en possession d'une de ces boîtes ; c'est là qu'il couche. L'aspect des maisons riches diffère peu de celui des maisons pauvres. Les dispositions intérieures sont à peu de chose près les mêmes. Le fronton de la porte extérieure est quelquefois orné de bois sculpté, la pièce commune est plus vaste, moins sale, mieux meublée en bois noir ouvragé et voilà tout. La « cagna » rarement a un étage, mais quand elle en a un, les murs sont alors de plâtre et de briques, ou encore en pierres de la province de Bien-Hoa, près du cap Saint-Jacques ; l'étage est entouré d'une véranda, et la masse de la construction est recouverte en tuiles. Les maisons de plaisance et les palais sont encore plus rares. Dans chaque ville ou village, un hangar sert de mairie. C'est là que les notables se rassemblent pour délibérer et là aussi que les étrangers de passage trouvent un gîte ; la mairie devient pour la nuit caravansérail. Les pagodes sont nombreuses et édifiées avec un certain luxe. L'extérieur en est orné de monstres fantastiques, de chimères, de dauphins, en pierre ou en porcelaine, qui tous ont cet aspect hideux propre aux produits de l'art asiatique. L'intérieur n'a pas de sièges et renferme des statues parfois colossales des divinités du

bouddhisme, des esprits protecteurs des fleuves, devant lesquelles fument des brûle-parfums ; statues et brûle-parfums sont en bronze.

Pour l'homme comme pour la femme, le costume se compose d'une longue blouse ou robe (peut-être un peu plus longue pour la femme), d'un large pantalon et d'une très large ceinture de soie rouge, bleue ou noire, souvent cachée sous la robe. Un morceau d'étoffe entoure la tête, et un peigne d'écaille retient les cheveux des uns et des autres enroulés en forme de chignon. Le sexe du passant est méconnaissable souvent à première vue. Les vêtements sont en soie pour les riches et en calicot pour les pauvres. Les « lettrés » sont habillés de noir, d'une propreté exceptionnelle et coiffés avec soin. Ils se chaussent souvent à l'européenne et laissent pousser leurs ongles comme distinction aristocratique. En dehors d'eux, la chaussure est inconnue, excepté pour quelques femmes riches qui portent des sortes de babouches très pointues à talon élevé et distant de l'axe du pied. Comme nous l'avons dit plus haut, poules et canards, en quantités considérables, vivent dans l'habitation même en compagnie des porcs qui sont soignés avec une tendresse singulière. On les tatoue de rouge et de bleu, on leur lie des rubans à la queue ou aux oreilles; le porc est bien du reste le symbole vivant d'un pays de détritrus, de fanges humides, de pourriture morale. Sous un petit abri attenant à la « cagna » sont logés les buffles, que l'on emploie au transport des matériaux agricoles seulement, et le cheval annamite. Si les buffles sont de taille géante, à peu près celle d'un éléphant, les chevaux par contre sont rachitiques. Tous les Annamites un peu aisés ont un cheval pour les courses trop longues à faire de pied; quant à leurs buffles, il les attellent à de primitifs chariots, composés d'une caisse en bois supportée par un essieu également en bois, et de deux roues faites avec un tronc d'arbre coupé diamétralement, la force de ces buffles est considérable. Malgré leur petite taille qui rappelle celle de nos chevaux corses, les chevaux annamites, admirablement formés, sont aussi eux-mêmes d'une vigueur et d'une vitesse remarquables. Les transports et les voyages qui ne se font pas au moyen des buffles et des chevaux se font à l'aide des barques. Continuellement lacs, rivières, « arroyos », sont sillonnés de barques montées par des Annamites qui les dirigent et y vivent toute l'année. Il n'existe d'embryons de routes véritables qu'aux environs des centres européens, partout ailleurs ce sont, à travers la campagne, des sentiers à peine visibles.

L'Annamite ne fait que le petit commerce. Il est cultivateur, fonctionnaire ou lettré. Dans les villes, il se met au service des Européens et des Chinois comme domestique « boy ». Restaurants, denrées, magasins de vivres et d'habillement, grands transports sont entre les mains des Chinois, qui volent tant qu'ils peuvent. Dans les contrées qui avoisinent le Cambodge, les Annamites travaillent un peu la soie, mais leurs produits ne s'exportent pas et sont peu estimés. Ils cultivent concurremment avec les Chinois les légumes d'Europe, le riz, la canne à sucre qui produit peu et le caféier qui réussit mal. Dans l'intérieur, la culture du riz se fait sur une grande échelle et est l'occasion de marchés importants. Le commerce des bois donne également lieu à des transactions considérables; les « arroyos » sont d'excellents véhicules pour les exploitations, et si l'activité européenne, aidée de ses machines puissantes, se développait en Cochinchine, il y aurait, dans les forêts, une source de profits incessants pour la mère patrie. Il y existe certainement des mines, mais on n'a pas encore tenté d'efforts sérieux de ce côté; les mines de fer de Baria ont même été abandonnées. On récolte tous les fruits et tous les produits du Midi dans l'Annam : cannes à sucre, café, oranges vertes, très grosses et très bonnes, citrons, noix de coco, canelle, bananes, mangues, mangoustans, bétel, arec, soie, etc. Nous trouverons les diverses sortes d'animaux sauvages dans nos courses tout à l'heure.

Auguste GEOFFROY.

LES DERNIERS JOURS DE COLIGNY

I

Avant d'exposer dans ses causes, dans ses faits et dans ses conséquences, le coup d'Etat de la Saint-Barthélemy, qui a servi de texte à tant de déclamations passionnées, il est utile de tracer à larges traits la physionomie des principaux acteurs de ce grand drame, et de montrer ensuite, par l'enchaînement des faits, que cet acte, répréhensible assurément, si on le considère au point de vue de nos idées actuelles, fut rendu nécessaire par ceux-là mêmes qui devaient en être les victimes. Il ne s'agit pas ici d'excuser les auteurs non plus que de faire l'apologie de l'œuvre sanguinaire de Catherine de Médicis : il est évident que le massacre de la Saint-Barthélemy fut un *crime*, de même que ce fut une *faute*, et nous nous associons aux blâmes indignés que les politiques modernes déversent à flots sur les politiques d'antan.

Le seizième siècle s'était repu d'horreurs et de terreurs. Chacun de ses jours est marqué par une bataille, pour ainsi dire. C'est le siècle des grands conquérants et des combats héroïques, le siècle où Charles-Quint joue les destinées du monde, comme si les hommes n'étaient, pour sa souveraine puissance, que les pions d'un échiquier. En Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Suisse, en Espagne, en France, partout enfin depuis cent ans, les guerres de religion, toujours provoquées par les hérétiques novateurs, avaient fait couler des torrents de sang. Les royaumes, les provinces, les villes, les villages, les familles, étaient divisés, armés les uns contre les autres, et ces lamentables et sanglantes commotions menaçaient de n'avoir pas de fin.

Toutes les nations de l'Europe étaient lasses des révolutions perpétuelles qui transformaient la France en un champ de carnage, et

qui, si elles eussent triomphé, auraient porté le fer et le feu en Espagne, en Italie, dans les Etats du Nord, en proie, celles-ci comme ceux-là, aux agitations religieuses. Le protestantisme en France devenait l'ennemi public. La France, en Europe, devenait l'ennemie de toutes les monarchies. Pour changer cet ordre de choses, il fallait un cataclysme. Catherine n'eut point l'audace et le courage de le préparer : elle eut seulement la hardiesse d'obéir aux circonstances et de profiter des chances ouvertes par le hasard.

Ce qu'il y a de remarquable dans le seizième siècle, c'est la quantité prodigieuse de chroniqueurs et de *mémorialistes*, qui ont laissé, dans un langage familier, net, précis, le récit de tous les événements de l'époque. Prêtres, soldats, hommes de cour, simples bourgeois tiennent le diaire des faits dont ils sont les témoins. Aussi n'est-il aucun temps si fertile en renseignements et en matériaux historiques de toutes sortes. On peut consulter Tavannes, Condé, Guise, Castelnau, Mergey, Claude Haton, Brantôme, Coligny, la Noue, Fénelon, la Chastre, Rochechouart, Gamon, de Thou, Choisyneiu, Merle, la reine de Navarre, cent autres encore dont les *Mémoires*, les *Lettres*, les *Journaux* sont arrivés jusqu'à nous et forment toute une bibliothèque.

Mais si les mémoires abondent, les archives regorgent, et le curieux peut étudier à loisir les souverains, les politiques, les grands capitaines, les gens d'Église, dans les amas de manuscrits, les cartons de correspondances, entassés un peu partout, et que l'on s'occupe de mettre en ordre et de publier. Les ambassadeurs accrédités à la cour des Valois, les Chantonnay, les Smith, les Middlemore, les Walsingham, les Correr, Michieli, Cavriana, tous ces diplomates d'Espagne, d'Angleterre, de Venise et de Savoie, révèlent jour par jour, dans leurs relations, non seulement le fait, le détail, le simple mot, l'anecdote de la journée, mais encore l'esprit général, les tendances, les opinions variant de la veille au lendemain. Et c'est de cet inépuisable trésor qu'on peut extraire les documents authentiques; c'est là qu'il faut chercher les éléments de la vérité. Et lorsqu'on songe que, dans son énorme volume de la *Diplomatie Vénitienne*, M. Armand Baschet n'a pu aborder qu'un seul côté des questions complexes du seizième siècle, on voit ce qui reste à faire.

Celui des seigneurs catholiques de la cour de France qui attirait le plus l'attention, et semblait destiné à jouer le rôle le plus important

était le duc Henri de Guise, fils du Balafré. Sans réunir au même degré toutes les vertus de son père, il s'était montré digne de recueillir un si noble héritage : les circonstances même n'avaient pas tardé à lui faire jouer un rôle politique plus important encore. « Dès que l'âge le lui avait permis, il avait mis sa vie et son épée au service de la cause catholique ; à dix-neuf ans, il s'était couvert de gloire en défendant Poitiers contre l'armée de Coligny ; à vingt-cinq, il avait battu les huguenots à Fismes, au prix d'une blessure reçue au visage, ce qui lui avait valu le surnom de *Balafré*. Son brillant courage, sa bonne mine, son caractère chevaleresque, lui avaient, dès l'abord, concilié tous les cœurs. Idole du peuple et des soldats, il eût pu tout entreprendre si le sentiment du devoir et une certaine prudence naturelle ne l'eussent retenu dans les bornes. Ses ennemis, toutefois, l'accusaient de prétendre au trône, et peut-être en effet que, par moments, lorsque la foule applaudissait à ses triomphes et l'enivrait de ses acclamations, il avait peine à se défendre de ces rêves de l'ambition, mais ce n'était là que de vagues et passagères impressions ; au fond, un mobile plus noble inspirait sa conduite. Voué par ses traditions de famille à la défense de la religion catholique, Henri de Guise avait mis la gloire de sa vie à en assurer le triomphe, et il subordonnait tout le reste à un si grand résultat. D'ailleurs, il brillait plus sur le champ de bataille que dans le conseil : bien qu'il ne manquât pas d'habileté politique, son influence sur les affaires était moins considérable qu'il ne semblait au premier abord ; il subissait l'entraînement de son propre parti plus qu'il ne lui imprimait la direction, et dans la réalité il en était le représentant plus encore que le chef (1). »

M. de Bouillé (2) trace un éloquent portrait de ce jeune prince : « Séduisant par les belles proportions de sa taille, par la majesté de son visage qu'encadrait une barbe blonde et peu épaisse, par l'aisance et l'agrément de son maintien, par la sérénité constante de son large front surmonté de cheveux blonds et bouclés, par la vivacité et l'attrait de son œil perçant, par une merveilleuse douceur, par une libéralité toujours poussée jusqu'à la profusion, par une affabilité irrésistible, par une éloquence facile, puissante, persuasive, par une adresse incomparable dans tous les exercices du corps, lutte, paume, escrime, natation, ce troisième duc de

(1) De Chalembert : *Histoire de la Ligue*, t. I^{er}.

(2) René de Bouillé : *Histoire des ducs de Guise*, t. II, p. 302.

Guise possédait une âme élevée, inaccessible à la crainte du danger, supérieure au besoin du repos, une constitution propre à supporter les fatigues, à dédaigner le sommeil, une intelligence vive, ardente, généreuse, déjà mûre, nourrie par l'étude particulière de Tacite, un jugement fin, pénétrant, une grande portée de vues, une fécondité prodigieuse de ressources, une rare sagacité dans l'appréciation des caractères, des volontés de chacun, dans l'observation des moments favorables pour agir, une étonnante rapidité de décision, une extrême aptitude au maniement des affaires. Mais ces magnifiques qualités, relevées peut-être en apparence, étaient plutôt altérées au fond par une insatiable avidité de gloire, d'autorité, par des pensées trop vastes, plus susceptibles de s'exalter dans le présent que capables de prévoir judicieusement l'avenir. Enfin l'ambition dominait trop aveuglément Henri de Lorraine, dont les richesses allaient être employées, comme instruments serviles, aux desseins qu'elle lui inspirerait. L'opinion générale le réputa même « le plus grand usurier du royaume, parce qu'il n'y avait personne qui ne lui dût, et que son argent lui acquérait » tous les cœurs. »

Aussi, lorsqu'un jour le roi demanda : « Mais que fait donc le duc de Guise pour enchanter tout le monde? — Sire, répondit un courtisan, éclairé et franc dans son langage, il fait du bien à un chacun ; où ses bienfaits ne vont pas directement, ils y arrivent par réflexion ; quand il n'a pas d'occasion d'obliger par des effets, il oblige par des paroles ; il n'est point de feste qu'il ne célèbre, point de baptême où il ne soit parrain, point d'enterrement où il n'aille ; il est civil, humain, libéral ; il caresse tout le monde, ne parle mal de personne ; en un mot, il a l'éclat et l'autorité de Roy. »

L'adversaire acharné du jeune duc de Guise sur lequel il reportait toute sa haine, haine farouche et inextinguible qu'il avait vouée au père, était Coligny. Nous savons ce qu'était l'amiral : disons seulement comment le jugeait l'ambassadeur de Venise peu de mois avant l'heure de cette mort que Catherine devait se charger de régler :

« Dans ces guerres, nul ne s'est fait remarquer et nommer autant que l'amiral. N'est-il pas étonnant que, dans ses destins, il n'ait accompli aucune action de grand mérite pendant qu'il était au service du roi, tandis que, dans les guerres menées contre le roi, il s'est acquis l'estime et la crainte à un degré tel, qu'un simple

gentilhomme comme il est, avec peu de ressources, ait soutenu une guerre de cette durée et de cette importance, non seulement contre son puissant souverain, mais encore malgré les secours que Sa Majesté recevait du roi d'Espagne et de tant de souverains d'Italie et de quelques princes d'Allemagne. Je m'étonne d'autant plus qu'ayant perdu tant de batailles, il ait conservé cette réputation auprès de tous et qu'il inspire ce respect même chez les reîtres et les lansquenets, qui, bien que crédateurs de nombreuses soldes et après la perte de nombreux combats où ils avaient perdu leur butin, jamais ne se sont révoltés. C'est au point qu'on peut dire que si, par la manière dont il tint en respect les nations étrangères, Annibal a mérité une aussi grande gloire auprès des anciens, l'amiral en mérite une d'autant plus grande qu'Annibal y eut moins de peine, parce que partout il était victorieux, au contraire de l'amiral dont la cause était toujours vaincue (1). »

Ses ennemis le tenaient pour très grand homme. Si le parti protestant fut si fort et si considéré, assurément il le devait beaucoup à ce chef. L'historien Ranke, si ferme dans ses jugements, a fait de Coligny l'éloge que peut envier un homme de valeur : « La considération dont il jouissait ne reposait pas sur l'enthousiasme des triomphes, mais sur le besoin qu'on avait de lui. Un jour il tomba malade, et les fautes qui furent commises firent sentir tout ce qu'il valait. »

Mais la plus haute et la plus belle figure de cette cour des derniers Valois est celle de Catherine de Médicis. Des éloges de courtisan ou des condamnations fanatiques, les pages de Brantôme. l'homme de cour achevé, ou les pages de Henri Estienne, le huguenot immodéré, « des flatteries impudentes ou des médisances affectées », voilà ce que nous ont laissé sur Catherine de Médicis les livres écrits par ses contemporains, dit M. Armand Baschet. Il faut aller à d'autres sources, contemporaines aussi, pour découvrir la vraie Catherine, la vraie *reine mère*, qui a tenu pendant tant d'années dans ses mains le jeu de la politique de la France, en un temps où les passions ennemies, sous couvert et manteau de religion, ont abreuvé d'amertume et rempli de sinistres le plus beau des royaumes. Vous voulez connaître la reine mère, la voir et l'entendre? Interrogez les diplomates qui l'ont connue, qui l'ont

(1) Alvise Contarini : *Relazione della Corte di Francia*, lue en février 1572. Raccolta Alberi, t. XI de la collection, IV de la 1^{re} série, p. 239.

vue et l'ont entendue presque chaque jour; ils étaient aux abords de son trône, ils avaient accès à son cabinet; leur devoir était d'être aux écoutes de son conseil, de surprendre le secret de ses luttes, d'en définir les moyens; interrogez ceux qui, avec autant de sang-froid que d'impartialité, ces conditions d'un jugement sain et droit, ont attaché des regards aussi attentifs que pénétrants sur le flux et le reflux des vicissitudes du royaume sous un tel règne. Les Vénitiens ont excellé à peindre Catherine et à soulever le voile de ses intentions et de ses procédés; ils ont connu son âme et son esprit.

Jean Correr écrivait en 1569 :

« Cette reine tient du caractère de ses ancêtres; elle désire en conséquence laisser mémoire d'elle après sa mort par des édifices, des bibliothèques et des collections d'antiquités. Elle a commencé de tout cela et a dû laisser tout de côté pour s'occuper d'autre chose; elle se montre princesse affable, courtoise, aimable avec chacun, et fait profession de ne laisser personne la quitter sans être satisfait, ce qu'elle fait au moins avec des paroles, dont elle est très libérale. Elle est assidue aux affaires, au grand étonnement de chacun; car il ne se fait ni ne se traite rien, si peu important que ce soit, sans son intervention. Elle ne mange ni ne boit, ou dort à peine, sans avoir quelqu'un qui lui bourdonne aux oreilles; elle court çà et là dans les armées, faisant ce que devraient faire les hommes, sans aucun ménagement de sa vie. Avec tout cela, elle n'est aimée de personne dans ce royaume, ou, si elle l'est, c'est de peu. Les huguenots disent qu'elle les amusait par de belles paroles et de feintes caresses, puis s'entendait de l'autre côté avec le roi catholique et machinait leur destruction; les catholiques, au contraire, disent que si elle n'avait pas favorisé les réformés, ils n'auraient pu faire ce qu'ils ont fait. De plus, au temps actuel en France, chacun est plein de présomption, et demande hardiment tout ce qu'il s'imagine; si l'on est refusé on s'en prend à la reine; car, étant étrangère, il leur semble que, donnât-elle tout, elle ne donnerait rien du sien. On lui a toujours attribué aussi les résolutions prises pour la paix ou la guerre, dont on a été mécontent, comme si elle gouvernait par elle-même absolument, sans prendre l'avis et le conseil d'autres personnes. Je ne dirai pas que la reine soit une sibylle, qu'elle ne puisse se tromper, et que Sa Majesté ne se confie trop quelquefois à elle-même; mais je dirai que je ne sais quel prince, le plus sage même et le plus expérimenté, n'eût

été fort empêché en se voyant sur le dos une guerre au milieu de laquelle il lui eût été difficile de distinguer ses amis de ses ennemis ; en outre, qu'aurait-il fait si, voulant prendre des mesures, il eût été contraint d'employer pour l'action et le conseil ceux qui l'entouraient, avec la connaissance que tous étaient intéressés et partie d'entre eux peu fidèles. Je répète que j'ignore quel prince, malgré la plus grande prudence, ne se serait fourvoyé au milieu de tant d'obstacles, à plus forte raison une femme étrangère, sans personne à qui se fier, assaillie de craintes et n'entendant jamais un mot de vérité. Quant à moi, j'ai été étonné qu'elle ne se soit pas perdue et ne se trouve pas livrée entièrement à l'un des deux partis, ce qui aurait été la ruine totale de ce royaume ; or, elle a conservé néanmoins ce peu de majesté royale qu'on aperçoit encore dans cette cour ; aussi je me suis plutôt apitoyé sur elle que je ne l'ai accusée. Je lui ai déclaré à elle-même dans l'occasion, et Sa Majesté, en pesant avec moi les difficultés dans lesquelles elle se trouvait, m'a confirmé dans cette manière de voir, et elle m'en a fait souvenir plus d'une fois depuis. Je sais qu'on l'a vue pleurer plus d'une fois dans son cabinet ; puis, faisant effort sur elle-même et s'essuyant les yeux, elle se montrait le visage riant dans les lieux publics, afin de ne point alarmer ceux qui jugeaient de l'état des choses d'après l'expression de sa figure. Elle se remettait ensuite aux affaires, et, ne pouvant agir à sa guise, elle s'accommodait partie à la volonté de celui-ci, partie à celle de celui-là ; elle faisait ainsi de ces emplâtres qui ont fait parler d'elle dans le monde entier peu favorablement en son honneur (1). »

C'est dans les petits détails noyés dans la masse des dépêches qu'il faut chercher les traces de Catherine. M. Armand Baschet la juge avec l'enthousiasme d'un vrai politique :

Lisez ses dépêches, vous reconnaîtrez comme étaient bien proches de leur entier développement les défauts et les qualités des procédés politiques de cette femme d'État. Elle a presque toujours voulu recourir dans une mesure égale à la fermeté et à la dextérité, croyant aussi toujours pouvoir adoucir la rigueur des moyens de l'un par la finesse des moyens de l'autre. Elle s'est toujours trompée. Sa conduite à l'égard des partis repose sur deux mobiles : châtier, puis négocier, dissimuler ou temporiser. Un Vénitien a dit qu'en

(1) *Relations, etc.*, II, 154.

elle le fameux *temporiseur* Fabius, ce grand Romain, eût bien reconnu sa fille dans cette femme d'Etrurie. Ses coups sont médités : elle prévoit, avant de les porter, le mode par lequel elle devra les atténuer. Nul être au monde ne portait plus loin la qualité diplomatique : elle est le plus remarquable négociateur politique dont l'histoire puisse parler. Il faut regretter qu'elle ait été le moteur du pouvoir au lieu de n'en être que l'instrument. Gouvernement, elle se trompe ; agent de gouvernement, elle est supérieure.

Dans les actes d'audace qu'elle dicte et inspire, elle feint de n'être que témoin. Combien est-elle plus hardie, plus entreprenante, plus actrice, plus personnelle, combien laisse-t-elle voir toute la force du moi dans les négociations ! Alors elle ne veut personne, aucun ministre ; elle sait ce qu'elle peut. Faut-il écrire, marcher, courir par tous les chemins, choisir loin des grands centres qui pourraient inquiéter l'homme de parti, un lieu quelconque, dans une province lointaine ; elle y va, elle y paraît, elle entreprend et souvent elle réussit. Elle n'a jamais désespéré d'elle-même.

II

L'ordonnance de Moulins, rendue en janvier 1566, et qui réconciliait les Guise et les Châtillon, avait été publiée malgré une violente altercation entre le cardinal de Lorraine et le chancelier de l'Hôpital ; elle résumait en un corps de quatre-vingt-six articles les réformes que le chancelier apportait aux lois, et elle est demeurée la base de la législation française jusqu'à la Révolution.

Après la double réconciliation de Moulins, la cour rentra à Paris, mais on s'aperçut bien vite que la paix intérieure n'existait pas ; c'étaient chaque jour de nouvelles collisions.

Coligny et les autres chefs des réformés de France, mécontents des modifications apportées à l'édit d'Amboise et de l'attitude que semblait prendre Catherine de Médicis, inquiets du sort réservé à leurs coreligionnaires des Pays-Bas, voulurent à tout prix les soutenir et proposèrent au roi d'aider les Pays-Bas à se séparer de la monarchie espagnole. La proposition, insidieuse à quelques égards, flattait les sentiments et les souvenirs populaires, les passions des hommes de guerre, et pouvait séduire les politiques qui pensaient que la France ne devait pas demeurer spectatrice indifférente d'événements aussi rapprochés. Charles IX leva les gens de

pieu français, des lansquenets et six mille suisses pour se tenir prêt à tout hasard, mais il resta fidèle à l'alliance espagnole et refusa nettement l'offre que faisaient Condé et Coligny de convoquer les gentilshommes de la religion.

L'amiral fit, à cette même époque, demander par les princes allemands, au roi de France, la liberté absolue de culte et de conscience : le roi se borna à répondre que les princes allemands n'avaient pas plus à se mêler des affaires de son royaume qu'il ne se mêlait lui-même des affaires de leurs Etats. Coligny n'en fatiguait pas moins la cour de ses remontrances et de ses prétentions. Il parlait sans cesse d'armer la noblesse calviniste et de marcher contre le duc d'Albe. Charles IX finit par lui dire qu'après avoir été soufferts par les catholiques, les calvinistes demandaient maintenant à être leurs égaux, en attendant qu'ils fussent en force pour chasser les catholiques du royaume.

En effet, les principaux seigneurs de la religion tenaient des conciliabules à Valéry-en-Caux, chez le prince de Condé, et à Châtillon, chez Coligny. Ils se décidèrent à une agression et préparèrent une prise d'armes dans le plus grand secret. Les protestants résolurent d'enlever le roi qui se trouvait à Monceaux, de s'emparer du cardinal de Lorraine et de lever une armée.

On devait se saisir du roi, le déclarer déchu du trône et mettre à sa place le prince de Condé, dit M. Louis Audiat, dans son remarquable livre sur Bernard Palissy. La duchesse de Ferrare, Renée de France, écrivait, en mars 1564, à Calvin, une lettre confidentielle qui prouve les projets de révolution dynastique dont Blaise de Montluc accusait les réformés gascons avant 1562 ; elle y parle de ces prédicants sanguinaires qui criaient qu'il fallait « exterminer un pupille... jusqu'à exhorter les simples femmelettes à dire qu'elles voudraient, de leurs mains, tuer ou étrangler » ces ennemis de l'Évangile. Il y aurait même eu un monument de ces desseins révolutionnaires : c'est un écu d'or à l'écusson de France, à l'effigie du prince de Condé, avec cette légende : *Ludovicus XIII, Dei gratia Francorum rex primus christianus*.

Avertie de ce projet au moment où les conspirateurs arrivaient déjà, par toutes les routes, à Châtillon, chez Coligny, Catherine de Médicis emmena le roi à Meaux, et forma une armée de quelques régiments, des Suisses et des gentilshommes de la maison du roi. Puis les princes lorrains firent brusquement décider la retraite sur

Paris; le roi rentra dans sa capitale, et la reine offrit une amnistie si les armes étaient déposées dans les vingt-quatre heures; mais tout effort de conciliation fut inutile, et le 10 novembre avait lieu la bataille de Saint-Denys, que Mgr le duc d'Aumale raconte avec éloquence dans son *Histoire des princes de Condé*. Cette bataille fut suivie, quelques mois après, du traité de Longjumeau, qui remit en vigueur l'édit d'Amboise, sans aucune restriction. Les huguenots levèrent le siège de Chartres, livrèrent au roi Soissons, Auxerre, Orléans, Blois et la Charité; la reine acquitta leurs dettes. Les Châtillon, qui se méfiaient de la cour, ne déposèrent les armes qu'avec répugnance, et les jeunes gens qui entouraient Condé appelaient en riant cette paix : *boîteuse et malassise*, par allusion au boîteux Gontaut de Biron et au maître des requêtes Malassise, qui l'avaient négociée. Ce jeu de mot ne tarda pas à devenir une triste réalité.

Catherine n'avait signé la paix de Longjumeau que pour désarmer et désunir les protestants. Les deux partis n'avaient posé les armes avec une égale défiance l'un de l'autre qu'en songeant déjà au moyen de les reprendre avec avantage. Une tentative de la cour pour arrêter Coligny et Condé ralluma pour la troisième fois la guerre civile. Les calvinistes, qui avaient conservé la Rochelle, en firent le chef-lieu du protestantisme. Ils y furent rejoints par Jeanne d'Albret, veuve du roi de Navarre, et par son fils le prince de Béarn. Le duc de Deux-Ponts et le prince d'Orange leur avaient amené de nombreux secours de l'Allemagne. Élisabeth leur fit à son tour parvenir de l'or, des canons et des munitions de guerre. Ainsi soutenus par l'Allemagne, l'Angleterre et la Navarre, les huguenots envahirent l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois et le Poitou (1).

Dans les premiers jours de janvier, les chefs protestants envoyèrent M. de Vezins en Allemagne, et, comme il devait passer par Londres, le prince de Condé écrivit à Élisabeth pour lui rendre compte des progrès de leurs armes : Coligny remettait aussi à Vezins une lettre pour Élisabeth (2), dans laquelle il s'exprimait en ces termes :

« Je n'ay voulu faillir avecques ceste bonne occasion à faire ce mot de lettres à Vostre Majesté *pour la supplier très humblement* de vouloir avecques sa puissance considérer l'estat calamiteux de ce temps et y apporter les remèdes tels qu'il a pleu à Dieu luy donner et, pour ce qu'elle pourra estre informée de ce qui se présente par

(1) L'abbé Mury : *Histoire de France*.

(2) *Record office, State papers, France*.

le sieur de Vezins, je ne l'ennuieray point d'une plus longue lettre, etc. »

Le même jour Coligny, Condé et Henri de Navarre pressaient le duc des Deux-Ponts de hâter sa marche et de venir droit à la Loire. C'est le prince de Condé qui signait la lettre, mais l'intrigant Coligny, qui ne voulait se compromettre qu'à demi, signait aussi, sur l'express commandement, disait-il, de *Messeigneurs les Princes*.

« Monsieur mon cousin, nous vous avons prié par plusieurs lettres et despèches, écrivait Condé, vous en venir droict à la rivière de Loire pour favoriser nostre passage, et parce que nous sommes advertis que nos ennemis, *sous prétexte de quelque propos de paix*, taschent d'empescher ou retarder le secours qu'il vous plaist nous donner, nous avons bien voulu vous faire ceste recharge pour vous prier croire qu'il n'y a moyen d'acquérir seureté et repos que par une bonne, avantageuse victoire; laquelle nos ennemis cognoissent bien ne pouvoir empescher, si Dieu nous fait la grâce d'estre unis et joints ensemble; à ceste cause nous vous prions encores un coup vous approcher de la rivière de Loire, en tant de diligence, où ne faudrons vous aller trouver. »

De concert avec Condé et le roi de Navarre. Coligny écrivait encore au prince d'Orange :

« Nous avons entendu que, on a commencé vous tenir propos de paix et d'aultant que nous sçavons au vray que c'est un moyen par lequel nos ennemis veulent empescher ou retarder le secours qu'il vous plaist nous donner, nous vous prions ne vous arrester à ces beaux langages que le cardinal de Lorraine et ses adhérens font mettre en avant pour vous tromper et circumvenir, et vous acheminer le plus diligemment qu'il vous sera possible au passaige de la rivière de Loire, où estant nous aurons moyen de nous joindre avec vous pour nous rendre maistre de nos ennemis, et nous leur baillerons telle loy que nous voudrons et que nous cognoissons estre nécessaire pour vivre cy-après en seureté et repos de conscience, vous priant croire qu'il n'y a aucun moyen d'y pourvoir que par une bonne et avantageuse victoire, et après ce que nous aurons réduit nos ennemis à tel point et extrémité qu'ils puissent toucher au doigt qu'il n'y a moyen de nous pouvoir résister, ce qu'ils sentiront et recognoistront tous en brief et aussitost que nous nous serons joints tous ensemble.

La bataille que les princes protestants désiraient si ardemment

eut lieu, en effet, à Jarnac, mais le résultat n'en fut point aussi « avantageux » qu'ils s'en étaient flattés, et le prince de Condé, ce Bourbon qui continuait les trahisons du fameux connétable son aïeul, y trouva une fin digne d'un prince rebelle.

Coligny rallia les restes de l'armée calviniste, dont le Béarnais fut proclamé généralissime. Les affaires des huguenots se rétablirent en peu de temps. Le vainqueur de Jarnac échoua dans les trois sièges de Cognac, d'Angoulême et de Saint-Jean-d'Angély; treize mille Allemands parcoururent et pillèrent la France de l'est à l'ouest, sans rencontrer d'obstacles. Ils avaient à leur tête le célèbre Guillaume de Nassau, dont les descendants devaient un jour occuper le trône d'Angleterre. A l'arrivée de ces troupes, Coligny reprit l'offensive et il alla investir Poitiers, défendue par le comte de Lude et Henri de Guise, dont la résistance força l'amiral à la retraite. En même temps les catholiques reprirent la Charité.

Dans le Béarn et partout où passaient les protestants, ce n'étaient que pillages, incendies, massacres abominables, tellement que la cour s'épouvanta de ces horreurs et que le Parlement condamna à mort l'amiral de Coligny, comme félon, rebelle et criminel de lèse-majesté; sa tête fut mise au prix de 50,000 écus d'or. Montgomméry et le vidame de Chartres furent frappés d'un arrêt semblable, l'un pour ses cruautés dans le Béarn, l'autre pour les intrigues auxquelles il s'était livré en Angleterre, à l'effet d'obtenir des secours. L'effigie des trois condamnés fut exposée en place de Grève; l'arrêt fut publié en France et répandu ensuite dans toute l'Europe. La charge d'amiral fut donnée au marquis de Villars. Affaibli par des pertes récentes, Coligny cherchait à éviter un engagement général. Mais les reîtres qui, depuis quelques mois, ne touchaient plus de solde, entraînèrent l'armée au combat, et l'amiral perdit encore la bataille de Montcontour où il reçut une blessure assez grave; néanmoins, il rassembla les restes de son armée et gagna la Gascogne. Les hostilités continuèrent quelque temps. Les protestants, malgré les défaites, n'étaient point abattus, et la cour se lassait d'une guerre interminable. A force de prudence et d'activité, l'amiral eut bientôt réparé ses pertes. Toutefois, il était las de la guerre civile. Charles IX désirait aussi la paix, et Catherine de Médicis désespérait de triompher par la force d'un général trop habile et d'un parti trop fécond en ressources.

De nouvelles négociations amenèrent la paix de Saint-Germain;

les huguenots obtinrent quatre places de sûreté pendant deux ans : la Rochelle, Montauban, Cognac et Chartres. Le traité de Saint-Germain était donc grandement favorable aux protestants, qui acquerraient à chaque nouveau traité plus de force et plus de consistance. Elle leur assurait en effet toutes les garanties et toutes les sûretés qu'on leur avait refusées à Longjumeau. Aussi Montluc peut-il dire en son langage familier : « Nous avons battu et rebattu nos ennemis ; mais nonobstant cela, ils avaient si bon crédit au conseil du roi, que les édits étaient toujours à leur avantage. Nous gagnons par les armes, mais ils gagnaient par ces diables d'écritures ! »

Aussitôt l'acte de pacification revêtu des formes régulières, Coligny et les princes se rendirent à Langres, où ils se séparèrent de leurs auxiliaires allemands, puis à la Rochelle, où ils désarmèrent leurs partisans. Mais Coligny y demeurait en observation, surveillait de cette place l'exécution du traité, se plaignant sans vergogne des édits interprétatifs, exprimant ses défiances au sujet des personnages employés par Charles IX et particulièrement du chancelier René de Birague, qui venait de prendre les sceaux. Le roi fit inviter Coligny et la reine de Navarre à venir à sa cour, et lui envoya un ambassadeur de qui les intentions ne pouvaient être suspects aux réformés : ce fut le maréchal de Cossé, vieil et fidèle ami de Coligny. Il était porteur d'une ordonnance par laquelle le roi autorisait l'amiral à conserver avec lui, à la cour même, cinquante gentilshommes armés (1).

Flatté dans ses désirs de voir un terme mis enfin à la guerre civile, et dans son ambition de commander une armée contre des ennemis qui ne devaient plus être des Français, déterminé par l'espoir de profiter de la faveur du roi dans l'intérêt de son parti, l'amiral se décida à quitter la Rochelle. Poussé peut-être, suivant l'expression du brave Pasquier, par ce *merveilleux et épouvantable jugement de Dieu qui court contre nous*, il arriva à Blois (2). En abordant le roi, Coligny mit un genou en terre ; mais Charles IX le releva et l'embrassant avec les plus vives démonstrations de bienveillance et d'amitié, il protesta qu'il regardait comme le jour le plus beau de sa vie celui où l'arrivée de l'amiral assurait la paix et la tranquillité du royaume (3).

(1) De Thou : *Histoire universelle*, t. VI, p. 278 et 327.

(2) Pasquier : *Lettre à l'avocat Loysel*, t. II, p. 134.

(3) De Thou : t. VI. — *La Popelinière*, t. II, f° 21.

Peu de temps après son arrivée, Coligny reçut du trésor royal 100,000 livres, en dédommagement des pertes qu'il avait faites dans les dernières guerres. Téligny, son gendre, partageait avec lui les faveurs du roi, et tout ce qui s'accordait de grâce à la cour, était pour les gentilshommes de la suite de l'amiral. Charles IX répétait souvent qu'il « l'estimait un des grands hommes de guerre et d'Etat de son temps et qu'il avait regret de ne l'avoir pas bien connu (1). »

Coligny allait et venait de la cour à Châtillon; il vint à Paris au mois de novembre 1571, avec le roi de Navarre : « Le roy de Navarre, l'admiral, arrivent à Paris ; le Roy feint de chasser, va au-devant, mais le dict amiral venant au lever de Monsieur, frère du Roy, le sieur de Tavannes lui conseille de le faire attendre une heure à sa porte, ce qu'il fit, monstrant la différence des grades et des victorieux ou vaincus (2). »

L'amiral se trouvait à Paris au mois d'août, peu de temps après la mort de Jeanne d'Albret, et au moment du mariage de Marguerite de Valois avec le roi de Navarre. Le duc de Guise et Coligny se trouvaient chaque jour en présence, durant les fêtes de ce mariage; ils ne se parlaient pas (3), bien que Coligny se fût prononcé formellement contre le crime de Poltrot de Méré, et eût déclaré « qu'il tenoit pour calomniateur et scélérat quiconque diroit qu'il l'avoit fait faire (4) ». Catherine qui croyait utile d'associer les Guise à ses projets contre Coligny, les animait à la vengeance.

L'ambassadeur de Savoie écrivait à ce propos : « On sait comment son père (du duc de Guise) a été occis; il demande que l'amiral et luy soient mis en chemise, l'épée au poing; ils s'appointeront sans travailler sa Majesté; les huguenots en sont émus et dit-on que l'amiral assemble des forces; et de fait il ne vint icy que M. de Téligny. Les choses sont embrouillées qu'il est difficile de les démesler; les huguenots ont mis discussion entre le Roy et Monsieur son frère, disant que Monsieur son frère a intelligence avec le duc de Guise et qu'ils veulent troubler le monde, voir passer

(1) Sully : *Economies royales*, t. I, p. 8.

(2) Tavannes.

(3) Ce fait a frappé tous les ambassadeurs étrangers : ils écrivirent à leurs cours que le duc de Guise et l'amiral ne s'adressaient pas la parole. Voir Ms., *British Museum in cott. vespas. VI*, publié par H. de la Ferrière, *Arch. des miss. scient.*, 1876, p. 658, et Archives de Turin, publié par H. de la Ferrière, p. 660.

(4) Ms., *Arch. nat. Simancas*, B. 32, publié par Bouillé, t. II, p. 494.

plus avant. Il ne se parle en ceste cour que d'assassinats ; la grâce du meurtre de Lignerolles, demandée par le maréchal de Tavannes, a été accordée sur l'heure (1). »

Le 21 juin 1572, le même ambassadeur écrit : « L'amiral et le duc de Guise se voient, mais ne se parlent pas ; l'amiral se trouble de ce qu'il lui semble que Monsieur, frère du Roy, porte le duc de Guise ; tout n'est pas encore bien rapaisé et se plaignent les huguenots qu'on leur manque de promesse, les ayant fait aller en Flandre, sous promesse d'estre appuyés, et ils sont délaissés aujourd'hui : ils espèrent encore dans l'amiral d'Angleterre ; l'amiral, Téligny, Briquemault, sollicitent fort ceux qu'ils espèrent y pouvoir servir, ayant perdu ce bon appui de la royne de Navarre qui leur a augmenté le soupçon, et que l'on tient le prince de Béarn pour bien malade, et qu'il se dit hautement que s'il venait à mourir, Monsieur, frère du Roy, épouserait Catherine (2). »

De tous les acteurs du mémorable drame qui se préparait, Marguerite de Valois n'était pas le moins à plaindre. « Singulière et triste destinée de cette princesse, victime des intrigues de cour ! Elle aimait le duc de Guise, et une telle alliance eût encore augmenté la fortune de la maison de Lorraine. Le duc d'Anjou tout en feignant de dire au duc de Guise : « Que j'ai d'impatience de te voir ; mon beau-frère ! » agissait vivement pour lui faire épouser Catherine de Clèves, veuve du prince de Porcien. Le pape et l'Espagne demandaient Marguerite pour le roi de Portugal, don Sébastien. Le roi ayant su que le cardinal de Lorraine se flattait de faire échouer cette négociation, songea à se débarrasser du duc de Guise par un coup d'épée. Marguerite, pour sauver le duc, se sacrifia et hâta son mariage avec la princesse de Porcien. Catherine voulut alors lui donner Henry de Béarn pour époux : elle était catholique fervente, malgré sa légèreté, et elle refusa un an durant (3). »

Charles IX s'était promis de passer outre, il exécuta sa menace. Les fiançailles eurent lieu au Louvre le 17 août.

Le 18, le cardinal de Bourbon, sacrifiant ses scrupules aux instances du maître, célébra le mariage à la métropole Notre-Dame.

« Coligny y assista ; mais les drapeaux qu'on lui avait enlevés à Jarnac et à Montcontour vinrent attrister ses regards. « Comme

(1) Archives de Turin.

(2) Catherine de Bourbon.

(3) H. de Riancey : *Histoire du Monde*.

j'avais les yeux attachés sur lui », rapporte de Thou, et que je le regardais avec beaucoup de curiosité et d'attention, je vis qu'il montrait à Danville les drapeaux des batailles de Jarnac et de Montcontour, suspendus aux murs de l'église, triste monument de la défaite de leur parti; et je lui entendis dire ces mots : *Dans peu on les arrachera de là et on en verra d'autres à leur place qui seront plus agréables à voir.* Il voulait parler sans doute de ceux que l'on gagnerait dans la guerre contre Philippe, qu'il croyait résolue. » — « Les huguenots dans la nef de Notre-Dame, l'amiral dit qu'il falloit oster les enseignes conquises sur les hérétiques, marque de troubles; demande gaussant les 50,000 escus promis pendant iceux à celui qui apporteroit sa teste (1). »

Une lettre de l'amiral, datée du soir même du mariage du roi de Navarre, montre combien ces cérémonies contrariaient les plans de la guerre de Flandre et l'expédition des affaires des huguenots; elle est adressée à l'amirale :

« Quant aux nouvelles que je vous puis mander, elles sont telles. Aujourd'hui, quatre heures après midy estoient sonnées quand la messe de l'espouse a esté chantée. Cependant le roi de Navarre s'y pourmenoit en une place près du temple, avec quelques seigneurs de nostre religion qui l'avoient accompagné. Il y a d'autres menues particularités que je laisse pour vous les dire en présence. Sur ce, je prie Dieu, ma très chère et bien aimée femme qu'il vous tienne en sa sainte garde.

« CHASTILLON.

« De Paris ce dix-huitième jour d'août 1572. »

Jamais les haines, remarque Daresté, n'avaient été si excitées ni si vives. On ne s'observait que pour se défier. Les huguenots, pleins d'orgueil et d'insolence, se croyaient déjà les maîtres de l'État. Ils s'exprimaient tout haut contre le roi et la reine; ils bravaient les dispositions hostiles des catholiques.

Catherine était assaillie de lettres menaçantes. On lui annonçait le sort du duc François de Guise et du président Minard. Si la reine mère dissimulait, le jeune roi laissait clairement voir son indignation.

Dans une lettre aux églises de Lyon, Coligny se louait grandement de la réception qui lui était faite par Charles IX et par Catherine de Médicis (2).

(1) Tavannes.

(2) *Record office, state papers, France, vol. L.*

Son influence croissante peu à peu se fait jour, et il faut lui attribuer le désir réciproque d'arriver à une alliance intime entre la France et l'Angleterre, dont le but réel était de délivrer les Flandres de la tyrannie de Philippe II. Dans un rapport secret daté du mois de novembre 1571, nous voyons que les huguenots faisaient de grands offres à Charles IX pour obtenir de lui de porter la guerre dans les Flandres, et dans une lettre écrite vers la même époque par Lisle, agent anglais, à Marquisat, gentilhomme périgourdin, nous lisons encore : « Quant au mariage de notre Reine avec Monsieur, il se déduit bien secrètement ; car on n'en oyt point parler ; il y a grande apparence que le roy aura bientôt la guerre contre l'Espagnol en Espagne et en Flandres. »

Charles IX poursuivait avec ardeur des desseins dont la portée ne lui était pas sans doute entièrement apparue. Les circonstances elles-mêmes se pressaient de seconder ses desirs. Dans les Pays-Bas, la révolte, qui se préparait depuis longtemps, venait soudain d'éclater. L'Angleterre se montrait disposée à soutenir les rebelles : si bien que la situation des Espagnols put sembler un moment gravement compromise. En France, les gentilshommes huguenots levaient ouvertement des troupes et se préparaient à marcher au secours de leurs coreligionnaires. Louis de Nassau, sur le point de passer la frontière avec ses amis, se montrait plein de confiance, et il ne semblait pas douter de l'entier assentiment du roi. Toute la politique de Charles IX était en effet favorable à la révolution qui s'accomplissait aux Pays-Bas. Un traité de défense mutuelle avait été signé avec l'Angleterre, le 29 avril 1572, grâce à l'habileté active du maréchal de Montmorency. Le roi en avait ressenti un vif plaisir. Il écrivait à l'évêque de Dax, son ambassadeur à Constantinople, le 11 mai suivant :

« Toutes mes fantaisies sont bandées pour m'opposer à la grandeur des Espagnols, et délibèrent m'y conduire le plus dextrement qu'il me sera possible. Regardez aussi de votre costé de bien jouer votre personnage, étant chose certaine que des résolutions que vous prendrez par-delà dépend le bien ou le mal des affaires des dits Espagnols... Vous sçauvez aussi, pour le dire au dict Grand-Seigneur et vous en servir par de là en toutes occasions, que j'ay faict équiper ès portz et havres de mon Royaulme ung bon nombre de vaisseaulx de façon que j'ay dressé une armée de mer de douze ou quinze mil hommes qui sera presse à faire voile où on voudra

dedans la fin de ce mois, soulez prétexte de garder mes havres et costes des déprédations, mais en effect en intention de tenir le roy catholique en cervelle et donner hardiesse à ces gueulx des Païs-Bas de se remuer en entreprendre ainsi qu'ils ont faite, aient jà prins toute la Zélande et bien embralé la Hollande... J'ay conclu la ligue avec la reyne d'Angleterre et envoie mon cousin le duc de Montmorency audict païs pour cet effet, ce qui met les Espagnols en une merveilleuse jalousie, et pareillement l'intelligence que j'ay avec les princes de la Germanie (1). »

Ces menées, trop nombreuses pour être tenues secrètes, n'échappaient pas aux agents que Philippe II entretenait près les cours étrangères. Aussi le roi d'Espagne faisait-il des préparatifs, s'attendant à voir prochainement éclater ouvertement la guerre. Tout semblait prêt pour l'exécution de ce grand dessein. Parmi l'entourage de Charles IX, nul ne le soutenait plus énergiquement que Coligny. C'était en quelque sorte son œuvre. Il avait quitté dans ce seul but sa retraite de Châtillon-sur-Loing, sans écouter l'avis des nombreux amis qui lui conseillaient la défiance et la crainte. Admis dans les bonnes grâces du roi, fêté et choyé comme l'étaient alors tous les princes protestants, il s'était efforcé d'employer ce crédit nouveau à défendre la politique extérieure dont il était le promoteur. Un jour, on avait appris que le duc d'Albe assiégeait Mons; Coligny, en plein conseil, avait dit au roi qu'il disposait de trois mille gentilshommes, et qu'il fallait les faire marcher au secours de la ville.

L'amiral ne cessait d'intriguer dans le but d'assurer le succès de ses rêves les plus chers. Il s'était lié avec les agents de l'Angleterre et s'efforçait de les rallier à sa politique. Il ne projetait rien moins que le partage des Pays-Bas entre Charles IX et Elisabeth; c'était dans la pensée d'une conquête si facile et si avantageuse qu'il aurait voulu voir les deux nations intimement unies. Mais ce projet même, trop ouvertement divulgué, ne souriait guère aux ministres anglais, et ils se montraient singulièrement refroidis dans la prévision d'une guerre qui pourrait valoir à la France un accroissement notable de territoire vers le Nord.

Middlemore, le 17 juin 1572, dans une longue lettre (2) fait part

(1) *Extrait des dépêches reçues ou envoyées par Mgr François de Noailles, évêque de Dax*, publiées par M. le marquis de Noailles, d'après les archives du château de Maintenon. (*Henri de Valois, etc.*, t. I, p. 9.)

(2) *Record office, state papers, France*. Cette lettre a été imprimée dans les bulletins de l'*Histoire du protestantisme français*, t. IV, p. 199.

à Burghley d'une conversation qu'il venait d'avoir avec l'amiral au sujet de cette expédition. En voici l'analyse. Il a été invité à souper chez l'amiral avec sir Arthur Champenon, le 10 juin ; à la fin du repas, l'amiral l'a pris à part et l'entretien s'est engagé. Après les habituelles protestations de reconnaissance et de dévouement envers la reine Elisabeth, l'amiral a abordé la question du moment, la guerre des Flandres ; il a insisté sur la puissance, sur la richesse du roi d'Espagne, sur l'inimitié qu'il n'avait cessé de porter à l'Angleterre ; il a représenté le danger qu'il y aurait et pour la France et pour l'Angleterre s'il venait à l'emporter dans les Flandres, son dessein n'étant rien moins que de devenir le monarque suprême de la chrétienté. De toute nécessité il faut brider cette ambition et profiter des troubles des Flandres ; il n'y aura jamais meilleure occasion ; il a tout préparé pour une action commune, et le succès est certain ; sans cette mutuelle union, si l'un attaquait sans l'autre, aucune chance de réussir. Après cet exposé, l'amiral l'ayant prié de lui faire connaître son opinion, il lui a fait observer qu'il n'avait pas qualité pour traiter de pareilles matières ; qu'il ignorait d'ailleurs les intentions de la reine sa maîtresse. L'amiral lui ayant demandé de s'expliquer du moins confidentiellement, car c'était un entretien tout intime, il ne lui a pas caché qu'en Angleterre, et c'était l'opinion dominante, on désirait que la France et l'Espagne gardassent ce qui leur appartenait ; que leur situation restât ce qu'elle était avant la guerre, car l'agrandissement de l'un ou de l'autre Etat pouvait devenir un réel danger pour l'Angleterre ; ce que l'on craignait surtout, c'est que la France ne s'emparât des Flandres, ce qu'à aucun prix ne pouvait souffrir l'Angleterre. L'amiral, tout en approuvant ce langage, fit observer que la reine, s'unissant au roi, aurait sa part des avantages à recueillir ; que, du reste, il n'avait en vue que son contentement, son honneur, mais que le véritable danger c'était de laisser passer l'heure et de perdre une si belle occasion (1).

Cependant l'entourage de Charles IX se montrait absolument hostile à une entreprise dont les conséquences pouvaient être terribles. Venise, émue à la pensée de voir la paix de l'Europe pour longtemps sans doute compromise, envoya en France Giovanni Michieli comme ambassadeur extraordinaire ; Coligny n'en

(1) M. de la Ferrière : *les Projets de mariage de la reine Elisabeth*, p. 315.

pressait pas moins le roi d'entrer en armes dans les Pays-Bas. La reine mère s'aperçut avec terreur de l'ascendant toujours plus marqué que prenait Coligny sur le roi son fils; elle comprit le crédit que donnerait à l'amiral une guerre décidée d'après ses conseils, conduite et commandée par lui et par ses amis.

Un tel résultat eût été la chute irréparable de son pouvoir; elle chercha, dès cette heure, à mettre en œuvre tous les moyens pour l'empêcher, et fit cause commune avec les partisans de la paix. Charles IX, de son côté, malgré la confiance qu'il témoignait à Coligny, malgré son énergie apparente, flottait incertain entre des influences si diverses, et cherchait à gagner du temps. Son esprit troublé aurait voulu faire peser sur tous la responsabilité de cette grave détermination; et, désirant donner à l'affaire la solennité et la mûre réflexion qu'elle méritait, il demanda à l'amiral de rédiger un mémoire, dans lequel il exposerait les avantages de son plan, les moyens de l'exécuter, les chances de succès qu'il présentait. Ce serait la base d'une nouvelle délibération du conseil.

Coligny chargea Duplessis-Mornay de la rédaction de ce mémoire (1), auquel Jean de Morvillier dut à son tour répondre, dit M. G. Baguenault de Puchesse, — auquel nous avons emprunté les éléments de cette page sur les projets de Coligny, — mais il ne se contenta point d'opposer protocole à protocole, et il avertit l'amiral que certaines choses d'importance, qu'on avait d'abord négligé de prendre en considération, l'obligeaient à vouloir que la question fût traitée en leur présence dans le conseil. Le conseil réuni, le roi, la reine mère et d'Anjou présents, et l'amiral ayant exposé ses desseins avec autant d'habileté que d'éloquence, chacun des conseillers appelé à donner son avis fit une vive opposition et répondit avec une singulière fermeté. Le vote étant donc unanime à réprouver ses projets, il se tourna vers le roi et lui dit :

« Sire, puisque Votre Majesté, de l'avis de ceux qui sont ici, est entraînée à ne pas saisir une occasion aussi fortuite pour son honneur et son service, je ne puis m'opposer à ce qu'elle a fait, mais j'ai l'assurance qu'elle aura lieu de s'en repentir. » Et il ajouta : « Mais Votre Majesté ne trouvera pas mauvais si, ayant promis au prince d'Orange tous secours et toutes faveurs, je m'efforce de sauver mon honneur avec l'aide de mes amis, des

(1) *Mémoires et correspondance de Duplessis-Mornay*, 1824, in-8°, t. I. — *Mémoires de M^{me} de Mornay sur la vie de son mari*, p. 36 et 37.

parents, des serviteurs que j'ai, et à faire service de ma propre personne s'il en est besoin. » Puis se tournant vers la reine mère : « Madame, dit-il, le roi renonce à entrer dans une guerre, Dieu veuille qu'il ne lui en survienne une autre, à laquelle, sans doute, il ne lui sera pas aussi facile de renoncer (1). »

Ces derniers mots si follement présomptueux, et tout au moins imprudents, blessèrent et effrayèrent à la fois Catherine de Médicis : dès ce jour la perte de Coligny fut décidée dans son esprit; et de conséquences en conséquences elle fut amenée à méditer et à accomplir, avec son fils, le duc d'Anjou, la terrible catastrophe dont ils sont les deux premiers et plus grands coupables.

Quoi qu'il en soit, Coligny avait gâté sa cause en ne la soutenant que comme une affaire de parti, à laquelle tout patriotisme était étranger. Il s'était attiré en plein conseil cette verte réponse de Tavannes :

« Laissons donc l'entreprise si injuste, mal fondée et qui nous est si dangereuse, maintenons notre réputation envers Dieu et les hommes et la paix avec un chacun, surtout avec notre peuple, leur tenant la parole pour la religion, et reprenons haleine, en nous laissant décharger par nos ennemis, car c'est toute la nécessité de cette couronne et de l'Etat (2). »

Telle était donc la situation au lendemain du mariage d'Henri de Béarn avec Marguerite de Valois. Coligny persécutait Charles IX, pour lui arracher une déclaration de guerre à l'Espagne; Catherine de Médicis était excédée de la faveur dont l'amiral jouissait auprès de son fils; les seigneurs protestants, en grand nombre, se pavanaient dans Paris et prétendaient y tenir le haut du pavé. Enfin, à la cour même, les deux partis se reformaient et se surveillaient, plus adversaires que jamais, et prêts aux événements les plus inattendus.

C'est dans ces circonstances que se produisit le coup d'Etat du 24 août 1572.

Charles BUET.

(A suivre.)

(1) *Relazione di francia di Giovanni Michiel, ambasciatore straordinario*, 11 novembre 1572. — *Le Relazione degli ambasciatori Veneti al senato durante il secolo decimosesto, raccolte ed illustrate da Eugenio Albéri*, série I, vol. IV. Firenze, 1860, p. 284.

(2) G. Bagueuault de Puchesse : *Jean de Morvillier, étude sur la politique française*.

SOUVENIRS D'ITALIE (1)

VIII

VENISE

LES CANAUX.

Quand vous revenez de Venise, on vous parle aussitôt des gondoles : « Vous étiez toujours en gondole, vous alliez partout en gondole. » Il semble que vous passiez votre vie en gondole. Il n'en est rien : on va en gondole, de temps en temps, par occasion, pour faire une course, pour revenir chez soi, si l'on est loin ; mais, d'ordinaire, on marche, à Venise, comme dans les autres villes, on se sert de ses jambes tout autant qu'à Paris ; on peut aller partout, dans toutes les parties de Venise, *à pied*, sans monter une seule fois en gondole, et il est même probable qu'il y a des gens qui ne sont jamais allés en gondole.

On se fait une fausse idée de Venise. Venise est une ville bâtie dans une lagune, c'est-à-dire, dans une mer d'où la vie s'est retirée, une mer morte, où il reste de l'eau, mais qui n'a plus de mouvement.

Tout autour et jusqu'à plusieurs lieues, on peut voir se former les lagunes, de grands espaces de mer, d'une mer qui semble dormir et tout près de devenir immobile, et, çà et là, dans ces espaces de mer assoupie, de petits îlots de terre qui apparaissent un peu au-dessus de l'eau ; ces îlots, qui s'agrandissent de plus en plus, se soudent l'un à l'autre, et forment peu à peu des îles, de petits continents ; sur ces îles un peu raffermissées, placez quelques cabanes, un jour les cabanes se changent en maisons, les maisons en palais ; voilà Venise.

(1) Voir la *Revue* du 15 mars et du 1^{er} avril 1884.

C'est un amas d'îles, les unes grandes, les autres petites. Dans les petites, il n'y a que des rues ; dans les grandes, des places, des églises, des monuments. D'île en île, on communique par des ponts ; et, comme le terrain a gagné partout, et que les canaux entre les îles sont en général assez étroits, et les ponts peu coûteux à construire, on ne les a pas ménagés, on en trouve à chaque instant ; il y en a cinq ou six cents, de sorte que l'on peut parcourir Venise, en traversant cinquante canaux, sans se mouiller le bout des pieds et avoir besoin de la moindre gondole : la gondole est un luxe à Venise, comme une voiture à Paris.

Il y a bien plus : le voyageur qui s'imaginerait que, pour voir Venise, il lui faut monter en gondole, ne verrait de Venise que ce que Venise a de plus laid. Sauf le Grand Canal, bordé de palais qui se touchent, le long des autres canaux les maisons ont un aspect morne et triste : on dirait qu'elles tournent le dos au canal.

Si, donc, vous circulez dans Venise en gondole, vous n'apercevez que le derrière des maisons : çà et là, un coin pittoresque, un svelte balcon en l'air, un angle sculpté de palais, une corniche élégante ; mais, presque partout, des murs sordides, horribles, ce que les Latins exprimaient par le mot *squalida* ; des escaliers verdâtres, des portes vermoulues, dont le flot lèche le seuil ; des guenilles aux fenêtres, une eau noire qui roule toutes sortes de *debris*, animaux, et végétaux ; une odeur dégoûtante, de hautes maisons qui vous cachent le ciel, de sombres bateaux qui passent sans bruit, un jour sombre et des idées sombres : voilà les canaux. Les peintres peuvent trouver cela bizarre, étrange, *amusant*, comme ils disent ; le voyageur, même artiste, en a vite assez. S'il fallait ne circuler qu'à travers ces affreux canaux lugubres, sales et puants, ce n'est pas à Londres que le *spleen* ferait si souvent attacher une corde à un clou et un homme à la corde, ce serait à Venise.

Adieu, canards, canaux, canaille !

disait Voltaire, en quittant la Hollande (1) ; ici, il n'y a même pas de canards !

LES RUES.

Mais, à défaut de canaux, il y a les rues. Pour le coup, voilà des

(1) On sait que les Hollandais lui répondirent : « Adieu, Voltaire, voleur, va'aïlle. »

rues *amusantes*. Je m'imagine, d'après les livres, que les rues des villes de la Chine doivent ressembler à celles de Venise, petites, étroites et fourmillant de monde. On connaît le mot de ce Chinois décrivant Paris, au siècle dernier : « La ville est *petite et déserte*, mais elle a de beaux monuments. » La ville lui paraissait *déserte*, parce que les rues y étaient larges ; que dirait-il donc aujourd'hui ! Dans ces rues du Paris moderne, il n'y a pas de foule, donc elles sont désertes ; c'est là le raisonnement du Chinois. Ce doit être bien autre chose à Washington, dont les rues sont larges comme nos boulevards, et où l'on aperçoit de temps en temps un passant au bout d'une immense avenue. A Venise, c'est le contraire : les rues sont si étroites, qu'il y a toujours foule ; ce ne sont pas des rues, ce sont des ruelles, des ruelles de trois à quatre pieds, les plus larges de cinq à six. De chaque côté, des boutiques, de belles boutiques, aux environs de Saint-Marc, de joaillerie, de modes, d'éventails, de photographies, des boutiques où l'on s'arrête pour regarder l'étalage ; sous ses pieds, un pavé de dalles unies comme un parquet, et sur la tête un ciel superbe !

Je levais souvent les yeux vers ce ciel bleu, je m'imaginai toujours, dans ces petites rues, dont, en étendant le bras, on touche les deux côtés, être dans un passage, un passage comme le passage des Panoramas, à Paris. Pour me détromper, il fallait que je regardasse en haut ; ce n'était pas un plafond que j'avais au-dessus de moi, c'était le ciel.

Dans ces rues, ces ruelles, on va donc, sans se presser, car on a le temps, étrangers et Vénitiens, étrangers de toute nation et de toute langue, Occidentaux et Orientaux, Anglais surtout, — et des Anglaises, des Anglaises aux chapeaux fantastiques, des chapeaux saugrenus, et une tournure, et des pieds ! Il n'y a que les Américaines pour être encore plus drôles que les Anglaises, et les Allemandes plus cocasses. Ces dames du Nord se croient tout permis, dès qu'elles sont en voyage ; sans gêne, elles arborent des coiffures qu'on n'a vues nulle part, des binocles sur le nez, des souliers à grosses semelles plates, des lorgnettes en bandoulière, sur des paletots — et des poitrines d'hommes ; ce ne sont pas des femmes, ce ne sont pas des hommes ; il y avait le tiers état autrefois ; c'est un troisième sexe. Je me rappelais, en voyant ces Anglaises, le mot de la Beaumelle : « Les hommes n'ont pas de goût pour les arts, dans les pays où les femmes n'ont pas de goût pour la parure. »

Heureusement de temps en temps, vous êtes consolé de ces désolantes septentrionales par quelque belle Italienne, au teint blanc, aux yeux noirs, d'où jaillit un éclair expressif et rapide, aux noirs cheveux, à demi couverts d'un voile de dentelle descendant en plis élégants le long de son cou et de ses épaules, qui, d'un pas alerte, glisse dans la foule, et, au tournant d'une rue, disparaît (1).

LE SILENCE.

Oui, tout cela, sans doute, est curieux, charmant, pittoresque, mais, il y a un terrible *mais* : il n'y a pas de bruit ! Quel bonheur, diront certaines gens, pas de bruit ! J'ai le bruit en horreur ! Oui, mais jamais de bruit, le silence toujours et partout ! Le bruit, c'est une partie de la vie, et même, on peut le dire, un signe indispensable de la vie, si indispensable qu'une maison sans bruit semble une maison morte, et qu'à défaut d'enfants, vous y mettez des cages, des oiseaux, pour avoir du mouvement, du bruit autour de vous. Or, dans cette ville, bâtie sur des lagunes, dans ces petites rues coupées à chaque instant par des canaux, sur lesquels filent silencieusement les gondoles, il n'y a pas une voiture, pas un chien, pas un cheval, pas une brouette, et il ne peut y en avoir, à cause des ponts, où l'on accède souvent par des degrés ; M^{me} de Staël prétend qu'on n'y voit même pas une mouche ! Pas de voitures, par conséquent pas de bruit ; les passants marchent sur des dalles plates, pas de bruit ; sous les arcades des Procuraties de la place Saint-Marc, pas de bruit ; partout le calme et le silence. Je ne m'en suis pas trop aperçu, pendant mon séjour, parce que c'était un moment de fête, et que la foule qui emplissait les places, les églises, les musées, les palais et les rues, faisait entendre ce murmure des multitudes qui rappelle le bruit lointain de la mer, la mer, le bruit même et le mouvement qui ne cesse pas. Mais les voyageurs qui sont restés longtemps à Venise, sont unanimes sur ce point : après avoir visité les églises, admiré les tableaux, vu et revu la place Saint-Marc, parcouru, d'un bout à l'autre, quatre à cinq fois, le Grand Canal, après le premier enthousiasme, ils s'aperçoivent bientôt qu'il manque quelque chose. Quoi ? quelque chose qu'on entende, qui réponde à l'un de vos sens,

(1) « On voit à Venise, dit M^{me} du Boccage, beaucoup de jolies personnes, plus blanches qu'en France ; j'attribue ce beau teint aux rues étroites, où nul soleil, nulle poussière n'entrent. » « Les femmes sont très belles à Venise, dit aussi Lalande, et très blanches ; on y voit plus de blondes que dans le reste de l'Italie. »

qui vous prouve que vous n'avez pas perdu l'ouïe, le bruit ! Ce calme immense dans toute la ville, partout où vous allez, cette tranquillité que n'interrompt aucun incident, aucun accident de rue, vous pèse et vous inquiète : le silence, le silence toujours ! Qui n'a lu avec émotion le mot de Pascal : « *Le silence éternel des espaces infinis m'effraye !* » Il ne s'agit pas ici d'une aussi terrible impression, car il ne s'agit pas d'*espaces infinis*, mais on peut comparer ce silence perpétuel à celui d'un cimetière de campagne, loin de toute habitation : passer quelques jours dans le champ et la compagnie des morts, pourrait, en peu de temps, avoir pour effet de vous agacer singulièrement. Tel est, dit-on, ou à peu près, le silence de Venise en temps ordinaire. Et il faut bien croire que la comparaison n'est pas tout à fait fautive, puisque, pour peindre Venise actuelle en un seul mot, les voyageurs l'appellent une *ville morte*.

Il y a un autre silence, à Venise, le « poétique silence des nuits d'été, sur les lagunes », dont parle une jeune fille poète de Venise (1). Ce silence-là est charmant : à demi couché dans une gondole qui glisse sur les flots tranquilles, enveloppé d'un air où rien ne bouge, sous la coupole bleue du ciel semé d'étoiles qui dansent leur valse légère, votre pensée et vos regards s'élèvent vers l'éther infini et oublient la terre ; ce silence, loin de vous peser, complète le repos de tout ce qui respire ; il ne s'impose pas, on l'accueille comme un hôte désiré ; on en jouit, on le savoure et, si l'on souhaitait qu'il cessât, ce serait pour écouter une voix, comme celle d'Elvire, sur le lac, chantant la fuite des heures, ou le refrain de nos mères sur la fragilité de la félicité humaine :

Félicité passée,
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en vous perdant, perdu le souvenir (2) !

LA PLACE SAINT-MARC.

Il y a pourtant, à Venise, un endroit animé, deux même, la place Saint-Marc et le Grand Canal.

La place Saint-Marc, pour vous l'imaginer, figurez-vous le jardin du Palais-Royal.

(1) M^{lle} Madonnina Malaspina, 1882.

(2) J. Bertaut.

Qui ne connaît le Palais-Royal, en province, en Europe, dans le monde entier? J'ai vu, à son passage à Paris, le poète Canadien Fréchette : « Quelle impression vous a causée Paris? » lui demandai-je. « Je connaissais Paris, me répondit-il, comme si j'y étais venu : les livres, les gravures, les photographies, me l'avaient fait voir depuis longtemps; ses monuments, le Louvre, Notre-Dame, les Tuileries, m'étaient familiers; j'ai reconnu le *Palais-Royal* tout de suite. Non! Paris ne m'a pas étonné; ce que j'ai le plus admiré, ce sont les châteaux de la Loire : rien ne m'avait donné une idée de ces élégants et nobles châteaux, qui m'apparaissaient au milieu des arbres, sur les collines, au bord d'un grand fleuve, dans un air doux et sous un soleil bienfaisant. Nous n'avons rien de semblable en Amérique. »

Aussi, les rois de France, pendant des siècles, habitèrent-ils les bords de la Loire, loin des brouillards de Paris, de cette cuve qui toujours fume et gronde, loin de la bête populaire, toujours prête à dresser ses griffes et qui, plus d'une fois, avait déchiré, sous leurs yeux, leurs ministres et leurs maréchaux, notamment, en 1356, par ordre d'Etienne Marcel, à qui la République érige aujourd'hui une statue. Ils s'en allèrent, ils vécurent dans les riants châteaux de la Loire, ce beau fleuve qui traverse la France par le milieu; et là, de ce centre, ils travaillèrent à l'unité de la France, ils tissèrent patiemment et solidement la toile qui, peu à peu, s'étendit de province en province, jusqu'à ces limites naturelles où elle s'accrocha les Pyrénées, le Rhin, les Alpes, l'Océan. « Sois droit et adroit, disait un père à son fils, lors de son entrée dans le monde; si tu n'es qu'adroit, tu passeras pour fripon; si tu n'es que droit, tu seras dupe (1). » Tels furent les rois de France, politiques habiles et gens d'honneur, tous, plus ou moins, ayant l'étoffe que Mazarin reconnaissait en Louis XIV, « de quoi faire plusieurs rois et un honnête homme ». Et avec le temps, par leur sagesse, leur vaillance, leur génie, ils formèrent cette nation forte, dense, riche, féconde, unie en un seul bloc, le royaume de France, qu'on a appelé « le plus beau royaume après celui du ciel! »

Pour en revenir donc au Palais-Royal, que, comme je disais, tout le monde connaît, la place Saint-Marc ressemble, pour la forme, au jardin du Palais-Royal : un carré long, bordé, sur trois côtés, de

(1) Le marquis de la Tour-du-Pin-Chambly.

palais à arcades, avec des boutiques dessous et, sur le quatrième côté, la basilique de Saint-Marc, éblouissante de marbre, de mosaïque et d'or, et surmontée de ses coupoles Orientales dorées. Seulement, au lieu de la terre du jardin, — ce qu'on appelle, à Paris, le *jardin* du Palais-Royal, deux rangées d'arbres et quatre statues entourées d'une grille de fer, — un pavé de larges dalles, de grandes dalles, comme celles des vastes salles de châteaux, où les gardes faisaient les cent pas. Cette place semble, en effet, la grande salle d'un palais magnifique, une immense salle à ciel ouvert. Mais ce n'est pas une *salle des pas perdus*, c'est un salon, le *salon de l'Europe*; on y vient de toutes les parties du monde, on s'y donne rendez-vous, on s'y rencontre, on s'y assied, on y cause, comme dans un salon.

J'ai entendu raconter, par des vieillards, qu'à la Rochelle, avant la Révolution, on n'entrait pas dans la place d'Armes sans saluer : les hommes ôtaient leur chapeau, et les dames faisaient la révérence. La place d'Armes était comme un salon, où se réunissait la bonne compagnie. Il semble qu'il en devrait être de même, quand on entre dans la place Saint-Marc.

Elle est décorée comme un salon : autour de vous, les murs, sculptés du haut en bas, de trois palais, aux belles arcades et d'une noble architecture.

En retour, une plus petite place, comme un petit salon, à côté d'un grand, la *Piazzetta*, autrefois le *Broglio*, « où se rassemblaient les nobles, pour parler des affaires publiques », pour les *embrouiller*, le mot en est venu. Cette petite place est formée de deux palais, le *Palais des Doges*, à façade de marbre blanc et rose, en losanges, avec des statues charmantes à ses angles, et un toit tout dentelé d'arabesques; et, vis-à-vis, un autre joli palais, surmonté de statues qui ne semblent pas fixées là à demeure; on dirait qu'elles posent seulement le pied et ne font que passer.

A l'angle des deux places, la haute tour carrée du Campanile, grande, simple, point ornée, comme contraste; et, au-dessus, un ange dominant le tout.

On se tourne de tous côtés, et l'on est charmé de tout ce qu'on voit; on se sent comme dans un palais qui vous est livré, dont vous jouissez, et qu'on a pris soin d'orner d'objets riches et rares, apportés de siècle en siècle, et disposés avec un goût qui les fait valoir.

Cà et là, posés comme des meubles d'ornement, des statues, des groupes, des colonnes; ici, un joli petit palais de marbre, la *Loggia* (de Sansovino, grand architecte et sculpteur), ciselé comme un coffret où l'on enferme ses bijoux: près de cette porte, des piliers de marbre, à quatre pans, venus de la Grèce: là, des lions accroupis, en porphyre, sur lesquels sautent les enfants; plus loin, un groupe, en porphyre aussi, qui colore de sa teinte rouge un angle enfoncé du palais des doges; à l'entrée de la Piazzetta, deux colonnes portant sur leur fût léger, l'un, la svelte statue de saint Théodore avec son crocodile, l'autre, un lion ailé, qui va s'élancer, le lion triomphal de saint Marc. Devant la façade de la basilique, trois grands mâts rouges, montés sur des piédestaux de bronze, les mâts où, dans les solennités, flottent les étendards de Crète, de Chypre et de Morée, les trois royaumes de Venise; et, enfin, comme bordure de ces dômes, de ces façades, de ces palais, de ces statues, de ces colonnes, la mer, la mer calme et bleue, qui s'allonge en deux grands bras, bordés aussi de palais qu'elle reflète comme un miroir. Ne diriez-vous pas une salle de fête, préparée pour une fête qui va s'ouvrir? Ce fut un vrai salon, un jour du seizième siècle, quand le Sénat reçut le roi de France, Henri III, dans cette place, dont le pavé était couvert de tapis d'Orient, et sur laquelle était tendu un voile semé d'étoiles.

J'en oublie: comme dans un salon, une horloge, au haut d'une tour brillante de vives couleurs, une horloge d'un curieux mécanisme, sonne les heures, voile et dévoile les minutes qui passent; et, comme dans un salon aussi, les oiseaux familiers, les *pigeons de Saint-Marc*, ces pigeons connus dans toute l'Europe, volent, piétinent autour de vous, sans s'étonner des étrangers et des nouveaux visages, et de tous les toits et de toutes les corniches accourent, s'abattent, par volées, par bandes, par milliers, quand, au coup de deux heures, une main libérale vient répandre sur les larges dalles le grain abondant, rapidement becqueté et enlevé.

Cette place, ce salon, en tous temps, sert de passage aux allants et venants: on y entre, on en sort, on la traverse dans tous les sens. A de certaines heures, on s'y établit, on s'y installe, le matin pour déjeuner, le soir pour y prendre des glaces et des sorbets: dehors, se dressent les tables des cafés, dont un est fameux, le *café Florian*; on s'assied autour des tables par groupes, selon qu'on se

connaît ou se rencontre, « Venise est la ville d'Italie où il y a le plus de société (1), » et l'on cause. On cause de ce qu'on a vu, de ce qu'on verra demain ; on dit les musées, les églises qu'on a visités, les tableaux qu'on a admirés, les peintures de Saint-Roch, travail colossal de l'infatigable Tintoret, qui a couvert de peintures un palais ; la belle statue du capitaine Colleoni, par Verocchio, si bien campé à cheval, sur la place Saint-Jean et Saint-Paul ; les bains du *Lido*, qui n'est plus un désert comme au temps où Byron y galopait à cheval, et auxquels mène aujourd'hui une allée de jeunes arbres, qui sera demain une avenue ombreuse. En face de vous, le palais des Doges, dont on devine, encore à cette heure, la façade blanche et rose, vous met devant les yeux le *conseil des Dix* (en réalité, ils étaient dix-sept), aux jugements sans appel, et si secret, que le garde de ses archives ne devait savoir ni lire, ni écrire ; et ses prisons aux noms effrayants, les *plombs*, que voilà tout en haut du palais, et qu'habita Silvio Pellico ; les *puits*, où vous êtes descendu hier, cachots sombres et bas, où l'on vous a montré le trou par lequel on passait la nourriture au condamné ; les *plombs* sous le ciel, sous les flèches du soleil, les *puits* creusés au-dessous de l'eau, « également terribles par l'obscurité, l'humidité et le manque d'air ; » et le *pont des Soupirs*, quel nom éloquent ! qui menait du tribunal à ces prisons, antichambres de la mort. Tout cela, les *plombs*, les *puits*, le *pont des Soupirs*, le jugement, la condamnation et la peine, à vingt pas l'un de l'autre, dans le palais même, sous la main de cette aristocratie, qui était aussi une République !

Et l'on se rappelle alors l'histoire de Venise, ce passé si brillant, si dramatique, si glorieux, presque féérique, ses flottes, son *Bucen-taure*, d'où le doge jetait un anneau dans la mer : « Nous t'épousons, ô mer, en signe de notre vraie et perpétuelle souveraineté ! » Quel orgueil, et quel défi lancé au monde ! Ses grandes familles patri-ciennes, Contarini, Tiepolo, Michieli, Falieri, Dandolo, Justiniani, Bracadino, Bembo, etc., dont douze, descendant des tribuns qui avaient élu le premier Doge, au huitième siècle, s'appelaient les *douze Apôtres*, et quatre autres, les *quatre Évangélistes* ; et le *livre d'Or*, où se faisaient inscrire les rois ; et l'impériale domination de cette république sur les continents et les îles, sur la Grèce, Chypre, la Crète ; et sa politique, « modèle achevé d'une habileté

(1) M^{me} de Staël.

perverse ; » et ses conquêtes et ses héros, Mocenigo, Foscari, Morosini, Cornaro, Dandolo, l'amiral aveugle, qui, à quatre-vingt-quatorze ans, menait les Croisés à la conquête de Constantinople ; et les Doges qu'on décapitait sur l'*escalier des Géants*, et cette fin, non moins extraordinaire : Venise donnée à l'Autriche par le premier Bonaparte, et au Piémont par le second !

Et aussi, ces histoires créées par les poètes, et qui ont autant de vie et de réalité que l'histoire même : Othello, le *More de Venise*, Shylock, le *Marchand juif*, le *Souper des sept rois détrônés*, qui « sont venus passer le carnaval à Venise ». Est-ce qu'Othello, revenu victorieux, n'a pas été reçu en grande pompe dans ces salles du palais ducal ? Shylock le Juif n'avait-il pas sa boutique vers la place Saint-Etienne ? Desdémone n'est-elle pas tombée là, frappée dans ce palais du Grand Canal ? Et Bianca Capello, future grande-duchesse de Toscane, la jeune Bianca d'Auguste Barbier, « blanche comme une étoile », n'a-t-elle pas traversé « d'un pied alerte » ce petit pont exhaussé de trois marches, pour aller trouver Fernand dans la haute mansarde,

En laissant derrière elle une porte entr'ouverte,

la porte du palais de son père, que, le matin, elle trouva, hélas ! fermée :

Elle se laissa là tomber comme une morte ;

Un passant, de bonne heure, avait fermé la porte (1).

Toutes ces histoires tragiques, touchantes, amoureuses, héroïques, sont les filles naturelles de Venise, nées à Venise ; et elles entourent son nom, son souvenir et son image d'une poétique auréole, semblable à une nuée floconneuse, à travers laquelle on voit scintiller les étoiles.

SAINT-MARC.

Rien ne peut donner, à qui ne l'a pas vue, une idée de la basilique de Saint-Marc, pas plus que du dôme de Milan. Il n'a qu'un défaut : de n'être pas assez haut. Mais la façade et ses grands arcs en mosaïque sur fond d'or ; ces dômes dorés, ces coupoles orientales d'une si belle forme, ces ogives fleuronées, fleurs de marbre qui s'épanouissent en sveltes statues de vierges et de saints ; ces chevaux de bronze, posés sur la façade, qui l'ornent sans la charger ; ce péristyle magnifique tout couvert de tableaux en mosaïque,

(1) Aug. Barbier, *il Pianto*.

meublé de tombeaux en marbre, et sur lequel s'ouvrent ces portes ciselées d'argent. Et, à l'intérieur, cette décoration toute de mosaïque, de marbre et d'or; mosaïque indestructible, qui revêt la basilique du haut en bas, depuis le pavé jusqu'à la voûte (il y a dans Saint-Marc 44,000 pieds cubes de mosaïque). Et le chœur, avec sa balustrade sur laquelle sont alignés les douze apôtres; plus en arrière, les quatre évangélistes, et, au fond, ce grand Christ, hors de toute proportion humaine, qui sort si puissamment de la coupole d'or, et d'en haut, une main sur le globe, de l'autre, étendue, bénit et domine toute la basilique. Et cet autel et sa *pala d'oro*, tableau peint sur des lames d'argent et d'or et incrusté de perles, de diamants et de pierres précieuses; et cette multitude d'ornements, colonnes, statues, chaires, ambons, en marbres rares, en jaspe, en albâtre, en porphyre, chapiteaux antiques richement sculptés, grilles de bronze tordues par les mains de grands artistes; tout cet amas de trésors ou de chef-d'œuvres de l'art, que vous rencontrez, que vous touchez à chaque pas, répandus avec une profusion qui semble inépuisable et vous fait croire que vous en aurez pour des mois avant d'avoir tout vu, si bien que vous errez à droite, à gauche, attiré de tous côtés, à travers des richesses incalculables; tout cet ensemble de couleurs et d'or, varié, féérique, original, resplendissant, avec des coins sombres, austère et chatoyant, vous saisit, vous transporte, vous ôte tout jugement, vous enivre et vous ravit !

Les artistes, les poètes, les peintres ont tous la même impression et cherchent les images les plus fortes pour la rendre : « C'est une accumulation de joyaux de toutes couleurs, dit Th. Gautier, une *Caverne* incrustée de pierreries (*Caverne* est un peu étrange, pour un tel lieu, une église), une grande bible d'or, historiée, enluminée, fleuronée. »

Et cet assemblage de marbres, de statues, de piliers, de colonnes, de pilastres, de tombeaux, de bas-reliefs, de tableaux incrustés dans les murs, à la voûte, sur le pavé, de toutes les couleurs et de tous les styles, n'a rien de disparate et qui vous choque. L'arrangement n'en a pas été préparé et combiné d'avance, il s'est fait peu à peu, chaque chose a pris sa place, une à une. Ces richesses, ces trésors, ces chefs-d'œuvre, conquis par la victoire, offerts par la piété, consacrés par la religion, se sont juxtaposés durant des siècles, sans ordre, sans idée préconçue, sans plan arrêté, et,

cependant, la réunion en forme un tout harmonieux. On n'oserait le présenter comme modèle, dire à un jeune architecte : faites comme cela ! Cela s'est fait avec le temps : le temps y a semé la poussière de son sablier, adouci les trop vives couleurs, bruni l'or, fondu les tons discordants et tout uni dans une teinte générale, modérée et calme, — le calme, qualité des œuvres humaines dignes d'être conservées.

SAINT-MARC ET LES ANCIENS VOYAGEURS.

Comment se fait-il, cependant, que cette merveille ait été si peu appréciée des voyageurs des siècles précédents ? « Saint-Marc, dit le président de Brosses, église d'un goût misérable, tant au dedans qu'au dehors ; les dômes sont revêtus de mosaïques à fond d'or, qui les font ressembler bien mieux à des chaudières qu'à des coupes. » « Saint-Marc, dit Lalande, n'est ni la plus grande, ni la plus belle église de Venise, elle est d'un mauvais *gothique*, et elle a presque l'air d'un fourneau. »

« Il y a, par-ci par-là, quelques parties, ajoute de Brosses, mais c'est *gothique*. » De même, pour la *Chartreuse de Pavie* : « L'ornementation est distribuée sans goût, sans choix ; il y a de bons morceaux, mais c'est toujours du *gothique*. » *Gothique*, quand il a dit ce mot-là, il a tout dit, c'est mauvais, c'est laid, c'est horrible ! Notez, d'ailleurs, qu'il est d'une singulière bonne foi : cet homme instruit, érudit même en plusieurs points, s'imaginait bonnement que l'architecture gothique venait des Goths : « Les Goths maudits, qui nous ont apporté leur architecture, laborieuse et minutieusement travaillée ! » Et tous pensent et parlent comme lui, au dix-septième et au dix-huitième siècles ; Seignelay, M^{me} du Boccage, etc., de sorte qu'à les entendre, tous méprisaient l'architecture de nos admirables cathédrales. Et alors, vous vous prenez vous-même à douter : Ces voyageurs n'étaient pas les premiers venus, bien au contraire ; ce sont des gens d'esprit, savants, philosophes, poètes, on ne peut rejeter leur opinion sans la regarder. Partout ailleurs, ils montrent un goût délicat ; ce n'est qu'en jugeant les monuments *gothiques* qu'ils diffèrent d'avec nous (1).

(1) Montaigne s'exprime autrement que les écrivains du seizième et du dix-septième siècles : « Les églises, à Rome, dit-il, sont moins belles qu'en France. » Montaigne admirait nos églises, et probablement il n'était pas le seul ; ce qui prouve qu'au seizième siècle on n'avait pas pour les monuments du Moyen âge le même dédain qu'aux deux siècles suivants. L'esprit Français

Il y a donc plusieurs goûts? Eh bien, oui, il y en a plusieurs, comme il y a plusieurs *vérités* : « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà, » disait Pascal. Les goûts diffèrent selon les temps et les pays : ce qui plaît en ce siècle déplaît au suivant; ce qu'on trouve joli ici, là, paraît affreux; et deux hommes peuvent être également distingués d'esprit, à trois siècles et à 500 lieues de distance, en portant sur le même objet un jugement absolument opposé.

Mais, au-dessus de ces goûts particuliers, il y a un goût supérieur, le *goût* par excellence, qu'on a appelé « la conscience de l'esprit », règle du beau en tout lieu, en tout temps, qui ne change pas, qui se sent et se devine, qui s'impose et ne se trompe jamais. Si la *Vénus de Médicis*, l'*Apollon du Belvédère*, le *Spasimo* de Raphaël, eussent été apportés dans le palais de Hugues Capet, en ce dixième siècle qu'on regarde comme le moment le plus noir de la *nuît du Moyen âge*, je ne doute pas qu'Hugues Capet et sa cour barbare ne se fussent écriés d'admiration devant ces chefs-d'œuvre, qui nous ravissent, nous, hommes d'une civilisation raffinée. De même, le sceptique le plus sec, fût-il Mérimée ou Stendhal, devant la *Vision d'Ezéchiel*, s'arrêtera ému, étonné, muet, et sentira se lever en lui un sentiment sublime, le sentiment de l'Infini, de l'espace sans limite et du temps qui ne cesse pas.

Diderot jetait un cri d'enthousiasme en pénétrant sous les voûtes de ces cathédrales *gothiques*, devant lesquelles passe d'un pied si leste le président de Brosses, et cela seul suffirait pour mesurer la distance de Brosses à Diderot. Brosses avait de l'esprit, mais Diderot, ce fanfaron d'athéisme, qui se serait confessé avant de mourir, si on l'eût laissé faire, avait plus que de l'esprit, il avait de l'âme, et c'est par l'âme qu'il s'élevait au-dessus de son siècle et sentait la beauté de nos sublimes cathédrales.

Maintenant, pour dire la vérité, Saint-Marc de Venise ne peut être comparé aux chefs-d'œuvre de l'architecture *gothique*, dont le vrai nom est l'architecture *chrétienne*. Il n'en a ni la vaste étendue, ni la prodigieuse hauteur, ni les longues perspectives, ni cette demi-obscurité mystérieuse, ni cette majesté qui impose le silence, vous fait courber la tête et vous prépare à vous humilier dans la prière et l'adoration.

suivait encore son cours naturel; l'imitation exagérée de l'Antiquité n'avait pas altéré son originalité.

Saint-Marc a pour lui l'éclat, la couleur, la variété, la richesse, la splendeur, c'est-à-dire, plusieurs qualités de la beauté. On ne dira peut-être pas : c'est beau ! mais c'est éblouissant !

LA FÊTE.

Le soir, quand cette magnifique place, formée de palais, est tout éclairée, et que de loin on regarde Saint-Marc, au fond, laissé dans l'ombre (les candélabres à gaz sont un peu éloignés), sa façade de marbre incrustée de mosaïques sur plaque d'or resplendit et l'éclaire, pour ainsi dire, de ses vives couleurs.

Mais c'est un bien autre effet les jours de fête : cette place semble toute prête pour une fête, ai-je dit ; c'est ainsi que je l'ai vue, lors de la fête donnée à l'occasion du *Congrès de géographie* et de la présence du Roi, qui en faisait l'ouverture. Venise avait laissé son air ordinaire de tristesse ; il était venu cent mille étrangers de tous les pays ; la veille et le matin, des trains arrivaient toutes les deux heures, amenant des milliers d'Italiens, toujours avides de fêtes et désireux de voir le Roi ; Venise fourmillait de peuple pressé dans ses étroites petites rues.

Pour cette circonstance extraordinaire, tous les monuments étaient pavoisés ; au front des palais on avait dressé des bannières aux couleurs de toutes les nations ; les bannières sont moins bruyantes que les drapeaux, qui s'agitent au vent ; rangées en lignes droites et presque immobiles, c'est une décoration qui a plus de noblesse et de dignité.

Rien de plus majestueux, aussi, que les immenses étendards hissés au haut des trois grands mâts rouges devant Saint-Marc. Ces mâts rouges sont imités par nous dans nos fêtes publiques ; mais ceux-ci, plantés à demeure, montés sur des piédestaux de bronze sculptés par de grands artistes, n'ont rien de banal comme les nôtres ; on sait qu'ils ne doivent pas être enlevés le lendemain, et ils manqueraient à la décoration royale de ces superbes monuments.

Puis, il avait été décidé que la place Saint-Marc serait toute illuminée. Je savais que les Italiens excellent dans les illuminations, mais je ne m'attendais pas à ce que j'allais voir. Quand, vers huit heures, nous débouchâmes par la porte de l'Horloge, sur la place, nous ne pûmes retenir un cri de surprise et d'admiration. Toute la place était, en effet, illuminée, et quand je dis toute, il faut entendre du haut en bas, du pied des monuments jusqu'au faite ; les deux

palais, de chaque côté (les Procuraties), et le Palais-Royal au fond, illuminés par un feu qui dessinait toutes les lignes des façades, les fenêtres, les pilastres, les colonnes, les frontons, les chapiteaux, toutes les saillies de l'architecture, si bien que ces palais étaient entièrement les mêmes que le jour, seulement ils étaient en feu, c'étaient des palais de feu. On était, à la fois, éclairé et charmé; tous ces feux, d'une seule couleur, n'éblouissaient pas de manière à blesser les yeux; ils avaient simplement transformé les palais, qui resplendissaient et brûlaient sans se consumer.

C'était bien le cas de s'écrier : c'est féérique! on se trouvait comme dans un palais enchanté. Les Italiens n'étaient pas moins ravis que nous, étrangers, et l'on n'entendait partout que des exclamations d'enthousiasme de cette foule, qui se pressait sans se bousculer sur la place immense. On avait employé, pour illuminer la place, *quatre-vingt-six mille* verres de feu; c'est beaucoup, mais le succès était complet. Aussi, le lendemain, les journaux qui décrivaient l'illumination en termes enthousiastes et qui n'avaient rien d'exagéré, déclaraient-ils qu'il fallait que, désormais, il y eût la même illumination à toutes les fêtes.

Quant à Saint-Marc, on n'avait en garde de gâter sa magnifique façade en l'illuminant : elle restait, comme les jours ordinaires, dans l'ombre, mais, ainsi que je l'ai dit, une ombre lumineuse; et ce contraste faisait encore valoir la merveilleuse illumination de la place; seulement, de temps en temps, des feux électriques étaient projetés sur sa façade et éclairaient d'une lumière blanche ses mosaïques et le fond d'or de ses portails, qui resplendissaient alors si vivement, que les palais en feu de la place en pâlissaient et semblaient à demi s'éteindre. Le Campanile aussi n'était pas illuminé, mais, au haut de la tour, du côté de la place, brillait une grande étoile tournant sur elle-même, et cette étoile en mouvement avait quelque chose d'étrange qui s'alliait bien à cette illumination fantastique.

Enfin, la Piazzetta, qui fait angle avec la place Saint-Marc, n'était pas éclairée, afin de laisser tout son éclat à l'illumination de la place, et aussi à une autre illumination qui vous saisissait tout à coup, si vous vous avanciez vers la mer.

En face de cette Piazzetta, on avait illuminé, de la même manière que la place Saint-Marc, l'église Saint-Georges sur le bord opposé, de sorte que, de la Piazzetta obscure, où l'on se trouvait, on aperce-

vait devant soi cette église, son dôme, et les monuments qui l'accompagnent se dessinant en lignes de feu; et ces palais de feu posés au bord de la mer se réfléchissaient dans l'eau, qui leur donnait un petit mouvement d'oscillation et en faisait d'autres palais semblables et vacillants, charmants à voir. Et, sur l'eau, tantôt sombre, tantôt éclairée par cette illumination de ses bords, allaient et venaient les gondoles élancées, les unes illuminées aussi, et vives comme des feux follets, les autres noires, passant comme des spectres qui viennent et disparaissent, sortant tout à coup de l'ombre, pour entrer dans la lumière des feux tremblants sur l'onde, et se perdre de nouveau dans l'ombre.

Ce spectacle était ravissant, et on se laissait enchanter : on errait de la place éblouissante à la Piazzetta à demi obscure et sur les quais pour voir l'illumination de Saint-Georges, reflétée dans la mer, et la foule, foule tranquille, marchait, admirait et jouissait par les yeux, sans se presser, calme et pacifique, si on peut le dire, dans son admiration.

Non pas qu'elle fût constamment silencieuse; mais, quand elle s'exclamait, c'était pour un autre motif.

LE ROI ACCLAMÉ.

Tout le nord de l'Italie était en fête en ce moment : Milan, pour l'Exposition nationale; Padoue, pour le passage du Roi et la revue des troupes; Venise, pour le Congrès de géographie et la présence du Roi et de la Reine. L'Exposition nationale, une sorte d'exposition universelle d'Italie, avait attiré à Milan des visiteurs de toutes les parties de l'Italie.

Les Italiens, on l'a remarqué, n'ont pas de vanité; de vanité, comme l'entendent les Français, soit, mais ils ont de la gloriole et aussi de l'orgueil : le *fara da se* le dit assez, et je ne les en blâme pas, l'orgueil national est légitime, il faut qu'un peuple en ait pour s'élever : qui n'en a pas, descend.

Ce qu'ils veulent, on pouvait le voir, à la façon dont ils recevaient leur souverain. Les rois sont toujours acclamés, dit-on; oui, on applaudit un roi qui voyage dans ses États : la curiosité fait accourir la foule, elle s'exalte, elle crie, cela n'a pas de conséquence; mais, ici, c'était autre chose. J'assistais à l'arrivée du Roi à Venise, je le vis se promener avec un seul officier, dans sa gondole, sur le Grand Canal; j'étais sur la place Saint-Marc, quand

il apparut au balcon le soir de l'illumination féerique, quand une foule prodigieuse se pressait pour le contempler, et je vis là ce que je n'avais vu qu'une fois en France (au retour de l'armée, après la guerre de Crimée), la multitude acclamant son souverain, de sentiment, par passion, par reconnaissance, parce qu'elle se voyait en lui, qu'elle était représentée par lui et qu'elle attendait sa gloire de lui.

C'étaient des cris, des vivats, des acclamations, des applaudissements qui ne finissaient pas, qui se renouvelaient sans cesse, qui appelaient de nouveau au balcon le Roi, une minute après qu'il s'était retiré. Les bras se levaient, les chapeaux étaient agités en l'air, on se pressait, on s'avancait de plus en plus, pour le mieux voir, et on ne se lassait pas plus de crier et d'applaudir qu'on ne se lassait de le voir.

Je fais la part de l'expansive exagération des peuples du Midi. Ce n'était pas seulement de l'exaltation, c'était une passion; ce peuple enflammé, il faut le répéter, se voyait dans son roi, se voyait grand, puissant, montant aux plus hautes destinées, redevenant le maître du monde, comme autrefois le peuple Romain.

Voilà la raison de cette réception enthousiaste du Roi à Venise; Venise, la républicaine Venise, il en est bien question! Tout cela est oublié, personne n'y songe plus, tous sont Italiens et veulent une grande, une triomphante Italie. C'est là l'ambition qui faisait battre le cœur de ce peuple et le ralliait à son roi, personnification et image de l'Italie.

Ce spectacle, au point de vue Français, n'était pas gai : « Ils sont bien heureux! disait, près de moi, une dame Française, ils ont un roi! » un roi à applaudir et à aimer, et ils s'enthousiasment. Ils ont ce qu'il leur faut, un chef à leur tête, qui marche en avant et qu'ils n'ont qu'à suivre, unis et conduits, pour atteindre leur but. Ce but est un rêve insensé, le rêve des païens modernes, qui abusent ce peuple par ces chimères; oui, ce sont des chimères, mais ces chimères, le peuple y croit et cette foi le rend heureux.

Nous, nous n'avons plus de but, nous ne savons où nous allons, nous supportons, sans regimber, des hommes que nous méprisons, et nous n'avons même pas l'excuse que ce soient de redoutables tyrans. La Révolution nous ronge comme un cancer, nous enlève toute énergie et la pensée même de nous relever!

Eugène LOUDUN.

(A suivre.)

VOYAGE EN CORSE ⁽¹⁾

XXII. — LE BERGER DEVENTU ROI.

Avant de quitter le détroit, dit le capitaine des douanes, à qui je devais plusieurs renseignements, laissez-moi vous raconter non pas une légende, mais un fait historique, datant à peine d'hier.

Il se trouvait, voilà vingt-quatre ans, en Sardaigne, un homme qui était marié et sa femme aussi : mais l'union, je ne sais pourquoi, ne régnait pas dans ce ménage. Un voisin s'en aperçut, et dit : — Epouser cette femme, qui est belle, me faire riche et devenir roi, voilà trois choses que j'accomplirai, ou je mourrai à l'œuvre.

Or, cet homme de si bon appétit n'était autre qu'un simple berger. Il avait, comme vous voyez, du chemin à faire, plus encore que le mousse de la Trinité. Epouser une femme mariée était chose impossible, soit parce que la polyandrie est légalement inconnue en Sardaigne, soit parce que le divorce n'y est pas permis. La femme ne pouvait donc devenir libre que par la mort de son mari : mais, vigoureux et bien portant comme il l'était, il ne semblait pas d'humeur à mourir pour faire plaisir à ces deux honnêtes personnes. En conséquence, il fut décidé qu'on lui forcerait la main, et que, bon gré mal gré, la dame deviendrait veuve. A quelques jours de là, le mari fut trouvé dans les champs, percé de cinq coups de poignard.

Ce genre de divorce étant, encore moins que l'autre, autorisé en Sardaigne, et l'opinion publique désignant nettement l'assassin, celui-ci jugea prudent de se réfugier à Bonifacio; les traités d'extradition n'existaient pas encore. La belle Hélène l'alla bientôt rejoindre, et le propriétaire de Lavezzi, Cavallo et San-Bainzo, lui confia l'administration de ces trois îles et des nombreux troupeaux qu'elles nourrissaient. Il fut en outre mis à sa disposition un grand

(1) Voir la Revue du 1^{er} avril 1884.

chaland, pour transporter ses sujets d'une île à l'autre; plus une barque légère pour communiquer avec la Corse, et se livrer au plaisir de la promenade ou de la pêche. C'était une véritable sinécure.

Protégé par la mer contre les loups, les maraudeurs et les procès-verbaux; dispensé de l'appel du soir et du matin, et de toute surveillance de jour et de nuit, ce nouveau Robinson n'a qu'à flâner, fumer, manger, dormir; à tendre des embûches aux oiseaux et aux poissons; à faire sauter ses petits robinsonnets, et à répéter aux vagues le nom de la belle Amaryllis. O vénérable écuyer du chevalier de la triste figure, pourquoi faut-il que, au lieu de vous pousser vers l'île de Barataria, ces maudits enchanteurs ne vous aient pas conduit à Lavezzi! Quels beaux jours vous y eussiez coulés, entre Thérèse, votre cher âne et vos enfants; tout en débitant librement vos merveilleux proverbes!

Le premier point du programme de Robinson étant réalisé, il fallait passer au second et faire fortune. Le métier de berger n'est pas mauvais, dit-on, dans le sud de la Corse; les gardeurs de troupeaux partagent par moitié tous les produits avec les propriétaires; et même, d'après les mauvaises langues, ils ne se gênent pas pour prélever avant partage une ou deux fois la dîme. De sorte que si, dans ce pays, vous avez besoin de quelques milliers de francs, le maître vous répond :

— Adressez-vous à mon berger; il a de l'argent, moi, je n'en ai pas.

Comment aurait-il pu en être autrement lorsque, casernés dans les bourgs et les villes, sans oser s'aventurer dans la campagne, les bourgeois ne savaient ni le nombre de leurs bestiaux, ni les limites de leurs terres, et devaient se tenir contents de ce qu'il plaisait aux colons et aux bergers de leur donner?

Malgré cela, trouvant que la fortune ne venait pas assez vite par cette voie, Robinson se décide à fonder à Lavezzi une maison de commerce... de contrebande, entre la Corse et la Sardaigne. — Un tel commerce n'est pas toujours sans péril; mais il avait si bien organisé son affaire; ses correspondants étaient si sûrs des deux côtés, et ses espions si bien payés, que la douane avait beau multiplier et transposer ses postes, il restait insaisissable, et son coffre se remplissait à vue d'œil.

Outre ce commerce, il en faisait, dit-on, un autre dont le nom est

peu honorablement connu ; mais qui ne laissait pas de produire de gros bénéfices, si bénéfices est le nom qui convient à de pareils profits. A cette époque, beaucoup de bandits avaient à passer de Corse en Sardaigne, et réciproquement ; mais, comme il était dangereux de s'embarquer à Bonifacio, la plupart venaient sur la plage déserte de la Piantarella, où le gouverneur des trois îles ne tardait pas à les prendre et à les transporter. Le prix de passage était fort élevé et se payait d'avance.

Jusque-là, le crime n'était pas bien grand et indigne d'absolution : mais où il devenait monstrueux et inexcusable, c'est lorsque, après avoir reçu dans sa barque de malheureux fugitifs, il les déposait dans la grotte aux goëlands, sous prétexte que la nuit était noire et la mer mauvaise, et s'en retournait sans bruit à Bonifacio, chercher la gendarmerie pour les lui livrer, moyennant bonne récompense. Ce n'est pas toi, brave Sancho, qui, pour quelques pièces d'or, aurais vendu d'autres hommes, quels qu'ils fussent, qui auraient mis en toi leur confiance !

Pendant que se passaient ces choses, le temps fuyait avec sa rapidité ordinaire ; le jugement qui avait frappé Robinson devenait nul, pour cause de péremption, et l'heure de la liberté arrivait pour lui. Qu'en va-t-il faire de cette liberté ? Rentrer dans ses foyers ? Pas du tout : sa fortune est faite ; il ne lui reste plus qu'à ceindre la couronne.

Où ira-t-il la chercher cette couronne ? Au pays de Runjet-Sing, de la princesse Sombre, de la reine Ranavalo ?.. En vue et à quelques coups de rame de Lavezzi, se trouve l'île Sarde de Spargi, d'étendue assez considérable, montueuse, fertile et produisant, dit-on, les meilleures figues de la Méditerranée ; c'est là qu'il ira se fixer ; là, qu'il établira son trône. Elle n'est pas, il est vrai, abandonnée et sans maître ; car elle appartient à sept ou huit habitants de la Madeleine, ou de la province de Gallura, qui, s'ils n'y résident pas en personne, l'occupent par des bergers, préposés aux soins de leurs nombreux troupeaux. Il ne suffit donc pas qu'il y plante son pavillon, et dise comme tant d'autres : — *Cette terre est à moi ; j'en ai pris possession tel jour*, mais il sait que, s'il y peut avoir un pouce de terrain, il l'aura bientôt tout entière.

A force de s'enquérir, il apprend qu'un des huit propriétaires se trouve dans un pressant besoin d'argent ; et aussitôt il lui fait offrir un bon prix de ce qu'il possède à Spargi, convaincu que, s'il perd

sur celui-là, il se rattrapera sur les autres. Le marché conclu, il s'installe solennellement dans son domaine ; et, dès le lendemain, en homme bien appris, il rend visite à ses voisins, dans tout l'éclat de sa toilette officielle, c'est-à-dire avec une barbe et des cheveux incultes, le fusil sur l'épaule, la cartouchière au ventre, le poignard et deux pistolets à la ceinture. Puis il les convoque en assemblée générale, et leur tient à peu près ce langage :

— Quand on est berger mercenaire, pour le compte d'autrui, pourvu que les troupeaux donnent le plus de lait possible, c'est tout ce qu'on demande. Quant à la culture des champs et à la conservation des arbres, on s'en préoccupe fort peu ; et c'est justement ici votre position. Pour moi, j'y suis comme propriétaire et pour mon propre compte ; voilà mes titres de propriété. J'y prétends donc planter des vergers et des vignes, faire de l'agriculture et du jardinage, choses complètement incompatibles avec le droit de parcours et de vaine pâture, que l'on pratique ici sur la plus vaste échelle. Il faut donc nous entendre.

Ma basse-cour et mon troupeau seront si bien surveillés, que jamais, je l'espère, mes animaux ne se permettront d'entrer sur votre territoire : mais si, malgré tous mes efforts, ils venaient à le faire, ne les épargnez pas ; tirez sur eux, c'est votre droit, je ne vous en ferai pas de reproches. De votre côté, bien entendu, il sera bon que vous usiez des mêmes précautions ; car, pour peu que votre brebis et votre chèvre, votre poule et votre bœuf, votre cheval et votre âne entrent chez moi, ils sont sûrs de recevoir une balle. Que si, car il faut tout prévoir, le délit était commis par vous ou par un des vôtres, je me contenterais d'abord d'une réprimande, et nous verrions plus tard, en cas de récidive.

Étant donnés les antécédents et le caractère de l'orateur, les bergers n'en demandent pas davantage, donnent congé à leurs patrons, et décampent sans regarder derrière eux. Les patrons, d'autre part, ne trouvant personne qui veuille prendre la succession, sont réduits à mettre en vente leurs propriétés : mais ils ne trouvent pas plus d'acheteurs que de fermiers ; et c'est là justement qu'ils sont attendus par le malin, qui, pour quelques pièces d'argent, achète tout et devient possesseur d'un fort joli petit royaume.

Du reste, la fortune et les grandeurs ne lui ont pas tourné la tête. Son palais est une cabane en pierres sèches ; sa couronne, un bonnet de laine grise ; son trône, un siège de bois ; son sceptre, une cara-

bine. Il sourit peu ; mais il se pique d'hospitalité, surtout si elle lui est demandée en français ; car Sa Majesté se plaît à parler notre langue.

Nous l'avons vu, cet étrange personnage, qui peut bien, à certains points de vue, n'être pas aussi blanc que la neige, mais qui n'est pas non plus un homme sans quelque valeur. Comme l'araignée accourt, dès qu'elle sent frémir sa toile, de même, en sentant notre barque atterrir sur son rivage, il accourut, monté sur un superbe cheval, et portant en croupe un de ses innombrables petits-fils. Il nous céda pour 6 francs un excellent mouton, dont il daigna manger sa part ; et, malgré ses quatre-vingt-huit ans, il aurait pu, pour l'appétit, rendre des points au mari de la reine Pomaré.

Nous l'avons vu, mais vous ne le verrez pas ; il est allé d'où l'on ne revient plus. Plus habile que la police, la mort a fini par mettre la main sur lui ; heureux, s'il a pu échapper là-haut à la douane du Souverain Seigneur, comme il échappait ici-bas à celle des hommes !

XXIII. — EXCURSION EN SARDAIGNE.

Trois jours nous séparant encore de l'arrivée de Scipion, et la fête patronale de Longosarde étant là, il fut décidé que nous pousserions jusqu'aux côtes de Sardaigne.

La partie de la Sardaigne en regard de Bonifacio est ce qu'on nomme district ou province de *Gallura*. Les habitants prétendent que le mot *Gallura* vient de *Gallus* ; et que, si le pays est ainsi nommé, c'est parce qu'il fut peuplé par une colonie de *Gaulois*. Le chef-lieu de ce district est Tempio, petite ville de huit ou neuf mille âmes, siège d'une intendance et d'un évêché. Situé dans la montagne, à quelques lieues de la mer, Tempio se trouve dans une position aussi salubre qu'agréable. On y récolte d'excellents vins ; et les eaux y sont si légères, que l'on dirait *boire de l'air*.

Longosarde ou Sainte-Thérèse est au bord de la mer, juste en face de Bonifacio ; mais la rade qui lui sert de port, se trouve à une demi-lieue vers l'Orient. On attribue sa fondation aux bandits corses réfugiés ; mais, bien que tracée pour recevoir vingt mille habitants, elle n'en a pas plus de mille ; ses environs sont nus et couverts de bruyères. Entre Longosarde et Bonifacio, il se fait un assez grand commerce, qui deviendra considérable, quand ces deux villes seront

têtes de chemins de fer, et reliées par un service de bateaux à vapeur, qui feront le trajet en moins d'une heure.

Notre première visite fut naturellement pour le consul de France; car la France a un consul à Longosarde. Bien que fils de bandit, ce consul, M. Vincentelli, est un très galant homme, qui nous fit le meilleur accueil; parmi nous se trouvait le commissaire de la marine, son ami. Soit en notre honneur, soit à cause de la fête, sa maison était appropriée du haut en bas; et il y régnait un mouvement comparable à celui d'une ruche. Casseroles et vaisselle brillaient comme l'or et l'argent; cheminée et fourneaux flambaient à qui mieux mieux; les tables se chargeaient de gâteaux et de fruits, de vins et de liqueurs, destinés à amuser l'estomac, en attendant le dîner; tandis que, dans un coin de la salle, un groupe de musiciens accordait ses instruments; car, dans cet heureux pays, tout commence et finit par la danse.

Déjà même la jeunesse avait pris feu; la bataille était engagée; les entrechats et les pirouettes voltigeaient, quand arrive comme une trombe une bonne grosse maman, qui bouscule danseurs et musiciens, et s'écrie :

— Où sont-ils? Où sont-ils?

— Qui demandez-vous, Madame Ferrari, dit le consul.

— Et per Baccho! Je demande les miens, M. et M^{me} Philippe et leur cousin, que mon parent S. de Bonifacio m'a recommandés par télégraphe. Voilà ma dépêche.

— J'en suis bien fâché; mais ils sont chez moi, et je les garde.

— Oh! mais non, per la Madona! ils sont à moi; je les veux et je les emmène.

Le consul a beau protester; après nous avoir embrassés comme de vieilles connaissances, l'excellente femme nous entraîne et nous conduit triomphalement dans son logis, où nous attendent plusieurs invités, parmi lesquels le commandant de place. Rien d'affectueux et d'expansif, comme l'accueil qui nous fut fait par cette bonne famille et ses convives. S'ils sont vraiment gaulois d'origine, je n'en sais rien; mais le fait est qu'ils ne nous traitèrent pas en étrangers.

— Vous êtes nos hôtes, dirent les hommes; nous sommes vos anges gardiens et répondons de vous; c'est à nous de veiller à ce que rien ne vous manque, à ce qu'il ne vous arrive rien de mal.

Parmi nos convives, se trouvait un jeune officier de gendarmerie, né dans un village de l'intérieur, où l'on ne parle que latin, et il

en est d'autres, nous dit-il, où l'on ne parle que le grec ou l'arabe. Il nous chanta plusieurs chansons latines, s'éloignant très peu de notre latin classique, et, comme le commandant de place et lui n'étaient pas plus forts sur le français, que moi sur l'italien, c'est en latin que nous nous entretenions, et même que nous correspondimes longtemps. Aussi, ne comprend-on pas pourquoi, au lieu d'universaliser l'étude d'une langue, qui sert déjà de lien commun entre les hommes instruits de tous les pays, d'absurdes réformateurs lui enlèvent tantôt une chose, tantôt une autre, et l'amoindrissent petit à petit, en attendant qu'ils la suppriment tout à fait. Ne serait-ce point par hasard, parce que le latin est la langue de l'Eglise catholique, qu'ils lui ont déclaré la guerre?

Boncamino. — Le lendemain, double fête à la ville et à la campagne; la première, célébrée par les citadins, ressemble aux nôtres, et il n'y a rien à en dire; la seconde, fort originale, est celle des bergers.

Au sud et à trois quarts d'heure de Longosarde, se trouve, entourée de quelques bouquets d'oliviers sauvages, une antique chapelle, appelée *Boncamino*. Pauvre, délabrée, sans décors, elle est si étroite que deux cents personnes, bien serrées, y tiendraient à peine debout. Au milieu, s'ouvre de bas en haut une trappe, par où l'on descend dans un caveau, servant de sépulcre provisoire aux bergers des environs qui se laissent mourir. On les y laisse quinze jours; après quoi ils en sont retirés, non pour être rendus à la terre; mais pour être exposés en plein air, sur la plate-forme d'une large tour carrée, adossée à la chapelle, et élevée de 5 à 6 mètres. Là, sous l'action d'un soleil ardent, ils subissent une sorte de cré-mation lente; les corbeaux et les oiseaux de proie font le reste. On nous y a montré un bandit corse, nommé Tramoni, qui, par un singulier phénomène, a conservé sa chair, ses cheveux et sa barbe du côté gauche de la tête, tandis que le côté droit est complètement dépouillé. Ce spectacle fait peine à voir; et l'on ne comprend pas qu'une population religieuse et si hospitalière aux vivants laisse dans cet état un sanctuaire vénéré, et ne traite pas mieux ses morts.

Ce qui augmente encore la désolation de *Boncamino*, c'est la solitude et le silence qui règnent constamment parmi les landes, les makis et les rares oliviers qui l'entourent. Cela vous fait malgré vous songer à ces antiques sanctuaires, cachés dans le fond des forêts, sur lesquels planait une religieuse terreur, et où, pour

rendre leurs oracles, les Sibylles et les Pythies montaient sur un trépied, placé au-dessus d'une ouverture, d'où s'échappaient des vapeurs méphitiques.

C'est à Boncamino justement que les bergers célèbrent *leur* fête. Je dis *leur*, parce que ce sont eux qui en font les frais, et donnent gratuitement à manger ce jour-là à tous les étrangers, quelque nombreux qu'ils puissent être.

Rien de curieux, comme de voir arriver, par tous les sentiers, sortir de tous les makis, une foule de cavaliers, montés sur de magnifiques chevaux, et portant en croupe une femme ou un enfant, et quelquefois les deux ensemble. Ces hommes sont grands et robustes; mais leurs voisins, à tort ou à raison, leur contestent le courage et l'énergie, et ont coutume de dire que, *pour quatre Sardes, il suffit d'un seul Corse*, et ils ajoutent que pour la vigueur et la solidité il y a entre les chevaux des deux pays la même différence qu'entre les hommes. Quant aux femmes de la Gallura, elles sont d'une rare beauté, sveltes et bien faites; et elles s'habillent fort agréablement de couleurs voyantes, constellées de bijoux. Cependant elles aiment les modes françaises; car, pendant les trois nuits que nous passâmes à Longosarde, les vêtements d'une de nos dames ne firent que courir de maison en maison, parce que tout le monde en voulait lever des patrons.

Le clergé du pays étant retenu à Longosarde, les bergers avaient fait venir de Tempio trois prêtres pour les cérémonies religieuses. Ces prêtres portaient, comme les nôtres, le tricorne, la culotte courte et les souliers à boucles; mais, en place de soutane, ils avaient un paletot bleu foncé, qui produisait un singulier effet. Du reste, dans leur maintien et toute leur personne, rien qui n'inspirât la sympathie et le respect.

Sous prétexte des émanations qui s'exhalent du caveau, nos anges gardiens ne voulurent pas nous laisser entendre la messe dans la chapelle, nous la suivîmes de dehors avec la foule, dont le recueillement ne se démentit pas un instant.

L'office terminé, la question du manger se posait d'elle-même, et réclamait une prompt solution. Dans nos contrées, quand il y a une fête en plein champ, il s'y installe des marchands de comestibles, ou bien chacun y porte ses provisions. A Boncamino, rien de pareil; pas de boutiques, de paniers, de cabas; à peine sur la place deux ou trois vendeurs de sucre d'orge et de coco; et nous sommes

4000 au moins ! Où diable vont-ils prendre de quoi rassasier tant de monde ? Ils n'ont pas même les deux poissons et les cinq pains de l'Évangile, pour opérer la multiplication !

Un des anges gardiens m'apprit alors qu'il existait au milieu du makis trois grandes cuisines, contenant chacune quatre immenses chaudières pouvant loger sans peine chacune quinze moutons, découpés en morceaux, total 180 moutons, cuisant sur ce vieil air, toujours le même, qui remonte jusqu'à Noé. A 25 livres l'un, cela faisait 4,500 livres de viande ; d'où il suit que, à une livre par tête, c'est sur 4,500 convives que les bergers avaient compté.

En attendant le festin homérique, dont nous voulions être témoins, nous venions de nous réfugier à l'ombre sous une touffe de chênes verts, lorsque se dirigent vers nous deux improvisateurs renommés, suivis d'une foule nombreuse ; car aujourd'hui, comme au temps de *Théocrite* et de *Virgile*, les populations de ces îles, où se sont mieux conservées les anciennes mœurs, se plaisent encore aux joutes poétiques. Parmi nos dames, se trouvait une jeune fille, assez remarquable par sa beauté ; ce fut à elle qu'ils s'adressèrent particulièrement ; et voici le sens exact, sinon le texte littéral de cette improvisation rimée et chantée.

THYRSIS

D'où viennent ces belles fleurs, qui embellissent aujourd'hui le jardin de sainte Thérèse, et l'embaument de leurs parfums ?

LYCIDAS

Elles viennent de l'heureux pays de France, où croissent sans culture la grâce et la beauté, le courage et l'esprit.

THYRSIS

Celle-ci est élancée et souple, comme le roseau de nos vallées ; elle a les couleurs de la rose, et l'éclat du lis de nos champs.

LYCIDAS

L'azur de ses yeux est plus doux que celui des cieux ; la blancheur de son teint efface celle de la cire de nos abeilles.

THYRSIS

Ce qui me plaît surtout, c'est la noblesse de son maintien et la dignité de ce front sur lequel, si j'étais roi, je poserais un diadème.

LYCIDAS

Et moi, ce qui me plaît surtout, c'est cet air bienveillant et modeste, image des vertus qui se cachent dans son cœur. Heureux, trois fois heureux, celui qui pourra la conduire à l'autel ! Etc...

Cette charmante scène ne dura pas moins d'une demi-heure, sans que nos poètes éprouvassent ni embarras ni fatigue. Chaque fois que l'un d'eux avait fini sa strophe, l'avocat du diable, pour exciter sa verve, répondait sur un ton caverneux : *No e, ce n'est pas vrai!* — On reproche à Théocrite et à Virgile d'avoir prêté leur esprit à leurs bergers; venez donc écouter ceux de Sardaigne et de Corse, et vous verrez qu'ils sont sur ce point assez riches, pour n'avoir besoin d'emprunter à personne. Nous ne nous croyons pas, en France, et l'on ne nous croit guère ailleurs le peuple le plus disgracié de la nature; et cependant y connaissez-vous beaucoup de villages et d'ateliers, où l'on serait capable d'en faire autant!

Rien n'annonçant encore le diner, voilà que, pour tromper la faim, un bal s'ouvre sans violon, ni musette, au seul son de la voix humaine, comme en Limousin et en Auvergne. Deux hommes se tiennent accrochés par le bout des doigts, et tournent sur eux-mêmes, en faisant régulièrement deux pas à gauche et un à droite. En un clin d'œil, ils sont dix, vingt, cinquante, cent; non pas tous Auvergnats, mais hommes et femmes artistement entremêlés. Et cette danse ne ressemble pas aux rondes insensées que l'on exécute ailleurs, en frappant des pieds et des mains, et criant à tue-tête : *La boulangère a des écus!* Danseuses et danseurs gardent le silence, et la chaîne qu'ils forment, exécute aisément et sans confusion les mouvements les plus gracieux et les plus variés, s'arrondissant en cercle, s'allongeant en ellipse, s'aiguissant en triangle, se pliant en carré, se tordant en spirale, comme si elle voulait reproduire toutes les figures de la géométrie; et cela, sans jamais offenser la mesure. Et pourtant, elle est difficile à tenir, cette mesure, au point que, nos marins ayant voulu se mettre de la partie, il leur fut impossible de la saisir; bien qu'ils fussent tous de vieux loups de mer, ayant fait le tour du monde et vu danser toutes les peuplades de l'univers.

La danse durait encore, lorsque retentit un de ces coups de sifflet, qui vous traversent de part en part la tête, et n'admettent pas de réplique :

C'est le major domûs, qui marche à pas comptés,
Comme un recteur, suivi des quatre facultés.

Les quatre facultés se composent d'officiers culinaires et de servants de tout grade, dont les uns fléchissent sous le poids de

besaces remplies de viande, et les autres, de corbeilles pleines de pains fumants; car là se bornait le menu du repas : *Du pain et de la viande, de la viande et du pain*, en quantité, à volonté. Quant à la nappe, à la vaisselle et aux fourchettes, le gazon, des feuilles de figuier, l'index et le pouce y suppléèrent heureusement. Du reste le festin fut bruyant, mais paisible; pas la moindre querelle; pas le plus petit coup de poing ou de bâton; parce que, mieux avisés que Thétis, les ordonnateurs avaient mis à la porte Bacchus, le père de la discorde et des disputes; la naïade voisine était seule chargée de verser à boire.

A Longosarde, on ne buvait pas que de l'eau; car de toutes les maisons, par toutes les portes et les fenêtres, on entendait des chants, des éclats de rire, et de ces bruits incohérents, qui annoncent d'ordinaire une température élevée. Cependant il n'y avait pas eu d'orage; nous étions déjà assis pour le repas du soir, et le brave commandant s'applaudissait de cet heureux résultat, quand arrive un procès-verbal, annonçant que la garnison tout entière s'est révoltée contre la gendarmerie, et a grossièrement insulté son chef.

— Pas possible. Elle avait donc bu?

— Elle en avait jusque-là, mon commandant.

— Et que fait-elle maintenant?

— Elle est en prison pour huit jours.

— En prison? Eh bien! qu'elle y reste.

Il est bon de savoir que cette garnison récalcitrante se composait, y compris les non-valeurs, de... un seul et unique vétéran, lequel était précisément le brosseur du commandant. Quant à celui-ci, ingénieur civil dans sa jeunesse, on l'avait fait, du premier coup et sans qu'il eût jamais servi, officier supérieur. Après tout, pour commander une ville, ayant un seul homme de garnison, et borner là sa carrière militaire, il n'était pas besoin d'en savoir long sur les choses de la guerre; et puis, si cet avancement extra-légal était une faute, ce n'est pas à lui qu'il faut l'imputer.

Les trois jours, que nous passâmes à Longosarde, furent une fête continuelle et passèrent comme l'éclair. Nos hôtes ne voulaient pas nous laisser partir; et, si nous eussions voulu les écouter, nous y serions peut-être encore. La nuit qui précéda le départ, la musique nous tint en éveil, tandis que le commandant de place et quelques autres se promenaient sous nos fenêtres, de peur de se laisser sur-

prendre par le sommeil, et de ne pouvoir nous accompagner jusqu'au port. Quand vint le moment de la séparation, vous eussiez dit, à voir les larmes qui coulaient, une grande famille dont une partie restait sur place, tandis que l'autre partait pour des régions inconnues.

Les hommes, chargés de provisions de toutes sortes, voulurent nous conduire jusqu'au détroit; et, pendant ce temps-là, debout sur les rochers de la plage, les dames agitaient, en signe d'adieux, leurs mouchoirs et leurs écharpes.

Ces petits détails intéresseront-ils le lecteur? Je l'ignore. Pour moi, j'ai plaisir à me les rappeler; et je serais heureux qu'ils tombassent sous les yeux de nos amis de Longosarde, pour leur montrer combien est vif en nous le souvenir de l'excellent accueil que nous avons trouvé parmi eux.

Enfin, pour terminer par un trait caractéristique, qui peut servir de couronnement à cet épisode, un de nos anges gardiens remit en nos mains une sorte de billet à ordre, conçu en ces termes, et que nous conservons précieusement :

« Je soussigné, Stanislao S., receveur des contributions royales, offre de bon cœur à la famille de M. X., ses services et l'hospitalité en quelques circonstances que ce puisse être; je m'engage à lui rendre tous les services possibles, et à lui faire visiter pendant un mois la Sardaigne, sans qu'il lui en coûte rien.

« *Signé* : S. SECCHI. »

V

SCIPION CARIATELLO

XXIV. — ARRIVÉE DE SCIPION. SINGULIÈRE RENCONTRE.

Au jour et à l'heure par lui fixés, le commandant Scipion arrivait avec une exactitude toute militaire. On ne m'avait rien dit de trop sur son compte; l'impression que me fit sa présence fut encore supérieure à l'idée que j'en avais conçue. Evidemment il n'était plus jeune; mais sa haute taille n'avait pas fléchi sous le poids des ans, pas la moindre ride sur son mâle visage; à peine quelques fils d'argent, mêlés à sa barbe et à ses cheveux noirs. Son front était haut et large, son œil intelligent et vif; sa voix ferme et sonore; et l'air de dignité, répandu sur toute sa personne, inspirait la sympathie

et le respect. Il était aisé de voir qu'il avait l'habitude du commandement; et sa boutonnière portait avec aisance le ruban d'officier de la Légion d'honneur.

Philippe avait retenu à diner deux officiers de la garnison, qui avaient entendu parler du commandant et désiraient vivement le connaître.

— Monsieur Philippe, dit-il, il a fallu un cas de force majeure pour m'empêcher de venir le jour où j'ai reçu votre lettre et celle de mon ami le capitaine Pozzo di Borgo. Je l'ai d'autant plus regretté, qu'il s'agit d'être agréable à un de vos parents qui porte le nom de l'homme que j'ai le plus aimé au monde.

— Vraiment ?

— Il était de la Rochefoucauld, et portait le prénom de François, qu'il avait reçu du fils aîné de cette illustre famille, dont il était le filleul.

Vers la fin du quinzième siècle, le comte François de la Rochefoucauld, ayant tenu sur les fonts baptismaux le fils du comte d'Angoulême, lui donna naturellement son prénom; et celui-ci, ayant été appelé au trône sous le nom de *François I^{er}*, il est depuis lors d'usage que, en mémoire de cet événement, *l'aîné* des la Rochefoucauld porte toujours le prénom de François. Or, mon ami, ayant pour parrain, un de ces aînés, s'appelait lui-même François, en l'honneur du *Père des lettres*, voilà ce qu'il m'a raconté.

Nous nous connûmes au siège de Toulon; nous fîmes de compagnie la campagne d'Italie, où il sauva la vie à un de mes frères et à moi; et de là, nous passâmes en Egypte. Après avoir assisté ensemble à presque toutes les grandes affaires de cette merveilleuse expédition, nous fûmes séparés par les circonstances; et depuis lors je n'ai pas eu de ses nouvelles. Il périt sans doute dans une des trois dernières batailles d'Aboukir, d'Héliopolis ou de Canope; sans quoi on eût parlé de lui.

— Il ne périt pas, mais perdit une jambe à Héliopolis.

— Vous l'avez donc connu ?

— Je suis son fils et je me nomme aussi François.

— J'aurais dû m'en douter aux élans de mon cœur et à votre ressemblance avec lui.

Et se jetant à mon cou, il m'arrose de ses larmes, et m'adresse sur mon père une foule de questions, auxquelles je réponds de mon mieux. Dès que son émotion est calmée :

— A mon âge, dit-il, on n'est pas capable de grands services ; mais rien n'est encore perdu, tant que le cœur n'a pas vieilli. Si, donc, je puis, en quoi que ce soit, vous être agréable ou utile, dites un mot ; et je ferai pour vous ce que j'aurais fait pour votre père.

— En France, mon commandant, nous connaissons très peu et très mal la Corse ; et comme vous la savez sur le bout du doigt, je serais très heureux si vous vouliez bien me la faire connaître, ainsi que cette vendetta et ce banditisme dont on nous fait de si étranges portraits. Je pourrais de la sorte en parler avec assurance à mon retour, et même la défendre au besoin : mais, avant d'entamer cette question, il est une chose, qui aurait pour ces Messieurs et pour moi plus d'intérêt encore que tout le reste, c'est le récit de vos propres aventures.

— Les aventures d'un homme tel que moi n'ont rien qui mérite d'être raconté ou écouté. Toutefois, si cela vous peut être agréable, je ne refuse pas, et vais faire en peu de mots pour vous un récit que je n'ai jamais fait pour personne.

XXV. — NAISSANCE, ÉDUCATION, MÉTHODE DE LECTURE.

Je naquis en 1772, la Corse étant déjà française. C'est vous dire que j'ai depuis longtemps fait ma dernière dent : mais, bien que quatre-vingt-deux hivers aient passé sur mon front, je ne connais encore aucune des infirmités de la vieillesse ; ce qu'après Dieu, je dois au pays qui m'a vu naître. C'est un village, nommé Bilecse, situé en tête de la vallée d'Ortolo. La salubrité de son climat est telle, que tout enfant y vient au monde avec un brevet de centenaire ; on ne s'y éteint, sauf les cas accidentels, que quand la lampe n'a plus une goutte d'huile.

Mes parents étaient de pauvres bergers, semant juste ce qu'il fallait pour le pain de la famille, et abandonnant le reste de leur bien aux plantes sauvages, dont se nourrissaient leurs troupeaux. A cette époque, on ne connaissait en Corse d'autre profession que la vie pastorale. Mon père et mes grands frères conduisaient au *makis* les moutons et les chèvres ; car chez nous on n'expose pas la femme à l'isolement et aux dangers de ces courses vagabondes. Ma mère restait au logis, s'occupant des soins du ménage, de la confection des vêtements et de l'éducation de ses plus petits enfants.

Le mot *makis* revenant souvent, on appelle ainsi des terrains, cou-

verts d'arbousiers, de lentisques, de buis, d'alaternes, de bruyères, de pruniers sauvages, de myrtes et d'une foule d'autres arbrisseaux et arbustes. Généralement très fourré, le makis servait de refuge à quiconque avait besoin de se cacher. *Prendre le makis* se dit d'un homme qui se sauve après avoir commis un crime ; ou d'une femme qui abandonne le domicile paternel ou conjugal.

Nous étions dix enfants, quatre filles et six garçons, dont j'étais le plus jeune. Selon le vœu de la nature et les usages du pays, ma mère nous avait tous nourris de son lait ; et, de plus, elle était notre institutrice commune ; car nous n'avions pas d'écoles publiques. Le programme de nos études n'était ni très varié, ni très vaste ; il comprenait la lecture, l'écriture, les quatre règles, le catéchisme, c'est-à-dire juste assez pour nos petites affaires temporelles et le règlement de notre vie morale.

Autour de la maison, se trouvait un bosquet d'arbres fruitiers, qui répandaient une ombre agréable, mais dont, par notre faute, les fruits mûrissaient rarement. C'est là que notre mère tenait académie, et faisait la classe aux grands. Etant le plus petit, je ne me trouvais pas des plus grands, ce qui me contrariait beaucoup, attendu que j'avais une grande envie d'apprendre. J'essayais bien de me faufiler entre les autres, leur grim pant sur le dos, passant entre leurs jambes ; mais chacun me repoussait en disant : « Ote-toi de là, marmot ! Ton tour viendra plus tard. »

Plus tard ! Toujours plus tard !... Ce fut alors que me vint l'idée d'apprendre à lire tout seul, et le moyen dont je me servis est assez original pour vous être conté.

Ma mère avait une voix superbe et se plaisait beaucoup à chanter des cantiques, qu'elle prenait dans un vieux recueil italien. J'avais moi-même la mémoire facile, et, depuis longtemps, paroles et musique, je savais par cœur tout son répertoire. Je lui dis un jour : « Prêtez-moi votre livre et montrez-moi tel cantique. »

Elle me le donne ; je l'emporte en triomphe, et vais me cacher à l'écart dans le makis. Là, prenant le premier vers du premier couplet, je le chante plusieurs fois en cherchant à reconnaître le mot écrit, répondant à chaque mot chanté. J'en viens bientôt à bout ; et même je parviens à le lire sans chanter. Le second vers me donna moins de peine que le premier ; le troisième que le second ; et ainsi de suite jusqu'au dernier ; si bien que, à la fin de la première leçon, je savais sur le bout du doigt le premier couplet ;

et avant la fin de la semaine, j'étais capable de chanter et de lire tout le premier cantique, sans faire la moindre faute. Bref, en continuant cet exercice, je fus un beau jour tout surpris de me trouver en état de lire non seulement le livre des cantiques, mais un livre quelconque ; quand mes frères et mes sœurs en étaient encore à épeler. Je ressemblais, il est vrai, à ces ménétriers, qui jouent de la flûte ou du violon sans connaître les notes : mais quelques leçons de ma mère eurent bientôt comblé cette lacune.

XXVI. — LE MONASTÈRE DE SAINT-JEAN. EXPULSION.

Dans mon enfance, la vallée de l'Ortolo n'était qu'une forêt de chênes-lièges, au milieu de laquelle se trouvait un couvent de Bénédictins, appelé monastère de Saint-Jean. Il n'en reste que quelques ruines, perdues dans le makis, et une jolie petite église du douzième siècle, dans le style pisan, et qu'il serait aisé de rétablir.

Un frère de ma mère habitait le couvent, en qualité de coadjuteur, et venait quelquefois nous voir. Quand on lui raconta comment j'avais appris à lire, il n'en voulut d'abord rien croire : mais, après m'avoir mis à l'épreuve, il m'embrassa en disant : « Tu deviendras un homme ; je parlerai pour toi. » Il parla en effet, et je fus admis au monastère pour y faire gratuitement mes études.

Les Bénédictins, comme vous le savez, mêlaient aux exercices de piété la culture des champs, les travaux littéraires et l'éducation de la jeunesse. Cette variété d'occupations avait pour avantages de répondre à la diversité des goûts et des aptitudes, de propager la pratique de l'agriculture et l'étude des sciences ; c'est par là qu'ils devinrent un des ordres religieux les plus savants, les plus utiles et les plus riches.

En arrivant, je fus mis dans une classe où se trouvaient déjà quinze élèves, tous plus âgés et plus savants que moi : mais je me livrai avec une telle ardeur au travail, que je ne tardai pas à devenir, sinon le plus vieux, du moins le plus fort de ma division ; et jusqu'à la fin de mes études, je gardai cette position.

Nos maîtres entendaient merveilleusement l'éducation. « L'homme, disaient-ils, se compose de quatre parties distinctes qui, bien qu'unies entre elles par des liens intimes et une dépendance réciproque, n'en forment pas moins quatre *êtres* différents : un être *physique*, un

être *intelligent*, un être *moral*, un être *sociable*. De ces quatre êtres, un seul est visible, au moment de la naissance, c'est l'être physique, qui sera le sanctuaire, le laboratoire, l'instrument de travail des trois autres, et leur moyen de communication avec le monde extérieur. »

Ils concluaient de là que l'homme, pour atteindre sa perfection, a besoin de quatre sortes d'éducation : l'éducation *physique*, qui le rende sain et robuste ; l'éducation *intellectuelle*, qui le fasse instruit et savant ; l'éducation *morale*, qui éclaire sa conscience, trempe son caractère, dirige sa volonté vers le bien et la détourne du mal ; l'éducation *sociale*, qui lui enseigne le patriotisme, la soumission aux lois, le respect de l'autorité.

Et, pour nous conduire à ce quadruple but, vous ne sauriez croire à quel point ils étaient ingénieux à imaginer les méthodes les plus faciles, les procédés les plus sûrs, les exercices les plus attrayants ; combien ils étaient prodigues de leur temps, de leur travail et de leur santé. Quelle différence entre le professeur mercenaire, et celui qui se dévoue à l'enseignement comme à un apostolat véritable !

J'avais pris goût à cette existence laborieuse et paisible ; et je songeais depuis longtemps à embrasser la vie religieuse, pour me vouer aussi à l'éducation des enfants. Le supérieur, à qui je m'en ouvris, approuva mon dessein, et promit de m'envoyer au noviciat l'année suivante : mais hélas ! mes beaux projets devaient être anéantis par un de ces événements irrésistibles, qui se jouent des hommes et des choses.

Depuis quelque temps, des bruits sinistres nous arrivaient du côté de la France. Nous savions la convocation de l'Assemblée des notables et celle des états généraux, la rivalité des trois ordres, la lutte du tiers état et de la royauté, et les premiers décrets de la Constituante : mais nous pensions que de là sortirait la réforme des abus, et non une révolution, qui renverserait de fond en comble l'édifice social. Notre erreur ne fut pas de longue durée ; car, un jour, se présente, escorté d'une troupe de soldats, un commissaire du gouvernement, venu de Sartène, lequel déclare au supérieur et à ses religieux que les ordres monastiques venant d'être abolis, et leurs biens confisqués au profit de l'État, huit jours leur sont donnés pour déguerpir sans bruit, s'ils n'y veulent être contraints par la force.

Faisant du bien à tout le monde et du mal à personne, les Bénédictins étaient aimés dans toute la contrée ; aussi, dès que la fatale nouvelle est connue, ce n'est partout qu'un cri d'indignation et de colère. Les bergers se concertent, prennent leurs armes et se trouvent, au jour fixé, cinq ou six cents à la porte du monastère, décidés à défendre leurs bienfaiteurs, et à repousser la force par la force. Massés en avant de la principale entrée, ils attendent le commissaire, qui ne tarde pas à paraître.

— Retirez-vous, leur dit-il, et laissez-moi accomplir en paix mon mandat.

Les bergers refusent et tracent devant lui une ligne, qu'ils lui défendent de franchir. La lutte est donc imminente, et des flots de sang vont couler, lorsque la grande porte s'ouvre et donne passage au supérieur, qui vient se placer entre les deux partis. Je l'aperçois encore d'ici ; avec sa haute stature et sa barbe blanche comme la neige, vous eussiez dit Abraham ou Moïse ; jamais je ne vis rien d'aussi vénérable.

— Mes enfants, dit-il aux bergers, les temps sont mauvais, et la loi qui nous frappe est dure : mais elle est la loi, et moins qu'à personne, il nous est permis de nous insurger contre elle. D'autre part, les braves gens que voilà maudissent peut-être en secret la triste besogne qu'on leur impose. Ne leur faites pas la moindre injure, d'autant plus que vous pourriez ainsi aggraver inutilement notre position, et vous attirer à vous-mêmes de sérieux désagréments. Soumettons-nous donc à la nécessité, laissons passer l'orage, et attendons qu'il plaise à Dieu de ramener les beaux jours.

Et, sans proférer contre leurs persécuteurs un mot de reproche et de haine, il nous rend à nos familles, prend son bâton de pèlerin, et s'embarque avec ses compagnons pour la Sardaigne. J'ai eu de mauvais jours dans ma longue carrière, mais nul ne m'a laissé de plus cruels souvenirs que celui-là.

G. FAURE.

(A suivre.)

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

Histoire de Madagascar, par le P. de la Vaissière. (Victor Lecoffre.) — *Histoire et Géographie de Madagascar*, par M. Henry d'Escamps. (Firmin Didot et C^e.) — *La Sardaigne à vol d'oiseau*, par le baron Roissard de Bellet. (Plon, Nourrit et C^e.) — *Souvenirs anecdotiques sur la Turquie*, par Wanda. (Firmin, Didot et C^e.) — *Les pays Sud-Slaves de l'Autro-Hongrie*, par le vicomte de Cayx de Saint-Aymour. (Plon, Nourrit et C^e.) — *Vocabulaire Magyar-Français*, par le général Parmentier. (Secrétariat de l'Association pour l'avancement des sciences.) — *La Conquête de l'Inde, le Démembrement de l'empire d'Alexandre*, par l'amiral Jurien de la Gravière. (Plon, Nourrit et C^e.) — *Le Révéléateur du Globe*, par M. Léon Bloy. (Sauton.) — *Tableau de la Littérature française (1800-1815)*. — *La poésie*, par M. Gustave Merlet. (Hachette.) — *Les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge*, par M. Léopold Hervieux. (Firmin, Didot et C^e.) — *Trois semaines à Moscou*, par Robert Calmon. (Calmann-Lévy.) — *Sursum corda*, par Henri Gaudin. (Besnier et Jourdain, à la Flèche.) — *Les Tablettes*, par F. Lecomte, (Dyonis, librairie des Bibliophiles.)

Les livres traitant de Madagascar se succèdent, impressions ou réimpressions que presse l'actualité. Dans notre plus récent article, nous avons déjà recommandé à nos lecteurs l'excellent résumé dû à la plume de M. Charles Buet, et publié par la Société générale de Librairie catholique; nous avons à leur signaler aujourd'hui deux ouvrages in-octavo qui traitent, chacun à un point de vue différent, mais tous deux avec beaucoup de clarté et de conscience, la question Malgache. Le premier de ces ouvrages, qui n'est pas en moins de deux volumes, est dû au P. de la Vaissière, un de nos missionnaires à Tananarivo; le second est signé Henry d'Escamps. Tous deux sont écrits d'un style simple et convenant au sujet, et les détails qu'ils donnent — plus complets au point de vue politique,

administratif et historique chez le laïque, plus étendus au point de vue religieux chez le prêtre — ne laissent rien dans l'ombre de ce qu'il faut connaître, pour que chacun de nous puisse porter un jugement solide sur la question toujours pendante, mais plus que jamais à l'ordre du jour, de l'occupation définitive de la grande île que Flacourt appelait un « petit monde » et que Louis XIV décora du nom de *France Orientale*.

Chacun a encore présent à la mémoire le beau discours prononcé récemment à la Chambre par M. le comte de Mun, adjurant le gouvernement d'avoir à prendre une décision virile au sujet de Madagascar. Il a opéré ce résultat ce discours ferme, simple, éloquent, de réunir pour un moment, dans une même admiration et une pensée patriotique commune, les représentants si divisés du fameux gouvernement qui nous divise le moins. Nous savons bien que c'est là un de ces baisers Lamourette, où il semble que les partis ne désarment que pour mieux retrouver des forces pour se déchirer le lendemain : mais si ce rare moment avait eu pour résultat de pousser le gouvernement à établir définitivement le protectorat français sur la grande île, M. de Mun n'en aurait pas moins bien mérité de la patrie. Le Tonkin conquis et bientôt pacifié, les pessimistes devenus muets, les pusillanimes rassurés, l'occasion est belle de renoncer au système des traités inutiles, suivis de démonstrations violentes, abandonnées aussitôt, qui a permis aux missionnaires et consuls anglais établis à Tananarivo de faire croire aux Hovas que la France ne peut rien pour eux et n'est qu'un petit pays à côté des Iles Britanniques. Cette tribu oligarchique des Hovas, inféodée à l'oligarchie Angleterre, qui gouverne par le *tanguin*, les fers, la terreur, comme Londres gouverne par de sourdes menées et un système de corruption emprunté à l'ancienne Rome, a besoin d'être châtiée. Oui, il faut agir de façon à empêcher le retour des indemnités Pritchard ou Shaw, qui ont fait couler avec l'or de la France son honneur ; il faut qu'après avoir bénéficié de l'énergie d'un amiral Pierre, on ne le rappelle pas pour complaire à un pays dont l'alliance nous a toujours été funeste, et dont l'amitié carthaginoise nous fait, dans la prospérité, tirer les marrons du feu à son profit et se lave les mains de nos défaites.

Si quelques doutes pouvaient subsister dans l'esprit de nos lecteurs sur la légitimité du droit de protection que nous avons acquis sur Madagascar, et sur l'intérêt pressant qu'il y a pour nous

de nous y établir une bonne fois, nous l'engageons à consulter le beau résumé historique de M. Henry d'Escamps. En dehors de ce récit, du texte même des traités qui nous assurent la priorité sur tout autre peuple, ils y trouveront un grand nombre de renseignements statistiques, présentés d'une façon rapide mais non légère, et qui démontrent clairement que notre intérêt est de pousser vivement les choses. Une expédition à Madagascar est facile et n'a rien de ce qui constitue une aventure. Il ne s'agit pas là de Chinois ni de Pavillons-Noirs, qui, en dépit de leur lâcheté, ont pour eux le nombre et un armement encore redoutable, même mal manié; car il leur est fourni par d'autres ennemis plus proches et malheureusement plus redoutables, mais bien d'une peuplade considérable et détestée par les autres peuplades de l'île qu'on pourrait armer contre eux. Et quels avantages pour notre commerce! quelles rades pour nos escadres de guerre! Nos ports maritimes de l'Océan l'ont bien compris. Un chapitre du livre de M. d'Escamps, le dernier, est rempli des adresses envoyées au roi Louis-Philippe par Brest, le Havre, Saint-Malo, qui retrouverait peut-être son antique splendeur, si l'île tout entière s'ouvrait à notre commerce. Quand on lit ces documents, on se demande quel aveuglement a poussé nos gouvernements à demeurer spectateurs des progrès de l'influence anglaise, quand il était si facile de la détruire d'un seul coup par l'action. La France a le droit; ne saurait-elle plus montrer qu'elle a aussi la force?

Et pourtant ce ne sont pas les dévouements qui ont manqué à l'œuvre colonisatrice dont nous parlons. Il faut toujours parler de ce Laborde qui, seul, créa à Madagascar une partie des industries européennes; de ce Lambert qui, plus occupé de politique, sut gagner à l'influence française le malheureux fils de Ronavola I^{er}, Rakoto, qui fut roi quelques mois sous le nom de Radama II. L'empire fonda bien la compagnie de Madagascar; il fit signer un traité par Radama; il exigea une indemnité pour sa rupture; mais ce n'était pas assez. N'eût-il pas été plus profitable pour nous de nous établir à Tananarivo, que de pousser les Anglais à s'emparer de l'Égypte, en creusant ce canal de Suez, œuvre utile, nous en convenons, mais surtout utile à l'Angleterre. Ces deux grands Français de Madagascar, qui valent bien celui qu'avec notre engouement exclusif nous appelons le *Grand Français*, et dont nous avons fait en dépit de Minerve un académicien, sont morts : M. Laborde, de sa

mort naturelle ; M. Lambert, sans doute par le poison, comme son ami Radama II mourut étranglé. Et le révérend Ellis, secrétaire des missions évangéliques de Londres, a pu se laver les mains du sang de ce juste.

Il ne faudrait pas croire, en nous voyant insister sur la façon dont M. Henri d'Escamps a traité le côté historique, pratique et commercial de la question de Madagascar, que le P. la Vaissière ait négligé de nous en entretenir. Il s'en est occupé avec assez de tact et de bonheur, pour prouver que nos missionnaires, s'ils se dévouent aux soins de leur apostolat, ne négligent rien de ce qui est humainement utile et patriotique. Mais qui doute de leur patriotisme ! Ceux-là même qui feignent de le mettre en suspicion ou qui vont jusqu'à le nier avec éclat, ne sont pas dupes de la comédie électorale qu'ils jouent. Vienne le moment du danger, ils y feront appel sans scrupule, quitte à recommencer à calomnier ensuite ! Nos missionnaires catholiques sont les vrais pionniers de la France ; et quiconque s'occupe de questions coloniales, ami ou ennemi, est bien forcé de les rencontrer et de compter avec eux. En est-il de même des missionnaires protestants ? Nous l'avions cru jusqu'ici, nous voulons le croire encore ; mais il est malheureux qu'une plume française, celle d'un pasteur, traduisant un ouvrage anglais sur les missions évangéliques, ait écrit, en 1876, une préface dont M. Henri d'Escamps nous donne cet extrait : *Nous sommes obligés de reconnaître qu'il est heureux pour le vrai bien de Madagascar que l'influence Anglaise eût prévalu dans cette île sur celle de la France et le christianisme évangélique sur celui de Rome.* Espérons qu'il n'y a là qu'une exception ; mais peut-être était-il bon de la signaler dans ce temps où les gouvernants coquetent avec le protestantisme, et où la statue de l'amiral Coligny se dresse en France avec plus d'or anglais encore que d'argent français.

C'est avec un sentiment douloureux que nous suivons le P. la Vaissière dans le récit circonstancié, varié, complet, touchant, qu'il nous donne des efforts de nos missionnaires, entravés à chaque moment par les manœuvres protestantes anglaises. On voit clairement le dessein albionnesque se développer dans les pages du Père. Ce dessein n'est pas de civiliser le pays, mais de se servir de la civilisation pour l'asservir. C'est bien le système d'intérêt purement humain qui a poussé Gordon-Pacha à se mon-

trer antiabolitionniste au Soudan, après une vie passée dans une sorte d'apostolat abolitionniste. Périssent les principes plutôt que les colonies! disent-ils. Le protestantisme s'est infiltré chez les Hovas sous la forme d'une religion d'État, admettant les religions païennes et s'y mélangeant sans scrupule. C'est encore le système romain qui mettait au Panthéon les dieux des peuples vaincus.

Le P. la Vaissière nous donne une longue liste des prêtres et prélats qui ont succombé à Madagascar, Mgr Monnet, le P. Jouen, le P. Weber, le P. Lacomme, noms qui devraient être connus non seulement de tous les catholiques, mais de tous les Français. Que de travaux, de soins de tous les jours, d'audace et de diplomatie, de voyages pénibles, que de persécutions aussi, sans compter celle toute récente, qui a eu pour prétexte le bombardement de Tamatave! Il faut que ce soit la dernière comme ç'a été, nous l'espérons bien, la dernière fois que le sang des chrétiens a coulé au Tonkin pour une raison analogue. Nous ne saurions trop le répéter, le temps est venu de nous établir à Madagascar. Mais ce qui eût été facile il y a vingt ans, est devenu difficile à cause des fautes commises; n'attendons pas que ce soit devenu impossible, et disons avec M. Henri d'Escamps :

« Il ne nous reste qu'un vœu à formuler c'est que le gouvernement persiste dans sa reprise de possession afin qu'un jour la France se trouve en mesure de cerner les Hovas dans leur nid de pirates et de délivrer les Malgaches du joug de leurs tyrans détestés, à la grande gloire de la patrie, de la civilisation et de l'humanité. »

« Ainsi se trouvera réalisée, ajoute-t-il, la grande conception de Louis XIII et de Richelieu, de Louis XIV et de Colbert, longtemps entravée par les événements, poursuivie sans cesse par nos gouvernements, avec des vicissitudes diverses, mais jamais abandonnée par eux, la *France orientale*. »

II

C'est plutôt un livre administratif, un livre technique qu'un ouvrage de voyage proprement dit que nous donne M. le baron Roissard de Bellet, yachtman convaincu, voyageur érudit, dans sa *Sardaigne à vol d'oiseau*. Esprit sérieux et précis, il a eu surtout en vue de doter les bibliothèques publiques d'un travail qui soit une

mine précieuse de renseignements pour les ingénieurs, les géologues et les statisticiens.

Ce n'est pas que le livre, si technique qu'il soit, manque de certains agréments! Il possède d'intéressantes gravures, parmi lesquelles il convient de signaler la vue de la rade et du port de Cagliari, celle de Massua, un des points de la côte où se trouvent les mines de plomb argentifère en pleine exploitation, ces mines dont parle Pline et que Balzac voulut exploiter. D'autres — ce sont des gravures coloriées — nous donnent des spécimens du type des habitants du pays; d'autres enfin étalent des poteries, des verreries, des fragments de sculptures et une vue de l'entrée de la grotte de la Vipère, qui réjouiront certainement les antiquaires.

En résumé, bon livre de documents et de bibliothèque, imprimé avec soin et goût par la maison Plon, qui en a fait une publication artistique.

III

Il y a beaucoup à glaner dans ces souvenirs anecdotiques sur la Turquie, signés Wanda, et dus, paraît-il, à Sadyck-Pacha, qui les aurait dictés à sa fille. « Slave et homme d'Orient de race, de cœur et d'âme », cet officier s'est préoccupé de réunir, sans grandes prétentions à faire un volume, et sans ordre apparent, les portraits des gens qu'il a connus : le sultan Malmoud, Abdul-Medjid et *tutti quanti*. Le livre est d'un bout à l'autre nouveau et intéressant, et nous fait voir l'Islam moderne sous un jour qui nous rendrait presque Turcophile, et qui nous explique que tant de chrétiens le soient, considérant comme plus barbares que les fils de Mahomet tous ces Bulgares, Bosniaques et habitants de l'Herzegovine et certains Russes même, qui viennent au nom de la civilisation demander les dépouilles de l'homme malade.

C'était un terrible homme que le sultan Mahmoud, un vrai despote et cependant avide de civiliser son peuple. Mais il tenait aux vieilles coutumes et aux pires, les « cordons de soie », les « bons cafés » destinés à empêcher les bons sujets d'en goûter jamais d'autre. Sa façon de piétiner sous ses bottes fortes, armées d'éperons, les gens dont il se trouvait mécontent, nous semble plus cosaque que turque, mais quant à la tenir pour civilisée!... nous n'en aurions pas parlé si elle ne nous valait une agréable anecdote.

Lorsque Mahmoud avait piétiné quelqu'un de ses courtisans, un

certain remords le prenait, dont bénéficiait immédiatement celui qui venait après le piétiné. Or en 1828, les Russes venaient de prendre Varna, et personne, de peur des terribles bottes, n'avait osé apprendre la nouvelle au commandeur des croyants. Husrew-Pacha grand vizir, à qui incombait en définitive cette partie peu brillante de sa charge, envoie à Haki-effendi, courtisan grave et discret, un message, en lui disant qu'il peut venir au palais et lui faisant sentir qu'il a tout appris au sultan. Haki arrive en consolateur, il trouve, dans l'antichambre même, Husrew-Pacha les vêtements en désordre, haletant, fatigué; il se précipite donc dans l'appartement du sultan, se jette à ses genoux et commence ce dialogue :

« — Illustre souverain, chef de l'Islam, pourquoi t'attrister? C'est un brillant de moins à ta riche couronne.

« — De quel brillant parles-tu?

« — De Varna.

« — Eh quoi! Varna?

« — Mais Varna est tombé entre les mains des Russes. »

A cette réponse le sultan se lève, roue de coups Haki-effendi qui sort tout endolori et ne trouve plus Husrew qui est entré chez le sultan par une autre porte pour en sortir comblé de faveurs et de dons.

Voilà, n'est-ce pas? une jolie scène de comédie...

La bonté du sultan Abdul-Medjid et aussi sa faiblesse, sa tendresse pour les animaux et ses prodigalités sont bien retracées par Sadyck-Pacha. Il y a d'intéressants détails sur Omer-Pacha le défenseur de Silistrie, sur la formation des armées turques en 1855, sur les tendances et le caractère des quatre hommes d'Etat qui se sont succédé jusqu'en 1870 en Turquie : Riza-Pacha, Rechid-Pacha, Ali-Pacha et Fuad-Pacha. Le trait est plus profond dans ces crayons de grands vizirs que dans les autres portraits.

Les dernières pages de ces souvenirs sont consacrées à nous expliquer d'où proviennent, maintenant que le fanatisme Turc a décliné, les répulsions des Osmanlis modernes pour l'Occident. Elles résultent « de la pression exercée par la diplomatie occidentale sur la Turquie, des spéculateurs que la diplomatie et surtout la diplomatie anglaise appuie. » Ne devons-nous pas retrouver les Anglais au premier rang, du moment qu'il s'agissait d'appuyer envers et surtout contre les peuples qu'elle prétend servir ses nationaux les plus indignes. L'anecdote qui clôt le volume et cette partie de l'ouvrage

est tout à fait anglaise et tout à fait turque, et montre bien d'où vient le mal. D'un côté, l'aventurier européen; de l'autre, le Turc forcé de céder à l'injustice et en gardant rancune.

Un Anglais, M. G... plusieurs fois banqueroutier, plusieurs fois consul, à bout de ressources, désavoué même par les siens, ne savait comment refaire sa fortune. Chassant dans les plaines de San-Stepano, il remarque que les oiseaux qu'il poursuivait, des cailles, se réfugiaient dans les vignes de Kalugli Moustafa Aga, ancien janissaire, vieux Turc dans l'âme et ennemi des Européens. Voilà notre homme de se mettre à pousser la chasse sur la propriété du croyant, voilà le Turc de sortir suivi de ses gens, l'Anglais de l'insulter jusqu'à ce que l'Osmanli s'emporte au point de faire rouer de coups l'Anglais qui attendait ce dénouement. Procès, intervention de l'ambassade anglaise, et si énergique que, dit de Sadyck-Pacha, « les Turcs eussent volontiers fait couper la tête de Mustafa pour sortir de l'aventure. » Mais G... ne voulait que de l'argent, il l'eut, et s'en alla en paix. A dire vrai, on comprend que ces procédés indisposent les gens pour des étrangers aussi habiles et peu scrupuleux.

IV

L'Autriche, poussée par l'Allemagne et peut-être aussi par la destinée, poursuit sa marche en avant vers l'Orient. Il semble que le mouvement se dessine qui en fera momentanément, avant sa dissolution, hélas! trop probable, un grand Empire de l'Est, non plus Austro-Hongrois mais Magyar-Slave; et cela, en dépit des difficultés qui résultent de la haine conçue contre les Hongrois, certainement Turcophiles, par les Slaves qui voient dans le czar de Russie leur seul libérateur. Ne travaillerait-elle pas par hasard un peu pour le roi de Prusse, qui n'a d'autre but que de lui enlever, après l'avoir dépouillée du pouvoir de Charlemagne, ses neuf millions de sujets allemands qui manquent à l'Empire allemand-prussien nouveau. Telle est du moins l'opinion que M. de Cayx de Saint-Aymour a rapportée du voyage qu'il a fait en 1879 en Bosnie et en Herzégovine, à la suite de l'armée d'occupation, et que le soulèvement récent de ces provinces lui a fait publier.

Mais pour arriver à cette conclusion politique et appuyer volontiers sur les futurs résultats des partages et des créations de principautés qui ont suivi la guerre Turco-Russe et qui sont l'œuvre per-

fide du Congrès de Berlin, le voyage de M. de Cayx de Saint-Aymour n'en est pas moins rempli de descriptions pittoresques et de détails utiles sur la vie, les mœurs, les coutumes, les religions de ces peuples que tant de guerres, de changements de maître ont rendus misérables, sans détruire la force sauvage de leur nature et leur bravoure. Nous allons avec plaisir d'Agram, centre littéraire et politique des pays slaves méridionaux, à Sisseck, à Brod, une grande ville de l'avenir, à Djakova où réside un ami de la France, Mgr Strossmayer, qui, au dire des Croates, « a un nom allemand, mais un cœur slave ». Nous voici à Serajewo, la ville où se concentra la résistance des musulmans en 1878, puis à Mostar. Puis nous quittons l'Herzégovine, nous nous arrêtons un moment à Spalato, l'antique Salone, et nous rêvons un peu sur les ruines du palais qui vit Dioclétien s'occuper non de ses salades mais d'agriculture, en propriétaire recru d'ambition et revenu des fatigues des pompes impériales et des soucis du gouvernement des hommes.

Des gravures fort bien choisies, une carte très utile, complètent ce livre de voyage qui enrichit la collection de la maison Plon, déjà riche en ouvrages de ce genre.

Passer de la Bosnie à la Hongrie, et des questions politiques de l'avenir des peuples à la linguistique, ce n'est pas faire un écart si considérable ; et on nous pardonnera de ne pas mettre plus de rhétorique dans notre transition.

Ce qui rend actuellement les cartes et les livres d'histoire et de géographie si différents les uns des autres, c'est que l'on n'est pas encore tombé d'accord sur la traduction à adopter pour translater en français les noms étrangers, surtout les noms dont l'écriture diffère de la nôtre. C'est à cette tâche que le général Parmentier s'est voué. Il a déjà publié deux brochures de ce genre, la première intitulée : « *De la Transcription pratique au point de vue français des noms arabes*, qui a rendu de grands services à tout ce qui tient une plume, historiens, littérateurs, journalistes. La seconde est un *vocabulaire arabe-français des principaux termes de géographie des noms arabes en caractères français*. Aujourd'hui il nous offre un *vocabulaire magyar-français des principaux termes de géographie et de topographie* », appelé à rendre non moins de services, au moment où la question orientale et slave nous entraîne tous à parler à chaque instant de la Hongrie, et de tous les peuples de langue slave et turque.

Les intéressantes remarques linguistiques et si claires qui abondent dans la nouvelle brochure du général nous font un devoir et un plaisir de signaler ce petit et important travail à nos lecteurs. Le savant philologue n'est pas prêt du reste à se reposer sur les travaux déjà entrepris; il mène à bonne fin une entreprise pareille que les difficultés de l'impression ont entravée jusqu'à ce jour, c'est un *vocabulaire Turc-Français* qui complètera le vocabulaire arabe et magyar, et grâce auquel nous pourrons nous orienter — c'est le cas de se servir de cette expression — dans les multiples questions que le mouvement slave et l'agonie turque soulèveront certainement d'ici peu.

V

Le vice-amiral Jurien de la Gravière vient d'achever le curieux travail qui, entrepris dans le but de nous montrer le triomphe de l'Hellénisme avec les campagnes du dernier Grec, porteur par les armes de la civilisation grecque, le héros Alexandre, est venu à notre grand plaisir et intérêt à toucher à toutes les questions que la possession de l'Inde par les Anglais, chaque jour menacés de plus en plus par l'agrandissement moscovite, rend brûlantes en ce moment. Les deux nouveaux et derniers volumes de l'amiral sont toujours écrits avec cette chaleur d'enthousiasme, cette force d'une âme patriotique, qui ne peut s'empêcher de voir Napoléon dans Alexandre, la France sous la Grèce, et qui ne craint pas d'interrompre vingt fois le récit de la marche du conquérant dans l'Inde, ce pays fabuleux encore pour les Grecs, pour nous faire le récit d'une bataille moderne, donner un souvenir à l'héroïsme français en Crimée, ou nous montrer comment les Anglais ont vaincu ou se sont laissés battre sur le terrain même où Alexandre lutta avec ce Purusalh, que nous appelons Porus.

Pour notre part, nous ne connaissons rien de plus attachant que le récit du passage de l'Hydaspe et de la défaite de Porus, qui suit ce passage. Alexandre n'est plus le fougueux héros d'Issus et d'Arbelles; s'il est toujours prêt à payer de sa personne, il est devenu un tacticien prudent. Il semble, tant l'auteur nous entraîne dans la passion qu'il met à nous peindre ce fait d'armes, que l'on assiste à toutes les dispositions du combat, à l'angoisse de ce passage d'un fleuve profond et large au désappointement d'Alexandre

qui croyant l'avoir passé entièrement, se retrouve devant un bras dont il ne soupçonnait pas l'existence, à sa résolution, aux fautes de tactique de Porus. Chaque phase du combat, bien que l'on en sache depuis longtemps l'issue, nous attache comme si nous l'ignorions. Et quand l'auteur pense que l'on ne comprend pas assez, il n'hésite pas à chercher dans le récit des combats plus rapprochés de nous une comparaison qui donne une vie toute moderne à sa description.

« L'armée de Porus ressemble dans sa lourdeur à une flotte au mouillage ! Alexandre se dispose à l'attaquer, comme Nelson attaquera deux mille ans plus tard nos vaisseaux dans la baie d'Aboukir. »

Alexandre attaque donc l'aile gauche de l'armée indienne, la déborde, la disperse ; mais il reste le centre, le centre devant lequel se tiennent les éléphants de guerre, que les Macédoniens vont avoir à combattre pour la première fois. C'est là où les paroles d'Alexandre peuvent quelque chose sur son armée effrayée des cris et de la monstruosité de ces bêtes :

« C'est sur les conducteurs que vous aurez à faire pleuvoir vos traits, dit le héros macédonien. Les éléphants de Porus sont comme les vaisseaux de Tyr et d'Athènes ; frappez le pilote et il ne restera plus qu'une épave privée de gouvernail, une épave presque aussi dangereuse pour ses voisins que pour ses ennemis. »

Mais les vétérans eux-mêmes ont peur ; les éléphants de Porus s'ébranlent. « Le plateau de Mont-Saint-Jean a vu nos cuirassiers pénétrer ainsi au milieu des carrés anglais. » C'est une bataille tumultueuse où la phalange est brisée. Heureusement que les javelots des peltastes et les traits des archers finissent par mettre hors de combat les conducteurs des éléphants, qui, « pareils à des « brûlots » abandonnés au milieu des flottes ennemies, vont porter chez l'un et l'autre parti le désordre ». Les lieutenants d'Alexandre, chargés de passer le fleuve sur d'autres points, Cratère, Meleàgre et Attale, apportent avec eux le succès du combat. C'est Blücher arrivant donner la victoire aux troupes de Wellington que Grouchy aurait permis à Napoléon d'achever de vaincre.

Mais laissons cette campagne de l'Inde que chacun voudra lire dans son intégrité, et non défigurée par une analyse trop rapide. Revenons à Babylone, où le vainqueur de Porus, non plus imitateur d'Achille, mais de Bacchus, est reçu avec des honneurs divins que

la Perse et l'Inde prodiguent aux demi-dieux qui les gouvernent, et qui apparaissent aux peuples, revêtus d'or, à travers un nuage d'encens, sur les éléphants royaux qui leur font une sorte d'autel. Alexandre est rassasié de gloire; mais il ne l'est pas de curiosité. C'est la curiosité plus encore qu'un désir de conquête, peut-être aussi le besoin d'agir, de vivre, — car la guerre est la vie des héros — qui l'a poussé dans l'Inde; ce sont ces motifs qui s'irritent de leur satisfaction même, car le désir appelle le désir, qui le pousseront à rêver de côtoyer les rivages de l'Arabie, à longer l'Éthiopie et la Lidye et venir soumettre Carthage et Cyrène. Mais les dieux ne le veulent pas. En dépit des préparatifs qu'il fait, Alexandre est inquiet, et surtout, on l'est autour de lui. Les entrailles des victimes n'annoncent que deuils et catastrophes; un vent soudain a jeté dans les flots son diadème royal un jour qu'il naviguait sur les lacs de l'Euphrate. Si supérieur qu'il soit aux superstitions, le héros est frappé. L'homme, fût-il traité en dieu et maître du monde, n'en est pas moins de vie fragile; et puis quand il sort de l'enivrement de l'action, Alexandre est-il heureux? Non, certes, son esprit politique lui montre que son empire tient à lui seul. Charlemagne vieillit pleurant, dit la légende, en voyant l'insolence de ces Northmans qui allaient bientôt ravager son empire; Alexandre devait se sentir envahi de tristesses pareilles en pensant à l'étendue de ses possessions. Il connaissait ses amis et ses ennemis, et peut-être n'avait pas plus de confiance dans les uns que dans les autres. Enfin peut-être sentait-il déjà ces avertissements que donne la nature à l'homme qui, à force de vivre, a usé les ressorts de la vie, dont l'âme brûlante a tué le corps trop faible pour elle, si fort que la naissance et l'exercice aient fait ce corps.

Au sortir d'un banquet, Alexandre est brusquement « frappé comme d'un coup de lance, d'une douleur aiguë dans les reins ». C'est ainsi que le choléra s'est annoncé en Crimée. Faut-il croire alors qu'il a succombé à quelque choléra antique et non au poison? L'opinion de Napoléon était pour le poison, et il y a bien des présomptions morales pour que ses lieutenants, avides de repos ou saisis d'une noire ambition, aient trouvé ce moyen d'arrêter cet insatiable de fatigues, de luttés et de gloire. Littré invoque les symptômes décrits par les éphémérides, la fièvre surtout que ne donnent pas les poisons pour conclure à la mort naturelle. Mais n'est-il pas de mode aujourd'hui de ne plus croire aux crimes poli-

tiques. Il y en a pourtant autant peut-être qu'il y en a jamais eu. Ils sont commis avec moins d'audace; ils sont sauvés par plus de précautions; mais il y en a.

Alexandre est mort, l'armée a voulu le voir, et il a trouvé encore une attitude de roi pour la recevoir, dressé sur son lit; elle s'écoule, il retombe. Il est mort, donnant son anneau à Perdicas, peut-être parce qu'il n'a pas autour de lui ceux de ses lieutenants à qui il aurait voulu donner le pouvoir, peut-être parce qu'il ne croit pas qu'aucun d'eux le conservera.

Maintenant c'est l'anarchie, une anarchie de trente années, où chacun des lieutenants d'Alexandre égorge jusqu'à ce qu'il soit égorgé. Arrhidée, Pausanias, Eumène, Polysperchon, la mère d'Alexandre Olympias, Roxane, ses enfants, tombent frappés. L'hellénisme qui est sorti pour conquérir le monde barbare s'ouvre ainsi la veine et périt dans son sang. A-t-il été détruit par Alexandre? Le héros l'a-t-il fait dévier de sa route? Ce n'est pas l'opinion de l'auteur des campagnes d'Alexandre. L'hellénisme était déjà mort, Alexandre l'a galvanisé. Il avait accompli son œuvre politique, il lui restait à faire son œuvre littéraire, œuvre pour laquelle il n'est besoin ni de phalange, ni d'éléphants de guerre.

VI

Le *Révéléateur du Globe* est un plaidoyer plein de phrases à surprises, d'attaques violentes, de déclarations superbes en faveur de la canonisation de Christophe Colomb, choisi par Dieu pour révéler la moitié du monde aux peuples chrétiens. C'est peut-être aussi un plaidoyer en faveur de l'histoire de Colomb par le comte Roselly de Lorgues, dont il est autant parlé, et même un peu plus que du Génois. On y parle aussi beaucoup trop des ennemis de Colomb et même des ennemis de M. Roselly de Lorgues. M. de Pontmartin, entre autres, y est fort joliment drapé, Créteineau-Joly *adjuvante*. Ce plaidoyer pour les deux personnages que nous venons de nommer, revêt la forme d'un riche volume et tel qu'un débutant comme Léon Bloy n'en peut souvent offrir sur ses ressources au public. Il est revêtu de vélin, illustré de caractères gothiques, où le nom de M. Barbey d'Aurevilly, qui a écrit la préface, paraît en longs caractères; tandis que le nom de l'auteur, M. Léon Bloy, perché au sommet, est tout à fait imperceptible... Pour notre part, nous approuvons fort cette modestie de M. Léon

Bloy, qui n'a pas voulu que le disciple et l'imitateur fussent égaux même en caractères gothiques à leur maître.

Car M. Bloy c'est M. Barbey d'Aurevilly en surmoulé. Les finesses de la ligne, le trait de la médaille, l'originalité du styliste, tout a disparu, empâté, exagéré. La manière emportée, cassante, pittoresque, imprévue, chevillée d'incises, à la fois très originale et très picaresque de M. Barbey d'Aurevilly, irritant parfois ceux qui l'admirent plus, et exaspérant ceux qui ne le goûtent point, n'est pourtant pas bonne à imiter. M. Léon Bloy, qui a de la verve et sans doute du talent, s'en apercevra bientôt.

Que d'expressions folles, inutiles, fatigantes, et qui révoltent. Ce style figuré, fait de jeux de mots et plein d'affectation, déplaisait fort à Molière chez les Précieuses, chez d'Assoucy, Théophile et tant d'autres faiseurs de vers, de romans, brillants aventuriers de la plume. Qu'eût-il dit de ce nouveau Théophile Scudéry? Eût-il supporté le « dragon de l'enfantillage moderne ouvrant sa gueule de papier? » Eût-il entendu plus que nous « ces âmes qui hennissent au sublime et ne rassassient pas des pâturages du monde. » Le « groin » de la réforme n'aurait-il pas sonné à ses oreilles comme une grossièreté? N'eût-il pas souri de son sourire désabusé devant les « Troglodytes quadragésimaux de l'immortalité officielle »? Certainement il eût trouvé alors une Martine pour faire dire à M. Bloy :

... J'ai, Madame, à vous dire
Que je ne connais pas ces gens-là.

Ce sont pourtant les académiciens qui ne s'attendaient pas à être appelés de la sorte. Parbleu, c'est bien assez d'avoir écrit une fois ces *sesquipedalia verba*.

On s'étonnera peut-être de nous voir nous attacher seulement à la forme de ce volume et laisser de côté la thèse qu'il défend. Elle n'est pas de notre compétence littéraire. Il se peut que les arguments de M. Léon Bloy soient d'un poids quelconque dans la question; il se peut que le comte Roselly de Lorgues, poursuivant de « la Cause, » soit un écrivain de premier ordre; mais nous persistons à trouver que les violences déployées par M. Léon Bloy dans sa polémique nuisent un peu au but qu'il poursuit. Il ne suffit pas d'être catholique ardent, il conviendrait de l'être avec moins de haine contre d'autres catholiques et de traiter moins durement et moins légèrement tels chanoines ou écrivains qui n'ont

d'autre tort que de ne pas penser entièrement comme le comte Roselly de Lorgues. Un peu de charité, Messieurs... s'il vous plaît, car tout le monde en a besoin.

VII

Parmi les livres qui traitent de l'histoire de notre littérature, il en est peu qui se recommandent mieux à l'attention des lettrés et de tous les gens de goût que l'important ouvrage que M. Gustave Merlet a intitulé : *Tableau de la littérature française*, et qui nous donne d'amples détails et bien choisis sur tous les hommes qui, à un titre quelconque, ont écrit de 1800 à 1815. Le tableau est assez complet pour que chacun de ceux qui traitent la partie littéraire de cette revue y aient trouvé matière à critique, nous voulons dire à examen. Il nous a été réservé de donner une idée à nos lecteurs des appréciations de M. Gustave Merlet sur la poésie, la poésie didactique et dramatique, car cette période n'a pas eu un poète lyrique, en dépit d'une débauche extraordinaire de poèmes en dix et quinze mille vers et des efforts d'Ecouchard Lebrun, qui ne put jamais arriver à remplir ses odes du souffle viril qui seul les porte en avant, et rend durable l'enthousiasme qu'elles peuvent faire naître.

A dire vrai, le lyrisme et l'épopée n'avaient que faire de se condenser en vers à cette époque. Ils vivaient dans le vaste poème en action de l'Alexandre et du César moderne, Napoléon I^{er}, poème dont Victor Hugo et Lamartine, encore trop rapprochés de leur modèle, n'ont noté que quelques épisodes, et qui attend encore son Homère... voire son Lucain.

La première chose qu'il convient de déclarer après avoir lu les pages que M. Gustave Merlet consacre aux *poetæ minores* de l'empire, c'est l'impartialité absolue qui a présidé à son travail. Nous n'avons pas affaire à un pourfendeur de classiques, à un ironique, en mal de relever toutes les puérités, l'imitation, la froideur, la verve essoufflée des gens dont il nous rappelle les œuvres. Il n'a pas oublié que la critique littéraire durable doit être bienveillante, alors même qu'elle se montre le plus sévère. Bien qu'acquis à la renaissance littéraire que la Restauration a fait éclore et que nous voyons s'éteindre dans le marécage d'un naturalisme, qui prépare sans doute une autre renaissance, M. Merlet traite de distingués ces « écrivains secondaires », d'intéressantes ces « pâles ombres

dont le souffle s'épuisait à ranimer les « cendres des foyers éteints », il nous les montre cherchant à retrouver après le cyclone révolutionnaire les délicatesses de l'art dans l'imitation du dix-huitième siècle et présentant vaguement la réforme dont ils étaient, sans le savoir, les humbles pionniers. Il faut longtemps pour que les révolutions mettent au jour le fruit bon ou mauvais qu'elles couvent.

D'autre part, l'empire pouvait-il être une époque littéraire? Non certes. Esprit géométrique, se piquant de goût et s'occupant de choses d'art, mais, à sa méthode, plus censeur que la censure ombrageuse qu'il avait établie, Napoléon ne pouvait supporter rien qui eût l'air de sortir de la plume d'un idéologue. En méprisant les idéologues, l'empereur n'avait pas toujours tort; mais il n'avait pas toujours raison. Et cependant, en examinant les œuvres qui n'ont pas trouvé grâce devant ses yeux, on ne saurait s'intéresser beaucoup à ses victimes, à ce déclamateur Joseph Chénier, au Raynouard des *États de Blois*, à tous ces rhéteurs oubliant de tracer des caractères pour mieux tailler leurs tirades en boulingrin, se préoccupant de théories abstraites, au lieu de chercher à peindre la vie, et craignant la passion comme une barbarie.

Oh! le beau temps pour les gens médiocres et corrects, les esprits pompeux et s'acharnant à serrer de près en périphrases les choses les plus vulgaires, les imitateurs enlés du plagiaire Mac-Pherson, qui se moqua du monde en inventant Ossian, et qui dupa Napoléon lui-même; pour les faiseurs de madrigaux sans esprit, les stériles abondants ne reculant pas devant le labeur d'écrire vingt mille vers sous un titre en *ide*. Voici l'*Achilleïde*, de Luce de Lancival; la *Caroleïde*, du vicomte d'Arincourt; la *Philippide*, de Viennet; la *Malteïde*, la *Davideïde*, la *Mérovéïde*... Nous en passons et des plus saugrenus, et tout cela aussi insuffisant comme rime que pauvre de pensée!

Il les passe tous en revue, rendant à tous la justice qui leur est due, l'auteur du *Tableau de la littérature impériale*: les Delille, les Chénier, les Raynouard, Briffaut, l'auteur de ce *Ninus* qui fut d'abord un *Don Sanche*, œuvre si pleine de couleur locale qu'il lui suffit de changer les noms, les lieux de scène et quelques rimes pour que l'on ne s'aperçût point de la transformation. Il s'arrête volontiers devant la curieuse figure de Ducis, qui fut dans son genre une espèce de réformateur, et qui s'inquiéta de chercher, en dehors de la France, une source pour renouveler le théâtre et

qui, pour avoir dénaturé Shakespeare, devina au moins quelque chose du génie du grand maître de la tragédie moderne. Népomucène Lemercier, le bizarre chercheur, l'arrête encore ; puis c'est Gabriel Legouvé, le premier Legouvé, l'auteur du *Mérite des Femmes*, l'ancêtre de cette dynastie des Legouvé, chez qui la plus aimable médiocrité le dispute au plus fin savoir-faire, gens d'esprit et surtout, oh oui ! surtout, de conduite.

Le théâtre comique fournit à M. Merlet d'autres auteurs à peindre d'un trait sûr et indulgent. Ce sont les Andrieux, les Etienne, les Alexandre Duval, Fabre d'Eglantine, Desmoutiers, Collin d'Harleville, et enfin, « mais celui-ci écrivit en prose », l'auteur de cette espèce de petit chef-d'œuvre qui s'appelle la *Petite ville*, le prédécesseur et l'ancêtre de Scribe, Picard.

Ce que nous ne pouvons donner dans une étude aussi rapide, c'est ce qui fait la valeur du livre du M. Merlet ; ce sont les jugements mûris qu'il y porte. Nous renvoyons donc notre lecteur au livre, et nous comptons bien qu'après l'avoir lu, il attendra, comme nous, la continuation de l'utile et intéressant travail dont nous n'avons là qu'une première partie, car M. Merlet veut traiter ainsi toute la littérature du siècle. Ce n'est certainement pas l'œuvre complète et définitive, l'histoire attendue de la littérature française au dix-neuvième siècle ; mais c'est une des œuvres d'élucidation, de raison et de goût, dont toute œuvre critique future devra s'occuper, si elle ne veut courir risque de traiter moins bien le sujet qu'elle tentera. L'éloge que nous donnons peut paraître mince par ce temps d'admiration à outrance ; nous sommes persuadé que M. Merlet y verra l'expression de l'intérêt que nous avons pris à son beau travail, et une marque du respect que nous avons conçu pour l'impartialité de son talent.

VIII

Voici un travail formidable et que nous nous bornons à signaler à ceux de nos lecteurs, qui prisent l'érudition et qui sont fiers de cette science à nom nouveau, la *diplomatique* ; c'est-à-dire la science de l'examen critique, scrupuleux, des divers manuscrits sauvés de l'oubli par la plume parfois savante, parfois purement calligraphique de nos moines. Il s'agit de Phèdre et de ses imitateurs latins et français. M. Léopold Hervieux, ancien avocat à

la Coup d'appel, tombé amoureux du fabuliste comme tant d'anciens magistrats le sont devenus d'Horace, a pensé qu'il était plus digne de l'époque scientifique où nous vivons, de nous donner une collation exacte de tous les manuscrits existants de Phèdre et de ses imitateurs, de discuter leurs textes et d'en rétablir un définitif avec preuves à l'appui, que de traduire simplement le seul fabuliste latin qui ait travaillé sur les fables d'Esopé. Et de ces discussions, de ces gloses, de ces textes, il a composé deux volumes in-8° de 800 pages chaque, imprimés chez Firmin Didot et qui certainement devront orner toute bibliothèque latine complète et charmer tous les érudits de latinité.

Nous devons dire que nous-même, si peu compétent que nous soyons en diplomatique, nous avons trouvé de l'intérêt à ce volume, et que si le temps ne nous avait pas manqué et surtout si le cadre de cette Revue littéraire nous l'avait permis, nous en eussions profité pour discuter, avec M. Léopold Hervieux, l'authenticité des fables de ce Phèdre, dont ne parle aucun contemporain. C'eût été le cas de reprendre la thèse un peu paradoxale de Philarète Chasles, se demandant si les œuvres de l'antiquité sont vraies et si nous n'admirons pas souvent l'œuvre de quelques moines du moyen âge nourris de belle latinité, quand nous croyons nous plonger dans le texte authentique d'un Horace et d'un Virgile; et cela au risque de troubler les consciences... littéraires et de nous faire traiter d'iconoclaste... païen.

IX

Passer d'un livre d'érudition au récit de M. Robert Calmon, *Trois semaines à Moscou*, récit avec lequel nous sommes un peu en retard, l'abondance des livres qui nous sont envoyés en est cause, c'est passer du grave au doux, du sévère au pompeux. Il s'agit, en effet, du couronnement du czar, que M. Robert Calmon nous décrit avec beaucoup de précision et quelque agrément, bien que les récits des journaux nous aient un peu rebattu de ces magnificences.

Ces magnificences, cette pompe, sont un peu attristées par ce qui se mêle à ces récits d'appréhension des tentatives des nihilistes, que M. Robert Calmon ne commet pas la faute de considérer comme nous le faisons en France, comme des purs anarchistes. Le nihilisme en Russie est une forme du mécontentement non du peuple,

mais de certain rebut de la cour et de quelques étudiants, à qui l'instruction et le Schopenhauerisme allemands ont monté la tête. Mais comme les nihilistes ont laissé passer le couronnement, sans donner au grand-duc Wladimir l'occasion d'exercer la régence, le récit des fêtes efface l'impression poignante que l'on ressent en entendant prononcer le nom farouche de ceux qui ont tué avant l'âge le czar Alexandre II, qui a pu commettre des fautes, mais qui n'en était pas moins un souverain éclairé, et à qui la France doit peut-être de ne pas avoir subi, à peu de temps de la première, une nouvelle invasion prussienne. Aussi approuvons-nous fort, pour notre part, le souhait fait par M. Robert Calmon, à savoir que Dieu veille sur le peuple russe et sur celui qui le gouverne et qui a toujours passé pour sympathique à la France et même un peu pour moins sympathique à l'Allemagne.

X

M. Henri Gaudin est un poète qui ne cherche pas le succès dans la richesse exagérée des rimes et la singularité des rythmes. Il est fort éloigné des sujets violents, bizarres, de cette brutalité ou cette mignardise de corruption qui font actuellement, aux yeux de bien des gens, les trois quart du mérite, nous voulons dire du succès de la poésie contemporaine. Dès les premières pages, nous savons que nous avons affaire à un esprit délicat, tendre, mélancolique, ayant ses découragements comme tout être humain qui pense, mais puisant la force de les vaincre dans l'ardeur de sa foi :

Faite de vains désirs, de regrets poursuivie,
Froid et sombre chemin, grâce à Dieu sans retour,
Pour un cœur qui sait battre, oh ! que serait la vie
Sans la Foi ce flambeau, sans ce foyer l'Amour.

La plupart des pièces de M. Henri Gaudin sont de ce ton intime et reposant. Nous citerons celle-ci, qui nous a plu particulièrement et qui résume assez bien les qualités du poète et du penseur chrétien.

LA LAMPE DU SANCTUAIRE

Le soleil s'est couché derrière un voile d'or ;
C'est le soir... et le soir aux champs c'est le silence ;
De pourpre à l'horizon le ciel bleu se nuance
Et l'azur pâlisant en est plus pâle encore.

Dans le ciel, à qui Dieu les donna pour trésor,
 Les étoiles d'argent piquent l'espace immense,
 L'ombre descend, le jour décroît, la nuit s'avance;
 Les cieus font à la terre un lumineux décor.

Et là, dans l'ombre sainte où plane le mystère,
 Dans le temple, des feux du couchant parsemé,
 Pareille au cœur humain d'amour tout affamé,

Souvent inaperçue et toujours solitaire,
 Luit, sans se consumer, ta lampe, ô sanctuaire,
 Devant le tabernacle où dort le bien-aimé!

Tout autre est la poésie de M. F. Lecomte (Dyonis), qui a trouvé ingénieux, sinon nouveau, de dédier la plaquette qu'il publie sous ce titre *les Tablettes*, récit de la quatre-vingt-huitième Olympiade à M^{me} Edmond Adam, qu'il tient sans doute pour Aspasia. Et pourquoi non? il parle bien de Gambetta, comme d'un Périclès! Cette preuve d'atticisme, légèrement courtisanesque, n'empêche pas que les vers de M. F. Lecomte manquent d'intérêt. C'est, en dépit de la lettre de remerciement assez sèche et peu compromettante que M^{me} Edmond Adam lui a renvoyée en riposte à sa dédicace, un petit poème didactique plus barbare que grec, assez court et encore long, où il est confusément parlé de Cléon, de Périclès, d'Aspasia, d'Anaxagore, de calomnie, de peuple fuyant devant l'invasion, le tout relevé par quelques expressions réalistes. L'intérêt de cette publication est mince, l'àpropos n'est pas clair. M. F. Lecomte (Dyonis) paraît s'être abusé sur la portée de son opuscule qui marque pourtant de la facilité et même une certaine verve, un peu grosse. Il se pourrait même que ce vers, accommodé à d'autres sujets, fit plus honneur au poète que ce pastiche qui manque surtout de la grâce que tout amoureux de l'antiquité désire retrouver dans les poèmes qui nous reportent vers elle.

Ch. LEGRAND.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Dans la situation intolérable que la république a faite au pays, c'est une perspective bien insuffisante d'en être réduit à attendre un changement des élections. Les circonstances extraordinaires qui pourraient mettre fin au régime républicain, on ne les voit pas poindre; le prince qui aurait assez d'énergie et de confiance en son droit pour s'emparer du pouvoir, il ne se trouve pas; le tribun puissant, le général audacieux dont l'ascendant serait capable de soulever le peuple ou l'armée contre le gouvernement actuel, on le chercherait en vain. Il ne reste que le suffrage universel. Et qu'est-ce que cela aujourd'hui? Peut-on compter sur l'opinion? Peut-on attendre un jugement raisonnable du peuple souverain? Quelques élections en ces derniers temps semblaient annoncer un revirement des esprits en faveur de la monarchie. Les élections qui viennent d'avoir lieu pour la Chambre des députés nous rejettent dans la république. A Avesnes, il ne s'est même pas présenté de candidat conservateur; à Moulins, le républicain a continué d'être élu; à Saint-Malo seulement, un candidat monarchique a remplacé un député républicain. Ces fluctuations du suffrage universel ne permettent pas de fonder quelque espoir certain sur un mouvement d'opinion favorable à une restauration monarchique ou seulement à la cause conservatrice.

Du reste, les prochaines élections municipales seront à cet égard d'un indice plus sérieux que les élections pour la Chambre des députés et les conseils généraux qui ont lieu çà et là. De tous les actes de la république qui ont pu influer sur l'opinion, il n'en est pas de plus immédiat, de plus important que la nouvelle loi sur l'instruction laïque et obligatoire; c'est surtout dans les communes rurales que l'effet en a été le plus sensible, par suite du défaut d'écoles libres et en raison aussi des vexations administratives qui s'y sont exercées plus abusivement. La nomination des conseils

municipaux fournira l'occasion aux populations des campagnes de se prononcer sur la politique républicaine qui a reçu dans la laïcisation des écoles sa principale application. Elles diront par le choix des hommes qu'elles mettront à la tête de leurs affaires si elles sont contentes de l'interdiction de l'enseignement religieux, de la suppression, faite ou à faire prochainement, des Frères et des Sœurs des écoles, enfin du surcroît d'imposition que la construction des nouvelles écoles et la gratuité de l'enseignement ont causé aux communes. Ces questions sont de celles qui ne sauraient laisser insensibles les populations rurales, ordinairement plus touchées de leurs intérêts immédiats que des affaires générales de la politique.

La loi municipale elle-même, sous l'empire de laquelle se feront les élections du mois de mai, a de quoi provoquer aussi une manifestation d'opinion dans les campagnes. Peut-être les bonnes gens des champs ne seront-ils pas très émus des inconvénients de la publicité des séances des conseils municipaux, ni des modifications apportées aux conditions d'électorat et d'éligibilité, ni des changements survenus dans l'administration des communes; mais est-il possible que les électeurs honnêtes et chrétiens, qui tiennent à leur église et au culte, et qui veulent la paix religieuse, restent indifférents aux articles de la nouvelle loi municipale qui intéressent la liberté, la dignité et l'existence même du culte catholique? Même avec les amendements que le Sénat y a introduits, cette loi constitue une atteinte grave à la religion et ouvre une source de conflits entre l'autorité ecclésiastique et l'autorité civile. Elle met l'église à la discrétion du maire, en lui en livrant la clef, toutes les fois (et c'est le cas ordinaire dans les campagnes) que l'église n'a pas une entrée distincte de celle du clocher; elle profane les cloches en permettant au maire, c'est-à-dire à n'importe quelle clique politique de cabaret, d'en faire des usages contraires aux lois canoniques; elle conserve provisoirement aux fabriques le monopole des pompes funèbres, mais en attendant que celles-ci en soient définitivement privées, elle décharge les communes de l'obligation de subvenir aux frais du culte, les ressources des fabriques fussent-elles insuffisantes, et en même temps, elle met les grosses réparations des églises et des presbytères à la charge des fabriques; elle maintient l'indemnité de logement aux curés et desservants, lorsqu'il n'existe pas de bâtiment communal affecté à la demeure du prêtre, mais seulement lorsque les fabriques ou autres adminis-

trations préposées au culte ne pourront pourvoir au paiement de cette indemnité; enfin elle autorise les conseils municipaux à prononcer la désaffectation totale ou partielle d'immeubles consacrés, en dehors des prescriptions de la loi organique des cultes du 18 germinal an X, soit aux cultes, soit à des services religieux ou à des établissements ecclésiastiques quelconques.

Il y en a assez dans ces dispositions de la nouvelle loi municipale pour soulever les plus légitimes protestations contre le gouvernement qui édicte de pareilles lois. C'est le culte lui-même qui est atteint par ces mesures prises en haine de la religion et du prêtre. Elles tendent à mettre les fabriques dans l'impossibilité de subvenir aux dépenses de l'église et par conséquent à faire cesser le culte extérieur; elles ouvrent la porte à tous les abus du pouvoir civil, à toutes les profanations de l'impiété. Si les populations honnêtes des villes et des champs n'allaient pas jusqu'à faire retomber sur le régime républicain la responsabilité de ces mesures, elles n'en devraient pas moins, dans les élections des conseils municipaux, donner leurs préférences aux candidats conservateurs, car selon qu'elle sera appliquée, la nouvelle loi municipale pourra devenir la source de conflits entre les deux autorités civile et ecclésiastique, de scandales à l'église, de désordres dans la commune et même elle pourra avoir pour effet d'empêcher la célébration du culte. Il importe donc pour la paix publique comme pour le bien de la religion, de constituer des conseils municipaux sages et justes, amis de la concorde et respectueux des droits de l'Eglise. Les populations le comprendront-elles? Et là où l'esprit républicain régnait soit par indifférence, soit par contagion, saura-t-on réagir contre les anciennes tendances pour sauvegarder les intérêts de la religion et de la paix?

Que les élections municipales viennent à donner dans la majorité des communes l'avantage aux conservateurs, ce sera là alors un indice sérieux d'un changement d'opinion, d'un véritable réveil de l'esprit public. Il est à désirer que les résultats du scrutin pour la nomination des conseils municipaux autorisent d'autres espérances. Dans les villes, surtout dans les plus populeuses, les conditions sont moins favorables à la cause conservatrice. Les torts de la loi scolaire, les abus et les dangers de la nouvelle loi municipale, ne sont pas de nature à impressionner autant les habitants des villes que ceux des campagnes. Cependant il n'y aurait rien à attendre des villes pour les élections de la Chambre, si les excès et les maux

déjà anciens de la république n'y provoquaient pas un mouvement d'opinion contre le gouvernement actuel.

La nouvelle loi municipale assimile en tout les villes aux campagnes, elle n'a établi de régime particulier que pour Paris. Cette exception se justifie par son caractère de capitale. On s'est quelque peu amusé de ce député facétieux ou ingénu, qui proposait sérieusement d'appliquer à Paris les dispositions de la loi qui régissent « la vaine pâture ». Il ne serait pas moins anormal de donner à Paris le régime municipal des autres communes de France, que de lui appliquer les règlements de pacage et de fouage d'une commune rurale. Mais l'embarras a été grand lorsqu'il s'est agi de régler la situation particulière de la capitale. Et d'abord, quel serait le mode d'élection? comment serait composé le conseil municipal de Paris? C'était là la principale affaire. Les radicaux avaient un projet de grand sectionnement de la capitale en quatre ou cinq régions où les élections auraient eu lieu au scrutin de liste. De cette manière, les partisans de l'autonomie communale de Paris se croyaient assurés d'avoir un conseil municipal tout entier à eux, et M. Floquet, l'un des principaux auteurs du projet, se voyait déjà à la tête de la mairie centrale, dominant, avec son conseil élu par des centaines de mille voix, le gouvernement et les Chambres. Un autre projet plus modeste, moins ambitieux, se bornait à faire voter au scrutin de liste par arrondissement. C'était celui du gouvernement et des opportunistes. M. Waldeck-Rousseau l'a défendu devant les Chambres, comme l'eût défendu M. Gambetta lui-même, son maître. Les Chambres n'étaient pas d'accord. On parlait même d'un conflit entre elles. Le Sénat craignait ce que M. Floquet et ses amis de la Chambre des députés espéraient; le gouvernement ne le redoutait pas moins, mais il craignait aussi que le scrutin uninominal par quartier, dont une portion considérable du Sénat voulait le maintien, ne produisit un conseil municipal d'intransigeants comme le conseil actuel, qui a été pour lui une si grande cause d'embarras, ou même un conseil où les conservateurs seraient entrés en grand nombre.

Deux fois le projet de loi est allé d'une Chambre à l'autre, sans que celles-ci pussent se mettre d'accord. Finalement, le Sénat, après avoir voté, à la majorité de quelques voix, le scrutin de liste par arrondissement, a repoussé, par suite d'une coalition de la droite, du centre droit et de l'extrême gauche, l'ensemble de la loi électorale municipale de Paris. Ce vote, qui ajourne la loi à trois mois, a

pour conséquence le maintien du système actuel. Les élections municipales, retardées à Paris et dans toute la France pour permettre aux Chambres de voter une nouvelle loi électorale, auront lieu comme par le passé à Paris, au scrutin uninominal par quartier. Ce système donne aux conservateurs, s'ils savent s'y prendre, et si l'opinion publique a profité de l'expérience des années écoulées, le moyen de faire entrer dans le nouveau conseil un plus grand nombre de leurs candidats.

Les avertissements viennent à point de divers côtés pour les élections municipales. Il faut être bien aveugle pour ne pas voir où l'on va avec la république. Les désordres de Caen, les troubles de Denain sont des symptômes d'une situation qui ira en s'aggravant sous l'influence des idées révolutionnaires. A Caen, une mission prêchée à l'église Saint-Pierre par un dominicain a été le prétexte de scènes de violence qui ont duré plusieurs jours. Des bandes organisées de tapageurs, obéissant au mot d'ordre des loges maçonniques, ont envahi l'église, insulté le prédicateur et les fidèles et interrompu le sermon en hurlant la *Marseillaise*. Non contents d'avoir violé le lieu saint et entravé l'exercice du culte, les manifestants se sont répandus dans la ville, en vociférant les mêmes cris de : *Vive la révolution sociale, vive la Commune!* en proférant des menaces contre les habitants connus pour leurs opinions religieuses. Rien ne motivait ces désordres que l'envie de la secte maçonnique et révolutionnaire de prendre sa revanche de la pieuse et imposante cérémonie, qui avait réuni précédemment à l'église Saint-Etienne, la multitude des associés des œuvres catholiques ouvrières de Caen. Devant l'émeute, l'autorité municipale n'a su que se montrer complice. Le maire a recommandé le calme aux agitateurs, en leur disant : « Continuez à résister, comme vous le faites depuis six mois, à toutes les provocations d'où qu'elles viennent. » Le ministère public a tenu au tribunal le même langage. Il a excusé les coupables en prétendant que l'église Saint-Pierre servait à des manifestations dont le caractère ne paraissait pas exclusivement religieux. Voilà ce que fait la république contre l'émeute ! Elle la déchaîne, puis elle l'absout. Voilà la liberté qu'il y a pour les croyances religieuses, voilà la sécurité que trouvent les habitants paisibles ! Le culte est entravé, l'église profanée, l'ordre troublé, les vies et les propriétés sont menacées et les autorités civiles et judiciaires ne craignent pas de se montrer les complices des auteurs de ces attentats. Il n'y a

pas de ville, pas de village où les scènes de Caen ne puissent e reproduire. Et ainsi l'ordre, le repos public, le culte, sont partout à la merci d'une poignée d'agitateurs qui pourront presque toujours compter sur l'inertie ou l'indulgence de l'autorité républicaine. Peut-on attendre que les choses en viennent là ?

Plus graves encore sont les troubles de Denain. Toute cette population minière d'Anzin qui, à propos de quelques modifications insignifiantes au règlement de la Compagnie, se met en grève, qui reçoit du dehors des encouragements et des secours, qui obéit aux meneurs de révolution sociale venus au milieu d'elle pour l'exciter, qui s'insurge et qui se livre aux excès les plus violents : n'y a-t-il pas là une situation faite pour alarmer les moins pessimistes ? Sans l'intervention de la force armée, sans la présence sur les lieux des premières autorités civiles, militaires et judiciaires du département, que ne serait-il pas arrivé ? Les esprits sont loin d'être calmés, la grève continue avec les excitations et les ressources qui l'alimentent, la foule des mineurs grévistes est toujours sur le point d'en venir aux mains, soit avec leurs compagnons qui ont repris le travail, soit avec la troupe qui campe au milieu d'eux comme pour une bataille ; des explosions de dynamyte ont commencé, des collisions partielles ont eu lieu avec la gendarmerie et la cavalerie : on ne sait pas à quelle extrémité les choses peuvent en venir. Pendant ce temps on pérore à Anzin et à Paris sur la grève, et un congrès socialiste se tient dans le voisinage de Roubaix. Des députés radicaux, M. Ernest Roche en tête, sont venus jouer le rôle d'agents excitateurs parmi les grévistes. D'autres ont pris part, à Paris, à une réunion dans laquelle on a entendu M. Henry Maret inviter le gouvernement, comme solution de la grève, à procéder à la confiscation des mines d'Anzin. De tous les côtés les théories socialistes se font jour avec une nouvelle audace. L'idée que la propriété doit se confondre avec le travail, que les capitaux, les usines, les champs, doivent appartenir à ceux qui les exploitent, cette idée fondamentale de la révolution après laquelle les masses ouvrières commencent à aspirer, se répand de plus en plus. Elle ne fera que se développer avec la république. Il est temps que les conservateurs se réveillent, que les naïfs et les indifférents qui ont cru à la république se ravisent. Ce n'est plus seulement la religion qui est en cause, c'est la propriété elle-même qui est menacée. Il y a aujourd'hui un parti de la révo-

lution sociale qui englobe presque toute la classe ouvrière et qui a à sa tête de nombreux meneurs à qui la république opportuniste ne suffit plus. Si les prochaines élections, municipales et politiques, n'arrêtent pas le mouvement, avant quatre ans la république aura abouti au radicalisme et peut-être à une Commune générale. Les troubles de Caen et du bassin houllier d'Anzin sont un indice de l'avenir.

M. Jules Ferry le premier doit s'en préoccuper. Il ne faudrait pas qu'il considérât comme une garantie suffisante pour lui du pouvoir et comme un gage définitif d'existence pour la république opportuniste le succès qu'il vient de remporter, à la Chambre, sur la question de la révision de la Constitution, en faisant repousser l'urgence demandée par MM. Barodet et consorts en faveur d'une proposition de révision intégrale. Le changement de la Constitution, c'est la porte par laquelle le parti avancé compte faire passer le radicalisme. Pour déjouer ce calcul, M. Ferry avait cru habile de prendre l'initiative en annonçant au commencement de la session que le gouvernement se réservait de présenter lui-même un projet de révision. Devant les nouvelles instances de M. Barodet, le président du conseil a dû promettre d'apporter son projet le mois prochain, et il n'a pu obtenir ce dernier répit qu'en posant la question de confiance. M. Ferry et tout le parti opportuniste ne veulent qu'une révision partielle « sagement limitée ». Ils y voient leur salut et celui de la république. Les Barodet, les Floquet, les Achard trouvent, au contraire, que la république, avec sa constitution actuelle est en péril. Ils réclament des changements absolus dont le principal serait à leurs yeux la substitution d'une république radicale à la république opportuniste et le remplacement de M. Ferry par M. Clémenceau. Quant aux conservateurs, c'est la révision de la république elle-même qu'il leur faut : c'est à eux de la faire. Quel que soit celui des deux programmes de M. Ferry ou de M. Barodet qui l'emporte, le socialisme n'en avancera pas moins et il n'y a qu'un moyen de l'arrêter, c'est d'en finir avec la république et d'instituer un gouvernement restaurateur de l'ordre social.

Eu attendant le moment de sa chute, M. Ferry peut jouir à l'aise des succès dont la vaillance de nos troupes a couronné une politique extérieure mal conçue et mal dirigée. L'aventure de Tunisie a tourné à bien, et une convention conclue avec le bey de Tunis vient

de consacrer les résultats de l'expédition. La gestion financière attribuée en Tunisie à la France constitue un protectorat effectif qui s'exercera par un contrôle permanent dans les affaires de la Régence. Le gouvernement n'a pas voulu d'une annexion proprement dite pour ne pas exciter les susceptibilités des puissances; il lui a suffi de s'adjuger la direction des finances du pays, à l'exclusion de toute intervention étrangère. Qui a la caisse, tient tout, en effet. Ce moyen détourné d'exercer la pleine autorité a moins d'inconvénients et est tout aussi efficace. M. Ferry l'a montré. Loin de gagner à l'annexion de la Tunisie, la France n'aurait eu que de l'embarras et des frais en prenant à son compte l'administration de la Régence. Le profit de sa conquête n'en est pas moins acquis, à la condition, toutefois, que l'occupation militaire se prolonge assez pour pacifier entièrement le pays et asseoir la prépondérance française.

L'expédition de Madagascar va entrer dans une nouvelle phase d'activité. L'interpellation adressée à ce sujet au gouvernement n'a fait que mieux établir les droits de la France et la nécessité de les sauvegarder. Fort du vote quasi-unanime des Chambres, le ministère annonce l'intention de pousser jusqu'au bout les opérations contre Madagascar. Le seul moyen avec les Hovas de faire respecter les anciens traités, ce n'est pas d'en conclure de nouveaux, mais d'appuyer le droit par la force. Toute latitude est donnée au ministère; rien ne lui sera plus facile que de remplir la mission dont le patriotisme des Chambres, sans distinction de partis, l'a chargé. Au Tonkin, les opérations suivent leurs cours; le corps expéditionnaire avance. La conquête touche à son terme, il ne restera plus qu'à en tirer les avantages qui doivent compenser d'aussi grandes pertes en hommes et en argent. Les nouveaux massacres de missionnaires, frappés au nombre de cinq avec trente catéchistes annamites, appellent de promptes représailles.

C'est un honneur pour la France qu'au Tonkin comme en Chine les martyrs de la foi soient aussi les victimes de la haine du nom français. Mais en même temps c'est un devoir pour elle de montrer qu'elle met au premier rang de ses intérêts la protection du catholicisme. En pays infidèle, la république elle-même est forcée d'être catholique, tant la France s'est faite dans le monde le renom de mandataire de l'Évangile, de protectrice de la foi. En revanche, le catholicisme fait sa force et les missionnaires qu'elle envoie dans

toutes les parties du monde en même temps qu'ils apportent l'Évangile y propagent l'influence de la France.

Que ne ferait pas la France, si elle était fidèle à sa mission? En ce moment elle manque grandement à la papauté. La condition de plus en plus intolérable du Saint-Siège a amené le chef de l'Église à élever encore une fois la voix devant l'Europe. Dans le dernier consistoire, Léon XIII a pris à témoin le Sacré-Collège, qu'à l'exemple de Pie IX, il avait énergiquement défendu les droits du Saint-Siège, toutes les fois qu'ils avaient été l'objet d'un nouvel attentat. Comme son glorieux prédécesseur, il a rappelé à la face de l'Italie et du monde que le pouvoir temporel du Saint-Siège, en dehors même de la légitimité de son origine, a un caractère sacré, car il constitue pour le vicaire de Jésus-Christ une garantie nécessaire d'indépendance et de stabilité dans l'exercice de son suprême ministère. Cependant une nouvelle atteinte, et des plus graves, a été portée au patrimoine du Saint-Siège et à la liberté de son ministère apostolique par le décret qui frappe les biens de la congrégation de la Propagande. Léon XIII a protesté de nouveau contre cette spoliation, en se déclarant prêt à toutes les épreuves que lui préparent ses ennemis.

« Ces épreuves que Nous traversons, a dit le Souverain Pontife, sont tristes, sans doute, Nous en prévoyons de plus graves encore, mais Nous sommes prêt à les souffrir. Nous savons très bien que Nos ennemis ont juré de traiter avec la dernière violence le Pontificat Romain, et, en accumulant les difficultés sur sa tête, de le réduire, s'il était possible, aux extrémités. Ce sont là des desseins exécrables et insensés. Ils peuvent répondre aux intentions de ceux qui favorisent les projets des sectes perverses, et qui désirent voir l'Église foulée aux pieds et devenue l'esclave de l'État; mais ils doivent être bien éloignés de la volonté de ceux qui aiment leur patrie d'un véritable amour, qui jugent la vertu et la grandeur du Pontificat d'après la nature des choses et non d'après les préjugés de l'opinion, et qui se souviennent des bienfaits que toutes les nations, mais particulièrement l'Italie, lui doivent et sont encore en droit d'en espérer. »

Les circonstances sont malheureusement peu propices à ces suprêmes protestations en faveur du droit. C'est aux États catholiques surtout que s'adresse Léon XIII, c'est à eux qu'il en appelle des attentats de l'Italie et qu'il annonce la résolution de subir toutes

les épreuves, même l'exil, plutôt que de céder rien des droits sacrés et nécessaires de la papauté. La France ne compte plus parmi les États qui auraient pu prendre en main la défense du Pontife opprimé. Les autres puissances, même catholiques, ne paraissent guère disposées à s'interposer dans une cause qu'elles jugent plus politique que religieuse. Cependant, à propos de la spoliation des biens de la Propagande, quelques représentations auraient été adressées par les puissances à l'Italie; des États-Unis même serait venue une opposition formelle quant aux biens d'origine américaine. On retrouve quelques traces d'une intervention de la diplomatie en cette affaire dans le discours de M. Mancini, à la Chambre des députés d'Italie. Le ministre s'est retranché derrière l'arrêt de la Cour de cassation, qui a ordonné la conversion des biens de la Propagande, en disant qu'il n'était pas possible au pouvoir exécutif d'annihiler, par une loi interprétative, un arrêt du pouvoir judiciaire; mais en même temps il s'est déclaré prêt à employer tous les tempéraments possibles dans l'exécution de l'arrêt et à accorder les faveurs conciliables avec le droit public italien, pourvu que, d'autre part, on ne formule pas des doléances qui soient de nature à créer des difficultés au gouvernement.

Celles des puissances qui ont répondu à l'appel du Saint-Siège, au nom même d'intérêts nationaux, voudront-elles se contenter de ces promesses hypocrites? Que peuvent être des tempéraments apportés à l'obligation pour la Propagande de convertir ses biens immobiliers en rentes italiennes, qu'elle ne pourra aliéner sans une autorisation administrative, sans avoir à subir le contrôle des agents du fisc pour tous ses actes de gestion? La spoliation n'en subsistera pas moins tout entière, malgré les prétendus adoucissement dont a parlé M. Mancini. Par des engagements aussi fallacieux le ministre italien n'a voulu qu'éluder les difficultés diplomatiques que pouvaient provoquer les protestations du Saint-Siège auprès des puissances. Ce ne sont pas de telles paroles qui empêcheront le Souverain Pontife de mettre à exécution son projet de transférer à l'étranger le siège de l'administration de la Propagande. Le Pape prendra les mesures que commande la conduite du gouvernement italien; les puissances ne se tromperont aux intentions de celui-ci que si elles le veulent bien.

Ce serait une consolation et une force pour le Souverain Pontife, au milieu des épreuves que lui inflige l'usurpation italienne, s'il

voyait ses négociations avec les grands États protestants et schismatiques aboutir à un dénouement favorable à l'Église. Les résultats obtenus n'ont pas encore répondu aux efforts de Léon XIII. C'est en Allemagne qu'il rencontre toujours les plus grandes difficultés. Cependant la cause de la pacification religieuse continue à y faire des progrès. On a pu même attribuer au besoin de faciliter la paix avec le Saint-Siège les projets de retraite de M. de Bismarck, qui ont été de nouveau annoncés à l'Europe. Le prince abandonnerait la gestion des affaires intérieures de Prusse, pour ne conserver que ses fonctions de chancelier de l'Empire. Cette nouvelle a ému le monde diplomatique. Est-elle fondée? On l'ignore encore. Peut-être n'est-ce que pour des motifs de santé que M. de Bismarck se décharge d'une partie du fardeau politique qui pèse sur ses soixante-dix ans; peut-être n'annonce-t-il cette intention que pour obtenir du Reichtag le vote des lois économiques qui, dans sa pensée, doivent procurer la paix de l'empire, comme les victoires de Sadowa et de Sedan ont fondé l'unité allemande. Mais si vraiment l'empereur d'Allemagne et M. de Bismarck lui-même désirent la fin du *Kulturkampf*, qui a été pour l'empire une cause si préjudiciable de troubles et de divisions, il ne serait pas impossible que le chancelier abandonnât ses fonctions de président du ministère prussien pour faciliter la paix avec Rome et sauvegarder son amour-propre. On peut dire qu'aujourd'hui le maintien du *Kulturkampf*, blâmé par les protestants comme il est combattu par les catholiques, n'est plus qu'une question de vanité. Si M. de Bismarck se retirait pour faciliter la paix, tout en ménageant ses susceptibilités personnelles, il ne se serait jamais montré plus ami de son pays et plus véritable homme d'Etat.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

28 mars. — Sur la prière des évêques d'Irlande, le Saint-Père déclare et établit saint Vincent de Paul, patron spécial auprès de Dieu, de toutes les associations et œuvres charitables qui ont leur siège en Irlande.

Les biens du collège des Pénitenciers apostoliques vont avoir le même sort que ceux de la Propagande et devront être convertis en rente italienne. On sait que les Pénitenciers siègent au saint tribunal dans les grandes basiliques de Rome, et que le pèlerin, de quelque lointain pays qu'il arrive, y trouve un confesseur parlant sa langue. Le collège des Pénitenciers n'est donc pas une institution italienne, mais universelle. A ce dernier titre, il avait droit au respect des révolutionnaires italiens qui ne respectent rien.

Dans le consistoire du 27, le Saint-Père préconise évêque de la Rochelle Mgr Ardin, transféré du siège d'Oran; évêque d'Amiens, Mgr Jacquenet, transféré du siège de Gap; évêque de Gap, M. l'abbé Gouzot, archiprêtre de Périgueux; évêque d'Oran, M. l'abbé Gaussai, curé dans le diocèse de Constantine.

Allocution de S. S. Léon XIII au Consistoire du 27 mars.

« Depuis le soulèvement des flots de la sédition, dont la rage impétueuse se déchaîna sur le pouvoir temporel des papes, qu'elle détruisit, après avoir envahi cette ville, Nous Nous sommes, à l'instar de Notre prédécesseur Pie IX, efforcé de protéger et de revendiquer avec la dernière énergie les droits du siège apostolique, ainsi que le réclamaient les exigences de Notre charge et de Notre devoir. Imitant la constance de son âme, chaque fois que Nous avons vu quelque attentat inique se produire au milieu de l'ordre de faits nouveau, Nous avons pris sous Notre protection la cause de la vérité et de la justice; Nous Nous sommes spécialement appliqué à résister autant qu'il était en Nous à ce violent état de choses, que Nous supportons depuis si longtemps.

« Sans doute, Dieu a permis, dans ses desseins impénétrables, que cette tempête furieuse ne s'apaisât point, malgré sa durée. Il est certainement inutile de Nous étendre longuement sur ces faits, surtout devant vous, vénérables frères, qui en êtes quotidiennement les témoins et, pour ainsi parler, les victimes. Nos ennemis poursuivant sans hésitation le cours de leurs desseins, s'efforcent d'établir leur pouvoir sur des bases de jour en jour plus solides, cherchant par tous les moyens à faire croire qu'ils ont assis sur le

meilleur titre et en vertu d'une possession incommutable leur domination dans cette ville. Ils manœuvrèrent avec une habileté inouïe. Ces événements, préparés de longue main, au moyen de causes calculées d'avance, cette faveur populaire qu'ils s'appliquent à gagner au dedans, ces adhésions qu'ils recherchent au dehors, tout, en un mot, est mis en œuvre par eux pour obtenir et conserver le pouvoir. Cependant, plus ils s'efforcent de fouler aux pieds les droits de l'Église et du Pontife romain, plus Nous devons, de Notre côté, Nous appliquer à les conserver. Aussi devons-Nous aujourd'hui, dans cette imposante assemblée, réprover et condamner de nouveau tout ce qui a été fait au détriment du siège apostolique, et déclarer également que Nous voulons conserver ses droits dans leur intégralité et leur perpétuité.

« Nous ne sommes guidé ni par le désir de régner ni par des aspirations mondaines, comme Nous en accusent certains individus dont la sottise égale l'impudence, mais bien par la conscience de Notre charge, par la religion du serment et les exemples de Nos prédécesseurs les plus illustres par leur vertu et leur sainteté, qui, pour conserver le pouvoir temporel, combattirent vaillamment et avec une inébranlable constance toutes les fois que l'occasion s'en présente.

« Ce pouvoir temporel, indépendamment de la légitimité de son origine et de ses titres multiples et splendides, revêt un certain caractère sacré d'ordre particulier qui n'est commun à aucun autre État, en ce qu'il constitue pour le siège apostolique une garantie d'indépendance et de stabilité dans l'exercice de son auguste et suprême ministère. Aussi bien, il n'est personne qui ne sache que toutes les fois que les Souverains Pontifes ont été dépouillés de leurs domaines, ce fut toujours au détriment de leur indépendance. On peut, d'ailleurs, s'en convaincre au spectacle de Notre personne, soumise aux vicissitudes diverses et incertaines de l'arbitraire. Tout récemment, l'atteinte la plus grave était portée au patrimoine destiné par ce Saint-Siège à la propagation de la foi. Il s'agit ici d'une chose éminemment et étroitement liée au ministère spirituel du Souverain Pontife, et, par cela même, de beaucoup supérieure à tout intérêt mondain, et aussi importante que la propagation du christianisme et le salut éternel des âmes.

« Eh bien ! cette institution si noble, qui doit son existence à la sage munificence des pontifes, et son développement à la générosité des nations chrétiennes, la violence des temps présents ne l'a pas épargnée, et la nécessité Nous a contraint de recourir à des moyens nouveaux pour assurer son existence dans l'avenir.

« Ces épreuves sont tristes, sans doute ; Nous en prévoyons de plus graves encore ; mais Nous sommes prêt à les souffrir. Nous savons très bien que Nos ennemis ont juré de traiter avec la dernière violence le pontificat romain, et, en accumulant les difficultés sur sa tête, de le réduire, s'il était possible, aux extrémités. Ce sont là des desseins exécrables et insensés. Ils peuvent répondre aux intentions de ceux qui favorisent les projets des sectes perverses et qui désirent voir l'Église foulée aux pieds et devenue l'esclave de l'État ; mais ils doivent être bien éloignés de la volonté de ceux qui aiment leur patrie d'un véritable amour, qui jugent la vertu et la grandeur du pontificat d'après la nature des choses et non d'après les préjugés de l'opinion, et

qui se souviennent des bienfaits que toutes les nations, mais particulièrement l'Italie, lui doivent et sont encore en droit d'en espérer. »

29. — Encore la dynamite à Anzin! Deux explosions de dynamite ont lieu devant les maisons de mineurs qui ont refusé de s'associer à la grève. Les portes et les vitres ont été brisées.

Le *Journal Officiel* publie plusieurs promotions dans le corps expéditionnaire du Tonkin.

Le Sénat ajourne la discussion du projet de loi relatif à l'aliénation des diamants de la couronne et le projet de loi sur les ventes judiciaires d'immeubles.

La loi municipale reparait sur le tapis et est adoptée du 1^{er} au 54^e article sans discussion. Ce dernier article relatif à la publicité des séances soulève quelques objections de la part de M. Bérenger, mais est adopté en dernier ressort. Les autres, de 55 à 72, passent comme l'éclair. Le reste donne lieu à un vif débat. M. Méline est battu sur l'article 126, mais enfin l'ensemble de la loi est voté.

La Commission des 44 entend M. Alphand, directeur des travaux de la ville, dont la déposition ne jette aucune lumière dans l'ensemble de la question.

La Chambre des députés s'occupe du mode électoral de la ville de Paris. Il n'y a eu, à vrai dire, que des échanges d'idées sur ce point entre MM. Lefèvre, Lecherbonnier, Andrieux et Calla. A lundi la grande bataille.

Mort subite à Cannes du duc d'Albany, fils cadet de la reine d'Angleterre.

30. — Le dernier Courrier du Tonkin apporte le texte de deux documents : un ordre du jour du général Millot au corps expéditionnaire et une proclamation aux populations du Delta. Voici ces documents :

ORDRE GÉNÉRAL

Officiers, sous-officiers, soldats et marins

« Nommé au commandement en chef du corps expéditionnaire, je viens continuer avec vous la campagne que vous avez si brillamment commencée.

« Les dangers que vous avez affrontés ont développé en vous de mâles vertus sur lesquelles je compte pour terminer promptement la glorieuse mission que la République nous a confiée.

« Faire respecter notre drapeau est une ambition digne de votre énergie, et vous êtes de ceux qui savent que les sacrifices faits pour une cause aussi sainte que la défense de la patrie, même dans ses luttes lointaines, ennoblissent les peuples, les armées et les soldats.

« Vous aurez à lutter contre des hordes ennemies de la France, aussi bien que de la Chine et des peuples du Tonkin, qui ne doivent voir en vous que des protecteurs.

« Néanmoins, vous n'oublierez pas que les lois de la guerre condamnent toujours les cruautés et même les mauvais traitements envers les vaincus, et que c'est un devoir pour le soldat d'une nation civilisée de montrer de la mansuétude et de la pitié envers son ennemi à terre. »

PROTECTORAT DE L'ANNAM ET DU TONKIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Aux habitants du Tonkin

« Je viens au milieu de vous pour purger votre pays des bandits qui l'oppriment depuis trop longtemps, et faire régner la paix et la justice qui sont dans mon cœur.

« Approchez-vous donc sans crainte; vous serez d'autant mieux accueillis que vous serez plus disposés à m'aider à faire cesser le désordre et à rendre vos compatriotes la sécurité qui leur manque.

« Je suis animé de sentiments de bonté dont je vous montrerai les effets dans toutes les circonstances, soit en aidant à réorganiser votre administration à l'aide des plus capables et des plus honnêtes, et à régler les impôts d'une manière équitable;

« Soit en assurant la liberté du travail et du commerce par des travaux publics nécessaires et la suppression des lignes de douanes provinciales;

« Soit enfin, en vous protégeant avec fermeté contre les perturbateurs.

« En un mot, comptez sur moi pour faire de vous un peuple libre, prospère, et vous débarrasser des entraves qui paralysent votre expansion.

« Quant aux moyens de réaliser ce programme, je les trouverai dans l'appui que vous me prêterez, dans le vif désir que j'ai de satisfaire à vos légitimes aspirations; je les trouverai surtout en prenant vos droits, vos lois, vos coutumes et la loyauté pour guides, ma conscience et mon amour du bien pour inspirateurs.

« Le général commandant en chef,

« MILLOT. »

Les Français donnent l'assaut de la forteresse de Zenti (probablement Yen-The) à 25 milles au nord de Bac-Ninh. Ils débarrassent le pays, à l'est et au nord. Phu-Binh a été évacué le 19.

Thaï-Nguyen a été pris après un combat qui a duré une heure. Tous les défenseurs étaient des Pavillons-Noirs. Les forts ont été démantelés et évacués.

Réunion d'un congrès socialiste à Roubaix.

Des discours, traitant des rapports du capital et du travail, sont prononcés par divers ouvriers. Le citoyen Lefebvre rend compte de sa visite à l'Elysée. Jules Guesde prend ensuite la parole. Après avoir exprimé son admiration pour les *nihilistes* russes et la *vaincante démocratie allemande*, il propose et fait voter une *adresse de sympathie* à Louise Michel.

Des réunions d'ouvriers grévistes sont tenues à Anzin, Escaudain, Fénain, etc. La continuation de la grève est de nouveau décidée. Le citoyen Basly prononce un discours dont nous relevons le passage suivant qui n'a pas besoin de commentaire :

« Les mineurs ont usé de tous les moyens pour faire intervenir le gouvernement, qui refuse tout appui. Il ne reste plus qu'à provoquer une grève générale des mineurs français et des ouvriers d'autres métiers; cela finira comme cela voudra.

« *Il vaut mieux manger du pain avec du beurre et être Prussien que de manger du pain sec et être Français. Il ne faut plus s'occuper ni des lois, ni de la France, puisqu'en République les lois ne protègent que les gros.* »

31. — Nouveaux succès des conservateurs. M. de Mailly de Montjean, conservateur, vient d'être élu conseiller général dans le canton de Beaupréau (Maine-et-Loire).

Dans le canton de Pontorson (Manche), M. Enguehard, conservateur, a été élu contre M. Morel, républicain.

La deuxième séance du congrès socialiste de Roubaix a été signalée par les mêmes violences de langage que la précédente. Le citoyen Moreau prononce un long discours dans lequel il se dit *révolutionnaire socialiste pacifique*. Le citoyen Jules Guesde combat la théorie de M. Moreau, et termine son discours en déclarant que la révolution sociale se fera par le *fusil* et le *sabre* ou qu'elle ne se fera pas.

Une réunion en faveur des grévistes du Nord a lieu à l'Hippodrome, sous la présidence du citoyen de Rochefort. Le citoyen Basly déclare accepter les secours de l'étranger. Il accuse la compagnie d'Anzin d'importer des charbons belges. MM. Chivannes, député de la Loire, et Giard, député de Valenciennes, attaquent la Chambre et le gouvernement qui abandonnent les mineurs. Enfin, sur la proposition du citoyen Roche, la réunion adopte un ordre du jour qui peut se résumer ainsi : *La Compagnie dépossédée; la mine aux mineurs, sous un prétendu contrôle de l'Etat*. Enfin le citoyen de Rochefort se surpasse. Les administrateurs d'Anzin et les ministres, dit-il, devraient être expédiés au bagne; les marchands de charbon tiennent des boucheries de chair humaine, et ils ont provoqué la grève pour réaliser des bénéfices sur le bétail humain qu'ils mènent quotidiennement à l'abattoir.

Le général Gordon, abandonné lâchement par les troupes égyptiennes, essuie une grave défaite aux environs de Khartoum. Les rebelles s'emparent d'un canon, de 58 obus, de 15,000 cartouches et d'une grande quantité de fusils.

Les funérailles du duc d'Albany ont lieu à Cannes en présence du prince de Galles et d'une nombreuse assistance, que cette mort inattendue a profondément émue. Le corps est ramené en Angleterre par les soins du prince de Galles.

1^{er} avril. — L'organisation municipale de Paris est la grande affaire de la séance de la Chambre des députés. La majorité défait aujourd'hui ce qu'elle a fait hier. Sur la proposition de M. Floquet, elle adopte, à peu de chose près, le sectionnement de l'ancien projet. Ce résultat, s'il était définitif, rendrait impossible la représentation des minorités.

L'organisation de la Tunisie arrive au second plan. M. Dubost, rapporteur du projet de loi, commence par déclarer que l'organisation tunisienne, telle que le gouvernement veut l'établir, est pour le mieux. Tel n'est point l'avis de M. des Retours qui lui prouve, pièces à l'appui, que l'argent des contribuables ne doit point servir à majorer les bénéfices de spéculateurs financiers. M. Cambon, notre représentant à Tunis, essaie de répondre, mais en voulant trop prouver, il ne prouve rien et s'attire une verte réplique de la part des citoyens Clémenceau et Camille Pelletan. MM. Jules Ferry et Tirard

ont de la peine à rallier la majorité, qui finit par adopter l'urgence et donner gain de cause au ministère.

Le Sénat ajourne de nouveau la discussion du projet de loi relatif aux diamants de la couronne et vote, au pas de course, la proposition Bérenger sur les moyens préventifs de combattre la récidive. Enfin il entend la lecture du projet de loi relatif à la ville de Paris, tel qu'il revient de la Chambre et renvoie ce projet à l'ancienne commission municipale, malgré les judicieuses observations de MM. Buffet et de Gavardie.

Une dépêche du général Gordon annonce au gouvernement anglais que les deux pachas soudanais, accusés de trahison à l'occasion de la défaite d'Hal-fich et reconnus coupables par un conseil de guerre, ont été condamnés à mort et exécutés.

L'empereur d'Allemagne refuse d'accepter la démission de M. de Bismarck de président du conseil des ministres de Prusse.

2. — L'amiral Courbet télégraphie d'Haïphong au ministre de la marine que le *Bien-Hoa* est arrivé aujourd'hui amenant au Tonkin 314 hommes d'équipages, 200 passagers et 2 canonniers.

Les grévistes mineurs d'Anzin envoient une délégation au directeur de la Compagnie. Cette délégation demande la réintégration des cent cinquante-quatre mineurs congédiés. Le directeur répond que la Compagnie ne peut revenir sur les décisions prises. La continuation de la grève est de nouveau votée. Elle s'étend aujourd'hui du nord au centre de la France.

Les mineurs du bassin houiller de Brassac (Puy de Dôme) se mettent également en grève.

Quatrième séance du congrès socialiste de Roubaix. Elle est tout aussi orageuse que les précédentes. On y prononce des discours très violents contre le capital et contre les patrons. On y attaque les radicaux et on les accuse de se liguer avec les opportunistes contre le parti ouvrier.

La citoyenne Paule Minck bénit le phylloxéra qui a fait des paysans du Midi, des socialistes qui s'uniront, à l'occasion, à l'ouvrier des villes pour revendiquer leurs droits.

Le Conseil municipal de Paris s'engage de plus en plus dans la voie radicale qu'il suit depuis longtemps. A propos d'une demande d'ouverture de crédit de 10,000 francs en faveur des familles des mineurs d'Anzin et, à défaut de fonds disponibles pour cette destination, la majorité exprime le vœu que les mines soient reprises aux concessionnaires pour cause d'utilité publique.

A la fin de sa séance, la même majorité, malgré les observations contraires de M. Cochin et de M. le Préfet de la Seine, adopte les conclusions du rapport du citoyen Michelin, tendant à la désaffectation de l'église de l'Assomption, annexe de l'église de la Madeleine, à Paris.

3. — Un décret du bey de Tunis nomme le général Boulanger ministre de la guerre de la Régence.

Le *Journal officiel* publie le rapport du ministre de la justice sur l'administration de la justice civile et commerciale. Il ressort de ce document que de 1878 à 1882, c'est-à-dire en quatre ans, le nombre des faillites s'est élevé de 6,020 à 7,000. Le nombre des ventes sur saisies immobilières, qui

était, en 1878, de 6,370, a été de 7,710, en 1882. Ce n'est certainement pas là un signe de prospérité.

A la grève des mineurs du Nord, il faut ajouter celle des tisserands de la même région qui s'est déclarée hier.

Au Sénat, M. Demole lit son rapport sur l'organisation municipale de Paris et sur le fameux sectionnement Floquet, qu'il trouve admirable. En dépit des conclusions de la Commission municipale, M. de Marcère présente et défend un contre-projet tendant à faire nommer les conseillers municipaux de Paris au scrutin de liste par arrondissement et proportionnellement au chiffre des électeurs. Après diverses observations présentées par MM. Waldeck-Rousseau, Emile Labiche, Tolain et Léon Say pour ou contre ce contre-projet, la majorité l'adopte, en limitant à quatre le nombre des conseillers à élire pour chaque arrondissement. Ce vote est un triple échec pour la Chambre, pour le ministre de l'Intérieur et pour la Commission Demôle.

La Chambre des députés vote le projet d'organisation de la Tunisie, en y introduisant certaines réserves qui ne se trouvent point dans le projet du gouvernement, puis elle passe à la discussion du projet de loi sur le recrutement de l'armée. M. Margaine flagelle, comme elle le mérite, cette loi déplorable qu'il qualifie de crime de lèse-nation.

Le pays a cru à tort que cette loi établirait l'égalité entre tous les citoyens. Il n'en sera rien. Il y aura toujours des hommes qui feront trois ans de service et d'autres qui en seront dispensés, le budget ne permettant pas d'appeler tout le monde sous les drapeaux.

De plus fort en plus fort, au congrès socialiste de Roubaix, un des assistants attaque l'armée et la calomnie. Le commissaire de police intervient et menace de faire lever la séance. Cette menace produit son effet. On laisse momentanément l'armée de côté pour annoncer la prochaine arrivée au pouvoir des socialistes. Le tumulte recommence et amène la levée de la séance.

A son arrivée à Cherbourg, le corps du duc d'Albany est transporté sur l'*Osborne* et placé dans un salon mortuaire. Les honneurs militaires lui sont rendus par des détachements français et anglais.

4. — Des troubles éclatent à Denain, à l'arrivée du citoyen Ernest Roche, l'un des lieutenants de Rochefort. Plus de 3,000 personnes le reçoivent à la gare au chant de *la Marseillaise*. La gendarmerie essaie en vain de disperser les agitateurs furibonds. Les autorités sont obligées de demander des renforts de troupes.

Le Sénat adopte sans discussion les différents articles et l'ensemble de la loi sur les ventes judiciaires ainsi que le crédit de 3,300,000 francs pour le chemin de fer du Sénégal et les forts du haut Sénégal.

La Commission d'enquête des 44 entend les délégués de la chambre syndicale des ouvriers chaudronniers en cuivre. Ils déclarent que les deux cinquièmes des ouvriers sont sans travail. Hier le syndicat des logeurs en garnis avait déclaré que, dans les 6000 garnis où logent les ouvriers maçons et terrassiers, 30 ou 40 pour 100 des logements sont vacants.

Le conseil municipal de Paris poursuit la laïcisation à outrance. Les citoyens Monteil et Pichon proposent un ordre du jour invitant l'adminis-

tration de l'Assistance publique à remplacer, *quand même*, dans le courant de l'année 1884, 150 employés congréganistes des hôpitaux de Paris par des employés laïques. Adopté.

Les dépouilles mortelles du duc d'Albany sont transportées, par train spécial, de Portsmouth à Windsor. La reine Victoria est venue au-devant du corps de son fils jusqu'à la gare de Windsor, d'où le cercueil a été transporté à l'*Albert memorial Chapel*. Un service très court a été célébré en présence de la reine et de la famille royale.

5. — M. Jules Ferry reçoit, au ministère des affaires étrangères, les ambassadeurs birmans. Ces ambassadeurs, au nombre de quatre, viennent ratifier, au nom de leur souverain, le traité de commerce conclu par la France, en 1873, approuvé ensuite par l'Assemblée nationale et qui n'avait, jusqu'à ce jour, reçu aucune ratification du côté de la Birmanie.

La Chambre des députés refuse d'admettre le projet d'organisation municipale de Paris, tel que le Sénat l'a modifié et malgré l'avis de la Commission, et du ministre de l'intérieur qui s'est rallié au scrutin par sectionnement, la majorité adopte la rédaction Floquet. Le Sénat, habitué à s'incliner devant la Chambre, osera-t-il persister dans son vote? Nous osons l'espérer.

La loi sur le recrutement occupe la fin de la séance. M. Lockroy prononce le discours le plus haineux qui se puisse imaginer contre les privilégiés de la fortune : selon lui, il faut supprimer le volontariat d'un an, parce qu'il permet aux riches de se soustraire aux obligations intégrales du service militaire et que la faveur dont ils jouissent est une insulte pour les autres. M. Lockroy n'admet d'exemption ni pour ceux qui veulent devenir ministres d'un culte, ni pour les membres de l'Université. Il voit partout des complots organisés contre la République par les partis monarchiques. Conclusion : il faut combattre à outrance les prétentions monarchiques, et tout cela, à propos d'une loi sur le recrutement de l'armée.

6. — *Toujours le déficit*. Le produit des trois premiers mois de 1884 de l'octroi de Paris est inférieur de 262,932 francs au produit de la période correspondante de 1883 et de 143,637 francs aux prévisions budgétaires.

Les élections législatives qui ont eu lieu hier dans trois départements ont donné les résultats suivants :

Allier. M. Bruel, *maire de Moulis* et candidat radical patronné par le gouvernement, l'a emporté sur M. Corne, son concurrent conservateur, qui a obtenu une imposante minorité (4637 voix).

Nord. M. Lecomte, candidat républicain, l'emporte sur son concurrent également républicain, le parti conservateur ayant le tort de ne présenter aucun candidat.

Maine-et-Loire. M. de la Bourdonnaye conservateur est élu.

La marche sur Hong-Hoa a commencé, les deux brigades Brière et Négrier opéreront à droite et à gauche de la rivière Noire. On s'attend à une résistance assez sérieuse.

Un meeting populaire est tenu à l'Hippodrome de Lille en faveur des mineurs d'Anzin, sous la présidence de M. Bazin, de Paris. Le citoyen Lafargue fait l'historique des mines d'Anzin depuis leur découverte. Il essaie

de démontrer que les filatures, les usines, les chemins de fer et les mines sont la *propriété des ouvriers*.

Huitième séance du Congrès de Roubaix. M. Jules Guesde traite la question du parti ouvrier après la Révolution, et émet des théories qui doivent aboutir à réduire la *journée du travail à deux ou trois heures*.

La citoyenne Paul Minck examine les moyens d'action pour arriver à une révolution.

Le citoyen Deschamps veut lui répliquer. Il en est empêché par un tumulte indescriptible qui oblige le président à lever la séance.

7. — Réunion des délégués mineurs d'Anzin chez M. Basly. Ce dernier attaque violemment le préfet du Nord et les autorités. La police saisit chez un des grévistes dix cartouches de dynamite et treize cartouches de poudre de mine, et enlève des placards portant ces menaces : Mort aux travailleurs ! vive la révolution sociale !

Encore deux succès des conservateurs dans les Conseils généraux ! Dans la Haute-Marne, canton de Vignori, M. Biston, conservateur, est élu conseiller général. Dans le Gard, canton de Masseube, M. Stanislas de Gontaut-Biron l'emporte de 800 voix sur son concurrent républicain.

La bataille s'engage au Sénat sur la loi Floquet, imposant à Paris le sectionnement électoral en quatre grandes sections. Après une discussion très vive à laquelle prennent part MM. Labiche, Waldeck-Rousseau, Léon Say, Jules Ferry, la majorité du Sénat vote d'abord les divers paragraphes de l'amendement Labiche, qui établissait, pour les élections municipales de Paris, le scrutin de liste par arrondissement, puis il se déjuge, séance tenante, en repoussant l'ensemble de ce même amendement. En conséquence, le scrutin *uninominal* par *quartier* est maintenu comme par le passé, et le projet ministériel est par terre.

La Chambre des députés s'occupe du recrutement de l'armée. MM. le comte de Lanjuinais, Mezières, Bernard (du Doubs) et Margaine attaquent le projet de loi qui est défendu par M. Ballue. Enfin le général Campenon, en raison de l'heure avancée, demande à réfléchir jusqu'à demain. Accordé.

8. — Le Congrès socialiste de Roubaix finit, comme on devait s'y attendre, par de vigoureux coups de poing, par l'évacuation forcée de la salle par la police et par quelques arrestations. En vain les *maîtres radicaux* et les principaux meneurs du congrès ont essayé d'obtenir la liberté des frères et amis arrêtés, leurs démarches n'ont servi qu'à amener de nouvelles arrestations et à exaspérer la foule qui les a malmenés et leur a fait un mauvais parti. La majorité des ouvriers commence à voir clair dans toute cette comédie radicale.

La Chambre s'est occupée *un moment* et pour la *forme* seulement de la loi sur le recrutement. Le général Campenon a ressassé des lieux communs, sans faire avancer d'un pas la question, et malgré les efforts de M. Ballue, l'on a ajourné après les vacances le passage à la discussion des articles.

Charles de BEAULIEU.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

E. PLON, NOURRIT et C^e, Imprim.-Édit., 10, rue Garancière, Paris.

Le 1^{er} mai 1884

MISE EN VENTE PAR LIVRAISONS

DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE

LA TERRE SAINTE

SON HISTOIRE

SES SOUVENIRS, SES SITES, SES MONUMENTS

Par **VICTOR GUÉRIN**

Agrégé et docteur ès lettres, chargé de missions en Orient.

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE (PRIX MONTYON)

20 livraisons à 2 fr. 50 *franco*, paraissant régulièrement
les 1^{er} et 15 de chaque mois, à partir du 1^{er} mai 1884.

Magnifique volume grand in-4^o d'environ 500 pages. — 21 planches en
taille-douce, 300 gravures sur bois, et plan de Jérusalem en couleur.

Le grand succès obtenu par la première édition de cet ouvrage, exceptionnel par la beauté et l'abondance de l'illustration, comme par le soin et l'exactitude apportés au texte, et les demandes nombreuses faites aux éditeurs d'en faciliter l'acquisition, les ont déterminés à faire paraître la deuxième édition en livraisons.

Il suffira, pour s'abonner à l'ouvrage, d'envoyer aux éditeurs un bulletin ainsi conçu :

*Je souscris à l'ouvrage de M. V. GUÉRIN : la Terre Sainte, son Histoire, ses Souvenirs, ses Sites, ses Monuments, du prix de 50 francs, en 20 livraisons de 2 fr. 50 c., en paiement desquelles j'adresse à MM. E. Plon, Nourrit et C^e, 10, rue Garancière, à Paris, **DIX FRANCS** en (mandat-poste, chèque ou timbres-poste), et les autorise, pour le surplus, à faire recevoir à mon domicile, et sans autre avis, la somme de **DIX FRANCS** à chacune des dates suivantes : 5 juillet, 5 septembre, 5 novembre 1884 et 5 janvier 1885.*

Dater, signer et donner son adresse complète.

EXPOSÉ DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE

Par l'abbé P. GINODON, avec Introduction de Mgr D'HULST, recteur de l'Institut catholique de Paris. 2 vol. in-8^o. Prix. . . . 40 fr.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE MALLET DU PAN

AVEC LA COUR DE VIENNE (1794-1798)

Préface de M. H. TAINÉ, de l'Académie française. 2 vol. in-8^o. 16 fr.

GUIDES JOANNE

LOIRE

Un volume in-16, avec cartes et plans, cartonné en percaline gaufrée, 7 fr. 50.

CORSE

Un volume in-16, cartonné en percaline gaufrée, 5 fr.

GRANDS GUIDES

In-16, avec cartes et plans, élégamment cartonnés en percaline gaufrée

Paris illustré, par AD. JOANNE. 1 vol., avec 317 gravures, un grand plan de Paris et 14 autres plans. 15 »

GUIDES GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE

Provence. 1 vol. (6 cartes et 5 plans).. 7 50
Pyrénées. 1 vol. (14 cartes, 1 plan, 8 panoramas et une projection de la chaîne des Pyrénées)..... 15 »
Gascogne et Languedoc. 1 vol. (2 plans et 1 carte)..... 7 50
Guide du voyageur en France, par RICHARD. 1 vol. avec 2 cartes et 8 plans. 12 »

ITINÉRAIRE ILLUSTRÉ DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

De Paris à Lyon..... 5 »
De Lyon à la Méditerranée..... 5 »
De Paris à la Méditerranée..... 9 »
Atlas du chemin de fer de Marseille à Gênes..... 1 50
De Paris à Bordeaux..... 4 50

GUIDE POUR L'ALGÉRIE

Algérie, Tunis et Tanger, par L. PIESSE. 1 vol. (7 cartes)..... 15 »

GUIDES ET ITINÉRAIRES POUR LES PAYS ÉTRANGERS

Espagne et Portugal, par GERMOND DE LAVIGNE. 1 vol. (13 cartes ou plans)... 18 »
Italie et Sicile, par P. JOANNE et A.-J. DU PAYS. 3 vol. qui se vendent séparément :
Italie du Nord. 1 vol. avec 4 cartes et 14 plans..... 12 »
Italie du Centre. 1 vol. avec 3 cartes et 19 plans..... 9 »
Italie méridionale et Sicile. 1 vol. avec 5 cartes et 30 plans..... 15 »
Orient, par le D^r E. ISAMBERT et A. CHAUVET. 3 vol. qui se vendent séparément :
Grèce et Turquie d'Europe. 1 vol. de 1,168 pages, avec 11 cartes et 21 plans (en préparation).
Malte, Égypte, Nubie, Abyssinie, Sinaï. 1 vol. avec 6 cartes, 19 plans et 4 gravures..... 30 »
Syrie, Palestine et Turquie d'Asie. 1 vol. avec atlas..... 36 »

GUIDES DIAMANT

In-32, avec cartes et plans, élégamment cartonnés en percaline gaufrée

FRANCE

Biarritz, par GERMOND DE LAVIGNE (6 gravures, 1 carte)..... 1 »
Bordeaux, Arcachon, Royan, Soulac-les-Bains, par P. JOANNE (21 gravures et 3 cartes)..... 2 »
France, par P. JOANNE (2 cartes).... 6 »
Lyon et ses environs, par LE MÊME (25 gravures, 1 carte, 2 plans)..... 2 »
Marseille et ses environs, par ALF. SAUREL (27 gravures, 1 carte et 2 plans).... 2 »
Paris, par P. JOANNE (101 gravures et 3 plans)..... 2 50

Paris en anglais, par LE MÊME..... 3 50
Pyrénées, par P. JOANNE (9 cartes).. 5 »
Stations d'hiver (les) de la Méditerranée, par LE MÊME (59 gravures, 3 cartes et 1 plan)..... 3 50

ÉTRANGER

Espagne et Portugal, par GERMOND DE LAVIGNE (1 carte et 4 plans)..... 5 »
Italie et Sicile, par P. JOANNE (2 cartes et 8 plans)..... 5 »
Rome et ses environs, par P. JOANNE (49 gravures, 2 cartes, 1 grand plan de Rome et 14 autres plans)..... 6 »

PUBLICATIONS NOUVELLES

OUIDA
MUSA

ROMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

Par J. GIRARDIN

Un volume in-16, broché. 3 francs.

Du même auteur et dans le même format :

LES FRESQUES. 1 volume.	3 »	UMILTA. 1 volume	3 »
LA PRINCESSE ZOUROFF. 1 volume	3 »	ARIANE. 2 volumes.	2 50
AMITIÉ. 1 volume.	3 »	PASCAREL. 1 volume.	1 25
		LE PETIT COMTE. 1 volume.	2 25

M^{ME} DE WITT

NÉE GUIZOT

REINE ET MAITRESSE

UNE FEMME — A LA PORTE D'UNE ÉGLISE

ATTENDRE... SANS VOIR VENIR — LA MAISON DE LA FORÊT

Un volume petit in-16, broché. 2 francs.

SALOW

NOUVELLES

LE CROCODILE DE GRATCHEVKA — LA FORÊT — LES DÉNICHEURS
DE ROSSIGNOLS

TRADUCTION FRANÇAISE AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

Par une Russe

Un volume in-16, broché. 1 fr. 25

Bibliothèque des meilleurs romans étrangers

GABRIEL COLMET-DAAGE

HISTOIRE D'UNE VIEILLE MAISON

DE PROVINCE

SOUVENIRS ET TRADITIONS DE FAMILLE

1783-1883

Un volume in-16, broché. 2 fr.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^o

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

VIENNENT DE PARAITRE

LE PLAY

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

Par **Charles DE RIBBE**

AVEC PORTRAIT ET AUTOGRAPHE DE F. LE PLAY

Un volume in-18 jésus 3 fr. 50

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt d'une pareille publication, qui nous dévoile un des plus grands penseurs et observateurs de ce temps, celui que l'on a appelé « le Créateur de la Science sociale ». Inspecteur général des mines, Conseiller d'Etat, Sénateur, Commissaire général aux Expositions universelles de Paris et de Londres (1855-1862-1867), auteur d'ouvrages lus dans le monde entier, Le Play fut une des plus hautes expressions intellectuelles de ce temps, et il revit dans de nombreux disciples fidèles à sa méthode sociale et à sa mémoire.

La puissance de sa méthode et de son esprit éclate dans cette correspondance où il prédit, dès 1856, « la catastrophe » qui menace la France. Il l'annonce, il réitère ses avertissements, il se multiplie pour la conjurer, en unissant les gens de bien sur le terrain des « vérités nécessaires ». Tous les problèmes qui se posent aujourd'hui sont successivement abordés dans ces lettres, et résolus, non pas d'après des théories et des systèmes, mais d'après une observation rigoureuse et méthodique, faite pendant cinquante années, en Europe et en Asie.

MÉTAPHYSIQUE

Par **HERMANN LOTZE**

TRADUCTION AUTORISÉE ET REVUE PAR L'AUTEUR

Un volume in-8 8 francs.

ROME ET SES MONUMENTS

GUIDE DU VOYAGEUR CATHOLIQUE

DANS LA CAPITALE DU MONDE CHRÉTIEN

Par le chanoine **DE BLESER**

QUATRIÈME ÉDITION

AUGMENTÉE D'UN ITINÉRAIRE A ROME DISTRIBUÉ EN 15 GROUPES

Par l'abbé **ROGER**

ET D'UN PLAN ILLUSTRÉ DE LA VILLE DE ROME

Un fort volume in-12 10 francs.

LES LOIS DE SUCCESSION

APPRÉCIÉES DANS LEURS EFFETS ÉCONOMIQUES

PAR LES CHAMBRES DE COMMERCE DE FRANCE

Par le comte **DE BUTENVAL**

Quatrième édition, revue et complétée

Un volume in-18 jésus 60 centimes.

LA CHAIRE DE NOTRE-DAME

ET LE P. MONSABRÉ

En 1834, pour répondre à une pétition de la jeunesse des écoles couverte de deux cents signatures, Mgr de Quélen, archevêque de Paris, annonçait, dans son mandement de carême, « une station quadragésimale à Notre-Dame sur les vérités fondamentales de la religion ». Le prélat avait résolu de paraître lui-même dans la chaire de la vieille métropole, pour ouvrir plus solennellement cette station, le premier dimanche de carême, et d'y faire monter successivement à sa place sept prédicateurs, MM. Dupanloup, Pététot, Jammes, Annat, Veyssière, d'Assance et Thibault, qui parleraient, sous sa présidence, sur les sujets qu'il leur aurait indiqués.

L'Archevêque, ainsi qu'il se l'était proposé, ouvrit en personne les *Conférences de Notre-Dame*, au milieu d'un auditoire d'hommes assez considérable, le 16 février 1834, il parla bien et fort épiscopalement, surtout à la fin. Ce jour-là même, un jeune prêtre, Lacordaire, prêchait à Stanislas sa cinquième conférence. Personne d'avance n'avait songé à ce concours entre les deux œuvres, celle de Notre-Dame et celle du collège Stanislas ; « mais on ne tarda pas à se demander à qui resteraient l'empire et la moisson ».

On ne se le demanda pas longtemps. Malgré le talent incontesté des prédicateurs de Notre-Dame, la nouveauté leur faisait défaut. Leur enseignement ne sortit jamais du ton ordinaire des sermons. Comment l'eussent-ils emporté sur l'éclatante et toujours si neuve improvisation de Lacordaire ?

Dans son *Histoire de la littérature sous le gouvernement de Juillet*, M. Nettement dit, à propos des conférences de Stanislas : « En avril, on dut agrandir la chapelle du collège par la

construction d'une tribune. L'accent convaincu de l'orateur, sa parole hardie et inspirée, la nouveauté de cette éloquence, devinrent un attrait pour les auditeurs les plus divers. Les hommes les plus éminents dans les assemblées politiques, le barreau, les lettres, accoururent bientôt à ces conférences. Dans cette petite chapelle d'enfants, on vit un jour réunis MM. de Chateaubriand, Berryer, Lamartine, Odillon Barrot, Victor Hugo. On racontait que M. Berryer, arrivé trop tard, avait été obligé de se faire apporter une échelle et de pénétrer dans la chapelle par une fenêtre. Au sein de notre époque sceptique, chacun voulait entendre le catholicisme s'affirmer par la bouche de cet enfant du siècle, qui, dans une langue contemporaine de son auditoire, trouvait le chemin des esprits et des cœurs, tout simplement en laissant librement parler ses sentiments et ses pensées. » Au mois de janvier 1835, Mgr de Quélen confia à Lacordaire la chaire de Notre-Dame.

Jamais, dans les âges de foi, la chaire de Notre-Dame n'avait vu à ses pieds autant d'hommes rassemblés que la première fois où Lacordaire y dut paraître. D'après Ozanam, six mille auditeurs se pressaient à l'étroit dans la grande nef. Les femmes étaient refoulées dans les nefs collatérales.

Écoutons Lacordaire racontant lui-même sa première conférence : « Je montai en chaire, non sans émotion, mais avec fermeté, et je commençai mon discours l'œil fixé sur l'Archevêque, qui était pour moi, après Dieu, mais avant le public, le premier personnage de cette scène. Il m'écoutait la tête un peu baissée, dans un état d'impassibilité absolue, comme un homme qui n'était pas simplement spectateur et juge, mais qui courait des risques personnels dans cette solennelle aventure.

« Quand j'eus pris pied dans mon sujet et mon auditoire, que ma poitrine se fut dilatée sous la nécessité de saisir une si vaste assemblée d'hommes, il m'échappa un de ces cris dont l'accent, lorsqu'il est sincère et profond, ne manque jamais d'émouvoir. L'Archevêque tressaillit visiblement, une pâleur qui vint jusqu'à mes yeux couvrit son visage, il releva la tête et jeta sur moi un regard étonné. Je compris que la bataille était gagnée dans son esprit ; elle l'était aussi dans l'auditoire. »

Le cri auquel Lacordaire fait allusion, la sténographie nous l'a conservé. « Assemblée, assemblée, que me demandez-vous ? Que voulez-vous de moi ? la vérité ?..... Vous ne l'avez donc pas en vous !

Vous la cherchez donc, vous voulez la recevoir; vous êtes venus ici pour être enseignés. »

Lacordaire prêcha successivement deux stations et termina, le 16 avril 1836, sa dernière conférence par ces paroles :

« Puissé-je, Messieurs, vous avoir inspiré au moins la bonne pensée de vous tourner vers Dieu dans la prière et de renouer vos rapports avec lui, non seulement par l'esprit mais par le mouvement du cœur! C'est l'espérance que j'emporte avec moi, c'est le vœu que je forme en vous quittant. Je laisse entre les mains de mon évêque cette *chaire de Notre-Dame*, désormais *fondée*, fondée par lui et par vous, par le Pasteur et par le peuple. Un moment ce double suffrage a brillé sur ma tête. Souffrez que je l'écarte de moi-même, et que je me retrouve seul quelque temps devant ma faiblesse et devant Dieu. » La *chaire de Notre-Dame* était fondée! Lacordaire reparut dans cette chaire en 1843, sous le froc dominicain, et l'occupa jusqu'en 1851.

D'après un prélat italien, Henri Lacordaire avait une âme où se trouvaient réunis l'aimable candeur d'un enfant et l'ardeur d'un apôtre, le courage, l'inébranlable conviction d'un martyr et la tendresse d'une mère; sa parole était vive et enflammée; il avait toutes les qualités du parfait orateur. Sa voix, tantôt forte et vibrante, tantôt douce et insinuante, savait trouver tous les chemins du cœur et toucher toutes les fibres les plus délicates.

« Le P. Lacordaire, nous dit M. de Montalembert, possédait au plus haut degré la grande éloquence : l'émotion soudaine, profonde, communicative, électrique. Ce qui mettait le comble aux transports de l'auditoire, c'était de recevoir et de renvoyer l'étincelle; c'était d'assister à l'improvisation (si impossible à nier) du prédicateur au jet incessant, impétueux et pourtant contenu de sa parole et de sa pensée, c'était de voir « jaillir d'une poitrine sacerdotale, ainsi « que du rocher frappé par la verge divine, ce fleuve bouillonnant, irrésistible comme un torrent des Alpes ». Qui nous rendra ces surprises, ces hardiesses, ces familiarités, ces élans aventureux, où semblait se jouer un génie aussi audacieux que sûr de lui-même, côtoyant le précipice, sans y tomber jamais, puis planant au plus haut des cieux d'un essor que Bossuet seul a surpassé dans la chaire française? Lacordaire enlevait littéralement ses auditeurs. »

L'éloquence de Lacordaire est une date. En lui et par lui a commencé une prédication véritablement neuve, sans pour cela être

nouvelle : c'est la prédication qui a saint Thomas d'Aquin pour docteur et les *Conférences de Notre-Dame* pour modèle.

Le P. Monsabré est-il un digne représentant de cette prédication?

Pour résoudre cette question, nous aurons recours à une brochure italienne qui a pour titre : *Il pulpito di Nostra Donna di Parigi* : La chaire de Notre-Dame de Paris. Son auteur, Mgr Jérémie Bonomelli, évêque de Crémone, y étudie successivement, comme conférenciers, Mgr de Frayssinous, le P. Lacordaire, le P. Ventura, le P. de Ravignan, le P. Félix et le P. Monsabré. C'est surtout ce dernier qui l'occupe. Ce savant prélat, homme d'âge et de solide doctrine, profondément versé dans la connaissance de la langue française, analyse les dix volumes de conférences du P. Monsabré, publiés à l'époque où il a composé son *libriccino* (sa brochure).

Remontant à l'origine des conférences du P. Monsabré, Mgr Bonomelli s'exprime ainsi : « Lorsque les horreurs de la guerre franco-prussienne et les horreurs de la Commune eurent pris fin, en 1872, du haut de la chaire si célèbre de Notre-Dame, se fit entendre une autre voix, qui non seulement continua les traditions déjà glorieuses de cette tribune sacrée, mais y ajouta quelque chose de plus splendide et de plus sublime : c'était la voix du dominicain Monsabré.

« Avec l'enseignement de l'Église, saint Thomas d'Aquin sera notre guide (c'est le programme du P. Monsabré, préface au lecteur). Sa doctrine, pendant trop longtemps délaissée, tend à reprendre l'empire qu'elle exerçait sur les esprits au moyen âge... Vulgariser cet enseignement en tenant compte des légitimes exigences de l'esprit moderne et des découvertes de la science, a été le désir de toute ma vie apostolique... Et mon désir est de commencer une exposition raisonnée du dogme catholique. »

Maintenir ce programme était chose extrêmement ardue, mais il l'a maintenu fidèlement, et même il l'a maintenu au-delà de ses promesses, se montrant supérieur à lui-même, résumant (*compendiando*) en lui, s'il est permis de le dire, toutes les qualités, tous les mérites, qu'on avait admirés séparément dans les orateurs qui l'avaient précédé comme conférenciers.

Plus loin, Mgr Bonomelli s'écrie : « Combien de fois, en lisant et comme en dévorant ces conférences, débordait du cœur cette exclamation : *E veramente magnifico!* C'est vraiment magnifique! »

Ah! si l'évêque de Crémone parle ainsi des conférences du P. Monsabré d'après une simple lecture, qu'en aurait-il dit s'il les

avait entendues? ou, pour nous servir des paroles d'Eschine au sujet des discours de Démosthène, « s'il eût entendu le monstre lui-même mugissant? »

D'après la brochure italienne, le P. Monsabré interprète la *Somme* de saint Thomas d'Aquin de la manière la plus fidèle et la plus heureuse. Il réussit même, chose qu'on aurait crue impossible, à revêtir des splendeurs d'un style harmonieux les articles les plus abstraits de cette œuvre incomparable, au point d'enlever à tout autre orateur l'espoir de l'égaliser ou même de rivaliser avec lui.

Qu'était-ce donc que Thomas d'Aquin? Il était, par les ancêtres paternels, neveu de l'empereur Frédéric Barberousse, cousin de l'empereur Henri IV et de l'empereur Frédéric II; par ses ancêtres maternels, il appartenait à ces chefs normands qui avaient produit les Robert Guiscard, les Tancrède, les Bohémond, noms célèbres dont les derniers se rattachent à l'épopée des croisades. C'était donc un descendant des deux maisons les plus guerrières du moyen âge, la maison de Souabe et la maison normande de Sicile, et ainsi, dans toute la force du terme, un grand seigneur, et même un prince. Qu'a-t-il fait devenu moine? Le voici :

« C'est à l'aide de l'Écriture et de la Tradition que le grand docteur de l'ordre des Frères Prêcheurs, saint Thomas d'Aquin, a composé la *Somme théologique*, le chef-d'œuvre de l'intelligence humaine. Et n'est-ce pas dans l'étude des écrits de l'Ange de l'école que s'est formé l'esprit du sublime poète de l'Italie? Nous pouvons l'affirmer, c'est sur ces sommets arides, en apparence, que Dante a trouvé la source sacrée. Là son génie s'est abreuvé de l'eau immortelle, et nul ne saura jamais avec quelles mâles délices le chancre de l'enfer, du purgatoire et du paradis s'est plongé dans cette théologie profonde, d'où il est sorti si fort et si beau. »

Le P. Monsabré, marchant sur les traces de l'*altissimo poeta*, s'est plongé à son tour dans cet océan de science qu'on appelle la *Somme*, et est devenu cet orateur si puissant, si poétique et si chaleureux que nous admirons.

« Tour à tour philosophe, théologien, orateur et poète, il emporte ses auditeurs sur les sommets les plus élevés de la science, de la littérature et des beaux-arts. Ensuite, après une émotion qui les a fortement secoués, il leur offre tout à coup un peu de repos dont il profite adroitement, sans qu'ils s'en aperçoivent et puissent s'en offenser, pour leur expliquer théoriquement et pratiquement

le catéchisme, et il les instruit, *come se fossero fanculli*, comme s'ils étaient des petits enfants. » Et, chaque carême, depuis 1872, le nombre de ses auditeurs n'a cessé de se renouveler et de se multiplier.

Auditeur assidu de toutes les conférences du P. Monsabré à Notre-Dame, nous pouvons proclamer l'exactitude et la sagacité des jugements portés sur les prédications du célèbre dominicain par Mgr Bonomelli, et dire avec Sa Grandeur qu'elles renferment des pensées mâles et sublimes dans leur simplicité; « pensées auxquelles les splendeurs de l'éloquence, qui jaillit de la vérité, donnent une force immense de conviction, de persuasion et d'entraînement. »

Le P. Monsabré excelle dans les descriptions. La brochure italienne, examinant la conférence où il est traité de la faute d'Adam et d'Eve au Paradis terrestre, le constate en ces termes : « Après avoir dépeint avec la plume de Milton les saintes et pures joies de l'innocence de nos premiers parents, le P. Monsabré raconte l'épreuve à laquelle ils furent soumis et la chute qui en fut la suite. Loin de nous toute exagération, mais disons notre pensée, notre sentiment, la description de ce drame auquel se lient les destinées de toute la race humaine, trouverait difficilement un modèle auquel nous puissions la comparer. La simplicité, la vivacité des couleurs, l'évidence, la clarté, tout ce qui s'appelle action dramatique, atteignent le sommet de la perfection.

En résumé, le P. Monsabré sait « fondre en un le robuste philosophe, le sévère théologien, l'orateur supérieur, le poète facile et brillant. »

Ne nous séparons point de Mgr Bonomelli, sans citer le passage de son *libriccino*, où ce pieux et docte prélat condense en quelques lignes ses appréciations historico-critiques des conférences du P. Monsabré. Le voici :

« Demandez-vous une doctrine théologique pure, exposée avec une exactitude profonde et solide? Les conférences du P. Monsabré en sont très riches. Aimez-vous, cherchez-vous l'éloquence dans toutes ses formes ou beautés, l'éloquence non artificielle ou académique, mais celle qui s'élanche du cœur, qui sort non des paroles, mais qui jaillit du sujet et qui est fille de la vérité? Le P. Monsabré en est un maître supérieur.

« Désirez-vous une logique sévère, qui n'effleure pas l'argumentation, mais qui pénètre dans ses entrailles; une logique aiguë,

mais étrangère à toute subtilité sophistique, qui ne s'égaré pas en route, mais qui marche droit au but, combattant l'ennemi à armes courtoises? C'est une qualité propre de cet orateur, qui ne lui a jamais fait défaut, pas même dans les questions les plus épineuses et les plus compliquées.

« Voulez-vous un homme qui connaisse entièrement notre siècle et les maladies intellectuelles et morales dont il est affligé, qui connaisse toutes les ruses de l'erreur qu'il poursuit et dévoile partout? Nous l'avons dans le très savant dominicain. En combattant l'erreur, il épargne toujours les personnes; inexorable dans la défense de la vérité, il est tout bienveillance pour ceux qui se trompent, qui s'égarerent. En résumé, dans ces conférences, nous possédons la théologie, la philosophie vraiment catholique, la polémique et toutes les sciences, unies au point qu'elles nous offrent le plus parfait des modèles. »

Nous pourrions nous arrêter ici et proclamer, d'après tout ce qui précède, que le P. Monsabré est un digne représentant de la prédication qui a saint Thomas d'Aquin pour docteur et les *Conférences de Notre-Dame* pour modèle. Mais nous devons, pour que la question posée soit pleinement résolue, signaler une œuvre qui a complété l'œuvre des *Conférences*, la retraite préparatoire à la communion générale de Notre-Dame, due au P. de Ravignan. Nous lisons, en effet, dans la *Vie du P. Lacordaire*, par M. Foisset : « La sainteté rayonnait du beau visage du P. de Ravignan, et les âmes, a dit Lacordaire, allaient à lui par une pente naturelle; il les aimait et elles l'aimaient. Voilà comment il a réussi à instituer une œuvre que nul avant lui n'avait osé tenter, la communion générale de Notre-Dame. Ce sera sa couronne dans l'éternité. »

La *chaire de Notre-Dame* exige donc un prédicateur qui soit à la fois *conférencier* et *missionnaire*, un prédicateur selon le cœur de Dieu. Au dix-septième siècle, Massillon voulait dans la chaire non pas le bel esprit dont on abuse trop en tout temps, mais le cœur, un cœur tout pénétré de christianisme; non pas les expressions qui viennent de l'esprit, mais celles qui sortent de l'âme. Pour lui, c'est une piété profonde qui forme, avant tout, le prédicateur: sans elle, les eaux tarissent, tout languit et se dessèche. Si les ministres de la parole sainte sont mondains ou seulement tièdes, s'ils n'ont pas le cœur pénétré ou touché, leur éloquence est vide, stérile, froide, puérile même. « Mais, nous dit M. l'abbé

Blampignon, à ces déclamateurs, à ces hommes sans entrailles et sans profondeur de foi, avides de popularité, amis du bruit, opposons avec Massillon, les Bossuet, les Fénelon et les Bourdaloue, et admirons noblement les grands hommes que Dieu suscite de temps en temps pour éclairer les siècles, pour défendre la foi contre les entreprises de l'erreur, pour soutenir les règles chancelantes, pour empêcher le mensonge de prescrire contre la vérité. »

Dans sa livraison de janvier 1880, l'*Enseignement catholique* (1) s'exprime ainsi à ce sujet : « Pour être un prédicateur selon le cœur de Dieu, selon l'Évangile, il faut être profondément pieux, parce que la piété embrasse l'âme tout entière, et l'unit à Dieu par l'intelligence, par la sensibilité et par la volonté. L'homme pieux travaille à tout instant à perfectionner son âme, son intelligence pour mieux connaître Dieu, sa sensibilité pour mieux l'aimer, sa volonté pour mieux le servir. Aussi le prédicateur pieux a seul des cris qui ne sortent que de l'âme ; en l'écoutant, on sent l'homme en lui, et on frémit avec lui. N'est-ce pas la piété qui a formé le plus grand prédicateur de ce siècle, le P. Lacordaire, et ses rivaux dans la chaire de Notre-Dame, le P. de Ravignan et le P. Félix ? N'est-ce pas la piété qui nourrit et féconde l'éloquence du P. Monsabré et fait de lui le vulgarisateur émouvant de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin ? La piété qui est utile à tout, selon l'Apôtre, est principalement utile à l'orateur chrétien. Par elle, les grands talents, dans toutes les époques, s'élèvent à la hauteur des maîtres. Ils n'imitent pas, ils ont leur langue et leur manière. »

Le P. Monsabré n'est pas seulement l'éminent *conférencier* que l'on connaît ; il est aussi un véritable apôtre, un *missionnaire* plein de zèle et d'ardeur, comme le démontrent ses instructions de la retraite préparatoire à la communion pascale qu'il prêche tous les ans à Notre-Dame, pendant la Semaine sainte.

Pour nous, le *conférencier* s'adresse principalement à l'intelligence ; le *missionnaire* au cœur. Or, le cœur a sa place dans la théologie. Dieu, en se rapprochant de l'homme, en se révélant à lui, n'a pas seulement parlé à son intelligence, il a parlé aussi, et surtout à son cœur. Il a dit à tous : « Je vous ai aimés. » Paroles pleines de suavité et qui ravissent ceux qui les comprennent !

« Dieu a donc parlé au cœur de l'homme, car lui seul peut

(1) L'*Enseignement catholique*, journal des Prédicateurs, revue mensuelle, Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères.

comprendre l'amour, et Dieu nous a aimés. D'ailleurs, comment aurait-il pu s'adresser seulement à l'intelligence? Le cœur n'est-il pas la meilleure partie de nous-mêmes? Dieu pouvait-il l'oublier, lui qui a fait ce cœur à l'image du sien. Le P. Lacordaire a dit : « Une goutte d'amour, mise dans la balance avec tout l'univers, l'emporterait comme la tempête fait d'un brin de paille. » Si l'amour est si grand, que dire du cœur dans lequel il se forme? Le cœur est ce qu'il y a de plus beau et de plus divin dans l'homme (1). »

D'un autre côté, si l'intelligence conçoit la vérité, elle est impuissante dans le domaine du cœur. C'est pourquoi Pascal a dit : « Le cœur a ses raisons que la raison ne comprend pas. » Mais le cœur ne remplace pas l'intelligence; il reçoit les dogmes et les vérités dont la raison a reconnu les fondements, il s'empare des formules brèves qui renferment la démonstration, il les anime et leur donne en quelque sorte la vie; il les enrichit de sentiments vifs et profonds, et jette sur elles une lumière éblouissante.

Sans doute, le P. Monsabré, dans tous ses discours, parle non seulement à l'intelligence, mais encore au cœur, pour atteindre le but qu'il se propose : rendre Dieu visible à l'esprit, rendre Dieu sensible au cœur; sans cela il ne saurait être éloquent. Néanmoins, nous pouvons soutenir que, chez lui, c'est le *conférencier* qui rend Dieu visible à l'esprit, et le *missionnaire* qui rend Dieu sensible au cœur; ou si vous aimez mieux : le missionnaire achève l'œuvre commencée par le *conférencier*, la conversion des âmes.

D'ailleurs, tout est disposé pour que les choses se passent ainsi. Pendant six dimanches consécutifs, le P. Monsabré fait des conférences sur une vérité fondamentale de la religion. Ce travail qui a pour objet d'exposer le dogme tel qu'il est défini et enseigné dans l'Église catholique, afin que notre intelligence le connaisse avec exactitude et précision, se termine le dimanche des Rameaux. Dès le lendemain lundi et les jours suivants de la Semaine sainte jusqu'au samedi, le P. Monsabré cesse d'être conférencier et devient missionnaire; de la théorie, il passe à la pratique. « Vous savez, Messieurs, dit-il à ses nombreux auditeurs, ce qu'il faut croire, apprenez ce qu'il faut faire. » A la foi, en effet, il faut joindre l'action, comme l'insinue le poète dans ce vers mémorable :

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère?

(1) *Esquisse d'une théologie du cœur*, par Félix Lenoir. Victor Palmé, éditeur, 76, rue des Saints-Pères.

Les conférences du carême de 1884 ont eu pour objet : *le mystère eucharistique*; et les instructions de la retraite, *nos devoirs envers l'Eucharistie*. Le conférencier et le missionnaire se sont surpassés. La *Semaine religieuse de Paris* signale les fruits obtenus par les pieux et savants discours du P. Monsabré, en ces termes : « Jamais sa parole vibrante, parole toute nourrie de la théologie de saint Thomas, n'avait mieux pénétré dans les cœurs que cette année, où il a exposé le mystère eucharistique. » Aussi nous félicitons vivement le R. P. Mercier, directeur de l'*Année dominicaine* (1), des progrès de son œuvre de propagande. On ne saurait trop s'appliquer, comme il le fait, à répandre à profusion les conférences du P. Monsabré et ses instructions de la retraite. Il y a grand profit pour tout le monde à les lire et à les méditer.

Nous avons connu l'abbé Monsabré, jeune prêtre cherchant sa voie, désirant avec ardeur se livrer au ministère de la prédication. Nos relations intimes avec le P. Lacordaire, qui daignait nous honorer de son amitié, nous ont procuré la joie de contribuer un peu à l'entrée de l'abbé Monsabré dans l'ordre des Frères Prêcheurs. Nous l'avons suivi dans sa carrière. Il était pieux, mais par la puissance de sa volonté qui soumettait son intelligence aux études les plus abstraites, et son cœur aux sacrifices les plus pénibles à notre nature, il a augmenté sa piété. De jour en jour, il a mieux connu, mieux aimé et mieux servi Jésus-Christ. Son intelligence et son cœur, formés par les pratiques austères de la vie religieuse, ont fait de lui un conférencier et un missionnaire d'une éloquence parfaite, un prédicateur ayant saint Thomas d'Aquin pour docteur et les *Conférences de Notre-Dame* pour modèle.

Augustin d'ARRES (2).

(1) M. Victor Palmé, dépositaire des publications de l'*Année dominicaine*, procure par commission, au même prix que chez l'éditeur, les volumes des conférences du P. Monsabré, avec notes et index, qui paraissent tous les ans au mois de mai, depuis 1872, à la librairie Baltenweck.

(2) Dans les premiers jours de mai, paraîtra, à la librairie Palmé, un volume d'Augustin d'Arres : *Mon Portefeuille et Souvenirs du noviciat de Bosco*. (Note de la rédaction.)

LA FRANC-MAÇONNERIE

ET LE CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

A l'heure où s'agitent d'une manière toute spéciale les questions municipales, et en pleine période électorale, il peut être salubre, il est à coup sûr intéressant de rappeler, à la mémoire de tous, les écarts trop fréquents et si profondément nuisibles au pays tout entier, qui ont signalé la carrière du Conseil municipal de Paris.

J'ai le dessein de dresser, en ces quelques pages, le tableau de ces écarts depuis 1871. Cette période est des plus instructives. Nous y verrons apparaître et se développer, dans le sein du Conseil, des préoccupations jusque-là inconnues qui le dominent, l'entraînent hors de sa voie et le placent parmi les chefs du mouvement socialiste et antireligieux. Une influence puissante a fait naître ces préoccupations; cette influence, c'est celle de la *franc-maçonnerie*.

I

Nous voici transportés à l'une des plus lugubres pages de notre histoire. La Commune est triomphante; derrière la grotesque orgie de la populace, à travers les flots de sang et les lueurs de l'incendie, essayons de démêler le rôle de la municipalité parisienne. Aussi bien, n'aurons-nous pas grande peine à découvrir, sous les convulsions de la grande ville, le prodrome du combat sans merci qu'au nom de la libre pensée, le Conseil municipal livre aujourd'hui à la société chrétienne.

Sedan avait mis fin à l'empire. A peine une poignée d'hommes

politiques s'était-elle emparée du pouvoir et avait-elle organisé un gouvernement provisoire, que déjà l'insurrection, préparée de longue date, tentait un premier effort, en face de l'ennemi qui investissait nos remparts. Réprimée aux journées du 31 octobre et du 22 janvier, elle n'attendait qu'un signal pour éclater de nouveau. Les meneurs ne dissimulaient pas leur pensée ; pourvus des forces les plus considérables qu'ait jamais possédées une armée d'émeute, ils voulaient, selon l'expression de M. Maxime Du Camp, « arracher à la France sa capitale pour en faire le centre d'une nouvelle jacquerie » ; selon l'expression de leur programme, « constituer Paris en république indépendante (1). »

Dès que, par la journée du 18 mars, Paris eut été séparé du reste de la France, le comité central, qui avait dirigé les premières manœuvres de l'insurrection, s'installa à l'Hôtel de ville, et gouverna en attendant le résultat d'élections qu'il s'était hâté d'ordonner dans le but « de constituer Paris en commune, jouissant de ses franchises municipales pleines et entières », comme le disait M. Ranc.

Je ne m'attarderai pas à contester à la municipalité nouvelle l'existence de son mandat. Elue le 26 mars par un collège électoral réduit de plus de moitié — (sur 481,970 inscrits, 224,197 prirent part au vote), — complétée au 16 avril par un collège réduit des quatre cinquièmes — (258,853 inscrits : 53,679 votants), — il est certain qu'elle était mal venue à se donner comme l'expression de la volonté parisienne. Mais c'était bien là le dernier de ses soucis : « J'aurais été élu par trois voix, écrivait Courbet, que j'aurais accepté cette situation, parce qu'elle est dangereuse ; je l'aurais acceptée, si on m'avait autorisé à me nommer moi-même. » Mais je n'insiste pas. Je n'examine que ses actes.

Le lendemain de son installation, la Commune, par une proclamation publiée à grand fracas, annonce officiellement à la France le but qu'elle va poursuivre :

« Autonomie des communes et unité politique, c'est-à-dire association volontaire de toutes les initiatives locales. Concours spontané et libre de toutes les énergies individuelles, en vue d'un but commun, le bien-être, la liberté et la sécurité de tous.

« Garantie absolue de la *liberté individuelle*, de la *liberté de conscience*, de la *liberté du travail*. »

(1) Projet présenté, le 3 mars 1871, au comité de la rue de la Corderie.

On croit rêver, en lisant ce programme des futurs pourvoyeurs de prisons, assassins d'otages et incendiaires.

« Intervention permanente des citoyens dans les affaires communales, libre manifestation de leurs idées, libre défense de leurs intérêts, mais sous la *surveillance de la Commune*, chargée d'assurer le libre et juste exercice du droit de réunion et de publicité.

« Ère nouvelle de politique expérimentale, positive et scientifique. C'est la fin du vieux monde *gouvernemental et clérical*, du *militarisme*, du *fonctionnarisme*, de l'*exploitation*, de l'*agiotage*, des *monopoles*, des *privilèges* auxquels le prolétariat doit son servage, la patrie ses malheurs et ses désastres. »

Je demande pardon de la longueur de la citation; mais le morceau dont je n'ai fait d'ailleurs que prendre la substance, en respectant les termes, est rare; et nous devons des remerciements à ceux qui nous l'ont conservé. Il se termine par un appel à l'insurrection, adressé à toutes les communes de France.

Il ne rentre pas dans notre cadre de retracer ici toutes les scènes de la pièce tragi-comique qui montra au pays de quelle manière on entendait exécuter ce singulier programme municipal. Nous n'avons pas à raconter, après tant d'autres, la prise de possession de l'Hôtel de ville, les luttes des divers compétiteurs, le désarroi si grotesque qui faisait dire à Vermorel lui-même : « Il n'y a ici que des imbéciles, des fripons et des traîtres. »

Est-il rien dans le passé de plus burlesque que cette administration, organisation du vol et du pillage? Est-il rien de plus tragique que ce moment suprême où la Commune agonisante cède la place aux énergumènes, et où l'armée de Versailles, devenue maîtresse des fortifications, sonne enfin l'heure de la répression? Mais ce récit nous entraînerait trop loin de notre sujet.

Toutefois, nous ne saurions nous dispenser de rappeler un épisode fort instructif d'une si lamentable histoire qui, pour nous, jette une vive lumière sur les événements ultérieurs. Je veux parler de l'intervention de la FRANC-MAÇONNERIE en faveur de la Commune.

Que la franc-maçonnerie se soit proposé à l'origine un but exclusivement philanthropique et humanitaire, quelques esprits naïfs ont pu le croire. Peu nous importe d'ailleurs; ce qui est certain, c'est que ses chefs l'ont depuis bien longtemps entraînée dans une voie fort différente. La question politique, la question sociale, la question religieuse, tels sont désormais les objets de sa préoccupation

constante, et pour chacune de ces questions, elle a depuis longtemps des solutions précises et arrêtées. — Dans la suite de cette étude, nous aurons l'occasion de signaler, parmi ces solutions, celles que la puissante société maçonne, aujourd'hui maîtresse absolue du pouvoir, est enfin parvenue à faire triompher (momentanément, nous l'espérons). Nous allons assister, pour l'instant, à l'entrée en scène des loges maçonniques.

Portée au pouvoir par la révolution du 4 septembre, en la personne de plusieurs membres du gouvernement de la Défense nationale, la maçonnerie venait d'être condamnée presque aussitôt à en descendre avec eux. La France, en élisant l'Assemblée nationale, avait, en effet, spontanément manifesté le dégoût que lui inspirait la politique d'*incapacité* et de *folie furieuse* suivie après la chute de l'empire. Encore sous le coup de sa disgrâce, la franc-maçonnerie rêvait au moyen de reprendre l'influence perdue, lorsqu'éclata le 18 mars. Le programme de la municipalité insurrectionnelle avait plus d'un point de ressemblance avec le sien ; il y avait là de quoi la disposer favorablement ; elle tendit la main à la Commune.

Tranchant de la puissance légalement établie, les loges donnent mandat à leurs délégués d'intervenir auprès du gouvernement de Versailles, dans le but d'obtenir la paix *basée sur le programme de la Commune*. Pais, comme leur délégation est justement éconduite par M. Thiers, qui cependant l'écoute avec longanimité, elles se réunissent, le 26 avril, en assemblée générale au théâtre du Châtelet, et après que F. Floquet a été nommé *orateur*, prennent la résolution suivante : « Ayant épuisé tous les moyens de conciliation avec le gouvernement de Versailles, la franc-maçonnerie est résolue à planter ses bannières sur les remparts de Paris, et si une seule balle les touche, les F.-M. marcheront d'un même élan contre l'*ennemi commun*. » Et sur-le-champ, les maçons se rendent à l'Hôtel de ville, où, comme gage de l'alliance officielle de la Commune et de la franc-maçonnerie, Vallès détache son écharpe rouge et la remet au F. Thirifocq, lequel déclare aussitôt que cet emblème restera dans les archives de la franc-maçonnerie en souvenir de ce jour mémorable.

Il restait à exécuter la décision prise au théâtre du Châtelet. Ce fut le carnaval de la Commune que cette promenade aux fortifications ! — A l'appel qui leur est adressé, le 29 avril, les manifestants, revêtus des insignes de leurs grades, se massent dans les cours du

Louvre et du Carrousel. Autour de sa bannière déployée, chaque loge est représentée et se groupe derrière les cordons rouges des chevaliers rose-croix, et les écharpes noires, frangées d'argent, des chevaliers kadoche. Le signal est donné, membres de la Commune en tête et suivi de gardes nationaux, de franc-tireurs, de chasseurs fédérés et d'une foule immense, le cortège se rend à l'Hôtel de ville.

Là, après force discours et aux sons de la *Marseillaise*, le vénérable dignitaire de l'ordre maçonnique, F. : Thirifocq, reçoit, tout ému, le drapeau de la Commune. Enfin à midi, le tambour bat, et tandis que des ballons en baudruche portent à la province la nouvelle de cette importante manifestation, on s'achemine vers les remparts.

On arrive dans le haut de l'avenue de Friedland, au moment où le combat est des plus chauds. On expédie l'ordre de faire cesser le feu, on arbore le drapeau parlementaire, et lorsqu'enfin l'armée de Versailles a fait taire les batteries de Courbevoie, bravement on défile dans l'avenue de la Grande-Armée, et l'on s'en va courageusement sur les fortifications planter de cent mètres en cent mètres, de la porte Maillot à la porte Dauphine, les bannières maçonniques aux postes les plus dangereux.

Cependant trois délégués sont admis les yeux bandés à passer les lignes versaillaises, et deux d'entre eux sont amenés en voiture jusque chez M. Thiers, à Versailles. Naturellement, ils n'obtiennent pas mieux que leurs devanciers. Comment traiter avec l'émeute et consentir à reconnaître les prétendus droits d'une cité en révolte.

Pendant ce temps, les manifestants s'étaient dispersés; une centaine seulement, installés dans une maison de l'avenue Wagram, attendait le retour des délégués. A la nouvelle de leur insuccès, grand tumulte et grands débats. Les uns sont d'avis de maintenir les bannières sur les remparts et de prendre les armes, si une d'elles seulement est atteinte par les projectiles de Versailles; les autres exigent qu'on les enlève, et de fait, on les enleva presque toutes. Le 2 mai, on alla retirer celles qu'on avait laissées.

Cette journée n'avait eu qu'un résultat : Entraîner dans les rangs de la Commune quelques combattants de plus.

L'histoire appréciera comme elle le mérite cette intervention maçonne. Quant à moi, je veux bien laisser de côté les appels aux armes adressés aux communes de France et les défis portés à l'armée de Versailles. J'admets, si l'on veut, qu'ils ne furent le fait

que d'une minorité turbulente, et je reconnais que certaines individualités et que quelques loges marquantes protestèrent contre ces violences; je ne retiens de ce qui précède que le fait indéniable d'une intervention en faveur de la Commune. Ce fait seul est déjà trop; il est criminel. Il suffit, pour démontrer ce que je veux établir, à savoir que la franc-maçonnerie estime l'heure venue de sortir de son rôle expectant et de prendre part à l'action.

Durant la Commune, les *violents* ont mené et compromis les bandes; après la Commune, les *habiles* vont se mettre à l'œuvre.

II

Les habiles, dis-je, vont à leur tour entrer en scène et poursuivre l'exécution du programme maçonnique. Une seule fois encore les hommes d'action reparaisent, une levée de boucliers se prépare, c'est en 1873; on a prononcé le mot de *monarchie* dans l'Assemblée nationale. Aussitôt à Leipsig, à Vienne, en Italie, d'un bout de l'Europe à l'autre, le cri d'alarme est poussé, et un vaste complot s'organise sur le territoire français. La faction des anarchistes est déchaînée, on s'appuie sur l'Internationale, on fomenté la guerre sociale en même temps que la guerre civile. L'insurrection armée va s'opposer au rétablissement de la monarchie.

Par malheur, il ne sera pas besoin de canons ni même de fusils pour empêcher ce rétablissement que réclamait cependant le bon sens du pays et qui nous eût évité d'abord tant de mécomptes, et plus tard tant d'humiliations et une si profonde décadence.

Aussi toute cette campagne préparée par les loges maçonniques n'aboutit-elle qu'à quelques mouvements partiels, assez graves toutefois pour donner lieu à deux procès, qui se déroulèrent en 1873, l'un devant la cour de Dijon, l'autre devant le tribunal de Lyon, et nous livrèrent les secrets de la conspiration.

Désormais assurée du lendemain, l'action de la maçonnerie entre dans une nouvelle voie; elle rencontre encore bien des difficultés et elle a besoin de prudence. Le gouvernement n'étant pas inféodé à la société maçonne, il faut compter avec ses résistances, mais c'est pour peu de temps; et avec le suffrage universel habilement exploité, on peut se promettre la prochaine conquête du pouvoir. Sous l'étiquette trompeuse de comités électoraux républicains, on organise une vaste machine de guerre, destinée à faire triompher

partout le candidat qu'ont désigné les loges; et bientôt conseils municipaux, conseils généraux et même Assemblées législatives, regorgent de francs-maçons.

Parmi ces assemblées délibérantes, le Conseil municipal de Paris est des premières acquis à la cause. Dès 1874, je relève une vingtaine de francs-maçons parmi ses membres. Aujourd'hui, ils y sont en très grande majorité; on affirme que pas un de ses membres républicains n'est étranger aux loges. Il paraît d'ailleurs que le Conseil est considéré comme la première étape, le premier degré de l'avancement hiérarchique menant droit les maçons aux assemblées et aux fonctions politiques. Après un stage plus ou moins long, les conseillers qui ont le mieux mérité deviennent députés ou sénateurs de Paris; les autres sont désignés à des collèges de province ou bien prennent place dans les administrations de l'État.

Parmi les conseillers auxquels le Conseil municipal n'a servi que de marchepied, je cite au courant de la plume les noms de MM. Allain-Targé, Bonnet-Duverdier, Clémenceau, Floquet, Hérold, Hérisson, de Lanessan, Delattre, Marmottan, Roques de Fillhol, Lockroy, Marius Poulet, Jules Roche, Castagnary, Sig. Lacroix. J'en passe et des meilleurs.

On comprendra aisément que s'il en est ainsi, les loges aient songé à faire du Conseil l'instrument de leur action gouvernementale. Nous verrons, en effet, qu'il n'est pas autre chose, et que les résolutions socialistes ou antireligieuses, prises par la société, sont d'abord présentées au Conseil, qui sonde l'opinion, habitue les esprits à envisager la question sans trop de frayeur et parvient souvent à enlever le vote des pouvoirs législatifs.

Dans de telles conditions, n'allez pas demander au Conseil municipal d'avoir d'autres préoccupations que celles qui relèvent de la politique. L'administration proprement dite ne le touche en rien. Les services municipaux continuent, il est vrai, à fonctionner avec leur organisation ancienne; le domaine de la ville est toujours administré, les revenus se perçoivent régulièrement, le paiement de la dette est assuré, la voirie est pourvue de bras comme d'habitude; mais l'impulsion, la direction à donner aux services et qui devrait venir du corps municipal, fait complètement défaut. Aussi quel désarroi! Vit-on jamais pareille incurie? Il semble que dans cet ordre d'intérêts, le seul en vue duquel il est élu, le Conseil veuille se soustraire aux devoirs qui lui incombent. Est-ce incapacité? Est-ce

parti pris? Je l'ignore; mais il est certain que chaque fois qu'une grosse question surgit, une de ces questions de premier ordre pour les intérêts matériels de la ville, celle de l'éclairage, par exemple, il tergiverse, renvoie de commissions en commissions, ajourne, bref, il se dérobe et finalement laisse retomber le poids et la responsabilité de la décision définitive sur l'administration préfectorale.

Quelle différence, lorsqu'il s'agit d'une question politique? Avec quelle ardeur on court aux armes et on livre bataille! Dix, vingt conseillers se disputent l'honneur de prendre la parole, de déposer des ordres du jour. Ah! ils ne reculent plus devant la besogne, et l'on conçoit que l'idée leur soit venue de s'attribuer, pour se payer de tant de peines, des appointements fort jolis, sous le nom très innocent de frais de déplacement.

L'OEuvre du Conseil municipal contemporain est double :

Elle est *politique*, elle est *antireligieuse*.

§ I. ELLE EST POLITIQUE.

Le programme politique de la franc-maçonnerie en ce qui touche la cité nous est déjà connu, il ne diffère guère de celui de la commune; pourquoi ne pas le dire franchement: c'est le même. Sous prétexte de franchises municipales, on voudrait séparer Paris du reste de la France et en faire une *commune* sinon une *République indépendante*.

Le Conseil municipal fait sien ce programme et en poursuit la réalisation d'abord d'une manière timide, timide comme la franc-maçonnerie elle-même à ce moment. Tant que M. le maréchal de Mac-Mahon est encore au pouvoir, on peut concevoir des espérances, toutefois on conserve des craintes (1). Mais aussitôt que la nomination de M. Grévy, accueillie dans les loges par une *batterie d'espérance*, permet d'envisager l'avenir sous un beau jour, on change d'allure et l'on va hardiment.

On demande d'abord la révision des lois municipales. C'est l'objet de vœux constants qui se renouvellent jusqu'au 11 mai 1878, époque à laquelle un certain M. Vanzuy réclame la publicité des séances, l'élection des maires et adjoints par les conseillers municipaux et, d'une manière générale, la mise en harmonie des lois rela-

(1) Banquet du 24 octobre 1878 offert, à l'occasion de l'Exposition universelle, aux maçons étrangers par le suprême conseil du rite écossais. — Paroles du F. Van Humbeck, ministre de l'instruction publique en Belgique.

tives à la capitale avec les principes républicains et démocratiques.

Vient en même temps la suppression de la Préfecture de police, depuis lors restée constamment à l'ordre du jour et poursuivie avec une ardeur digne d'un meilleur sort. On ne saurait sans perdre son temps s'amuser à compter les coups dirigés contre cette institution, mais il est amusant de voir avec quel à-propos ils sont portés. Interpellant, il y a quelques mois, M. Camescasse sur les prétendus complots monarchistes, le citoyen Joffrin constate, « une fois de plus qu'on dénie au Conseil le Contrôle sur les actes de l'administration... » et réitère le vœu que la Préfecture de police soit supprimée et que la police municipale soit placée sous le contrôle du Conseil.

La question de la *mairie centrale* suit naturellement celle de la Préfecture de police. Toutes questions non résolues et qui doivent encore rester pendantes plus ou moins longtemps. Mais continuons à noter les principales motions du Conseil municipal.

À côté de ces actes tendant à obtenir la transformation des institutions municipales de Paris, vient la longue série de ces autres actes par lesquels le Conseil veut tantôt montrer son indépendance vis-à-vis du gouvernement, tantôt affirmer avec fracas son républicanisme et toujours grossir sa personnalité.

C'est le lieu de rappeler ici cette guerre sottie et sans pitié faite aux anciens noms de rues de la ville. L'espace me manque pour reproduire une à une ces fantaisies sans nom, mais le commerçant n'oubliera pas les frais énormes qui lui ont été imposés par le Conseil, aidé dans cette tâche stupide par la complicité servile de l'administration supérieure.

C'est bien aussi le lieu de rappeler cette monomanie de fêtes, de souscriptions, de statues, de plaques commémoratives dont le Conseil est affligé, mais dont les administrés sont plus affligés encore ; car ces témoignages qui n'ajoutent rien à la gloire des grands hommes finissent par ajouter beaucoup aux cotes des contribuables.

Les fêtes et les festins ! C'a toujours été de tradition parmi les républicains. L'histoire contemporaine nous apprend d'ailleurs à plusieurs reprises qu'une de leurs vertus est de savoir rester *gais, et de bonne composition* même quand la patrie est en deuil.

Au Conseil municipal revient l'honneur d'avoir fixé à la date du 14 juillet la fête nationale à laquelle il consacre libéralement chaque année de 2 à 300,000 francs. Peuh ! une bagatelle. Il prit une part active dans l'organisation du centenaire de Voltaire :

quote-part de la Ville, 10,000 francs. Plus tard il essaya d'établir une fête municipale; le projet n'aboutit pas. Le bouquet fut la fameuse inauguration de l'Hôtel de ville, fêtée avant l'achèvement des travaux; plus d'un an s'est écoulé depuis et les services municipaux n'y sont pas encore complètement installés. Pourquoi donc s'être hâté ainsi? Nos conseillers n'étaient-ils pas sûrs de l'avenir et craignaient-ils de ne pas se retrouver en fonctions si l'on tardait davantage? Étaient-ils impatients de se donner le plaisir de recevoir les souverains, les corps de l'État, et les représentants des puissances étrangères qui, si j'ai bonne mémoire, devaient répondre un peu froidement à l'honneur qu'on leur fit? La fête ne coûta que 100,000 francs. C'est pour rien... lorsque c'est le budget qui paye.

Qui comptera tous les votes relatifs aux statues plus ou moins monumentales de la république et de la liberté, vœux, souscriptions, encouragements de toute sorte? Cela nous entraînerait trop loin, mais nous ne saurions résister au plaisir de rappeler l'amusante proposition de je ne sais quel conseiller, qui voulait élever devant l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre, une statue monumentale de la Liberté, pour masquer la basilique votive.

Ne parlons que des statues et plaques commémoratives, ou qu'on a votées ou qu'on s'est proposé de voter tôt ou tard. — Barbès, Blanqui, A. Carrel, Delescluze, Bara, Ledru-Rollin, Carnot, Arago, Holmès, Asseline, Bérenger, Lakanal, Danton, Rouget de Lisle, les victimes du 2 décembre, tout le Panthéon républicain y a passé. Une statue doit-elle être érigée en province, comme celle d'Arago ou de Rouget de Lisle sur l'initiative de quelque comité, le Conseil municipal de Paris tient, du moins, à s'associer à cet acte patriotique et figure en tête des souscripteurs. On ne saurait trop faire pour perpétuer la mémoire des républicains; mais en sens inverse, à qui n'est pas ou n'a pas été républicain le pays ne doit rien. Ne demandez pas au Conseil de fournir même un emplacement pour une statue à *Leverrier*, il refusera sans discussion. N'allez pas même lui proposer, comme l'ont fait les Thiébaud, d'élever à vos frais, sur le parvis Notre-Dame, ce magnifique groupe de Charlemagne, qui honore à la fois et l'artiste qui l'a conçu et ceux qui l'ont exécuté; Charlemagne, y songez-vous? Ecoutez donc plutôt le citoyen Hovelacque (un bien autre homme que Charlemagne) : « Charlemagne, dont le rôle est diversement apprécié,

représente le pouvoir absolu. » A quoi, le non moins illustre citoyen Engelhard s'empresse d'ajouter que « le Conseil ne doit pas glorifier les *dompteurs* des peuples et ne veut pas grossir le nombre déjà trop considérable des despotes et des tyrans ». (Séance du 25 janvier 1879.) Il a fallu deux ans pour faire revenir le Conseil sur cette résolution, et encore la permission n'est-elle que provisoire.

Tout cela prête à rire. D'autres actes ont une portée plus grande. Le Conseil municipal a précédé le gouvernement dans la voie du socialisme où celui-ci paraît vouloir s'engager de plus en plus, c'est-à-dire dans la mise en pratique d'une doctrine profondément démoralisatrice, facilement adoptée par les personnes dont l'intelligence peu éclairée n'en mesure pas les conséquences, mais qui ne tend à rien moins qu'à rendre le pouvoir manutenteur et distributeur de la fortune publique. Les loges maçonniques ne reculent pas devant cette doctrine; c'est même dans leur sein que s'élaborent tous ces projets financiers, tous ces plans d'assurances obligatoires et universelles par l'État, toutes ces lois destructives de la liberté de l'industrie qui constituent le *socialisme d'État*. Organe obéissant des loges, le Conseil ne manquera pas une occasion de faire du socialisme d'État en petit, du *socialisme communal*, si je puis ainsi parler.

Socialiste, l'établissement d'une imprimerie municipale; peu lui importe l'expérience d'une imprimerie nationale, expérience qui suffit pour prouver d'une manière péremptoire qu'en créant des établissements de monopole, on surélève la main-d'œuvre, et que le prix de revient est de beaucoup supérieur à celui que demanderait l'industrie privée. Ne faut-il pas, d'ailleurs, coûte que coûte, se faire des créatures? Le Conseil municipal se fera donc imprimeur; il favorisera certains ouvriers typographes aux dépens des autres; ah! s'il pouvait monopoliser entre ses mains toute l'imprimerie! s'il pouvait absorber tous les corps de métier! je n'exagère rien; écoutez plutôt M. Joffrin, venant proposer au Conseil la construction d'ateliers municipaux. Nous y voilà! Les ateliers municipaux, c'est-à-dire une copie en raccourci, une réédition des ateliers nationaux de 1848; les ateliers municipaux, c'est-à-dire l'armée de l'émeute toujours sur pied, c'est-à-dire le droit au travail, l'organisation de l'industrie par les soins de la commune, en mesure désormais de fournir de l'ouvrage à un prix plus élevé que n'importe qui, et de défier ainsi toute concurrence, la perturbation

portée dans tous les contrats privés entre patrons et ouvriers, en un mot la mort de la liberté du travail. Est-ce là du socialisme!

Socialiste, ce vœu exprimé par le Conseil sur la proposition du citoyen Cattiaux, que les patrons soient tenus de payer aux ouvriers blessés une indemnité égale au prix total de la journée, aussi longtemps que dure l'incapacité de travail. Si ce vœu passait jamais dans la législation, l'accident serait souvent une bonne fortune pour le blessé, qui toucherait ainsi une somme plus forte que son salaire normal, presque tous les ouvriers faisant partie de sociétés de secours mutuels ou autres qui leur assurent avec les soins médicaux, des indemnités de chômage.

Socialistes encore toutes ces propositions relatives à la question du loyer, depuis la proposition radicale entre toutes, de réduire purement et simplement les loyers par mesure législative, jusqu'à cette autre plus subtile, mais non moins dangereuse, qui a pour objet d'accorder certains avantages, spécialement de donner une sorte de garantie d'intérêts aux entrepreneurs et aux propriétaires qui consentiraient à louer des appartements à bon marché.

Socialiste, cette création d'un opéra populaire entretenu par les subventions municipales.

Socialiste encore la motion du sieur Joffrin, déjà nommé, qui veut qu'on dégage certains objets du mont-de-piété.

Socialiste enfin cette mirabolante proposition de distribuer la somme d'un million aux ouvriers sans travail.

Avons-nous besoin de dire que nul n'est plus préoccupé que nous du sort des travailleurs, et ne cherche plus attentivement les moyens de les faire sortir d'une situation due en grande partie, on ne saurait trop le redire, au relâchement des croyances et des mœurs, et d'autre part à ces détestables prédications par lesquelles des ambitieux sans honte et sans remords excitent quotidiennement la classe ouvrière contre la classe qui possède. Nous ne demandons pas mieux que de revoir et d'amender la législation du travail dans un esprit de justice qui n'est autre (qu'on le sache bien) qu'un esprit de *liberté*. Aussi tenons-nous pour certain que le socialisme, quel qu'il soit, socialisme d'État ou socialisme de commune, est le pire des remèdes à apporter aux maux dont souffrent les travailleurs; il ne saurait amener aucune amélioration dans le sort du prolétariat et ne peut qu'entraîner dans un abîme commun capitalistes et ouvriers, la société tout entière.

Plusieurs, parmi nos adversaires politiques habituels, l'ont parfaitement compris, et nous devons à *l'Economiste français* des félicitations particulières pour la brillante campagne que ses rédacteurs mènent dans ses colonnes contre le socialisme, sous quelque forme qu'il se présente et quelque nom qu'il emprunte. S'il s'agissait de trouver non point un simple soulagement, mais le vrai remède aux maux dont souffre la classe populaire, peut-être nous séparerions-nous de l'école à laquelle appartient M. Leroy-Beaulieu, et au lieu de le demander exclusivement à la science économique, le demanderions-nous surtout à cette science qu'enseigne le divin Sauveur, et qui se résume dans ce simple mot : « Aimez-vous les uns les autres ». Mais, il s'agit, quant à présent, non pas d'édifier mais de lutter, et nous combattons le même combat.

Ce n'est pas seulement en faveur de l'ouvrier proprement dit que le Conseil municipal s'engage dans la voie du socialisme.

Qu'est-ce donc, en effet, si ce n'est du socialisme, que cette décision prise au sujet des cantines scolaires? On nourrit gratuitement les élèves des écoles laïques; dans quelques-unes, on les habille. Cela coûte fort cher, mais qu'importe? il faut rendre impossible la concurrence des écoles libres. Heureusement on n'y parvient pas.

Qu'est-ce donc encore que cette souscription à treize mille exemplaires d'un même livre destiné à être distribué dans les écoles de Paris? Sont-ce là des livres de prix? Nous en doutons, on ne donne pas en prix treize mille livres du même ouvrage. Toujours du socialisme. Il s'agissait évidemment d'empêcher la concurrence de certains livres d'instruction qui présentaient sous un jour plus vrai l'histoire ou les institutions, en un mot qui n'étaient pas suffisamment pénétrés de l'esprit républicain. La mesure était faite pour plaire aux auteurs malheureux. Aussi a-t-on vu un certain sieur Quilly (ne serait-ce pas par hasard le prêtre défroqué pour lequel M. P. Bert avait créé une grasse sinécure dans je ne sais plus quelle bibliothèque dépendant du ministère de l'instruction publique?) venir demander au Conseil de souscrire à son livre intitulé : *la Fusée d'un Jésuite*. C'était par trop d'effronterie, et le Conseil lui-même n'a pu s'empêcher d'en rire et n'a pas souscrit.

Mais laissons de côté tout cet ordre de choses qui se rapporte à la lutte contre la religion et en particulier contre l'enseignement chrétien, nous y reviendrons tout à l'heure; contentons-nous de signaler ici un dernier fait, et non des moins intéressants à la charge

du Conseil, il nous prouvera une fois de plus combien l'influence de la maçonnerie règne parmi ses membres. Lorsqu'un individu est reçu franc-maçon, le vénérable de la loge lui tient ce langage :

« Les maçons sont obligés de s'assister l'un l'autre par tous les moyens, quand l'occasion s'en offre. Les francs-maçons ne doivent pas entrer dans des conspirations; mais si vous apprenez qu'un maçon s'est engagé dans quelque entreprise de ce genre, et est tombé victime de son imprudence, vous devez avoir compassion de son infortune, et le lien maçonnique vous fait un devoir d'user de votre influence et de l'influence de vos amis, pour adoucir la rigueur de la peine en sa faveur. »

Les maçons devenus conseillers municipaux n'ont pas oublié ce devoir. Dès 1876, quelques-uns d'entre eux proposaient au vote de leurs collègues un crédit de 30,000 francs pour venir en aide à ceux de leurs *malheureux* frères qui avaient trempé dans la Commune. Cette initiative ne fut pas sans influence sur les Chambres : elles votèrent quelque temps après la loi d'amnistie. Après sa promulgation, le 11 février 1879, le Conseil ouvrit un crédit de 100,000 francs en faveur des amuistiés et le maintint malgré le gouvernement. Récemment enfin, dans le mois de février 1883, après les condamnations infligées par la cour de Riom aux meneurs de Montceau-les-Mines, et par celle de Lyon aux émeutiers de la place Bellecour, l'assemblée municipale s'associe à la pensée du sempiternel citoyen collectiviste Joffrin. Elle exprime le vœu qu'une amnistie pleine et entière soit accordée à ces condamnés *politiques*, — politiques est bien choisi ! On sait à quoi s'en tenir au sujet de cette politique qui consiste à pétroler, à bombarder et à employer la dynamite pour rapprocher les diverses classes qui constituent le peuple français.

§ II. ELLE EST ANTIRELIGIEUSE.

Dès 1855, c'est-à-dire dès le moment où les loges maçonniques ont, pour la première fois, osé publier les *dogmes de l'avenir*, élaborés dans le silence de leurs temples, nous avons pu connaître les plans de guerre formés depuis longtemps contre la religion, dans les conciliabules secrets des sectes. L'instruction primaire laïque, le monopole de l'Etat, les associations pour rendre les derniers devoirs aux morts sans le secours du clergé, l'abolition des traitements ecclésiastiques, tels étaient les principaux moyens

proposés pour résister aux idées religieuses, adoptés par tous les programmes politiques des agents maçons et de nos jours, hélas ! devenus, ou peu s'en faut, articles de lois.

Le Conseil municipal de Paris, instrument docile des volontés maçonniques, est ici, comme en matière politique, des premiers et des plus ardents à la lutte. Nous allons parcourir, aussi rapidement que possible, le champ de son action ; nous pourrions aisément nous convaincre de la profondeur du mal qu'il a causé.

L'esprit antireligieux du Conseil n'a négligé aucune occasion de se faire jour. Il s'est manifesté à tout propos avec un parti pris de moins en moins dissimulé. Les résistances d'un préfet, trop sincère ami de la liberté pour exécuter des mesures empreintes de violence et d'iniquité, le forcèrent d'abord à quelque peu de retenue. Mais bientôt un autre préfet que l'inviolabilité de la mort enlève à nos malédictions, secondé par le ministre de l'article 7. des décrets du 29 mars et de la loi du 28 mars, put lui donner à entendre que, docile exécutrice de ses fantaisies haineuses, l'administration supérieure ne mettrait plus obstacle à leur accomplissement. Dès lors le plan du Conseil se dessine davantage, la lutte contre la religion prend un caractère plus sérieux, et les coups augmentent de force et de rapidité. Pour mieux combattre, on circonscrit le champ de bataille. L'esprit du mal ne pouvait s'y tromper ; afin de mettre en œuvre plus promptement ces détestables doctrines et de détruire plus sûrement l'idée chrétienne, il la fallait d'abord atteindre dans les âmes au moment où, jeunes encore, elles sont plus malléables, et subissent, presque à coup sûr, l'influence de ceux qui les approchent. Dans ce but, il fallait frapper ces institutions si populaires des frères de la doctrine chrétienne et des sœurs de Charité. On n'hésita pas et, sous le nom de laïcisation de l'enseignement, on entreprit cette triste campagne que nous allons raconter.

Mais ce n'était pas tout encore ; on savait bien (peut-être par expérience) qu'il est des instants terribles sur cette terre, où l'excès de souffrance ramène à Dieu l'homme égaré ; qu'il est, par-dessus tout, un moment d'angoisse, où l'âme, prête à quitter cette terre, recule épouvantée devant l'abîme entr'ouvert devant elle, et repentante, implore le secours du Dieu qu'elle a renié, combattu peut-être. Il fallait parer à ces retours possibles, probables même, puisqu'à l'hôpital, où va toujours souffrir et souvent mourir le déshérité de cette vie, une sœur était toujours là, qui, tout en pro-

diguant ses soins au corps, pouvait, scandale horrible, aider le pauvre diable à retrouver dans sa mémoire les débris d'une prière que sa mère lui avait apprise autrefois, et appeler au chevet du moribond, s'il en témoignait le désir, le ministre du Dieu qu'il se reprenait à connaître; et pour parer à ces retours, on laïcisa l'hôpital, comme on avait laïcisé l'école, seconde campagne, peut-être plus écœurante encore que la première.

Mais si le Conseil concentre ses efforts sur ces tristes opérations, il ne faut pas croire qu'il néglige désormais, quand l'occasion s'en présente, de frapper à tort et à travers sur tout ce qui, de près ou de loin, est entaché de catholicisme, de christianisme ou même de sentiment religieux.

Essayons, avant de raconter la double laïcisation, de relever les faits les plus saillants de cette petite guerre, soutenue par nos conseillers.

Dès 1874, on parle dans le Conseil de lutte envers le prosélytisme religieux, et le 20 juin, on donne un avis défavorable à la demande de reconnaissance légale formée par l'association pour l'éducation de la jeunesse ouvrière.

En 1875, le 8 décembre, le Conseil émet le vœu de rendre le Panthéon à sa destination première, c'est-à-dire de l'enlever au culte.

Le 10 décembre 1875, il supprime l'indemnité de logement aux curés et desservants des paroisses catholiques, dont les budgets ne sont pas en déficit. Les rabbins et les pasteurs protestants subissent le même sort dans la même mesure.

Le 3 janvier 1878, il supprime l'indemnité de logement aux aumôniers des dernières prières dans les cimetières.

En 1879, il émet le vœu que la commune de Paris recouvre la libre disposition des édifices consacrés aux cultes; presque en même temps, il refuse, pour la première fois, de voter les dépenses relatives au culte. L'illégalité était par trop flagrante, et par un double décret, le vœu est annulé, et les dépenses sont inscrites d'office au budget municipal. Mais la leçon n'a guère été profitable, et tous les ans le refus du budget des cultes se reproduit avec persistance.

Convoqué le 1^{er} janvier 1880 avec tous les corps constitués, pour les prières publiques ordonnées par la Constitution, le Conseil, non content de s'abstenir de paraître à Notre-Dame, éprouve le besoin de protester publiquement contre la convocation qui lui a été adressée.

Dans le courant de la même année, le directeur de l'Asile national de Vincennes avait cru de son devoir de ne pas tolérer qu'un de ses pensionnaires fût enterré civilement. Le Conseil s'émeut naturellement de cet acte hardi du directeur; on interpelle le préfet, et il se trouve, hélas! que ce fonctionnaire est autorisé à répondre que « le ministre a donné des instructions pour que pareil fait ne se reproduise pas ».

Le 2 décembre 1880, un vœu est émis, tendant au retrait de la loi de 1873, relative à l'édification, à Montmartre, de la basilique votive du Sacré-Cœur.

En 1881, nouveau refus du budget des cultes et proposition de retirer aux frères des Écoles chrétiennes la concession gratuite qu'on leur avait accordée dans les cimetières. En 1882, le 20 mars, vote du retrait de cette concession.

Le 13 février 1882, invitation au préfet de poursuivre la désaffectation de l'église de l'Assomption.

En la même année, vote de 500 francs de subvention à la société du mariage *civil* du onzième arrondissement.

Puis encore, à propos de la loi du 14 novembre 1881, prescrivant l'enlèvement des emblèmes religieux dans les cimetières, question du Conseil tendant à mettre le préfet en mesure d'indiquer comment il entend appliquer la loi, et vœu l'invitant à faire immédiatement enlever les emblèmes existant sur les portes des cimetières et sur les monuments dits de souvenir; mesure impopulaire au dernier degré et qui a soulevé l'indignation de ces populations qu'on se plait à qualifier d'athées, mais dont, par ces tracasseries, on réveille à plaisir le sentiment religieux.

Le 23 décembre 1882, vœu tendant à la suppression des aumôniers dans les lycées. Le même jour, vœu tendant à la laïcisation de l'enseignement *secondaire*, et à ce que cet enseignement ne comporte plus l'étude de la philosophie, « car la logique, la morale et la théodicée, confinent à la théologie »; ne dirait-on pas vraiment qu'un bouffon a entrée au Conseil et s'amuse de temps à autre à faire rire la galerie?

Mais c'en est assez sur ce chapitre. Arrivons aux laïcisations.

Joseph PEGAT.

(A suivre.)

LA CAMPAGNE DE FRANCE

LES CAUSES ET LES PRÉLIMINAIRES DU DÉSASTRE DE SEDAN

Les progrès accomplis dans la science et dans l'art de la guerre, en rendant ses succès plus rapides, ont rendu aussi ses coups plus terribles, plus profonds et plus cruels à la nation vaincue.

J'entreprends d'exposer les causes vraies et les préliminaires immédiats d'une journée plus funeste pour nos armes que celles de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, de Pavie, de Malplaquet, de Rosbach, et même de Waterloo. Les réflexions qu'inspirent ces douloureux souvenirs, l'étude de ces tristes événements, plus que celle des hauts faits qui pourraient encore flatter notre orgueil, conviennent à la situation abaissée où nous sommes, et elles sont un moyen d'en sortir. Car le meilleur service à rendre à la patrie, afin de la préserver de nouveaux malheurs, n'est-ce pas de l'éclairer sur les erreurs et sur les fautes qui ont amené ceux qu'elle subit?

Comme pour mettre obstacle aux réparations de l'avenir, d'insensés et criminels sectaires cherchent à séparer la Religion et la Patrie, ces deux sources de l'héroïsme et des plus beaux sentiments qui naissent au cœur de l'homme. Compagnon d'un grand nombre de ces anciens élèves des Jésuites qui, sur nos derniers champs de bataille, ont scellé en lettres de sang le témoignage de leur foi et de leur bravoure, mon seul désir est de suivre leur exemple, et que ces pages soient dignes tout ensemble d'un bon Catholique et d'un bon Français.

I

Quand l'ennemi, dans les premiers jours d'août 1870, se présenta en masses compactes et organisées sur notre frontière du nord-est,

il surprit, par suite des lenteurs et des retards d'un système de mobilisation vicieux et suranné, l'armée française en flagrant délit de formation. Ce fut, avec la supériorité du nombre, la vraie et principale cause des premiers et menaçants succès de l'agresseur.

Deux échecs subis le même jour, 6 août, l'un à Forbach, par notre aile gauche, sur la Sarre, où campait le deuxième corps, aux ordres du général Frossard, l'autre, par notre aile gauche, à Reichshoffen, dans la vallée du Rhin, celui-ci, à vrai dire, plus grave, mais aussi plus glorieux que le premier, avaient non seulement déconcerté les projets offensifs conçus par notre état-major général, mais en déterminant la retraite des troupes engagées aux deux points extrêmes de nos lignes, rejeté l'armée française sur la défensive.

Le deuxième corps, après avoir conservé ses positions avec avantage jusqu'à quatre heures du soir, et même lutté sur les hauteurs de Spickeren jusqu'après la nuit close, put effectuer sa retraite sans trop de confusion ni de désordre, et sans être poursuivi par un adversaire très supérieur en nombre, aux mains duquel il ne laissa pas un trophée, pas un canon, et qui ne trouva sur le champ de bataille que le matériel de campement et trois mille hommes tués ou blessés. Ce qui restait du deuxième corps qu'on pouvait presque considérer comme intact, se rallia sur la place de Metz, désignée comme le point commun de concentration des autres corps d'armée, à qui il servait d'avant-garde, et qui, ayant la même zone d'action, devaient nécessairement être entraînés dans son mouvement rétrograde. C'était, sur la gauche, du côté de Thionville, le quatrième corps, commandé par le général de Ladmirault, dont le quartier général était à Boulay; et de l'autre côté, sur la droite, entre Saint-Avold et Bitche, vis-à-vis de Sarreguemines, le troisième corps, sous les ordres du maréchal Bazaine, dont le quartier général était à Puttrelange. Ces troupes, auxquelles vinrent se joindre la garde impériale commandée par le général Bourbaki, et le sixième corps, constitué primitivement comme réserve au camp de Châlons, sous les ordres du maréchal Canrobert, formèrent ce qu'on appela désormais l'Armée de Metz, dont le commandement fut confié au maréchal Bazaine, tandis que celui du troisième corps qu'il dut quitter, passa d'abord aux mains du général Decaen, dont la mort glorieuse honora le poste qu'il ne remplit qu'un jour, et puis à celles du maréchal Le Bœuf. Il est incontestable que cette

armée, dont l'effectif s'élevait à bien près de cent cinquante mille hommes, formait le noyau de résistance le plus sain, le plus solide et le plus ferme qu'il nous fût permis d'opposer aux masses prussiennes, et qu'elle se composait, pour la plus grande partie, de l'élite de nos soldats et des meilleurs éléments militaires que nous eussions à mettre en campagne. Aussi bien est-ce cette belle et noble armée qui a soutenu le plus vaillamment le choc de l'ennemi, et qui, après avoir livré quatre grandes batailles, à Borny, à Gravelotte, où les Prussiens perdirent un drapeau, à Saint-Privat, à Noisseville, n'a été vaincue que par la famine, dont elle supporta sans murmures les privations inouïes, inébranlablement fidèle à la patrie, à l'honneur, au devoir, sous un chef digne de la commander, et dont elle partageait les sentiments.

Après ses premiers revers, la retraite de l'aile droite de l'armée s'était effectuée avec bien moins d'ordre et de sang-froid que celle de l'aile gauche. Il est vrai que le premier corps, commandé par le maréchal de Mac-Mahon, avait laissé sur les champs de bataille de Wissembourg et de Frœschwiller environ neuf mille hommes : résultat bien funeste, qui est principalement dû au manque de clairvoyance et aux mauvaises dispositions tactiques d'un chef plus courageux et plus brave de sa personne qu'habile à diriger les grandes opérations de guerre. Malgré ses pertes trop sensibles, le premier corps comptait encore vingt-six mille combattants, impatient de prendre leur revanche et de venger la mort de leurs camarades. Mais deux fois surpris, deux fois battu dans l'intervalle de deux jours, il semble que leur général, sous le triste coup de ces échecs répétés, ait vu encore diminuer en lui les facultés qui n'avaient pas été suffisantes pour les prévenir. En effet, il y eut, malgré la nuit, tant de hâte et de précipitation dans la retraite, que les troupes fournirent d'un seul trait deux fortes étapes et ne firent halte qu'à Saverne. Ce qui donne, d'ailleurs, assez à connaître dans quel état d'esprit se trouvait le maréchal, c'est que le cinquième corps, commandé par le général de Faily et dont le quartier général était à Bitche, et le septième corps, commandé par le général Félix Douay, dont le quartier général était à Belfort, ayant été mis à sa disposition et placés l'un et l'autre sous sa direction supérieure, ne reçurent ni l'un ni l'autre de lui aucun ordre. Il a même expressément déclaré qu'après la bataille de Frœschwiller, « bien que le « cinquième corps fût sous ses ordres, il écrivit au général de Faily

« *qu'il ne savait plus ce qui arrivait* », et invita son subordonné à demander des ordres au grand quartier impérial de Metz (1). C'était, comme on dit vulgairement, jeter le manche après la cognée. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que, dans un tel effarement et la tête à moitié perdue, il ait cru voir partout derrière lui les Prussiens à ses trousses et sur le point de l'atteindre. Le 9 août, étant à Blamont, un peu en arrière de Cirey, sur la frontière de Lorraine, il semble persuadé par le bruit public qu'ils sont près d'arriver à Nancy, tandis qu'en réalité, ce jour-là, le prince royal de Prusse, Frédéric-Guillaume, chef de la troisième armée, qui venait d'avoir l'avantage à Wissembourg et à Frœschwiller, se trouvait de sa personne à Sarralbe, entre Saar-Union et Puttrelange, vers l'extrémité septentrionale des Vosges, c'est-à-dire à plus de trente-cinq lieues en arrière de l'endroit où on le supposait.

En effet, le prince royal, après le double choc qui avait eu lieu, attribuant, comme cela doit toujours se faire en pareil cas, à son adversaire le projet le plus raisonnable, avait pensé tout d'abord que les Français s'étaient repliés sur Bitche, et c'est ce qu'il télégraphia dès la première heure que la victoire inclina en sa faveur, le soir même de la bataille de Frœschwiller. Cette nouvelle mandée au quartier général du roi de Prusse y passa si bien à l'état de conviction dans tous les esprits que, deux jours après, le 8 août, le roi de Prusse s'en faisait l'écho, en écrivant de Hombourg à Berlin que « l'ennemi s'est retiré par la route de Bitche » (2). Cette opinion explique pourquoi le prince royal s'est obstiné pendant plusieurs jours à chercher nos traces de ce côté, et pourquoi aussi il n'avait pas encore dépassé la ligne de la haute Sarre le 9 août : il n'entra dans Nancy que le 16 août, c'est-à-dire sept jours après que le maréchal de Mac-Mahon croyait qu'il était près d'y arriver.

Ce que les ennemis supposaient qu'avait fait l'aile droite de l'armée française était, sans contredit, ce qu'elle eût eu de mieux à faire, et la détermination qu'ils lui prêtaient, la ligne de retraite qu'on croyait qu'elle avait prise, était la plus sage et la plus naturelle. Il était, en effet, tout indiqué par les circonstances et conforme à tous les principes de la guerre, que les troupes qui avaient si

(1) Déposition du maréchal de Mac-Mahon devant la Commission d'Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. Séance du 9 septembre 1871.

(2) *Recueil des dépêches militaires allemandes.*

vaillamment combattu à Frœschwiller, se replièrent, sinon expressément vers Bitche, où la division Guyot de Lespart rejoignit seule le V^e corps auquel elle appartenait, du moins qu'elles effectuassent leur retraite, de façon à s'éloigner le moins possible de l'aile gauche qui constituait l'armée de Metz ou de la Moselle, à y demeurer constamment liées et unies, à éviter enfin une séparation et une divergence de mouvements qui ne pouvait que favoriser les progrès de l'ennemi, et, dans un bref délai, être funeste à nos armes. De l'avis des juges les plus compétents, le I^{er} corps aurait donc dû, en prenant la route de Saverne à l'endroit où elle joint celle de Bitche (ce qui trompa d'abord les Allemands), agir et régler sa marche selon l'intention que ceux-ci lui attribuaient. Et le seul moyen d'y réussir, pour l'armée du Rhin, consistait à échelonner ses forces de telle sorte qu'en donnant toujours la main à l'armée de Metz sur une ligne plus ou moins étendue et élastique, elle pût, à son gré, s'en rapprocher, la rejoindre, au besoin, par un mouvement de concentration, ou bien la soutenir et coopérer à ses entreprises par une action distincte, mais combinée, et dans une même sphère stratégique. Ce programme, dont les diverses parties éventuelles ne sont que la condition élémentaire de l'art de faire la guerre, n'était, dans le cas présent, rien moins qu'impossible ni même difficile à remplir.

Une fois à Saverne, et déjà abrité par les principaux contreforts de la chaîne septentrionale des Vosges, le maréchal de Mac-Mahon, commandant le I^{er} corps, et sous les ordres de qui se trouvaient placés les deux autres corps de notre aile droite, n'avait qu'à appeler à lui le VII^e corps (général Douay) et à le faire entrer tout entier dans l'orbite de ses opérations, auxquelles il n'avait jusque-là que partiellement concouru, et dans une aussi faible mesure que le V^e corps (général de Failly), l'un et l'autre de ces corps d'armée n'ayant eu chacun qu'une de leurs divisions engagée à Frœschwiller. La seule différence à relever entre elles, c'est que la 1^{re} division (Conseil-Dumesnil) du VII^e corps partagea toutes les vicissitudes de cette mémorable journée, tandis que la 3^e division (Guyot de Lespart) du V^e corps, ne put arriver sur le champ de bataille qu'à la dernière heure, et pour couvrir la retraite déjà commencée.

Dès le lendemain, 7 août, les alentours de la forteresse de Bitche, quoique imprenable par sa position, n'ayant pas été reconnus propres au déploiement de forces que nécessite une bataille rangée,

le général de Faily marche vers le sud, en servant, pour ainsi dire, d'arrière-garde à Mac-Mahon. Il pousse jusqu'à la Petite-Pierre où il arrive, où il s'arrête « sans être inquiété (1) » ; ce qui prouve que l'ennemi ne mettait aucune vivacité dans sa poursuite, puisque le corps avec lequel il se trouvait le plus immédiatement en contact, n'avait rien à en souffrir : les Prussiens, d'ailleurs, nous l'avons dit, avaient leur attention portée d'un côté opposé. De Saverne, Mac-Mahon se dirige par la ligne du chemin de fer sur Sarrebourg, où il est rallié le lendemain par le V^e corps dont les cantonnements sont établis à Lixheim, au pied du versant occidental des Vosges. En ce moment, à la tête d'un noyau de forces déjà respectable et qui, sans compter le VII^e corps qu'on pouvait bientôt y ajouter, s'élevait à plus de soixante mille combattants ; dans une position qui, par sa hauteur stratégique, se trouvait dans la même sphère d'action que celle où manœuvrait l'armée de Metz, rien ne semblait si naturel ni si aisé pour le maréchal de Mac-Mahon que de s'y maintenir en suivant la voie ferrée et marchant perpendiculairement à la Moselle. Il pouvait faire mieux encore, et se rapprocher davantage de l'aile gauche et s'associer plus étroitement à son système d'opérations en se repliant vers le nord, de Sarrebourg sur Dieuze, sur Marsal, sur Château-Salins, de manière à contenir l'ennemi, s'il se présentait, à le repousser, s'il devenait trop entreprenant.

II

On n'adopta ni l'une ni l'autre de ces combinaisons, ni aucun de ces ordres de marche. Dès le 9 août, sur la foi des rumeurs exagérées et fausses qui signalaient partout l'ennemi comme prêt à nous atteindre avec des masses formidables, le maréchal de Mac-Mahon, qui veut à tout prix éviter de recommencer la partie dans les conditions d'inégalité numérique où il l'a deux fois jouée, à son désavantage, se jette éperdu vers le sud et arrive bien cette fois à Blamont ; il force même une autre étape et pousse, dans la même journée, jusqu'à Lunéville. En ce moment, le commandement en chef de

(1) C'est évidemment par erreur que le maréchal Le Bœuf, major général, dans sa dépêche au maréchal Bazaine, datée de Metz, le 7 août, dit qu'en ce moment « de Faily est à Phalsbourg, et Mac-Mahon à Blamont », près de Lunéville. Ni l'un ni l'autre, en si peu de temps, n'auraient pu franchir de telles distances. Au reste, le *Journal de marche du V^e corps* (de Faily) fait foi qu'il était, le 7 août, à la Petite-Pierre.

toute l'armée ayant été confié au maréchal Bazaine, celui-ci manda à son collègue, qui se trouvait ainsi placé sous ses ordres, « de ne pas dépasser Nancy » : point vers lequel le V^e corps, de son côté, avait reçu pour instructions de se rendre ; et la dépêche du grand quartier général qui prescrivait ce mouvement, faisait en même temps entrevoir expressément au général de Failly qu'il pourrait de là être appelé à Metz (1).

Cet ordre, du reste, se rattachait à celui que l'Empereur, quoique dans des circonstances fort différentes, avait donné cinq jours auparavant, lorsque, le 4 août, il avait mandé au VI^e corps, constituant la réserve de l'armée, et commandé par le maréchal Canrobert, de s'avancer vers Nancy : mais cet ordre ne fut pas exécuté, et ne put pas l'être ; car le VI^e corps, en formation au camp de Châlons, malgré les facilités qu'il semblait avoir pour se grossir des recrues venant de l'intérieur, était si incomplet, et on mit tant de lenteur à remplir les lacunes de son organisation, qu'il ne se trouva en mesure d'effectuer son premier mouvement que le 10 août. Et, ce jour-là, ce ne fut plus pour aller à Nancy, mais pour aller à Metz par le chemin de fer ; encore n'y arriva-t-il pas tout entier. Aux environs de la gare de Frouard, où est la bifurcation de la grande ligne ferrée de l'Est avec celle de Metz, presque toute la 2^e division (général Bisson), c'est-à-dire les deux régiments d'infanterie de la 2^e brigade (Maurice) et un régiment de la 1^{re} brigade (Noël), rencontrèrent des coureurs et des parties d'avant-garde allemande, qui, sans livrer aucun sérieux engagement, réussirent à les couper du VI^e corps et les déterminèrent à rétrograder vers les plaines de la Champagne ; il en fut de même pour toute la division de cavalerie du VI^e corps (trois brigades), qui, sous la conduite du brave général de Salignac-Fénelon, d'après ce que faisait supposer le mouvement de l'infanterie, jugea d'autant plus téméraire pour elle-même de s'aventurer dans la vallée de la Moselle, et, suivant l'exemple des fantassins, prit le sage parti de rentrer dans ses cantonnements du camp de Châlons. Ainsi, il était dans la destinée du VI^e corps, qui avait eu tant de peine à achever sa formation, de laisser en route une partie de son effectif, et d'arriver déjà réduit et mutilé sur les champs de bataille, où il n'en figura pas moins avec honneur.

Le pénible et fâcheux accident de voyage qui lui était survenu,

(1) *Opérations et marches du V^e corps.*

par suite de la mauvaise rencontre qu'il avait faite aux alentours de Frouard, à trois lieues au-dessus de Nancy, sur la route de Metz, la présence d'un détachement plus ou moins considérable d'avant-garde allemande en cet endroit, était un indice manifeste du dessein qu'avait l'ennemi de couper la communication entre Nancy et Metz, et de séparer autant que possible les deux ailes de notre armée, à qui ces deux villes étaient destinées à servir de points de ralliement, de manière à pouvoir lui-même passer sans obstacle entre l'une et l'autre, et percer, dans son centre même, notre ligne générale d'opérations. L'empressement et la vigueur avec laquelle le prince royal de Prusse poussait cette manœuvre décisive, témoignait assez quelle importance il attachait à son succès.

C'était aussi pour l'empêcher et prévenir ses désastreuses conséquences, que l'état-major général de Metz, sur l'ordre de l'Empereur d'abord, et du maréchal Bazaine ensuite, avait marqué itérativement aux corps disséminés de notre aile droite le voisinage de Nancy, comme le point sur lequel ils devaient effectuer leur concentration. Non que cette ville, quoiqu'elle fût le siège d'un grand commandement militaire, s'étendant sur les provinces de l'Est, offrît par elle-même de solides moyens de résistance; sa situation, au contraire, et l'étendue de ses faubourgs sur les rives de la Meurthe, dans une plaine ouverte et dominée de toutes parts, la faisaient unanimement regarder comme impossible à défendre. Mais on considérait avec raison que la clef stratégique de tout le pays était non loin de là, en avant de Toul, place forte qui protège efficacement Nancy, en raison de la faible distance qui sépare la vallée de la Meurthe de celle de la Moselle, sur laquelle est assise cette ville de guerre, dont la proximité commande directement la position si importante de Frouard. C'est donc dans ce triangle dont Frouard, Nancy et Toul, forment chacun l'une des pointes, ayant pour base la route de Nancy à Toul, sur ses côtés, à droite, la Meurthe, et, à gauche, le cours plus long et plus sinueux de la Moselle, à son sommet enfin, le village de Frouard, où se joignent non seulement les deux rivières, mais les deux grandes voies ferrées, c'est là qu'aboutissent tous les moyens de communication de cette contrée, comme à un centre, comme à un nœud, qu'il fallait resserrer et consolider, qu'on devait empêcher que l'ennemi ne réussît, soit à annuler et à dissoudre peu à peu par l'effet de ses manœuvres divergentes, soit à rompre et à couper brusquement et de vive force.

Le général de Failly, commandant du V^e corps, qui, dès les premiers jours de la retraite, avait protégé celle des glorieux vaincus de Frœschwiller, en leur servant d'arrière-garde, venait d'être dégagé par les circonstances, et de l'aveu même de son propre chef immédiat, des liens de subordination temporaire où il avait été placé (1). Ayant retrouvé sa liberté d'action, et ne dépendant plus que du grand quartier général, à qui sans façon on l'avait renvoyé pour en demander les ordres, il semble que ce soit lui qui ait pris la direction effective de l'aile droite qui, en réalité, n'était plus commandée, et qu'il soit moralement passé du second rang au premier, quoique la marche de ses troupes et leur mouvement circulaire à l'extrémité de la ligne d'opération aient gardé un caractère accessoire à l'égard du premier corps, dont elles couvraient le flanc vers le sud, du côté, à vrai dire, où il était le moins menacé. De Blamont où nous l'avons laissé, le maréchal de Mac-Mahon s'étant porté sur Lunéville; puis encore au-dessous, à Bayon, le général de Failly dut descendre plus bas, et, par une marche parallèle, se rendre de Blainville à Charmes, avec l'intention néanmoins de converger vers Toul, qui restait jusque-là le but commun de ces mouvements opérés par des voies différentes. Ce remarquable et brave officier général, blanchi pendant plus de quarante années sous les armes, pourvu des plus beaux états de services, joignait à sa vieille expérience un entrain et une vigueur que n'avaient nullement éterné la vie et l'atmosphère des cours; et il venait de le bien prouver naguère en Italie, à Mentana, contre les bandes garibaldiennes, s'apprêtant à tenter un coup de main sur Rome. Outre son tempérament et ses qualités personnelles, ce qui le poussait instinctivement à suppléer au silence et à la timidité de Mac-Mahon, qui s'abandonnait et s'effaçait de lui-même, et à prendre, en cette occasion décisive, une sorte d'initiative et d'ascendant sur la direction du premier corps, c'était la connaissance qu'il avait du pays dont la topographie lui était familière, et dont il avait fait, en d'autres temps, une étude approfondie. Elle lui avait révélé toute la valeur stratégique de la position de Toul, et le parti qu'en ces graves conjonctures on pouvait en tirer. Cette place permettait de défendre la route de Paris et d'en barrer le passage à l'ennemi, à qui l'on fermerait ainsi l'accès des plaines de

(1) Déposition du maréchal de Mac-Mahon devant la Commission d'enquête.

la Champagne, et qu'un heureux retour offensif refoulerait peut-être dans les Vosges, et un second effort, jusque dans les forêts du Rhin d'où il était sorti.

C'est en s'inspirant de ces souvenirs, de ces pensées et de ce généreux espoir, qu'à la date du 11 août, le général de Faily, exécutant son mouvement sur les limites méridionales de la Lorraine, en expliquait les motifs et les avantages au grand quartier général, en disant « qu'il semblait préférable de marcher sur Toul « par le sud; qu'à Toul, le V^e corps se réunirait, occuperait la « vallée de la Moselle, protégerait Frouard et retournerait sur « Nancy par les hauteurs, d'où on pourrait repousser l'ennemi avec « chance de succès en l'abordant de front. En cas de retraite forcée, « on pourrait tenir dans la forêt de Haye, et gagner Metz; au « besoin, se retirer sur l'Argonne (1). »

Ce dessein de reprendre l'offensive, aussi juste et aussi vrai par sa conception qu'il était nécessaire et urgent à réaliser, devait faire quelque impression sur ceux à qui il était proposé. Les idées et les considérations sur lesquelles il se fondait, se trouvaient, d'ailleurs, en trop parfait accord avec le plan de guerre élaboré sur les lieux mêmes par le maréchal Bazaine, lorsqu'il exerçait le grand commandement militaire de Nancy, et depuis ce temps toujours caressé par lui avec prédilection, pour que l'auteur d'un système de défense, dont le plateau de Haye devait être le principal terrain, ne goûtât point le projet du général de Faily. Il est probable que, seul et livré à lui-même, le nouveau chef de l'armée l'eût entièrement adopté : une influence contraire et prépondérante fut cause qu'on ne l'adopta qu'à demi. Le lendemain, arrivait du grand quartier impérial au général de Faily, une dépêche qui lui disait en propres termes : « Marchez sur Toul aussi vite que possible; suivant les circon- « tances, vous serez appelé à Metz, ou dirigé sur Châlons. » Mais, six heures plus tard, le même jour, il reçut, dans l'après-midi, une seconde dépêche qui contre-mandait celle du matin, et dans laquelle l'ordre donné était annulé par l'Empereur, qui prescrivait au commandant du V^e corps « de se diriger sur Paris par la route qui lui « paraîtrait la plus convenable (2) ».

(1) *Opérations et marches du V^e corps.*

(2) *Papiers et correspondance Impériale, trouvés aux Tuileries.*

III

Ainsi on revenait tout à coup encore une fois à la première idée, qui, en ce cas, n'était pas la meilleure, à celle qu'on avait eue et qui s'était fait jour dès le lendemain de nos premiers revers, à l'idée de se réfugier, d'un seul trait, jusque sous les murs de Paris; idée malencontreuse et funeste, à laquelle, dans le fond, durant six jours de longues et fréquentes tergiversations, on ne renonça jamais entièrement, car le rendez-vous de Châlons, souvent indiqué, n'était qu'une étape et une position intermédiaire sur cette ligne de retraite; idée enfin contre laquelle le maréchal de Mac-Mahon ne semble avoir fait, pour son compte, pas la moindre objection, et qu'il ne discontinua jamais d'exécuter, depuis l'instant où elle lui fut connue. Quand toute hésitation eut enfin cessé sur ce point au grand quartier général, et que la dernière et finale résolution y fut prise par la seconde dépêche adressée au général de Faily, en ce moment le maréchal de Mac-Mahon, après avoir passé à Haroué, dans le département des Vosges, était à Vicherey, tout près de Neufchâteau. Il n'a qu'à poursuivre la route qu'il s'est déjà tracée : chose d'autant plus facile que, dans cette ville, il touche la ligne du chemin de fer : il y embarque ses troupes et ses bagages, opération qui ne demanda pas moins de deux jours, à cause de l'insuffisance du matériel. Lui-même, ayant assisté à leur départ, effectue le sien en wagon avec l'arrière-garde, remonte la vallée de la Marne par Chaumont, Joinville et Saint-Dizier, et atteint, dans la matinée du 17 août, les plaines du camp de Châlons, où le 1^{er} corps se trouve réuni.

Le V^e corps, par un autre chemin, se dirige vers le même but; mais, ayant une plus grande distance à parcourir, puisque sa colonne doit décrire une longue courbe excentrique sur le flanc gauche de la ligne suivie par Mac-Mahon, il lui faut nécessairement plus de temps pour arriver à destination. De Charmes, où l'avait trouvé la seconde dépêche de Metz, le général de Faily se porta au sud, vers la haute Champagne, et gagna Chaumont par Mirecourt, Remiremont et Neuilly-l'Évêque. Arrivé, le 15, en cet endroit, et les soldats étant très fatigués par une série ininterrompue de marches forcées, il voudrait faire prendre à ses hommes quelque repos. Pour satisfaire cet impérieux besoin, il s'adresse, non au maréchal de

Mac-Mahon, qu'il a tout près de lui, et qui ne dirige plus rien, mais au maréchal Bazaine, à Metz, en lui demandant la permission de faire séjour à Neuilly. Celui-ci, dans le plein feu des manœuvres d'une armée de cent quarante mille hommes, qui a livré la veille la bataille de Borny, où il a été grièvement blessé, qui livrera demain celle de Gravelotte, à une distance de 35 lieues, n'ose prendre la responsabilité d'un simple détail concernant une situation qu'il ne peut bien connaître. Sa sagesse lui inspire de répondre dans ce sens à celui qui le consulte, en ajoutant qu'il « doit régler sa marche suivant les événements (1). » De sorte que le commandant du V^e corps, qui, en réalité, est sous la dépendance de deux chefs, dont l'un est à Metz, et l'autre en route pour Châlons, ne reçoit d'ordres ni de celui-ci, ni de celui-là, et en est réduit à ne prendre conseil que de lui-même. Il continue sa marche sans interruption, dès le lendemain, et, placé de nouveau sous l'autorité du duc de Magenta, il en reçoit l'ordre de venir le rejoindre au camp de Châlons, en prenant le chemin de fer jusqu'à Vitry-le-François. Pour exécuter cette prescription avec sécurité, il convenait de débayer ou de garantir la voie de quelques pelotons d'éclaireurs ennemis qui, çà et là, s'en étaient approchés. Un point surtout méritait de fixer l'attention : c'était la station de Blesmes, particulièrement menacée, comme point de jonction de la ligne de l'Est avec celle de Chaumont. On protégea Blesmes par l'envoi de toute une brigade, et une autre prit position, dans le même but, à Saint-Dizier. Après un retard causé par l'insuffisance des moyens de transport dont pouvait disposer la compagnie de l'Est pour embarquer la cavalerie, l'infanterie et le matériel du V^e corps, la plus grande partie de celui-ci rallia, dans la journée du 20 août, le camp de Châlons; et le reste parvint, le lendemain, au pied des pentes du Grand-Mourmelon, en vue desquelles se dressaient les tentes du I^{er} corps, et, sur un terrain plus étendu, celles d'un nouveau corps, plus considérable, le XII^e, qu'on vient de créer, et qui n'a pas encore vu le feu.

IV

Le sort en est donc jeté! Ce grand mouvement rétrograde de l'armée sur Châlons, puis sur Paris, tant de fois ordonné, contre-

(1) *Episodes de la guerre de 1870*, par l'ex-maréchal Bazaine. (Madrid, 1883.)

mandé, repris, ajourné, continué, différé, enfin résolu, est maintenant un fait accompli, partiellement du moins, par notre aile droite. N'hésitons pas à dire que ce fut là une déplorable et funeste détermination, qui, à des échecs relativement légers et n'ayant rien de décisif, fit rapidement succéder d'immenses et irrémédiables désastres. Le choc simultané qui, à Forbach et à Frœschwiller, avait refoulé les têtes de colonne de nos deux ailes, en somme, n'atteignait pas le centre ni la base de notre ligne d'opérations; le coup porté s'arrêtait à la surface des parties extrêmes et ne pénétrait pas à une grande profondeur. C'étaient des préludes, de sérieux combats d'avant-garde et non des batailles où les adversaires s'engagent à fond et en donnant toutes leurs forces : tristes symptômes, sans doute, et d'un fâcheux augure pour l'avenir, mais qui, après tout, n'allaient pas au-delà d'un avertissement et ne décidaient de rien : il eût suffi de quelques jours pour réparer le trouble, le désordre et l'émoi qu'avait jetés dans les rangs de l'armée la secousse résultant de ces malheureuses échauffourées.

Comme l'a dit l'Empereur lui-même dès la première heure : « Tout peut se rétablir (1). » Oui, sans doute, et d'autant plus aisément que l'ardeur de nos soldats, pour n'avoir pas été heureuse, n'est ni diminuée ni refroidie. Ceux qui se sont mesurés avec l'ennemi, au dire d'un témoin oculaire peu suspect, « sont plus battus que découragés (2) » ; revenus de leur surprise et de leur étonnement d'avoir reçu un tel affront, ils ne respirent qu'un seul désir, celui de le venger. Cette généreuse impatience ne maintient pas seulement leurs qualités morales ; elle les excite, les enflamme, les anime, les élève à la hauteur des difficultés qui se dressent devant eux et auxquelles ils ne s'attendaient pas, quoiqu'une parole prévoyante et grave les en eût avertis (3). Comme un courant électrique, ce souffle, ce frémissement d'enthousiasme, mélange de dépit, de colère et d'espoir, passa sur la France et fit battre tous les cœurs : ce fut, il est vrai, un rapide éclair, et comme le dernier et lumineux rayon du génie de la Patrie, prêt à replier ses ailes et à se voiler d'épais et sinistres nuages pour de longs et sombres jours. Mais le sentiment patriotique, l'impression, l'élan capable de les

(1) Dépêche télégraphique, datée de Metz, le 8 août, et publiée le lendemain par les journaux.

(2) *Journal d'un officier du 1^{er} corps.*

(3) Proclamation de l'Empereur à l'armée, le 26 juillet.

conjuré, existait si bien qu'un grand et regretté publiciste, exercé et habile à tâter les plus délicates fibres de l'opinion, signala, de sa plume chaleureuse et vaillante, cet état des esprits, et en fit honneur, comme d'une salubre contagion, à la soif, à la fièvre de revanche, aux brûlantes étincelles dont nos bivouacs étaient le foyer. « Des paroles de feu arrivent des camps », disait alors Louis Veillot (1), et il en citait plusieurs dont l'une, à tort ou à raison, se trouvait placée dans la bouche même du maréchal de Mac-Mahon, comme dans celle d'un chef, dont la défaite, peut-être à tort, laissait intact le prestige, et en qui l'esprit public se plaisait à mettre sa confiance et son espoir.

Le tressaillement du pays ne devait avoir que la durée de la sensation qui l'avait fait naître, à moins d'être soutenu, affermi d'en haut par une impulsion énergique, régulière, sans défaillance et transformé en un vaste mouvement national, dont la docile continuité eût centuplé la force. Ce sursaut, ce réveil où la fierté se roidissait contre les premières atteintes du désenchantement et de l'angoisse, fut un moment d'explosion intense, mais courte; il importait d'autant plus de le saisir et d'en profiter, que les éléments de résistance et d'appui qu'il offrait à l'autorité légale allaient disparaître sans retour, annulés par de lâches instincts ou des suggestions malsaines, corrompus à ciel ouvert et empoisonnés par des séductions perverses.

En cet instant critique, tout pouvait encore certainement se rétablir, et les affaires de l'armée changer complètement de face, mais à une indispensable condition : c'était qu'en présence des dangers et des agitations de la tempête, une main ferme pesât sur le gouvernail et que son action souveraine et continue s'étendît sans contestation et sans entrave aux choses de l'intérieur comme à ce qui se passait sur la frontière; c'était qu'on sentît partout la direction d'une volonté forte, nette, résolue, active, vigilante, à qui ces premiers revers mêmes fussent un aiguillon qui la réveillât de sa torpeur, lui fit ressaisir vigoureusement les rênes, l'élevât à la hauteur des circonstances et des besoins extraordinaires qui venaient de naître; dont l'énergique impulsion, le ressort et l'élan se communiquassent à toutes les parties de l'Etat chancelant et menacé; qui profitât en même temps de la disposition des

(1) *Univers* du 21 août.

esprits et de la disposition des lieux, et, faisant concourir au même but ces deux ordres de ressources, reprit pour elle-même l'ascendant moral que Dieu lui avait si longtemps permis d'exercer, reconquit le prestige perdu, sauvegardât l'honneur et assurât le salut du pays. En tout cas, l'opinion publique aurait tenu compte des efforts qu'elle n'eût pu méconnaître ; les fautes commises auraient été rachetées, à ses yeux, par des coups éclatants et frappés avec vigueur, quand même ils n'auraient pas été heureux.

La tâche était lourde, sans doute, l'entreprise difficile et ardue, mais quelle gloire, même sans le succès, en eût été la récompense ! Y avait-il, d'ailleurs, au simple point de vue de l'intérêt, et en dehors même d'inspirations plus généreuses, à hésiter un moment sur le choix à faire ? Dans l'âpre chemin où l'on se trouvait engagé, au bout d'une pente courte et rapide, s'entr'ouvrait déjà un précipice affreux, dont la vue devait porter aux résolutions mâles et détourner à tout prix, non seulement des conseils timides et pusillanimes, mais de toutes les démarches qui pouvaient avoir la simple apparence de l'indécision et de la faiblesse. Dans un pareil moment, où la nation avait plus que jamais besoin d'un chef dont l'autorité s'affirmât par lui-même et par ses représentants à tous les degrés, l'inaction, la neutralité, l'effacement volontaire du pouvoir était le plus funeste parti qu'on pût prendre, il équivalait à une espèce de suicide. Cette abnégation inopportune et malentendue, qui, en présence des plus graves devoirs, ressemblait à une désertion, et qui, loin de soustraire à d'inéluctables responsabilités, n'était propre qu'à en rendre le faix plus accablant et plus lourd, cette abstention, cet abandon de soi-même, étaient le prélude aussi certain que fatal d'une ruine terrible et profonde, où devait sombrer, avec la fortune de la France, celle des armées auxquelles était confié le soin de sa défense et de son honneur.

E. DE MONZIE.

(A suivre.)

A TRAVERS L'INDO-CHINE

ANNAM, CAMBODGE, LAOS (1)

L'administration centrale de la Cochinchine française est à Saïgon. Dans l'intérieur, elle a des représentants qui sont les inspecteurs des affaires indigènes. Comme attributions et comme juridiction, ces inspecteurs ont beaucoup de ressemblance avec les chefs de bureaux arabes en Algérie. Les anciens mandarins ont néanmoins été conservés en fonctions (est mandarin tout individu qui a une fonction quelconque), mais leurs fonctions ont été réduites à tout ce qu'il y a de plus honorifique. Il va sans dire que ceux qui s'étaient montrés hostiles à la France ont été dépossédés. Comme en Afrique aussi pour les cadis, on a laissé à peu près complètement la justice entre les mains des mandarins juges; les choses litigieuses touchant trop au fond des habitudes du peuple conquis et exposant le conquérant à des froissements inévitables. Cependant les sentences de ces premiers juges sont soumises en dernier ressort aux administrateurs qui peuvent les annuler s'il y a lieu. C'est absolument le roulement judiciaire des autres colonies françaises. Les provinces de l'Annam sont divisées en *Fou*, autrement dit préfectures. Les *Fou* sont divisés en *Huyen* ou sous-préfectures, les *Huyen* en cantons, et les cantons en communes, avec un maire à leur tête. Aujourd'hui toutes ces autorités indigènes dans la partie de l'Annam, qui est Cochinchine Française, ne sont plus rien. Les chefs civils gardent des titres seulement; les mandarins militaires sont complètement exclus.

L'Annamite n'a aucune idée d'indépendance; être entre les mains de la Chine ou entre celles d'une puissance européenne, peu lui importe, le mot « patrie » est pour lui vide de sens. L'ancien

(1) Voir la *Revue* du 15 avril 1884.

mandarin qui exploitait l'Annamite avant notre arrivée, n'aime pas la France qui l'a dépossédé de ses prérogatives féodales; l'indigène du peuple subit encore son ascendant occulte, il le craint, se doutant d'une revanche terrible pour le jour où nous quitterions l'Indo-Chine. L'Annamite des villes trouve son avantage à être gouverné par la France, sous l'œil immédiat de l'autorité il bénéficie complètement de notre civilisation; mais à l'intérieur, l'Annamite des campagnes se plaint d'être écrasé d'impôts. Cette situation des uns et des autres a des analogies frappantes avec ce qui se passe dans la colonie africaine et montre combien féconde serait la mission de la France avec un peu plus d'esprit de suite, avec une direction plus uniforme au sommet du pouvoir. En Algérie aussi, la noblesse indigène déteste l'influence française qui lui a enlevé sa despotique suprématie; l'Arabe préfère la juridiction française à celle de ses cadis; les bureaux arabes, les administrateurs, les caïds éloignés des centres vexent l'indigène, le pressurent, abusent d'une autorité que l'on est forcé de leur laisser momentanément sans limites. La colonie paie 17 millions d'impôts, dans lesquels sont compris les droits sur l'opium qui rapportent pour leur part au moins 7 millions. C'est énorme pour une population de deux millions d'habitants qui n'ont pas d'industrie. La vente de l'opium est maintenant affermée. En résumé, à part les mandarins qui regrettent le passé par intérêt personnel, tous les Annamites sont d'une indifférence complète au sujet du pouvoir qui les domine. Ils ne voient que l'intérêt matériel du moment, et ils sont trop faibles, trop lâches, trop vicieux, pour désirer la liberté politique ou pour s'attacher par la reconnaissance à un régime qui leur ferait du bien. La force qui s'imposera sera toujours obéie et respectée. Généralement bouddhistes, ils apportent en matière religieuse le même scepticisme, le même abâtardissement, peu leur importe. Ils divisent la journée en six heures dont chacune équivaut à deux des nôtres, et la nuit en cinq veilles. Ils ne s'occupent pas des semaines et comptent les années d'après les règnes de leurs souverains. Ils ont une seule fête dans l'année, qui est celle du « têt », correspondant au 1^{er} janvier chez nous. Elle dure plusieurs jours et durerait plusieurs mois, toujours, sans l'intervention de l'autorité qui arrête ce peuple enfant dans son délire de théâtres, de feux d'artifice, de jeux multiples. L'Annamite, sceptique en religion, craintif de la seule force au point de vue civil, est de mœurs corrompues. Il a une femme légitime, mais

celle-ci admet avec elle autant de concubines que le mari peut en nourrir. Elles ne se jalourent pas, tous leurs enfants à toutes sont légitimes. L'épouse principale est achetée à son père pour une somme d'argent ou pour un nombre de cochons, de poules et de canards variable. La répression des crimes et des délits est arrivée évidemment entre les mains de la France dans les contrées qu'elle occupe. Les exécutions ont lieu sur les places publiques où le bourreau décapite avec son sabre. Les Annamites à exécuter se mettent à genoux, penchent la tête sur la poitrine, le bourreau marque sur le cou à l'aide de sa chique de bétel l'endroit où il doit frapper, et chaque coup de sabre qu'il donne fait rouler une tête. Il ne manque jamais le patient et ne met pas plus d'une minute par exécution.

Je tenais à donner, en abordant le pays de l'Annam dans sa partie française, tous ces renseignements généraux qui, avec quelques variantes, sont communs à l'Indo-Chine entière, pour éviter les répétitions. Quant à ce qu'il y a de particulier à chaque région, nous le préciserons au cours du récit.

Après nous être reposés six semaines environ à Saïgon et avoir visité les environs, étudié sommairement les mœurs du pays, nous frêtâmes une barque assez solide et spacieuse qui devait nous conduire par les bras divers du fleuve Mékong et à travers la Cochinchine et le Cambodge jusqu'au grand lac, Toanle-Sap, sur les frontières du royaume de Siam. Notre capitaine-armateur était un Chinois converti par les pères Jésuites espagnols, et du nom chrétien d'Antonio. Jamais drôle plus hypocrite, plus délié, plus humble, plus fin ne fut au service de Français bonasses. Malgré ses signes de croix, ses salutations, le perpétuel sourire de ses lèvres bronzées et de son œil bridé, le fils du Céleste Empire nous donna souvent des alarmes justifiées, nous le croyions capable de tout, en constatant l'adresse et l'aplomb avec lesquels il nous mentait et volait : de là à s'entendre avec les innombrables pirates des « arroyos » et des rivières, il n'y avait pas loin. Sa conversion était probablement tout aussi sincère que ses protestations de fidélité pouvaient l'être ; il avait surtout eu en vue les charités des excellents religieux pour leurs néophytes. Nous eûmes le tort de convenir avec lui d'un prix total une fois donné, au lieu de solder graduellement et séparément, lui et ses rameurs annamites. Il nous demanda ce qu'il voulut ; nous lui accordâmes tout dans le premier enthousiasme de l'expédition. Puis

quand il eut joué, bu en eau-de-vie de riz, et fumé en opium la somme versée, il nous conduisit pour l'amour de Dieu et à force suppléments. Sans guide, nous étions à sa discrétion. Les rameurs annamites n'ayant même reçu de ses mains qu'une partie de leur solde, nous dûmes encore intervenir, sans quoi ils nous eussent laissés en détresse en plein fleuve. On doit en voyage s'attendre à mille mésaventures de ce genre pour lesquelles une expérience acquise est impossible, les vices changeant avec les races, les dangers avec les contrées, les besoins avec la nature du climat. Nous partîmes dans le courant de mars, alors que l'hivernage n'était pas encore commencé. Notre barque laissait derrière elle un long sillage d'herbes et de feuilles froissées, car les portions du fleuve Mékong qui avoisinent la mer sont couvertes d'une végétation arborescente à fleur d'eau dont les indigènes se servent pour la construction de leurs cahutes. Ce sont les varechs de là-bas. Les rives, que nous louvoyions parfois quand le vent nous poussait du large ou que nous voulions éviter un banc de sable, étaient garnies de forêts ou bordées de villages annamites aux maisons bâties sur pilotis et élevées d'un pied ou deux au-dessus du sol. Nous avons obtenu de diverses façons des lettres de recommandation pour nos relâches, et nous eûmes souvent occasion de les utiliser ; sans elles, l'impéritie, le flegme et la gourmandise du maréchal des logis, majordonne et intendant Antonio, nous eussent laissé mourir de faim et coucher à la belle étoile.

Nous nous arrêtions tous les deux ou trois jours dans une anse convenable et, abandonnant notre navire à la garde de son commandant, nous remontions en canot les « arroyos » ou nous nous aventurions à pied à travers le pays. Nos « boys » chinois et nos domestiques annamites suivaient portant fusils et couvertures. Nous nous écartions ainsi fort loin du fleuve et nous poussions très avant dans les terres ou dans la montagne. Notre travestissement en costume chinois et une certaine habitude de la langue annamite vulgaire, assez facile à apprendre et qui n'est qu'un dialecte chinois, nous empêchaient sinon d'être reconnus, du moins d'avoir des désagréments. On feignait par intérêt de se méprendre et l'on nous traitait en Chinois, excepté peut-être pour les prix quand il nous fallait loger chez des étrangers. Si notre bonne étoile nous conduisait chez un des Annamites indiqués sur nos calepins, nous étions relativement bien hébergés. Notre hôte, accompagné de tous les

siens, venait se prosterner à nos pieds en nous appelant : bisaïeuls. Les ancêtres et la religion des souvenirs étant le seul vestige de grandeur morale au royaume d'Annam, on y traite ses supérieurs de frère, de père, d'aïeul, de bisaïeul, suivant la dignité. On se couche de son long en sa présence un plus ou moins grand nombre de fois, selon que l'on veut l'honorer plus ou moins. Le tutoiement n'est admis qu'avec les inférieurs, et la servilité ordinaire est si complète que les reins, les genoux et les jambes des Annamites prennent une sorte de fléchissement habituel à la suite de leurs constantes prosternations. Ils marchent comme les nègres esclaves, les cuisses rétrécies, l'œil au guet, pour juger si le moment est venu de se jeter à plat ventre devant un supérieur. On nous servait du porc fumé ou rôti, avec force pistaches et poivre; des haricots, des ananas, des bananes, des goyaves, des fruits confits de la Chine. Le père ou son fils aîné se tenait constamment derrière nous pour nous servir lui-même. Le repas fini, on s'empressait de nous céder quelques-uns des compartiments à coucher de la famille, et nous nous étendions sur des espèces de lits de camp couverts d'une natte et d'un traversin en bois de bambou, séparés de nos voisins par des cloisons de papier, dévorés par les moustiques, les poux, terrorisés par la crainte des reptiles et des scorpions, empestés par mille odeurs aussi fortes que nauséabondes. Nous allions plus loin le lendemain, chassant dans les rivières où abondent les oiseaux pêcheurs : cigognes, hérons, ibis, pélicans, marabouts. Profitant de la marée basse, nous redescendions avec les jonques chinoises qui viennent faire le commerce dans les villages, reprendre notre barque dans le fleuve.

Ces pays d'Asie ont réellement un charme particulier, une poésie qu'on ne retrouve nulle part ailleurs dans la même note. De jour, c'étaient les mille bateaux aux voiles singulières, gracieusement gonflées par la brise, aux proues surmontées de monstres dorés; les buffles patageant dans les champs au milieu des ibis roses; près des villages, des bandes d'enfants jaunâtres que poursuivaient les mères en robes flottantes avec des épingles d'or dans leurs noirs cheveux. De nuit, c'étaient les insectes phosphorescents des cieus de feu, le miaulement lointain du tigre, les chants des rameurs, la fanfare des grues volant au haut des cocotiers. Quelquefois nous nous arrêtons une journée dans les petites villes ou dans les villages importants pour y assister à des cérémonies ou pour y faire des

achats. Comme par tous pays, les lettrés, qui parlent le chinois pur, ont voulu se distinguer aussi du vulgaire par une religion à eux, ils observent les rites de la doctrine de Confucius, religion officielle de la Chine. Mais le vulgaire ne croyant ni à Boudha, ni à Confucius, est tombé dans la pure superstition. Les Annamites redoutent surtout les mauvais génies et ne vont pas chercher les bonzes pour les faire fuir. Ils s'en chargent eux-mêmes à l'aide de tam-tams et de trompes avec lesquelles ils font un bruit affreux pendant une partie des nuits. Si l'on soupçonne même une fièvre ou une dysenterie d'être l'œuvre d'un dieu malin, on entoure le malade auquel on pense rendre la santé avec des hurlements et un charivari compliqué. Cela empêche rarement le moribond de passer de vie à trépas, de même que ça ne fait pas plus fuir les démons que les voleurs, ces derniers profitent du tintamarre pour s'introduire sous les hangars et tordre en silence le cou des poules et des canards. Après la mort, l'enterrement, le cercueil; le cercueil! la grande chose pour l'Annamite comme pour le Chinois. Passe encore de mourir, mais au moins que l'on descende en terre revêtu de sa boîte en planches. Le cadeau le plus agréable et le plus prisé que l'on puisse faire à une personne que l'on estime c'est un cercueil de bois précieux. Les funérailles, les repas qui les accompagnent et le deuil qui les suit sont l'occasion de dépenses considérables pour les familles annamites. On dirait que pour ce peuple l'importance de la vie se résume dans la mort; c'est une pensée juste et efficace mais dont le sens est obscur pour eux. Les Annamites mettent les cadavres des leurs en terre au lieu de les brûler; le deuil pour les parents se porte avec des vêtements blancs. Nous nous mêlâmes quelquefois à ces repas funèbres qui, absolument comme en France, attirent plus d'assistants que ne le peut faire le regret du défunt. Des nattes sont étendues à terre sur lesquelles chacun s'accroupit les jambes croisées. Comme entrées on distribue des tasses de thé innombrables ou de l'eau-de-vie de riz, et quand l'appétit est suffisamment excité par ce lavage de l'estomac, on fait circuler des assiettes et des bols de porcelaine peinte dans lesquels se trouvent les mets les plus divers partagés en petites portions. Partout et toujours le riz forme la base alimentaire et remplace pain, légumes, potage; ni vin, ni lait, ni beurre. Du poisson à toutes les sauces, de la viande de chien, de porc, de buffle, d'éléphant, fortement assaisonnée, que chacun attrape comme il peut avec deux petits bâtons.

On recommence à boire en guise de dessert d'autres tasses de thé et d'autres rasades d'eau-de-vie et l'on va mâcher l'arec et le bétel, qui noircissent les dents, sous la véranda de l'habitation. Voilà la nourriture des riches; quant aux indigents, ils se nourrissent un peu comme ils peuvent de poisson plus ou moins frais, de végétaux bouillis, de tiges d'arbres hachées avec des condiments, quelquefois de viandes d'animaux morts, quelquefois de gibier tué, mais rarement, car ces races efféminées n'aiment pas la chasse, fort difficile du reste dans des terrains marécageux, impossible même à courre et souvent dangereuse par la rencontre inattendue d'animaux sur lesquels on ne comptait pas.

Nous trouvâmes un jour le chef d'un gros village, avoisinant de profondes forêts adossées à une chaîne de collines, fort inquiet, fort perplexe. Malgré les palissades, malgré les nombreuses conjurations de maléfices écrites sur papier jaune, sur papier rouge, et collées aux poteaux des hangars, aux portes des habitations, une famille de tigres enlevait chaque nuit sur un point ou sur un autre quelque pièce de bétail. Les empreintes différentes laissées par les redoutables animaux indiquaient que l'on avait affaire à un couple dont les petits étaient sans aucun doute cachés dans la montagne. Le conseil de la commune avait décidé une guerre sans trêve à l'ennemi, et une prime avait été votée. Nous acceptâmes avec empressement de nous joindre à la battue, quoique résolu à ne commettre aucune imprudence. Le fer et le feu devaient être employés. La saison des pluies allait commencer et l'air chargé d'électricité était suffocant, de gros nuages qui ne voulaient point laisser tomber d'eau s'amoncelaient ici et là, voilant parfois l'incomparable éclat sidéral du ciel. Un chasseur du Cambodge, connu pour son intrépidité, devait opérer d'abord et s'essayer au moins sur un des fauves pendant la première nuit. Nous l'accompagnâmes pour lui prêter secours au besoin et aussi pour voir cet étrange et terrible spectacle d'un homme seul luttant contre le plus terrible des animaux. Nous nous blottîmes dans un bocage de manguiers et d'orangers proche des habitations, quoiqu'un peu en dehors du village sur la route ordinairement suivie par le tigre. En avant de nous, à 100 mètres, était une petite clairière où miroitait l'eau d'une mare qui empêchait le chasseur d'être tourné de ce côté; un groupe d'aréquier élancés barrant le chemin de l'autre, l'animal arriverait fatalement à ce couloir. Un jeune porc se trémoussait attaché à un piquet. Le Cam-

bodgien avala quelques tasses d'eau-de-vie de riz, resserra sa ceinture, consolida son turban de mousseline sur ses cheveux et rejetant sa blouse resta en pantalon, un long gourdin de bois noir et lourd, terminé en boule et durci au feu, à la main. Un miaulement plaintif et doux, comme l'appel nocturne d'un chat géant s'entendit tout à coup vers la seconde veille annamite, c'est-à-dire minuit. Chacun légèrement ému ouvrit l'œil, examina ses armes, se campa plus fortement, écoutant de toutes ses oreilles. De lointains et sourds qu'ils étaient les miaulements se rapprochèrent par intervalles; le tigre prenait soin de nous indiquer ses étapes dans les ténèbres. Puis un long silence succéda à ces cris réguliers, silence qui nous sembla de mauvais augure; l'animal évidemment nous devinait et se tenait sur la défensive. Le chasseur se porta à droite derrière le tronc des aréquiers pour laisser le porc complètement en vue. A ce moment un rugissement étouffé, grinçant, semblable au craquement de vingt pièces de toile simultanément déchirées, traversa l'air et déjà, enlevant l'appât de sa mâchoire d'acier, le tigre fuyait. Prompt comme la pensée, le Cambodgien avait bondi en face de lui, mais contrairement à l'habitude, l'animal qu'attendaient sans doute des petits affamés ne chercha qu'à se dérober. L'instinct de la progéniture l'emportait sur l'instinct chasseur qui lui fait broyer tout ce qui remue. C'est ce qui perdit l'homme comptant sur une lutte où sa science d'escrime au bâton devait épuiser l'animal furieux et aveuglé. Le tigre s'enleva d'un bond et para le coup que lui portait le chasseur, avec le cadavre du porc, pendant qu'avec sa griffe jetée de côté il lui déchirait le visage. Nous ne pouvions tirer, homme et animal se trouvant sur la même ligne. Le chasseur resta à terre et le tigre disparut. Nous courûmes au malheureux dont une partie de la tête n'était plus qu'un mélange sanglant d'étoffe, de cheveux, de peau; le crâne était rayé comme par une herse de fer. Il mourut le lendemain. Ces débuts ne nous satisfirent pas plus qu'ils ne rassurèrent le village, et nous vîmes qu'en fait de chasses annamites et de prouesses cambodgiennes il fallait surtout nous en remettre à nous-mêmes et à nos fusils chargés en conséquence. Les indigènes cependant se piquèrent d'amour-propre et préparèrent plusieurs fosses pour les nuits suivantes. Ces fosses recouvertes assez habilement de feuillages et de boue étaient garnies au fond de pieux acérés. Le tigre, une fois tombé dedans, devait être lardé à l'aide d'instruments pointus de toutes sortes. Le seul inconvénient de ces

fosses est celui des autres pièges : de ne prendre que les animaux qui veulent bien s'y laisser choir par maladresse. Or le tigre est un rusé compère, et averti par une première attaque, il flaira si bien où il posait ses griffes que les fosses restèrent vides. On nous pria alors d'essayer notre poudre d'Europe et de délivrer la contrée de ces félins royaux. Le tigre est pour les forêts de l'Inde ce qu'est le lion au Sahara. Les peuples de l'Annam, de la Chine, du Bengale, du Siam, de même que les tribus d'Arabes nomades, les vénèrent l'un et l'autre comme des seigneurs, presque comme des dieux. Mais tandis que le caractère chevaleresque de l'Arabe rend seulement hommage à la force, l'Indien obéit à la terreur la plus lâche et placerait volontiers un dixième de son bétail à portée du tigre pour qu'il le laissât en repos lui-même. Nous faillîmes ne pas mieux réussir que nos prédécesseurs. Au lieu d'attendre les tigres, nous voulûmes aller les chercher et mal nous en prit. Ils ne se montrèrent pas successivement mais ensemble, mâle et femelle, éventrèrent quatre de nos rabatteurs, profitèrent de la désorganisation apportée dans la troupe et de l'irrégularité d'un tir divisé, et ne nous laissèrent pas entre les mains la moindre fourrure. Cependant, soit qu'ils eussent été atteints, soit que l'âge de leurs petits leur eût permis de le faire, ils quittèrent ce canton-là pour un autre. C'était toujours autant.

III

Le temps de l'hivernage était enfin complètement arrivé et la pluie tombait sans relâche. Cette considération ne devait pas nous arrêter dans un pays où l'humidité par en haut et l'humidité par en bas est l'état normal pendant les trois quarts de l'année. Nous pénétrâmes dans le Cambodge. Dans tous les pays du monde, les forêts ont une incomparable majesté. Leurs bruits indéfinissables, leurs silences mystérieux, leurs fortes senteurs, leurs jeux de lumière et d'ombre, en font, à notre avis, les reines des choses créées, l'idéal comme poétique spectacle de la nature. Mais si les forêts sont cela dans les pays glacés du Nord, que dire de celles des tropiques avec leurs oiseaux d'envergure, leurs pelages bariolés, leurs plumes d'or et de rubis, leurs incendies grandioses, leurs arbres colosses, leurs sifflements, leurs murmures, leurs rugissements, leurs sanglots. Ces forêts indo-chinoises, couvertes de l'eau

des fleuves débordés, fermentant sous l'action du soleil, peuplées des crocodiles allant à la dérive comme des troncs de bois morts, avec leurs moustiques bourdonnants, les cris sauvages des rhinocéros et des éléphants aux prises dans des combats prodigieux, avec leurs exhalaisons fétides, leurs solitudes colorées et meurtrières, ont laissé dans notre imagination des souvenirs confus de terreur et d'admiration, qui nous reviennent parfois comme un charme et une angoisse tout ensemble.

Le courant du fleuve, large et rapide, épuisait nos rameurs, aussi allions-nous lentement. Nous abordâmes enfin à une ville bâtie au confluent du cours principal du Mékong et d'une de ses artères latérales qui forme une rivière séparée, si l'on veut, jusqu'au Grand-Lac. Pnompenh est l'ancienne capitale des rois du Cambodge, pauvres souverains sans cesse menacés, renversés, occis par leurs voisins de droite et leurs voisins de gauche, tributaires des uns et des autres. Oudong, la capitale, est située à gauche, un peu plus haut en allant vers le Grand-Lac. Chinois, Annamites, Cambodgiens, habitent ensemble ces petits centres populeux du Cambodge et y font surtout le commerce. Il est à remarquer que dans tous les pays encore à demi sauvages, il n'y a pas d'agglomération quelconque sans un commerce dix fois plus considérable, que l'importance du village ou de la ville ne le ferait supposer. Cela se comprend si l'on songe que ces points sont le rendez-vous d'hommes habitant dans un rayon de plusieurs centaines de kilomètres, et qui viennent là à périodes fixes pour se fournir des objets nécessaires à la vie. Le paysage aux environs de Pnompenh est splendide, et la vue peut s'étendre au loin sur les forêts, les plaines, les lacs, les montagnes aux nuances variées de l'Indo-Chine. Nous ne restâmes pas longtemps à nous reposer, juste assez pour étudier ce que les mœurs locales avaient de particulier. Nous avons hâte de pousser une reconnaissance jusqu'au Grand-Lac et, revenant ensuite sur nos pas, de remonter le Mékong jusqu'aux montagnes de Siam à travers les solitudes du Cambodge.

Le Cambodge est plus primitif, plus isolé, moins commerçant que l'Annam. Mais aussi il est plus fertile, plus pittoresque, meilleur au point de vue des hommes, quoiqu'avec des mœurs plus anciennes et en apparence plus rudes. L'esclavage régulier existe au Cambodge, tandis que dans l'Annam il n'est qu'une conséquence logique, forcée, temporaire, du non-paiement des dettes. Le débiteur est

l'homme-lige de son créancier, lui et les siens travaillent pour ce dernier jusqu'à l'entier acquittement. Au Cambodge, il y a quelque chose de plus despotique dans l'autorité; les castes sont plus tranchées. Mais aussi il y a plus de bonne foi, plus de croyances naïves. Sol vierge, fleuves immenses, forêts merveilleuses, gibier, poissons, riz en abondance : voilà le Cambodge. La barque y est encore plus que dans l'Annam le moyen de locomotion usuel, chacun en a une flottant derrière sa « cagna », et avec laquelle il va visiter ses amis, comme en France on a cheval et voiture dans la remise. Le treillis de bambous qui forme le plancher, si l'on peut ainsi l'appeler, des appartements est aussi à un niveau plus élevé que dans les demeures annamites, de façon à ce que ni eau, ni humidité, ne l'atteignent. En réalité, les Cambodgiens perchent comme des oiseaux, et leurs élégantes cabanes sont appuyées sur des sortes d'échasses, même dans les endroits secs. Il en est ainsi du reste dans la plus grande partie de l'Inde et de la Malaisie, à Java, à Sumatra, où les maisons sont quelquefois des radeaux flottants. Les dessous de ces moulins à vent ne sont pas inutiles; on y parque les animaux, on y entasse les déjections, ce qui fait habiter les Cambodgiens au milieu de parfums absolument différents de ceux d'une corbeille de fleurs.

Les éléphants et les buffles sont plus nombreux que dans l'Annam. Les rizières où l'on maintient une humidité continuelle à l'aide de chaussées qui retiennent les eaux, la culture de la soie, du coton, de l'indigo, occupent les habitants. Les Cambodgiens vendent encore les produits de leurs forêts : le cardamome qui croît en abondance aux environs du Grand-Lac, la cire, le benjoin, l'ivoire, la laque. La laque, qui sert dans tout l'Orient asiatique à façonner de si merveilleux bibelots, s'obtient par incisions d'un arbre d'où elle découle, comme la résine découle de nos sapins. On élague les branches de l'arbre à laque, de manière à ramener toute la force de la sève au tronc; puis on pratique des entailles horizontales d'où elle s'écoule pour être recueillie en larmes, chaque matin, sur des spatules, et déposée ensuite dans des vases en bois. L'arbre est vite épuisé, malgré ses belles proportions, et quoiqu'il ne subisse l'opération qu'à des intervalles prolongés. L'art de laquer remonte à la plus haute antiquité et, mêlée à la poudre d'or, la laque donne la matière première des objets les plus précieux de la Chine et du Japon; aussi son prix est toujours fort élevé. Les essences de bois rares abondent au Cambodge, et les Chinois, les Annamites, les

Malais en savent beaucoup mieux faire leur profit que les Cambodgiens. Les bonzes ont au Cambodge une influence qu'ils n'ont plus dans l'Annam; les Cambodgiens les honorent et s'empressent de leur fournir ce dont ils ont besoin et qu'ils viennent demander par quêtes. La religion de Bouddha retrouve encore au Cambodge les ferveurs des contrées d'où elle est venue; prêtres et fidèles ne le cèdent en rien aux lamas du Thibet, aux pieux Mongols. Leurs temples sont mieux entretenus, les idoles plus souvent lavées et repeintes; les bonzes font assez bonne figure dans leurs habits jaunes, la couleur sacrée. Les morts sont brûlés, et leurs cendres mises dans des urnes pieusement déposés dans les pagodes. Religieux, le Cambodgien est aussi artiste, rêveur, musicien. Il subit l'influence enchanteresse de son milieu de forêts, aux fleurs éclatantes, aux oiseaux étincelants, aux zéphirs berceurs. Il chante doucement et joue de sa flûte de roseau en se laissant aller à la dérive, dans sa barque à sonnettes, sous le dôme des lianes entrelacées. Tandis que les Annamites ont le type chinois, la barbe rare, la taille rachitique, le teint jaune sale, la vie courte et malade, le Cambodgien est de haute taille, robuste, de teint foncé. On voit que chez lui le sang est moins mélangé; que la nourriture et l'air du Cambodge sont sains. Il adore le théâtre comme tous les Orientaux, et arrive à composer des représentations satisfaisantes. Le costume diffère un peu de celui de l'Annam; quant à la cuisine, elle n'est guère meilleure. La langue cambodgienne est toute différente du chinois et n'est pas à caractères monosyllabiques. Les enfants étudient les livres sous la direction des bonzes devenus maîtres d'école. Les femmes du Cambodge sont supérieures, à tous les points de vue, à celles de l'Annam. Leur confiance dans les idoles est parfois touchante. Dans leurs douleurs et dans leurs joies, elles font des pèlerinages aux sanctuaires vénérés. De longues files montent et descendent les escaliers des pagodes, tenant des rameaux verts à la main, se prosternant maintes fois, pendant que les bonzes frappent sur les tam-tams et qu'ils recueillent les offrandes, piécettes, bougies odorantes, papiers argentés.

Nous arrivâmes dans le courant du mois d'août sur le Grand-Lac, rempli à cette époque de poissons de mille espèces, de tortues et de crocodiles. Çà et là, sur les bords, nous trouvâmes des pagodes édifiées en l'honneur des génies des eaux, mais pagodes, comme le reste, étaient couvertes par les eaux de l'inondation. Encore agran-

dies, les dimensions du Grand-Lac ressemblaient fort à une petite mer intérieure, sur laquelle nous ne voguâmes pas sans inquiétude. Prenant terre à son extrémité droite, du côté de Compong-Soai, nous nous dirigeâmes vers les ruines de l'antique cité du peuple Khmer, Angkor, berceau et reste des splendeurs royales et sacerdotales du Cambodge. A mesure que l'on s'en rapproche, les temples de proportions moyennes deviennent plus fréquents ici et là, des galeries, des colonnes s'aperçoivent, perdues dans les feuillages. Enfin, paraît la pagode souveraine d'Angkor, le Kremlin du bouddhisme, les Pyramides de la monarchie Khmer. Rien en Europe ne peut être comparé à ces merveilles d'art naïf et riche à la fois, enfouies dans un désert de sable, de roseaux et d'arbres géants. Les palmiers et les cocotiers ombragent les tours écroulées, la mousse recouvre d'un vert manteau les parvis de marbre blanc des vestibules, le tigre s'abrite sous les portiques envahis par les lianes et les grues nichent dans le ventre des divinités brisées. Les bonzes qui habitent autour de cette nécropole ne semblent pas comprendre qu'elle est l'image de leurs croyances : une ruine brillante, colorée, mais une ruine. Nous campâmes aux environs, tenus en éveil par le cri des éléphants sauvages, dont nous entendions une troupe écraser les jeunes arbres sur son passage, inquiétée qu'elle était probablement par la poursuite des tigres. Nous aurions pu nous aventurer à travers marécages et forêts pour regagner les bords du Mékong sur la terre ferme, mais outre que nous avons laissé en arrière notre barque et Antonio, nous préférâmes faire une seconde fois la traversée du Grand-Lac et reprendre le cours du fleuve à Pnompenh.

La navigation sur le Mékong, en remontant vers Poum-tché-Long et vers Samboc, n'offrit pas d'autres spectacles ni d'autres incidents que ceux des journées précédentes. Du poisson, du gibier d'eau, des villages lointains construits sur les rives des pêcheurs.

Aux environs de Samboc-Cratieh, nous fîmes jeter l'ancre dans un endroit du fleuve qui nous sembla propice pour y garer quelque temps notre barque, et nous nous enfonçâmes dans les terres. Un chef de village, pour lequel nous avons une chaude recommandation que vint merveilleusement appuyer la remise d'une ligature, nous procura une dizaine d'éléphants avec leurs cornacs, des guides et des provisions. Nous nous mîmes en marche trois jours après pour parcourir les forêts du Cambodge et les hautes montagnes

limitrophes de l'Annam habitées par les « Moïs » ou sauvages de l'intérieur. La route était pénible, périlleuse moins par les dangers que pouvaient faire courir les hommes que par les dangers de mort qui nous pouvaient venir de la part des animaux malfaisants ou des éléments. Tigres, buffles sauvages, reptiles, poissons, fièvres pernicieuses sont les ennemis dans ces terres humides couvertes de végétaux en décomposition, dans ces forêts aux fourrés inextricables. Nous campions cà et là, un peu à la façon des Indiens Peaux-Rouges, mais dans de mauvaises conditions de salubrité habituellement. Malgré la chaleur, nos vêtements étaient sans cesse humides et je regrettai les campements à ciel ouvert, sur le sable sec, qui sont les haltes d'Afrique. Le gibier ne manquait pas néanmoins, et nous pouvions manger de la viande des provenances les plus diverses : éléphants, buffles, chevreuils, oiseaux. Cependant, à mesure que nous avançons, la solitude devenait de plus en plus complète et nous nous demandions si des êtres humains les habitaient réellement, si nous en pourrions rencontrer. Des étangs nous barraient la route de temps à autre. Avec leur ceinture d'arbres aux feuillages multicolores, aux ramures plates ou élançées, avec leurs roseaux, leurs nénuphars, leurs fleurs aquatiques, avec la brise odorante qui ridait leurs flots tranquilles, avec l'azur du ciel et le vol rapide ou tournoyant de leurs cigognes, de leurs pélicans, ces étangs avaient un charme indicible, une poésie sauvage qu'on ne peut oublier ; on se sentait sur leurs bords loin, mais bien loin des hommes et des cités, bien loin surtout de la patrie.

Le déclin du jour annonçait que l'heure de s'arrêter était arrivée, quand les Cambodgiens qui marchaient en avant nous signalèrent à la fin de la première semaine un campement de sauvages « Moïs ». Quelques huttes en branchages et de petits feux allumés n'indiquaient pas un village permanent mais un campement provisoire ; ils étaient, paraît-il, en chasse de quelques-uns de leurs semblables, destinés à être vendus et à réparer de leur prix les vides fait dans les provisions de sel et de tabac. Après des pourparlers et grâce à l'envoi de menus présents pour celui qui semblait être le plus respecté de la bande, nous pûmes nous installer nous-mêmes près d'eux et les visiter. Les uns faisaient fondre de la cire ; les autres abattaient des arbres pour alimenter leurs foyers ; quelques-uns, armés de lances emmanchées au bout de longs bâtons, gardaient plusieurs prisonniers, hommes et femmes, tranquillement accroupis ;

tous portaient arcs et flèches. De taille élevée, robustes, comme les Cambodgiens, ils ont le teint jaune des Annamites. Ces rares sauvages, sujets indépendants de l'Annam et du Cambodge, sont sans aucun doute les derniers représentants de la population primitive fondue avec la race conquérante et envahissante : Mongols, Chinois, Indiens. Le surlendemain nous rencontrâmes plusieurs de leurs villages. Des champs cultivés sommairement, des poules, des canards, des sources creusés en bassin, des entassements d'herbages et de bois indiquent dans ces villages un certain esprit de suite, un désir de repos qui en distingue les habitants des nomades purs. Ils s'habillent de quelques étoffes roulées autour des reins et se parent de verroteries, de fil de laiton, de plumes d'oiseaux, de morceaux d'ivoire, de dents de tigre. Ils sont plutôt timides que féroces; cependant ils ont, du caractère asiatique, la ruse, la fausseté et des accès de cruauté inimaginable succédant à une apparente douceur habituelle. Leurs misérables groupements de cabanes sont situés ordinairement sur le bord des étangs ou des bras de fleuve où ils peuvent pêcher et tuer les animaux qui viennent boire. Ils n'ont ni l'agilité prodigieuse, ni la superbe allure, ni la fière intelligence des Indiens de l'Amérique du Nord; mais leur vie ordinaire se rapproche beaucoup de celle de ces derniers. Une idée vague de la vie future, un dialecte à eux, le respect des morts, des traditions d'amour ou de haine, l'adoration des génies bons ou les sacrifices aux génies mauvais : voilà tout le bagage intellectuel et moral de ces pauvres sauvages des montagnes et des forêts de l'Indo-Chine. A mesure que l'on s'avance dans les chaînes élevées de l'Annam et du royaume de Siam, les sauvages deviennent plus rares mais plus dangereux, ils se divisent en peuplades sans cesse en guerre les unes contre les autres. Si quelques tribus voisines des contrées habitées consentent encore à payer des impôts, celles des contrées éloignées sont absolument rebelles jusqu'à ce que la force de l'un ou de l'autre s'étant montrée, chef de Pavillons Rouges ou chef de Pavillons Jaunes, ces troupes humaines devenus subitement dociles se laissent conduire là où il plaît au dominateur.

IV

De même que nous avons franchi les frontières du Cambodge, nous franchîmes celles du royaume de Siam. Après être passés près

des cataractes de Khong, nous allâmes jusqu'à Attopei, d'un côté, et jusqu'à Sankea, de l'autre, parcourant cette partie limitrophe du Cambodge et du royaume de Siam appelée, sans frontières bien certaines et d'une façon un peu générale : Laos. Nous continuâmes à nous servir de nos éléphants et à marcher à petites journées. La saison sèche était arrivée et la chaleur, dans les plaines découvertes, était intolérable. Quelques-uns d'entre nous, fatigués par le roulis que fait subir le dos de l'éléphant, achetèrent deux chariots siamois, trainés par des buffles. Ce moyen de locomotion ne valait pas mieux que le précédent, car les chariots à buffles étaient plus primitifs encore que ceux des rois Mérovingiens et, outre leur lenteur, vous brisaient les membres. Secs, sablonneux, composés de plaines et de montagnes successives, le Laos et le pays de Siam ont aussi de profondes forêts, mais on ne s'y trouve plus dans la région humide comme dans les terres basses de la Cochinchine et du Cambodge. Les indigènes sont aussi différents des Annamites et des Cambodgiens. Les mines sont fréquentes, riches, plus fréquentes et plus riches peut-être que celles que l'explorateur du Tonkin, Dupuis, a signalées dans cette région. On y travaille les métaux sous toutes les formes, depuis les instruments de travail en fer jusqu'aux bijoux d'or. Rien dans les mœurs ou dans l'aspect général du pays qui soit bien distinct de l'Annam et du Cambodge ; la langue siamoise est la parente des langues de toute la presqu'île indo-chinoise, et habitants d'une contrée ou de l'autre finissent par se comprendre dans leurs dialectes particuliers. Les hommes du Laos ne gardent, comme les Chinois, qu'une touffe de cheveux sur le sommet de la tête et, comme eux aussi, sont commerçants, industriels ; l'influence de la Chine se fait sentir davantage là qu'ailleurs. La Chine, du reste, ne domine-t-elle pas, sinon de droit et matériellement, du moins de fait et par les idées, sur tout l'Orient asiatique ? La Chine, c'est l'Empire du milieu, c'est, pour ces populations ignorantes, le centre déplacé du monde et, non seulement un centre politique et guerrier de la puissance duquel les traditions locales ont gardé le souvenir et la terreur, mais aussi un centre religieux, le centre du bouddhisme, comme Rome, pour les chrétiens des cinq parties du monde, est le centre du catholicisme ou, plus exactement, comme Stamboul est le centre, à la fois politique et religieux, pour l'Islam. Chez ces peuples enfants, suprématie politique et influence religieuse se confondent en une

seule force. La fatigue se faisait sentir, la maladie éprouvait quelques-uns d'entre nous, nous rejoignîmes notre barque et nous descendîmes, à rapides journées, le cours du Mékong. Au mois de janvier, c'est-à-dire une année après notre débarquement en Cochinchine, nous étions revenus à Saïgon.

Les maladies sont fréquentes, redoutables et presque inguérissables dans la presqu'île indo-chinoise, pour les Européens. Les indigènes eux-mêmes, à cause de leur manque d'hygiène, y meurent par milliers. Ces maladies sont dues à la chaleur, à la trop grande humidité de l'air, à la mauvaise qualité de la nourriture et de l'eau, à la décomposition lente des végétaux et des animaux abandonnés dans les canaux et sur le bord des fleuves. L'anémie se produit fatalement chez les Européens à la suite d'une certaine durée de séjour. Elle est engendrée par une nourriture aqueuse, débilitante, par les sueurs et les insomnies; elle devient mortelle avec l'abus de l'alcool et avec la débauche. Quant à la fièvre isolée, elle est plus rare que dans d'autres régions tropicales et n'est, ordinairement, que concomitante à une maladie aiguë autre. Les maladies de foie, au contraire, sont fréquentes, cela se conçoit, et n'épargnent guère ceux que leur conduite préserve des maladies vénériennes, particulièrement nombreuses et redoutables. Un des dangers pour la vie en Indo-Chine est la difficulté du traitement en cas de maladie, la méliciation est contrariée par l'anémie et, dans un cas ou dans l'autre, qu'il se soigne ou qu'il laisse le mal agir, le malade est menacé. La dyssentrie d'Indo-Chine est d'une violence particulière et d'une persistance désespérante; on en guérit difficilement, si l'on n'arrête à temps les progrès du mal en quittant le pays. Après huit et dix ans de retour en Europe, plusieurs de nos amis en souffrent encore périodiquement. Quant à la diarrhée simple, elle est inévitable pour tout le monde. Elle éprouve les organisations les plus robustes dès les premiers jours de l'arrivée, et on la conserve, sans interruption, tant qu'on réside là-bas. Elle n'épuise pas trop cependant si on la surveille et que l'on sache se soigner. Le choléra est endémique dans la presqu'île et avec une recrudescence marquée chez les indigènes, tous les ans pendant l'hivernage. Chose singulière! pendant que les Annamites, par exemple, meurent en grand nombre, les Européens sont généralement épargnés. Les Asiatiques ne suivent habituellement aucune règle d'hygiène. La médecine n'est pas pour eux une science et une carrière, elle se

confond avec la sorcellerie entre les mains de charlatans pour lesquels le tabac, entre autres drogues, est une panacée universelle. Le nom en est même resté aux chirurgiens militaires de l'armée d'occupation que les Annamites appellent « capitaines tabac ». La foudre, qui, pendant la saison chaude, éclate fréquemment, fait aussi des victimes. Les maladies de la saison froide sont : les bronchites et les rhumatismes, qui tiennent aux brusques variations de température, car le vent change plusieurs fois dans la même journée avec une incroyable rapidité ; mais surtout la variole qui décime les populations indigènes et qui menace perpétuellement les étrangers pour lesquels elle est rarement bénigne. Les dartres vives et le ténia éprouvent aussi les colons. Enfin une horrible maladie, qui a disparu depuis plusieurs siècles de l'Europe, s'est réfugiée dans ces régions lointaines ; je veux parler de la lèpre. Les autorités annamites forcent les lépreux à habiter des quartiers séparés, mais ne les empêchent pas pour cela de vaguer, pendant la journée, pour mendier, à travers les rues, les marchés, leur permettant ainsi de contaminer les individus sains.

Les Européens qui voudraient résider d'une façon permanente dans l'Indo-Chine devront prendre une série de précautions sans lesquelles ils seraient inévitablement, pour la plupart, victimes du séjour. Les eaux d'abord, qui sont pour beaucoup dans les maladies, devront être filtrées autant que possible ou au moins bouillies, afin d'y tuer les animalcules microscopiques qui les infectent. Les indigènes eux-mêmes se soumettent à cette nécessité et ne boivent guère que des infusions de thé très étendues. L'eau des bains doit également être purifiée. Les logements indigènes manquent d'air, sont humides, perméables, mal clôturés ; on y remédiera par des constructions en briques de dispositions toutes différentes. La flanelle sous toutes les formes couvrira le corps ; elle seule est hygiénique.

V

Nous avons épuisé les quelques notes prises par nous, à la hâte, sur la terre d'Indo-Chine, vers laquelle sont actuellement tournés les regards de la patrie française. Nous constaterons une fois de plus, en terminant, que dans ces colonies de l'extrême Orient, comme en Syrie, comme en Afrique, comme partout ailleurs, les premiers pas faits en avant par la civilisation ont été ceux

des missionnaires de l'Église catholique, apostolique, romaine. Les travaux les plus complets sur les langues indigènes, les connaissances approchées de la faune et de la flore, les remarques ethnographiques, sont l'œuvre de ces apôtres de l'obscurantisme. En particulier pour la terre d'Annam, c'est un glorieux fils de France qui, avant les Garnier et les Dupuis, essaya le premier de rattacher à son pays les plus belles parties de la presqu'île indo-chinoise. C'est l'illustre évêque d'Adran, Mgr Pigneaux, qui, nouveau Joad, emportait entre ses bras l'Eliacin de la race royale d'Annam, l'amenait au saint roi Louis XVI, voulant du même coup, avec la foi et le patriotisme de sa grande âme, conquérir un peuple à Jésus-Christ et une colonie à la France. Voilà ce à quoi s'occupaient évêque et roi au moment où éclata la Révolution, et il est sûr que sans elle l'Indo-Chine serait depuis longtemps entièrement acquise à la France. Conquête pacifique, sans une goutte de sang versé, œuvre de l'influence généreuse, de la sainteté et de la foi d'humbles prêtres. Qui sait ce que nous en coûteront aujourd'hui quelques lambeaux!

Nous allons revenir par la route maritime que suivent actuellement nos soldats et nos marins, pour se rendre au Tong-Kin. Saïgon, d'où nous repartons, n'est que l'avant-dernière relâche de leur long voyage, puisqu'une fois arrivés en Cochinchine, il leur faut encore contourner le royaume d'Annam jusqu'auprès de Hué, la capitale, dans la baie de Tourane, et repartir sur Haï-Phong. De Saïgon nous revenons à Singapour pour nous engager ensuite dans le détroit de Malacca, en longeant les rivages de l'Etat de Péraç, qui appartient à l'Angleterre, et dont de curieuses explorations ont fait récemment connaître les richesses et les habitants, les Indiens Sakeys. Puis voici les colonies françaises, Pondichéry, Chandernagor, Mahé, Karikal, l'immense empire indien, le joyau colonial de l'Angleterre, et Ceylan, la terre des merveilles; Ceylan, où ceux qui l'ont vu placent le Paradis terrestre; Ceylan, le berceau mystérieux des vieilles croyances bouddhiques, le pays des perspectives grandioses, des animaux fantastiques, des temples de marbres cachés sous les palmiers. Nous flottons jusqu'à Aden, dans les eaux de l'océan Indien. Aden, la sentinelle placée par la jalouse Angleterre comme une gardienne de fer et de feu de la mer Rouge, une des plus précieuses relâches du monde et en face de laquelle nous n'avons pas su, en transformant Obock, créer une station française qui nous

empêchât de passer sous les Fourches Caudines de notre rivale. Aden, avec son sable brûlant, son manque d'eau, sa foule cosmopolite, ses nègres. Somalis est un passage, rien qu'un passage, on n'y séjourne guère. Plus loin, une autre redoutable forteresse anglaise, Périn, dont Albion, toujours pratique, a fait un dépôt de charbon. Nous traversons enfin le canal de Suez, conquête du génie français, mais conquête dont les livres sterling ont encore su déposséder la France. L'Egypte, Chypre, Malte, plus loin, toujours possessions anglaises; de sorte qu'on se demande comment nous ferions s'il plaisait à l'Angleterre de nous barrer la route de l'Indo-Chine. Voici, enfin, dans la Méditerranée, une terre nationale, la Corse; et voici un port immense, Toulon, dont la guerre actuelle a encore accru l'importance maritime considérable. Dieu protège la France!

Auguste GEOFFROY.

LES DERNIERS JOURS DE COLIGNY ⁽¹⁾

III

Il est maintenant avéré que les huguenots avaient formé un immense complot, qui mettait en péril la sécurité, peut-être la vie du roi, et devait livrer le royaume à de nouvelles guerres civiles plus meurtrières encore que les précédentes. Les documents extraits des archives de Florence et de Venise donnent les renseignements les plus précis sur cette conspiration.

« Ils (les Réformés) firent dire à leurs coreligionnaires de se tenir prêts, et, à un jour fixé, qui serait le premier mardi d'après, c'est-à-dire le 26 (août) un certain nombre de cavaliers devaient arriver à Paris, et joints à ceux qui s'y trouvaient déjà, devaient compléter le nombre de quatre mille. Leur intention était de s'emparer du Louvre et de se laver les mains dans le sang des auteurs du crime, conseillers, complices et meurtriers : c'était pour eux comme un devoir. Piles, le spadassin, devait s'emparer de la porte; Monino, assassinait Guise; Briquemault égorgeait Nevers, sa femme et ses fils. Après s'être ainsi partagé la tâche, ils faisaient de nouvelles *Vépres siciliennes*; il y a lieu de croire qu'ils n'auraient pas même respecté le sang royal, puisque c'était Monseigneur (d'Anjou) et la Reine qu'ils redoutaient le plus. »

« Cette entreprise leur était facile, parce que quatre-vingts vaillants gentilshommes avaient leurs chambres à coucher en différentes parties du château, sous prétexte qu'ils étaient nécessaires au service du roi de Navarre, du prince de Condé et des autres seigneurs calvinistes. Ces gens-là auraient surpris les gardes, et tué, à l'improviste, la meilleure et la plus grande partie des victimes désignées (2). »

Tel est le récit transmis à Florence, à la date du 27 août, le

(1) Voir la *Revue* du 15 avril 1884.

(2) *Négoc. dipl. de la France avec la Toscane*, t. III, p. 814.

lendemain du jour où Charles IX porta devant le Parlement des accusations analogues à celles que contient cette lettre.

Selon Michieli, le complot aurait été dénoncé, dans la journée du 23 par un gentilhomme de Picardie, nommé Bouchavannes. Ce traître serait venu secrètement révéler au Roi et à la Reine « l'ordre donné aux huguenots d'avoir à rassembler à Meaux, pour le 3 septembre, toutes leurs forces, tant d'infanterie que de cavalerie, pour se faire rendre raison par les armes, pendant que le Roi se trouvait désarmé, de l'outrage fait à l'amiral... Ceci, ajoute l'ambassadeur vénitien, est la conspiration dont le Roi a ensuite, au parlement, affirmé la découverte, conspiration ourdie contre lui, sa mère et ses frères; et pour rendre la chose encore plus odieuse, il y a ajouté son beau-frère, le roi de Navarre (1). » Ce Bouchavannes avait en effet assisté aux tumultueuses délibérations des amis de l'amiral dans la soirée qui suivit l'attentat de Maurevel, et lui seul était demeuré silencieux (2).

« Ce qui est sûr, dit M. Baschet, c'est que Coligny *avait un Etat dans l'Etat, et que son but était d'éloigner à jamais de l'esprit de la France les croyances religieuses.* » Il paraît même qu'une lettre de l'amiral, tombée entre les mains de Catherine de Médicis, avertissait le prince d'Orange, le 15 juin 1572, de se tenir prêt pour une grande exécution des catholiques, qui devait avoir lieu en septembre. N'était-ce pas à cette lettre que Catherine de Médicis faisait allusion après la blessure de l'amiral, ou à quelque autre semblable, quand elle parlait au roi des projets de révolte des huguenots, dont elle avait, disait-elle, *de bons et certains avis*?

Les papiers de Coligny, saisis et visités après sa mort, en contenaient assez pour établir juridiquement sa culpabilité et justifier son arrestation et sa mise en jugement. Ces pièces, il est vrai, ne furent pas publiées par le gouvernement de Charles IX, dans le but, sans doute, de ne pas éterniser les haines, ou peut-être aussi pour ne pas révéler aux sectaires toutes les forces dont ils pouvaient disposer; mais nous savons par le témoignage des contemporains les plus dignes de foi une partie de ce qu'elles contenaient. Voici

(1) *Relation de Michieli*, trad. W. Martin, p. 40. — On voit que Michieli ne s'accorde pas avec le récit transmis à Florence sur la date où le complot devait éclater. D'après Claude Haton, cette date était le 31 août. *Mémoires* publiés par Bourquelot, t. II, p. 670.

(2) *Mém. de l'État de France*, ap. archives sur t. VII, p. 112.

entre autres, ce que disait, en parlant de ces papiers, Bellièvre, ambassadeur de Charles IX en Suisse :

« Je sais où ils sont, le roi les a vus, tout son conseil semblablement, ainsi que sa cour de parlement. Que peut-on dire d'un ordre politique qui a été trouvé parmi ces papiers, par lequel il a apparu au roi que le dict amiral avait établi ès seize provinces de son royaume, des gouverneurs, des chefs de guerre, avec certain nombre de conseillers, qui avaient charge de tenir le peuple armé, le mettre ensemble et en armes, aux premiers mandements de sa part, auxquels était donné le pouvoir de lever annuellement sur les sujets de Sa Majesté, notable somme de deniers. » Tout cela est confirmé par l'auteur des *Mémoires* de Tavannes, qui affirme avoir vu, chez son père, partie des papiers de l'Amiral, avec le roole de leurs hommes et leurs levées de deniers.

Il est certain que Coligny exerçait une influence absolue sur l'esprit du jeune et faible Charles IX, et qu'il fut un moment le chef véritable du gouvernement. Il portait mal cette faveur dont il jouissait, et mettait dans ses rapports avec la cour toute la rudesse orgueilleuse et brutale d'un vieux soldat qui se croit nécessaire. « L'amiral, dit le pré-ident Bellièvre, menaçait à tous propos le roi et la reine d'une nouvelle guerre civile, pour peu que Sa Majesté se rendit difficile à lui accorder ses demandes, tout injustes et déraisonnables qu'elles fussent : lorsque le roi ne voulut point, selon son avis, rompre la paix avec le roi d'Espagne pour lui faire la guerre en Flandre, il n'eut point honte de lui dire en plein conseil et avec une incroyable arrogance, que si Sa Majesté ne voulait pas consentir à faire la guerre en Flandre, elle se pouvait assurer de l'avoir bientôt en France entre ses propres sujets. Il n'y a pas deux mois que Sa Majesté, se ressouvenant d'une telle arrogance, disait à aucuns siens serviteurs entre lesquels j'étais, que, quand il se voyait ainsi menacé, les cheveux lui dressaient sur la tête (1). »

C'étaient bien là les façons d'agir d'un homme qui avait offert au roi de lever dix mille hommes en son nom pour faire la guerre en Flandre, proposition séditeuse à laquelle Tavannes avait répondu en adressant au roi ces mots énergiques : « Sire, celui de vos sujets qui vous porte de telles paroles, vous lui devez faire trancher la tête. Comment vous offre-t-il ce qui est à vous? C'est signe qu'il

(1) *Haranque de Bellièvre.*

les a gagnés et corrompus, et qu'il est chef de parti à votre préjudice. Il a rendu ces dix mille vos sujets à lui pour s'en aider à un besoin contre vous. »

Il est certain qu'alors pour un instant, l'amiral éclipsa la reine mère : le roi était si bien capté qu'il lui consacrait des journées entières; le soir dans son cabinet au Louvre, l'amiral demeurait avec lui jusqu'à une heure fort avancée dans la nuit.

« Catherine se sentait blessée dans sa passion la plus vive, passion caractérisée par cette belle expression du Vénitien, dite à son propos : *l'affetto di signoreggiare*. L'amiral lui enlevait son petit, qu'elle avait si bien dressé à lui obéir et à ne rien vouloir en dehors de sa volonté. La déclaration d'une guerre — cet acte le plus grave, ce fait de la responsabilité la plus haute — aurait été osée sans qu'elle la voulût et qu'elle la décidât ! Elle qui, par tant de sacrifices, tant de fatigues, tant de dissimulations, tant de sagacité et de pénétration, avait tenu le pouvoir et conduit le royaume depuis treize années ! Une guerre de par Coligny, une guerre à l'Espagne, le roi à la tête des troupes avec la fleur de la France autour de lui, et l'amiral moteur de tout, agissant et voulant ! Que serait-elle alors ? Une femme dans l'Etat, mais non plus la régente, non plus cette grande reine mère tant crainte, tant obéie ! Elle vit le danger.

« Ces provocations, écrit M. Alfred Maury, ont certainement poussé Catherine, le duc d'Anjou et leurs familiers à frapper les chefs du parti huguenot, ils voulurent prévenir dans Paris un mouvement des protestants qui n'aurait pu être arrêté sans mesures répressives, et du sang versé, que par la punition exemplaire de l'attentat dirigé contre Coligny, châtiment auquel la part qu'ils avaient prise dans le crime les rendait fort opposés (1). »

Nous possédons à ce sujet une scène reproduite par l'auteur des *Mémoires* de Gaspard de Tavannes; résumons-en les principaux traits : « On avertit la reine mère de regagner la puissance que l'amiral lui avait fait perdre. La jalousie du gouvernement de son fils et de l'Etat, ambition démesurée, enflamme, brusle la royne dehors et dedans, et tient conseil de se défaire de l'admiral. Le roi chasseur va à Montpipeau, la royne y court; enfermée en un cabinet avec lui, elle fond en larmes et dit : « Je n'eusse pensé pour avoir

(1) *Journal des Savants*, septembre 1871, page 432.

pris tant de peine à vous eslever, vous avoir conservé la couronne... que m'eussiez voulu donner récompense si misérable. Vous vous cachez de moi... Je sçay que vous tenez des conseils secrets avec l'admiral. La guerre d'Espagne, dont de Sauve m'a parlé, malgré votre défense formelle, mettra votre royaume en proie à ceux de la religion... Avant que voir cela, donnez-moi congé et esloignez de vous votre frère, qui se peut nommer infortuné d'avoir employé sa vie pour conserver la vôtre. » Le roi étonné, ému, malgré sa méfiance envers la finesse de sa mère et envers l'ambition de son frère, avoue et promet obéissance. Il court même jusqu'à Montceaux, où Catherine de Médicis s'était retirée mécontente pour passer la nuit, et là, devant Tavannes et de Rets, se laisse à nouveau transformer en ennemi des huguenots, lui leur ami quand il parlait avec Coligny (1).

C'est alors que Catherine de Médicis, lasse de l'arrogance de l'amiral et des provocations des huguenots, se résolut à le faire tuer, le voyant trop puissant pour le pouvoir traduire devant un tribunal régulier et requérir sa condamnation.

Les écrivains italiens, contemporains ou postérieurs, ont la plupart prétendu qu'elle avait projeté depuis longtemps de frapper Coligny ; qu'elle avait attiré par une longue et froide dissimulation lui et les huguenots dans un piège, et que la Saint-Barthélemy avait été pour elle le résultat de combinaisons profondes et machiavéliques. Ennemis ou maladroits amis, car plusieurs d'entre eux en ont pris sujet d'admirer son habileté, ils lui ont attribué ainsi une certaine grandeur dans le mal qu'elle n'eut jamais.

La relation de l'ambassadeur vénitien Michieli, envoyé pour dissuader Charles IX de faire la guerre à l'Espagne, celle de son successeur Cavalli, celle du nonce, et les documents les plus dignes de foi, montrent que, loin de dominer les événements, la reine se laissa toujours entraîner par eux, qu'elle ne forma aucun plan arrêté, et surtout aucun plan à longue échéance. Elle avait toujours cru calmer les orages, même lorsqu'elle contribuait à les soulever. S'il n'est pas douteux qu'elle eût songé à perdre son ennemi en le frappant, et qu'elle se fût réservé cette chance de salut, du moins son caractère, ses actes, tout prouve qu'elle ne s'arrêta que très tard à cette pensée, qu'elle eut en quelque sorte peur d'elle-même,

(1) Colonel de la Barre-Duparc : *Histoire de Charles IX*.

et qu'elle hésita jusqu'à la dernière heure. Enfin le moment arriva où elle se vit forcée dans ses derniers retranchements. Elle prit alors la résolution d'ordonner la mort de l'amiral, pour se défendre et pour défendre la couronne. Fatiguée et démoralisée par treize ans d'une lutte incessante, pendant laquelle elle s'était maintenue avec de simples expédients, elle en était venue à ne plus juger les actions humaines que par leur utilité et leur à-propos. Elle était d'ailleurs convaincue, comme tous les souverains l'étaient alors, que les rois sont au-dessus des lois, et n'ont, dans les circonstances exceptionnelles, de comptes à rendre qu'à Dieu seul. Enfin elle avait pour les moyens secrets la prédilection ordinaire aux âmes faibles, et, comme les Italiens, elle croyait au pouvoir des conspirations, dont l'histoire de Florence, sa patrie, lui offrait plus d'un exemple heureux (1).

« Ici apparaît dans toute sa noirceur, le génie machiavélique de Catherine. Elle sait qu'il existe une femme, une autre Italienne, qui ne désire pas moins ardemment qu'elle la mort de l'amiral. C'est la duchesse de Nemours, de la maison d'Este, la veuve du grand Guise, assassiné par Poltrot, mais, suivant la duchesse, à l'instigation de Coligny. Catherine, pour se mettre à couvert, pour écarter de sa tête tout soupçon et pour faire croire à une vengeance privée, va trouver secrètement la duchesse et la pousse en avant (2). »

« Tout d'abord, il fut, paraît-il, « délibéré que M. de Guise tuerait M. l'amiral en une course de bague que faisait le roi dans le jardin du Louvre (3) ». Peut-être espérait-on par ce coup soulever un tumulte au milieu duquel Henri de Guise serait tué à son tour (4); mais le roi et ses frères pouvaient succomber aussi. Catherine alors essaya de confier le soin du meurtre de Coligny à un des capitaines gascons, mais elle ne put en trouver pour une telle mission. Alors le duc d'Aumale, oncle du duc de Guise, procura Louvier, seigneur de Maurevert en Brie (5).

C'était un ancien page du duc de Lorraine, qui, dans son

(1) Dareste : *Histoire de France*, t. IV, l. XXIV, p. 280.

(2) R. Chantelauze : *Catherine de Médicis et la Saint-Barthélemy*.

(3) Bouillon : *Mémoires*, éd. Didier, p. 9. — Je ne crois pas qu'il faille ajouter foi au récit, recueilli par des historiens très sérieux, du duc de Guise, mettant une arquebuse dans les mains de sa mère et lui conseillant de tirer, d'une fenêtre, sur Coligny qui traversait la cour du Louvre.

(4) De Thou, I, LII.

(5) Tavannes.

enfance, avait assassiné le gouverneur des pages, et s'était enfui en Espagne. En 1659, il avait obtenu des lettres d'abolition pour ce premier crime, et s'était offert pour tuer Coligny pendant la guerre. La cour avait accepté ses services et lui avait facilité les moyens de se rendre dans le camp huguenot ; là, il manqua d'audace, tomba dans la misère, fut recueilli par le brave de Mouhy, un des chefs huguenots, qui lui donna un cheval, et qu'il assassina lâchement.

« Maurevert, assassinateur de Mouhy, est choisi : blasmé de ce premier coup par le sieur de Tavannes, maintenant par commandement de la royne, agréé par luy pour effect semblable. » (1) Il arrive à Paris le 18 août, pendant la messe de mariage ; il se loge dans une maison du cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, qui appartient au chanoine Pierre de Villemur, ancien précepteur du duc de Guise, et est habitée par Chally, maître d'hôtel du duc d'Aumale ; le duc de Guise lui prête un cheval pour favoriser sa fuite ; Henri de Guise lui procure une arquebuse de ses Gardes-Suisses ; chacun semble tenir à honneur d'avoir sa part de complicité avec cet homme. Maurevert se place à une fenêtre grillée du rez-de-chaussée ; « il s'affuste, il se couvre de drapeaux aux barreaux des fenestres, dispose sa fuite par une porte de derrière (2) ; » il attend trois jours.

Pendant ces trois journées à la cour « masques, bagues, ballets ne s'espargnent. L'amiral se fasche, croit l'esprit de la cour être ensevely dans tournois et mascarades, menace de partir. Il est pourveu, revenant du conseil, par une arquebusade dans les deux bras. » Il demeure près du Louvre, à l'hôtel des comtes de Ponthieu, rue de l'Arbre-Sec, au coin de la rue Béthisy (3). Le 22 août, il traverse, pour rentrer chez lui, en lisant une lettre, la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, passe devant la fenêtre au treillage de fer, reçoit une balle dans l'aisselle ; une autre balle lui casse un doigt (4).

Le chevalier Cavriana, dans une lettre adressée au secrétaire d'État, Concini, à Florence, donne des détails à peu près semblables :

« Le bonheur de l'amiral voulut qu'il eût aux pieds des mules

(1) Tavannes.

(2) *Ibid.*

(3) Cette maison est devenue plus tard une auberge sous le nom d'hôtel Saint-Pierre. — Voir Voltaire, notes de la *Henriade*.

(4) H. Forneron : *les Ducs de Guise et leur époque*.

qui l'empêchaient de marcher à son aise. Pendant qu'il battait la terre du pied droit pour les mieux enfoncer, et qu'il se disposait à faire de même du pied gauche, il s'en vint à reculer un peu, et comme il retira tout son corps en arrière, il arriva que les bras reçurent et relevèrent le coup qui, sans la pose nouvelle qu'il avait prise, arrivait droit au milieu du corps (1). »

Remarquons cependant que, dans cette aventure de l'arquebuse, il y a bien des points obscurs. Ainsi tous les historiens, jusqu'ici, ont été d'accord pour affirmer que le coup fut tiré par Maurevel, appelé aussi Maurevert ou Maurevers.

Or, M. Armand Baschet, dans son beau livre *la Diplomatie vénitienne*, affirme, d'après la relation de l'ambassadeur de Venise en France, à cette époque, et d'après les dépêches du nonce, « que le coup fut tiré par un capitaine florentin nommé Pier-Paolo Tosinghi, favori intime du duc d'Anjou, et que Tosinghi s'en vanta lui-même à un ami ».

L'ambassadeur de Venise, dans cette même relation, assure que, pour la Saint-Barthélemy comme pour le coup d'arquebuse qui eût empêché le massacre, si Coligny eût succombé, tout fut concerté par la reine, « avec la seule participation du duc d'Anjou », et que celui-ci se servit du *bravo* florentin, parce qu'il ne trouva pas un seul Français à qui se fier. Le duc d'Anjou et la reine furent donc encore une fois tout ou presque tout dans le complot avec la complicité tacite des Guise, mais sans l'avis du roi, qui, jusqu'à la dernière heure, ne sut rien. Philippe II, qu'on accusa d'avoir tout dirigé de loin, était moins instruit encore. Une lettre de lui au duc d'Aumale, du 28 septembre 1572, retrouvée il y a quelques années à Simancas, par M. Gachard, témoigne de sa surprise après l'événement, et aussi, il est vrai, de sa satisfaction.

A la nouvelle de l'attentat contre Coligny, Charles IX avait été saisi d'un de ses accès de fureur. Quand il fut un peu rentré dans la possession de ses facultés, le lendemain, il voulut se rendre avec sa mère et son frère, Henri de Valois, chez l'amiral. Il croyait que le duc de Guise était seul auteur du meurtre ; il ignorait que les huguenots avaient saisi et reconnu l'arquebuse des gardes de Henri de Valois ; il était décidé à en finir par un châtement éclatant avec la maison de Guise, et cherchait plutôt à exciter qu'à apaiser la colère

(1) *Négociations politiques de la France avec la Toscane*, publiées par M. Desjardins, t. III, p. 812.

des réformés. « Catherine apprit, en entrant dans la chambre du blessé, qu'Ambroise Paré venait d'extraire la balle; elle eut assez de sang-froid pour dire à l'amiral ce mot cruellement spirituel : — « Devant Orléans, on n'avait pas pu arracher la balle de l'épaule de M. de Guise » comme pour mieux le torturer en lui rappelant le meurtre dont il avait avoué s'être réjoui. Coligny demanda à parler en secret au roi : Charles IX s'avança près de son lit; l'entretien se prolongea. Catherine, embarrassée et inquiète, se voyait seule avec Henri de Valois qui tremblait de peur au milieu des huguenots menaçants et armés. Elle avait lu des histoires de jeunes princes massacrés avec leur mère, pendant les querelles des petits seigneurs d'Italie, quand ils avaient eu la maladresse de s'aventurer au milieu de leurs ennemis; peut-être, en ce moment, Coligny la dénonçait au roi et racontait la saisie de l'arquebuse, à tout prix, il fallait rompre cet entretien et sortir de cette foule malveillante; elle s'approcha du lit, et, attirant à elle le Roi : — « Il n'y a point d'apparence, lui dit-elle, de faire ainsi parler si longtemps M. l'amiral, je vois bien que ses médecins et chirurgiens le trouvent mauvais (1). »

Le Roi est sombre, il se tait. « Nous le traînasmes hors du logis », raconte son frère. En rentrant au Louvre, Catherine lui demanda hardiment ce que disait l'amiral. Charles répond « en jurant par la mort-Dieu », et dit : — « Il m'a fait comprendre comment toute l'autorité s'est finement écoulée entre vos mains, que je vous dois tenir pour suspecte, et prendre garde. Eh bien ! mort-Dieu ! puisque vous l'avez voulu savoir, c'est là ce que me disait l'admiral (2). » Puis il s'enferma. « Nous demeurâmes, dit Henri de Valois, si dépourvus de conseil et d'entendement que, ne pouvant rien résoudre à propos pour ceste heure-là, nous nous retirâmes (3). »

Avant d'aller plus loin, n'est-il pas nécessaire de bien déterminer la responsabilité au sujet du complot contre la vie de l'amiral.

Le duc de Guise fut-il seul coupable, ou Catherine de Médicis imagina-t-elle cette combinaison machiavélique de perdre les deux plus terribles ennemis de sa maison, l'un par l'autre, et de se débarrasser du même coup des deux partis, celui des Guise et celui des Châtillon? Telle est la question qui se présente.

(1) *Discours du roy Henry troisième*, etc.

(2) *Ibid.*

(3) *Discours du roy Henry troisième*, etc. Voir aussi La Popelinière, *Histoire*, etc.; et Matthieu, *Histoire de France*.

Selon Brantôme, la reine résolut la mort de l'amiral, avec les deux conseillers et *Monsieur*, duc d'Anjou. Le nonce Salviati est plus explicite et assure que la duchesse de Nemours, Anne d'Este, veuve de François le Balafgré, consulta le duc de Guise, qui fut d'avis qu'on tirât sur Coligny, au moment où il serait chez la reine mère. Marguerite de Valois, dans ses *Mémoires*, admet également la complicité du duc de Guise, tandis que l'ambassadeur de Venise, Michieli, la nie. D'un autre côté, le duc d'Anjou dont le témoignage a pour le moins autant de poids que celui de Brantôme, ne cite pas son nom. Il dit seulement qu'on mit dans la confiance la duchesse de Nemours, ennemie déclarée de Coligny, qu'elle soupçonnait d'avoir trempé dans l'assassinat de son premier mari. Mais d'après cela, il est difficile de croire que, si Henri de Guise n'eut pas de part à la résolution, il l'ait ignorée complètement et qu'il n'ait pas été instruit du projet par sa mère. On peut croire même que si réellement il le connut, loin de chercher à l'arrêter, il l'approuva. En effet, la réconciliation entre les Guise et les Châtillon, opérée à grand'peine par Charles IX, n'était absolument qu'apparente; et dans un temps où la passion du meurtre et de la vengeance avait pénétré si profondément dans les mœurs publiques, la mort d'un ennemi était toujours regardée comme une bonne fortune.

D'après les circonstances du fait, d'après les témoignages, d'après les inductions que suggère une bonne logique, on peut donc affirmer que le duc de Guise fut le principal instigateur de la tentative du 22 août, que Maurevert en fut probablement l'exécuteur, que le duc d'Anjou et madame de Nemours furent complices, que Catherine de Médicis donna son consentement à cette mauvaise action, mais que Charles IX l'ignora complètement, et qu'on le calomnia en l'accusant d'y avoir pris part.

On peut supposer aussi que Catherine, voulant perdre du même coup Coligny et les Guises, comptait bien que les protestants ne manqueraient pas d'attribuer le meurtre de l'amiral au duc Henri, qu'ils se révolteraient et forceraient le roi à sévir contre le chef reconnu du parti catholique. Ce plan ne paraît pas indigne de la prodigieuse habileté et de la dissimulation de la Florentine.

L'insuccès de la tentative dut singulièrement inquiéter les auteurs du complot; le duc d'Anjou nous apprend *que ce coup manqué les fit rêver et penser à leurs affaires jusqu'à l'après-dîner*. En

effet, la blessure de Coligny devait avoir des conséquences désastreuses : l'inutilité d'un premier crime allait en appeler d'autres. Sans délai, dès qu'il fut rentré au Louvre, Charles IX adressa un édit à tous les gouverneurs des provinces et des grandes villes pour leur recommander d'apaiser les huguenots. Sa volonté immuable, disait-il, était de maintenir en vigueur l'édit de pacification par lequel leur sûreté était garantie, et de sévir durement contre ceux qui oseraient l'enfreindre.

Puis il institua une commission d'enquête, dans laquelle plusieurs membres du parti protestant furent appelés. Il voulait que l'amiral fut transporté au Louvre; il invitait le roi de Navarre et le prince de Condé à y héberger leurs amis; par son ordre, des quartiers furent marqués pour les huguenots dans la rue Béthisy; d'heure en heure, il faisait prendre des nouvelles de Coligny, auquel il envoya, pour plus de sûreté, un détachement de sa propre garde, commandé par Cosseins.

Mais pour la reine mère, l'instant devenait critique. Un homme se fit voir aux environs du Louvre, qui se vantait d'avoir procuré la monture sur laquelle Maurevel s'était enfui. Le nom de Guise courut aussitôt de bouche en bouche. Alors, poussant des clameurs et des imprécations, ils se portèrent en masse devant l'hôtel de Guise, arrêtant, rudoyant, couvrant d'outrages tous les gens qu'ils rencontraient, vêtus aux couleurs de la maison ou décorés de la double croix de Lorraine. L'attitude des huguenots devint si menaçante que le duc de Guise perdit patience et se rendit au Louvre avec le duc d'Aumale, pour faire au roi des représentations sur la sûreté de sa personne. Le roi accueillit si froidement les deux princes lorrains et leur fit si mauvais visage, qu'ils lui demandèrent leur congé, assurant qu'ils s'apercevaient bien que leurs services avaient cessé de lui plaire.

Les chefs huguenots tenaient à l'heure même une assemblée où retentissaient des propos séditieux. « Ce bras, disait-on en parlant de la blessure de l'amiral, ce bras en va coûter quarante mille! » Jean de Ferrière, vidame de Chartres, dit alors que l'arquebusade était le premier acte d'une tragédie qui finirait par un massacre; il répéta des rumeurs sinistres et proposa aux assistants de sortir sur le champ de la ville, motion qui fut repoussée par le jeune Téligny.

D'autres membres du parti se réunissaient chez Coligny, chez le roi de Navarre, dans le faubourg Saint-Germain : des bandes

d'hommes armés, défilant devant l'hôtel de Guise, devenaient d'heure en heure plus nombreuses, leur attitude était plus inquiétantes. Ces gens, affolés d'effroi, ivres de fureur, couraient la ville en criant : « Si justice ne nous est pas rendue, nous la ferons nous-mêmes, et si sanglante pour nos ennemis, qu'ils perdront pour toujours l'envie de nous outrager. »

Ces menaces retentissaient partout. L'agitation ne faisait que s'accroître, l'émeute fermentait, les imaginations émues grossissaient le danger réel. On parlait d'une conspiration tramée par les huguenots et qui allait éclater, mettre la ville à feu et à sang (1).

Moments affreux d'angoisse et de terreur !

La reine-mère ayant assisté à une scène scandaleuse, où le roi fut insulté par le seigneur de Piles, vit l'heure venue de prendre une décision (2). A vouloir différer, dit Holzwarth elle laisserait les huguenots entraîner le roi, et tomberait elle-même enveloppée dans son crime. La lutte désormais est inévitable ; le lieu et l'heure ne sont plus même en question. Sans doute, maintes fois, sur les champs de bataille, la victoire s'était rangée du côté de la reine, mais souvent aussi la retraite devant les huguenots s'était imposée, et d'ailleurs le succès n'est jamais certain. Mais aujourd'hui, les chefs sont réunis dans la capitale ; qu'ils soient frappés, et la victoire est obtenue. L'utilité veut donc qu'ils le soient dans Paris sans retard. D'abord elle avait dévoué à la mort un seul homme, comptant qu'il ne faudrait pas d'autre violence pour maîtriser ses adhérents, laissés, d'une part, sans direction par la perte de l'amiral, et de l'autre, adoucis par l'union du jeune roi de Navarre avec la fille des Valois. Mais la balle a manqué le but ; dès lors la logique inexorable des faits réclame un champ plus vaste pour le crime ; la Saint-Barthélemy était résolue. Résolution sortie des angoisses et du désespoir de la reine, peut-être aussi du besoin qui s'imposait de défendre non seulement sa personne, mais la couronne placée sur la tête de son fils, de prévenir un attentat contre la paix publique et les fondements de la monarchie.

(1) Ces terribles scènes sont racontées avec de très curieux détails, mais au point de vue protestant, par Dulaure, dans son *Histoire de Paris*, et par Dargaud, dans son *Histoire de la liberté religieuse*.

(2) HOLZWARTH, *la saint Barthélemy*.

IV

Il est nécessaire avant de continuer cette étude d'affirmer :

Que le meurtre tenté sur Coligny fut commandé par la maison de Guise, de l'aveu de Catherine de Médicis et du duc d'Anjou, mais à l'insu du roi, les princes lorrains ayant vainement réclamé justice de l'assassinat de François le Balafre, accompli par l'ordre de Coligny, avec la complicité de Calvin et de Bèze; — Que les protestants dirigés par Coligny étaient dans l'Etat, une faction armée, cherchant des alliances à l'étranger, ouvrant la France aux Allemands et aux Anglais; — Qu'il existait un complot formé par les huguenots pour détrôner Charles IX, renverser la dynastie des Valois, lui substituer la branche de Bourbon, ou même proclamer une république avec des institutions analogues à celles des Pays-Bas; — Que si l'attentat de Maurevers eût réussi, la mort de Coligny réduisait son parti à l'impuissance, et que la pensée de Catherine avait été d'obtenir ce résultat, par un moyen que la religion et la morale réprouvent également, mais que la raison d'Etat, si on se place au point de vue des idées de cette époque, admettait et excusait entièrement; — Que le massacre de la Saint-Barthélemy fut la conséquence logiquement fatale de la tentative avortée de Maurevers et non point une œuvre longuement préméditée et froidement délibérée; — Que la reine mère ne prévint que le meurtre des chefs du parti protestant, et non point un massacre général, de même que le roi en cédant aux obsessions de Catherine de Médicis, vit dans la mesure proposée l'unique moyen de sauvegarder sa couronne et de défendre son autorité; — Que le peuple obéit à une irrésistible impulsion née de la haine contre le parti protestant qui menaçait la sécurité des personnes, suscitait les guerres civiles, ruinait la fortune publique, mettait en danger, d'une façon permanente, l'ordre social; — Que le clergé n'eut aucune part, ni directe, ni indirecte, au coup d'Etat du 24 août 1572, n'y participa en aucune manière, n'en retira aucun bénéfice.

Ce n'est donc pas aux catholiques qu'il faut reprocher la Saint-Barthélemy; ce n'est pas davantage à la monarchie. Cet acte fut l'œuvre personnelle de Catherine.

Elevée dans les idées et les errements de la politique de Machiavel, elle appliqua strictement l'axiome qui sert de base,

aujourd'hui encore, à la politique de tous les gouvernements sans distinction d'origine : *La fin justifie les moyens*. Il est impossible de justifier cet acte, si l'on croit à l'honnêteté politique, si l'on juge d'après les théories actuelles, d'après nos mœurs, nos usages, nos sentimentalités de convention. Rien n'est plus facile au contraire, si l'on se reporte aux habitudes, aux mœurs, au caractère du siècle qui vit cet effroyable châtement de la plus certaine des conspirations. Enfin le massacre de la Saint-Barthélemy, dont les catholiques ne doivent jamais accepter la responsabilité, — s'ils respectent la vérité historique, — serait en tous cas un crime plus logique, plus nécessaire, plus explicable, plus *utile* — on nous pardonnera la hardiesse de ces affirmations, — que les crimes inutiles du 21 janvier et du 16 octobre 1793, dont Napoléon I^{er} a pu dire, avec plus de féroce sincérité que de justice, qu'étant *collectifs, ils n'engagent personne!*

Le peuple de Paris avait les huguenots en horreur, affirme Cobett dans ses *Lettres sur la Réforme*; il se souvenait encore que Dieppe et le Havre avaient été livrés aux Anglais par l'infâme trahison de Coligny et de ses adhérents, qui, en même temps qu'ils introduisaient les anciens ennemis de la France, sur le sol sacré de la patrie, faisaient assassiner le vaillant duc de Guise, le vainqueur de Calais, au moment même où il allait les en chasser. D'ailleurs on eût eu de la peine à trouver dans cette grande ville un seul habitant qui n'eût été plus ou moins victime des violences et des déprédations de toute espèce commises par des bandes protestantes.

La Saint-Barthélemy a été si souvent racontée, qu'il n'est point nécessaire d'en donner ici un nouveau récit. M. l'abbé Lefortier, dans son très savant ouvrage; M. Georges Gandy, dans la *Revue des questions historiques*; M. Henri Forneron, dans son histoire des ducs de Guise, ont parfaitement élucidé la question des faits et des responsabilités.

Il nous suffira de rapporter les témoignages de quelques historiens.

Au sujet du conseil qui décida le massacre, M. Jules Loiseleur expose quelques-unes des contradictions du *Discours d'Henri III*, et détermine la part de responsabilité qu'il faut attribuer à Charles IX et à ses conseillers. Dans le récit de Cracovie, le maréchal de Retz, ce malfaisant précepteur qui avait perverti la jeunesse du roi, Retz trompe l'attente générale. Il montre, en nobles paroles, tous les dangers du plan projeté, « la confiance qu'on doit avoir

en la foi publique et à celle de son roy à jamais perdue, la guerre civile imminente, l'intervention étrangère à la suite, et des calamités, dit-il, dont nos enfants ne verront jamais la fin (1). » Chez Tavannes au contraire, c'est Retz qui ouvre l'avis le plus violent. (Brantôme qui trace de cet Italien un assez vilain portrait, affirme, en effet, que ce fut lui qui fit décider l'œuvre de sang.) C'est Tavannes qui range le conseil à des vues plus modérées, et qui obtient la vie du roi de Navarre et du prince de Condé (2). Dans la relation du duc d'Anjou, le roi se décide brusquement ; il s'opère en lui « une soudaine mutation, une merveilleuse et étrange métamorphose. » Il est pris d'une sorte de vertige furieux. « Par la mort-Dieu ! s'écrie-t-il, puisque vous trouvez bon qu'on tue l'amiral, je le veux, mais aussi tous les huguenots de France, afin qu'il n'en demeure pas un seul pour me le reprocher après. Donnez-y ordre promptement ! » Là-dessus, il sort de son cabinet, où, dit le narrateur, « nous avisâmes le reste du jour, le soir et une bonne partie de la nuit, ce qui sembla à propos pour l'exécution d'une telle expérience. »

Comment tant d'historiens qui s'attachent obstinément à cette version ne voient-ils pas qu'elle est combinée de façon à décharger le plus possible le narrateur et à faire retomber sur le roi seul, qu'il détestait, tout le poids de la terrible détermination ?

Charles BUEY.

(A suivre.)

(1) *Discours du roi Henri III*, p. 507.

(2) *Mémoires de Tavannes*, p. 296.

SOUVENIRS D'ITALIE ⁽¹⁾

LE GRAND CANAL. LES PALAIS.

Outre la place Saint-Marc, il y a encore, à Venise, un autre point animé en tout temps, le Grand Canal. Là, il y a toujours du mouvement : c'est la maîtresse voie de Venise, qui va du chemin de fer à la mer, sépare la ville en deux parties, et les fait communiquer par son pont du Rialto, ce fameux pont anguleux du Rialto, en marbre blanc et bordé de boutiques vertes; là, tout aboutit, tout vient, tout passe; c'est le boulevard, comme à Paris, un boulevard où les fiacres et les voitures sont des gondoles, et les maisons qui le bordent, des palais.

Et quels palais! c'est, à la fois, réunies, la beauté, la splendeur, la majesté, la richesse, la ruine et la misère. Des façades admirables, nobles, élégantes, de tous les styles, renaissance, gothique, moresque, du dix-septième siècle; des façades sculptées du haut en bas, des balcons à jour, des frises en dentelles, des colonnes majestueuses, des portes altières, de vastes péristyles, où, du haut de leurs piédestaux, les bustes des grands hommes vous regardent passer, des escaliers à larges marches et à vastes paliers, des escaliers Italiens, c'est tout dire; de longues et hautes galeries, des salons dorés d'un grand style et d'un noble goût. Les Italiens ne disent pas *hôtels*, ils disent *palais*, et ils ont raison : on sent, dès en entrant, la grandeur, la puissance de ceux qui les ont construits et habités. Ce n'étaient pas seulement des hommes riches, c'étaient des maîtres, des souverains, des princes, et les princes ont des palais : *Hôtel*, c'est pour les *financiers*, *palais* est pour les races de rois.

Oui, quels palais! Mais quels palais! Vous avez monté ce beau

(1) Voir la *Revue* du 15 mars et du 15 avril 1884.

degré, comme on disait au siècle du grand Roi ; vous voilà dans une galerie magnifique : les murs sont couverts, disparaissent sous des rangées de tableaux accrochés l'un près de l'autre, sans ordre ; il y en a de tous les temps, même de ce temps-ci ; çà et là, quelque nom illustre ; le reste, des pastiches ou des copies, des médiocrités sans valeur. Vous vous étonnez, vous le dites tout haut : « Qu'est cela ? — Ce sont des tableaux à vendre, vous répond le guide, qu'un marchand a demandé de mettre là, dans l'espérance qu'ils seront achetés par les étrangers. »

Et, dans ce riche salon qui suit, et dans celui-ci, et celui-là, quels sont ces meubles, le long des murs, ces bahuts, ces armoires historiées, ces tables en mosaïques, et ces cabinets sculptés ? et, aussi, ces secrétaires et ces commodes d'acajou ? que fait là tout ce bric-à-brac, vieux et neuf ? Est-ce aussi des meubles à vendre, qu'ont apportés les marchands ? — Oui ! — Le maître, le marquis, le duc, n'habite donc pas son palais ? — Si ! Et voici, à la suite, sans transition, son salon, son cabinet, sa chambre à coucher, le boudoir, la chambre de la duchesse ; près de son lit, un beau lit, une couronne d'or suspendue, une couronne de duc. Oh ! c'est un grand seigneur, de la plus haute noblesse d'Italie, parent, allié de je ne sais combien d'Altes-ses royales et de Majestés même ! Mais il n'habite ici que deux ou trois mois ; le reste de l'année, il est à Rome ou à Naples. Et alors, que voulez-vous, il consent à *prêter* ses galeries dorées et ses grands salons pour les expositions des marchands ; cela lui rapporte, c'est une partie de son revenu, et il entretient ainsi son palais, ou à peu près. Il a quatre enfants : avec le code civil, le code Français, la loi des successions et le partage forcé, qui sait si l'un des enfants pourra garder le palais, même en élevant les prix de location aux marchands de bric-à-brac ? Il le vendra à une danseuse, l'Elssler ou la Taglioni du jour, ou à un juif, ou à une fabrique, ou à une *société de banque*, — on en trouve à chaque pas, dans les moindres villes d'Italie. Et les tableaux de la galerie, les vrais, les chefs-d'œuvre, ces modèles immortels que venaient admirer et étudier les artistes de tous les pays, seront aussi vendus, dispersés aux quatre coins du monde, iront s'enfouir dans quelque château d'un lord Anglais, où personne ne les verra ; transportés en Amérique, au pays des balles de coton, pour orner le parloir d'un richissime Yankee, marchand de pétrole ou de cochons, et qui ne fait pas de différence d'un Manet et d'un Titien ; mais il a 100 mil-

lions, et, comme dit Galiani, le plus spirituel des Italiens : « C'est la ressource des bêtes, que d'amasser de l'argent ! »

O démocratie, ruine de l'art et du beau ! Et cela se voit déjà : des fabriques se sont installées dans les palais, dans les merveilleux palais du Grand Canal ; elles ont coupé les hauts étages en entresols, dressé des cloisons dans les grandes salles, divisé la galerie en ateliers et en *salons d'exposition*, fait grimper d'étroits escaliers à travers les murs, gratté les dorures, effacé les peintures, mutilé les fines dentelles de pierre, rempli ces palais des Mocenigo, des Foscarini, des Cornaro, des Contarini, du bruit des machines, des scies, des soufflets, des marteaux, sali les merveilleuses façades des Micheli, des Lombardi et des Sansovino par une grise, sombre, horrible et puante couleur de poussière, de charbon, de suie et de fumée. Le génie de ce siècle, au visage renfrogné, qu'on appelle l'*industrie*, a imprimé sa marque gluante, la marque de la *fabrique*, triste et morne prison de notre âge, sur ces élégantes et poétiques demeures, qui semblaient bâties par les fées pour des princesses habillées de soleil et de robes couleur de temps !

La démocratie, l'affreuse démocratie, s'est fauflée jusque dans Venise, l'aristocratique ville des palais : vous pouvez, à Venise, monter en *omnibus* : il s'est établi, depuis peu, sur le Grand Canal une *ligne*, comme on dit dans la langue démocratique, de gondoles *omnibus* !

Je me sauve de ce palais que je viens de visiter, en jetant à mon guide la *bonne main*. Mais celui-ci, ou plutôt celle-ci, car le guide, c'est la concierge du palais, me repoussant d'un geste froid : « Non ! Monsieur, c'est 1 franc par personne, vous êtes trois, c'est 3 francs, c'est le tarif, et mon bénéfice ! » — Et le duc en a-t-il aussi sa part (1) ?

LE PALAIS DES DOGES.

Mais que dis-je, et que parlé-je de duc et de grands seigneurs, qui louent leurs palais aux Auvergnats d'Italie et contrôlent peut-être les *bonnes mains* de leurs gens ! Il s'agit bien de seigneurs et de ducs ! Et le gouvernement, et l'État, et le Roi lui-même, que

(1) Il en a été ainsi de tout temps en Italie. Au siècle dernier, Brosses raconte que, dès la première visite que l'on faisait à Rome, « toute la *livrée* venait, le lendemain, vous demander la *bonne main*, j'entends la livrée des grands seigneurs, des cardinaux, des ambassadeurs, puis, aux grandes fêtes, au 1^{er} de l'an, à tout événement domestique heureux ou malheureux. »

font-ils? Ne prennent-ils pas aussi la *bonne main*, le *bakchich*, comme en Orient? Mon Dieu, oui, et ouvertement, franchement, sans honte! Voulez-vous visiter un musée? payez! 1 franc par personne, c'est affiché à l'entrée; un palais Royal? payez! 1 franc; le palais des Doges même, un monument entièrement artistique? payez! 1 franc! Et partout ainsi, en tout temps, même en temps de fête. Oui, dans ces jours de fêtes, où le Roi était venu pour le *Congrès universel de géographie*, quand une foule immense affluait, débordait par tous les trains, emplissait les places et les quais de sa gaieté, non seulement les étrangers, mais les Italiens de toute l'Italie, les *Contadini* de terre ferme, les marins des Iles et les artisans de Padoue, de Vicence, d'Udine et de Vérone; pour cette fête Nationale, l'idée n'était pas venue à ce gouvernement, à ce roi, d'ouvrir toutes grandes les portes des galeries, des palais, des musées, de dire à ce peuple si avide des jouissances de l'art : Entrez! admirez! voici ces grands maîtres, ces tableaux, ces chefs-d'œuvre qui font de l'Italie un pays unique, *le musée du monde!* Admirez, et admirez-vous dans vos pères, efforcez-vous de les égaler et de créer aussi de belles œuvres, honneur de votre nom et gloire de votre patrie!

On s'en est bien gardé : on n'a songé qu'à profiter de la présence de cette foule à Venise pour *faire de l'argent*, et, devant les galeries et les salles du palais des Doges, on avait mis des barrières et des gardes, et l'on ne laissait entrer, un à un, par un tourniquet, que ceux qui payaient 1 fr. 50! 1 franc, les billets bleus pour les galeries, et 50 centimes, les billets jaunes pour les prisons et les *Puits!*

Quant aux petits marchands, artisans et paysans, qui s'imaginaient que *fête* était synonyme de liberté, et liberté de *libéralité*, ils ont appris que c'était une traduction bonne du temps des antiques monarchies, des despotes et des tyrans, mais, en temps de *liberté*, on paye tout : tous les citoyens sont égaux : riches et pauvres, tous doivent payer, et l'État tout empocher!

Ce pauvre État, du reste, fit triste recette. Ce tribut de 1 franc, exigé pour voir les splendeurs de ces palais, que le peuple entretient déjà de ses impôts, avait fait tourner le dos à tout ce peuple, qui n'est pas riche, à ces familles, père, mère, et trois ou quatre enfants, qui avaient déjà bien assez à dépenser dans cette ville de Venise, où, pour le moment, on ne savait comment se coucher, et

à peine comment manger. Elle fut, du coup, sans phrase, et en un clin d'œil, refoulée, *la vile multitude*, comme l'appelait l'Arlequin de la Révolution, Thiers; et seulement quelques privilégiés, qui avaient pu tirer de leur poche, comme au théâtre, le sale chiffon de papier sur lequel est imprimé le mot *una Lira*, maculé par les milliers de doigts entre lesquels il a passé, eurent le droit de se glisser, un à un, à travers les barrières, et de se disperser, *rari nantes*, dans les vastes salles et les galeries vides : nous étions trois ou quatre douzaines, dans cet immense palais, et la plupart étrangers, en ce jour de fête Royale, Italienne et populaire!

LES ÉGLISES ET LES VOYAGEURS.

Après Saint-Marc, il y a bien d'autres églises à Venise. Celles que je trouve les plus curieuses, c'est *Santa Maria Gloriosa*, qu'on appelle les *Frari* et *Saint-Jean et Saint-Paul*, à cause de leurs mausolées. L'église Saint-Jean et Saint-Paul sert de sépulture à dix-sept Doges : les mausolées de marbre sont sans nombre, immenses, des chapelles dans les chapelles, des églises dans l'église, de vrais monuments, qui s'élèvent par étages jusqu'à la voûte, chargés de sculptures, de bas-reliefs, de rondes-bosses, de médaillons, de cariatides, de bustes, de statues gigantesques. L'œil se perd à travers un monde d'anges ailés, de princes couronnés, d'esclaves nègres drapés de marbres blancs, de capitaines à casque, l'épée à la main, de grandes dames en robes traînantes, d'inscriptions où les noms illustres se mêlent, se succèdent, et qu'on oublie, à mesure qu'on les lit : rois, doges, héros, artistes même : Foscari, Vendramino, Cornaro, Orsini, Marcello, Malipiero, Pesaro, Titien et Canova. Charles-Quint eut l'idée d'assister à ses funérailles; Canova, à Venise, voulut jouir de la vue de son propre mausolée, et il l'a dessiné lui-même : la perspective d'être couché sous cette masse de marbre ne l'a sans doute pas inspiré, car il a fait une œuvre aussi médiocre que bizarre : une pyramide nue, dont une femme drapée à l'antique ouvre la porte, en invitant à entrer. Malgré ce geste engageant, c'est glacial; en cela, il a réussi.

Sur cet autre mausolée, voici la statue d'un illustre capitaine, sa statue, et sa peau, assure-t-on (j'avoue n'avoir pas vu la peau), ce Bragadino qui, en 1571, défendit Famagouste si vaillamment que, la ville prise, le général Turc, dans sa fureur sauvage, le fit écorcher

vif. Il est vrai que Bragadino lui avait tué, pendant le siège, cinquante mille soldats.

Le général Trochu n'en a pas fait perdre le dixième aux Prussiens, mais il a sa peau sur lui.

Ces belles églises, d'ailleurs, celles où sont accumulés des chefs-d'œuvre de l'art (et, ici, je ne parle pas seulement de Venise, mais de toute l'Italie), sont moins des temples que des musées. On y entre, on en sort, comme si ce n'était pas un lieu consacré : c'est un va-et vient continuel ; on s'arrête devant un tableau d'un grand maître, un beau groupe, un monument funèbre, une inscription ; on admire, on critique, on fait des observations, des comparaisons ; on prend des notes, on rit, on plaisante. On y voit des voyageurs de toutes les nations : des Français, allant presque toujours seuls ; des Anglais, beaucoup d'Anglais, des familles d'Anglais, un gentleman à barbe rousse, une lorgnette en bandoulière, sa femme, grande, raide, aux yeux sans regard, deux ou trois filles longues, tout d'une pièce, et qui seraient jolies, si l'on apercevait leurs visages sous leur chapeau en cloche ; des bandes d'Allemands, conduits par un cicerone, qui récite sa leçon devant un tableau, sans même le regarder, sa leçon *en Français*. Ah dam ! il faut qu'ils comprennent ; c'est la langue universelle ; tant pis s'ils ne l'entendent pas ! Cela me réjouissait de voir ces Teutons obligés d'entendre parler, de parler eux-mêmes Français ; c'était une sorte de revanche. Plus d'un m'a demandé, *en Français*, si je parlais Italien ou Anglais. Je me serais bien gardé de répondre *oui*, si je l'avais su ! Je vous force à parler ma langue, j'ai barre sur vous !

Les Allemands sont lents à comprendre, et, le cicerone parti, souvent ils reviennent et se remettent à examiner avec soin, tâchant de saisir et de fixer dans leur épais cerveau ce qu'il a fait passer devant eux comme un éclair.

Les Anglais visitent un monument, le nez sur leur *guide* ; ils traversent un site, regardent un tableau, toujours le *guide* sous les yeux : ah ! une toile de Luino, une fresque du onzième siècle, une des plus belles vues du lac ! Ils lèvent un moment la tête, puis se mettent à lire la description tout au long, dans leur guide ; pendant ce temps-là, le site est passé. J'ai assisté, à Rome, à la visite que faisait de Sainte-Marie Majeure une famille Anglaise : en quelques minutes, ils avaient tout vu, arpenté, dévoré, pénétré dans l'église,

passé devant les tableaux, levé les yeux vers la voûte, mesuré la longueur de la nef, parcouru les chapelles, fait le tour de la basilique, rouvert la porte et disparu : on les cherche, ils sont déjà remontés en voiture; voilà une église vue, à une autre!

Il y a deux sortes de Français voyageurs : le voyageur artiste et celui que les artistes appellent *bourgeois*. Le bourgeois ne sent pas toujours la beauté de toutes les merveilles qu'il vient voir, mais il fait tout ce qu'il peut pour les sentir et les comprendre, son *guide* les lui signale, mais souvent il se trompe et confond Tintoret, Luini, Borgognone et Francia.

Le Français artiste visite posément, avec soin, s'arrête ici longuement, jette là un simple coup d'œil, prend des notes, et, au milieu de cette foule voyageuse, allant, venant, se croisant, courant, semble plus attentif que le plus sérieux Allemand et le plus flegmatique Anglais.

Mais, artiste ou bourgeois, le voyageur Français ne veut pas de *cicerone*; soit vanité, soit économie, soit conscience de ce qu'il sait, soit désir de découvrir soi-même une belle œuvre, il va tout seul. Non! dit-il, avec un geste impatient, à ces guide-ânes assommants qui, reconnaissant tout de suite l'étranger, fondent sur lui. Non! non! A ce *non*, à cette physionomie mobile, à cette allure vive, les *cicerone* voient à qui ils ont affaire, ils n'insistent pas, ils le connaissent bien et ils disent : « Ah! ces Français, ils se ressemblent tous! ils veulent tout voir par eux-mêmes! »

Voilà les visiteurs qu'on trouve dans les églises Italiennes : ajoutez-y trois ou quatre habitants de la ville, accoutumés à ce mouvement, à ce bruit, à ce va-et-vient, à ces exclamations, à ces rires, à ce sans-gêne, et qui, profondément recueillis, agenouillés contre un pilier, ne se dérangent pas, ne détournent pas la tête et continuent leur prière; puis, un prêtre qui sort, un prêtre Italien, qui vous jette, de ses yeux noirs, un regard pénétrant; ou un officier Piémontais, un Bersaglière, à la tournure dégagée, dans sa veste serrée et son pantalon gris collant, qui, la main sur la poignée de son sabre, fronce le sourcil en passant près de ces étrangers, qu'il affecte de ne pas voir, mais qu'au fond du cœur il envie et qu'il hait, les Français surtout.

Et, enfin, partout répandus (je parle de Saint-Marc), des chevaliers dressés, au milieu de la nef, au pied d'une colonne, dans une chapelle, près de la porte, vis-à-vis l'autel; des artistes qui peignent, qui

copient une vue de la basilique, une fresque, un tableau, et qui, assis ou debout, se lèvent, s'éloignent, s'arrêtent pour juger de l'effet, absolument comme dans leur atelier ou dans une galerie, et qu'entourent des groupes de curieux, qui suivent attentivement leur travail. Artistes et étrangers oublient tout à fait où ils sont : Dieu, on n'y pense pas ; on ne cherche, on ne voit, on ne regarde que des œuvres d'art : ces sculptures d'un grand style sur un tombeau du douzième siècle ; quelque naïve mosaïque du onzième, l'*Histoire d'Adam et d'Ève*, qui vous fait sourire (sous le péristyle de Saint-Marc) ; les nielles et les cabochons du rétable d'or du grand autel ; les délicates figurines finement découpées, qui s'étagent autour d'un fût de colonne grecque en marbre blanc, devenu noir par l'âge (dans le chœur) ; les animaux fantastiques et héraldiques dessinés en marbres précieux sur le pavé ; la grille des escaliers de la chaire, dont le fer se tord en dessins capricieux ; mille détails qui, à chaque pas, vous appellent ou vous arrêtent. Ne l'avez-vous pas déjà pensé et ne vous l'êtes-vous pas déjà dit ? Ce n'est pas une église, c'est un musée !

LA PIÉTÉ ITALIENNE.

Ce n'est pas dans ces somptueuses basiliques, qu'on peut observer la piété du peuple Italien ; c'est dans quelque modeste église, sans ornements, sans peintures, au fond d'un faubourg éloigné, et que personne ne va visiter. Là, vous verrez, courbés et recueillis, de pieux fidèles, pour qui l'Église est la demeure préférée, parce qu'ils s'y trouvent seuls avec Dieu. Là, au pied de l'autel de la madone, quelque pauvre femme agenouillée, son chapelet entre les doigts, la pauvre femme dont Fénelon enviait la foi, prie avec tant de ferveur, qu'elle n'entend même pas l'étranger qui, fourvoyé dans cette église nue, passe près d'elle, en exprimant tout haut son désappointement et son dédain. Là, comme partout, en France, dans tout l'univers, vient méditer et adorer, gémir et implorer, exhaler sa plainte, son repentir et son espérance, le cœur désabusé, l'âme lassée et souffrante, qui sent le besoin de venir chercher Dieu, de parler avec confiance à Dieu, à Dieu qui entend tout, comprend tout et apaise tout.

Ajoutez-y l'expansion naturelle à ce peuple passionné de l'Italie, et vous aurez une idée de son ardente piété, de sa piété candide et sincère, dont sont frappés même les voyageurs incroyants. Entrez dans les sanctuaires célèbres, Saint-Antoine de Padoue, par exemple,

vous trouverez, pressés autour des autels, des gens du peuple, des paysans et « plus d'hommes que de femmes », dit un écrivain sceptique (1).

Que de feu dans cette race qui produisit tant d'œuvres admirables, qui engendra tant de grands hommes, *magna parens virum*, tant d'âmes sublimes, saint François d'Assise, Jacopone, sainte Catherine de Sienne, saint Thomas d'Aquin! Cette flamme n'est pas éteinte, et elle éclairera encore le monde d'un éclat resplendissant, si elle se dégage des fumées de la Révolution!

LA LANGUE ALLEMANDE ET LE FRANÇAIS.

Et puisque j'ai parlé du Français, devenu la langue universelle *obligatoire*, et des Allemands, je veux encore en dire un mot. Pourquoi, se demandait Bonald, au commencement du siècle, la langue Française est-elle la langue de la bonne compagnie, de la diplomatie, la langue de l'Europe? Parce qu'elle est la langue *la plus claire*; et elle est la plus claire, parce qu'elle est « la plus vraie, la plus conforme à l'ordre naturel des êtres ». Les deux langues les plus vraies, dit-il, sont l'*Hébreu* et le *Français* : « l'Hébreu, la langue du peuple où se conserva le dépôt de toutes les vérités, le Français, du peuple, qui, il semble, en eut la garde (2). »

Hélas! *qui en eut*, dit Bonald, au passé. Il écrivait le lendemain de la Révolution, et déjà il redoutait que la France, frappée d'un coup si violent, n'eût plus la force de conserver la garde de ces vérités. Aujourd'hui, après un siècle de maladie qui nous a épuisés, que n'avons-nous pas à craindre! Voyez comme la langue s'est altérée, déformée, chargée de mots étrangers. Aussi, est-elle moins claire, c'est-à-dire moins conforme à l'*ordre naturel*, elle contient moins de vérités. Que sera-ce, si nous ne guérissons pas!

Mais, à coup sûr, la langue qui remplacerait le Français, ce ne serait pas l'Allemand. La langue Allemande, disait le philosophe Allemand Schelling, avec ses inversions, ses annexions, ses complications, ses contournements, ses rejets et ses additions, ressemble à un orgue : le son passe par une telle quantité de tuyaux qu'il s'égaré avant qu'on l'ait perçu. Quand je veux, ajoutait-il, me donner à moi-même une idée juste de ma pensée, « je l'exprime d'abord en Français, puis je la traduis en Allemand ». Une telle

(1) Hippeau, *l'Italie* en 1865.

(2) *La Législation primitive*.

langue n'est pas une langue sociable ; c'est la langue d'un peuple, mais elle ne franchit pas ses frontières ! Un Allemand, hors de chez lui, avec son Allemand tout seul, est l'homme le plus embarrassé, car, excepté lui, personne ne sait l'Allemand. Aussi, dit encore Bonald, que sa première observation m'a donné envie de feuilleter, « l'empire de l'Allemagne gouvernerait toute l'Europe, que la langue germanique ne serait parlée qu'en Allemagne. La langue Française, au contraire, régnera éternellement, parce qu'elle est naturelle ; elle parle comme on doit penser, elle exprime ce qui doit être, et elle ne peut périr, même quand le peuple qui la parle périrait lui-même ! »

À la bonne heure ! voilà qui me réconforte ! Je trouve Bonald, que j'estimais fort, encore plus grand et plus profond penseur, et s'il était vivant, là, devant moi, je demanderais à l'embrasser !

FÉCONDITÉ DES ARTISTES ITALIENS.

Il y a, à Venise, il faudrait dire dans toute l'Italie, un phénomène qui vous surprend et auquel vous ne vous attendez pas : la prodigieuse, l'extraordinaire, la presque surnaturelle fécondité de ses artistes ; et je ne parle pas d'artistes médiocres, dont on déplore la malheureuse facilité, mais de grands artistes, d'hommes de génie ou du plus grand talent. De même qu'on ne connaît Michel-Ange qu'après avoir vu Rome et Florence, et aussi le Ghirlandaio, Masaccio, Fra Bartholomeo, Fra Angelico, Giotto, etc. ; on ne peut avoir qu'en Lombardie et à Venise une idée de Francia, de Luino, de Giorgione, du Bassan, de Bellin, du Tintoret. Le Tintoret ! On est stupéfait, écrasé, à la vue des innombrables, des immenses toiles de cet infatigable et *robuste* maître (il s'appelait *Robusti*, en effet). Il y a, dans une des galeries du Palais Ducal, à Venise, un tableau qui remplit tout le fond de la salle, et qui représente le *Paradis*, long de *soixante-quinze pieds* sur *trente* de hauteur ; c'est la plus grande toile connue, et ce n'est pas un tableau médiocre : les têtes, les corps, les attitudes, l'expression, l'élévation, la couleur, tout est grand, noble, beau ; point de vide, point de remplissage, pas de négligence ou de traces de fatigue ; vous ne regrettez qu'une chose devant ce prodige de l'art, de n'avoir pas assez de temps pour regarder avec soin et analyser cette œuvre que l'artiste, lui, a eu le temps de peindre ! Et il l'a peinte dans sa vieillesse !

Et il n'y a pas que cette composition formidable, et qui vous cause

un étonnement profond : dans la même salle, voici, deux, trois, quatre autres grands tableaux du même Tintoret, des toiles de vingt, de vingt-cinq pieds, de grandes pages d'histoire; et voilà encore tout un palais et une église, Saint-Roch, qui sont remplis et décorés de superbes tableaux de ce Tintoret; et il y en a encore dans plusieurs autres églises; et il y en a dispersés dans je ne sais combien de villes d'Italie; et nous en avons même à Paris, mais qui, après ces grandes *machines*, comme nous appelons maintenant ces immenses productions, semblent des jouets, des amusements et des délassements de cet artiste prodigieux, « le premier des peintres Vénitiens, lorsqu'il veut bien faire (1). »

Et il n'y a pas que lui : dans le Palais Ducal, aussi, — sans compter une quantité d'églises, à Venise, à Vérone, à Rome, etc. — Véronèse a laissé des preuves de force et de fécondité, qui valent presque le Tintoret. Dans une vaste salle surtout, il y a trois ou quatre immenses tableaux de l'histoire de Venise, où l'on ne sait qu'admirer le plus, une couleur éclatante, riche, charmante à l'œil, et fraîche comme si elle était d'hier, et des personnages dans leurs resplendissants et superbes costumes, d'une beauté de type, d'une noblesse, d'une grâce, d'une distinction, hommes et femmes, qui vous enchantent et que vous êtes ravi de regarder et d'admirer.

Et tout cela, comme le Tintoret, jeté sans compter, de grandes scènes, où se pressent en foule les seigneurs, les dames, les capitaines, les doges, les rois, les ambassadeurs, les pages, les papes; foule de nobles personnages, qui vous mettent au milieu de ces fêtes de la magnifique Venise, et revivent véritablement par les magiques couleurs de ce peintre qui semble avoir ravi ses rayons au soleil.

A la vue de ces œuvres extraordinaires, à la fois si belles, d'une si grande dimension et en si grande quantité, en telle profusion, pourrait-on dire, on ne peut s'empêcher de penser : Que sont donc nos peintres, à nous, qui produisent un ou deux tableaux par an, et pas un seul de cette taille, un ou deux tableaux souvent médiocres, et où l'on sent le travail et l'effort? Ce qu'ils font dans toute leur vie, le Tintoret ou Véronèse l'eussent fait, pour ainsi dire, en une année. Où sont les compositions immenses, comparées à ce que je vois ici? Leurs plus grandes toiles sont comme des tableaux de chevalet, en comparaison de ces kilomètres de peintures Italiennes.

(1) Brosses : « Ce qui, ajoute-t-il, ne lui arrive pas toujours. »

On nomme H. Vernet : mais sa *Smala*, son plus grand tableau, est aux trois quarts vide. Après Rubens, qui vaut les Italiens et n'est pas Français, le dernier peintre Français dont la puissance rappelle la fécondité des Italiens, c'est Lebrun : celui qui a peint les *Batailles d'Alexandre* était doué d'une énergie et d'une vigueur de talent, dont n'approche presque aucun des artistes de notre temps. Il en est qui le dédaignent ou feignent de le dédaigner ; mais qu'ils montrent une composition aussi bien ordonnée, d'aussi nobles attitudes, de si grands et beaux personnages, un tel mouvement, une telle passion, et tout cela est d'un excellent dessin ; alors, ils auront le droit d'affecter de ne plus regarder ces nobles œuvres qui vous élèvent, et auprès desquelles leurs petites toiles et leurs petits sujets semblent les laborieuses productions de pauvres petits pygmées qui voient le jour par le soupirail d'une cave (1).

LES MODÈLES ET LES ARTISTES.

Si j'étais peintre, ou plutôt si j'avais un conseil à donner aux peintres, je leur dirais : à Paris, vous n'avez pas de modèles ; car qu'est-ce que ces deux ou trois douzaines de modèles, toujours les mêmes, qu'on voit partout, qui posent pour tout, qu'on reconnaît dans tous les tableaux mythologiques, historiques, militaires, allégoriques ou religieux, et dont on peut dire : Voici une telle ou un tel ! Ils n'ont ni variété, ni types originaux, ni caractère, ni physionomie. Vous donc, qui sentez sourdre en vous le germe du talent, partez pour l'Italie, non pour y demeurer, mais pour y passer quelques mois, au moins quelques semaines ; allez à Vérone, à Bologne, où il y a de si belles femmes, des types d'hommes si caractérisés ; n'ayez d'autre souci que d'y faire des croquis, d'y dessiner un profil, une attitude saisie au vol, un air de tête, une cambrure, un contour, une chevelure tordue d'un tour de main. N'allez là que pour regarder, prendre des notes, remplir d'esquisses vos albums ; vous n'aurez qu'à choisir : les types, les belles têtes, les figures à caractères, les beaux grands yeux, les teints pâles, bistrés, les chaudes carnations, les effets de lumière, les vivantes et vives couleurs, tout y est ; cela court les rues. Vous admirez, dans les tableaux des maîtres Italiens, de superbes têtes et vous vous dites : Qu'ils sont beaux ! Où les

(1) Gustave Doré, à notre époque, par la richesse, l'abondance, la fécondité de son imagination, et la variété de son talent, rappelait les artistes Italiens ; mais il s'était gâté par le travail excessif de l'illustration, qui est le journalisme de l'art, et il n'était plus capable que d'improviser.

peintres les ont-ils pris? Quelles belles femmes, ces blondes de Véronèse! Ces nobles figures de Vinci! — Où ils les ont pris? dans la rue, dans les faubourgs, sur le seuil des portes, au marché, à la fontaine, partout; vous n'avez qu'à regarder, ces types y sont encore : ces saints, ces anges, ces madones, ces héros, ces capitaines, ces grands seigneurs, ils sont vraiment immortels, ils vivent encore. Jetez les yeux à droite et à gauche, ils passent près de vous, ils sont assis à l'angle de la place et vous attendent : cette vieille femme, au coin d'une rue, accroupie, les yeux fixes, le menton dans la main, c'est une sibylle; cette jeune fille ramenant sur ses épaules et sur son front son voile fixé au haut de la tête, ce qui met ses yeux dans l'ombre, André del Sarto l'a vue, c'est une vierge.

Les femmes surtout, plus que les hommes, ont gardé cette originalité et cette beauté qu'ont reproduites les grands artistes des siècles du grand art. Je m'étonnais, devant un Français qui vient passer tous les ans plusieurs semaines en Italie, de la quantité de belles femmes qu'on y rencontre : « Une quantité! me dit-il, dites toutes : elles ont toutes *quelque chose!* » et c'est vrai, la physionomie ou le regard, quand elles n'ont pas les traits; mais jamais elles ne sont laides ou communes. On peut toujours en prendre *quelque chose*, elles ne dépareront pas un tableau, le sujet fût-il la ville ou la cour, le ciel, les Saints ou les dieux.

Et, à propos de la beauté des femmes Italiennes, ce n'est pas l'opinion de Montaigne. Il faut dire à sa décharge qu'il était malade pendant son voyage en Italie (il s'étend même, à ce sujet, sur force détails des moins ragoûtants); c'est sans doute ce qui l'a si mal disposé. Nulle part il ne trouve les Italiennes belles, et il ne le dit pas une fois; il le répète partout : à *Venise*, il n'aperçoit pas « cette fameuse beauté qu'on attribue aux dames de Venise ». A *Florence*, « il n'a jamais vu nation où il y eût si peu de belles femmes que l'Italienne ». A *Rome*, il lui semble « qu'il n'y a nulle particularité en la beauté des femmes, digne de cette préexcellence que la réputation donne à cette ville sur toutes les autres du monde ».

Eh bien, il est le seul qui les ait vues ainsi; tous les voyageurs, au contraire, ont remarqué les femmes d'Italie. Elles n'ont pas disparu depuis le seizième siècle; cette belle race peut encore fournir des modèles dignes des grandes dames de P. Véronèse, des saints du Titien et des madones de Raphaël; pour nous les rendre sur la toile, il ne faut que le talent.

J'aurais donc mon sujet choisi, mon plan fait, mon tableau *composé*; car nous, hommes du Nord, du Nord par rapport à l'Italie, nous savons mettre de l'ordre dans les idées, qualité que les Italiens ne possèdent pas toujours; « ils ne se fatiguent pas à méditer et se flattent de tout deviner par l'imagination, a dit M^{me} de Staël ». Ma composition arrêtée, j'irais passer six ou huit semaines en Italie, j'y récolterais mes types, mes figures. Il n'est pour ainsi dire pas d'artiste qui ne le puisse; là-bas : la vie est facile et peu chère; en temps ordinaire, les *albergos* logent à bon compte, et les prix des *trattorias* sont bien moins élevés qu'à Paris. Puis, mes albums bourrés de dessins, je reviendrais, échauffé du soleil d'Italie et, sans regarder autour de moi, sans me laisser attrister par les figures vulgaires avec lesquelles je vis, je me mettrais à exécuter mon tableau et, à mesure que je reproduirais sur la toile ces belles têtes, ces nobles visages, ces yeux au regard clair, ces charmants sourires, qui revivraient dans ma pensée, ils me paraîtraient encore plus beaux, plus nobles, plus attrayants et plus charmants, embellis de cette poésie que donne la distance. Mon imagination les transfigurerait, les grandirait, les anoblirait encore; je les verrais enveloppés des rayons de l'air épuré des cieux. Mais tout cela, quelque talent que vous ayez, ne vaudra rien, sans l'inspiration, le sentiment, la foi : si vous n'êtes pas une âme religieuse, vous ne ferez jamais un tableau vraiment religieux; si vous ne croyez pas, vous ne vous douterez même pas des sublimes images que la pensée de Dieu fait se lever dans l'âme.

« Pourquoi peindre des anges? disait Courbet, je n'en ai jamais vu! » Il montrait ainsi combien était court son esprit. Ce n'était pas un artiste; il était peintre de paysages, peintre comme on est menuisier, sans idéal et sans imagination, et, où il n'y a pas d'imagination, il n'y a pas d'art.

Bien plus, sans imagination, pas même de science : tous les grands savants ont été hommes d'imagination.

Eugène LOUDUX.

(A suivre.)

VOYAGE EN CORSE ⁽¹⁾

XXVII. — LEVÉE EN MASSE. TOULON. ITALIE. EGYPTE. JAFFA.

De retour chez mes parents, je n'y pouvais mener la vie oisive du rentier; et, si je l'eusse pu, je ne l'aurais pas voulu, l'oisiveté répugnant à mon tempérament et à mes goûts, comme à mes principes et à mes habitudes : mais que faire dans un pays sans ressources, sans débouchés, où toutes les professions se réduisent à celle de berger? je ne pouvais songer à l'état ecclésiastique, les prêtres étant dispersés, déportés, et le sanctuaire fermé par la *Constitution civile*. Après mûre réflexion, je me décidai à continuer tant bien que mal l'œuvre de mes maîtres, en élevant les enfants des environs, et répandant autour de moi la connaissance et la pratique de l'agriculture.

Nous en étions là, quand parut le décret de la Législative (11 juillet 1792), déclarant la patrie en danger, ordonnant la permanence des conseils de la commune, du district et du département, ainsi que la mobilisation immédiate de toutes les gardes nationales. Ce décret produisit dans nos montagnes un immense mouvement patriotique. Ma famille l'éprouva comme les autres, et, faisant passer avant tout l'intérêt de la patrie, elle décréta à son tour que les deux aînés, étant mariés, resteraient à la maison, tandis que les quatre autres iraient à la défense du pays.

Ce n'est pas sans regret que l'on quitte à vingt ans le lieu de sa naissance, ses parents et ses amis, pour s'en aller chercher au milieu des combats une mort prématurée et probable : mais nous avons généreusement fait notre sacrifice; et, après avoir payé tribut à la nature, nous partîmes gaiement pour Ajaccio, et de là pour Marseille.

(1) Voir la *Revue* du 15 avril 1884.

Nous avions espéré être placés tous quatre dans le même régiment ; cet espoir ne se réalisa qu'à demi ; deux furent mis dans la cavalerie ; le troisième et moi, dans un régiment d'infanterie.

Des deux cavaliers, l'un fut tué à Mondovi ; l'autre revint au pays avec une grave blessure à laquelle il finit par succomber. Quant aux deux fantassins, versés dans la brigade Carteaux, nous prîmes part au siège de Toulon, où nous eûmes le double plaisir de contribuer à l'expulsion des Anglais, et de voir commencer la réputation du plus illustre de nos compatriotes. Notre compagnie avait pour sergent-major un jeune homme, presque un enfant, que tout le monde aimait pour son intelligence, son entrain et son excellent cœur : c'était votre père.

De Toulon, nous passâmes en Italie où, pendant près de quatre ans, nous assistâmes à une infinité de batailles, cent fois décrites, et qu'il est inutile de vous décrire encore. Mon frère et moi combattions toujours côte à côte, soit pour nous encourager, soit pour nous soutenir au besoin. Jusque-là il ne nous était rien arrivé de mal ; et quoique toujours dans la mêlée, nous nous en étions toujours tirés sains et saufs : mais à Rivoli, entraînés par l'ardeur du combat, nous nous trouvons tout à coup séparés de nos camarades et entourés d'une vingtaine d'ennemis, d'autant plus acharnés que plusieurs des leurs ont déjà mordu la poussière. Nous tenons bon cependant, et nul ne nous approche impunément ; quand, mon frère ayant été blessé au bras droit, la lutte devient trop inégale, et nous ne combattons plus que pour l'honneur, lorsqu'un grand cri se fait entendre ! C'est votre père qui, suivi de quelques hommes, arrive comme la foudre, nous dégage et nous sauve ; car, sans lui, nous étions infailliblement perdus. Nous l'aimions déjà, mais, depuis cette époque, nous nous attachâmes à lui avec cette sorte de fanatisme que l'on met chez nous dans l'amour comme dans la haine.

Après la glorieuse campagne d'Italie, la merveilleuse expédition d'Égypte, nous étions ensemble à Alexandrie, aux Pyramides, au Mont-Thabor. Nous eûmes ensemble la peste sous les murs de Jaffa ; mon pauvre frère en mourut ; votre père et moi, nous nous en tirâmes heureusement. C'est là, que pour ranimer le courage des soldats démoralisés, le général Bonaparte osa braver la contagion, et toucher de ses mains les tumeurs pestilentiennes. Je fus par hasard un de ceux qui servirent à son expérience.

Située à 14 lieues de Jérusalem, Jaffa fut de tout temps le rendez-vous des pèlerins qui vont visiter la Terre-Sainte. Bâtie en amphithéâtre, elle a des rues étroites et malpropres ; mais les jardins et les délicieux vergers qui l'environnent lui donnent un aspect charmant. Les Juifs la nommaient Joppé, c'est-à-dire l'agréable et la belle. C'est là que s'était enfui le prophète Jonas, de peur d'être mis en pièces par les Ninivites, s'il allait leur signifier la terrible menace dont Dieu l'avait chargé. C'est là que plusieurs auteurs païens placent la fameuse aventure de Persée et d'Andromède ; saint Pierre y ressuscita un mort, et, au temps des Croisades, elle fut érigée en comté, au profit de Gautier de Brienne. Prise, reprise, renversée, relevée, vingt fois le long des siècles, cette ville serait la plus ancienne du monde, s'il était vrai, comme plusieurs l'affirment, qu'elle existait déjà au temps de Noé.

Lorsque nous y entrâmes, après un siège long et meurtrier, il se trouvait dans le port un certain nombre de navires étrangers. Le général Bonaparte me fit venir dans son cabinet, et me dit : — Tu es Corse, discret par conséquent ; tu es sous-lieutenant, je te fais capitaine. Demain, au point du jour, tu pars sur un vaisseau grec, qui te dépose à Marseille ; de là, tu cours à Paris et remets à mon frère Lucien ce pli cacheté. En cas de mauvaise rencontre, tu détruis ma dépêche, et, si tu peux gagner la France, tu dis tout bas à mon frère. — *Il arrive.*

Il fallait obéir ; nous mîmes à la voile le 12 juin 1799.

XXVIII. — LES SYRTES. CORSAIRES. ALGER. MARCHÉ AUX ESCLAVES.

Nous devons toucher à la Canée ; et notre vaisseau se dirigeait en conséquence entre la Morée et Candie, lorsque, à la hauteur de l'île de Scarpanto, l'ancienne Carpathos de Neptune, nous sommes pris en flanc par un vent N. E. si violent et si continu, que, malgré tous les efforts de l'équipage, nous sommes emportés au milieu de ces Syrtes d'Afrique, moins redoutables par les bas-fonds dont elles sont remplies, que par les pirates qui en écument nuit et jour la surface.

Notre brave capitaine était dans des trances mortelles ; sa lunette faisait vingt fois par heure le tour de l'horizon ; et, à la moindre volée d'hirondelles qui venait à passer devant, il lui semblait voir arriver sur nous toute une flotte de corsaires.

Deux jours passés dans cette situation furent longs comme deux années; mais enfin nous sortîmes sans encombre de cette impasse, et pûmes reprendre notre route vers Marseille. Déjà même nous voguions entre Lampedouse et Malte, et pensions être à l'abri de tout péril, quand deux corsaires, cachés par un îlot, se démasquent et se dirigent sur nous. Equipage et passagers, nous sommes près de quarante, les armes et les munitions ne manquent pas; c'est assez pour vendre chèrement notre vie, vaincre même et échapper à l'esclavage; chacun est appelé à donner son avis : mais, à toutes mes objurgations, le suffrage universel répond que la vie, même avec les souffrances de l'esclavage, vaut mieux que la mort la plus glorieuse. Que faire? En conséquence de ce superbe raisonnement, on se livre sans résistance.

Aussitôt, nous sommes envahis, chargés de fers, dévalisés de la tête aux pieds, distribués sur les trois navires. J'en fus quitte pour ma bourse, ma dépêche étant déjà à la mer, découpée en petits morceaux. On nous conduisit à *Alger*, le marché le plus important de la côte, où l'on espérait tirer meilleur parti des esclaves, du chargement et du navire.

A dix heures du matin, nous entrions dans le port; une multitude innombrable se pressait pour nous voir, et des barques se détachaient de tous côtés, pour venir vers nous; les unes portaient les employés du port et les agents du fisc; les autres, des acheteurs et des curieux. Les marchandises consistaient surtout en coton et en huile; on les vendit à bord. On aurait pu nous y vendre aussi nous-mêmes : mais on crut bien faire d'exhiber au public nos qualités, afin de stimuler la concurrence et d'élever ainsi les prix.

Nous sommes donc, deux à deux, attachés par le poignet, descendus à terre, placés sur deux rangs, comme des écoliers allant à la promenade; et l'on nous fait ainsi lentement parcourir les rues sales, les places et les carrefours de la ville. Devant nous marche une espèce de crieur public ou de commissaire aux ventes, agitant un reste de drapeau, surmonté d'un croissant écorné; et qui nous fait faire des haltes continuelles, pour crier d'une voix nasillarde : *Chrétiens à vendre! Qui veut acheter des chrétiens?*

La foule qui nous fait cortège est énorme; mais, au lieu de nous témoigner de la pitié, elle n'a pour nous que des insultes et des outrages, et crie avec fureur : *Mort à ces chiens de chrétiens!*

Le capitaine était mon compagnon de chaîne, et nous marchions

au premier rang. Marié et père de famille, l'infortuné ne cessait de répéter en pleurant le nom de sa femme et de ses enfants. Un de ces animaux féroces, qui semblait l'avoir pris en grippe, ne cessait de se moquer de lui, de l'insulter et de le contrefaire. Je le suivais de l'œil; mais il avait la précaution de se tenir à distance, quand tout à coup il trouve sous son pied un chiffon, le ramasse, et vient, d'un air railleur, se placer devant le capitaine, pour lui essuyer les yeux. Mauvaise inspiration! car de ma main libre, qui était justement la droite, je lui applique sur la figure un tel coup qu'il en jaillit deux sources de sang; et lui-même, les dents brisées, n'y voyant plus, s'en va en tournoyant tomber dans les jambes du porte-drapeau, l'entraîne dans sa chute; et tous deux roulent sur la poussière, aux grands éclats de rire des prisonniers. Les infidèles ne riaient pas; mais ils se mirent à l'écart.

Cette promenade forcée, au milieu des imprécations et des huées contre les chrétiens, n'avait rien de particulièrement agréable; mais, à certain point de vue, elle était loin de me déplaire; attendu qu'elle me rappelait celle, autrement douloureuse, que fit autrefois Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les rues de Jérusalem, à travers une populace, ivre de vin, de fureur et de sang; et si l'on fût venu me dire: — *C'est au Calvaire que vous allez aussi*; rien, je vous le déclare, n'aurait pu m'être plus agréable. Malheureusement, nous aboutîmes à un vaste hangard, où se tenait le marché aux esclaves. Là, on nous attacha, comme des bêtes de somme, à de gros anneaux de fer, solidement fixés dans la muraille, en nous laissant toutefois un peu de corde, pour la commodité des acheteurs.

Ceux-ci ne tardèrent pas à arriver en grand nombre. Les uns Turcs, Maures ou Kabiles; les autres Juifs, Arabes ou Marocains; plusieurs achetant pour leur propre compte, plusieurs, pour le compte d'autrui; la plupart, pour revendre à gros bénéfices sur les marchés de l'intérieur. A côté des acheteurs, se tenaient des *interprètes* et des *experts*, chargés de nous faire subir des interrogatoires et des épreuves, propres à déterminer notre valeur respective.

Les premiers, le crayon à la main, demandaient notre pays, notre âge, notre profession, notre religion; les autres vérifiaient si nous avions bon poumon, bonne dent et bon œil; si nous savions lire, écrire, jouer de quelque instrument de musique; et, pour

s'assurer à quel point étaient solides nos reins, nos épaules et nos jambes, ils nous imposaient des hottes, contenant des briques en nombre variable, et nous faisaient aller au pas, au trot, au galop, comme des chevaux tournant autour d'un manège. Enfin, ils ordonnaient de déposer les vêtements, pour voir si nous n'avions pas des infirmités cachées.

L'expert était un petit homme pétulant, rechigné, que j'avais reconnu pour un renégat napolitain. Il se grandissait sur la pointe du pied, se donnant le plus de mouvement et d'importance possible; le fait est que chacun s'inclinait devant lui. Je ne l'aimais pas, d'abord parce qu'il était renégat; ensuite parce qu'il avait chargé outre mesure quelques-uns de mes compagnons, et s'était permis de les frapper du fouet. Quand il en fut à moi, comme il savait l'aventure du crieur public, il crut pouvoir m'adresser des reproches, auxquels je ne répondis rien; puis il remplit ma hotte jusqu'en haut, et m'appliqua un assez fort coup de fouet dans les jambes. Il n'était pas mieux inspiré que l'autre; car, le saisissant d'un bras vigoureux, je l'enlève et le couche plus ou moins mollement sur les briques de ma hotte; après quoi je l'emporte au triple galop, le secouant, le faisant sauter à rendre son déjeuner du lendemain. Avez-vous vu les contorsions et entendu les cris de ces pauvres petits enfants que Croquemitaine emporte dans son sac? Ainsi faisait mon homme; mais, plus il criait, plus je courais; et ce ne fut qu'après avoir ainsi fait trois fois le tour de la piste, que je le déposai plus mort que vif à l'endroit où je l'avais pris. Les enfants de Mahomet ne rient pas souvent; mais, ce jour-là, ils s'en donnèrent pour six mois.

Vint enfin la dernière épreuve, qui consiste à se montrer tout nu, et qui, bien qu'usitée dans notre armée, n'en est pas moins inconvenante et honteuse; je déclarai que je ne m'y soumettrais pas; et nous en fûmes dispensés. Quel inconvénient pourrait-il y avoir à ce que, devant nos conseils de révision, cette humiliation cessât d'être obligatoire et universelle, pour n'être infligée qu'à ceux qui auraient intérêt à la réclamer comme une faveur?

Ces préliminaires terminés, la vente commença; nous fûmes, l'un après l'autre, mis aux enchères, et adjudés au plus fort et dernier enchérisseur; j'éclus en partage à un marchand de Bône, qui se trouvait momentanément à Alger; et par le plus heureux hasard, ce marchand était juif.

XXIX — VOYAGE. COMPARAISON. BONE STRAPONTI.
LA FAMILLE MENDELSON.

D'Alger à Bône, la voie de terre est longue, pénible et dangereuse; nous prîmes passage sur un vaisseau tunisien, qui devait toucher à divers points de la côte et nous rendre à destination. Je profitai de ce repos forcé pour réfléchir aux choses du passé, aux tristesses du présent et aux nécessités de l'avenir.

Dans le passé, me disais-je, ce n'est pas moi qui ai demandé à partir pour la France; je ne suis pour rien dans le choix du navire et de son itinéraire; ce n'est pas moi qui ai déchaîné la tempête, poussé vers les Syrtes, conduit les pirates, qui nous ont capturés et vendus. Je me trouve donc en présence d'un fait providentiel et d'un cas de force majeure, qu'il ne dépendait pas de moi d'empêcher ou de modifier; et dont par conséquent je ne saurais être responsable; c'est à Dieu seul qu'en revient et qu'il en faut laisser avec confiance la responsabilité.

Le présent n'est pas gai; me voilà esclave d'un homme qui, d'après les mœurs et les lois du pays, a droit de vie et de mort sur moi. Toutefois, ici déjà se manifeste à mon égard la miséricorde divine.

J'aurais pu, comme mes compagnons, être acheté par des Musulmans, être conduit dans l'Algérie intérieure ou au Maroc, en Tunisie ou dans le Sahara. Les Musulmans abhorrent les chrétiens par principe religieux; leur faire du mal est pour eux œuvre pie; les tuer est le plus sûr moyen d'aller en paradis. Avec de telles idées, il est facile de comprendre comment étaient traités chez eux les esclaves chrétiens. Le sort des bêtes de somme n'était pas pire que le leur. On ne leur parlait que la menace à la bouche, et le bâton levé; on leur donnait le moins possible à manger; on les faisait travailler le plus possible; n'eût été la crainte de les perdre, on ne leur aurait jamais donné ni nourriture ni repos. Plusieurs les attelaient à la charrue par un soleil torride, les frappant du fouet, les piquant de l'aiguillon, comme on fait aux bœufs et aux chevaux de labour. Les moindres fautes étaient brutalement punies; le signe de la croix valait, à qui s'en rendait coupable, des insultes et des traitements cruels, et il ne fallait pas avoir commis un crime pour être décapité ou pendu.

Chez les Juifs, il en était tout autrement. Moïse, il est vrai, n'abolit pas l'esclavage, cet honneur étant réservé à Jésus-Christ; mais il lui enleva le caractère d'atroce barbarie qu'il avait déjà chez plusieurs peuples, et qu'il eut plus tard chez les Grecs et les Romains. Ses lois, sur ce point comme sur tous les autres, laissent bien loin derrière elles celles de Minos, Lycurgne, Solon et autres législateurs fameux.

Ainsi le maître qui a crevé un œil ou cassé une dent à son esclave, est obligé de lui rendre la liberté; s'il lui a rompu une jambe ou un bras, il subit la peine du talion; s'il lui a donné la mort, il doit lui-même être puni de mort (*morte moriatur*).

La loi mosaïque veut que l'esclave ait des jours de délassement et de plaisir, qu'il profite, comme son maître, du repos du sabbat, qu'il ait part non seulement aux fruits spontanés de l'année sabbatique, mais aux festins religieux des grandes solennités, ainsi qu'aux repas sacrificateurs; — elle veut que la joie de ces fêtes rapproche l'esclave et le maître, et leur soit commune; — elle veut enfin que, tous les sept ans, à l'année sabbatique, la liberté soit rendue aux esclaves, Hébreux d'origine; et, à ceux qui ne sont pas Hébreux d'origine, tous les cinquante ans, à l'époque de l'année jubilaire. — Maître pour maître, il me semblait donc qu'il valait mieux, en attendant la délivrance, être l'esclave d'un disciple de Moïse, que d'un disciple de Mahomet; et, dans mon malheur, je me trouvais heureux, en comparaison de mes camarades.

Quant à l'avenir, je me représentais d'abord que l'Évangile recommande la soumission aux ordres de Dieu, et que la philosophie ancienne a dit par la bouche d'Horace :

*Fit levius patientiâ
Quicquid corrigere est nefas.*

Je me disais d'autre part que mon patron n'était pas la cause de mes malheurs : qu'en m'achetant à la criée, il n'avait fait qu'user d'un droit que garantissaient à tout le monde les lois et les mœurs du pays; que dès lors il serait peu juste de lui en faire un crime; qu'avant d'adopter à son égard une opinion et une ligne de conduite, il convenait de savoir à qui j'avais affaire, et comment je serais traité.

Le voyage me fut une excellente occasion, pour commencer à ce sujet mes études. Mon maître, qui se nommait Mendelson, me

témoignait beaucoup de sympathie et de confiance; il ne tarissait pas de questions sur mon pays et mon passé; et, quand nous passions devant une localité de quelque importance, il se croyait obligé de m'en raconter l'histoire, se montrant heureux et fier de voir que je l'écoutais avec attention. C'est ainsi qu'il me dit qu'à Dellys, il n'y a que des teinturiers et des pirates, parmi lesquels ceux qui nous avaient pris et vendus.

En somme, je restai convaincu que c'était un homme simple et débonnaire, avec lequel il serait aisé de faire bon ménage. Bref, notre voyage fut heureux; et j'arrivai à Bone, bien décidé à faire contre mauvaise fortune bon cœur.

Très ouverte et peu profonde, la rade de Bone se divise en deux ports, dont l'un reçoit la Seybouse, l'autre la Mafrag, et qui sont très fréquentés pour la pêche au corail.

Cette ville se nommait autrefois Hippone ou *Hippo regius*, parce qu'elle était une des résidences des rois Numides. Les Arabes l'appellent Beleb-el-Aneb (ville des Jujubes), à cause des magnifiques jujubiers dont ses environs sont couverts. Elle se glorifie d'avoir eu pour évêque saint Augustin, le premier des Pères de l'Église Latine, et l'un des plus grands génies que l'espèce humaine ait produits.

Sous Louis XIV, il s'était fondé une Compagnie française d'Afrique, qui possédait à Bone un établissement très florissant, pour le commerce et pour la pêche du corail. Elle avait d'autres établissements à Bastion de France, La Calle, Tabarca, etc., mais, pendant la révolution, cette Compagnie a disparu, ses établissements ont été abandonnés, et cette source de richesses a tari pour nous.

La population de Bone est de sept à huit mille âmes, appartenant généralement à la race maure, tandis que les Berbers ou Kabyles occupent les montagnes, et que les Arabes promènent leurs tentes dans les plaines. Son commerce consistait alors en étoffes de laine, burnous, selles, tapis, cire, blé, etc... Mon patron était un de ses principaux négociants.

Ses magasins se trouvaient sur le grand port, juste en face de l'endroit où nous avions débarqué; son premier soin fut naturellement de me les montrer. C'était un vaste local, où venaient s'entasser les marchandises, apportées par les vaisseaux de Marseille et de Livourne, et celles qui venaient des tribus de l'intérieur.

Bien que faisant au besoin la commission et le courtage, Mendelson opérait généralement pour son propre compte. Ce qu'il achetait des navires, il le revendait, à ses risques et périls, aux tribus et réciproquement; et, gagnant ainsi des deux mains, il réalisait de beaux bénéfices.

Le magasin était sous la direction d'un vieux commis, Maltais d'origine, depuis très longtemps au service de la maison, légèrement sourd et peu ingambe; mais d'une fidélité et d'un dévouement à toute épreuve. Ses fonctions du reste n'avaient rien de fort difficile. Ouvrir de temps à autre les portes et les fenêtres pour renouveler l'air; entretenir et visiter les souricières; se promener le jour devant la porte, comme pour dire aux voleurs : *On vous regarde!* Coucher la nuit au milieu d'un véritable arsenal d'armes de toute espèce, chargées depuis dix ans, c'est à peu près à quoi elles se réduisaient. Est-ce à dire que sa présence fût de nature à écarter les voleurs? Je n'en sais rien; mais il n'est pas téméraire de croire que, si une douzaine de rats bien déterminés se fussent entendus à lui chercher querelle, ils l'auraient fait sauter par la fenêtre, et crier : *A la garde!*

Ce brave homme, appelé Straponti, était tout fier de la confiance qu'on lui témoignait, et n'aurait pas changé de condition avec le bey de Constantine; la maison était à lui; le magasin et les marchandises étaient à lui; c'est à peine s'il en laissait à Mendelson le titre de propriétaire honoraire : mais celui-ci avait beau me dire : — Regardez donc par ici! regardez donc par là! comment trouvez-vous ceci? comment trouvez-vous cela? Je ne voyais que des ballots et des caisses trainant pèle-mêle de tous côtés; des toiles d'araignées tapissant les angles des murs ou descendant des plafonds, sous forme de fils à la Vierge; la poussière illustrant les comptoirs, les sièges et les marchandises; et rien de tout cela ne me paraissait merveilleux. Toutefois, me disais-je tout bas, qui sait si, après tout, comme semble le croire son maître, ce brave commis n'est pas un artiste de premier ordre? Boileau n'a-t-il pas dit :

Souvent un beau désordre est un effet de l'art?

Cette inspection terminée, Mendelson me conduisit à l'habitation de sa famille, qui se trouve à 2 kilomètres de la ville, du côté du lac Fetzara. Elle est située sur une éminence, au milieu d'un bassin où l'eau abonde, et qu'entourent des collines boisées; c'est un des

sites les plus riants, les plus pittoresques et les plus fertiles que j'aie jamais vus. La propriété immédiate contient 10 hectares environ : mais elle a le double inconvénient d'être ouverte de tous côtés et cultivée à peu près comme le magasin est tenu. Quant à la maison proprement dite, elle se compose d'un bâtiment principal et de deux pavillons, qui n'ont pas du tout mauvaise apparence. J'ai su plus tard qu'elle a été construite par une famille française, à l'époque où nous avions à Bone l'établissement dont il vient d'être parlé.

M^{me} Mendelson et ses enfants nous accueillirent avec des transports de joie, bien que ma présence les intriguât visiblement; mais alors, prenant une attitude solennelle, Mendelson leur raconte comment, pendant qu'il était à Alger, un navire chrétien ayant été mis en vente, l'inspiration lui était soudainement venue de se rendre acquéreur de ma personne. Les concurrents étaient nombreux; aussi lui ai-je coûté cher : mais eussé-je coûté dix fois plus, il ne regretterait pas son argent. Et, partant de là, il se met à faire de moi les louanges les plus extravagantes, me prêtant toutes les perfections physiques, intellectuelles et morales; racontant avec de grands éclats de rire les aventures de l'homme au chiffon et de l'expert vérificateur, ajoutant que je suis Corse, capitaine dans l'armée française et porte le nom de Scipion. Il entend que je sois considéré non comme un serviteur ou un esclave, mais comme un membre de la famille, que je puisse aller et venir à mon gré et librement pratiquer ma religion.

La famille se composait du père, de la mère, d'une fille de treize ans et de trois garçons de cinq à onze.

Le père avait franchi la quarantaine; mais il ne semblait pas près de descendre la pente fatale. Sans être physiquement un Apollon du Belvédère, il était de bonne taille, bien pris et vigoureux, de traits assez réguliers et de figure agréable, bien que légèrement marqué de petite vérole. Son intelligence était de moyen calibre, son instruction peu étendue; mais il possédait à un degré remarquable l'aptitude commerciale qui distingue sa race. Au moral, sans craindre les gros profits, il ne se montrait pas trop âpre au gain; et j'ai souvent remarqué en lui un esprit de modération et de justice qu'on n'accorde pas toujours aux Juifs. Il aimait ses enfants comme la prunelle de ses yeux; mais il idolâtrait surtout sa femme. Tout ce qu'elle faisait était merveille; tout ce qu'elle disait, article de foi; tout ce qu'elle voulait, arrêt immuable du destin.

M^{me} Mendelson, qui se nommait Rachel, avait trente-deux ou trente-trois ans, et l'emportait sur son mari par l'intelligence et l'instruction. Grande, maigre, pâle, avec de beaux cheveux noirs, c'était le type juif dans toute sa pureté. Ses yeux, profonds comme un abîme, étaient pleins d'assurance et lançaient des éclairs; et s'il est vrai que les yeux soient le miroir de l'âme, on sentait à première vue que ceux-là servaient d'interprètes à une nature ardente, et n'étaient autre chose que deux cratères de volcan.

Quoique très jeune encore, Sarah, leur fille, était déjà une belle personne, et ressemblait à son père plus qu'à sa mère; les trois garçons ne songeaient qu'à jouer.

XXX. — TRANSFORMATIONS. ÉDUCATION DES ENFANTS.

L'affection que me témoignaient Mendelson et les siens, me touchait profondément, et les égards dont ils ne cessaient de me combler, comme à l'envi, me créaient envers eux des devoirs de reconnaissance; aussi, au lieu de rêver nuit et jour aux moyens de m'échapper de leurs mains, je ne songeais qu'à leur rendre le plus de services possible.

Je me tournai d'abord vers le magasin, convaincu que, si la propreté et l'ordre sont nécessaires quelque part, c'est surtout chez un négociant: mais comme, pour le mettre en état, il fallait d'abord bouleverser de fond en comble ce qui existait, au risque d'humilier et de mécontenter Straponti, je feignis, pour ménager ce brave homme, d'avoir besoin de ses conseils, et je lui disais: — Si nous faisons ceci? Si nous faisons cela?... — Et il prenait si bien la plaisanterie, qu'il finit par se convaincre que toutes ces idées lui appartenaient en effet, et il se mit clopin-clopant à l'ouvrage.

En peu de jours, tout fut balayé, nettoyé, lavé, frotté, épousseté, ciré. Les toiles d'araignée disparurent; les souris et les rats décampèrent; les marchandises, selon leur provenance et leur nature, apprirent à se loger dans des quartiers séparés, étiquetés, numérotés; les comptoirs devinrent brillants comme la glace, et la poussière s'envola: une comptabilité simple mais rigoureuse remplaça le grimoire et les hiéroglyphes de Straponti; bref, tout fut mis en état, à l'instar des grands magasins de l'Europe. Mendelson était en extase, montrant à tout le monde sa boutique

et ses livres qu'il prétendait les mieux tenus des Etats Barbaresques, et Straponti répétait à tout venant : — Comment trouvez-vous que j'ai arrangé tout cela ?

Le magasin mis en ordre, je portai sur la propriété mon attention et mes soins. La besogne était rude : mais Mendelson, qui était riche, me fouruit à volonté de l'argent et des bras. Or, avec de l'argent et des bras, on a bientôt fait, même en Afrique, d'opérer des merveilles. Ma première pensée fut de l'entourer d'une clôture, pour la mettre à l'abri des insultes des hommes et des animaux. J'avais à choisir entre un fossé, une palissade, un mur et une haie. Les trois premiers moyens coûtant fort cher, et nécessitant des réparations fréquentes, je me décidai pour la haie.

Sur les coteaux voisins se trouvait en abondance une espèce d'acacia, de 10 ou 12 pieds de haut, qui croît avec une grande rapidité et est garni d'épines très aiguës, très dures et longues comme le doigt. J'en fis planter tout autour une double rangée, en les inclinant alternativement à droite et à gauche, de manière à les faire se croiser comme les lattes d'un treillage; et j'obtins ainsi une clôture, joignant à l'impénétrabilité l'avantage de ne pas gêner l'air et le soleil.

Ce premier travail fini, je distribuai l'intérieur de la façon la plus agréable et la plus utile. Vigne, verger, potager, parterre, allées couvertes, berceaux, tonnelles, bosquets, massifs, grottes, ruisseau, pièce d'eau, salle de bains, etc... rien ne fut oublié pour transformer ce petit bassin en un véritable paradis terrestre. Et, lorsque tout fut terminé, je couronnai mon ouvrage, en en dressant un plan parcellaire colorié, avec le plan d'élévation de la maison; et je l'offris à Mendelson, dans un beau cadre en bois d'ébène. Père, mère, enfants, tout pensa perdre la tête à la vue de tant de merveilles; la ville entière voulut les contempler de ses yeux, et mon nom devint célèbre dans toute la contrée.

A cette époque, Bone n'offrait aux familles aucune ressource pour l'éducation des enfants; pas de collèges, d'institutions, d'écoles primaires; tout cela avait disparu avec nos missionnaires et la Compagnie française. Nos enfants en étaient donc réduits aux leçons de leur père et de leur mère, lesquels n'étant ni philosophes ni docteurs, ne pouvaient, en vertu du proverbe *Nemo dat quod non habet*, leur enseigner ce qu'ils ne savaient pas eux-mêmes. En conséquence, j'offris de me faire leur précepteur, et de

les instruire selon le programme et la méthode suivis en France.

Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme, et les parents voulurent aussi devenir mes élèves, pour apprendre la langue française. Chez les Bénédictins, on étudiait les langues, même les langues anciennes, par la méthode naturelle, c'est-à-dire en les parlant. Quant au petit nombre de règles fondamentales, auxquelles se réduit toute syntaxe, une demi-heure de leçon au tableau noir suffisait pour les savoir à fond, beaucoup mieux qu'en les récitant mécaniquement par cœur. Nous procédâmes de même; et, au bout de six mois, toute la maison se trouvait en état de s'exprimer passablement en français.

Les enfants étudiaient en outre l'histoire et la géographie, l'arithmétique et la géométrie, et même le latin. Au lieu de surcharger leur mémoire, je m'adressais surtout à leurs yeux, au moyen du dessin qui m'était familier; aussi faisaient-ils de rapides et solides progrès. — J'utilisais leurs récréations et leurs vacances, en leur montrant à connaître et à collectionner les plantes, les insectes, les minéraux. — Enfin, comme on peut se trouver dépourvu de toute espèce de livres, ainsi que cela m'arrivait à Bone, je leur enseignais avec un soin extrême à lire couramment dans ce grand livre, qui se trouve partout, qui contient tout, qui ne peut ni se détériorer ni se perdre, où les meilleurs écrivains ont puisé ce qu'ils ont dit de beau et de bon, dans le *Livre de la nature*, en un mot, et je pensais leur rendre de la sorte le plus grand de tous les services.

G. FAURE.

(A suivre.)

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Le bacille de la tuberculose et la théorie microbienne. — Ses conséquences et ses inconvénients. — M. H. Bouley et la nature vivante de la contagion. — *L'Homamelis virginica*, et son emploi dans le traitement des varices et des hémorrhoides. — Le riz de montagne de la Mandchourie; son introduction en France par le P. Gauthier. — L'expédition du cap Horn et son exposition au palais de l'Industrie. — Mort de M. Dumas. — Les découvertes de la science sans Dieu, par M. Eugène Loudun.

La question des microbes a reparu à l'Académie de médecine avec le *Bacille* de la tuberculose. On sait que la doctrine parasitaire qui prétend expliquer la nature de toutes les maladies contagieuses, envahit de plus en plus la médecine contemporaine. Si la théorie en reste toujours discutable, la thérapeutique, fort heureusement, met en pratique tout ce qu'elle paraît contenir de bon. En prétendant se garder contre les microbes, on s'entoure, en réalité, de toutes les ressources que l'hygiène la mieux entendue met à notre disposition. Qu'est-ce donc que le *bacille* de la tuberculose? C'est le microbe qui causerait cette maladie, microbe qui se trouve dans les crachats. L'examen microscopique serait alors suffisant, au dire des auteurs de cette opinion, pour affirmer ou nier la présence de la phthisie pulmonaire. La *Ptyrmatologie* ou *Ptyrmatoscopie* (πτυρμαζ, crachat) deviendrait ainsi l'égale de l'urologie ou uroscopie. Le bacille de la tuberculose expliquerait la contagiosité de cette maladie.

Reste la grosse question de la transmission héréditaire, question résolue dans le sens affirmatif, mais qui ne s'explique pas très bien par le bacille. Les partisans de la théorie microbienne n'iront pas, je pense, jusqu'à admettre la transmission directe des parents à l'enfant, du bacille, qui demeurerait à l'état latent depuis la naissance jusqu'à un âge fort avancé, avant de se multiplier et de pulluler

dans l'organisme. Car si la tuberculose est surtout une maladie de l'adulte frappant plus spécialement de vingt à trente-cinq ans sous forme de phtisie pulmonaire, il n'en est pas moins vrai qu'on la rencontre à tout âge, dans la vieillesse sous la même forme et dans l'enfance, sous la forme de carreau ou péritonite tuberculeuse et de méningite tuberculeuse. La tuberculose enlève, en effet, de préférence, la force et la fleur d'une nation, moissonnant impitoyablement les sujets déjà formés et en état de rendre productif le capital dépensé pour les élever. Comment le microbe resterait-il ainsi dans l'organisme, à l'état de vie latente, pendant un grand nombre d'années, sans révéler sa présence par aucun symptôme, pour entrer tout à coup en activité, et occasionner des désastres irrémédiables?

Cette question de la transmission héréditaire va susciter bien des polémiques. Ne faut-il pas que les partisans de la virulence de la phtisie pulmonaire, par le *Bacillus tuberculosis* Koch, expliquent la transmission héréditaire par ce fait que le phtisique ou le prédisposé à la phtisie créerait, chez sa postérité, un milieu favorable au développement du microbe. Il ne faut pas oublier, en effet, que, pour la transmission d'une maladie virulente, il ne suffit pas uniquement de la présence du virus, mais il est encore nécessaire que ce virus rencontre un milieu favorable. Les virus, d'après la théorie pastorienne, sont ou des germes dans lesquels la vie est à l'état latent comme dans la graine, ou des microbes possédant une vie active qui leur permet de se multiplier rapidement. Mais pour que les germes puissent se développer, pour que les microbes puissent pulluler, il faut ce milieu favorable dont nous parlons. C'est ce qui explique comment les bacilles de la tuberculose étant très répandus, puisque le sixième de la population, le cinquième et même le quart dans les grandes villes, lui paye un tribut fatal, leur développement n'a pourtant lieu que chez les prédisposés. La question, on le voit, n'a pas beaucoup avancé, car il faudrait, avant tout, savoir en quoi consistent ces prédispositions qui font que tel individu contractera la tuberculose, tel autre, la rougeole, la variole, la scarlatine, la fièvre typhoïde, etc. Les choses de la médecine ne sont pas aussi simples qu'on se l'imagine volontiers dans un laboratoire de physiologie, leur complexité est énorme. Voilà pourquoi tous ceux qui les envisagent froidement, ne se laissent pas si facilement enthousiasmer par ces découvertes utiles au fond, mais qui n'ajoutent qu'un peu plus à nos connaissances, sans aller jus-

qu'à transformer radicalement la médecine, comme on le prétend.

Mais qu'est-ce que le *Bacillus tuberculosis* découvert en Allemagne par Koch? C'est un protozoaire du groupe des Bactériens. Il présente, à un très fort grossissement, la forme d'un petit bâtonnet, long de deux à six millièmes de millimètre. Sa largeur est environ le sixième de sa longueur. Ses extrémités seraient nettement coupées suivant certains observateurs, effilées suivant d'autres. Son intérieur présente souvent quatre à six granulations arrondies que l'on considère comme des spores.

Ces bacilles se trouvent dans les crachats, leur présence dûment constatée permettrait d'affirmer la tuberculose, comme leur absence observée pendant longtemps indiquerait que cette maladie n'est pas en cause. C'est pour le moment le seul service que rendra cette découverte. Elle fournit, pour les cas douteux, un nouvel élément au diagnostic, qui en compte déjà un si grand nombre. Nous n'insisterons pas sur les explications thérapeutiques concernant les divers traitements de la phthisie, soit par les eaux sulfureuses, soit par celles qui sont arsenicales.

Du moment qu'on a affaire à un parasite, il est rationnel d'administrer un principe toxique qui le tue. Le très petit nombre de guérisons obtenues par l'emploi de ces eaux n'est-il pas un grand obstacle à cette explication? Il me semble déjà voir surgir les nombreux inventeurs qui présenteront au public de nouveaux médicaments guérissant infailliblement la tuberculose. Tous les poisons, les parasitocides et les insecticides ne sont-ils pas dans ce cas? On n'oublie qu'une chose, c'est que les microbes ont une énergie vitale extrêmement résistante, plus résistante même que celle de nos éléments anatomiques. Il est donc à craindre que la dose nécessaire pour les tuer ne soit plus que doublement suffisante à empoisonner le malade. C'est donc contre la prédisposition qui crée le milieu favorable au développement de la tuberculose qu'il faut forger de nouvelles armes thérapeutiques. Ne serait-ce pas là le secret des bons résultats de la suralimentation introduite dernièrement dans le traitement de la plupart des maladies qui débilitent l'organisme?

Ces quelques pages devaient figurer dans notre dernière chronique, où nous n'avions du reste que l'intention d'effleurer cet important sujet qui fait encore plus de bruit dans le monde extramédical que dans le monde médical. Nous n'avons voulu y rien changer pour que nos lecteurs voient combien il faut être sur ses

gardes dans la grande question microbienne, car voilà que toutes les belles promesses qu'on avait fondées sur la découverte du bacille de la tuberculose commencent à s'évanouir les unes après les autres.

Voici d'abord M. Jaccoud qui, dans ses dernières leçons cliniques, apprend à ses élèves que la découverte en question n'a aucune influence sur le traitement prophylactique et médicamenteux de la phtisie. Après avoir exposé ce que l'on faisait avant cette découverte, le savant professeur ajoute :

« Eh bien, encore une fois, peut-on dire plus? Je n'insiste pas, vous connaissez la réponse? Une hygiène excellente, une alimentation riche, des médicaments hydrocarbonés, le séjour à la campagne, un air pur, de l'hydrothérapie, de l'aérothérapie. Voilà quels sont et quels étaient les moyens réellement prophylactiques de la tuberculose et nous ne saurions rien y ajouter. Voilà, je le répète, les moyens en possession desquels nous étions avant la découverte du bacille de la tuberculose. Vous voyez donc que celle-ci n'a eu aucune influence sur le traitement prophylactique de cette affection. » (*Gazette des hôpitaux*, 8 avril 1884.)

M. Jaccoud n'est pas moins affirmatif sur le traitement climatérique, nous lui donnons encore la parole.

« En résumé, la découverte du bacille de Koch ne change rien au traitement climatérique de la phtisie.

« Donc pas plus pour le traitement climatérique que pour le traitement pharmaceutique ni pour l'hygiène, la découverte du bacille de la tuberculose n'a eu aucune influence. Sa portée est purement nosogénique; elle ajoute seulement un moyen, un élément au diagnostic. C'est là, en somme, le seul service qu'elle puisse rendre, car pour la symptomatologie, l'étiologie et le traitement, elle n'a rien fait et ne pouvait rien faire. » (*Gazette des hôpitaux*, 10 avril 1884.)

M. Jaccoud croit donc comme tant d'autres que la découverte du bacille de la tuberculose apporte un nouveau moyen, un nouvel élément au diagnostic. Pour lui, comme pour tant d'autres, l'examen des crachats lèvera toute incertitude dans les cas difficiles et douteux. Y a-t-il des bacilles dans les crachats? le malade est tuberculeux ou autrement dit phtisique. N'y en a-t-il pas? Il s'agit d'une autre affection.

Mais il paraît que la constatation négative est loin d'avoir cette

importance. Écoutons M. Grancher, qui s'est voué, pour ainsi dire, à l'étude anatomo-pathologique du tubercule.

Il raconte l'histoire d'une jeune malade qui présente tous les signes classiques de la tuberculose, à tel point que le diagnostic n'est pas douteux. Cette jeune fille est malade depuis deux ans et demi. « Or les crachats examinés très soigneusement, à plusieurs reprises, pendant plusieurs jours, ne nous montrent aucun bacille. Aussi voilà une tuberculose qui a mis deux ans et demi à parcourir ce qu'on appelle le premier degré, sans qu'il y ait encore de bacilles visibles. »

Voici un autre malade qui a eu une péritonite tuberculeuse et qui présente maintenant de la tuberculose pulmonaire. Seulement comme elle n'a jamais ni toussé ni craché, on n'a pu rechercher les bacilles.

« M. Grancher a vu ainsi un certain nombre de malades chez lesquels, malgré l'existence des signes classiques de la tuberculose, on n'a pu jusqu'ici trouver de bacilles. Sans doute, on en trouvera d'un jour à l'autre. M. Grancher est bien loin de mettre en doute la valeur diagnostique des bacilles. Il pense fermement que la présence bien constatée d'un seul bacille vaut mieux, dans les cas douteux, que n'importe quel signe d'auscultation. Mais c'est dans les cas douteux seuls que cette recherche est utile.

« Il y aurait quelque imprudence à laisser la recherche des bacilles supplanter les autres moyens de diagnostic traditionnels. En effet, d'une part, dans les formes de tuberculose commune, les bacilles n'apparaissent qu'assez tardivement. Il est possible que dans les formes rapides, à début pneumonique, ils soient précoces et précéderaient même les signes physiques. D'autre part, la recherche des bacilles est entourée de nombreuses petites causes d'erreur qu'on n'apprend à éviter que par un apprentissage encore assez long. Si la constatation et l'interprétation des signes physiques précoces laissent place à des divergences d'opinion, les causes d'erreur sont assez fréquentes aussi dans la recherche des bacilles. Les matières colorantes doivent être de bonne qualité, avoir été préparées au moment même; une cause d'erreur est l'inconvénient de laisser trop, ou trop peu, les préparations se décolorer dans la solution d'acide nitrique. Quelques secondes de plus ou de moins ont une grande importance, soit qu'on n'ait pas décoloré tous les microbes autres que les bacilles, soit que ceux-ci même aient

perdu leur coloration. Il y a là un tour de main qui ne s'acquiert pas tout de suite.

« Enfin les colorations par la méthode lente, la plus sûre, durent vingt-quatre heures; la méthode rapide, moins fidèle, demande vingt minutes, on ne peut en faire que quatre en une heure, il faut une demi-heure ou trois quarts d'heure pour faire l'examen microscopique. C'est là une perte de temps considérable.

« Pour toutes ces raisons, il convient de laisser chaque chose à sa place; la recherche des bacilles ne doit ni suppléer à l'auscultation, ni la supplanter. Précieux éléments de diagnostic dans les cas douteux, elle n'est pas le vrai moyen de diagnostic précoce. » (*L'Union médicale*, 1^{er} avril 1884.)

Si d'après M. Grancher, les bacilles n'apparaissent que tardivement dans les formes de la tuberculose commune, ne peut-on pas conclure que le bacille ne constitue pas toute la maladie, mais que le parasite n'apparaît que lorsque cette même maladie lui a créé un milieu favorable à son développement. Ne pourrait-on pas dire qu'il faut d'abord être tuberculeux pour avoir des bacilles. Maintenant que ces bacilles, au contact de la matière tuberculeuse, contractent des propriétés virulentes et que, inoculés chez d'autres sujets plus ou moins prédisposés, ils déterminent l'apparition d'une tuberculose aiguë ou rapide, il n'y a là rien que de très raisonnable. Ainsi s'expliqueraient ces phtisies acquises, qui ne se développent généralement que chez les individus surmenés, atteints de misère physiologique, soit à la suite d'imprudences ou d'excès, soit à la suite d'un travail excessif, d'une alimentation insuffisante, etc., etc. Encore ici le terrain jouerait le rôle principal et le bacille ne viendrait qu'en second lieu.

Qu'on ne l'oublie pas, en effet, l'organisme sain renferme des microbes, on les trouvera quand on se donnera la peine de les chercher. M. Charles Richet l'a déjà fait pour les poissons. Car le microbe n'est pas virulent par lui-même, il ne le devient que dans certaines circonstances. Ce n'est point M. Pasteur qui contredira cette assertion, lui qui prend des microbes virulents, les soumet à des procédés spéciaux et diminue à son gré cette virulence jusqu'à la rendre nulle, et peut alors la lui communiquer peu à peu et comme par degrés, jusqu'à lui rendre sa force primitive. Ne l'a-t-il pas fait pour le microbe du charbon, autrement dit le virus charbonneux, dont il prétend faire un vaccin bienfaisant. Par consé-

quent, je le répète, le microbe n'a pas une virulence propre, mais acquise, qu'il peut perdre ou recouvrer au gré des circonstances, je dirai plus, au gré de l'expérimentateur. A M. Pasteur nous pouvons joindre MM. Chauveau et Toussaint, qui arrivent aux mêmes résultats, par des procédés différents de culture.

On se tromperait fort, si l'on croyait que c'est à ce nouvel élément de diagnostic que se borne tout le bruit qui se continue et se fait autour du bacille de la tuberculose. Voici les vétérinaires qui entrent en jeu, et leur intervention menace de devenir bien inquiétante pour la tranquillité publique.

Si la phthisie est réellement due aux bacilles et rien qu'aux bacilles, elle est une maladie virulente au premier chef, et pour la transmettre, il suffira d'inoculer quelques-uns de ces bacilles ou même de faire manger de la chair d'un animal qui serait atteint de cette maladie. Il suffira même de respirer l'air qui sort des poumons des phthisiques. Car il paraît démontré, par les expériences de M. Chauveau, que le suc gastrique n'a pas plus d'action sur les microbes que sur les trichines et les cysticerques. Ainsi se trouve détruite cette croyance de l'ancienne physiologie, que les maladies contagieuses ne pouvaient pénétrer par les voies digestives, parce que le suc gastrique dissolvant ou mieux digérant les matières virulentes annulait leur action. Il est parfaitement démontré que le suc gastrique qui dissout le kyste qui renferme la trichine, les cysticerques, n'a aucune action sur ces parasites qui se trouvent ainsi mis en liberté et en profitent pour infester l'organisme.

Mais en est-il réellement de même pour les microbes? Ne pourrait-on pas dire que ceux-ci pénètrent par les lésions que les aliments un peu durs ou piquants déterminent dans les premières voies du tube digestif. C'est du moins de cette manière que M. Pasteur a expliqué l'inoculation du virus charbonneux qu'on mêle à la nourriture des moutons.

M. Toussaint a fait de nombreuses expériences d'où il paraît résulter que, chez un animal phthisique, toutes les parties de l'organisme, sang, muscles, etc., contiennent la matière virulente. Il a même été plus loin, il a montré que les muscles de l'animal tuberculeux portés à 70 degrés, c'est-à-dire à une température suffisante pour la préparation alimentaire des viandes, contenaient encore toute leur virulence.

Imprudents qui aimez la viande saignante, bœufsteak, côtelette ou

gigot, vous ne savez donc pas que le bœuf et le mouton tuberculeux peuvent présenter un certain degré d'embonpoint qui donne à leur chair l'aspect d'une viande de très bonne qualité. Or ces muscles contiennent la matière virulente qui persiste malgré la température à laquelle les a soumis un habile cuisinier. En les savourant, vous introduisez dans votre estomac les éléments redoutables d'une maladie consomptive; vous vous inoculez, chaque jour et chaque fois que vous mangez, une maladie qui, pour être parfois d'une durée un peu longue, vous fera moins grâce que la peste ou le choléra.

Et vous, médecins imprudents, qui nourrissez de viande crue les malades atteints de tuberculose pulmonaire, ou d'anémie profonde, ignorez-vous donc que vous ne pourriez mieux faire, si vous aviez l'intention d'inoculer sûrement la phtisie à vos patients.

Mais non seulement la chair musculaire d'un animal tuberculeux contient la matière virulente, mais encore son lait, mais encore son vaccin. Et ainsi s'explique d'après les partisans de cette opinion la mortalité effrayante par la phtisie pulmonaire dans les grandes villes, où l'on mange beaucoup de viande et où l'on absorbe beaucoup de lait produit par les vaches tuberculeuses qui peuplent les vacheries des grands centres.

Ce qui me paraît plus inexplicable encore, c'est qu'avec de telles chances de s'inoculer le fameux bacille, il y ait encore un survivant à Paris et dans toutes les grandes villes. Comment comprendre de pareilles contradictions, surtout si l'on admet les récentes recherches de M. Toussaint, d'après lesquelles la matière virulente de la tubercule ne serait pas due à un bacille mais à des petits corps plus ou moins sphériques analogues aux *micrococcus*. C'est, en effet, avec ces organismes qu'il a cultivés dans des liquides spéciaux que M. Toussaint a fait toutes ses inoculations.

Que de dangers de toutes parts, si l'air, l'eau, la viande, le lait, qui forment la base de toute notre alimentation, renferment les germes de la plus meurtrière de toutes les maladies.

« Est-ce qu'entre ces deux faits, l'existence de la phtisie sur une espèce animale (le bœuf), dont les produits en substances nutritives, entrent pour une part principale dans l'alimentation des populations des grandes villes, l'existence de la phtisie sur un grand nombre des individus qui composait les populations, il n'y a pas un rapport? On est autorisé à se poser cette question, et lorsque

l'on considère que c'est surtout dans les villes que la phthisie exerce ses plus grands ravages, on a de la peine à admettre que le régime animal des populations des villes n'est pas sans avoir une part d'influence, et une part principale, sur le développement de cette terrible maladie, car le nombre des animaux alimentaires qui en sont affectés et qu'on livre, malgré cela, à la consommation, s'élève à un chiffre assez considérable. (H. BOULEY, *la Nature vivante de la contagion*, p. 227.)

Les partisans des microbes et de la microbiatrie vont nous expliquer cette contradiction. Rien ne les embarrasse, avec le microbe on a réponse à tout, car le microbe, cet être malfaisant qui cause presque tous les maux de la terre, est un nouveau Janus. Il a deux faces, l'une est la virulence qui tue, l'autre est le vaccin qui guérit. C'est comme la lance antique qui avait la propriété de guérir les plaies qu'elle avait faites. Écoutez encore M. H. Bouley :

« Ici une question se pose : celle de savoir comment il se fait qu'avec de pareilles chances de contagion, rien que par les voies digestives, la phthisie, dans l'espèce humaine, ne soit pas plus commune encore qu'elle ne l'est. A cela je répondrai, d'abord, qu'elle est plus commune qu'elle ne paraît, en ce sens qu'il est très fréquent de rencontrer des tubercules dans les poumons des personnes mortes accidentellement ou de toute autre maladie que de la phthisie elle-même..... On peut se demander si ces lésions, peu graves par elles-mêmes, puisqu'elles sont compatibles avec les apparences et les réalités de la santé, ne seraient pas le signe d'une tuberculose bénigne, à la suite de laquelle une immunité aurait été acquise contre les atteintes de la maladie sous sa forme la plus grave. Il ne serait pas impossible, en effet, que la tuberculose se comportât à l'égard d'elle-même, comme la plupart des maladies contagieuses, et que l'organisme où elle s'est manifestée sous une forme bénigne, fût désormais invulnérable, c'est-à-dire cessât d'être propre à servir de milieu de culture à l'élément de la tuberculose. Cette idée n'est pas une simple vue de l'esprit. Elle a pour base quelques expériences dont M. Toussaint m'a fait connaître les résultats dans des lettres particulières.....

« Ces faits étant donnés, est-ce pousser l'induction au-delà de ce qu'ils autorisent, que d'admettre la possibilité pour l'homme d'acquérir l'immunité, contre la tuberculose, par une sorte de vaccination consécutive à l'ingestion d'aliments servant de véhicule

au microbe de cette maladie ? N'est-il pas possible, en effet, que ce microbe ingéré avec les aliments, et absorbé avec le chyle en lequel ils sont transformés, ne produise qu'une maladie bénigne, caractérisée par quelques rares lésions, soit qu'il ait subi par la chaleur culinaire une *altération vaccinale*, soit qu'il ne possède [qu'une *activité limitée*, car il y a des degrés dans la virulence, soit enfin que l'organisme où il a pénétré, ne lui constitue pas un milieu favorable ? » (H. BOULEY, *la Nature vivante de la contagion*, p. 231.)

Telle est la seconde face du microbe-janus. Elle est rassurante puisqu'elle a la propriété, je ne dis pas, de détourner, mais de prévenir les malheurs que pourrait causer l'autre face. Ces inconséquences sont fréquentes chez les partisans de la microbiatrie.

N'a-t-on pas répété à satiété que l'une des causes les plus efficaces de la propagation de la fièvre typhoïde se trouve dans les matières fécales, où les virus trouvent un milieu si favorable à leur développement. Ne dit-on pas aussi, que le meilleur moyen de tuer les microbes est de les exposer à une atmosphère d'hydrogène sulfuré. Or, après quelques jours de fermentation, ce gaz est très abondant dans les matières en question, ce qui prouve que le remède et la cause du mal ne semblent faire qu'un.

Notre intention n'est pas de faire ici tout au long le procès de la microbiatrie, nous n'avons voulu qu'indiquer quelques-unes des inconséquences commises par les partisans outrés de cette idée que toute la médecine réside dans la connaissance du microbe et que, par conséquent, pour être médecin et guérir sûrement ses malades, il sera inutile de faire d'aussi longues études, la *microbiomachie* les remplacera toutes.

Sous ce rapport, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer au livre récent de M. H. Bouley, *la Nature vivante de la contagion*, (in-8°, librairie Asselin), auquel nous avons emprunté les deux passages ci-dessus. M. H. Bouley est un partisan de la théorie microbienne des virus, bien plus, il en est l'apôtre zélé. Si M. Pasteur est le dieu du microbe, M. H. Bouley est son prophète. Aussi voit-il de mauvais œil les médecins qui y regardent à deux fois avant d'accepter ces théories et surtout de les introduire dans la pratique. C'est que le médecin ne se comporte pas avec les malades comme le vétérinaire avec les animaux qu'il visite. Ces réserves indiquées, nous n'hésitons pas à reconnaître, à côté d'exagérations évidentes et d'hypothèses hasardées, les excellentes choses contenues dans le

livre de M. H. Bouley. Cette lecture sera profitable à tous ceux que ces grands débats intéressent, pourvu qu'ils se mettent en garde contre des généralisations trop hâtives et surtout contre l'introduction dans la pratique générale des procédés que l'expérience n'a pas encore consacrés.

Voyez à quelles conséquences cette généralisation entraîne. Il faudra de toute nécessité empêcher de livrer à la consommation les viandes provenant d'animaux tuberculeux. Tout établissement de boucherie devra être examiné avec un soin extrême. Chaque abattoir devra contenir une armée de vétérinaires qui inspecteront la viande avec les soins les plus minutieux et feront détruire impitoyablement toute viande contenant le plus petit tubercule, même celle provenant d'animaux chez lesquels le petit nombre des tubercules pourrait faire supposer qu'ils ont subi *une sorte de vaccination*.

Que dire du lait, cet aliment par excellence, surtout dans le jeune âge et dans la vieillesse, et auquel on n'osera plus toucher par crainte de contagion. Nous ne dirons rien aujourd'hui du vaccin de génisse qu'il faudrait absolument proscrire, si les conséquences déduites des expériences de M. Toussaint étaient confirmées et introduites dans la pratique.

Eh ! je n'imagine rien, M. H. Bouley prévoit toutes ces conséquences, je dirai plus, il les souhaite, il fera tout son possible pour que l'adoption de ces mesures qu'il croit prophylactiques devienne bientôt une réalité. Alors la plitisie inspirera plus de craintes que le choléra, la peste et tous les fléaux réunis. Après avoir pris des mesures contre les animaux, on en prendra contre l'homme, et la logique conduira forcément, surtout dans notre pays, à des règlements analogues à ceux auxquels le royaume de Naples a été soumis dans la seconde moitié du siècle dernier.

On trouve dans les endroits secs et pierreux de l'Amérique du Nord, depuis le Canada jusqu'à la Floride, un arbuste buissonneux dont le port et les feuilles rappellent beaucoup le Coudrier de notre pays, aussi l'appelle-t-on, aux États-Unis, *Snapping Hazel-nut*, ou encore *Witch Hazel-nut*. Ce dernier nom, qui veut dire *Noisetier de la sorcière*, est celui sous lequel la plante est le plus généralement désignée. Son nom scientifique est *Hamamelis virginica* L., d'où le nom de Hamamélidées donné au groupe dont il peut être considéré comme le type. Les Hamamélidées, qui diffèrent beaucoup

des Coudriers par l'organisation de leurs fleurs et de leurs fruits, ont été réunies à la famille des Saxifragacées, par M. H. Baillon, qui a donné les motifs de cette manière de voir dans son *Histoire des plantes* et dans son *Traité de botanique médicale*. Les *Hamamelis* ont les fleurs régulières, hermaphrodites ou parfois polygames. Leur réceptacle est concave, en forme de coupe profonde, sur les bords de laquelle s'insèrent successivement et périgyniquement un calice, une corolle et un androcée. Le calice est à quatre sépales en préfloraison imbriquée alternative dans le bouton; la corolle est à quatre pétales alternes, ils ont la forme de bandelettes longues et étroites, involutées c'est-à-dire enroulées sur leur face supérieure avant l'épanouissement de la fleur. Les étamines sont diplostémones et disposées sur deux verticelles; quatre sont superposées aux sépales et quatre aux pétales. Ces dernières sont stériles et réduites à des lames charnues, de forme variable, que plusieurs auteurs ont décrites comme des glandes. Les premières sont fertiles, elles se composent d'un filet libre et d'une anthère introrse, à deux loges valvicides, c'est-à-dire s'ouvrant à la façon d'une porte. Ces loges sont surmontées d'un prolongement du connectif en forme de languette charnue et obtuse. Au fond de la coupe réceptaculaire se trouve le gynécée composé d'un ovaire libre et en partie supère. Cet ovaire possède deux loges surmontées de deux styles arqués et chargés de papilles stigmatiques à leur extrémité. Chaque loge contient, dans son angle interne, un ou deux ovules descendants et anatropes avec le micropole en haut. A une pareille fleur succède un fruit sec et déhiscent. C'est une capsule plus ou moins enchâssée dans la coupe réceptaculaire qui devient une capsule ligneuse. Cette capsule s'ouvre par deux fentes loculicides en deux valves. A son intérieur se trouvent deux graines dont les téguments lisses et crustacés recouvrent un albumen charnu, entourant un embryon axile. L'*Hamamelis virginica* est un arbuste qui fleurit en septembre et en octobre et dont les fruits mûrissent l'année suivante à la même époque. Il est donc facile de trouver des rameaux chargés, à la fois, de fleurs et de fruits. Cette plante n'est point inconnue chez nous, on la cultive dans quelques jardins botaniques, et il est fâcheux qu'elle n'ait pas encore été introduite en grand dans nos cultures, car elle mérite une attention spéciale à cause de propriétés thérapeutiques, vraiment remarquables.

Aux Etats-Unis, on l'emploie comme une panacée contre toutes

sortes de maux. C'est une exagération, car il me paraît prouvé que cette plante agit efficacement contre toutes les dilatations veineuses : varices, hémorroïdes, etc. J'ai introduit ce médicament en France l'année dernière, j'ai fait préparer une teinture avec les feuilles et un extrait alcoolique avec l'écorce, et j'en ai réglé le dosage et l'emploi.

Dernièrement j'ai livré, à la publicité médicale, les résultats que j'ai obtenus et qui me paraissent très encourageants. Je le répète, sans tomber dans l'exagération des Américains, il est très probable que nous possédons, dans l'*Hamamelis virginica*, les moyens de guérir les varices, cette maladie incurable ou plutôt cette infirmité contre laquelle nous n'avons que des palliatifs. Quant aux hémorroïdes les résultats sont très sérieux. Après quelques jours d'usage du nouveau médicament, on constate une amélioration considérable, indice de la guérison qui ne tardera pas à arriver.

Espérons donc que les horticulteurs ne tarderont pas à se procurer cette plante qui réussit très bien dans notre climat, ce qui nous permettra de ne plus être tributaires de l'étranger pour la matière première du médicament. Mais qu'ils ne comptent pas, pour cette propagation, sur le concours du Muséum d'histoire naturelle, autrement dit le Jardin des plantes, qui, malgré des demandes réitérées, pendant plusieurs années, s'est trouvé dans l'impossibilité de m'en procurer un seul pied vivant, cette plante ne valant, sans doute, pas la peine d'être multipliée.

Cependant l'une des raisons d'être du Muséum d'histoire naturelle n'est-ce pas la multiplication et la distribution des plantes et des animaux qui peuvent être utiles dans notre pays? C'est qu'à côté des professeurs, trop occupés de leurs études ou trop enclins à exploiter leur haute situation en faveur de leurs rancunes scientifiques, il faudrait un administrateur, non homme de science, chargé de correspondre avec le public et occupé des multiplications et des distributions. On ne verrait plus alors les amis favorisés aux dépens de ceux qui ont le tort de ne pas applaudir à de prétendues découvertes, ou même ont l'audace de signaler de grossières erreurs.

Heureusement que la Société d'acclimatation est là pour remplir, avec succès, le rôle dont ne s'occupe pas l'administration du Muséum. Le P. Gauthier, missionnaire apostolique au Kouantong, a été bien inspiré en adressant à la Société d'Acclimatation les graines du *Riz de montagne*, dont il croit possible l'introduction dans nos

cultures. Il savait qu'un riz analogue, adressé autrefois au Jardin des plantes, y avait germé mais n'avait pas pu pousser, faute d'arrosage. La Société d'acclimatation met ce riz en distribution, il suffit de s'adresser à elle pour recevoir, quelques jours après, un paquet de graines. Ce que la Société demande, en retour, c'est de connaître le résultat des essais tentés et les conditions dans lesquelles ils ont été faits.

Ce riz est appelé *riz de montagne*, parce qu'il ne nécessite pas des plaines arrosées comme le riz ordinaire. On peut le cultiver, comme son nom l'indique, sur des pentes trop raides pour pouvoir être aplanies et d'un sol généralement fort pauvre. Cependant il est d'un bon rendement.

« Les produits qu'il fournit, dit le P. Gauthier, ne sont pas inférieurs en qualité à ceux des espèces de la plaine, et ils donnent le meilleur arrak (eau-de-vie de riz) que préparent les Chinois pour suppléer au manque de vin. Enfin, la culture ne présente aucun des dangers qu'entraîne en France celle du riz ordinaire.

« D'après le P. Gauthier, les Chinois ont trois manières d'établir leurs rizières. La première méthode consiste à semer le riz à *la volée*, comme on fait en France pour le blé; la seconde, à déposer dans des sillons très superficiels huit ou dix grains, puis à distance d'environ 15 centimètres, huit ou dix autres et ainsi de suite, comme pour une foule de plantes potagères; on recouvre d'une légère couche de terre; la troisième, à faire un semis sur un petit espace de terre bien préparé, et à transplanter dans les rizières en petites touffes de huit à dix brins, les jeunes tiges, lorsqu'elles ont atteint une hauteur de 25 à 30 centimètres.

« La première méthode, de beaucoup la plus simple, la plus prompte aussi, est usitée en certains pays pour le riz de montagne, mais presque nulle part pour les espèces cultivées dans les rizières irriguées. L'expérience aurait démontré que les produits ainsi obtenus sont très inférieurs en quantité et en qualité.

« La seconde est la plus généralement employée pour le riz de montagne. On comprend que la troisième ne lui soit point applicable dans la grande culture; mais c'est la meilleure et presque partout elle est en usage pour le riz ordinaire, malgré le temps qu'elle demande. Pour les essais dont nous parlons, elle serait applicable. »

Les Chinois sèment le riz de montagne en avril et en mai. Ce dernier mois paraît préférable pour la France.

Dans une autre lettre de Mgr Dubail, évêque de Bolina, vicaire apostolique de Mandchourie, nous relevons encore quelques particularités intéressantes sur ce riz de montagne.

« Les semences envoyées à la Société d'acclimatation proviennent de la plaine ouest de Moukden, capitale de la Mandchourie (environ 42 degrés de latitude boréale, c'est presque la latitude de Rome, celle de Paris étant de 48° 50', environ. Elles réussissent bien sur un sol quelque peu fertile et légèrement sablonneux. L'ensemencement a lieu dans le courant du mois d'avril et la récolte, dans la seconde quinzaine de septembre. Quant au genre de culture en usage dans le pays, le *sarclage* et le *buttage* sont invariablement pratiqués, soit qu'il s'agisse du riz sec, du millet, du sorgho, des fèves oléifères, etc., et autres productions agricoles. Les pièces de terrains arables sont, en conséquence, divisées en sillons creusés plus ou moins profondément par le soc d'une charrue tout à fait rudimentaire. Le buttage se pratique après chaque sarclage, c'est-à-dire deux fois l'an. Ces opérations ont pour but : 1° de débarrasser les plantes des herbes nuisibles et du superflu des tiges naissantes, 2° de refouler vers les racines la terre végétale que la charrue en marche partage exactement en deux parties égales dont l'une va protéger les plantes qui croissent à droite du sillon, l'autre, celles qui sont à gauche. Nos Chinois-Mandchoux affirment que, grâce à ce système de culture, les tiges des céréales reçoivent une plus grande quantité d'air et de chaleur produite par les rayons solaires, et que, d'autre part, les racines conservent mieux l'humidité qui leur est nécessaire.

« J'ai vu certains terrains situés entre le 33° et le 34° degré de latitude nord, propres à la culture du riz sec. On pourrait peut-être conclure de là que la nature des terrains et le mode de culture doivent plus fixer l'attention des agriculteurs que la topographie des régions plus ou moins méridionales. »

D'après ces renseignements, le riz sec trouvera des terrains propres à sa culture dans une partie de la France, mais il est à craindre que, dans le rayon de Paris, le grain ne puisse arriver à maturité, surtout si le mois de septembre est froid et pluvieux. Mais dans toutes ces questions, il est imprudent de se prononcer avant d'avoir fait de sérieux essais. C'est par là qu'il faut commencer, les résultats parleront seuls alors.

Dans notre dernière chronique, nous avons consacré plusieurs

pages à l'exposition des collections rapportées par les naturalistes du *Travailleur* et du *Talisman*. Aujourd'hui nous dirons également quelques mots d'une autre exposition non moins intéressante et qui vient fournir des notions nouvelles sur un pays et des habitants qu'on croyait cependant bien connaître. Je veux parler de l'exposition de la mission du cap Horn, qui occupe, au palais de l'Industrie, une partie du local consacré à l'exposition permanente des colonies françaises.

Et d'abord quel était le but de cette mission? Son principal objet était de créer dans ces parages désolés, et de moins en moins visités par les navigateurs depuis le percement de l'isthme de Suez, une station météorologique qui étudierait, pendant une année, tous les phénomènes atmosphériques : pluie, vent, magnétisme, électricité atmosphérique, etc., etc. Cette expédition était combinée avec plusieurs autres que les gouvernements étrangers avaient envoyés dans les parties septentrionales de l'Europe. En même temps l'expédition devait observer le passage de Vénus sur le soleil et les autres phénomènes astronomiques qui pouvaient se présenter. Il était dévolu aux deux médecins de l'expédition, les docteurs Hahn et Hyades et à M. Sauvinet, préparateur au Museum d'histoire naturelle, de recueillir des collections anthropologiques, zoologiques, botaniques et minéralogiques. Nous ne parlerons pas d'un botaniste, M. Hariot, envoyé deux mois à peine avant le retour de l'expédition, et dont le rôle a été pour ainsi dire nul. Il a été, sous ce rapport, fidèle aux instructions de M. Duchartre, qui avait dit, il y a deux ans, que les terres du cap Horn ne présentaient guère d'intérêt pour l'histoire végétale. Cependant, quand on examine les herbiers rapportés et exposés au palais de l'Industrie, on comprend tout l'intérêt qu'il y aurait eu à adjoindre, dès le début, un vrai botaniste collecteur, un homme comme feu Pancher, qui a exploré avec un soin extrême toute la Nouvelle-Calédonie, et dont les collections envoyées depuis plus de trente ans au Muséum attendent encore un descripteur. Car tandis que les Anglais possèdent une collection admirable des flores de toutes leurs colonies, le Cap, l'Australie, l'Inde, Ceylan, etc., etc., les Français ne possèdent pas même la flore de l'Algérie si proche de nous et si explorée cependant. Il est vrai que Brongniart et Gris avaient comme mis sous clef toutes les collections de la Nouvelle-Calédonie, se réservant seuls de décrire les nouvelles plantes de cette colonie. Ils ont défloré, quoiqu'à peine effleuré, ce

travail qui ne trouve plus d'amateur, d'autant plus que les Anglais ayant décrit toutes les plantes des îles voisines, il ne reste plus guère qu'un ingrat labeur de compilateur pour le botaniste qui l'entreprendra. Et cependant les flores de nos colonies sont un travail indispensable à la connaissance de ces pays et des ressources végétales qu'ils sont susceptibles d'offrir.

Nous ferons une exception pour le docteur Pierre, qui, après avoir exploré la Cochinchine et recueilli de nombreuses collections, travaille avec ardeur depuis plusieurs années à la publication d'une flore forestière dont plusieurs livraisons ont déjà été publiées (in-folio, avec de nombreuses planches, O. Doin, éditeur).

Mais revenons à l'expédition du cap Horn. Nous ne nous arrêtons pas sur les résultats météorologiques et astronomiques qui n'ont pas encore été complètement publiés, seulement nous signalerons la curieuse collection des instruments qui ont été employés, instruments dont la plupart enregistrent automatiquement les observations, sur des cartons ou des feuilles de papier qu'il suffit de renouveler toutes les vingt-quatre heures. Grâce à d'ingénieux mécanismes, où l'électricité joue souvent le rôle principal, les baromètres, thermomètres, anémomètres, etc., etc., sont devenus enregistreurs. Cette belle collection d'instruments, dont quelques-uns ont été inventés pour cette expédition, mérite plus qu'un coup d'œil de la part de ceux qui visiteront cette exposition.

Ce sont cependant les collections d'histoire naturelle qui, avec raison, intéressent bien autrement le public. C'est qu'en effet nous avons sous les yeux tout ce que le pays produit comme faune et flore, et ce qui est plus inappréciable encore, les coutumes, mœurs, types, etc., des habitants. Les Fuégiens ont été étudiés par un grand nombre de navigateurs et de naturalistes, Darwin en a donné une description classique, Paris les a vus pendant un certain temps au Jardin d'acclimatation, il faut toutefois reconnaître que les savants de la *Romanche* (c'est le nom du navire qui les a transportés) ont recueilli sur ce peuple si curieux des documents qu'on ne soupçonnait pas. Les collections anthropologiques sont d'une richesse extrême, moulage de diverses parties du corps, costumes, industrie, huttes, etc., etc., tout se trouve réuni au palais de l'Industrie. Les Fuégiens sont de vrais sauvages, n'ayant aucune idée de la prévoyance, ne s'adonnant à aucune espèce de culture, ne vivant que de chasse et de pêche et pour ainsi dire nus dans un climat fort

rigoureux, puisque la moyenne annuelle de température est d'environ 5 degrés.

Le pays est désolé, on n'y trouve guère que des roches éruptives, diorites, porphyres, basaltes, etc. A peine y rencontre-t-on quelques couches sédimentaires dans lesquelles on n'a trouvé, je crois, aucun fossile. L'eau croupit dans les dépressions du sol, formant des sortes de marécages dans lesquels poussent les mousses, les lycopodes, les fougères et une foule de petites plantes alpines. Nous avons pris le plus grand plaisir à feuilleter ces herbiers et à voir que le plus grand nombre des plantes présentaient les formes qu'on rencontre dans les parties septentrionales de l'Europe et sur les hautes montagnes, telles que les Pyrénées, les Alpes, etc.

Il y a quelques grands arbres dans ce pays, tels sont les *Fagus antartica* et *Betuloides*, le *Drimys Winteri*. Ce dernier mérite plus qu'une mention. C'est lui qui fournit la précieuse écorce employée en médecine sous le nom d'*Ecorce de Winter*, à saveur chaude, piquante, poivrée, qui doit faire partie de plusieurs médicaments composés, tels que le *vin* diurétique amer de la Charité. C'est grâce à cette écorce que D. Drake, pendant son voyage de circumnavigation, en 1579, put guérir son équipage du scorbut. On croyait généralement que le *Drymis Winteri* était un petit arbuste, tandis que c'est un grand arbre, susceptible d'un beau poli. Nous avons également remarqué des *Berberis* (épine-vinettes) arborescents, et dont le magnifique bois jaune pourrait être utilisé dans l'industrie.

Nous voudrions encore parler des intéressantes collections zoologiques, parmi lesquelles on admire, avec raison, un squelette entier de *Balanoptera patachonica* et d'*Otaria jubata* ou lion de mer, dont on possède également la peau. On remarquera un grand nombre d'oiseaux, surtout aquatiques. Dans ces contrées, les espèces sont peu nombreuses, mais les individus y sont très multipliés. Il en est de même pour les plantes qu'on appelle avec raison sociales.

Il faut dire un mot des chiens des Fuégiens, chiens qui aident admirablement leurs maîtres à la chasse et à la pêche. On en a rapporté un couple vivant qui s'est déjà reproduit et dont quelques-uns des petits, morts peu de temps après leur naissance, ont été conservés avec soin dans l'alcool.

Comme nous n'avons pas eu l'intention de faire une description de ces belles collections, nous serons trop heureux, si le peu que

nous avons pu en dire, peut décider quelques-uns de nos lecteurs à aller les visiter.

Le 11 avril dernier, mourait à Cannes, dans sa quatre-vingt-quatrième année, un homme qui a joué un rôle immense dans la science et qui a fait faire les plus grands progrès à la chimie, en renversant la théorie dualistique de Lavoisier et de Berzélius, et en introduisant l'idée de substitution, qui a été si féconde en heureuses conséquences. Au moment où J.-B. Dumas entra dans la carrière, on admettait que toutes les combinaisons sont formées de deux éléments immédiats, corps simples (chlorure de sodium) ou corps composés du premier degré (sulfate de protoxyde de fer). En 1834, étudiant l'action du chlore sur les composés organiques, il reconnut à ce corps simple « le pouvoir singulier de s'emparer de l'hydrogène et de le remplacer atome pour atome ». Telle est la théorie de la substitution qui permet d'envisager les composés organiques comme un édifice auquel on peut enlever différentes parties qu'on remplace par d'autres, sans nuire à l'harmonie de l'ensemble. Parmi ses nombreuses productions, nous ne citerons que le volume incomparable, intitulé : *Leçons de philosophie chimique*, qu'on lit encore aujourd'hui avec le plus grand profit.

Si c'est la chimie qui a fourni à Dumas le champ de ses plus vastes découvertes, il a également exploré avec succès d'autres parties du vaste domaine de la science. Il a doté la physique d'une méthode nouvelle pour la détermination des densités de vapeur, etc., etc.

Dumas a été un brillant professeur, et il lui a été donné de faire entendre sa parole éloquente dans presque tous les grands établissements scientifiques de Paris, à l'Athénée, à l'École centrale, dont il est l'un des fondateurs, à l'École polytechnique, à la Faculté des sciences, à la Faculté de médecine. Cependant depuis quarante ans, il avait abandonné les recherches scientifiques. Cette seconde partie de sa longue existence a été remplie par le rôle considérable qu'il a joué dans les académies et les sociétés savantes, et auprès des pouvoirs publics. Son influence a été considérable. Aussi, a dit M. Rolland, à ses funérailles, son autorité était-elle unanimement reconnue de ses confrères, dont il a si souvent dirigé les travaux et les délibérations, *dans des circonstances particulièrement délicates*, avec un tact et une prudence admirables. La postérité dira si cette

immense influence a toujours été consacrée au bien de la science et n'a pas été trop souvent employée à faire arriver à de hautes situations scientifiques des médiocrités agréables, au lieu de savants distingués, que la justice et l'équité auraient dû faire accueillir de préférence. M. Dumas était catholique. Il a reçu les derniers sacrements en parfaite connaissance de cause, et ses funérailles ont été religieuses.

M. Eugène Loudun vient de publier, à la librairie Firmin Didot, un livre dont nous voulons dire quelques mots aux lecteurs de la *Revue du monde catholique*. Le titre : *les Découvertes de la science sans Dieu*, indique que l'auteur a voulu stigmatiser, en les combattant avec leurs propres armes, ces savants et surtout ces pseudo-savants qui, pour avoir étudié une petite parcelle de cet immense univers, se croient le pouvoir de chasser Dieu du monde et de la science. Ce n'est pas sans une certaine satisfaction que nous voyons M. E. Loudun mettre en présence les unes des autres les théories et les hypothèses de ces gens qui, à l'imitation d'Hæckel, d'Iéna, émaillent leurs élucubrations fantaisistes d'injures, de raileries et de moqueries à l'adresse de tous les croyants et de ce que la religion a de plus sacré. M. E. Loudun le leur a bien rendu. Avec la verve, l'esprit et la vie qui caractérisent son talent, il a fait, à leurs dépens ou plutôt aux dépens de leurs hypothèses plus ou moins saugrenues, un de ces factums que tous les connaisseurs se disputeront.

Puisse-t-il être lu par ces anthropologistes qui n'ont jamais étudié l'histoire naturelle que dans des livres de fantaisie ! car il est vraiment plaisant de voir comment M. E. Loudun fait leur portrait, les met en scène et, par des dialogues piquants, des interrogations et des réponses prises dans leurs livres, les force à se contredire eux-mêmes. Il sera lu aussi par les gens du monde auxquels l'auteur s'adresse plus particulièrement, car ils y trouveront une exposition claire et facile à comprendre, qui leur montrera le mal immense produit par ces savants qui veulent chasser Dieu de ce monde et le remplacer par des inductions et des hypothèses si absurdes et si insensées, qu'elles semblent imaginées par des cerveaux détraqués. Rien ne serait plus comique en effet, si les conséquences n'en étaient si déplorables, que l'imagination extravagante et dévergondée de certains anthropologistes.

Dr TISON.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les discours des vacances ont succédé aux discours de la session des Chambres. Le parlementarisme est un régime où l'on parle toujours. Quand on a fini d'un côté on recommence de l'autre. Si l'accès de la tribune aux harangues est interdite, on se fait une tribune d'un socle de statue, d'une table de banquet, d'un balcon, d'une borne, de n'importe quoi. C'est ainsi que la statue élevée par souscription forcée à feu M. Gambetta, dans sa ville natale de Cahors, vient d'être pour les ministres une occasion propice de se répandre en paroles. Quelle bonne fortune de pouvoir, à la veille des élections municipales, proclamer à nouveau cette politique de l'opportunisme qui fut l'œuvre de M. Gambetta et dont ses successeurs au pouvoir usent depuis seize mois ! M. Ferry n'y a pas manqué ; il est accouru, plein de discours, avec ses deux collègues, anciens membres du « grand ministère » de M. Gambetta, au pied de la statue de ce maître charlatan dont la république a fait son grand homme.

Soit par respect pour les mânes du divin Gambetta, soit par crainte d'une comparaison d'éloquence, M. Ferry n'a fait à Cahors qu'un petit discours et il n'a point parlé de politique. Tout entier à son héros, il s'est borné à glorifier la grande âme, le génie, le patriotisme du Cadurcien. M. Ferry s'était enflé pour la circonstance. Il a eu des phrases comme celle-ci : « L'amour de la France fut la passion maîtresse, la flamme incomparable de ce cœur débordant. C'est à elle qu'il a consacré toutes les pensées écloses sous ce large front. » Dans son éloquence imagée, le président du Conseil a trouvé une expression pittoresque pour représenter la situation du parti depuis la mort de M. Gambetta. « Il ne reste à notre tête, a-t-il dit, qu'un grand vide, que nul ne pourra combler. » Le mot n'est pas flatteur pour l'orateur placé à la tête du parti républicain et des affaires du pays. M. Ferry s'est modestement défini un grand

vide. Le mot est surtout vrai du régime. Le gouvernement de la république n'est qu'un grand vide où s'agitent les ambitions et les passions de cette poignée d'hommes qui est parvenue à s'emparer du pouvoir, des places, de la direction des affaires.

Quoi de plus vide que le second discours prononcé par M. Ferry à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Périgueux à Montauban? Cette fois le président du cabinet s'est donné carrière dans la politique. Il a voulu faire un discours manifeste. Comme le premier était la glorification de M. Gambetta, le second est l'apologie de M. Ferry. Celui-ci embrasse à la fois la politique intérieure et la politique extérieure. Ce n'est pas un programme, c'est un bilan. M. Ferry y célèbre la politique suivie par le ministère dont il est le chef et les résultats obtenus; il s'y célèbre lui-même, car cette politique constamment approuvée par la majorité est la sienne et il ne se gêne pas de le faire entendre. M. Gambetta lui-même n'était pas plus autoritaire, plus personnel que M. Ferry. A l'en croire, tout allait mal avant lui et tout va à merveille depuis son avènement. Quand il a pris le pouvoir, beaucoup de questions étaient posées. Il en a résolu les principales qui se rattachaient à l'exécution du grand programme des travaux publics, à l'épuration de la magistrature, à la réforme de l'enseignement, à l'organisation des syndicats professionnels. A l'extérieur, des entreprises nécessaires mais difficiles étaient engagées. La situation de la France était délicate vis-à-vis de l'Angleterre et de l'Italie. M. Ferry a pourvu à tout. Les bons rapports avec les puissances ont été maintenues et en même temps la république a vu sa politique coloniale couronnée de succès. La conquête Tunisienne est organisée et la question militaire est réglée au Tonkin. Bref, M. Ferry ne voit que des sujets de se féliciter et il se décerne à lui-même le témoignage de la plus entière approbation.

La conclusion de ces discours, c'est que le maintien du ministère présidé par M. Ferry est une condition de relèvement, d'ordre et de prestige extérieur pour le pays et que le renversement de cet incomparable cabinet aurait pour conséquence « le néant et l'anarchie » dont le parti intransigeant menace la France. Mais le ministère est plus que jamais vivant, appuyé qu'il est sur la confiance de la majorité et l'adhésion du suffrage universel. Ses œuvres témoignent de sa force, de son heureuse action, et sont pour lui un gage de durée.

Il fallait bien tenir ce langage singulièrement optimiste à la veille des élections municipales. Sans M. Ferry, eût-on jamais cru que l'exécution de ce programme ruineux de travaux publics, la plupart inutiles et improductifs, qui ont surchargé le budget et contribué à la crise financière, que la laïcisation des écoles qui a mis le trouble dans les consciences et la guerre religieuse dans le pays, que la désorganisation de la magistrature qui a livré la justice à la politique, que la loi sur les syndicats professionnels, grosse de complications et de dangers pour l'avenir, dussent-être comptées comme autant de bienfaits du régime actuel et du gouvernement de M. Ferry en particulier? Eût-on jamais pensé qu'il n'y avait que profits pour le pays dans ces conquêtes lointaines, fort précaires, achetées au prix de si gros sacrifices et pleines encore d'éventualités inquiétantes? Avec cette audace et cette outrecuidance qui lui réussissent si bien auprès des Chambres, M. Ferry s'est flatté de réagir sur l'opinion en vantant bien haut les bienfaits de la république, et en célébrant les mérites du gouvernement auquel il préside.

Toutefois, malgré sa confiance en lui-même et l'effronterie de son optimisme, le président du cabinet a senti le besoin de présenter autre chose que des apologies aux populations. Pour acclimater la république à une époque où les souvenirs du 4 septembre et de la Commune étaient encore récents, M. Thiers avait inventé cette formule restée célèbre : « La république sera conservatrice ou elle ne sera pas. » Pour rassurer les campagnes devenues méfiantes et inquiètes par les agissements du radicalisme, M. Ferry a refait le mot de M. Thiers. « La république, a-t-il dit, sera la république des paysans ou elle ne sera pas. » C'est une simple variante.

Si indifférents qu'ils soient à la politique, les paysans le seront-ils assez à leurs intérêts pour se contenter de la formule sonore par laquelle le président du conseil a voulu rétablir la confiance dans les campagnes à la veille des élections municipales? « Prenez garde, dit-il, aux radicaux, aux intransigeants, d'écarter de la république, par un de ces mouvements que nul ne pourrait soutenir, la grande masse agricole qui vient à elle. » Mais c'est lui-même, c'est le gouvernement, c'est le parti opportuniste au pouvoir qui auraient dû d'abord prendre garde d'aliéner ces masses rurales dont on a besoin aujourd'hui. Dans les campagnes, à l'heure actuelle, sera-t-on aussi bien disposé à se payer des mots en présence des actes? La

baisse des fonds publics, le chômage de toutes les industries, les souffrances de l'agriculture, sans parler des vexations administratives, de l'oppression des consciences, des atteintes portées aux droits des pères de famille, aux intérêts du culte, ne sont-ce pas là des faits qui parlent plus haut que tous les beaux discours et les aphorismes par lesquels on voudrait la faire oublier?

L'opportunisme de M. Ferry est fécond en mots de circonstance. Pendant qu'il disait aux populations rurales : « la république sera la république des paysans ou elle ne sera pas », il osait protester auprès du clergé de son zèle et de son dévouement, jusqu'à répondre aux compliments de cérémonie de l'évêque de Périgueux qu'il n'avait « rien plus à cœur que l'intérêt du clergé. » C'est au lendemain de la promulgation de la loi municipale que M. Ferry tenait ce propos. Croit-il que sa déclaration en atténuera l'effet? Le clergé n'en est plus à pouvoir se méprendre sur les véritables intentions de la république à son égard. La loi municipale est dans plusieurs de ses principaux articles une loi de guerre contre lui. C'est avec le concours du gouvernement qu'elle a été votée. Or, cette loi touche tellement aux droits essentiels du clergé et aux intérêts immédiats du culte, qu'elle constitue le plus grave des actes de persécution commis jusqu'ici envers l'Eglise. M. Ferry n'a pu se flatter d'abuser le clergé par ses protestations; s'il a voulu seulement donner quelque satisfaction aux sentiments religieux des populations rurales, il ne saurait compter sur un long effet de ses paroles, car l'application de la loi municipale ne tardera pas à montrer que la persécution est venue jusqu'au village.

N'y eût-il que cette loi en cause, elle empêcherait les élections municipales de se faire exclusivement, comme le voudrait M. Jules Ferry, sur le terrain des intérêts municipaux. C'est très bien de dire que les conseils municipaux doivent s'occuper des affaires communales et non de politique; mais par le fait même des pouvoirs publics, les affaires communales sont devenues des affaires religieuses et politiques. La loi municipale porte sur le terrain communal la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette question s'impose dès lors aux électeurs des conseils municipaux. La loi sur l'instruction obligatoire et laïque, complétée par l'exclusion des instituteurs et institutrices congréganistes, fait un devoir également aux électeurs de se prononcer sur la politique de laïcisation qui a inspiré les principaux actes du gouvernement républicain. Enfin

les attributions électorales des conseils municipaux introduisent nécessairement dans les élections municipales la question de la révision de la Constitution, sur laquelle M. Ferry est revenu dans son discours de Périgueux. Le président du conseil des ministres a pris des engagements devant les Chambres et devant le pays. Pour esquiver la menace toujours pendante d'une révision totale, dont l'extrême gauche a voulu plus d'une fois prendre l'initiative, M. Jules Ferry a dû promettre, au commencement de l'année, d'apporter lui-même au nom du gouvernement un projet sur la question. Mais, à la différence des radicaux et des intransigeants qui comptent faire sortir de la révision une république plus radicale, dans laquelle il n'y aurait plus ni Sénat, ni président de la République, le cabinet, ou plutôt M. Ferry, ne voudrait qu'une révision partielle et limitée. Les circonstances lui paraissent propices à cette sage révision, qu'il faut faire une fois pour toutes pour qu'il n'en soit jamais plus question; il estime, assez vraisemblablement d'ailleurs, que le Sénat n'y consentira que dans cette mesure.

Ce n'est pas ainsi que l'entend le parti opportuniste qui se sépare en cela du ministère. Avant tout, il demande la révision de la révision, c'est-à-dire la suppression de l'article 8 de la Constitution qui consacre le droit de révision. Cet article n'a pas toujours été interprété de la même manière. Quand les républicains croyaient n'avoir plus rien à redouter des entreprises du parti monarchique, ils affirmaient que la Constitution de 1875 avait à tout jamais fondé la république, si bien que l'article 8 n'avait qu'un sens à leurs yeux, à savoir que la Constitution pouvait être modifiée, mais non renversée. Aujourd'hui le langage des républicains n'est plus le même. Devant la crainte d'un retour offensif des monarchistes, l'article 8 a pris pour eux un tout autre sens. « Le texte de l'article est clair, dit *le Siècle*; en permettant la révision des lois constitutionnelles en tout ou en partie, il admet que la monarchie, à un certain moment, pourrait être substituée à la république. » Rien de plus facile. « Aux termes de cet article, il suffirait d'une déclaration séparée des Chambres, pour que ces Chambres réunies en Assemblée nationale, pussent réviser la Constitution en totalité, c'est-à-dire remplacer la république par la monarchie. » Tel est le danger qui préoccupe aujourd'hui les opportunistes. C'est pour le conjurer qu'ils réclament tout d'abord la révision de l'article 8, c'est-à-dire la révision la plus radicale de la Constitution.

Le gouvernement affecte de ne pas appréhender ce danger. On a entendu à Périgueux M. Ferry déclarer avec une complète assurance que la république n'avait rien à craindre des partis hostiles. Peut-être le ministère veut-il simplement empêcher qu'à la faveur de la révision de l'article 8 réclamée par les opportunistes, les radicaux ne réussissent à faire accepter une révision totale de la Constitution qui changerait complètement l'état de choses actuel, et préparerait le règne du radicalisme. D'ailleurs, la proposition mise en avant par le parti opportuniste est absolument puéride. Si l'éventualité qu'elle vise pouvait se produire, ce n'est pas la suppression de la clause de révision dans la Constitution de 1875 qui empêcherait les Chambres devenues monarchiques en majorité de rétablir la monarchie. Un nouvel article déferait ce que le premier aurait fait, et la Constitution redevenue révisable serait révisée au profit de la monarchie par les Chambres réunies en congrès.

Malgré les raisons d'en finir avec la république, malgré le besoin d'un gouvernement conservateur, il ne semble pas que l'on puisse, sans illusion, espérer un rétablissement prochain de la monarchie. L'esprit révolutionnaire a pénétré trop avant dans le pays et y a trop détruit le sentiment de l'ordre et le respect de l'autorité, pour que le suffrage universel, sans une de ces circonstances qui déterminent un courant nouveau d'opinion, revienne à des idées plus sages, à une appréciation plus saine de la situation. Parmi toutes les causes qui ont contribué à la dépravation des esprits, il n'en est pas de plus puissante et de plus générale que la franc-maçonnerie, dont l'influence a considérablement grandi avec la république. Le mal est là depuis longtemps pour la France et pour tous les Etats en général. La franc-maçonnerie, c'est la Révolution elle-même organisée en une multitude de sociétés secrètes et exerçant son action par la politique, par les journaux, par le théâtre, par la science et la littérature. Gardiens suprêmes du droit, de la morale et de l'ordre dans le monde, les souverains Pontifes n'ont pas cessé depuis un siècle et demi de la dénoncer comme le grand danger pour la société moderne et de la frapper de leurs anathèmes. Léon XIII vient de renouveler les avertissements et les condamnations de ses prédécesseurs dans une Encyclique adressée aux évêques et en eux au monde entier.

Le Pape montre d'abord l'humanité divisée en deux cités ennemies : celle de Dieu et celle de Satan. Aujourd'hui ceux qui font

partie de la cité du démon sont enrôlés dans les Loges maçonniques. Le plan des sociétés secrètes se révèle par leurs actes : elles combattent publiquement Dieu et l'Eglise. Depuis cent cinquante ans elles ont pris une extension effrayante, et elles préparent en même temps la ruine des trônes, de l'autel, du bien public et de tout ordre dans le monde. La voix des souverains Pontifes n'a cessé d'avertir les princes et les peuples du danger. Aujourd'hui on commence à s'en inquiéter, mais on ne le voit pas où il est. Les souverains et les hommes d'Etat éclairés par les événements en viennent à craindre les progrès du socialisme. Léon XIII montre que le socialisme a sa source et son appui dans la franc-maçonnerie. Les faits ont donné pleine raison à ses prédécesseurs en convainquant les sectes d'inimitié contre le bien public. L'Encyclique dénonce l'objet, les serments, les mystères et l'immoralité de la franc-maçonnerie; elle démontre que son but suprême est de renverser l'ordre religieux et social, tel que l'a établi le christianisme, pour y substituer un autre ordre fondé sur le naturalisme. Or les doctrines naturalistes sont fausses en elles-mêmes, et traduites en actes, elles rétablissent le paganisme dans le monde et le privent des bienfaits de la Rédemption; elles corrompent profondément la morale et apportent avec la corruption la décadence de toutes choses. Dans la famille elles sont une cause de dissolution et de désordre; dans les Etats elles sont une semence de rébellion et conduisent à l'anarchie.

C'est sur ces doctrines que s'appuie la franc-maçonnerie pour arriver à son but qui est de détruire la religion, déchristianiser l'Etat et établir l'athéisme social. Avec elles, plus de foi : la raison seule doit guider l'homme; les devoirs envers Dieu sont supprimés; l'éducation se réduit à l'instruction scientifique; le mariage n'est plus qu'un contrat civil; l'influence de l'Eglise est exclue de la loi et du gouvernement, ses droits sont violés, ses ordres religieux détruits; le saint Siège, lui-même, est attaqué et le pouvoir temporel de la papauté aboli; le principe de toute autorité est méconnu, la souveraineté du peuple et l'athéisme de l'Etat sont proclamés. De pareilles doctrines appliquées à la société non seulement ruinent la foi et lèsent l'Eglise, mais elles ouvrent la voie aux révolutions, aux bouleversements sociaux, au communisme, à la destruction de toute autorité et de toute propriété. Ainsi la franc-maçonnerie, inspirée par l'antique haine de Satan contre Jésus-Christ, ferait descendre la société moderne au-dessous de

la société païenne. Comment des princes, des hommes d'État s'y sont-ils laissé prendre? L'Encyclique touche discrètement à ce point. A l'heure actuelle, nombre de souverains, de princes et de ministres sont affiliés à la franc-maçonnerie; le gouvernement français n'est même que l'instrument des Loges. Léon XIII montre que les sociétés secrètes ont gagné les souverains en secondant leur jalousie et leur hostilité contre l'Église, pendant qu'elles captaient les peuples en flattant leurs passions et en les poussant à la haine de l'Église et des rois. L'Église, au contraire, procure le bien des princes et des peuples, elle soutient l'autorité des trônes et assure l'obéissance des sujets. Le Pape ne peut plus convier les rois à combattre eux-mêmes la franc-maçonnerie. Malgré le péril évident du socialisme, sa voix ne serait pas entendue. Il s'adresse aux évêques en leur indiquant les remèdes à opposer aux progrès de la secte, il exhorte en même temps les fidèles du monde entier à former une pieuse ligue de prière et d'action pour s'opposer à la conjuration maçonnique. Et ainsi l'Église se montre, une fois de plus, ce qu'elle a toujours été, la gardienne de l'ordre, la protectrice des États, la bienfaitrice des rois et des peuples. Les uns et les autres reconnaîtront-ils jamais les services que leur rend la papauté?

Il n'y a pas de pays, malheureusement, où la voix de Léon XIII sera moins entendue des chefs de gouvernement qu'en France. La république n'est que la franc-maçonnerie installée au pouvoir. Tout ce que le Pape dit de celle-ci s'applique à celle-là. Les conseils de lutte et de résistance qu'il donne aux souverains seraient des conseils de suicide pour les chefs de la république, qui la plupart sont affiliés à la secte et n'ont pas d'autre politique que celle des Loges. Pour eux, combattre la franc-maçonnerie ce serait combattre la république, ce serait se détruire eux-mêmes. On voit, à l'accueil fait par les journaux officiels à l'Encyclique du Saint-Père que, loin d'y avoir égard, ils ne la considèrent que comme une attaque intempestive contre la société moderne. Et, en effet, ce qu'ils appellent la société moderne est un produit des principes qui inspirent la franc-maçonnerie et elle n'a pas de plus complète expression que la république. Les accusations et les anathèmes de Léon XIII retombent nécessairement sur le régime actuel et c'est ce qui irrite les adeptes de la Révolution. Plus l'Encyclique sera accueillie avec indifférence ou dépit par les gouvernements, plus les catholiques

devront mettre de zèle à suivre les conseils du Saint-Père dans la lutte à laquelle il les convie contre la franc-maçonnerie.

La France se trouve engagée de plusieurs côtés dans des questions de politique extérieure qu'il est difficile d'envisager avec le même optimisme que M. Ferry. Les opérations militaires ont bien réussi jusqu'ici au Tonkin. Nos troupes marchent de succès en succès; les villes tombent l'une après l'autre en leur pouvoir. Devant ces résultats, le président du conseil a pu dire que la question militaire était réglée au Tonkin. Tout n'est pas terminé cependant. Pour nous dédommager des frais de l'expédition, il nous reste à réclamer à la Chine une indemnité de guerre. Cette légitime satisfaction, l'obtiendra-t-on à l'amiable? Une révolution vient de s'accomplir à Pékin, qui nous met en présence de nouvelles difficultés. On la considère comme un présage de guerre. Des deux partis qui se disputaient l'influence à la cour de Pékin, c'est en effet celui de la guerre qui vient de l'emporter. Il paraît même que la disgrâce du prince Kong et l'avènement du prince Chun ont été accueillis avec enthousiasme dans les provinces. Ce ne sont peut-être que là de vaines menaces. Un conflit avec la Chine nous mènerait bien au-delà du point où l'on voulait s'arrêter. Le gouvernement devra plutôt rechercher un arrangement; mais il ne dépendrait pas de lui d'empêcher la Chine de marcher contre nous, pour nous disputer notre victoire au Tonkin, ni d'éviter une guerre, si la Chine refusait de payer l'indemnité que la France est en droit de lui réclamer.

Plus nous nous trouvons engagés pour notre propre compte dans l'Extrême-Orient, plus nous devons être circonspects pour les autres affaires dans lesquelles la France serait appelée à intervenir. La question égyptienne paraît à la veille d'entrer dans une nouvelle phase. Il faut de notre part de la prudence. Les choses vont mal pour l'Angleterre dans le Soudan. La situation du général Gordon paraît désespérée. Les appels pressants qu'il adresse au gouvernement et à l'opinion britannique restent sans réponse, aussi bien que ses sollicitations auprès de l'autorité ottomane. Bloqué dans Khartoum, il pourrait bien être pris et exécuté avant d'avoir reçu aucun secours, soit de l'Angleterre, soit de l'Egypte. L'Angleterre n'ose pas s'aventurer plus loin contre le lieutenant du Madhi, dont elle n'a fait qu'arrêter un instant la marche; l'Egypte n'a plus que des débris d'armée échappés à la défaite et au massacre. Les événe-

ments du Soudan rendent encore plus difficile la situation en Egypte. L'Angleterre devient fort embarrassée de sa conquête, et pour elle-même et vis-à-vis de l'Europe.

La révolte du Soudan, la désorganisation de l'armée égyptienne, ne permettent plus à l'Angleterre de conserver son protectorat sans une forte occupation militaire que la faiblesse numérique de son armée rend impossible. D'un autre côté, l'expérience a montré que loin de protéger les intérêts européens, comme elle avait promis de le faire, elle n'a réussi qu'à les compromettre gravement et avec eux le commencement de civilisation établie en Egypte. Le ministère Gladstone a compris la nécessité de s'adresser à l'Europe. Des ouvertures ont été faites aux puissances intéressées en vue d'une conférence. Les propositions du gouvernement Britannique ne visent que les changements à apporter au système financier de l'Egypte, tel que les conventions internationales l'ont réglé. Ne serait-ce pas seulement un prétexte pour amener les gouvernements signataires de la loi dite de liquidation à s'occuper de la situation intérieure de l'Egypte, et à prendre leur part de responsabilité? Les intérêts financiers en jeu touchent à la politique. Quelles que soient les intentions de l'Angleterre, l'objet de la conférence ne saurait être limité à l'examen de questions financières. C'est la question égyptienne elle-même que les puissances réunies en conférence auraient à régler et cela dans l'intérêt de l'Egypte aussi bien que dans leur propre intérêt. La France devra s'inspirer des circonstances pour prendre un parti : le danger serait pour elle de consentir à un rôle de dupe ou de se laisser entraîner dans des complications qui ajouteraient aux charges que la politique coloniale du gouvernement fait déjà peser sur elle. M. de Bismarck, dont les velléités de retraite ont cédé devant les résistances de l'empereur, paraît s'occuper activement des négociations engagées par lord Granville pour la tenue d'une conférence. Le cabinet français fera bien d'observer la conduite du chancelier d'Allemagne avant de prendre lui-même une décision. Soit que la conférence se tienne à Constantinople, soit qu'elle ait lieu à Londres, il y aura toujours à éviter que les affaires égyptiennes raniment toute la question d'Orient. Dès que l'on sera sorti de la question financière, il sera peut-être difficile de ne pas aller beaucoup plus loin. Cette situation commande doublement la prudence.

Arthur LOUH.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

9 avril. — A la Chambre des députés la grève d'Anzin est la grande question du jour. M. Clovis Hugues a demandé raison de l'intervention de la force armée dans cette grève. M. Waldeck-Rousseau a rétabli les faits et démontré que la troupe n'est intervenue qu'en dernier lieu et pour maintenir l'ordre menacé par des agitateurs politiques. MM. Giard et Clémenceau ont pris à partie la compagnie d'Anzin, et ont fait une charge contre la bourgeoisie riche qui a gardé ses monopoles et ses influences par la finance, par la magistrature et par le clergé. Après cette sottise rengaine, la Chambre vote un ordre du jour de confiance dans le ministère et, satisfaite d'une pareille besogne, elle se met en vacances pour six semaines.

Le Sénat examine le projet de convention avec le bey de Tunis, M. de Broglie fait ressortir les graves inconvénients de l'occupation française en Tunisie et les points obscurs du traité du Bardo, surtout au point de vue financier. M. Jules Ferry essaie de protester de la sincérité du gouvernement et de faire miroiter aux yeux du Sénat la situation actuellement prospère de la Tunisie. M. de Broglie lui démontre une fois de plus que le gouvernement a manqué de franchise dans toute cette affaire, ce qui n'empêche pas le Sénat de voter la convention. La fin de la séance est consacrée à l'expédition d'emprunts départementaux et municipaux, puis le Sénat s'ajourne au 20 mai.

A l'occasion de la mission confiée à Mgr Thomas, lazariste, délégué apostolique de Perse, Léon XIII adresse une lettre au shah de Perse qui lui répond en ces termes :

A Sa Sainteté le chef de la chrétienté, le très honoré et très illustre Pape.

« La lettre que Vous nous avez fait l'honneur de nous écrire pour nous annoncer la mort d'Augustin Cluzel, archevêque en Perse, et son remplacement par Mgr Thomas, archevêque, est arrivée à notre personne impériale par l'intermédiaire du susdit personnage, qui nous l'a remise en mains propres. Nous avons mandé Mgr Thomas en audience spéciale et nous l'avons honoré de notre bienveillance impériale. Tout le monde connaît notre bienveillance à l'égard de toutes les croyances qui existent à l'ombre de notre générosité et grâce à notre volonté ; il est, en conséquence, évident que notre protection s'étend nécessairement sur les chrétiens habitant notre empire. La protection et la sympathie impériale ne leur manqueront pas plus que dans le passé, soit à eux, soit à leurs prêtres, tant qu'ils ne

contreviendront pas aux lois. J'ai ordonné aux autorités des frontières d'observer soigneusement et de respecter les anciennes concessions, et de donner aide et appui à nos populations chrétiennes. De même que Votre Sainteté, j'ai l'espoir que l'archevêque actuel se fera autant apprécier que son prédécesseur, et qu'il fera tous ses efforts pour conserver les bonnes relations et resserrer les liens qui unissent nos deux cours.

« Je renouvelle à Votre Sainteté les assurances de ma considération personnelle, et je souhaite de tout mon cœur que Votre pontificat dure de longues années; j'espère que *Vous ne m'oublierez pas dans vos prières.* »

11. — Le ministère du commerce reçoit une lettre de la Chambre de commerce de Lyon, l'invitant à combattre devant la Chambre la suppression du volontariat d'un an. Décréter la suppression du volontariat, dit cette lettre, c'est signer l'arrêt de déchéance intellectuelle de notre pays. Nos écoles supérieures de commerce et d'industrie, fondées à grands frais au lendemain de la guerre, ne tarderaient pas à disparaître. Les employés suisses et allemands, munis de connaissances professionnelles poussées très loin, afflueraient de nouveau dans nos comptoirs.

Sept ou huit banquets de libres-penseurs ont eu lieu à Paris et à Saint-Denis, à l'occasion du vendredi saint. Voici, à titre de curiosité, le menu du banquet du dix-huitième arrondissement : Potage Robespierre; bouchées nationales; veau sauté à la Danton; pré-salé à la Marat; salades françaises; fromage prolétarien; compotes de révolutionnaires; mitrailleuse au sucre; café de Nouméa, liqueurs patriotiques. Il n'y manquait qu'une petite guilotine pour couper le pain *révolutionnairement*.

La marche sur Hong-Koa se poursuit sans incident remarquable. La brigade Négrier opère sa jonction avec la brigade Brière, établie sur la rive droite de la Rivière-Noire. Quelques groupes d'ennemis sont sur l'autre rive.

13. — Le gouvernement fait publier le tableau statistique du commerce de la France, pendant les trois premiers mois de 1884.

Les importations se sont élevées à 1,043,000 francs et les exportations à 702,307,000 francs, soit une différence en faveur des importations de 440,693,000 francs.

14. — Inauguration de la ligne du chemin de fer de Cahors à Montauban, présidée par M. Raynal, ministre des travaux publics. Erection à Cahors de la statue de M. Gambetta sur le cours Fénelon. Le ministère y est représenté par MM. Jules Ferry, Waldeck-Rousseau, Martin-Feuillée, Campenon, Raynal et le général Pittié. M. le maire de Cahors, MM. Jules Ferry, Béral, Campenon, prononcent les discours d'usage en pareille circonstance. Au banquet, M. le maire de Cahors boit à la santé de M. Grévy. Le général Pittié le remercie au nom de son maître. MM. Campenon et Jules Ferry essaient de nouvelles tirades à effet. *C'est le bouquet.*

De déficit en déficit. Le *Journal officiel* publie le rendement des contributions directes et des impôts indirects pendant le premier trimestre de 1884.

Il résulte de ce document que l'impôt de 3 p. 0/0 sur le revenu des valeurs mobilières a éprouvé une moins value de 1 million 160,000 francs sur les évaluations budgétaires et que les impôts et revenus indirects ont donné un produit inférieur de 22 millions 227,000 francs aux prévisions du budget, et

une diminution de 7 millions 690,000 francs sur le premier trimestre de 1883.

15. — Le ministre de la marine reçoit du général Millot le télégramme suivant :

« Le dernier refuge des Pavillons noirs et des Chinois du Yunnan est en notre pouvoir.

« La citadelle est tombée sous l'action combinée de la première brigade, tournant les positions ennemies, pendant que la deuxième brigade bombardait le pont avec la grosse artillerie. Le tir des pièces de 80 et de 95 a produit des effets terrifiants.

« La baisse des eaux a empêché le concours de la plus grande partie de la flottille. Seuls, l'*Eclair*, la *Trombe* et trois canots armés ont pris part à l'attaque, malgré de grandes difficultés. L'énergique entrain des soldats de marine ne s'est pas démenti un seul instant. »

Cette heureuse nouvelle relègue au second plan les pérégrinations des ministres à Périgueux. M. Jules Ferry y prononce un discours-programme, dans lequel, selon son habitude, il ne se ménage pas les éloges. Il y parle en *couvert* des réformes qu'il a déjà faites et de celles qu'il se propose de faire. La révision constitutionnelle n'est pas oubliée, mais il proclame à haute voix qu'elle sera limitée.

Le ministre de la marine adresse au général Millot et à nos braves soldats les félicitations du gouvernement pour le nouveau succès qu'ils viennent de remporter.

Les mineurs grévistes du Nord, réunis en assemblée générale à Denain, votent à l'unanimité la clôture de la grève et la reprise immédiate du travail. Cette décision met fin à une situation qui alarmait l'opinion publique.

17. — Le général Saussier prend possession du poste de gouverneur de Paris.

Départ de la reine d'Angleterre pour Darmstadt. Avant son départ, elle adresse une lettre de remerciements à ses sujets et à tous les étrangers pour les témoignages de sympathie qui lui ont été envoyés, ainsi qu'à la duchesse d'Albany, à l'occasion de la mort du duc d'Albany, nous y relevons le passage relatif à la France : « Je tiens surtout, dit Sa Majesté, à remercier le pays où mon fils a rendu le dernier soupir, et qui a manifesté un si grand respect et tant de bienveillance dans cette triste circonstance. »

18. — Le ministre de la marine reçoit du général Millot le télégramme suivant : « Les citadelles de Phu-lam-Thien et de Dong-van ont été prises et rasées. L'ennemi est complètement dérouteré. »

« Le prince Hng-ke-Viem s'était enfui vers Dong-Van et le chef des Pavillons noirs vers Pha-lam-Thien.

« On va poursuivre sur la rive droite du Day, afin de menacer le sud du Tonkin et d'obtenir complète satisfaction des massacres commis il y a trois mois. Nos pertes sont de cinq soldats européens et onze coolies annamites. Ces derniers se sont noyés au passage de la rivière. »

De récentes nouvelles du Congo mandent que M. de Brazza était, pendant le mois de février, à 250 milles au-dessus de Stanley-Pool.

20. — Le pape Léon XIII adresse au monde catholique une encyclique sur la franc-maçonnerie. Voici la traduction de ce magistral document :

Lettre Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII, Pape par la grâce de Dieu, aux Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques de tout l'univers catholique en grâce et en communion avec le Siège apostolique.

A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES LES PATRIARCHES,
PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE TOUT L'UNIVERS CATHOLIQUE
EN GRACE ET EN COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique,

Après que, par la jalousie du démon, le genre humain s'est misérablement séparé de Dieu auquel il était redevable de son appel à l'existence et des dons surnaturels, il s'est partagé en deux camps ennemis, lesquels ne cessent pas de combattre, l'un pour la vérité et pour la vertu, l'autre pour tout ce qui est contraire à la vertu et à la vérité. — Le premier est le royaume de Dieu sur la terre, à savoir la véritable Eglise de Jésus-Christ dont les membres, s'ils veulent lui appartenir du fond du cœur et de manière à opérer leur salut, doivent nécessairement servir Dieu et son Fils unique de toute leur âme, de toute leur volouté. Le second est le royaume de Satan. Sous son empire et en sa puissance se trouvent tous ceux qui, suivant les funestes exemples de leur chef et de nos premiers parents, refusent d'obéir à la loi divine et multiplient leurs efforts, ici pour se passer de Dieu, là pour agir directement contre Dieu.

Ces deux royaumes, saint Augustin les a vus et décrits avec une grande perspicacité sous la forme de deux cités opposées l'une à l'autre, soit par les lois qui les régissent, soit par l'idéal qu'elles poursuivent; et avec un ingénieux laconisme, il a mis en relief dans les paroles suivantes le principe constitutif de chacune d'elles : *Deux amours ont donné naissance à deux cités; la cité terrestre procède de l'amour de soi porté jusqu'au mépris de Dieu; la cité céleste procède de l'amour de Dieu porté jusqu'au mépris de soi* (1). — Dans toute la suite des siècles qui nous ont précédés, ces deux cités n'ont pas cessé de lutter l'une contre l'autre en employant toutes sortes de tactiques et les armes les plus diverses, quoique non toujours avec la même ardeur ni avec la même impétuosité.

A notre époque, les fauteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la société des *franc-maçons*. Ceux-ci, en effet, ne prennent plus la peine de dissimuler leurs intentions et ils rivalisent d'audace entre eux contre l'auguste majesté de Dieu. C'est publiquement, à ciel ouvert, qu'ils entreprennent de ruiner la sainte Eglise, afin d'arriver, si faire se pouvait, à dépouiller complètement les nations chrétiennes des bienfaits dont elles sont redevables à Jésus-Christ Sauveur.

(1) *De civ. Dei.* I. XIV, c. 27.

Gémissant à la vue de ces maux et sous l'impulsion de la charité, Nous sentons souvent portés à crier vers Dieu : *Seigneur, voici que vos ennemis font un grand fracas. Ceux qui vous haïssent ont levé la tête. Ils ont ourdi contre votre peuple des complots pleins de malice et ils ont résolu de perdre vos saints. Oui, ont-ils dit, venez et chassons-les du sein des nations* (1).

Pendant, en un si pressant danger, en présence d'une attaque si cruelle et si opiniâtre livrée au christianisme, c'est Notre devoir de signaler le péril, de dénoncer les adversaires, d'opposer toute la résistance possible à leurs projets et à leurs industries d'abord pour empêcher la perte éternelle des âmes dont le salut Nous a été confié; puis, afin que le royaume de Jésus-Christ que Nous sommes chargés de défendre, non seulement demeure debout et dans toute son intégrité, mais fasse par toute la terre de nouveaux progrès, de nouvelles conquêtes.

Dans leurs vigilantes sollicitudes pour le salut du peuple chrétien, Nos Prédécesseurs eurent bien vite reconnu cet ennemi capital au moment où, quittant les ténèbres d'une conspiration occulte, il s'élançait à l'assaut en plein jour. Sachant ce qu'il était, ce qu'il voulait, et lisant pour ainsi dire dans l'avenir; ils donnèrent aux princes et aux peuples le signal d'alarme et les mirent en garde contre les embûches et les artifices préparés pour les surprendre.

Le péril fut dénoncé pour la première fois par Clément XII (2), en 1738, et la Constitution promulguée par ce Pape fut renouvelée et confirmée par Benoit XIV (3). Pie VII (4) marcha sur les traces de ces deux Pontifes; et Léon XII, renfermant dans sa Constitution apostolique *Quo graviora* (5) tous les actes et décrets des précédents Papes sur cette matière, les ratifia et les confirma pour toujours. Pie VIII (6). Grégoire XVI (7) et, à diverses reprises, Pie IX (8), ont parlé dans le même sens.

Le but fondamental et l'esprit de la secte maçonnique avaient été mis en pleine lumière par la manifestation patente de ses agissements, la connaissance de ses principes, l'exposition de ses règles, de ses rites et de leurs commentaires, auxquels plus d'une fois s'étaient ajoutés les témoignages de ses propres adeptes. En présence de ces faits, il était tout simple que ce Siège apostolique dénonçât publiquement la secte des francs-maçons comme une association criminelle non moins pernicieuse aux intérêts du christianisme qu'à ceux de la société civile. Il édicta donc contre elle les peines les plus graves dont l'Eglise a coutume de frapper les coupables, et interdit de s'y affilier.

Irrités de cette mesure, et espérant qu'ils pourraient soit par le dédain, soit par la calomnie, échapper à ces condamnations ou en atténuer la force, les membres de la secte accusèrent les Papes qui les avaient portées tantôt d'avoir rendu des sentiments iniques, tantôt d'avoir excédé la mesure dans les peines infligées. C'est ainsi qu'ils s'efforcèrent d'é luder l'autorité

(1) Ps. LXXVII, 2-4. — (2) Const. *In eminenti*, du 21 avril 1738. — (3) Const. *Providas*, du 18 mai 1751. — (4) Const. *Ecclesiam a Jesu Christo*, du 13 septembre 1821. — (5) Const. du 13 mars 1829. — (6) Encycl. *Traditi*, du 21 mai 1829. — (7) Encycl. *Mirari*, du 15 août 1832. — (8) All. *Multiplies inter*, du 25 septembre 1865; Encycl. *Qui pluribus*, du 9 novembre 1846, etc.

ou de diminuer la valeur des Constitutions promulguées par Clément XII et Benoît XIV, Pie VII et Pie IX.

Toutefois, dans les rangs même de la secte, il ne manqua pas d'associés pour avouer, même malgré eux, que, étant données la doctrine et la discipline catholiques, les Pontifes romains n'avaient rien fait que de très légitime. A cet aveu, il faut joindre l'assentiment explicite d'un certain nombre de Princes ou de chefs d'Etats qui eurent à cœur soit de dénoncer la société des francs-maçons au Siège Apostolique, soit de la frapper eux-mêmes comme dangereuse, en portant des lois contre elle, ainsi que cela s'est pratiqué en Hollande, en Autriche, en Suisse, en Espagne, en Bavière, en Savoie et dans d'autres parties de l'Italie.

Il importe souverainement de faire remarquer combien les événements donnèrent raison à la sagesse de Nos Prédécesseurs. Leurs prévoyantes et paternelles sollicitudes n'eurent pas partout ni toujours le succès désirable : ce qu'il faut attribuer soit à la dissimulation et à l'astuce des hommes engagés dans cette secte pernicieuse, soit à l'imprudente légèreté de ceux qui auraient cependant eu l'intérêt le plus direct à la surveiller attentivement. Il en est résulté que, dans l'espace d'un siècle et demi, la secte des francs-maçons a fait d'incroyables progrès. Employant à la fois l'audace et la ruse, elle a envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale et commencé à prendre au sein des Etats modernes une puissance qui équivaut presque à la souveraineté. De cette rapide et formidable extension sont précisément résultés pour l'Eglise, pour l'autorité des Princes, pour le salut public, les maux que Nos prédécesseurs avaient depuis longtemps prévus. On en est venu à ce point qu'il y a lieu de concevoir pour l'avenir les craintes les plus sérieuses ; non certes en ce qui concerne l'Eglise, dont les solides fondements ne sauraient être ébranlés par les efforts des hommes, mais par rapport à la sécurité des Etats au sein desquels sont devenues trop puissantes ou cette secte de la franc-maçonnerie ou d'autres associations similaires qui se font ses coopératrices et ses satellites.

Pour tous ces motifs, à peine avions-Nous mis la main au gouvernail de l'Eglise que Nous avons clairement senti la nécessité de résister à un si grand mal et de dresser contre lui, autant qu'il serait possible, Notre autorité apostolique. — Aussi, profitant de toutes les occasions favorables, Nous avons traité les principales thèses doctrinales sur lesquelles les opinions perverses de la secte maçonnique semblent avoir exercé la plus grande influence. C'est ainsi que dans notre Encyclique *Quod apostolici muneris*, Nous Nous sommes efforcé de combattre les monstrueux systèmes des socialistes et des communistes. Notre autre Encyclique *Arcanum* Nous a permis de mettre en lumière et de défendre la notion véritable et authentique de la société domestique dont le mariage est l'origine et la source. Dans l'Encyclique *Diuturnum*, Nous avons fait connaître, d'après les principes de la sagesse chrétienne, l'essence du pouvoir politique et montré ses admirables harmonies avec l'ordre naturel, aussi bien qu'avec le salut des peuples et des princes.

Aujourd'hui, à l'exemple de Nos prédécesseurs, Nous avons résolu de fixer directement Notre attention sur la société maçonnique, sur l'ensemble

de sa doctrine, sur ses projets, ses sentiments et ses actes traditionnels, afin de mettre en une plus éclatante évidence sa puissance pour le mal, et d'arrêter dans ses progrès la contagion de ce funeste fléau.

Il existe dans le monde un certain nombre de sectes qui, bien qu'elles diffèrent les unes des autres par le nom, les rites, la forme, l'origine, se ressemblent et conviennent entre elles par l'analogie du but et des principes essentiels. En fait, elles sont identiques à la franc-maçonnerie qui est pour toutes les autres comme le point central d'où elles procèdent et où elles aboutissent. Et quoique à présent elles aient l'apparence de ne pas aimer à demeurer cachées; quoique elles tiennent des réunions en plein jour et sous les yeux de tous; quoique elles publient leurs journaux, toutefois, si l'on va au fond des choses, on voit bien qu'elles appartiennent à la famille des sociétés clandestines et qu'elles en gardent les allures. Il y a en effet chez elles des espèces de mystères que leur constitution interdit avec le plus grand soin de divulguer non seulement aux personnes du dehors, mais même à bon nombre de leurs adeptes. A cette catégorie appartiennent les conseils intimes et suprêmes, les noms des chefs principaux, certaines réunions plus occultes et intérieures; de même encore les décisions prises, avec les moyens et les agents d'exécution. A cette loi du secret concourent merveilleusement la division faite entre les associés des droits, des offices et des charges, la distinction hiérarchique savamment organisée des ordres et des degrés, et la discipline sévère à laquelle tous sont soumis. La plupart du temps, ceux qui sollicitent l'initiation doivent promettre, bien plus ils doivent faire le serment solennel de ne jamais révéler à personne, à aucun moment, d'aucune manière, les noms des associés, les notes caractéristiques et les doctrines de la société. C'est ainsi que, sous des apparences mensongères et en faisant de la dissimulation une règle constante de conduite, comme autrefois les manichéens, les francs-maçons n'épargnent aucun effort pour se cacher et n'avoir d'autres témoins que leurs complices.

Leur grand intérêt étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, ils jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes, réunis ensemble pour cultiver les sciences. Ils ne parlent que de leur zèle pour les progrès de la civilisation, de leur amour pour le pauvre peuple. A les en croire, leur but unique est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre d'hommes les avantages de la société civile. Mais à supposer que ces intentions fussent sincères, elles seraient loin d'épuiser tous leurs dessein. En effet, ceux qui sont affiliés doivent promettre d'obéir aveuglément et sans discussion aux injonctions des chefs, de se tenir toujours prêts, sur la moindre notification, sur le plus léger signe, à exécuter les ordres donnés, se vouant d'avance, en cas contraire, aux traitements les plus rigoureux, à la mort elle-même. De fait, il n'est pas rare que la peine du dernier supplice soit infligée à ceux d'entre eux qui sont convaincus soit d'avoir livré la discipline secrète de la société, soit d'avoir résisté aux ordres des chefs; et cela se pratique avec une telle audace, une telle dextérité que, la plupart du temps, l'exécuteur de ces sentences de mort échappe à la justice établie pour veiller sur les crimes et pour en tirer vengeance. — Or, vivre

dans la dissimulation et vouloir être enveloppé de ténèbres ; enchaîner à soi par les liens les plus serrés, et sans leur avoir préalablement fait connaître à quoi ils s'engagent, des hommes réduits ainsi à l'état d'esclaves ; employer à toutes sortes d'attentats ces instruments passifs d'une volonté étrangère ; armer pour le meurtre des mains à l'aide desquelles on s'assure l'impunité du crime : ce sont là de monstrueuses pratiques condamnées par la nature elle-même. La raison et la vérité suffisent donc à prouver que la société dont Nous parlons est en opposition formelle avec la justice et la morale naturelles.

D'autres preuves, d'une grande clarté, s'ajoutent aux précédentes et font encore mieux voir combien, par sa constitution essentielle, cette association répugne à l'honnêteté. Si grandes, en effet, que puissent être parmi les hommes l'astucieuse habileté de la dissimulation et l'habitude du mensonge, il est impossible qu'une cause, quelle qu'elle soit, ne se trahisse pas par les effets dont elle est la cause : *un bon arbre ne peut pas porter de mauvais fruits, et un mauvais n'en peut pas porter de bons* (1).

Or, les fruits produits par la secte maçonnique sont pernicieux et des plus amers. Voici, en effet, ce qui résulte de ce que Nous avons précédemment indiqué et cette conclusion nous livre le dernier mot de ses desseins. Il s'agit pour les francs-maçons — et tous leurs efforts tendent à ce but — il s'agit de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle, façonnée à leurs idées, et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au Naturalisme.

Tout ce que Nous venons ou ce que Nous Nous proposons de dire doit être entendu de la secte maçonnique envisagée dans son ensemble et en tant qu'elle embrasse d'autres sociétés qui sont pour elle des sœurs et des alliées, Nous ne prétendons pas appliquer toutes ces réflexions à chacun de leurs membres pris individuellement. Parmi eux, en effet, il s'en peut trouver et même en bon nombre, qui, bien que non exempts de faute pour s'être affiliés à de semblables sociétés, ne trempent cependant pas dans leurs actes criminels et ignorent le but final que ces sociétés s'efforcent d'atteindre. De même encore, il se peut faire que quelques-uns des groupes n'approuvent pas les conclusions extrêmes auxquelles la logique devrait les contraindre d'adhérer, puisqu'elles découlent nécessairement des principes communs à toute l'association. Mais le mal porte avec lui une turpitude qui d'elle-même repousse et effraie. En outre, des circonstances particulières de temps ou de lieux peuvent persuader à certaines fractions de demeurer en deçà de ce qu'elles souhaiteraient de faire, ou de ce que font d'autres associations. Il n'en faut pas conclure pour cela que ces groupes soient étrangers au pacte fondamental de la maçonnerie. Ce pacte demande à être apprécié moins par les actes accomplis et par leurs résultats que par l'esprit qui l'anime et par ses principes généraux.

Or, le premier principe des Naturalistes, c'est qu'en toutes choses la nature ou la raison humaine doit être maîtresse et souveraine. Cela posé,

(1) Matth., vii, 18.

s'il s'agit des devoirs envers Dieu, ou bien ils en font peu de cas, ou ils en altèrent l'essence par des opinions vagues et des sentiments erronés. Ils nient que Dieu soit l'auteur d'aucune révélation. Pour eux, en dehors de ce que peut comprendre la raison humaine, il n'y a ni dogme religieux, ni vérité, ni maître en la parole de qui, au nom de son mandat officiel d'enseignement, on doit avoir foi. Or, comme la mission tout à fait propre et spéciale de l'Église catholique consiste à recevoir dans leur plénitude et à garder dans une pureté incorruptible les doctrines révélées de Dieu, aussi bien que l'autorité établie pour les enseigner, avec les autres secours donnés du ciel en vue de sauver les hommes, c'est contre elle que les adversaires déploient le plus d'acharnement et dirigent leurs plus violentes attaques.

Maintenant, dans les choses qui touchent à la religion, qu'on voie à l'œuvre la secte des francs-maçons, là principalement où son action peut s'exercer avec une liberté plus licencieuse et que l'on dise si elle ne semble pas s'être donné pour mandat de mettre à exécution les décrets des Naturalistes.

Ainsi, dùt-il lui en coûter un long et opiniâtre labeur, elle se propose de réduire à rien au sein de la société civile le magistère et l'autorité de l'Église, d'où cette conséquence que les francs-maçons s'appliquent à vulgariser et pour laquelle ils ne cessent pas de combattre, à savoir qu'il faut absolument séparer l'Église et l'État. De ce fait, ils mettent hors des lois et ils excluent de l'administration de la chose publique la très salutaire influence de la religion catholique, et ils aboutissent logiquement à la prétention de constituer l'État tout entier en dehors des institutions et des préceptes de l'Église. — Mais il ne leur suffit pas d'exclure de toute participation au gouvernement des affaires humaines l'Église, ce guide si sage et si sûr; il faut encore qu'ils la traitent en ennemie et usent de violence contre elle. De là, l'impunité avec laquelle par la parole, par la plume, par l'enseignement, il est permis de s'attaquer aux fondements mêmes de la religion Catholique. Ni les droits de l'Église, ni les prérogatives dont la Providence l'avait dotée : rien n'échappe à leurs attaques. On réduit presque à rien sa liberté d'action, et cela par des lois qui, en apparence, ne semblent pas trop oppressives, mais qui, en réalité, sont expressément faites pour enchaîner cette liberté. Au nombre des lois exceptionnelles faites contre le clergé, Nous signalerons particulièrement celles qui auraient pour résultat de diminuer notablement le nombre des ministres du sanctuaire, et de réduire toujours davantage leurs moyens indispensables d'action et d'existence. Les restes des biens ecclésiastiques, soumis à mille servitudes, sont placés sous la dépendance et le bon plaisir d'administrateurs civils. Les communautés religieuses sont supprimées ou dispersées. — A l'égard du Siège Apostolique et du Pontife romain, l'inimitié de ces sectaires a redoublé d'intensité. Après que, sous de faux prétextes, ils ont dépouillé le Pape de sa souveraineté temporelle, nécessaire garantie de sa liberté et de ses droits, ils l'ont réduit à une situation tout à la fois inique et intolérable, jusqu'à ce qu'enfin, en ces derniers temps, les fauteurs de ces sectes en soient arrivés au point qui était depuis longtemps le but de leurs secrets desseins, à savoir de proclamer que le moment est venu de supprimer la

puissance sacrée des Pontifes romains et de détruire entièrement cette Papauté qui est d'institution divine. Pour mettre hors de doute l'existence d'un tel plan, et à défaut d'autres preuves, il suffirait d'invoquer le témoignage d'hommes qui ont appartenu à la secte, et, dont la plupart soit dans le passé, soit à une époque plus récente, ont attesté comme véritable la volonté où sont les francs-maçons de poursuivre le catholicisme d'une inimitié exclusive et implacable, avec leur ferme résolution de ne s'arrêter qu'après avoir ruiné de fond en comble toutes les institutions religieuses établies par les Papes.

Que si tous les membres de la secte ne sont pas obligés d'abjurer explicitement le Catholicisme, cette exception, loin de nuire au plan général de la franc-maçonnerie, sert plutôt ses intérêts. Elle lui permet d'abord de tromper plus facilement les personnes simples et sans défiance et elle rend accessible à un plus grand nombre l'admission dans la secte. De plus, en ouvrant leurs rangs à des adeptes qui viennent à eux des religions les plus diverses, ils deviennent plus capables d'accréditer la grande erreur du temps présent, laquelle consiste à reléguer au rang des choses indifférentes le souci de la religion et à mettre sur le pied de l'égalité toutes les formes religieuses. Or, à lui seul, ce principe suffit à ruiner toutes les religions et particulièrement la religion catholique, car, étant la seule véritable, elle ne peut, sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soient égalées.

Les Naturalistes vont encore plus loin. Audacieusement engagés dans la voie de l'erreur sur les plus importantes questions, ils sont entraînés et comme précipités par la logique jusqu'aux conséquences les plus extrêmes de leurs principes, soit à cause de la faiblesse de la nature humaine, soit par le juste châtement dont Dieu frappe leur orgueil. Il suit de là qu'ils ne gardent même plus dans leur intégrité et dans leur certitude les vérités accessibles à la seule lumière de la raison naturelle, telles que sont assurément l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme. — Emportée dans une nouvelle carrière d'erreurs, la secte des francs-maçons n'a pas échappé à ces écueils. Bien qu'en effet, prise dans son ensemble, la secte fasse profession de croire à l'existence de Dieu, le témoignage de ses propres membres établit que cette croyance n'est pas pour chacun d'eux individuellement l'objet d'un assentiment ferme et d'une inébranlable certitude. Ils ne dissimulent pas que la question de Dieu est parmi eux une cause de grands dissentiments. Il est même avéré qu'il y a peu de temps, une sérieuse controverse s'est engagée entre eux à ce sujet. En fait, la secte laisse aux initiés liberté entière de se prononcer en tel ou tel sens, soit pour affirmer l'existence de Dieu, soit pour la nier; et ceux qui nient résolument ce dogme sont aussi facilement reçus à l'initiation que ceux qui d'une certaine façon l'admettent encore, mais en le dépravant, comme les panthéistes, dont l'erreur consiste précisément, tout en retenant de l'Être divin on ne sait quelles absurdes apparences, à faire disparaître ce qu'il y a d'essentiel dans la vérité de son existence.

Or, quand ce fondement nécessaire est détruit, ou seulement ébranlé, il va de soi que les autres principes de l'ordre naturel chancellent dans la

raison humaine et qu'elle ne sache plus à quoi s'en tenir ni sur la création du monde par un acte libre et souverain du Créateur, ni sur le gouvernement de la Providence, ni sur la survivance de l'âme et la réalité d'une vie future et immortelle succédant à la vie présente. L'effondrement des vérités qui sont la base de l'ordre naturel et qui importent si fort à la conduite rationnelle et pratique de la vie, aura un contre-coup sur les mœurs privées et publiques. — Passons sous silence ces vertus surnaturelles qu'à moins d'un don spécial de Dieu, personne ne peut ni pratiquer, ni acquérir; vertus dont il est impossible de trouver aucune trace chez ceux qui font profession d'ignorer dédaigneusement la Rédemption du genre humain, la Grâce, les Sacrements, le bonheur futur à conquérir dans le ciel. Nous parlons simplement des devoirs qui résultent des principes de l'honnêteté naturelle.

Un Dieu qui a créé le monde et le gouverne par sa providence; une loi éternelle dont les prescriptions ordonnent de respecter l'ordre de la nature et défendent de le troubler; une fin dernière placée pour l'âme dans une région supérieure aux choses humaines, et au-delà de cette hôtellerie terrestre : voilà les sources, voilà les principes de toute justice et honnêteté. Faites-les disparaître (c'est la prétention des Naturalistes et des francs-maçons) et il sera impossible de savoir en quoi consiste la science du juste et de l'injuste et sur quoi elle s'appuie. Quant à la morale, la seule chose qui ait trouvé grâce devant les membres de la secte maçonnique et dans laquelle ils veulent que la jeunesse soit instruite avec soin, c'est celle qu'ils appellent « morale civique — morale indépendante — morale libre » — en d'autres termes, morale qui ne fait aucune place aux idées religieuses.

Or, combien une telle morale est insuffisante; jusqu'à quel point elle manque de solidité et fléchit sous le souffle des passions, on le peut voir assez par les tristes résultats qu'elle a déjà donnés. Là en effet où, après avoir pris la place de la morale chrétienne, elle a commencé à régner avec plus de liberté, on a vu promptement dépérir la probité et l'intégrité des mœurs, grandir et se fortifier les opinions les plus menstrueuses et l'audace des crimes couler à pleins bords. Ces maux provoquent aujourd'hui des plaintes et des lamentations universelles, auxquelles font parfois écho bon nombre de ceux-là mêmes qui, bien malgré eux, sont contraints de rendre hommage à l'évidence de la vérité.

En outre, la nature humaine ayant été viciée par le péché originel et étant devenue à cause de cela beaucoup plus disposée au vice qu'à la vertu, l'honnêteté est absolument impossible si les mouvements désordonnés de l'âme ne sont pas réprimés et si les appétits n'obéissent pas à la raison. Dans ce conflit, il faut souvent mépriser les intérêts terrestres et se résoudre aux plus durs travaux et à la souffrance, pour que la raison victorieuse demeure en possession de sa principauté. Mais les Naturalistes et les francs-maçons n'ajoutant aucune foi à la révélation que nous tenons de Dieu nient que le père du genre humain ait péché et par conséquent que les forces du libre arbitre soient d'aucune façon « débilitées, ou inclinées vers le mal (1) ».

(1) Concile de Trente, Sess. vi, *De Justif.*, chap. i.

Tout au contraire, ils exagèrent la puissance et l'excellence de la nature, et mettant uniquement en elle le principe et la règle de la justice, ils ne peuvent même pas concevoir la nécessité de faire de constants efforts et de déployer un très grand courage pour comprimer les révoltes de la nature et pour imposer silence à ses appétits.

Aussi voyons-Nous se multiplier et mettre à la portée de tous les hommes tout ce qui peut flatter leurs passions. Journaux et brochures d'où la réserve et la pudeur sont bannies; représentations théâtrales dont la licence passe les bornes; œuvres artistiques où s'étalent, avec un cynisme révoltant, les principes de ce qu'on appelle aujourd'hui *le réalisme*; inventions ingénieuses destinées à augmenter les délicatesses et les jouissances de la vie; en un mot tout est mis en œuvre en vue de satisfaire l'amour du plaisir, avec lequel finit par se mettre d'accord la vertu endormie.

Assurément, ceux-là sont coupables, mais en même temps, ils sont conséquents avec eux-mêmes qui, supprimant l'espérance des biens futurs, abaissent la félicité au niveau des choses périssables, plus bas même que les horizons terrestres. A l'appui de ces assertions, il serait facile de produire des faits certains, bien qu'en apparence incroyables. Personne, en effet, n'obéissant avec autant de servilité à ces habiles et rusés personnages que ceux dont le courage s'est énervé et brisé dans l'esclavage des passions, il s'est trouvé dans la franc-maçonnerie des sectaires pour soutenir qu'il fallait systématiquement employer tous les moyens de saturer la multitude de licence et de vices, bien assurés qu'à ces conditions, elle serait tout entière entre leurs mains et pourrait servir d'instrument à l'accomplissement de leurs projets les plus audacieux.

Relativement à la société domestique, voici à quoi se résume l'enseignement des Naturalistes. Le mariage n'est qu'une variété de l'espèce des contrats; il peut donc être légitimement dissous à la volonté des contractants. Les chefs du gouvernement ont puissance sur le lien conjugal. Dans l'éducation des enfants, il n'y a rien à leur enseigner méthodiquement ni à leur prescrire en fait de religion. C'est affaire à chacun d'eux, lorsqu'ils seront en âge, de choisir la religion qui leur plaira. Or, non seulement les francs-maçons adhèrent entièrement à ces principes, mais ils s'appliquent à les faire passer dans les mœurs et dans les institutions. Déjà, dans beaucoup de pays, même catholiques, il est établi qu'en dehors du mariage civil il n'y a pas d'union légitime. Ailleurs, la loi autorise le divorce que d'autres peuples s'apprentent à introduire dans leur législation le plus tôt possible. Toutes ces mesures hâtent la réalisation prochaine du projet de changer l'essence du mariage et le réduire à n'être plus qu'une union instable, éphémère, née du caprice d'un instant, et pouvant être dissoute quand ce caprice changera.

La secte concentre aussi toutes ses énergies et tous ses efforts pour s'emparer de l'éducation de la jeunesse. Les francs-maçons espèrent qu'ils pourront aisément former d'après leurs idées cet âge si tendre et en plier la flexibilité dans le sens qu'ils voudront, rien ne devant être plus efficace pour préparer à la société civile une race de citoyens telle qu'ils rêvent de la lui donner. C'est pour cela que, dans l'éducation et dans l'instruction des

enfants, ils ne veulent tolérer les ministres de l'Eglise, ni comme professeurs, ni comme surveillants. Déjà dans plusieurs pays, ils ont réussi à faire confier exclusivement à des laïques l'éducation de la jeunesse aussi bien qu'à proscrire totalement de l'enseignement de la morale les grands et saints devoirs qui unissent l'homme à Dieu.

Viennent ensuite les dogmes de la science politique. Voici quelles sont en cette matière les thèses des Naturalistes : Les hommes sont égaux en droits; tous, et à tous les points de vue, sont d'inégale condition. Etant tous libres par nature, aucun d'eux n'a le droit de commander à un de ses semblables et c'est faire violence aux hommes que de prétendre les soumettre à une autorité quelconque, à moins que cette autorité ne procède d'eux-mêmes. Tout pouvoir est dans le peuple libre; ceux qui exercent le commandement n'en sont les détenteurs que par le mandat ou par la concession du peuple, de telle sorte que si la volonté populaire change, il faut dépouiller de leur autorité les chefs de l'Etat, même malgré eux. La source de tous les droits et de toutes les fonctions civiles réside soit dans la multitude, soit dans le pouvoir qui régit l'Etat, mais quand'il a été constitué d'après les nouveaux principes. En outre, l'Etat doit être athée. Il ne trouve en effet dans les diverses formes religieuses aucune raison de préférer l'une à l'autre : toutes doivent donc être mises sur un pied d'égalité.

Or, que ces doctrines soient professées par les francs-maçons, que tel soit pour eux l'idéal d'après lequel ils entendent constituer les sociétés : cela est presque trop évident pour avoir besoin d'être prouvé. Il y a déjà longtemps qu'ils travaillent ouvertement à le réaliser, en y employant toutes leurs forces et toutes leurs ressources. Ils fraient ainsi le chemin à d'autres sectaires nombreux et plus audacieux qui se tiennent prêts à tirer de ces faux principes des conclusions encore plus détestables, à savoir le partage égal et la communauté des biens entre les citoyens, après que toute distinction de rangs et de fortunes aura été abolie.

Les faits que Nous venons de résumer mettent en une lumière suffisante la constitution intime des francs-maçons et montrent clairement par quelle route ils s'acheminent vers leur but. Leurs dogmes principaux sont en un si complet et si manifeste désaccord avec la raison qu'il ne se peut imaginer rien de plus pervers. En effet, vouloir détruire la religion et l'Eglise établies par Dieu lui-même et assurées par lui d'une perpétuelle protection, pour ramener parmi nous, après dix-huit siècles, les mœurs et les institutions des païens, n'est-ce pas le comble de la folie et de la plus audacieuse impiété? Mais ce qui n'est ni moins horrible ni plus supportable, c'est de voir répudier les bienfaits miséricordieusement acquis par Jésus-Christ, d'abord aux individus, puis aux hommes groupés en familles et en nations; bienfaits qui, au témoignage des ennemis mêmes du christianisme, sont du plus haut prix. Certes, dans un plan si insensé et si criminel, il est bien permis de reconnaître la haine inexpiable dont Satan est animé à l'égard de Jésus-Christ et sa passion de vengeance.

L'autre dessein, à la réalisation duquel les francs-maçons emploient tous leurs efforts, consiste à détruire les fondements principaux de la justice et de l'honnêteté. Par là, ils se font les auxiliaires de ceux qui voudraient qu'à

l'instar de l'animal l'homme n'eût d'autre règle d'action que ses désirs. Ce dessein ne va rien moins qu'à déshonorer le genre humain et à le précipiter ignominieusement à sa perte. — Le mal s'augmente de tous les périls qui menacent la société domestique et la société civile. Ainsi que Nous l'avons exposé ailleurs, tous les peuples, tous les siècles s'accordent à reconnaître dans le mariage quelque chose de sacré et de religieux, et la loi divine a pourvu à ce que les unions conjugales ne pussent pas être dissoutes. Mais, si elles deviennent purement profanes; s'il est permis de les rompre au gré des contractants, aussitôt la constitution de la famille sera en proie au trouble et à la confusion; les femmes seront découronnées de leur dignité; toute protection et toute sécurité disparaîtront pour les enfants et pour leurs intérêts. Quant à la prétention de faire l'Etat complètement étranger à la religion et pouvant administrer les affaires publiques sans tenir plus de compte de Dieu que s'il n'existait pas : c'est une témérité sans exemple, même chez les païens. Ils portaient si profondément gravée au plus intime de leurs âmes non seulement une idée vague des dieux, mais la nécessité sociale de la religion, qu'à leur sens, il eût été plus aisé à une ville de se tenir debout sans être appuyée au sol que privée de Dieu. De fait, la société du genre humain, pour laquelle la nature nous a créés, a été constituée par Dieu, auteur de la nature. De lui, comme principe et comme source, découlent dans leur force et dans leur pérennité les bienfaits innombrables dont elle nous enrichit. Aussi, de même que la voix de la nature rappelle à chaque homme en particulier l'obligation où il est d'offrir à Dieu le culte d'une pieuse reconnaissance, parce que c'est à Lui que nous sommes redevables de la vie et des biens qui l'accompagnent, un devoir semblable s'impose aux peuples et aux sociétés.

De là résulte avec la dernière évidence que ceux qui veulent briser toute relation entre la société civile et les devoirs de la religion ne commettent pas seulement une injustice; leur conduite prouve encore leur ignorance et leur ineptie. En effet, c'est par la volouté de Dieu que les hommes naissent pour être réunis et pour vivre en société; l'autorité est le lien nécessaire au maintien de la société civile, de telle sorte que, lui brisé, elle se dissout fatalement et immédiatement. L'autorité a donc pour auteur le même Etre qui a créé la société. Aussi, quel que soit celui entre les mains de qui le pouvoir réside, celui-là est le ministre de Dieu. Par conséquent, dans la mesure où l'exigent la fin et la nature de la société humaine, il faut obéir au pouvoir légitime commandant des choses justes comme à l'autorité même de Dieu qui gouverne tout : et rien n'est plus contraire à la vérité que de soutenir qu'il dépend de la volonté du peuple de refuser cette obéissance quand il lui plaît.

De même, si l'on considère que tous les hommes sont de même race et de même nature et qu'ils doivent tous atteindre la même fin dernière, et si l'on regarde aux devoirs et aux droits qui découlent de cette communauté d'origine et de destinée, il n'est pas douteux qu'ils ne soient tous égaux. Mais, comme ils n'ont pas tous les mêmes ressources d'intelligence et qu'ils diffèrent les uns des autres, soit par les facultés de l'esprit, soit par les énergies physiques; comme enfin il existe entre eux mille distinctions de

mœurs, de goûts, de caractères, rien ne répugne tant à la raison que de prétendre les ramener tous à la même mesure et d'introduire dans les institutions de la vie civile une égalité rigoureuse et mathématique. De même en effet que la parfaite constitution du corps humain résulte de l'union et de l'assemblage de membres qui n'ont ni les mêmes formes ni les mêmes fonctions, mais dont l'heureuse association et le concours harmonieux donnent tout à l'organisme : sa beauté plastique, sa force et son aptitude à rendre les services nécessaires, de même, au sein de la société humaine, se trouve une variété presque infinie de parties dissemblables. Si elles étaient toutes égales entre elles et libres, chacune pour son compte, d'agir à leur guise, rien ne serait plus difforme qu'une telle société. Si, au contraire, par une sage hiérarchie des mérites, des goûts, des aptitudes, chacune d'elles concourt au bien général, vous voyez se dresser devant vous l'image d'une société bien ordonnée et conforme à la nature.

Les malfaisantes erreurs que Nous venons de rappeler menacent les Etats des dangers les plus redoutables. En effet, supprimez la crainte de Dieu et le respect dû à ses lois ; laissez tomber en discrédit l'autorité des princes ; donnez libre carrière et encouragement à la manie des révolutions ; lâchez la bride aux passions populaires, brisez tout frein, sauf celui des châtimens, vous aboutirez par la force des choses à un bouleversement universel et à la ruine de toutes les institutions : tel est, il est vrai, le but avéré, explicite que poursuivent de leurs efforts beaucoup d'associations communistes et socialistes ; et la secte des francs-maçons n'a pas le droit de se dire étrangère à leurs attentats, puisqu'elle favorise leurs desseins et que, sur le terrain des principes, elle est entièrement d'accord avec elles. Si ces principes ne produisent pas immédiatement et partout leurs conséquences extrêmes, ce n'est ni à la discipline de la secte ni à la volonté des sectaires qu'il faut l'attribuer ; mais d'abord à la vertu de cette divine religion qui ne peut pas être anéantie ; puis aussi à l'action des hommes qui, formant la partie la plus saine des nations, refusent de subir le joug des sociétés secrètes et luttent avec courage contre leurs entreprises insensées.

Et plutôt à Dieu que tous, jugeant l'arbre par ses fruits, sussent reconnaître le germe et le principe des maux qui nous accablent, des dangers qui nous menacent. Nous avons affaire à un ennemi rusé et fécond en artifices. Il excelle à chatouiller agréablement les oreilles des princes et des peuples et il a su prendre les uns et les autres par la douceur de ses maximes et l'appât de ses flatteries. — Les Princes ? les francs-maçons se sont insinués dans leur faveur sous le masque de l'amitié, pour faire d'eux des alliés et de puissants auxiliaires à l'aide desquels ils opprimeraient plus sûrement les catholiques. Afin d'aiguillonner plus vivement le zèle de ces hauts personnages, ils poursuivent l'Église d'impudentes calomnies. C'est ainsi qu'ils l'accusent d'être jalouse de la puissance des souverains et de leur contester leurs droits. Assurés par cette politique de l'impunité de leur audace, ils ont commencé à jouir d'un grand crédit sur les gouvernements. D'ailleurs, ils se tiennent toujours prêts à ébranler les fondemens des empires, à poursuivre, à dénoncer, et même à chasser les princes, toutes les fois que ceux-ci paraissent user du pouvoir autrement que la secte ne l'exige. — Les

Peuples? ils se jouent d'eux en les flattant par des procédés semblables. Ils ont toujours à la bouche les mots de *liberté* et de *prospérité publique*. A les en croire, c'est l'Eglise, ce sont les souverains qui ont toujours fait obstacle à ce que les masses fussent arrachées à une servitude injuste et délivrées de la misère. Ils ont séduit le peuple par ce langage fallacieux, et excitant en lui la soif des changements, ils l'ont lancé à l'assaut des deux puissances, ecclésiastique et civile. Toutefois, la réalité des avantages qu'on espère demeure toujours au-dessous de l'imagination et de ses désirs. Bien loin d'être devenu plus heureux, le peuple, accablé par une oppression et une misère croissantes, se voit encore dépourvu des consolations qu'il eût pu trouver, avec tant de facilité et d'abondance, dans les croyances et les pratiques de la religion chrétienne. Lorsque les hommes s'attaquent à l'ordre providentiellement établi, par une juste punition de leur orgueil ils trouvent souvent l'affliction et la ruine à la place de la fortune prospère sur laquelle ils avaient témérairement compté pour l'assouvissement de tous leurs désirs.

Quant à l'Eglise, si, par-dessus toute chose, elle ordonne aux hommes d'obéir à Dieu, souverain seigneur de l'univers, l'on porterait contre elle un jugement calomnieux, si on croyait qu'elle est jalouse de la puissance civile ou qu'elle songe à entreprendre sur les droits des princes. Loin de là. Elle met sous la sanction du devoir et de la conscience l'obligation de rendre à la puissance civile ce qui lui est légitimement dû. Si elle fait découler de Dieu lui-même le droit de commander, il en résulte pour l'autorité un surcroît considérable de dignité et une facilité plus grande de se concilier l'obéissance, le respect et le bon vouloir des citoyens. D'ailleurs, toujours amie de la paix, c'est elle qui nourrit la concorde, en embrassant tous les hommes dans la tendresse de sa charité maternelle. Uniquement attentive à procurer le bien des mortels, elle ne se lasse pas de rappeler qu'il faut toujours tempérer la justice par la clémence, le commandement par l'équité, les lois par la modération; que le droit de chacun est inviolable; que c'est un devoir de travailler au maintien de l'ordre et de la tranquillité générale et de venir en aide, dans toute la mesure du possible, par la charité privée et publique aux souffrances des malheureux. Mais, pour employer assez à propos les paroles de saint Augustin, *ils croient ou ils cherchent à faire croire que la doctrine chrétienne est incompatible avec le bien de l'Etat, parce qu'ils veulent fonder l'Etat non sur la solidité des vertus, mais sur l'impunité des vices* (1). — Si tout cela était mieux connu, princes et peuples feraient preuve de sagesse politique et agiraient conformément aux exigences du salut général si, au lieu de s'unir aux francs-maçons pour combattre l'Eglise, ils s'unissaient à l'Eglise pour résister aux attaques des francs-maçons.

Quoi qu'il en puisse advenir, Notre devoir est de nous appliquer à trouver des remèdes proportionnés à un mal si intense et dont les ravages ne se sont que trop étendus. Nous le savons : notre meilleur et plus solide espoir de guérison est dans la vertu de cette religion divine que les francs-maçons haïssent d'autant plus qu'ils la redoutent davantage. Il importe

(1) Epist. 137, al. 3, ad Volusian. cap. 5, n. 20.

donc souverainement de faire d'elle le point central de la résistance contre l'ennemi commun. Aussi, tous les décrets portés par les Pontifes romains, Nos prédécesseurs, en vue de paralyser les efforts et les tentatives de la secte maçonnique ; toutes les sentences prononcées par eux pour détourner les hommes de s'affilier à cette secte ou pour les déterminer à en sortir, Nous entendons les ratifier de nouveau, tant en général qu'en particulier. Pleins de confiance à cet égard dans la bonne volonté des chrétiens, Nous les supplions, au nom de leur salut éternel, et Nous leur demandons de se faire une obligation sacrée de conscience de ne jamais s'écarter, même d'une seule ligne, des prescriptions promulguées à ce sujet par le Siège Apostolique.

Quant à vous, Vénérables Frères, Nous vous prions, Nous vous conjurons d'unir vos efforts aux Nôtres, et d'employer tout votre zèle à faire disparaître l'impure contagion du poison qui circule dans les veines de la société et l'infecte toute entière. Il s'agit pour vous de procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain. Combattant pour de si grandes causes, ni le courage ni la force ne vous feront défaut. Il vous appartient de déterminer dans votre sagesse par quels moyens plus efficaces vous pourrez avoir raison des difficultés et des obstacles qui se dresseront contre vous. — Mais puisque l'autorité inhérente à Notre charge Nous impose le devoir de vous tracer Nous-mêmes la ligne de conduite que Nous estimons la meilleure, Nous vous dirons :

En premier lieu, arrachez à la franc-maçonnerie le masque dont elle se couvre, et faites-la voir telle qu'elle est.

Secondement, par vos discours et par des Lettres pastorales spécialement consacrées à cette question, instruisez vos peuples ; faites-leur connaître les artifices employés par ses sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, — la perversité de leurs doctrines — l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences plusieurs fois portées par Nos prédécesseurs, aucun catholique, s'il veut rester digne de ce nom et avoir de son salut le souci qu'il mérite, ne peut, sous aucun prétexte, s'affilier à la secte des francs-maçons. Que personne donc ne se laisse tromper par de fausses apparences d'honnêteté. Quelques personnes peuvent, en effet, croire que, dans les projets des francs-maçons, il n'y a rien de formellement contraire à la sainteté de la religion et des mœurs. Toutefois le principe fondamental qui est comme l'âme de la secte étant condamné par la morale, il ne saurait être permis de se joindre à elle, ni de lui venir en aide en aucune façon.

Il faut ensuite, à l'aide de fréquentes instructions et exhortations, faire en sorte que les masses acquièrent la connaissance de la religion. Dans ce but, nous conseillons très fort d'exposer, soit par écrit, soit de vive voix et dans des discours *ad hoc* les éléments des principes sacrés qui constituent la philosophie chrétienne. Cette dernière recommandation a surtout pour but de guérir par une science de bon aloi les maladies intellectuelles des hommes et de les prémunir tout à la fois contre les formes multiples de l'erreur et contre les nombreuses séductions du vice, surtout en un temps où la licence des écrits va de pair avec une insatiable avidité

d'apprendre. L'œuvre est immense ; pour l'accomplir, vous aurez avant tout l'aide et la collaboration de votre clergé, si vous donnez tous vos soins à le bien former et à le maintenir dans la perfection de la discipline ecclésiastique et dans la science des saintes lettres.

Toutefois, une cause si belle et d'une si haute importance appelle encore à son secours le dévouement intelligent des laïques qui unissent les bonnes mœurs et l'instruction à l'amour de la religion et de la patrie. Mettez en commun, Vénérables Frères, les forces de ces deux ordres, et donnez tous vos soins à ce que les hommes connaissent à fond l'Eglise Catholique et l'aiment de tout leur cœur. Car plus cette connaissance et cet amour grandiront dans les âmes, plus on prendra en dégoût les sociétés secrètes, plus on sera empressé de les fuir.

Nous profitons à dessein de la nouvelle occasion qui Nous est offerte d'insister sur la recommandation déjà faite par Nous en faveur du Tiers-Ordre de S. François, à la discipline duquel nous avons apporté de sages tempéraments. Il faut mettre un grand zèle à le propager et à l'affermir. Tel en effet qu'il a été établi par son auteur, il consiste tout entier en ceci : attirer les hommes à l'amour de Jésus-Christ, à l'amour de l'Eglise, à la pratique des vertus chrétiennes. Il peut donc rendre de grands services pour aider à vaincre la contagion de ces sectes détestables. Que cette sainte association fasse donc tous les jours de nouveaux progrès. Parmi les nombreux avantages que l'on peut attendre d'elle, il en est un qui prime tous les autres : cette association est une véritable école de Liberté, de Fraternité, d'Egalité, non de l'absurde façon dont les francs-maçons entendent ces choses, mais telles que Jésus-Christ a voulu en enrichir le genre humain et que S. François les a mises en pratique. Nous parlons donc ici de la liberté des enfants de Dieu, au nom de laquelle nous refusons d'obéir à ces maîtres iniques qui s'appellent Satan et les mauvaises passions. Nous parlons de la fraternité qui nous rattache à Dieu, commun créateur et père de tous les hommes. Nous parlons de l'égalité qui, établie sur les fondements de la justice et de la charité, ne rêve pas de supprimer toute distinction entre les hommes, mais excelle à faire de la variété des conditions et des devoirs de la vie une harmonie admirable et une sorte de merveilleux concert dont profitent naturellement les intérêts et la dignité de la vie civile.

En troisième lieu, une institution due à la sagesse de nos pères et momentanément interrompue par le cours des temps pourrait, à l'époque où nous sommes, redevenir le type et la forme des créations analogues. Nous voulons parler de ces corporations ouvrières destinées à protéger, sous la tutelle de la religion, les intérêts du travail et les mœurs des travailleurs. Si la pierre de touche d'une longue expérience avait fait apprécier à nos ancêtres l'utilité de ces associations, notre âge en retirerait peut-être de plus grands fruits, tant elles offrent de précieuses ressources pour combattre avec succès et pour écraser la puissance des sectes. Ceux qui n'échappent à la misère qu'au prix du labeur de leurs mains, en même temps que, par leur condition, ils sont souverainement dignes de la charitable assistance de leurs semblables, sont aussi les plus exposés à être

trompés par les séductions et les ruses des apôtres du mensonge. Il faut donc leur venir en aide avec une très grande bonté et leur ouvrir les rangs d'associations honnêtes pour les empêcher d'être enrôlés dans les mauvaises. En conséquence et pour le salut du peuple, nous souhaitons ardemment de voir se rétablir, sous les auspices et le patronage des Evêques, ces corporations appropriées aux besoins du temps présent. Ce n'est pas pour Nous une joie médiocre d'avoir vu déjà se constituer en plusieurs lieux des associations de ce genre, ainsi que des sociétés de patrons, le but des unes et des autres étant de venir en aide à l'honorable classe des prolétaires, d'assurer à leurs familles et à leurs enfants le bienfait d'un patronage tutélaire, de leur fournir les moyens de garder, avec de bonnes mœurs, la connaissance de la religion et l'amour de la piété. Nous ne saurions ici passer sous silence une société qui a donné tant d'exemples admirables et édifiants et qui a si bien mérité des classes populaires : Nous voulons parler de celle qui a pris le nom de son père, saint Vincent de Paul. On connaît assez les œuvres accomplies par cette société et le but qu'elle se propose. Les efforts de ses membres tendent uniquement à se porter par une charitable initiative au secours des pauvres et des malheureux, ce qu'ils font avec une merveilleuse sagacité et une non moins admirable modestie. Mais plus cette société cache le bien qu'elle opère, plus elle est apte à pratiquer la charité chrétienne et à soulager les misères des hommes.

Quatrièmement, afin d'atteindre plus aisément le but de nos désirs, Nous recommandons avec une nouvelle instance à votre foi et à votre vigilance la jeunesse, qui est l'espoir de la société. — Appliquez à sa formation la plus grande partie de vos sollicitudes pastorales. Quels qu'aient déjà pu être à cet égard votre zèle et votre prévoyance, croyez que vous n'en ferez jamais assez pour soustraire la jeunesse aux écoles et aux maîtres près desquels elle serait exposée à respirer le souffle empoisonné des sectes. Parmi les prescriptions de la doctrine chrétienne, il en est une sur laquelle devront insister les parents, les pieux instituteurs, les curés, recevant l'impulsion de leurs Evêques. Nous voulons dire la nécessité de prémunir leurs enfants ou leurs élèves contre ces sociétés criminelles, en leur apprenant de bonne heure à se défier des artifices perfides et variés à l'aide desquels leurs prosélytes cherchent à enlacer les hommes. Ceux qui ont charge de préparer les jeunes gens à recevoir les sacrements comme il faut, agiront sagement s'ils amenaient chacun d'eux à prendre la ferme résolution de ne s'agréger à aucune société à l'insu de leurs parents, ou sans avoir consulté leur Curé ou leur Confesseur.

Du reste, Nous savons très bien que nos communs labours pour arracher du champ du Seigneur ces semences pernicieuses seraient tout à fait impuissants, si, du haut du ciel, le Maître de la vigne ne secondait nos efforts. Il est donc nécessaire d'implorer son assistance et son secours avec une grande ardeur et par des sollicitations réitérées, proportionnées à la nécessité des circonstances et à l'intensité du péril. Fière de ses précédents succès, la secte des francs-maçons lève insolemment la tête et son audace semble ne plus connaître aucunes bornes. Rattachés les uns

aux autres par le lien d'une fédération criminelle et de leurs projets occultes, ses adeptes se prêtent un mutuel appui et se provoquent entre eux à oser et à faire le mal.

A une si violente attaque doit répondre une défense énergique. Que les gens de bien s'unissent donc, eux aussi, et forment une immense coalition de prières et d'efforts. En conséquence, Nous leur demandons de faire entre eux, par la concorde des esprits et des cœurs, une cohésion qui les rende invincibles contre les assauts des sectaires. En outre, qu'ils tendent vers Dieu des mains suppliantes et que leurs gémissements persévérants s'efforcent d'obtenir la prospérité et les progrès du christianisme, la paisible jouissance pour l'Eglise de la liberté nécessaire, le retour des égarés au bien, le triomphe de la vérité sur l'erreur, de la vertu sur le vice.

Demandons à la Vierge Marie, Mère de Dieu, de se faire notre auxiliaire et notre interprète. Victorieuse de Satan dès le premier instant de sa Conception, qu'elle déploie sa puissance contre les sectes réprouvées qui font si évidemment revivre parmi nous l'esprit de révolte, l'incorrigible perfidie et la ruse du démon. — Appelons à notre aide le prince des milices célestes saint Michel, qui a précipité dans les enfers les anges révoltés; puis saint Joseph, l'époux de la très sainte Vierge, le céleste et tutélaire patron de l'Eglise catholique; et les grands apôtres saint Pierre et saint Paul, ces infatigables semeurs et ces champions invincibles de la foi catholique. Grâce à leur protection et à la persévérance de tous les fidèles dans la prière, nous avons la confiance que Dieu daignera envoyer un secours opportun et miséricordieux au genre humain en proie à un si grand danger.

D'ailleurs, en gage des dons célestes et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous vous envoyons du fond du cœur la Bénédiction apostolique, à Vous, Vénérables Frères, au clergé et aux peuples confiés à votre sollicitude.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20 avril 1884, de Notre Pontificat la septième année.

LEO PP. XIII.

Le *Journal officiel* enregistre plusieurs promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur, faites dans le corps expéditionnaire de Tunisie.

La commission exécutive du conseil municipal de Paris décide qu'en attendant l'érection du monument des fédérés de 1871, un espace de 6 mètres sur 4, destiné à recevoir ce monument, sera marqué d'une façon définitive sur le terrain concédé par le conseil municipal. Cet espace sera entouré par une grille en fer. Une somme de 1,000 francs est votée par la commission pour l'achat et la pose de cette clôture.

On ne saurait se moquer plus impudemment des contribuables parisiens et de leur argent.

Deux socialistes autrichiens, les nommés Waldo et Paker, sont arrêtés à Paris et expulsés du territoire français.

Charles DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

M. Léon Aubineau, l'auteur si connu de la *Vie admirable de saint Benoît-Labre* et des *Serviteurs de Dieu au dix-neuvième, siècle*, vient de publier un volume sur lequel nous nous empressons d'appeler l'attention de nos lecteurs, et qui a pour titre : *PARMI LES LYS ET LES ROSES, Récits et Souvenirs* de M. Léon Aubineau.

Les divers morceaux dont se compose le nouveau Recueil ouvrent tour à tour des vues étendues ou profondes sur les mœurs contemporaines et sur l'histoire de nos dernières années. C'est la notice d'un pèlerinage, le profil d'un homme de bien, l'intérieur d'un couvent, le compte rendu d'une audience au Vatican, des récits plus intimes encore, des monographies de la ville et du village. Tout est dessiné fermement, sincèrement, d'une main émue et communicative. L'édification se trouve à toutes les pages. L'écrivain parle de ce qu'il connaît, de ce qu'il a vu, de ce qu'il aime, et il a le don de faire partager ses sentiments; il est expert en tableaux de piété et de sainteté comme aussi d'histoire.

Aussi ce nouveau livre de M. Léon Aubineau est-il assuré de charmer, et trouvera-t-il de nombreux lecteurs dans la classe de ceux qui aiment à rencontrer l'élégance du style unie à une parfaite orthodoxie et à la plus vive piété. Ils se complairont à ces souvenirs où apparaissent tour à tour Pie IX et Léon XIII, *peints sur le vif*, comme disaient nos pères, puis, choisis dans tous les rangs de la société, à l'ombre du cloître comme dans le monde, des chrétiens qui vécurent et moururent heureux de servir l'Église, les uns comme le bon frère Philippe, jusqu'aux extrêmes limites de la vieillesse, les autres, dégagés en peu d'années des épines de la terre, et s'en allèrent vers Celui qui se plaît parmi les lys.

Tous ces récits sont courts, mérite rare et charmant. En une récréation, en une soirée, on en peut goûter un ou deux, et le parfum qu'ils laissent, les images qu'ils évoquent, en prolongent et en fixent irrévocablement le souvenir dans la mémoire; tant il est vrai que l'art ne consiste pas à tout dire, à tout montrer, mais à si bien exprimer l'essentiel que le reste se devine et que rien ne s'efface.

Dans ce volume fait d'œuvres détachées, gerbes d'épis, de feuillages et de fleurs, d'épines aussi, car il en croît partout ici-bas, chaque lecteur fera son choix après avoir tout lu. Beaucoup reviendront de préférence aux pages qui décrivent si bien Rome, d'autres à celles qui glorifient les sanctuaires de notre pays. Ceux-ci écouteront sonner les cloches de Notre-Dame de Chartres. « Oh! ces cloches! les belles voix et la grande musique! Quelle richesse et quelle puissance! on les entend de dix lieues à la ronde, dans cette

plaine de Beauce où mûrit en abondance ce froment vulgaire et mystérieux qui nourrit les enfants des hommes, et, destiné à devenir Dieu, nourrira aussi leurs âmes de toutes les ferveurs célestes. L'âme du pèlerin, sur les ailes de ces grandes voix sonores, gagne et domine l'immensité!... Les notes splendides de ce concert grondent et résonnent en roulant au loin : les notes suaves, délicates et filées s'y mêlent et y brillent, et l'harmonie est délicate (1).

Ceux-là, enfin, fixeront leurs préférences sur le récit qui termine le volume, *Claude* : symphonie pastorale, s'il en fût, poème toujours jeune et toujours vrai des beautés de la terre natale et des regrets de l'exilé! Chant agreste et joyeux d'abord, aussi calme, aussi doux que les paysages où il nous emmène et nous fait vivre parmi des bergers dont l'âme est encore éclairée des lueurs de l'étoile de Bethléem! chant où viennent bientôt se mêler la tristesse et l'effroi, mais par une gradation si harmonieuse et si vraie que la note initiale, note vibrante d'une invincible foi, y revient sans effort, et domine et adoucit les pleurs, comme tombèrent au passage les fleurs des cerisiers sur le cercueil qui emportait tant de jeunesse et d'espérances.

Un beau volume in-12 de n-400 pages, titre rouge et noir. — Prix : 3 fr. 50; par la poste, 4 francs.

*
* *

Tout le monde a lu dans les journaux que cinq nouveaux missionnaires, presque tous des jeunes gens de vingt-cinq ans, viennent d'être martyrisés au Tonkin, à quelques lieues de nos troupes. Si l'on veut savoir avec quelle foi et quelle joie ces héroïques jeunes gens vivent et meurent, on n'a qu'à ouvrir le beau petit livre que vient de publier la Société générale de Librairie catholique : MARTYRS ET POÈTES, *Souvenirs du Séminaire des Missions Étrangères*.

Ce livre est un recueil de poésies composées pendant leur passage au Séminaire des Missions Étrangères, par de jeunes apôtres, la plupart aujourd'hui martyrs.

« Un jour, dit le pieux collecteur, leur amour pour Dieu et les âmes est monté de leur cœur à leurs lèvres; ils l'ont traduit par un chant, ils ont exalté la souffrance, appelé le trépas, béni le glaive du bourreau, comme d'autres chantent le bonheur, se rattachent à la vie et tremblent devant la mort.

« Mais si les hautes pensées de la foi dominant, si la nostalgie du ciel remplit la plupart de ces pages, la terre n'y est point oubliée. Les sentiments d'exquise délicatesse, d'affectueuse reconnaissance ne sont pas inconnus à ces âmes fortes. Au jour de la séparation, ils ont laissé pour souvenir à ces parents, à ces amis qu'ils ne devaient plus revoir qu'au ciel, quelques mots parfumés d'amour divin et de tendresse humaine; et, pour leur part, ils contribuent à nous redire qu'en aimant Dieu, on aime plus et mieux ceux qu'on aimait déjà. »

Quoi de plus gracieux, par exemple, que ce début d'une pièce de poésie

(1) Page 336.

adressée par Ph. Simon, missionnaire en Mandchourie, à sa sœur Marguerite, âgée de cinq ans ?

En voyageant j'ai vu de belles choses :
 J'ai vu des fleurs qui délectent les yeux,
 Des papillons qui volent sur les roses,
 Et des oiseaux aux chants délicieux.
 Les orangers, qu'un léger souffle agite,
 Ont balancé leurs fruits d'or devant moi.
 Mais cependant, gentille Marguerite,
 Je n'ai rien vu de plus charmant que toi.

Que dire de ces strophes de Mgr Retord, évêque d'Acanthe, dans sa pièce intitulée : *A la Misère*, et qui mourut de dénuement au milieu de sauvages qu'il évangélisait ?

Illustres enfants d'Apollon,
 Des héros célébrez les hauts faits et la gloire,
 Au temple de mémoire,
 Pour jamais inscrivez leurs noms ;
 Ou bien sous un ombrage frais,
 Etendus mollement aux côtés de Delille,
 Comme jadis Virgile,
 Du printemps chantez les bienfaits ;
 Moi, je choisis, pour exercer ma rime,
 Un sujet plus sublime :
 C'est la misère et ses divins attraits.

 Chagrins, vous êtes mes amis ;
 Dans mon cœur désormais vous aurez une place
 Et vous obtiendrez grâce
 Des forfaits contre moi commis.
 Que le dur accent du malheur,
 Porté par les zéphirs, parvienne à mon oreille,
 Soudain, je me réveille,
 En m'écriant : c'est le bonheur !
 Tel un guerrier, favori de Bellone,
 Sous le bronze qui tonne,
 Se réjouit d'éprouver sa valeur.
 De la faim je sens le tourment :
 Alors, quel doux plaisir pénètre dans mon âme,
 Quelle enivrante flamme
 Tout à coup circule en mon sang !
 Crésus assis sur son trésor,
 Sur son tonneau Bacchus, Amphion en délire,
 Aux accords de sa lyre,
 N'ont point connu de tels transports.
 Je le proclame hautement, sans emphase,
 Sans longue périphrase :
 La faim vaut mieux qu'une montagne d'or.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans ces braves enfants le génie de Corneille, mais ce qu'on y trouve et ce qui est bien plus haut, c'est la pensée et l'âme des anges. Rien de si élevé, d'aussi pur, d'aussi généreux, d'aussi français que ces poésies composées en courant à la recherche de la couronne immortelle du martyr.

(1 vol. in-12, titre rouge et noir : 1 fr. 25.)

PETITE BIBLIOTHÈQUE VARIÉE

A 15 CENTIMES

Jolis volumes in-18 raisin, avec couvertures ornées rose

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA BONNE LITTÉRATURE

VIENNENT DE PARAÎTRE :

JEAN ET SA LETTRE

LE SAINT-DIOT

PAR

Paul Féval

LOUIS XVI

DANS LA PRISON DU TEMPLE

PAR

Madame Royale

BROCHURES PARUES DANS LA COLLECTION

Les trois Veuves, par A. DE PONTMARTIN.

Ce que c'est qu'un curé, par LOUIS VEUILLOT.

Les sept Oeuvres de miséricorde, par LÉON GAUTIER.

Lidivine; — le Génie Bonhomme, par CHARLES NODIER.

Le Petit Pâtre, récit polonais, par ÉTIENNE MARCEL.

Le retour à Dieu, par M^{gr} DUPANLOUP.

Voyage au Grand-Saint-Bernard, par MAXIME DU CAMP.

La mort de M^{gr} Darboy (22 mai 1871).

Les Deux Coupes, par CHARLES DUBOIS.

Le Moléson, souvenir de Suisse, par LOUIS VEUILLOT.

Le Massacre des Dominicains d'Arcueil, par P. PRA-DIÉ fils.

La Neige, par A. ROCOFFORT.

Un Médecin sous la Terreur, par EDMOND LAFONT.

Le Bonhomme Jacques, par PAUL FÉVAL.

Le 18 Mars 1871, par EDMOND VILLETARD.

Le Lépreux de la cité d'Aoste, par XAVIER DE MAISTRE.

Le B. André Bobola, par LE R. P. OLIVAIN.

Abdul-Beg, par ÉTIENNE MARCEL.

Monseigneur de Belzunce et la Peste de Marseille, par dom TH. BÉRENGIER.

Charlemagne, par E. DEMOLINS.

Saint Louis, par le même.

La Turbotière, par J.-T. DE SAINT-GERMAIN.

ATLAS UNIVERSEL DE GÉOGRAPHIE

MODERNE, ANCIENNE ET DU MOYEN AGE

Par VIVIEN DE SAINT-MARTIN et FRANZ SCHRADER

MISE EN VENTE DE LA QUATRIÈME LIVRAISON

L'Atlas universel est publié par livraisons. Chaque livraison contient trois cartes et est accompagnée d'une notice sur les documents qui ont servi à la construction de ces cartes. Chaque livraison se vend séparément au prix de 6 francs.

Le prix de chaque carte prise isolément varie selon l'importance des frais de fabrication. — Ce prix, en aucun cas, ne sera inférieur à 2 fr. 50.

La première livraison comprend : une carte du ciel, la carte de la Turquie d'Europe et la carte de la région arctique.

La deuxième livraison comprend : une carte de géographie astronomique, la carte de la Suisse et la carte du Royaume de Grèce.

La troisième livraison comprend : La carte des îles Britanniques en deux feuilles (1^{re} feuille, Angleterre; 2^e feuille, Ecosse et Irlande) et la carte du Monde connu des Grecs avant Alexandre.

La quatrième livraison comprend : La carte de la Région polaire antarctique, la carte de la Russie occidentale et de la Roumanie, et la carte du Mexique.

PRIX DE CHAQUE CARTE PUBLIÉE, PRISE SÉPARÉMENT

N ^o 1. — Carte du ciel.....	2 50
N ^o 2. — Géographie astronomique.....	2 50
N ^o 6. — Région polaire arctique.....	2 50
N ^o 7. — Région polaire antarctique.....	2 50
N ^o 24. — Suisse.....	4 »
N ^o 27. — Îles Britanniques (1 ^{re} feuille, Angleterre).....	3 »
N ^o 28. — — (2 ^e feuille, Ecosse et Irlande).....	3 »
N ^o 38. — Russie occidentale et Roumanie.....	3 »
N ^o 39. — Turquie d'Europe.....	2 50
N ^o 40. — Grèce.....	3 »
N ^o 73. — Mexique.....	3 »
N ^o 84. — Monde connu des Grecs avant Alexandre.....	2 50

La cinquième livraison paraîtra prochainement

D'AUTRES LIVRAISONS SONT EN COURS DE GRAVURE

Ο ΣΩΚΡΑΤΗΣ ΚΑΙ ΤΑ ΚΑΘ' ΗΜΑΣ. Θεολογία τοῦ Σωκράτους. Τὸ περὶ Προνοίας δόγμα. Traduction en grec moderne par le professeur J.-N. Valetta, de l'étude de M. Gustave d'Eichtal : **SOCRATE ET NOTRE TEMPS. Théologie de Socrate, Dogme de la Providence**, avec un portrait de Socrate et des extraits des *Mémoires* de Xénophon. 1884, Leipzig, typographie Drugulin; Paris, Hachette et C^e. xxii-192 pages, grand in-8. — Prix. 7 fr. 50

L'ENCYCLIQUE DE LÉON XIII

SUR LA FRANC-MAÇONNERIE.

A son tour, après Clément XII, Benoit XIV, Pie VII et tous les papes jusqu'à Pie IX, Léon XIII a dénoncé les doctrines et les méfaits de la franc-maçonnerie.

Il l'a fait dans une forme merveilleusement appropriée aux temps actuels, non plus seulement en condamnant l'erreur mais en donnant au peuple chrétien un enseignement développé, lumineux, pratique, sur la question envisagée dans toute son ampleur.

Et lui-même prend soin d'avertir que cette Encyclique est le résumé et le couronnement d'Encycliques antérieures, où sont exposés les vrais principes de l'ordre social chrétien.

« A peine avons-Nous mis la main au gouvernail de l'Église, que Nous avons clairement senti la nécessité de résister à un si grand mal et de dresser contre lui, autant qu'il serait possible, Notre autorité apostolique. — Aussi, profitant de toutes les occasions favorables, Nous avons traité les principales thèses doctrinales sur lesquelles les opinions perverses de la secte maçonnique semblent avoir exercé la plus grande influence. C'est ainsi que, dans Notre Encyclique *Quod apostolici muneris*, Nous Nous sommes efforcé de combattre les monstrueux systèmes des socialistes et des communistes. Notre autre Encyclique *Arcanum*, Nous a permis de mettre en lumière et de défendre la notion véritable et authentique de la société domestique, dont le mariage est l'origine et la source. Dans l'Encyclique *Diuturnum*, Nous avons fait connaître, d'après les principes de la sagesse chrétienne, l'essence du pouvoir politique et montré ses admirables harmonies avec l'ordre naturel, aussi bien qu'avec le salut des peuples et des princes. »

« Aujourd'hui, à l'exemple de Nos prédécesseurs, Nous avons résolu de fixer directement Notre attention sur la société maçonnique, sur l'ensemble de sa doctrine, sur ses projets, ses sentiments et ses actes traditionnels, afin de mettre en une plus éclatante évidence sa puissance pour le mal, et d'arrêter dans ses progrès la contagion de ce funeste fléau. »

Ces Encycliques forment donc un corps de doctrine; elles déterminent les fondements et les lois essentielles de la société, de la famille, de l'état et bien qu'adressées officiellement à l'Épiscopat seul, elles sont évidemment destinées à instruire le peuple catholique tout entier.

Il est d'un intérêt capital de déterminer nettement quelle doit être l'attitude des fidèles devant ces graves enseignements.

Les Encycliques n'ont pas le caractère de définitions dogmatiques. Mais elles constituent, immédiatement après la définition dogmatique, l'acte le plus élevé de l'autorité doctrinale ou *magistère* du Souverain Pontife. Nul n'y peut contredire sans témérité et sans scandale. Le Vicaire de Jésus-Christ parle dans l'exercice de sa charge divine, de son auguste paternité.

Au temps du gallicanisme, l'infaillibilité du Pape, même dans les définitions de foi, était contestée. Aujourd'hui cette infaillibilité est devenue article de foi. Qui la contesterait ne serait plus catholique. L'esprit d'indocilité, cet esprit que saint Paul appelait *cor mahum incredulitatis* se rabat sur les enseignements qui n'offrent pas le caractère de la définition de foi.

C'est ainsi que tous les jours encore des esprits dévoyés esquivent et même combattent ouvertement le *Syllabus*. Ils croient avoir donné la preuve d'une sagacité profonde, quand ils ont fait observer que le *Syllabus* n'offre pas les caractères d'une série de définitions de foi, ce qu'on savait de reste, et ils en concluent qu'on est en droit de n'en tenir aucun compte, ce qui est inexact.

En outre du miracle permanent de l'infaillibilité dans les choses du dogme et de la morale, *fidei et morum*, le Souverain Pontife a une grâce d'état pour donner au peuple chrétien les enseignements et la direction qui lui sont nécessaires. Tandis que c'est par l'étude et la discussion que la vérité scientifique se découvre, c'est par le magistère sacerdotal que la vérité religieuse arrive aux intelligences.

Mais qu'est-ce que la vérité religieuse? La vérité religieuse ne

comprend pas seulement les mystères, tels que la Trinité, l'Incarnation, la Grâce, l'Eucharistie. Elle comprend les principes et les règles de la moralité humaine, individuelle, domestique et sociale, la moralité humaine étant un des éléments essentiels de la religion.

Une partie de ces principes et de ces règles se trouve dans la Révélation ; ce sont alors des *vérités de foi*, et si elles sont définies, des vérités de foi universellement obligatoires, *des vérités de foi catholique*.

Une autre partie ne se trouve pas dans la Révélation, explicitement du moins ; l'enseignement de l'Église, du Pape les fait connaître d'une manière certaine, et tout chrétien leur doit une soumission non seulement extérieure, mais intérieure. Ce n'est plus un article de foi ; c'est encore l'enseignement infallible de l'Église, l'enseignement de Dieu.

Le libéralisme, qui n'est pas mort, — et qui ne mourra même jamais parce qu'il est fils d'un père immortel, l'orgueil humain, — voit dans l'infaillibilité de l'Église, comme dans l'autorité sous toutes ses formes, un mal nécessaire. Son idéal, c'est une liberté aussi ample que possible, dùt cette liberté aboutir aux plus funestes illusions, aux plus épouvantables mécomptes. La vérité n'est un bien à ses yeux que s'il peut se vanter de l'avoir en quelque sorte créée, en la découvrant. Il voudrait donc borner sa soumission aux articles de foi, et sur tout le reste, garder une complète liberté d'opiner et même d'endoctriner les faibles et les ignorants, sans souci aucun des directions du Saint-Siège.

Mais les plans de la Providence n'ont point été faits pour donner satisfaction aux appétits du libéralisme. Ils ont eu pour fin la glorification de Dieu et le bonheur de l'homme par l'accomplissement d'une loi clairement promulguée et nettement connue de tous dans ses grandes lignes et dans ses détails. L'enseignement de l'Église est complet, parce que l'humanité a besoin d'un tel enseignement.

Sans doute, — c'est là ce qui irrite ses adversaires qui voudraient la confiner dans les régions solitaires de la mystique, bien loin des affaires humaines ; c'est là ce qui parfois mécontente ses enfants indociles, que gêne en leurs pensées et en leurs desseins un enseignement trop précis, — tout ce qui se rattache à la pratique du devoir, du devoir individuel et du devoir social fait partie de cette *doctrine des mœurs* sur laquelle l'Église n'est pas moins infallible que sur la *doctrine de la foi*.

Déjà nous l'avons fait observer; les enseignements du Saint-Siège ne créent pas tous et en toutes leurs parties des articles de foi. Quand un Pape fait une définition, — c'est-à-dire décide souverainement (*ex cathedrâ*) ce qu'il faut croire ou ce qu'il faut faire, — il le déclare expressément. Mais en dehors des définitions solennelles, qu'on ne peut contredire sans commettre le crime d'hérésie, le Pape, pasteur et père du peuple chrétien, exerce de diverses manières sa charge de docteur universel.

Durant de longs siècles, les nations vivaient isolées les unes des autres, les communications étaient rares et difficiles, la publicité illimitée de la presse périodique inconnue. Les Papes s'adressaient alors, selon que le réquéraient les conjonctures, à un évêque, à un prince, à un groupe restreint. L'imposante collection du *Bullarium magnum* témoigne de la constante sollicitude du Saint-Siège à l'égard de l'enseignement de la vérité dogmatique et morale, et de son zèle pour la défendre.

En présence d'un ordre de choses nouveau, d'un monde dans lequel la parole court d'un bout du globe à l'autre en un moment, la Papauté a trouvé, dans le sentiment de son devoir et des besoins de l'humanité, l'inspiration d'une méthode nouvelle. Pie IX, en mainte occasion, a parlé pour être entendu de l'univers entier. Cette initiative intelligente et hardie a fait sa gloire. Que de calamités eussent été détournées, s'il eût trouvé des oreilles plus dociles!

Après lui, Léon XIII s'est assis dans la chaire de Pierre. Entre l'évêque d'Imola et l'archevêque de Pérouse, au point de vue humain, le contraste était grand, au physique et au moral. Celui-ci, robuste, un peu replet, à la physionomie mobile, nature ardente, impressionnable, enjouée; heureux de voir les visiteurs se succéder en foules toujours grossissantes sur les marches du Vatican, étonnant ses serviteurs et déconcertant ses ennemis par des saillies à la fois familières et fortes, disant à chacun son fait, tout haut et sans circonlocution, aimant à parler et séduisant ses auditeurs par la vivacité de sa parole, prompt à saisir l'erreur et sachant d'un mot la caractériser et la flageller.

Celui-là, d'une plus haute stature, mais d'un tempéramment plus débile, d'une pâleur d'ascète, au regard lumineux, ami des études profondes et des longues méditations, se plaisant à la solitude, bien que sachant accueillir en père les chrétiens ses fils;

circonspect, prudent, temporisateur, offrant la paix aux persécuteurs avec une modération, une discrétion, une courtoisie à laquelle les plus acharnés ont dû rendre hommage, parlant plus rarement et préférant buriner sa pensée dans des pages où la beauté sévère de la forme met en relief avec les pensées les plus hautes les directions les plus pratiques et les plus nécessaires.

Tous les deux gardiens incorruptibles de la vérité catholique et des droits de l'Église qui en découlent et défenseurs infatigables du peuple chrétien ; tous les deux dominant de bien haut les personnages qui, applaudis ou sifflés, attirent un moment l'attention sur la scène du monde, aux derniers jours du dix-neuvième siècle.

L'expression la plus saillante du magistère doctrinal de Pie IX, c'est le *Syllabus*. Le *Syllabus* est un instrument de défense contre l'invasion des erreurs modernes. Assurément, cette page immortelle jette un grand jour sur les vérités opposées ; néanmoins, ce n'est que par voie indirecte. Il faut qu'on aille chercher et formuler exactement la proposition contradictoire de la proposition condamnée, laquelle diffère de la proposition contraire. Si les théologiens exercés font facilement ce travail, il n'en est pas de même du public ordinaire.

Mal compris par les uns, oublié par les autres, devenu sur les lèvres du vulgaire trompé le synonyme de glorification de l'ancien régime, le *Syllabus* ne pouvait plus suffire ni à guider les fidèles ni à désillusionner les adversaires de bonne foi.

Dans sa haute sagesse, Léon XIII l'a senti. Et dès les premiers temps de son pontificat, — lui-même nous le disait tout à l'heure, — il s'est résolu à donner à l'humanité, dans une série d'instructions solennelles, sous une forme positive et méthodique, les enseignements qui lui sont aujourd'hui nécessaires.

Que de fois, en présence des erreurs qui s'accumulent, du flot des négations qui monte, des nouveaux et terribles bouleversements révolutionnaires qui se préparent, nous avons entendu réclamer avec angoisse la promulgation des vraies lois de l'ordre social chrétien !

Des hommes de cœur comprennent qu'il faut le rétablir ou périr. Mais sitôt qu'ils sollicitent le concours d'autrui, les divergences d'appréciation commencent même entre catholiques intelligents et sincères et rien n'aboutit.

Eh bien ! Les lois de l'ordre social chrétien ont été formulées par la plus haute autorité qui soit sur la terre. Léon XIII les a succes-

sivement exposées dans les Encycliques où il combattait les principales thèses doctrinales de la franc-maçonnerie. Il les rappelle et les résume dans l'Encyclique *Humanum genus*. A nos contemporains de lire celle-là du moins, et d'en tirer profit s'ils ne veulent pas que la maçonnerie que l'insouciance des uns, et la complicité des autres a faite déjà si redoutable, achève la démolition de toutes les croyances avec celle de tous les droits.

II

Le mal est qu'on ne lit pas les Encycliques ou qu'on les lit dans les journaux qui veulent bien en donner quelques fragments avec un compte rendu sommaire et souvent fantaisiste, comme on lirait un article « variété » des *Débats* ou du *Figaro*.

« A propos, le Pape a écrit contre la maçonnerie. — Vraiment ! il a bien fait. — Vous croyez ? Moi, je pense qu'il aurait peut-être bien fait de n'en point parler. Cela va appeler l'attention sur ces gens-là. — Après tout, ils ne sont pas bien dangereux. Mais les Jésuites auront demandé cette petite consolation. — Probablement. Néanmoins aucuns prétendent que les francs-maçons ne sont point satisfaits et vont demander au gouvernement de défendre la publication de cette Encyclique dans les églises. — Ce serait plaisant, en présence de ce qui se dit librement contre l'Église dans les loges. Mais à quoi bon ? Dans huit jours, on ne parlera plus de cette Encyclique. Elle est néanmoins fort bien tournée et le vieillard du Vatican est un homme capable. Aussi mon journal y a consacré près de trois colonnes. »

Voilà comment dans un certain monde conservateur on a pris connaissance d'un des actes les plus considérable du Magistère pontifical dans ce siècle.

Nous prions nos lecteurs de nous permettre d'insister ici, et de dire comment il nous semble qu'un document d'une telle importance doit être accueilli.

« Lorsque l'élu du Seigneur prit le commandement de la milice catholique, l'Église subissait un furieux assaut. Princes et peuples semblaient conjurés contre l'œuvre divine. Léon XIII offrit la paix à tous ; pendant six ans, implorant l'assistance divine, il fit comme ce bon pasteur, dont l'image touchante décore les murs de toutes les catacombes romaines : il alla au-devant des brebis

égarées; il leur offrit l'aide de ses puissantes épaules. A présent, il a ramené tous ceux qui pouvaient être ramenés; il n'a plus en face de lui que les loups; il est lui-même, comme la brebis de l'Écriture, au milieu du troupeau des loups, mais des loups qui se dévorent entre eux.

« C'est encore à la pacification que travaille Léon XIII; mais le temps des supplications est passé. Qui a voulu entendre a entendu. Il fait résonner dans toute son énergie l'adjuration suprême, l'avertissement décisif. Il parle comme le Docteur infallible, éternel, celui dont les paroles portent à la fois le salut et la condamnation.

« On a remarqué comment, en ses dernières allocutions, le Pape a haussé la majesté de sa voix, la gravité de ses conseils. Aujourd'hui il saisit corps à corps l'astucieux ennemi qui a séduit les princes et les peuples. Puisque les puissants sont aveugles, qu'ils se livrent eux-mêmes à leurs pires adversaires, c'est lui, le roi sans armée, qui combattra seul pour tous. »

Ainsi parlait, le lendemain de la publication de l'Encyclique *Humanum genus*, un grand chrétien, qui venait de subir persécution pour la cause de la Papauté qu'il avait intrépidement défendue. On n'aurait pu mieux dire.

Mais ce qu'il faut ajouter, c'est que cette Lettre Apostolique est le fruit d'un long et patient labeur, c'est que chacune des affirmations a été attentivement mesurée, c'est que chacun des mots y a une portée considérable, et qu'à l'intelligence de telles pages, une lecture rapide ne peut pas suffire. Il faut s'y arrêter, relire, méditer.

A la faconde ampoulée de nos célébrités du jour, une telle épreuve serait fatale et l'on s'étonnerait d'avoir admiré la prose ou les vers de ces demi-dieux; les graves enseignements du Vicaire de Dieu en terre y prendront des clartés nouvelles.

Sans doute, on n'y trouve point l'appareil de l'érudition. La papauté est, même pour qui méconnaîtrait sa divine origine, une autorité assez haute pour n'avoir pas besoin de répondants. Elle résume et proclame l'enseignement de tous les siècles chrétiens, de toutes les nations vraiment civilisées, en donnant à cet enseignement la forme réclamée par les temps que traverse l'humanité voyageuse.

En ce qui touche la maçonnerie, le portrait qu'en trace Léon XIII d'une main si sûre est d'une ressemblance achevée. Que ceux-là qui en douteraient lisent le grand ouvrage de Claudio Jeannet où

sont entassés et accumulés les documents les plus significatifs et les plus irréfragables.

Mais comment se fait-il que cet effrayant tableau soit l'exacte expression de la réalité? Comment dans le champ du père de famille, où le bon grain avait été semé avec tant de profusion, l'ivraie a-t-elle pu prendre de telles proportions? C'est ce qu'il importe singulièrement de savoir. Léon XIII va nous le dire.

III

« Depuis que, par la jalousie du démon, le genre humain s'est misérablement séparé de Dieu, auquel il était redevable de son appel à l'existence et des dons surnaturels, il s'est partagé en deux camps ennemis, lesquels ne cessent pas de combattre l'un pour la vérité et pour la vertu, l'autre pour tout ce qui est contraire à la vertu et à la vérité. — Le premier est le royaume de Dieu sur la terre, à savoir la véritable Eglise de Jésus-Christ, dont les membres, s'ils veulent lui appartenir du fond du cœur et de manière à opérer leur salut, doivent nécessairement servir Dieu et son Fils unique de toute leur âme, de toute leur volonté. Le second est le royaume de Satan. Sous son empire et en sa puissance se trouvent tous ceux qui, suivant les funestes exemples de leur chef et de nos premiers parents, refusent d'obéir à la loi divine et multiplient leurs efforts, ici pour se passer de Dieu, là pour agir directement contre Dieu. »

« Ces deux royaumes, saint Augustin les a vus et décrits avec une grande perspicacité sous la forme de deux cités opposées l'une à l'autre, soit par les lois qui les régissent, soit par l'idéal qu'elles poursuivent; et avec un ingénieux laconisme, il a mis en relief dans les paroles suivantes le principe constitutif de chacune d'elles : *Deux amours ont donné naissance à deux cités : la cité terrestre procède de l'amour de soi porté jusqu'au mépris de Dieu ; la cité céleste procède de l'amour de Dieu porté jusqu'au mépris de soi.* — Dans toute la suite des siècles qui nous ont précédés, ces deux cités n'ont pas cessé de lutter l'une contre l'autre, en employant toutes sortes de tactiques et les armes les plus diverses, quoique non toujours avec la même ardeur ni avec la même impétuosité. »

« A notre époque, les fauteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une société

répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la société des *Francs-Maçons*. Ceux-ci, en effet, ne prennent plus la peine de dissimuler leurs intentions, et ils rivalisent d'audace entre eux contre l'auguste majesté de Dieu. C'est publiquement, à ciel ouvert, qu'ils entreprennent de ruiner la sainte Eglise, afin d'arriver, si c'était possible, à dépouiller complètement les nations chrétiennes des bienfaits dont elles sont redevables au Sauveur Jésus-Christ. »

Voilà l'histoire vraie de l'humanité. Elle n'est pas une ménagerie de singes devenus politiciens; elle est l'œuvre de Dieu. Ses destinées se rattachent au plan total de la Providence. Notre espèce n'est que le dernier anneau de la chaîne des êtres intelligents. Les anges, nos aînés, ont été les premiers mis à l'épreuve; nous subissons ici-bas successivement la nôtre.

A ne considérer les choses que superficiellement, l'on eût pu croire que le mal étant une défaillance de la liberté, les violeurs de la législation divine, honteux de leur faiblesse, chercheraient à cacher leur avilissement dans les plus profondes ténèbres et se garderaient soigneusement de troubler la vie des hommes vertueux. Mais l'histoire nous offre un autre spectacle. Partout et toujours les mauvais haïssent, maltraitent et persécutent les bons; partout et toujours ils s'efforcent de les corrompre. Pourquoi?

L'origine de ce fait indéniable est la jalousie des anges déchus. Quand Pie IX, de glorieuse mémoire, disait : *La Révolution est satanique*, il disait vrai, et qui sait mesurer la formidable unité des pensées, des agissements, de la stratégie de la Révolution, découvre une profondeur de haine et une constance dans l'action supérieures aux forces de l'homme. C'est là ce qui fait que la Révolution ne sera pas vaincue par des moyens purement humains et qu'éternellement elle se rira de ceux de ses adversaires qui sont en même temps des révoltés contre Dieu. Les chrétiens mâtinés de rationalisme, et pour lesquels la renonciation au démon n'est guère qu'une métaphore, auront beau chercher des remèdes purement politiques au virus révolutionnaire, ils ne guériront pas les sociétés malades. Il y faut la prière et le jeûne.

Mais si la jalousie des démons est l'origine de la division qui partage l'humanité en deux camps opposés, cet antagonisme a pour cause directe et immédiate les passions des hommes pervers. Abel chérissait Caïn, mais Caïn haïssait Abel, il lui tendit des embûches et le tua. Abel n'avait point fait de mal à son frère, il était tout

disposé à lui faire du bien ; mais Abel était l'objet des justes préférences du Créateur ; ce fut son crime.

La race de Caïn poursuit la race d'Abel d'une haine immortelle. C'est à Dieu que s'attaque d'abord la libre-vie, puis elle en vient aux enfants de Dieu. La haine de Dieu est en germe dans la violation de la loi divine. Car de ce Père rempli d'une infinie tendresse la rébellion fait un juge ; ce n'est pas sans raison que les docteurs catholiques affirment que le pécheur est en intention un déicide. Pour échapper au châtement, il anéantirait s'il le pouvait le Dieu qui l'inflige. Ne pouvant le détruire, il le haït.

Veut-on dans les habitudes populaires découvrir la preuve de cette allégation ? Qu'on écoute ces hommes qui ont cessé d'adorer Dieu ; ils l'insultent à chaque instant, et le blasphème de son nom éclate incessamment sur leurs lèvres.

Jamais pour l'homme Dieu ne devient un étranger. Devant sa grandeur, entre l'amour et la haine il faut opter ; l'indifférence est impossible.

Impuissante contre Dieu, la haine ne l'est pas absolument contre l'œuvre de Dieu et contre les serviteurs de Dieu. Elle cherche à s'assouvir sur ce terrain, elle se venge ainsi dans la mesure que peut atteindre son faible bras, et l'histoire est pleine de forfaits qu'elle accomplit dans des persécutions sans pudeur, sans nombre, sans pitié.

Mais voici le caractère spécial et effroyable de la persécution religieuse au dix-neuvième siècle. Elle n'est plus, comme elle l'avait été jusque-là, le fait de quelques individus, de quelques groupes, de quelques gouvernements, portant à la vérité, la liberté, à la religion, aux âmes des coups plus ou moins graves.

Elle a pris corps dans une vaste organisation de toutes les rébellions et de toutes les haines, *coalisées dans un immense effort*.

Elle a pour but très arrêté la destruction absolue de toute religion et de tout ordre social ayant Dieu à sa base.

Ce que sera l'humanité sans Dieu, elle ne le dit pas clairement ; ses adeptes se querellent très fort entre eux à ce sujet, et les projets les moins insensés et les moins tyranniques n'ont rien de rassurant. Ce sera le règne des appétits tempéré par les victoires de la force, et ce ne pourra pas être autre chose « Sans la religion, disait Napoléon I^{er}, franc-maçon d'ailleurs, mais franc-maçon arrivé et relativement conservateur, les hommes s'entr'égorgeraient pour

la plus belle femme et la plus grosse poire. » Cette effroyable concentration des forces du mal eût été jusqu'à nos jours matériellement impossible. Maintenant les distances sont supprimées, les communications prodigieusement faciles. L'imprimerie, la poste, le télégraphe rapprochent les habitants des pays les plus divers, et c'est ainsi que le chef suprême de l'humanité peut, des hauteurs sacrées du Vatican, évangéliser directement tous les fidèles confiés à ses soins. Mais l'esprit des ténèbres entend aussi profiter de ces facilités nouvelles. Il les avait prévues et depuis le milieu du dix-huitième, il préparait l'exécution de son dessein. Le groupement de toutes les forces de l'impiété s'est préparé dans l'ombre. Il n'a pas été trop malaisé d'obtenir des passions humaines, même de la passion de l'indépendance, des sacrifices considérables au profit de la haine de Dieu et de sa loi, de toutes les passions la plus profonde et la plus âpre, et l'église de l'enfer s'est fondée.

Ce n'est plus de bâtir une tour assez haute pour braver le déluge qu'il s'agit maintenant, c'est de prendre des mesures efficaces pour chasser Dieu du globe sur lequel naissent et passent les générations humaines. Même aux plus mauvais jours des siècles passés, jamais un tel dessein n'avait été conçu. Il y avait çà et là des athées. Ces fous méprisaient l'humanité croyante, mais ils ne songeaient pas à imposer à tous leur doctrine extravagante, ils acceptaient la religion comme un fait social, se contentant de n'en avoir point pour eux-mêmes. C'est ce fait universel du respect et de la divinité qu'il s'agit actuellement de détruire, et dans l'argot de la bande des démolisseurs cette destruction s'appelle la laïcisation des sociétés modernes.

L'œuvre est tellement avancée qu'humainement parlant, son succès définitif est aussi proche que certain. Où est la force humaine qui pourrait lutter contre la maçonnerie maîtresse des gouvernements, de la presse, et par les Juifs qui la servent à condition de s'imposer à elle, de la finance, c'est-à-dire de toute la vie industrielle et commerciale des nations ?

La France est encore, croyons-nous, le pays du monde où reste le plus de vitalité religieuse. Or, l'athéisme y triomphe dans le gouvernement, dans les assemblées législatives et municipales, dans l'enseignement public, dans la presse, partout enfin. Si la religion garde encore pour elle le nombre, l'irréligion a le prestige, le pouvoir, l'argent et la majorité dans les scrutins. Être descendu à ce

degré de crétinisme de ne plus croire en Dieu ou à ce degré d'avi-
lissement de nier sans avoir cessé de croire ne nuit pas à un Fran-
çais; c'est un titre à l'avancement.

Telle est la puissance d'organisation de l'antichristianisme, ou
pour parler plus exactement du pur naturalisme. Cette organisation
ne s'est pas constituée en un jour; mais elle existe aujourd'hui, elle
a déchiré presque tous les voiles dont elle s'enveloppait jadis; elle
dit tout haut : « La Révolution, reine du monde, c'est moi, la franc-
maçonnerie, et ce n'est plus le Christ qui régnera; j'ai à tout jamais
pris sa place. »

Comment un tel résultat a-t-il été obtenu, sinon sans efforts,
tout au moins presque sans combat?

IV

Au dix-huitième siècle, les rois et les peuples avaient cessé
d'écouter les enseignements de la papauté. En France, en Autriche,
on allait jusqu'à contester l'infailibilité du Pape dans ses décisions
solennelles sur la foi et les mœurs; que pouvaient peser ses avertis-
sements et ses conseils?

Dès 1738, Clément XII, dans la franc-maçonnerie encore en
germe, avait discerné les périls dont cette institution satanique mena-
çait le monde. S'il eût été écouté, c'était chose facile que d'écraser
le serpent dans l'œuf. Benoît XIV, ce Pape d'une sagesse si haute
et d'une si grande renommée, parla à son tour. Mais tenir compte
des rescrits de la curie romaine, c'eût été garder la naïveté d'un
autre âge. On prêtait l'oreille à des oracles moins démodés que
ceux du Vatican. On écoutait l'incomparable marquis de Voltaire,
Christ-moque sans doute, mais si divertissant. La philosophie offrait
de si agréables satisfactions à l'orgueil et se montrait si indulgente
à la luxure! En ce siècle de frivolité et de corruption, l'athéisme put
sinon s'étaler hardiment au grand jour, au moins trouver assez de
connivences pour commencer avec quelques précautions l'investisse-
ment de la société chrétienne. Il se met à l'œuvre, et en moins
d'un siècle, le groupe des apostats fédérés était assez puissant pour
faire 89 et peu après 93.

Depuis cette époque, maîtresse des gouvernements et directrice
de l'opinion, la franc-maçonnerie n'a cessé d'étendre son action. Là
où elle éprouvait quelque résistance, une révolution suscitée par elle

ramenait ses adeptes au pouvoir. Toutes les guerres qui ont ensanguiné l'Europe au dix-neuvième siècle sont son œuvre.

Les sociétés secrètes sont maîtresses de la société publique; elles en disposent comme de leur bien, et non contentes de jongler avec les ressources matérielles des États, de mettre par exemple, dans l'escarcelle de leurs adeptes, fonctionnaires publics de la république française, la modeste gratification de cent vingt millions par an, elles entendent s'emparer des âmes elles-mêmes et jeter la population tout entière dans le moule abject du naturalisme.

Nous avons dit : les sociétés secrètes. Toutes ces sociétés se rattachent à la maçonnerie, comme les rameaux à la souche. Ligue de l'enseignement, internationale, solidaires, associations en apparence inoffensives, sociétés de gymnastique, de tir, etc., c'est toujours la grande coalition antichrétienne, et partout la main de la franc-maçonnerie se retrouve.

C'est ce qu'expose admirablement l'Encyclique *Humanum genus*.

« Il existe dans le monde un certain nombre de sectes qui, bien qu'elles diffèrent les unes des autres par le nom, les rites, la forme, l'origine, se ressemblent et sont d'accord entre elles par l'analogie du but et des principes essentiels. En fait, elles sont identiques à la franc-maçonnerie, qui est pour toutes les autres comme le point central d'où elles procèdent et où elles aboutissent. Et, bien qu'à présent elles aient l'apparence de ne pas aimer à demeurer cachées, bien qu'elles tiennent des réunions en plein jour et sous les yeux de tous : bien qu'elles publient leurs journaux, toutefois, si l'on va au fond des choses, on peut voir qu'elles appartiennent à la famille des sociétés clandestines et qu'elles en gardent les allures. Il y a, en effet, chez elle, des espèces de mystères que leur constitution interdit avec le plus grand soin de divulguer, non seulement aux personnes du dehors, mais même à bon nombre de leurs adeptes. »

« A cette catégorie appartiennent les conseils intimes et suprêmes, les noms des chefs principaux, certaines réunions plus occultes et intérieures; ainsi que les décisions prises, avec les moyens et les agents d'exécution. A cette loi du secret concourent merveilleusement : la division faite entre les associés des droits, des offices et des charges, la distinction hiérarchique, savamment organisée, des ordres et des degrés, et la discipline sévère à laquelle tous sont soumis. La plupart du temps, ceux qui sollicitent l'ini-

tiation doivent promettre, bien plus, ils doivent faire le serment solennel de ne jamais révéler à personne, à aucun moment, d'aucune manière, les noms des associés, les notes caractéristiques et les doctrines de la société. C'est ainsi que, sous des apparences mensongères, et en faisant de la dissimulation une règle constante de conduite, comme autrefois les manichéens, les francs-maçons n'épargnent aucun effort pour se cacher et n'avoir d'autres témoins que leurs complices.

« Leur grand intérêt étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, ils jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes, réunis ensemble pour cultiver les sciences. Ils ne parlent que de leur zèle pour les progrès de la civilisation, de leur amour pour le pauvre peuple. A les en croire, leur seul but est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre d'hommes les avantages de la société civile. Mais, à supposer que ces intentions fussent sincères, elles seraient loin d'épuiser tous leurs desseins. En effet, ceux qui sont affiliés doivent promettre d'obéir aveuglément et sans discussion aux injonctions des chefs; de se tenir toujours prêts, sur la moindre notification, sur le plus léger signe, à exécuter les ordres donnés, se vouant d'avance, en cas contraire, aux traitements les plus rigoureux, et même à la mort.

.

« Que si tous les membres de la secte ne sont pas obligés d'abjurer explicitement le catholicisme, cette exception, loin de nuire au plan général de la franc-maçonnerie, sert plutôt ses intérêts. Elle lui permet d'abord de tromper plus facilement les personnes simples et sans défiance, et elle rend accessible à un plus grand nombre l'admission dans la secte. De plus, en ouvrant leurs rangs à des adeptes qui viennent à eux des religions les plus diverses, ils deviennent plus capables d'accréditer la grande erreur du temps présent, laquelle consiste à reléguer au rang des choses indifférentes le souci de la religion, et à mettre sur le pied de l'égalité toutes les formes religieuses. Or, à lui seul, ce principe suffit à ruiner toute la religion catholique, car, étant la seule véritable, elle ne peut, sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soient égalées. »

Nous ne pouvons suivre l'Encyclique dans l'exposition si lumineuse des attentats de la maçonnerie. Mais ils ne sont que trop connus. Ce qu'il importe toutefois d'observer, c'est que les actes de

persécution qui se succèdent sans relâche ne sont aucunement le résultat en quelque sorte fortuit de passions individuelles; ceux qui les accomplissent ont reçu des instructions, des ordres; leurs odieux agissements sont l'exécution savamment graduée du programme maçonnique. La maçonnerie est exigeante vis-à-vis de ses valets; le mandat qu'elle leur donne ou qu'elle leur fait donner dans les élections qu'elle manipule, est vraiment impératif. L'obéissance du religieux s'arrête où commencerait l'injustice; le maçon doit se soumettre en tout : *perindè ac cadaver*. Du moment où, abjurant sa conscience chrétienne, il s'est livré à la secte, dans l'espoir de faire son chemin, pourquoi aurait-il des scrupules et sur quoi s'appuierait-il pour refuser de tenir son serment?

Ici la maçonnerie opère avec circonspection : là, elle agit avec brutalité, elle sait même flatter habilement les princes qui la servent dans l'exécution de ses plans. Relativement à la façon dont devra être constituée l'humanité laïque, l'accord n'existe ni dans son sein ni entre elle et les sociétés plus avancées qui partagent son impiété en ayant d'autres visées sociales. — Si l'union entre tous les ennemis de Dieu et de la société chrétienne était parfaite, sans le plus prodigieux des miracles, la victoire de la vérité et du bien serait impossible. — Mais, en somme, et qui n'a pu le remarquer à la Chambre des députés? dès qu'il s'agit de la guerre à Dieu, toutes les gauches oublient leurs divergences et s'unissent en faisceau compact. L'Église de l'enfer a son unité, l'unité dans la haine de Dieu et du peuple de Dieu.

La conclusion, c'est que nous n'aurons rien fait, tant que le pays n'aura pas échappé aux étreintes de la maçonnerie, tant que la nation sera la proie de cette secte cosmopolite qui vit sur son territoire. La forme du gouvernement est ici d'un intérêt secondaire. Une monarchie maçonnique ne nous délivrerait pas plus qu'une république maçonnique. Il nous faut un gouvernement français et chrétien; il nous faut des conditions d'existences nationales et religieuses. Là est la délivrance.

Est-ce encore possible, et la maçonnerie peut-elle être débusquée des fortes positions qu'elle a su occuper et d'où chaque jour, la légalité à la main, elle opprime savamment ce pauvre pays?

Ou bien sommes-nous voués à une irrémédiable servitude?

V

Le Voyant du Vatican ne veut pas que nous désespérions.

Il n'ignore aucune des misères de l'humanité moderne, il a sondé toutes ses blessures; il s'est rendu un compte exact des récents progrès des puissances de l'enfer. Il sait qu'elles ne prévauront pas contre l'Eglise; il se persuade aussi qu'elles n'auront pas raison des nations catholiques et spécialement de cette France qu'il chérit si tendrement et dont l'avenir lui est si cher.

Mais il veut qu'on prie et qu'on agisse.

« Il faut, en premier lieu, nous dit-il, *arracher à la franc-maçonnerie le masque dont elle se couvre et la faire voir telle qu'elle est.* »

S'il s'agit de la secte, en général, rien n'est plus facile. Les livres et les brochures abondent. Et si l'on veut des documents, les journaux officiels et officieux de la secte ne sont nullement inabordables, **Malgré** des réticences calculées, ils en disent assez pour qui sait comprendre. Avec un léger sacrifice d'argent, on peut répandre les publications antimaçonniques. Une revue vient de se fonder pour mettre les honnêtes gens au courant des agissements quotidiens de la secte. Le nom de son directeur suffit à la recommander (1).

Mais ce n'est pas assez. Ces honnêtes gens doivent surveiller les agissements des adeptes dont on trouve assez généralement la trace dans les actes de persécution locale. Un curé se voit tout à coup privé de son traitement; des religieuses, objet de la vénération générale, sont expulsées de l'hôpital ou de l'école; un fonctionnaire digne de tout éloge, mais pratiquant, subit une disgrâce; des exhibitions impies et grossières se font tout à coup dans une localité paisible et chrétienne; un journal dont le blasphème est l'ornement quotidien, se répand; le bataillon scolaire est entraîné aux champs le dimanche pendant l'office : sachons et proclamons ce que dans ces occurrences la maçonnerie du pays a imaginé, conseillé, accompli.

Il faut, en second lieu, *faire en sorte que les masses acquièrent la connaissance de la religion.*

« Nous conseillons très fort d'exposer soit par écrit, soit de vive voix et dans des discours *ad hoc*, les éléments des principes sacrés qui constituent la philosophie chrétienne. Cette dernière recommandation a surtout pour but de guérir par une science de bon aloi les

(1) La *franc-maçonnerie*, revue mensuelle par M. Rastoul, 6, rue Cassette, Paris.

maladies intellectuelles des hommes et de les prémunir, tout à la fois, contre les formes multiples de l'erreur et contre les nombreuses séductions du vice, surtout en un temps où la licence des écrits va de pair avec une insatiable avidité d'apprendre. L'œuvre est immense ; pour l'accomplir, vous aurez avant tout l'aide de la collaboration de votre clergé, si vous donnez tous vos soins à le bien former et à le maintenir dans la perfection de la discipline ecclésiastique et dans la science des saintes lettres. »

« Toutefois, une cause si belle et d'une si haute importance appelle à son secours le dévouement intelligent des laïques qui unissent les bonnes mœurs et l'instruction à l'amour de la religion et de la patrie. Mettez en commun, Vénérables Frères, les forces de ces deux ordres, et donnez tous vos soins à ce que les hommes connaissent à fond l'Église catholique et l'aiment de tout leur cœur. Car plus cette connaissance et cet amour grandiront dans les âmes, plus on prendra en dégoût les sociétés secrètes, plus on sera empressé de les fuir. »

Combien ces paternelles recommandations sont opportunes ! Puissent-elles être entendues par ces écrivains, par ces journalistes honnêtes mais frivoles, mais désireux surtout de popularité et de succès, qui pourraient tant pour répandre dans les masses la connaissance et l'amour de l'Église, mais qui font si peu !

L'apostolat laïque réclame plus que les vertus vulgaires. C'est pourquoi Léon XIII demande le développement du Tiers-Ordre de Saint-François et de la Société de Saint-Vincent de Paul. Il faut des corps d'élite pour gagner les batailles.

Ensuite le regard du Père commun s'arrête avec tendresse sur la foule des travailleurs. Il recommande « ces corporations ouvrières destinées à protéger, sous la tutelle de la religion, les intérêts de travail et les mœurs des travailleurs ». Le vicaire de Jésus-Christ y voit un des moyens les plus puissants de lutter contre les sectes. C'est, hélas ! pour cela même que la liberté d'association, si largement octroyée aux syndicats révolutionnaires, est si brutalement refusée aux associations catholiques. Il faut combattre pour l'obtenir. Il faut la pratiquer dans la mesure du possible. Enfin le pape, rappelant que la grande affaire de l'heure présente est l'éducation de la jeunesse, demande qu'on la préserve du venin de l'instruction sectaire et qu'on la prémunisse contre l'embauchage dans les sociétés secrètes.

Les limites de cet article, déjà long, nous obligent à ne rien ajouter à ces indications trop sommaires, tous nos amis d'ailleurs voudront lire et faire lire autour d'eux l'Encyclique *Humanum genus*. Il faudrait désespérer de l'avenir, si le grand cri d'alarme jeté par la sentinelle d'Israël n'avait pas des retentissements profonds dans les âmes catholiques. Malheur au monde et malheur à la France, si au moment où tout se prépare pour une crise dont les jours de la Commune de Paris n'ont été que le faible prélude, où la maçonnerie bourgeoise, trompée dans ses calculs égoïstes et débordée par les masses, instruites à ne pas plus vouloir de maître que de Dieu, ne pourra plus arrêter l'effort de l'immense jacquerie préparée par ses soins, malheur au monde et malheur à la France si les catholiques français n'avaient pas répondu au suprême appel du successeur de Pierre!

« Fière de son succès, la secte maçonnique marche d'un pas insolent, et il semble que rien désormais ne peut arrêter ses complots. Ses affiliés, tous unis par de criminels serments et par un même secret dessein, se prêtent un mutuel appui et s'excitent les uns les autres à tous les attentats. A une si vive attaque doit répondre une défense non moins vive. Qu'ainsi donc tous les gens de bien s'unissent, eux aussi, et forment une immense coalition de prières et d'efforts... Nous avons la confiance que Dieu daignera envoyer un secours opportun et miséricordieux au genre humain dans un si effroyable péril. » Ainsi conclut le vicaire de Jésus-Christ.

Léon XIII a fait son devoir de général; faisons notre devoir de soldats.

A. DELAPORTE, P. M.

DERNIÈRE PHASE DU SOMNAMBULISME

Le somnambulisme artificiel a définitivement obtenu de la science droit de cité. Ce n'est plus un jeu de charlatan; c'est un ensemble de phénomènes que l'on soumet à des observations précises et méthodiques. Sauf le nom de magnétisme que l'on n'admet pas sans répugnance et le droit de plaisanter les magnétiseurs que l'on se réserve encore, on reconnaît dans les merveilles de Mesmer, de Dupotet et de leurs disciples un côté vraiment sérieux et scientifique. « Depuis 1875, dit M. Charles Richet (1), les nombreux auteurs qui se sont adonnés à cette étude en ont tous, — je dis *tous*, sans aucune exception. — tiré cette conclusion, que le somnambulisme est un fait indiscutable. » Il y a quelque trente ans, Esquiros écrivait que les médecins s'en moquaient en public, mais y croyaient pour leur compte privé. La condition présente n'est pas cependant un simple changement de front, la crainte du ridicule généreusement refoulée pour laisser voir la conviction vraie. Le somnambulisme, comme nous venons de le dire, est entré dans une période scientifique.

Mais cette condition ne laisse pas que d'offrir de sérieux dangers. La science n'est pas encore parvenue à dépouiller ces phénomènes étranges de tout merveilleux. A certains égards, elle n'a fait que justifier l'étonnement des profanes; elle a même dépassé les prodiges attribués à de vulgaires magnétiseurs. Or, s'il était possible jusqu'ici d'abriter son bon sens derrière une exception de supercherie, la science ne permet pas même de supposer dans ses conclusions autre chose que de la bonne foi. Il faut donc admettre comme parole d'Évangile ce qu'elle nous dit touchant le somnambulisme artificiel, quoiqu'il y ait là de quoi troubler la pauvre cervelle humaine, du

(1) *L'Homme et l'Intelligence*, page 511.

moins en plusieurs représentants de notre espèce. Que l'on se rappelle le naïf et profond dicton populaire : « Le diable pêche en eau trouble » ; et l'on comprendra que nous parlions de danger en présence de cette phase nouvelle de la science. Il y a là une question digne d'une sérieuse étude.

Les médecins qui s'en sont occupés, incrédules ou même matérialistes, n'ont pas les principes indispensables pour en apprécier sainement le côté philosophique ou religieux : il serait d'une souveraine imprudence d'accepter sans contrôle leurs conclusions. Nous croyons remplir un devoir en disant à notre tour notre pensée sur ce grave sujet, en nous inspirant de la raison chrétienne, dont nous faisons profession d'être l'humble disciple. Cette haute raison ne révèle pas toujours la vérité à l'esprit humain dont la faiblesse l'empêche souvent de s'élever jusqu'à elle, du moins elle le protège assez bien pour l'empêcher de perdre ce qu'il en possède déjà, et cela est un gain considérable.

I

Trois savants se sont plus spécialement occupés en France de l'étude scientifique du somnambulisme, ce sont : M. Charcot, médecin de la Salpêtrière ; M. Charles Richet, agrégé à la Faculté de médecine de Paris et médecin à l'hôpital Beaujon ; et M. Bernheim, professeur à la Faculté de médecine de Nancy. Les procédés employés par ces messieurs dans leurs recherches ne sont pas les mêmes. Le D^r Charcot ne semble avoir porté son attention que sur les hystériques de son service, chez lesquels il provoque des crises de leur névrose : l'hypnotisme (autre nom du somnambulisme) en est un symptôme ; il se présente régulièrement à certaine période de la crise en évolution, comme les convulsions et la catalepsie. Le D^r Charles Richet opère sur toute sorte de sujets, employant pour cela la vieille méthode des passes un peu modifiée. Il constate que toutes les tentatives sont à quelque degré efficaces : ou bien elles provoquent le sommeil, ou bien elles y disposent, de telle sorte qu'après un certain nombre d'expériences, la crise nerveuse arrive presque infailliblement et se produit ensuite avec une facilité croissante. Le D^r Bernheim est le promoteur d'un procédé aussi nouveau qu'il est étrange. Ce procédé consiste à parler à la personne que l'on veut endormir et à lui énumérer les divers symptômes du

sommeil, en lui affirmant qu'elle les éprouve. Comme le D^r Richet, le D^r Bernheim trouve infiniment peu de sujets absolument réfractaires, environ quinze sur mille. Pareillement les effets produits varient beaucoup en intensité, mais ils grandissent à mesure qu'on les réitère.

L'appel artificiel du sommeil n'a rien qui mérite de nous arrêter, quelle qu'en soit la forme. C'est un effet physiologique ou tout au plus pathologique, tel que le sommeil provoqué par les boissons enivrantes : il faut en abandonner l'étude aux physiologistes et aux médecins. Mais cet état est l'origine de phénomènes qui semblent en opposition avec notre manière ordinaire de concevoir la nature humaine. Voilà ce qui demande toute notre attention.

Ces phénomènes sont en somme des hallucinations provoquées et appelées pour ce motif des *suggestions*. Mais on y remarque des différences considérables. Dans le service de M. Charcot, la somnambule endormie voit, hors d'elle-même, tout ce qu'il plaît à l'opérateur de lui faire voir. M. Charles Richet métamorphose son sujet, si l'on peut ainsi dire, également endormi, et lui persuade qu'il est devenu une autre personne ou même un animal. M. Bernheim, qui procède toujours par affirmation, annonce à son sujet qu'après son réveil et à tel moment qu'il précise, il verra, entendra telle ou telle chose, ou fera telle ou telle autre. Le sujet pleinement éveillé oublie totalement la prophétie, mais, au moment marqué, la prophétie se réalise de tout point sans que la mémoire semble y prendre la moindre part. Des exemples sont nécessaires pour bien faire comprendre ces particularités.

Écoutons les rédacteurs de l'*Iconographie* de la Salpêtrière.

« Dans l'état cataleptique, il est possible de produire... quelques phénomènes auxquels certains magnétiseurs ont donné le nom de fascination.

« On regarde fixement la malade ou on lui fait regarder le bout de ses doigts, puis on se recule lentement. Dès lors le sujet vous suit partout, mais sans quitter vos yeux ; il se baisse si vous vous baissez, et tourne vivement pour retrouver votre regard si vous vous retournez vous-même.

« Si vous vous avancez vivement, le sujet tombe en arrière tout droit et tout d'une pièce...

« Dans cet état de fascination, le sujet hypnotisé appartient absolument au fascinateur et repousse violemment toute personne qui

vient s'interposer, à moins toutefois que cette personne ne vienne elle-même accomplir les manœuvres nécessaires, et, comme disent les spécialistes, prendre le regard du sujet au moyen de ses yeux, en recommençant pour son propre compte la fascination. »

Pour provoquer des hallucinations, on procède ainsi. Quand le sujet est « en fascination... on simule soi-même certains actes, on fait semblant, par exemple, de poursuivre un oiseau. Immédiatement l'hypnotisée est prise d'une hallucination semblable. Elle poursuit l'oiseau et accomplit une série d'actes automatiques se rapportant à l'acte qu'on lui a suggéré. On peut varier à l'infini ces hallucinations : on peut, par exemple, avoir l'air de craindre un serpent, et c'est alors la terreur qui s'empare d'elle (1). »

M. Charles Richet ne *fascine* pas, il détermine des *objectivations* par un seul mot dit au sujet endormi. « Pour que cette transformation de la personnalité s'opère, dit-il, il suffit d'un mot prononcé avec une certaine autorité. Je dis à A... : — Vous voilà une vieille femme; — elle se voit changée en vieille femme, et sa physiologie, sa démarche, ses sentiments sont ceux d'une vieille femme. Je dis à B... : — vous voilà une petite fille; — et elle prend aussitôt le langage, les jeux, les goûts d'une petite fille...

« Voici quelques-unes des objectivations de M...

« *En paysanne.* Elle se frotte les yeux, s'étire. — Quelle heure est-il? quatre heures du matin! — (Elle marche comme si elle faisait traîner ses sabots...) — Voyons, il faut que je me lève, allons à l'étable. Hue! la Rousse! allons, tourne-toi... — (Elle fait semblant de traire une vache.) — Laisse-moi tranquille, Gros-Jean. Voyons, Gros-Jean, laisse-moi tranquille, que je te dis...

« *En général.* — Passez-moi ma longue-vue. C'est bien! c'est bien! Où est le commandant du premier zouave? Il y a là des Kroumirs! Je les vois qui montent le ravin... Commandant, prenez une compagnie et chargez-moi ces gens-là. Qu'on prenne aussi une batterie de campagne. Ils sont bons ces zouaves! comme ils grimpent bien... Qu'est-ce que vous me voulez, vous? Comment, pas d'ordre? (*A part.*) C'est un mauvais officier celui-là, il ne sait rien faire. Vous, tenez, à gauche, allez vite. (*A part.*) Celui-là vaut mieux...

« *En prêtre.* (Elle s'imagine être l'archevêque de Paris : sa

(1) Pages 180 et suiv.

figure prend un aspect très sérieux. Sa voix est d'une douceur mielleuse et traînante qui contraste avec le ton rude et cassant qu'elle avait dans l'objectivation précédente. (*A part.*) Il faut pourtant que j'achève mon mandement. — (Elle se prend la tête entre les mains et réfléchit.) (*Haut.*) — Ah! c'est vous, Monsieur le grand vicaire; que me voulez-vous? Je ne voudrais pas être dérangé... Oui, c'est aujourd'hui le 1^{er} janvier et il faut aller à la cathédrale... Toute cette foule est bien respectueuse, n'est-ce pas, Monsieur le grand vicaire? Il y a beaucoup de religion dans le peuple, quoi qu'on fasse. Ah! un enfant! qu'il approche, je vais le bénir. Bien, mon enfant. (Pendant toute cette scène, avec la main droite elle fait à droite et à gauche des gestes de bénédiction.) — Maintenant, j'ai une corvée : il faut que j'aille présenter mes hommages au président de la République. Monsieur le Président, je viens vous offrir tous mes vœux. L'Église espère que vous vivrez de longues années; elle sait qu'elle n'a rien à craindre, malgré de cruelles attaques, tant qu'à la tête du gouvernement de la République se trouve un parfait honnête homme. »

Mais tout cela n'est rien auprès des résultats obtenus par le D^r Bernheim. Citons quelques pages de son très curieux opuscule.

« Je suggère à Cl... pendant son sommeil qu'il verrait, à son réveil, M. St... un confrère présent, la figure rasée et un immense nez en argent. Une fois réveillé, les yeux s'étant portés par hasard sur notre confrère, il part d'un immense éclat de rire : — Vous avez donc fait un pari, dit-il, vous vous êtes fait raser d'un côté ! Et ce nez ! vous étiez donc aux Invalides ?

« Une autre fois, je lui suggère, dans une chambre de malades, qu'il verra dans chaque lit un gros chien à la place des malades, et il est tout étonné, à son réveil, de se trouver dans un hôpital de chiens...

« A D..., je dis, en présence de M. le docteur Christian, médecin en chef de l'asile de Charenton : — Quand vous vous réveillerez, vous irez à votre lit; vous y trouverez une dame qui vous remettra un panier de fraises, vous la remercirez, vous lui donnerez la main, puis vous mangerez les fraises. — Réveillé une demi-heure plus tard, il va à son lit et dit : — Bonjour, Madame, je vous remercie beaucoup; — il lui prend la main. Je m'approche, il me montre le panier de fraises fictif. — Où est-elle la dame ? —

lui dis-je. Il répond. — Elle est partie; la voici dans le corridor; — il me la montre par la fenêtre donnant sur le corridor. Puis, il mange les fraises, l'une après l'autre, les portant délicatement à la bouche, les suçant avec délice, jetant les pédicules, s'essuyant les mains de temps en temps, avec une apparence de réalité dont l'imitation serait difficile.

« Au même sujet, je fais manger aussi tantôt des cerises, tantôt des pêches, ou des raisins imaginaires; ou bien je lui fais prendre, quand il est constipé une bouteille d'eau de Sedlitz imaginaire. Il prend la bouteille fictive, verse dans un verre fictif, en boit successivement trois ou quatre, faisant tous les mouvements de déglutition, la trouve amère, remet le verre en place et a, quelquefois, dans la journée plusieurs selles provoquées par ce purgatif imaginaire...

« A une dame hystérique, M^{me} L..., je fais voir à son réveil le portrait de son mari; elle le voit et continue à le voir encore le lendemain, au bout de vingt-quatre heures, sachant fort bien que le portrait n'existe pas.

« Ces suggestions d'hallucinations ne réussissent pas chez tous les somnambules...

« Chez certains, on peut suggérer pendant le sommeil une hallucination négative, ceci ne réussit que chez les somnambules profonds. Un jour, je me trouvais chez le D^r Liébeault : il suggéra à une femme endormie (ce n'était pas une hystérique) qu'à son réveil elle ne me verrait plus, je serais parti, ayant oublié mon chapeau. Avant de partir, elle prendrait mon chapeau, le mettrait sur sa tête et me l'apporterait à mon domicile.

« Quand elle se réveilla, je me plaçai en face d'elle. On lui demanda : — Où est le D^r Bernheim? — Elle répondit : — Il est parti; voici son chapeau. — Je lui dis : — Me voici, Madame, je ne suis pas parti, vous me reconnaissez bien. — Elle ne répondit rien. Au bout de cinq minutes, après avoir laissé la première impression s'effacer, je m'assis à côté d'elle et lui demandai : — Y a-t-il longtemps que vous venez chez M. Liébeault? — Elle ne me répondit rien, comme si elle ne m'avait ni vu, ni entendu. Une autre personne lui fit la même question. Elle répondit immédiatement : — Depuis quinze jours. — Là-dessus, je continuai : — Et vous allez mieux, Madame, n'est-ce pas, depuis ce traitement? — Même silence. Réponse à la personne voisine. Je mis mes mains devant ses yeux pendant deux minutes; elle ne sourcilla pas, je

n'existais pas pour elle. Enfin, quand elle partit, elle prit mon chapeau, s'en couvrit la tête et sortit. M. Liébeault la suivit dans la rue et lui redemanda le chapeau, disant qu'il se chargeait lui-même de me l'envoyer. »

Terminons par le fait le plus curieux.

« Au mois d'août dernier, c'est encore le D^r Bernheim qui parle, je dis, pendant son sommeil, au somnambule S..., ancien sergent : — Quel jour serez-vous libre dans la première semaine du mois d'octobre? — Il me dit : le mercredi, — Eh bien alors, écoutez bien : Le premier mercredi d'octobre vous irez chez le D^r Liébeault et vous trouverez chez lui le président de la République, qui vous remettra une médaille et une pension. — J'irai, me dit-il. — Je ne lui en parle plus. A son réveil, il ne se souvient de rien. Je le vois plusieurs fois dans l'intervalle, je détermine chez lui d'autres suggestions et ne lui rappelle jamais la précédente. Le 3 octobre (63 jours après la suggestion), je reçois de M. le docteur Liébeault la lettre suivante : — Le somnambule S... vient d'arriver aujourd'hui chez moi à onze heures moins dix minutes. Après avoir salué en entrant M. F..., qui se trouvait sur son chemin, il s'est dirigé vers la gauche de ma bibliothèque sans faire attention à personne et je l'ai vu saluer respectueusement, puis entendre prononcer le mot Excellence. Comme il parlait assez bas, je suis allé immédiatement vers lui ; en ce moment, il tendait la main droite et répondait : *Merci, Excellence*. Alors je lui ai demandé à qui il parlait. — Mais, m'a-t-il dit, au président de la République. — Je note qu'il n'y avait personne devant lui. Ensuite, il s'est tourné encore vers la bibliothèque et a salué en s'inclinant, puis est revenu vers M. F... Les témoins de cette scène étrange, quelques instants après son départ, m'ont naturellement questionné sur ce qu'était ce fou. Ma réponse a été qu'il n'était pas fou et qu'il était aussi raisonnable qu'eux et moi ; un autre agissait en lui.

« J'ajoute qu'ayant revu S..., quelques jours plus tard, il m'affirma que l'idée d'aller chez M. Liébeault lui était venue subitement le 3 octobre à dix heures du matin, qu'il ne savait pas du tout les jours précédents qu'il devait y aller et qu'il n'avait aucune idée de la rencontre qu'il y ferait. »

II

Nous n'avons pas à relever une à une toutes les questions qui sont au fond de ces faits étranges. Essayons seulement d'en préparer la solution ; c'est, à notre humble avis, tout ce que l'on peut prétendre actuellement. Nous envisagerons à part les trois classes de phénomènes, où les difficultés nous semblent être différentes.

Disons tout d'abord que les phénomènes de la Salpêtrière et ceux de l'hôpital Beaujon nous semblent pouvoir s'expliquer sans trop de difficulté. Il faut, pour cela, se rendre compte du sommeil.

Le sommeil est un engourdissement des organes et une suspension de l'activité des facultés qui dépendent de ces organes. Mais il faut avoir soin de se rappeler que les organes de l'être vivant jouissent à l'égard les uns des autres d'une sorte d'indépendance. L'exercice de l'un n'entraîne pas l'exercice des autres, et réciproquement le repos de chacun d'eux peut fort bien être ou n'être pas isolé. Ainsi les fonctions de la vie végétative, la respiration, la circulation du sang, ne sont jamais suspendues : elles sont seulement ralenties. Les fonctions de la vie animale, au contraire, et celles de la vie supérieure sont soumises à la loi du repos périodique. Alors les organes qui se rapportent à ces fonctions s'engourdissent, les sens se ferment, les muscles se paralysent, l'imagination, la pensée, la volonté, semblent s'effacer : les ténèbres, le silence, le néant, ont comme envahi le dormeur. C'est ce qui a lieu, quand le sommeil est complet. S'il ne l'est pas, si certains organes du cerveau retrouvent quelque activité, le rêve commence, c'est-à-dire l'exercice de l'imagination et des facultés voisines, exercice d'autant plus régulier que l'organe de ces facultés sort plus parfaitement du sommeil.

Ici se présente une question dont il importe de dire un mot. Que devient la raison pendant le sommeil ? Comment cette puissance, qui est au-dessus de la matière, est-elle liée par un engourdissement matériel ?

Que devient le violoniste qui n'a plus de violon, ou qui, ayant un violon, n'a plus d'archet ? En lui-même, il est ce qu'il a toujours été ; mais, pour celui qui voudrait avoir le plaisir de l'entendre, il est certainement comme s'il n'était pas. Telle est l'âme par rapport à elle-même ; c'est par ses opérations qu'elle a le sentiment et la

conscience d'elle-même, qu'elle jouit d'elle-même, qu'elle se possède. L'empêcher d'agir, c'est comme l'effacer à ses propres yeux. La raison en particulier, la première et la plus noble de ses facultés, ne s'exerce pas si les facultés inférieures restent suspendues; il y a plus, ces facultés inférieures, la mémoire, l'imagination, les sens, l'appétit sensible, peuvent fort bien reprendre leur jeu, sans que la raison retrouve son exercice. Elle réclame avant tout la liberté de son attention, le pouvoir de se porter à son gré sur les divers aspects des objets qui lui sont présentés. Cette liberté d'attention est comme son archet. Tant qu'elle ne lui est pas rendue, le violon, les opérations d'où elle tire ses harmonies, restent parfaitement inutiles. Il serait assez difficile de dire à quel organe est attachée la liberté de l'attention; mais il joue un rôle prédominant dans le sommeil, qui persévère aussi longtemps que cet organe est engourdi; quand il entre en exercice, c'est le réveil.

Le sommeil provoqué diffère-t-il du sommeil ordinaire? Nous pensons que l'un et l'autre sont au fond une crise nerveuse, normale dans un cas, anormale dans l'autre. Si nous ajoutons que le sommeil provoqué attend pour cesser l'intervention de celui qui l'a fait naître, nous en aurons probablement marqué toutes les différences. Marquer n'est pas expliquer. La ressemblance, on le voit, est fort grande, assez pour nous autoriser, croyons-nous, à nous servir de ce que nous venons de dire pour expliquer quelques phénomènes étranges du sommeil provoqué.

Le somnambule est d'abord jeté dans un sommeil profond et universel. Le dehors, le dedans, tout a disparu pour lui: il est devenu comme une chose inerte.

L'art du magnétiseur consiste d'abord à réveiller quelques-unes de ses facultés, sans réveiller l'attention libre: il rend au violoniste son violon plus ou moins entier, mais il lui refuse son archet. M. Charcot et ses élèves obtiennent ce résultat en regardant fixement les yeux du somnambule, ou en l'obligeant de regarder lui-même l'extrémité de ses doigts. Cette impression insolite, pénétrant isolée dans le silence de la conscience, réveille les sens en partie, et les sens, conformément à leur nature, s'attachent à l'objet qui les frappe ainsi d'une manière étrange: ils ne peuvent s'en détourner, précisément parce que l'attention libre est engourdie et parce que nul autre objet ne les attire; ils sont fixés dans une direction, par une sorte de curiosité spontanée et irrésistible. Cependant l'imagi-

nation et la mémoire, provoquées par les sens, se sont en partie réveillées pour se mettre à leur suite. En vertu de ce qu'on a nommé l'association des idées et qui ne peut être qu'une association d'images, ces facultés vont ramener au jour des souvenirs et des images qui se rapportent à l'impression actuellement éprouvée par les sens, mais ne ramèneront que celles-là : les sens dirigent l'imagination toutes les fois que la raison cesse de remplir ce rôle ; cela se vérifie dans l'hallucination aussi bien que dans la rêverie ou dans le rêve. Que « l'opérateur » maintenant dise un mot, fasse un geste dont l'image recueillie par les sens coïncide avec quelque trait d'une série d'images associées dans la mémoire, aussitôt toute la série se déroulera dans l'imagination du somnambule, et, comme la vivacité n'en sera pas atténuée par ce tourbillon où les impressions s'étouffent les unes les autres dans l'état de veille, le phénomène prendra spontanément le relief de l'hallucination. Voilà pourquoi un geste ondulatoire fera voir un serpent au somnambule : un mouvement flexueux a suscité en lui l'image du serpent. Les petites manœuvres au moyen desquelles il semble essayer de fuir le reptile imaginaire, sont une conséquence naturelle de l'hallucination. Reste à expliquer la conviction erronée où se trouve le somnambule de la réalité de ce qu'il voit.

Les observations pathologiques constatent que, dans l'effacement progressif de la mémoire, par suite de l'âge ou par un effet de certaines maladies, les noms propres disparaissent les premiers, puis les noms communs, en allant des moins généraux aux plus généraux. Il serait peu philosophique d'expliquer cette différence, ainsi que le font les physiologistes, au moyen de la profondeur plus ou moins grande des impressions laissées dans le cerveau ou de tout autre accident organique ; car la différence du nom propre au nom commun, ou du moins général au plus général, n'a rien de sensible, rien par conséquent qui tienne à une modification matérielle. La vérité est que les notions de l'esprit sont d'autant plus indépendantes des conditions de l'organisme qu'elles s'éloignent davantage de l'individu et du concret, et c'est pour cela que les défaillances de l'organisme les atteignent suivant un progrès inverse. La notion la plus générale est celle de l'*être*. De cette notion, qui est le principe et l'âme de toutes les autres, l'esprit ne se départ jamais, quoiqu'elle semble quelquefois se ternir, devenir confuse et comme inconsciente, par un effet des troubles cérébraux. Ces accidents ne font qu'en

voiler la lumière qui reparait dès que le moindre phénomène de sensibilité se fait sentir dans la conscience, et, comme un souffle, entr'ouvre le nuage devant le soleil.

Or, il ne faut pas l'oublier, la notion générale de l'être est au fond de tous nos jugements, de toutes nos pensées. Toujours nous affirmons la présence ou l'absence de l'être, et cela nous ne pourrions le faire, si nous n'avions l'idée générale de l'être, de même que nous ne pourrions dire qu'un objet matériel est blanc ou ne l'est pas, si nous n'avions l'idée générale de la couleur blanche (1). Mais, de même que nous ne pouvons pas ne pas voir un objet lorsqu'il est éclairé devant nos yeux par la lumière du soleil, de même la notion de l'être en général est une lumière qui nous oblige d'affirmer la réalité des objets qui se présentent à notre esprit avec les apparences de l'existence. Pour suspendre notre jugement ou lui donner une direction opposée, nous devons envisager et considérer les raisons qui détruisent la force des apparences. Or cette opération suppose évidemment que l'attention de notre esprit peut se porter librement sur le pour et le contre. Par conséquent, lorsque cette faculté d'attention sera suspendue, engourdie, liée, il en résultera de toute nécessité que nous affirmerons intérieurement la réalité de tout ce que les sens, l'imagination et la mémoire nous mettront devant l'esprit, et la notion générale de l'être, qui nous a été donnée pour être en nous la source de tout savoir, deviendra, par accident, un principe d'erreur. Voilà pourquoi le rêve et l'hallucination attribuent l'existence à des fantômes; voilà pourquoi aussi la crédulité s'établit si facilement dans les têtes faibles (2). Le

(1) Qu'il nous soit permis, à ce sujet, de rapporter deux textes de saint Thomas.

« Certitudo scientiæ tota oritur ex certitudine principiorum : tunc enim conclusiones per certitudinem sciuntur, quando resolvuntur in principia : et ideo, quod aliquid per certitudinem sciatur, est ex lumine rationis divinitus interius indito, quo in nobis loquitur Deus. » (*De magistro*, art. 1, ad. 13.)

« Dicendum est de scientiæ acquisitione : quod præexistunt in nobis quædam scientiarum semina, scilicet primæ conceptiones intellectus, quæ statim lumine intellectus agentis cognoscuntur per species a sensibilibus abstractas, sive sint complexa ut dignitates sive incomplexa sicut *ratio entis* et unius et hujusmodi, quæ statim intellectus apprehendit. Ex istis autem principiis universalibus omnia principia sequuntur, sicut ex quibusdam rationibus seminalibus. » (*Ibid*, in corpore.)

(2) L'entêtement, malgré les apparences, ne diffère pas au fond de la crédulité. L'homme entêté refuse de prendre en considération les raisons qui combattent ses opinions inconsidérées; l'homme crédule ne songe pas à le faire : c'est là toute la différence de l'un à l'autre.

somnambule, réduit à l'impuissance de contrôler ce que ses facultés lui représentent, est exactement comme le spectateur que l'on tient à distance de la toile d'un panorama et qui ne peut avec la main dissiper l'illusion de ses yeux. Seulement le spectateur sait qu'il est trompé, et le somnambule est trompé sans le savoir.

Il ne faut pas être surpris que, dans la chaîne de sensations, d'images, de désirs, d'émotions, de mouvements, dont le somnambule est le théâtre, et qui naissent des facultés inférieures de l'âme, on rencontre des jugements régulièrement formés, une sorte d'exercice de l'intelligence. Ces jugements, ces actes de la raison sont ou bien de simples apports de la mémoire, ou bien de ces affirmations précipitées que l'esprit prononce sans contrôle dès qu'il en aperçoit les termes. Hélas! la plupart des jugements des personnes éveillées ne sont pas autrement raisonnables. Ce qui les distingue des jugements du somnambule, c'est qu'ils se produisent à l'aventure sous l'œil de la raison qui, par paresse ou par présomption, refuse de remplir ses devoirs.

Qu'on nous pardonne ces longues explications : il nous semble qu'elles ont dépouillé de leur étrangeté et l'hallucination du somnambule, et la direction même de cette hallucination, et l'influence de « l'opérateur » sur le « sujet ». La métamorphose même du « sujet » sur une affirmation qui frappe son oreille n'est plus merveilleuse. Il croit invinciblement que cette parole est vraie, parce qu'il n'est pas libre de se rappeler et d'apprécier les raisons pour lesquelles elle serait fausse. Au milieu d'une hallucination qu'il observe avec l'illusion de la réalité, il entend une voix connue qui lui dit : « Vous êtes telle personne, tel animal, vous exercez telle profession. » Aussitôt, de sa mémoire, sortent les séries d'images qui se rapportent à cette personne, à cet animal, à cette profession. Il s'en croit le sujet et reconstitue spontanément une scène où il prend actuellement part, comme cela est naturel en vertu de son illusion. Le rôle prédominant de la mémoire est ici manifeste. S'il n'y avait que l'illusion et la conviction d'une métamorphose, le somnambule ne donnerait pas le spectacle de ces petites comédies où les faits s'accroissent et se précipitent en dehors de toute vraisemblance. En quelques instants, par exemple, nous l'avons vu, il est archevêque de Paris, compose un mandement, reçoit son grand vicaire, officie à Notre-Dame, bénit les petits enfants, complimente le président de la République et se met en prières. Mais tout cela

est bien conforme aux procédés d'une mémoire excitée. Le somnambule groupe avec une activité fiévreuse ses souvenirs; mais, si ses souvenirs offrent des lacunes, les lacunes reparaissent fatalement dans la scène qu'il joue. C'est ainsi qu'un somnambule, métamorphosé par M. Bernheim en avocat, ne peut dire que trois mots pour la défense d'un accusé imaginaire, et encore ces trois mots étaient-ils ridicules.

III

Notre explication se réduit en somme à ces trois points : sommeil universel, réveil partiel, engourdissement continu de l'attention libre. On la retrouve au fond dans les théories des physiologistes. Ainsi M. Bernheim écrit : « Dans le sommeil provoqué, l'idée de celui qui l'a endormi reste présente dans l'esprit de l'hypnotisé, d'où la possibilité à l'endormeur de mettre en jeu cette imagination, de suggérer lui-même des rêves, de diriger lui-même des actes que *ne contrôle plus une volonté faible ou absente*. Un autre théoricien, cité par M. Bernheim, le D^r Chambard, invoque « l'automatisme », c'est-à-dire cet ensemble de mouvements réflexes qui s'accomplissent en nous indépendamment de notre choix et même de notre conscience, « *les facultés coordinatrices étant paralysées* ». C'est ce qu'exprime le professeur de Nancy en ces termes par trop techniques : « A la faveur de cette parésie de l'activité psychique volontaire régulatrice de l'automatisme cérébro-spinal, celui-ci s'exagère et devient prépondérant. Le sommeil favorise la production des phénomènes suggestifs, en supprimant ou affaiblissant l'influence modératrice. »

Mais, qui ne le voit? cette explication rend précisément inexplicables les phénomènes de suggestion à l'état de veille. Puisque l'engourdissement de l'attention libre est ce qui livre carrière aux hallucinations, aux illusions et aux autres singularités de l'hypnotisme, il est évident que le plein éveil, la libre activité des facultés supérieures dissipera toute cette fantasmagorie ou plutôt l'empêchera de naître, de même que les fantômes nocturnes ne peuvent se former en plein soleil. « Les actes, dit M. Bernheim, les illusions, les hallucinations posthypnotiques commandés pendant l'hypnose, se réalisent après le réveil, alors que la conscience et les facultés coordinatrices ont certainement repris leur empire. » Le mystère

est donc complet, M. Bernhein n'essaye pas même d'en soulever le voile : il lui suffit de l'avoir constaté. Comment sortir de là ?

M. Charles Richet indique une solution. Pour lui, ces phénomènes sont des effets de la *mémoire inconsciente*.

Qu'est-ce que la *mémoire inconsciente* ? Procédons *a contrariis*. Un domestique reçoit l'ordre de faire telle chose à un jour donné. Le jour venu, l'ordre qu'il a reçu lui revient à l'esprit ; il le reconnaît et l'accomplit, sachant fort bien, non seulement ce qu'il fait, mais pourquoi il le fait : il a conscience de son action et du motif de son action. Voilà un exemple de mémoire consciente. L'ordre reçu a persévéré, quoique en secret peut-être dans l'esprit de celui qui l'a reçu : il s'est montré à propos, comme se montrent tous les souvenirs et, en se montrant, il a déterminé la résolution et les actes qui l'ont immédiatement accompli.

Mais l'ordre reçu pouvait fort bien rester pour toujours oublié, ne revenir jamais devant l'esprit. Combien n'éprouvons-nous pas d'impressions qui se perdent pour toujours dans les abîmes de l'inconscience ? Or, être oublié, être perdu n'est pas la même chose que cesser d'exister ; ce n'est que disparaître de notre présence. L'ordre reçu par le domestique peut donc absolument être oublié par lui, et cependant continuer à exister dans quelque repli du cerveau ou de l'esprit, sous une forme mystérieuse. Existant encore, il est encore actif. Si son action secrète a pour effet de déterminer le domestique à exécuter ce qu'on lui a commandé, celui-ci aura obéi sans s'en douter ; il aura été dirigé par sa mémoire sans en avoir conscience. Et c'est là ce que M. Charles Richet entend par la *mémoire inconsciente*.

A ce sujet, le théoricien fait un rapprochement ingénieux : « Supposons, dit-il (p. 2 à 8), qu'au lieu d'un ordre donné verbalement, il s'agisse d'un instinct particulier. Imaginons le *coucou*, par exemple, qui va déposer ses œufs dans les nids voisins. Quand le coucou fait cela, il s'imagine qu'il le veut, car sans doute jamais il n'a vu d'oiseau de son espèce agir ainsi ; il n'a assurément aucune connaissance que ses ancêtres ont opéré ainsi, depuis plusieurs milliers de générations. Donc, s'il pouvait réfléchir à son action, il n'irait pas lui donner pour cause la raison vraie, déterminante, qui est un instinct fatal, héréditaire, mais qu'il ignore. Non, certes : il chercherait des motifs et il en trouverait ; la proximité d'un nid bien fait, le besoin pressant de déposer son œuf, la difficulté de

construire un nid nouveau, l'avantage de donner à ses petits un abri tout assuré; l'intérêt qu'il y a à disséminer dans plusieurs nids l'espoir de la génération prochaine; que sais-je encore! tout ce que pourrait imaginer, en pareil cas, un coucou démesurément intelligent. Quoi qu'il puisse penser, il n'admettra jamais que l'acte qu'il a accompli dépend d'une cause qu'il ignore. Car cette cause qu'il ignore, il ne peut pas l'invoquer; il lui est impossible d'en tenir compte, puisqu'il l'ignore.

« Et cependant, quoiqu'il ignore cette cause, elle est toute-puissante et elle détermine ses actes. »

Ainsi, d'après le docteur Richet, la suggestion à distance serait comme la création d'une sorte d'instinct pour un acte particulier; la *mémoire inconsciente* serait comme un instinct artificiel, et son influence serait de même ordre que celle des instincts naturels. Hélas! cette solution ne tient pas devant la critique!

D'abord, le théoricien n'envisage dans sa théorie que les *actes* suggérés: il omet deux grandes catégories de faits, les plus importantes: les hallucinations positives et les hallucinations négatives. Celles-là font voir ce qui n'est pas, et celles-ci empêchent de voir ce qui est: or, même si nous nous en tenons aux *actes* suggérés, l'explication donnée par M. Richet va nous paraître absolument insuffisante.

L'instinct n'est pas une force cachée qui agit par des voies occultes. C'est l'harmonie préétablie entre une disposition spéciale organique et le monde extérieur. Lorsque l'évolution de l'organisme et du monde extérieur amène entre l'un et l'autre une certaine coïncidence, l'animal éprouve certaines sensations, certains attraits, auxquels il obéit avec satisfaction et en même temps avec une exactitude parfaite, parce qu'il porte en lui-même, dans sa constitution musculaire et cérébrale, le plan parfait de l'acte instinctif. Si l'animal observait ce qui se passe en lui, il n'irait pas se perdre dans des raisonnements semblables à ceux que M. Richet prête à son coucou, car l'instinct n'apprend rien par lui-même ni sur son origine, ni sur sa raison d'être; il se dirait tout simplement, j'agis ainsi, parce que je sens qu'agir ainsi me fait plaisir. Il est, du reste, bien connu que pour empêcher une action instinctive, il suffit de la rendre désagréable à l'animal.

L'action imposée au somnambule présente-t-elle rien de semblable? A la rigueur, on peut admettre que l'ordre donné pendant

le sommeil ait le pouvoir, moyennant la sensibilité et la volonté du somnambule, de disposer l'organisme d'une manière convenable à l'exécution, et que le cerveau reste ensuite armé, pour ainsi dire, et prêt à partir comme dans un arc tendu. Mais encore faut-il qu'une cause efficace lâche la corde, qu'un événement extérieur réduise la tendance en mouvement. C'est là une condition indispensable. Or, cette condition indispensable ne se réalise pas. En effet, dire à une personne endormie : voilà ce que vous ferez tel jour, à telle heure, ce n'est point préparer les causes extérieures de manière à influencer le moins du monde sur une disposition intérieure. Le jour et l'heure, seuls éléments qui soient ici mis en jeu, sont de vraies abstractions et, comme telles, absolument incapables d'avoir la moindre action physique sur des agents physiques. Donc, en supposant que la mémoire inconsciente, que l'instinct artificiel, aient quelque réalité, ce qui est loin d'être sûr, dans le cerveau, rien ne nous autorise à penser que la disposition ainsi produite ne reste pas toujours disposition et passe jamais à la détermination. L'arc resterait éternellement tendu.

Remarquons en passant que la suggestion a pour effet, non pas de déterminer fatalement le somnambule à agir, mais de l'y inciter. Ce que celui-ci éprouve au moment prédit, c'est tout simplement une impulsion, quelque chose de très semblable à une tentation. Il dépend de lui d'y céder ou d'y résister, et les faits rapportés par M. Bernheim prouvent que tantôt le somnambule éveillé se détermine pour un parti et tantôt pour l'autre. Dire avec M. Richet, qu'il ne soupçonne pas alors les motifs qui le font agir, c'est confondre des choses bien distinctes ; c'est transporter aux impulsions ce qui n'appartient qu'aux déterminations de la volonté raisonnable. Les impulsions sont les effets nécessaires de causes physiques où les motifs n'ont rien à voir ; les déterminations volontaires ont seules des motifs, qui ne sont pas des causes physiques, mais seulement des causes morales ou directrices ; la cause physique de l'acte volontaire n'est pas autre chose que la volonté. Le physiologiste se moque du somnambule qui allègue un motif immédiat de l'action qu'il accomplit en vertu de la suggestion à distance s'imaginant, que le vrai motif est cette suggestion : Le physiologiste ne sait pas ce qu'est un motif.

L'instinct et la mémoire inconsciente ne contiennent donc pas l'explication des actes préparés par la suggestion à distance. Que dire des hallucinations ?

Sans doute, on connaissait déjà beaucoup d'exemples d'hallucinations produites pendant l'état de veille ; mais les conditions en sont bien différentes de celles que la suggestion provoque. Ces hallucinations n'obéissent à l'ordre de personne : ni le malade, ni le médecin ne peuvent non plus les faire apparaître que les faire disparaître. La cause en est uniquement dans une disposition morbide des organes ; le nerf du sens est tellement affecté par la maladie qu'il détermine tout seul des sensations semblables à celles qu'il fait normalement naître sous l'impression des objets extérieurs. Pour éloigner de telles hallucinations, il faut nécessairement guérir l'organe, et c'est une cure dont aucun médecin jusqu'ici, du moins nous le croyons, n'a pu se faire gloire. Mais les organes du somnambule ne sont pas malades, ils s'exercent très normalement ; et rien n'empêche la raison de remettre à sa place tout jeu de l'imagination qui simulerait la réalité. Et d'ailleurs, si une impression latente, perdue dans la mémoire, avait naturellement la faculté de se traduire au dehors par des hallucinations, qui de nous ne serait perpétuellement le jouet d'hallucinations ? Or, sauf les clients de MM. Richet et Bernheim, le genre humain s'est jusqu'ici trouvé à l'abri de ces bizarres phénomènes.

Ce que nous venons de dire s'applique aux hallucinations positives. Les hallucinations négatives offrent des difficultés encore plus grandes. L'organe étant sain, placé sous l'action de son objet propre, en est en partie très normalement impressionné et pour l'autre part reste absolument insensible. Ainsi dit-on au somnambule : « A votre réveil, vous verrez tous ceux qui sont autour de vous, sauf telle personne qui restera invisible pour vous pendant tant de minutes, » les choses se passent comme elles ont été annoncées. La personne désignée peut parler au somnambule éveillé, le pincer : elle ne parvient pas à lui faire remarquer sa présence : son action est nulle sur tous ses sens. Dans le cas de l'hallucination positive, on peut supposer des fantômes arrangés par l'imagination pendant le sommeil, qui se montrent ensuite spontanément à l'heure marquée. Tout ce que l'on pourrait invoquer ici serait une paralysie de l'organe ; mais cette hypothèse ne tient pas devant le fait envisagé tel qu'il est, puisque l'organe s'exerce au contraire très normalement à l'égard de son objet propre, sauf en un point purement arbitraire. C'est ce que semble avoir oublié le docteur Bernheim ; car il essaye d'expliquer ces phénomènes négatifs au moyen de l'*inhibition*. L'*inhibition*

est la propriété qu'ont certaines parties du système nerveux d'empêcher, de suspendre l'exercice de certaines fonctions. Ainsi, par exemple, l'excitation du nerf pneumogastrique arrête les battements du cœur. Comment ne voit-on pas que l'inhibition n'a rien à faire dans le cas présent, puisque les sens remplissent régulièrement leurs fonctions? L'œil voit fort bien, l'oreille entend à merveille, le tact fonctionne régulièrement; les nerfs des divers sens ne sont donc point *inhibés*. Les sensations qui ne se produisent pas malgré l'impression reçue par l'organe, restent à la porte des sens en vertu d'une élection proprement dite, d'une élection morale, élection dont le sens est absolument incapable. Le mystère n'est point dévoilé. Toute explication naturelle reste inefficace.

Ajoutons quelques réflexions qui nous semblent demandées par le sujet.

Les faits, quelque singuliers, quelque étonnants qu'ils soient, ne doivent jamais ébranler les principes. Ne pas admettre les faits, quand ils sont bien prouvés, c'est folie : mais renoncer aux principes pour expliquer les faits, c'est sottise. Parmi les principes, il en est un qui aujourd'hui domine avec grande raison sur la science, c'est la proportion de la cause à l'effet, que l'on peut exprimer sous cette forme : rien ne commence sans cause suffisante. C'est s'aveugler volontairement que de le perdre de vue dans la question actuelle.

Nous n'hésitons pas à reconnaître que l'influence morale ou physique du magnétiseur et les facultés actives du somnambule d'une part, et d'autre part les phénomènes décrits sous le nom de phénomènes de *fascination* et de phénomènes d'*objectivation*, offrent, à notre avis, une proportion suffisante de cause à effet; nous avons deux termes dont l'un explique l'autre d'une manière qui nous paraît adéquate. Mais nous croyons en même temps qu'il serait téméraire d'affirmer la même chose au sujet des phénomènes de suggestion que fait connaître le docteur Bernhein. La proportion de la cause à l'effet règle certainement ces phénomènes comme tous les autres; le tout est de savoir où se trouve leur cause adéquate. Certainement elle n'est pas dans les facultés du somnambule excitées par le magnétiseur. Pour nous en tenir à la *mémoire latente*, si elle existe, ce *deus ex machina* n'a point et ne peut avoir le don de mesurer le temps à la manière d'une horloge pour susciter, à l'heure marquée, une scène fantasmagorique depuis longtemps dessinée

dans le cerveau : elle ne peut avoir non plus le pouvoir de fermer, pareillement à heure fixe et par rapport à des objets arbitrairement désignés, les sens d'ailleurs parfaitement ouverts pour tous les autres objets. La raison générale de cette incapacité est dans la condition essentielle de l'action de toute cause fatale : nulle cause de ce genre n'agit si elle n'est déterminé par le dehors à agir. Or nous n'aurions ici d'autre détermination extérieure que celle de l'instant arbitrairement choisi, lequel, étant une abstraction, est incapable de toute action physique, La *mémoire latente* resterait donc perpétuellement inefficace, et le phénomène dont on veut en faire la cause n'aurait jamais lieu.

Il faut donc chercher ailleurs la raison des phénomènes de suggestion à l'état de veille. On peut se rappeler ici les derniers mots de la lettre du docteur Liébault au docteur Bernhein, au sujet de l'hallucination du sergent S. « Ma réponse a été qu'il n'était pas fou, qu'il était aussi raisonnable qu'eux et moi ; un autre agissait en lui. » N'est-ce pas là qu'est la clef du mystère ? Il est bien difficile d'expliquer ces choses sans l'intervention d'une cause extérieure intelligente, d'un autre, comme dit le docteur Liébault. Un autre agissait dans le sergent S., qui, sans s'en douter, obéissait au mois d'octobre à une suggestion reçue au mois d'août, faisant et voyant pleinement éveillé ce qu'on lui avait annoncé dans son sommeil qu'il ferait et verrait. Quel était cet autre ? Ce n'était pas le docteur Bernhein, qui aujourd'hui est non moins que nous étonné de ce fait, et qui n'essaye pas même d'en donner l'explication. Cet autre n'est-il pas le même qui donne de l'esprit aux tables tournantes ?

Le docteur Bernhein, qui en tout cela ne voit rien que de très naturel, en tire une conséquence d'une extrême gravité. La suggestion, si elle est un phénomène purement naturel, est un agent dont tout homme peut se servir pour faire d'un autre homme son instrument, sa chose ; c'est la possession de l'homme par l'homme. Le possédé peut ainsi devenir la cause immédiate, mais inconsciente et irresponsable des plus grands crimes. En mêlant habilement les hallucinations positives, les hallucinations négatives, les désirs et les craintes suggérés, un scélérat saura pousser un innocent à la perpétration d'un acte monstrueux où celui-ci ne voit rien de blâmable. Il y a là de quoi bouleverser toute l'économie de la justice répressive. Les preuves les plus concluantes, les plus évidentes, les aveux du prévenu, le flagrant délit, ne signifient plus rien. La

conviction la mieux établie peut atteindre celui qui le mérite le moins, sauf en ce qui concerne l'acte extérieur, et dès lors la justice est désarmée contre tous les coupables. Le docteur Bernhein n'hésite pas à faire l'application de cette doctrine à un cas tristement célèbre : il incline à penser que la femme Fourneyron s'est trouvée entraînée par *suggestion* dans la complicité de son mari et que, par conséquent, elle en est au fond innocente et irresponsable.

M. Bernhien ne s'aperçoit pas qu'il nous ramène aux maléfices et à la sorcellerie, dont les médecins en particulier se sont tant moqués et se moquent encore. Il aurait beau dire que ces phénomènes ne sont point à ses yeux des œuvres démoniaques. Soit, pour lui ce ne sont que des actes de sorcellerie et de magie naturelles. Ils n'en sont que plus dangereux. S'ils appartiennent à l'ordre commun de la nature, ils sont sous la main de tout le monde ; tout le monde peut en user ou en abuser suivant son caprice ; et dès lors, c'est le désordre irrévocablement introduit dans les relations sociales.

Heureusement un tel désordre serait en contradiction avec les lois de la Providence, du moins nous le croyons. Il est donc impossible. Le maléfice tel qu'il était jadis considéré n'était et ne pouvait être qu'une exception et, partant, ne ruinait point l'ordre par sa base. A ce point de vue, il pouvait, par exception, trouver place dans la série des événements de ce monde. Si donc les faits de sorcellerie et de maléfice dont le docteur Bernhein a été le témoin et en partie la cause sont réels, et comment en douter ? ces faits sont nécessairement des exceptions, et il n'est pas moins nécessaire qu'ils ne soient pas naturels.

J. DE BONNIOT, S. J.

LA CAMPAGNE DE FRANCE

LES CAUSES ET LES PRÉLIMINAIRES DU DÉSASTRE DE SEDAN (1)

Jusque-là, nos défaites n'atteignaient ni la vitalité du pays ni celle de l'armée; elles étaient de simples accidents de guerre, où les qualités du soldat et de l'officier français s'étaient montrées dans tout leur éclat habituel, et dont la cause remontait à certains vices d'organisation première, à la criante inégalité numérique des forces en présence sur le lieu du combat, à la non moins criante insuffisance de quelques hauts chefs. Il appartenait à la direction suprême de réparer sur l'heure ces fâcheux effets par la suppression ou par l'atténuation des causes qui les avaient produits; il importait surtout de substituer sur-le-champ un nouveau plan de guerre à celui dont l'ennemi, en nous prévenant, grâce à sa rapidité de mobilisation, venait de rendre désormais l'exécution impossible. Sans quoi, il était bien évident que, si on négligeait les enseignements qui résultaient de ces premières fautes, si, par lassitude ou nonchalance, on s'obstinait à y persévérer, elles allaient infailliblement s'aggraver d'une façon aussi prompte que terrible, et aboutir à des désastres inouïs et effroyables : par cette lourde incurie, le « flagrant délit de formation » où les Prussiens nous avaient surpris, et qui leur avait d'abord assuré tout l'avantage, deviendrait l'état normal et permanent de notre malheureuse armée, réduite à se trouver, pour ainsi dire « en flagrant délit de formation » perpétuelle, sans unité et sans lien entre ses parties, sans cohésion, sans ensemble, par conséquent sans force contre les coups auxquels elle était exposée de la part de masses compactes, solidement organisées et obéissant à un plan de manœuvres bien concertées et bien suivies.

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} mai 1884.

Dans ces conditions, les nouvelles catastrophes qui nous menaçaient, nous ne pourrions plus les attribuer à des accidents fortuits, passagers, à des erreurs inévitables peut-être, à l'écrasante supériorité du nombre, mais à des causes dont nous serions entièrement responsables, à l'absence totale de commandement et de pensée dirigeante, au déplorable rôle négatif adopté par celle-ci, comme un aveu prématuré de désespoir, de découragement et d'impuissance, au manque absolu de conceptions stratégiques et de dispositions tactiques, par suite duquel la valeur et l'énergie individuelle du soldat se sentiraient nécessairement atteintes, et dont le dernier et lamentable résultat serait, en quelques jours, de nous faire descendre au-dessous de notre réputation, de notre gloire, au-dessous de nous-mêmes et de tout notre passé, en nous réduisant à des extrémités que n'avaient jamais connues les plus mauvais jours de notre histoire militaire. C'était là pourtant l'alternative pressante et cruelle qu'un prochain avenir nous réservait, et dont nous étions destinés à épuiser jusqu'à la lie toutes les amertumes.

On ne saurait nier que ces désastreuses conséquences n'aient eu pour cause directe et principale ce grand mouvement de retraite sur Châlons, décidé et ordonné avec l'intention peu déguisée de le continuer jusqu'à Paris. Il n'est pas douteux qu'il ne faille imputer toute la série de nos malheurs à cette funeste décision qui, dans le domaine de la théorie pure, s'appuyait peut-être sur quelques considérations plausibles et spécieuses, mais qui, en fait et dans la pratique, avait pour résultat immédiat et néfaste d'ouvrir toutes les voies à l'ennemi et d'abaisser toutes les barrières capables d'arrêter son invasion. Par là, en effet, on se privait bénévolement des moyens de défense qu'offraient l'Alsace et la Lorraine, des ressources à la fois morales et matérielles que l'on eût trouvées sur ces terrains tout militaires, où se présentaient les chances les plus certaines d'établir une sérieuse résistance, grâce à la nature du sol et au courageux patriotisme des habitants, prêts à se lever au premier appel. D'après ce qu'ils ont fait d'eux-mêmes, trop tard pour changer leur destin, qu'on juge de ce qu'ils auraient pu faire, s'ils avaient été excités et soutenus par la vue et la grandeur du péril, par l'espoir de conjurer les maux qui les menaçaient, au lieu d'en être déjà accablés ! Combien leur élan eût été plus général, plus ardent et plus ferme, et cette guerre de partisans plus efficace et plus terrible, si leurs efforts s'étaient combinés avec ceux des troupes régulières, dans un

pays qui, par le caractère et les accidents de sa configuration, par ses bois, par ses nombreux cours d'eau, par ses canaux, par ses chemins de fer, se prête à une lutte opiniâtre, pouvant recommencer chaque pas, sur de nouveaux éléments, sur de nouveaux appuis ! Au nombre de ces moyens de défense que la Providence a construits pour protéger ce peuple Franc qui lui est si cher, il n'en est pas de plus fameux ni de meilleurs que les défilés des Vosges, surtout ceux qui se creusent en gorges sinueuses et profondes, gardées à leurs sommets par des rochers comme par des redoutes ou d'immobiles sentinelles, et formant la partie inférieure de cette chaîne de montagnes. Ces hauteurs, ces défilés, il était aisé de les fortifier à la hâte et de les défendre : hérissés d'obstacles, d'hommes et de fer, en d'autres temps, sur plus d'un point, on y eût peut-être renouvelé le prodige des Thermopyles : il aurait suffi du moins qu'on s'y établît dans les positions les plus favorables pour suspendre ou retarder la marche de l'ennemi, pour le contenir, pour l'inquiéter, de façon à gagner du temps et à permettre aux divers corps de notre armée de s'unir, de se rallier, de se reconnaître, de se grossir de nouveaux renforts, avant d'engager une action décisive. Cet avantage, qu'il semblait si facile de prendre dans ces montagnes, fut négligé : ces longs et étroits ravins où s'écoulèrent, comme une eau d'orage, les divisions du I^{er} corps, lui servirent, en quelque sorte, de simples corridors de dégagement. On ne fit rien pour embarrasser les pas de l'envahisseur ; on ne détruisit rien de ce qui pouvait même être utile à ses progrès : contrairement à tous les usages et aux plus élémentaires mesures de précaution défensive, par le fait seul d'un oubli ou d'une incroyable insouciance, les ponts, les voies ferrées, les rails, les tunnels même, entre autres celui de Saverne, le plus important de tous, demeurèrent intacts.

La chaîne des Vosges, dans la défense générale de l'Est, comme ligne intermédiaire entre celle de la Moselle en avant et celle du Rhin en arrière, les protège également l'un et l'autre. Les défilés de ces montagnes s'ouvrant tous sur le bassin de la Moselle et se liant essentiellement avec lui, leur abandon rendait nécessairement plus difficile la défense de cette rivière ; nous avons vu quels étaient néanmoins les avantages et les ressources de la position de Toul, fortifiée à la fois par l'art et par la nature, à proximité du plateau de Haye, excellent terrain de manœuvres, d'où on pouvait tendre la main à l'armée de Metz et se concerter avec elle, soit qu'on

voulût se développer et s'étendre suivant les mouvements que ferait l'ennemi pour percer à travers les interstices du plat pays des Vosges, et du côté des forêts de la haute Champagne, soit plutôt qu'on préférât, avec raison, se concentrer en s'appuyant sur la grande place de Metz, et en utilisant pour les opérations de guerre, le cours et les eaux abondantes de la Seille, affluent de la Moselle, dans laquelle elle verse ses flots, sous les murs mêmes et dans les fossés de la ville, après en avoir inondé les approches du côté du sud. Mais on sait qu'après plusieurs jours d'indécision, perdus à donner des ordres et des contre-ordres, on avait renoncé à occuper la vallée de la Moselle, et qu'à Toul, non plus que dans le pays environnant, on n'avait rien découvert de suffisant pour établir et fixer une solide base de résistance.

Restait enfin une troisième et dernière ligne de défense, à vrai dire, la meilleure, la plus importante et la seule qui, aujourd'hui, couvre réellement notre nouvelle frontière : cette ligne est celle de la Meuse qui coule presque perpendiculairement du midi au nord, sur laquelle, vers la moitié de son cours déjà considérablement grossi, est assise la forteresse de Verdun, à la même hauteur horizontale que celle de Metz sur la Moselle, à qui elle fait une sorte de pendant. La ligne de la Meuse a pour soutien naturel le massif des Ardennes et ces fameux défilés de l'Argonne, qui pouvaient reprendre le rôle sauveur qu'ils avaient joué à une époque mémorable. L'Empereur Napoléon III, jugeant sainement de l'état des choses, avait senti la valeur de cette position et quel parti stratégique il devait tirer du bassin de la Meuse, lorsqu'il ordonna que l'armée de Metz se porterait des bords de la Moselle sur Verdun. Mais l'état-major général se ravisa bientôt, à la pensée qu'en établissant la ligne de défense sur le cours inférieur de ces rivières, on laissait à découvert le pays où elles prenaient leur source, et à travers lequel la troisième armée prussienne, poussant notre aile droite en déroute, aurait un libre passage pour pénétrer en Champagne et menacer Paris. C'est pour prévenir ce mouvement que l'on se rabattit sur Châlons, comme vers le centre et le nœud de toutes les grandes voies de l'Est aboutissant à la capitale. Ainsi donc, après avoir reculé une première fois, on reculait encore, on reculait toujours. Là, du moins, à Châlons, près de ces lieux pleins d'une gloire immortelle, qui s'appellent Vauxchamp, Champaubert, Montmirail, s'arrêtera-t-on pour tenir tête à l'ennemi?

Se résoudra-t-on enfin, soit à l'attendre, soit à reprendre l'offensive ? Pas le moins du monde. Et, après avoir levé le camp, on était prêt à se replier jusque sous les murs de Paris, si l'on n'en avait été empêché par les objurgations réitérées et pressantes, tirées de la nécessité politique. Considérations dont le principe est toujours funeste, quand il s'introduit, et surtout quand il prédomine dans un ordre de choses qui n'est pas le sien, qui en est aussi indépendant que l'est celui de la guerre, où il ne doit paraître que pour la déclarer et pour la finir, jamais pour la conduire.

V

L'ébranlement rétrograde imprimé à tous les corps de l'armée du Rhin, après nos premiers revers, nous avait, par une série foudroyante de conséquences aussi fatales qu'inflexiblement logiques, acculés à une impasse, à un dédale semé de pièges, d'embûches et d'embarras inextricables, et dont la seule issue menait inévitablement à d'effroyables catastrophes. En raison du relâchement ou plutôt de la rupture chaque jour aggravée dans l'ensemble de mouvements et de combinaisons désormais livrés au hasard, toutes les positions offertes par la configuration topographique du pays avaient successivement paru intenable, et elles l'étaient peut-être en effet pour des hommes dont le corps n'était pas moins affaïssé que l'esprit. Tous ces points d'appui s'étaient tour à tour dérobés sous leurs pas, et les premiers éléments mêmes de tout système de défense leur avaient échappé, comme s'échappent et tombent l'un après l'autre les anneaux d'une chaîne, lorsque le lien commun qui les unit est brisé ou trop faible pour les soutenir. De telle sorte que le commencement et la fin du nouveau plan de campagne, si toutefois c'en était un, consistaient, en dernière analyse, dans l'unique but de conserver Paris, à laisser à la discrétion de l'ennemi toute l'étendue de territoire comprise entre le Rhin et la Seine.

Or, c'est là un étrange système de guerre que le sentiment national français, disons-le bien haut à son honneur, et non certes, pour lui en faire un reproche, ne saurait accepter sans désappointement, sans murmure, sans protestation, sans révolte, et qu'il devait moins que jamais approuver, à une époque où de longues prospérités l'avaient rempli de présomption et de confiance outrée dans ses propres forces. En aucun temps, du reste, quels que

fussent les événements, à cause des inquiétudes que grossit l'imminence du péril, et des calamités qui justifient trop souvent cette crainte, il n'eût été bon de suivre parmi nous cette tactique d'abandon, qui ressemble à une désertion calculée, à une fuite méthodique, dont le premier et désastreux effet est d'augmenter indéfiniment la surface de terrain déjà conquise par l'envahisseur, qui non seulement lui livre sans défense les cités et les bourgades, les champs, les chaumières et les biens de patriotiques populations dont les généreux élans et les robustes bras demeurent consternés et inertes, faute de l'émulation produite par l'exemple et des ressources tirées d'un noyau de résistance régulièrement organisée, mais qui trouble, ébranle, démoralise jusqu'au soldat lui-même. En France, où tout se raisonne, où tout se discute, même lorsqu'on est tenu de garder le silence, où l'on a essentiellement besoin de logique et de clarté, l'opinion publique ne comprendra jamais qu'à un pays riche et peuplé, où tout, d'ailleurs, semble disposé pour l'offensive, on applique le plan de défense qui jadis, contre nous, a si bien réussi aux Russes, secondés par l'immensité nue de leurs stériles déserts et par la perfide connivence de leur affreux climat; ce système de retraite volontaire, persistante, continue, de retraite à outrance, est pour nous une nouveauté choquante, et à quoi tout en nous répugne : nos instincts comme nos intérêts, nos habitudes, nos souvenirs, nos traditions, nos mœurs, le tempérament et le génie de notre race, toujours prompt à se porter en avant, et non pas en arrière, surtout après des revers qui n'entamaient, pour ainsi dire, que la pointe de nos ailes et laissaient debout l'intégralité de nos principales forces.

Loin d'adopter cette tactique de découragement et de désespoir et cette déplorable application du *laisser-faire*, *laisser-passer*, l'esprit public, d'accord avec le plus simple bon sens et l'instinct de tous les cœurs vraiment français, se disait alors et il se dira toujours, en pareil cas, que le sol de la patrie est un sol sacré sur lequel la présence de l'étranger est une espèce de profanation, que, lorsqu'on n'a pu le préserver de cette souillure, il faut du moins tout faire pour l'effacer et la circonscire, au lieu de la laisser s'étendre à son gré; qu'il faut donc que ce sol si cher soit disputé avec acharnement et pied à pied, et que chaque parcelle que l'on est contraint de céder, chaque lambeau que l'on arrache soit trempé de sang; que, dans ce but, ses défenseurs en armes, quel que soit leur nombre, doivent partout être liés et comme soudés au terrain,

s'y fixer, s'y enraciner, faire corps avec lui, se prévaloir de toutes les occasions favorables, et ne rien abandonner qu'on n'ait l'amer regret de le perdre et l'énergique volonté de le reconquérir.

Quant à protéger la capitale, à couvrir Paris, c'est un soin dont il vaut mieux s'acquitter de loin que de près ; c'est sur le Rhin, c'est sur la Moselle, c'est sur la Meuse, c'est dans les défilés des Vosges et de l'Argonne, ou dans les plaines de la Champagne, que sont véritablement les clefs de Paris ; c'est là qu'il convient de le défendre et d'en fermer l'entrée à l'ennemi. Et l'on y réussira toujours plus sûrement, et avec plus d'honneur, en tenant la campagne qu'en se rapprochant de son enceinte, et surtout en se retranchant derrière ses forts et en s'abritant sous ses murailles. Si bien armés que soient les uns, si épaisses que soient les autres, quand on en est réduit à cette extrémité de prendre pour suprême point d'appui une immense cité, qui, en raison même de son étendue, du caractère de sa population, et des passions qui fermentent dans son sein, n'offre aucune des conditions voulues pour être jamais une vraie place de guerre, à qui ce rôle n'a été imposé que par un violent effet de pusillanimité et de crainte, et contre la nature même des choses ; quand on en est venu à compter sur ce mirage trompeur, et à user de cette vaine et dernière ressource, la catastrophe finale et irrémédiable n'est plus qu'une question de temps ; et, soit que la solution se précipite, soit que les événements la retardent, elle est dans l'un et l'autre cas, également cruelle, par la ruine subite des espérances fondées sur tant de préparatifs, ou par la prolongation de souffrances, de privations, de maux et de sacrifices d'autant plus lourds qu'ils sont inutiles.

Si cette manière de défendre Paris hors de Paris et aussi loin que possible de Paris n'est pas la meilleure, et même la seule efficace, à quoi bon alors cette campagne de France, la plus belle peut-être que Napoléon ait faite ? Les prodiges qu'opéra son génie pour arrêter toute l'Europe coalisée avec une poignée de vétérans et de recrues, et qui, sans la trahison, auraient sauvé la patrie, seraient donc un non sens et n'auraient aucune raison d'être ?

L'étude de l'histoire serait un amusement bien frivole, si l'on n'en tirait les enseignements qui conviennent à ces graves circonstances. C'est dans ce but que nous avons insisté sur des réflexions qui auraient passé autrefois pour des lieux communs de bon sens et de patriotisme. Notre excuse pour nous être appesanti sur ces

vérités sera qu'elles semblent aujourd'hui obscurcies et oubliées, et qu'on sent le besoin de les remettre en lumière, afin de prévenir les fautes d'où est née la série de malheurs qui aboutit fatalement à l'immense et lamentable désastre dont nous avons à suivre ici les tristes préliminaires.

VI

Dès lors qu'après nos premiers revers, en l'absence de tout système défensif préalablement organisé, cette position si critique, triste fruit de notre imprévoyance et son premier châtiment, rendait indispensable un grand mouvement rétrograde effectué par notre armée, en masse, et sur une échelle embrassant la ligne entière de nos opérations, il fallait du moins, de toute évidence et de toute nécessité, que ce mouvement s'exécutât avec ensemble et de concert entre nos deux ailes, en sorte qu'elles marchassent l'une et l'autre, autant que possible, à la même hauteur, et, pour ainsi dire, du même pas, vers leur point de jonction en arrière, de façon à pouvoir se prêter secours, et à tenir ainsi à distance leurs communs adversaires. Il n'était pas moins nécessaire que cette retraite fût résolue sur-le-champ et se fit avec décision, sans précipitation comme sans lenteur, sans temporisation inopportune et funeste, afin de n'être pas encore une fois gagné de vitesse par l'ennemi, comme déjà on l'avait été au début de la campagne.

Or, on ne remplit ni l'une ni l'autre de ces deux conditions également importantes : c'est pour avoir négligé la première, que l'aile droite de notre armée, commandée par le maréchal de Mac-Mahon, avait séparément effectué sa retraite, comme nous l'avons vu, tour à tour précipitée et indécise, et qu'elle avait successivement abandonné l'Alsace, la Lorraine et la plus grande partie de la Champagne, laissant derrière soi tout ce pays à découvert. Manœuvre déplorable qui créait un vide énorme au centre même de notre ligne d'opérations, et qui, par l'écart le plus large fait entre nos deux ailes, ouvrait au vainqueur un libre passage, dont celui-ci ne manqua pas de profiter. Aussitôt, le prince royal de Prusse, à la tête des troupes de la Confédération du Sud, formant la troisième armée allemande, et qui viennent de remporter l'avantage à Reichshoffen, se résout à marcher droit sur Paris; dans cette pensée, il se porte de Sarreguemines sur Pont-à-Mousson, sur Commercy, sur

Bar-le-Duc et Saint-Dizier, sans rencontrer d'obstacle ni de résistance. Il ne s'arrête un moment qu'afin de s'instruire de la direction et de l'emploi destiné aux nouvelles forces qui se rassemblent au camp de Châlons, et dont Mac-Mahon va prendre le commandement, tandis que le maréchal Bazaine, nominalement le chef suprême de toute l'armée, n'est pas encore sorti des murs de Metz.

C'est pour avoir manqué à la seconde condition que nous avons indiquée, et qui était celle de la promptitude, c'est pour être resté plusieurs jours dans l'inaction et n'avoir pas assez tôt prononcé son mouvement sur lequel l'Empereur appelait son attention et dont il sentait sans doute lui-même toute l'importance, que le maréchal Bazaine s'est vu débordé sur sa droite par les deux armées dont l'avant-garde, d'abord repoussée à Sarrebrück, l'avait emporté sur le général Frossard, à Forbach. C'était la première armée, aux ordres du général de Steinmetz, nommée aussi armée du Centre, à cause des provinces d'où étaient tirés ses contingents. C'était ensuite l'armée du Nord, ou deuxième armée, aux ordres du prince Frédéric-Charles. Ces forces imposantes, ne comprenant pas moins de sept corps d'armée, et opérant dans la même sphère d'action, eurent bien soin de combiner et de régler leurs mouvements avec ceux du prince royal. Tandis que celui-ci pousse en droite ligne, au midi, vers la Champagne, ceux-là, profitant aussi de l'espace ouvert devant eux, tout en se tenant un peu en arrière, suivent, au nord, une marche parallèle et s'avancent avec rapidité de Saint-Avold, de Faulquemont, de Gros-Tenquin, en convergeant sur la Moselle, dans la pensée de tourner Metz par le sud et de couper la retraite au maréchal Bazaine. C'est à quoi, malheureusement, ils réussirent par l'habileté, la vigueur et la précision de leurs manœuvres. Steinmetz eut l'adresse d'arrêter notre armée déjà en mouvement et de la retenir sur la rive droite de la Moselle, en l'attaquant, en lui livrant bataille à Borny, tandis que Frédéric-Charles, avec le gros de ses forces, passait la Moselle sur divers points compris entre Pont-à-Mousson et Novéant, et courait en toute hâte attendre, le surlendemain, cette belle et valeureuse armée trop attardée sur sa ligne de retraite, dans les bois de Vionville et de Rezonville et sur le plateau de Gravelotte, afin de la rejeter définitivement, deux jours plus tard, sous les forts de Metz et de l'y tenir désormais impuissante, captive et bloquée dans une enceinte de fer.

Borny, Gravelotte, Saint-Privat, ce sont là des noms, les deux

premiers surtout, qu'environne une légitime auréole de gloire, et qui rappellent des prodiges de bravoure et d'héroïsme de la part de nos soldats. Mais ces hauts faits d'armes, si brillants, demeurèrent stériles; ils n'eurent d'autre fruit que de laisser les vainqueurs maîtres du champ de bataille. Ce résultat précaire, indécis, presque négatif, tenait à la fausse situation générale où se trouvait l'armée, et sous l'empire de laquelle avaient lieu ces grands combats. S'ils s'étaient donnés en d'autres conditions d'ensemble, avec le même courage, les mêmes efforts, les mêmes sacrifices, le même succès sur le terrain, on aurait atteint un but autrement considérable et un effet d'une toute autre portée. Au lieu d'être obligé de se battre en pleine retraite, tantôt sur la rive droite, tantôt sur la rive gauche de la Moselle, pour s'ouvrir la route de Verdun, qu'on suppose le maréchal Bazaine ayant commencé son mouvement à temps, et, avec ses troupes rassemblées à sa disposition et sous sa main, ayant pris position, soit en avant, soit en arrière de Metz : dans l'un et l'autre cas, l'attaque de Steinmetz à Borny, brillamment repoussée, il est vrai, mais enfin restée infructueuse, cette attaque, qui, dans le fond, était une surprise et une feinte, aurait certainement été évitée. Et un avantage analogue à celui de Gravelotte, où l'on serait demeuré maître du champ de bataille, aurait été en pareille circonstance une véritable et réelle victoire par l'effet moral et par le résultat matériel qu'il aurait produit au détriment des deux meilleures armées prussiennes. Car, pour un envahisseur, en rase campagne, ne pas avancer, c'est essuyer un échec, c'est fatalement reculer, tandis que, sous les murs d'une forteresse, il lui suffit, pour vaincre, que son adversaire ne se dégage pas de son étreinte et n'échappe point à ce qui est le gage assuré d'une irrémédiable défaite.

Ainsi, la précipitation du côté de l'aile droite de notre armée, l'inaction du côté de l'aile gauche, l'incohérence et l'indécision partout, telles furent les fautes qui empêchèrent que, malgré la disproportion numérique, on ne tirât un meilleur parti de nos ressources. Heureux encore si les demi-succès de l'armée de Metz, où l'honneur du moins était sauf, où la valeur de nos troupes offrait une si généreuse consolation à notre patriotisme, n'avaient pas été les avant-coureurs des désastres démesurément plus graves, réservés à l'armée de Châlons. On donnait ce nom aux forces venues, soit de la frontière, soit de l'intérieur, et réunies dans le

camp si connu par les manœuvres qui s'y exécutaient chaque année.

C'est auprès de cette nouvelle armée que l'Empereur résolut de se rendre, comme s'il avait pressenti qu'il y aurait là plus de périls à affronter avec moins de gloire, des épreuves plus cruelles à subir, et enfin une affreuse destinée militaire dont il devrait épuiser, par un juste châtement du Ciel, les rigueurs inouïes.

VII

Le dimanche 14 août, vers huit heures du matin, Napoléon III, après avoir entendu la messe dite par Mgr l'évêque de Metz, monta en voiture sur le parvis de la cathédrale pour sortir de la ville. La dernière personne dont il reçut les hommages et les vœux avant son départ, était celle-là même qui venait de célébrer devant lui et pour lui le saint sacrifice, Mgr Dupont des Loges, ce vénérable prélat dont ni les séductions ni les menaces n'ont pu ébranler depuis lors la fidélité à son ancienne patrie, et qui était certainement le cœur le plus français que le souverain laissât dans Metz. L'Empereur, accompagné du prince impérial et des officiers de sa maison, alla s'établir à peu de distance, à l'extrémité du faubourg que traverse la route de Verdun, dans le village de Longeville, où se trouve aujourd'hui l'embranchement du chemin de fer de Reims. La maison qu'il occupait était celle du colonel Hennocque, député au Corps législatif. Avant de quitter la capitale militaire de la Lorraine, Napoléon III adressa aux habitants de Metz la proclamation suivante :

« En vous quittant pour aller combattre l'invasion, je confie à votre patriotisme la défense de cette grande cité. Vous ne permettez pas que l'étranger s'empare de ce boulevard de la France, et vous rivaliserez de dévouement et de courage avec l'armée. Je conserverai le souvenir reconnaissant de l'accueil que j'ai trouvé dans vos murs, et j'espère que, dans des temps plus heureux, je pourrai venir vous remercier de votre noble conduite. »

Certes, les prévisions fondées sur le patriotisme et le courage des habitants de Metz ont été justifiées sans mesure, à travers la dure série d'épreuves qu'ils ont eu à subir ; mais celui qui leur tenait ce langage ne s'attendait pas au cruel démenti qui, sur tout le reste, allait être donné à ses espérances par le plus proche avenir, par un

avenir dont on était séparé que de quelques heures. En effet, ce jour-là même, dans l'après-midi, se livrait le combat de Borny, à l'est de Metz, sur la rive droite de la Moselle : combat heureux sans doute pour nos armes, mais dont le succès ne fut qu'une lueur trompeuse. Toutefois, dans le premier instant, on ne réfléchit point si les lauriers qu'on venait de cueillir ne couvraient pas un piège, ni si la diversion tentée par l'ennemi l'avait été en pure perte : on goûta, dans toute sa douceur, la joie de s'être mesuré, dans un engagement sérieux, avec un redoutable adversaire et de l'avoir tenu en échec. Le maréchal Bazaine, assez grièvement blessé à l'épaule dans cette brillante action militaire, alla, le soir même, en rendre compte à l'Empereur, dans son quartier de Longeville, situé sur la rive gauche de la Moselle, au sud-ouest de Metz. Quoique ce fût à une heure assez avancée de la nuit, et que l'Empereur fût couché et souffrant, il n'en fit pas moins introduire immédiatement le maréchal victorieux, qui, après avoir exposé ce qui s'était passé, fit part de la douleur que lui causait sa blessure, et de la crainte qu'il avait de ne pouvoir supporter le lendemain les allures du cheval, et dans cette prévision il demanda même à être remplacé. « Alors, dit-il lui-même, S. M. me touchant l'épaule et la partie de l'épaulette brisée, me répondit, avec cette bonté qui charmait ceux qui pouvaient l'approcher : « Cela ne sera rien, c'est l'affaire de quelques jours, et vous venez de *briser le charme* (1). » Hélas ! pas entièrement ni sans retour.

L'attaque de Borny était une preuve assez manifeste du voisinage de l'ennemi ; le lendemain, 15 août, de grand matin, il se révéla d'une manière non moins sensible, par une démonstration appuyée de deux pièces d'artillerie qui s'avancèrent assez près du quartier impérial de Longeville, pour y lancer une vingtaine d'obus et de boulets. Ce même jour, une reconnaissance poussée par notre 9^me dragons sur le village de Mars-la-Tour, y rencontra la tête d'une forte colonne prussienne, devant laquelle elle dut se replier. L'Empereur, dans la matinée, avait porté son quartier de Longeville à Gravelotte, point d'intersection des deux routes qui mènent à Verdun, dont l'une, celle de gauche, en sortant de Metz, après une courbe assez saillante, plonge vers le sud, avant d'arriver à Mars-la-Tour, dont l'autre remonte presque en droite ligne vers le

(1) *Épisodes de la guerre de 1870*, par l'ex-maréchal Bazaine.

nord pour passer à Conflans, sur la petite rivière de l'Orne. Une ferme, située au lieu dit le Point-du-Jour, un peu en avant de Gravelotte, et appartenant à un cultivateur, M. Plaisant, servit de logement à l'Empereur, qui y passa la journée et la nuit. C'était le saint jour de l'Assomption, alors fête nationale de la France, et c'était pour la première fois depuis longtemps qu'elle se célébrait parmi tant d'anxiétés et de tristesses, en des circonstances si incertaines et si critiques.

Malgré tous les indices qui annonçaient l'activité entreprenante de l'ennemi, son approche hardie, sa présence de plus en plus menaçante pour nos derrières et notre flanc gauche, le long duquel il marchait et s'allongeait de toute sa vitesse, afin de le déborder en masse sur la route méridionale de Verdun, aux environs de Rezonville et de Vionville, et de la lui couper, le maréchal Bazaine semblait ne pas prévoir une bataille générale, imminente pourtant, et ne s'attendre qu'à des engagements partiels qui pourraient tout au plus, çà et là, retarder la marche de l'armée. Après une journée d'hésitations, Napoléon III, partageant cette manière de voir, se décida à prendre les devants. Par mesure de précaution, on lui donna une escorte plus considérable que celle qu'il avait lui-même désignée : elle se composait d'escadrons de lanciers et de dragons de la garde, des deux batteries d'artillerie à cheval, et du 1^{er} et du 2^e régiment de chasseurs d'Afrique, appartenant à la cavalerie de réserve, et formant la brigade du brave général Margueritte. C'était le général de division Du Barrail qui avait le commandement de toute l'escorte. Le 16 août, à quatre heures du matin, l'Empereur, avec le Prince impérial, en voiture découverte, prit la route de Verdun par Conflans ; après avoir dépassé ce village, il arriva à celui d'Etain, avant midi. De cette localité, le télégraphe apporta à l'Impératrice deux dépêches que nous allons citer textuellement. Celle de l'Empereur était ainsi conçue : « Je viens d'arriver à Etain avec « deux régiments en avant de l'armée, pour être plus tôt à Verdun ; « nous allons bien ; l'armée est réunie et pleine d'ardeur. Nous « t'embras-ons tendrement. » De son côté, le jeune Prince écrivait à sa mère : « Je vais très bien, ainsi que papa ; tout va de mieux en « mieux. Votre affectionné et respectueux fils (1) ».

Sous l'influence de ces impressions optimistes qui tenaient à ce

(1) *Papiers et Correspondance* trouvés aux Tuileries.

qu'on n'avait rencontré sur la route ni même vu poindre nulle part à l'horizon aucun ennemi, l'Empereur, ayant fait halte à Etain, renvoya une partie de son escorte, et le général Du Barrail qui la commandait, rejoindre l'armée de Metz. Et lui-même continue son chemin sur Verdun, où il arrive dans la soirée, croyant bien et, d'après les apparences, autorisé à croire que cette armée à laquelle il vient, en quelque sorte, de servir d'éclaireur, franchira, derrière lui et comme lui, le même espace sans difficultés et sans encombre, et ne se doutant point qu'il ne s'en était séparé que pour la retrouver sur le sol étranger, soumise aux rigueurs d'une commune captivité.

Cependant aucune nouvelle ne lui étant venue dans la nuit, comme il s'y attendait, ni dans la matinée du lendemain, soit par Du Barrail, soit par les officiers d'état-major, l'inquiétude le saisit, et, à dix heures et demie du matin, il adresse au maire d'Etain ce laconique télégramme, où perce un cri d'angoisse :

« Avez-vous des nouvelles de l'armée (1) ? » Tout fait présumer que cette demande resta sans réponse, ou que celle-ci ne put être que vague et insuffisante.

La veille, le maréchal Bazaine, effectuant son mouvement de retraite par la route de Metz à Verdun, qui passe à Mars-la-Tour, avait rencontré entre Vionville et Doncourt les masses prussiennes, Steinmetz et Frédéric-Charles réunis afin de lui barrer le passage. C'est là, un peu en avant du plateau de Gravelotte, qu'eut lieu ce terrible choc, cette grande et mémorable bataille, qui dura de neuf heures du matin à huit heures du soir, aussi glorieuse que sanglante pour nos troupes, et pendant laquelle le chef lui-même, payant bravement de sa personne, fut un moment, avec son état-major, entouré d'un tourbillon d'ennemis. Cette lutte longue et acharnée, après laquelle chacun des deux partis s'attribua la victoire, en réalité n'en fut une ni pour l'un ni pour l'autre : on essuya, des deux côtés, des pertes à peu près égales, et chaque armée coucha sur ses positions respectives. Le seul résultat décisif, qui mit le désavantage de notre côté, était que l'effort de nos soldats, malgré leurs succès partiels, n'avait pu percer l'épaisse et vivante muraille qui tout à coup s'était dressée devant eux.

E. DE MONZIE.

(A suivre.)

(1) *Papiers et correspondances.*

LES DERNIERS JOURS DE COLIGNY ⁽¹⁾

Sans croire avec M. Ranke, que le discours du roi Henri III publié pour la première fois sous Louis XIII, soit une pièce apocryphe et dérivée d'une autre source, il faut admettre au moins qu'elle est controuvée dans plusieurs de ces parties. « De ce subit accès de fureur dont Charles IX aurait été saisi, on ne trouve trace ni dans le récit de Tavannes, ni dans celui de Marguerite, ni dans la relation récemment publiée de l'ambassadeur Cavalli. « Ce dernier qui place lui aussi la conférence dans la soirée, nous apprend que le roi résista pendant une heure et demie. Il fallut, pour emporter son assentiment, que sa mère lui déclarât que, s'il ne l'accordait, elle allait sortir de France (2). » C'était la menace qui avait déjà si bien réussi à Montpipeau. Elle partie, les catholiques éliraient un capitaine général. Le nommer était inutile : Charles comprit bien que ce serait son frère.

Terrible alternative que Mathieu résume en un mot énergique : « Soyez du jeu, où il se fera sans vous ! » « Le duc de Guise, dit Cantù, prépara le mouvement populaire, tandis que Catherine faisait servir à ses projets les troupes du roi. La cloche de l'Hôtel de Ville, sur la place de Grève, donna le signal, auquel répondit celle de Saint-Germain l'Auxerrois ; et les bourgeois prirent l'initiative. La conduite de Charles IX fut *horriblement passive*, et le peuple accomplit sa part de la tâche avec cette fureur implacable que les masses déploient toutes les fois qu'elles sont enflammées par le spectacle du carnage.

M. Gachard a communiqué à l'Académie des sciences de Bruxelles, un bulletin du massacre de la Saint-Barthélemy, rédigé par le duc d'Albe, et trouvé à Mons, dans les archives d'État. Ce bulletin est assez curieux pour être ici reproduit :

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} mai 1834.

(2) *Relation de Cavalli*, p. 85.

« Le 22 août 1572, sortant l'admiral du Louvre, à Paris, vers la maison, pour disner, lisoit une lettre; et, en passant par devant la maison d'un chanoine qui autrefois avait esté receveur du seigneur de Guise, fust tiré d'une arquebousade chargée de quatre balles, avec laquelle on lui emporta le doigt près du poux de la main droicte, et la main gauche à la palme de la main passant par le bras, luy rompant tous les os, vint sortir deux doigts plus hault pour le coulde. De cette maison la porte de devant estoit serrée, et celle de derrière ouverte, où il y avoit un cheval d'Espagne, sur lequel se sauva celui qui l'avoit blessé. Quand l'admiral se sentit blessé, avec ses huguenots délibéra de tuer le roy et messieurs ses frères et la royne, disant que le mal venoit par eux, déterminâ incontinent joindre ^m hommes aux faulbourgs Saint-Germain, laquelle chose estoit facile de faire toutes les fois qu'il eust voulu; mais il ne le peult s'y secrètement exécuter que le roy et la royne le sceurent; car ayant l'admiral mandé le roi de Navarre à son logis, luy tint telz ou pareils propos : *Monseigneur, je croy que vous sçavez combien j'ay esté serviteur à monseigneur votre père et à feu monseigneur votre oncle le prince de Condé; et comme je désire persévérer en la mesme bonne volonté en votre endroit, comme estant maintenant blessé à la mort (car les balles estoient empoisonnées), je suis délibéré faire mon testament avant mourir, et vous laisser le royaume de France pour héritage,* et lui découvra les moyens par lui apprestés.

« Aiant le roi de Navarre entendu le tout, retourna à son logis, où estant fort triste et mélancolique, prevoiant le grand désastre de son frère le roy et aultres, fut tellement sollicité de par sa femme, qu'il luy déclara incontinent ce qu'avoit délibéré le dit admiral; ce que par elle entendu, après plusieurs remontrances de s'abstenir de souiller ses mains du sang du roi son beau-frère, elle en feist incontinent le rapport au roy et à la royne sa mère.

« Ainsy, le jour Saint-Bartholomy, ^{xxiij}^e du dit mois, à une heure de nuict, entrèrent en la maison au dit admiral les ducs de Guise, d'Aumale, le chevalier d'Angoulesme, et aulcuns de leur suite entrèrent en la chambre du dit admiral, où ceulx de l'admiral avec leurs espées s'y mirent en deffense, mais furent incontinents d'effaicts. Voiant cecy, l'admiral se revint à son lit, faindant estre mort; mais il fust tiré hors par le bras blessé. Comme M. Cousin le pensait jecter de haut de la fenestre en bas, il mist

son pied contre la muraille, qui fust cause que le dist Cousin luy dist : *Eh quoy, fin renard, faindrez-vous ainsi le mort?* Ce disant, le précipita en la court de la maison, où estoit attendant le duc de Guise, auquel il dist : *Tenès, monseigneur, voilà le traistre qui a faict mourir vostre père.* Ce qu'entendu par le dit de Guise, il approcha l'admiral, et luy tint telles paroles : *Vous voilà doncq, méchant? Jà à Dieu ne plaise que je souille mes mains en ton sang;* et luy donnant un coup de pied, se retira de luy. Incontinent survint quelcun qui lui donna un coup de pistollet à la teste. Ce faict, commençoit à le traisner sur une claie par la ville. Un gentilhomme lui coupa la teste d'un couteau, et la mettant au bout de son épée, la portait par la ville, criant : *Voilà la teste d'un méchant qui a fait tant de maulx au royaume de France!* Et comme ceux du parlement taschoient de ravoïr le corps du dit admiral pour exécuter la première sentence donnée contre lui durant les troubles, il fut tellement desmembré que jamais on en sceut recouvrer pièces. S'ilz eussent attendu iij heures à exécuter, l'admiral eust faict d'eulx ce que lesdits princes feirent de luy, et eust tué le roy et messieurs ses frères. En ceste instance furent en la maison de la Rochefoucault, où ils feirent le mesme, et de tous les autres qui vinrent en leurs mains, et tuèrent Bricquemault, marquis de Retz, Lespondillans, Telligny, et jusques au nombre de LXI gentilhommes tous principaulx desquelz ont esté tirés aux rues. »

Le 23 août, dans la matinée, Catherine et le duc d'Anjou, s'il faut s'en rapporter à celui-ci, n'avaient qu'une seule pensée, se défaire de l'amiral à tout prix, et arracher au roi son consentement. Mais comment s'y prendre? Catherine essaya de justifier devant lui la tentative d'assassinat par le duc de Guise, en faisant valoir que c'était en justes représailles de la mort de son père. Mais Charles IX, loin d'être satisfait de cette explication, jura, s'emporta, envoya de nouveau des gentilshommes au blessé pour prendre de ses nouvelles, et lui promettre justice exemplaire.

L'amiral et son gendre Telligny étaient si confiants dans cette promesse, qu'ils écrivirent sur-le-champ à leurs amis des provinces, pour les engager à rester calmes. Les protestants se conformèrent-ils à ces pacifiques conseils? Catherine qui avait tout à craindre des révélations du duc de Guise, s'il était arrêté, avait un immense intérêt à étouffer l'affaire sans perdre une minute. A tort ou à raison, elle accusa les huguenots de préparer un vaste soulèvement

pour venger la tentative d'assassinat sur leur chef; et dans une conférence tenue l'après-midi du 23, en présence de Charles IX, du duc d'Anjou, du maréchal de Tavannes et de trois Italiens, le garde des sceaux Birague, Ludovic de Gonzague, duc de Nevers, et Albert de Gondi, maréchal de Retz, elle exposa le plan de cette conjuration, afin d'ouvrir un prétexte sensible au massacre des protestants. Elle prétendit que les chefs huguenots levaient dix mille reîtres et dix mille Suisses, qu'ils étaient sur le point de prendre les armes, et que, de leur côté, les catholiques, ne pouvant compter sur le roi, étaient résolus à faire entre eux une ligue offensive et défensive (1). Enfin, le roi excédé consentit.

C'est maintenant, d'après M. Dargaud, que nous ferons l'émouvant récit du meurtre de Coligny : on ne nous reprochera donc pas de chercher des apologies parmi les historiens catholiques.

« Lorsque M. de Guise et son escadron arrivèrent à la demeure de l'amiral, le capitaine Cosseins s'approcha des arçons du duc qui lui parla à l'oreille. Cosseins alors frappa rudement à la porte avec la poignée de sa dague. L'amiral était avec Ambroise Paré, son chirurgien; Merlin, son ministre; et Muss, son interprète. Un gentilhomme nommé Labonne, qui avait les clefs de l'hôtel sous son traversin, était assoupi. Aux secousses du capitaine Cosseins, Yolet, l'écuyer de l'amiral, réveilla Labonne, qui se leva précipitamment se munit de ses clefs et demanda du dedans ce que c'était. Cosseins répondit : « C'est de la part du roi. » A la voix de Cosseins, Labonne ouvrit.

« Cosseins se précipite sur lui et le poignarde. Les arquebusiers de la garde et les Suisses du duc d'Anjou se pressent confusément. Les Suisses du roi de Navarre reculent; l'un d'eux est tué. Ils tirent sur eux une seconde porte, la porte de l'escalier. Cornaton, dont la chambre était au rez-de-chaussée, les encourage et les aide à barricader la porte, puis il monte chez l'amiral. Celui-ci était hors de son lit. Il avait distingué une sorte de tumulte. Il avait cru d'abord que c'était une émeute populaire. Il se revêtit d'une robe de chambre et dit gravement : « Monsieur Merlin, faites-moi la prière ».

A l'apparition de Cornaton, indigné et désespéré, Ambroise Paré s'écria : « Qu'y a-t-il, Monsieur. — Il y a, dit Cornaton, en s'adres-

(1) R. Chantelauze, article cité.

sant à l'amiral, que le Seigneur nous appelle à lui. » L'amiral qui, depuis trente ans, vivait dans le péril extrême, dit sans le moindre trouble et d'un accent viril : « Cette fois c'est ma mort. Je ne la redoute pas, puisque je la reçois par Dieu et pour Dieu. Mes amis, je n'ai plus besoin de secours humain, sauvez-vous tous. » Ils obéirent, escaladèrent le sommet de l'hôtel et s'élançèrent par une fenêtre sur le toit. Merlin, qui était presque aveugle, trébucha dans un fenil où il enfonça au milieu du foin. Ambroise Paré, Cornaton et deux serviteurs de Coligny parvinrent à se frayer une issue. Coligny reprit sa prière. Il ne s'aperçut du dévouement obstiné de Muss qu'en le voyant refermer la porte sur tous les autres.

Les meurtriers se poussaient comme à un assaut. Le premier qui entra fut Besme, un ancien page du duc de Guise. Il avait soulevé et renversé la porte avec un épieu qu'il avait trouvé dans la barricade improvisée par Cornaton. Cosseins suivait Besmes. Il y avait avec eux Pétrucci de Sienne, un des aventuriers du duc de Nevers, Sarlabous, Attin, l'Italien Tosinghi et quelques autres.

Coligny était en robe de chambre, assis dans un fauteuil. Lorsque les meurtriers firent irruption, il interrompit sa prière et se leva lentement de son siège.

Les assassins eurent une impression de respect ou du moins d'étonnement, sous le regard assuré de ce héros des guerres civiles.

Besmes, qui s'était chargé de le tuer, s'avança l'épieu au poing : « N'es-tu pas l'amiral? dit-il. — Je le suis, répondit Coligny. Jeune homme, je suis aussi un vieillard, un blessé; si c'est ma vie que tu veux, tu ne l'abrègeras guère. » Besme, « jurant pour se donner du cœur », et agitant son épieu, en poussa la pointe dans le ventre de l'amiral qui, tout chancelant et se sentant atteint : « Encore, murmura-t-il, si c'était l'épée d'un cavalier, mais c'est l'épieu d'un goujat. » Puis, réprimant ce mouvement, il s'abandonna saintement aux coups de l'épieu de Besmes et de la dague de Pétrucci.

Il expira entre les deux *condottieri*. Le duc de Guise, cependant, avait pénétré à cheval dans la cour de l'hôtel, sous les fenêtres de Coligny, avec son oncle, le duc d'Aumale et le chevalier d'Angoulême. Tout bouillant d'impatience : « Besmes, as-tu fini? criait-il d'en bas. — C'est fait, monseigneur. — Eh bien! prouve-le donc, M. d'Angoulême et le duc d'Aumale ne croiront que lorsqu'ils verront. Jette le corps par la fenêtre. »

Besmes et Petrucci, aidés par Sarlabous, lancèrent le cadavre par-dessus le balcon. Alors M. de Guise et M. d'Angoulême sautèrent de cheval et se baissèrent vers l'amiral, que l'épée et la dague avaient inondé de sang à la face. « On ne peut discerner ses traits, dit M. de Guise, tant ils sont souillés et rougis. » Il saisit un mouchoir, les essuya et dit : « Je le cognoy, c'est luy-même. » Et, labourant rudement ce visage du talon de sa botte éperonnée, il sortit de la cour à cheval, avec son escorte. Quelques-uns attribuent au chevalier d'Angoulême cet outrage qui souille d'une tache indélébile la mémoire de celui qui l'a commis.

Telle fut, dit M. René de Bouillé, telle fut, à l'âge de cinquante-six ans, la mort préméditée et tragique de cet homme si considérable, guerrier vaillant et habile, quoique souvent malheureux, politique, froid, réfléchi, mais absolu, systématique, sectaire, opiniâtre et grave, plus que zéléteur complètement austère de sa religion (1). Capable de balancer par sa prudence le succès des armes de l'heureux duc d'Anjou, apte à rivaliser d'ambition, d'intrigues et de crédit avec les Guises, dans l'ivresse d'une aveugle confiance en sa propre force, en son propre ascendant sur l'esprit d'un monarque jeune, et non dans l'entraînement d'une bonhomie simple et crédule, il s'était pourtant laissé prendre aux pièges dressés de longue main par la persévérante hypocrisie de Charles IX dont, en ce dernier moment, la jalousie inquiète et fondée de Catherine de Médicis et de son second fils venait de précipiter l'effet.

Il est facile de concevoir qu'au milieu de la fureur des partis, la fin d'un tel personnage, cause d'affreuse joie chez les catholiques, était un sujet d'amers regrets, de profond chagrin, d'exaltation poétique pour les protestants. Aussi d'innombrables épitaphes, *Eloges*, *Tombeaux*, en vers français et latins, *la Passion selon saint Barthélémy*, ne firent-ils pas défaut à la mémoire de Coligny,

(1) « ... Nostre France, pendant nos troubles, porta deux grands chefs de party : feu M. de Guise pour le catholic, et l'admiral dont nous parlons pour le huguenot : tous deux ennemis juréz l'un de l'autre, soit ou que leur naturel ou que la diversité de leurs religions les y conviast ; tous deux toutes fois diversement accomplis de grandes parties : M. de Guise, capitaine généreux et sans crainte, et néanmoins si retenu, que jamais la témérité ne luy servit de guide en ses actions ; l'admiral non si preux et hardy, mais si advisé, qu'il faisoit paroistre en ses déportements n'avoir nulle peur... Je croy, veu la diversité de leurs fortunes, que M. de Guise n'eust sceu faire ce que fit l'admiral, ny l'admiral ce que fit M. de Guise. » (Etienne Pasquier, l. V, lettre XI.)

tandis que, dans le sens opposé, des plumes fanatiques s'évertuaient en *Odes triomphales sur l'équitable justice du roy*, en épigrammes, satires, *discours*, pour prouver « comme de droict divin estoit licite à Sa Majesté punir ses subjects pour la religion violée. » On célébrait le « *Triomphe glorieux* de l'Église chrestienne contre ses ennemis, le juste jugement de Dieu contre ung nommé Gaspard de Coligny qui fut seigneur de Chastillon et amiral de France, le tout sur le pseame 128. » On rapportait des *Dits magnifiques et gaillards* (la passion pouvait-elle donc fournir un pareil titre?) « touchant les causes de la mort de l'amiral de Coligny et ses complices, pris et tiréz de la sainte Escriture. »

Le prince de Caraman-Chimay défend la cour des imputations odieuses lancées contre les catholiques par les libelles protestants. « Quelques historiens ajoutent, dit-il, que le roi et toute la cour allèrent voir la dépouille sanglante de l'amiral à cette infâme potence (à Montfaucon). C'est encore là une de ces abominations gratuites, que l'on a ajoutées à plaisir, comme si la liste de celles qui sont authentiques n'était pas assez longue déjà.

« Pendant la nuit, un domestique fidèle de l'amiral, enleva furtivement les débris de son cadavre mutilé. Ces ossements, car ce n'étaient plus que quelques ossements, furent recueillis dans un petit cercueil de plomb. Mais par un étrange et fatal caprice de la destinée, pendant des siècles encore, les restes de l'amiral ne devaient pas trouver le repos sur cette terre (1).

Le coup d'État accompli, restait à savoir comment il serait jugé en Europe, et quel effet il produirait en France. C'est ce qu'examine avec une judicieuse clarté M. Armand Baschet.

« Quelles furent, dit-il, les conséquences politiques de la Saint-Barthélemy? Ce qu'elles devaient être. Momentanément, elles affaiblirent l'ensemble du parti, mais ne le tuèrent pas. Montauban, La Rochelle, Sancerre, furent encore des places sûres pour les débris du parti : il dut en coûter à Catherine de penser qu'un si grand meurtre n'avait pas tué l'esprit ennemi. Cependant le parti manquait de son chef : chef si redoutable pour elle. L'année 1573 vit une nouvelle guerre civile, qui fut terminée par une quatrième paix. Quel chemin avait-on fait, malgré le massacre? Mais il y avait un résultat pour Catherine, toujours si personnelle : elle tenait encore

(1) CARAMAN-CHIMAY : *Gaspard de Coligny*.

la puissance, elle était encore la reine-mère. A ce point de vue, c'était un triomphe. Sur son esprit, sur son talent, sur sa facile humeur, le jour de la Saint-Barthélemy, le lendemain et les jours qui suivirent ne laissèrent nulle trace de désordres ni de regrets. Elle fit frapper, ou plutôt un fanatisme servile fit frapper des médailles à la mémoire de cette action, que l'histoire ne pourra cependant jamais juger trop sévèrement; sur l'une d'elles on lit ces mots bien étranges en une telle occasion : *Pietas excitavit justitiam*; ils sont surmontés des fleurs de lis de la couronne de France et autres attributs solennels (1).

Il est évidemment certain que l'amiral était le chef d'une rébellion non interrompue depuis plusieurs années, dans le but de bouleverser la France, de mettre le roi en tutelle et de changer la religion. En effet, n'avait-il pas organisé dans tout le royaume une vaste filiation protestante qui, obéissant à un signe de sa main, faisait de lui un second roi de France (2)? N'avait-il pas, dans les provinces, des gouverneurs sous ses ordres, des percepteurs d'impôts, des lieutenants, des sous-lieutenants, des conseillers? A quel sujet est-il permis de s'ériger en second maître? Quel monarque aurait toléré cette dangereuse et illicite rivalité? Voilà ce que pensait à cet égard Charles IX, et comment il s'exprime dans sa lettre à M. de Schomberg :

« L'amiral étoit plus puissant et mieux obéi que moi, pouvant, par la grande autorité qu'il avoit usurpée, soulever mes sujets et les armer contre moi quand il lui convenoit, comme il me l'avoit montré plusieurs fois. Après s'être arrogé une telle puissance sur mes sujets, je ne pouvois plus m'appeler *roi absolu*, mais seulement le maître d'une partie de mes États. S'il a donc plu à Dieu de m'en délivrer, j'ai à le louer et à le bénir du juste châtement qu'il a infligé à l'amiral et à ses complices. Comme il m'étoit impossible de le supporter plus longtemps, je résolu de laisser un libre cours à la

(1) Voyez le cabinet des médailles, Bibliothèque impériale. Quatre médailles rappellent le massacre : l'une a été frappée à Rome (*Ugnottorum strages*), en légende; 1572, *Gregor. XII Pont. Max.*; les trois autres ont sans doute été frappées à Paris. Au revers de la première : *Pietas excitavit justitiam*. La légende de la seconde : *Virtus in rebelles*. Au revers de la troisième : *Ne ferrum tomnat simul ignibus obsto*.

(2) La *Relazione* de Michie i (1572) entre dans des détails sur le mode de gouvernement et d'administration conçu par Coligny. Le parti comprenait vingt-quatre églises réparties entre toutes les provinces. Les chefs étaient la reine de Navarre (Jeanne d'Albret) et l'amiral.

justice, qui n'a pas été, il est vrai, telle que je l'aurois voulue, mais qui étoit inévitable en des circonstances pareilles. »

Le mardi 26 août le roi tint un lit de justice au Parlement, dans lequel il déclara que les événements accomplis avaient été exécutés par son ordre, et qu'il n'avait trouvé d'autre moyen de prévenir « une maudite conspiration » tramée par l'amiral et les principaux huguenots contre son pouvoir et sa vie. Le président Christophe de Thou, dans « un discours accommodé au temps », comme dit habilement l'historien, son fils approuva très haut la conduite prudente du roi, et enjoignit à la cour de commencer aussitôt les informations sur la conjuration de Coligny et de ses complices.

La déclaration du roi au Parlement est ainsi conçue :

« Sa Majesté, désirant faire savoir et cognoistre à tous seigneurs, gentilshommes et autres, ses sujets, la cause et l'occasion de la mort de l'amiral, et autres ses adhérens et complices, dernièrement advenue en cette ville de Paris, le 24, jour du présent mois d'août, d'autant que ledit fait leur pourroit avoir esté déguisé par son exprès commandement et *non pour cause aucune de religion* ne contrevenir à ses édits de pacification, qu'il a toujours entendu, comme entend encore, veut et entend observer et entretenir, ains *pour obvier et prévenir l'exécution d'une malheureuse et détestable conspiration faite par ledict amiral, chef et autheur d'icelle, et les dits adhérens et complices, en la personne dudit seigneur Roy, et contre son Estat, la royne sa mère, messieurs ses frères, le roy de Navarre, princes et autres seigneurs restant près d'eux.* Parquoy sadite Majesté fait savoir par cette présente déclaration et ordonnance à tous gentils-hommes et autres quelconques de la religion prétendue réformée, qu'elle veut et entend qu'en toute seureté et liberté ils puissent vivre et demeurer avec leurs femmes, enfans et familles, en leurs maisons sous la protection dudit seigneur roy, tout ainsi qu'ils ont par ordinaire fait, et pouvoient faire suivant le bénéfice desdits édits de pacification. Commandant et ordonnant très expressément à tous gouverneurs et lieutenants généraux en chacun de ses pays et provinces, et autres, les justiciers et officiers qu'il appartiendra de n'attenter, permettre ne souffrir estre attenté ne entrepris en quelque sorte et manière que ce soit, ès personnes et biens desdits de la religion, leurs dites femmes, enfans et familles, sous peine de la vie contre les delinquans et

coupables, scandale, soupçon et desfiance qui pourroyent en avenir à cause des presches et assemblées qui se pourroyent faire, tant ès maisons desdits gentils-hommes qu'ailleurs, selon et ainsi qu'il est permis par les susdits édits de pacification (1). »

Guy de Pibrac, avocat général, ayant alors requis que l'on informât contre l'amiral et ses complices, le Parlement fit instruire leur procès et il sanctionna les paroles royales, en condamnant la mémoire de Coligny par un arrêt dont nous extrayons les passages suivants :

« Veu par la Chambre, ordonnée par le roy au temps des vacations, les informations faites à la requeste du procureur du roy suivant l'arrest donné par ledit seigneur roy séant en son parlement le 29 jour d'aoust dernier, à l'encontre du feu Gaspard de Coligny, en son vivant amiral de France, pour raison de la conspiration n'agueres par luy faite contre le roy, tranquillité et repos de ses sujets :... dit a esté que ladite chambre a déclaré et déclare ledit feu de Coligny avoir esté criminel de lize Maïesté, perturbateur et violateur de paix, ennemy du repos et tranquillité et seureté publique, chef principal, autheur et conducteur de ladite conspiration faicte contre le roy et son Estat, a damné et damne sa mémoire, supprimé et supprime son nom à perpétuité... »

Il fut ordonné que son corps ou son effigie serait traîné sur la claie par le bourreau, attaché à une potence en place de Grève, et de là porté à Montfaucon; que sa mémoire serait condamnée, sa maison de Châtillon-sur-Loing-rasée; et que, tous les ans, on ferait une procession générale dans Paris, pour remercier Dieu de la découverte de cette conspiration.

Il est facile de démontrer que ni la religion, ni l'Église, ni le clergé n'eurent aucune part à cette funeste tragédie. Le poète J. Chénier, qui vota la mort de Louis XVI, dans une tragédie de sa façon, nous représente le cardinal de Lorraine bénissant les poignards destinés au massacre de la Saint-Barthélemy. Or, dans ce temps-là même, le cardinal de Lorraine se trouvait à Rome, où il était allé au conclave. L'histoire ne parle que d'un seul ecclésiastique mêlé au massacre : il se nommait Jean Rouillard, chanoine de Notre-Dame, et fut tué dans son lit comme huguenot (2).

Selon tous les historiens, à commencer par Caveirac, de Thou, le

(1) Audin : *la Saint-Barthélemy*, Liège 1851, p. 250.

(2) Saint-Victor, t. III, p. 190, notes.

docteur Lingard, la religion n'eut aucune part au coup d'État du 24 août. En effet, on ne voit siéger dans le conseil qui ordonna le massacre, ni cardinaux, ni évêques, ni prêtres; mais seulement des hommes politiques, élevés dans les principes du machiavélisme et peu intéressés à la pureté de la religion, attendu que leurs mœurs et leurs âmes étaient fort corrompues. Si nous sommes habitués, ajoutent ces écrivains, à regarder cette vaste effusion de sang comme l'œuvre du catholicisme, c'est sur la foi de Voltaire, à qui tous les moyens sont bons pour déverser l'outrage sur une religion qu'il déteste. Lingard et Caveirac ne voient donc dans cet événement qu'une proscription et dans ces ministres de la vengeance royale, que des sicaires politiques; ils n'y aperçoivent ni fureur religieuse ni mains armées de poignards et de crucifix.

Criminels d'État, sujets rebelles, insurgés contre leur monarque afin de l'effrayer par la menace et de lui imposer leur volonté, les Calvinistes périrent dans une proscription commune, frappés d'un coup semblable à celui qui fit tomber dans un jour les têtes de six mille Romains, sous l'épée de Sylla.

« Qu'on ne vienne donc pas accuser la papauté, s'écrie M. Bagnault de Puchesse, d'avoir été complice de la Saint-Barthélemy et qu'on n'écrive plus dans un style aussi faux que déclamatoire : « Si la pointe du poignard frappa à Paris, la poignée était à Rome, on sait dans quelles mains (1). »

Pour qu'une semblable accusation eût seulement l'apparence de la vraisemblance, il conviendrait de démontrer tout d'abord que le 24 août a été prémédité et préparé non seulement en France, mais surtout à la cour romaine. Or, le Pape était si loin de s'attendre à la nouvelle de la Saint-Barthélemy, il ignorait si complètement les intentions du roi, qu'il était à cette époque très ouvertement hostile à sa politique, qu'il blâmait ses rapprochements avec les chefs protestants, qu'il allait jusqu'à refuser obstinément la dispense nécessaire au mariage de Marguerite de Valois avec Henri de Navarre, mariage qui, d'après tous les historiens hostiles au catholicisme, était justement le stratagème imaginé pour attirer les huguenots à Paris et les anéantir par un coup de force inspiré, disent-ils par la papauté.

Ainsi donc, comme on l'a cru pendant longtemps, ce ne fut pas

(1) *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. III, p. 142.

le fanatisme religieux qui fut la cause de ce grand forfait. Catherine, nous l'avons dit déjà, avait rapporté d'Italie et inspiré à ses enfants ce sentiment profond d'indifférence pour la religion catholique, qui est le caractère distinctif de la plupart des princes italiens du quinzième et du seizième siècle, et qui était un des résultats les plus évidents de l'esprit païen de la Renaissance. D'un autre côté, Catherine n'appartenait pas impunément à cette race des Médicis, à l'un desquels était dédié, comme un hommage tout naturel, le livre du *Prince*. Elle était tout imbue de la lecture des maximes de Machiavel. Elle savait mieux que personne comment César Borgia s'était défait de ses ennemis à Sinigaglia; et les trois principaux conseillers de la Saint-Barthélemy, trois Italiens comme elle, les Birague, les Gonzague et les Gondi, n'ignoraient pas non plus comment, dans leur pays d'origine, on se délivrait de ses ennemis par le fer et le poison. La Saint-Barthélemy, par le caractère qu'elle emprunte à ses auteurs, est donc un crime à l'italienne plutôt qu'à la française : les massacres de la nuit du 24 août sont de nouvelles Vêpres siciliennes. Ce fut l'ambition de Catherine qui dirigea l'arquebuse de Maurevel, ce fut la peur qui lui fit donner le signal de la Saint-Barthélemy.

Donc il demeure acquis irréfutablement que la Saint-Barthélemy ne fut point préméditée, et que l'Eglise n'y prit aucune part.

Dans toute son existence et surtout à la fin de ses jours, Coligny nous apparaît tel qu'il fut, avec ses crimes, avec ses trahisons, avec son hypocrisie. Peut-être cependant faut-il admettre, en jugeant cet homme singulier et complexe, qu'il ne fut pas absolument tout d'une pièce, et qu'il y eut dans son âme des replis où nous n'avons point pénétré. Peut-être, en retenant toutes les actions mauvaises que nous avons invoquées contre lui, faut-il tenir compte de l'opinion que le prince de Caraman-Chimay exprime en ces termes : « Pour moi, je dirai que Coligny valait mieux que son temps. Dans toutes les grandes tourmentes qui ont assailli l'humanité, il s'est trouvé des esprits qui ont cru sincèrement à l'avènement d'une ère nouvelle : Coligny était de ces esprits-là. Il faut lui reconnaître ce signe des âmes supérieures, l'aspiration vers le mieux. Je crois que « le protestantisme » lui a semblé avant tout être « la réforme, » et, s'il a marché dans une voie fautive, du moins l'a-t-il fait avec sincérité, car il ne fut pas seulement le champion des doctrines nou-

velles, il en fut encore le disciple. L'amiral de Coligny est le type du protestant et du protestantisme au seizième siècle. »

Dans un langage plus familier, mais d'autant plus clair et sincère, notre cher maître Barbey d'Aurevilly écrivait à un ami :

« Quant à Coligny c'est un homme, mais c'est une vertu à la protestante, c'est-à-dire une vertu dont la colonne vertébrale est l'orgueil. Bien loin de la grandir, cela la diminue. L'orgueil se casse, en se dressant... Jugez-moi la grandeur morale de Coligny du point de vue de l'humanité chrétienne, car il n'a qu'une grandeur morale; en politique il voit faux, comme tous les protestants.

« Lisez, sur Coligny, ce qu'en dit Dargaud, dans son *Histoire de la liberté religieuse*. Seulement, gardez-vous à carreau! Dargaud est un libre-penseur, et il est dupe de l'orgueil de la vertu... Il n'y a que les catholiques qui se connaissent en vertu, et je vous le répète, la pierre de touche de la vertu, c'est l'humilité. »

Et puisque le nom de l'auteur des *Œuvres et les hommes* est tombé de notre plume, pourquoi n'emprunterions-nous pas à l'éminent critique la conclusion de cette étude? « Coligny, dit-il, le protestant d'action, au seizième siècle, et on sait à quoi l'action condamne les hommes les plus purs et les mieux intentionnés, qui en ont le génie; Coligny, enfoncé dans les faits tumultueux et sanglants de son siècle, est nécessairement au-dessous, aux yeux d'un philosophe, comme M. Dargaud, de ce Michel de l'Hôpital qui était, lui, l'homme de l'avenir et le philosophe religieux des temps très religieux, comme vous savez, que nous voyons!... »

« Je ne sais pas si Michel de l'Hôpital eut confiance pleine et volonté entière dans la liberté religieuse, telle que l'entendent et que la veulent les philosophes du dix-neuvième siècle, par la seule raison qu'il rédigea le fameux édit de tolérance qui fut, jusqu'à l'édit de Nantes, le manifeste sans cesse repris des protestants et le prétexte de leurs rébellions obstinées, mais ce que je crois savoir, c'est qu'on n'est pas au-dessus de tous les partis parce qu'on se met entre tous les partis.

« Le catholicisme, — et non l'Eglise catholique — a déterminé la Saint-Barthélemy. C'est un fait indéniable; mais il faut comprendre ce fait et les circonstances dans lesquelles il se produisit. Elles étaient telles que ni Charles IX, le fantôme, ni Catherine de Médicis, la magicienne, n'auraient pu les surmonter et les gou-

verner. Le protestantisme, c'est-à-dire l'étranger, gagnait chaque jour un terrain énorme. Le Havre n'était plus à nous! Les catholiques menacés, qui n'avaient pas l'inquisition pour les sauver, comme elle avait sauvé l'Espagne, regardaient l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre, devenus protestants, et se croyaient perdus. Ils se soulevèrent et ce ne fut pas seulement un peuple, mais ce fut la tradition même du pays, ce fut l'histoire de France tout entière qui se souleva avec eux. Cela dut être quelque chose d'implacable, car on ne touche pas pour la première fois au passé, sans que ce vieux lion, qui a ses ongles enfoncés dans le sol, ne rugisse et ne se défende. Véritable Josaphat de cercueils, onze siècles de monarchie catholique se levèrent de leurs sépulcres et dirent à la Réforme les mots de Dieu aux flots de la mer : *Tu n'iras pas plus loin!* Hélas! elle a été plus loin et les siècles se sont recouchés trop tôt dans leur tombe... Mais enfin, à cette heure où la religion était la première idée des hommes, elle accomplit, l'épée dans la gorge, cet acte de désespoir que le patriotisme accomplit depuis 1808, en Espagne, aux applaudissements de tout l'univers. La Religion eut son suprême effort comme depuis l'a eu la patrie.

« Et ce ne serait pas tout, si on voulait tout analyser. Aujourd'hui que les questions de subsistance, les questions de vivre et d'économie, priment la question d'honneur dans une société dont l'âme a passé dans le ventre, ce dernier refuge de l'image de Dieu dans les sociétés matérialistes, il faudrait encore du bas de ces questions comprendre la Saint-Barthélemy, comme on la comprend du haut des questions spirituelles, à présent délaissées. En effet, il est maintenant démontré que la libre industrie protestante rompait les catégories de la corporation catholique, — de cette corporation — toute la France industrielle d'alors, — qui avait transfiguré l'esclavage antique et constitué cette immense fortune sur le pillage de laquelle le protestantisme, père du paupérisme moderne, — car tous les pillards sont réservés à mourir de faim, — trouve à peine de quoi vivre depuis trois cents ans!

« Incontestablement une société qui avait de la force au cœur et dans les bras, ne pouvait accepter des conditions si accablantes et si certaines. Nous-mêmes, qui la jugeons aujourd'hui, catholiques du dix-neuvième siècle, lui en aurions-nous donné le conseil? Ne savons-nous pas le mépris que l'histoire inflige aux sociétés qui ne savent pas se défendre? Ne savons-nous pas que, pour les chefs poli-

tiques, comme pour les chefs de guerre, la gloire est la même, et que cette gloire est de résister longtemps? »

Charles BUET.

Mgr l'évêque d'Angers vient d'adresser la lettre suivante à M. Charles Buet, à propos de l'*Histoire de Coligny*, nous sommes heureux de donner cette belle lettre qui résume si admirablement les appréciations sur ce personnage!

Cher Monsieur Buet,

Votre étude si savante et si consciencieuse sur l'amiral de Coligny arrive à son heure. Au moment où, en haine de l'Eglise catholique, on songe à élever une statue à l'un des hommes du seizième siècle, qui l'ont combattue avec le plus d'acharnement, il était bon, il était utile de présenter sous son véritable jour cette figure de sectaire, à laquelle se rattache le souvenir d'une triple trahison envers Dieu, le roi et la patrie.

L'odieux massacre de la Saint-Barthélemy, si perfidement exploité par les ennemis de la religion contre toute justice et toute vérité, a pu répandre sur la mémoire de Coligny l'intérêt que mérite toute victime lâchement frappée. Mais comment oublier que, pour assouvir sa haine et satisfaire son ambition, cet étrange Français, investi d'une charge militaire des plus importantes, n'a pas craint d'appeler l'étranger au cœur de la patrie; que, par suite d'un pacte infâme, il a livré à l'Angleterre, Dieppe, le Havre et Rouen, en retour de ce qu'elle lui promettait de secours en hommes, en argent et en vaisseaux, contre la cause du roi et de la nation; qu'il a inondé la France de ses reîtres allemands, soudoyés pour le pillage et pour l'assassinat? Les pièces empruntées au *Record office*, *state papers*, et que vous reproduisez tout au long à la fin de votre excellent livre, ne permettent aucun doute sur ce crime de lèse-patriotisme et de haute trahison. Que l'on suive Coligny dans tout le cours de sa vie militaire : il est constamment occupé à pactiser avec l'étranger dans le but de faire envahir sa patrie par les troupes d'Élisabeth d'Angleterre, du prince d'Orange, du duc de Deux-Ponts et des princes allemands. Si le plan du chef des huguenots n'avait pas échoué devant l'énergique résistance du peuple catholique, l'Angleterre reprenait, dans notre pays, tout le terrain perdu un siècle auparavant; l'œuvre de Jeanne d'Arc était détruite

et la nationalité française courait un péril d'autant plus grave, que, cette fois, les luttes religieuses venaient s'ajouter aux divisions politiques.

Et voilà l'homme auquel on songerait à élever une statue dans un moment où nos malheurs publics font un devoir à tous les Français de se serrer plus que jamais autour du drapeau national ! C'est en rappelant de tels exemples que l'on compterait ranimer le sentiment patriotique au cœur de la jeunesse française ! Que l'un ou l'autre, ministre calviniste, troublé par l'esprit de secte, poursuive une pareille entreprise, on le conçoit sans la moindre peine, mais il faudrait désespérer de l'avenir du pays si, dans la personne de Coligny, on en venait à glorifier sur l'une de nos places publiques l'appel à l'étranger contre la France et ses pouvoirs légitimes.

A défaut de patriotisme, y a-t-il au moins dans cet homme, dont la carrière militaire compte autant de défaites que de batailles, quelque chose de cette grandeur morale qui fait pardonner bien des fautes ? Mais qui ne sait que la complicité dans le meurtre de l'héroïque duc de Guise par Poltrot de Méré, l'un des familiers de Coligny, pèse sur la mémoire de l'amiral comme une charge que rien n'a pu détruire ? Outre les aveux du meurtrier qui, jusque sur les degrés de l'échafaud, lui imputa l'ordre de l'assassinat, vous citez les témoignages des contemporains, tous plus accablants les uns que les autres. Qu'importe après cela, l'arrêt de Moulins, dicté par la raison d'État et arraché à la faiblesse du jeune roi, Coligny lui-même n'a-t-il pas dit en propres termes : « Je confesse que, depuis ce temps-là, quand j'ai ouï dire à quelqu'un qu'il tuerait M. de Guise jusque dans son camp, je ne l'en ai pas détourné. » Ces paroles sont-elles assez significatives ? Et à qui s'adressent-elles ? A ce chevaleresque François de Guise, qui autrefois, au siège de Montmédy, voyant Coligny blessé, avait étanché lui-même le sang qui coulait de la plaie de son ami, attendrissant l'armée entière par les marques d'une si vive affection... Mais les souvenirs de l'amitié n'étaient pas capables de faire reculer Coligny devant l'idée d'un assassinat, pas plus que le sentiment de ces devoirs envers l'Église et la France ne l'avait empêché de renier sa foi et de trahir sa patrie.

Aussi, je le répète, personne ne songerait de nos jours à remettre en honneur la figure de ce renégat, qui préparait dans l'ombre le meurtre d'un héros avec le même sang-froid qu'il mettait à vendre

aux Anglais, des villes françaises, si l'on n'espérait réveiller par là contre l'Église catholique les souvenirs de la Saint-Barthélemy. Oui, sans doute, il convient de flétrir, comme il le mérite, ce triste résultat de la politique cauteleuse, florentine, machiavélique de Catherine de Médicis et de ses fils, politique à laquelle le zèle religieux n'a eu aucune part, et dont l'Église a souffert plus encore que le pays. Mais il ne faut pas perdre de vue les causes qui ont amené cette explosion des haines d'une population exaspérée par les crimes des huguenots. Il ne faut pas oublier que, depuis un demi-siècle, les calvinistes s'étaient montrés partout les agresseurs, pillant et incendiant les cathédrales, les églises, les abbayes, brisant les autels et les statues des saints, égorgant et torturant les prêtres avec des raffinements de cruauté inouïes jusqu'à alors.

En regard de la Saint-Barthélemy, qu'on ne saurait trop réprouver, il ne faut oublier ni le massacre des prêtres à Sully-sur-Loire par les troupes de Coligny, ni les forfaits du baron des Adrets à Montbrison, ni l'épouvantable tuerie connue dans l'histoire sous le nom de *Michelade* de Nîmes, ni les atrocités dont le Béarn était devenu le théâtre sur les ordres de Jeanne d'Albret, trop fidèlement exécutés par Montgomery et ses reîtres, ni tant d'autres excès dont vous retracez le tableau, d'après les écrivains du temps, et qui ne pouvaient manquer de provoquer de sanglantes représailles. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier, lorsqu'on veut se rendre compte de l'état d'indignation auquel était arrivé le peuple de Paris en particulier devant l'arrogance des huguenots se croyant déjà les maîtres du royaume après une longue suite de révoltes, de meurtres et de profanations.

Quoi qu'il en soit, cher Monsieur Buet, votre livre, puisé aux meilleurs sources, écrit avec un talent dont vous avez déjà donné tant de preuves, démontrera aux plus prévenus qu'élever une statue à Coligny, sur la terre française, ce serait fausser l'histoire, et offrir une prime d'encouragement à toutes les trahisons. Je vous félicite de votre travail, qui est à la fois une belle œuvre littéraire et une bonne action.

Agréé, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† C. d. EMILE, *Évêque d'Angers*.

Angers, le 9 avril 1834.

LA FRANC-MAÇONNERIE

ET LE CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS (1)

I

LAÏCISATION DE L'ÉCOLE

Le plan de la maçonnerie, en ce qui concerne l'enseignement, a été depuis longtemps arrêté dans les loges. On le voit formulé dans certains programmes publiés çà et là. La loge de Verviers, notamment, déclare, dès 1855, que l'instruction doit être LAÏQUE, gratuite et obligatoire.

Mais il n'est point de la nature de la société maçonne de se borner aux déclarations platoniques : son essence est d'agir. Elle agit, cette fois, d'une manière un peu exceptionnelle. Elle s'effaça pour ainsi dire et fit place à une société nouvelle, « la Ligue de l'enseignement », société à laquelle on parvint à donner certains airs officiels, grâce au concours dévoué d'un directeur général du ministère de l'instruction publique. Longtemps la Ligue repoussa toute confusion avec la maçonnerie; ne fallait-il pas entraîner à sa suite une foule considérable d'hommes qui eussent été effrayés de suivre une campagne menée par la franc-maçonnerie elle-même? Mais peu à peu on déchira les voiles, et aujourd'hui que le succès paraît avoir couronné l'œuvre, on ne prend plus la peine de dissimuler. Écoutons plutôt les paroles prononcées en avril 1884 par M. Gambetta, dans la séance de clôture du congrès de la Ligue : ne rend-il pas justice « à cette puissante Société qui a tant fait pour éclairer le suffrage universel et qui a su si bien vulgariser l'œuvre de la Ligue? » Continuons à prêter l'oreille. M. Macé, qui lui répond, est plus explicite encore : « *L'Œuvre de la Ligue est*

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} mars 1884.

une œuvre *maçonnique* : quand une loge est derrière une société d'instruction qui se fonde, elle est dans son rôle. »

Aussi, qu'il s'agisse de la maçonnerie ou de la ligue d'enseignement sa fille, le programme est-il le même : déchristianiser la France par l'école ; rendre l'enseignement *laïque*, obligatoire et gratuit.

Jusqu'en 1871, l'œuvre de la Ligue fut cachée. Sous le gouvernement de M. Thiers, de 1871 à 1873, elle apparaît dans sa période active. Un vaste pétitionnement est organisé par ses soins en faveur de l'instruction *laïque*, gratuite et obligatoire. Mais le 24 mai (M. Macé se charge lui-même de nous l'apprendre dans la préface placée à la tête du recueil des signatures de ces pétitions, publié en 1880) arrête l'élan de la Société.

Ce n'est qu'après la démission du maréchal de Mac-Mahon et la retraite de M. Dufaure que l'on put aller toutes voiles dehors. Alors seulement se livra le dernier assaut.

Le sort de la *gratuité* et de l'*obligation* dépendait des Pouvoirs publics. On pesa sur eux de toute la force des loges et de la Ligue de l'enseignement ; la pression fut telle qu'on obtint rapidement les lois de 1882 qui consacraient ces deux principes.

Mais la laïcisation ne pouvait être une œuvre législative. En effet, la nomination des instituteurs primaires appartenait aux préfets, liés pour ainsi dire moralement dans le choix qu'ils avaient à faire, par l'avis préalable du Conseil municipal de la commune. C'est donc surtout avec les Conseils municipaux qu'il fallait compter pour la réalisation de cette partie du programme. Nous connaissons suffisamment la municipalité parisienne pour être assurés d'avance qu'on pouvait se fier à elle en pareille occurrence, et qu'elle ne faillirait pas à son rôle habituel d'avant-garde.

Suivons-la pas à pas dans les étapes instructives de son œuvre.

Dès 1876 le feu est ouvert. Les 25 janvier, 24 février, 14 mars, 1^{er} août, nous relevons déjà des avis du Conseil municipal, désignant des maîtres laïques pour remplacer dans quelques écoles communales les maîtres congréganistes. Il en est de même en 1877. En 1878, sur la proposition de M. Morin, et sans doute pour éviter l'ennui et la lenteur de ces mesures partielles, un vœu émis les 18 juillet et 14 décembre, tendant à transformer toutes les écoles congréganistes en écoles laïques au fur et à mesure des vacances, c'est-à-dire au fur et à mesure qu'expireraient les traités passés avec l'institut des Frères et les Sœurs de Charité.

Mais il convient de se rappeler qu'il y avait en ce moment à la tête du département de la Seine, un préfet qui n'était point l'exécuteur pur et simple des volontés municipales, et qui savait lui résister encore. Aussi l'opération marcha-t-elle avec trop de lenteur au gré du Conseil. Puisque l'autorité préfectorale résistait à l'aiguillon, on voulut essayer d'avoir directement raison des frères; on tenta de les réduire par la famine. — Le 24 décembre, on proposa d'abaisser au minimum le traitement des instituteurs congréganistes. « Je ne nie pas, disait M. Sig. Lacroix, qu'il n'y ait dans la proposition qui vous est soumise, un sentiment d'hostilité contre les congréganistes, mais ce sentiment est légitime et forcé... C'est la seule arme qu'on ait entre les mains pour arriver à l'exclusion des congréganistes. » — « Mais leur traitement ainsi réduit ne leur permettra pas de vivre, » s'écrie le préfet. — C'est bien ainsi que l'entend le Conseil. Ils ne pourront pas vivre et céderont la place. — « C'est une arme nécessaire, » (aux yeux du citoyen frère;) « les congrégations ont déclaré la guerre aux institutions républicaines. » Et l'assertion suffit pour enlever le vote. Pour bien marquer d'ailleurs les intentions qui l'animent, le Conseil augmente en même temps les subventions données aux écoles laïques.

Mais les frères et les sœurs ont résisté à l'attaque. Ils ont pu souffrir, mais ils sont restés fidèlement au poste d'honneur. On reprendra donc l'ancienne tactique. Au surplus, la tâche sera désormais bien simplifiée. Le servile adulateur du Conseil, le seul préfet qui ait trouvé jusqu'à ce jour, et par sa plate docilité, le moyen de vivre en bonne intelligence avec l'assemblée municipale, M. Hérold, vient d'être placé à la tête du département de la Seine. A peine le nouveau fonctionnaire est-il installé, qu'il annonce, *Urbi et Orbi*, quelle sera son attitude. « Sur les grandes questions, » dit-il dans la séance du 1^{er} février 1879, « nous voulons la même chose, il faut marcher avec lenteur, ne croyez pas que j'oublie de marcher. » Il marcha, en effet, et l'on sait de quel pas; il ne s'arrêta qu'en face de la mort, et de sa main déjà glacée, il signait encore un arrêté de laïcisation.

Le travail préparatoire était long cependant, et le 1^{er} juillet, c'est à peine si deux ou trois écoles avaient pu être laïcisées par le nouveau préfet. Le Conseil s'étonna de cette lenteur et, dans la séance du 5 juillet, il lui enjoignit impatiemment d'avoir à accélérer son œuvre, « considérant que la presque unanimité des membres a reçu

mandat de poursuivre la substitution des écoles laïques aux écoles congréganistes ». A quoi le préfet se hâta de répondre : « Le 1^{er} octobre 1880, toutes les écoles seront laïcisées, sauf celles où cette mesure pourrait faire naître des questions litigieuses, et celles qui sont situées dans des quartiers où la population semble désapprouver la laïcisation. »

Bientôt le travail préparatoire fut terminé et alors on assista à une véritable hécatombe. Les 17 juillet, 7, 8, 9 août, 6 et 25 novembre, 1879, 28 janvier 1880, l'œuvre s'accomplit. A cette dernière date, 68 écoles avaient été laïcisées, il n'en restait plus qu'une quarantaine aux mains des frères, elles furent laïcisées avant la fin de l'année. Son ardeur entraîna M. Hérold plus loin qu'il n'aurait voulu. Il oublia une partie de sa promesse, et laïcisa même les écoles des quartiers représentés par des conseillers municipaux conservateurs qui réclamaient, au nom de la population indignée, le maintien des écoles congréganistes.

Une seule maison restait aux mains des congréganistes : c'était celle de la rue de la Lune. Il y a plus de cent ans, la dernière volonté d'un mourant confia cet immeuble aux sœurs de Charité, à charge d'y entretenir une école de filles. M. Hérold, en présence des titres incontestables placés sous ses yeux, n'osa pas appliquer la laïcisation à cette dernière école. Mais ce qu'il n'avait pas osé faire, un Floquet, son digne successeur, voulut bien s'en charger. Jaloux des lauriers de son prédécesseur, il accomplit l'abominable besogne avec la suffisance qu'on lui connaît, et confisqua ce dernier asile de l'enseignement officiel chrétien. On n'avait rien à craindre ; il n'y avait pas d'héritiers pour poursuivre les auteurs de la violence et invoquer le testament.

Enfin tout est terminé. Les conseillers municipaux pourront dormir en paix. Inquisiteurs dévorés de zèle, ils en étaient réduits, avec les congréganistes, à ne plus compter une minute de repos. Tantôt ils avaient eu affaire à une sœur qui avait poussé l'audace jusqu'à laisser appendues aux murs de son école des images représentant Notre-Dame de Lourdes. Et M. Delattre, dans la séance du 14 janvier 1879, avait été obligé de monter à la tribune et de fulminer contre une pareille exhibition, contraire à la liberté de conscience des enfants non catholiques. Tantôt une autre institutrice avait ordonné à ses élèves de se rendre à la messe et avait puni celles qui ne voulaient pas y aller. M. Delabrousse, dans la

séance du 11 mars 1879, avait été contraint de saisir le Conseil de cette grave action « contraire, elle aussi, à la liberté de conscience et surtout aux vœux du Conseil ». — Tantôt encore, c'était un catéchisme diocésain que ce pauvre M. Delabrousse, avait, par son zèle, été amené à étudier de nouveau, et dans lequel il avait découvert des dogmes, des expressions de nature à blesser la conscience des protestants. Et le digne conseiller se voyait dans la nécessité de venir se plaindre devant l'aréopage de l'horrible atteinte portée à la liberté de conscience par l'enseignement de ce catéchisme.

Bref, ces pauvres conseillers étaient aux champs. Cette surveillance de tous les instants les usait jusqu'à la corde, et leur précieuse santé était menacée. Il était temps qu'ils pussent respirer et sommeiller un peu.

Mais la Révolution ne dort pas et la laïcisation accomplie, il fallait aller au delà.

La laïcisation n'est qu'un moyen, une arme. Le but poursuivi n'est autre que la *déchristianisation* de la France. Or il se trouve que les efforts du Conseil n'ont pas abouti, dans la capitale, à ce résultat si ardemment désiré. Bien au contraire, à chaque coup porté par le Conseil municipal, l'enseignement chrétien se relève plus fort et plus vivace encore. 128 écoles communales ont été fermées aux frères et aux sœurs, 128 écoles libres surgissent sous l'effort puissant de la charité chrétienne et leur sont confiées. Les élèves abondent dans ces nouvelles écoles libres; elles en comptent 50,000 (1), c'est-à-dire 10,000 de plus qu'il n'y en avait dans les écoles congréganistes communales avant la laïcisation. Elles en compteraient bien davantage encore, si l'on pouvait agrandir leurs enceintes, si l'on avait les ressources nécessaires pour cela. Depuis surtout que les parents ont pu apprécier ce qu'est cette neutralité, officiellement promise, de l'école communale actuelle, ils viennent en foule inscrire leurs enfants aux écoles chrétiennes. Les demandes se chiffrent par milliers. On cite une école, l'internat de Saint-Nicolas, qui a refusé en un seul jour jusqu'à 160 demandes. Mais peu à peu, bénie du Dieu pour lequel elle combat, l'œuvre s'élargira. Déjà des fidèles catholiques ont trouvé le moyen de créer, avec leurs ressources individuelles, assez d'établissements pour recevoir exactement le tiers de la population scolaire de Paris. Encore quel-

(1) Dans ce chiffre ne sont pas compris les élèves des internats qui dépassent 4000.

ques sacrifices, et dans peu de temps les nombreux postulants pourront être admis.

En présence du relèvement aussi rapide qu'inattendu des écoles chrétiennes, le Conseil municipal comprit qu'en grande partie, du moins, son but avait été manqué. L'enseignement chrétien n'avait pas été vaincu. Il fallut recommencer la guerre. Tuer les écoles libres, voilà désormais la préoccupation constante. Mais comment parvenir à ce résultat? L'esprit haineusement tracassier de l'Assemblée municipale lui eut promptement suggéré le plan de campagne qu'il convenait d'adopter pour l'atteindre.

Il fallait, d'une part, frapper autant qu'il dépendrait de soi les instituteurs et les institutrices des écoles libres; d'autre part, rendre difficile la concurrence aux écoles laïques communales.

Frères des écoles chrétiennes et sœurs de la Charité pouvaient encore, après leur renvoi des écoles communales et bien que, par le fait même de leur renvoi ils fussent dégagés de tous liens vis-à-vis de la municipalité parisienne, être soumis par elle à une foule de vexations.

Leurs longs services rendus à l'enseignement avaient fait naître jadis, entre eux et la ville de Paris, de nombreux rapports qui avaient engendré une situation à part, facile à exploiter à leur préjudice. C'est ainsi que, cédant à la voix de la reconnaissance publique, l'Assemblée communale avait autrefois concédé dans les cimetières une portion de terrain où les frères pussent gratuitement ensevelir leurs morts. C'est ainsi encore qu'elle avait concédé à l'Institut des Frères, l'immeuble de la rue Oudinot, et aux sœurs de la Charité, l'immeuble de la rue du Bac, immeubles destinés à servir d'asile aux vieillards des deux institutions et à abriter leurs jeunes novices.

Le Conseil municipal actuel trouve, dans cet état de choses, le moyen de satisfaire ses rancunes.

La concession gratuite qui avait été accordée aux frères dans les cimetières, leur est retirée dès le 21 novembre 1881.

Quant aux immeubles dont il vient d'être question, le Conseil en poursuit la *désaffectation* auprès de l'autorité compétente.

La Révolution a vraiment des mots heureusement inventés pour dissimuler les plus honteuses spoliations. — Il ne nous plaît pas de discuter ici les questions de droit qui se sont élevées à propos de ces désaffectations; cela nous entraînerait au-delà de notre

cadre. Qu'il nous suffise de dire que des difficultés sérieuses se sont présentées et que l'entreprise a paru assez délicate aux yeux de l'administration, pour qu'elle ait hésité jusqu'à ce jour à prononcer le renvoi des Frères et des Sœurs de ces asiles de paix, où depuis près d'un siècle, ils ont accoutumé de venir se reposer de leurs rudes travaux et reprendre de nouvelles forces. Mais le Conseil a besoin des immenses locaux qui font partie de ces immeubles. Il songe, paraît-il, à y établir une de ces machines de récente création, inventées pour fabriquer une femme d'espèce nouvelle, destinée à infuser dans les veines de la patrie un sang purifié de toute souillure cléricale, la femme athée. Je serais bien surpris, si Dieu lui en laisse le temps, qu'il ne parvint pas, fût-ce au prix des procès les plus ruineux, à mener à bien son entreprise.

Au sujet des mesures prises par le Conseil municipal pour rendre difficile la concurrence aux écoles laïques, que dire ici qui ne soit connu de tous? Est-il nécessaire d'énumérer les séductions sans nombre de l'école laïque? Ne sait-on pas qu'on y est nourri; qu'on y gagne des livrets de caisse d'épargne; que, sous prétexte de jouer au soldat, on y trouve des uniformes et des fusils? Ignore-t-on que les parents des jeunes élèves des écoles publiques reçoivent seuls les faveurs de l'administration et des bureaux de bienfaisance? — On va plus loin; on emploie la menace contre les parents récalcitrants qui continuent malgré tout à envoyer leurs enfants aux écoles chrétiennes; on leur adresse des circulaires où « ils sont menacés de tous les maux, si leurs gamins de six ans ne répondent pas d'une manière satisfaisante à MM. les examinateurs (1) ».

Mais tout cela ne suffit pas, et les écoles laïques n'y gagnent rien ou pas grand'chose. — Pourquoi? C'est que les yeux des parents sont ouverts sur la prétendue neutralité des écoles laïques. Ils savent aujourd'hui que l'école communale ressemble beaucoup, malgré la promesse officielle, à une école d'athéisme, et comme, grâce à Dieu, ils tiennent encore à ce qu'une éducation vraiment chrétienne soit donnée à leurs enfants, ils préfèrent renoncer à tous les avantages accumulés sur l'école laïque et, simplement, avec un héroïsme dont ils n'ont pas seulement consumé, mais qui n'en est pas moins un des plus beaux spectacles de notre époque, ils envoient leurs enfants chez les frères.

(1) Circulaire citée par M. Denys Cochin, à la réunion annuelle de l'œuvre diocésaine des écoles chrétiennes.

Au commencement, peut-être, le public pouvait-il être trompé sur le caractère des nouvelles écoles laïques. Il faut un esprit éclairé pour se rendre compte que la neutralité absolue est une chimère et que le fait seul du silence du maître sur les grandes questions, les grands problèmes où l'âme est aux prises avec Dieu, est une atteinte portée à la neutralité.

Mais la turbulente grossièreté du Conseil s'est chargée, d'accord avec l'administration du département de la Seine, de dessiller les yeux du public, soucieux encore de son devoir.

A peine les écoles communales furent-elles aux mains des instituteurs laïques, qu'on s'empressa, sous prétexte de neutralité, d'afficher hautement l'athéisme qui devait y être enseigné. L'administration ordonna la suppression des emblèmes religieux qui décoraient les salles; les statues de la Vierge, de Notre-Dame de Lourdes qui avait tant offusqué M. Delattre, le Crucifix lui-même, furent enlevés de l'école, jetés parmi les objets de rebut, et sous le couvert de la liberté de conscience, odieuse hypocrisie! on ne craignit point de donner aux catholiques le spectacle douloureux de leur Dieu traité avec le dernier mépris.

L'image du Christ n'est plus à la place d'honneur qu'elle occupait. L'image seule d'une femme aux puissants appas, coiffée d'une étoile, d'une couronne de laurier ou d'un bonnet phrygien, exposée aux regards des générations nouvelles, doit apporter désormais aux déshérités de ce monde les espérances d'un monde meilleur.

Mais ce n'était pas assez, il fallait que le sens de ces démonstrations fût compris de tous, et qu'il fût bien avéré que le pavillon d'athéisme couvrait véritablement une marchandise athée. Les conseillers municipaux se chargèrent de bien établir ce point. Ils profitèrent des distributions de prix qu'on les envoyait présider, pour exposer leurs idées sur l'éducation des enfants, et pour tracer le programme des doctrines sociales et religieuses qui, selon eux, devaient être enseignées dans les écoles laïques. Un des plus fervents, le citoyen Cattiaux, prononça, aux distributions de 1882, un discours, programme des plus complets, qui souleva d'indignation le cœur des honnêtes gens qui eurent le privilège de le lire. Le socialisme poussé à ses dernières limites, l'État maître du corps et de l'âme de l'enfant avant le père de famille, la guerre effrontément déclarée à Dieu, rien n'y manquait. Ce beau morceau d'éloquence nous eût échappé, si l'âme, encore remplie de dégoût, M. Gamard

n'était venu le dénoncer à la tribune du Conseil, dans la séance du 6 nov. 1882. L'honorable représentant d'un des quartiers conservateurs connaissait trop l'assemblée municipale pour se faire la moindre illusion sur le sort qui attendait son intervention. Il voulait seulement, et son but a été atteint, sauver de l'oubli ce chef-d'œuvre et, en le signalant du haut de la tribune, avertir officiellement les parents du danger que courait, dans les écoles neutres, l'âme de leurs enfants.

Et maintenant avant de passer à l'autre laïcisation, celle des hôpitaux, un seul fait encore, et qui a bien son éloquence. En 1874, alors que les frères et les sœurs étaient instituteurs communaux, le budget de dépenses de l'instruction de la ville de Paris était de 9,756,058 fr. 35.

En 1880, après la laïcisation, il dépassait 19 millions. En cinq ans il avait doublé. Depuis il n'a fait que croître et embellir.

II

LAÏCISATION DE L'HOPITAL

Il suffit d'ouvrir au hasard un des volumes du *Monde maçonnique* ou de la *Chaîne d'Union*, pour avoir la preuve que la question de l'assistance publique est une des questions auxquelles les loges ont consacré depuis de nombreuses années de longues et laborieuses séances.

Le Conseil municipal de Paris, fidèle à sa tâche et toujours docile aux volontés maçonniques, inscrira dans son programme la déchristianisation de l'hôpital.

Mais ici le travail sera moins aisé qu'en matière de laïcisation scolaire. L'administration de l'assistance publique est en quelque sorte indépendante; confiée à un directeur nommé par le ministre de l'intérieur et assisté d'un conseil de surveillance, elle échappe, en grande partie du moins, à l'influence de l'assemblée municipale.

Mais le Conseil saura bien mener son œuvre jusqu'au bout. Indécise dans les commencements, sa marche deviendra plus assurée chaque jour; bientôt il aura définitivement arrêté le plan d'attaque.

Ce plan est remarquable par sa simplicité. Il s'agit :

1° De chasser les religieuses auxquelles jusqu'à ce jour avait été

confié le soin des malades et de les remplacer par des gardes laïques; ce sera là, la laïcisation proprement dite;

2° De supprimer les aumôniers. Ce double résultat obtenu, la maçonnerie sera satisfaite, Dieu sera vraiment chassé de l'hôpital.

Mais comment y parvenir? Le Conseil, timidement d'abord, émettra des vœux, puis il élèvera la voix, et ses vœux ressembleront à des ordres; enfin, lorsque toutes les influences amies seront parvenues à porter à la tête de l'assistance publique l'homme dévoué qui, imbu lui-même des préceptes maçonniques, ne demande qu'à obéir à ses injonctions, il parlera en maître.

Voyons, d'ailleurs, de quelle manière cette lutte nouvelle s'engage et se poursuit, et comment est atteint le double but visé par le Conseil municipal.

1° *Laïcisation proprement dite de l'hôpital.*

Dès 1875, le Conseil manifesta ses tendances. L'hôpital Tenon se construisait, l'assemblée émit le vœu que les malades en fussent confiés à des infirmières laïques; mais le Conseil de surveillance de l'Assistance publique se prononça pour les religieuses, et le vœu du Conseil municipal ne fut point exaucé.

Un long silence succéda à cette première escarmouche.

Mais enfin l'on reprend les hostilités, on se réveille, et, afin de préparer le public à la bataille qui va commencer, afin de trouver comme un prétexte à l'assaut qu'on va livrer, en 1878, on jette à la face des pauvres sœurs les plus odieuses imputations. Prenant texte de je ne sais quelle erreur qui aurait été commise par une sœur chargée du service des médicaments dans un hôpital, M. Levraud, M. Ulysse Parent, M. Frère, cherchent à insinuer, que les religieuses ne sont point aptes « à conserver en bon état les médicaments qu'on leur a confiés, qu'elles se trompent dans les distributions qu'elles ont à faire ». Ces imputations ne produisent aucun résultat; le directeur de l'Assistance publique fait la sourde oreille. Alors on revient à la charge, on est plus explicite et on émet catégoriquement le vœu que la pharmacie soit confiée, dans les hôpitaux, à des *dames* munies du diplôme de pharmacien. Vains efforts!

Mais en 1880, M. Quentin succède à M. Moring dans la fonction de directeur de l'Assistance publique. Le Conseil comprend la signification de cette nomination. Aussi avec quelle impatience manifeste-t-il son désir d'aller rapidement en besogne? Le 17 avril, M. Quentin est nommé. Le 13 mai, le Conseil émet le vœu que

« les hôpitaux soient arrachés à la propagande religieuse ». Le 10 juin, un nouveau vœu est émis, tendant à ce que les prières soient interdites dans les dortoirs!

La laïcisation commence.

En décembre 1880, le directeur de l'Assistance publique chasse les sœurs, de l'hospice des Ménages et de l'hôpital de La Rochefoucauld.

Une nouvelle occasion s'offre bientôt : les sœurs de Sainte-Marthe étaient chargées du service de trois établissements hospitaliers; leur personnel, devenu insuffisant, elles durent abandonner un des hôpitaux qui leur étaient confiés, l'hôpital Saint-Antoine. L'occasion était trop belle pour ne pas la saisir, on laïcisa l'hôpital Saint-Antoine.

Au commencement de 1881, sur l'avis favorable du Conseil de surveillance de l'Assistance publique (complètement inféodé, dès ce jour, à M. Quentin), l'hôpital Tenon est enlevé aux religieuses, et confié à des laïques. Les médecins de l'hôpital protestent au nom de leurs malades, dans une lettre rendue publique le 8 mars 1881, contre ce changement de personnel, mais on se soucie bien des malades! L'hôpital Tenon est celui dont le Conseil municipal avait, on s'en souvient, demandé dès l'origine la laïcisation. Il fallait le sacrifier des premiers. C'était un gage de bonne intelligence donnée par la direction de l'Assistance publique, à l'assemblée communale.

A la même date, l'hôpital de Lourcine subit le même sort.

La laïcisation marchait à souhait, lorsqu'un honnête républicain s'avisait de trouver que tout n'était pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Avec toute l'autorité que donnent l'expérience et la situation éminente qu'il occupait, le docteur Armand Desprez s'éleva, avec l'indignation et la vigueur que l'on sait, contre l'œuvre malsaine poursuivie par le directeur de l'Assistance publique. Dans des lettres qui eurent un retentissement considérable, il exposa les avantages innombrables qu'offre le service des sœurs et, au nom de la science et au nom de l'humanité, demanda leur maintien dans les hôpitaux. Quatre-vingt-quinze médecins des hôpitaux adhérèrent à sa protestation.

La situation devenait délicate, l'opinion publique était évidemment avec le docteur Desprez. Convenait-il de revenir sur ses pas, ou tout au moins d'attendre, pour continuer la laïcisation, que le bruit, causé par la manifestation du docteur Desprez, se fût assoupi? On n'en jugea pas ainsi dans les conseils de ceux qui dirigeaient le

mouvement. On préféra lutter contre l'opinion, et s'engager plus avant. Au Conseil municipal, dans la séance du 17 mars 1882, après une discussion très laborieuse, on adopta, par soixante-deux voix contre soixante-dix, une proposition de M. Bourneville, invitant l'administration à terminer son œuvre le plus promptement possible.

Le docteur Desprez ne se tient pas pour battu. En 1882, il adresse individuellement, aux membres du Conseil municipal, une invitation à discuter, en séance publique, les avantages et les inconvénients de la laïcisation. Bien entendu, les conseillers se dérobent à l'épreuve.

Désormais, sans plus rien entendre, le Conseil veille à ce que l'œuvre s'accomplisse. A propos du vote du budget, il demande la laïcisation de trois nouveaux hôpitaux. Son vœu sera annulé, il est vrai, mais il se sent tellement le maître du terrain, il est tellement certain de l'obéissance passive du directeur de l'Assistance publique, qu'il pourra se vanter, par l'intermédiaire de M. Sigismond Lacroix, de faire capituler l'administration. Sans se soucier dorénavant de ce que diront et feront le docteur Desprez et ses collègues, défendant, pied à pied, les derniers hôpitaux confiés aux religieuses, le directeur de l'Assistance publique obéira aux injonctions du Conseil et des loges maçonniques; il laïcifiera jusqu'à ce que la dernière sœur ait été chassée du dernier des hôpitaux.

L'œuvre n'est pas encore terminée et pourtant on peut déjà la juger par ses résultats.

L'épreuve à laquelle on soumet aujourd'hui le régime de l'Assistance publique, avait été tentée en 1792. Aujourd'hui comme alors les résultats sont déplorables. Les prévisions les plus pessimistes sont dépassées. Le gaspillage est effréné, les abus sont criants, la négligence est telle qu'elle entraîne mort d'homme.

Le gaspillage est effréné. Avons-nous besoin de le démontrer? Les colonnes des journaux conservateurs sont pleines des détails sans nombre relatifs aux manœuvres employées par les infirmières laïques pour s'approprier les douceurs ordonnées aux convalescents, et pour détourner, à leur profit et au profit de leurs familles, les toniques et les fortifiants prescrits aux malades. Il n'est pas dans ma pensée de rééditer ici les récits mille fois lus et relus par les lecteurs de la *Revue du Monde catholique*. Je veux seulement pour leur édification personnelle puiser dans un document officiel et *confidentiel* quelques chiffres édifiants.

Avant la laïcisation, on employait dans les hôpitaux de Paris 4000 litres d'eau-de-vie ; depuis la laïcisation, on en boit 16,000.

Autrefois on employait 5,000 litres de rhum ; aujourd'hui, 32,000. — Autrefois, 144,000 kil. de sucre ; aujourd'hui, 200,000. — Autrefois, 1,893,000 litres de vin ; aujourd'hui, 2,646,000. — Autrefois, 78,000 litres de Bordeaux ; aujourd'hui, 103,000. — Autrefois, 56,100 litres de Banyuls ; aujourd'hui, 128,000. — Autrefois, 1,130,000 litres de lait ; aujourd'hui, 2,675,000. Et cependant pas un lit de plus dans les hôpitaux de Paris.

Est-ce du gaspillage, cela ? Et à qui ces profits ?

Les abus sont criants. « Une laïque, disait le D^r Desprez dans sa lettre de protestation, peut recueillir pour elle des bijoux, des bagues, des boucles d'oreilles, que prennent parfois les gens de service aux mourants, lorsqu'ils ne sont pas entourés de leurs familles ou lorsqu'ils ne sont pas surveillés. » Ces faits inouïs de captation ou de vol que craignait le D^r Desprez se sont-ils produits ? Je n'en ai pas la preuve certaine, mais je l'ai entendu affirmer. En tout cas, ce qui est avéré et ce qui constitue l'abus le plus exorbitant, c'est que dans l'hôpital, dans cette maison du pauvre, où jusqu'à présent les soins étaient distribués par les sœurs avec la plus parfaite égalité, s'est établi le règne le plus éhonté du pourboire. L'infirmière laïque ne se dérange pas pour rien. Il lui faut tant pour faire telle ou telle commission, tant pour rendre tel service des plus nécessaires, tant, même pour aider le malade à se retourner. Malheur à qui est entré à l'hospice en vrai déshérité. Les soins indispensables lui feront défaut.

La négligence est telle, ai-je dit, qu'elle entraîne mort d'homme. Et n'est-ce point là un fait incontestable ? peut-on nier les abominables événements de l'hôpital Tenon et de la Salpêtrière. Ici, c'est un malade qui meurt d'un lavement, dans lequel une infirmière a mis 40 grammes d'acide phénique, au lieu de 40 centigrammes. Là, c'est une pauvre femme que l'on oublie dans un bain chaud où elle meurt asphyxiée et brûlée. Ailleurs, c'est un enfant qui vient de naître, qu'une jeune infirmière dépose sur un poêle brûlant et qui meurt des suites de ses blessures. Tristes épisodes de la laïcisation. Ils prouvent surabondamment combien il était utile et urgent de remplacer les sœurs par d'habiles infirmières laïques.

2° *Suppression des aumôniers.*

Mais ce n'est pas tout que de chasser les sœurs de l'hôpital.

L'aumônier aussi y était de trop ; sa présence offusquait nos libres penseurs. Cet homme noir toujours prêt à recevoir les aveux du pécheur dont la présence seule pouvait remuer les souvenirs endormis de l'âme du malade, était un terrible ennemi pour les entrepreneurs d'enterrement civil. Il fallait y remédier.

Le Conseil municipal, en 1879, vote la suppression du traitement des aumôniers. Le préfet d'alors, M. Hérold, et M. Moring, directeur de l'Assistance publique, protestent hautement, au nom de la liberté de conscience, mais tout en protestant, ils imaginent un *modus vivendi* de nature à porter atteinte à cette même liberté de conscience qu'ils viennent de détruire.

Par leur ordre, on enlève des salles communes tout ce qui peut rappeler le nom et l'image de Dieu. En même temps qu'on décroche et relègue dans les greniers les emblèmes religieux qui décoraient ces salles, on en interdit l'entrée aux aumôniers. Renfermés dans leurs appartements, ils devront attendre qu'on les fasse appeler.

Ce fut alors que M. Hérold inventa ce fameux questionnaire, rédigé d'accord avec le directeur de l'Assistance publique, et auquel le malade amené à l'hôpital devait répondre, quel que fût l'état dans lequel il se trouvait. Je me figure difficilement l'interrogatoire auquel était soumis le nouvel arrivant. Quoi qu'il en soit, il paraît que le système fonctionna pendant près de trois mois. On put, tous les jours, voir des ouvriers écrasés, ou brisés par d'effroyables chutes, c'est-à-dire en proie aux plus horribles souffrances, et par conséquent sans vigueur, sans énergie morale, le plus souvent privés de connaissance, on put voir, dis-je, ces malheureux interrogés par un fonctionnaire de l'Assistance publique qui, soulevant le voile qui couvrait le brancard sur lequel ils étaient étendus, leur demandait : « A quelle religion appartenez-vous ? Voulez-vous recevoir les secours de l'aumônier ? »

Ce système, dont on attendait dans le clan des hypocrites de si bons résultats, et par lequel on espérait démontrer l'inutilité des aumôniers, en faisant ressortir le petit nombre de ceux qui réclamaient leur secours, tourna à la honte de son inventeur. Il se trouva que, sur les malades catholiques, 90 et même, dans certains hôpitaux laïcisés, 95 0/0 demandèrent le secours de l'aumônier.

Il fallait aviser. Une dernière et radicale mesure pouvait être prise. Sur les instances du Conseil municipal, on supprima les aumô-

niers et depuis le 1^{er} juillet dernier une organisation nouvelle fonctionne : La voici en peu de mots :

Le malade qui désire recevoir les secours de la religion doit les demander *verbalement* et *formellement*. Le directeur de l'hôpital donne alors par *écrit* l'ordre d'aller chercher un prêtre à la paroisse voisine. Un avertisseur est chargé d'aller prévenir le curé de cette paroisse.

Ah! combien le plan est savamment combiné et quelle plus rude atteinte pouvait subir la liberté de conscience!

Ainsi, c'est *verbalement* et *formellement* qu'il faudra adresser la demande au directeur de l'établissement; et si l'on ne peut manifester son désir, si la maladie vous a ôté la faculté de la parole, faudra-t-il donc mourir sans prêtre? Assurément, n'est-ce pas là le but poursuivi?

Ainsi, c'est au directeur de l'établissement que le malade devra s'adresser, et sans l'ordre *écrit* de ce dernier, on ne pourra aller chercher le prêtre; et si le directeur est absent, occupé, il faudra donc mourir sans confesseur? Assurément, n'est-ce pas là le but poursuivi?

Ainsi, c'est le curé de la paroisse voisine que l'avertisseur ira prévenir. Et si l'avertisseur perd son temps; si le curé est occupé; si pendant qu'on se met à la recherche des vicaires ou des prêtres habitués, la maladie se dénoue brusquement et l'agonie commence, faudra-t-il donc mourir sans confesseur? Hélas! oui, n'est-ce pas là le but poursuivi?

Aussi, quel triste résultat obtenu depuis la suppression des aumôniers! Malgré la vigilance des pasteurs, malgré le zèle des vicaires des paroisses sur la circonscription desquelles se trouvent des hôpitaux, le nombre des malades qui meurent sans sacrements est de plus de moitié.

« Beaucoup de malades manqueront des encouragements nécessaires, d'autres ne parviendront pas à faire arriver jusqu'à vous leur appel (écrivait Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris aux curés intéressés par la suppression des aumôniers); un grand nombre de ces pauvres âmes paraîtront devant Dieu sans avoir reçu les secours de la religion. »

La prophétie s'est pleinement réalisée, la franc-maçonnerie triomphe, l'Église pleure et prie.

Ici se termine notre tâche. Nous avons suivi pas à pas le Conseil

municipal dans les étapes révolutionnaires antireligieuses qu'il a parcourues sous l'impulsion de la secte maçonne. Notre étude nous a conduit au terme du mandat du dernier Conseil municipal.

Le 4 mai 1884, les électeurs étaient convoqués pour le renouvellement intégral de cette assemblée. Le front ceint des lauriers de la victoire, les conseillers se sont de nouveau présentés à leurs électeurs; aux yeux des radicaux et des ennemis du Christ, ces lauriers remportés à l'assaut de la société et de l'Église devaient être des titres sérieux de réélection, mais quelle allait être l'attitude de la masse du public, qui, sans avoir senti comme nous les actes du Conseil, et sans en avoir pesé la portée véritable, avait cependant réprouvé la plupart de ses tendances malfaisantes? Un gros point d'interrogations s'élevait.

Il nous était permis d'espérer qu'instruite désormais par l'expérience, éclairée par la voix de la presse conservatrice et comme poussée par un léger mouvement de réaction qui commençait à se produire sur tous les points de la France, la grande masse électorale parisienne recueillerait et rejetterait dans l'ombre dont ils n'auraient jamais dû sortir les noms des édiles de la grande ville.

Le mouvement de révision, était, hélas! trop insignifiant encore; il existe, on n'en saurait douter sans faire preuve de mauvaise foi, mais il n'a pas suffi à changer la majorité du Conseil. Le suffrage universel a rendu son arrêt; il a absous pour le passé, et encouragé pour l'avenir, tous les attentats commis au nom de la libre pensée. Mais du même coup il s'est condamné lui-même.

Et maintenant attendons à l'œuvre la nouvelle Assemblée. Par les élections nouvelles, l'éternel républicain opportuniste s'est affaibli, le camp des énergumènes s'est renforcé à ses dépens. Les loges y seront plus puissantes encore. C'est dire quel sera le but poursuivi. La guerre sera déclarée à la société et à l'Église.

Et il en ira toujours ainsi jusqu'à ce que, désabusé et meurtri, le pays relève sa tête et secoue le joug humiliant sous lequel il est courbé. Ou bien encore jusqu'au jour plus proche peut-être où la Providence ouvrant, par un de ces événements imprévus qui se déroulent parfois dans l'histoire des peuples aimés de Dieu, une ère nouvelle, rende la place qui leur est due aux droits méconnus de la justice et de la vérité.

Joseph PEGAT.

SOUVENIRS D'ITALIE ⁽¹⁾

L'ARSENAL ET SEIGNELAY.

L'arsenal de Venise a été de tout temps célèbre : je ne le décrirai pas; ceux qui sont curieux de ces sortes de sujets peuvent en trouver le détail dans le *Voyage en Italie*, du marquis de Seignelay, fils de Colbert. Le ministre avait envoyé son fils en Italie pour étudier les arts, les gouvernements, l'administration et tout ce qui se rattache à la politique. Le jeune homme s'acquitta de son devoir en observant, jugeant et classant les institutions, les hommes, les monuments, les œuvres d'art, etc., froidement, tranquillement, sans écarts d'imagination, sans fleurs, avec l'arrière-pensée de transporter dans sa patrie ce qu'il remarquait de bon, d'utile ou de beau. A vingt ans, c'était déjà un homme d'État, comme les jeunes lords d'Angleterre, élevés, formés, instruits et désignés pour gouverner leur pays, le sachant et s'y appliquant avec tout le sérieux qu'exige cette étude, la plus difficile de toutes, et dont presque toujours on se passe le plus. « Allez, disait Chesterfield, en envoyant son fils visiter l'Europe, allez voir par quels hommes médiocres les peuples sont gouvernés! »

Il faut avouer que, si ce jeune Seignelay a déjà plusieurs des parties de l'homme d'État, il lui manque quelques autres qualités. Il apprécie souvent les chefs-d'œuvre artistiques avec le goût pur qui distinguait la haute société d'alors, mais il en a aussi les préjugés. La règle du beau, pour lui, la loi exclusive, c'est l'ordre, la régularité, la symétrie : la *Giudecca* lui paraît le plus beau monument de Venise, parce que « l'architecture en est très belle

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} mai 1884.

et très entendue, c'est l'église que j'ai trouvée la plus *régulière* ». La place Saint-Marc est, « sans contredit, un des plus beaux endroits de cette ville », mais « le palais des doges, qui en fait le principal ornement, n'a rien de remarquable, étant tout d'une architecture *gothique* ». Quant à Saint-Marc, « elle n'a, non plus, rien de considérable, que la masse du bâtiment de l'église ; ses clochers et sa principale entrée étant d'un ouvrage tout à fait *gothique* ».

Et je ne m'indigne pas de ce jugement. Tout le monde, au dix-septième siècle, pensait ainsi, et, si j'avais vécu de son temps, il est probable que j'aurais pensé et parlé de même. Est-ce que vous croyez que tous nos jugements soient la dernière expression du goût, que, dans deux ou trois siècles, on ne se moquera pas, on ne sourira pas, tout au moins, de notre engouement de bric-à-brac, qui recueille, accumule, collectionne soigneusement toutes les vieilleries des temps passés, ne laissant rien échapper, pas un pot, pas un clou, pas une assiette ! Ce n'est pas probable, c'est certain.

Le marquis de Seignelay, donc, a minutieusement exposé, par écrit, tout ce qu'il remarquait dans cet arsenal de Venise, qui occupait dix-huit mille ouvriers, depuis les galères, les galéasses et le Bucentaure, jusqu'aux voiles, aux mâts, aux câbles et aux avirons ; et les salles d'armes, au bout desquelles « est un soleil, dont les rayons sont des lames de coutelas », et les forges, et les fonderies, et les boulets en pyramides, et particulièrement les canons énormes, les canons curieux, bizarres, les canons de cuir recouverts de cuivre, et les canons fondus en présence de Henri III, et les canons « en forme de colonne corinthienne », et les canons « à cinq ou six bouches » d'un calibre fort grand : — n'était-ce pas des sortes de mitrailleuses ?

LE PAYS NOIR.

De tout temps, depuis l'invention de l'artillerie, on a fait de ces canons qui étonnent par leurs dimensions colossales. Un ingénieur chrétien, lors du siège de Constantinople, ne fon lit-il pas, pour Mahomet II, ce fameux canon, *la Basilique*, qui avait 3 mètres de circonférence, qui exigeait, pour le traîner, quatre-vingts paires de bœufs, et deux mille hommes pour le manœuvrer, et qui lançait des boulets de 1,200 livres ?

Aujourd'hui, la mode est revenue des canons monstrueux et qui

ne le cèdent pas à ceux du passé. Allez à Saint-Chamond : rarement votre imagination aura été aussi vivement frappée. On est déjà prédisposé à l'impression qu'on va recevoir par l'aspect du pays qu'on vient de parcourir. Je ne sais quelle est la physionomie du pays qui environne Essen, la fameuse fonderie des canons Krupp; mais il est impossible qu'elle soit plus sombre que la contrée voisine des immenses ateliers de Saint-Chamond, où se fabriquent ces formidables engins de destruction.

Tout alentour, les routes et les chemins de fer sont bordés, presque sans interruption, de villes, de bourgs, de villages, de maisons, qui ne s'occupent, qui ne vivent que des travaux des mines, de houille, de fonte et de fer, et qui forment ce qu'on pourrait appeler le *pays noir*.

Lorsque j'y arrivai, c'était la nuit : le paysage, depuis plusieurs lieues, avait pris un caractère particulier de désolation. De tous côtés, dans la campagne, on voyait des rangées de feux alignés, au-dessus desquels tourbillonnaient des nuages de fumée, que perçaient, comme des flèches ardentes, des langues tourmentées de flammes, et, au travers, apparaissaient des ombres noires, qui s'agitaient avec de longues lances, pressées, courant, activant le feu; et les maisons sombres qui passaient devant vous étaient enveloppées, et tout le paysage était rempli d'une fumée rouge et noire qui roulait incessamment dans l'air, on peut avoir là une idée de l'enfer. Quand il fit jour, le spectacle changea et n'était pas moins affreux : le sol était tout parsemé de tuyaux courts, trente à quarante à la file, qui se touchaient presque et vomissaient de hautes colonnes de feu, et sous lesquelles des hommes tout noirs jetaient, sans s'arrêter, des pelletées de charbon. Et tout était noir, les montagnes de charbon entassé, les chariots qui l'amenaient, les maisons en briques noircies par la fumée incessante; et vous alliez ainsi des lieues et des lieues, entre les fours rouges, les maisons noires, les fabriques noires, les hautes cheminées qui rejetaient des torrents de fumée noire, n'apercevant que par courts intervalles passer rapidement un pré vert, qui vous témoignait que vous n'étiez pas dans l'ancre des cyclopes ou l'empire des démons. Les villes et les villages avaient, d'ailleurs, des noms sinistres, *Terre-noire*, Gisors, qui rappelle les émeutes, la Ricamarie, les massacres.

Voilà l'industrie moderne. Il y a des hommes qui vivent dans ce charbon, cette fumée, en tirent profit et peut-être s'y plaisent. Mais

je doute qu'un poète ou un artiste y puisse demeurer. Si je voulais détourner un fils de paysan d'aller habiter les villes, c'est ici que je l'amènerais : s'il y restait, c'est qu'il serait prédestiné à l'enfer, il y ferait son apprentissage.

LES GROS CANONS.

Quant à l'usine, la première impression qu'on en a, c'est la vue d'une quantité de larges toits, au-dessus desquels se dressent, à des hauteurs de plus de 300 pieds, de longs tuyaux de cheminée (il y en a de 110 mètres), qui vomissent incessamment des bouffées de fumée noire; songez qu'elles dévorent 25,000 kilos de charbon par jour.

Autour de soi, devant soi, un va-et-vient de tombereaux chargés de houille, de chevaux tirant des chariots de charbon sur des rails, d'hommes noirs qui passent dans tous les sens, et, de tous côtés, des halles, des halles et des halles, avec d'immenses portes largement ouvertes, des halles qui se succèdent et se touchent, une ville dans une ville.

Et un bruit, des grondements, des sifflements, des grincements, des cris, une rumeur confuse composée de coups, de heurts, de chocs, de flammes, de souffles, de voix, d'efforts et de travail humains.

Que fait-on là? On y fait toutes sortes de grosses pièces en fer, cuirasses de vaisseaux, rails, affûts, roues de locomotive, mais surtout des canons.

Et quels canons! Ici, tout est colossal, on n'entend énoncer que des chiffres énormes, on ne voit que des masses formidables, des canons en acier de 33 pieds de long (11 mètres), d'une seule pièce, et qui pèsent 150,000 livres; le pilon qui les martelle a un poids de 80,000 kilos; cette grue soulève des masses de 250,000 livres! Et il faut voir marcher ces monstres de fer: ce marteau, soutenu par des piliers dont les fondations s'enfoncent à quarante-cinq pieds sous terre, un seul homme le met en mouvement: on le voit monter et descendre régulièrement, posément, et, selon qu'on le veut, frapper un coup à écraser une maison ou à casser le bout d'un œuf. Le canon, longue masse à moitié dégrossie, toute rouge et brûlante, se tourne et se retourne, comme un être animé, sous les coups sourds du monstrueux marteau qui le frappe. A un moment, il n'est plus assez chaud, il le faut remettre au feu: la grue, cette grue colossale, que deux hommes seulement font mouvoir, saisit le canon comme avec

des pinces, l'enlève, le fait tourner en l'air, en dessinant un large demi-cercle et l'amène devant le four : les portes de fer s'ouvrent et aussitôt des flammes en sortent qui s'élancent comme des dards ; on aperçoit par la vaste bouche une poussière de feu qui se tord et tourbillonne ; à quarante pas de cette fournaise, on est obligé de se reculer, tant est vive la chaleur montée à 2,000 degrés. Une nuée d'hommes, cependant, se sont élancés et, avec de longues barres de fer, dirigent le canon rouge vers la gueule du four embrasé. Il s'y engage, il s'y enfourne, il y disparaît tout entier. Les portes se ferment sur lui ; il y va cuire et s'y amollir, pour revenir reprendre sa place sous le pilon qui le martellera de nouveau, et encore, et encore, jusqu'à ce qu'il ait la forme que les ingénieurs déclareront parfaite.

Et ce n'est pas fini : une fois forgé, il le faut tremper. Autrefois, on trempait les canons dans l'eau ; aujourd'hui ce n'est plus dans de l'eau, c'est dans de l'huile, dans une cuve d'huile d'olive, profonde de 45 pieds ; après, on n'aura plus qu'à le transporter à Rueil, où on le finira : fini, il coûtera 200,000 francs.

Les boulets, on le pense bien, sont en proportion des canons : on a beau revêtir les vaisseaux de plaques de fer de plus en plus épaisses (près d'un pied et demi, 42 centimètres), un boulet — je ne sais pourquoi on appelle encore boulets ces hauts cônes de fer qui se tiennent debout comme des quilles — lancé par un canon de 33 pieds de long, perce la cuirasse de fer et la traverse, comme une aiguille une feuille de papier ; car l'attaque l'emporte toujours sur la défense : dès que la défense a trouvé quelque moyen de préservation, l'attaque en invente aussitôt un autre, qui l'annule ; l'homme s'ingénie en vain pour échapper à la mort, la mort partout est là qui l'atteint.

LA FABRIQUE DE MORT.

Et que d'hommes qui la servent ! Avec quelle zèle, quelle activité, quelle ardeur, ces milliers d'ouvriers s'appliquent à tous les travaux de l'instrument de mort !

Les uns tirent du four un bloc de fer, épais, à peine long d'un mètre ; il est tout rouge : deux hommes, avec une longue pince, le saisissent, le placent sur un laminoir, une suite de rouleaux qui tournent sans cesse, le poussent, le font passer de rouleaux en rouleaux ; à chaque tour, il s'amincit, il s'allonge ; en trois minutes,

il est devenu un ruban de 25 pieds, mince, souple comme un serpent.

D'autres sont occupés à la fonte : d'une sorte de tonneau, ouvert par dessous et qui marche en tournant, descend un ruisseau d'acier en fusion ; on dirait de l'eau, de l'eau de feu qui coule. De distance en distance, le tonneau s'arrête, le ruisseau tombe dans une sphère de fer, qui ressemble à un gros boulet rond, puis il continue, tournant en cercle, jusqu'à ce qu'il ait rempli toutes les sphères de fer ; alors, un homme, muni d'un gros crochet, qu'il tient avec des gants épais qui lui montent jusqu'au coude, enlève le couvercle des sphères ; toutes les deux ou trois sphères, il est obligé de changer de gants, tant ils sont chauds ; l'eau d'acier rouge s'est déjà solidifiée et forme un bloc, un bloc qui, uni à d'autres blocs, servira à faire des canons.

Cà et là, de grandes plaques de fer chaud sont étendues sur le pavé, comme des parquets qu'on prépare ; des hommes passent dessus, sans se presser, comme accoutumés à ces ardeurs ; d'autres, près d'enclumes gigantesques que frappent d'énormes marteaux, se meuvent parmi des milliers de pointes de fer qui se détachent en étincelles et pleuvent sur eux ; il semble que ce soit leur atmosphère, ce feu qui les enveloppe ; ils travaillent au milieu, ils vont, ils viennent, ils se baissent, s'avancent, reculent, calculant leurs mouvements, tranquillement, sans hâte. Et ils saisissent, ils soulèvent, ils tournent de grosses masses de fer incandescentes, avec une habileté que donne l'habitude de tous les jours et de toutes les heures.

Car le travail est incessant, de jour et de nuit (le samedi soir on éteint les feux, pour les rallumer le dimanche soir). Les ouvriers de jour arrivent à cinq heures du matin et repartent à cinq heures du soir, remplacés par les ouvriers de nuit, alternant, d'ailleurs, travaillant toute une semaine le jour, et la semaine suivante la nuit. Point d'arrêt, même pour les repas : ils mangent là ce qu'ils ont apporté, quand ils peuvent, au moment où le travail presse le moins.

La plupart travaillent à leurs pièces, et gagnent selon le nombre de kilogrammes de fer qu'ils fabriquent ou manient. Les maœuvres sont payés 4 fr. 50 ; d'autres gagnent jusqu'à 15 francs par jour. Ce sont ceux dont le travail est le plus pénible : il y en a un, par

exemple, qui est chargé de remuer avec une longue pique des blocs de fer dans un four; il les tourne et retourne sans cesse, à droite, à gauche, en avant, en arrière, de côté, dans tous les sens. Cela paraît très simple de tourner des blocs de fer, il semble qu'une machine ferait aussi bien son ouvrage; mais, outre la force, il faut aussi une adresse de main, dirigée par l'intelligence de l'homme. Cet homme ne fait que cela, tout le jour, debout, à la bouche de son four, d'où s'échappe un souffle de feu étouffant et une chaleur desséchante : à demi nu, la sueur ruisselle de tout son corps; s'il sort un instant, par les plus grands froids d'hiver, *il ne sent rien*, me dit-il, tant son corps est échauffé. Croyez-vous qu'il ne gagne pas bien ses 15 francs?

Il n'est pas le seul qui ait tant de peine; ce travail continu, dans le feu, épuise vite les forces du corps. De plus, le changement brusque de température est mortel : les ouvriers, quand ils quittent l'usine, ne sont pas plus couverts que près de ce grand feu; souvent un pauvre homme, qui demeure loin, est saisi par le froid; dès qu'on l'apprend, il est condamné : « Il ne se relèvera pas ! » et c'est vrai : la plupart meurent ainsi, ou plutôt sont tués. La mort plane au-dessus de ces vastes fabriques; en attendant que les canons qu'elle a commandés couchent par terre des bataillons entiers, elle montre qu'elle est là présente, et que c'est pour elle qu'on travaille!

Ce n'est pas seulement de l'admiration qu'inspire la vue de ces immenses usines, où le feu est devenu le docile serviteur de l'homme, pour façonner les instruments de mort. Il y a là une force qui vous écrase, une manifestation de la puissance de l'homme qui semble presque sans limites. Les Sauvages, les Arabes, qui affectent de ne s'étonner de rien, ne pourraient demeurer impassibles devant ce prodigieux déploiement du génie humain. Et ce génie, il perfectionne sans cesse ces machines si compliquées ou si simples; il s'applique, chaque jour, à trouver des procédés nouveaux, plus faciles et plus prompts pour anéantir des milliers d'existences humaines.

N'est-ce pas de la folie, ou plutôt un incompréhensible problème, dont Dieu a la solution? Il n'est pas plus criminel, plus fou ou plus inconcevable de fabriquer des canons de 200,000 francs, qui fauchent des hommes comme des blés, qu'un fusil qui coûte 20 francs et tue un homme à 100 mètres; mais peut-on, sans frémir et sans

se perdre dans des méditations insondables, songer à tant de force, de volonté, d'intelligence, d'efforts, de génie, de travail, uniquement employés à la destruction de la vie humaine ! Un tel spectacle vous bouleverse. Quelqu'un a dit : « *Le monde serait absolument inhabitable, s'il n'était peuplé de fous.* » On est tenté de croire qu'il dit vrai, quand on pense à toutes les folies de la plupart des hommes : qui, en effet, n'en a fait ?-Mais ce qui est effroyable, c'est la folie continue, la folie agglomérée d'hommes qui consacrent leur vie à organiser ces usines immenses, qui appellent des savants, embrigadent des centaines, des milliers, tout un peuple de manœuvres (M. Krupp en a dix ou douze mille), en exigent des efforts incessants, jusqu'à épuiser leur vie, et cela, pendant des années et des années, les générations succédant aux générations et se transmettant de père en fils cette tâche : fabriquer des instruments assez puissants pour massacrer en masse des multitudes d'êtres humains !

Plus on y pense, moins on comprend, si ce n'est que la guerre est, non seulement, comme dit l'Écriture, un des fléaux dont Dieu se sert pour frapper l'humanité et l'écraser, comme sur l'aire le grain, mais le plus horrible des fléaux divins. Car, les autres fléaux, la famine et la peste, sont hors de la puissance de l'homme ; l'homme ne les organise pas, il s'efforce, au contraire, de les combattre ; mais la guerre, c'est lui qui en est l'instrument : son esprit prépare la guerre, son bras fournit à la guerre ses moyens les plus meurtriers ; son génie fabrique les machines de guerre destinées à éteindre en lui le souffle de vie dont Dieu lui a fait don. Un être, qui se déchire lui-même, et se glorifie encore de ses mutilations et des plaies qu'il s'est faites avec une rage raisonnée, est-il un plus effroyable fléau, un plus épouvantable châtement !

Eugène LOUDUX.

(A suivre.)

VOYAGE EN CORSE ⁽¹⁾

XXXI

XXXI. — VOYAGE AUX TRIBUS.

Cependant un vaisseau marseillais était venu vider nos magasins des produits indigènes, et les remplir des produits de l'Europe. Nous apprîmes par lui le retour de Bonaparte, la chute du Directoire, l'établissement du Consulat et la victoire de Marengo. Vous ne sauriez croire, et Dieu vous garde d'en faire jamais l'expérience personnelle, l'effet que produisent sur l'exilé les nouvelles de la patrie et la vue de ses compatriotes. Du capitaine au petit mousse, il me semblait que l'équipage n'était composé que de mes frères ou de mes cousins germains.

Peu de jours après le départ du navire, il fallut songer à un voyage dans l'intérieur, afin de remplacer les marchandises parties pour la France, et de distribuer celles qui en venaient. Mendelson ne m'avait, jusque-là, emmené dans aucune de ses courses; il me déclara, cette fois, qu'étant assez acclimaté et au courant des usages du pays, je l'accompagnerais désormais, et aurais même le commandement en chef de la caravane.

Tant qu'elles se tenaient aux environs de Bone, ces expéditions ne présentaient ni grandes difficultés ni périls : mais, dès qu'elles avaient franchi certaines limites, alors commençaient de graves dangers à courir, tant de la part des bêtes féroces que des nomades déprédateurs; d'où, nécessité d'une escorte suffisante. Les douze ou quinze hommes dont elle se composait, ne pouvaient être pris que parmi les désœuvrés du port, gens appartenant à toutes les

(1) Voir la *Revue* du 15 avril 1884.

nations, n'ayant pas tous ensemble de quoi mériter un certificat de bonne vie et mœurs; et pouvant devenir, dans un moment donné, non moins redoutables que les Arabes eux-mêmes.

Dans cette fourmilière, je choisis les quinze hommes qui me parurent les plus intelligents, les plus braves, sur lesquels je n'avais pas recueilli de trop mauvais renseignements et je les enrégimentai. Je crus bien faire, et par le fait je fis bien de leur donner un costume distinctif, dont ils pussent être fiers, et qui leur inspirât le respect d'eux-mêmes; j'établis parmi eux différents grades; je les formai tant bien que mal à la manœuvre et à la discipline, et les soumis fortement à mon autorité. Je ne crus pas devoir leur promettre des rubans et des croix, afin de stimuler leur zèle; mais j'atteignis le même but, au moyen de promesses de gratifications, en sus de leurs appointements. Je fus singulièrement aidé dans cette œuvre par mon titre d'officier français, et ce qu'on leur avait dit de ma force physique et de mon caractère.

Quant à Mendelson, en le voyant, à la tête de cette brillante armée, se diriger vers les tribus, vous eussiez dit Alexandre le Grand s'en allant envahir le royaume des Perses, ou le général Bonaparte s'embarquant pour son expédition d'Égypte.

Nous étions en tout dix-sept hommes : huit chameaux et douze mulets portaient les marchandises; l'ami de Sancho, les provisions de bouche, mes deux chiens servaient d'éclaireurs; nos armes étaient toujours chargées. Pendant la marche, deux hommes allaient en avant; deux autres en arrière; plusieurs voltigeaient sur chaque flanc. Le reste, sous la direction de Mendelson, veillait aux bagages et aux bêtes de somme. Pour moi, suivi d'un de mes chiens fidèles, je battais de tout côté la campagne, soit pour éviter les pièges qui pourraient nous être tendus, soit pour chercher l'appoint du prochain repas,

Le long du jour, les choses se passaient d'ordinaire assez paisiblement; parce que les fauves se tiennent cachées dans leurs retraites; et que les malfaiteurs craignent d'attaquer ceux qu'ils voient en nombre et sur leurs gardes. Avec la nuit, commençaient les tribulations et les dangers. Chaque soir, au coucher du soleil, nous faisons halte pour camper, sur le bord d'une rivière ou d'un lac, afin que, protégés d'un côté par les eaux, nous n'eussions plus à veiller et à nous défendre que de l'autre. Nous allumons à distance convenable une et quelquefois deux lignes de grands feux; le bois mort et les

broussailles sèches abondant partout, il n'y avait qu'à se baisser et à prendre : mais si les feux ont la propriété d'écarter le tigre et la panthère, ils ont l'inconvénient d'appeler les malfaiteurs.

Pour protéger nos sentinelles et les tentes où reposaient nos gens, j'entassais caisses sur caisses, ballots sur ballots, et, tandis que les hommes veillaient ou sommeillaient à l'avant-garde, nos animaux, attachés derrière nous par de longues courroies, mangeaient, buvaient, dormaient, philosophaient au bord de l'eau. Mais si, pour être informé de l'approche de l'ennemi, j'avais foi dans la vigilance de mes sentinelles, je comptais bien plus encore sur l'instinct de nos quadrupèdes, et particulièrement sur celui de mes chiens.

Était-ce le chacal ou l'hyène, qui s'approchaient à pas furtifs? tandis que les sentinelles ne bougeaient pas, les chiens aboyaient avec fureur, cherchant à rompre leur chaîne, pour leur donner la chasse, chameaux et mulets continuaient paisiblement à brouter; Martin lui-même se montrait à peine ému.

Était-ce la panthère ou le tigre? Les chiens cherchaient encore à s'élançer; mais avec moins d'ardeur, et dans, leurs aboiements, il y avait autant de crainte que de colère; les bêtes de somme cessaient de manger, s'agitaient avec inquiétude et se rapprochaient les unes des autres; Martin se cachait au milieu.

Était-ce sa majesté lionne? Les chiens poussaient des hurlements plaintifs et se réfugiaient entre nos jambes, en donnant des signes de la plus vive terreur. Les autres reniflaient bruyamment, se rapprochaient aussi de nous en tremblant, et tous semblaient nous dire : — Contre celui-ci nous ne pouvons rien. A vous, hommes, de nous défendre! — Seul, soit esprit de contradiction, soit tactique des faux braves, le commis aux vivres affectait de folichonner, d'éternuer et de fredonner plus encore que de coutume.

Enfin, si c'étaient des hommes qui s'avançaient vers nous, nos chiens faisaient entendre des grognements sourds, qui devenaient de plus en plus éclatants; mulets et chameaux ne bougeaient pas, l'âne avait l'air de rire et de murmurer comme son compère de la fable :

... *Quid refert me à
Cui serviam, clitellas dum portem meas?*

XXXII. — MAUVAISES RENCONTRES.

En voyageant dans de telles conditions, il nous était difficile d'échapper à toutes les mauvaises rencontres; aussi trois mois suffiraient à peine pour vous raconter tous nos démêlés avec les animaux féroces et les pirates du désert. Un ou deux exemples suffiront à vous en donner une idée.

Mendelson avait un correspondant et faisait d'importantes affaires à El-Kêf, petite ville de la Tunisie, à 25 ou 30 lieues de Bone. Cette ville, autrefois appelée Sicca Venerea, était célèbre par le culte de Vénus et la beauté de ses monuments, sous les ruines desquels on a découvert de superbes statues. Elle est située sur la rive droite et à peu de distance du fleuve Bagradas (aujourd'hui Mezdjerda), sur les bords duquel l'armée de Régulus tua un énorme serpent, dont la dépouille fut envoyée à Rome, 225 ans avant Jésus-Christ; entre la plaine de Madaure, où Marius vainquit Jugurtha, et celle de Zama, où Annibal fut battu par Scipion, à deux pas de notre province de Constantine.

Un jour donc que nous allions à El-Kêf, la nuit nous surprit entre une chaîne de montagnes et un des affluents du Bagradas. Nos tentes plantées, les feux allumés, les redoutes établies, les sentinelles placées, chacun s'arrange de son mieux pour passer commodément la nuit. Les chiens eux-mêmes font silence; on n'entend que le murmure d'une cascade, le bruit des broussailles craquant sous la dent de nos quadrupèdes, et le roulement sourd d'un tonnerre lointain. Jusqu'à minuit, le plus profond silence règne dans le camp: mais alors nos chiens s'éveillent brusquement, s'agitent et aboient d'une façon toute différente, selon qu'ils regardent la montagne ou le fleuve; nous sommes entre une panthère et un lion.

En un instant, tout le monde est sous les armes, la baïonnette au bout du fusil, et nous attendons immobiles, quand soudain un grand bruit se produit vers la montagne; et nous en voyons descendre à fond de train un magnifique cerf, qui se dirige vers nos feux. D'où vient-il? Où va-t-il? Que cherche-t-il? C'est ce qu'il ne songe pas à dire: mais bientôt nous sommes fixés; car une énorme panthère, qui le poursuit, s'élance sur son dos et s'y cramponne, comme jamais sangsue ne s'attacha sur une créature humaine. Il nous était aisé de les arrêter, l'un et l'autre, par quelques balles

bien dirigées; mais le voisinage du lion nous retint. Ils filent donc et, par un raisonnement instinctif, le pauvre cerf se précipite dans la rivière, espérant sans doute y noyer son terrible cavalier. Il y serait parvenu peut-être, quand la chute d'un second corps nous apprend que le lion s'est mis de la partie. Bientôt en effet nous le voyons apparaître sur notre rive, à reculons, et tirant après lui le cerf, sans plus s'inquiéter de nous que si nous étions à 10 lieues; la panthère avait disparu.

Assuré de sa vie pour le lendemain, il est probable que le monstre n'a aucune envie de nous chercher querelle, et peut-être serait-il sage de ne pas le troubler dans son opération : mais il est à si bonne portée et se présente si bien que je cède à la tentation, et huit balles vont à la fois se loger dans son corps. Il y répond par un rugissement terrible, et vient d'un bond prodigieux tomber à deux pas de nous, mais par bonheur il ne peut plus se relever, ses deux jambes du côté gauche ayant été complètement brisées et une seconde décharge à bout portant met fin à son existence.

Dès que nos gens ont acquis la certitude qu'il est bien mort et n'en reviendra pas, il s'ensuit une scène impossible à décrire; ils se mettent tous à gambader et à danser autour de son cadavre, lui faisant des grimaces et lui crachant au visage, lui tirant la moustache, la crinière et la queue, le frappant du pied et du poing, lui prodiguant les railleries et les injures, lui reprochant ses délits et ses crimes, les bœufs et les hommes par lui dévorés. Il eût été plaisant de voir ce que serait devenu tant de jactance et de bravoure, s'il eût poussé le plus petit soupir.

Je m'attendais à voir maître Martin lui donner le dernier coup de pied, mais le Gascon s'était enfui de frayeur, et ce ne fut pas sans peine que l'on parvint à le trouver.

Une autre fois, nous allions du côté de Biserte livrer à une tribu tunisienne diverses marchandises, en échange de quelques chevaux barbes, que l'on nous avait demandés de Marseille. Engagés dans un étroit et long espace, entre l'El-Kébir et une suite de collines boisées, nous cheminions avec précaution, mais le plus vite possible, afin d'atteindre avant la nuit le gué qui mène à l'autre rive, où le terrain étant uni, nous avons moins de risques à courir. Tout allait bien jusque-là, et rien de suspect n'était apparu, quand tout à coup, sur un plateau isolé, nous apercevons cinq ou six de ces grandes charrettes couvertes, qui servent d'habitation aux bohémiens.

Une fourmilière de femmes et d'enfants déguenillés s'agitent tout autour et se pressent pour nous voir passer. Des bœufs paissent çà et là sur les flancs de la colline; une multitude de chiens nous acclament et nous saluent à leur manière, mais nous n'apercevons pas un seul homme. Où sont-ils ces hommes, qui doivent être assez nombreux? Ce n'est pas l'heure de la sieste, et s'ils étaient allés à la chasse, leurs chiens seraient avec eux! J'en conclus qu'ils nous ont vus venir de loin et sont allés s'embusquer en avant, pour se jeter sur nous à l'endroit le plus favorable.

En conséquence, au lieu de précipiter notre marche, nous la ralentissons pour la rendre plus sûre; nous sommes encore à plus d'une heure du gué, mais cependant nous avançons; la distance diminue à vue d'œil et nous touchons bientôt au terme, sans que les chiens aient poussé le cri d'alarme, sans que nos éclaireurs aient rien signalé. La nuit arrivant, nous nous hâtons d'opérer le passage de la rivière; déjà même plusieurs de nos bêtes sont dans l'eau, quand un feu de peloton nous tue un homme et un mulet, blesse un chameau et fait voler en éclats une caisse.

Au nuage de fumée qui s'élève, je reconnais que les coups sont partis d'un épais fourré, placé à mi-côte. Laisant donc aux bagages Mendelson et quelques hommes, je cours avec les autres m'embusquer derrière de gros rochers, à la hauteur du fourré, sur lequel nous dirigeons un feu d'enfer. Des hurlements de douleur annoncent à chaque instant que nos balles ne sont pas perdues; déjà même les bohémiens ne répondent plus qu'avec mollesse, lorsque de grands cris attirent mes regards vers la rivière; Mendelson et les siens sont aux prises avec une autre bande de coquins.

Ordonner à la moitié de mes gens de continuer le feu, et me précipiter comme une avalanche, avec les autres et mes chiens, est l'affaire d'une seconde. Il était temps; deux de ces misérables avaient renversé Mendelson et levaient sur lui le poignard... A ma voix mes chiens abordent le premier et le mettent en pièces. Le second, je le frappe avec tant de violence que, s'ils eussent été dix de file et mon couteau de chasse assez long, je les aurais tous embrochés jusqu'au dernier. Celui-là devait être le chef de la bande, car, en le voyant tomber, tous les autres prirent la fuite, laissant sur le terrain trois hommes, sans compter ceux du fourré. Nous eûmes de notre part un mort et deux blessés.

Nous ensevelîmes profondément notre pauvre camarade, et rou-

lâmes sur sa fosse d'énormes pierres, pour le préserver de l'hyène et du chacal. Nos gens voulaient abandonner sans sépulture les cadavres des bohémiens. Mendelson et moi, nous nous y opposâmes, par respect pour la nature humaine et pour Dieu, leur créateur ; et ils furent placés dans une fosse commune.

Et voilà, par ces exemples que je pourrais multiplier à l'infini, quelques-uns des agréments du commerce dans l'intérieur de l'Afrique.

XXXIII. — L'ÎLE DE TABARCA. — LE PÈRE LACROIX.

Si j'avais à cœur les intérêts temporels de la famille Mendelson, je ne me préoccupais pas moins de ses intérêts éternels ; et mon plus grand bonheur eût été de la voir se convertir, c'est-à-dire passer des ténèbres à la lumière, de l'erreur à la vérité, de la synagogue à l'Eglise : mais je voulais que leur conversion se fit librement, en pleine connaissance de cause, et ne fût un acte ni de complaisance ni de faiblesse. C'est vous dire que je cherchais pour eux les arguments les plus simples et les plus solides en même temps, non dans la haute philosophie, mais dans l'histoire... Mais s'il se fût trouvé à Bone un prêtre catholique, leur abjuration ne se fût pas fait attendre. Malheureusement, il n'y en avait pas ; et, pour en trouver un, il fallait passer jusqu'à Tabarca, petite île aux frontières de la Tunisie, qui seule, après la perte de nos établissements, nous est restée jusqu'en 1814. De Bone à Tabarca, il n'y a pas moins de 30 lieues en ligne droite.

Très rapprochée du littoral africain, Tabarca n'est pas grande ; mais l'aspect en est agréable et le sol fertile ; on y trouve quelques bons mouillages, et ses eaux abondent en corail.

Au temps dont nous parlons, il s'y trouvait un certain nombre de familles françaises, mêlées de Maltais. C'était le reste de nos anciennes possessions ; et, si celle-là n'avait pas péri comme les autres, on le devait à un brave missionnaire, qui s'y trouvait en résidence. Le P. Lacroix, tel était son nom, y avait été depuis longtemps envoyé, pour les besoins spirituels de cette population de deux ou trois cents âmes. Homme simple et modeste, quoique d'un grand savoir, il s'était attaché à ce petit coin de terre, n'avait jamais voulu le quitter pour des postes plus importants, et mettait tout son bonheur à être utile à ses paroissiens. Prêtre et médecin tour à

tour, instituteur et juge de paix, chef d'industrie et de culture, il s'occupait de tout, suffisait à tout, et rendait à tous des services sans nombre.

Du reste, l'affection qu'il avait pour les autres, lui était largement rendue. Petits et grands, tout le monde l'écoutait avec respect comme un oracle, et se serait fait un crime de lui désobéir ; d'autant plus que, tout en s'occupant du soin de leur salut, il voulait qu'ils fussent ici-bas le plus heureux ou le moins malheureux possible. Chaque famille avait son habitation séparée, propre, commode, pourvue d'un jardin et d'une basse-cour. Pendant que les hommes étaient à la pêche, les femmes et les enfants s'occupaient des troupeaux et des terres ; les champs étaient bordés d'arbres fruitiers, et partout, même dans les endroits les plus rocailleux, on voyait des figuiers et des vignes. Bref, l'ordre, la paix, l'aisance et le bonheur régnaient dans ce petit coin du monde, grâce à l'influence d'un seul homme. Il n'y faut pas, bien entendu, chercher des monuments, mais j'y vis une chose dont je fus vivement frappé.

En certains pays, en France, par exemple, on évalue à près du quart des récoltes ce qui se perd par les rats, les charançons et l'humidité. Pour préserver Tabarca de cet inconvénient, le P. Lacroix avait fait construire des greniers, dont le sol, les parois et la voûte étaient recouverts d'une épaisse couche de bitume. Habile naturaliste, il savait que le bitume a la propriété d'intercepter l'humidité, d'éloigner les rats et les insectes ; il n'ignorait pas l'application qu'en fit Noé par ordre de Dieu, et les usages auxquels l'employaient les Babyloniens, les Egyptiens et les Juifs.

Comme je témoignais mon étonnement de voir ce petit peuple administré comme un ordre religieux, il me dit :

— Tout le monde, il est vrai, est ici à peu près également heureux, mais non en vertu de la communauté. Pour satisfaire un des penchans les plus vifs du cœur humain, j'ai voulu que chacun soit ici propriétaire de sa maison, de son champ et de sa barque ; il n'y a parmi nous de commun que la charité. Si quelqu'un est malade, les autres se partagent son travail ; s'il n'a pas été heureux dans sa pêche ou sa récolte, ils lui font une part sur les leurs ; de cette façon, il n'y a pas de pauvres parmi nous ; tout le monde est heureux, parce que tout le monde observe exactement la loi, qui n'est autre que le Décalogue.

Je ne pouvais aller à Tabarca que deux ou trois fois l'an, parce

que chaque voyage me prenait trois jours ; mais j'y étais accueilli comme un frère ; et j'en revenais à chaque fois réconforté et meilleur.

Emerveillé de tout ce que je lui racontais, Mendelson me déclara un jour qu'il voulait m'accompagner à Tabarca ; c'était aux fêtes de Noël. Il voulait voir de ses propres yeux tous ces prodiges, et faire connaissance avec le P. Lacroix, auquel il avait d'ailleurs à communiquer une affaire importante. Nous emmenâmes avec nous l'aîné des enfants, nommé Joseph.

Après avoir tout examiné en détail, Mendelson dit au P. Lacroix :

— Je suis juif, et ma famille est juive ; mais, grâce à notre ami Scipion que voilà, nos yeux ont commencé à s'ouvrir à la lumière ; et nous désirons devenir chrétiens, parce que nous reconnaissons que nos pères se sont trompés, Jésus de Nazareth, qu'ils ont crucifié sur le Calvaire, étant réellement le Rédempteur promis à nos Patriarches, annoncé par nos Prophètes, attendu par toute la nation. Par malheur, nous n'avons à Bone aucun prêtre catholique, qui puisse nous admettre dans l'Eglise.

Que faites-vous ici, père Lacroix, sur cet îlot, large à peine comme la main, au milieu de misérables pêcheurs, qui n'ont à vous offrir rien de ce que réclament votre éducation, votre qualité et votre âge ; qui, en retour de tant de services rendus, vous laissent presque mourir de misère et de faim ? Est-ce là d'ailleurs un théâtre digne de vous ? Quel bien pouvez-vous faire, entre des gens incapables de vous comprendre ? Pourquoi ne viendriez-vous pas résider à Bone, où vous trouverez un vaste champ pour votre zèle apostolique, une population agglomérée de huit mille âmes, le souvenir du grand saint Augustin, et des ressources de tout genre ? Pour ma part, je vous offre le logement, la table, et tout ce qui est nécessaire à la vie...

Si Mendelson avait voulu me faire une agréable surprise, il y avait pleinement réussi ; mais, s'il avait compté séduire le P. Lacroix par ses propositions dorées, il fut promptement détrompé.

— Il y a cinquante ans, répondit celui-ci, que je suis venu à Tabarca, non de ma propre volonté, mais par ordre de mes supérieurs. Depuis ce temps-là, de graves événements se sont accomplis, et la congrégation à laquelle j'appartenais a cessé d'exister : mais notre station de Tabarca s'étant maintenue comme par miracle, je n'ai pas cru avoir le droit d'abandonner mon poste, avant que la mort ne m'ait donné le signal.

Il est bien tard, d'ailleurs, pour courir à mon âge les aventures ; mes cheveux ont blanchi ; mes forces sont usées ; quelque petit qu'il soit, je ne suffis plus qu'à peine aux besoins de mon troupeau ; une charge plus lourde m'écraserait. Quant aux nécessités de la vie matérielle, si vous saviez combien peu me suffit ? Un morceau de pain ou de biscuit, un coquillage, un fruit, un poisson, c'est tout ce qu'il me faut, et ne m'a jamais manqué, grâce au ciel.

Enfin, depuis un demi-siècle, c'est moi qui ai baptisé la plupart des braves gens qui m'entourent ; c'est moi qui les ai élevés, qui les ai mariés. Ils me regardent tous comme leur père ; et moi, je les aime comme mes enfants. Si donc je les abandonnais, ce serait pour eux un deuil universel, une calamité publique et, pour moi, une source intarissable de regrets et de remords.

Que si vous désirez avoir à Bone un missionnaire, veuillez mettre par écrit la demande et les offres que vous venez de me faire ; j'écrirai par le prochain navire ; et bientôt, je l'espère, on vous en enverra un, autrement capable que moi de ce poste important.

J'écrivis ; Mendelson signa, et nous repartîmes, enchantés de l'issue de notre voyage.

XXXIV. — MONSIEUR JÉRICHIO

Les trois garçons avaient grandi, et commençaient à suffire à la tenue des livres, du magasin et de l'enclos. Les deux aînés étaient même assez forts pour nous accompagner parfois dans nos expéditions. J'en profitais pour les endurcir à la fatigue, les accoutumer au danger, et leur tremper fortement le caractère, ce qui est aussi une partie importante, quoique trop négligée de l'éducation.

Quant à Sarah, leur sœur, elle avait dix-neuf ans ; et sa beauté physique, non moins que les qualités de son esprit et de son cœur, en faisaient une personne accomplie. Cependant, bien qu'elle fût envers ses parents un modèle parfait d'obéissance et de respect, il me semblait que sa mère, si affectueuse autrefois et si bonne pour elle, n'était plus la même à son égard ; qu'elle était devenue froide et réservée, ne lui parlant plus que d'un ton brusque et dur ; la regardant presque de travers ; trouvant mauvais tout ce qu'elle pouvait dire ou faire ; ne manquant aucune occasion de la reprendre et de la mortifier.

Mendelson ne remarquait pas ou feignait de ne pas remarquer

ce changement. Pour moi, j'en étais profondément attristé, et ne cessais nuit et jour d'en rechercher la cause, dans l'espoir d'en trouver aussi le remède. Il n'est pas, dit-on, sans exemple que des femmes coquettes voient avec déplaisir s'épanouir les charmes de leurs filles, tandis que les leurs vont chaque jour en diminuant; qu'elles en conçoivent de la jalousie et de la haine, et leur fassent un crime de l'emporter sur elles par la jeunesse et la beauté. Était-ce le cas de M^{me} Mendelson? Je ne le savais pas au juste; mais il me semblait évident que Sarah lui était devenue à charge, et qu'elle s'estimerait heureuse d'en être débarrassée.

Si tel était le fond de sa pensée, elle ne tarda pas à être servie à souhait, car voilà que, sur ces entrefaites, Sarah est demandée en mariage par un riche Maltais, négociant et juif, qui trafiquait avec Mendelson, et venait parfois dîner chez lui. Ce personnage, nommé *Jéricho*, avait franchi la quarantaine et n'était pas mal de sa personne, quoique petit et un peu gros. Comme madame commandait au logis, c'est à elle d'abord que fut naturellement adressée la demande. Au point de vue de la position et de l'argent, ce parti était excellent: c'est pourquoi elle donna sans difficulté son consentement, et se chargea d'obtenir celui de son mari et de sa fille; mais, à sa grande surprise comme à la mienne, je l'avoue, le roseau, nommé Mendelson, refuse cette fois de plier et se redresse comme un chêne séculaire.

— Ma chère Rachel, dit-il avec une philosophie et un aplomb dont je fus stupéfait, le mariage est sans contredit l'acte le plus important de la vie: car de là, pour les deux époux, dépend le bonheur en ce monde, et probablement en l'autre. Voilà pourquoi ce n'est pas à la légère que l'on doit procéder à un acte semblable. En conséquence, je demande un mois de réflexion pour répondre à M. Jéricho; et de plus, comme Scipion est le meilleur de nos amis, j'entends qu'il assiste à toutes nos délibérations à ce sujet.

J'eus beau lui objecter que c'était là une de ces questions intimes qui se résolvent en famille, et dans lesquelles les étrangers n'ont point à intervenir.

— Tu n'es pas étranger, reprit-il; et puis, je le veux!

Je compris que, dans cette question délicate, il redoutait de se trouver seul face à face avec son impérieuse, et n'était pas fâché d'avoir en moi un témoin, sinon un défenseur; il fallut se soumettre.

Étourdie par cette résistance à laquelle on ne l'a pas accoutumée,

madame passe du blanc au rouge, du rouge au violet ; mais bientôt, reprenant son sang-froid et son sourire :

— Mon cher ami, dit-elle, autant que toi j'ai à cœur le bonheur de notre fille ; et c'est justement pour cela que j'appécie, comme il le mérite, le bon parti qui se présente. M. Jéricho est un des plus riches négociants de la côte d'Afrique ; il a maison à Bone et à Tunis ; il en aura bientôt une à Marseille ; et ses navires sillonnent la mer. La demande donc, outre qu'elle nous honore, est la fortune et le bonheur pour notre chère enfant. La repousser serait folie et manquement à nos premiers devoirs.

— Je ne conteste ni la position ni la fortune de M. Jéricho, bien que les établissements les plus solides ne soient pas toujours ceux qui occupent le plus de terrain : mais voici ce que j'ai à dire :

D'abord, il a quarante-trois ans, et Sarah, dix-neuf, différence, vingt-quatre ans. C'est beaucoup trop ; il est très difficile, sinon impossible, que des mariages aussi disproportionnés puissent être heureux.

Ensuite, il a trois enfants d'un premier lit ! fardeau pénible pour la seconde femme : source d'ennuis, d'embarras et de discordes, peut-être. Les veufs qui ont des enfants ne devraient pas se remarier, à moins d'épouser des femmes de cinquante-cinq ans passés.

De plus, il est juif ; et demain Sarah sera catholique. Je n'aime pas ces mariages mixtes où, plus ou moins désunis sur terre par la question religieuse, les époux ont la perspective d'être séparés dans l'autre monde, pour s'en aller chacun de son côté.

Enfin, si la fortune peut aider au bonheur, rien ne prouve qu'elle le produise nécessairement. Que de ménages où abondent l'or et l'argent qui ne sont pas plus heureux pour cela ! Le bonheur se trouve dans la convenance réciproque des époux. Sarah, paraît-il, convient à M. Jéricho ; mais il ne s'ensuit pas que M. Jéricho convienne à Sarah.

— Et pourquoi, s'il vous plaît, ne lui plairait-il pas ? Que lui manque-t-il donc, pour inspirer la sympathie et l'amour ?

— Je l'ignore : mais ce que je sais, c'est que, pour rien au monde, je ne voudrais imposer à ma fille un mari qui ne lui conviendrait pas.

— Est-ce que les enfants savent ce qui leur convient ou ne leur convient pas ? Est-ce que ce n'est pas aux parents de venir au secours de leur inexpérience, de penser et de vouloir pour eux ?

— Ce sont là de fort belles paroles ; mais les enfants aussi ont le droit d'être consultés, et notre premier devoir est, ce me semble, d'informer Sarah de ce qui se passe, afin de savoir son avis. Qu'en penses-tu, Scipion ?

Mis personnellement en cause, j'étais fort mal à l'aise : mais, en évitant de me prononcer sur le fait en lui-même, et faisant un juste éloge de M. Jéricho, je déclarai qu'il me semblait en effet convenable et sans inconvénient de consulter Sarah. Ainsi fut fait. La mère mit en campagne toutes ses séductions et ses belles paroles, mais elle perdit son temps et sa peine ; la réponse fut invariablement négative, et la candidature de M. Jéricho s'écroula sans tambour ni trompette.

Ce résultat produisit sur les deux époux un effet bien différent. L'un en éprouva une vive satisfaction, et l'autre une contrariété profonde. Pour moi, tout en reconnaissant que Mendelson était dans le vrai, je faisais tout bas des vœux pour qu'il se présentât bientôt pour Sarah un parti digne d'elle.

G. FAURE.

(A suivre.)

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS NOUVEAUX

- I. *Stéphanette*, par Bernard Seigny. (Bray et Retaux.) — II. *La Maison de Famille*, par M^{me} Maryan. (Blériot.) — III. *Le Coffret de l'Aïeule*, par A. du Thiellet. (Téqui.) — IV. *L'Héritière*, par Camille d'Arvor. (Blériot.) — V. *Plébéienne*, par G. Maisonneuve. (Ollendorf.) — VI. *Parmi les Lis et les Epines*, par Léon Aubineau. (Palmé.) — VII. *Album d'une Inconnue*. (Chailard à Laval.) — VIII. *Le Pensativo*, par Lucien Biart. (Hennuyer.) — IX. *Straniera*, par Paul Ségonzac. (Ghio.) — X. *Feu Robert bey*, par Armand Lapointe. (Plou.) — XI. *L'Amour et le Divorce*, par le chevalier de Maynard. (Ghio.) — XII. *Musa*, par Ouida, traduit par J. Girardin. (Hachette.) — XIII. *L'Affairé*, par le baron de Holberg, traduit par Alf. Flinch et Paul Vibert. (Ghio.) — XIV. *Nos Morts contemporains*, par E. Montégut. (Hachette.)

I à VII

Quand, au milieu de l'éclosion trop féconde des œuvres matérialistes, naturalistes, impressionnistes, malsaines en un mot, on découvre une fleur parfumée, il faut se hâter de la cueillir pour la respirer. Présentons donc sans retard, à nos lecteurs, un gracieux petit volume de Bernard Seigny, avec un joli nom pour titre : *Stéphanette*. L'auteur est connu du public auquel nous nous adressons ; nous avons parlé déjà, ici même, d'un de ses écrits... Tous, vous avez lu ses études dans la collection de la *Société bibliographique* ou ailleurs encore. Vous avez salué souvent son nom, son véritable nom, deux fois cher aux catholiques. Il se dérobe aujourd'hui sous le pseudonyme, mais, en y regardant de près, on retrouvera, dans le romancier, les qualités du penseur et du publiciste. La simple histoire de *Stéphanette* est écrite d'une façon trop fraîche, trop poétique, trop exquise dans ses pures tendresses, pour ne pas indiquer un auteur jeune, mais à certaines marques on

reconnaîtra que cette plume ne saurait être frivole. On verra que la critique, loin de dessécher l'imagination, apprend parfois à s'en servir, et s'approprie légitimement ce qu'elle sait si bien apprécier chez les autres.

Il serait vraiment dommage de chercher à disséquer cette fleur; et, du reste, comment analyser le sourire, les larmes, la grâce de l'amour naissant? Bornons-nous donc à un rapide croquis, à un crayon bien incomplet de *Stéphanette*. Disons, tout d'abord, que le petit roman nous vient d'Angers, cette cité artiste et lettrée entre nos villes de province; foyer intellectuel, dans toute l'acception du mot, dont les catholiques peuvent, en ce moment, se montrer particulièrement fiers. M. Seigny n'a pas craint de puiser dans les annales angevines et d'y choisir un type sinistre, encore si présent à la mémoire, si détesté des honnêtes gens, qu'on s'est effrayé du portrait. Tout semble vrai dans cette étude; tout y est simple et vivant comme la réalité, quoique l'auteur se tienne bien loin du réalisme; puis il fallait ces sombres et sanglants contrastes... Ils rappellent que le bonheur terrestre est un rayon fugitif entre deux orages. Ce rayon est dérobé à temps, on nous le fait voir, irisant les beaux jours de la jeunesse, entourant d'une auréole éblouissante la jolie tête de *Stéphanette*, brillant dans les yeux ravis de Jean. Malgré les nuages, le fond du ciel reste bleu, des teintes douces et gaies nous repositent des drames à la mode.

Rien de plus dramatique, pourtant, que l'enfance de l'héroïne. Née, pendant la Terreur, dans les prisons d'Angers, *Stéphanette* a été déposée, par sa mère, sur les marches de l'échafaud, aux pieds de l'exécuteur. Cet homme n'était pas le bourreau d'office, mais un monstre, vivant de délation et s'offrant à guillotiner les victimes, quand les bras manquaient. L'indignation, la pitié publique, le contraignirent à élever l'enfant. Il s'en chargea, mais il haïssait et redoutait l'orpheline, remords personnifié de son passé. Peu à peu on oublia l'incident de l'échafaud, on s'habitua à regarder *Stéphanette* comme la fille de l'ancien pourvoyeur. *Stéphanette* grandit dans la sombre boutique de friperie, où s'est réfugié son odieux tuteur; elle a vingt ans, elle est charmante. Un fils d'émigré qui, lui aussi, a vingt ans, ébloui par cette grâce, cette jeunesse, cette distinction suprême, ne s'inquiète ni du nom, ni de la boutique, ni du père; il épousera *Stéphanette* avec son sourire pour dot; lui, qui n'en a guère plus, n'en demande pas

davantage ! Ainsi rêve Jean de Tremière, en grattant du papier chez maître Furondeau, notaire. Il a été recueilli par un vieux marquis, qu'on ne noircit pas à plaisir, suivant l'usage du roman moderne. M. de la Haussaye est un brave gentilhomme, un noble cœur, un bon chrétien, que le malheur n'a pu aigrir... Les confidences de Jean émeuvent le vieillard, mais une mésaillance le fait frémir. Et pourtant l'excellent homme finira par céder, par faire lui-même une démarche chez le brocanteur. Stéphanette, après une scène terrible avec « son père », se voit forcée de révéler elle-même, le nom maudit qu'elle croit porter. « Je m'appelle Phanette Hudoux!... » dit-elle d'une voix brisée. M. de la Haussaye s'enfuit. Raconterons-nous le reste ? Ne faut-il pas laisser au lecteur le plaisir de débrouiller cet écheveau de fils d'or et de fils noirs ? Point de grandes catastrophes, point de moyens usés... Le récit chemine simplement, rondement, et presque toujours on éprouve une sorte de soulagement en rencontrant ici, l'humanité dans ce qu'elle a de bon ; sauf Hudoux, qui sert de repoussoir ; en entendant parler le bon français, en retrouvant le bon ton, si rare, à présent, dans les livres comme dans les rapports de la vie. Stéphanette, Jean, le marquis, les deux vieux serviteurs, sont de belles âmes ; la vulgarité n'atteint pas même les plus humbles. Baptiste, qui a *chouané* aux côtés du marquis, conserve pour la royauté un culte ardent et profond... Il applaudit et se redresse, le vieux chouan, en entendant lire la lettre de Jean, devenu garde du corps, en 1816. « Mon oncle, écrit le jeune homme, c'est bien beau un roi ! Quand le nôtre m'a regardé avec son grand air, j'ai senti mon cœur battre comme si j'étais à la bataille et j'ai pensé que, s'il le fallait, je mourrais pour lui avec plaisir!... Mon oncle, il y a des imbéciles qui disent qu'un roi n'est qu'un homme, ceux-là n'en ont pas vu ! Moi qui viens d'en voir un, je vous dis que c'est bien plus qu'un homme et que j'ai cru voir en lui le résumé de la patrie, la patrie elle-même, noble, puissante et douce!... »

A côté de ces grands et nobles sentiments, combien de descriptions charmantes illustrent ces pages, et rivalisant avec le crayon d'un artiste. Le retour du gentilhomme dans l'antique demeure ruinée, où la ronce fleurie ressemble à un sourire de la nature, et console de la cruauté des hommes ; la veillée des vieux domestiques et tant d'autres scènes d'intérieur, sont des petits tableaux d'un fini, d'une perfection achevée. On ne s'étonnera pas

d'apprendre que le roman de M. B. Seigny se traduit déjà en plusieurs langues. Il prouvera aux étrangers que nous avons encore des romanciers délicats et qu'il est toujours, en France, des femmes capables d'inspirer le suave portrait de Stéphanette. Puisse le succès de ce petit livre décider l'auteur à nous faire profiter souvent de ses loisirs, en nous donnant des romans tels que celui-là, honnêtes, sans fadeur, chrétiens, sans affectation, *romanesques* sans danger !

Ce genre excellent est aussi celui de M^{me} Maryan ; et *la Maison de Famille*, quoique destinée spécialement aux jeunes lectrices, plaira dans tous les milieux honnêtes. Le talent de l'auteur semble grandir au lieu de se lasser ; sa nouvelle peut compter parmi les meilleures d'une excellente collection. Elle est achevée, aussi cette peinture de la vieille demeure, autrefois si fière de son écusson, si enviée dans Landivy, à présent déshonorée par une boutique, délabrée, ruinée, mais toujours hospitalière. Deux vieillards originaux l'habitent, le reste de la famille s'est dispersé ; puis un à un, les *Dumaraïs* de plusieurs générations se voient obligés de venir lui demander asile. M^{lle} Jacqueline les accueille tous avec une naïve bonté sans trop savoir comment elle les fera vivre. Cette personification amusante d'un caractère brouillon, joint à un cœur d'or, doit être dessinée d'après nature ; en tous cas, elle est pleine de vie. La pauvre fille ne trouve guère d'appui près de son frère aîné, soi-disant savant, égoïste avant tout, type également réussi. Jacqueline succomberait à la tâche sans l'arrivée d'une charmante nièce qui, tout en lui donnant bien des soucis, la seconde avec intelligence et répare ses étourderies. Un brillant mariage terminera les épreuves en récompensant la nièce Suzanne... Comme le dit, non sans un peu d'humeur, la mondaine sœur du fiancé : « Ce mariage d'imprudents est une idylle en plein siècle de fer. » Le seul défaut du roman est peut-être, de faire trop rêver les jeunes têtes à l'espoir de ces idylles-là.

Dans *le Coffret de l'Aïeule*, les tribulations se terminent aussi par un mariage. Un secret gardé au foyer et se dévoilant lentement pour laisser le lecteur toujours en suspens, pour faire croître l'intérêt jusqu'à la fin ; deux frères ennemis, dont l'indomptable orgueil cause le malheur d'une famille ; des apparences accablantes, pesant sur l'un d'eux, le dévouement courageux et chrétien d'une jeune fille pour son père, tels sont les éléments du

récit. Sa forme est toute narrative. Le romancier use largement des ressources ordinaires de la fiction : conversations derrière les portes, ou les contrevents, rencontres imprévues, etc. Le motif sur lequel s'appuie la nécessité du secret semble trop peu fondé, mais il n'en faut pas moins reconnaître le mérite de ce petit volume, et féliciter l'auteur ; il n'est pas à son début : ses premières œuvres permettent, à nos bibliothèques chrétiennes, un bon romancier de plus.

Suivons maintenant M^{lle} Camille d'Arvor au fond de sa vieille Armorique, où, si nous l'en croyons, le temps du merveilleux n'est point encore passé, où les mendiants sont toujours regardés comme l'aristocratie du village, où l'on peut tout entreprendre sous le costume du diable. Un peu d'in vraisemblance se pardonne facilement d'ailleurs dans le roman, notre imagination se plaît à l'impossible, on se trompe quand on croit la contenter avec le réel. Lisez donc l'histoire moderne, et pourtant ancienne, de la belle *héritière*, la *Minôrez* aux quatre galons d'or, laquelle ne sait à qui donner son cœur. Elle voudrait être aimée uniquement pour ses jolis yeux ; Yvan, le garçon meunier, semble pris par là, mais Joselle hésite toujours... Enfin, arrive de Paris un ancien soldat, originaire du pays ; beau parleur ; il manœuvre si bien que l'héritière va lui accorder sa main, quand apparaît la femme légitime du mauvais garnement. Joselle échappe au danger, grâce à la protection de sainte Anne, qu'Yvan est allé implorer pieds nus ; grâce aussi à l'énergie d'un vieux mendiant dont le rôle est superbe. On croit peut-être que la Minôrez (1) se jette dans les bras d'Yvan ? Nullement, elle doute encore, la dot fatale se place toujours entre elle et le bonheur. Si un héritage inattendu ne faisait du garçon meunier un vrai Crésus, Joselle, en Bretonne têtue, eût été capable de coiffer sainte Catherine. Pour compléter son livre, M^{lle} d'Arvor ajoute, à l'histoire de *l'Héritière*, un épisode fort touchant du siège de Paris, dont un brave mobile breton est le héros.

On n'oublie pas, on lit toujours avec plaisir un livre dont le rapide succès fut de si bon aloi, dont les adversaires durent louer, au moins, la forme et la verve, et que les honnêtes gens regardèrent comme un soulagement dans leurs tristesses indignées. Ce livre intitulé : 1893, contient une fiction chronologique curieuse par

(1) Jeune fille.

l'invention, très agréable par le style; les résultats des *lycées de filles*, du *mariage civil*, etc., y sont peints avec un *humour* amusant, avec une justesse de déduction qu'un peu d'exagération n'affaiblit point. En écrivant *Plébéienne*, M. Maisonneuve revient au présent, qui prépare l'avenir; il décrit les mutineries provoquées, au fond des mines, par les agents des sectes antisociales, afin de hâter la désorganisation universelle. « Ceux qui ont lu dans les récits des journaux cet horrible mot de *grève*, ne soupçonnent point tous les maux qui s'y rattachent », dit l'auteur; et, ces maux, il fait mieux que de les énumérer, il les place tout sanglants, tout hideux, sous les yeux du public. Il montre « l'apôtre rouge », l'âme damnée des sociétés secrètes, soulevant l'ouvrier, excitant ses colères, son envie, profitant de sa faiblesse, le séduisant ou le terrorisant pour en faire un révolté. L'émissaire parle bien haut de l'émancipation, de l'égalité du travailleur, en face de l'infâme patron, tandis que, lui et ses chefs, ne se soucient de l'ouvrier que pour le transformer en instrument de vengeance contre une société dont leurs vices les a expulsés. De sinistres, d'odieuses physionomies se dessinent sous la plume du romancier; les Paule Minck, les Louise Michel, les Basly, etc., se reconnaissent facilement sous les noms de fantaisie; mais le bien se révèle à côté du mal; les lumières se détachent plus vives et plus douces sur ce fond sombre. Aux paresseux, aux mauvais sujets, aux agents d'un pouvoir occulte et néfaste, sont opposés des ouvriers intelligents, laborieux, pleins de courage, des hommes de la police, qui, après tout, font leur devoir et défendent la société. On s'incline devant ces types, car ils personnifient le travail et l'honneur.

Plébéienne, l'héroïne du roman, l'ange de la *Ville-Noire*, fait songer à la jeune et gracieuse patronne, donnée par l'Eglise aux mineurs. Toute rayonnante, toute souriante, comme sainte Barbe, elle devient, comme elle, intrépide dans le danger puis martyre; martyre d'un amour terrestre, mais pur comme un reflet de celui du ciel. Dans cette apparition charmante, dans cette création suave, se résume toute la poésie de la fille du peuple, idéalisée par l'Evangile.

On l'écrivait dernièrement, l'Académie française couronne des ouvrages qui sont loin de valoir celui-là; couronnée ou non, *Plébéienne* marquera dans les bibliothèques catholiques; elle est assurée du suffrage de tous les lecteurs honnêtes, aux félicitations, desquels l'inépuisable, l'intrépide romancier, qui est aussi le directeur de

l'Union du Languedoc, nous permettra de joindre les nôtres.

Sous le titre *Parmi les Roses et les Épines*, M. L. Aubineau réunit en volume un certain nombre de ses articles publiés dans *l'Univers*. « Des espérances et des fêtes du baptême, aux douleurs et aux angoisses de la mort, la vie humaine ne s'écoule-t-elle pas parmi les lis et les épines? » Les lecteurs, les amis de M. L. Aubineau seront heureux de conserver plus facilement ainsi, des souvenirs bien chers, de pouvoir relire plus souvent le pieux auteur; les catholiques, en général, puiseront une grande édification dans ces biographies, ces notes du pèlerin, ces hommages rendus à des morts illustres ou sympathiques. Ils ne rencontreront pas sans émotion ces pages consacrées à des mémoires plus humbles; ce portrait de la petite-sœur des Pauvres, dont le modèle touchait de si près à l'auteur: ces deux lis sitôt cueillis dans les parterres de Sion; cette histoire si touchante de *Claude*, le jeune soldat mort à vingt ans. Quoiqu'il n'y ait point là, matière à ce qu'on appelle un roman, c'est par cette étude d'une âme que le livre nous appartient. Du reste, M. Aubineau ne reedit-il pas, dans ce recueil, sous toutes les formes, le roman de la Psyché chrétienne, éprise de son Dieu, et divinement conduite aux noces éternelles, à travers les lis et les épines?

« Il y a des âmes limpides et pures où la vie est comme un rayon qui se joue dans une goutte d'eau », a écrit Joubert. *L'Album d'une Inconnue* nous montre une de ces âmes, seulement le rayon se joue dans une larme, car la pieuse et modeste poète, qui cache ici son nom, a beaucoup souffert, souvent pleuré. Ce recueil de poésies contient les confidences d'une vie entière, d'une vie laborieuse, éprouvée, mais saintement résignée.

Les élégantes viennent, dit-on, de mettre à la mode *l'Album de la toilette*, pour lequel ces dames posent à chaque nouveau costume: depuis celui des fiançailles jusqu'à celui du veuvage, pourquoi pas jusqu'à cette toilette dont le suaire fait tous les frais? demande un chroniqueur; c'est le roman de la vie en images... Notre inconnue a eu une inspiration meilleure, elle s'est accoutumée à fixer sa pensée aux époques les plus décisives de sa vie, les revêtant d'une poésie tantôt gracieuse et gaie, tantôt mélancolique et douce, toujours chrétienne. Nous la voyons jeune, souriante, rêvant le bonheur, puis désillusionnée et visitée par le chagrin. Le cœur est

impressionnable, délicat, sensible, on craint qu'il se brise contre l'obstacle, qu'il se déchire aux ronces des chemins, et cependant, il reste vaillant; chose plus rare, il ignore l'amertume! On sent que la pensée de cette noble femme monte sans cesse vers des régions sereines, non par de grands coups d'ailes comme l'aigle, mais pareille au petit oiseau qui, lui aussi, se perd dans la nue. Parfois on serait tenté de l'appeler une Eugénie de Guérin, lasse de la prose; son œuvre ressemble plus encore à celle d'une poète catholique d'outre-Rhin : Louise Henzel. Ces deux âmes contemporaines sont sœurs malgré la nationalité, toutes deux remplissent sans efforts leurs urnes aux sources limpides et inépuisables de la poésie religieuse. Comme Louise Henzel, l'inconnue avait renoncé au bonheur terrestre, mais elle ne se défend pas de l'avoir désiré. Elle ne se plaint pas cependant; sa vieillesse est digne et consolée par un espoir plus haut. Notre poète, on le croirait, a été condamnée à cette servitude d'un genre particulier, dont Octave Feuillet dit quelque part, « qu'une pareille vie soumet l'âme humaine aux plus venimeuses des tentations ». Mais elle sut comprendre la mission de l'institutrice chrétienne, souffrir sans déclamation ni dégoût, se dévouer sans lassitude.

Son livre, le confident, le miroir de son âme, consolera, encouragera, fortifiera, d'autres âmes qui luttent aussi sous le regard de Dieu, et auxquelles il n'a pas été donné de chanter leurs souffrances ni leur pieuse résignation.

VIII

M. Lucien Biart, cette fois, a fait du roman véritable dans son *Pensativo*; roman moins mystique, mais honnête, sain, non vulgaire, Dieu merci! L'auteur ne renonce pas pour cela à ses descriptions exactes et instructives, à ses exposés topographiques toujours si bien amenés par l'enchaînement du récit. En mêlant les passions humaines aux notions géographiques, en animant davantage ses paysages, il écrit encore pour son public préféré. C'est ce qui nous eût fait souhaiter de voir certaines questions écartées ou résolues avec plus de netteté. M. Biart aurait peut-être pu s'éclairer davantage sur celle de l'*Inquisition*, en consultant les auteurs catholiques qui l'ont traitée? Un mot, une phrase, sur un si grave sujet, suffisent souvent pour provoquer des préventions exagérées, on est en droit

de demander à un écrivain aussi consciencieux de ne point s'exposer à troubler les jeunes âmes.

Le héros de M. Biart a été surnommé le *penseur*, le *Pensativo*. C'est un jeune Mexicain, célèbre dans les premières tentatives d'indépendance, en 1810. La tyrannie et l'arbitraire du gouvernement espagnol justifèrent sans doute les revendications des colonies; mais, comme la plupart des révolutions violentes, celle du Mexique semble avoir enfanté plus de maux qu'elle n'en a guéri. Notre auteur ne se prononce pas non plus sur cette question. Il se contente d'opposer le père et le fils : l'un professant la foi monarchique, l'autre embrassant les idées libérales; grands caractères tous deux, capables de fournir les scènes les plus pathétiques. La mère du *Pensativo* et sa fiancée ne jouent pas de moins beaux rôles. Le romancier s'inspire des maîtres; en le lisant, on pense tantôt au *Cid* de Corneille, et tantôt à la *Volumnie* de Shakespeare. Malgré les quelques réserves indiquées, on peut recommander ce livre, et l'on doit reconnaître que toutes les qualités de M. Biart s'y sont largement développées.

IX à XIV

Passons maintenant à des romans moins moraux ou moins édifiants, mais souvent plus courus. Il est triste de constater combien la vogue de ces livres leur vient par ceux-mêmes qui la devraient arrêter. Combien de femmes honnêtes, pieuses, assure-t-on, répondent avec un rire dédaigneux quand on leur présente un roman chastement écrit, chrétiennement pensé et ne tarissent pas de questions sur les nouveautés scandaleuses du jour. Comme cette sultane de Grenade, qui, au milieu des délices de l'Alhambra, envoyait une pauvre femme pétrissant la glaise; on tient à mettre aussi le pied dans la boue, sans s'inquiéter du mauvais exemple et au risque d'y enfoncer tout le corps, ou plutôt l'âme tout entière. *Straniera* devra plaire, aux lectrices dont je parle, c'est un roman vécu, un scandale d'hier, exploité, fouillé par les plumes des reporters. Ces choses deviennent à la mode dans le livre et au théâtre, cela dispense l'auteur de frais d'imagination ou de style, en lui assurant d'avance l'allèchement de la foule. On ne l'a point oublié, il y a deux ans peut-être, le monde des coulisses, des viveurs, des blasés, des femmes affichées, s'émut d'un événement qui, déchirant toutes les courtines, força les honnêtes gens à plonger leur

regard dans ce milieu. Une jeune actrice étrangère s'était suicidée dans le cabinet de toilette d'un duc. On commenta le scandale, on fit une apothéose à l'actrice, le tout dura huit jours, puis le troupeau d'Epicure retourna insouciant à ses jouissances. Cette histoire vraie, le roman de M. de Segonzac la reproduit tout au long, avec quelques personnages de plus et une seconde héroïne que le public ne connaissait pas. Malgré tout, le livre a sa moralité; l'auteur s'y montre aussi discret qu'il pouvait l'être avec ce genre de sujet, il n'hésite point à cingler vigoureusement le vice élégant, les parasites de boudoir, etc. « Je demande pardon à Dieu qui m'avait mis dans l'âme de quoi me garder des passions avilissantes! » s'écrie Straniera, au moment de se suicider. On tirerait facilement une moralité plus haute encore de cet aveu, mais c'eût été trop exiger du romancier mondain.

En voyageant au pays des romans, nous avons rencontré, déjà, M. Lapointe, et son : *Cousin César*, étude pleine de verve, d'observation et d'intentions honnêtes. Malheureusement, l'auteur ne persiste pas dans cette voie; il tombe au milieu des plus tristes lieux communs de notre époque. *Feu Robert Bey* est une thèse en faveur des ménages irréguliers. Pour les réhabiliter, M. Lapointe fait une mégère et une scélérate de la femme légitime, comme si de monstrueuses exceptions pouvaient infirmer la règle! Au contraire, la femme qui, de propos délibéré, consent à fonder une famille illégale et à vouer des enfants aux justes flétrissures de la société, est, ici, un modèle accompli, une mère admirable. Cette femme, les romanciers ont beau voler, pour elle, des ailes d'ange, et créer un entourage qui l'excuse, son nom suffit à mettre en garde la vertu; jamais une mère de famille respectable ne la recevra. M. Lapointe le sent malgré lui, car, afin d'introduire son héroïne dans un intérieur régulier, il écarte la véritable gardienne du foyer.

Pour briser la barrière que des habitudes chrétiennes maintiennent autour du sanctuaire domestique, combien de plumes intéressées travaillent sans relâche! Puissent-elles ne réussir jamais, car cette digue une fois rompue, l'édifice social croulerait bien vite... Le plaidoyer du romancier semble viser au divorce, quoique le mot n'en soit pas prononcé... M. Lapointe se défierait-il du remède ou le trouverait-il insuffisant?

L'étude sur *l'Amour et le Divorce*, par le chevalier de Maynard,

traite vigoureusement la question. Les idées de l'auteur sont excellentes, mais la bizarrerie de la forme nuit au fond. On se sent, du reste, embarrassé, en parlant d'un écrivain si pointilleux sur la critique. Réfugié « à l'ombre des pages du Cantique des Cantiques », M. de Maynard foudroie les timorés qui lui ont reproché son audace dans les sujets scabreux. Il est bien prêt de dire, comme un célèbre conférencier, que les « vieilles prudes, seules, s'effarouchent, et que si elles s'effarouchent, c'est que leur cœur est mauvais ». On ne doit pas, en effet, faire un crime au médecin de la netteté de son diagnostic; mais pour guérir un mal, suffit-il d'en sonder la profondeur ou d'en décrire la putréfaction? Il faudrait que la consultation servit à indiquer des remèdes nouveaux pour cette plaie trop invétérée et trop connue. Ce que dit le chevalier de Maynard, sur les passions et sur le divorce, est juste et convaincant, mais beaucoup l'ont répété avant lui; pour reprendre la thèse, il n'était pas nécessaire d'un tel luxe de détails, ni de ces confidences, tantôt trop complètes et tantôt trop inachevées. Ce singulier petit ouvrage, avec ses intermèdes en vers, comme dans un vaudeville, ses sermons, ses cantiques, ses crudités, ses tirades contre les Jésuites et son hymne au Sacré-Cœur, convertira-t-il beaucoup de pécheurs ou de pécheresses, édifiera-t-il beaucoup de lecteurs? Nous n'oserions en répondre, malgré les félicitations, plus honorables que littéraires, dont M. de Maynard s'est plu à enrichir sa nouvelle édition.

Revenons au roman. M. Girardin, qui s'est fait connaître par des œuvres originales fort goûtées, auxquelles on ne demanderait, pour les louer ici, qu'un sentiment religieux plus marqué, vient de traduire un livre beaucoup moins moral, que les siens; une œuvre haineuse et malsaine, comme la plupart de celles de Ouida, dont l'incrédulité féminine a toujours l'air d'une rancune. Nous avons entendu des Anglaises s'indigner contre leur compatriote et nous la reprocher en quelque sorte, car elle a contribué, pour sa bonne part, à transporter dans le roman anglais, d'apparence si correcte, si pudibondé, si *conservatrice*, les immoralités, les hardiesses, les thèses dissolvantes du nôtre. Ouida, au reste, nous rend largement ce qu'elle nous a pris. Il se peut que *Payenne*, *Sauvageonne*, etc., aient été, en un certain sens, les marraines de Musa, mais leur filleule les vaut. Si l'*authoress* s'est affranchie des tradi-

tions de son pays en quelques points, elle reste bien Anglaise par la longueur du récit, repris et retaillé à mille facettes. Les scènes de Musa se passent en Italie; encore une habitude des romanciers anglais. Outre plusieurs autres avantages, cette transposition permet de railler à froid des pratiques pieuses dont le protestantisme, officiel ou libéral, ne comprendra jamais la naïveté touchante, et de rendre odieux un clergé qu'il ne connaît pas. Musa est donc une Italienne, fille d'un brigand de la Maremme. Cette mélancolique contrée, immortalisée par un mot de Dante, Ouida, il faut le reconnaître, la peint merveilleusement, et nous ne nions ni l'habileté du pinceau, ni le talent réel de l'écrivain. Recueillie chez une vieille femme d'origine savoyarde, l'enfant, dont le père vient d'être jeté au baigne et dont la mère est morte, grandit indomptée, sauvage, incomprise de ceux qui l'entourent. Sa protectrice n'a pas plus tôt fermé les yeux, que Musa se réfugie dans un tombeau étrusque, où elle veut vivre sous la protection de ses ancêtres, sans doute, de ces momies séculaires, pour lesquelles la jeune fille ignorante se prend de la plus étrange passion. Il y a là, quelque chose de tout à fait faux et invraisemblable.

L'instinct de l'enfant lui fait deviner la religion des Étrusques : « Les saints n'avaient jamais rien dit à son cœur; ce qu'elle adorait, c'étaient ces hôtes mystérieux qui remplissaient les chambres souterraines. » Le sanglier, « le roi des marais, » ne lui faisait pas plus peur que les morts ni la solitude; « elle eût voulu être sanglier, pour vivre indépendante comme lui ». Aussi belle, aussi pure que Vénus sortant de l'onde, elle défie, par sa force, sa fierté, son insouciance innocente, tous les amoureux dont elle est admirée; aucun d'eux n'ose violer son funèbre asile. Un proscrit se présente; Musa qui se ferait tuer pour défendre un chien, qui rejette à la mer la branche de corail, pour que la branche de corail « soit contente », ne peut manquer de se dévouer au proscrit. Elle le cache dans son antre, elle affronte toutes les fatigues, tous les dangers, pour le soigner et le nourrir. Cet homme, ce forçat évadé, est un comte d'Este, tout jeune encore. Naguère, il menait joyeuse vie, courtisant la femme d'un autre, ce qu'il trouvait tout naturel; le mari, aussi, avait trouvé tout naturel de se venger; seulement sa vengeance fut lâche; il poignarda l'infidèle, puis accusa d'Este du meurtre. La justice, abhorrée par le romancier à l'égal du christianisme, devait inmanquablement condamner un innocent. — D'Este se charge de l'édu-

cation de Musa ; quand celle-ci lui demande : « Où sont les dieux des premiers temps ? » Il répond : « Tout autour de nous... ce sont les formes inconnues, les destins immuables qui nous gouvernent encore aujourd'hui ; que je vous appelle Luna, ou Cupra, ou Néra, ou Junon, ou Musa, vous n'êtes pas moins vous-même, toujours aussi belle que les nénuphars dont la coupe d'or se balance à la surface de vos marais. » La sauvageonne comprend ce verbiage beaucoup mieux que les enseignements de « l'Eglise détestée ». Mais elle a maintenant un Dieu nouveau, qui surpasse tous les autres ; le proscriit ! Tant que celui-ci reste malade et languissant, l'idylle coule semblable à l'eau limpide des fontaines, le comte songe rarement à la troubler, mais le printemps revient dans les champs, les forces renaissent chez le prisonnier de Musa, d'Este s'ennuie ; celle qui l'a sauvé, qui le fait vivre, qui l'adore dans une perpétuelle extase, ne lui a point encore tout donné. Il faudra que Musa succombe, comme succombent toujours les héroïnes des romans anglais, par excès de candeur. L'*authoress* se met à pleurer cette chute, elle n'aime point voir la fleur s'effeuiller ; en vérité, que voulait-on donc que fit Musa ? L'enfant des déesses fécondes n'avait que trop longtemps résisté à l'indéluctable instinct de la nature, et le romancier à l'enchaînement de la logique. Ouida est femme, ce qui la révolte, ce qu'elle a voulu charger de couleurs tragiques, c'est l'ingratitude et l'égoïsme féroce de l'homme. Son héroïne, a été pour le proscriit, une protectrice, une nourricière, une garde-malade, une providence de tous les instants ; il en fait un jouet, puis il oublie... « Que les sots en prennent leur parti, s'écrie l'auteur, il n'y a pas de religion plus sacrée que l'amour... » Qu'il en prenne son parti aussi, l'amour des faunes et des dryades est moins fidèle que celui des oiseaux, il dure à peine une saison. Si Musa l'entend autrement, elle a grand tort. La religion du Christ, qu'on dédaigne pour exalter le paganisme, peut seule assurer l'innocence et fixer l'amour. D'Este, dont la cause vient enfin d'être révisée, profite de sa liberté pour courir à des plaisirs moins rustiques. Musa, qui n'a voulu, pour son fils, ni le baptême, ni la sépulture de l'Eglise, se voit accusée d'infanticide. La justice commettrait un nouveau crime sans l'intervention d'un brave pêcheur, amoureux fou de la fille du brigand. Des trois hommes, rencontrés par Musa sur sa route, l'homme du peuple et l'artiste se montrent loyaux, dévoués, sincères, le grand seigneur, blasé et lâche. Musa a préféré le grand seigneur,

aux yeux du romancier c'est sa seule faute : la punition s'accomplit fatalement. Après une dramatique scène chez le comte d'Este, que Musa protège contre le brigand de la Maremme, son père, arrive enfin l'inévitable suicide de l'épilogue. Fatalité, panthéisme, révolte antisociale, revendication des instincts, les thèses sont épuisées... le livre se referme, laissant dans l'âme l'oppression et le malaise d'un cauchemar.

La traduction n'a point atténué les fâcheuses tendances de l'original ; quant à la forme littéraire, elle paraît un peu négligée ; on n'aurait pas de peine à relever des locutions un peu trop *courantes* chez nous et qui donnent, à cette œuvre conçue en Angleterre, née en Italie, habillée par un Français, quelque chose d'hybride.

On se souvient sans doute d'une entreprise essayée sous le patronage de Marie Dumas, pour *vulgariser* les chefs-d'œuvre de la scène étrangère. La tentative échoua assez promptement, par suite d'événements imprévus. Une des pièces en préparation, pour ces matinées interrompues, était *l'Affaire* du baron d'Holberg ; on l'offre aujourd'hui en volume, et on y a ajouté une préface, afin de remplacer la conférence préalable.

Dans cette préface émaillée de *zut* et de *rezut*, M. Paul Vibert raconte, dans un sans-façon, au goût du jour, les infortunes de sa traduction. Il cite l'article du dictionnaire de Larousse, sur Holberg. Nous y voyons que le célèbre littérateur danois naquit en 1684, fonda dans sa patrie le théâtre national, s'attacha surtout à l'imitation des auteurs français : « Personnages, intrigue, style et jusqu'aux moindres stratagèmes de l'action dramatique, tout chez lui rappelle Molière. » Il a de Molière aussi, « ces équivoques, ces allusions grossières » dont s'indignait Bossuet, et qui, vu l'état actuel de notre théâtre, peuvent passer pour peccadilles. On trouve dans *l'Affaire* les Scapin, les Frosine, les Dorine de notre grand comique ; qu'ils se nomment Oldfox (vieux renard) ou Pernille, leurs visages ni leurs tours ne changent guère. L'intrigue se greffe sur des mœurs danoises, l'invention est toute française. Cette imitation flatte, sans doute, notre amour-propre patriotique, elle satisfait mal notre curiosité. On a cru partir pour une exploration dans le Nord, on rentre chez soi sans avoir aperçu ni figures, ni costumes nouveaux ; quelques traits, quelques détails de mœurs, indiquent seuls la transposition : Molière n'eût point envoyé M. Jour-

dain, ni même Harpagon, séparer les poules qui se battent dans la cuisine. Quant à la traduction, elle est à la fois fidèle et pleine de vie, on pouvait s'y attendre de la collaboration des deux traducteurs, M. Vibert et M. Flinch, auteur dramatique danois, très apprécié dans sa patrie et qui, à l'exemple d'Holberg, est venu chez nous chercher ses meilleures inspirations.

XV

En terminant la revue des romans nouveaux, nous sommes heureux de parler d'un excellent recueil des articles de M. Montégut, dont le premier volume nous promet une série très remarquable, sous le titre de : *Nos Morts contemporains*. A la fin de notre précédent compte rendu, nous recommandions le grand ouvrage de M. Merlet, où l'on trouve une analyse si fine et si complète des œuvres romanesques du premier empire. Aujourd'hui, M. Montégut, avançant d'une génération, vient, en quelque sorte, continuer cette remarquable étude.

Si on en a excepté Béranger, par lequel commence le défilé des ombres illustres, le premier volume de M. Montégut renferme trois noms célèbres dans le roman moderne. On nous permettra de nous arrêter quelque peu sur le chansonnier, tout étranger qu'il soit à notre sujet. « M. Montégut veut, dit-il, un Béranger selon la vérité et non point fanatique comme celui que le *parti catholique* aime à représenter; ou celui que le parti républicain s'est plu à imaginer. » Quand on regarde le catholicisme, non comme un parti, mais comme la religion de la France, et le salut du monde, on trouve le critique bien prodigue d'égards envers un homme qui ne respecta rien et oublia si souvent de se respecter lui-même. Ces égards cependant, l'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* les affecte plus dans la forme que dans le fond, son esprit est trop juste, trop élevé, pour accepter le fétiche sans restriction. « S'attaquer à Béranger, remarque M. Montégut, c'était pure folie, car tous les défauts qu'on peut lui reprocher avaient été depuis longtemps transformés par ses admirateurs en qualités et en vertus. Si on eût dit qu'il lui échappait parfois des lieux communs, on eût répondu : langage du bon sens, esprit pratique. Si on eût dit qu'il était quelquefois irrévérencieux à tort, on eût répondu : ironie socratique. Si on eût dit qu'il est trop souvent obscène, ou si vous trouvez le mot trop fort, *inconvenant*, on ne saurait employer trop de précautions quand on parle

de Béranger, on eût répondu : gaieté française et taisez-vous cafard ! Si on eût dit enfin que ses fameuses odes où brillent les beautés du premier ordre, étaient trop souvent bourrées de chevilles et de vers plats, incolores, prosaïques, on eût crier à tue-tête : A bas le sycophante et silence au mauvais Français. »

Oui, Béranger fut le fétiche de cette foule de viveurs, d'athées, de commis-voyageurs, à laquelle il faut toujours un chef, et une idole, alors qu'elle hurle avec le plus d'entrain : « Ni Dieu, ni maître ! » M. Montégut montre le chansonnier à l'œuvre : démolissant le trône, « effaçant du cœur de la France le respect de l'antique race de ses rois », insultant « déloyalement » la fille de Louis XVI, démoralisant les masses, faisant de la grivoiserie à tête reposée et du blasphème par système. « Tout chez lui est déshabillé et non pas nu, cynique et non pas sensuel. » A l'heure qu'il est, les illusions des républicains sur Béranger devraient tomber ; M. Montégut le démontre, Napoléon I^{er} fut le seul héros du chansonnier. Seulement Béranger eut l'adresse de dissimuler cette affection, « qui reconnue pouvait troubler son ménage politique... Dieu, qu'arriverait-il, si la République, cette froide épouse légitime de son intelligence, savait qu'il nourrit en secret un amour plus ardent ! »

On l'avouera, si un catholique eût moins ménagé la vieille idole dans l'expression, il n'eût pas jugé l'homme, le poète, le politique avec plus de sévérité. Il n'eût pas, non plus, éprouvé plus de dégoût pour le célibataire voltairien, celui dont la plume a tout souillé, dont l'imagination ni le cœur n'ont jamais connu ni compris ce « qu'il y a de plus grand et de plus beau dans l'âme humaine, l'innocence, la pudeur et le respect ».

Si nous passons à Charles Nodier, le sujet d'observation est bien changé, le critique le traite avec une sympathie visible ; il se plaît à l'analyse de cette âme si complexe du poète, du rêveur, du romancier, de l'homme politique ou du moins se croyant tel, c'est un champ de luttes étranges ; les courants les plus opposés s'y repoussent sans cesse. Nodier, fils d'un ex-Oratorien, ami de Fouquet et partisan de la révolution, dut son éducation politique à un royaliste ardent et enthousiaste, M. de Chantrans, de sorte « qu'il ne sut jamais au juste s'il était monarchiste ou démagogue. M. Montégut prétend qu'il finit par n'être plus que Franc-Comtois ! » Un Franc-Comtois, aux yeux duquel la conquête de sa province datait de la veille, et qui ne se croyait pas tenu à la fidélité envers les dynasties fran-

caises. L'excuse du moins est ingénieuse. En religion, nous voyons Nodier se laisser aller à une pareille instabilité, tantôt mystique, tantôt indépendant; superstitieux et se faisant une foi à lui... Le *Werther* de Goethe remplace l'*Imitation* chez le poète, et, chose curieuse, Werther le ramène au catholicisme! C'est après avoir longtemps savouré « ce livre de chevet », que Nodier s'écrie : « Je le déclare avec amertume, avec effroi, le pistolet de Werther et la hache du bourreau nous ont déjà trop décimés, cette génération se lève et vous demande des cloîtres! »

Plus tard, Nodier se croit favorisé de révélations bizarres sur l'état des âmes après la mort... Il s'est complu dans la peinture du rêve, de la folie, de l'idéal le plus fantastique; le voilà qui devient complètement fou. « Une idée fixe hante son cerveau, il n'en est plus le maître. » Il y a là, un cas très curieux de pathologie psychologique, et le critique le décrit d'une façon extrêmement intéressante. Il en fait la remarque, sous l'empire de cette surexcitation. « Nodier a été un des romanciers les plus sensuels et les plus maladifs d'un siècle maladif et sensuel. » Mais il croit pouvoir affirmer que ces fièvres d'imagination n'ont jamais poussé l'auteur de *Tileby* ou de *Thérèse Aubert*, à faire une sérieuse injure à la morale. « Ses œuvres, même les plus hasardées et les plus folles, portent un caractère honnête et respectueux de tout ce qui est vraiment digne de respect. » M. Montégut s'explique en citant une jolie légende :

Une jeune servante ayant lu, par hasard, dans un grimoire magique, une formule de conjuration, Satan apparut, et lui demanda d'un ton menaçant ce qu'elle voulait? Elle, arrachant un cheveu de sa tête, répondit, sans se déconcerter : « Je veux que tu repasses ce cheveu, en le faisant tenir droit. » Le démon dut obéir, mais plus il serrait avec le fer chaud, plus le cheveu se recoquillait. Impatienté, l'esprit malin s'enfuit. « Il y eut, ajoute le critique, chez Nodier, un démon caché qui le guettait comme sa proie et qui, à la moindre imprudence, ne manquait jamais d'apparaître, mais il eut d'ordinaire pour lui répondre autant de présence d'esprit que la servante de notre conte, et se tira toujours du péril en ne lui commandant que des besognes innocentes. »

Nous ne devons pas nous laisser entraîner au plaisir de citer tant de pages ingénieuses, aussi bien pensées que bien écrites, l'article consacré à Musset est plus important encore, et il nous sera difficile de lui trouver la place qu'il mérite.

« Musset, disait le peintre Chenavard, sera la personnification de la jeunesse et de l'amour. » Le critique de la *Revue des Deux-Mondes* tient cette définition comme la meilleure de toutes. M. Montégut le rappelle, quand Alfred de Musset entendit sonner l'heure de sa trentième année, il se crut perdu, il ne voulait plus « rien demander ni attendre de la vie ». Il avait tant dépensé dans ses folles années qu'il ne lui restait plus la force d'arriver à la maturité; l'*Enfant du siècle* ne pouvait prétendre, non plus, à la dignité du vieillard. Il incarnait en lui l'idée de la jeunesse « prise non dans ce qu'elle a de proverbiallement aimable, mais la jeunesse elle-même telle qu'elle est, en bien et en mal, avec ses vertus et ses vices... « Son amour de la liberté et sa terreur de la responsabilité, ses témérités et ses découragements, ses timidités rougissantes et ses insolences libertines, sa candeur et son cynisme, ses aspirations d'Icare, au beau et au bien, et ses chutes dans les fanges de la débauche. » Toute l'œuvre de Musset fut le miroir de cette jeunesse-là que l'on caractériserait volontiers en employant moins de périphrases. Notre critique n'ose reprocher à Musset ni l'effronterie de sa muse, ni le dérèglement de ses mœurs, il craindrait de faire envoler son génie. N'est-ce pas la condamnation d'un génie aux ailes duquel il fallait la fange? Musset ne s'est point relevé, mais il a été forcé de se châtier lui-même. « Par ses longs et terribles gémissements, par ses sombres malédictions contre le vice, par ses cris d'une éloquence incomparable, lorsqu'il déplore ses croyances éteintes », il répare presque le mal qu'il a causé. M. Nisard disait admirablement, dans son discours de réception à l'Académie, où la leçon tempère l'éloge avec tant d'adresse, et qu'on peut relire dans une nouvelle édition, précieuse à plus d'un titre : « Le premier orgueil de la vie a été abattu, l'arme du doute avec laquelle il jouait a éclaté dans ses mains saignantes. Dans l'excès de sa douleur, il s'en prend au dix-huitième siècle et à Voltaire lui-même; il vaut mieux parce qu'il a souffert, et s'il n'est pas encore édifiant, son exemple n'est déjà plus à craindre. »

Musset avait fini par le sentir, sans religion pas d'amour, sans amour pas de société. M. Montégut écrit, là-dessus, de très belles pages, mais dont la conclusion étonne et désenchante. Cherchant ce qu'en ce monde, on peut aimer, n'y trouvant rien de solide ni d'aimable en soi, reconnaissant pourtant qu'on ne saurait se passer d'amour après avoir répété les beaux vers de son héros :

Doutez si vous voulez de l'être qui vous aime,
D'une femme ou d'un chien, jamais de l'amour même!...

Il se borne à l'amour des idées! Ah! oui, aimons l'idée, qui fait le charme et la grandeur de la vie, mais élevons-la jusqu'à cet idéal divin déposé dans l'âme humaine pour en être la nourriture et le terme. Au cours de cette étude, où l'on trouve tant à louer, se rencontrent quelques passages fâcheux, quelques préjugés dont on ne saurait beaucoup s'étonner, malgré la justesse d'esprit dont fait ordinairement preuve le critique. Un mot nous choque entre tous les autres, d'autant que l'auteur y revient, soit sans intention, soit avec une certaine complaisance. Parlant des personnages de Musset, il caractérise leur impiété par l'épithète d'*amusante* : « L'amusante impiété, ce sont deux mots qui hurlent en se voyant accouplés. » Non, quel que puisse être l'esprit qu'on y dépense, l'impiété n'est point amusante; les douleurs, les plaintes de Musset, prouvent assez ce qu'on souffre quand on jure ou blasphème. Nous aurions voulu aussi un ton différent lorsque l'auteur s'occupe des relations de Musset avec George Sand. La morale s'impose au génie comme aux simples mortels, il ne peut s'en affranchir sans déchoir. M. Montégut le reconnaît, d'où viennent donc ces ménagements, ces adulations pour la « personne illustre... » « L'expression de paix qui émane de ces traits calmes, de ces grands yeux qui ont la limpidité sans transformer la profondeur immobile des belles eaux dormantes », n'est-elle pas, en ce cas, doublement déplaisante?...

M. Montégut achève son premier volume par un article très complet, que lui avait inspiré la publication du *Journal d'un poète*, par Alfred de Vigny, sans que l'auteur se soit départi de sa modération; on sent qu'il est impressionné, son étude y gagne en vigueur et en mouvement. Il ne pardonne point à M. L. Ratisbonne, « d'avoir ouvert toute grande, au public, cette fameuse tour d'ivoire, où Alfred de Vigny aimait à s'enfermer ». L'écrivain célèbre n'y gagne rien, et tout le monde y rencontre une déception pénible. « On croyait à une âme discrète, on trouve une âme malheureuse, pleine de sécheresse, d'amertume et d'orgueil. » Il est navrant, en effet, le choix de pensées glané dans les souvenirs de l'auteur d'*Eloa*. Quel morne désespoir, quelle haine de Dieu!... que de mots terribles!... on dirait qu'ils nous viennent du lieu « où il faut laisser toute espérance. » Cette voix d'outre-tombe fait frémir. « Ne cherchons, écrit M. Montégut, le secret des tristesses d'Alfred de Vigny, que dans

son incrédulité, elle suffit pour tout expliquer, car c'est une des plus complètes qu'il nous ait été donné de constater. Il y eut des états d'âme plus violents, il n'y en eut guère de plus déplorables.

« Il y a des ressources dans le désespoir d'un Byron, il y a de la fécondité dans la mélancolie d'un Jean-Jacques, et la misanthropie d'un Swit contient un sel fortifiant et même sain, mais cette bouderie calme est cent fois plus mortelle pour l'âme qu'elle détrempe, car elle dépouille l'incrédulité même de la seule chose qui la fasse grande : la passion. »

Le critique fait une brillante analyse des romans de Vigny, et s'arrête en particulier à Cinq-Mars, « à cette œuvre d'art à la fois très royaliste et très libérale, pleine de piété monarchique et pleine de l'esprit philosophique du dix-huitième siècle ». Il n'applaudit point au préjugé, sous l'empire duquel l'auteur noircissait à l'excès la grande figure de Richelieu et rendait odieux le P. Joseph. D'ailleurs, dit-il, si le roman historique, comme Walter Scott l'a prouvé, n'est point un genre bâtard, il a ses règles et ses lois; l'imagination, aussi, a son bon sens... « Le roman historique, s'il ne veut pas faire à l'histoire une concurrence ridicule et dans laquelle il est sûr d'être battu, doit s'attacher à reproduire l'esprit général des époques qu'il peint, plutôt qu'à mettre en scène les grands personnages qui ont exercé une influence sur ces époques. Les hommes célèbres n'y doivent figurer que comme accessoires. Or Cinq-Mars offense cette loi du bon sens de la manière la plus flagrante. » On lira avec intérêt le développement de la critique dans l'ouvrage même, et on ne prendra point un moindre plaisir aux réflexions si justes si délicates de M. Montégut quand il traite de *Stello de Grandeur et décadence militaire d'Eloa*, etc.

On l'a pu voir par les citations précédentes, M. Montégut se garde d'être agressif, il est quelquefois presque sympathique envers nos convictions, il se montre généralement aussi impartial qu'il est possible de l'être, eu égard au milieu dans lequel il vit. L'ensemble de cette critique satisfait le lecteur sur la plupart des points et, s'il est homme de goût, lui procure de délicates jouissances intellectuelles.

J. DE ROCHAY.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Comme symptôme de l'opinion, comme indice de l'avenir, les élections municipales qui ont eu lieu le 4 mai offraient un intérêt particulier. Depuis le plein fonctionnement de la république avec les Chambres actuelles, depuis la mort de M. le comte de Chambord et l'ouverture de sa succession, c'était la première grande manifestation du suffrage universel. L'esprit public éclairé par l'expérience allait-il se retourner contre un régime qui ne représente que la guerre religieuse et sociale, qui n'a produit que la misère économique, pour se porter avec un nouvel élan vers la monarchie rajeunie et renouvelée? Les circonstances dans lesquelles se faisait le scrutin lui donnaient, en effet, une signification plus politique que municipale. C'était moins l'intérêt de la commune proprement dit que la question même du gouvernement qui était en jeu. Comment le pays a-t-il parlé?

Il faut bien le reconnaître, la majorité des électeurs reste acquise à la république. Quels que soient les différents mobiles du vote, il est en faveur du régime actuel. Dans leur ensemble, les élections municipales sont républicaines. Deux faits, très différents, toutefois s'en dégagent. D'une part, le progrès des opinions anarchiques, de l'autre, un certain réveil de l'esprit conservateur. La république modérée, la république opportuniste perd du terrain. En beaucoup d'endroits les élections municipales sont un échec pour le gouvernement qui patronnait directement des candidats d'une nuance mitigée, ou pour sa politique dont se réclamaient les adversaires du radicalisme et de l'intransigeance. L'espèce de juste milieu dans lequel le ministère Ferry essaie de se tenir répond de moins en moins à l'état des esprits. La république là où elle suit sa pente naturelle va aux extrémités. Peut-être les campagnes seront-elles plus lentes à suivre le mouvement; mais dans les villes l'accéléra-

tion vers le radicalisme est sensible. A Paris, elle est effrayante. L'opportunisme a fait son temps. Les classes ouvrières qui ne sont si attachées à la république que parce qu'elles en attendent la réalisation de leurs convoitises et la satisfaction de leurs passions, courent au socialisme qui leur promet ce que l'opportunisme ne saurait leur donner. Dès le premier tour de scrutin, à Paris, les candidats autonomistes, c'est-à-dire les partisans de la révolution sociale, l'ont emporté de beaucoup sur les autres; le second tour leur a assuré la majorité au sein du conseil municipal.

M. Thiers avait dit : « La république sera conservatrice ou elle ne sera pas. » Cette chimère d'une république conservatrice offerte au pays par celui qui se croyait capable de la réaliser, et vainement poursuivie par des successeurs déjà plus avancés que lui, sous le nom de république opportuniste, cette chimère s'évanouit complètement. Il n'y a pas et il ne peut y avoir de république conservatrice en France. A mesure que la république marche, les modérés se détachent de plus en plus d'elle et vont au parti conservateur, tandis qu'elle-même se précipite aux excès qui l'attirent fatalement. Les dernières élections témoignent de ce progrès vers l'anarchie. C'est même là leur trait caractéristique. Elles montrent aussi que le parti conservateur s'est accru d'un certain nombre de républicains désabusés qui refusent d'aller jusqu'au bout dans la voie où ils se sentent entraînés. En même temps elles indiquent plus d'effort du côté des honnêtes gens qui ont compris la nécessité d'agir, sinon pour empêcher, du moins pour amoindrir le résultat du mouvement anarchique.

Il y a eu lutte; et c'est même cette action du parti conservateur, trop faible encore pour obtenir le succès, qui a déterminé le grand nombre de ballottages. Dans beaucoup de villes, le résultat est resté en suspens. Le concours des hommes d'ordre y avait empêché aucun des candidats républicains de l'emporter au premier tour de scrutin. Là où il ne suffisait pas à assurer, au second tour, le succès du candidat conservateur, contre l'opportuniste ou le radical, il a divisé assez les voix pour que l'un ou l'autre des candidats républicains ne soit que l'élu d'une minorité. L'action des conservateurs, au résumé, s'est fait sentir dans les dernières élections; elle prépare la lutte pour le jour où ils ne seront plus en présence que des radicaux. Ce jour viendra. On le voit par l'échec des opportunistes, par le discrédit de plus en plus grand de l'illusion libérale qui avait

rallié] les modérés à la république. La division entre partisans de l'ordre et fauteurs de l'anarchie s'accroît chaque jour davantage. La dernière chance de salut pour le pays est dans cette séparation de plus en plus marquée, qui présage une lutte définitive entre les deux partis.

Si le mot de M. Thiers se réalise, la république ne sera plus, parce qu'elle n'est pas conservatrice et qu'elle le sera moins que jamais à l'avenir. C'est la conclusion des élections; mais on n'en peut induire aussi sûrement que la monarchie succédera immédiatement à la république. Il n'y a peut-être que le régime actuel qui soit appelé à disparaître. La république opportuniste, fondée par M. Thiers et continuée par MM. Gambetta et Ferry, peut simplement faire place au règne du socialisme. On ne saurait prévoir l'issue de la bataille électorale qui décidera dans un avenir plus ou moins proche du sort de la France. Le réveil de l'esprit monarchique, qui ne fait plus qu'un aujourd'hui avec l'esprit conservateur, est lent à se produire. Les élections municipales en témoignent. Sous ce rapport, elles apportent encore une instructive leçon.

Du vivant de M. le comte de Chambord, les politiciens et les parlementaires l'accusaient volontiers d'être l'obstacle à une restauration monarchique. On disait que son absolutisme théocratique, que son programme de gouvernement opposé aux idées de liberté, que le drapeau blanc enfin, antipathique au sentiment national, éloignaient les masses de la monarchie. On allait jusqu'à déclarer que tant que le représentant de la royauté autoritaire et chrétienne vivrait, il n'y avait qu'à s'accommoder de la république. C'est dans cet esprit que fut fait le Septennat et que furent votées les lois constitutionnelles de 1875. Il ne paraît pas que la monarchie ait profité de la mort de M. le comte de Chambord. Ni l'action électorale n'a été mieux organisée et plus active, ni le mouvement des populations vers la royauté plus accentué. On pourrait plutôt dire qu'il y a eu moins d'entente, moins d'ardeur de la part des comités, moins d'empressement de la part des électeurs. Evidemment il ne suffisait pas, comme quelques uns le croyaient et le disaient, que l'auguste exilé de Froshdorf disparût, pour que la monarchie se fit. Tant s'en faut que la cause royaliste ait gagné en force et en popularité à cette mort. Aujourd'hui, plus encore peut-être qu'il y a un an, le rétablissement de la monarchie présente des difficultés et des obstacles qui tiennent à l'état des esprits, à l'indifférence politique du

plus grand nombre, à l'habitude du pays d'accepter les gouvernements établis.

L'expérience des élections municipales montre qu'on ne saurait compter sur les prochaines élections politiques pour changer la forme du gouvernement. Le parti conservateur n'est pas encore assez nombreux ni assez fort. Il faudra plus de temps, ou des circonstances imprévues, pour s'assurer la victoire du scrutin. Ce qui est immédiatement en cause, c'est le genre de république qui prévaudra à l'avenir. On ne risque guère de se tromper en disant dès aujourd'hui que la république opportuniste a vécu. Le suffrage universel marche, sous l'impulsion de ses meneurs, au radicalisme. Devant cette dernière manifestation de l'opinion, très prononcée dans les grands centres, la question de la révision de la Constitution se pose dans des conditions toutes nouvelles. Le projet de M. Ferry, limité au mode d'élection des sénateurs, n'est plus en situation. Déjà les journaux du parti avancé émettent des prétentions inconciliables avec le programme d'une révision partielle. Les élections municipales, disent-ils, ayant été radicales, il faut que la révision soit aussi radicale.

Ce sera le mot d'ordre du parti. Le Sénat pourra-t-il y résister? Auparavant on comptait sur son opposition pour faire avorter les différents projets de révision intégrale; mais le Sénat dépend lui-même des électeurs et il doit compter avec l'opinion. A la Chambre des députés, qui relève tout entière du suffrage universel, la majorité pourra-t-elle ne pas écouter la voix du scrutin? D'opportuniste il lui faudra devenir radicale pour assurer sa réélection. Elle aura tout d'abord à se montrer telle dans l'affaire de la révision. Que fera le gouvernement? De graves embarras seront la conséquence des élections municipales. Ce ne sera pas seulement dans les rapports du ministère avec les Chambres à propos de la révision; mais vis-à-vis du nouveau Conseil municipal de Paris, quelle sera son attitude? Avec la majorité autonomiste qui y régnera, le programme de la Commune va reparaître. C'est ce programme qui a fait les élections, c'est ce programme que les élus ont reçu mandat de réaliser. Paris autonomiste réclamera instamment son armée, sa police, ses finances. Il y aura lutte continuelle avec le gouvernement. Ce ne sera pas assez d'annuler les votes du Conseil municipal en vertu de la loi. Ces votes recommenceront toujours, en dépit de la loi, et le conflit s'aggravera chaque fois.

Soit du côté de la Chambre, soit du côté du Conseil municipal de Paris, les élections des 7 et 11 mai mettent le ministère en présence de la double éventualité d'une dissolution. Peut-être, en effet, ne lui restera-t-il que cette ressource pour empêcher une révision intégrale de la Constitution, si la Chambre, plus préoccupée de l'opinion de ses électeurs que de la sienne, croit de son intérêt d'obéir aux ordres du radicalisme. Vis-à-vis du Conseil municipal de Paris, ce sera le seul moyen de venir à bout d'une résistance opiniâtre et factieuse. Mais dans quelle situation difficile cette nécessité ne mettrait-elle pas le gouvernement! Quel avenir de troubles la dissolution du Conseil municipal de Paris, celle de la Chambre des députés, ne présagent-elles pas! Croit-on que l'opportunisme puisse en sortir vainqueur, que le ministère Ferry survive à de pareilles luttes avec le suffrage universel et ses élus? Ces conflits imminents, ces recours aux moyens extrêmes, cette prépondérance croissante du parti intransigeant, tout cela n'annonce-t-il pas l'avènement prochain du radicalisme? On peut s'y attendre.

Ces circonstances ont paru favorables au prince Napoléon pour reparaitre devant le public avec un nouveau manifeste, un nouveau programme de gouvernement. Le César décrié et impuissant n'a plus rien à attendre que du désordre. Tout ce qu'il y a d'honnête dans le parti bonapartiste l'a renié depuis longtemps; son dernier acte lui aliénera tout ce qui ne veut pas pactiser ouvertement avec la démagogie. La conversion de plus en plus marquée du parti conservateur vers la monarchie a déterminé le prétendant Napoléonien à se rejeter franchement du côté du radicalisme. Ne pouvant avoir des candidats à lui, il a lancé un programme électoral dont l'unique article consistait à recommander aux siens de voter plutôt pour les radicaux que pour les conservateurs. L'héritier des Napoléon en est venu à faire cause commune avec les intransigeants et les socialistes. Son calcul, en se mettant de leur côté, est de s'ouvrir la voie de l'appel au peuple. Dans les conservateurs, il ne voit plus que des monarchistes qui sont pour lui des adversaires. Sa conduite et ses idées lui ayant aliéné ceux même que le souvenir de l'Empire eût rattachés le plus longtemps à sa fortune, il ne pouvait plus être que le candidat de la révolution sociale. C'est ce rôle qu'il a pris aux dernières élections. Le prince Napoléon-Jérôme prétend aujourd'hui à l'empire sous les auspices du socialisme et pour le compte de la démagogie.

L'évolution est complète autant que cynique. Si elle ne marque pas la fin du bonapartisme, elle achève de dissoudre le parti. L'attitude du prince Napoléon-Jérôme dans les élections devait provoquer une dernière scission, et celle-là définitive. Pour les bonapartistes convaincus et honnêtes, il ne restait qu'à proclamer le prince Victor, en séparant publiquement le fils du père. Le prince Jérôme a prévenu le coup. Ses derniers partisans lui ont fourni l'occasion de faire acte d'autorité en lui présentant, au nombre de huit, une adresse à laquelle le Prince a répondu par un manifeste dans lequel il se pose en chef de la famille et en représentant des véritables traditions napoléoniennes.

Le public a vu clair à cette manœuvre. Il s'agissait de faire croire à l'unité du parti napoléonien et d'empêcher les dissidents de se prononcer définitivement pour le jeune prince Victor. Le père s'est mis en avant, il s'est proclamé le chef de la famille, l'héritier des Napoléon et a imposé silence à son fils; mais tout le monde a compris que le dissentiment que l'on soupçonnait existe réellement entre l'un et l'autre, et qu'ainsi c'en est fait d'un parti qui offre le spectacle d'une pareille anarchie. Le père et le fils sont l'un pour l'autre un obstacle et leurs partisans ne peuvent être, ou que des factieux avec celui-ci, ou des révolutionnaires avec celui-là. Héritairement, le prince Jérôme est le seul légitime; politiquement, le prince Victor est le seul acceptable. Le parti placé dans l'alternative de reconnaître le premier, pour conserver le principe, ou de proclamer le second, pour avoir un chef, n'existe plus en réalité.

L'impuissance actuelle du parti royaliste, la dissolution du parti bonapartiste, viennent singulièrement en aide à la république. Aux prises avec le radicalisme et menacée elle-même de succomber sous l'anarchie, elle pourrait se donner une force nouvelle, si elle savait profiter des circonstances pour se concilier les conservateurs. La politique antireligieuse dans laquelle des préjugés et de sottes haines l'ont follement engagée se retourne contre elle. La persécution n'a servi qu'à lui aliéner la moitié de la nation. En même temps qu'elle a pour ennemis les radicaux, les intransigeants et les socialistes, elle a pour adversaires les catholiques, les hommes religieux, tous les amis de la liberté. On dit que M. Jules Ferry et les siens, instruits par l'expérience, poussés par les élections, songeraient à revenir à une politique à la fois plus équitable et plus habile envers les catholiques. Le gouvernement, dans ses rapports avec le clergé,

prendrait une attitude moins hostile et irait même jusqu'à la bienveillance. On chercherait un compromis dans les questions irritantes, on terminerait les conflits par une solution à l'amiable. La réponse de l'épiscopat français à l'Encyclique du Souverain Pontife sur les affaires religieuses de France serait la base d'un arrangement, le point de départ d'un changement de conduite. Pour n'être pas sincère, ce revirement à l'égard du clergé n'en serait pas moins habile. En changeant de politique sur ce point, le ministère enlèverait aux catholiques leur principal grief contre la république. Mais le peut-il encore? Le gouvernement et le parti républicain ne sont-ils pas faits l'un pour l'autre, et ne sont-ils pas liés par une étroite communauté d'idées et d'action? On ne conçoit pas comment avec ses origines, ses attaches et ses doctrines, le ministère Ferry pourrait tout à coup adopter une ligne de conduite à l'inverse de la politique suivie d'un commun accord jusqu'ici et conforme au programme républicain. Il serait de l'intérêt du gouvernement et du parti opportuniste de renoncer à la lutte contre la religion, de faire sa paix avec les catholiques; mais les antécédents rendent ce changement de politique presque impossible. La république, telle qu'elle a été faite, est vouée à la persécution religieuse. C'est une grande cause de faiblesse et de discrédit. Ayant pour adversaires les catholiques et tous les conservateurs, elle n'en sera que plus facilement la proie du radicalisme.

En Allemagne, le gouvernement, moins gêné par les raisons d'origine et les considérations de parti, est plus libre de revenir à une politique de paix avec l'Église. Il en a besoin pour se défendre contre le socialisme dont les progrès deviennent menaçants. C'est avec le concours du centre que M. de Bismarck vient de l'emporter au Reichstag. On y discutait une proposition du gouvernement relative à la prolongation des pouvoirs exceptionnels qu'une précédente loi lui accordait contre les socialistes. Cette loi, déterminée par les attentats dont l'empereur d'Allemagne a été l'objet, et qui ont ouvert les yeux sur le danger d'une secte à laquelle on avait trop permis de se développer, avait l'inconvénient d'armer le gouvernement de pouvoirs exorbitants dont il pouvait faire indistinctement usage contre tous ceux en qui il lui plairait de voir des ennemis. C'est à ce titre de loi d'exception et de loi à double tranchant, que le parti libéral allemand et le centre catholique avaient d'abord repoussé la proposition du gouvernement. Les menaces de disso-

lution, que M. de Bismarck a fait entendre pour obtenir le vote du Reichstag, n'auraient pas suffi à vaincre les résistances que le projet rencontrait; car si le nouveau parti libéral pouvait craindre qu'on ne lui sût mauvais gré, au sein d'une population généralement attachée au vieil empereur, d'avoir repoussé une loi réclamée comme indispensable pour la sécurité du souverain, le centre n'avait pas à tenir compte de considérations semblables. Il a écouté d'autres raisons d'un intérêt plus élevé. Sans se départir de ses principes, il s'est décidé à voter la loi, autant par déférence pour l'empereur à l'initiative duquel sont dues les atténuations apportées depuis quelque temps aux lois du *Kulturkampf*, que pour favoriser par des concessions à la politique personnelle du chancelier de l'empire, la pacification religieuse. M. Windthorst, son chef, a retiré les amendements qu'il avait présentés au projet de loi, à l'effet d'en restreindre la portée. Dès lors, la loi passait. Ce revirement imprévu du centre suppose une certaine entente entre M. Windthorst et le chancelier. Serait-ce enfin le signe de la fin du *Kulturkampf* et le gage de la réconciliation de l'Etat allemand avec l'Eglise? M. de Bismarck comprendrait-il mieux la nécessité de mettre le catholicisme de son côté dans sa lutte contre le socialisme? Pour l'Allemagne, c'est la grande affaire en ce moment de se débarrasser du mal qui l'envahit et qui finirait, plus vite encore que pour la France, par la détruire. Dans la pensée du gouvernement allemand, qui est celle que l'empereur lui-même a exprimée dans le discours du trône à l'ouverture de la session du Reichstag, la loi contre les socialistes n'est qu'une mesure de transition destinée à protéger la personne du souverain, des ministres et des fonctionnaires, et à maintenir la tranquillité publique jusqu'à ce que les réformes économiques qui constituent l'autre partie du programme de M. de Bismarck, aient produit leur effet. Le chancelier a exposé tout son plan dans les différents discours qu'il a prononcés pour appuyer la prolongation de la loi. Les mesures de répression et les réformes économiques doivent se compléter les unes les autres. M. de Bismarck espère rendre les premières inutiles par les secondes. C'est assurément de la bonne politique, si elle est bien appliquée.

La discussion qui vient d'avoir lieu au Reichstag, intéresse indirectement la France. M. de Bismarck a jugé bon d'informer les députés allemands de ses négociations depuis 1881 auprès des différents États de l'Europe pour les amener à prendre des mesures

internationales contre les révolutionnaires. L'empereur et lui étaient avant tout préoccupés des moyens de réprimer les attentats devenus fréquents contre les souverains. Pour cela, il importait, disait le chancelier, en rappelant les instructions de l'empereur, de décider l'Angleterre, la Suisse et la France, pays qui jusqu'ici ont donné asile aux assassins politiques, à édicter des lois contre ces criminels. Après les premières négociations, une conférence devait se réunir à Bruxelles pour arrêter les mesures à prendre. La Russie et l'Autriche adhèrent immédiatement aux propositions de l'Allemagne. La France fit dépendre son consentement de celui de l'Angleterre, laquelle refusa. Quant à la Suisse et aux autres États, ils se déclarèrent prêts à concourir à l'œuvre commune dès que les puissances occidentales y auraient donné leur adhésion. Finalement, par suite de l'opposition des parlements dont s'est plaint M. de Bismarck, l'Allemagne en a été réduite à négocier avec la Russie seule un traité d'extradition, qui s'applique en même temps à la surveillance du commerce des matières explosibles. M. de Bismarck se contentera-t-il de ce résultat? N'insistera-t-il pas de nouveau auprès des États réfractaires? Du jour où la France cesserait d'être couverte par l'Angleterre, la position des chefs du gouvernement de la république pourrait devenir difficile.

Pour le moment, les négociations continuent entre l'Angleterre et la France, au sujet de la conférence sur les affaires égyptiennes. On les dit en bonne voie, mais, d'un autre côté, on signale les agissements de certaines puissances qui tendraient à brouiller la France avec l'Angleterre dès les débuts de la conférence. Il paraît que le gouvernement de la république renonce au rétablissement de l'ancien co-protectorat anglo-français en Égypte, et cette renonciation ferait disparaître le principal obstacle à une autorité entre les deux cabinets de Londres et de Paris. Celui-ci proposerait simplement de substituer au régime actuel, qui n'en est pas un, le contrôle collectif de l'Europe sur l'administration financière de l'Égypte. Dans ces conditions, un arrangement serait plus facile. Pour l'Angleterre, il lui importe d'avoir au plus tôt une solution qui dégage sa responsabilité tout en sauvegardant ses intérêts. C'est à quoi elle travaillera. Chaque jour aggrave la situation. L'anarchie est en Égypte et la révolte gagne du terrain au Soudan. Le sort de Gordon reste incertain. Rien n'est décidé jusqu'ici pour le sauver.

Par des concessions plus grandes encore, le gouvernement a pu

sortir des difficultés dans lesquelles l'expédition du Tonkin l'avait engagé. Renonçant tout à coup à réclamer une indemnité, de guerre ou des garanties territoriales, il n'a pas eu de peine à conclure avec la Chine un traité qui met fin à l'expédition. Ce traité reconnaît, il est vrai, le protectorat de la France sur le Tonkin et l'Annam, tels que ces territoires sont actuellement délimités, en y comprenant Cao-Bang et Lang-Son. En outre, les trois provinces du Yunnan, du Kuang-Si et du Kuang-Tung seront ouvertes au commerce de nos nationaux, dans les conditions qui seront réglées par un traité de commerce particulier avec le Céleste Empire. Ce seraient là des conditions avantageuses, si la France avait été au préalable indemnisée des frais considérables de l'expédition, et si les concessions commerciales obtenues de la Chine et qui augmentent les facilités du trafic, ne devaient pas surtout profiter à l'Angleterre. Devant les stipulations de ce traité, on peut se demander si le but de la guerre est atteint.

Arthur Loth..

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

21 avril. — M. de Brazza vient de conclure avec le puissant souverain de l'ouest africain un nouveau traité qui place sous le protectorat de la France la rive droite du Congo entre Brazzaville et l'équateur.

Le ministre de la marine reçoit du contre-amiral Lespès, commandant en chef la division navale des mers de Chine et du Japon, le télégramme suivant :

« Mon passage dans le port d'Hanoï produit le meilleur effet.

« Je me dispose à partir pour Fou-Tcheou et Shang-Haï. »

Le ministre du commerce adresse une circulaire aux bureaux sanitaires des postes français, afin de leur enjoindre de prendre les mesures nécessitées par les dernières dépêches de Calcutta, annonçant que le choléra sévit dans cette ville.

22. — Un huissier de la Cour de cassation italienne notifie à la Propagande la sentence relative à la conversion des biens immeubles de la Sacrée Congrégation en rente sur l'Etat. Les catholiques du monde entier continuent à protester contre la spoliation d'un institut destiné à l'apostolat universel. Les évêques de la province de Séville adressent au roi la lettre collective suivante :

« Sire,

« L'archevêque de Séville et les évêques suffragants de cette province ecclésiastique, soussignés, tiennent en haut honneur de porter au pied du trône de Votre Majesté, le cœur blessé dans leurs vifs sentiments, mais fortifié par l'espérance de l'appui certain qu'ils rencontreront dans le catholique gouvernement de la religieuse nation espagnole, la solennelle protestation et présente supplique que, au nom des chapitres, du clergé et de leurs fidèles diocésains, ils déposent aujourd'hui entre les mains royales de Votre Majesté.

« Votre gouvernement, Sire, connaît déjà la dernière spoliation qui vient d'affliger l'Église, spoliation de nature à arrêter les progrès de la véritable civilisation, puisqu'il aura reçu communication de la sentence prononcée par la Cour de cassation de Rome, en vertu de laquelle sont soumis à la loi de conversion les biens immeubles de la Propagande. Mais votre gouvernement aura aussi entendu le profond soupir que, sous forme de plainte émue et d'amère protestation, a exhalé l'auguste pontife Léon XIII, soupir qui a remué le monde civilisé et trouvé un écho jusque chez les peuples sauvages et barbares.

« Sire, les biens de cette institution admirable de la Propagande, que créèrent les souverains pontifes Grégoire XV et Urbain VIII, qu'enrichit et favorisa le zèle apostolique de tous les papes qui, dans la suite des siècles, se succédèrent sur le siège de Pierre, ne sont point le patrimoine exclusif d'une nation particulière, ni soumis aux lois d'aucun gouvernement.

« Par leur origine, ils appartiennent à tous les peuples chrétiens, qui les donnèrent à l'Église pour répandre la lumière de la vérité évangélique et étendre le règne de Jésus Christ; par leur accroissement et leur développement, ils appartiennent à la piété du monde, qui les thésaurisa dans ce centre catholique par de généreuses donations et par des renoncements héroïques, héritage de la grande famille de la croix; — dans leur application, ils appartiennent au monde entier, qui profite par ce moyen de l'influence civilisatrice du pontificat romain.

« Tous les peuples et tous les gouvernements de la terre sont intéressés à la conservation et à l'accroissement de ces biens, qui procèdent de tous. Mais si tous se taisent, énervés par l'indifférence, paralysés par des intérêts divers, le peuple espagnol, fût-il seul, doit élever son cri patriotique, et le gouvernement de cette noble nation doit réclamer par voie diplomatique et par tous les moyens honnêtes imaginables, pour consoler le pontife affligé et veiller sur les droits de la justice.

« Ces biens ne sont-ils pas en notable partie espagnols? Même le somptueux palais de la Propagande, édifié par Urbain VIII, fut établi sur la demeure d'un Espagnol illustre et pieux, qui légua des biens considérables pour cette œuvre si méritoire.

« Et qu'on ne dise pas, pour atténuer l'audace d'une si funeste disposition, que le gouvernement civil d'Italie, laissant à l'Église la propriété des biens de la Propagande, se borne à les convertir en rente nationale, comme lui venant de la principauté temporelle, à laquelle il a succédé. Non, Sire, ces biens ont une très haute destination, et sont le moyen que la Providence a mis entre les mains des papes pour exercer leur pouvoir spirituel, au bénéfice des nations barbares et des peuples sauvages qui reçoivent, avec la foi, les lumières de la civilisation.

Il est également nécessaire que le pontife romain, le chef suprême de l'Église, dispose à son gré, et avec une entière indépendance de tout autre pouvoir, de ce dépôt sacré, afin de pourvoir aux multiples et absolues nécessités des missions et des vicariats apostoliques qui, jusqu'aux confins du monde, prêchent Jésus-Christ et augmentent chaque jour la noble famille chrétienne en dispensant les bienfaits de la civilisation et de l'humanité.

« Si cette sentence de la Cour de cassation venait, par malheur, à être exécutée, non seulement les droits de la souveraineté temporelle du pape seraient une fois de plus frappés et foulés aux pieds, mais encore il recevrait un nouvel et préjudiciable dommage en son domaine spirituel indiscutable, et dans la liberté à laquelle, par la volonté de Dieu et d'après les saints canons, il a droit pour régir le troupeau chrétien et gagner des âmes au ciel. Et ce qui arriverait, en dépit des protestations du gouvernement qui commande à Rome à côté du trône de saint Pierre, et aussi en dépit de la fameuse loi des garanties, par laquelle on prétendait le faire taire, ce serait,

dans un temps prochain, le soulèvement et l'alarme légitimes des consciences catholiques.

« Daigne donc Votre Majesté recevoir avec faveur notre supplique émue, en même temps que notre chrétienne protestation toucher l'âme de son gouvernement, pour que, d'accord avec les gouvernements les moins catholiques, et même les dissidents de notre culte, tous intéressés également à la liberté de l'Église, qui est la liberté et la civilisation des peuples sauvages dégradés par la barbarie et la superstition, des démarches opportunes soient faites pour suspendre les effets de la susdite sentence et faire respecter les droits sacrés du Vicaire de Jésus-Christ, et sauver les intérêts de la religion, de la justice et de la civilisation du monde.

« † Zéphirin, archevêque de Séville,

« † Fernand, évêque de Badajoz.

« † Sébastien, évêque de Cordoue.

« † Emmanuel-Marie, vicaire capitulaire de Cadix.

« Par spéciale autorisation de l'évêque de Ténériffe :
l'archevêque de Séville. »

Les évêques des autres provinces d'Espagne adressent également au gouvernement des protestations semblables.

En Amérique, Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore, écrit une lettre pastorale sur le même sujet. Le Prélat, après avoir montré l'injustice et la gravité de l'acte de spoliation que les Italiens accomplissent, invite les fidèles à faire entendre d'énergiques protestations. Sa Grandeur termine en manifestant l'espoir que le gouvernement américain, qui est si jaloux des droits du dernier des citoyens, ne permettra pas que les droits des catholiques américains soient violés. Il fait appel à sa protection. Le ministre des États Unis à Rome a réclamé auprès du gouvernement italien, et force a été à ce dernier de déclarer que le Collège américain, qui devait être frappé comme les autres, ne serait pas soumis à l'odieuse mesure qui atteint tous les biens de la Sacrée Congrégation.

Les évêques d'Écosse protestent aussi énergiquement contre la conversion des biens de la Propagande. En l'année 1808, le cardinal Henri, le doyen du Sacré Collège et le dernier représentant de la maison royale des Stuarts, avait légué à la Propagande des sommes d'argent, dans le but de soutenir l'école écossaise. C'est la protection de ce legs que les évêques écossais revendiquent à bon droit, dans un mémoire adressé à lord Granville, ministre des affaires étrangères. Ils demandent formellement au gouvernement britannique de protéger leurs droits reconnus. Dans cette pétition, les évêques font remarquer qu'ils parlent au nom de 350,000 catholiques.

23. — La plupart des conseils généraux ont émis les vœux suivants : 1° que la répartition de l'impôt foncier soit plus exacte; 2° que le volontariat et les dispenses militaires soient maintenus.

Les missionnaires français au Congo. — Le P. Augouard, le célèbre missionnaire français qui a résidé pendant sept ans dans le Zaïre, est allé, de sa propre initiative et indépendamment des missions Brazza et Stanley, établir une mission catholique à plusieurs milles de Stanley-Pool, dans le pays de

Butekes. La mission a déjà une école que les gens du pays commencent à fréquenter. La religion catholique et nos missionnaires font plus pour l'honneur du nom français que tous nos *libres penseurs et radicaux réunis*.

24. — Une dépêche de Haï-Phong (Tonkin) mande que l'occupation de Thai-Nguyen est décidée. Des troupes de la brigade de Négrier vont occuper cette position importante.

M. le président de la république reçoit à l'Elysée les délégués de la République du Transvaal. Le même jour, a lieu un grand banquet offert aux délégués, sous la présidence de M. de Lesseps, à l'hôtel Continental.

Transformation des écoles prétendues neutres en réunions publiques électorales. Les radicaux parisiens viennent encore une fois d'avoir raison, bon gré mal gré, du gouvernement. Ces radicaux ont réclamé à grands cris la libre disposition des préaux des écoles neutres pour y tenir leurs réunions électorales; le ministre de l'instruction publique a refusé pour la forme, objectant que les établissements scolaires ne devaient point être détournés de leur affectation. Les radicaux sachant à qui ils avaient affaire ont crié plus fort, et le ministère a cédé. Voilà ce que l'on décore impudemment du nom pompeux de *neutralité*.

25. — *Un programme radical.* — Le comité socialiste du dix-huitième arrondissement de Paris adopte, à propos des élections municipales, un programme comprenant entre autres réformes : la suppression des armées permanentes, le spoliation de l'Eglise, l'impôt progressif, une magistrature temporaire et élective, l'égalité absolue de la femme et de l'homme, la suppression de l'héritage, et pour le conseil municipal de Paris des pouvoirs qui le rendraient le maître absolu de la ville. Joli ce programme!

Un télégramme de l'amiral Lespès annonce qu'il est arrivé avec le *La Galissonnieri*, dans la rivière Min, où se trouve l'arsenal de Fou-Tcheou, et qu'il y a reçu l'accueil le plus cordial de la part des autorités chinoises, qui lui ont fait visiter tous les établissements de la marine.

26. — Le Conseil des ministres consacre sa séance de ce jour à l'examen des modifications à apporter au règlement et à la liquidation de la dette égyptienne. MM. Wadington et de Courcel, nos ambassadeurs à Londres et à Berlin, sont venus à Paris, pour conférer à ce sujet avec le président du Conseil.

Les colonies australiennes se préoccupent sérieusement du projet relatif à la déportation des récidivistes français, et font tous leurs efforts pour empêcher l'invasion des récidivistes, dont l'Australie est menacée par le projet français.

Le *Journal officiel* publie des promotions de généraux de division et de brigade.

Les comités conservateurs des divers arrondissements de Paris adressent aux électeurs une circulaire, dans laquelle ils démontrent que le Conseil municipal actuel n'a *rien fait* pour conjurer la crise du commerce, *rien* pour le développement et l'embellissement de Paris, rien pour la classe ouvrière et tout pour le triomphe d'une politique insensée et contraire à tout ordre social : conclusion facile à tirer : il faut renforcer à Paris, comme partout ailleurs, les vaillantes et laborieuses minorités des conseils municipaux qui

ont protesté sans défaillances contre les mesures qui blessent les consciences et se sont consacrées sans relâche à l'étude des grands intérêts municipaux.

Le Conseil municipal de Paris achève son mandat d'une façon digne de lui. Il adopte un projet de vœu présenté par MM. Hovelacque et Michelin, pour que les immeubles nationaux occupés à Paris par des établissements religieux soient affectés au service de l'Assistance publique.

M. Mathé, son président, clôt la session par un pompeux éloge du Conseil. Il le félicite d'avoir *poursuivi* les développements de la laïcisation des écoles et créé des lycées de jeunes filles. Enfin, et *c'est là le point sensible et important*, il exprime l'espoir de voir insérer dans la nouvelle loi municipale le droit à l'indemnité pour les conseillers de Paris, et proteste vivement contre le régime d'exception appliquée à la capitale.

27. — Le citoyen Ranc, l'héritier politique de M. Gambetta, propose, pour résoudre la question religieuse, l'application d'un brutal décret ainsi conçu : « *Toutes les églises*, à partir de ce jour, resteront fermées. Tout citoyen qui voudra construire est autorisé à démolir les églises et à s'approprier les matériaux. » Autant dire : Tout le monde est autorisé à voler à son aise. Car si on commence par les églises, on continuera par les châteaux et par les fermes.

28. — Naufrage du paquebot de commerce, *l'Assyrien*, qui portait à Madagascar 400 tonnes de ravitaillement pour la division navale et les troupes. L'équipage est sauvé. Les pertes du matériel, appartenant à l'État, tant en vivres, en charbon, qu'en objets divers, sont évaluées à 200,000 francs.

La police métropolitaine de Londres adresse aux journaux de Paris une communication, à l'effet de prévenir *leurs lecteurs* contre les agences frauduleuses de Paris, qui exploitent le public français. La poursuite légale de celles ayant leur siège en Angleterre sera facilitée par tous les moyens possibles. Les plaignants sont invités à les poursuivre devant les tribunaux britanniques ou bien à déposer leurs plaintes devant les procureurs de la République, en vue d'une extradition ultérieure.

29. — Exécution, à Paris, du mystérieux et *féroce assassin* Campi.

Le *Journal officiel* publie les décrets convoquant, pour le 25 mai prochain, les électeurs de Bernay (Eure) et ceux de la 2^{me} circonscription du Mans, à l'effet de nommer des députés, en remplacement de MM. Janvier de la Motte et Haëntjens, décédés.

Le Révérend Père vicaire général des Dominicains, déjà spolié des immeubles généralices, est sommé par le gouvernement italien d'abandonner l'étage supérieur du couvent de la Minerve, à Rome, où il était relégué, et d'aller chercher ailleurs pour lui et les religieux qui l'assistent un nouvel asile.

Un télégramme de Hanoï (Tonkin) annonce qu'un bataillon de nos troupes quittent Hanoï pour aller occuper Thaï-Nguyen et probablement Tuyen-Quang.

Mgr Puginier, évêque du Tonkin, dont le dévouement a été apprécié par l'amiral Courbet et le général Millot, est proposé pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Le gouvernement essuie un échec d'un nouveau genre au sein du conseil de l'Instruction publique. La majorité des membres du conseil supérieur, récemment élu, opine pour que désormais les délibérations et procès-verbaux du conseil soient publiés; que le droit d'initiative, jusqu'à présent dévolu à la section permanente dudit conseil, soit étendu à tous les membres et que les programmes, trop chargés en lettres comme en sciences, soient allégés et ramenés peu à peu à l'état de choses ancien.

Le nouveau ministère espagnol obtient une très grande majorité dans les élections législatives qui viennent d'avoir lieu dans la Péninsule.

Une terrible explosion de poudre a lieu à San-Antonio (Havane) et occasionne des dégâts matériels considérables et la mort de plusieurs personnes.

1^{er} mai. — Réunion des ministres en conseil de cabinet sous la présidence de M. Jules Ferry. Ce dernier donne connaissance à ses collègues de la réponse faite par le gouvernement français au gouvernement anglais, relativement à la proposition de réunion d'une conférence pour le règlement de la dette égyptienne.

Le rapport du général Millot sur la prise de Bac-Ninh paraît *enfin* au *Journal officiel*. Il ressort de la lecture de cet intéressant document que, pendant les six journées de fatigues et de combats qui ont précédé cette prise, aucune défaillance ne s'est manifestée. Officiers, soldats et marins ont montré un entrain, un dévouement et une énergie au-dessus de tout éloge.

2. — Le ministre de la marine est avisé par l'amiral Courbet que toutes les mesures sont prises pour recevoir notre plénipotentiaire français, M. Palenôte, à Thuan An, et pour le faire conduire à Hué, avec une imposante escorte.

Le marquis Tseng, ambassadeur de Chine en France, si connu par ses fanfaronnades, est remplacé à Paris par M. Li-Faug-Pao, ambassadeur en Allemagne.

Une terrible insurrection éclate en Chine, à une quarantaine de lieues de Canton. Les rebelles, au nombre de vingt à trente mille, massacrent deux cents soldats et quatre mandarins.

Un nouveau cas de neutralité républico-athée. De par ordre du ministre de la guerre et sur la dénonciation de certaine feuille de chou radicale de Courbevoie, *défense* vient d'être faite aux soldats du 17^{me} bataillon de chasseurs à pied en garnison à Courbevoie d'aller *désormais* à la messe à la chapelle de l'école libre de Sainte-Croix. Voilà comment nos gouvernants tiennent la promesse qu'ils ont faite de laisser toutes facilités aux soldats de remplir leurs devoirs religieux!

Le télégraphe et la ligne du chemin de fer entre Figueras (Espagne) et la frontière française sont coupés par une bande d'insurgés.

La Chambre syndicale des grains, graines et farines, réunie en assemblée générale, émet à l'unanimité les vœux suivants :

1^o Que, dans un but d'égalité et de réciprocité, nos tarifs douaniers pour les produits agricoles soient établis aux taux de 1 fr. 25 pour le blé, le seigle et l'avoine; de 0 fr. 62 pour l'orge et le maïs, et de 3 fr. 75 pour les farines, le tout pour 100 kilos.

2^o Qu'un remaniement de ces tarifs soit fait dans ce sens, le plus tôt

possible, pour les produits non compris dans les traités de commerce, tels que les grains de toute sorte, les farines, les alcools, les animaux vivants, etc.

Les nouvelles du Soudan sont de plus en plus mauvaises. Le gouverneur de Berber s'est retiré dans la citadelle, qui est entourée par les rebelles.

3. — Le *Journal officiel* publie une note explicative sur une circulaire récente de l'administration de l'enregistrement, relative à l'inscription des protêts sur les répertoires des officiers ministériels. Cette note a pour but de prévenir la fraude de certains officiers ministériels qui profitent du délai d'enregistrement des protêts pour les supprimer après leur rédaction ou pour en changer la date.

M. Poubelle, préfet de la Seine, prend un arrêté ordonnant la *désaffectation* de la chapelle de l'Assomption, annexe de la Madeleine. Laïcisation de l'enseignement et désaffectation des rares immeubles consacrés au culte, tel est le mot d'ordre donné par l'ex-conseil municipal de Paris, et docilement exécuté par le préfet.

4. — Les élections municipales ont lieu à Paris et dans toute la France. Il résulte des renseignements transmis par voie télégraphique que, dans un grand nombre de localités, les conservateurs ont réussi, non seulement à maintenir leurs anciennes positions, mais encore ont gagné beaucoup de terrain sur leurs adversaires politiques. Un nouveau succès leur est réservé au scrutin de ballottages de dimanche prochain, si les conservateurs savent unir leurs efforts.

5. — Un télégramme de Haïphong mande que l'amiral Courbet est parti pour Akay, avec une compagnie de marins, afin d'explorer le pays.

La police russe découvre à Moscou une nouvelle conspiration contre la vie du czar.

6. — Réunion du conseil des ministres à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy. M. Waldeck-Rousseau communique à ses collègues les rapports des préfets relatifs aux élections municipales. Le gouvernement, *quoi qu'en dise l'Agence Havas*, n'est rien moins que satisfait de l'ensemble de ces élections, un grand nombre ayant été favorable au parti conservateur.

Le *Journal officiel* enregistre plusieurs nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur. Nous y relevons la mention des services *rendus* au Tonkin par Mgr Puginier, évêque français de la Société des Missions étrangères, vicaire apostolique du Tonkin occidental, nommé chevalier de la Légion d'honneur : *Vingt-sept ans de séjour dans l'Extrême-Orient. Services exceptionnels rendus au corps expéditionnaire et à l'influence française au Tonkin.*

7. La commission du budget adopte une proposition d'après laquelle tous les traitements des sous-secrétaires d'Etat seraient réduits à 20,000 francs. Ne ferait-on pas mieux de les supprimer?

La Chambre des représentants des États-Unis repousse, par 156 voix contre 151, un bill tendant à réduire de 25 pour 100 les tarifs douaniers si élevés qui ferment les États-Unis aux produits étrangers.

Le ministre provisoire de Chine à Paris, Li-Phong-Pao, est reçu par M. Jules Ferry.

M. le ministre, a dit l'ambassadeur chinois, je n'ai reçu jusqu'à ce jour

aucune instruction officielle de mon gouvernement, mais, chargé d'étudier les difficultés diplomatiques pendantes entre la France et la Chine, je m'efforcerais de les résoudre dans le sens de la paix. Je crois, pour mon compte, à l'amitié des deux pays. » On le voit, le dernier mot est loin d'être dit dans la question chinoise!

M. Ferry, pour conclure, a déclaré qu'il allait s'informer du jour où Li-Phong-Pao pourrait être reçu par le Président de la république, ajoutant qu'il serait heureux de présenter lui-même au chef de l'Etat un ambassadeur animé d'aussi honorables intentions. Ce sont là de simples paroles de courtoisie, rien de plus.

Le Président de la république reçoit M. le marquis de Tseng, ancien ministre de Chine à Paris, qui lui remet ses lettres de rappel.

8. — *Toujours le déficit.* Le tableau de rendement des impôts pour le mois d'avril 1884 accuse un déficit de 6 millions 500,000 francs. C'est donc un déficit de 28 millions et demi pour les quatre premiers mois de l'exercice 1884.

Les conseillers municipaux autonomistes de Paris, réélus dimanche dernier, se réunissent, sans perdre de temps, et déclarent de plus belle qu'ils maintiennent leurs revendications des droits de Paris et de la mairie centrale. MM. Poubelle et Waldeck-Rousseau n'ont qu'à bien se tenir. Ils ne seront pas sur un lit de roses.

Appel des réservistes de l'armée de mer des classes 1875-1877 et des engagés volontaires de 1876-1878 pour une période d'exercice de vingt-huit jours; à partir du 25 août prochain, sont également appelés les réservistes ayant obtenu un sursis d'appel, à l'exception de ceux qui passeront dans l'armée territoriale le 1^{er} juillet prochain, et qui doivent faire leur service réglementaire dans un corps de l'armée de terre désigné par les commandants de corps d'armée.

9. — Sur l'intervention directe de M. de Bismarck, et après une vive discussion, le parlement allemand, par 189 voix sur 157, vote la prolongation de la loi contre les socialistes.

Quatre violentes secousses de tremblement de terre jettent de nouveau l'épouvante parmi les habitants de Chio (Turquie d'Asie) et font craindre de nouveaux désastres.

Arrestation à Saint-Petersbourg du capitaine Debrochowski, capitaine de la marine impériale, à la suite d'une découverte faite à son domicile de quantités considérables de dynamite.

Un meeting a lieu à Londres pour protester contre l'abandon du général Gordon, abandon deshonorant, ont dit plusieurs orateurs, pour le gouvernement et spécialement pour M. Gladstone.

A l'ouverture de l'exposition d'hygiène, non seulement M. Gladstone n'a pas été applaudi à son arrivée, mais encore a été accueilli par des sifflets et autres marques non douteuses de désapprobation.

10. — Le ministre de la marine reçoit du général Millot un télégramme lui annonçant l'organisation en cours de troupes auxiliaires tonkinoises sur le même pied que celle des tirailleurs annamites qui sont pour ainsi dire des troupes régulières et qui nous ont rendu de très grands services. Les

tirailleurs tonkinois seront armés de fusils de gendarmerie et auront un cadre complet d'officiers européens.

Le général Millot mande également qu'il a organisé un service gratuit de vaccination à Hanoi, Haï-Phong et Nam-Dinh, à l'effet de conjurer les ravages de la petite vérole au sein des populations tonkinoises qui ignorent encore l'usage du vaccin. Des médecins de la marine sont chargés de ce service.

Le Président de la République reçoit en audience solennelle Li-Fong-Poa, ambassadeur intérimaire de Chine à Paris. Cet ambassadeur exprime sa sympathie pour la France, sa volonté et son espoir d'arriver à une conciliation entre les deux puissances.

M. Poitevin, chancelier du consulat de France à New-York, est traduit devant le conseil de discipline du ministère des affaires étrangères pour avoir, étant en état *d'ivresse*, exprimé publiquement, à bord de la *Normandie*, venant d'Amérique, ses vives sympathies pour l'Allemagne, *avant, pendant et après la guerre*.

11. — Scrutin de ballottages pour les élections municipales. A Paris, les conservateurs gagnent trois sièges sur dix qui étaient en ballottage. En province, le succès est plus *brillant*. Dans beaucoup de localités, le parti conservateur a repris son *ancienne place*. Mais le fait le plus décisif, c'est le réveil de ce dernier parti. Avec un peu plus d'entente, on serait arrivé à un résultat *ivespéré*. Courage donc, aux prochaines élections!

De mal en pis. Du 1^{er} janvier au 1^{er} mai 1884, les recettes de l'octroi de Paris ont donné 701,153 fr. 77 de moins que pendant la période correspondante de l'année dernière.

Un télégramme de Pekin mande que l'impératrice régente s'est prononcée pour une politique pacifique, tout en insistant sur la nécessité de maintenir le prestige de l'empire et de parer aux dangers et aux calamités qui menacent la Chine.

12. — Le ministre des Affaires étrangères reçoit la nouvelle que le gouvernement chinois a ratifié hier un traité négocié par M. Fournier, capitaine de vaisseau, représentant la France, qui avait reçu à cet effet des pouvoirs spéciaux, et Li-Hung Chang, représentant la Chine.

Ce traité porte que la Chine reconnaît le *protectorat de la France* sur le *Tonkin et l'Annam*, tels que ces territoires sont actuellement délimités, c'est-à-dire en y comprenant Cao-Bang et Lang-Son.

Les trois provinces de *Yunnan*, du *Kuang-Si* et du *Kuang-Tung* seront ouvertes au commerce de nos nationaux. Un traité de commerce particulier sera dans ce but consenti par la Chine au profit de la France.

La Chine s'engage, en outre, d'une manière expresse, à retirer immédiatement toutes ses troupes du Tonkin.

En reconnaissance de l'attitude conciliante de la Chine et pour rendre hommage à la sagesse patriotique de Son Exc. Li dans la négociation de cette convention, la France renonce à demander une indemnité à la Chine.

La signature a été suivie d'un grand dîner offert par Li-Hung-Chang à M. Fournier et au consul de France. Le lendemain, Li-Hung-Chang a dîné

au consulat de France qui était pavoisé aux couleurs nationales françaises et chinoises et magnifiquement illuminé.

Le ministre de la marine reçoit la dépêche suivante du général Millot : Deux compagnies du bataillon d'Afrique ont atteint et détruit une forte bande de pirates. Le commandant Dugenne a reçu trois blessures. L'attitude de la troupe est excellente. Nous avons eu un tué et six blessés.

La confiance renaît partout où paraissent nos colonnes.

Le revers de la médaille. Le succès de notre armée au Tonkin est assombri par notre situation financière. Le *Journal officiel* publie le produit des contributions directes et indirectes pendant les quatre premiers mois de 1884.

Les recouvrements sur les contributions directes ont été de 8,970,400 francs inférieurs aux douzièmes échus.

Il y a une diminution de 911,030 francs sur *l'impôt des valeurs mobilières*.

Les quatre premiers mois de 1884, accusent une diminution de 28,355,000 fr. sur les évaluations budgétaires, et de 10,084 000 francs comparés aux recouvrements opérés pendant la même période de 1883. *Situation désastreuse!*

Les nouvelles du Soudan sont toujours mauvaises. Le mudir de Dongola télégraphie que quatre compagnies et deux cents bachi-bouzouks seulement restent dans la ville. Le reste des troupes est éparpillé dans la province.

Mort du marquis de Talhouët, ancien ministre des travaux publics, sous le ministère Ollivier.

Mort de M. Wurtz, membre de l'Académie de médecine, de l'Académie des sciences, ancien doyen de la Faculté de médecine et sénateur inamovible.

Mort à Médine de Midhat Pacha, ancien premier ministre de la Turquie.

13. — Sur la proposition du général Campenon, le conseil des ministres décide que le régiment de marche formé des volontaires sera immédiatement rappelé du Tonkin. Le ministre de la guerre déclare qu'il importe de combler au plus vite les vides créés dans l'armée continentale par l'expédition du Tonkin.

Le Président de la république signe un décret portant organisation de deux régiments de tirailleurs tonkinois et d'un effectif de trois mille hommes.

Le ministre des travaux publics prend un arrêté réglant les conditions des services du factage et du camionnage des chemins de fer dans Paris et dans les grandes villes.

Charles DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Un livre sur Louis Veillot. (1)

C'est le 7 avril de l'année dernière qu'est mort Louis Veillot. La plupart des journaux catholiques de Paris, de province et de l'étranger ont religieusement gardé la mémoire de cette date, et en la voyant reparaitre pour la première fois, ils ont tenu à honneur de renouveler, devant leurs lecteurs, les sentiments que leur avaient inspirés la vie, les écrits, le caractère du vaillant écrivain.

Naturellement, l'*Univers* devait prendre une part spéciale dans ces hommages : c'est ce qu'il a fait pieusement, paraissant encadré de noir et lui consacrant tous ses articles du jour.

Louis Veillot est mort! *Defunctus adhuc loquitur*, écrit son illustre frère, son continuateur, M. Eugène Veillot.

Nous voudrions reproduire en entier cette magnifique page qui est une synthèse des jugements portés sur le grand catholique par une infinité de personnages que recommandent à la fois et l'éclat de la position, et la clairvoyance des jugements sur l'histoire contemporaine, et l'orthodoxie de la doctrine : nous devons nous borner à un simple extrait. En voici la conclusion :

« ... L'action de Louis Veillot — tous les témoins le proclament — a donc été à la fois une action de piété et d'amour et une action doctrinale. Il a conduit les cœurs à Dieu et soumis les esprits à l'Eglise. Voilà pourquoi son œuvre s'est étendue partout et sera durable. On nous l'a écrit de l'Espagne, où il a reçu tant et de si nobles hommages; du Portugal, où de bons juges lui donnent une part notable dans la renaissance religieuse; de l'Irlande, de la Pologne, de l'Allemagne et de la Suisse, qui l'a si noblement honoré: de toute l'Europe; du Canada, où son influence était immense et où les plus solennels hommages lui ont été rendus; des deux Amériques, de l'Orient, de partout enfin où lutte l'Eglise.

« Cette beauté littéraire qui ravissait les délicats, cette poésie suave et chaude qui saisissait les imaginations, cette pensée vigoureuse, droite et théologique, ces vues nouvelles et profondes qui soumettaient les intelligences, se pliaient à toutes les formes de l'enseignement chrétien, à toutes les nécessités de la propagande. « Apôtre par ses écrits, nous écrivait un supérieur général de congrégation, comme le missionnaire l'est par sa parole, il ne portait pas seulement le plus vif intérêt à nos œuvres: il était pour elle une lumière et une force. Les articles de l'*Univers*, traduits dans

(1) *Hommage à Louis Veillot*, un beau volume in-8° compact contenant la matière de deux volumes ordinaires. Prix 7 fr. 50.

nos modestes publications, ont contribué à l'évangélisation du nouveau monde. » Et que d'autres remerciements nous sont arrivés des pays de mission !

« Ces témoignages sont grands. Louis Veillot en a reçu de plus grands encore. Pie IX a dit de lui : « Veillot a toujours été avec moi ; c'est « mon « ami » ; c'est une colonne de l'Eglise. » Aussi, dans les circonstances les plus solennelles, l'a-t-il protégé par des actes publics et le vit-on ratifier cette parole de l'un des évêques les plus fermes et les plus justement illustres de notre temps, Mgr Parisi : « *L'Univers* est une grande institution catholique. » Pie IX mort, les encouragements de Rome ne cessèrent point. Lorsque Léon XIII, après son élection, daigna me recevoir, son premier mot fut à l'honneur de mon frère et de son œuvre.

« Louis Veillot, dont on a prétendu faire un homme de rupture et de haine, a toujours voulu l'union ; mais il la voulait dans la vérité. C'était pour convaincre et non pour vaincre qu'il combattait. Ce militant si redouté eût plus volontiers été un pacifique. Quiconque l'a connu sait avec quelle facilité, quel abandon son cœur s'ouvrait et combien il souffrit de certaines luttes. Montalembert l'indigna souvent, et cependant il ne put cesser de l'aimer. La haine n'entra jamais dans son cœur. Il frappait le méchant, il écrasait « la bête d'encre », pour protéger les bons et les faibles incapables de se défendre eux-mêmes et non pour le plaisir de faire une exécution.

« Dès 1841, au moment où il entrait résolument et définitivement dans les combats de la presse, il m'écrivait : « Les hommes sont vraiment mes « frères. Je les aime et je les plains, et il ne me viendrait jamais à la pensée « d'en accuser un seul, si je n'espérais par là servir tous les autres et le « servir lui-même. » Vingt-six ans plus tard, en relevant l'*Univers*, il exprimait le même sentiment : « Plaise à Dieu que jamais un mot tombé de nos « lèvres ne puisse détourner les âmes, plaise à Dieu que jamais une défaillance ne nous empêche de prononcer le mot qui pourrait les éclairer ! » Puis, lorsque déjà le mal qui devait nous le prendre l'étreignait et qu'il jugeait en chrétien qui va mourir l'œuvre de sa vie, il me remit avec son testament quelques notes où il disait : « Que tous ceux que j'ai combattus « me fassent la grâce de comprendre que je n'ai rien écrit avec l'intention « de nuire à leur âme et à leurs vrais intérêts ; qu'au contraire, toutes mes « intentions et tous mes efforts ont voulu les amener à la vérité, c'est-à-dire « à Dieu. »

« Ces paroles écrites à des dates diverses et dans des circonstances solennelles, suffiraient à démontrer qu'en dépit des vivacités et, si l'on y tient, des violences légitimes de sa polémique, la charité chrétienne dominait toujours sa pensée. Il aimait les âmes et s'élevait avec une sainte indignation contre le mal pour les protéger, les sauver. Cet amour des âmes fut aussi la source et la règle de sa politique. Il voyait dans la vérité religieuse le vrai contrat social et n'admettait pas qu'on pût servir la vérité politique en violant la loi de Dieu. Le Christ, disait-il, est la solution de toutes les difficultés.

« Son œuvre a été vraiment catholique. Partout elle a secondé, en servante dévouée et soumise, la cause de Dieu, partout elle est venue en aide au

chrétien, encourageant les faibles, les relevant, donnant aux forts des forces nouvelles et plus grandes, indiquant la voie droite à ceux qui s'en écartaient; partout et toujours, sans se troubler des résistances, sans faiblir devant les obstacles, elle a proclamé la vérité intégrale.

« Servir l'Église, la faire connaître, par conséquent la faire aimer, ce fut la vie de Louis Veillot. Que ce soit aussi la vie de tous ceux qui portent son nom, qu'il a tant aimés et qui jamais ne cesseront ni de le pleurer ni de le bénir.

« Eugène VEILLOT. »

Parmi les lys et les épines, récits et souvenirs, par Léon Aubineau.
Un vol. in-18 jésus. Prix 3 francs. Palmé.

Parmi les lys et les épines, c'est bien le chemin de la vie, j'entends de la vie chrétienne, qui sait d'où elle vient, où elle va, et qui marche à son but en respirant le parfum des lys, en acceptant le déchirement des épines et en bénissant Dieu des uns et des autres.

Le livre que vient de publier M. Léon Aubineau répond exactement à ce titre, et les souvenirs qu'il rappelle, les récits aimables ou austères qui le composent, ont tous ce parfum de l'allégresse chrétienne, ce goût du sacrifice et de la croix qui sont le fond de la vie des vrais sectateurs de l'Évangile; les larmes et les sourires s'y mêlent si intimement qu'on se demande, en pénétrant dans ces âmes qu'il entr'ouvre devant nos yeux attendris, lesquelles ont été les plus heureuses de celles qui ont le plus souri ou le plus pleuré. Les sourires de ces enfants de Dieu, de ces vrais disciples du Sauveur crucifié, sont si trempés des larmes du saint amour, leurs pleurs sont si rayonnants de la joie surnaturelle de la croix, qu'on pourrait presque les confondre et qu'ils semblent une seule et même chose. C'est ce qui fait le charme et la force de ce volume que nous avons lu d'un bout à l'autre avec une émotion salutaire et une véritable édification.

Les personnages qui sont l'objet des souvenirs et des récits de M. Aubineau, ne se ressemblent d'ailleurs qu'en un seul point, mais en un point fondamental, la foi vivante et l'amour dominant de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Quant à leur situation dans le monde, à leur mission, à l'extérieur de leur vie, ils n'ont aucun rapport et présentent une extrême variété. L'auteur va de Louis Veillot à M. le Prévost et au P. Olivaint; de Pie IX et de Léon XIII au frère Philippe et aux filles de Sion; des souvenirs triomphants de Notre-Dame de Chartres, d'Annecy, du couronnement de sainte Anne à Apt et de Notre-Dame de Buglose dans les Landes aux souvenirs plus ignorés, mais non moins touchants, de deux pauvres villageois, Victoire Brielle, *la sainte de Méral*, et Claude, l'humble petit paysan, le pieux soldat du Brionnais.

Après avoir salué en passant les grands noms que nous venons de rappeler : Louis Veillot dont M. Léon Aubineau parle avec l'émotion éloquente et communicative d'un ami, d'un collaborateur, d'un compagnon d'armes de quarante années; Pie IX et Léon XIII, qui l'honorèrent de témoignages particuliers de confiance et de bonté; M. le Prévost dont le souvenir est lié à celui de l'origine de la Société de Saint-Vincent de Paul et de l'établis-

sement de l'admirable communauté des Frères du même nom dont il fut le fondateur; le P. Olivaint, confesseur et martyr, gloire la plus récente et la plus pure de la Compagnie de Jésus; arrêtons-nous en ce moment devant la simple et belle figure du frère Philippe, et plus longuement devant les figures inconnues et ravissantes entre toutes de Victoire et de Claude, les deux perles secrètes de ce précieux recueil. LÀ, dans les pages consacrées à ces petits dont parle l'Évangile, à ces enfants privilégiés auxquels le Sauveur se plaît à révéler les mystères cachés aux savants et aux puissants de ce monde, est la véritable originalité de l'ouvrage, et l'expression la plus pure et la plus parfaite peut-être du talent de l'auteur.

Du chapitre consacré au frère Philippe, qui dirigea de 1830 à 1874 le prodigieux développement de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes, la création des pensionnats, des patronages, des œuvres ouvrières, des services des prisons, nous ne détacherons qu'une page qui caractérise avec une précision remarquable et un grand bonheur d'expression le rôle et l'attitude de ces modestes et puissants serviteurs de Dieu comme de leur digne supérieur.

« Au milieu de ces entreprises multiples, l'attitude du frère Philippe est admirable. La placidité de son caractère ne se dément pas. Il est actif, il est ardent, il est ému; il est toujours pacifique et recueilli. La règle le contient et le dirige. Aucun soubresaut dans sa démarche, aucune violence, aucun effort, pour ainsi dire. Tout se fait doucement, patiemment, avec une puissance, ferme, continue, modeste, que rien ne trouble, que rien n'arrête, qui n'a pas l'air de se hâter, et qui arrive toujours. Les développements de la congrégation revêtent ce caractère de force calme et réglée. Tout y est le fruit d'une sève intérieure qui circule, éclôt, fleurit, rayonne de toutes parts sans accident et comme naturellement. C'est l'huile dont parle le prophète, qui s'étend sur la barbe d'Aaron et atteint jusqu'aux franges de son vêtement. »

On ne saurait mieux penser et mieux dire. C'est bien là le très honoré frère Philippe; c'est bien l'Institut tout entier en lequel vit et se perpétue d'âge en âge l'esprit de son bienheureux fondateur.

Quant aux études consacrées à la mémoire de la *Sainte de Méral* et de *Claude*, le cultivateur et le soldat du Brionnais, il faudrait les citer tout entières. Nous avons lu et relu avec attendrissement et délices ces pages charmantes qui dépeignent ce qu'il y a de plus beau, de plus attachant en ce monde, des personnages simples, pieux, vraiment chrétiens, menant leur existence innocente et pure parmi les travaux de la campagne, sous le ciel, sous les arbres, au milieu des créatures du bon Dieu. Ce sont des idylles, des églogues, mais des églogues chrétiennes, où la lumière de la foi éclaire tout, jusqu'à la douleur et la mort, où la croix domine tout, jusqu'aux joies de la famille et aux plaisirs tranquilles de la jeunesse et de l'enfance.

Victoire Brielle, née en 1815, morte en 1847, à Méral, paroisse du diocèse de Laval, est une pauvre petite villageoise dont la vie unie reproduit à peu près celle de sainte Germaine Cousin. Elle travaille en priant, elle prie en travaillant, elle accomplit tranquillement tous les devoirs, toutes les vertus de son état; elle édifie tout le pays par ses exemples, par ses paroles mêmes

cù l'on respire Dieu et que les gens de l'endroit appelaient en leur naïf langage « les belles remontrances de Victoire. » La nuit, elle prolonge sa prière : « elle ne dort pas, » disait son père. Puis un jour, en pleine jeunesse, en pleine santé, elle annonce avec son habituelle sérénité qu'elle va mourir. « Elle ne changea rien à son mode de vie, dit M. Aubineau. Le troisième dimanche après Pâques, elle alla à la messe et aux vêpres comme d'habitude à Méral. Le mardi, sa mère et une de ses sœurs quittèrent un instant la maison, comme Victoire se mettait à son rouet : quand la mère rentra, quelques instants après, elle trouva Victoire à sa place, la quenouille toujours à la main, mais immobile. Elle paraissait dormir, elle était morte. »

Quelle simple vie ! quelle douce mort ! Cela semble moins que rien et c'est plus que tout, parce que, dans ce rien apparent, Dieu avait mis la sainteté. On le vit bien quand, dix-neuf ans plus tard, un hasard découvrit aux yeux du fossoyeur qui creusait une tombe, un cercueil parfaitement conservé, et à travers les planches disjointes par sa pioche, un linceul blanc, une main qui semblait celle d'une personne vivante. La foule avertie accourut. « Elle contemple avec admiration ce linceul éblouissant de blancheur, cette main qu'on croirait animée : le vicaire de la paroisse descend dans la fosse et découvre le visage, il est plein, presque souriant ; c'est l'aspect d'une personne qui dort, aucune mauvaise odeur ; les linges paraissent neufs ; les clous du cercueil ne sont même pas rouillés. Nul n'hésite sur l'identité de la personne : c'est Victoire Brielle. Son père, son frère, ses parents la reconnaissent, telle qu'elle était au moment de sa mort. » L'évêque de Laval, après une enquête, fit replacer le corps dans un nouveau cercueil ; un marbre avec une inscription marqua le lieu de la sépulture. Depuis ce jour, le concours des pèlerins, les grâces de tout genre, les guérisons éclatantes, n'ont pas cessé. « Le tombeau de l'humble fille de ferme est devenu glorieux. Une chapelle a été construite ; elle est destinée à recevoir le corps de celle que le peuple s'obstine et s'habitue à appeler *la Sainte*, et dont monseigneur l'évêque de Laval suit avec le plus grand intérêt la cause touchante... je n'ose pas ajouter... et déjà triomphante. »

L'histoire de Claude est plus développée ; c'est une nouvelle chrétienne, villageoise, mais une nouvelle véritable et vécue, plus intéressante, plus touchante que toutes les paysanneries des romanciers, y compris celles de Georges Sand qui pourtant excella dans les tableaux champêtres. L'enfance de Claude, fils de cultivateur, pieux et pur, un moment porté vers le sacerdoce et mis au petit séminaire, puis revenant au village et aux travaux des champs, grandissant dans le travail, dans la foi, dans la dignité chrétienne, est racontée avec un charme extrême. La figure de son grand-père est indiquée en quelques traits qui suffisent à la rendre saisissante : « Il aimait sa terre comme font tous les paysans, et cet amour chez lui n'était pas sans orgueil. Mais cet orgueil était combattu par l'énergie et la vivacité de ses sentiments de foi chrétienne... Intrépide et dur à lui-même, courant les foires et les marchés du pays pour y porter et y soutenir ses intérêts, notre homme, durant ces années vigoureuses, rentrait à la maison à toute heure de la nuit ; jamais il ne s'est couché sans avoir à deux genoux fait sa prière au pied de son lit... Aucun pain n'était entamé sans avoir été marqué du signe

de la croix... Lorsqu'il s'agissait d'un bail ou d'une acquisition importante, dès que le notaire commençait la lecture de la minute à approuver, notre homme levait le chapeau, faisait le signe de la croix, et debout, la tête découverte, ayant fait lever sa femme à ses côtés, écoutait respectueusement la lecture des pages où il allait apposer sa croix.

La description des travaux champêtres au milieu desquels Claude grandit auprès de son père, parmi ses frères et sœurs plus jeunes que lui, est faite avec un amour et un sentiment de la nature, une grâce de style et une couleur dignes de nos meilleurs paysagistes. Rien de plus achevé, pour n'en citer qu'un exemple, que le passage où l'auteur raconte ou plutôt chante la construction et la marche du premier char de foin, le foin est enlevé à coup de fourches, placé, entassé sur l'immense chariot. « Il déborde et pend de toutes parts, il couvre jusqu'aux roues; et cette masse énorme, composée de brins d'herbes, oscille à chaque pas et garde son équilibre. Les bœufs tirent; le terrain qu'ils parcourent dans le pré n'est pas uni; à chaque instant, la masse penche de côté et d'autre : tantôt elle se précipite et tantôt elle avance péniblement. Qu'y a-t-il de touchant, qu'y a-t-il de beau dans cette masse branlante, s'acheminant paisiblement et sûrement vers la grange où s'entassaient les richesses. Pourquoi tous les poètes ont-ils chanté ce spectacle? Pourquoi tous les peintres s'y arrêtent-ils? Pourquoi y reviendront-ils toujours? C'est un mystère. La beauté est là. Ceux qui travaillent y sont sensibles à leur façon. Ils ne la décrivent pas, cette beauté; ils la sentent, ils la savourent, ils la fabriquent pour ainsi dire eux-mêmes. Ils en sont un élément nécessaire. Elle les pénètre et les possède. Elle les remplit d'enthousiasme, leur travail les transporte, ils prennent à peine le temps de boire, de manger, de dormir. Ils sont élevés au-dessus d'eux-mêmes, leurs forces sont centuplées; ils ne sentent point la fatigue. »

Claude est enlevé à ces travaux salubres et enivrants, à tout ce qu'il aime, choses et gens, par la loi militaire. Il l'accepte bravement, mais arrivé à la caserne, privé, par les exigences du service ou l'impiété de ses chefs, de la messe de la Toussaint, de l'office des morts, de la liberté du dimanche, la tristesse l'envahit, il se sent défaillir, jusqu'au jour où il rencontre l'aumônier de la garnison. L'action du ministre de Dieu est admirablement racontée par M. Aubineau, et le crime de ceux qui, de nos jours, l'ont arraché aux pauvres soldats ressort vivement de son récit. Claude consolé, reconforté poursuit joyeusement, chrétiennement sa vie militaire. Mais une épidémie l'atteint; renvoyé dans ses foyers, il arrive exténué, malade, presque mourant, et il expire trois jours après, sous la bénédiction de son curé, dans l'étreinte et sous les larmes de son père et de sa mère. Ce voyage de retour, cet épuisement du soldat malade, cette joie d'être chez soi, mêlée de tant de larmes, tout cela est décrit avec une vérité et un accent qui dépassent de bien loin toutes les fictions puériles ou mal saines des romans.

Ce livre finit sur cette simple, touchante et véritable histoire. Quand il ne renfermerait que les deux récits de la sainte de Méral et du pauvre Claude, il mériterait ce que nous en avons dit en commençant et ce que nous résumons en deux mots : c'est un livre charmant et une bonne œuvre.

A. DE SÉGUR.

Livres pour aider les parents dans l'éducation des enfants.

D. — Ayant besoin de plusieurs ouvrages pour l'éducation religieuse de mes enfants, je viens vous prier de m'aider dans cette recherche.

Je voudrais quelques livres pour me seconder dans l'étude du Catéchisme et de l'Histoire Sainte.

Notre excellent curé se prodigue, mais il a besoin de notre concours en présence de tant d'enfants auxquels l'instruction religieuse est si difficile maintenant à enseigner.

Je vous remercie de la réponse que voudrez bien me faire.

Un abonné de l'AMI DES LIVRES.

R. — Nous commençons, cher Monsieur, par vous féliciter de vous rendre si bien compte des difficultés de plus en plus grandes que l'on suscite au clergé dans l'exercice de son saint ministère et particulièrement à l'endroit de l'enfance.

Oui, puisque la nouvelle loi scolaire a proscrit le catéchisme, la prière, l'histoire sainte, en un mot, toute notion religieuse des programmes de l'enseignement primaire; puisque ce soin est venu s'ajouter à la tâche des curés, sans compter les obstacles soulevés comme à plaisir pour le leur rendre plus dur, et en maints cas tout à fait impossible, il faut que les parents se dévouent et par ce moyen leur viennent en aide. C'est ce que vous avez compris dans toute son étendue, et ce que vous entreprenez résolument. Encore une fois, nous vous félicitons comme vous le méritez, heureux de vous donner en exemple à tous les pères de famille et aux tuteurs de l'enfance.

Maintenant, répondons en détails à vos diverses questions.

*
* *

1° Relativement aux livres de catéchisme, nous vous signalons la petite brochure suivante : *L'Œuvre par excellence ou les catéchistes volontaires*, par M. l'abbé Hamet, chanoine honoraire, curé de Chatelaudren, dont voici le sommaire divisé en huit chapitres :

- I. Cri d'appel aux catholiques.
- II. Le catéchisme des petits enfants.
- III. Le catéchisme préparatoire à la première communion.
- IV. Le catéchisme en famille et à l'école chrétienne.
- V. Le catéchisme au village et à domicile.
- VI. Les industries du zèle au catéchisme.
- VII. Organisation des catéchistes volontaires ou Confrérie de la doctrine chrétienne.
- VIII. Indulgences accordées pour les catéchismes.

A proprement parler, ce n'est pas, comme vous voyez, un livre d'instruction catéchétique, mais un plan d'organisation de l'Œuvre générale du

catéchisme rendue nécessaire par les circonstances actuelles. Lisez avec attention ce petit écrit, composé avec clarté, avec chaleur, et comptez bien que vous y puiserez autant de bonnes idées que vous en retirerez d'excellents fruits.

Brochure populaire de 36 pages. Prix : 25 cent.

*
* *

En fait de catéchisme proprement dit, et comme complément de la lettre de votre catéchisme diocésain, nous aimons à vous recommander le *Petit Catéchisme universel de Bellarmin*, l'un des meilleurs opuscules sortis de la plume du saint et savant cardinal.

L'Œuvre de Bellarmin ne contient en réalité que quelques pages, mais il y est dit tant de choses en si peu de mots, que toute la religion s'y trouve au complet. C'est un chef-d'œuvre également admiré pour sa concision comme expression, et pour son amplitude comme doctrine. On le trouvait imprimé dans plusieurs traités sur l'Église ou dans de grands cours de catéchisme, notamment dans celui du célèbre abbé Guillois; mais il n'existait pas séparément, et tout le clergé l'eût voulu pour pouvoir le mettre entre les mains des parents et des enfants.

C'est pour répondre à ce légitime et louable désir que la *Société générale de Librairie catholique* a pris à tâche, il y a quelque mois, de le publier en une édition spéciale. MAIS AU LIEU DE DONNER LE TEXTE SEULEMENT, ELLE A JOINT A CHACUN DE SES DOUZE CHAPITRES UNE SÉRIE DE TRAITS HISTORIQUES. Or ici, rien de ces citations banales, de ces exemples connus de tous les lecteurs pieux et répétés dans tous les livres édifiants. Ces excellentes leçons, tout au contraire, sont tirées des plus grands écrivains catholiques, et sont en même temps, par cela même, d'excellents modèles de style. Grâce à ces additions, dont l'à-propos égale l'attrait, l'opuscule du cardinal Bellarmin, réduit en lui-même, comme nous venons de le dire, à quelques feuillets, atteint les proportions d'un volume de plus de 150 pages.

On a fait plus, on a fait mieux : sachant combien l'illustration est de mode à présent, la *Société générale de Librairie catholique* a voulu lui donner aussi ce genre de parure, et le *Petit Catéchisme universel de Bellarmin* est illustré. Et ce n'est pas non plus au hasard, sans méthode et sans ordre : toutes les gravures sont empruntées au génie des plus célèbres artistes de toutes les écoles. Grâce à elles, l'enfant qui lira ces pages commencera à y aimer le beau, après y avoir déjà trouvé et goûté la vérité.

1 beau volume, cartonné : 1 fr. 25.

*
* *

2° Comme livres d'histoire sacrée, vous ferez un heureux choix en portant vos préférences sur les deux ouvrages suivants :

Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament;

Manuel de Religion, d'Histoire et de Géographie sacrée.

Ils ont pour auteur le premier aumônier du lycée Saint-Louis, à Paris, M. l'abbé Daumas, officier de l'Instruction publique. Des cartes et des

gravures sont entremêlées dans le texte et le complètent. Ce texte est attrayant, plein de vie. Quoique ce soient des ouvrages élémentaires et que la brièveté s'impose à eux à cause même de l'abondance des matières, il serait difficile d'y signaler un seul passage sec et abstrait. L'auteur sait mettre de la substance là où un autre ne mettrait que la chose brute et le mot technique. Disons enfin pour toute éloge et comme leur meilleur titre que ces ouvrages sont adoptés et suivis dans un grand nombre d'institutions et d'écoles.

L'Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament (1 vol. in-12 de xiv-253 p.) est du prix de 1 fr. 40, et le *Manuel de Religion, d'Histoire et de Géographie sacrée* (1 vol. de 383 p. de 3 francs).

*
* *

Un autre ouvrage qui vient tout naturellement se placer à côté de ceux-là, et qui, sans avoir été composé dans le même but, le remplit excellemment, c'est :

LA BIBLE DE TOUT LE MONDE, *Récits complets historiques, poétiques et moraux de l'Ancien et du Nouveau Testament.*

Autour : M. l'abbé Calas, professeur de philosophie, ancien directeur d'un collège libre, auteur de plusieurs ouvrages d'éducation.

En écrivant ce livre, M. l'abbé Calas a eu pour but de faire de la Bible entière un livre de lecture familière, de lecture pour tous.

Il ne traduit pas littéralement, mais sa phrase, son alinéa, ses chapitres donnent la substance même de l'auteur sacré, pour bien dire, le reproduisent photographiquement.

Il suit pas à pas l'ordre des temps, pour bien marquer l'enchaînement des faits.

Il conserve la forme du dialogue, partout où elle se trouve, afin de donner plus de vivacité au discours.

Il relève avec soin les épisodes et les met en pleine lumière.

Au contraire, il n'appuie que fort légèrement sur les développements abstraits du dogme, de la politique et même de la morale.

Il omet aussi toute la partie géographique, ethnographique et cérémoniale de la Bible, les suites de maximes et de proverbes et généralement tout ce que ne lisent pas les esprits distraits ou peu formés, et ceux qui aiment à courir au but.

Ainsi comprise et exécutée, la Bible de M. l'abbé Calas est bien « la Bible de tout le monde, » et il n'est aucun lecteur qui, l'ayant connue, ne la regarde comme un livre parfait de conception et d'exécution.

Nous ne saurions en donner une caractéristique plus exacte qu'en empruntant les paroles mêmes de l'auteur :

« Les savants, dit-il dans sa préface, les personnes autorisées et tous ceux qui veulent avoir des notions complètes sur la matière, les trouveront dans le texte hébreu, grec ou latin, et les traductions approuvées. Les enfants, les familles, les gens du monde, si occupés et si peu instruits des choses de

Dieu, prendront à leur tour un avant-goût de la science sacrée dans ce livre, qui sera pour eux comme un rapide exposé des faits qu'ils liront plus tard avec plus de détails dans la grande Bible. »

L'illustre et regretté Mgr de la Boullerie, qui avait bien voulu accepter l'examen du manuscrit, le retourna à l'auteur avec une longue lettre d'où nous détachons le passage suivant :

« Oui, cher Monsieur l'abbé, je souhaite que votre *Bible de tout le monde* devienne promptement le Livre d'Or des écoliers et des maîtres, et, comme elle est écrite avec beaucoup de charme, la joie et la pieuse distraction de tout foyer chrétien. »

Après un tel suffrage, vous nous dispenserez, n'est-ce pas, Monsieur, d'ajouter autre chose à notre propre éloge du livre de M. l'abbé Calas?

2 magnifiques volumes de XIV-530 et X-519 pages. Prix : 8 francs.

*
**

Enfin, comme les catholiques, eux, n'ont jamais séparé ces trois mots : Dieu, religion, patrie; comme ils aiment à faire marcher de front, sur la même ligne, le devoir civique et patriotique, vous donnerez encore à votre enfant, Monsieur, comme premier livre d'histoire nationale :

LE PETIT LIVRE DU JEUNE FRANÇAIS, *leçons populaires d'instruction civique*.

Ce volume est un abrégé du *Livre du Jeune Français* de M. Arthur Loth, publié l'année dernière, et qui a obtenu un si légitime et si grand succès.

Dans cette édition, on a ajouté, pour l'agrément et l'utilité du lecteur, une suite de dessins dont les motifs, en rapport avec l'objet du texte, sont empruntés à la vie de famille, aux choses de la société et à l'histoire. L'éditeur voulait que ces dessins eussent du caractère et il a choisi pour les exécuter un peintre de style, M. Ciappori.

La présente illustration, entièrement neuve par les compositions, se distingue en outre par le genre artistique de l'exécution à la plume et la perfection des reproductions par les nouveaux procédés. Elle contribue à l'enseignement qui se dégage du livre, et qui se résume dans ces trois mots :

Amour de Dieu,
Amour de la Famille,
Amour de la Patrie.

Beau vol. in-12, cartonné de v-272 p. Prix : 1 fr. 50.

(Extrait de la *Correspondance littéraire de l'Ami des Livres*.)

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALME.

Librairie HACHETTE et C°, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

N E R T O

NOUVELLE PROVENÇALE

PAR

FRÉDÉRIC MISTRAL

AVEC LA TRADUCTION FRANÇAISE EN REGARD

Un volume petit in-8°, broché, 3 francs.

DU MÊME AUTEUR

MIREILLE

POÈME PROVENÇAL

TRADUCTION FRANÇAISE DE L'AUTEUR, ACCOMPAGNÉE DU TEXTE ORIGINAL

Édition contenant

25 EAUX-FORTES dessinées et gravées par **EUGÈNE BURNAND**

ET 53 DESSINS DU MÊME ARTISTE, REPRODUITS PAR LE PROCÉDÉ GILLOT

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-4°

IMPRIMÉ SUR PAPIER DU MARAIS, AVEC ENCADREMENTS EN ROUGE

Broché : 50 francs ; relié richement, avec fers spéciaux, tranches dorées : 65 francs

LE MÊME OUVRAGE

Contenant les 25 eaux-fortes et les 53 dessins d'Eugène Burnand

12 ENCADREMENTS EN COULEUR

D'APRÈS LES AQUARELLES DE H.-L. PALLANDRE, CHROMOLITHOGRAPHIÉES PAR H. DAMBOURGEZ

12 cartouches dessinés par H. SCOTT et reproduits par le procédé Gillot

Un magnifique volume in-folio, imprimé sur papier du Japon

Il a été mis dans le commerce 150 exemplaires numérotés

PRIX DE CHAQUE EXEMPLAIRE RENFERMÉ DANS UN CARTON : 600 FRANCS

SUPPLÉMENT A LA REVUE DU MONDE CATHOLIQUE DU 15 MAI 1884.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

DICTIONNAIRE

DES OUVRAGES

ANONYMES ET PSEUDONYMES

PUBLIÉS PAR DES RELIGIEUX DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS

PAR

CARLOS SOMMERVOGEL, S. J.

STRASBOURGEOIS

Deux volumes in-8°, à deux colonnes. Prix, 30 francs pour les souscripteurs.

L'ouvrage terminé, le prix sera porté à 40 francs.

PUBLICATIONS SUR LA FRANC-MAÇONNERIE

Lettre Encyclique du Pape Léon XIII. Une brochure grand in-18, beau papier, 25 centimes; le cent, 20 francs. — Édition populaire in-18, 10 centimes; le cent, 8 francs; le mille, 60 francs.

La Franc-Maçonnerie, doctrine, histoire, gouvernement, par Mgr FAVA, évêque de Grenoble. Brochure grand in-18 de 104 pages. 60 c.

La Franc-Maçonnerie, voilà l'ennemi! Cri d'alarme jeté à la civilisation, par S. COLTAT, ancien fabricant. Brochure in-18 de 106 pages. 25 c.

La Franc-Maçonnerie au pouvoir (1789-1880), par E. D'AVESNE. Brochure in-18 de 96 pages. 25 c.

— LE MÊME encadré d'un filet noir, grand papier. 1 fr.

Les Francs-Maçons dévoilés par eux-mêmes. Brochure in-32 de 34 p. 10 c.

Les Sociétés secrètes, par Claudio JANET. 1 volume in-32 de 118 pages. 25 c.

Tract sur la Franc-Maçonnerie. *Le secret d'un Franc-Maçon.* le cent, 1 fr. le mille, 8 francs.

CINQ ANNÉES. — 1879-1884

ŒUVRES PASTORALES DE M^{GR} ISOARD

ÉVÊQUE D'ANNECY

Un volume in-12, de xxx-424 pages 5 francs.

LA FRANC-MAÇONNERIE

LETTRE ENCYCLIQUE DE S. S. LÉON XIII

Une brochure gr. in-18, beau papier, 25 centimes.

Édition populaire, brochure in-18 10 centimes.

LE RÉVÉREND PÈRE BABAZ

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

LE VOL DES ARAIGNÉES

LA CAVE DES APICULTEURS

Précédé d'une Notice Bibliographique par M^{me} CLAUDIUS LAVERGNE

Un volume in-12 de 284 pages 2 francs.

TOUJOURS JÉRUSALEM

SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN TERRE SAÏNTE

Par J.-T. DE BELLOC

Un volume in-12 de xi-211 pages 2 francs.

L'ABBÉ BAUTAIN

SA VIE ET SES OEUVRES

Mémoires par l'abbé DE RÉGNY

CHANOINE DE MEAUX, DE VERDUN ET DE ROUEN

Un fort volume in-18 jésus avec un portrait. — Prix : 3 fr. 50.

On se rappelle le grand rôle joué par M. Bautain dans l'Eglise de France, il y a une vingtaine d'années. De là l'intérêt capital de l'ouvrage que nous annonçons à nos lecteurs. Il se divise en cinq parties. Dans la première est racontée la jeunesse de M. Bautain; dans la deuxième il est surtout question de l'école philosophique de Strasbourg et des mouvements de conversions qu'elle détermina; dans la troisième, des difficultés qui soulevèrent les doctrines philosophiques de la nouvelle école; dans la quatrième, de la fondation de la congrégation des prêtres de Saint-Louis; et enfin dans la cinquième, des dernières années de la vie de M. Bautain.

Personne n'était mieux en mesure d'écrire cette vie que M. l'abbé de Régny. Il avait passé de longues années avec M. l'abbé Bautain et avait noté jour par jour, dans un journal *ad hoc*, tout ce qui avait rapport à la vie de son maître et à la congrégation des prêtres de Saint-Louis. Aussi est-il absolument maître de son sujet.

Cicéron, traçant les devoirs de l'historien, lui demande de ne rien écrire de faux, *ne qu'il falsi dicere audeat*. On peut être sûr que M. l'abbé de Régny n'a pas manqué à cette première règle. Cicéron ajoute : *Nihil veri non audeat*, qu'il ose dire toute la vérité. Craignant peut-être que l'historien ne fût pas moins fidèle à cette seconde règle qu'à la première, un très haut personnage a arrêté, durant plusieurs années, la publication du volume que nous annonçons au public.

M. l'abbé de Régny a-t-il tout dit? C'est ce que nous ne savons pas; mais ce qui nous paraît certain, c'est que la *Vie de l'abbé Bautain* est un livre qui restera à cause des renseignements précieux qu'il renferme et qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Tous ceux qui voudront étudier sérieusement le mouvement religieux et philosophique du commencement de ce siècle devront nécessairement le consulter.

Le livre, au reste, nous l'avons déjà dit, est intéressant par lui-même. Comment en eût-il été autrement, M. Bautain ayant groupé autour de lui des hommes tels que Ratisbonne, Carl, Gratry, Bonnechose et M. de Régny donnant sur chacun d'eux des détails ignorés?

Ce volume a donc sa place réservée dans toutes les bibliothèques sérieuses, et son succès nous semble pleinement assuré.

Neuvaine au Sacré-Cœur de Jésus, par saint Alphonse de Liguori, traduit de l'italien, par M. l'abbé Riche, prêtre de Saint-Sulpice, avec une introduction du traducteur. 1 beau vol. in-18, orné d'une gravure : 2 fr. 50.

A. Mi-Cote, poésies, par Jean Vaudon. 1 beau vol. in-18, jésus : 2 fr. 50.

Huit jours à Lourdes, paysages et impressions, par Jean Vaudon. 1 beau vol. in-16, caractères elzévirien, têtes de chapitres, culs-de-lampe, encadrement rouge, etc. Prix : 1 fr. 25.

REVUE MENSUELLE DU CULTE DE MARIE

Sous la Direction du R. P. PETITALOT

DE LA SOCIÉTÉ DE MARIE

La Revue paraîtra le 15 de chaque mois.

Les abonnements partent du 15 mars de chaque année.

Toutes les communications qui concernent la rédaction doivent être adressées au R. P. Petitalot, directeur.

Toutes celles qui regardent l'administration et les abonnements doivent être adressées à MM. Bray et Retaux, éditeurs-gérants.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR L'ANNÉE :

France.	4 »
Union postale	4 50

Envoyer mandat-poste.

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES DANS NOTRE HISTOIRE (1)

L'encyclique *Humanum genus*, que le pape Léon XIII a signée le 20 avril dernier, est un acte de la plus haute importance et un événement majeur. S'il y a dans cette encyclique un coup sûr et vigoureux, porté à des associations irréconciliablement ennemies de la sainte Église, il y a en même temps un encouragement et une consolation pour les fidèles, qui se sont montrés constamment dociles aux règles tracées par les Souverains Pontifes; il y a aussi un avertissement paternel et un flambeau très lumineux, offerts à tous et particulièrement aux indécis.

L'avertissement ne sera guère entendu des pires sourds, et la lumière ne dessillera pas les yeux des aveugles volontaires. Dieu seul, par une grâce toute-puissante, peut les convertir, surtout à l'article de la mort. L'avertissement pontifical servira aux vrais fidèles pour les maintenir dans les voies droites, sans orgueil et sans faiblesse. Pour ceux qui flottent dans l'indécision, quand même ils ne seraient pas catholiques, s'ils n'ont pas au cœur des haines de sectaires, pas d'antécédents qui les compromettent, pas de serments qui les lient, s'ils sont de bonne foi, ils écouteront avec attention, sinon avec respect et soumission, la parole grave de celui qu'on nomme le Saint-Père; ils liront posément la sentence, si fortement motivée, qu'il prononce; et s'ils ont commencé par entendre les diatribes passionnées ou peu désintéressées de ceux que condamne l'encyclique, ils voudront entendre les raisons que font valoir les défenseurs, les amis, les fils dévoués du pape.

(1) *Les Sociétés secrètes et la Société*, ou philosophie de l'histoire contemporaine, par N. Deschamps. — 6^{me} édition entièrement refondue... par M. Claudio Jannet. — 3 volumes grand in-8 cix-355, 704, xiv-695 pages. Avignon, Seguin; Paris, Oudin; 1882, 1883.

Nous supposons bien que pas un catholique, fût-il de l'école nommée libérale, ne portera le respect humain jusqu'à vouloir atténuer l'encyclique *Humanum genus*, comme s'il avait à en rougir. Un catholique ne doit rien outrer : *odia sunt restringenda*; mais il ne lui est pas permis non plus d'atténuer une sentence qui intéresse au plus haut point l'existence même de la république chrétienne. Un publiciste éminent et hardi s'est avisé de dire, après avoir lu l'encyclique à sa manière, que le pape y condamne non seulement la franc-maçonnerie, mais la république. Passons cette boutade à un journaliste; mais n'y voyons pas l'interprétation d'un acte si clair, si net, si positif et si élevé du Père commun de tous les fidèles, de ceux qui vivent en république et de ceux qui obéissent à des princes.

Léon XIII, comme ses prédécesseurs à partir de Clément XII, motive son jugement sur des considérants qui sont du ressort de l'histoire, qu'il s'agisse ou des faits et gestes ou des doctrines de la franc-maçonnerie. La lumière a été faite sur ces points. Nous allons d'abord indiquer nos sources; puis nous les utiliserons, soit pour expliquer certains événements de notre histoire contemporaine, soit pour dévoiler les doctrines que le pape condamne si justement.

I

Beaucoup de livres ont été publiés depuis un siècle pour ou contre les sociétés secrètes. Les frères et amis ne peuvent pas être tout à fait écartés, quand ils parlent, quoique leur témoignage ne soit pas complet, s'ils appartiennent aux grades inférieurs; qu'il ne soit pas clair, s'ils sont haut placés; et qu'il ne soit jamais désintéressé. Leurs accusateurs ne doivent être admis que sur présentation de faits indubitables, d'actes bien authentiques et de pièces véritablement probantes. Mais s'ils réunissent ces conditions, nous ne craindrons pas de les produire, quelles que soient les réclamations des accusés, qui auraient mauvaise grâce en récusant tous les témoins, comme tous les juges, tous les tribunaux, celui du bon sens y compris, sous prétexte que leurs réunions sont certainement innocentes ou que leurs mystères sont absolument inaccessibles à l'œil profane.

Nous ne prononcerons même pas l'exclusion d'un témoin qui, après avoir apporté des arguments péremptoires, aura avancé

des suppositions seulement plausibles, peut-être hasardées, dont les accusés font bon marché, ou des charges moins bien fondées et qui sont démontrées fausses. Devant tout tribunal, on rencontre ce mélange dans les accusations : c'est au jury, c'est aux juges qu'il appartient de faire le discernement.

Ces observations faites, et voulant être expéditifs, nous produisons hardiment comme témoins trois auteurs catholiques, *Barruel*, *Gyr* et *Deschamps*, prêtres estimables, instruits et laborieux, qui, à quarante ans environ l'un de l'autre, en des pays différents, sous des titres assez divers, ont porté publiquement les accusations les plus accablantes contre les sociétés secrètes en général, contre la franc-maçonnerie en particulier. En les lisant, on lira en même temps les autres auteurs, catholiques ou non, qui ont écrit contre ces mêmes sociétés, et on entendra la défense, l'apologie et les récriminations des accusés.

Augustin *Barruel*, né le 2 octobre 1741, à Villeneuve de Berg en Vivarais, était simple scolastique de la Compagnie de Jésus, en 1762. La dispersion et la suppression de son ordre ne l'empêchèrent pas de travailler énergiquement, par la voie de l'enseignement et de la presse, pour Dieu, pour l'Eglise et pour la France. Il avait achevé la publication des *Helvétiques*, en 1788, quand il prit la direction du *Journal ecclésiastique*, qu'il continua courageusement jusqu'en juillet 1792. Forcé alors de fuir, il se retira à Londres. C'est là, en 1797 et en 1798, qu'il publia les cinq volumes in-8°, qu'il intitula *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*. Il avait vu de près à l'œuvre les jacobins français et reconnu en eux les idées, les desseins et jusqu'aux procédés des francs-maçons, dont il retrace en réalité l'histoire, tenant sans doute entre les mains quelques livres fraîchement publiés (1), ayant reçu de plus, soit à Paris, soit à Londres, des aveux importants de certains francs-maçons désabusés.

L'ouvrage de *Barruel*, le premier qui réunisse l'impartialité et les développements voulus, renferme nécessairement quelques imperfections de détail. Mais le fond est solide; tout ce qui est dit sur

(1) F. : Enoch : *Le Vrai franc-maçon*, origine et but de la franc-maçonnerie; in-12. Liège, 1773. — F. : de la Tierce : *Histoire, obligations et statuts des francs-maçons*; 1782. — L'abbé Le Franc, Eudiste, massacré aux Carmes, en septembre 1792 : *le Voile levé, ou secret de la Révolution révélé à l'aide de la franc-maçonnerie*; in-8° 163 pages; 1791. — Id. *Conjuration contre la religion catholique et les souverains*; 1792.

la franc-maçonnerie anglo-écossaise et française, sur certains personnages, sur l'infâme Loménie de Brienne en particulier, demeure. On peut encore moins contester la divulgation très étendue que fait l'auteur, non sans frémir, de l'*Illuminisme* allemand de Weishaupt, les papiers du sectaire ayant été saisis peu de temps auparavant par ordre de l'électeur palatin, duc de Bavière, Charles Théodore, et se trouvant depuis lors bien gardés à la bibliothèque de Munich.

Nous ne devons pas laisser oublier que Barruel, rentré en France à l'époque du Concordat, reprit ses luttes contre tous les ennemis de l'Église, quels qu'ils fussent, et s'occupa en même temps d'œuvres de piété. La Compagnie de Jésus ayant été rétablie en 1814, il voulut aussitôt en faire partie; il mourut dans la maison de Paris le 5 octobre 1820, âgé de soixante-dix-neuf ans.

Le second de nos auteurs, l'abbé *Gyr*, prêtre savant et zélé du diocèse de Liège, avait commencé par traduire en français deux volumes in-8°, Liège, 1854 : *la Franc-Maçonnerie dans sa véritable signification*, mémoire (allemand) présenté aux Chambres saxonnes, par Eckert, avocat à Dresde; puis il composa un volume in-8°, Liège, 1859 : *la Franc-Maçonnerie en elle-même et dans ses rapports avec les autres sociétés secrètes de l'Europe*. Cet écrivain perspicace et consciencieux, convenablement placé en Belgique, où la franc-maçonnerie n'est point gênée, entre la France, l'Allemagne, l'Angleterre et la Suisse, a fort exactement traité son sujet, bien résumé les publications de ses devanciers, de Barruel notamment, et tenu compte des publications maçonniques antérieures à l'année 1858, par lesquelles il faut nommer : F. . *Bazot*, tableau historique, philosophique et moral de la franc-maçonnerie, 1836; F. . *J. M. Ragon*, cours philosophique et interprétatif des initiations anciennes et modernes, 1841; F. . *Clavel*, histoire pittoresque de la franc-maçonnerie, 1843. Il faudrait citer aussi les *Manuels généraux* de la maçonnerie, les *Manuels particuliers* des grades symboliques ou chapitraux, du *tailleur*, etc. L'abbé Gyr et les écrivains qui l'ont suivi se sont bien gardés de prendre à la lettre tous ces livres des frères et amis; mais ils n'ont point négligé une pareille source d'information.

Notre troisième et dernier auteur, celui dont nous inscrivons le nom et l'ouvrage en tête de cet article, est le P. Nicolas Deschamps, né à Villefranche-sur-Saône, le 12 décembre 1797, entré dans la Compagnie de Jésus, le 1^{er} novembre 1826, mort à Aix en Provence,

le 30 mai 1873, après avoir été successivement professeur, prédicateur, ouvrier apostolique, écrivain consciencieux autant que modeste. Auteur d'un livre intitulé : *le Monopole universitaire*, qui fit tant de bruit sous le gouvernement de Juillet, il n'avait pas voulu y mettre son nom. Il ne l'aurait pas mis non plus sur l'ouvrage, qui nous occupe, et dont il recueillait les matériaux depuis plus de vingt ans, si sa mort, survenue pendant l'impression, n'avait affranchi ses éditeurs d'une réserve, qui n'avait plus sa raison d'être.

La première édition, achevée seulement en 1876, a été si vite épuisée, qu'avant un an il a fallu en préparer une seconde. C'est ici que nous devons rendre un hommage bien légitime et sans restriction à M. Claudio Jannet, qui n'a pas été simplement l'aide des éditeurs, mais véritablement le second auteur de l'ouvrage que nous étudions. En effet, dans la présente édition, qui est la sixième, pour ne plus parler des cinq premières, déjà épuisées, et dont pas une ne s'est faite sans son concours, le tome III^e tout entier est de lui seul; dans le tome I^{er}, une substantielle introduction est encore de lui; et nous ne comptons pas les nombreuses rectifications qui lui sont dues dans le reste de ce volume et dans le suivant.

Donnons maintenant une rapide analyse de ce qui est contenu dans les trois volumes de la sixième édition. Après l'avertissement des éditeurs, et un extrait des jugements de la presse catholique, l'autre presse étant vouée à la conspiration du silence, et nos Académies ne voulant jamais couronner de pareils ouvrages, nous avons l'introduction de M. Cl. Jannet, intitulée : *De l'action des sociétés secrètes au dix-neuvième siècle*. Puis vient le livre I^{er}, qui a pour titre : *les Doctrines de la Franc-Maçonnerie et la Révolution*. Ce livre n'a que 278 pages, sur lesquelles nous reviendrons. Le livre II^e termine le tome I^{er} et se prolonge jusqu'à la fin du tome II, ce qui lui donne un total de 778 pages ayant pour titre : *l'Action des Sociétés secrètes et l'Histoire moderne*. Le livre III^e intitulé : *les Sociétés secrètes et la Révolution*, occupe tout le tome III, c'est-à-dire 709 pages.

On aurait tort d'exiger l'égalité d'étendue entre l'histoire des doctrines et l'histoire des actions de la franc-maçonnerie, attendu que nos auteurs, recherchent par-dessus tout les actions, plus saisissables, plus palpables et souvent plus significatives par elles-mêmes que les doctrines. Mais nous voudrions que le résultat de

ces recherches, qu'elles soient du premier ou du second auteur, fût fondu dans un ordre parfaitement chronologique. L'ordre que le feu P. Deschamps a donné à ses notes ne peut plus être maintenu, depuis la découverte de nouveaux documents. Il n'y aurait pas d'irrévérence à supprimer beaucoup de réflexions, que le lecteur ferait bien de lui-même, en ayant le document sous les yeux; on ne devrait omettre aucune pièce démontrée authentique. Il faudrait modifier certains jugements, celui qui concerne la bataille de Valmy, par exemple.

Ces observations ou, si l'on veut, ces critiques une fois faites, nous ne craignons pas d'engager tout lecteur, qui désire connaître à fond une cause prépondérante entre plusieurs autres, des événements accomplis en France, en Europe et ailleurs depuis un siècle, à lire attentivement *les Sociétés secrètes et la Société*. Il y a dans cet ouvrage, sinon une *philosophie*, du moins une *clef* de l'histoire contemporaine.

Grâce à ce livre, deux époques toutes récentes, entièrement passées néanmoins, recevront des éclaircissements inattendus, quoique incomplets encore. Nous commençons par la plus rapprochée de nous.

II

C'est sous le règne de Napoléon III qu'on a introduit l'histoire contemporaine dans le plan obligatoire des études de l'Université. La mémoire de Napoléon III est la première exposée à en pâtir. Car on n'est plus abeuré au programme qui fut tracé alors par une main complaisante. Dieu nous garde du dénigrement, du persillage, de la haine vis-à-vis d'un prince que l'immense majorité des Français éleva au suprême pouvoir par trois plébiscites, en moins de quatre ans. Mais il faut que l'historien soit sincère et vrai : en histoire comme en justice, on doit dire la vérité, rien que la vérité, toute la vérité.

S'il est un spectacle qui inspire la pitié, c'est celui d'un homme qui, ne manquant ni d'esprit, ni de cœur, ni d'autres qualités naturelles, et se trouvant placé à la tête d'une grande nation, aurait certainement voulu transmettre tous ses titres à son fils et fonder une dynastie, mais qui n'a pas pu, à cause de l'influence tyrannique qu'exercèrent sur lui les sociétés secrètes, en vertu d'engagements antérieurs.

En quel endroit et à quelle époque Louis-Napoléon Bonaparte s'affilia-t-il aux sociétés secrètes? Ce fut quelque part en Italie, vers 1830. C'est dire que ce ne fut pas dans une loge de la franc-maçonnerie française, ce que quelques écrivains ont pu avancer par mégarde, ce que les vérificateurs des loges françaises n'ont pas manqué de nier avec fracas. Louis-Napoléon était certainement affilié, en 1831, quand il se lança, à la suite de son frère aîné, dans l'insurrection des Romagnes, organisée contre le pouvoir temporel de Grégoire XVI. Le prince n'oubliait pas son affiliation ni ses serments, tout en poursuivant ses visées personnelles, en 1836, quand il s'abattit sur Strasbourg; en 1840, quand, débarqué à Boulogne, il tenta cette échauffourée, qui devait lui valoir la prison de Ham, sans lui enlever les chances d'une évasion et d'un triomphe définitif.

Que Louis-Napoléon fût sectaire, tout en étant agitateur, en 1840, c'est ce que démontre jusqu'à l'évidence son manifeste, intitulé : *De l'idée napoléonienne*, daté de Londres, cette année-là, quoique la préface soit datée de Carlton Terrace, juillet 1839 (1). Il est important de connaître quelques fragments de cette publication, où l'on sent l'odeur des loges. Les passages que nous citons se retrouvent dans les éditions subséquentes (2), faites sous l'œil du prince, quand il était devenu empereur des Français.

« Lorsqu'au commencement du dix-neuvième siècle apparut la grande figure de Napoléon, la société prit un nouvel aspect. L'empereur avait jeté en France les larges fondations qui devaient assurer le triomphe de la révolution sociale et de la révolution politique... Mais l'ancien régime se présenta en 1814 et en 1815, sous le masque d'idées libérales. Ce cadavre s'enveloppa de lambeaux aux couleurs nouvelles, et l'on prit le linceul d'un mort pour les langes d'un enfant plein d'avenir.

« La révolution de 1830 n'a fait que semer parmi nous plus d'éléments de troubles et de discordes... Un guide nous est apparu : c'est l'homme extraordinaire qui, second Josué, arrêta la lumière

(1) Le manifeste porte en tête cette devise, qui est aussi une date : « Ce ne sont pas seulement les cendres, mais les idées de l'empereur qu'il faut ramener. » Le P. Deschamps, en citant cette pièce, ne semble pas en deviner toute la portée, et il laisse échapper quelques inexactitudes que nous rectifions.

(2) Nous suivons l'édition de 1856, *Œuvres de l'empereur Napoléon III*; 3 vol. in-8°; imprimerie impériale. — *L'idée napoléonienne* est en tête du premier volume.

et fit reculer les ténèbres. Nous qui avons eu dans nos rangs et à notre tête un Moïse, un Mahomet, un César, un Charlemagne, irions-nous chercher autre part que dans ses préceptes un exemple et une synthèse politique? (*Préambule*, pp. 4-7.)

« Depuis que le monde existe, le progrès a toujours eu lieu. Pour le reconnaître, il suffit de mesurer la route suivie par la civilisation; la trace en est marquée par les grands hommes, qui en sont comme les bornes milliaires, chacun à un degré supérieur qui nous approche du but; on va d'Alexandre à César, de César à Constantin, de Constantin à Charlemagne, de Charlemagne à Napoléon. (Ch. 1^{er}, p. 22.)

« Le meilleur gouvernement est celui qui remplit le mieux sa mission. Je ne vois aujourd'hui que deux gouvernements qui remplissent bien leur mission providentielle : les États-Unis d'Amérique et la Russie. (*Ibid.*, p. 24.)

« Les idées de 89, après avoir bouleversé l'Europe, finiront par assurer son repos. Napoléon, en arrivant sur la scène du monde, vit que son rôle était d'être l'exécuteur testamentaire de la Révolution... Sans le consulat et l'empire, la Révolution se serait noyée. Napoléon enracina en France et introduisit partout en Europe les principaux bienfaits de la grande crise de 1789, et pour nous servir de ses expressions, *il dessouilla la révolution*, affermit les rois et ennoblit les peuples. L'empereur doit être considéré comme le messie des idées nouvelles. » (Ch. II, p. 31.)

« Lorsque Napoléon revint d'Égypte, l'ancien régime s'avancé, d'une manière effrayante; car, à côté du bonnet de la liberté, on n'apercevait plus la hache du licteur. Napoléon trouva sous la main bien des éléments antipathiques, et, suivant sa propre expression, il les réunit en les amalgamant, au lieu d'en supprimer aucun. Le clergé était partagé entre les anciens et les nouveaux évêques, la grande et la petite Église, les prêtres assermentés, partisans de la révolution, et les prêtres réfractaires. Ces derniers étaient les enfants chéris du pape; ils égaraient les esprits. Napoléon, par son concordat, enleva le chef à ce troupeau... N'oublions pas que tout ce qu'entreprit Napoléon pour opérer une fusion générale, il le fit sans renoncer aux principes de la Révolution. Il rétablit la religion, sans faire du clergé un moyen de gouvernement. L'article 13 du concordat sanctionnait l'aliénation des biens ecclésiastiques. » (Ch. III, pp. 51, 52.)

« La Convention nationale avait déjà beaucoup fait en renversant l'édifice gothique de l'enseignement. En 1806, l'empereur sentit le besoin de régulariser l'instruction par un système général. On a reproché à ce système d'entraver la liberté. Mais lorsqu'un gouvernement se trouve à la tête d'une nation qui vient de s'affranchir de toutes les idées du passé, il est de son devoir, non seulement de diriger la génération présente, mais d'élever la génération qui surgit dans les idées qui ont fait triompher cette révolution. L'enseignement public de tout l'empire fut confié exclusivement à l'Université, sous la surveillance de laquelle étaient les petits séminaires eux-mêmes. » (*Ibid.*, p. 84.)

« Napoléon avait divisé la France militairement par ses corps d'armées, politiquement par les préfetures, religieusement par les évêchés, philosophiquement par les lycées... On s'est plaint de ce que l'uniforme et la discipline militaire étaient introduits dans les lycées. Mais est-ce un mal de propager dans une nation l'esprit militaire, qui éveille les plus nobles passions? Entre le tambour et la cloche, nous donnons sans hésiter la préférence au tambour. La cloche rappelle des idées d'humilité, d'abnégation; le tambour, des idées de gloire et d'honneur. Sous le régime de la cloche, on fouettait les élèves; les punitions corporelles étaient interdites sous le régime du tambour. » (*Ibid.*, p. 122.)

« On sait tout le bien que produisit le code Napoléon, qui avait mis plusieurs parties de l'ancienne législation en harmonie avec les principes de la Révolution... Si, dans le séjour céleste où repose maintenant en paix sa grande âme, Napoléon pouvait encore se soucier des jugements qui se heurtent ici-bas, son ombre irritée n'aurait-elle pas le droit de répondre à ses accusateurs : Avez-vous rétabli la loi du divorce, qui garantit la moralité des familles? Avez-vous contenu le clergé dans ses attributions religieuses, loin du pouvoir politique? » (*Ibid.*, p. 126.)

Nous terminons nos citations par un fragment du chapitre IV, relatif à la question étrangère, où l'auteur, malgré ses hardiesses de *carbonaro*, n'ose pas même rappeler l'odieuse conduite de son oncle vis-à-vis du pape Pie VII.

« L'empereur a fait participer toutes les nations dont il fut le maître aux bienfaits d'une administration éclairée. En Italie, la féodalité, les dîmes, la main-morte, les ordres monastiques sont détruits. Le pays, divisé en départements, perd cet esprit provincial

qui tue la nationalité. Les couvents sont changés en hospices. Le Concordat italien met le pouvoir temporel à l'abri des empiètements du pouvoir ecclésiastique. Le nom si beau d'Italie, mort depuis tant de siècles, est rendu à des provinces jusque-là détachées : il renferme en lui seul tout un avenir d'indépendance. »

Devenu président de la République française, le 10 décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte ne put rappeler les troupes envoyées par Cavaignac pour rétablir l'autorité de Pie IX à Rome ; mais il chercha des attermolements par la mission de M. de Lesseps ; après la victoire de nos troupes, il finit par poser, dans sa lettre à Edgard Ney, 18 août 1849, un ultimatum carbonaro-napoléonien au pape, qui n'en tint pas compte et fit bien, mais ne rentra définitivement à Rome que l'année suivante. Nous passons les détails curieux que donnent nos auteurs (t. II, p. 320) sur le coup d'État du 2 décembre, accompli malgré trois cent mille affiliés et grâce à la corruption d'un chef suprême.

Les mêmes auteurs rapportent, pièces en mains, que l'empire fut décidé l'année suivante, 1852, à la pluralité des suffrages dans un *convent* maçonnique européen, qui fut tenu à Paris, et dans lequel on préféra le plan de Palmerston au plan de Mazzini. Ce dernier, fondateur de la *Jeune Italie* et instigateur de la *Jeune Europe*, voulait établir la république européenne universelle sur les bases d'une démocratie large et hostile à toute théocratie. Palmerston, moins utopique et peut-être plus dangereux, se contentait d'un remaniement de la carte d'Europe. Il y voulait une Allemagne protestante, unie et forte, sous la direction de la Prusse ; un royaume Polonais-Magyar, indépendant de la Russie et de l'Autriche ; une Italie septentrionale, puissante sous la maison de Savoie ; une France libérale, voltairienne ou anticléricale.

Les premières années du nouvel empire français furent peut-être une déception pour Palmerston et ses amis. Mais en 1856, après l'expédition de Crimée, quand on vit le comte de Cavour introduit par l'empereur Napoléon au congrès des grandes puissances à Paris, et qu'on entendit ce plénipotentiaire d'un petit État exprimer librement les idées et les aspirations des Carbonari italiens, avec l'assentiment, que dis-je ? avec l'encouragement de l'empereur des Français, alors bien des yeux se dessillèrent.

Napoléon III eût vivement désiré que ses anciens frères d'Italie se contentassent d'une déclaration platonique de leurs droits. Pen-

sait-il les avoir satisfaits? Peut-être; il essaya du moins de s'endormir sur cette persuasion. Mais ce fut pour se réveiller au bruit des bombes Orsini, qui le décidèrent enfin à entreprendre l'expédition de Lombardie, en 1859.

On sait que cette expédition, étrangère aux vrais intérêts de la France, eut pour conséquence en moins de deux ans la ruine de toutes les principautés italiennes, la diminution considérable du domaine pontifical et l'annexion de toutes les provinces au royaume de Sardaigne, qui put prendre dès lors le nom de royaume d'Italie. Nos auteurs ont réuni sous ces différents points un faisceau de lumières, qui, en éclaircissant les obscurités, noircissent fort la réputation du malheureux empereur des Français, ancien carbonaro d'Italie.

Laissons les brochures qui parurent en France sur ces entrefaites pour justifier aux dépens du pape la politique impériale : *le Pape et le Congrès*, 22 décembre 1859; *la France, Rome et l'Italie*, 15 février 1861. Ne parlons pas de Chambéry ni de Castelfidardo, de la Convention de septembre, de la non-intervention de la France, en 1866, contre la Prusse, qui allait s'agrandir au péril évident de l'Eglise catholique et de la France elle-même. Abandonnons aussi Maximilien, qui va au Mexique s'user à la réalisation des utopies maçonniques de Napoléon III. On sait que l'intervention de la France à Mentana eut pour cause l'élan irrésistible d'une nation affolée, et non le vœu personnel de son souverain. Le domaine temporel des papes, détesté par les sociétés secrètes, était condamné à périr; il n'eut plus que quelques jours à vivre, après que l'empereur Napoléon eut rappelé de Rome le corps d'occupation pour marcher sur Berlin, au nom des grands principes de la Révolution.

Le pape Pie IX perdit au combat de la *Porta Pia*, le 20 septembre 1870, ce qui lui restait de territoire. Mais vingt jours auparavant, l'empereur des Français avait perdu, à Sedan, la bataille, la liberté, le domaine temporel et l'honneur. C'est là que l'avaient mené ses engagements de sectaire.

III

Un document de premier ordre, que nos auteurs ont à peine cité, qui ne date que du règne de Napoléon III, mais qui nous reporte au gouvernement de Juillet, à la Restauration et au delà, mérite une attention spéciale. Il ne s'agit plus des affiliations ita-

liennes, il s'agit d'une société secrète, toute française, de celle qui se donne comme la plus ancienne, la plus hiérarchique, la plus régulière, la plus philosophique, de la franc-maçonnerie : nous voulons parler du rit écossais.

Le 10 octobre 1861, M. de Persigny, ministre de Napoléon III, frappait du même coup le Grand Orient de France et la société de Saint-Vincent de Paul, en prétendant réserver à l'empereur la direction suprême de l'une et de l'autre association, si elles consentaient à se soumettre. Le Grand Orient s'étant soumis sans difficulté, reçut pour grand maître, en remplacement du prince Lucien *Murat*, le maréchal *Magnan*. La société de Saint-Vincent de Paul resta morcelée pour n'avoir pas voulu sortir de ses statuts.

Le maréchal Magnan ne jouit pas longtemps en paix de sa haute dignité, qu'il essaya sans doute de faire reconnaître par tous les francs-maçons. Dans les premiers mois de 1862, il reçut la protestation du conseil suprême du rit écossais, dans laquelle on lui rappelait que le Grand Orient de France, dont il était constitué grand maître, n'était qu'un schisme; que la véritable franc-maçonnerie dans notre pays était le rit écossais. La protestation était signée au nom de plus de six cents membres, par les principaux dignitaires du 33^e degré, entre autres par M. *Viennet*, l'un des Quarante de l'Académie française, grand commandeur, maître ou chef suprême de tout le rit écossais en France, successeur immédiat élu à vie de M. le duc Decazes, mort le 24 octobre 1860.

Avant d'envoyer sa protestation au maréchal Magnan, M. Viennet l'avait lue dans un *convent* solennel tenu à Paris le 2 juin. Le 28 décembre précédent, en ouvrant les travaux de l'année, il avait fait un discours, dont nous croyons devoir citer quelques passages. Le tout a paru dans une brochure destinée aux profanes, où l'on peut quand même comprendre quelque chose.

« TT. . CC. . FF. .

« Un nuage vient de fondre sur la maçonnerie écossaise. Une association charitable, qui, sous les auspices d'un pieux apôtre de l'humanité, gagnait de proche en proche toutes les classes de la société française, avait causé quelque ombrage aux dépositaires du pouvoir. Une autre plus ancienne avait révélé par des dissentiments fâcheux un désordre intérieur, qu'elle aurait dû cacher au monde profane sous le voile mystérieux de son temple.

« Nous avons de commun avec ces deux institutions la pratique de la charité. Nous tenions à l'une d'elles par une plus sympathique analogie. Le coup qui les a frappées a réveillé tous les préjugés, toutes les craintes, toutes les passions, qui avaient poursuivi la maçonnerie depuis son origine. Des cris d'anathème sont partis de la chaire catholique, des colères d'un autre temps ont agité les ministres d'un Dieu de paix : ils se sont indignés d'être assimilés à une institution philosophique, que l'Église avait jadis proscrite. Les mandements d'une autre époque ont été reproduits avec une virulence qui n'est plus de la nôtre ; et si nous vivions encore dans un temps, où l'autorité civile se faisait la complice du pouvoir religieux, dans ses proscriptions, la persécution nous eût forcés peut-être de demander à l'exil le repos que le pays nous aurait refusé.

« Ces temps ne sont plus. L'opinion nous garantit aujourd'hui de ces brutalités qu'elle autorisait jadis ; et il nous est heureusement permis d'en appeler à la raison publique des aberrations de l'intolérance... »

Nous ne poussons pas plus loin nos citations de l'instructive apologie ; mais nous reviendrons sur la brochure. Disons seulement ici que M. Viennet, en mourant chrétiennement au Val-Saint-Germain (Seine-et-Oise), le 11 juillet 1868, après avoir demandé et reçu les sacrements de l'Église, ayant préalablement rétracté ses erreurs, ses faux jugements, ses scandales, a par là-même approuvé toutes les condamnations que les papes avaient portées contre les sociétés secrètes, et particulièrement contre la franc-maçonnerie écossaise.

Nous ne savons si Elie, premier duc Decazes, s'est repenti avant de mourir. S'il l'a fait, Dieu lui aura sans doute pardonné. Mais aucune rétractation n'a été publiée, et les actes politiques de cet homme, les seuls par lesquels il soit saisissable, lui survivent, excusables, glorieux même aux yeux des uns, déplorables aux yeux des autres, comme marqués au cachet de la franc-maçonnerie.

C'est M. Decazes qui a certainement fait suspendre, puis dissoudre la Chambre introuvable, dont les fautes n'étaient pas des crimes après tout, excepté au jugement partial des sectaires. C'est lui qui s'est opposé de toutes ses forces à l'exécution du nouveau Concordat, quoiqu'il portât la signature du pape et du roi de France. C'est lui qui avait le malheur d'être président du conseil et haut placé dans la franc-maçonnerie écossaise, quand Louvel, en frappant le duc de Berry, consterna la France et réjouit les loges. Une

répulsion universelle fit crouler le premier ministre; « le pied lui glissa dans le sang », dit Chateaubriand cruellement.

Un acte d'accusation, fortement motivé, imprimé et distribué, fut présenté aux Chambres, par M. Clauzel de Coussergue, député. M. Decazes fut soutenu dans sa chute par le roi Louis XVIII, qui le créa duc et pair de France. Il fut protégé par des hommes haut placés dans l'Etat, presque tous en même temps hauts dignitaires dans les loges, par exemple, son beau père, le président Muraire.

M. Decazes eut le tort de ne pas se défendre; car ce n'est pas se défendre que de se draper dans sa dignité. Il eut le tort plus grand de persévérer dans ses pratiques maçonniques pendant quarante ans encore, et de se laisser porter jusqu'à la mort chef suprême de la franc-maçonnerie écossaise en France.

Quelle fut l'action de la franc-maçonnerie, écossaise ou non, du Grand Orient de France, de la Charbonnerie française, des Templiers modernes et des diverses associations secrètes, sur plusieurs lois, ordonnances, mesures administratives, hostiles au clergé, à l'Eglise, aux ordres religieux surtout, pendant la Restauration et sous le gouvernement de Juillet? Nos auteurs répondent suffisamment bien à cette question, et rapportent en preuve des faits indiscutables. Nous avons aussi les aveux des frères triomphants, dans leurs journaux et leurs livres. Un enfant terrible de la Révolution, Louis Blanc, dans son *Histoire de dix ans*, ne dissimule guère l'influence puissante, qu'ont eue ses bons amis, avant et après les glorieuses journées de 1830.

Il faut toutefois se garder bien d'attribuer aux sociétés secrètes une action qui appartient à d'autres causes. Sous la Restauration, l'esprit voltairien et les retours du gallicanisme ou du jansénisme, sous la monarchie de Juillet, l'impiété affichée, le dévergondage de la presse, la froide irrégion des principaux centres universitaires, pour ne pas parler des autres causes, ont eu certainement leur influence toujours pernicieuse, souvent très distincte de l'action maçonnique, quoique parfois combinée avec elle.

Dans un prochain article, nous remonterons, avec le secours de M. Viennet et de nos auteurs, jusqu'aux origines historiques de la franc-maçonnerie, dont nous donnerons en même temps les doctrines.

A. JEAN, S. J.

NERTO

LE NOUVEAU POÈME DE FRÉDÉRIC MISTRAL

I

Le poète provençal, Frédéric Mistral, l'auteur de *Mireille*, le roi des Félibres, vient de publier un poème de deux mille quatre cents vers, le poème de *Nerto*. Encore bien que l'auteur ait modestement appelé son volume une *Nouvelle Provençale*, son sujet n'en est pas moins divisé en sept chants précédés d'un prologue et suivis d'un épilogue. Ce sont tout à fait les allures et la proportion, le ton et l'élévation d'une œuvre épique.

Nerto, ou pour prononcer le mot à la française, Nerte est une jeune fille que son père a vendue au diable, et qui, après d'émouvantes vicissitudes et des épreuves terribles, finit par échapper au pouvoir de l'esprit infernal. La scène se passe en plein Moyen âge, dans le pays même qu'habite l'auteur, aux portes d'Avignon, la ville papale. Le poème est tout entier écrit en vers de huit pieds comme le sont les chansons de geste, et le volume porte sur la page de gauche le texte provençal du poème, pendant que sur la page droite les lecteurs moins familiers avec les beautés de la langue d'Oc peuvent suivre le récit dans une traduction française, due à la plume même de M. Frédéric Mistral.

II

Je crains fort que les lecteurs du temps présent risquent d'être un peu surpris lorsqu'on leur parle de poème épique. Il y a bien longtemps que nos auteurs nous en ont déshabitués, et le souvenir

lointain et confus de la *Henriade* de Voltaire n'est pas fait pour rallumer notre enthousiasme. La vérité est que les poètes de notre siècle, je parle des plus grands, de Lamartine, par exemple, et d'Alfred de Musset, ont donné dans leurs œuvres à la poésie un caractère purement personnel, et si l'on peut le dire ainsi, égoïste. Ce qu'ils y célèbrent, ce sont toujours leurs doutes, leurs incertitudes, leurs désespoirs, leurs révoltes. Le monde avec toutes ses splendeurs ne figure guère qu'au second plan, et en quelque sorte pour encadrer leur personnalité. Ce qu'ils chantent d'abord et avant tout, c'est eux-mêmes. C'est là, au plus haut degré, de la poésie subjective, pour parler le langage des Allemands.

Sans méconnaître ni la valeur de cette conception ni le mérite des œuvres produites, il est bien permis de dire que l'idée même de la poésie, au point de vue du grand art, va ainsi en se perdant et que nous tombons dans le monologue philosophique.

Ce qui manque à tous nos poètes, sans qu'il y ait lieu dans notre siècle à en excepter aucun, c'est ce don merveilleux de l'extériorité sans lequel il n'y a plus de création artistique. Le peintre, le sculpteur, l'architecte, le musicien, et aussi le poète, n'ont de génie qu'à la condition de répandre autour d'eux la vie et d'enfanter à l'existence des formes, des couleurs, des personnages, des héros qu'on chercherait vainement dans la nature tout entière. Grâce à eux, le monde réel se trouve véritablement agrandi par cette vision du monde idéal. Ce ne sont plus des perspectives entrevues ou des grandeurs soupçonnées : le poète a donné en effet un corps et une âme à ces représentations de sa pensée : il les a parées de tant de grâces et enrichies de qualités si hautes, que le nom seul de ces héros et de ces héroïnes suffit maintenant pour émouvoir notre pensée et faire battre notre cœur.

III

Chose étrange ! Pendant que nos plus grands poètes perdaient ainsi, sans rien faire pour le retenir, le don supérieur de l'invention vivante, cette faculté s'est trouvée transportée dans un genre de littérature de beaucoup inférieur. Ce ne sont plus les poètes qui créent des personnages destinés à poursuivre une action et imaginent un milieu où elle se développe jusqu'à son parfait achèvement. Cette œuvre est devenue de nos jours l'apanage des romanciers.

Il ne faudrait pas croire toutefois que le roman puisse devenir, à aucun titre, l'équivalent du poème épique. Il ne faudrait pas répéter après M. Philarète Chasles que l'*Odyssée* d'Homère est un roman dans lequel le principal personnage est un capitaine de vaisseau. Le roman, tel surtout qu'il se pratique de nos jours, n'a rien gardé de la spontanéité poétique. Ce n'est pas cette synthèse puissante qui nous peint d'un trait vif et concentré l'homme parlant et agissant, mais une analyse longue, détaillée, minutieuse : moins peut-être qu'une analyse, un inventaire. Ce n'est plus l'âme qu'on cherche à saisir ni l'enthousiasme à enflammer : ce sont des documents qu'on apporte ; c'est une enquête à laquelle on veut vous intéresser.

Le poème épique n'a rien à démêler avec cette méthode d'information et d'exposition. Sa méthode ne consiste pas à tout dire, mais au contraire à dire très peu, pour faire beaucoup apercevoir. Il suffit au poète de marquer les traits essentiels de l'âme et du corps pour que le personnage vive et agisse, pour que l'imagination du lecteur s'en empare : notre âme s'émeut de ses pensées et notre regard se remplit de sa vue.

IV

La poésie épique présente cette supériorité qu'elle renferme en elle tous les autres genres. Les discours des héros d'Homère ont toujours été cités comme des modèles incomparables de l'éloquence. Les répliques que les guerriers échangeaient du haut de leurs chars de guerre au plus fort des combats, respirent la passion la plus vive et réalisent l'idéal du dialogue dramatique. Les invocations du poète sont pleines du souffle lyrique, et toutes les ressources de l'art descriptif demandent à être mises en œuvre pour rendre présents au lecteur le lieu de la scène et l'aspect des personnages.

Voilà sans doute pourquoi les œuvres épiques sont si rares dans l'histoire littéraire de l'humanité : voilà pourquoi les poètes de notre temps ne se risquent point sur ces hauteurs. Il faut, pour mener à bien de telles entreprises, des qualités trop puissantes et malheureusement trop rares aujourd'hui : la fécondité, la variété des inventions, la sobriété qui sait tout dire en peu de mots et passer avec aisance d'un sujet à un autre sans abréger par des omissions ni affaiblir par des longueurs. Jamais peut-être plus que de notre temps, les idées n'ont été rares et amaigries : elles sont la plupart du

temps exploitées sans miséricorde jusqu'à leur entier épuisement. On dirait que l'auteur, dans sa défiance de lui-même, n'ose plus lâcher ce qu'il tient ni aborder le sujet dans ses nouveaux aspects. Ce manque de fécondité, et par conséquent de variété, est peut-être un des caractères les plus marqués de notre temps. Nous sommes, il faut bien le reconnaître, une époque lasse et découragée. Le peintre qui a rencontré un jour un motif heureux d'inspiration passe sa vie à reproduire le même tableau avec des variantes imperceptibles : ce sont toujours les mêmes modèles, les mêmes effets de dessin et de couleur. Il n'en est guère autrement dans la littérature : on se répète volontiers ; et s'il fallait tirer la quintessence d'un auteur, on s'apercevrait bien vite qu'en éliminant les variations, le thème principal tiendrait à l'aise en bien peu de pages.

V

Il n'en va pas de même du poème de Nerto. Il serait bien difficile de trouver dans toute notre littérature un talent plus souple, plus varié, plus fécond.

L'auteur, sans y prendre garde assurément, nous a avertis de la diversité des types idéaux qu'il se proposait de mettre sous nos yeux. Il a donné un titre différent à chacun des sept chants compris dans son poème : Le Baron — Le Pape — Le Roi — Le Lion — La Nonne — L'Ange — Le Diable. — Ce titre donne d'une façon exacte la caractéristique du chant.

L'introduction du poème est singulièrement dramatique.

Après une strophe de dix-huit vers qui peint en silhouette le castel de Château-Renard, nous sommes mis en présence du seigneur Pons. Le noble châtelain sent que la vie va le quitter. Il est étendu sur son lit d'agonie, et il entend au loin hennir Robin, son cheval de guerre.

Arrivé ainsi en présence de la mort et touchant à sa dernière heure, il avoue, à sa fille Nerte qui prie au pied de son lit, le plus terrible de tous les secrets. Un jour qu'il avait joué et perdu, il l'a vendue au démon. Nerte va avoir seize ans. C'est le délai fixé par le pacte. Nerte, à cette nouvelle funeste, tord ses mains de désespoir : elle invoque le secours des saints et des saintes. Son père reprend la parole.

Château-Renard est situé tout près d'Avignon où siège le pape

Benoît XIII. Le Souverain Pontife est assiégé depuis quatre ans et sur le point de tomber entre les mains de ses ennemis. Il y aurait cependant pour lui un moyen de salut. Aux premiers temps du séjour de la papauté à Avignon, un souterrain a été creusé par des mains prévoyantes. Ce souterrain, ignoré de tous, aboutit au centre même de la forteresse papale. C'est par là que Nerte ira seule trouver le Souverain Pontife : c'est par là qu'elle le sauvera ; et pour prix de ce service, elle obtiendra de sa toute-puissance qu'il l'arrache aux griffes de l'enfer.

Le seigneur Pons expire, et Nerte lui obéit.

Il faut signaler dans ce premier chant l'art et la délicatesse exquise avec lesquels le poète a su éviter de rendre ce mauvais père trop odieux et de nous choquer au-delà de toute mesure par cet exécrable abus de la puissance paternelle. Pons paraît à plaindre autant que Nerte ; et le récit qu'il fait à sa fille de la tentation à laquelle il a succombé est un véritable chef-d'œuvre d'éloquence et d'habileté.

VI

Au second chant, la scène se transporte à Avignon au moment où le grand schisme d'Occident va finir. Benoît XIII que l'auteur nous montre sur le siège pontifical est un anti-pape : mais l'auteur ne touche pas à cette question, il ne la laisse même pas soupçonner. Il prend Benoît XIII pour le successeur de saint Pierre et le représentant de Jésus-Christ. Il nous le montre dans le milieu étrange de cette ville du moyen âge.

Le tableau d'Avignon, tracé de main de maître par M. Mistral, rappellera à beaucoup de lecteurs un chapitre célèbre du roman de Notre-Dame de Paris : *Paris à vol d'oiseau*. Si l'on veut laisser de côté l'érudition archéologique et les qualités qu'on pourrait demander aux académiciens des Inscriptions et Belles-Lettres, on trouvera, malgré son cadre plus restreint, la description de M. Mistral bien supérieure, plus animée, plus vivante, plus vraie. Elle se termine par la peinture de Benoît XIII, dans sa majesté sacerdotale, la tiare en tête, et qui, fort de son droit sacré, se maintient au-dessus des attaques humaines. Il est impossible, en lisant ces beaux vers, de ne pas se reporter au souvenir du Pape Pie IX pareillement assiégé dans Rome. Il nous a semblé le revoir tel qu'il nous avait apparu dans son palais du Vatican.

Nerte au sortir du souterrain se trouve en face du chevalier Rodrigue, neveu du Pape, et commandant des troupes qui le défendent. Rodrigue est le type du jeune seigneur élégant et débauché. Il murmure à l'oreille de Nerte les premières paroles d'amour. Cependant les ennemis sont sur le point de donner l'assaut. Nerte, introduite en présence du Pape, lui a à peine fait connaître le moyen de salut dont son père lui a livré le secret, que le Souverain Pontife prend son parti. Il monte au son de la cloche d'argent sur la plus haute tour, et de là il donne une dernière bénédiction aux deux armées et à l'univers tout entier avant de disparaître et de se réfugier à Château-Renard.

Cette bénédiction papale donnée *Urbi et Orbi* du haut du balcon de Saint-Pierre a été bien souvent décrite, et plusieurs de ces descriptions sont devenues pour ainsi dire des morceaux classiques de littérature. Frédéric Mistral a trouvé le moyen de rajeunir ce thème et de lui donner une vie nouvelle. En remontant jusqu'à ces époques troublées et impitoyables, il se trouve avoir représenté le temps même où nous sommes, où la révolte, l'injure et la haine sont accueillies et vaincues par le pardon de Jésus-Christ.

VII

Le chant troisième, intitulé *le Roi*, nous montre le pape Benoît XIII, réfugié par le souterrain dans la forteresse de Château-Renard. Il y trouve le comte de Provence, lequel, suivant l'usage de la maison d'Anjou, s'intitule *Roi de Forcalquier, de Naples et de Jérusalem*. Ce Roi est sur le point d'épouser sa fiancée, Yolande d'Aragon, récemment arrivée d'Espagne. La cérémonie doit se faire à l'église de Saint-Trophime, à Arles, ville dont quelques lieues à peine séparent Château-Renard.

Nerte, dans l'angoisse du siège et la précipitation du départ, n'a pas eu le temps de révéler au Pape le secret terrible qui la concerne. Elle lui en fait le récit, et lui demande de briser les liens qui l'enchaînent ainsi au démon. Le Souverain Pontife lui répond que son pouvoir est sans vertu contre l'Enfer. Il exhorte la jeune fille à devenir l'épouse de Jésus-Christ, et à prendre le voile dans le couvent de Saint-Césaire d'Arles qu'on appelait le Grand-Couvent.

La chevauchée du Pape, de la Reine et du Roi se met en marche à travers les plaines et les sentiers fleuris. Rodrigue, chemin fai-

sant, se rapproche de Nerte, et lui fait entendre de doux propos pour la détourner d'entrer en religion.

Sur la route qui conduit de Tarascon à Arles une colonne antique marque la limite des domaines qui relèvent des deux abbayes de Saint-Césaire et de Montmajour. C'est là que les bourgeois de la ville d'Arles attendent le roi de Provence. Arles a gardé de l'époque romaine la prétention de demeurer libre et de ne reconnaître d'autre Roi qu'un vieux Lion entretenu aux frais de la cité. Avant de dépasser l'ombre de cette colonne, appelée dans le langage populaire *le Bâton de saint Trophime*, le Roi fait le serment de respecter les franchises et libertés municipales, moyennant quoi le noble cortège reçoit grand accueil dans la vieille ville romaine.

VIII

Le chant suivant, qui est le quatrième, est intitulé : *le Lion*.

Les noces du roi de Provence avec la belle Yolande d'Espagne viennent de se célébrer dans l'église de Saint-Trophime.

Le poète, pour les raconter d'une façon plus vivante et plus neuve, a recours à un artifice ingénieux.

Au lieu de s'en porter lui-même le témoin, il donne la parole à un homme du peuple que, malgré son humilité, ses fonctions ont appelé à tout voir : c'est maître Boisset, l'archiviste. Les commères d'Arles l'environnent, le pressent, le questionnent à qui mieux mieux ; et lui, dans un langage vif et pittoresque, donne pleine carrière à son érudition un peu naïve et à son inspiration pleine d'enthousiasme. Il décrit ce beau spectacle à ces femmes qui ne l'ont point vu, de la même façon que, dans la première scène de l'*OEdipe à Colone*, de Sophocle, Antigone représente au monarque aveugle les bosquets souriants de l'Attique. Au reste, maître Bertrand Boisset n'est pas un personnage imaginaire ; c'était un bourgeois d'Arles qui a laissé des mémoires comprenant une série de dix-huit années, de 1376 à 1404. Ces mémoires encore inédits sont écrits en langue provençale, et l'on y voit mentionné au vingt-septième jour de mai 1402 le combat du Lion d'Arles avec un taureau. Ce fut le 4 avril 1553 qu'une délibération du Conseil de ville supprima l'entretien du Lion traditionnel.

Toute la Cour se rend aux arènes après la procession solennelle, pour assister au combat entre le lion d'Arles et quatre taureaux.

C'est là l'épisode des jeux que nous retrouvons dans la plupart des poèmes épiques. Toutefois le récit finit tragiquement. Trois taureaux sont défaits l'un après l'autre par le noble animal qui, blessé par le quatrième, franchit d'un bond suprême les obstacles dressés devant lui et arrive furieux en face du roi, de la reine et de Nerte. Au moment où ils vont succomber, Rodrigue perce le lion de son épée, et les bourgeois qui voient dans cet événement un arrêt du Ciel saluent le comte de Provence comme le nouveau roi de la cité d'Arles.

IX

Le chant suivant, qui est le cinquième, est intitulé : *la Nonne*. C'est la fidèle peinture de la vie des grands cloîtres au moyen-âge.

Tout est en émoi dans le couvent : le pape Benoît XIII, suivi de toute la Cour, doit venir assister à la profession de Nerte. Du haut de son trône, le Souverain Pontife lui accorde solennellement les dispenses nécessaires pour prononcer ses vœux. La Prieure doña Barrale, autrefois grande dame dans le monde, donne le signal de la cérémonie. On coupe les cheveux de Nerte, et la jeune fille ne peut s'empêcher de jeter un cri de regret et de douleur en songeant à cette parure qui lui est enlevée. Le souvenir de Rodrigue est plus vivant que jamais dans son cœur déchiré. Il faut se reporter ici aux pages poignantes qui se trouvent à la fin de René lorsque Chateaubriand décrit la prise de voile d'Amélie. Seulement, au grand honneur de M. Mistral, nous ne retrouvons plus ici la note malsaine et désespérée de l'auteur des mémoires d'Outre-Tombe. La douleur de Nerte est une douleur contenue, résignée, chrétienne : c'est l'épreuve, et non pas le désespoir.

Rodrigue toutefois n'a pas perdu courage et renoncé à Nerte. Il rassemble à l'hôtellerie de l'Epée une troupe de Catalans et de gens sans aveu. Il s'agit de forcer le couvent et d'arracher Nerte à cette retraite dont elle ne devait plus sortir ni vivante ni morte. En effet, à minuit, le monastère est envahi par la bande : mais la cloche mise en branle avertit le guet. Un combat nocturne s'engage dans l'antique cimetière des Alysamps, lequel touche au cloître de Saint-Césaire.

Rodrigue, pendant le combat, a déposé dans le tombeau de Roland la jeune fille évanouie. Nerte, restée seule, revient à la vie, elle s'épouvante et s'enfuit au hasard à travers la campagne.

X

Le chant dix est intitulé : *l'Ange*. Il semble que l'auteur nous avertisse que le poème suit une progression ascendante. Nous avons vu décrites jusqu'ici les mœurs et les habitués les guerrières et populaires; nous avons assisté au grand spectacle qu'offraient les pompes religieuses et militaires. Nous entrons maintenant dans le domaine de l'âme et dans les régions supérieures du surnaturel. Les magnificences de la nature décrites dans un langage et avec une inspiration incomparables vont nous ramener en présence de Dieu et ranimer en nous le sentiment des vérités éternelles.

Sœur Nerte, assise à la lisière du bois, l'âme et le corps brisés, voit se lever le soleil; et à mesure que le jour et la clarté se répandent autour d'elle, elle sent renaître la paix et l'espérance. La chapelle de Saint-Gabriel lui apparaît au haut de la montagne; elle en voit descendre un ermite qui l'aborde avec de bonnes paroles, lui donne quelque nourriture et l'entretient dans le langage le plus simple et le plus magnifique des bienfaits et de la providence de Dieu. Je ne me laisse aller ici à aucune complaisance non plus qu'à aucun entraînement, en rapprochant ces strophes des plus belles pages du *Traité de l'Existence de Dieu* de Fénelon et en les déclarant bien supérieures aux tirades les plus admirées du poème de la *Religion* de Louis Racine.

L'ermite apprend le pacte qui enchaîne la jeune fille. Il lui promet alors l'intercession de saint Gabriel. Chaque jour en effet le messager céleste lui apparaît au troisième coup de *l'Angelus* et lui apporte sa nourriture.

Il va être midi. Ici se place dans le poème une description incomparable de ce moment de chaleur énervante et d'accablement suprême qui marque dans ces régions le milieu du jour. L'ermite présente sa requête à l'ange Gabriel : Il a promis à Nerthe de la sauver du démon.

Pareil à l'onde cristalline
 Sur laquelle passe un nuage,
 L'ange Gabriel se rembrunit
 — « Pincée de poussière ! dit-il,
 Dans ton désert, contre les forces
 De celui qui chemine par les voies tortueuses,

Le sais-tu bien si tu as combattu?
 Tu as grand'peine à te sauver toi-même,
 Et tu prétends sauver les autres?
 Oh! pauvre jonc! Ah! pauvres que vous êtes? »
 Et le bel ange, cela dit,
 Avait pris l'essor vers les astres.

A ces paroles l'ermite est saisi d'une sainte terreur. Il craint que la présence de Nerte ne devienne le prétexte de commentaires malveillants; et dans l'emportement de son nouveau repentir, il la renvoie, malgré l'heure avancée de la journée, à son couvent qu'elle n'aurait pas dû quitter.

XI

Le chant septième et dernier est intitulé : *le Diable*.

C'est pour préparer à ce chant l'esprit incrédule peut-être du lecteur que le poète avait écrit le *Prologue* de son œuvre. Avec une grande fermeté de bon sens chrétien et une grande puissance de logique philosophique, le poète a reconnu publiquement que si le nom seul du malin esprit suffit pour provoquer le sourire de bien des gens, c'est une des ruses de l'enfer de persuader aux hommes cette incrédulité afin qu'ils ne se mettent point en garde contre les inspirations les attaques de l'ennemi du genre humain.

Rodrigue, après le combat livré dans le cimetière des Alyscamps, ne retrouve plus Nerte dans le tombeau où il l'avait déposée évanouie. Désespéré, il évoque Lucifer. Quoique chrétien et neveu du Pape, le chevalier, pendant le long siège d'Avignon, a eu la curiosité et le loisir de fouiller les archives secrètes où l'Église, en mère vigilante, tient renfermés les livres cabalistiques des sorciers et des nécromanciens.

A cette première invocation de Rodrigue, le démon répond à voix basse et sans se montrer encore, car le poète, avec beaucoup d'art, retarde son apparition pour la rendre plus solennelle. L'esprit infernal promet au chevalier de lui construire au pied même de la montagne de Saint-Gabriel un château magnifique dans lequel Nerte lui sera livrée sans défense. Une parole a suffi pour réaliser ce palais à l'architecture fantastique. Nerte aux ombres du soir voit briller devant elle cette illumination flamboyante. Rodrigue l'accueille sur le seuil. Il l'attendait après avoir erré dans les salles

des sept péchés capitaux. Il veut reprendre ses propos d'amour. Nerte, pleine de la ferveur chrétienne, l'exhorte au repentir et lui donne rendez-vous dans le ciel.

Ici Satan intervient. Il frappe à la porte trois formidables coups et apparaît sous la forme d'un gentilhomme vêtu de noir et de rouge. Il passe son bras au bras de Rodrigue et le plaisante sur la bonne fortune qu'il lui a ménagée.

Le dénouement du poème, comme il arrive dans les grandes œuvres, sort tout entier d'une crise morale. L'amour de Rodrigue a pris une forme plus élevée et plus tendre. Il demande au démon de lui céder cette âme. La réponse de Satan s'inspire du triomphe de l'orgueil et de la révolte.

Tu voudrais, toi, me souffler l'âme
 Que j'ai achetée toute neuve
 Et payée, moi, au poids de l'or?
 Tu me prends donc pour quelqu'un autre !
 Des âmes noires, fi ! j'en ai à verse...
 Mais depuis que je règne sur les régions d'en bas,
 Je n'avais pas encore réussi une proie
 Immaculée comme cette âme !
 Mon angélique et blanche Nerte
 Sera la perle précieuse d'enfer !
 Elle sera mon triomphe et ma gloire !
 Car sa capture dément la rédemption,
 Elle dément la grâce baptismale,
 Elle dément le mystère entier...
 Attends un peu que minuit frappe,
 Et Nerte va tomber dans l'abîme.

A ces paroles, Rodrigue, plein d'une sainte indignation, tire son épée pour en frapper le diable. A ce bon mouvement, le tonnerre retentit : tout s'écroule ; l'illusion magique se dissipe, et il ne reste plus debout qu'une colline isolée présentant, comme le Memnon du désert de l'Egypte, la forme d'une nonne gigantesque avec son voile blanc qui pend des deux côtés et les mains posées sur ses genoux. On vous dira encore dans le pays qu'au moment où sonne l'*Angelus* de midi, cette immense statue exposée aux rayons ardents du soleil fait entendre de faibles murmures. Ecoutez bien, et vous constatarez par vous-même que, le long des plis de sa robe, descendent les paroles latines de l'*Ave Maria*.

XII

De la même façon que, dans son *Prologue*, le poète a voulu nous mettre en garde contre notre propre incrédulité, il a tenu pareillement dans son *Épilogue* à nous laisser en quelque sorte sous l'impression d'un document historique. A défaut d'autres témoignages relatifs à cette antique légende, il nous montre les lieux mêmes où se sont passés les événements qu'il raconte.

Avant d'en venir là et pour ne laisser aucune indécision dans l'esprit de ses auditeurs, il nous montre dans sa solitude le vieil ermite abandonné depuis trois jours par l'ange Gabriel. C'est seulement à l'*Angelus* du quatrième jour que le messager céleste apparaît de nouveau. Son absence est motivée par les fêtes qui ont eu lieu dans le Paradis où ont été célébrées avec une allégresse toute divine les noces de Nerte et de Rodrigue.

C'est alors que le poète fait un retour mélancolique sur lui-même et sur le temps présent afin d'aller au-devant des objections du scepticisme moderne.

Si quelque jour, bienveillant lecteur,
 Tu voyageais par la contrée
 De Laurade ou de Saint-Gabriel,
 Tu peux, au cas où tu le croirais nécessaire,
 T'assurer de ce récit.
 Dans la campagne, au milieu des moissons,
 Tu verras la Nonne de pierre,
 Portant au front la marque
 De l'Infernal et de ses foudres :

 La petite église romane
 De Saint-Gabriel, non loin de là,
 Semble, pauvrete, s'ennuyer,
 Abandonnée par les chrétiens
 Depuis nombre et nombre d'années.
 Entre les touffes d'oliviers,
 A sa façade, saint Gabriel,
 Sous une arcade creuse,
 Y salue la sainte Vierge
 En disant : *Ave, Maria!*
 Et le serpent entortillé

Autour de l'Arbre de la science,
 Y tente le cœur innocent,
 D'Adam et d'Eve... Puis plus rien.
 L'homme laboure, indifférent.
 Celui qui salua la Vierge
 N'a plus un cierge à son autel.
 Mais les plantes du bon Dieu,
 Dans le préau de son parvis,
 Aux trous des murs massifs,
 Entre les pierres de son toit de dalles,
 Ont pris racine et fleurissent :
 Encens agreste que la chaleur du jour
 Epanche seul au sanctuaire.

XIII

M. Frédéric Mistral se présentera-t-il à l'Académie française; et s'il se présente sera-t-il admis?

La seule objection qu'on puisse élever contre cette candidature, c'est que les vers de ces admirables poèmes sont écrits en langue provençale. Bien des gens répètent, quelques-uns avec une arrière-pensée perfide, que Mistral est le roi des *Félibres*. On lui tracerait ainsi un étroit domaine dans lequel on lui ferait de bonne grâce une réputation de clocher, comme si l'on avait à faire à un rimeur de province et à des vers en patois.

Il faut tenir, pour être dans le vrai, deux choses aussi certaines l'une que l'autre : d'abord, que, de tous nos poètes, Mistral est le plus accepté et le plus commenté à l'étranger; en second lieu, que le provençal est une langue mère antérieure au français moderne, et capable dans une certaine mesure d'en guérir l'anémie et d'en enrichir la pauvreté. Au lieu d'aller chercher dans les romans naturalistes quelque terme bas et trivial pour le dégrossir à l'usage de notre discours, j'aimerais mieux remonter à cette source pure. S'il y a un endroit où les ancêtres de notre style doivent se trouver à leur place, c'est assurément dans cette antique compagnie de l'Académie française.

Antonin RONDELET.

LE SALON DE 1884

Caractère de l'Exposition des beaux-arts de 1884. — Enseignement par l'art et falsification de l'histoire. — Les tableaux religieux. — Le *Calvaire*, de M. Munkacsy — Effets de l'anarchie dans l'art : les naturalistes et impressionnistes. — Manet. — M. Puvis de Chavannes. — Protestation du bon sens public : M. Jean Béraud.

I

L'Exposition des beaux-arts de 1884 a deux caractéristiques, l'une artistique, l'autre politique et sociale. La première, c'est la tendance de l'art à devenir de plus en plus naturaliste. On appelle *naturaliste* ce qu'on appelait, il y a vingt ans, *réaliste*, et ce qui devrait s'appeler franchement *matérialiste*, c'est-à-dire, la représentation de la matière, de la réalité, sans idéal, sans sentiment, sans imagination et sans pensée, et, non seulement, sans ces grandes et éminentes qualités, mais, en dehors de ces qualités, avec la volonté arrêtée de s'en passer, de les fuir, de s'en garer, comme d'un mal qui empêcherait de se bien porter, c'est-à-dire encore, avec la résolution d'être tout entier livré à la matière.

Pas un de mes lecteurs ne s'étonnera, je pense, de ce résultat : la littérature devenant de plus en plus naturaliste, l'art suit la littérature ; et pourquoi la littérature est-elle naturaliste, en d'autres termes, matérialiste ? Parce que l'Etat, le gouvernement, la société, se font de plus en plus matérialistes. Quand on nie Dieu, qu'on ne veut plus de religion, qu'on affirme qu'il n'y a d'autre vie que la terre, il est logique, que dis-je, il est juste, qu'on ne s'attache qu'aux choses de la terre, qu'on n'aime, qu'on ne représente que les choses de la terre. Le ciel est vide, ou plutôt il n'y a plus de ciel, tous les regards sont fixés en bas. L'Etat est athée, la littérature devient matérialiste et l'art *naturaliste*, nouvelle forme de langage exprimant qu'il n'y a pas de Dieu.

Ce n'est pas tout, et vous attendez certainement ce que je vais dire : l'Etat est athée, mais, de plus, il veut que tout le monde soit

athée : il a des écoles athées, des livres qui enseignent l'athéisme, des professeurs qui apprennent à devenir athée. Pour atteindre ce but, l'enseignement est entièrement réformé, l'histoire défaits, la philosophie retournée sans dessus dessous, les faits les plus connus altérés ; ce qu'on avait cru, considéré comme avéré, certain, est nié ou déclaré faux ; en un mot, l'enseignement est absolument révolutionnaire, matérialiste et athée.

Eh bien, cet enseignement de l'Etat ne suffisait pas, il n'était pas complet ; la littérature même n'était pas un aide assez puissant pour transformer les idées, les sentiments et les croyances ; il fallait quelque chose de plus saisissant, et qui frappât un coup violent, un coup dont l'impression pénétrât et restât dans l'esprit par les yeux ; c'est ce dont s'est chargé l'art : il fait à son tour l'école, l'école par l'image : il enseigne, il représente l'histoire telle que la veulent la Révolution et nos gouvernants ; c'est là, la seconde caractéristique du Salon.

Jusqu'ici, l'art matérialiste et athée s'était contenté de nier ; maintenant il affirme : il s'agit bien de moines qui passent leur journée à boire et à jouer aux quilles, de prêtres qui batifolent avec les jeunes filles, de cardinaux et de prélats qui se moquent d'un missionnaire martyr, en dégustant leur café sur des divans de satin. Certes, cela fait rire, et aujourd'hui encore, on ne néglige pas ces grossières plaisanteries ; mais on veut davantage, on veut vous rendre odieux, vous faire des blessures profondes et destinées à vous tuer. On montrera au public : les *Martyrs protestants* (par M. Leenhardt), le *Droit de première nuit* (par M. Gaston Mélingue), le *Massacre de Machecoul* (par M. F. Flameng), la *Vengeance d'Urbain VI* (par M. J.-Paul Laurens).

Les *Martyrs protestants* : ce sont des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards, que le gouvernement d'alors (à la fin du règne de Louis XIV), la détestable Royauté, la Royauté poussée, encouragée, applaudie par la Religion, fait mener de Paris à Charenton, et arrivés là, fait mettre tout nus, *de la tête aux pieds*, en plein air, l'hiver, par le plus grand froid, par une neige épaisse, pendant deux heures. Le livret affirme que plusieurs de ces malheureux en moururent ; je dis bien plus, je ne sais qui a pu en réchapper : deux heures, nus, sous la neige, en hiver, il est absolument impossible qu'on n'en meure pas ! Vous ignoriez ce fait atroce et impos-

sible, n'est-ce pas? Mais le peintre le connaît, lui, il sait que cela est arrivé : il l'a lu dans Michelet ou Henri Martin, donc c'est vrai! Le public s'indigne, frémit d'horreur, se récrie contre cette abominable monarchie, ces tyrans, ces rois, cette religion féroce, cette atroce société qu'elle avait formée et qui supportait, comprenait et accomplissait de telles horreurs. L'impression est donnée, et vous vous en allez, glorifiant la Révolution qui a renversé ces rois, cette société, cette Religion, et nous a gratifiés de l'aimable, douce et libérale République Athénienne!

Autre sujet d'indignation, et bien légitime : le *Droit de première nuit*. Regardez cette scène : un tabellion empile les écus que lui apporte un pauvre jeune paysan, le marié; un peu en arrière, la jeune mariée, honteuse et rougissante, et, près de la table, assis, les jambes croisées, jouant avec sa canne, le Seigneur insolent et sceptique, se tournant vers la jeune femme, et lui jetant un coup d'œil de connaisseur et de roué. Inutile d'insister : quelle infamie! Et voilà quelle était la coutume du temps, et il fallait la supporter! Et remarquez-le, ce n'était pas par exception, lisez le livret : c'était toujours! Le mot y est, et c'est extrait de l'*Histoire* de Michelet. O infâme société! heureusement, la Révolution est venue balayer toutes ces ordures, et nous faire jouir des bienfaits de la République!

Et n'allez pas, vous qui n'adorez pas la République, faire observer, à cet honnête spectateur, qu'il y a plus de trente ans, Louis Veillot expliqua ce qu'était le *droit du Seigneur*, c'est-à-dire, une *veillée pieuse* des premiers jours du mariage, le droit du *Seigneur Dieu*; que le prétendu droit du Seigneur, tel que le représentent les opéras comiques, les histoires révolutionnaires et les peintres républicains, n'a jamais existé; que la démonstration de L. Veillot, aussi invincible qu'éloquente, n'a pas trouvé un seul écrivain qui ait tenté de la réfuter, et qu'ainsi ce mensonge historique est pour toujours réduit en poudre. Veillot! Veillot! un clérical! il avait intérêt à le nier! Je ne lis pas Veillot! mais Michelet l'a écrit, Michelet qui a démasqué les prêtres, Michelet qui était républicain, Michelet qui a écrit sur la *femme* ce livre affriolant que vous savez et tout pétillant de gaudrioles; c'est Michelet qui a écrit la vérité!

Et, soit dit en passant, on ne peut trop admirer quelle idée ces braves gens se font de leurs grands-pères et de leurs grand'mères : ils s'imaginent donc que leurs aïeux étaient les animaux les plus

stupides qui aient jamais rampé sur la terre, aussi bêtes que lâches, pour souffrir pendant des siècles une infamie dont la seule pensée fait bouillir le sang dans les veines de leurs petits-fils. Et quelle race devaient former de tels aïeux ! Comment une seule vertu a-t-elle pu naître d'une telle pourriture ! Mais non ! on leur fait ces contes, ces contes ignobles sur leurs aïeux, et ils y croient, et, sur la foi de ces contes, ils admettent que leurs aïeux étaient descendus et se plaisaient dans cet excès de vilité et cet abrutissement ! Je crains bien, moi, que ce ne soit pas nos pères que l'histoire peindra comme abrutis, abrutis par les jouissances matérielles, le luxe, la volupté, l'ignorance et l'impiété !

Voulez-vous un Pape, et savez-vous ce que c'est qu'un Pape ! regardez la *Vengeance de Urbain VI*, cet ignoble et barbare vieillard, qui s'arrête avec un sourire, et quel sourire ! devant les cadavres de ces trois cardinaux étendus. Ils sont morts, il les a fait tuer ; il en était jaloux, ils lui faisaient sans doute quelque opposition ; il s'en est sournoisement défait, et il vient s'assurer, la joie dans l'âme, qu'ils sont bien morts, et que lui, il vit, il règne, il triomphe ! Or, parmi les milliers de spectateurs qui défilent devant ce tableau odieusement intitulé la *Vengeance d'un Pape*, en est-il dix qui sachent ce qu'était Urbain VI, et pourquoi ces cardinaux ont été condamnés à mort ? Voici son histoire en quelques mots : Urbain VI était un pape distingué par de grandes qualités et de grandes vertus, tous les historiens le reconnaissent. Elu à la suite du schisme d'Occident, au quatorzième siècle, il eut à lutter quelque temps encore contre un parti qui rêvait de renouveler la scission de l'Église et d'élire un antipape contre le Pape : les chefs de ce parti étaient quelques cardinaux, dont les projets n'allaient à rien moins que d'arrêter le Pape, non pas seulement l'arrêter, mais le déposer, non seulement le déposer, mais l'*empoisonner* ; le Pape les prévint et les livra au châtement qu'ils méritaient. Voilà ce qu'on appelle sa *vengeance* ; le sens des mots est changé : un Souverain punit, il se venge ; ce qui était le droit, on l'appelle un crime ; le pape Urbain VI n'a pas voulu se laisser empoisonner, c'est la haine qui l'inspirait ; c'est un scélérat.

Enfin, car je ne puis tout citer, après le quatorzième siècle, après le seizième siècle et le dix-septième, voici le dix-huitième, la fin du

dix-huitième, la guerre de la Vendée, les massacres de la Vendée. Ah! oui, dites-vous, ces effroyables massacres commandés par la Convention, cette dévastation de tout un pays, quatre départements condamnés au feu, au pillage, les maisons détruites, les moissons coupées, les granges incendiées, les hommes fusillés par centaines, les enfants portés au bout des baïonnettes, les femmes emmenées à Nantes et liées à un *brigand* Vendéen, par un *mariage républicain*, et précipitées dans la Loire, tous les forfaits enfin de ces bandes armées, commandées par les généraux de la République, et qu'elle nommait elle-même les *Colonnes Infernales!*

Non! non! Ce n'est pas des massacres des colonnes infernales que l'on parle ici; il s'agit des massacres de Machecoul : les massacres de Machecoul, comme qui dirait une des petites émeutes du règne de Louis-Philippe, comparée à la bataille de la Commune, à Paris, en 1871, où il périt vingt-cinq mille hommes. Le massacre de Machecoul, au début de la guerre, est un épisode presque insignifiant de cette lutte héroïque de tout un peuple pour la défense de sa foi; mais ces quelques hommes, contre lesquels se rua le peuple indigné, étaient des républicains : cela change bien les choses! Les quatre cent mille victimes qui périrent dans les guerres de la Vendée ne comptent pas; les seuls qui méritent la pitié, ce sont les républicains de Machecoul, et l'on peut dire, à ce sujet, tout ce qu'on veut. Vous ne savez pas ce qui arriva, ce tableau va vous l'apprendre : voyez-vous ces belles dames, les châtelaines des environs, et les gentilshommes, et les jeunes filles nobles, et les enfants de toute cette noblesse, qui sont venus pour contempler les cadavres de républicains. Quels regards! quels sourires! quelle satisfaction! quelle joie féroce! Ils savourent avidement ces plaies béantes, ils hument l'odeur du sang, ils trouvent, comme ce César Romain, « que le corps d'un ennemi sent toujours bon! » O l'infâme société! O l'ignoble noblesse! Voilà ce qu'elle était! Voilà ce dont nous a délivrés l'admirable, la glorieuse, la clémentine Révolution! Depuis la Révolution, et avec la Révolution, qui l'ignore, plus de sang, plus de massacres, plus de victimes! Toujours le calme, la paix, la douceur, l'amour, l'affection, la fraternité, écrite sur les murs — et dans nos cœurs, la concorde universelle, — et la République, — universelle aussi bientôt, espérons-le!

Tel est l'enseignement que l'on nous donne de l'histoire par les tableaux. Et n'accusez pas particulièrement les artistes : les artistes,

la plupart, sont fort ignorants; ils ne lisent pas, sauf quelques livres en vogue ou recommandés, et, comme ce sont les livres révolutionnaires, antichrétiens, matérialistes et athées, que recommande l'Etat, l'Etat qui donne les *commandes* et achète les tableaux, on lit les livres recommandés par l'Etat, et c'est pourquoi vous voyez dans le livret, si souvent cités, les noms de Michelet, Henri Martin, Quinet, etc. Les œuvres d'art sont devenues des engins de la guerre révolutionnaire et antireligieuse, et nombre d'artistes ont été embrigadés dans la troupe chargée de falsifier l'histoire, de vilipender le passé, de calomnier la Religion, la Monarchie, de glorifier la Révolution, de fonder la République, et d'assurer pour le présent et l'avenir la fortune des Républicains!

Je n'affirmerais pas pourtant que ces peintres et sculpteurs qui glorifient la Révolution ne se modifieront pas, quand le gouvernement sera changé : David, après avoir peint Marat et dirigé les fêtes de la République, est devenu baron de l'empire et peintre officiel de Napoléon : David n'était pas seulement un homme de grand talent; il a donné un bon exemple, et qui n'est pas à dédaigner.

II

Au milieu de ce dévergondage d'œuvres qui expriment l'anarchie de notre temps, de falsifications historiques, de folies et d'emportements contre la Religion, on ne s'attend pas à trouver beaucoup de tableaux religieux. Or, c'est précisément l'étonnement qui vous est réservé : il y en a relativement un assez grand nombre; presque pas de salle où l'on n'en rencontre et il y en a plusieurs bons.

Et rien, du reste, de plus naturel : il se produit, dans l'art, le même phénomène que dans la société; la persécution a redoublé la foi : on ferme les chapelles des religieux, les églises sont d'autant plus remplies. On fonde des écoles laïques et athées, les écoles libres et religieuses comptent d'autant plus d'élèves; on chasse les jésuites et les moines, la communion générale de Notre-Dame est plus nombreuse que jamais, et la vaste basilique suffit à peine aux milliers d'hommes qui s'y pressent, le jour de Pâques, à l'édification des fidèles et à la stupéfaction des incroyants.

De même dans l'art : la réaction se marque par le nombre inusité des sujets religieux de ce Salon, en l'an de persécution 1884. Tous ne sont pas, bien entendu, empreints du sentiment religieux;

quelques-uns même sont très insuffisants ; mais pourquoi les artistes ont-ils choisi des sujets religieux ? C'est qu'il n'est pas de sujets plus sublimes, et qui répondent mieux aux inspirations élevées de l'homme ; et, dans cet avilissement où nous vivons, cette matière où l'on se plaît à nous abaisser, c'est un besoin de respirer un air plus pur sur les hauteurs, qui a porté les artistes vers ces grandes scènes de la Passion, de la Vie des Saints, où l'homme entrevoit Dieu, le ciel et une vie réservée à son âme immortelle.

Plus d'un de ces tableaux religieux laisse à désirer ; mais, ce dont on ne peut trop se féliciter, c'est que les plus médiocres sont précisément ceux où manque le plus le sens chrétien, et que les tableaux qui se distinguent, au contraire, par un sentiment de foi, sont ceux où il y a le plus de talent ; les meilleurs sont les plus religieux : la Religion a élevé l'esprit du peintre et ennobli l'œuvre de ses mains.

Et en voici la preuve. Regardez tel tableau soi-disant religieux ; pourquoi est-il médiocre ? Parce que l'artiste n'a pas eu pour but la glorification de Dieu ; il a eu un autre but, il a été poussé par une toute autre pensée qu'un sentiment de foi et de piété. Voilà trois ou quatre artistes qui prennent pour sujet le *Calvaire*, et ils font des calvaires ridicules ou absurdes. Celui-ci, M. James Bertrand, imagine les croix du Christ et des deux larrons formant un triangle, elles sont dos à dos ; puis, ces croix sont des troncs d'arbres non équarris ; il y reste encore des branches ; l'artiste a été préoccupé de faire quelque chose de nouveau, qu'on n'ait jamais vu ; aussi son Christ est-il déplorable : il a l'air piteux ; c'est à la figure divine que le peintre a le moins songé.

Celui-là, M. Lehoux, a préféré une croix bien équarrie, mais si énorme et si lourde, qu'il a fallu au moins dix hommes pour la porter. Sur ce bloc colossal, il a peint un Christ tout nouveau aussi, un Christ qui se cambre violemment en avant, comme un arc que l'on tend, et met bien en relief son sternum. Au pied de la croix, une seule femme, — M. Lehoux n'a jamais, sans doute, entendu parler des Saintes femmes et de saint Jean, — une femme horrible, d'une laideur à remarquer, et vêtue d'un manteau bleu, qui s'envole au vent, à plus d'un mètre au-dessus de sa tête ; et, de l'autre côté de la croix, non au-dessus du Christ, mais à terre, un écriteau immense, carré, large de trois pieds, au moins ; c'est à se demander si M. Lehoux a lu l'Évangile. Croyez-vous qu'en peignant ce Christ, il a pensé à l'impression religieuse qu'il devait

donner? Il n'a eu d'autre souci que de se creuser la tête pour trouver toutes ces excentricités, ou plutôt, il les trouve, je crois, naturellement; car, dans un autre tableau, le *Baptême du Christ*, j'ai été étonné d'apprendre que la scène s'était passée en Amérique : le Christ et saint Jean sont deux Peaux-Rouges, couleur de brique, avec, il est vrai, des mains tordues, gauches, larges comme des battoirs de claqueurs, ce qui nous ramène dans notre pays.

Et cet autre *Saint Jean*, de M. Borel, *Saint Jean prêchant dans le désert* : l'artiste a peint réellement un désert, et un homme à demi nu, criant dans cette solitude. Il a pris le texte de l'Évangile à la lettre : il croit vraiment que saint Jean allait dans le désert, y parler au sable et au vent. Mais je me trompe peut-être : saint Jean est si affreusement laid, qu'il a fait fuir tous ses auditeurs, — d'où il prêche réellement dans le désert.

Quant à M. Henner, qui expose un *Christ au tombeau*, on sait que tout sujet lui est indifférent : il s'agit pour lui de peindre des chairs, Nymphes, Anges, Christ, Vierge ou Amour. Cette fois, ce qui l'a engagé à faire un Christ, c'est qu'il avait depuis longtemps l'idée de peindre le Christ avec une barbe et des cheveux rouges, j'entends les cheveux et la barbe couleur de vermillon; après cette barbe et ces cheveux sanglants, il s'est mis à caresser de son pinceau le corps du Christ et en a fait une belle peau d'ivoire. De la peau d'ivoire du *Christ au tombeau*, il a ensuite passé à la peau d'ivoire de la *Nymphe qui pleure*, son second tableau; cela a fait deux peaux d'ivoire. Où est le tableau religieux?

J'allais oublier un *Caïn*, de M. Martin. Si ce n'est pas un sujet précisément religieux, il s'en rapproche par l'ange que le peintre a cru devoir y placer. Il est difficile d'imaginer une conception plus bizarre, et, faut-il le dire, plus comique, que ce Caïn accompagné de sa femme, ahurie, mais blonde et coiffée à la chien, comme les Parisiennes d'aujourd'hui, et Caïn lui-même, au-dessus duquel plane un ange, qui n'est pas beau, et qui lui enfonce les doigts dans le front, qui en devient noir!

En laissant de côté ces faux tableaux religieux, et, avant d'arriver aux bons, il faut encore en signaler quelques-uns, à moitié bons, mais seulement à moitié, et pourquoi? parce que le peintre a eu une autre idée à côté de la pensée religieuse, une idée à laquelle il s'est attaché plus qu'à la pensée religieuse. Ainsi, il est bien clair

que M. Coessin n'a pas été ému par un très vif sentiment religieux, en peignant sa *Procession en Bretagne*. Ce qui frappe dans son tableau, ce sont les voiles des jeunes filles que le vent soulève, ces gazes légères que gonfle l'air de la mer. L'artiste a vu cela au bord de la mer, il a trouvé joli cet effet de voiles et de tulles blancs taquinés par la brise, et il a voulu le rendre. La procession est très convenablement représentée, mais l'impression principale que l'on a, c'est le vent dans la gaze du voile des jeunes filles. *Convenables* c'est le mot qu'il faut employer pour ces autres tableaux : le *Miracle des Roses*, de Saint François, par M. Duez, le *Saint Vincent mort, préservé des loups par les anges*, de M. Dawant, etc. M. Duez n'est plus préoccupé de ses recherches archéologiques, mais il veut encore nous étonner; c'est à quoi pense son Saint François : il est laid, mais il n'est pas inspiré; il sourit du bon tour qu'il joue aux spectateurs en changeant en roses ses gouttes de sang. — Les anges de M. Dawant n'ont qu'un défaut : ils ne sont pas assez angéliques; ce n'est pas un petit défaut. Les peintres qui traitent les sujets religieux ont de bonnes intentions; cela ne suffit pas. On se demande ce qui manque à tous ces tableaux : il manque le souffle spirituel, qui soulève, non les voiles de gaze, mais les âmes, il manque la chaleur de cœur, la foi qui ennoblit les traits, transforme les visages et fait rayonner les yeux; voilà pourquoi ils ne sont que *convenables*.

Mais en voici quatre ou cinq bons, et c'est beaucoup, Dieu veuille qu'il y en ait autant chaque année. En première ligne, les *Religieuses en prière*, par M. Sautai, et les *Communiantes*, par M. J. Breton. Les Religieuses ne sont que deux, dans une pauvre chapelle nue, sans ornement, agenouillées sur de petits escabeaux; mais elles ont devant elles le Christ, et elles prient, avec quelle foi! quelle ardeur! quelle simplicité! quelle complète absorption de tout leur être! On ne peut s'empêcher de s'arrêter, de les regarder et de réfléchir. Elles sont belles toutes deux : l'une plus âgée, noble et vénérable figure; l'autre jeune, charmante, mais si recueillie, si pénétrée! Elles ne pensent qu'à Dieu, c'est bien évident, aucune autre pensée ne les effleure; aussi, quel calme, quelle paix, quel espoir! On lit ces sentiments sur leurs visages, on les admire, on les envie. Celui qui a su vous donner ces impressions les a ressenties : voilà pourquoi ce tableau est un vrai tableau religieux.

Les *Communiantes*, de M. J. Breton, donnent autrement une impression aussi religieuse : c'est la première communion dans un village ; les jeunes filles défilent deux à deux, en blanc, couvertes de leur voile de gaze, que ne soulève aucune brise, les mains jointes, les yeux baissés, pensant au sacrement qu'elles vont recevoir ; et cette procession de jeunes vierges, pures comme des saintes, touche et calme le cœur. Puis, une des jeunes filles s'est détachée de ses compagnes et vient demander à sa grand'mère son baiser et sa bénédiction. Elle courbe la tête doucement et respectueusement, et l'aïeule ravie, et respectueuse aussi, dans un autre sens, baise au front celle qui, pour la première fois, va recevoir son Dieu. Un peu en arrière, le grand-père, assis sur son banc, infirme, et qui ne peut se lever, tend les bras vers la jeune fille qu'il va, lui aussi, béni ; et, enfin, debout près de l'enfant, la mère regarde cette scène de famille, où, union charmante, les cheveux blancs se mêlent aux cheveux blonds, la jeunesse, qui entre dans la vie, et la vieillesse, près d'en sortir. Rien de plus doux, de plus vrai, de plus apaisant, et qui prépare mieux à la pieuse solennité, que cet aimable groupe, dont la jeune fille est le centre, la jeune vierge qui fait penser au paradis :

Le Paradis qui luit dans ses yeux innocents !

Et le paysage est en harmonie avec la scène : les chaumières agrestes, les lilas en fleurs, le clocher qui pointe à travers les arbres, la jeune verdure du mois de mai. Ajoutez-y un dessin excellent : la belle tête de la mère debout, sa noble attitude, sont d'un maître. Le tableau des *Communiantes* plaît à tout le monde, aux fidèles à qui il rappelle le plus beau jour de leur jeunesse, et aux incroyants, qu'il charme par cette peinture d'une fête de l'âme, et à qui il inspire peut-être le regret de ne plus connaître ce bonheur.

Après ces deux tableaux de M. J. Breton et de M. Santai, il n'est que juste de citer la *Sainte Julie*, détachée de la croix par des moines, de M. Ravaut : la tenue, le zèle empressé des moines, sont excellents ; ils sentent profondément quel pieux office ils remplissent en touchant le corps de la martyre ; à leurs gestes, à leur physionomie, on reconnaît la vénération qu'ils éprouvent, et on se laisse pénétrer par le même sentiment de respect pour l'humble sainte, qui se regardait comme honorée au-delà de son mérite, en mourant, ainsi que son Sauveur, sur une croix.

Puis, la *Méditation*, par M. Ed. Zier, un moine agenouillé, qui prie, qui prie véritablement, ascète par les traits, tout rempli de la pensée de Dieu, et qui fait penser à Dieu; et le *Saint François d'Assise mourant*, de M. Weertz : le saint, près d'expirer, a demandé à être porté à Assise; il s'avance vers le lit où on va l'étendre, soutenu par deux frères : à peine, vit-il, mais, à ses yeux levés vers le ciel, à la joie qui brille dans ce regard qui semble déjà voir Dieu, on sent de quelle force, avec quelle ardeur, il aspire à quitter le séjour de son exil et se réunir à Celui qui fut le but de tout son amour.

Enfin, n'est-ce pas un tableau, sinon religieux, du moins qui prépare l'âme à la religion, qui la fait aimer, respecter, admirer, bénir, ce *Vénérable J.-B. de la Salle*, le fondateur des frères des Écoles chrétiennes, par M. E. Krug, se faisant, lui, le savant, l'intelligence supérieure, maître d'école, instruisant lui-même les petits enfants, donnant en même temps un exemple et un modèle aux frères qu'il vient former. Quelle bonté! quelle tendresse! quel respect de l'enfance, dans ces yeux beaux et doux du prêtre! Et, aussi, quelle affection sur le visage de ces enfants, qui reçoivent les leçons d'un maître si bon et si aimant! Quelle affection et quelle reconnaissance! Oui, ils sentent tout ce qu'ils lui doivent, tout ce qu'il fait pour eux, et ils le lui font comprendre par les regards qu'ils attachent sur lui, par l'expression de leur visage et leur sourire; ils l'aiment, ils le vénèrent et, toute leur vie, ils garderont le souvenir de ce doux maître, qui ouvrit leur intelligence et leur apprit les premières notions de la science nécessaires à la vie de la terre, bien plus, leur enseigna les devoirs de l'âme, le respect des parents, la connaissance de Dieu, la foi en sa providence et en sa justice, l'espérance d'une vie éternelle, où seront compensées les souffrances de celle d'ici-bas.

Et, il faut qu'on le sache, cette affection et cette reconnaissance pour les Frères, se trouvent même dans le cœur de plus d'un radical, qui, publiquement, affecte de les haïr, mais, en secret, les vénère et les honore, et, s'il lui arrive de rencontrer, seul à seul, un de ses anciens maîtres, est heureux de le lui dire, en lui prenant les mains!

III

C'est ici le lieu de parler d'une œuvre qui n'est pas exposée au Salon, mais qui attire *tout Paris* depuis un mois, à la galerie Sedel-

mayer, le *Calvaire*, de M. Munkacsy. On se souvient que le peintre Hongrois exposa, il y a deux ans, un tableau, le *Christ devant Pilate*, qui obtint un grand succès, et un succès mérité, quoiqu'il ne possédât pas toutes les qualités religieuses qu'on eût pu désirer. Le *Calvaire* peut servir de pendant au *Christ devant Pilate*. Voici quelle en est la composition : à droite, la croix du Sauveur et les croix des deux larrons; au pied de la croix, prosternées, la Vierge et les Saintes femmes; debout, vu de trois quarts, saint Jean; au centre et à gauche, remplissant les deux tiers de la scène, les assistants, soldats, prêtres, bourreaux; enfin, en avant, et détaché de la foule, un jeune garçon, vu de dos, qui insulte le Christ.

Si l'on ne considère ce tableau qu'au point de vue de l'art, nul ne contestera que c'est une œuvre du plus grand mérite : composition savante, personnages caractérisés, belles têtes, brillante couleur, disposition de lumière bien entendue, tout contribue à rendre cette œuvre digne d'éloges et à attester le talent de l'artiste : sans comparer l'un à l'autre, le *Calvaire* vaut au moins autant que le *Christ devant Pilate*.

Mais il ne faut pas y chercher une pensée religieuse, on ne l'y trouverait pas; elle n'est pas seulement incomplètement rendue, elle est absente du tableau. Le Christ est beau, beau comme un homme; quelques gens irréfléchis le trouveront même très *convenable*, mais les chrétiens ont le droit de demander davantage. Ce Christ n'a absolument rien de divin : on pourra l'admirer, le plaindre, il ne fera jamais se prosterner personne, pour le prier et l'adorer. Saint Jean, la Vierge, sont à peu près ce qu'ils doivent être, et, si l'on coupait cette partie de la toile, on trouverait l'impression de leur douleur assez touchante. Mais ce qui nuit singulièrement à l'émotion qu'on devrait ressentir, c'est que l'attention est vivement détournée du groupe et de la croix du Sauveur, par les scènes et les groupes qui remplissent le reste du tableau.

C'est la foule qui attire toute notre attention, qui l'attire et la captive. Quoi de plus intéressant, en effet, que cette multitude, qui assiste avec tant de passion à ce drame extraordinaire, quoiqu'elle n'en comprenne pas le sens profond et divin ! Les uns regardent ébahis, et semblent attendre quelque chose; d'autres se communiquent leurs impressions. Voyez-vous en avant ces deux Juifs richement vêtus, qui s'en vont ensemble, la tête baissée, silencieux, réfléchissant à ce qui vient de se passer ? Ce sont des Pharisiens, ou

des Princes des prêtres, et ils se demandent ce qu'il faut penser de cet *homme*, dont l'attitude, les paroles, la mort, ressemblent si peu à celles des autres hommes ! Derrière la foule, un soldat Romain se dresse sur ses étriers et, les yeux attachés sur le Christ, semble comme frappé d'une idée soudaine ; c'est peut-être le centurion qui s'écriera : « Il était vraiment un Dieu ! » Puis, outre ces personnages qu'on distingue plus particulièrement, toutes sortes de gens, de toute classe, de tout âge et de toute race, des Juifs, des Arabes, des Romains, des cavaliers, avec de beaux chevaux, brillamment et pittoresquement harnachés, les bourreaux qui se retirent, en emportant la hache et l'échelle, etc., etc. Ce spectacle est très animé et très intéressant, plus qu'intéressant, il vous amuse, et vous occupe tant, qu'il vous distrait de la scène principale, qu'il vous la fait oublier !

Et c'est là la critique la plus forte du tableau, considérée comme œuvre religieuse. Il n'inspire pas un sentiment religieux, il excite vivement la curiosité, et la satisfait. Le regard court des chevaux Arabes aux soldats Romains, des philosophes Juifs aux bourreaux, et jusqu'au petit drôle, vrai gamin de Paris, qui gambade devant la croix, et, de la main, fait un geste goguenard au Sauveur expirant.

Tous ces épisodes sont évidemment très spirituels, très jolis, très attrayants, mais c'est précisément ce qui fait que ce n'est pas là un tableau religieux. Le principal est sacrifié aux incidents ; ce sont ces incidents qui vous frappent le plus, pendant que vous examinez le tableau, et qui, lorsque vous vous le rappelez, vous restent le plus dans l'esprit.

Il n'est pas besoin d'en dire davantage : l'œuvre nouvelle de M. Munckacsy, le *Calvaire*, est une composition dramatique, mais non religieuse, propre à être placée dans un musée, où elle fera admirer le talent de l'artiste, non dans une église, pour soutenir et accroître la piété des fidèles.

IV

On a vu les effets moraux de l'anarchie où nous vivons, l'enseignement que l'art donne de l'histoire, les falsifications qu'il lui fait subir, les mensonges qu'il consent à représenter. Cette anarchie a un autre effet : la révolte est universelle ; personne ne veut plus de règles, on honnit les traditions, on se moque des principes ; on se jette à droite, à gauche, au hasard, sans souci de ce qu'on

deviendra et où l'on ira ; on se permet toutes les excentricités, les plus extravagantes imaginations. Chacun veut le succès, à quelque prix que ce soit, par quelque moyen que ce soit, et pourquoi pas ? En république, qui que ce soit peut devenir quoique ce soit.

Tout le monde le voit dans la littérature ; il en est de même dans l'art. Jusqu'ici, de tout temps, on avait cru que la peinture se composait de dessin et de couleur ; cela semblait si élémentaire que l'on eût, il y a quelques années, considéré comme un fou celui qui aurait prétendu le contraire. Ce n'est plus cela : on a inventé une qualité nouvelle : le *plein air*. Qu'est-ce que le plein air ? direz-vous. La définition en est simple et facile : c'est l'*art de se passer de couleur et de dessin*. Avec le plein air, il n'y a plus d'ombre, de demi-ombre, c'est-à-dire, pas de couleur ; avec le plein air, il n'y a pas de lignes arrêtées, c'est-à-dire, pas de dessin.

J'ajoute, moi, pour compléter la définition du plein air : pas de couleur, pas de dessin, — et pas de beauté.

Il est bon de remarquer que les artistes qui parlaient ainsi ne savaient pas dessiner et étaient absolument dépourvus du sentiment de la couleur. On s'étonna d'abord, les *honnêtes gens*, comme on disait au dix-septième siècle, leur rirent au nez ; ils ne se découragèrent pas : ils envoyèrent leurs œuvres au Salon, on les refusa ; ils s'indignèrent : Eh ! vous ne voyez donc pas, s'écrièrent-ils, que nous avons découvert une qualité *nouvelle*, le *plein air* ! Nous faisons flotter l'air autour de nos figures, nous représentons la nature, nous sommes les vrais, les seuls peintres, nous les naturalistes, les impressionnistes !

Il paraît, en effet, qu'aucun peintre n'avait auparavant représenté des sujets qui se passaient en plein air, ni Raphaël, dans la *Belle Jardinière*, ni Lebrun, dans les *Batailles d'Alexandre*, ni Rubens, dans la *Kermesse*, ni Ingres, dans le *Saint Symphorien*, ni Delacroix même, dans la *Bataille de Taillebourg*. Il est prouvé, aujourd'hui, que ces grands spectacles se passaient dans une chambre hermétiquement fermée.

Les naturalistes et impressionnistes trouvèrent des esprits tortus qui les soutinrent, on sait le mot de Boileau. Ils crièrent tant, qu'on ouvrit la porte à ces inventeurs de génie ; on les accueillit, on les discuta, on leur sourit, on les loua, on les honora. Manet est mort décoré ; bien plus, on lui a fait, comme à Gambetta, des funérailles nationales : l'Etat a donné son Palais des beaux-arts

pour l'exposition de ses œuvres, le Palais des beaux-arts, où sont réunis les chefs-d'œuvre des maîtres qui servent de modèles aux jeunes artistes!

Manet était un peintre naturaliste, c'est-à-dire, qui, sans imagination, sans esprit, sans composition, sans pensée, sans sentiment, peignait surtout des vulgarités et des laideurs. Comme c'était un homme médiocre, présomptueux et prétentieux, et riche, assez riche pour n'avoir pas besoin de chercher à vendre ses tableaux, il s'était mis à peindre avant de savoir son métier : dès qu'il avait eu quelques notions de peinture, il s'était cru capable de faire ce que font les maîtres de l'art, sans se douter de ce que sont les maîtres et de ce que c'est que l'art. De là, une multitude d'œuvres qui faisaient sourire de pitié ce qu'on appelait jadis les amateurs : « Il voit bien ce qu'il peint, mais il peint mal ce qu'il voit », disait spirituellement M. Hippolyte Lazerges, dans un livre écrit avec autant d'élévation de pensée que de compétence (1). En d'autres termes, Manet ne savait pas son métier; mais c'est précisément cette médiocrité, cette insuffisance et la vulgarité de ses sujets qui faisaient son succès près des hommes médiocres, insuffisants et vulgaires qui nous gouvernent : ils le reconnaissaient de leur race.

L'exposition de Manet a été, cependant, la fin de cette renommée factice : quand on a vu réunies ces centaines de toiles hideuses, on a été stupéfait du vide qu'elles attestaient, et l'impression de dégoût a été générale. Deux ou trois tableaux de ses premières années montraient quelque germe des qualités du peintre, et témoignaient qu'il aurait pu, en étudiant, devenir un artiste; mais le reste était, de couleur, de dessin, de composition, de type et de choix, si affreux, que le public ne savait que penser. Quelques-uns se demandaient si cette exposition était sérieuse, si ce n'était pas une mystification? On voyait des gens qui riaient en-dessous, ou se communiquaient leurs impressions à demi-voix, de peur de se compromettre; car, puisque l'on avait accordé à l'exposition de Manet ce Palais des beaux-arts, qui a été refusé à des artistes de grand talent, c'est, pensait-on, qu'il avait, sans doute, un mérite supérieur; et, quoiqu'on ne distinguât pas ce mérite, on craignait de paraître se tromper en manifestant son sentiment. Mais le jour de la justice est venu qui a fait cesser toute hésitation : le jour de la

(1) *La Forme et l'Idéal dans l'art*. Alger, 1882.

vente. Quand il s'est agi d'acheter et de payer toutes ces horreurs, le public s'est révolté, les fanatiques même ont reculé, et sauf deux ou trois toiles, il n'y a eu, pour enchérir, que les parents de ce riche et pauvre peintre! Les chiffres donnés par les journaux étaient imaginés pour tromper une dernière fois le public. Manet a été, lui et sa gloire, définitivement enterrés, à la honte du gouvernement qui avait prostitué ses faveurs et les honneurs à cet eunuque de l'art.

Vous croyez peut-être que cet éclatant insuccès a découragé ses émules : pas du tout. Les naturalistes n'ont vu dans l'exposition de Manet, au Palais des beaux-arts, que le triomphe des naturalistes, ils se sont mis à imiter, à exagérer Manet. Et c'est ce qui nous a valu, cet hiver, les trois, quatre, cinq, dix expositions, où s'étalaient, sur fond rouge, cent, deux cents, trois cents toiles de *M. X.*, de *M. Y.*, de *M. Z.*, impressionnistes, et l'exposition de *M. Raphaelli*, toute composée des tableaux de *M. Raphaelli*, sans compter les toiles que tel naturaliste *arrivé* glissait dans les expositions de la place Vendôme, de la rue Volney, et même dans la galerie de la rue de Sèze, le tout, les cent, deux cent, trois cent, cinq cent, mille toiles naturalistes, conçues, brossées, sabrées, terminées et vernies, par un seul artiste, en une seule année! Ah! c'est que, lorsqu'on est impressionniste, on va vite, on fait beaucoup en peu de temps! c'est autrement facile et commode de peindre le *plein air* que de s'efforcer de dessiner exactement, savamment, de chercher l'harmonie des couleurs, etc., etc. Le plein air suffit à tout, comme *tarte à la crème*, de l'*Ecole des femmes*! Pas besoin de veiller, de pâlir, de méditer, de combiner, de finir : « Le sens du fini est un sens profond, » a dit le maître de la critique, *M. D. Nisard*. Ici, on ne finit pas, parce qu'il faudrait approfondir; on jette sur la toile son impression; ce qui est apparu à l'œil, en plein air, et on vous le montre : « C'est l'esquisse, dites-vous candidement. — Du tout! vous répond gravement le peintre. c'est le tableau, il est achevé. » Achevé! et vous croyiez qu'il était à peine commencé! Voilà pourquoi il y a tant d'impressionnistes.

V

Mais voici un phénomène qui n'étonnera pas ceux qui connaissent le monde : à force de se montrer, les impressionnistes se sont im-

posés, ils ont eu nombre d'imitateurs et d'adhérents. Il y a mieux, ils ont entraîné avec eux même des hommes de talent : oui, il y a eu des artistes distingués, éminents même, qui, entendant crier à leurs oreilles les éloges des impressionnistes, se sont dit : « Il faut qu'il y ait là quelque qualité supérieure », et qui, l'ayant aisément découverte, ont jugé à propos d'essayer du procédé naturaliste. Naturellement, c'est le cas d'employer ce mot, les impressionnistes et naturalistes ont applaudi avec frénésie ; de grands artistes venaient à eux, ils avaient donc la vérité pour eux ; la révolution était faite, je me trompe, *l'évolution*, c'est le mot d'aujourd'hui : *l'évolution de l'art est faite!* a déclaré un critique à la mode. Plus de couleur ! plus de dessin ! vive le plein air ! C'est là la raison du succès, est-ce un succès ? de M. Puvis de Chavannes.

J'ai parlé de ses tableaux exposés aux derniers Salons : le *Pauvre Pêcheur*, l'*Enfant prodigue*, etc., de leur laideur, de leur pâleur, de leur horreur. Cette année, il expose un tableau intitulé : *Le bois sacré cher aux arts et aux muses*, un tableau immense, de 35 ou 40 pieds de long, qui couvre presque tout un panneau d'une des plus vastes salles du palais des Champs-Élysées ; et le spectateur, stupéfait, se demande ce que veut dire cette immense toile : *un bois*, dit le livret, et il n'y a pas de bois ; je vois bien quelques arbres, sont-ce des arbres ? des spectres d'arbres, des arbres étiolés, avec des petites feuilles par ci par là, qui courent l'une après l'autre, arbres et feuilles d'un gris sale ; il ne doit pourtant pas y avoir de poussière dans ce bois sacré ! Voilà tout : admettons, pourtant, que ces cinq à six misérables bâtons qui se dressent dans un coin du tableau soient des arbres, ce n'est toujours pas un bois. Tout le reste de la toile est plat et nu : au milieu, un grand espace de faux or, ou plutôt de vermeil, figure une rivière, ou le ciel, — impossible de le savoir, — et, dans cette rivière, ou ce ciel, une petite ligne courbe, fine comme une aiguille, d'une couleur encore plus indécise. A force de chercher ce que c'était que cette ligne courbe, j'ai deviné que c'était la lune. Quant aux Muses, je me demande où elles sont ? Est-ce ces cinq ou six demoiselles, assises ou debout, — il y en a une assise au pied d'un arbre, en pénitence, — qui lisent, regardent devant elles, se tiennent le menton, ou ne font rien ? Ah ! voilà aussi quatre ou cinq petits enfants, qui les regardent ne rien faire ; ce sont sans doute les Arts ! Les demoiselles et les petits enfants sont nus ou à peu près, mais il n'y a pas d'inconvénients : les demoiselles

ne sont pas belles, elles sont maigres, anguleuses ; il y en a qui ont un bout de draperie, ce n'est pas la peine : sous les draperies il n'y a pas de corps, il y a des creux. Et quels pieds, et quelles mains ! M. Puvis de Chavannes *sait*, pourtant, *dessiner*, dites-vous : vous avez vu à la dernière Exposition des Dessins des vieux maîtres au Palais des beaux-arts, auxquels on avait adjoint ceux de quelques artistes vivants, des dessins de M. Puvis de Chavannes remarquables par une véritable science, des pieds, des mains d'une correction irréprochable, et vous connaissez l'axiome : « Quand on dessine bien les pieds et les mains, on dessine bien. » Or, ici, plus de correction, de science, de dessin même ; il y a des mains sans épaisseur, les doigts sont réduits à deux lignes, sans articulation, sans jointure ; le peintre donne le mouvement de la main, cela suffit, c'est l'impression ; aussi, n'est-ce pas des mains, ce sont des pattes, de laides pattes. Quant aux figures, les yeux sont noyés dans l'ombre, cela dispense de leur donner de l'expression, de l'éclat et de la vie : toujours l'impression, probablement ; ces demoiselles muses rêvent, leurs yeux sont plongés dans le vague. N'ayez pas peur, non plus, d'être tentés par la fraîcheur de ces corps nus, la finesse, la couleur rosée de la peau ; ils sont d'une couleur unique, gris jaunâtre et uniforme, des pieds à la tête ; le visage, aussi bien que le corps, gris comme de la vieille cire, de la cire de trente ans. Oh ! le diable eût pu amener tout un bataillon de ces pâles et ternes et mornes demoiselles à saint Antoine ! Le bon saint n'aurait même pas eu à essayer de se préserver de la tentation par la prière ; c'est à faire fuir même don Juan !

Voici ce que pense, ce que dit le vrai public, devant l'énorme tableau de M. Puvis de Chavannes ; il n'y comprend rien, il cherche ce qu'il y a de beau là-dedans, et il se sauve bien vite, ennuyé de ces demoiselles si laides, si insignifiantes et si grises !

Mais le public se trompe évidemment, il ne s'y connaît pas, et, si vous vous approchez de ce petit groupe que voilà, vous entendrez les expressions les plus enthousiastes : « C'est superbe ! c'est magnifique ! c'est admirable ! c'est une merveille ! Reculez-vous ! s'écrie un artiste, et plus vous vous reculerez, plus vous admirerez ! » Je me recule, en effet, je recule jusqu'au mur, je ne peux reculer davantage, et alors, quand je suis loin, très loin, assez loin pour ne plus discerner rien, ni couleur, ni dessin, ni absence de dessin, ni qualité, ni défaut, je suis au point : il n'y a plus que l'impression,

la masse, l'ensemble, le *plein air* ! Alors, il paraît que c'est admirable. Soit ! mais qu'il faut être loin !

Et M. Puvis de Chavannes n'est pas le seul qui ait donné dans ce panneau des impressionnistes et naturalistes, qui se soit laissé prendre au discours du *Renard qui a la queue coupée*. Ils sont tout un clan de peintres, je ne veux pas en nommer un, non sans talent, — il y en a qui ont eu le prix de Rome, — qui ont cru au plein air, qui se sont persuadé que les renards étaient plus jolis sans queue, et ont coupé leur queue, et qui se sont mis à ne plus dessiner, à ne plus colorer, et ils nous exposent des tableaux pâles, tristes, attristants, qui semblent des ébauches décrochées de leur atelier, qu'ils se montrent entre eux, comme des témoignages de l'évolution de l'art, qu'ils louent entre eux, et qu'ils admirent entre eux.

Oui, ils s'admirent entre eux ; mais le public, je suis obligé de le leur apprendre, s'ils ne le savent pas, trouve cela affreux, et il faut bien encore qu'ils le sachent, le vrai maître et le vrai juge, c'est le public ; tout le reste est coterie : les artistes se trompent plus que les autres, précisément parce qu'ils sont artistes. Ils découvrent certaines qualités que ne voit pas le public ; eh bien, ces qualités sont des qualités inférieures, des qualités secondaires ; les qualités supérieures, le public les voit toujours, et ce sont celles-ci seulement qui comptent, qui appartiennent aux grands artistes, et qui font les grands succès. J'ai, je crois, déjà cité ce mot, mais je ne cesserai de le répéter : « Malheur aux artistes qui ne travaillent *pas pour les artistes*, mais malheur aux artistes qui ne travaillent *que pour les artistes* ! »

VI

Mais quoi ! n'y aura-t-il pas une protestation contre ces vilénies, ces insanités, ces mensonges, ces prétentions et ces niaiseries, produit de l'anarchie dans laquelle nous vivons ? Si, grâce à Dieu ! le bon sens Français n'est pas mort, ni l'esprit Français, et en voilà un brillant et amusant témoignage : une séance de club *à la salle Graffard*, par M. J. Béraud. Et, autre signe excellent, ce tableau de la *salle Graffard* est le succès du Salon : on ne peut en approcher, tant l'affluence est toujours grande ; on s'y presse sur dix, sur vingt rangs, et il faut attendre longtemps son tour pour y

arriver. Et, alors, on jouit d'un double spectacle, aussi réjouissant l'un que l'autre : le tableau et les spectateurs. Les spectateurs s'amuse fort : ce ne sont que visages épanouis, tout le monde rit, c'est un feu de plaisanteries et de lazzi; on se communique ses impressions sans se connaître; on se montre les morceaux les plus divertissants du tableau: et, après l'avoir bien vu, bien examiné, bien détaillé, on se décide enfin, à regret, à s'en aller, mais en se promettant de revenir pour le revoir.

Et qu'est-ce donc, ce tableau, direz-vous, pour avoir un tel succès? Ce que c'est? Simplement la représentation de la vérité, sans exagération, sans excès, une séance de club, comme on peut en voir tous les jours. L'artiste n'a rien chargé : voilà le président, et les assesseurs au bureau, l'orateur, et le public ordinaire des réunions publiques — ou privées, — assurément privées de bon sens, l'orateur passionné, les bras levés, s'enivrant de ses propres déclamations, jetant les invectives dans l'air, menaçant d'un sort effroyable la société, les juges, les prêtres, les propriétaires, et promettant pour un avenir prochain une Commune, auprès de laquelle la Commune de 1871 ne sera, selon l'expression de Henri Heine, qu'une *innocente idylle* : la foule en délire applaudit frénétiquement cette merveilleuse perspective. Quelques-uns se distinguent dans l'auditoire fanatisé : au bas de la toile, un des auditeurs s'est levé, s'adresse à l'orateur avec des gestes furibonds; l'orateur ne va pas peut-être assez loin! Il oublie encore quelque chose, Notre-Dame enveloppée de flammes, ou le Panthéon sautant en l'air! Une grosse dame, assise aux premiers rangs, cependant paraît absolument enchantée : épanouie dans les rubans rouges de son chapeau, elle se renverse sur son banc, elle applaudit, elle rit, elle crie : « Cet homme est admirable! Il dit juste ce qu'il faut faire! Bravo! Bravo! » Une partie du public, debout, agité, mêlé, s'interpelle avec des cris à se boucher les oreilles. Et la fumée des pipes, et la poussière, et le tintamarre, et la lueur du gaz embrumé, et l'odeur qui doit ressortir de tout cela! Tout y est, on voit tout, on entend tout, on sent tout!

« Il y manque une chose, dit une dame, des coups! » Eh! Madame, attendez un peu! Ne voyez-vous pas, sur l'escalier de la tribune, ces deux autres citoyens qui discutent : à leurs physionomies, à leurs poings fermés, vous pouvez juger que cela ne va pas tarder, les coups vont pleuvoir, la bataille va commencer!

Mais ce qui vaut mieux que tout, c'est le bureau, le président et ses assesseurs : le président, la tête droite, immobile, hérissée; ses cheveux n'ont jamais été peignés que par ses doigts; les yeux noirs, la physionomie sévère, l'air terrible, terrible et convaincu. Il y a une expression de la langue verte qui convient ici : *il croit que c'est arrivé*. Il se croit, lui, au club des Jacobins : il préside le club des Jacobins; il est Danton, ou Robespierre, ou Saint-Just, un de ces grands hommes, de ces géants de 93. Quelle gloire! quel rôle! Il exulte, il oublie où il est, l'année où il vit; si ce n'est pas aujourd'hui qu'il est vraiment Robespierre ou Saint-Just, ce sera demain, et alors!

Ce brave homme a raison : c'est un bien beau rôle qu'il a à jouer, le rôle de Robespierre, de Saint-Just ou de Danton. Seulement, il ne pense qu'à une partie de son rôle, quand il envoie ses ennemis à la guillotine et, certainement, c'est bien agréable de se débarrasser ainsi de ceux qui vous *gènent*. Mais il oublie l'autre partie, celle où Robespierre, Saint-Just et Danton sont envoyés et montent, à leur tour, à l'échafaud, — et c'est alors qu'on est emb...!

Sans parler du reste, des journalistes sceptiques, qui rédigent, en souriant, le reportage de la séance, il y a aussi, à la droite du spectateur, un certain assesseur, à grande barbe noire, le cou enveloppé d'un cache-nez, maigre, pâle, blême, tout petit, dont le buste s'élève à peine au-dessus du bureau, semblable à ces diabolins qui sortent tout à coup d'une boîte à surprises : pas de figure plus désopilante et plus drôle; c'est encore celui-là qui est convaincu; mais vivra-t-il assez pour voir le grand jour! Rien de plus gai, de plus spirituel, de plus amusant que ce tableau de M. J. Béraud : c'est un chef-d'œuvre dans son genre.

Eugène LOUDUN.

(A suivre.)

LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Nous avons précédemment annoncé l'achèvement de l'HISTOIRE DU MONDE d'Henry et Charles de Riancey, par MM. le comte A. de Riancey et A. Rastoul.

Les continuateurs de cette grande œuvre, qui compte dix volumes déjà parus, sont connus de nos lecteurs. Le comte de Riancey est le digne héritier des traditions de son père et de son oncle; écrivain de mérite, associé pendant de longues années aux travaux de son regretté père, il était naturellement désigné pour cette lourde tâche. M. A. Rastoul tient dans la presse parisienne un rang distingué; il apporte dans les recherches historiques une rare érudition: son *Histoire populaire de la Révolution* est fort estimée. Tous deux sont d'ailleurs collaborateurs de la *Revue*.

MM. de Riancey et Rastoul se sont appliqués à conserver l'unité de l'œuvre; ils ont suivi la méthode de leurs devanciers. A l'étude consciencieuse des faits, ils unissent des jugements d'ensemble; sans noyer le lecteur dans la multiplicité des détails, ils appuient sur la base d'une saine doctrine des appréciations solides.

Ils ont enrichi leur texte d'une grande quantité de notes précieuses, où ils mentionnent les sources et indiquent les ouvrages anciens comme récents, facilitant ainsi les recherches, soit au professeur, soit à l'homme du monde désireux de se tenir au courant des publications qui ont trait à l'histoire universelle.

Le onzième volume, actuellement sous presse, présentera le tableau du monde de 1715 à 1789. Le cadre est vaste. Les extraits que nous publions donneront une idée de l'intérêt avec lequel le sujet est traité.

A la fin de chaque période, une étude rapide, raisonnée, résume la « marche de l'esprit humain » : ses progrès, ses décadences, ses œuvres en un mot.

Religion, lettres, sciences, arts, tout enfin ce qui est du domaine de l'intelligence humaine y apparaît et vient compléter, en l'éclairant, le récit des événements.

Le dixième volume, interrompu par la mort inopinée d'Henry de Riancey, n'avait pu contenir cet aperçu pour le dix-septième siècle : les continuateurs de l'*Histoire du monde* ont donc consacré la première partie du onzième volume à l'étude générale de la marche de l'esprit humain pendant le grand siècle.

C'est une revue de l'état des intelligences avant que ne s'ouvre l'ère contemporaine : à cette importante partie du onzième volume nous emprunterons les extraits qui concernent la France.

Voici comment débute le volume nouveau :

Le jour où le moine Augustin Luther brûla sur la grande place de Wittemberg les bulles du pape Léon X et se sépara publiquement de l'Église romaine, l'Europe fut divisée en deux camps : protestantisme et catholicisme. Le parti protestant, agresseur, audacieux et voué à la destruction ; le parti catholique, — car la chrétienté en fut réduite à n'être plus qu'un parti, — attaqué, se défendant vaillamment, vaincu souvent, malhabile presque toujours à profiter de ses victoires.

On a vu précédemment comment la Réforme se fit à la fois dans les faits et dans les œuvres de la pensée et de l'esprit. Littérature, arts, sciences, tout porta la marque du génie rationaliste ressuscité par les novateurs. On en revint au paganisme, comme si, entre les siècles passés et présents, n'avait point paru la bienfaisante clarté de l'Évangile.

Dans les pays qui résistent d'abord, là où la Réforme ne domine pas encore, la Renaissance triomphe : la République chrétienne a disparu.

Voyez l'héroïque Espagne, — le grand soldat chrétien de ces temps-là, — qui se laisse, à la fin, envahir par l'esprit nouveau. Ses traditions nationales s'en vont, pour faire place à je ne sais quelle école tout imprégnée du sensualisme italien. La noble hardiesse du caractère castillan abdique devant les rhapsodes ambulants qui s'en vont par les villes de la Péninsule chantant les poésies de l'Arioste ou répétant les accents du Tasse.

Le souffle vient de l'Italie, plus avancée que toute autre nation dans les voies modernes. Quelque légitime enthousiasme que puisse susciter ce merveilleux élan du seizième siècle, quelque hommage d'admiration que l'on doive au génie de l'Arioste et du Tasse, il faut reconnaître cependant combien, en ce siècle, fut coupable l'Italie : coupable par ses princes, coupable par ses peuples, cou-

pable par la corruption de ses mœurs, de sa littérature et de son art.

Et la France? La France, mi-partie huguenote, mi-partie catholique, avec ses déchirements intérieurs, ses familles armées les unes contre les autres; la France, si mal défendue par elle-même contre les séductions de l'esprit de rébellion! Aux âges précédents, sa foi vive, son patriotisme ardent, l'avaient sauvée, élevant autour d'elle comme un rempart inexpugnable. Aux croisades avaient succédé les grandes guerres nationales; après la lutte pour la Croix était venue la lutte pour l'indépendance du territoire et pour la défense du nom français contre la domination étrangère. Mais à cette heure critique, la France ne sait plus où se prendre : on la voit tour à tour brûler et soutenir les hérétiques, maudire l'Italie et lui emprunter les amoureuses façons de ses poètes et la licence effrénée de ses mœurs.

Quant aux pays mixtes ou déjà protestants : Flandres, Allemagne, Angleterre, ils n'offrent que pauvretés et mièvreries. Un seul nom rayonne, celui de Shakespeare, génie sans imitateur comme sans rival, et dont la gloire appartient, à n'en plus douter maintenant, au catholicisme (1).

Il nous fallait jeter ce coup d'œil en arrière avant d'entreprendre cette tâche ardue de l'étude de l'esprit humain au dix-septième siècle.

De même que nous avons assigné comme caractéristique à la précédente époque l'amour de l'indépendance et la passion de la nouveauté, de même pourrions-nous dire du siècle que nous allons étudier que ce fut un siècle de réaction.

En effet, que l'on cherche le dix-septième siècle dans les fastes militaires, dans les œuvres de l'art ou de la pensée, on le trouvera tout entier personnifié et comme résumé dans un seul homme : Louis XIV; aussi l'histoire, en ses justes arrêts, lui a-t-elle conservé le nom du roi de France, ce « roi des rois », comme écrivait Leibnitz. Louis XIV mourant s'accusait noblement : il confessait son amour pour la guerre, sa vanité et son orgueil. S'il avait trop cherché la gloire, son siècle n'avait que trop encouragé son goût pour la puissance absolue. C'est ainsi qu'il se priva, et la royauté avec lui, de l'appui que donnent les institutions généreuses, les

(1) La question de savoir si Shakespeare était catholique a été traitée avec soin par la revue *the Rambler*, et M. Rio l'a décidée dans le sens de l'affirmative par des raisons d'une grande sagacité et d'une rare érudition.

libres conseils et la participation de la nation elle-même au gouvernement de ses destinées.

Mais, en revanche, à quel degré de puissance et d'ordre, de prospérité et de renom n'éleva-t-il point son pays? de quelle plus brillante pléiade d'hommes de génie, de maîtres de la poésie, des lettres, des sciences et des arts, souverain sut-il jamais s'entourer?

La France, en ce temps-là, marche à la tête de la civilisation européenne.

1. — LES LETTRES FRANÇAISES AU XVII^e SIÈCLE.

Nul écrivain n'avait encore assuré à notre langue le rang qui lui était dû. Avec Montaigne, elle « gasconnaît »; avec Ronsard, elle empruntait au Grecs et aux Latins; avec d'Aubigné, elle était huguenote; avec Régnier, vulgaire; avec Rabelais, dévergondée : il lui fallait être châtiée par des maîtres plus sérieux et plus dignes.

Soyons attentifs, l'ère de l'épuration va s'ouvrir.

A *Malherbe* (1), gentilhomme normand, revient l'honneur d'avoir le premier glorieusement « réparé la langue » et ramené la muse « aux règles du devoir », ainsi qu'a chanté Boileau :

Enfin Malherbe vint!

François de Malherbe, en ses premiers séjours sous le ciel de Provence, se laisse séduire d'abord aux charmes de la poésie italienne; mais bientôt il se dégage des périls de cette influence, paraît à la cour, conduit par le cardinal *du Perron* (2) et par *des Yveteaux* (3). Dans son ardeur de réaction, il se pose, un peu trop, comme on l'a dit, en « tyran des mots et des syllabes ».

En même temps qu'il réforme la langue, il crée l'ode, et travaille soixante ans pour donner à la lyre française ces allures châtiées qui l'ont fait distinguer entre toutes. La strophe pétrie de sa main ferme

(1) François de MALHERBE, né à Caen en 1555, mort à Paris en 1628, était d'une famille ancienne mais peu favorisée par la fortune. Il fut attaché dès 1576 à Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II, qui commandait en Provence. Après l'avènement de Henri IV, il fut recommandé à ce prince par du Perron et en obtint une pension; il ne fut pas moins bien traité de Marie de Médicis et de Louis XIII. Caen lui a élevé une statue en 1847.

(2) Le cardinal DAVY DU PERRON compte parmi les meilleurs poètes de la fin du seizième siècle et du commencement du dix-septième : ce côté peu connu de sa vie a été récemment mis en lumière par son dernier biographe, l'abbé Féret.

(3) Nicolas VAUQUELIN DES YVETEAUX, fils lui-même d'un poète, fut un de ceux qui commencèrent la réaction contre l'école de Ronsard; né en 1567, il mourut en 1649.

et patiente conserve sous ses doigts quelque rudesse ; mais elle s'assouplira encore.

A côté de Malherbe prend place son ami et disciple *Racan* (1), avec ses *Bergeries*, poésies pastorales où les personnages ne sont bergers et bergères que de nom ; leurs aventures, leur langage et leurs sentiments restent ceux de la société, souvent ceux de l'auteur lui-même et de ses contemporains.

Le scepticisme et le sensualisme ne cèdent qu'à regret : le gros de l'armée est en déroute, mais un petit groupe d'indépendants lutte encore et vaut qu'on s'y arrête. *Théophile* (2) et *Scarron* (3) sont au premier rang : Théophile, que ses obscénités sacrilèges conduisent en justice ; Scarron, ce « raccourci des misères humaines », comme il se nomme lui-même, Scarron, dont la muse grimaçante et triviale produit *l'Enéide travestie* et *le Roman comique*.

La prose n'a pas moins que la poésie besoin de rénovation. Dès la fin du seizième siècle, le travail a été commencé par les hommes d'Église. A côté du cardinal *du Perron*, controversiste distingué, orateur puissant, a brillé d'un doux et pur éclat *François de Sales*, évêque de Genève, et près de lui *Jeanne-Françoise de Chantal* (4),

(1) Honorat DE BUEIL, marquis DE RACAN, 1589-1670, commença par servir la France avec honneur avant de se livrer à la poésie sous la direction de Malherbe : il était maréchal de camp.

(2) Théophile DE VIAU, plus connu sous son seul prénom de *Théophile*, né à Clairac, en 1590, mort en 1626, est plus fameux encore par les démêlés avec la justice que lui attira son impiété (il fut condamné à mort pour ses recueils immoraux, et gracié) que par ses écrits, qui ne manquent point de verve.

(3) Paul SCARRON, né à Paris en 1610, mort en 1650, était fils d'un conseiller au parlement. D'abord destiné à l'Église, il se montra bientôt rebelle à toute vocation sacrée et passa sa jeunesse dans la dissipation. A l'âge de vingt-sept ans, à la suite d'une mascarade, il contracta une infirmité qui le laissa cul-de-jatte pour le reste de ses jours. En outre, il se vit presque entièrement dépouillé de sa fortune par un procès qu'il eut à soutenir contre la deuxième femme de son père. La reine Anne d'Autriche lui fit une pension de 500 écus, mais la lui retira après une *Mazarinade*. En 1652, il épousa M^{lle} d'Aubigné (depuis M^{me} de Maintenon), alors orpheline et sans fortune. Il la laissa veuve au bout de huit ans. Scarron réussit surtout dans le genre burlesque ; pendant quelque temps ses poésies eurent une grande vogue.

(4) Une édition complète des *Œuvres* de sainte Jeanne-Françoise DE CHANTAL paraît depuis 1875, chez l'éditeur Plon, par les soins des religieuses de la Visitation. Elle montre chez la fondatrice de cet ordre un remarquable talent d'écrivain. Du reste, pendant tout le dix-septième siècle, la Visitation fut une excellente école littéraire, comme le témoignent les *Vies des premières religieuses de la Visitation*, par la mère DE CHAUGY.

la sainte fondatrice de la Visitation; le cardinal *de Richelieu*, dont le rôle public ne doit pas faire oublier le mérite littéraire : théologien, habile orateur chrétien autant qu'orateur politique, amateur du savoir et du bel esprit, poète même, si pour l'être il suffit de faire des vers; *Vincent de Paul* (1), dont le nom suffit à rappeler la sublimité dans l'héroïsme et le génie dans la charité; *Guez de Balzac* (2), dont les *Lettres* paraissent en 1624, et montrent une grande recherche de la correction, un choix scrupuleux des mots, un soin jaloux de bien dire. Moins heureux que Malherbe, Guez de Balzac a été contesté dans son œuvre de réformateur, il a le droit de n'être plus méconnu.

Balzac appartenait au cénacle de l'hôtel de Rambouillet.

Vers 1610, une femme de qualité, spirituelle, instruite, *Catherine de Vivonne*, marquise de *Rambouillet*, blessée du mauvais ton qui régnait à la cour, résolut d'ouvrir sa « chambre bleue » aux grandes âmes, aux beaux esprits faits pour comprendre encore, en dépit de la décadence du temps, la décence, la vertu, la littérature et les arts. Là se rencontreront pendant un demi-siècle la cour et la ville : les jugements de l'hôtel de Rambouillet feront loi. Les *la Rochefoucauld* (3), les *Condé*, les *Montausier* y retrouveront les *Voiture* (4),

(1) Cette influence salutaire de saint VINCENT DE PAUL a été mise en lumière dans une étude de M. Auguste ROUSSEL, publiée comme appendice au bel ouvrage de M. Arthur LOTH, *Saint-Vincent de Paul, sa vie, sa mission*, Dumoulin, 1880.

(2) JEAN-LOUIS GUEZ DE BALZAC, 1594-1654, fut un des premiers membres de l'Académie française. Outre ses *Lettres*, il a publié divers ouvrages de morale et de philosophie, *Aristippe, ou de la Cour*; le *Socrate chrétien*, etc., etc. Le mot de « chrétien » n'est pas une épithète oiseuse : Balzac est un écrivain profondément chrétien. Cela a peut-être contribué au discrédit injuste dans lequel il est tombé. Une édition de ses *Œuvres choisies* a été publiée récemment par M. LOUIS MOREAU.

(3) FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAULD, d'abord prince DE MARSILLAC, puis duc DE LA ROCHEFOUCAULD, 1613-1680, prit une grande part à la Fronde. Rentré en grâce, il fut fait par Louis XIV gouverneur du Poitou. Il passa sa vieillesse dans l'intimité de M^{mes} de la Fayette et de Sévigné. Il a laissé de curieux *Mémoires*, et des *Maximes* que tout le monde connaît.

(4) VINCENT VOITURE, né à Amiens en 1593, mort à Paris en 1648, écrivit en prose et en vers; il excita l'admiration générale, et trouva grâce même devant Boileau. Il a fait de jolis vers et écrit en prose des pages charmantes, malgré l'afféterie et la recherche. Deux fois il divisa le monde des beaux esprits; pour son sonnet de la *Belle Mulineuse*, auquel on opposait celui de Claude DE MALEVILLE, 1597-1647, et pour son sonnet d'*Uranie*, auquel on opposait celui de Benserade sur *Job*.

les *Benserade* (1), les *Vaugelas* (2), les *Godeau* (3), les *Ménage* (4), les *Rotrou* (5), les *Saint-Evremont* (6), les *Patru* (7), les *Chapelain* (8), les d'*Urfé* (9) et d'autres encore. Et parmi les femmes, la princesse de *Condé* et sa fille, qui devint plus tard la duchesse de *Longueville* (10), M^{me} de *la Fayette* (11), la marquise de *Sévigné* (12),

(1) ISAAC DE BENSERADE, 1612-1691, fit des comédies-ballets, des rondeaux, des sonnets, etc. ; il traduisit les *Métamorphoses* d'Ovide en rondeaux : ce n'est pas son meilleur ouvrage.

(2) CLAUDE FAVRE DE VAUGELAS, 1585-1650, fils de l'ami intime de saint François de Sales, le président Favre, fut, à la création de l'Académie, directeur des travaux du *Dictionnaire* ; ses *Remarques sur la langue française*, qui témoignent de son goût, ont été réimprimées en 1580.

(3) ANTOINE GODEAU, 1602-1675, était dans les ordres et fut évêque de Grasse, puis de Vence. Ses œuvres légères, en prose et en vers, sont oubliées ; ses travaux d'érudition sont encore consultés. Il remplit dignement ses devoirs d'évêque.

(4) GILLES MÉNAGE, 1613-1692, grammairien et quelque peu pédant : c'est le Vadius des *Femmes savantes*.

(5) JEAN ROTROU, 1600-1650, l'ami de Corneille et de Molière, courageux magistrat municipal, mort victime de son zèle pour ses concitoyens, auteur de *Venceslas* et de *Saint-Genest*.

(6) CHARLES MARGUETEL DE SAINT-DENYS, seigneur de SAINT-EVREMONT, 1613-1703, écrivain spirituel et fécond, eut une grande vogue : les libraires demandaient « du Saint-Evremont » ; plusieurs de ses ouvrages ont été réédités récemment.

(7) PATRU, 1604-1681, avocat, avait une réputation que la publication de ses plaidoiries n'a pas confirmée.

(8) JEAN CHAPELAIN, 1595-1674, mit trente ans à composer son poème de *la Pucelle* en 24 chants — du vivant de l'auteur il en parut douze ; les derniers ont été publiés en 1882 par M. KERVILER, — fut un des premiers membres de l'Académie française, et fut chargé par Richelieu d'en rédiger les statuts.

(9) HONORÉ D'URFÉ, 1567-1625, auteur de *Astrée*, roman pastoral où sont chantés les bergers du Lignon. D'Urfé était allié aux Lascaris et à la maison de Savoie.

(10) ANNE-GENEVIÈRE DE BOURBON-CONDÉ, duchesse de LONGUEVILLE, 1619-1679, remarquable par sa beauté et son esprit, sœur du grand Condé et du prince de Conti. Elle joua un des principaux rôles dans la Fronde.

(11) MARIE-MADELEINE PICHOTTE DE LA VERGNE, comtesse de LA FAYETTE, 1634-1693, a laissé entre autres romans *Zaide*, *la Princesse de Clèves*, *la Princesse de Montpensier*, œuvres qui tranchent sur les interminables écrits des romanciers contemporains par leur style charmant et une émotion vraie. Son *Histoire d'Henriette d'Angleterre* vient d'être rééditée.

(12) MARIE DE RABUTIN-CHANTAL, marquise de SÉVIGNÉ, 1626-1696. Qui ne connaît ses *Lettres*, écrites comme en se jouant et si pleines de sensibilité, d'enjouement, de grâce, d'un si merveilleux mérite littéraire, si précieuses enfin pour l'histoire des mœurs et des événements du temps ? On cite surtout les lettres sur le procès de Fouquet, sur la mort de Turenne, sur le mariage de *Mademoiselle*, sur la douleur de M^{me} de Longueville après la

M^{me} Deshoulières (1), M^{me} de Sablé (2), M^{me} de Scudéry (3), les « précieuses » enfin, formant autour de la marquise de Rambouillet et de sa fille, la célèbre « Julie » (4) d'Angennes, comme une brillante couronne.

Ne soyons pas plus sévères qu'il ne se doit envers ce cercle d'élite, qui prit une part si grande à la formation de notre langue, et vint éclairer par des critiques souvent très justes les écrivains du grand siècle. Attaqué par Desmarets (5) dans sa comédie des *Visionnaires*, et par l'abbé de Pure, l'hôtel de Rambouillet finit,

mort du comte de Saint-Paul. Les *Lettres* de M^{me} de Sévigné ont été cent fois réimprimées. Les éditions les plus complètes sont celles de Grouvelle, Paris, 1806; de Monmerqué, 1818; de Gault de Saint-Germain, 1824. Une édition critique et complète est en cours de publication dans la collection des *Grands Ecrivains de la France*.

(1) ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, dame DESHOULIÈRES, 1634-1694, a fait de nombreuses poésies et quelques pièces de théâtre. Ses *Idylles* sont restées célèbres, bien que maniérées.

(2) MADELEINE DE SOUVRÉ, marquise DE SABLÉ, 1598-1678, fille du maréchal de Souvré, avait aussi son salon, où furent élaborées la plupart des *maximes* de la Rochefoucauld. On a d'elle aussi des *Maximes*. M. COUSIN a publié un livre intéressant sur M^{me} de Sablé.

(3) MADELEINE DE SCUDÉRY, 1607-1701, reçut de ses contemporains le nom de *Sapho* et le titre de *Dixième Muse*; auteur de *Clélie*, du *Grand Cyrus*; ses romans sont d'une prolixité fatigante et d'un style trop « précieux ».

(4) JULIE D'ANGENNES DE RAMBOUILLET, duchesse de MONTAUSIER, 1607-1671. On sait que le duc de Montausier, son mari, fut nommé par Louis XIV gouverneur du Dauphin; il s'adjoignit Bossuet et Huet comme précepteurs, et fit faire pour le jeune prince les éditions classiques connues sous le nom d'*ad usum Delphini*. Il se fit remarquer à la cour par son caractère austère, et fut considéré comme l'original du *Misanthrope* de Molière. Fléchier a écrit son oraison funèbre: c'est un de ses meilleurs morceaux.

Sa femme, « Julie », appelée à l'hôtel de Rambouillet *Arténice*, fut également remarquable par sa beauté, son esprit et ses vertus. Elle fut gouvernante des enfants de France et chargée de l'éducation du Dauphin jusqu'au moment où il passa dans les mains de son mari. Le duc de Montausier lui avait adressé, avant son mariage, sous le nom de *Guirlande de Julie*, une couronne poétique, composée de fleurs dessinées par le peintre Robert et de madrigaux composés par les meilleurs poètes de l'époque et transcrits par le calligraphe Jarry. Le manuscrit de cette fameuse *Guirlande*, après avoir été entre les mains de l'abbé de Rothelin et de M. Rose, fut acheté par le duc de la Vallière, dont l'arrière-petit-fils, le duc d'Uzès, le possède encore aujourd'hui. Une copie en a été publiée par Didot.

(5) DESMARETS DE SAINT-SORLIN, 1596-1676, fut l'un des premiers membres de l'Académie française: protégé par Richelieu, il donna avec succès sa pièce des *Visionnaires*. Il fit également un poème, *Clovis ou la France chrétienne*, loué par Chapelain et ridiculisé par Boileau. Dans la querelle des anciens et des modernes, Desmarets se montra l'un des plus acharnés contre les anciens.

non sans combat, sous les coups que lui porta *Molière* dans *les Femmes savantes* et dans *les Précieuses ridicules*.

Si les « précieuses » ont péri, leur œuvre n'en a pas moins duré ; la mode des « ruelles », des « redoutes », des réceptions, dont l'hôtel de Rambouillet a donné le modèle, a survécu, et l'élégance de la conversation et du bien dire est encore le glorieux apanage de notre société française.

Des historiens ont pris coutume d'attribuer une grande influence sur le mouvement littéraire du dix-septième siècle aux jansénistes, fondateurs de l'école de Port-Royal (1). Il faudrait prendre garde, d'abord, que cette école ne date vraiment que du second tiers du dix-septième siècle, et encore que des grands écrivains de la seconde période, un seul, Racine, est l'élève de Port-Royal-des-Champs. Sa méthode, si elle trouve faveur d'abord à l'Oratoire (2), est repoussée par les Jésuites, dont les établissements sont alors les plus nombreux et les plus suivis. D'autre part, l'influence de Port-Royal dans l'enseignement n'apparaît vraiment qu'au déclin du dix-septième siècle, à l'heure où s'annonce déjà la génération incrédule du dix-huitième : c'est là tout le triste honneur du jansénisme.

Sur les grands hommes de Port-Royal, il convient aussi de beaucoup rabattre des éloges qui leur furent décernés dès ce temps-là, comme des louanges qu'on leur donne quelquefois encore. *Pascal* (3), leur génie, vaut, non par eux, mais malgré eux. Sa renom-

(1) L'ABBAYE DE PORT-ROYAL DES CHAMPS, ainsi nommée parce que, dit-on, Philippe-Auguste s'y reposa pendant une chasse, était située au faubourg Saint-Jacques de Paris. — C'est actuellement l'hospice de la Maternité. — Elle reçut des religieuses soumises d'abord à la règle de Cîteaux et connues sous le nom de *Filles de Saint-Bernard*, puis appelées *Filles du Saint-Sacrement*, et enfin réformées en 1608, par la mère Angélique, sœur du « grand Arnauld ». Abandonné des religieuses vers 1636, le monastère servit de retraite à de savants solitaires, jansénistes ardents.

(2) LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE fut fondée à Rome, en 1550, par saint Philippe de Néri, sous le nom de *Confrérie de la Trinité*, et destinée à secourir les pèlerins. Bientôt elle se livra à l'enseignement de la jeunesse. En 1611, P. de Bérulle imita cet institut en France en y fondant l'*Oratoire de Jésus*. Établi d'abord rue Saint-Jacques, à Paris, il eut ensuite sa maison mère dans les bâtiments de l'Oratoire, rue Saint-Honoré. Supprimé en 1790, l'Oratoire a été rétabli à Paris en 1853. Voir à ce sujet le beau travail du P. PERRAUD, depuis évêque d'Autun, *l'Oratoire de France au XVII^e et au XIX^e siècle*, 1865.

(3) B'aise PASCAL, né à Clermont en 1623. Il montra dès son enfance les plus étonnantes dispositions : à douze ans, sans le secours d'aucun livre, il avait trouvé la démonstration des trente-deux premières propositions d'Eu-

mée ne leur appartient pas. Pascal reste le premier, en date, des prosateurs du grand siècle ; d'aucuns veulent qu'il ait définitivement fixé la langue : nous croyons plus exact de dire qu'il a su mettre en ordre et en valeur l'œuvre de ses précurseurs. *Les Provinciales* sont parfois d'un beau style ; « menteuses » en leur doctrine, elles tiennent plus du pamphlet que de la discussion, et, pour tout dire, elles seraient tout à fait oubliées, si elles n'étaient écrites contre les Jésuites. On en peut dire autant des *Pensées*, où se rencontre trop souvent la désespérance de Jansénius.

Et maintenant, quel autre nom placer à côté de Pascal ? *Arnauld* (1) ou bien *Nicole* (2) ? La postérité n'a pas confirmé à Arnauld le titre de « grand » qu'on lui décerna de son vivant. Nicole n'est pas moins oublié. Comme Arnauld, en exil, touchait à la fin de sa vie, Nicole exprimait le désir de se reposer de leurs polémiques perpétuelles : « Vous reposer ! dit le « grand » Arnauld : eh ! n'avez-vous pour vous reposer l'éternité tout entière ? » Personne assurément ne trouble l'éternel repos de ces deux lutteurs ; et *l'Art de penser*, fruit de leur collaboration, ne compte guère de lecteurs. Après eux, qui nommer encore ? *Tillemont* (3), un érudit qui sait et voit juste autant que le lui permet l'esprit de secte, mais d'une

clide ; à seize ans, il composait un *Traité des sections coniques* ; à dix-huit ans, il inventait une machine à calculer ; en physique, il complétait les expériences de Torricelli, et publiait en 1647 ses *Expériences touchant le vide*, et son *Traité de l'équilibre des liquides*. Il imagina en outre, vers la fin de sa vie, une entreprise de voitures de transport en commun, réalisée de nos jours sous le nom d'*omnibus*.

C'est à propos d'une censure que la Sorbonne voulait faire d'un écrit d'Arnauld que furent publiées, en 1656 et 1657, les fameuses *Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites*, connues sous le nom de *Provinciales*. Ces lettres furent censurées à Rome et condamnées en France.

Pascal mourut en 1662, à trente-neuf ans.

L'abbé Maynard a publié en 1850 : *Pascal, sa vie et son caractère, ses écrits et son génie*, et a donné en 1851, une édition des *Provinciales* avec leur réfutation. C'est un travail consciencieux et complet.

(1) Antoine ARNAULD, 1612-1694, a publié d'innombrables ouvrages, que parfois il ne faisait que signer. Ainsi, son traité, trop vanté, de *la Perpétuité de la foi*, est de Nicole. Il est « grand » par le nombre de ses ouvrages plus que par leur valeur ; son livre de *la Fréquente Communion* est l'œuvre d'un hérétique, qui n'a pas même le mérite de la franchise dans le mal.

(2) Pierre NICOLE, 1625-1695, a publié des *Essais de morale*, qu'on ne lit plus depuis longtemps, et fait, comme nous l'avons dit, le traité de *la Perpétuité de la foi*, le meilleur des ouvrages d'Arnauld.

(3) Sébastien LE NAIN DE TILLEMONT, 1637-1698, a laissé d'utiles travaux

grande sécheresse; *Fontaine* (1), l'historien partial du jansénisme, bien diffus en son style; *Lancelot* (2), grammairien, qui n'égalait point Vaugelas. Qui s'inquiète encore des traductions de *Saci* (3) ou des plaidoyers de *Lemaistre* (4) ?

En l'année 1629, quelques beaux esprits convinrent de se réunir chez l'un d'eux, *Valentin Conrart* (5), conseiller et secrétaire du roi. Ils se lisaient leurs ouvrages, et se prodiguaient mutuellement des critiques et des conseils. En ce cénacle, on vit d'abord Godeau, depuis évêque de Grasse: *Gombauld* (6), Chapelain, Desmarets et *Boisrobert* (7). Le cardinal de Richelieu eut connaissance de cette assemblée par Boisrobert, et sentit tout le parti qu'il en pouvait tirer. Il fit incontinent offrir aux beaux esprits asile et protection. Les désirs du Cardinal passaient à bon droit pour des ordres: la protection ne pouvait être déclinée.

Ainsi prit naissance l'*Académie française*, dont la principale fonction, suivant le premier mémoire qu'elle présenta au Cardinal, devait être de débarrasser la langue française de tous les abus, et de lui donner éclat et pureté. Ses « lettres patentes » furent expédiées au mois de janvier 1635, mais enregistrées seulement en juillet 1637, le Parlement ayant cru devoir introduire dans son arrêt la restriction suivante: « A la charge que ceux de ladite sur les premiers siècles de l'Eglise; malgré son érudition, on ne peut se fier à lui.

(1) FONTAINE, 1625-1709, a fait une histoire diffuse et partielle du jansénisme.

(2) CLAUDE LANCELOT, 1615-1695, est le grammairien de Port-Royal.

(3) LOUIS ISAAC LEMAISTRE, dit DE SAGI, 1613-1684, a publié de nombreuses traductions et des vers médiocres, dont quelques pièces sur l'Eucharistie, sujet singulièrement choisi pour un janséniste.

(4) ANTOINE LEMAISTRE, 1608-1658, frère du précédent, a joui, comme avocat, d'une grande réputation d'orateur, que n'a pas confirmée la publication de ses *Plaidoyers*.

(5) VALENTIN CONRART, 1603-1675, homme de goût et de mérite. Voir les *Mémoires de Conrart*, par M. DE MONMERQUÉ, et *Valentin Conrart, sa vie et sa correspondance*, par MM. René KERVILER et Ed. DE BARTHÉLEMY, ouvrage couronné par l'Académie française en 1841.

(6) JEAN OGIER DE COMBAULD, 1576-1666. Boileau dit de lui :

Et Gombauld tant loué garde encor la boutique.

De fait, l'écrivain était médiocre; ses *Données* sont à peine lisibles.

(7) FRANÇOIS LE MÉTEL, sieur DE BOISROBERT, abbé, né à Caen en 1592, mort en 1662, célèbre par ses bons mots et sa manière de conter, célèbre surtout par l'amitié du Cardinal.

assemblée ne connaîtront que de l'ornement, embellissement et augmentation de la langue française, et des livres qui seront par eux faits et par autres personnes qui le désireront et voudront. » L'Académie s'éleva donc comme un témoignage de ce que peuvent devenir les plus petites choses sous la main d'un grand homme (1). Elle a depuis lors répondu aux désirs du Cardinal, poursuivant à travers les âges son œuvre d'épuration et de fixation de notre langue.

De son côté, le grand Roi fit beaucoup pour ajouter à l'éclat de la compagnie : il lui donna part aux prérogatives, jusque-là réservées au parlement et aux cours, de venir le haranguer aux occasions officielles ; il s'intéressa à ses travaux, il aida et pensionna ses membres.

Vers le même temps, le besoin de fournir des « devises » aux fêtes royales et des « inscriptions » aux monuments qui devaient témoigner devant les âges futurs de la gloire et des conquêtes de la France, suggérait l'idée d'une autre compagnie, que l'on nomma modestement d'abord (1663) la « Petite Compagnie », et qui devint en 1716 l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.

II. — LE THÉÂTRE.

C'est à l'heure où l'Académie française prend consistance qu'apparaît *le Cid*, qui d'abord alarme le Cardinal autant que « s'il avait vu les Espagnols devant Paris ».

Le goût du théâtre est essentiellement français. Comme on courait jadis aux « mystères » des « confrères de la Passion », aux « sotties » des « enfants sans-souci » et aux « farces » des « clercs de la Basoche », on courut à la Tragédie, et puis à la Comédie. Dès 1550, le public se pressait à la salle du Marais, pour assister à quelqu'une des six cent cinquante pièces de *Hardy* (2), « poète du Roy », patriarche de notre vieux théâtre.

Richelieu se plaisait fort à ces délassements : il avait fait disposer en son palais une salle de théâtre, où se donnaient de brillantes représentations ; bien plus, prétendant lui-même aux succès dramatiques, il ne se contentait pas de fournir à ses auteurs favoris, tels que *Mairet* (3) et *Rotrou* des sujets de pièces ; il entendait se charger lui-même d'une partie de l'ouvrage et se faire applaudir.

(1) LAURENTIE, *Histoire de France*.

(2) Alexandre HARDY, 1560-1631, n'est guère célèbre que par sa fécondité.

(3) JEAN MAIRET, 1604-1686, fit entre autres pièces, *Sophonisbe*, qui, à l'époque où elle fut jouée, 1629, était certainement la meilleure pièce française.

Les débuts de *Pierre Corneille* furent modestes. Né à Rouen, en 1606, il avait étudié chez les Jésuites et se destinait au barreau. Dans *Mélite*, sa première pièce, née d'une aventure de province, il déclare lui-même « n'avoir eu garde d'être dans les règles, ignorant qu'il y en eût ». Il en fut ainsi des cinq ou six pièces qui suivirent ce premier essai, et que Corneille voulait voir « retrancher de son recueil ».

Mais voici que tout d'un coup le génie prend son essor dans *Médée*, et s'élève avec *le Cid* jusqu'aux sommets des maîtres antiques. Le succès du *Cid* fut immense, et le bruit s'en répandit dans l'Europe entière. Corneille vit bientôt sa tragédie traduite dans toutes les langues : « elle étoit en allemand, en anglois, en flamand, et rendue vers pour vers. » En plusieurs provinces, on se prit à dire comme en proverbe : « Cela est beau comme *le Cid* »; et Boileau put écrire sans mensonge :

Tout Paris pour le Cid a les yeux de Chimène.

L'Académie fut appelée à donner son sentiment : elle devait se montrer pleine d'égards pour la passion jalouse du Cardinal, et rendre hommage à l'estime prodigieuse que le public ressentait. Elle se tira d'affaire, non sans habileté ni sans dignité : si elle condamna l'amour de Chimène, elle prodigua les plus flatteuses louanges aux beautés de l'œuvre et aux splendeurs de la langue poétique.

Mais *le Cid*, après tout, n'étoit qu'une « imitation », une merveilleuse « adaptation », comme on dirait de nos jours. *Horace* vint après; puis *Cinna*, *Cinna* qui tira des larmes au grand Condé.

Le grand Corneille faisant pleurer le grand Condé! cela marque assurément une époque dans la marche de l'esprit humain.

Après *Cinna*, *Polyeucte*, nouvel éclair de ce merveilleux génie, qui fait resplendir d'un pur éclat la foi du Christ au milieu de tant d'œuvres où triomphait le paganisme.

Ainsi de l'héroïsme chevaleresque, qui s'appelle *le Cid*, Corneille est allé à l'héroïsme romain, qui s'appelle *Horace*; à l'héroïsme royal, qui s'appelle *Auguste*, pour s'élever enfin jusqu'à l'héroïsme chrétien, qui s'appelle *Polyeucte*.

C'est l'apogée. Citons encore *le Menteur*, charmante comédie qui prélude au rire de Molière, lequel la nommait d'ailleurs la « première comédie des honnêtes gens ». *Rodogune*, *Héraclius*, *Nicomède*, *Pertharite*, marquent la seconde manière du grand tragique :

Corneille n'est plus l'égal de lui-même dans ce qu'il appelle la tragédie « implexe ». Peut-être y dépense-t-il plus d'esprit; mais il fait de trop fréquents appels à la curiosité, et il abuse de la terreur; il embarrasse l'action de ces moyens, nouveaux alors, mais dont on s'est depuis trop servi : le mystère, le poison, les anneaux, les lettres, les testaments, bagages futurs du mélodrame moderne. Blessé de voir ses productions nouvelles mal accueillies, le grand génie renonce au théâtre, et trouve dans la traduction en vers de *l'Imitation de Jésus-Christ* une douce consolation aux trahisons de la Renommée. Il meurt presque oublié en 1684.

Au moment où déclinait l'astre de Corneille, *Racine* (1) apparaissait. Ses deux premières tragédies, *la Thébaïde* et *Alexandre*, ne sont, il faut l'avouer, que de faibles pronostics de sa grandeur future. Mais soudain il se révèle à la cour et à la ville par *Andromaque*, vrai chef-d'œuvre, où la jalousie tragique et l'amour maternel sont grandis par le sentiment chrétien. De ces hauteurs Racine descend, sans s'abaisser, aux *Plaideurs*, brillant jeu d'esprit, satire éternellement vraie; il remonte aux sommets avec *Britannicus*, et y demeure avec *Bérénice*, *Iphigénie* et *Phèdre*. L'œuvre de prédilection du poète, *Phèdre*, est sillée par une cabale menée par le duc de Nevers et la duchesse de Bouillon, qui opposent à Racine la *Phèdre* de Pradon, justement oublié. Devant cet injuste traitement, et tourmenté, dit-on, par des scrupules de conscience, dans la force de l'âge et du génie, Racine se condamne au silence. Il avait trente-huit ans. C'est alors qu'il se marie. Il reçoit dans le même temps la charge « d'historiographe du Roi ».

Cependant il reparait à la prière de M^{me} de Maintenon, et il écrit, pour les demoiselles de Saint-Cyr, *Esther* d'abord, puis *Athalie*. Douze années tout entières données aux devoirs de la piété et de la famille ne lui avaient rien fait perdre de ce talent heureux et facile qui préside à ses ouvrages. *Esther* eut une grande faveur sur la scène de Saint-Cyr; ce succès même jeta dans l'esprit de M^{me} de Maintenon des scrupules, qui firent bientôt supprimer les spectacles où courait tout Versailles. *Athalie* ne fut point représentée à Saint-

(1) Jean RACINE naquit à la Ferté-Milon en 1639; et eut pour père un contrôleur du grenier à sel de sa ville natale. Il demeura orphelin à quatre ans. Il apprit le latin au collège de Beauvais et le grec de Claude Lancelot, sacristain de Port-Royal et très savant personnage. A vingt ans il se faisait connaître par son ode : *la Nymphé de la Seine*, à l'occasion du mariage de Louis XIV. Il mourut d'une maladie de langueur en 1699.

Cyr; et le public estima maladroitement qu'une pièce écrite pour les enfants ne devait être bonne que pour eux. Le poète fut blessé au meilleur de son âme : avec la modestie qu'il garda toujours, il pensa qu'il avait, sans doute, manqué son sujet; il l'avouait sincèrement à Boileau, qui lui soutenait qu'au contraire *Athalie* était son chef-d'œuvre. « Je m'y connois, disait-il : le public y reviendra. » La prédiction de Boileau s'est accomplie, mais Racine ne fit plus rien. « Quoique les applaudissements que j'ai reçus, écrivait-il, m'aient beaucoup flatté, la moindre critique, quelque mauvaise qu'elle ait été, m'a toujours causé plus de chagrin que toutes les louanges ne m'ont fait de plaisir. » Racine mourut d'une maladie de langueur en 1699 (1).

Louis XIV, un jour, demandait à Boileau quel était le plus grand poète de son siècle. « Sire, répondit le critique, c'est Molière. » Si Molière n'a pas été le plus grand poète du siècle de Louis XIV, il a été sans contredit le fidèle peintre de la société de son temps.

Fils de Poquelin, tapissier valet de chambre du Roi, le jeune Molière est de bonne heure entraîné par ses goûts hors de la profession paternelle. Il étudie au collège de Clermont, et fait là d'illustres amitiés : Conti, Hesnault, Chapelle. Bientôt il s'échappe de l'école pour courir les bourgs et les campagnes avec une bande de comédiens, qui représentent des « pièces à farces » de sa composition, ordinairement tirées de l'espagnol. Tel *l'Etourdi*, représenté à Lyon en 1653, et *le Dépit amoureux*, à Béziers en 1654 : intrigues joyeuses, fantaisies éblouissantes, qui se nomment encore *le Mariage forcé*, *le Sicilien*, *les Fourberies de Scapin*, *Sganarelle*. Mais bientôt Molière abandonne les sentiers battus de la comédie espagnole et italienne; il s'élance hardiment à la conquête de la scène française. et s'y installe en maître avec *les Précieuses ridicules*. Ainsi avait fait Corneille pour la tragédie. Après *les Précieuses ridicules*, *les Femmes savantes*, *les Fâcheux*, *le Malade imaginaire*, *Monsieur de Pourceaugnac*, *le Bourgeois gentilhomme* : autant de chefs-d'œuvre, où les travers de son temps sont traduits avec esprit à la barre de l'opinion publique. Hélas! combien

(1) On a dit de Racine qu'il n'était pas aussi bon philosophe que poète; on l'a montré mourant de chagrin d'avoir déplu à Louis XIV, auquel il avait remis, poussé par M^{me} de Maintenon, un mémoire sur la misère du peuple. Le fait est contrové.

a dégénéré la Comédie moderne! L'étude de cette décadence progressive ne peut trouver place ici.

Trois pièces de Molière veulent être citées à part : *le Misanthrope*, 1666, merveilleuse et fine satire des ridicules élégants de l'époque; *l'Avare*, 1668, à qui il ne manque peut-être que d'être en vers pour égaler *le Misanthrope*; et *Tartufe*, 1667. *Tartufe* (1), œuvre très remarquable, mais odieuse aux âmes pieuses et sincères.

III. — LA POÉSIE.

Au grand siècle, la poésie ne règne point seulement aux sommets dramatiques; elle se plaît encore aux vallons fleuris, en des allures moins solennelles : c'est là que nous rencontrerons *la Fontaine et Boileau*.

Jean de LA FONTAINE (2) n'était point fait pour l'emploi de « maître des eaux et forêts au duché de Château-Thierry » : aussi se lassa-t-il vite de la charge imposée par la volonté paternelle. Paris l'attirait; il y vint chercher des protecteurs, en trouva, notamment Fouquet, et sa muse dès lors put se produire. Ce ne fut d'abord que par des *épîtres* légères, des *ballades* et des *contes*, honteuses imitations de Boccace et de l'Arioste, prosrites dès leur apparition par l'autorité (3) : œuvres de jeunesse, dont l'auteur lui-même fit à la fin de sa vie une sévère et touchante pénitence. Plus tard heureusement — il avait déjà quarante-sept ans — la Fontaine se révèle tout entier dans un genre inimitable et qui n'appartient qu'à lui. Ses *Fables*, avant d'être publiées, courent de main en main. M^{me} de Sévigné, en compagnie de la Rochefoucauld, les apprend

(1) Citons ici sur *Tartufe* le sentiment d'un juge qui n'était pas dévot de Napoléon I^{er} : « Certainement l'ensemble de *Tartufe* est de main de maître; c'est un des chefs-d'œuvre d'un homme inimitable. Toutefois cette pièce porte un tel caractère, que je ne suis nullement étonné que son apparition ait été l'objet de fortes négociations à Versailles et de beaucoup d'hésitation de Louis XIV. Elle présente, à mon avis, la dévotion sous des couleurs si odieuses; une certaine scène offre une situation si décisive si complètement indécente, que, pour mon propre compte, je n'hésite pas à dire que, si la pièce eût été faite de mon temps, je n'en aurais pas permis la représentation. »

On peut voir sur le *Tartufe* un curieux ouvrage de M. Louis VETILLOR : *Molière et Bourdaloue*, édité par Palmé.

(2) JEAN DE LA FONTAINE, né en 1621, mort en 1695.

(3) Une ordonnance signée la Reynie en interdit la vente, « à cause des termes malhonnêtes, dont la lecture ne pouvoit avoir d'autre effet que de corrompre les mœurs et d'inspirer le libertinage ».

par cœur. C'est ici qu'il faut louer ces vrais drames en miniature « ample comédie à cent actes divers, et dont la scène est l'univers »; ces « héros dont Ésope est le père », comme dit le fabuliste dans un aveu charmant, mais qui reçoivent de son génie un cachet de merveilleuse originalité.

Sans doute la morale de certaines fables est fausse, paradoxale, et souvent incomplète; mais le « bonhomme » se le fait pardonner par tant d'exquise sensibilité en son récit, tant de variété en ses peintures, tant d'esprit et de vivacité en ses dialogues!

Les *Fables* de la Fontaine sont bien, comme on l'a dit, « le lait de la jeunesse, le pain de l'âge mûr et le mets substantiel de la vieillesse ».

Nicolas BOILEAU-DESPRÉAUX, devenu DES PRÉAUX, après sa promotion à la charge d' « historiographe du Roi », naît à Paris en 1636.

« Nicolas, disait son père, est un bon garçon qui ne dira de mal de personne. » Horoscope menteur! Ce « bon garçon » devait exercer sa verve satirique sur les beaux esprits « les mieux rentés » de son siècle; il poussera même l'audace jusqu'à railler le Grand Roi, qui ne s'en offensera pas, tant sa critique aura de bon sens! « Sire, rien n'est impossible à Votre Majesté : elle a voulu faire de mauvais vers; elle y a parfaitement réussi. »

Le satirique s'était fait connaître dès 1660. Dix ans plus tard, par ses *Épîtres*, et plus tard encore (1672), par son *Art poétique*, il s'élevait à de plus hautes destinées, et devenait le législateur et le régulateur du Parnasse.

Boileau produisait peu à la fois; il produisait sûrement et donnait en ses vers l'exemple en même temps que le précepte.

En 1683, parut *le Lutrin*, poème héroï-comique, composé, pour répondre au défi d'un grave magistrat, M. de Lamoignon, sur une querelle qui divisait les chanoines de la sainte Chapelle. C'est une fantaisie brillante et correcte, pleine de mouvement et de couleur.

Au dix-huitième siècle comme de nos jours, Boileau a été contesté. On lui a reproché le défaut d'inspiration et d'émotion, son engouement pour la mythologie païenne, son admiration un peu étroite de l'antiquité, son dédain pour le merveilleux chrétien, son penchant pour le jansénisme. On remarque qu'il n'a compris ni Milton ni le Tasse, qu'il méconnaît absolument les origines de la littérature française, qu'il oublie la fable et la Fontaine dans son *Art poétique*.

Tous ces reproches, si graves pour le critique et pour le poète, ne sont pas sans fondement. Mais si la postérité n'égale pas Boileau

aux grands poètes du dix-septième siècle, elle lui a fixé un rang à part, immédiatement au-dessous.

En terminant cette rapide revue des gloires poétiques de la France au dix-septième siècle, on est amené à se demander pourquoi une littérature si brillante eut si peu d'influence. Sauf l'école du Temple, sauf Molière et la Fontaine, tous les poètes de la seconde moitié du dix-septième siècle sont chrétiens, et le siècle n'est pas terminé, qu'on peut déjà pressentir que leurs successeurs ne le seront plus. Leurs œuvres, si belles qu'elles soient, n'auront pas d'action. La raison n'est-elle point que ces poètes vont chercher leurs inspirations en dehors de leur foi? Pour eux, la qualité de chrétien n'est qu'un accident; la vie du Christ n'anime pas leur génie.

La Renaissance et le Protestantisme ont marqué les esprits d'une trop profonde empreinte, pour que la salutaire réaction religieuse qui suit le concile de Trente, puisse en effacer toutes les traces.

Au Protestantisme et à la Renaissance vient encore s'ajouter le Jansénisme. Boileau ne s'en est-il pas fait l'interprète en déclarant que

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont point susceptibles?

Vainement le grand Corneille a trouvé ses plus beaux triomphes dans deux sujets chrétiens, *le Cid* et *Polyeucte*; vainement Racine a rencontré dans la Bible, avec *Esther* et *Athalie*, des inspirations qui ne le cèdent en rien à celles qu'il reçut de l'antiquité; vainement des poètes secondaires, comme Rotrou, ont fait retentir, en des sujets comme *Saint-Genest* et *Wenceslas*, des accents que l'on ne trouve pas dans leurs imitations d'après l'antique.

De là une littérature qui, malgré la perfection de ses formes, manque de fond original, et n'a pas d'influence en dehors des classes lettrées.

Comment ces Grecs et ces Romains auraient-ils pu devenir populaires?

Voilà le vice radical qui sans doute a contribué à priver la France d'une épopée nationale. Un poème épique français ne pouvait s'écrire qu'en remontant à nos vieilles traditions, si foncièrement chrétiennes. Les éléments de cette épopée existaient; il suffisait de les mettre en valeur. Mais qui donc eût osé aller chercher un sujet et des inspirations dans ce que le législateur du Parnasse appelait *l'art confus de nos vieux romanciers*?

C'étaient là cependant les vraies sources. Un poète dont la foi aurait su comprendre et le génie mettre en œuvre les ébauches un peu sauvages des vieux trouvères, y eût découvert les éléments de cette épopée nationale vainement demandée aux anciens (1).

La poésie lyrique n'a pas moins souffert que la poésie dramatique et la poésie épique de cette exclusive admiration de l'antiquité et de ce dédain des inspirations chrétiennes. A l'exception des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, où Racine a mis quelques accents des prophètes et des psaumes, les poètes lyriques cherchent à imiter Pindare ou Horace, et tombent en ce beau désordre que Boileau célèbre comme « un effet de l'art ». Et le lecteur reste étourdi sous la masse d'érudition mythologique que le poète se croit ohligé d'entasser à tout propos.

Une littérature franchement chrétienne, avec la perfection de forme qu'atteint le dix-septième siècle, aurait eu la plus durable influence. Accessible à tous, elle serait certainement devenue populaire, et l'on n'aurait pas vu succéder presque sans transition à Corneille et à Racine l'impie *Voltaire*, qu'annonce déjà Fontenelle.

IV. — LA PROSE.

A la tête des prosateurs français du grand siècle, deux génies brillent du plus vif éclat : *Bossuet*, le plus grand et le plus complet peut-être des écrivains français; *Fénelon*, moins élevé, moins parfait, mais plus séduisant.

Né à Dijon, le 27 septembre 1627, Jacques-Bénigne BOSSUET, après d'excellentes études chez les Jésuites, vient à Paris, où il se fait connaître d'abord en soutenant une thèse solennelle en présence du vainqueur de Rocroi. Dès ce jour un illustre prélat put affirmer que l'Église comptera bientôt une de ses gloires les plus pures.

Tout jeune encore, Bossuet enlève les suffrages des beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet, où il improvise ce brillant sermon qui fait dire au spirituel Voiture qu'il n'a « ouï prêcher ni si tôt ni si tard ».

A trente-deux ans, l'orateur commence à se révéler. La cour et la ville se pressent au pied de sa chaire. Jamais le temple chrétien n'a retenti de plus sublimes accents. Rien n'égalera cette parole,

(1) Voir pour les origines de notre poésie les *Épopées françaises*, de M. Léon GAUTIER, éditées par Palmé.

soit qu'elle se fasse entendre dans la chaire, autour des tombeaux des grands et des rois ; soit qu'elle se répande à flots dans les controverses (1). Louis XIV comprend quel génie s'est levé, et par deux fois il envoie féliciter le père de l'orateur du « bonheur d'avoir un tel fils ». Évêque de Condom en 1669, Bossuet reçoit la charge redoutable de l'éducation du Dauphin. Afin de répondre à ce que l'on attend de lui, il écrit pour son royal élève deux chefs-d'œuvre : le *Discours sur l'histoire universelle*, et la *Politique tirée de l'Écriture sainte*. Vains efforts ! le génie du maître ne put descendre au niveau de la médiocrité du disciple. Nommé évêque de Meaux en 1681, Bossuet mourut à Paris le 12 avril 1704.

Orateur, il laisse des *Oraisons funèbres* et des *Sermons* qu'on n'a pas égalés ; historien, le *Discours sur l'histoire universelle* et l'*Histoire des variations* ; apologiste, l'*Exposition de la foi chrétienne*, qui décide la conversion de Turenne ; controversiste, les *Avertissements aux protestants* ; écrivain mystique, les *Méditations sur l'Évangile* et les *Élévations sur les mystères* ; philosophe, le traité de la *Connaissance de Dieu et de soi-même* (2).

François de Salignac de la Mothe-Fénelon naît au château de Fénelon, en Périgord, le 6 août 1651, d'une famille illustre. Ses talents le font bientôt distinguer, et l'éducation du jeune duc de Bourgogne lui est confiée. C'est pour son élève qu'il écrit des *Fables* en prose, des *Dialogues des morts*, et enfin le *Télémaque* qui, publié par l'indiscrétion d'un copiste, provoque la colère de Louis XIV : l'auteur est disgracié et séparé de son royal élève, dont il avait su gagner le cœur.

Retiré à Cambrai, il voit condamner son livre des *Maximes des saints*. Mais, s'il est vaincu dans son duel théologique avec Bossuet, il se relève par son admirable soumission.

Entré à l'Académie en 1693, nommé archevêque de Cambrai en 1694, Fénelon meurt le 7 janvier en 1715, laissant une réputation de charité égale à sa renommée littéraire. Moins éloquent que Bossuet, il est cependant orateur remarquable, témoin le *Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne* et le *Sermon pour la fête de l'Épiphanie*.

(1) LAURENTIE, *Histoire de France*.

(2) NOUS n'avons pas à parler ici du rôle politique de Bossuet ni de sa participation à la *Déclaration* de 1682, ces faits ayant été complètement exposés dans le tome X^e (liv. IV, ch. III), auquel nous renvoyons le lecteur.

Son *Télémaque* (1) est devenu classique, ainsi que sa *Lettre à l'Académie française* et son *Traité de l'existence de Dieu*. « Le style de Fénelon a toujours un caractère reconnaissable de simplicité, de grâce et de douceur »; et ce charmant génie doit compter parmi les gloires les plus pures de la littérature française.

L'éloquence de la chaire, au dix-septième siècle, est portée au plus haut point de perfection.

A côté de Bossuet, on peut placer *Bourdaloue* (2); au-dessous de ces princes de l'éloquence, *Fléchier* (3) et *Mascaron* (4); les PP. de la Rue (5), *Cheminais* (6) et *Lejeune* (7). A la fin du siècle paraît *Massillon* (8), que son élégance a fait parfois préférer à Bourdaloue et même à Bossuet.

Ainsi le dix-septième siècle n'est pas moins riche en prosateurs qu'en poètes. Déjà il a été parlé de Pascal, de la Rochefoucauld et

(1) On a reproché à Fénelon d'avoir, dans son *Télémaque*, présenté une antiquité de convention, de nature à tromper les esprits. Son héros arrive à la perfection sans le secours de la révélation et sans l'action de la grâce. D'autre part, la peinture de la république idéale de Salente faisait dire à Louis XIV que Fénelon était un bel esprit chimérique. Les deux reproches ne sont pas sans fondement, et le *Télémaque* a besoin d'être commenté par un maître chrétien. C'est ce que Fénelon faisait certainement avec le duc de Bourgogne.

(2) Louis BOURDALOUE, né à Bourges en 1632, mort en 1704, entra jeune dans la Compagnie de Jésus. Ses sermons se distinguent par une forme très pure, mise au service d'une doctrine très solide. Il sait dire la vérité à Louis XIV. Une très remarquable étude sur *Bourdaloue* a été publiée récemment chez Palmé par le P. LAURAS.

(3) Esprit FLÉCHIER, né à Fernes en 1632, mort en 1710, prédicateur élégant et spirituel, s'éleva jusqu'à la plus haute éloquence dans son oraison funèbre de Turenne. Il fut évêque de Lavaur en 1685, et de Nîmes en 1687. Il a laissé une *Histoire de Théologie le Grand*, élégamment écrite.

(4) Jules MASCARON, né à Marseille en 1654, mort en 1703, fut évêque de Tulle en 1671, et d'Agen en 1678; il a laissé des *Sermons* et des *Oraisons funèbres*.

(5) Le P. Charles DE LA RUE, 1643-1725, de la Compagnie de Jésus, eut de la réputation comme orateur; il a fait des vers latins estimés, et des tragédies latines et françaises.

(6) Timoléon CHEMINAIS, 1652-1689, de la Compagnie de Jésus, se fit de la réputation par le charme et la douceur de ses discours.

(7) Jean LEJEUNE, 1592-1672, de l'Oratoire, eut une grande réputation; aveugle, il continua à prêcher.

(8) Jean-Baptiste MASSILLON, né à Hyères en 1663, évêque de Clermont en 1717, mort en 1742, appartenait à l'Oratoire. Élégant, trop élégant peut-être, il n'a ni l'élévation de Bossuet ni la sûreté de doctrine et la logique irréfutable de Bourdaloue. Son *Petit Carême*, prêché devant Louis XV enfant, est considéré comme son chef-d'œuvre et a été souvent réédité.

de M^{me} de Sévigné. A côté de ces maîtres du langage doivent prendre place *la Bruyère*, le cardinal *de Retz* et le duc *de Saint-Simon*.

Jean de la Bruyère, né en 1644, mort en 1696, se fait une réputation immortelle par ses *Caractères*, un des chefs-d'œuvre de la langue française.

« Paradoxes simulés, alliances de mots frappants, oppositions saisissantes, petites phrases concises et entassées, qui partent et blessent comme une grêle de flèches; art de mettre un mot en relief, de résumer toute une pensée en un trait saillant; expressions inattendues et inventées; phrases heurtées, à angles brusques, à facettes étincelantes; apologues ingénieux, allégories soutenues, esprit à profusion : tel est le style de la Bruyère (1). »

D'où l'on peut dire que, « pour faire l'inventaire des richesses de notre langue; pour en connaître tous les mouvements, toutes les figures, toutes les ressources, il n'est point nécessaire de recourir à cent volumes : il suffit de lire *les Caractères* (2) ».

Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, qui eut un rôle si actif dans les troubles de la Fronde, raconte, avec plus ou moins de bonne foi, dans ses *Mémoires* sa vie si agitée (3) : publication regrettable peut-être, mais qui place Retz au premier rang des écrivains de son époque.

Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, 1675-1755, appartient plutôt, malgré les dates, au dix-septième siècle qu'au dix-huitième. Ses *Mémoires* (4) révèlent en lui un écrivain inégal, incorrect, mais d'une remarquable énergie. Son style est âpre et impétueux comme son caractère; ses jugements ont des allures de réquisitoire public; ses portraits sont jetés parfois sur la toile avec une fureur passionnée.

(1) TAINÉ.

(2) LITTRÉ.

(3) La meilleure édition des *Mémoires* du cardinal de Retz est celle qui figure dans la collection Hachette des *Grands Écrivains de la France*.

(4) Remarquables par le style, les *Mémoires* de Saint-Simon ne le sont pas au même point par l'impartialité. Le noble duc donne libre cours à ses haines et à ses préjugés jansénistes, faussant au besoin les faits. La meilleure édition est celle de M. de Boislile, dans la collection des *Grands Écrivains*; elle est d'autant meilleure, que M. de Boislile rectifie à l'occasion les erreurs, souvent voulues, de son auteur. En 1880, on a permis de prendre connaissance des manuscrits inédits du duc de Saint-Simon. Son *Parallèle des trois rois Bourbons*, œuvre d'une haute valeur littéraire, a été publiée par M. Feugère. Malgré tout, Saint-Simon reste l'homme des *Mémoires*.

C'est le « grand seigneur qui écrit à la diable pour l'immortalité (1) ».

Mézeray (2), en son *Histoire de France* et en son *Abrégé chronologique*, écrit des pages remarquables, trop oubliées et d'une incontestable utilité. Les *Belles infidèles* de Varillas (3) sont élégamment peintes. Maimbourg (4) conquiert d'abord une réputation que la postérité ne lui a pas confirmée.

Les ouvrages du P. Daniel (5), *Histoire de France*, *Abrégé de l'Histoire de France*, *Histoire de la milice française*, ont une réelle valeur de fond et de forme. *L'Histoire du roy Henry le Grand*, par Péréfixe (6), écrite pour son royal élève, Louis XIV, a peu de prix, malgré la vogue dont elle a joui. Les ouvrages de Vertot (7) sont meilleurs, et ne méritent pas l'oubli dans lequel ils sont tombés. Enfin Sarrasin (8) et Saint-Réal (9) ont laissé quelques pages remarquables.

L'espace nous étant mesuré, nous supprimons tout ce qui a trait aux poètes secondaires, aux théâtres secondaires, aux mémorialistes,

(1) CHATEAUDRIAND.

(2) François EUDES DE MÉZERAY, 1610-1683, historiographe du roi; on lui reproche des discours à la Tite Live, nécessairement faux. Il est utile à consulter.

(3) Antoine VARILLAS, 1624-1696, jouit d'une grande réputation pour ses nombreuses *Histoires*, que leur inexactitude et l'élégance du style firent appeler les « Belles infidèles ».

(4) Louis MAIMBOURG, 1610-1686, était jésuite; ses courtisanneries gallicanes le firent sortir de la Compagnie de Jésus. Ses *Histoires* de diverses hérésies manquent de critique, mais peuvent être consultées utilement. Son *Histoire du calvinisme* lui attira les attaques de Bayle et amena une vive polémique.

(5) Gabriel DANIEL, 1649-1728, entra dans la Compagnie de Jésus; ses ouvrages historiques sont souvent mis à contribution par des écrivains qui se gardent bien de le citer et qui l'attaquent même au besoin. Philosophe et controversiste, il prit une part distinguée aux discussions philosophiques soulevées par le cartésianisme, contre lequel il se prononça, et aux luttes contre le jansénisme.

(6) HARDOUIN DE BEAUMONT DE PÉRÉFIXE, 1605-1670, fut évêque de Rodez, puis archevêque de Paris.

(7) René AUBERT DE VERTOT, 1655-1735, publia les *Révolutions de Portugal*, les *Révolutions de Suède*, les *Révolutions romaines*, qui ne sont pas sans valeur; son *Histoire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, a été condamnée sur un mot: « Mon siège est fait », dont l'authenticité est fort douteuse.

(8) Jean-François SARRASIN, 1603-1654, a écrit la *Conspiration de Walstein*, que l'on range parmi les petits chefs-d'œuvre historiques.

(9) César VICHARD, abbé DE SAINT-RÉAL, 1639-1692, a publié, outre de nombreux ouvrages, la nouvelle historique de *Don Carlos* et la *Conjuration de Venise*, charmants récits dont la valeur est purement littéraire.

aux romanciers, aux érudits, mais nous citerons, encore, deux courts passages sur Descartes et Port-Royal.

V. — LA PHILOSOPHIE.

Le mouvement qui, à la suite de la Renaissance si vantée, avait amené une séparation entre la pensée et la foi, devait s'étendre aussi à la philosophie. Au moyen âge, époque chrétienne, la philosophie était la « servante de la foi ». Des génies comme saint Anselme et saint Thomas d'Aquin acceptaient ce rôle pour elle. La grande autorité dans les écoles philosophiques était celle d'Aristote.

La Renaissance mit Platon en honneur. Alors la philosophie scolastique dont on ne voulait voir que les défauts, fut vivement attaquée. Toutefois aucun système philosophique ne s'était encore imposé lorsque Descartes (1) publia son *Discours de la méthode*, et entreprit de fonder une école nouvelle sur le doute méthodique. Faisant table rase de toute idée préconçue, Descartes prend la pensée pour point de départ : « Je pense, donc je suis » ; et, partant de là, veut reconstituer toute la philosophie. Spiritualiste et même chrétien, Descartes, dans son système, appelé de son nom « cartésianisme », prétendait bien ne porter aucune atteinte à la Révélation, placée au-dessus des discussions humaines ; peut-être même croyait-il lui procurer un appui. Certes, il ne prévoyait pas les conséquences désastreuses que tireraient de son doute méthodique et de ses principes ces logiciens qui devaient s'abîmer, les uns dans le scepticisme absolu, les autres dans le panthéisme.

Dès son apparition, la nouvelle philosophie rencontra et des partisans dévoués et d'ardents adversaires. L'école de Port-Royal,

(1) René DESCARTES, né le 31 mars 1596, au village de la Haye, en Touraine, qui s'appelle maintenant la Haye-Descartes ; élève des Jésuites, il fut toujours leur ami, quoique la plupart se soient montrés hostiles à son système. Son *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et rechercher la vérité dans les sciences*, parut en 1637 ; les *Méditations*, en 1641 : c'est là que se trouve l'axiome : *Cogito ergo sum* ; les *Principes de philosophie*, en 1644. Ces deux derniers ouvrages parurent en latin. Descartes mourut chrétiennement le 11 février 1650. Rohrbacher, qui était fort hostile au cartésianisme, et à juste titre, a établi sur les ouvrages mêmes de Descartes que le « père de la philosophie moderne », comme on l'a appelé un peu prétentieusement, avait toujours entendu respecter les vérités qui sont du domaine de la foi, et que certaines de ses idées ont été dénaturées. Descartes était un savant remarquable : on lui doit entre autres découvertes, l'application de l'algèbre à la géométrie.

alors très influente, lui fut favorable, pendant que les catholiques fidèles la repoussaient. Quelles que pussent être les intentions de Descartes, son système était jugé : aussi bien l'influence néfaste de cette philosophie, qui a servi à battre en brèche la révélation, est venue en démontrer trop vite les dangers.

Du nom de Descartes, ne séparons pas celui du *P. Mersenne* (1), son ami et son correspondant; citons encore *Gassendi* (2), le sensualiste et l'oratorien *Malebranche* (3).

Comte DE RIANCEY.

A. RASTOUL.

(A suivre.)

(1) Marin MERSENNE, 1588-1647, entra en 1611 chez les minimes; il avait été élevé avec Descartes, dont il resta l'ami et fut le conseil; ses *Quæstiones celeberrimæ in Genesim*, dans lesquelles il réfutait avec beaucoup de science et de vivacité les critiques des *libertins* (on dirait aujourd'hui libres penseurs) de l'époque, eurent un grand retentissement; il mourut en 1647.

(2) Pierre GASSENDI, 1592-1655, fut un des adversaires de Descartes; mais il ne combattait pas moins vivement l'ancienne philosophie; philosophe sensualiste, il prétendit accommoder la doctrine d'Épicure avec la foi chrétienne : cela l'a fait mal juger et ranger à tort parmi les impies. Chanoine de Digne, il ne cessa de se montrer prêtre plein de foi. C'était un astronome distingué.

(3) Nicolas MALEBRANCHE, 1638-1715, entra en 1660 dans la congrégation de l'Oratoire; il s'occupa de philosophie après avoir lu un ouvrage de Descartes, dont il embrassa le système en le modifiant. Sa *Recherche de la vérité*, où il expose son système, eut beaucoup de succès : le talent d'écrivain de l'auteur y contribua plus que le système en lui-même.

LA CAMPAGNE DE FRANCE

LES CAUSES ET LES PRÉLIMINAIRES DU DÉSASTRE DE SEDAN (1)

Cette situation rendait les communications difficiles, sinon impossibles; néanmoins le maréchal Bazaine trouva moyen d'instruire l'Empereur encore à Verdun, de l'événement de Gravelotte, et il le lui présenta sans doute sous le jour le plus favorable et selon l'impression du premier moment qui était, du reste, celle de tout le monde; car l'Empereur y répondit aussitôt par la dépêche suivante : « Je vous félicite de votre succès, je regrette de ne pas y avoir assisté. Remerciez en mon nom officiers, sous-officiers et soldats. « La patrie applaudit à leurs travaux (2) ».

Il est probable que la réflexion ne tarda pas à révéler à Napoléon III les véritables conditions dans lesquelles avait été remporté ce succès, dont la nouvelle lui était parvenue après un trop long silence. C'est en proie aux tristes pressentiments des conséquences que devait avoir cette bataille, que le 17 août, à la nuit tombante, il sortit de Verdun, et monta dans un wagon de troisième classe (on a même dit, par erreur, dans un fourgon à bagages) pour se rendre en chemin de fer au camp de Châlons, où il arriva vers dix heures du soir. Il y fut reçu par le maréchal de Mac-Mahon, qui l'y avait précédé de douze heures.

VIII

En attendant qu'on eût, sur la situation du maréchal Bazaine, des renseignements exacts et précis, qui détermineraient le caractère des

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} mai 1884.

(2) *Episodes de la guerre de 1870.*

opérations ultérieures, il importait avant tout de se rendre bien compte des forces réunies au camp et de pourvoir aux besoins de leur organisation.

L'ensemble de ces forces, déjà présentes au camp, ou qu'on y attendait à bref délai, comprenait le 1^{er} corps, ramené par Mac-Mahon, et diminué de tout ce que lui avaient fait perdre les journées de Wissembourg et de Frœschwiller, soit en hommes, soit en matériel. De ces deux lacunes, celle-ci fut réparée par les effets d'équipement qu'on trouva à Châlons et qu'y laissèrent les gardes mobiles renvoyés à Paris avec un général dont ces bataillons indisciplinés formaient la digne escorte; l'autre lacune fut comblée par les renforts que le 1^{er} corps reçut des dépôts de ses divers régiments, en sorte que, bientôt reconstitué et remis au complet, il présenta un effectif plus considérable même qu'à son entrée en campagne, et qui s'élevait à trente-cinq mille combattants. C'étaient là nos plus vieilles et nos meilleures troupes, composées, en majeure partie, de soldats d'Afrique : elles venaient de justifier, d'une façon éclatante, par leur héroïque bravoure, la légitime renommée attachée à ce titre. Aguerries et excitées par la vue du feu, mises en haleine par deux combats, où elles n'avaient cédé qu'à l'écrasante supériorité du nombre, c'étaient celles sur lesquelles avaient eu le moins de prise les fatigues et les privations endurées pendant le long mouvement rétrograde qu'elles avaient exécuté et qui était si peu dans leur tempérament et dans leurs habitudes. Il leur suffisait de quelques jours pour se refaire; après quoi, moins accessibles au découragement qu'à l'impatience d'avoir été battues, elles ne demanderaient qu'à prendre au plus tôt leur revanche, qu'à tenter tous les hasards de la guerre, qu'à se mesurer de nouveau, et en de meilleures conditions, avec l'ennemi qu'une première fois elles n'avaient pu vaincre.

A côté de ces vétérans solides et éprouvés, se trouvait un nouveau corps d'armée, le XII^{me}, de création toute récente dont le commandement confié d'abord au général Trochu, passa bientôt entre les mains du général Lebrun, un de nos plus estimés et plus brillants divisionnaires. Ce XII^{me} corps, d'une force numérique égale à celle du premier, se composait d'éléments aussi différents par leur valeur que par leur origine. La 1^{re} et la III^{me} de ses divisions, chacune en son genre, étaient excellentes : l'une était formée de quatre régiments neufs et frais qu'on avait rappelés de la frontière

d'Espagne, sur laquelle ils avaient été mis en observation, au début des hostilités, et auxquels on avait joint un bataillon de chasseurs de quatrièmes compagnies; l'autre se composait de quatre régiments d'infanterie de marine, qui se montrèrent intrépides au feu : c'est à eux qu'est dû le plus bel épisode militaire de cette campagne; ils n'avaient, pour une armée de terre, qu'un seul défaut : c'était, en qualité de marins, de n'être pas fort bons marcheurs. Quant à la seconde division, servant d'intermédiaire entre les deux autres, c'était là véritablement le point faible, quoique sa première brigade, provenant du VI^e corps qu'elle n'avait pu rejoindre à Metz, comptât trois régiments de ligne; son autre brigade n'était composée que de régiments de marche, « formés de quatrièmes bataillons avec des cadres incomplets et des soldats qui n'avaient jamais tiré un coup de fusil (1). »

En outre de ces troupes qui peuplaient déjà le camp de soixante-dix mille hommes, et destinées à former la nouvelle armée de Châlons, d'autres y étaient incessamment attendues, qui appartenaient, comme le I^{er} corps, à la primitive armée du Rhin; qui, par la retraite, comme lui par le combat, étaient devenues une espèce de débris, mais de débris encore fermes, et intacts quant au physique, sinon quant au moral. C'était le VII^e corps (Félix Douay), dont l'organisation tardive était à peine terminée à Belfort, lorsque l'échec de Reichshoffen, auquel une de ses divisions avait pris part, le fit ramener en arrière, après avoir jeté dans la place, aux environs de laquelle il était réuni, un détachement de forces nécessaire pour la défendre. Le gros de ses troupes semblait ne s'être assemblé sur la frontière que pour rentrer aussitôt, et en toute hâte, dans l'intérieur. Il fut, en quelque sorte, rapatrié par le chemin de fer, et obligé, en suivant cette voie, de rétrogarder jusqu'à Paris pour atteindre Châlons, où il arriva trois jours après le premier corps, l'énormité de la distance parcourue lui ayant fait perdre au-delà de ce qu'il gagnait par la vitesse de la locomotion. D'où il est permis de conclure qu'à la guerre il ne suffit pas toujours qu'une voie soit la plus rapide pour qu'elle soit la plus courte. Mais ce retard était le moindre inconvénient de ce long et bizarre voyage qui, par sa commodité même, laissait l'esprit des soldats, vis-à-vis de leurs chefs et vis-à-vis d'eux-mêmes, en proie à de tristes et pénibles réflexions

(1) *Des causes qui ont amené la capitulation de Sedan*, par un officier de l'état-major général.

sur le vertige d'imprévoyance qui continuait à diriger les opérations après les avoir si mal préparées, sur la perpétuelle inertie mouvante à laquelle ils étaient condamnés en pure perte depuis tant de jours ; inactivité aussi pesante à leur corps qu'à leur esprit, et qui disposait si mal l'un et l'autre à affronter les chances d'une lutte où ils avaient été jusque-là inutiles. On pouvait bien dire d'eux avec vérité que « cette funeste et persistante retraite les avait plus démoralisés qu'une bataille perdue (1) ».

C'était enfin le V^e corps (de Faily), qui, venant de Bitche, et descendu des Voges pour se porter à Neufchâteau et de là dans le département de la Haute-Marne, n'avait guère fait un moins immense circuit, et qui, lui, l'avait fait à pied ; sans trêve ni repos, depuis une douzaine de jours, il avait traversé en pleine France, à peu près quatre-vingts lieues de pays. Cette marche continuelle et précipitée lui permit d'atteindre Chaumont, le 16 août ; là, il reçoit du maréchal de Mac-Mahon l'ordre de rallier incontinent le camp de Châlons par Vitry-le Français, en prenant la voie ferrée. Elle servit, en effet, à transporter ses hommes qui trouvèrent sur les planches nues des wagons le premier intervalle de délassement à leurs marches forcées ; mais le défaut de matériel et l'insuffisance absolue des moyens d'embarquement furent un obstacle insurmontable à la prompte exécution d'une partie de ces ordres. Finalement, pour obvier à de trop longs retards, on se vit obligé de se servir des deux grandes lignes de chemins de fer qui étaient le plus à portée, celle de l'Est et celle de Lyon, et, pour cette effet, de diriger l'artillerie de réserve vers Bar-sur-Aube, afin de l'expédier de là, comme le VII^e corps lui-même, sur Paris, d'où elle devait retourner à Châlons (2). Le V^e corps, à qui elle appartenait, l'y précéda : il y arriva le 2^e août, harassé, surmené, exténué de fatigue par quinze jours de marche interrompues ; et, au moment où il croyait réparer cet épuisement et prendre quelque repos, il reçut un nouvel ordre de mouvement. On accepta cette soudaine et impérieuse nécessité, comme on accepte, à la guerre, celles du même genre, qui s'y présentent si souvent ; on y était excité par l'émulation qui naît de la présence et de l'exemple du grand nombre de camarades que l'on

(1) *Episodes de la guerre de 1870*, par l'ex-maréchal Bazaine.

(2) Un des collaborateurs de la *Revue*, M. le baron Ernouf, a très bien décrit les services rendus par les voies ferrées, dans son *Histoire des chemins de fer pendant la guerre*.

retrouve réunis dans le même camp, et à qui l'on demande le même effort. Cette solidarité soutient, encourage et rassure; elle rend au soldat français l'entrain, la gaieté même qui lui est si naturelle, et que le moindre éclair ranime, lorsque la force morale, dont elle est le rayonnement, supplée à ce qui peut manquer de force physique. Et, dans les rangs du V^e corps, l'une avait reçu moins d'atteinte que l'autre. Deux jours plus tard, à Reims, il fut rejoint par les bagages et tout le matériel qu'il avait laissés en arrière, et qui revenaient de Paris, réserve d'artillerie comprise. C'est cependant pour l'avoir abandonnée et perdue que le général de Failly allait se voir ôter son commandement par le nouveau ministre de la guerre, qui, très mal renseigné sur ce point comme tant d'autres, se servit d'un si faux et si vain prétexte pour frapper ce brave et irréprochable chef de corps, dont la disgrâce, aussi imprévue qu'imméritée, fut l'effet de la calomnie, peut-être de l'intrigue, et surtout de la passion politique : c'est pour complaire à celle-ci qu'eut lieu cette disgrâce, sourdement préparée et en dehors de toute formalité régulière, comme un mauvais coup; acte de pitoyable faiblesse, accompli sous la pression des bourdonnements importuns et des criaileries quotidiennes de l'opposition républicaine et libre penseuse qui, dans la presse et à la tribune, poursuivait avec un implacable acharnement en la personne du général de Failly l'aide de camp de l'Empereur, et surtout le défenseur du Saint-Siège et de Pie IX, le sauveur du pouvoir temporel, l'énergique et habile chef de la seconde expédition romaine, celui qui, trois ans auparavant, de concert avec les zouaves pontificaux, avait mis en pleine déroute les aventuriers de Garibaldi à Mentana.

IX

Quoiqu'il soit malaisé de suivre les fluctuations d'une pensée indécise, et qui, dans une situation si difficile, change à tout moment, selon les conseils et les circonstances, il paraît à peu près certain que Napoléon III, en quittant Metz, avait l'intention de rentrer à Paris, afin que, n'étant plus le chef de l'armée, il pût, du moins, comme c'était son droit et son devoir, reprendre ses fonctions de chef du gouvernement, dans lesquelles il venait d'être solennellement confirmé, il y avait trois mois à peine, cruelle ironie

de la fragilité plébiscitaire, par plus de sept millions de suffrages. Dès les derniers instants de son séjour à Verdun, après avoir reçu la dépêche du maréchal Bazaine qui lui faisait connaître la bataille de Gravelotte et pressentir son fâcheux résultat, il fait part de son dessein à l'Impératrice Régente dans une lettre que celle-ci communique aussitôt au nouveau ministre de la guerre. C'était le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, qui avait pris ce portefeuille en remplacement du maréchal Le Bœuf, en même temps que la présidence du ministère qui avait succédé à celui de M. Emile Ollivier, de fatale mémoire, le 9 août, dès la première séance de la rentrée des Chambres, convoquées en session extraordinaire.

Le vieux général, averti du projet de l'Empereur, avec l'assentiment et peut-être sur l'ordre de l'Impératrice, l'en dissuade immédiatement en termes fort respectueux, mais avec instance : « Il le supplie, lui dit-il, de renoncer à cette idée, qui paraîtrait l'abandon de l'armée de Metz, qui ne peut faire en ce moment sa jonction à Verdun (1). » On voit, dès ce premier moment, surgir l'absolue divergence de vues qui allait de plus en plus s'accuser entre le quartier général et l'autorité du ministre, la prétention de celui-ci à diriger du fond de son cabinet les opérations militaires, et surtout sa préoccupation maîtresse, qui était de considérer, avant toute chose, comment telle ou telle manœuvre d'ensemble serait accueillie par l'esprit public, et quel avantage pourraient en retirer les députés de l'opposition pour leur tactique de parti, et de régler immuablement sa conduite d'après ce pronostic. Cette manière d'envisager la situation militaire et de la solidariser avec la politique ou, pour mieux dire, avec l'étroite question de cabinet, avait été celle de M. Emile Ollivier, lorsque, dès le lendemain de nos premiers revers, après avoir d'abord approuvé le projet de ramener toute l'armée sur Châlons, il se ravisa et, au nom du conseil, engagea l'Empereur à n'en rien faire, « l'abandon de la Lorraine ne pouvant produire qu'un effet déplorable sur l'esprit public (2) ». C'était là une préoccupation aussi constante que visible, triste legs que le chef du ministère du 2 janvier laissait à son successeur. Il est évident que, dans ces conditions, la direction

(1) Télégramme du 7 août, dix heures vingt-sept minutes du soir.

(2) *Des causes qui ont amené la capitulation de Sedan*, par un officier de l'état-major général.

utile, convenable, opportune, le concert des mouvements de guerre, établi sur les lieux en présence de l'ennemi, par les gens du métier, est non seulement entravé, mais impossible. Mais pour les habiles d'une certaine espèce, c'est le parlementarisme dans tout son beau, et le dernier mot du système appliqué au commandement des armées. Il semble, du reste, que dans cette dépêche datée du 17 août au soir, le ministre, porté au pessimisme par les renseignements venus de l'Est, ait pénétré et même devancé la réalité, en ce qui concernait la situation de Bazaine et de son armée.

Le lendemain, l'Empereur répondit au comte de Palikao, dans le même sens qu'il avait fait à Emile Ollivier. « Je me rends à votre opinion (1) » : tels sont les premiers mots de sa dépêche au ministre, dans laquelle il ajoute qu'il lui envoie, par un aide de camp, les dernières dépêches du maréchal Bazaine, qui ne contiennent « rien de nouveau » sur la journée de Gravelotte.

Le télégramme ne fut expédié de Châlons qu'à l'issue d'un grand conseil qui se tint, ce jour-là, vers huit heures du matin, dans l'une des pièces du pavillon où Napoléon III faisait sa résidence habituelle, lorsque, en des temps moins critiques, il venait assister aux manœuvres du camp. Dans ce conseil, présidé par l'Empereur, et où étaient présents le prince Napoléon, qui l'accompagnait depuis l'ouverture de la campagne, le maréchal de Mac-Mahon, les généraux Trochu et Schmitz, et le colonel Berthaud, commandant la garde mobile, furent discutées et prises deux décisions, également importantes, malgré la diversité de leurs objets. L'une fut la nomination du général Trochu au poste de gouverneur de Paris; nomination chaleureusement appuyée par le prince Napoléon, qui, après son rôle inutile dans l'état-major, jouait dans le conseil un rôle funeste; à laquelle le maréchal de Mac-Mahon donna son assentiment le plus formel, et que l'Empereur ne consentit à signer qu'après beaucoup d'hésitation, et sous une impression de défiance trop bien justifiée par l'événement. L'autre mesure, adoptée dans le conseil, concernait le commandement de l'armée de Châlons; il fut remis au maréchal de Mac-Mahon, sous la réserve toutefois que, pour assurer l'unité de la direction supérieure, celui-ci prendrait les ordres du maréchal Bazaine, seul commandant en chef; car alors on ne supposait pas encore qu'une infranchissable barrière s'élevè-

(1) *Papiers et Correspondance*, trouvés aux Tuileries.

rait entre les deux chefs, et rendrait cette respective attribution de pouvoirs inutile. L'illusion, à cet égard, devait être courte.

Pendant l'armée, formée à Châlons, se réorganisait le plus promptement possible; ses éléments anciens, comme ses éléments nouveaux, voyaient se combler les vides que le feu de l'ennemi ou d'autres causes avaient faits dans leurs cadres : le général Ducrot, chef de la 1^{re} division du I^{er} corps, remplacé lui-même par le général Wolf, de sa 1^{re} brigade, reçoit le commandement de ce corps d'armée, que Mac-Mahon vient de quitter pour le commandement en chef de l'armée entière. Le général Lebrun est mis à la tête du XII^{me} corps, de formation récente, dont la direction est devenue vacante par le changement de destination et le départ du général Trochu. Tandis qu'à tous les degrés de la hiérarchie, une longue série de nominations remplit ces places vacantes d'officiers des divers grades, les rangs des soldats se grossissent des renforts qui affluent de l'intérieur. Ce qu'il y eut de plus malaisé à refaire, ce fut la cavalerie qui s'improvise encore moins que toute autre troupe : le 9^{me} cuirassiers avait été presque détruit, et le reste de la division de réserve du général de Bonnemain avait cruellement souffert dans ces charges fameuses de Reichshoffen, où elle montra tant d'héroïsme. On suppléa aux pertes qu'elle avait faites, en ramassant à la hâte toutes les ressources de diverse provenance qu'on avait sous la main; elles servirent à créer une seconde division de réserve, composée de deux régiments de hussards, et de trois régiments de chasseurs d'Afrique, dont le commandement fut donné au général Margueritte. Lui aussi, à la tête de sa cavalerie, devait être le digne émule des solides escadrons à côté desquels il était placé, et, dans une journée à jamais néfaste, sous la poignante étreinte de la déroute, les égaier, peut-être même les surpasser, en voulant la conjurer par un élan, par un effort dont la violence était proportionnée aux rigueurs même de la fortune contraire; sauver, en tout cas, l'honneur de la vieille bravoure française qu'il fit admirer même des ennemis; trouver à lui-même un noble tombeau dans cette catastrophe, et faire jaillir de son épée les seuls éclairs de gloire qui percent à travers l'épais nuage d'un si grand désastre.

L'arrivée imminente du V^e corps (de Faily) et du VII^e corps (Félix Douay), comprenant chacun environ trente mille hommes, allait porter l'effectif total de l'armée de Châlons à bien près de cent trente mille combattants. C'était un ensemble déjà respectable,

et avec lequel il était possible de faire tête à l'ennemi, soit pour l'attaque, soit pour la défense. Mais ces forces, quel emploi, quelle direction va-t-on leur donner ?

C'est la question que, dès le premier instant, se pose le nouveau commandant en chef, et sur laquelle on ne saurait rien résoudre sans connaître la situation vraie du maréchal Bazaine, et ses instructions en qualité de généralissime de toute l'armée. La première démarche de Mac-Mahon est donc de les lui demander par le télégraphe ; et, afin d'avoir des renseignements plus amples et des ordres plus clairs et plus précis, il envoie l'un de ses aides de camp, le lieutenant-colonel Broye, sur la route de Verdun ; mais, au lieu de rencontrer dans les environs de cette ville Bazaine et son armée, cet officier n'y trouva partout que des Prussiens ; il fut donc obligé de retourner sur ses pas, au risque de tomber entre leurs mains, et, la ligne du chemin ayant même été coupée derrière lui, il ne put être de retour au camp que le jour suivant.

Presque en même temps arrivait une dépêche du maréchal Bazaine, dans laquelle le général en chef de l'armée, en réponse à la demande d'instructions faite par télégramme l'avant-veille, disait à Mac-Mahon « qu'il était trop loin pour lui donner des ordres ; qu'il craindrait de se tromper ; qu'il le laissait donc libre d'agir comme il l'entendrait (1) ». Ainsi l'unité de commandement n'existait que de nom : avant de s'exercer, elle était détruite, en fait, par la distance, et bientôt par l'impossibilité des communications entre les deux armées.

On ne savait rien du maréchal Bazaine, sinon qu'il avait livré, le 16, une grande bataille : c'était celle de Gravelotte. On n'en connaissait les détails et les résultats que par quelques lambeaux d'énigmatiques télégrammes, tel que celui qui en avait transmis à l'Empereur la première nouvelle, et par les dépêches et les explications verbales qu'apporta de Metz à Châlons, de la part du maréchal, le commandant Magnan, son aide de camp : explications qui n'apprirent, en somme, rien de nouveau. Le point essentiel qui, toutefois, se dégagait de ces laconiques renseignements, et qui, à la vérité, primait tout le reste, c'était que l'armée de Metz avait été arrêtée dans sa marche en retraite par un choc violent contre le gros des forces allemandes ; et la gravité de cette rencontre faisait

(1) Déposition du maréchal de Mac-Mahon devant la Commission d'enquête parlementaire.

craindre aux moins clairvoyants ce qui devait presque infailliblement arriver. En effet, dès le surlendemain, le 18 août, pendant le trajet de la réponse faite par Bazaine à Mac-Mahon, se livrait, sur la rive gauche de la Moselle, et au-dessus du plateau de Gravelotte, une seconde bataille, celle de Saint-Privat, à la suite de laquelle l'armée de Bazaine voyait se fermer toute issue de ce côté, et s'achever l'enceinte de fer et de feu que les Prussiens élevaient autour d'elle.

Tandis que Mac-Mahon en est réduit à de tristes et trop probables conjectures sur la situation vraie de son collègue, ou plutôt de son chef nominal, situation qu'il pressent par son silence, par la difficulté extrême qu'on a à parvenir jusqu'à lui et qu'il a lui-même à donner de ses nouvelles, le commandant de l'armée de Châlons reçoit sur la position et la marche de l'ennemi des informations certaines, concordantes et précises, qui ne sont pas moins faites pour jeter dans son esprit la perplexité et l'inquiétude. Après s'être avancé sans obstacle, depuis le 6 août, à travers l'Alsace et la Lorraine, le Prince royal, à la tête des cent cinquante mille hommes de la troisième armée allemande, vient de franchir la Meuse et d'établir son quartier général à Bar-le-Duc ; une partie de son aile gauche occupe Saint-Dizier ; la tête de sa colonne du centre a déjà atteint Vitry-le-Français, et l'on dit même qu'elle a poussé, sur la route de Paris, quelques-uns de ses coureurs jusqu'à Sézanne.

Quoi qu'il en soit, Mac-Mahon sent de tous côtés, autour de lui, les approches d'une nuée d'ennemis, répandue sur la circonférence de ses campements, prêts à le déborder et à le serrer de près, et qu'il serait souverainement imprudent d'attendre dans cette immense plaine de Châlons, aride et nue, où pas un couvert, pas un pli de terrain, n'offre une base de résistance, ni le moindre embryon de position militaire. Toutefois il devient urgent de prendre un parti, soit qu'on veuille couvrir Paris en se portant sous ses murs, soit qu'on veuille en détourner l'ennemi, en marchant au secours de Bazaine. Les renseignements qui arrivent de ce côté font envisager au maréchal pour le moment une pareille diversion comme extrêmement hasardeuse à tenter. Il vient d'apprendre, en effet, qu'en outre des deux cent dix mille hommes de Steinmetz et de Frédéric-Charles qui cernent Metz et dressent sur sa route une barrière impénétrable, la quatrième armée, sous les ordres du prince de Saxe, le blocus achevé, s'est séparée des deux autres à qui son concours n'était plus nécessaire ni pour investir, ni pour combattre, et qu'elle

a échelonné, comme une cloison, comme un nouveau mur de séparation entre les deux armées françaises, ses cent mille hommes sur la lisière de terrain qui s'étend de la frontière belge à Verdun, en formant, le long de la Meuse, un épais rideau d'avant-garde, qui, par sa gauche, se relie aux troupes du Prince royal (1).

Ainsi, d'après la disposition des forces ennemies, pour rejoindre Metz et Bazaine, nous avons à parcourir le troisième côté d'un triangle, dont la base est formée par l'armée du prince de Prusse, et l'autre côté par celle du prince de Saxe, toutes deux armées d'action et de mouvement, libres de leurs allures, et pouvant à leur gré se concerter avec l'armée de position, qui avait ses lignes fixes, solidement établies devant Metz. La disposition des armées ennemies qui tenaient la rase campagne, ressemblait encore, si l'on veut, à un arc-de-cercle qui pouvait à tout instant se resserrer et se fermer sur nous, pendant que nous aurions à en franchir la corde. Les inconvénients, les graves périls de cette longue marche de flanc étaient d'une évidence qui frappait d'elle-même l'esprit, et le maréchal ne manqua pas de les signaler au ministre de la guerre.

Celui-ci n'en est nullement touché, et, tout entier à l'idée de secourir Bazaine, soit conviction, soit intérêt, il ordonne qu'on tente d'y réussir. C'est son premier et son dernier mot; c'est aussi celui du nouveau « conseil aulique (2) », qui de lui-même s'est formé dans le sein du gouvernement, et dont il est le chef. Homme d'obéissance et de devoir avant tout, Mac-Mahon s'incline devant cette injonction, comme s'est incliné l'Empereur. Et, afin qu'on n'ait, à Paris, aucun doute sur ses intentions et sur sa bonne volonté, il télégraphie au comte de Palikao : « Veuillez dire au conseil des ministres qu'il peut compter sur moi, et que je ferai tout pour rejoindre Bazaine. » Au moment même qu'il s'y détermine, il élève la voix vers son compagnon d'armes, et lui jette comme un cri de détresse, en lui adressant ces mots : « Si, comme je le crois, vous êtes forcé de battre en retraite très prochainement, je ne sais, à la distance où je me trouve, comment vous venir en aide sans découvrir Paris. Si vous en jugez autrement, faites-le-moi connaître (3). »

(1) Compte rendu du grand état-major général allemand.

(2) Expression très juste du lieutenant-colonel Vandevelde, officier belge, dont les ancêtres ont été sujets de la maison d'Autriche, et à qui ce mot a sans doute été inspiré par les souvenirs de Beaulieu et de Wurmser.

(3) *Papiers et Correspondance.*

Enfin, le 20 août, exposé comme il l'est dans les plaines de la Champagne aux atteintes d'un ennemi qu'il ne serait pas en mesure de repousser, pressé plus encore de se soustraire à ses tourments intérieurs, aux angoisses qui le déchirent, aux incertitudes qui l'obsèdent, et de sortir d'une situation qu'il qualifie lui-même « d'insoutenable », (1) et dont l'inaction lui rend moralement le poids plus lourd, il se résout à quitter Châlons. Il n'y laissera derrière lui qu'une division de cavalerie et quelques détachements d'infanterie pour brûler ou détruire tout ce qu'on ne peut emporter.

Le lendemain, c'était un dimanche, 21 août, le camp est levé dès les premières lueurs du matin, et l'armée se met en marche sur Reims, où elle arrive le même jour. Elle s'arrête en arrière de la ville, et ses différents corps prennent position dans les environs, le long du canal de la Marne, parallèle en cet endroit à la petite rivière de Vesle, sur l'espace de terrain où se creuse sa vallée, et que protègent, du côté des approches de l'ennemi, diverses collines dont les croupes doucement inclinées descendent du Petit-Mourmelon, et des hauteurs boisées de Verzy. Cette position, quoique n'ayant pas une grande valeur militaire, offre néanmoins à l'armée assez de garanties et de ressources pour que celle-ci puisse y faire, en toute sécurité, un séjour de quarante-huit heures.

X

Avant d'exécuter ce mouvement, Mac-Mahon en avait averti le ministre de la guerre, en lui disant : « Si Bazaine perce vers le nord, je serai plus à même de lui venir en aide; s'il perce par le sud, ce sera à une telle distance que je ne pourrai, en aucun cas, lui être utile (2) ». Ce que cette dépêche donnait assez à entendre, et ce qui résultait plus clairement encore d'une communication adressée au gouvernement la veille par le maréchal, sur ce qu'il apprenait de la position des troupes ennemies massées du côté de la Meuse pour lui en fermer le passage, c'était que la seule idée, bien arrêtée dans son esprit, était de ne pas rester plus longtemps immobile dans la plaine de Châlons, et d'attendre des nouvelles de Bazaine dans un campement moins ouvert, moins périlleux, moins exposé. La marche

(1) Déposition devant la Commission d'enquête.

(2) Télégramme datée du 20 août, quatre heures quarante-cinq minutes du soir.

sur Reims donnait satisfaction à ce besoin, à cette pensée : ce mouvement, par la direction même dans laquelle il s'effectuait, avait le caractère d'un moyen terme, d'une manœuvre expectante et dilatoire, qui ne préjugait rien des révolutions ultérieures, et à la suite de laquelle on pouvait également se porter, soit sur Soissons ou sur Laon, afin d'attirer l'ennemi vers le nord, soit se rabattre sur Paris.

C'était vers ce dernier parti que le maréchal, d'accord avec les idées et les désirs de l'Empereur, penchait fortement, lorsqu'il arriva à Reims. Ses réflexions sur la situation générale, pendant la route qu'il vient de faire, les impressions qu'il a reçues de l'allure de ses soldats dans cette première journée de marche, celles qu'il rapporte, le soir même, de la visite de leurs nouveaux bivouacs, le confirment dans une résolution qu'il se promet de mettre à exécution dès le lendemain.

Son quartier général était établi dans le village de Courcelles, qui est comme le prolongement d'un des faubourgs de Reims, tout à côté du charmant village de Saint-Bris, où l'Empereur avait pris sa résidence, dans une villa, située sur les bords de la Vesle, appartenant à M^{me} Sénart, et que personne n'habitait en ce moment.

Après avoir parcouru toute l'étendue des divers campements de ses troupes, le maréchal de Mac-Mahon, à la nuit tombante, rentrait à peine dans son quartier, lorsqu'on l'avertit qu'il est mandé à celui de l'Empereur. Il s'y rend aussitôt, à travers le petit enclos qui l'en séparait. Là, il apprend que deux hommes politiques importants (1), arrivés inopinément de Paris, sont déjà depuis plusieurs heures en conférence avec le souverain. Il est inutile d'approfondir ici quelles vues sur le présent et sur l'avenir, quelles combinaisons ils apportent avec eux, puisque aucune d'elles n'a passé dans le domaine des faits, ni à quels sentiments ils ont obéi, en venant à l'improviste et de leur propre mouvement à Reims ; si c'est l'affection, le dévouement, le patriotisme, ou bien l'intérêt personnel, l'ambition, l'espérance de trouver une occasion de ressaisir le pouvoir et une haute situation perdue, qui les y ont spontanément conduits. Peut-être ces différents motifs ont-ils à un égal degré inspiré leur démarche, du moins celle du plus considérable de ces personnages, qui a joué un rôle aussi prépondérant que

(1) M. Rouher et M. de Saint-Paul, directeur général au ministère de l'intérieur.

funeste dans les dernières années du règne, et qui encore, comme membre du conseil privé et comme président du Sénat, prend une part active, sinon très influente, aux délibérations du gouvernement.

Dans la mission qu'il s'est donnée lui-même, au milieu de ces critiques conjonctures, sa parole toujours écoutée se fait avec empressement et sans réticence l'interprète officieux, le miroir fidèle, mais non pas toujours sans doute l'approbateur des idées qui règnent à Paris, dans les sphères officielles. Des deux points essentiels qui y préoccupent les esprits, et où la question politique se mêle avec le plus d'acuité à la question militaire, il en est un sur lequel il partage l'opinion du gouvernement, tandis que, sur l'autre, il s'en sépare. Le point sur lequel il est en désaccord avec le cabinet tout entier, avec le ministre de la guerre, et même avec l'Impératrice-Régente, c'est celui qui concerne le retour de l'Empereur dans la capitale, lequel, malgré tout ce qu'on dit contre sa convenance et son opportunité, présente, à ses yeux, bien moins d'inconvénients que d'avantages. Cette manière de voir ne peut qu'être agréable au souverain, puisqu'elle répond à son intime et constant désir, et dont, l'avant-veille même, il parlait au maréchal, comme d'une chose qui devait se réaliser le lendemain (1). Des raisons tirées, non seulement de sa situation personnelle, mais du bien général des affaires, et de l'intérêt même de la patrie, justifiaient ce projet, aussi naturel que légitime, commandé par les circonstances, et néanmoins tant de fois ajourné. L'émissaire spontané qui, par son zèle et ses conseils, se flattait d'en hâter et d'en faciliter l'exécution, espérait sans doute aussi en profiter un peu pour lui-même; et ses intentions, ses arrière-pensées, ses secrètes perspectives de revanche lui semblaient d'autant plus favorisées par cette éventualité, qu'elle se serait produite en dehors des voies régulières, et contre l'avis réitéré de ceux qui occupaient alors le pouvoir.

Mais un point non moins capital, non moins important, sur lequel, aussi timide et aussi craintif qu'eux devant le mécontentement populaire, il est en parfaite conformité d'idées avec le conseil des ministres, c'est la nécessité qu'il y a à débloquer Metz, et la convenance non moins impérieuse que l'armée de Châlons ne rétrograde point sur Paris. Il voudrait bien y ramener l'Empereur, mais non pas l'armée. Cette espèce de demi-mesure se trouvait conforme au pen-

(1) Déposition du maréchal devant la Commission d'enquête.

chant et à l'habitude qui portaient son esprit et son caractère à adopter les solutions mixtes dans les expédients comme dans les principes, et à appliquer ces solutions aux circonstances qui les comportaient le moins.

Du reste, il était si plein de la préoccupation causée par la direction qu'il fallait, selon lui, faire prendre à l'armée, qu'à peine le maréchal entré dans le salon où avait lieu la conférence, et après les compliments d'usage, il lui dit aussitôt :

« Mais, en définitive, monsieur le Maréchal, rien n'exige que vous alliez à Paris, et il vaudrait beaucoup mieux penser à secourir Bazaine. »

En aucun temps, Mac-Mahon ne fut ce que Turenne, avec quelque dédain, appelait « un diseur » ; et il a même pu parfois, par voie de comparaison et de contraste, passer pour taciturne ; mais au moment et dans la situation dont il s'agit, sans se départir entièrement de la réserve et de la sobriété naturelle de son langage, à l'interpellation qui lui est si directement adressée, la vivacité de ses conceptions sur un sujet étudié et mûri dans sa tête par de sérieuses réflexions, par des observations encore toutes fraîches, éclate sans emportement, sous la forme d'une élocution vive, prompte et facile. Le profond sentiment de ce qu'exigent les circonstances, celui d'une conviction forte et de la grave responsabilité attachée à ses fonctions de général en chef, lui dictent une réponse, dont voici exactement le sens, et à peu près les termes (1) :

« Soldat, je ne puis envisager la situation qu'au point de vue militaire ; c'est ce que je vais faire avec netteté, avec franchise, et, si vous me permettez de l'ajouter, avec la compétence que j'ai acquise dans mon métier. Vous m'exprimez, Monsieur, le désir que je me porte au secours de Bazaine : quelle que soit l'ardeur des sentiments qui me poussent à ne point l'abandonner, à m'élancer vers lui, et quoique je n'y renonce pas sans de violents regrets, les considérations les plus puissantes me détournent présentement, avec les moyens d'action dont je dispose, d'une si hasardeuse tentative.

« Les troupes sur lesquelles l'Empereur m'a remis toute l'autorité dont il s'est dessaisi, comptent au plus cent trente mille combat-

(1) Les paroles qu'on met ici dans la bouche du maréchal ne sont que la reproduction de ce qu'il a dit devant la Commission d'enquête ou en d'autres circonstances.

tants; encore cet effectif n'est-il pas tout entier présent sous nos drapeaux. La manière dont il a été composé, et jusqu'à un certain point sa nature, se ressentent des vices de notre mobilisation primitive; et il est lui-même, en quelque sorte, le produit de la confusion, de l'anarchie, du désordre qui y ont présidé, dont il a reçu le profond contre-coup, dont il porte l'empreinte. Les vides des trois anciens corps, le premier, le cinquième et le septième, ont été comblés en grande partie, comme on a reconstitué la cavalerie de réserve, au moyen de détachements partiels plus ou moins considérables, restés en arrière, qui n'ont pas eu le temps de rejoindre et d'arriver à leur destination respective, et qu'on a ramassés, glanés çà et là, comme les débris, comme les épaves d'un grand naufrage, survenu avant même qu'on eût gagné la haute mer. C'est par l'emploi de ressources analogues, tant pour l'infanterie que pour la cavalerie, que s'est organisé un nouveau corps, le douzième, numériquement le plus fort de tous, dans lequel sont entrés plusieurs régiments de marche, et une division entière d'infanterie de marine.

« Tous ces éléments sont bons en eux-mêmes : ils peuvent devenir meilleurs; ce sont des pièces, des morceaux et même des rognures, coupés dans une excellente étoffe, mais qui n'ont pas eu le temps d'être cousus ensemble. Pour un bon nombre de ces soldats, la campagne a commencé par un désappointement d'autant plus propre à les troubler, que la cause n'en est pas en eux, mais autour d'eux et au-dessus d'eux : ils sont, sans avoir combattu, sous l'impression de nos revers, pour eux d'autant plus fâcheuse, que, par suite de circonstances qu'ils ne s'expliquent pas, après être partis avec entrain pour la frontière, ils en sont revenus, non seulement sans voir ni atteindre l'ennemi, mais sans pouvoir même rejoindre leurs propres camarades. Au lieu d'engager la lutte, ils n'ont pas même réussi à former leurs rangs, à se mettre en ligne.

« Cette déconvenue les a ébranlés, déconcertés; c'est une espèce d'affront dont ils ont besoin de se remettre; il est nécessaire qu'ils reprennent confiance dans eux-mêmes et dans les autres, et que ces troupes inégales et disparates, se mêlent, se fondent, se pétrissent ensemble par le contact et l'habitude de manœuvres, de marches et d'exercices communs, et qu'elles acquièrent ainsi un même degré de force et d'agilité. Car elles sont loin d'avoir suffisamment ce qui attache, ce qui maintient, ce qui lie, ce qui donne à une armée le

nerf, le ressort, l'élan, ce qui fait d'elle un corps organisé et la distingue d'un attroupement.

« Moi-même, et de mes propres yeux, j'ai pu me convaincre de ce qui leur manque à cet égard, dans le trajet que nous venons de faire de Châlons ici : mouvement qui m'a permis de les voir et de les juger à l'œuvre. Cette marche ordinaire a été, pour beaucoup de nos hommes, fatigante et pénible; et, dès cette première journée, il y a eu des traîneurs. Au moment où je visitais leurs bivouacs, ils ne les avaient pas rejoints encore.

« Dans ces conditions, ce serait une témérité, presque une folie, de jeter cette colonne de cent trente mille soldats, lourde, traînante, relâchée, mal affermie, dans des bois et des défilés, au milieu de deux cent cinquante mille ennemis, masse solide et compacte, disciplinée, aguerrie sous le feu, maîtresse de se mouvoir avec promptitude et exaltée par le succès. Disproportion énorme, aggravée par l'ignorance où nous sommes de quel côté percera Bazaine dont je n'ai aucune nouvelle; si c'est par le nord ou par le sud. Cette incertitude nous fait courir le risque de le manquer; ce qui tournerait à notre perte certaine un péril déjà si pressant.

« L'armée que je commande est la seule qui reste à la France; il importe de ne pas hasarder légèrement et mal à propos cette suprême et dernière ressource. Si un malheur lui arrivait, la situation serait désespérée, le pays privé de tout moyen de défense, et à la discrétion du vainqueur.

« Telle qu'elle est, cette armée doit être considérée comme un utile et précieux noyau, auquel peuvent s'adjoindre en peu de temps des renforts fournis par la garde-mobile, assez considérables pour doubler son effectif, et l'élever à près de trois cent mille hommes. En acquérant ainsi la puissance du nombre, elle transformera les éléments nouveaux qui seront versés dans son sein; elle leur fera part de ses propres qualités; elle les augmentera même en les communiquant.

« Mais ce travail d'agrégation, d'assimilation et de réorganisation complète, ne peut bien et vite se faire que sous les murs de Paris : c'est là seulement que ces troupes, en quelques jours de repos, pourront, les unes, reprendre haleine, se reconnaître, se refaire; les autres, s'identifier et s'affermir, tous ensemble, se rendre capables d'offrir une résistance sérieuse et de lutter avec chance de succès, en prenant la vigueur, la souplesse, la consistance indispensable aux

grandes opérations de guerre, soit qu'on veuille attaquer, soit qu'on doive se défendre.

« J'irai donc, Monsieur, non à Metz, mais à Paris, et cela sans retard, dès demain, à la première heure, car le temps que nous perdrons ici serait autant d'avance donnée à un ennemi qui, lui, ne reste pas inactif ni immobile. »

Le maréchal de Mahon aurait pu ajouter que, si notre retraite sur toute la ligne avait pu d'abord être taxée de précipitation, chercher maintenant à s'enfoncer dans l'Est, ce serait porter le même défaut vers l'extrémité opposée, et d'un excès de timidité passer à un excès d'audace.

Quand le maréchal se tut, ses paroles demeurèrent sans réplique : elles avaient un tel accent de sincérité et de compétence, qu'elles forçaient la conviction. L'homme, d'ailleurs, à qui elles s'adressaient, étranger à l'art militaire, ne se sentait pas l'autorité nécessaire pour y répondre, quoique il en eût peut-être le désir. Quant à l'Empereur, elles exprimaient trop fidèlement ce qu'il pensait lui-même, pour qu'il y fit la moindre objection : elles furent ratifiées de son silencieux assentiment.

E. DE MONZIE.

(A suivre.)

VOYAGE EN CORSE ⁽¹⁾

XXXVI. — LE PROBLÈME DE MENDELSON.

Depuis cet événement, Mendelson, malgré son triomphe, était en proie à une mélancolie continuelle; il recherchait la solitude, se promenait lentement sous les voûtes de feuillage que j'avais établies dans le jardin, ou bien, assis sur un banc, il agitait les bras et la tête, comme un homme qui chasse une idée importune ou qui discute tout seul; quelquefois encore, il se tenait debout, immobile comme une statue, et les yeux fixés au même point.

Ce changement d'humeur me causait une vague inquiétude. Ne lui connaissant ni cause ni prétexte dans la situation de ses affaires, qui prospéraient de plus en plus, je me figurais que l'aventure Jéricho avait mis la brouille dans le ménage et qu'on lui faisait expier en secret l'éclatante victoire qu'il avait remportée. Du reste, madame était toujours envers moi la même, c'est-à-dire remplie d'égards et d'affectueuses prévenances; mais elle devenait chaque jour plus aigre envers sa fille, dont la position commençait à être fort peu agréable. Je n'y comprenais rien et brûlais d'en avoir le cœur net.

Un jour que, assis sous un oranger, Mendelson traçait sur le sable des arcs parallèles, je m'approche sans bruit et vais m'asseoir à ses côtés.

— Pourquoi, lui dis-je, mon cher maître, avez-vous depuis quelque temps changé d'humeur, au point d'en être méconnaissable? Vous, qui étiez d'un caractère égal et d'une gaieté si douce, vous voilà devenu triste, sombre, inquiet? D'où vient cette métamorphose? Seriez-vous par hasard malade? Vous serait-il arrivé quelque malheur?

(1) Voir la *Revue* du 15 mai 1884.

— Ni maladie, ni malheur, rien de fâcheux ne m'est arrivé, mais je suis préoccupé d'une affaire de la plus haute importance.

— Vraiment!... Et de quelle nature est cette affaire?

— C'est un grave problème à résoudre, dont je ne puis trouver la solution.

— Un problème?

— Oui, un problème dans lequel, par parenthèse, tu as un certain rôle.

— Moi!

— Toi-même en personne. Je cherche comment et par quels moyens il me sera possible de m'acquitter envers toi, pour tous les services que tu nous as rendus.

— Vous voulez rire assurément; car, que sont les petits services que j'ai pu vous rendre auprès de ceux que j'ai reçus de vous? N'est-ce pas vous qui m'avez traité en ami et en frère, au lieu de me traiter en esclave et en bête de somme, ainsi que vous y autorisaient les usages du pays! Si donc l'un de nous est redevable à l'autre, ce n'est pas vous, c'est moi. Vous ne me devez rien.

— Comment, je ne te dois rien! Est-ce que ce n'est pas toi qui as fait de ma maison de commerce et de ma propriété deux des merveilles du pays? Qui donc, si ce n'est toi, as donné à mes enfants cette brillante éducation que tout le monde admire et leur envie? N'est-ce pas toi qui nous as enseigné cette belle langue française que nous sommes si heureux de comprendre et de parler, et cette religion chrétienne que nous embrasserons bientôt?... N'est-ce pas toi qui m'as sauvé la vie en plusieurs circonstances, notamment dans la rencontre avec les bohémiens? Et tu comptes tout cela pour rien! Moi, je le compte pour beaucoup; et je cherche ce que je pourrai t'offrir en retour. Veux-tu le quart de ma fortune? moitié part dans mes bénéfices? Mais qu'est-ce que l'or et l'argent pour un homme tel que toi!... Il faut mieux que cela!... Allons, aide-moi donc à chercher...

— Si vous pensez me devoir quelque chose, il vous est bien facile de vous libérer envers moi. Vous n'avez qu'à me laisser retourner dans ma patrie.

— Comment, malheureux, tu aurais le courage de nous abandonner, nous qui ne pouvons plus vivre sans toi! Nous qui trouvons longs, comme trois années, les trois jours qu'il te faut pour le voyage de Tabarca! Nous qui donnerions tout ce que nous possé-

dons pour ne pas te perdre! Nous quitter! Mais alors il fallait me laisser égorger par les bohémiens et dévorer par la panthère! Nous quitter! mais, avant six mois, nous serions tous morts de chagrin... Non, non, tu ne partiras pas; tout au contraire, tu resteras avec nous le reste de ta vie; je veux même que Bone te devienne une seconde patrie, qui te fasse oublier le reste de l'univers; voici mon plan; écoute bien :

Tu as vingt-neuf ans, et Sarah, dix-neuf; il y a donc entre vous convenance parfaite et proportion pour l'âge; et la convenance, si je ne me trompe, n'est pas moins grande sous les autres rapports. Si donc tu le veux, je te la donnerai pour épouse; et, comme je suis certain qu'elle te rendra heureux, alors, mais seulement alors, je me croirai quitte envers toi... Réponds, s'il te plaît.

Cette proposition inattendue me causa zutant d'émotion que de surprise, et produisit en moi l'effet d'un rayon de soleil pénétrant brusquement dans un lieu obscur. Mendelson voulait une réponse immédiate, ajoutant que j'étais aimé de sa fille, que je l'aimais moi-même sans m'en apercevoir; que nous irions tous recevoir le baptême des mains du P. Lacroix, et célébrer le mariage à Tabarca. J'eus beaucoup de peine à obtenir huit jours de réflexion, et je lui fis promettre que, dans l'intervalle, il ne dirait à Sarah rien de ce qui se passait.

XXXVII. — LE PROBLÈME RÉSOLU PAR M^{me} MENDELSON.

J'avais en effet remarqué que Sarah semblait se plaire en ma compagnie et la rechercher. Quand je parlais, elle était comme suspendue à mes lèvres, et ne perdait pas une de mes paroles; si je sortais, elle me suivait des yeux; si je rentrais elle se montrait émue. Lorsque nous allions en expédition, elle ne tarissait pas de recommandations et de conseils; au retour, elle me faisait vingt fois raconter nos aventures et nos dangers. Un jour, pour un bouquet offert à une dame, qui était venue visiter l'enclos, elle fut triste du matin au soir, et même elle versa des larmes; une autre fois, elle tomba évanouie, à la vue d'une blessure que m'avait faite une panthère. Je remarquais tout cela, et m'efforçais, sans trop y parvenir, de l'attribuer à la sensibilité naturelle à son âge et à son sexe.

D'autre part, lorsque je descendais en moi-même, je ne pouvais m'empêcher de reconnaître que son image y occupait plus de place

que nulle autre ; et que l'affection que j'éprouvais pour elle n'avait qu'un pas à faire pour devenir le plus ardent amour. En d'autres circonstances, je ne me serais pas fait un crime de m'y abandonner : mais, comme il n'y avait pas de chance pour que cet amour eût une bonne fin, et que je n'aurais, pour rien au monde, voulu troubler la paix de cette pauvre enfant, j'évitais, autant que possible, de me rencontrer avec elle.

Après la proposition que Mendelson m'avait faite, la situation était changée ; le résultat qui m'avait paru impossible, devenait facile ; et dès lors aimer Sarah et aspirer au bonheur d'être son époux me devenait permis et légitime. Je me disais : Deux fois j'ai fait choix du célibat ; la première, quand j'ai voulu me vouer à l'état religieux ; la seconde, lorsque j'ai embrassé l'état militaire ; deux fois, Dieu m'a fermé la carrière par d'insurmontables obstacles. Ne dirait-on pas que c'est lui qui a tout conduit ; et que ce qui se passe en ce moment est l'œuvre de sa volonté providentielle ?

Ma réponse était donc arrêtée, et je me disposais à en faire part à Mendelson, quand un coup de tonnerre vint de nouveau mettre à néant mes projets et mes espérances.

Le cinquième de mes huit jours, j'étais au jardin, occupé à tailler des rosiers, lorsque arrive M^{me} Mendelson, en toilette simple mais recherchée ; jamais je ne l'avais vue aussi belle et aussi redoutable ; ses yeux lancent des éclairs et sa voix est si caressante, qu'elle fait songer à celle qu'entendit notre première mère dans le Paradis terrestre.

— Mon mari, dit-elle, est avec un de ses correspondants de Constantine, les enfants sont au magasin, et Sarah, chez sa tante. Nous sommes donc seuls : et je viens vous faire une confidence, qui depuis longtemps me pèse sur le cœur ; écoutez-moi.

Ce début me parut étrange, et je me demandai quelle confidence pouvait avoir à me faire M^{me} Mendelson. Elle me fit asseoir près d'elle, sous un berceau de fleurs et de verdure, au travers duquel se jouaient les rayons du soleil.

— Depuis que vous êtes avec nous, reprit-elle, la joie et le bonheur sont entrés dans notre maison ; nos affaires n'ont cessé de prospérer ; et pas un commerçant ne nous dispute aujourd'hui la première place. Au-si ne sommes-nous pas ingrats, Mendelson et moi, et notre plus ardent désir est de vous témoigner notre reconnaissance. Vous a-t-il parlé de cela ?

— Oui, Madame, il m'en a parlé.

— Que vous a-t-il offert ?

— Le quart de sa fortune ou la moitié de ses bénéfices ; mais ce sont là des propositions absurdes à force d'être exagérées ; et, d'ailleurs, je ne vends pas, surtout à mes amis, les services que je puis rendre.

— Ne vous a-t-il pas offert autre chose que vous puissiez accepter?.. La main de sa fille, par exemple ?

— Rien de plus vrai.

— Et vous, qu'avez-vous répondu ?

— J'ai demandé du temps pour réfléchir.

— Mais, enfin, que pensez-vous de Sarah ?

— Je pense que c'est une personne accomplie sous tous les rapports, et si jamais je me décidais à prendre femme, j'avoue que je la préférerais à toute autre.

— Ah ! vous la préféreriez à toute autre ! Eh bien ! j'ai le regret de vous le dire, jamais elle ne sera votre femme.

— Pourrais-je vous demander pourquoi ?

— Parce que je m'y oppose et m'y opposerai toujours.

— C'est votre droit ; il vous est permis de repousser le candidat de votre mari, comme il a repoussé M. Jéricho.

— Jéricho ! Jéricho ! Je me moque de votre Jéricho comme de l'empereur de la Chine. Si vous supposez que c'est pour ses beaux yeux que je voulais ce mariage, vous êtes aussi loin de la vérité que de la lune.

— J'avoue que la qualité d'esclave n'est pas en ma faveur une brillante recommandation ; mais on peut être esclave par le corps, et libre par le cœur et l'esprit, autant que personne au monde. D'ailleurs, l'esclavage n'a pu m'enlever mon titre de citoyen et d'officier français.

— Vous ne m'avez pas comprise... Eh bien ! je vais me faire comprendre. Vous aimez Sarah ; elle vous adore ; vous voudriez en vain le nier... Vous seriez donc heureux ensemble ; voilà pourquoi je ne veux point qu'elle soit votre épouse.

— Je comprends de moins en moins.

— Je ne le veux pas, parce que la vue de votre bonheur serait pour moi le plus cruel de tous les supplices. Comprenez-vous maintenant ?

— Je ne sais...

— Mais vous êtes donc aveugle et sourd, malheureux ! Comment,

depuis le premier jour de votre arrivée, vous n'avez rien lu dans mes regards, mes paroles et toutes mes démarches! Comment, lorsque vous m'avez vue pâlir, rougir, trembler, pleurer, au récit de vos dangers, et tressaillir d'orgueil à celui de vos triomphes : quand Sarah était encore incapable de vous apprécier; comment, lorsque vous avez vu tout cela, vous n'avez point compris ce que comprendrait le plus sauvage pasteur du désert, que mon cœur s'en allait vers vous... que je vous aimais avec ardeur! Eh bien! oui, je vous aime! Et comme je n'ai rien de plus précieux que mon cœur, il faut bien que je fasse une démarche qui aurait dû être faite par vous.

La massue d'Hercule serait tombée de tout son poids sur ma tête, qu'elle ne l'aurait pas mise dans un autre état que cette révélation foudroyante. Je fus d'abord atterré; mais reprenant bientôt mon assurance, je répondis avec calme :

— Jusqu'ici, Madame, je vous ai regardée et vous regarde encore comme une honnête femme; et j'ai cru que vous me regardiez comme un honnête homme; mais si j'acceptais l'offre de votre cœur à laquelle, je l'avoue, je n'aurais jamais osé prétendre, je ne serais plus un honnête homme; et vous seriez loin d'être une honnête femme.

Votre mari fût-il le plus misérable des hommes, il ne vous serait pas permis de donner à un autre le cœur que vous lui avez engagé, en présence du ciel et de la terre; vous n'ignorez pas le traitement que réservait la loi juive aux femmes adultères. A plus forte raison, vous est-il défendu de le trahir, quand il possède les meilleures qualités, et vous aime de l'amour le plus tendre.

De mon côté, M. Mendelson serait pour moi un étranger et un mortel ennemi, que je n'aurais pas le droit de lui faire ce que je ne voudrais pas que l'on me fit. Et je pourrais, moi, son ami intime, abuser de sa confiance, pour lui ravir ce qu'il a de plus cher au monde, l'amour de sa femme, son honneur et celui de ses enfants! Jamais.

— Vous ne connaissez donc pas l'amour?...

— Le faux amour, non; et, moins que jamais, j'ai envie de le connaître. Ainsi, restons-en là, si vous le voulez bien. Je ne serai jamais le mari de votre fille; mais jamais non plus, je ne serai votre amant.

Et, malgré ses supplications et ses larmes, je tourne sur le talon et m'éloigne à grands pas.

— Vous avez été cruellement sévère pour cette pauvre femme, dit alors le sous-lieutenant X.

— Cette femme était coupable; j'ai été juste et indulgent pour elle; et pour moi, j'ai été prudent; car, s'il est des ennemis qui doivent être attaqués de front, il en est d'autres dont on ne peut triompher que par la fuite, et la volupté est de ce nombre; notez cela dans vos papiers, jeune homme.

— Dans tous les cas, vous pouvez vous vanter d'avoir remporté là une rude victoire sur vous-même.

— Et je n'ai jamais regretté d'avoir agi de la sorte; et je ne le regrette pas, et je le regretterai moins encore sans doute au moment de la mort.

XXXVIII. — SOLUTION FINALE.

Retiré dans mon pavillon, les coudes sur la table, et la tête dans mes deux mains, je me mis à réfléchir sérieusement aux difficultés de ma position, et aux moyens possibles d'en sortir.

Encore trois jours, le délai convenu expirait; qu'allais-je répondre à Mendelson, qui attendait ma réponse avec tant de confiance? Comment lui annoncer que je refuse la main de sa fille et le bonheur qui m'est offert? De quelles raisons, de quels prétextes colorer et justifier ce refus? Comment me tirer, sans lui donner quelques soupçons, de toutes les questions dont il va m'accabler? Quelle contenance faire, en présence de cet honnête homme, si horriblement trahi? Comment adresser la parole à Sarah devant sa mère? Comment me rencontrer face à face avec celle-ci? Quelle gêne, quel malaise, quelle contrainte dans tous nos rapports! Et moi-même, après tout, vainqueur dans une première rencontre, ne puis-je pas succomber dans une autre? Suis-je plus fort que Samson et Hercule, plus sage que David et Salomon? N'est-il pas écrit que celui qui aime le péril y périra?

Ces pensées et une foule d'autres semblables se pressaient dans mon esprit, comme les vagues sur le sable aux jours de grande tempête; et, lorsque je voulais conclure, je ne trouvais qu'un seul mot, toujours le même : la fuite, et la fuite immédiate. Je me trouvais exactement dans la position de Joseph, et je n'en pouvais sortir autrement que lui, sauf à ne pas laisser mon manteau aux mains de M^{me} Putiphar.

Il n'y avait en ce moment sur rade aucun navire en partance; et y en aurait-il eu, qu'il m'eût été fort difficile d'en profiter. Je résolus donc de pousser jusqu'à Tabarca.

L'après-midi fut employée à mes préparatifs de départ, que personne heureusement ne vint interrompre; et je les terminais à peine, que l'on m'appela pour le repas du soir. Je m'y rendis avec une émotion facile à comprendre; et, comme si le père et les enfants eussent pris plaisir à rendre la séparation plus cruelle, ils semblaient lutter à qui me donnerait plus de marques d'affection. Quant à la mère, que je m'attendais à trouver embarrassée et confuse, elle était là, calme et souriante; prodiguant les paroles caressantes, surtout à son mari et à la pauvre Sarah! Jamais je n'avais vu unies ensemble tant d'hypocrisie et d'audace. Tout à l'heure, je la plaignais sincèrement, maintenant, je l'avais en horreur.

Le dîner fini, je prends mon fusil et ma carnaissière contenant ce que j'avais de plus précieux, et je pars avec un de mes chiens, pour l'affût aux canards, vers l'embouchure de la Mafrag. Comme cela m'arrivait fréquemment, personne n'en fut étonné. En serrant pour la dernière fois la main de ces êtres bien-aimés, mon cœur battait à se rompre; et je ne pus retenir mes larmes, dès que je fus dehors. Vingt fois je me retournai; vingt fois je les vis aux fenêtres, m'envoyant de la main leurs adieux. Pauvre Mendelson, pauvre Sarah, pauvres enfants, que diriez-vous, si vous saviez que ces adieux seront éternels?

Le premier pas, le plus pénible de tous, est fait; quelques heures de marche forcée vont me conduire à Tabarca : mais il ne suffit pas que je disparaisse; il faut encore que l'on me croie mort; car si Mendelson apprenait que je me suis sauvé, peut-être à force de chercher parviendrait-il à en découvrir la cause; et quel malheur ce serait pour lui et pour les siens! Il faut donc arranger les choses de manière à faire croire à tout le monde que j'ai été pris ou massacré par des brigands ou dévoré par des bêtes féroces, communes en cet endroit.

En conséquence, parvenu au lieu ordinaire de mes embuscades, je laboure, je bouleverse le sol, à l'aide de mon chien que j'excite; et avec le sang de quelques canards, j'ensanglante çà et là le sable; quelques lambeaux de vêtements et une seconde coiffure, que j'ai apportés et que je jette dans les broussailles doivent dérouter les recherches. Enfin, de peur que la disparition de mon fidèle compa-

gnon ne me trahisse, je me décide en pleurant à le tuer lui-même; il sera dévoré pendant la nuit, et demain ses ossements rongés seront le plus sûr indice de ma mort.

Cette triste besogne achevée, je prends ma course ou plutôt mon vol pour Tabarca, où j'arrive après douze heures de marche; je compte mon aventure au P. Lacroix, qui approuve ma conduite; et je pars peu de temps après pour Marseille.

Pendant toute la traversée et durant de longues années, mon esprit et mon cœur étaient nuit et jour à Bone. Je voyais Mendelson et ses fils, inquiets de ne pas me voir revenir, rassembler leurs hommes d'escorte, et, s'en aller à ma recherche, avec des flambeaux et des torches. Je les voyais explorant le champ de bataille, trouver les restes déjà entamés de mon chien; compter en sanglotant les gouttes de mon sang; ramasser pieusement les lambeaux de mes habits et ma coiffure; s'étonner de ne pas découvrir mes restes; renvoyer les recherches au lendemain, et rentrer tristement au logis. Je voyais Sarah tomber sans connaissance, en apprenant la fatale nouvelle; et sa mère retirée dans un coin du jardin, se frapper la poitrine, en disant : *C'est ma faute ! C'est ma faute !*

Vingt-six ans s'écoulèrent sans que j'entendisse parler d'eux; mais ils ne cessèrent pas un instant d'être présents à ma mémoire; et, malgré les glaces de l'âge, mon cœur, vous le voyez, ne s'est pas encore refroidi pour eux. Enfin, Bone ayant été, en 1832, occupé par nos troupes, je pus en avoir des nouvelles par un de mes compatriotes, qui y tenait garnison. Le missionnaire promis était venu; et toute la famille avait reçu le baptême. Sarah était morte de langueur, moins d'un an après mon départ; son père n'avait pas tardé à la suivre dans la tombe; les trois fils avaient pris en société la suite des affaires, qui ne cessaient de prospérer. Quant à leur mère, cause de tout ces maux, elle s'était remariée.

XXXIX. — IÉNA. EYLAU. RETOUR AU PAYS.

Arrivé à Marseille en 1806, au moment où se formait contre la France la quatrième coalition européenne, je ne crus pas avoir le droit de me désintéresser de la lutte; et au lieu de tourner vers la Corse, je me dirigeai sur Paris. Là, par une heureuse circonstance, je fus présenté à l'empereur, qui me reconnut, voulut entendre mes aventures, me décora, me fit capitaine et me dit : — Laisse-moi

régler les affaires de l'Europe, et puis nous irons mettre l'ordre sur la côte d'Afrique.

La première affaire où je me trouvai fut celle d'Iéna. Envoyé avec ma compagnie contre une colonne prussienne, qui cherchait à nous prendre en flanc, je manœuvrai avec tant de bonheur qu'elle fut coupée, mise en déroute, et laissa dans nos mains de nombreux prisonniers. Cela me valut l'ordre du jour et le grade de commandant.

L'année suivante, je fus moins heureux à Eylau. Au moment où, à la tête de mon bataillon, je venais de déloger les Russes d'un point où ils nous faisaient beaucoup de mal, je fus atteint d'une balle en pleine poitrine, et traversé de part en part. Elle voulut bien respecter les organes essentiels; mais ma carrière n'en fut pas moins brisée sans retour. Après trois mois passés à l'hôpital entre la vie et la mort, je pus enfin regagner la Corse, et chercher au foyer paternel ma guérison définitive. J'avais vu les plus merveilleuses contrées et les plus beaux monuments de l'univers, mais rien ne m'avait causé de plus vives émotions que la vue du clocher de mon village et de la chaumière de ma famille!

Mon père et ma mère vivaient encore, au milieu de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Mon retour les surprit d'autant plus qu'ils me croyaient mort comme mes frères, et avaient fait dire en commun des messes pour le repos de nos âmes.

Ma guérison fut lente; mais elle vint enfin, grâce aux bons soins de ma mère et à l'excellence du climat.

Ma blessure guérie, je revins à ma première vocation, c'est-à-dire à l'éducation de mes neveux et des enfants du voisinage. Mes cours étant gratuits, attendu que j'avais largement de quoi vivre, les élèves m'arrivèrent en foule; et, dans cette profession pénible mais sublime, je trouvais d'agréables distractions et de pures jouissances. Cela dura jusqu'à ce que, un instituteur officiel nous ayant été envoyé, en vertu de la loi de 1832, je lui cédaï la place. Et voilà, Messieurs, à vol d'oiseau, un petit aperçu de ma triste existence. Je regrette que ces détails ne soient pas plus intéressants, et vaillent si peu le temps que vous avez mis à les écouter.

— Vous désirez maintenant, reprit-il, que je vous parle de la vendetta et du banditisme, ces deux fléaux qui ont si longtemps désolé et déshonoré notre pauvre pays? Ce sont là des souvenirs, que je voudrais effacer de toutes les mémoires, et qui ne sont pas

dignes des honneurs de l'histoire. Cependant, puisqu'il vous plaît de les entendre, je vous dirai, comme Enée à la reine de Carthage :

*Quantum animus meminisse horret, luctuque refugit,
Incipiam.*

Je commencerai, d'abord, pour vous être agréable; ensuite, pour rectifier, chemin faisant, quelques erreurs funestes à mon pays; enfin, dans la pensée de détourner mes compatriotes de ces sanglantes pratiques, en leur en montrant l'injustice et les horribles résultats.

VI

FERRANDO DA QUENZA

I. — PROVINCE DE LA ROCCA.

Nous débiterons par Ferrando da Quenza, comte de la Rocca, qui vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle.

Sous les Génois, la Corse était administrativement divisée en dix provinces, qui se subdivisaient elles-mêmes en soixante-six pièves ou cantons. La province de la Rocca ne contenait que six de ces pièves; mais, augmentée des deux cantons de Bonifacio et de Porto-Vecchio, elle répondait à l'arrondissement actuel de Sartène, et comprenait toute la partie australe de l'île. — D'autre part, physiquement coupée en deux grandes bandes, par une chaîne de montagnes, qui lui sert d'épine dorsale et va du cap Corse à Bonifacio, elle se divise en Pays *en decà des monts*, et Pays *au-delà des monts*; et ces dénominations populaires ont été adoptées par les historiens.

Le pays en decà des monts comprenait les arrondissements de Bastia, de Corté et de Calvi; et le pays au-delà des monts, ceux d'Ajaccio et de Sartène. Annexée à la France en 1768 à titre de province, la Corse fut en 1790 divisée en deux départements, celui du Liamone (bande occidentale), avec Ajaccio pour chef-lieu; et celui du Golo (bande orientale), chef-lieu Bastia. En 1811, ces deux départements furent réunis en un seul, sous le nom de département de la Corse. Cette réunion procura au trésor une économie évidente, mais elle fut, à mon avis du moins, un malheur pour le pays.

Pour les peuples, comme pour les individus, l'émulation est un des principaux stimulants du progrès. Qu'ils soient deux côte à côte, ils rivalisent d'ardeur au travail, cherchant à s'égaliser, à se surpasser

à se vaincre l'un l'autre; d'où perfectionnement et progrès; tandis que, s'il est seul et sans voisins, chacun d'eux s'engourdit et s'endort dans son isolement, n'ayant ni exemple à imiter, ni concurrence à combattre, ni intérêt à progresser. Ainsi en est-il arrivé de la Corse que la mer environne, que personne ne visitait et qui ne voyait personne. On a allégué, pour motif de cette division, la faiblesse de la population totale de l'île, mais cette raison est sans valeur. La population totale est de 260,000 âmes, dont la moitié est de 130,000. Or, la Lozère n'a que 142,000 habitants; les Basses-Alpes, 150,000; les Hautes-Alpes, 135,000; et les Alpes-Maritimes, bien moins encore. D'où il suit que, sous ce rapport, comme sous le rapport de l'étendue, la Corse pourrait sans inconvénient être de nouveau partagée en deux départements, au grand profit de l'émulation et du progrès.

Des cinq arrondissements, celui de Sartène est le troisième pour la superficie. Son sol est excellent sur les hauteurs comme dans les vallées, et produit en abondance des blés, des vins, des huiles et des fruits de la meilleure qualité, qui l'ont fait surnommer le *grenier de la Corse*. Il n'a que 30,000 habitants, pour plus de 18,400 hectares; c'est-à-dire moins de 2 habitants par hectare, et de 10 par kilomètre carré!

Son territoire est couvert de montagnes, dont le sommet dépasse parfois 2,000 mètres au-dessus de la mer. Aussi le climat y est rude en hiver sur les points élevés, tandis qu'il est d'une extrême douceur dans les vallons et sur la plage : et, sauf quelques rares exceptions, la salubrité y est parfaite, et la longévité remarquable. Ce fait a plusieurs causes sans doute, parmi lesquelles il faut peut-être compter la prodigieuse quantité de plantes aromatiques qui parfument l'air en toute saison.

II. — LA FÉODALITÉ EN CORSE.

On admet généralement qu'au commencement du onzième siècle, il existait depuis longtemps en Corse une espèce de féodalité, composée de seigneurs et de vassaux, indépendante de tout souverain, ne reconnaissant d'autre puissance que celle de la force, subsistant comme fait, plutôt qu'en vertu d'un droit.

D'après les traditions populaires, les seigneurs exerçaient sur leurs vassaux des violences de toute sorte, qui amenaient comme

représailles des insurrections sanglantes, à la suite desquelles les districts du centre et de la côte orientale s'étaient proclamés indépendants, sous le nom de *Terre de commune*. Dans la bande occidentale, la féodalité se maintint plus longtemps.

D'après un vieux chroniqueur, Jean de la Grossa, suivi par l'historien Filippini, le Pape, devenu possesseur de la Corse, par la libéralité de Charlemagne, permit à quelques jeunes seigneurs romains d'y passer avec une petite armée, pour en chasser les Lombards et les Sarrasins, qui en occupaient le nord et le sud. Le chef de l'expédition était Ugo Colonna, qui avait pour principaux lieutenants Guido Savelli et Amondo Nasica. On leur prête un courage héroïque et des exploits fabuleux, grâce auxquels les envahisseurs furent partout battus et expulsés. La conquête achevée, Colonna, Savelli et Nasica devinrent les premiers barons de la Corse; le territoire fut partagé entre leurs compagnons, qui fondèrent de tous côtés de puissantes maisons. Telle fut, d'après les chroniqueurs, l'origine de la féodalité corse.

Plusieurs contestent cette tradition, et mettent même en doute l'existence de Hugo Colonna, parce que les chroniqueurs français et les écrivains italiens n'en parlent pas, et ils supposent que les historiens corses ont imaginé cette aventure, pour flatter les familles puissantes de leur temps : mais, outre que c'est encore là une hypothèse sans preuves, il existe, paraît-il, à Sartène, dans la famille d'Ortoli, une vieille charte et des pièces généalogiques qui confirment le fait.

Enfin, que ce soit là ou non l'origine de la noblesse corse, il est certain qu'elle remonte très haut dans l'histoire. Quant à sa richesse et à sa puissance, ce qui reste des manoirs féodaux n'en donne pas une très haute idée. Bâtis sur le sommet des rochers les plus escarpés et les plus inaccessibles, généralement dépourvus de tours et fondés dans le roc lui-même, ils avaient des murs épais, suivant toujours les contours des hauteurs et de forme peu régulière. On y montait par des sentiers étroits, qui ont disparu sous les broussailles, et pour en visiter les ruines, il faut aujourd'hui faire des ascensions pénibles et qui ne sont pas toujours sans danger.

III. — LE DOUBLE PAYS DE FERRANDO.

Ferrando da Quenza, dont nous allons raconter les romanesques et lamentables aventures, représentait la branche aînée des Colonna,

qui se donne pour fondateur Ugo Colonna lui-même. Cette maison se divise en quatre branches : les Colonna de la Rocca, de Lecca, d'Istria et d'Ornano. Elle est, sans contredit, une des plus anciennes et des plus illustres de la Corse. C'est dans son sein que, durant plusieurs siècles, les Génois trouvèrent leurs ennemis les plus implacables, et l'indépendance nationale ses plus intrépides défenseurs.

Dès que le soleil se rapproche du signe du *Cancer*, et que les villes se changent en fournaies ardentes, très peu de personnes ont assez d'aisance pour aller demander à la campagne un air plus pur, l'ombre des grands arbres et la fraîcheur des eaux limpides. Clouées sur place par le devoir ou le besoin, les autres, c'est-à-dire, les dix-neuf vingtièmes regardent avec envie ceux qui s'acheminent vers les gares de chemins de fer, ou bien, quand ils savent un peu de latin, répètent tristement avec Horace :

O rus, quando ego te aspiciam, quandoque licebit, etc...?

En Corse, il en est autrement. Au temps du géographe Ptolémée et de Pline le Naturaliste, nos plages étaient couvertes d'une infinité de villes dont plusieurs, comme la phocéenne Aleria et Mariana la romaine, avaient une véritable importance. A cette époque, l'intérieur de l'île était comme une vaste solitude, presque toute la population se trouvait sur le littoral; et, dirigées par des mains intelligentes, les eaux de la montagne et de l'orage s'en allaient droit à la mer, sans stationner dans les plaines, autrement que pour les rafraîchir et les fertiliser.

Après la chute de l'empire d'Occident, les Vandales, les Sarrasins et autres, ayant démoli nos cités, brûlé nos villages, emmené captif tout ce qui leur tombait sous la main, les populations abandonnèrent le littoral, pour se réfugier dans les montagnes; et, n'ayant plus personne pour les maintenir dans leur lit, les torrents se répandirent de tous côtés, formant des flaques, des lagunes, des marais, des étangs insalubres, et certains ports, comme ceux de Biguglia et de Diana, barrés par l'action combinée des torrents et de la mer, devinrent inaccessibles.

Toutefois, en abandonnant le séjour de la plage, les émigrants ne renonçaient pas à leurs droits sur les propriétés qu'ils y laissaient, de sorte qu'aujourd'hui chaque commune, dans le sud principalement, se trouve posséder deux territoires : l'un à la plage, où elle a le printemps en hiver; l'autre à la montagne, où elle l'a en été.

Dès qu'arrive le mois de juin, que les neiges sont fondues sur les hauteurs, que les eaux baissent dans la plaine, que fermentent sous un soleil de feu les matières animales et végétales qu'elles tiennent en décomposition, alors apparaît la *malaria*, et à sa suite, des fièvres paludéennes, qui ne sont pas sans analogie avec les fièvres du Sénégal. La tête s'alourdit; les yeux s'enfoncent et se noient, les joues jaunissent et se creusent; les jambes se brisent; le ventre se ballonne; le quinquina est impuissant; et, pour échapper à un dénouement fatal, il ne reste qu'un remède efficace, *le changement d'air*. On vous a parlé des 90 veuves de *Serra de fumorbo*, dont les maris furent tués en même temps par les fièvres, contractées en travaillant dans la plaine d'Aléria!

Donc, dans la seconde moitié de juin, avant la canicule, afin d'échapper à la maladie, et parce que les pâturages de la plage sont calcinés par une chaleur tropicale, les populations émigrent vers leur station d'été, où elles retrouvent un second printemps, pour elles et pour leurs troupeaux. Cette émigration dure jusqu'en octobre, c'est-à-dire jusqu'aux premières neiges, et alors hommes et troupeaux redescendent à la plage.

IV. — PORTO-VECCHIO ET QUENZA.

Après Bastia, Portovecchio est la localité la plus considérable de la côte orientale. Voluptueusement assise sur un vaste banc de porphyre, cette petite cité se trouve au fond d'une des plus belles rades de la Méditerranée. Au moyen âge, les Sarrasins et les corsaires barbaresques avaient fait de cette rade leur lieu de refuge et le centre de leurs opérations, et c'est précisément pour la leur enlever, que les Génois y bâtirent la petite ville fortifiée de Portovecchio.

Son territoire n'a pas moins de 17,554 hectares. C'est une succession de plaines grasses et fertiles, de riantes collines, où les oliviers, la vigne, les arbres fruitiers de toutes sortes atteignent d'énormes dimensions et donnent les meilleurs produits. Sa flore est des plus riches et des plus variées; les entomologistes s'y portent comme à Bonifacio, et plus d'un, *captus amore loci*, y plante sa tente et n'en sort plus. Ce pays-là devrait être un paradis terrestre; par malheur, il est entouré de 234 hectares de marais; et quand les vents d'est et de sud-est ont passé sur eux, ils ne sont guère

moins redoutables que le Kansin d'Égypte et le Sirocco de l'Asie.

Portovecchio a pour station d'été le village de Quenza, situé dans le canton de Serra de Scopamène, le plus septentrional et le plus élevé de l'arrondissement de Sartène; il compte 10,010 hectares, qui, ajoutés aux 17,554 de Portovecchio, font 27,564 hectares, pour une population totale de 2,227 habitants.

Quenza nourrit une grande quantité de bestiaux, qu'il envoie l'été sur le mont Coscione, qui le domine, et l'hiver, dans les tièdes vallées de Portovecchio. Ce mont Coscione est un des plus beaux pâturages de l'Europe; il a la forme d'un immense dos d'âne: ses deux versants sont arrosés par les eaux pures de la fontaine *Blanche* et du ruisseau de la *Viola*, dont le cours argenté y décrit les sinuosités les plus capricieuses. L'épais gazon, qui lui sert de tapis, rebondit sous le pied, comme un sommier élastique, et sert de couvercle à un lac souterrain peu profond où, loin des importuns et de la politique, se multiplient en liberté des truites et des anguilles, petites par la taille, mais délicieuses par le goût. On les pêche, en faisant une entaille dans le gazon, et y introduisant un petit filet à manche, qui en revient plein de gibier.

Comme le mont Coscione domine Quenza, il est lui-même dominé par le mont Incudine, masse granitique, ainsi nommée parce qu'elle a la forme d'une enclume; elle s'élève à 2063 mètres de hauteur. Ces plateaux produisent les meilleurs fromages de la Corse.

V. — NAISSANCE, ÉDUCATION DE FERRANDO. — SPOLIATION.

Ce fut au château de Quenza, antique résidence des comtes de la Rocca, ses ancêtres, que Ferrando reçut le jour, vers le milieu du dix-septième siècle. Il était fils du comte Jean, neveu du fameux comte Renuccio, et représentait, comme nous l'avons dit, la branche aînée de la famille. Cette famille qui avait longtemps joué en Corse un rôle prépondérant, était l'âme d'une opposition implacable contre les Génois. Elle en fut punie, au quinzième siècle, par la perte de ses droits et de ses privilèges.

D'un caractère doux et paisible, le comte Jean faisait contraste avec l'humeur guerrière de la plupart des siens. Enfermé dans l'administration de ses biens et les soins de sa famille, il laissait à son jeune frère Renuccio l'honneur de continuer la lutte contre

les oppresseurs; et bien qu'il n'y prit personnellement aucune part, il n'en fut pas moins dépouillé d'une partie de sa fortune.

Renuccio, de son côté, poursuivit bravement la guerre, et se distingua par des actes de valeur, qui en ont fait comme un personnage légendaire, mais enfin, accablé par le nombre, il fut forcé de mettre bas les armes et de capituler. Toutefois, frappés d'admiration pour tant de dévouement et de courage, les Génois lui accordèrent des conditions honorables. Il fut notamment stipulé dans le traité que les deux châteaux de Pietra-Torta et de Punta-Fracica, enlevés à son frère Jean, lui seraient rendus. Celui-ci malheureusement mourut avant que la restitution fût opérée; laissant un enfant en bas âge, et une fille, déjà mariée au Seigneur de Lévie, Marc-Antonio Peretti.

Heureux d'avoir une occasion de pousser le peuple contre la noblesse, et de semer dans le pays des germes de division et de haine, les Génois excitèrent sous main la commune et l'église de Quenza à se mettre ou à se maintenir en possession des deux propriétés usurpées. L'oncle et le beau-frère de Ferrando voulaient immédiatement recourir aux armes, et expulser par la force les usurpateurs, mais sa mère, femme prudente et sage, s'y opposa, de peur de susciter contre son fils de ces inimitiés personnelles qui, dans ces temps de trouble et de désordre, aboutissaient si aisément à une fin tragique. Elle le laissa donc dépouiller, pour éviter de plus grands maux.

Cette femme remarquable se nommait Nunzia, et par sa piété comme par sa charité pour les pauvres, elle s'était acquis un tel respect, qu'on ne l'appelait que la *Madona Nunzia*.

En Corse, quelle que soit sa condition, la femme devenue mère comprend que son enfant et son lait étant du même âge, formés de la même substance, sont faits l'un pour l'autre, ont besoin l'un de l'autre; et, sauf le cas de nécessité absolue, elle se ferait une honte et un crime de confier le fruit de ses entrailles aux soins douteux et parfois dangereux d'une nourrice mercenaire. La *Madona Munzia* n'agit pas autrement, allaita elle-même son enfant, voulut cueillir son premier sourire et son premier baiser, diriger ses premiers pas, présider à l'épanouissement de ses organes, de son esprit et de son cœur.

En outre, dès qu'il fut en état de comprendre et d'apprendre, sachant l'influence des premières impressions, au lieu de l'enfermer

pour huit ans dans une de ces maisons de détention, décorées du nom de *collège*, elle décida que son éducation se composerait de deux parties, l'une privée, l'autre publique; l'une se passant au foyer domestique; l'autre dans une école supérieure. En conséquence, aidée du chapelain du château, elle se livra tout entière aux soins de son éducation première.

Sous cette direction affectueuse et habile, Ferrando fit des progrès rapides, et si, à quinze ans, il n'était pas en état de soutenir la fameuse thèse *de omni re scibili et quibusdam aliis*, il possédait à fond ces connaissances premières, principe et base de toute éducation sérieuse. En outre, dans l'intervalle, son corps s'était librement développé: l'esprit de famille et l'esprit national avaient eu le temps de jeter dans son cœur de profondes racines; et muni de solides vertus, formé aux bonnes habitudes, il pouvait avec moins de dangers aborder le séjour des universités et des grandes villes. Il fut donc envoyé à Rome où, sous la surveillance d'un oncle de sa mère, qui était cardinal, il termina avec succès son éducation et ses études.

A vingt ans, il était grand, élancé et robuste. De larges épaules, un teint pâle, relevé par des cheveux d'un noir d'ébène, de grands yeux bleus, une physionomie énergique et douce, un abord bienveillant et facile, tout concourait à en faire, au point de vue physique, un jeune homme accompli. Il songea aussitôt à soulager sa mère de l'administration de leurs biens, et manifesta l'intention de réclamer de la commune et de l'Église les deux propriétés qu'elles détenaient injustement.

— Garde-t'en bien, lui dit sa mère! Tu as affaire à des méchants, avec lesquels mieux vaut la paix que la guerre.

— Le moyen d'avoir la paix avec les méchants n'est pas de trembler devant eux et de leur céder en toutes choses.

— Ne sais-tu pas que les Génois sont pour eux et les excitent en secret?

— Raison de plus, ma mère, pour ne pas céder sans combattre: mais tranquillisez-vous: ce n'est point par la violence que je veux reprendre possession, mais par une transaction, qui pourra satisfaire tout le monde et rétablir la paix.

VI. — TRANSACTION. CONSPIRATION.

Ferrando s'abouche donc avec les chefs de la commune et de l'Église, et leur dit avec cette noble franchise, qui est un des côtés saillants de son caractère : « Abusant du désordre des temps et des malheurs de ma famille, vous m'avez enlevé deux propriétés, sur lesquelles vous n'avez aucun droit. Ma mère a supporté ces injustices ; mais, aujourd'hui que je suis homme, je viens réclamer ce qui m'appartient. Toutefois, pour montrer à mes concitoyens quel prix j'attache à leur amitié, voici ce que je propose. Rendez-moi du terrain usurpé tout ce qu'il me plaira enclore d'un mur, et, à cette condition, je vous construirai à mes frais, de Quenza à Portovecchio, c'est-à-dire sur une longueur de dix lieues, une route qui diminuera de moitié les difficultés et les ennuis de vos migrations périodiques.

Cette proposition était tellement favorable au pays, qu'elle fut accueillie avec enthousiasme, et les ouvriers se mirent à l'œuvre, pour construire simultanément le mur de clôture et la route.

Bien que n'ayant plus le pouvoir qu'avaient eu ses pères, Ferrando avait conservé une fortune considérable, qui lui permettait d'entretenir cinquante hommes d'armes, et d'exercer une grande influence. Toute la province voyait en lui le représentant des comtes de la Rocca, et lui témoignait d'autant plus d'attachement, que sa famille avait plus fait et plus souffert pour l'indépendance nationale. Mais hélas ! si les flots sont changeants, les peuples ne le sont pas moins, et qui compte sur eux risque fort de bâtir sur le sable.

Administrativement et politiquement, Portovecchio dépendait de Bonifacio, où résidait le gouverneur civil et le chef militaire de la province. Ces personnages n'ignoraient rien de ce qui se passait à Quenza ; et ne voyaient pas sans inquiétude se relever, dans la personne d'un jeune homme sympathique et plein d'énergie, une famille qui avait fait tant de mal aux Génois, et qu'ils croyaient abattue depuis la capitulation de Renuccio.

En conséquence, ils chargent secrètement leurs partisans d'exciter les passions et de ramener le trouble dans les esprits. Ceux-ci vont de maison en maison, de chaumière en chaumière, provoquent des conciliabules ténébreux, des assemblées nocturnes dans les bois, déclament contre la tyrannie, l'orgueil, la richesse et les vices des grands seigneurs, persuadent à leurs auditeurs que la convention

faite avec Ferrando est une duperie, sa rentrée en possession, un vol manifeste à leur préjudice. Pauvre peuple ! Avec son ignorance et sa crédulité, il tombe comme toujours dans le piège tendu par les déclamateurs, et celui qu'ils portaient hier en triomphe, ils forment aujourd'hui le projet de le tuer. Toujours l'histoire du dimanche des Rameaux et du Vendredi saint !

Quel était le chef de la conjuration?... On vous le donnerait en cent et en mille que vous ne devineriez pas ; mieux vaut vous le dire tout de suite. Ce n'était ni plus ni moins... que le curé de la paroisse. Il avait le titre de Pievano ou curé de canton, ce qui lui donnait autorité sur tous les prêtres des environs. Pourquoi en voulait-il à Ferrando?... Quelques-uns affirment que, étant Génois d'origine, il croyait faire acte de patriotisme, en lui donnant la mort ; d'autres prétendent qu'il voulait venger un de ses neveux, lequel étant venu le voir, aurait grossièrement insulté Ferrando, et se serait fait tuer par lui en duel.

Quoi qu'il en soit, ce prêtre manquait à tous ses devoirs, déshonorait son caractère, et compromettait la religion, si la religion pouvait être compromise par les hommes. Ce qu'il y a de certain encore, c'est qu'un projet d'insurrection et d'assassinat fut organisé par ses soins, que le secret, chose étonnante dans les conspirations à beaucoup d'acteurs, fut si bien gardé, que le jour de l'exécution était venu, sans que Ferrando et les siens en eussent eu le moindre vent. Cela résulte de documents authentiques, et des pièces même du procès, qui existent encore.

G. FAURE.

(A suivre.)

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

- I. *Richelieu et la Monarchie absolue*, par M. le vicomte d'Avenel. (Plon.) — II. *Histoire de la Monarchie de Juillet*, par M. P. Thureau-Dangin. (Plon.) — III. *Monsieur Thiers*, par M. de Mazade. (Plon.) — IV. *Histoire contemporaine de la France*, par M. Petit. (Palmé.) — V. *Vie de Montesquieu*, par M. Charaux. (Louvain, Ch. Feeters.) — VI. *La brochure « Napoléon III et l'Italie »*, Lettre de M. E. Rendu. (Turin, Roux, et Favale.) — VII. *Nos aïeux*, par M. Postel. (Librairie de vulgarisation, 9, rue de Verneuil, Paris.) — VIII. *Histoire de quatre inventeurs français*, par M. le baron Ernouf. (Hachette.)

I

Quand on a lu le livre de M. le vicomte d'Avenel, on demeure convaincu plus que jamais de cette vérité proclamée pour la première fois, croyons-nous, par M^{me} de Staël, que ce qui est ancien en France, c'est la liberté et que le despotisme est nouveau. Ceux donc qui cherchent à acclimater dans notre pays des institutions animées par le souffle de la liberté, ceux qui combattent le pouvoir absolu sous toutes ses formes, soit qu'il s'incarne dans un seul homme, ou qu'il s'exerce par des assemblées, qu'il s'appelle César, convention ou parlement, obéissent au vrai génie national. Nous ajouterons que leur thèse est conforme à la droite raison, car si Dieu a fait l'homme libre, c'est pour qu'il jouisse de la liberté et s'en serve pour accomplir sa vocation. Nul ne peut abdiquer sans réserve les droits de la conscience, parce que ces droits sont intimement liés à ses devoirs. Il y a donc dans la soumission une limite marquée par le bon sens, par la loi et par la coutume. Ce n'est pas à dire que chacun soit investi du pouvoir de faire tout ce qui lui plaît, sans en rendre compte à personne. Tout en ce monde fait partie d'une hiérarchie : il y a la hiérarchie domestique, la hiérarchie civile et la

hiérarchie religieuse. Malheur à tout individu, à tout peuple qui méconnaît les exigences de l'ordre hiérarchique ! La loi morale oblige tout le monde et cette loi est régulièrement appliquée par les supérieurs. Mais ce qui est excessif, c'est qu'une autorité quelconque mette l'arbitraire en place de la règle et substitue son bon plaisir aux prescriptions de la raison.

M. d'Avenel s'élève avec force contre cette formule de l'« ancien régime » qui posait le bon plaisir royal comme le motif suprême des édits et des ordonnances. Il rapproche de ce commandement honteux et tyrannique le soin que prenaient nos premiers souverains de rappeler les délibérations prises en commun, et le consentement des représentants de la nation. Pour qui étudie sans parti pris la suite de nos annales, il demeure évident que les rois ont constamment rencontré dans la participation du peuple, par ses représentants légaux, naturels ou élus, au gouvernement général du pays, dans les attributions très sérieuses et très réelles d'une foule de petites sociétés subordonnées, véritables Etats dans l'Etat, dans la coutume, dans la fierté nationale, dans les traditions et surtout dans les résistances de la conscience chrétienne, lesquelles prenaient leur principal point d'appui dans la situation privilégiée de l'Eglise, une limite à leur autorité. Sur quatorze siècles de monarchie, on en compte à peine un et demi où la royauté ait affirmé sa toute-puissance et l'ait fait reconnaître par la nation. Nos premiers ancêtres n'ont donc pas été esclaves, comme on l'a prétendu sans preuves ou plutôt contre toutes les preuves. Le tort des hommes de 89 fut de rechercher avec fracas les « titres du genre humain », dont une fausse philosophie leur présentait une copie infidèle, tandis qu'ils négligeaient d'étudier dans les documents du passé les droits des Français qui sommeillaient sans être détruits.

L'ensemble de ces droits que l'histoire nous montre en exercice formait-il une constitution ? M. d'Avenel n'hésite pas à répondre que oui, et nous sommes complètement de son avis, si l'on entend par constitution, non pas une charte unique et écrite qui ait prévu tous les cas et résolu d'avance toutes les difficultés, au risque d'enfermer la nation avec les souverains dans une camisole de force dont les craquements s'appellent des révolutions, mais une série de précédents d'où résulte une jurisprudence politique qui serve de guide quand des espèces similaires se présentent. Les exemples de cet état de chose abondent dans l'Europe du moyen âge. La force triomphe

souvent, il est vrai (de nos jours ne sortons-nous jamais de la légalité?) mais elle lutte contre le droit; donc le droit existe, et même quand il succombe, il s'affirme. On l'invoque sans cesse, son nom est proféré par toutes les bouches, il se lit dans toutes les chroniques. Pour nous borner à la France, on ne voit nulle part, il est vrai, dit avec beaucoup de bon sens M. d'Avenel, de charte ni de loi positive, mais on rencontre partout la preuve d'un contrat tacite, conclu entre le roi et la nation. « Le régime monarchique, poursuit notre auteur, reposait sur l'usage, base aussi sérieuse et aussi solide que bien d'autres. Les lois civiles lui empruntèrent longtemps toute leur autorité, les lois politiques lui durent toute leur force. Si l'on admet que la tradition suffit à établir le droit du roi, il faut admettre qu'elle suffit aussi à établir le droit du peuple, elle ne peut valoir moins pour l'un que pour l'autre. Or, l'histoire nous apprend : et que le roi avait le pouvoir de gouverner, et que son pouvoir devait s'exercer selon certaines règles et avec certaines restrictions. C'est ce que nous nommons la *Charte traditionnelle*. » A cette époque où tant d'édits étaient promulgués sur les plus futiles matières, on n'éprouva jamais le besoin de rédiger des ordonnances sur les points les plus graves du droit politique.

Cette absence d'une législation écrite en ce qui touchait l'essence même de la constitution avait-elle les inconvénients qu'on redouterait aujourd'hui? Il n'y paraissait guère, et la comparaison des temps anciens avec l'époque actuelle n'est pas précisément au désavantage des premiers. Prenons un exemple unique : la constitution de 1791, le sénatus-consulte qui institua le premier empire, la charte de 1814, celle de 1830, le plébiscite qui a fondé le second empire (nous allons oublier l'*Acte additionnel* de 1815), établissent tous que la forme du gouvernement de la France est une monarchie héréditaire, où le pouvoir suprême se transmet de mâle en mâle. Cette sextuple prescription écrite, votée, jurée, a-t-elle empêché la monarchie fondée sur elle d'être six fois renversée? Contraste étrange! Depuis Clovis jusqu'à Louis XVI, c'est-à-dire dans l'intervalle de quatorze siècles, ce gouvernement d'un seul, cette succession régulière, ont été constamment respectés, sauf en deux circonstances où la couronne a passé d'une famille à une autre et cela sans occasionner le moindre trouble; et pourtant il serait impossible de citer aucun mouvement législatif pour justifier cette coutume traditionnelle. Nul n'ignore que la prétendue loi salique dont

on se servit, pour écarter un monarque anglais du trône de France, fut un ingénieux prétexte, une heureuse invention. Écoutons encore M. d'Avenel : « Les lois fondamentales du royaume n'étaient autre que des usages légaux, qui s'imposaient aux monarques eux-mêmes. Ecrites ou non écrites, soit qu'un roi les eût jadis édictées, soit qu'une tradition constante les ait mises en vigueur, ces lois passaient pour inamovibles. Elles ont été gardées si longtemps, disait le publiciste Seyssel, que les princes n'entreprennent point d'y déroger, et quand ils le voudraient faire, l'on n'obéit point à leur commandement. » Voilà certes une belle maxime d'indépendance civique, plus fière et moins périlleuse à la fois que celle qui appelle le peuple à la sédition, sous prétexte que c'est le plus sacré des devoirs.

Est-il besoin de parcourir les fastes de notre histoire pour justifier cette affirmation ? Qui ne se rappelle le champ de Mars et le champ de Mai des deux premières dynasties ? Qui n'a présentes à l'esprit, ces assemblées de grands et de prélats au sein desquelles les Mérovingiens traitaient toutes les affaires de gouvernement ? Pourquoi les maires du palais ont-ils exercé un si grand pouvoir, sinon parce qu'ils défendaient les intérêts de l'aristocratie ?

Charlemagne et ses successeurs n'édictent rien sans avoir pris l'avis des seigneurs laïques ou ecclésiastiques. Ce sont des assemblées nationales ou censées nationales, qui déposent Louis le Débonnaire ou Charles le Gros. Quand les fiefs s'affermissent dans la main de leurs possesseurs et deviennent héréditaires, la couronne est presque annihilée et les grands feudataires deviennent en réalité les maîtres de la France.

L'avènement de la troisième race est le signal du triomphe de la féodalité. Le souverain ne peut rien faire sans les pairs de royaumes ; ceux-ci, à leur tour, sont obligés de consulter leurs premiers barons, et ainsi de suite, jusqu'au bas de l'échelle sociale, si bien qu'à aucune époque, le *self government* n'a été une plus vivante réalité. Le seul lien qui unisse ces membres divers, c'est la coutume établissant certaines obligations générales. Pour toute le reste ou pour l'application des règles de droit, on délibère ou l'on a recours aux armes.

Cependant, un nouveau phénomène s'accomplit. A la suite des affranchissements nombreux, le tiers état prend naissance ; il trouve aussitôt sa place dans l'ordre politique. Non seulement les communes s'administrent avec une liberté qui dépasse de beaucoup leurs attri-

butions actuelles, mais elles envoient leurs représentants aux États généraux. A partir de 1302, ces assemblées deviennent fréquentes. La plupart, il est vrai, n'ont guère laissé de trace parce qu'elles ne s'occupaient guère que de l'administration intérieure et de vote des subsides; or les chroniqueurs ont surtout mentionné celles qui ont joué un rôle important, par exemple, les Etats de 1355. Pourtant, il est constant que les Etats soit de la langue d'oc, soit de la langue d'oïl, ont été à peu près régulièrement convoqués jusqu'au moment où Charles VII, par l'institution de la taille perpétuelle, obtenue grâce au consentement du peuple et des seigneurs, a pu se passer de leurs concours. Alors commence un nouvel ordre de choses : le gouvernement se centralise et incline à l'absolutisme; mais la Ligue du bien public et la rébellion du duc d'Orléans (depuis Louis XII) montrent que la nation supporte difficilement le despotisme naissant et réclame des garanties. Quand les Etats de Tours et les seconds Etats de Blois insistent pour la convocation périodique des assemblées générales des représentants du pays, ils ne font que demander le retour à l'ancienne pratique.

La royauté poursuit sa marche ascendante, elle profite de la nécessité de réunir toutes les forces du pays afin de tenir tête à l'étranger qui menace l'indépendance nationale, pour accroître son pouvoir à l'intérieur. Les guerres de religion, les querelles de la Ligue, lui servent de prétexte pour faire sentir les inconvénients d'une autorité éparpillée, tandis que le gouvernement réparateur de Henri IV permet d'apprécier les bienfaits de l'unité du pouvoir. A la mort de ce grand prince, les factions et les désordres renaissent. La nation provoquée une dernière fois dans ses assises solennelles (1614), divisée, alanguie, épuisée par les efforts de la deuxième moitié du siècle précédent, ne soupire plus qu'après l'ordre et la paix; elle abdique entre les mains de la royauté. Richelieu paraît à l'heure providentielle, il profite de la disposition générale des esprits et inaugure la monarchie absolue.

M. d'Avenel déplore ce changement radical dans la vieille constitution française; il blâme avec une grande énergie les moyens déployés par le cardinal pour accomplir cette œuvre qu'il juge néfaste. Cependant il est incontestable que le ministre se sentait soutenu par l'opinion publique. A tort ou à raison, le gouvernement de la noblesse était devenu odieux. Chose qui semble étrange au premier abord, bien qu'elle s'explique par les ressorts les plus secrets de

l'âme humaine, à mesure que les abus de la féodalité allaient en s'amointrissant, on les ressentait avec plus d'amertume et de colère. C'est que la comparaison avec les avantages d'une administration régulière et l'impartialité d'un pouvoir lointain et presque anonyme, se faisait facilement. Richelieu eut beaucoup d'ennemis, et des ennemis qui parlaient, qui écrivaient, qui conspiraient, qui prenaient les armes.

Naturellement ces gens-là faisaient beaucoup de bruit, et les contemporains durent se boucher les oreilles pour ne pas être étourdis du vacarme. La postérité est tenue de n'accueillir leurs plaintes qu'avec réserve : elle prendra, au contraire, en grande considération, le témoignage silencieux de la masse du peuple, qui respirait à l'ombre d'un pouvoir énergique et qui, lui, ne criait point.

Le cardinal-ministre a-t-il cédé à des préventions injustes contre les grands seigneurs en leur ôtant tout crédit? La noblesse était-elle, comme l'affirme l'auteur, soumise à l'autorité du roi? Nous croyons qu'elle lui obéissait volontiers sur le champ de bataille; mais dans ses propres domaines, elle se croyait aisément au-dessus des lois. L'ouvrage que nous avons sous les yeux en fournit des preuves multipliées. Nous y voyons, en outre, le ban et l'arrière-ban convoqués régulièrement et en vertu des lois féodales, au plus fort de la guerre de Trente ans, se livrer à une indiscipline révoltante au milieu du camp, si bien que les généraux furent obligés de se priver du service de ces gentilshommes aussi encombrants que récalcitrants. On s'engageait volontiers dans la carrière des armes, on se battait avec un courage admirable, mais on refusait de quitter son donjon à l'appel du suzerain; comme les barons des siècles précédents l'avaient fait sans murmure. En un mot, on voulait avoir le bénéfice du système sans en supporter la charge. Il est clair que ces institutions vieillies nécessitaient une réforme, M. d'Avenel le reconnaît hautement. Richelieu opéra cette réforme, et il a droit de ce chef à des éloges; mais là où il mérite le blâme, c'est d'avoir laissé cette réforme imparfaite, en se contentant de supprimer ce qui était défectueux, sans rien mettre à la place. A ce point de vue, il se montre le précurseur des prétendus constituants de 89 qui ont achevé l'œuvre de démolition, mais sans rien su édifier.

Richelieu, comme tous les hommes de génie qui se donnent ou se sentent une mission à remplir, ne pouvait souffrir les contradic-

tions : c'est une des raisons pour lesquelles il renversa sans pitié tous les obstacles et institua le pouvoir absolu. Napoléon pensait et fit de même. Le ministre de Louis XIII a été accusé de cruauté, et M. d'Avenel a pris plaisir à accumuler une série d'actes grandement reprochables. Il serait difficile de le disculper entièrement. Les maximes professées par l'homme d'État dans son testament politique sont fausses et détestables; quelques-unes ne dépareraient pas le livre du Prince, moins la dissimulation toutefois. Son censeur, après l'avoir impitoyablement épluché, finit par opiner, avec un signe d'incertitude, il est vrai, en faveur de sa bonne foi. C'est également la conclusion à laquelle nous sommes arrivé nous-mêmes. Mais Robespierre était peut-être aussi de bonne foi.

Tous ceux que Richelieu a fait condamner n'étaient pas coupables, mais tous n'étaient pas innocents. Il en est bien peu, parmi eux, qui n'eussent quelque chose à se reprocher. Nous croyons que le premier ministre, quoi qu'en dise M. d'Avenel, eut à se défendre contre des tentatives d'assassinat. C'était, en quelque sorte, une lutte corps à corps; quoi d'étonnant qu'on ait, de part et d'autre, dépassé la mesure? Il y a exagération évidente à comparer les rigueurs implacables de Richelieu aux hécatombes de la Terreur; mais le reproche d'avoir écarté les formes régulières de la justice, pour remettre le sort des accusés entre les mains de commissaires, est de tous points mérité. Toutefois il ne faut pas perdre de vue que, dans les mœurs du temps, le souverain était investi du droit de glaive. Nul prince, nul sénat, nul pouvoir politique ne se faisait scrupule de faire assassiner l'homme regardé comme coupable et comme dangereux.

Richelieu voulait un pouvoir fort, dégagé de tous les obstacles qui pouvaient l'empêcher de faire régner l'ordre à l'intérieur et d'assurer la grandeur de la France à l'étranger. Cette conception peut se défendre; malheureusement son auteur ne semble pas avoir compris qu'un homme, quelque puissant qu'on le suppose, ne peut être assimilé à Dieu,

De qui le seul vouloir fait tout ce qu'il résout.

L'âme régit le corps au moyen d'organes, il faut de même un organisme dans un État. A la vérité l'organisation de la France, à cette date, était singulièrement défectueuse, un esprit supérieur eût entrepris de la réformer et de la compléter, on se contenta de la

briser. Plus tard, Louis XIV, aidé de Colbert et de Louvois, rendra l'administration française la première de l'Europe. Tout fonctionnera admirablement jusqu'au jour où, en cassant le grand ressort, on arrêtera tout.

Le but que se proposait Richelieu a-t-il été pleinement atteint? L'absolutisme royal a-t-il été réellement fondé par lui? Si l'on s'en rapporte à quelques théoriciens, comme Bossuet et le président Hénault; à certains courtisans, tels que Louvois et le maréchal de Villeroy, il faut répondre affirmativement, mais la pratique heureusement n'a pas toujours répondu à la spéculation. Louis XIV, Louis XV, n'ont reconnu, en droit, aucune limite à leur autorité : en fait, ils n'ont pas été despotes. Le grand roi a imposé silence au Parlement, mais il a déféré aux avis des parlementaires. Il avait interdit les remontrances avant l'enregistrement des édits, mais il avait soin de consulter l'opinion de ce corps toujours considérable et toujours respecté. Si l'éclat des délibérations lui déplaisait, il permettait volontiers, il sollicitait même, en quelque sorte, des conférences entre ses ministres et le premier président. C'était une faible barrière, si l'on veut, mais quelle est la barrière qui ne se laisse jamais franchir? En somme, il existait toujours dans la région la plus élevée de l'État, un conseil indépendant, gardien des traditions, soucieux de l'honneur, de la justice et des formes, veillant avec un soin jaloux à la conservation et à la défense de tous les droits. N'est-ce rien, cela? Et combien nous serions heureux, à notre époque révolutionnaire, d'avoir une semblable garantie! Une preuve du maintien du prestige du Parlement résulte de ce fait, que sous le règne de Louis XV, ce corps reprit ses anciennes prérogatives, en usa et abusa jusqu'au point de provoquer la réunion des Etats-Généraux qui devait le détruire.

Notre conclusion est celle-ci : jamais en France le peuple n'a plié sous une autorité absolument arbitraire; il y a toujours eu des coutumes, des usages, des lois, des autorités protectrices. L'opinion, formée par une certaine moyenne de sentiments honnêtes, généreux, chevaleresques, chrétiens, n'a jamais cessé de réagir sur le gouvernement. Les institutions dans lesquelles s'est incarné l'esprit de liberté ont été plus ou moins définies, suivant les temps, elles se sont graduellement modifiées, elles n'ont jamais totalement disparu, sauf durant les trois règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, et encore même alors en subsiste-t-il quelques traces. Si la royauté

paraissait toute-puissante dans cette dernière période, c'est qu'elle avait remplacé tous les pouvoirs particuliers qui, auparavant, se partageaient la domination. La nation était-elle plus opprimée? Il n'y a pas d'apparence : en tout cas elle ne se plaignait pas. Le soulèvement des esprits qui a signalé la fin du dernier siècle tenait à d'autres causes.

II. — III.

Nous avons enfin une histoire de la monarchie de Juillet, histoire impartiale, quoique avec un fond de bienveillance qui ne dégénère jamais en complaisance coupable. L'auteur juge les événements au point de vue d'une sévère moralité, qui puise dans la religion ses principes les plus solides. Il ne dissimule pas que le tort et le malheur de Louis-Philippe fut d'arriver au trône à la suite d'une révolution qu'il n'avait pas provoquée, mais dont il profita. Cette sorte de péché originel pesa sur tout son règne. Fléchissant sous ce fardeau, il ne put jamais, malgré son habileté incontestée et son énergie moins connue, mais aussi certaine, écarter complètement les éléments de trouble qui se développèrent pendant dix-huit ans et finirent par amener la catastrophe de Février. On sait que cette leçon ne fut pas perdue pour le monarque détrôné. Avant de mourir, Louis-Philippe, éclairé par l'expérience, jeta les bases de cette réconciliation entre les deux branches de la maison de Bourbon, dont les effets ont été lents à se produire, mais qui rend aujourd'hui son petit-fils le seul prétendant légitime au trône de France et unit tous les royalistes dans un même sentiment et dans une même action.

Louis-Philippe est assurément la principale figure qui se détache dans ces longs récits, car ce prince a non seulement régné, mais gouverné. Il est remarquable, qu'après avoir été élevé sur le pavois pour inaugurer le régime parlementaire proprement dit, il a pris une part très active et très importante à la direction générale des affaires, au point que son influence personnelle l'a emporté peut-être sur celle de ses deux prédécesseurs. On a pu reprocher à Louis XVIII ses complaisances pour des favoris, Charles X a été accusé de trop écouter les suggestions d'une camarilla; mais nul, que nous sachions, n'a blâmé Louis-Philippe d'avoir subi une domination étrangère. Ce prince a dû changer souvent de minis-

tres, le jeu des institutions le voulait ainsi. Il se vit forcé de laisser s'accomplir des choses qu'il regrettait et d'attendre l'heure favorable pour exécuter ses propres desseins; mais s'il eut la souplesse nécessaire pour se plier aux circonstances, il ne manqua jamais de l'esprit de suite qui facilite la reprise d'une tâche interrompue, ni de la fermeté qui résiste aux séductions et aux menaces. Bien que dans les commencements de son règne il se crût obligé aux plus grands ménagements, il laissa poindre de bonne heure la volonté bien arrêtée de ne pas se laisser déborder et de se conformer de point en point au plan qu'il avait arrêté dans son esprit. C'est ce qu'il appelait son *système*, et ce dont les libéraux du temps lui faisaient un crime. Il fallait, avouons-le, une certaine force de volonté pour oser afficher ainsi sa propre ligne de conduite au lendemain des barricades.

Il faut l'avouer : durant les premiers mois qui suivirent les trois *glorieuses*, tout le monde sembla s'abandonner. M. Thureau-Dangin trace un tableau saisissant du désarroi complet, de l'absence de toute initiative chez les détenteurs du pouvoir, du manque absolu de discipline chez les sujets qu'on appelait alors des citoyens. Le désordre était tel qu'il semblait tout naturel. On n'avait pas l'air de comprendre qu'il fût licite de dissiper un rassemblement. Le gouvernement suppliait par des proclamations débonnaires messieurs les émeutiers de vouloir bien rentrer chez eux, quand il ne les félicitait pas d'avoir montré des vertus civiques. Parfois même on allait plus loin, on descendait plus bas. La garde nationale assistait impassible au sac de l'archevêché et de l'église Saint-Germain l'Auxerrois, le préfet de police, qui était alors M. Odilon Barrot, faisait mine de prendre sous sa protection ces aimables garnements, et M. Thiers empêchait les honnêtes gens de mettre un terme à ces affreux brigandages. M. Guizot lui-même qui devait plus tard pousser la fermeté jusqu'à un funeste entêtement, était sans force, et il ne savait que balbutier à la tribune de platoniques protestations. L'historien nous montre ce puritain s'associant dans le Conseil des ministres à des mesures dictées par les courtisans de la populace, bien qu'il les désavouât en secret, et ne reculant pas lui-même devant l'éloge public de l'insurrection, se félicitant dans un écrit officiel que « la révolution » eut été « une œuvre populaire », attribuant à cela « sa grandeur et sa simplicité », déclarant que les rues de Paris avaient été « le plus beau des champs de bataille »,

où avait combattu « une population de héros », si bien que le *National* le loua d'avoir parlé « le plus pur langage révolutionnaire ». Les ministres, conclut fort bien M. Thureau-Dangin, ne paraissaient pas se rendre compte qu'ils faussaient ainsi la conscience publique, qu'ils exaltaient et encourageaient des passions et des violences qui rendaient tout gouvernement impossible, et contre lesquels il leur faudrait combattre à leur tour.

Le nouveau roi lui-même fléchissait devant ce qu'il regardait comme les nécessités du moment. Il se laissa présenter dans les salons du Palais-Royal les hommes qui avaient subi des condamnations politiques sous la Restauration, La Fayette les présentait à titre de « complice », et Louis-Philippe les accueillait « avec une affabilité expansive ». L'écrivain que nous analysons déplore cette faiblesse et s'indigne contre la familiarité dont usaient à l'égard du « roi-citoyen » des ouvriers qui l'arrêtaient dans la rue, lorsque ce prince se promenait à pied avec son chapeau gris et ce que Henri Heine appelait « son parapluie sentimental », pour lui faire boire un verre de vin. M. Thureau-Dangin explique, d'ailleurs, ce laisser-aller du prince par sa vie passée. « Louis-Philippe, dit-il, avait dans les veines le sang d'une race noble et fière entre toutes, et l'on s'en apercevait à bien des traits. Seulement dans les longues épreuves de sa jeunesse, dans les périls et les humiliations de la Révolution, comme dans l'inaction forcée et la retraite presque bourgeoise de son exil, il avait pris des habitudes de conduite et d'esprit toutes différentes de celles que contractent d'ordinaire des fils de maison royale; de là des mérites plus rares qui ne se forment pas toujours dans les cours, la science plus vraie de la vie, la connaissance plus intime des choses et des hommes, une clairvoyance aiguisée, le détachement des vanités extérieures, une sensibilité sincère et profonde mêlée à une expérience un peu désabusée et railleuse, une sorte de philosophie patiente et souple, un courage froid et résigné. » Ajoutons que Louis-Philippe donnait l'exemple de toutes les vertus domestiques et pouvait, au point de vue de la fidélité conjugale, servir de modèle à toutes les familles du royaume.

Cependant le roi et ses conseillers sentaient le péril de la voie où ils étaient engagés; mais comment s'y soustraire? M. Thureau-Dangin signale avec une grande élévation de pensée et une remarquable énergie de langage ce qu'il appelle « le châtement de la

Révolution. Si peu qu'on s'y engage, on n'a plus aucun point d'appui pour la contenir; la force matérielle et morale de la résistance est détruite, tout est livré à l'aventure, à l'audace plus ou moins heureuse de telle ou telle initiative; et lors même qu'on échappe aux plus graves des périls, ce n'est jamais sans laisser quelque chose de sa sécurité et de son honneur. »

L'initiative qui devait sauver la Monarchie de Juillet fut prise par un homme dont le passé politique n'était pas irréprochable, car son opposition au gouvernement de la Restauration avait quelquefois dépassé toutes les bornes, mais son patriotisme et les événements l'avaient éclairé. Nous avons nommé M. Casimir Périer. Il faut lire dans l'ouvrage même le récit du beau ministère qui s'imposa d'abord à la volonté du roi, lequel aurait préféré des conseillers plus accommodants, mais qu'il finit par subir de bonne grâce et aux mesures duquel il s'associa pleinement dans un esprit d'effacement et d'abnégation qu'on ne saurait trop louer. Le chef du nouveau cabinet se déclara nettement l'ennemi de la Révolution, c'est ainsi qu'il faut se montrer, si l'on veut en avoir raison; et il ne recula pas, au besoin, devant la répression par la force. Cette attitude eut un premier succès, elle refréna le désordre moral. Mais le mal était trop profond pour guérir tout de suite. Les clubs se fermèrent, il est vrai, mais pour être remplacés par les sociétés secrètes, de véritables émeutes ensanglantèrent les rues de Paris, et quand elles eurent été domptées par la troupe de ligne qu'on osa enfin montrer aux mutins, les conspirations contre la vie du roi se multiplièrent, ce fut une des plaies et un des scandales du règne.

Il ne suffisait pas d'avoir la tranquillité intérieure, il fallait aussi sauvegarder la paix au dehors. Dès la première heure, Louis-Philippe s'y employa avec autant de résolution que de sagacité. Il ne manquait pas d'esprit brouillons et présomptueux qui s'imaginaient follement que parce que la garde nationale avait eu raison de quelques régiments de ligne hasardés dans les rues de Paris, la nation armée ferait reculer l'Europe coalisée et lui arracherait la frontière du Rhin. L'opposition avait grisé l'opinion avec ces grands mots de fraternité des peuples et de propagande révolutionnaire pendant la Restauration; parvenue au pouvoir, il lui était dur de se démentir. C'est à la sagesse du roi, secondée par M. de Talleyrand, et à la fermeté de Casimir Périer que la France a dû d'éviter

en 1830, le sort que la Prusse nous réservait depuis 1814, et qu'elle nous a infligé en 1870. Dix ans plus tard, en 1840, l'étourderie de M. Thiers allait nous lancer dans de pareilles aventures, la volonté personnelle de Louis-Philippe nous évita encore une catastrophe. Aujourd'hui il est facile de reconnaître combien était prudente la conduite du roi des Français; à cette époque une véritable force de caractère fut nécessaire pour résister aux clameurs des badauds. Cependant l'historien reconnaît que la couronne poussa quelquefois trop loin la circonspection. Lord Palmerston devait tirer bon parti de cette timidité excessive. C'est alors que fut inventé le fameux principe de non-intervention, qui, de l'aveu d'un ministre, avait été proclamé « un peu au hasard ». L'historien de la Monarchie de Juillet se contente de le déclarer contestable, il aurait pu le qualifier de faux et d'immoral.

Au premier rang des conseillers de la résistance qui honorèrent le règne de Louis-Philippe, M. Thureau-Dangin place avec raison le duc de Broglie dont il lui a été donné de consulter les notes manuscrites conservées dans les archives de la famille. Nul ne fut plus opposé à l'abolition de l'hérédité de la pairie. Il jugeait que, par cette concession aux idées égalitaires, le gouvernement parlementaire était faussé sans retour, dans l'un de ses trois ressorts. « Dans un pays comme le nôtre, ajoutait-il, dans un pays d'égalité légale et presque sociale, abolir, coûte que coûte, le peu qui restait d'hérédité, c'était démonétiser d'avance toutes les distinctions concevables et laisser la royauté, seule de son espèce, livrée, dans la nudité de son isolement, au flot montant de la démocratie. »

M. Thureau-Dangin excelle dans les portraits d'hommes politiques. Quelquefois il en remplit de vastes cadres, d'autres fois, il les dessine d'un trait qui enlève la ressemblance, avec je ne sais quoi de piquant, par exemple lorsqu'il désigne M. Dupin, comme « une coquette en souliers ferrés », et qu'il rappelle malicieusement que ce paysan du Danube « était habitué à changer souvent de dossier ». Mais la note essentielle de son livre et qui lui vaudra les suffrages de tous les gens de bien, c'est le jugement sévère qu'il porte sur la Révolution, même sur ce que nous appellerions la Révolution mitigée.

Le volume que M. de Mazade consacre à *M. Thiers*, est moins une biographie qu'un panégyrique, l'auteur glissant volontiers sur les parties faibles de son héros; on ne peut donc le lire qu'avec

réserve, mais non sans intérêt. Il y a quelque plaisir à suivre cette longue carrière du *petit bourgeois*, comme il s'intitulait lui-même, qui, sans naissance, sans illustration, sans appui, parvient, à force de talent, d'études, de souplesse et d'intrigue, à la première magistrature de son pays. Cette nature vive, mobile, curieuse, passionnée, et en même temps fidèle à certains instincts de bon sens, ne manquait pas d'une certaine unité. Soyons juste, même généreux envers sa mémoire : M. Thiers a toujours aimé la France, seulement il l'aimait à sa manière, qui n'était pas la bonne. Il faut le louer de n'avoir pas méconnu les anciennes grandeurs de la patrie, mais il est inexcusable de s'être fait le serviteur, assez indépendant à la vérité, de la Révolution. De même que le premier des Napoléon entendait exploiter la Révolution en la maîtrisant, de même M. Thiers se plaisait à s'en servir pour l'édification de sa propre fortune politique. Ses admirateurs sont obligés de confesser que s'il a soutenu souvent des thèses opposées, ce n'est pas seulement parce que les circonstances avaient changé, mais parce qu'il y trouvait, ou croyait y trouver ses avantages personnels. Quand, en 1830, il écrivait que la République en France tournait toujours au sang et à l'imbécillité, il cherchait visiblement à capter la faveur de Louis-Philippe, et à entrer dans ses conseils. Il changea d'idées, et déclara que la République était le seul gouvernement que notre pays pût porter, le jour où il en devint président. De même encore, il a émis, sous l'Empire et depuis, des idées fort sages sur la nécessité de maintenir la paix religieuse et de respecter les droits de la conscience ; mais pourquoi, sous le règne de Louis-Philippe, amentait-il l'opinion contre les Jésuites et les déclarait-il emphatiquement le plus grand péril social ? M. Thiers, révolutionnaire par essence, a pris quelquefois la peau du conservateur, mais il n'en a jamais eu les principes, il ignorait même, à vrai dire, ce que c'est qu'un principe. Homme de faconde plutôt que véritablement éloquent, d'expédients plutôt que de grande politique, il a eu des idées saines sur plusieurs parties importantes de l'administration publique, les finances, l'armée, donnant ainsi des leçons de bon sens que ses derniers coreligionnaires politiques se sont bien gardés de suivre, mais il a manqué de cette hauteur de vues et de cette décision de conduite, qui caractérisent les fondateurs ou les restaurateurs d'Etats. Par son opposition mesquine et égoïste, il a notablement contribué à la chute de la Monarchie de Juillet, qui avait pourtant réalisé son

idéal, et l'histoire équitable aura de la peine à le laver du crime d'avoir empêché, par de sourdes menées, le rétablissement de la royauté traditionnelle en 1871.

IV

Le septième volume de l'*Histoire contemporaine de la France* est consacré à la première Restauration et aux Cent-Jours. L'auteur nous montre les Bourbons rentrant en France au milieu des acclamations générales et animés des meilleures intentions. Louis XVIII se fit sur-le-champ estimer par sa dignité, son esprit et son patriotisme; le comte d'Artois, depuis Charles X, plut, grâce à sa tournure chevaleresque. Le duc d'Angoulême, dit M. Petit, était un prince doux, se livrant peu quoique d'un caractère aimable, ennemi des disputes et des coteries, ne voyant que le bien de la France; le duc de Berry, malgré ses brusqueries peut-être un peu affectées, était aimé du militaire dont il s'occupait beaucoup. La paix imposa des sacrifices douloureux qui avaient été rendus nécessaires par les exigences extravagantes de l'empire à son déclin. Le nouveau règne fit le meilleur accueil aux gloires du régime qui venait de disparaître. En dépit de ces gages de prospérité, il se manifesta bientôt un immense malentendu entre le gouvernement de la Restauration et la nation française. Il était naturel que le souverain de l'île d'Elbe, à l'étroit dans sa petite principauté, cherchât à profiter de ces circonstances. Napoléon ne devait pas ignorer que l'Europe jalousait les Bourbons dont l'influence se faisait déjà sentir au détriment des ambitions surexcitées. Notre historien prétend que M. de Talleyrand ne fut pour rien dans ce relèvement de la diplomatie française, et que son rôle au congrès de Vienne fut, contrairement à l'opinion générale, plus nuisible qu'utile. « Il croyait se faire chérir des puissances, en offrant ses bons services; il en était la dérision. » Quoi qu'il en soit, M. de Talleyrand ne sut pas empêcher le Congrès d'insérer dans son protocole une longue protestation de l'ex-impératrice des Français. Marie-Louise s'attachait à établir qu'après la mort de Louis XVI et de son fils, leurs légitimes héritiers avaient perdu leurs droits à la couronne par leur retraite en pays ennemis. La nation n'étant plus liée à ses princes légitimes avait repris ses droits naturels d'élection et arrêté définitivement sur l'un de ses plus brillants généraux un choix que

L'Europe entière avait confirmé. Les puissances avaient donc perdu le droit de rétablir l'ancienne dynastie contrairement au vœu de la nation. Cette argumentation était à peine spécieuse. Si les frères de Louis XVI avaient quitté la France, c'était sous l'empire de la nécessité et parce qu'ils n'y vivaient pas en sûreté, leurs droits étaient donc demeurés intacts, et leurs anciens sujets les avaient, du reste, reconnus avec empressement. Toutefois l'acceptation muette de cet acte par le Congrès semblait trahir certaines arrière-pensées. Quoi qu'il en fût, le vieux lion sortit de sa cage, en un clin d'œil il redevint maître de la France, et le peuple salua son retour par des transports presque aussi vifs que ceux qui avaient accueilli ses adversaires; mais cette faveur ne fut pas de longue durée. Ses anciens lieutenants tout en subissant son ascendant, ne le servaient plus avec le même élan qu'autrefois. M. Petit nous les montre, à la veille de la bataille de Waterloo, le discutant et s'engageant à regret dans une nouvelle guerre. Il est certain que Ney ne fit pas preuve aux Quatre-Bras de sa vigueur habituelle, et que Grouchy se laissa ridiculement abuser par un stratagème de Blücher. Notre historien est persuadé que la trahison joua un grand rôle dans cette courte campagne. Il y eut surtout absence de zèle et manque de confiance. Le vaincu de Waterloo retrouva à Paris, les Chambres ameutées contre lui par les intrigues de Fouché et en proie à une exaltation révolutionnaire avec laquelle l'auteur du 18 brumaire ne pouvait, ni ne voulait pactiser. Napoléon comprit, un peu tard, que sa carrière était finie : il abdiqua sans conditions et se livra aux Anglais incapables de répondre à son héroïque bonne foi par une magnanimité semblable. L'auteur de ce volume où tant de faits et de jugements sont condensés, rend justice aux Bourbons, sans dissimuler leurs fautes, il excuse l'entraînement des soldats à la voix de leurs anciens chefs, mais il blâme avec raison les généraux qui, après avoir promis à Louis XVIII de le défendre, faisaient si misérablement volte-face.

V

La biographie des hommes célèbres est un des notables éléments de l'histoire. Il est certain, par exemple, que la connaissance des faits de la vie de Montesquieu, telle que nous la puissions dans l'opuscule de M. Charaux, professeur à l'Université catholique de Lille,

d'après des documents authentiques, jette un certain jour sur la grande conspiration antichrétienne qui signala la seconde moitié du dix-huitième siècle. Montesquieu, sans faire partie précisément de la coterie des encyclopédistes, comptait parmi eux des amis, et il finit par collaborer, dans une faible mesure il est vrai, à cette œuvre malsaine. De bonne heure, au surplus, on le voit préoccupé de courtiser l'opinion qui se paraît du nom de philosophique pour faire échec aux vérités révélées. Les *Lettres persannes* sont un monument non équivoque de ce manque d'indépendance. Le jeune conseiller au parlement de Bordeaux, très léger de mœurs lui-même, pouvait fort bien flageller les vices de son temps sans s'attaquer sous un voile trop transparent aux croyances chrétiennes qui étaient de ces mœurs la plus cruelle censure. *L'Esprit des lois* nous révèle sous une forme plus grave la même tendance. L'auteur affecte de se tenir dans l'ordre strictement naturel, il ignore si Dieu s'est adressé aux hommes. Cependant c'était une question importante à résoudre, ou plutôt elle se trouvait pleinement résolue après dix-sept siècles de christianisme. Montesquieu débute par nous parler des lois auxquelles Dieu lui-même est soumis, et il ne nous dit pas un mot de celles que Dieu a imposées aux hommes. C'est une impertinence qui n'a d'égale que l'étroitesse des vues. L'ouvrage qui s'annonçait colossal pêche par sa base. Il est impossible de ne pas remarquer que le caractère religieux fait absolument défaut à *L'Esprit des lois*. Quand la religion y est mentionnée, c'est comme instrument de gouvernement, comme élément social utile, indispensable même si l'on veut; mais nous cherchons en vain la notion de l'obligation morale, même pour la simple religion naturelle. Le livre des *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains* offre la même lacune. Ce n'est pas ainsi que procédaient Domat, ni même les légistes postérieurs, tels que Pothier et d'Aguesseau. On sent dans l'œuvre de Montesquieu tout entière un souffle de naturalisme très prononcé.

Toute la vie de Montesquieu trahit la même préoccupation. Ses nombreux voyages ne lui apprennent rien de cette grande pensée religieuse qui est pourtant le fond de la vie des peuples : dans cet ordre de choses il ne voit rien, il n'entend rien. Il visite Rome, il est reçu par le Pape; rien ne permet d'apercevoir qu'il ait été ému en contemplant le successeur de Pierre, en foulant la terre qu'a baignée le sang des martyrs. Il n'est probablement pas descendu aux cata-

combes. A Londres, il admire la liberté anglaise qui opprime si durement les catholiques d'Irlande. M. Charaux fait parfaitement ressortir cette espèce de paralysie intellectuelle, qui s'allie fort bien, du reste, à une certaine dureté de cœur, fruit naturel d'une sourde opposition à l'Évangile. Nous savons que Montesquieu a été marié, qu'il a eu des enfants. Pas un mot d'affection à l'adresse des membres de sa famille, dans sa correspondance. Cependant, en biographe impartial, l'auteur signale un trait de générosité qui prouve que Montesquieu n'était pas foncièrement mauvais, l'esprit philosophique l'avait gâté.

Nous devons louer M. Charaux d'avoir mis en saillie cette influence funeste, d'avoir montré qu'elle a constamment dominé Montesquieu et lui a inspiré une hostilité latente, qui n'était pas sans habileté ou plutôt sans perfidie, contre l'Église. Il a bien fait également d'avoir signalé le vice radical de tous ses ouvrages. Pourtant, une fois la part du blâme faite, et faite considérable, dans l'intérêt de la vérité, qui seule a des droits, il nous semble qu'on eût pu reconnaître plus largement la réelle valeur littéraire, historique et politique de l'œuvre de Montesquieu. Il y a de grandes lacunes et de nombreuses erreurs dans l'*Esprit des lois*, et ce n'est pas sans raison que ce livre a été mis à l'Index ; il n'en demeure pas moins un monument, comme la tour de Babel, peut-être. Si une main habile et courageuse en élaguait tout ce qui s'y trouve de faux et de dangereux, il resterait un ensemble d'observations judicieuses, de maximes sensées, d'éloquents objurgations, dont nos politiciens modernes pourraient et devraient faire leur profit. Montesquieu eut, du reste, une fin chrétienne. Son biographe le constate fort bien, après avoir discuté avec une sage critique les différentes relations qui eurent cours après sa mort. On faisait pourtant bonne garde autour de lui. Mais Dieu voulut récompenser sans doute le zèle qui l'avait porté à courir tout Paris pour procurer un confesseur à un de ses parents qui se mourait. Montesquieu put voir près de sa couche de douleur un de ces Jésuites qu'il n'aimait guère, pour prononcer sur lui la parole qui absout. Il déclara, au moment suprême, qu'il n'avait jamais douté de la vérité de la religion chrétienne, et que s'il s'était montré parfois peu respectueux pour elle, il l'avait fait pour se singulariser et obtenir les applaudissements de ceux qui distribuaient la gloire. Le récit du P. Routh n'a jamais été démenti.

VI. — VII. — VIII.

Quel a été le véritable auteur de la brochure : *l'empereur Napoléon III et l'Italie*, qui éclata comme un coup de foudre en février 1859, et qui fut, à le bien dire, le signal de la guerre d'Italie, origine de tous nos maux? M. le vicomte de la Guéronnière en revendiqua, on le sait, la paternité. Mais M. Eugène Rendu, ancien député, affirme, dans une lettre adressée à M. L. Chiala, député au Parlement italien, que c'est lui qui en avait préparé tous les éléments. Cet opuscule renferme des détails fort curieux sur les idées personnelles de Napoléon III à cette époque. On y voit, entre autres choses, qu'il tenait à faire entrer l'Autriche dans la confédération péninsulaire projetée. M. E. Rendu était personnellement opposé à l'admission de cette puissance dont il redoutait la prépondérance en Italie. Ce travail avait été demandé à M. de la Guéronnière, immédiatement après la fameuse entrevue de Plombières (20-21 juillet 1858), et il fut assez promptement exécuté. On voit que l'empereur prit son temps avant de le mettre au jour, il hésitait probablement à la vue des conséquences redoutables qui devaient en résulter.

Si nous remontons dans ce passé pour apprendre comment vivaient *nos aïeux*, nous trouverions difficilement, à plusieurs points de vue, un meilleur guide que M. R. Postel. L'auteur, qui est un homme sérieux, se basant sur des documents authentiques, nous trace un tableau à peu près complet de la population de l'ancienne France, paysans et citadins compris, et il arrive à cette conclusion que l'aisance du peuple, en général, était beaucoup plus grande qu'on est habitué à le supposer; grand nombre de journalières et même de fermières aujourd'hui en sont à envier les garde-robes, les armoires bondées de linge et la basse-cour de leurs arrière-grand'mères. La misère qui désolait quelques classes à certaines époques, n'est pas imputable aux divers régimes qui se sont succédé, mais à des calamités d'ordre général, telles que le défaut d'hygiène et l'état de guerre perpétuel. Nous regrettons que M. Postel ait cru devoir faire l'éloge du gallicanisme qui n'a que peu de chose à voir dans l'état matériel de l'ancienne France, et se montre, en général, peu favorable au clergé et aux congrégations religieuses. Il rend, au surplus, pleine justice à nos pères au double

point de vue de l'instruction et de l'assistance publique et constate qu'ils ne nous étaient en rien inférieurs.

Avons-nous vraiment le droit de nous vanter lorsque nous lisons dans l'excellent volume du baron Ernouf l'histoire de quatre inventeurs français au dix-neuvième siècle qui tous ont été victimes de leur génie et de leur désintéressements? Sauvage, Heilmann, Thimonnier sont morts dans la détresse ou dans une situation voisine de la détresse. Giffard a laissé une grande fortune, mais sa richesse n'était pas le fruit de ses recherches, et les contrariétés auxquelles il fut en butte finirent par lui faire perdre la raison. On sait, du reste, que le nombre des aliénés s'accroît tous les ans. Est-ce un fruit du progrès moderne?

LÉONCE DE LA RALLAYE.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'expédition du Tonkin est terminée; la paix est faite avec l'Annam et la Chine. C'est par cette nouvelle que le gouvernement a ouvert la session. Mais à peine le président du conseil avait-il donné communication aux Chambres du traité de paix, que le ministre de la marine déposait une demande d'un crédit de 40 millions pour les frais de la guerre. On finissait par où l'on aurait dû commencer. Le succès couvre la conduite du gouvernement, le résultat justifie l'entreprise; en droit, il n'en reste pas moins que le cabinet a engagé la guerre sans l'assentiment des Chambres, qu'il a pris les frais sous sa responsabilité, qu'il a agi du commencement à la fin en dehors des lois constitutionnelles et des règles parlementaires. Tout est bien qui finit bien, dit le proverbe. Le gouvernement comptait sur le dénouement pour faire approuver sa conduite. Avec le succès il était assuré de la complaisance du Parlement. Ce succès il l'a pour ainsi dire saisi au vol, et dans la crainte de le compromettre, il l'a facilité le plus possible. « La France, a dit M. Ferry dans sa communication aux Chambres, s'est toujours fait honneur de ne pas pousser à l'extrême les conséquences de ses victoires. » Grace à ce tour de rhétorique, le président du Conseil a pu faire passer la clause du traité qui stipule qu'aucune indemnité de guerre ne sera réclamée à la Chine.

Cette question de l'indemnité était le point critique de l'expédition. Tout le monde comprenait que les vraies difficultés avec la Chine ne commenceraient que lorsqu'on en viendrait à réclamer d'elle le paiement des frais de la guerre du Tonkin. En écartant ce point, le gouvernement simplifiait la situation. La Chine aurait pu se décider aussi à entrer ouvertement en lutte pour défendre la suzeraineté à laquelle elle prétend sur l'Annam. Le gouvernement a eu soin encore de lui éviter cet ennui. Une des clauses de la convention préliminaire signée à Tien-Tsin va au-devant des suscepti-

bilités du Céleste Empire. Le gouvernement s'engage à n'employer aucune expression de nature à porter atteinte au prestige de la Chine, dans la rédaction du traité définitif que la France va conclure avec l'Annam. L'expression elle-même de « prestige » est ambiguë. Ne peut-on pas croire que cette équivoque couvre de plus importantes concessions que le cabinet n'en aura voulu annoncer tout d'abord aux Chambres? Elle semble bien indiquer que la suzeraineté anciennement revendiquée par le Céleste Empire sur tout l'Annam ne recevra pas d'atteinte du protectorat que la France compte s'attribuer sur le Tonkin.

En revanche, M. Ferry a fait valoir les avantages que le traité assure à la France : l'évacuation immédiate du Tonkin par les troupes chinoises, la promesse de respecter, dans le présent et dans l'avenir, les traités directement faits ou à faire entre la France et la cour d'Annam ; l'engagement d'ouvrir au libre trafic entre la France et l'Annam, d'un côté, et la Chine, de l'autre, toute la frontière méridionale de la Chine limitrophe du Tonkin, et de régler sur cette frontière la liberté des échanges et les tarifs dans les conditions les plus profitables au commerce français. « Ces avantages considérables, a dit M. Ferry dans la déclaration ministérielle, seraient-ils trop chèrement achetés de la part de la France par la renonciation à une indemnité pécuniaire, dont le principe n'était d'ailleurs ni contestable, ni contesté? Une satisfaction en argent aurait-elle, aux yeux du pays, plus de prix qu'un traité de bon voisinage, une alliance commerciale et politique ne laissant derrière elle ni humiliation, ni amertume, et ouvrant à nos producteurs, à l'étroit dans l'ancien monde, des débouchés inattendus? »

Mais si le principe de l'indemnité pécuniaire n'était ni contestable, ni contesté, n'aurait-il pas été possible d'obtenir à la fois le traité de bon voisinage et la satisfaction d'argent? La France n'est plus assez riche pour payer sa gloire ; d'un autre côté, il est douteux que le traité, dont M. Ferry a étalé complaisamment les brillantes perspectives, soit une compensation suffisante aux frais énormes de la guerre. L'expédition du Tonkin, avec l'occupation prolongée qui en sera la conséquence, aura coûté 100 millions et plus peut-être. Retrouvera-t-on cette somme dans les bénéfices commerciaux que promet la convention de Tien-Tsin, ou plutôt la déclaration de M. Ferry? N'est-il même pas à craindre que les nouveaux débouchés ouverts au commerce européen sur les frontières méridionales

de la Chine ne profitent plus à l'Angleterre qu'à la France? En somme, il faut se féliciter que l'expédition, qui avait commencé par n'être qu'une aventure, se soit relativement bien terminée. On aurait pu en tirer de plus grands avantages, mais aussi les sacrifices auraient pu être plus lourds encore. L'expédition aura atteint son principal résultat, quoique ce ne soit point celui que la république ait eu en vue, si elle profite aux missions catholiques. Elle mettra fin, on peut l'espérer, à ces massacres de missionnaires et à ces destructions de chrétientés qui sont venus trop souvent entraver le bien commencé, elle aidera à la propagation de l'Évangile au milieu de populations généralement bien préparées à le recevoir.

Les succès du Tonkin ont décidé le gouvernement à agir plus vigoureusement à Madagascar. En même temps qu'il déposait une demande de crédits pour solder les frais de la guerre tonquinoise, il en présentait une autre pour subvenir aux dépenses de l'expédition de Madagascar. Les Chambres l'ont suivi dans cette voie. Les pouvoirs publics sont d'accord pour mener avec résolution une affaire qui n'a que trop traîné en longueur. On annonce déjà que l'amiral Miot, dès son arrivée, aurait rompu les négociations avec les Hovas et notifié aux consuls étrangers le blocus de toute la côte. « Il n'est plus temps de négocier, nous ferons la guerre, » aurait dit l'amiral Galiber à la nouvelle du vote des Chambres. Cette parole convient à la situation. Les négociations plusieurs fois reprises sans succès n'ont abouti à rien; pour avoir la paix avec ses avantages, il faut faire la guerre. A Madagascar aussi, le grand intérêt est celui des missions. Sans le vouloir, le gouvernement le servira en servant l'intérêt français, car l'un et l'autre ne font qu'un. Dans une louable préoccupation qui ne vient pas seulement de l'ardeur de sa politique d'expansion coloniale, le gouvernement a commencé aussi à prendre des mesures pour sauvegarder les droits de la France dans la mer Rouge et dans le golfe d'Aden. Les empiètements britanniques appellent notre vigilance et au besoin notre résistance. En même temps des offres avantageuses de l'empereur Joannès sollicitent la France à disputer à l'Angleterre son influence en Abyssinie; des négociations avec l'association internationale africaine pourraient l'appeler aussi à occuper en Afrique de vastes contrées, que le cosmopolitisme anglais nous envie déjà. De grands débouchés s'ouvrent de toutes parts, dans le continent africain, à la civilisation chrétienne. Quel grand rôle la France aurait à prendre

si elle savait se faire en ce moment le missionnaire de l'Évangile! La république ne fait l'œuvre qu'à moitié et inconsciemment. C'est malgré elle qu'elle fraye la voie plus large au catholicisme par ses expéditions et ses agrandissements.

Dans ce rôle inconscient, tout lui réussit jusqu'à présent. Hier la Tunisie, aujourd'hui le Tonkin, demain Madagascar, le Congo, la mer Rouge, l'Abyssinie : ce sont là des résultats et des éventualités dont la république peut se prévaloir. Les succès de sa politique étrangère donnent au gouvernement une nouvelle force, qui lui permet d'aborder plus sûrement la révision de la Constitution. En annonçant, près de deux mois d'avance, qu'il poserait la question à la fin de mai, M. Ferry croyait-il rencontrer si bien le moment psychologique? Les circonstances lui sont favorables. Il en a profité pour présenter aux Chambres son projet de révision partielle, qui se heurte aux revendications impérieuses du radicalisme, au programme électoral de la majorité élue en 1880, et même à un vote formel de la Chambre, en faveur d'une révision intégrale des lois constitutionnelles. La situation parlementaire se prête également à l'initiative du gouvernement. M. Ferry a pu, en forçant les mots, invoquer « ce contrat de confiance mutuelle et de patriotique bonne volonté, sur lequel repose, depuis plus de quinze mois, l'accord de la Chambre et du Cabinet. » Il est certain qu'aujourd'hui la majorité est, par nécessité autant que par confiance, inébranlablement attachée au ministère, dont M. Ferry est le chef. Celui-ci est devenu assez fort et s'est rendu assez nécessaire pour imposer à la Chambre la révision, telle qu'il la veut, et non telle qu'elle s'était engagée à la faire, devant ses électeurs.

L'exposé des motifs du projet de loi présenté au Parlement, et d'abord à la Chambre des députés, par le président du Conseil définit l'objet et les conditions de la révision. Le gouvernement repousse absolument l'idée de remettre en question devant une Assemblée constituante les institutions et les lois sur lesquelles repose la république; il demande au préalable à la majorité républicaine de limiter sa faculté constituante, de s'engager à cet égard par un vote formel qui sera la loi du congrès. Son programme de révision se borne à quelques articles des lois constitutionnelles. En premier lieu, le cabinet propose la révision de l'article 8 de la loi du 25 février 1875 qui règle la procédure à suivre pour la révision des lois constitutionnelles, et ce qu'il demande, c'est que le congrès

décide que la révision ne peut en aucun cas porter sur la forme républicaine du gouvernement. Voilà qui plaira à tout le parti républicain. Inscrire dans la Constitution que la république est définitive et ne sera plus sujette à révision : n'est-ce pas un triomphe remporté sur la réaction monarchique? Le congrès peut se donner cette satisfaction. Mais n'est-il pas étrange, dans un pays où le suffrage universel est souverain, de lier ainsi, par une clause de loi constitutionnelle, les destinées de la France à la république? Il y a là à la fois une anomalie et une puérité. Avec le principe de la souveraineté du peuple, aucune constitution ne peut déclarer définitive aucune forme de gouvernement. En fait, cette déclaration est illusoire. La révision de la Constitution dépendra toujours des Chambres. Si la majorité devenait monarchique, son premier acte serait évidemment de supprimer la nouvelle disposition prohibitive de la loi constitutionnelle et de réviser la Constitution en faisant la monarchie. Ces considérations n'ont pas échappé au gouvernement ; mais en limitant la révision à des points de détail, il fallait bien lui donner d'une autre manière quelque importance et fournir à la majorité l'occasion de faire une démonstration républicaine. Ce n'est que cela. Sous prétexte de révision, les Chambres auront la satisfaction de proclamer la république définitive. Le congrès aura l'air d'avoir fait quelque chose.

Les autres modifications proposées par le gouvernement sont secondaires. C'est principalement sur le Sénat qu'elles portent. Les radicaux réclament la suppression pure et simple de la seconde Chambre ; le projet gouvernemental se borne à en modifier la condition. Le principal changement consisterait à retirer de la Constitution la loi électorale qui le concerne, et à en faire une simple loi organique. C'est une question de symétrie : la loi électorale de la Chambre des députés n'étant pas incorporée dans la Constitution, celle du Sénat ne doit pas non plus en faire partie. Une fois déconstitutionnalisée (s'il est permis d'employer pour la circonstance un mot nouveau), la loi électorale du Sénat serait ramenée à un type plus conforme au principe du suffrage universel par l'accroissement du nombre des délégués des conseils municipaux dans le collège départemental, à raison d'un délégué pour dix conseillers généraux. La catégorie des soixante-quinze sénateurs, précédemment inamovibles, serait conservée, mais elle serait élue par les deux Chambres réunies, de façon à avoir, à côté de sénateurs élus par les

départements sur une base plus large, les élus du second degré d'un collège électoral unique représentant tout le pays. En outre, la durée du mandat de ces sénateurs privilégiés serait réduite, au fur et à mesure des extinctions, à neuf ans. Quant aux droits financiers des deux Chambres, que la Constitution de 1875 n'a pas clairement déterminés, le projet émet le vœu d'introduire une disposition qui donnerait simplement force de loi à la jurisprudence établie par le bon esprit, ou plutôt par la faiblesse du Sénat, c'est-à-dire qu'en cas de désaccord sur le budget, le dernier mot resterait à la Chambre des députés, et cette prérogative compenserait pour elle le privilège qui continuerait d'appartenir au Sénat de voter la dissolution de la Chambre. Enfin, la clause de la Constitution relative aux prières publiques qui précèdent l'ouverture des sessions parlementaires, serait supprimée comme étant par son caractère et sa nature étrangère aux lois constitutionnelles.

Telles sont les réformes que le Gouvernement propose à titre de révision de la Constitution. Ne paraîtront-elles pas bien insignifiantes, en regard des modifications radicales inscrites dans tant de programmes électoraux de cette majorité, aujourd'hui servilement inféodée, à M. Ferry? Ne sont-elles pas pour le parti avancé qui attend de la république la réalisation de promesses toujours éludées, une nouvelle déception? Elles se réduisent à trois points : suppression de la clause de révision, amoindrissement du Sénat, abolition des prières publiques. Ce n'est pas évidemment ce que l'on entendait par la révision de la Constitution. Les modifications apportées par M. Ferry ne répondent à rien, ne remplissent aucun programme, ne donnent satisfaction à aucun parti. On voit trop que M. Ferry n'a cherché qu'à supprimer une question dont les radicaux avaient commencé à faire un moyen d'agitation. En la posant devant les Chambres, il ne la résout pas, il l'escamote. Il a l'air de faire la révision et il ne fait en réalité que l'empêcher. C'est ce que ses adversaires lui reprocheront. On ne lui saura même pas gré d'avoir mis la république au-dessus de toute atteinte, en la soustrayant aux tentatives révisionnistes, car l'expérience du siècle a prouvé à tous que les gouvernements ne durent pas pour avoir été déclarés éternels et que les assemblées politiques sont impuissantes à les défendre avec les constitutions, lorsque l'heure de la crise fatale est venue pour eux. Ce que les radicaux voulaient, c'était de pouvoir mettre la main sur la république, en supprimant le prési-

dent et le Sénat, et en investissant une assemblée unique du triple pouvoir exécutif, législatif et judiciaire. Ceux-là ne seront pas satisfaits. Quant aux modérés, ils ne sauraient approuver que la seule modification notable apportée à la Constitution ait pour objet de donner à la Chambre des députés une prééminence sur le Sénat en matière de budget, et cela au moment où les prodigalités de la Chambre ont créé une situation financière si critique, qu'il faudrait plutôt lui imposer un contrôle que lui attribuer un privilège. Le Sénat, de son côté, consentira-t-il au sacrifice qu'on lui demande? C'est sur lui presque uniquement que porte la réforme constitutionnelle, et il semblerait même que M. Ferry n'a proposé la révision que dans l'espoir de la faire échouer devant la haute Chambre. Ce serait digne de son opportunisme.

De quelque manière que se décide la question, soit que le Sénat repousse absolument les propositions du gouvernement, soit que le congrès révisé la Constitution dans les limites du projet ministériel, M. Ferry réussira à ôter un prétexte dangereux à l'agitation révolutionnaire, que le régime actuel est de plus en plus impuissant à contenir. L'audace des ultraradicaux augmente avec les années de la république. Coup sur coup, le cimetière du Père-Lachaise vient d'être le théâtre d'une manifestation qu'il ne suffisait pas d'entraver, mais qu'il aurait fallu prévenir. Là, se livrèrent les derniers combats de la Commune de 1871; là, sont enterrés ses derniers défenseurs. A ces tristes héros, le Conseil municipal de Paris avait accordé une sépulture, avec concession du terrain pour vingt-cinq ans; et, en outre, il avait voté un crédit pour contribuer à l'érection d'un monument funéraire, qui devait être un trophée de gloire. Il y a quelques jours, les agitateurs du parti de la Commune tentaient d'introduire subrepticement dans le cimetière, malgré l'annulation du vote du conseil municipal, les premiers matériaux destinés à l'érection du monument, et pris à dessein, pour mieux marquer leur intention, dans les ruines des Tuileries. La vigilance des gardiens s'était trouvée en défaut et, au lieu que la porte du cimetière se fermât simplement devant ces audacieux ouvriers, il avait fallu interrompre de force leur besogne et saisir les matériaux. Une autre manifestation, plus significative encore, n'a pas tardé à suivre celle-là. Pour honorer les morts de 1871, le parti socialiste et communard était convié, le dimanche 25 mai, à apporter des couronnes, des fleurs, des plantes, sur le terrain de

sépulture où devait s'élever le monument. Le gouvernement avait fait prendre les mesures de précaution nécessaires pour empêcher les voies de fait des manifestants. C'est la manifestation elle-même qu'il aurait dû empêcher. La police s'est bornée à surveiller. Un orage est venu à point calmer la foule des séditeux ; mais des discours ont été prononcés et des cris proférés, qui montrent que le parti révolutionnaire s'exalte de plus en plus, à la faveur de la république ; et, en attendant la revanche, on a eu le spectacle d'une glorification publique de la Commune, sous les yeux de la police. Le gouvernement ne se sent déjà plus assez fort pour engager la lutte avec les factieux dont le nombre augmente de jour en jour. Le socialisme se dresse devant lui et il n'ose pas le combattre en face. Voici le nouveau conseil municipal de Paris, avec sa majorité autonomiste, qui va entrer en scène. Quelle attitude le gouvernement prendra-t-il vis-à-vis de lui ? Les incidents du cimetière du Père-Lachaise vont fournir au conseil nouvellement élu l'occasion de se montrer tel qu'il est. Il devra accuser le préfet d'avoir méconnu ses décisions en s'opposant aux travaux d'érection du monument des fédérés ; il ne manquera pas non plus de s'en prendre au gouvernement d'avoir empêché les bons citoyens d'honorer leurs morts, et peut-être n'attendra-t-il pas une autre circonstance, pour revendiquer l'autonomie de Paris et rompre publiquement avec l'État. Le gouvernement réussira probablement à supprimer la question de la révision, grâce à la complaisance de la majorité, mais il reste la question de la Commune.

Les nouvelles garanties de durée que la république compte se donner, en faisant déclarer la forme du gouvernement irrévocable, n'empêchent pas l'opinion de suivre les incidents qui se rapportent aux éventualités d'une restauration monarchique. Si faible qu'il soit aujourd'hui, le parti bonapartiste occupe encore l'attention. Beaucoup croient que s'il faut un coup de force pour en finir avec la république, ce n'est que de là qu'il viendra. Cette persuasion fait tout le crédit de la cause impérialiste auprès de ceux qui n'attendent rien d'ailleurs. Les divisions persistantes du parti viennent d'aboutir à une sorte de rupture publique entre le prince Napoléon et son fils. Un beau jour on a appris que le jeune homme avait quitté le domicile paternel pour s'installer chez lui. C'était la réponse à la lettre manifeste du prince Jérôme. Les commentaires de la presse ont donné à cet incident plus d'importance que n'en mérite la

situation du parti bonapartiste. Par là le prince Victor s'est séparé autant qu'il le pouvait déceimment de son père et de sa triste politique; l'intention est louable, si toutefois elle n'est pas simplement un calcul pour multiplier les chances de l'empire, en lui donnant un double caractère démagogique avec le père et conservateur avec le fils. Sincère, comme on peut le croire, la démarche du jeune prince n'a que l'intérêt d'un incident de famille sans influence possible sur la politique. Les querelles des Jérômistes et des Victorins y trouveront un nouvel aliment, mais la cause de l'empire n'y gagnera rien. Avec un seul chef le parti bonapartiste était déjà bien faible; sera-t-il plus fort avec deux ?

La nomination des maires a permis d'apprécier plus au juste le caractère des élections municipales. Il n'y a point de doute que le parti conservateur n'ait gagné à ces élections. En beaucoup d'endroits il s'est produit un réveil inattendu de l'opinion. C'est surtout dans les pays où la question scolaire était le plus vivement engagée que les résultats ont été le plus favorables à la cause conservatrice et religieuse. Il en a été ainsi non seulement dans les communes rurales où l'esprit est resté plus religieux, mais même dans des centres importants de population, à Arras, à Roubaix, à Dunkerque, à Hazebrouck, à Boulogne-sur-Mer, à Versailles, à Orléans, à Meaux, à Poitiers, à Nantes, à la Rochelle, à Millau, à Castres. Ce qui caractérise les élections municipales c'est le mouvement d'opinion qui s'est produit à propos des écoles; c'est là une première condamnation par le pays des abus moraux et financiers auxquels a donné lieu l'application de la funeste loi sur l'instruction gratuite obligatoire et laïque.

La même chose a eu lieu en Belgique. Là aussi règne, avec la libre pensée, la triste politique de laïcisation; là aussi la question des écoles tient les consciences en alarme et a mis le trouble dans le pays. Prenant exemple sur la France, la Chambre des représentants belges ne s'est pas contentée de « la loi de malheur » qui a été pour la Belgique l'occasion de divisions et de luttes, elle a voulu achever son œuvre en mettant à l'ordre du jour de ses discussions une proposition de loi tendant à supprimer l'instruction religieuse dans l'enseignement primaire et l'enseignement moyen. Les élections provinciales de ces jours derniers ont été la réponse des populations catholiques à la politique scolaire du gouvernement et des Chambres. Le succès a été considérable. Et pourtant les élections se

faisaient sous l'empire de la nouvelle loi imaginée par le parti libéral pour écraser la résistance des catholiques et assurer le triomphe de la franc-maçonnerie. L'adjonction des capacités au corps électoral censitaire a produit un résultat tout contraire à celui qu'en attendaient les libéraux. A Anvers, à Namur, dans les Flandres, dans le Brabant, la victoire a été complète. C'est de bon augure pour les élections législatives du 10 juin, quoique la même loi électorale ne leur soit pas applicable. L'opinion s'est prononcée, en effet, avec éclat contre la domination du parti libéral qui n'a causé qu'à la Belgique que des divisions et des maux. La question des écoles a amené une heureuse réaction. Puisse-t-il en être ainsi en France !

La belle saison ne revient jamais depuis dix ans sans ramener avec elle des préoccupations du côté de l'Allemagne. Il semble que le puissant arbitre des destinées de l'empire allemand et de l'Europe choisisse chaque année ce moment pour tâter l'opinion en faisant naître des craintes de guerre. Le procès intenté par M. de Bismarck au vieux poète polonais, Kraszewski, ne paraît pas avoir d'autre raison que de provoquer de la part de la France des protestations dont on puisse faire ensuite des griefs contre elle. Tout est louche dans ce procès, l'accusation comme les moyens employés contre l'accusé. M. de Bismarck fait poursuivre M. Kraszewski et un obscur capitaine devant la haute cour de justice de Leipzig pour avoir livré à la France et à la Russie les plans de mobilisation de l'armée allemande. Comme les preuves manquent ainsi que les témoins, il écrit une lettre des plus singulières au ministre de la guerre où M. Gambetta, le général Thibaudin et M. Jules Ferry sont accusés, non seulement d'avoir cherché à se renseigner (comme MM. de Bismarck et de Moltke le font certainement pour la France) sur l'état des forces militaires de l'Allemagne, mais encore d'avoir machiné avec les officiers polonais des trois armées d'Allemagne, d'Autriche et de Russie une œuvre commune de haute trahison envers ces États, une sorte de complot international. On a eu de la peine à prendre au sérieux une lettre aussi étrange où les erreurs de faits les plus palpables ôtent toute apparence de crédit aux assertions de M. de Bismarck. Mais ce qui est sérieux c'est l'avertissement qu'elle nous donne, et il ne faut jamais négliger ceux qui nous viennent d'Allemagne, surtout au printemps.

Arthur Lorn.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

14 mai. — Le *Journal officiel* publie les résultats du commerce de la France, pendant les quatre premiers mois de l'année 1884.

Du 1^{er} janvier au 30 avril 1884, les importations se sont élevées à 1,593,510 000 fr., et les exportations à 1,044,620 000. *Différence de plus d'un demi-milliard en faveur des importations. Toujours de mal en pis.*

Li-Hung Chang, plénipotentiaire chinois, envoie au gouvernement français, et notamment à M. le Président du conseil et à M. le ministre de la marine, un télégramme pour les remercier de la dépêche courtoise adressée au gouvernement chinois, à l'occasion de la signature du traité entre les deux nations.

Une dépêche du général Millot annonce que le calme règne dans la partie supérieure du delta du fleuve Rouge, à l'embouchure et dans les arroyos, où les chaloupes canonnières circulent constamment et font une chasse impitoyable aux pirates.

Le *Journal officiel* publie des décrets convoquant, pour le 8 juin prochain, à l'effet d'élire un député, le collège électoral de la deuxième circonscription d'Autun, vacant par la mort de M. Reyneau, et le collège électoral de Louhans, vacant par la mort de M. Logerotte.

Le Président de la République reçoit en audience privée Sidi-Mahomed Barschga, ministre de l'empereur du Maroc.

Le ministre intérimaire de la Chine, Li Fong Pao, apporte au Président de Conseil ses félicitations personnelles au sujet de l'entente définitivement conclue entre la Chine et la France. Le Président du Conseil prie le ministre de Chine d'être auprès du vice-roi du Petchili, l'interprète de ses sentiments, en lui exprimant particulièrement la confiance qu'il a dans la haute intervention du vice-roi pour assurer et développer les relations nouvelles de commerce et d'amitié que le traité de Tien-Tsin vient de consacrer au grand profit des deux pays.

Par décret du Président de la République, il est formé au Tonkin, sous la dénomination de corps des tirailleurs Tonkinois, deux régiments d'infanterie indigène qui relèvent exclusivement de l'autorité militaire. Ce corps concourt à la défense et à la sécurité intérieure de la colonie. Chaque régiment de tirailleurs Tonkinois comprend 3 bataillons de 4 compagnies, plus un petit état-major et une section hors rang.

L'état-major comprend : 1 colonel ou lieutenant colonel, 3 chefs de ba-

taillon, 1 capitaine major, 1 lieutenant trésorier, 1 lieutenant d'habillement et d'armement. Le cadre européen comprend 10 officiers et sous-officiers; le cadre indigène, 1 lieutenant, 1 sous lieutenant, 3 sergents et 18 caporaux.

Un choc terrible a lieu entre deux trains sur la ligne du chemin de fer du Nord, à 4 kilomètres de Paris, et fait de nombreuses victimes. On compte un mort et trente et un blessés plus ou moins grièvement.

La Chambre des Communes repousse, par 222 voix contre 84, le bill relatif au percement d'un tunnel sous la Manche.

Encore la dynamite en Angleterre. La police anglaise découvre au pied du mur de l'arsenal de Woolwich et dans le voisinage, deux boîtes en fer-blanc contenant des capsules destinées à déterminer les explosions de dynamite et de poudre.

15. — Les ministres, réunis en conseil de cabinet sous la présidence de M. Jules Ferry, décident que le projet de loi relatif à la révision constitutionnelle sera déposé sur le bureau de la Chambre, dès la rentrée du Parlement.

Le ministre de la marine reçoit un télégramme d'Hanoï, donnant les noms des officiers et soldats blessés, au nombre de dix, dans la poursuite des pirates par deux compagnies du bataillon d'Afrique.

La police espagnole découvre, dans la banlieue de Barcelone, un dépôt d'armes et des cartouches.

Le Parlement allemand adopte le projet de loi concernant les matières explosibles. Dans un grand nombre de cas, l'application de cette loi entraîne la peine des travaux forcés à perpétuité.

Inauguration, au cimetière du Père-Lachaise, du monument érigé en l'honneur du baron Taylor, par les nombreuses associations qui lui doivent l'existence.

16. — Le ministre de l'intérieur adresse aux préfets une longue circulaire, dans laquelle il leur donne ses instructions sur l'ensemble des modifications apportées à la législation municipale par la loi du 5 avril 1884, et notamment sur les incidents qui peuvent surgir de la publicité des séances des conseils municipaux.

Le ministre du commerce reçoit les présidents des chambres de commerce de Paris, de Lyon et de Bordeaux, qui l'entretiennent du projet de loi sur le recrutement au point de vue des intérêts commerciaux et des dangers qu'entraînerait la suppression du volontariat d'un an. Les mêmes délégués font une démarche analogue auprès du Président du Conseil.

Sur la proposition du président du Conseil, ministre des affaires étrangères, M. Jules Grévy signe un décret portant révocation du *Germanophile* Poitevin, chancelier du consulat de la république française à New-York, dont nous avons déjà parlé.

17. — La Chambre de commerce de Paris fonde une société d'encouragement pour le commerce français d'exportation. Le but de cette société est de développer le nombre des établissements commerciaux français à l'étranger, en donnant des bourses, des passages gratuits, et en faisant des avances pécuniaires aux jeunes gens qui se destinent au commerce.

M. Larze est nommé sous-secrétaire d'État à l'intérieur en remplacement

de M. Margue démissionnaire. C'est, disent quelques malins journalistes, un *changement de parfum*, voilà tout!

Encore une escapade radicale. Le 16 mai, à trois heures de l'après-midi, la commission exécutive du monument des fédérés, sur l'ordre du comité général, et assistée de *citoyens* tailleurs de pierre, se rend au Père-Lachaise pour poser la grille du monument des fédérés sur l'emplacement concédé à cet effet par une délibération du conseil municipal de Paris, en date du 17 mars 1884, autorisant l'érection d'un monument. Le conservateur du cimetière intervient et leur exhibe une circulaire du préfet de la Seine lui défendant de laisser ériger sur l'emplacement concédé aux fédérés un monument ou un entourage quelconque. Sur ce, les membres de la *commission* exécutive se retirent après avoir dressé procès-verbal et protesté.

Les nouvelles du Soudan sont de plus en plus alarmantes.

Tous les villages situés au nord de Berber, jusqu'à Méroé, sont en pleine révolte et la route de Berber est entièrement coupée.

Arrivée à Paris de Do-Hue-Phuong, mandarin de première classe, préfet de trois provinces et chevalier de la Légion d'honneur; on le dit chargé d'une mission secrète auprès de M. Jules Ferry.

18. — Une trombe épouvantable s'abat sur la région de Tlemcen et cause plusieurs morts et de nombreux dégâts sur la ligne du chemin de fer de Mascara qu'elle coupe en plusieurs endroits.

Par ordre supérieur, on fait enlever au Père-Lachaise les matériaux destinés à élever un monument aux fédérés de la Commune, malgré les protestations des délégués de la Commission exécutive qui menacent d'en appeler aux tribunaux.

Réunion de la Commission internationale franco-espagnole qui doit déterminer le point de la percée des Pyrénées pour l'installation du chemin de fer transpyrénéen.

Arrestation et expulsion du territoire français du citoyen Lombardi, président du comité anarchiste italien.

19. — Plus de rage! Après quatre années d'études constantes, de travail acharné et de minutieuses recherches, M. Pasteur, le savant émérite auquel la science doit déjà tant de services, vient de découvrir le remède contre la rage par un procédé d'inoculation dont il a donné communication à l'Académie des sciences. Le gouvernement, conformément à la demande du savant, a nommé une commission chargée de contrôler ses expériences et mis à sa disposition un local.

Shut-Sin-Tching est désigné comme successeur de Li Fong-Pao pour représenter la Chine à Berlin, Rome, la Haye et Paris. Cet ambassadeur résidera à Berlin, et sera représenté à Paris par un vice-ambassadeur.

M. Gladstone, interpellé à la Chambre des communes sur la participation de la France à la conférence qui sera chargée de l'examen des modifications à apporter au règlement de la dette égyptienne, déclare que le gouvernement français a demandé des explications au sujet de notre position en Egypte, et un échange de vues a lieu entre les deux gouvernements. Après ces communications réciproques, les deux gouvernements consulteront les autres puissances.

Clôture du procès Kraszewski accusé, avec plusieurs autres complices, d'avoir communiqué à des agents russes et français les plans de plusieurs forteresses allemandes. Le principal inculpé Heintsh est condamné à neuf ans de travaux forcés et Kraszewski à trois ans et demi de détention dans une forteresse.

La province de Ciudad-Real est envahie par de nombreuses bandes de sauterelles qui font de grands ravages. Le ministre de la guerre envoie des troupes pour aider les habitants à les détruire.

La Chambre des députés de Belgique repousse la prise en considération d'une proposition d'enquête sur les biens des couvents déposée par MM. Frère-Orban et Goblet.

Un meeting populaire tenu à New-York, sous la présidence de M. Edson, maire de cette ville, proteste en ces termes contre la spoliation des biens de la Propagande. Il est résolu :

Que le gouvernement italien, par la conversion et la spoliation de la propriété de la Propagande, est coupable de despotisme et de crime, et non seulement d'un outrage contre la liberté, le droit civil et la propriété, mais d'un acte visant à atteindre la religion et la civilisation, et destiné à fournir à ce même gouvernement des occasions de gêner et de détruire la liberté de l'Eglise catholique.

Que le gouvernement italien cherche non seulement à ruiner la Propagande en réduisant la valeur nominale de sa propriété de plus d'un tiers, et à mettre à sa merci ce grand département ou bureau du gouvernement du pape, mais qu'il s'attaque à la liberté du pape dans l'exercice des fonctions de sa charge, à la religion chrétienne, aux intérêts les plus élevés et les plus nobles de la civilisation.

Que nous protestons solennellement contre la conversion et la confiscation par le gouvernement italien des biens de la Propagande, en tant que nous avons contribué à les former, que nous en sommes les *cestuis que trust*, que nous y avons non seulement un intérêt de religion, mais encore un intérêt de propriété, et que nous dénuons à ce gouvernement le droit de nous dépouiller d'un tiers des revenus de cette propriété, ou d'en changer par la force la condition.

Que l'action du gouvernement italien par rapport à la Propagande est illégale, injuste, comme le serait la confiscation ou la conversion par le gouvernement de l'Etat de New-York de la propriété de la corporation de *Trinity Church de Columbia college*, de la Société biblique américaine, ou du Séminaire théologique.

Que le président Arthur, M. Frelinghuysen, secrétaire des affaires étrangères, et notre ministre Astor, méritent la gratitude du peuple américain pour avoir, par leur prompt et énergique intervention, affirmé et soutenu les droits du peuple américain en faisant exempter le Collège américain, à Rome, de la confiscation et de la conversion. Qu'une copie de ces résolutions sera adressée au président des Etats-Unis, au secrétaire d'Etat, au ministre Astor (à Rome), à tous les sénateurs et représentants du congrès. Que le président des Etats-Unis sera requis d'adresser copie de ces mêmes résolutions au gouvernement italien.

20. — Le Conseil des ministres décide qu'un projet de loi tendant à relever les droits à l'entrée en France des céréales et du bétail sera prochainement déposé aux Chambres. Le même Conseil décide également que le projet sur la révision de la Constitution sera déposé samedi prochain.

Réunion des Chambres. — M. Jules Ferry, au nom du gouvernement, fait la déclaration suivante, en s'attribuant *proprio motu* la plus large part d'éloges possible au sujet du projet de traité franco-chinois dont voici le texte :

« Le Gouvernement de la République française et S. M. l'empereur de Chine, voulant, au moyen d'une convention préliminaire dont les dispositions serviront de bases à un traité définitif, mettre un terme à la crise qui affecte gravement aujourd'hui la tranquillité publique et le mouvement général des affaires, rétablir et assurer à jamais les relations de bon voisinage et d'amitié qui doivent exister entre ces deux nations, ont nommé pour leurs plénipotentiaires respectifs, savoir :

« S. M. l'empereur de Chine : S. E. Li-Hang-Tchang, grand tuteur présumé du fils de S. M. l'empereur, premier secrétaire d'Etat, vice-roi du Tché-Li, noble héréditaire de 1^{re} classe du 3^e rang ;

« Le gouvernement de la République française : M. Ernest-François Fournier, capitaine de frégate, commandant l'éclaireur d'escadre le *Volta*, officier de la Légion d'honneur ;

« Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

« Article premier. — La France s'engage à respecter et à protéger, contre toute attaque d'une nation quelconque et en toutes circonstances, les frontières sud de la Chine limitrophes du Tonkin.

« Art. 2. — La Chine rassurée par les garanties formelles de bon voisinage qui lui sont données par la France, quant à l'intégralité et à la sécurité de ses frontières sud, s'engage à retirer immédiatement sur ses frontières toutes les garnisons chinoises du Tonkin et à respecter dans le présent et l'avenir les traités directement faits ou à faire entre la France et la cour d'Annam.

« Art. 3. — Reconnaisante de l'attitude conciliante de la Chine et pour rendre hommage à la sagesse patriotique de S. Ex. Li dans la négociation de cette convention, la France renonce à demander une indemnité à la Chine. En retour, la Chine s'engage à admettre, sur toute l'étendue de sa frontière sud limitrophe du Tonkin, la liberté du trafic des marchandises entre la France et l'Annam d'une part, et la Chine de l'autre, à la régler par un traité de commerce et de tarifs à faire dans l'esprit le plus conciliant de la part des négociateurs chinois et dans des conditions aussi avantageuses que possibles pour le commerce français.

« Art. 4. — Le gouvernement français s'engage à n'employer aucune expression de nature à porter atteinte au prestige de la Chine dans la rédaction du traité définitif qu'elle va contracter avec l'Annam et qui abroge les traités antérieurs relatifs au Tonkin.

« Art. 5. — Dès que la présente convention aura été signée, les deux gouvernements nommeront leurs plénipotentiaires, qui se réuniront dans le délai de trois mois pour traiter définitivement sur les bases ci-dessus arrêtées.

« Conformément aux usages diplomatiques, le texte français fait foi.

« Fait à Tien-Tsin, le 11 mai 1884, le 17^e jour de la 4^e lune de la 10^e année de Quang-Sha, en quatre expéditions : deux en langue française et deux en langue chinoise, sur lesquelles les plénipotentiaires respectifs ont signé et apposé le sceau de leurs œuvres. Chacun des plénipotentiaires garde un exemplaire de chaque texte. »

Une dépêche du commandant Fournier, datée du 18 mai, nous fait connaître que le retrait des garnisons chinoises du Tonkin s'opérera en vertu d'un accord passé avec le vice-roi, du 6 au 26 juin prochain, dans les termes suivants, dont le commandant en chef du corps expéditionnaire a reçu communication :

« Après le délai de vingt jours, c'est-à-dire le 6 juin, évacuation de Lang-Son, Cao-Bang, Thak Khe, et de toutes les places du territoire du Tonkin adossées aux frontières du Quang Si ; — après le délai de quarante jours, c'est-à-dire le 26 juin, évacuation de Lao-Kaï et de toutes les places du territoire du Tonkin adossées à la frontière du Yunnan. »

Après cette déclaration, M. l'amiral Peyron dépose deux demandes de crédit, l'un de 38 millions pour le service du Tonkin et l'autre de 5 millions pour l'expédition de Madagascar.

Même répétition au Sénat de la part de MM. Jules Ferry et Peyron. Sur la proposition du président du Sénat, l'assemblée envoie aux troupes de terre et de mer du Tonkin les remerciements qu'ont si bien mérités leurs brillants faits d'armes et leur patriotique dévouement.

M. de Gavardie demande la discussion immédiate de son interpellation sur les affaires d'Égypte. M. Jules Ferry se retranche, comme toujours, derrière les pourparlers en cours et les inconvénients qu'il y aurait en ce moment à discuter cette question en séance publique.

M. de Gavardie insiste, malgré le bruit, et proteste contre les *Chinoiseries* de la majorité. L'ajournement de l'interpellation est enfin prononcé et la prochaine séance est renvoyée à lundi.

21. — Le ministre de la marine et des colonies télégraphie au général Millot de faire embarquer les fusiliers marins du Tonkin à destination de Madagascar.

La Chambre de commerce de Francfort adresse au prince de Bismarck une requête le priant d'agir à la conférence, afin que les intérêts des détenteurs allemands de fonds égyptiens soient protégés autant que possible.

Le ministre de la marine reçoit du gouverneur du Sénégal une dépêche l'informant que deux convois ont été attaqués par une bande de cent cavaliers Toucouleurs. L'ennemi a dû s'enfuir, laissant sur place quatre tués et de nombreux blessés.

Côture de l'Assemblée des catholiques de France, à Paris, après avoir émis les vœux suivants :

« 1^o Que tous les catholiques répondant aux décisions du Saint-Père, fassent partie des associations pieuses de prière et de réparation instituées par le Saint-Siège et N. S. les évêques, comme étant le moyen essentiel de défense de la société contre les principes de dissolution qu'y a introduits et qu'y fomente la franc-maçonnerie.

« 2° Que les catholiques propagent énergiquement les journaux, revues et publications diverses qui combattent les agissements de la secte maçonnique.

« 3° Que chaque comité catholique constitue dans son sein une commission chargée d'étudier l'action locale de la franc-maçonnerie et des sociétés populaires qu'elle a fondées ostensiblement ou qu'elle dirige d'une manière occulte et fasse faire des conférences destinées à démasquer cette action.

« 4° Que tous les catholiques, pénétrés des devoirs qu'ils ont comme citoyens et qui ne leur permettent pas de rester indifférents devant les violations de la justice dans les institutions de leur patrie, usent sans relâche de leurs droits civiques pour lutter contre les envahissements de la franc-maçonnerie dans les lois et l'administration du pays, ainsi que pour conserver à la France le principe essentiel de sa constitution, qui est d'être chrétienne.

« 5° Que tous les catholiques s'attachent à réparer l'œuvre néfaste que la Révolution a accomplie en détruisant les corporations, les fondations qui protégeaient les ouvriers dans leurs intérêts moraux et matériels et les unissaient aux autres classes, soutiennent et développent toutes les associations qui, en tenant compte des conditions économiques de la vie moderne, peuvent, sous l'inspiration de la haute direction de l'Église, procurer aux classes ouvrières des avantages semblables.

« 6° Que les catholiques n'oublient pas qu'il ont aussi des devoirs à remplir sur le terrain des affaires, donnant de préférence leur clientèle aux travailleurs chrétiens de tous les degrés. »

Un ouragan de grêle dévaste la région du fort national en Algérie.

Le Saint-Père adresse au cardinal Hergenroether, archiviste du Saint-Siège, la lettre suivante relative à la nouvelle organisation des archives du Vatican et à l'institution d'une école spéciale de paléographie et d'histoire comparée :

« Monsieur le cardinal,

« La singulière importance des études historico-critiques pour la défense de l'Église et du siège apostolique Nous détermina, depuis le commencement de Notre pontificat, à ouvrir aux recherches des hommes d'étude les archives du Vatican. Nous disposâmes tout d'abord qu'un cardinal de la sainte Église en prendrait la direction, dans le but de donner une efficace impulsion à l'étude des monuments historiques et aux méthodes apologétiques. Nous autorisâmes le cardinal archiviste à apporter certains tempéraments, pour la commodité des érudits, à la discipline des archives pontificales, et Nous ordonnâmes qu'une salle d'étude contiguë serait ouverte à l'usage de ceux qui aiment à s'appliquer à l'examen critique des vieux documents.

« Ce n'est pas tout : étant donné l'abus qu'on fait de l'histoire au détriment de la vérité et de la religion, Nous proposâmes d'en organiser l'étude impartiale, et, par notre lettre du 18 août 1883, Nous fîmes appel au zèle et à la science de trois illustres membres du Sacré-Collège pour veiller, avec le concours d'hommes distingués, au développement des travaux historico-apologétiques, basés sur les actes authentiques du pontificat et de l'Église, explorés dans leurs sources mêmes.

« Mais, pour rendre cette étude encore plus fructueuse, Nous avons résolu

d'ouvrir auprès des archives une école spéciale de *paléographie et d'histoire comparée*, au moyen de laquelle le jeune clergé pourra s'approvisionner amplement des trésors d'une solide érudition et s'appliquer aux exercices de la saine critique. Dans le même temps, il Nous a paru que le moment était opportun de donner à Nos archives une organisation plus conforme à leur but, d'y tracer des règles de discipline intérieure et extérieure, et Nous avons ordonné qu'un nouveau règlement serait élaboré.

« Ce règlement, sanctionné par Notre *motu proprio* spécial du 1^{er} mai courant, établit les règles qui seront dorénavant applicables aux archives, à la salle d'étude et à l'école d'histoire et de paléographie, et Nous Nous reposons sur vous, Monsieur le cardinal, pour en assurer la complète exécution. »

22. — *Les exploits des nouvelles municipalités républicaines.* — Les maires de Marseille et de Toulouse prennent chacun un arrêté pour interdire les processions religieuses sur le territoire de leurs villes. C'est une entrée en fonctions à la façon radicale.

« Les journaux intransigeants, socialistes, collectivistes, anarchistes, communards donnent rendez-vous aux amis de Blanqui, dimanche 25 mai, à deux heures précises, près de la tombe du grand révolutionnaire, pour se rendre ensuite au pied du mur du Père-Lachaise où sont inhumés les fédérés tombés sous les balles versaillaises pendant la semaine sanglante. »

Une dépêche de Tamatave mande que l'amiral Miot vient de notifier aux consuls des puissances étrangères que le blocus ne tardera pas à être déclaré tout le long de la côte; les ports de Mahanoro, Fénérive et Vohemar seront ainsi fermés au commerce anglais et les communications seront coupées entre l'étranger et Tananarive. Les Hovas se trouvent toujours en force près de Tamatave et restent strictement sur la défensive.

À la Chambre des députés, M. de Soubeyran développe son interpellation sur la conversion de la dette tunisienne, et sur l'emprunt de 120 millions nécessité par cette conversion.

Il prouve, chiffres à l'appui, que les conditions de cette conversion sont devenues très onéreuses par la faute du gouvernement, qui a confié à un certain nombre de banquiers le soin de s'occuper du remboursement de la dette, et il demande, dans un ordre du jour motivé, qu'à l'avenir dans les Etats protégés par la France, les opérations engagées par le trésor français soient traitées avec publicité et concurrence. M. Tirard essaie de répondre et s'attire une verte réplique de M. de Soubeyran, ce qui n'empêche pas la majorité de voter l'ordre du jour pur et simple. La même majorité adopte ensuite, après un semblant de discussion, le projet de convention du gouvernement avec la compagnie des allumettes.

La police de Londres découvre dans un ruisseau d'Euston-Road des cartouches de dynamite d'une grosseur extraordinaire.

Charles DE BEAULIEU.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Librairie catholique a eu lieu. Les actionnaires étaient très nombreux. Ils ont voulu donner une preuve de leur sympathie à l'Œuvre en venant la soutenir contre les malveillants qui veulent sa destruction.

Nous publions avec empressement l'exposé du directeur, M. V. Palmé, qui a obtenu le plus grand succès auprès des membres de cette réunion importante.

Vous venez d'entendre l'exposé lumineux de notre Président et celui non moins clair de M. le Commissaire, vous donnant la situation précise de notre Société et le résultat de nos opérations commerciales pour l'exercice 1883 !

Ma mission, comme chaque année, est plus spécialement de tracer, à grandes lignes, le tableau des progrès de notre Société au point de vue de sa marche intellectuelle, de son action morale, de l'influencé qu'elle exerce et du bien qu'elle fait. — Nous ne devons pas oublier que nos statuts nous prescrivent, avant tout intérêt matériel, de poursuivre un but religieux et civilisateur.

Nous avons, pendant cette année, avec l'aide de notre Conseil d'administration, fait des pas en avant, dans la route qui nous est ouverte *et nous avons tenu haut et ferme, au milieu des attaques et de la mêlée, le drapeau qui nous est confié.*

Nos publications ont été nombreuses, nos efforts se sont multipliés. Je ne puis vous entretenir, dans les détails, de toutes les œuvres importantes auxquelles nous avons coopéré. Qu'il me soit permis néanmoins d'essayer une revue rapide de nos productions.

I

Nos classiques se sont enrichis de volumes précieux, l'enseignement étant l'une de nos principales préoccupations. Nous avons publié trois volumes du *Cours de mathématiques de M. Fraïche*, professeur distingué du collège Stanislas, à Paris. M. d'Arsac, dont le *Cours d'Histoire générale* a si bien réussi, nous a donné une très belle et complète *Histoire de la Littérature française* en un fort volume. Le savant prêtre alsacien Mury a terminé son *Histoire romaine* en deux volumes. Ce travail remarquable est orné d'une illustration scientifique sobre mais distinguée. L'auteur, pour composer son œuvre, s'est inspiré des derniers travaux allemands et français. *Les Classiques latins et grecs ont été aussi fortifiés* par la publication de quelques traités, mais notre activité s'est portée du côté nécessaire sur *les Classiques français*, et de ce chef nous avons si bien réussi avec notre *Catéchisme illustré de Bellarmin*, que nous avons hâté l'achèvement d'une édition illustrée du *Petit Manuel civique*, d'Arthur Loth. *Ce dernier est pour la Patrie ce que l'autre est pour l'Eglise. Ce sont deux frères jumeaux qui se complètent*

mutuellement. Ils sont destinés à faire connaître et aimer notre religion et notre pays, c'est-à-dire, à former de bons catholiques et de bons Français !

II

Notre collection de volumes historiques, qui marche parallèlement avec la *Revue des Questions historiques*, s'est augmentée aussi de deux traités sérieux qui ont fait du bruit. *L'Amiral de Coligny*, par Ch. Buet, et *Esclaves, Serfs et Mainmortables*, par Paul Allard. *Nous ne laissons aucune attaque sérieuse contre l'Eglise sans réponse et nous choisissons toujours les auteurs compétents.*

III

Notre série de *Voyages* s'est enrichie d'un volume complet sur le *Tonkin*, dû à la plume si autorisée de M. Eugène Veuillot et d'un autre ouvrage sur *Madagascar*. — RIEN NE NOUS ÉCHAPPE ! — *Si nous faisons face aux ennemis du dedans, nous précédons souvent et suivons toujours nos missionnaires et nos soldats au dehors.*

IV

Nous avons continué vigoureusement tous les ouvrages en cours de publication : l'*Histoire contemporaine de la France* de M. Petit, dont le septième volume vient de paraître; les *Institutions liturgiques*, de dom Guéranger; la *Vie des Saints* en livraisons; le cinquième volume de Mgr Freppel, *Œuvres polémiques*; le tome XIII^e d'octobre des *Acta sanctorum* des Bollandistes. Et à propos des Bollandistes, nous avons renouvelé notre contrat pour la suite de ce grand ouvrage et la publication des *Analecta Bollandiana*, qui en forment le complément indispensable! Puis nous avons posé les premières pierres pour assurer les souscriptions à la Collection des *Conciles* de l'illustre Mansi.

Cette nomenclature est aride, Messieurs, j'en passe pourtant, mais je vais encore abréger.

V

Nous ne pouvons cependant pas faire le silence sur nos publications illustrées, car elles ont eu, entre toutes, les honneurs des étrennes dernières. — LA CHEVALERIE de Léon Gautier et le LITTORAL DE LA FRANCE d'Aubert ont arraché les éloges au camp ennemi, même au *Rappel*, espérons pour notre belle *Vie des Saints* dans quelques mois!

VI

Il faut aussi que nous parlions des collections commencées par la *Librairie de la Société bibliographique* dont nous sommes les continua-

teurs. Vous savez tous, Messieurs, que l'illustre et savant auteur de CHARLES VII, le marquis de Beaucourt, a fondé, avec nous, la *Revue des Questions historiques*, il y a vingt ans bientôt, et qu'il a bien voulu nous confier la direction matérielle des publications de la *Société bibliographique*, l'une de ses plus belles créations.

Donc, dans la série des *Petits Mémoires sur l'Histoire de France*, nous avons publié en deux volumes, les *Mémoires de Puységur sur les règnes de Henri IV et de Louis XIII!*

Voulez-vous savoir ce que M. Léopold Delisle a dit des premiers volumes en séance académique, le 27 décembre 1878. « Il faut louer l'idée de cette collection et constater le succès avec lequel les collaborateurs ont exécuté leur travail. » — On a là, dit M. Marius Sepet, le texte de nos chroniqueurs dans son expression la plus vivante, la plus fidèlement rendue; on a le sentiment, la sensation, la faveur du passé de la patrie et rien n'est meilleur à faire connaître aux Français de nos jours, « trop ignorants, hélas! des actions, de la vie et des mœurs de leurs aïeux. »

LES CLASSIQUES POUR TOUS ont été créés, en opposition, avec la *Bibliothèque nationale*, qui réunit, dans ses volumes bleus, les œuvres les plus malsaines, à côté des meilleures, afin de mieux masquer ses véritables tendances! A cette collection faite sans soin, sans goût, sans garantie morale et littéraire nous opposons une bibliothèque vraiment nationale et chrétienne, comprenant les chefs-d'œuvre des littératures françaises et étrangères qui peuvent être mis entre toutes les mains. Depuis un an nous avons publié les *Caractères de La Bruyère* et les *Œuvres de Shakespeare; d'autres œuvres vont suivre.*

PASSONS AUX PETITS VOYAGES! Le goût public est aux explorations, c'est donc encore là une excellente idée d'avoir mis au jour cette charmante petite collection dont chaque volume est orné d'une bonne carte géographique. Les volumes parus font passer sous nos yeux *l'Afrique mystérieuse, l'Asie centrale, les bords de la Méditerranée, les Pôles, le Monde Océanique, les déserts de l'Amérique du Sud.* Nous venons de publier la *MISSION DU COLONEL FLATTERS* et *L'INDO-CHINE*, par M. de Bizemont, officier de marine. Je ne puis tout énumérer: cependant, je dois encore vous signaler l'apparition des 2^e et 3^e fascicules de ce beau *GLOSSAIRE DU MOYEN AGE*, de M. V. Gay, dont la suite est attendue avec impatience par le monde savant.

VII

Sortons, si vous le voulez bien, des collections publiées par les deux Sociétés et entrons dans le domaine des livres courants. LA *CORRESPONDANCE DE LOUIS VEUILLOT* a obtenu le succès que cette œuvre de choix méritait! le grand écrivain s'est révélé sous un nouveau jour qui

a captivé tous les cœurs; nous venons de publier en un volume sous le titre d'HOMMAGES la manifestation de tout le monde catholique à propos de la mort de Louis Veillot, l'année ne s'écoulera pas sans la mise en vente des tomes III et IV de sa *Correspondance*.

La publication du second volume de NOTRE-DAME DE LOURDES appartient aussi à l'exercice 1883, ces EPISODES MIRACULEUX dont la *Revue du Monde catholique* a eu la primeur se sont répandus à vingt-cinq mille exemplaires dans quelques mois. L'auteur, M. Henri Lasserre, s'est montré à la hauteur du premier volume dans ces magnifiques pages qui poussent les foules vers les Pyrénées!

Ne vous fatiguez pas, Messieurs, en somme je vous parle de votre famille, de vos enfants, ces chefs-d'œuvre n'auraient pas vu le jour, sans le concours de votre dévouement et je dois le dire de votre argent! — Vous doutiez-vous de la lourdeur de notre tâche, des travaux des membres de votre Conseil, de la puissance de votre œuvre, de l'influence de notre Société. Ce n'est pas fini pourtant, je dois revenir, comme bouquet, sur le livre de notre illustre ami Léon Gautier, *la Chevalerie*, vous donner vivement le *Panorama* de nos publications à propos des *Encycliques de Léon XIII*. Oui, l'honneur de l'exercice 1883, ce qui le caractérise et le consacre c'est LA CHEVALERIE. L'Académie française vient de lui décerner le grand prix Gobert de 10,000 francs d'une part, et de l'autre, le Pape, par la plume du Cardinal Jacobini, nous dit que ce livre est un magnifique spécimen des splendides éditions qui sortent de notre librairie, qu'il a l'agrément et conquis l'admiration de Sa Sainteté, que ce sont les Papes qui ont provoqué les Croisades, qu'on ne l'oublie pas et nous envoie la bénédiction apostolique.

Nous sommes tellement en communion d'idées avec le Saint-Siège, nos publications correspondent si bien au plan de Léon XIII, que nous devons vous faire connaître la lettre que nous avons envoyé au Pape, après la publication de son Encyclique sur les études historiques. Plusieurs ont pensé qu'elle devait rester dans nos archives en vue de nos successeurs.

« TRÈS SAINT-PÈRE.

« La lettre de VOTRE SAINTETÉ sur les *Etudes historiques* a eu dans toute la France le retentissement qu'elle mérite. De toutes parts on se met à l'œuvre et on se prépare à faire revivre, par des travaux vraiment scientifiques, le passé glorieux de la sainte Église.

« La « Société générale de Librairie catholique » s'honore de prendre une part active à ce grand mouvement intellectuel provoqué par votre

généreuse initiative, et qui est si bien fait pour consoler et réjouir VOTRE SAINTETÉ.

« Elle a fait plus, TRÈS SAINT-PÈRE : elle a eu plus d'une fois l'heureuse fortune d'aller au-devant des désirs de VOTRE SAINTETÉ, et de sembler, pour ainsi dire, les prévenir.

« C'est ainsi que déjà bien avant Votre magnifique lettre sur le renouvellement des études philosophiques et théologiques par l'enseignement de saint Thomas, la « Société générale de Librairie catholique » avait publié *Billuart*, l'éminent scolastique de la *Somme* et la grande *Théologie de Salamanque*, l'interprétation la plus orthodoxe, le commentaire le plus lumineux et le plus complet du Docteur angélique. Vous le voyez, TRÈS SAINT-PÈRE, nos traditions doivent Vous être chères, car elles sont éminemment thomistes.

« Nous avons de même prévenu les désirs de VOTRE SAINTETÉ sur le terrain historique. Là, en effet, nous sommes encore plus riches. Les études que votre sollicitude paternelle recommande avec tant d'instances sur l'action et le rôle de l'Église dans le passé, ne pourraient pas être menées à bonne fin, si les matériaux manquaient aux travailleurs. Ce sont ces matériaux que nous leur avons fournis, que nous leur fournissons encore, au prix d'incalculables labeurs et sacrifices.

« Si donc aujourd'hui, dans leur bibliothèque ou sur leur table de travail, les savants catholiques peuvent consulter plus aisément les soixante volumes in-folio des *Acta Sanctorum* des Bollandistes, les vingt volumes in-folio du *Recueil des historiens des Gaules*, les seize volumes in-4° de l'*Histoire littéraire de la France* par les Bénédictins, les premiers volumes de la *Gallia christiana* des mêmes Bénédictins; si toutes ces précieuses et indispensables ressources sont à la disposition de tous les hommes de bonne volonté, c'est à la « Société générale de Librairie catholique » qu'ils sont redevables d'un tel bienfait.

« Ce n'est pas tout, TRÈS SAINT-PÈRE. Depuis 1866, nous publions, sous le titre de *Revue des Questions historiques*, une revue trimestrielle spécialement consacrée à l'examen des points controversés de l'histoire, en même temps qu'à venger l'Église des accusations portées contre elle par l'ignorance ou la mauvaise foi. Cette précieuse et importante collection comprend déjà plus de trente beaux volumes.

« Enfin, TRÈS SAINT-PÈRE, malgré le malheur des temps, nous sommes décidés à préparer une nouvelle édition de la grande *Collection des Conciles* de Mansi. Cette *Collection*, actuellement introuvable et d'un prix inabordable, va être réimprimée à un bon marché relatif. Elle sera la reproduction intégrale de l'ancienne.

« Votre bénédiction, TRÈS SAINT-PÈRE, que nous venons humblement Vous demander pour notre œuvre et pour nous, sera la meilleure

récompense de tous nos efforts. Daignez l'envoyer à ceux qui aiment à se dire,

« TRÈS SAINT-PÈRE,
« DE VOTRE SAINTETÉ, les plus humbles fils en Notre-Seigneur,
« VICTOR PALMÉ et C^e. »

Enfin la dernière parole du Pape est dirigée contre la *franc-maçonnerie*, et sur ce sujet, plus de vingt livres et brochures diverses sont sorties de nos presses.

Vous voyez que nous travaillons, que nous produisons sans cesse, que nous suivons notre but et remplissons notre programme! Si tout le bien que nous avons tenté n'est point encore accompli, *le grain est dans le sillon. Aux impatients, nous dirons donc, attendez, car Dieu veille!*

Le succès, la réussite de notre œuvre est entre vos mains. Si vous voulez que nos titres ne baissent plus, ne les jetez pas sur le marché. Vous connaissez la loi de l'offre et de la demande, plus une marchandise est offerte, plus elle baisse. Si vous voulez que les personnes étrangères à notre Société y entrent par l'achat de titres, commencez donc vous-même par montrer de la confiance en elle, et vous arrêterez ainsi la dépréciation de ses actions. Voulez-vous plus, voulez-vous voir revenir vos titres au pair et retrouver vos dividendes d'autrefois, que chacun de vous se fasse le missionnaire de nos livres.

Vous êtes six mille actionnaires, Messieurs, c'est-à-dire un grand nombre, vous êtes six mille coopérateurs, six mille correspondants, six mille amis dévoués à l'œuvre commune. Soyez encore plus, soyez six mille apôtres! Et le mot, ce mot révérend, n'est pas trop fort. Il exprime complètement mon idée. L'apostolat, c'est la parole ou le livre. *Nous sommes le livre, soyez la parole.*

Nous vous offrons les moyens d'exercer une influence sur les masses, d'obtenir un crédit positif sur les âmes, sur les intelligences, de créer sans difficultés, à peu de frais, des centres de propagande antirévolutionnaires.

Notre concours vous est acquis dans une large mesure, puisque nous acceptons vos coupons en paiement et que nous vous faisons des réductions ou remises considérables. En nous soutenant, vous vous soutenez, en accroissant votre expansion, vous augmentez d'autant votre popularité, en vous serrant autour de nous, vous constituez un groupe, qui fait mouvoir non l'appât de bénéfices immédiats, mais l'irrésistible puissance de l'idée. Ces intérêts matériels, qui, hélas! ne peuvent être négligés, vous ne les compromettez pas, au contraire, vous obtenez pour eux une prime d'assurance.

Je suppose que chacun de nos actionnaires preme chez nous, soit pour lui, soit pour ses amis, 100 francs de livres et nous avons de

suite l'écoulement de 600,000 francs de marchandises. Ce n'est pas demander l'impossible que de s'imposer à soi-même l'achat où le placement de 100 francs de livres, et immédiatement l'œuvre est consolidée, nous reprenons notre ancien essor!

Toutes les classes de la société sont nos tributaires, nous pouvons, en effet, et vous le savez, constituer et former toutes les bibliothèques. Notre catalogue présente une immense variété d'ouvrages où toutes les sciences religieuses, toutes les sciences humaines, par conséquent, ont apporté leur contingent : *Histoire et voyages, Exégèse et philosophie, Art et poésie, Critique et littérature!* Sans chercher ailleurs, avec nos seules propriétés, on peut fonder : *Bibliothèque de monastère, de couvent, de séminaire, de collège! Bibliothèque paroissiale ou militaire. Bibliothèque pour la famille, pour le jeune homme, pour la jeune fille, pour le prêtre, pour le paysan, pour le savant!* Les distributions de prix, les écoles primaires et les écoles supérieures, congréganistes ou laïques, je n'hésite pas à le dire, trouvent dans notre fonds tous les éléments qui leur sont nécessaires. *Notre catalogue enfin correspond à tous les besoins.*

Supposez donc que chacun de vous fasse un minime sacrifice, quelles que soient les dures nécessités de l'heure présente, *je vous laisse à vous-même calculer le résultat!* Obtenez, chacun de vous, l'assistance et l'appui d'un ami dévoué, sûr, intelligent, doublez votre effort propre de l'effort d'autrui *et voyez ce que peut produire cette alliance du désir du bien et de la possibilité du bien!*

Alors, Messieurs, chacun de vous aura obéi à l'impulsion magnifique donnée par le successeur de Pierre. Chacun de vous aura réalisé l'ardent souhait de Pie IX de sainte mémoire et du glorieux Léon XIII, pontifes envoyés de Dieu à ce siècle où leur action devenait urgente.

La bonne presse est une œuvre d'impérieux devoir, s'écriait le vaillant Pie IX; la bonne presse est *l'objet de toutes les sollicitudes apostoliques, ajoute Léon XIII.*

Et qu'est-ce que la presse? Non seulement le journal qui passe, éphémère né le matin et disparu le soir, mais le journal qui reste, la collection qui s'empile, la bibliothèque qui *s'enrichit et s'augmente!*

Et nous autres catholiques, soumis à la parole de Pierre, nous laisserions une œuvre aussi grande que la nôtre, aussi puissante, aussi féconde, *s'épuiser en vains efforts!* Nous hésiterions un *seul moment à lui prêter le secours de nos forces*, nous lui marchanderions quelque sympathie!

Allons donc! Soyons chevaliers! en avant pour le Christ et le reste nous sera donné par surcroît.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALME.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^o

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

VIENT DE PARAÎTRE

LES

CORPORATIONS OUVRIÈRES DE PARIS

DU XII^e AU XVIII^e SIÈCLE

HISTOIRE, STATUTS, ARMOIRIES

D'APRÈS DES DOCUMENTS ORIGINAUX OU INÉDITS

PAR

ALFRED FRANKLIN

ORDRE DES LIVRAISONS

- Liv. 1. — Gantiers-Parfumeurs.
- 2. — Lingères.
- 3. — Brodeurs-Chasubliers, Découpeurs.
- 4. — Barbiers-Chirurgiens.
- 5. — Tabletiers.
- 6. — Passementiers-Boutonniers.
- 7. — Couteliers.
- 8. — Tailleurs.
- 9. — Couvreurs, Plombiers, Ramoneurs.
- 10. — Couturières.
- 11. — Drapiers (Tisseurs et Marchands).
- 12. — Menuisiers-Ebénistes.

Prix de chaque livraison : 1 franc.

Chacune de ces livraisons renferme une feuille de texte et une chromolithographie représentant l'écusson de la corporation dont on donne l'histoire.

LES DÉCOUVERTES

DE

LA SCIENCE SANS DIEU

PAR

EUGÈNE LOUDUN

Un volume petit in-8°. 3 fr. 50

A. HENNUYER, Imprimeur-Éditeur, 51, rue Laffite, Paris

VIENNENT DE PARAÎTRE

LE TOME XI DE

LA LECTURE EN FAMILLE

COLLECTION ADOPTÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Principaux auteurs :

LUCIEN BIART, PAUL CÉLIÈRES, J. PIZZETTA, LUCIEN PATÉ, WILLIAM HUGHES, ALEXIS MARTIN,
RAOUL DE NAVERY, ÉTIENNE MARCEL, ETC.

Un volume illustré grand in-8 jésus de 400 pages. — Prix : 5 francs.

Il paraît chaque année, depuis 1874, un volume qui, par le choix scrupuleusement fait de variétés scientifiques et littéraires, nouvelles, voyages, comédies, etc., constitue un recueil d'éducation et le livre par excellence du foyer.

JEAN ANGO

ARMATEUR DIEPPOIS

Par Alexis MARTIN

Brochure grand in-8 raisin avec eau-forte par Albert BERTRAND. Prix..... 2 francs.
Il a été tiré 25 exemplaires sur papier de Hollande.

DROITS ET DEVOIRS DE LA FEMME

DEVANT LA LOI FRANÇAISE

LA FEMME FRANÇAISE ET LA FEMME ÉTRANGÈRE :

MINEURE, ÉMANCIPÉE, MAJEURE, CÉLIBATAIRE, MARIÉE, VEUVE, REMARIÉE, COMMERÇANTE.

ROLE DES FEMMES DANS L'ENSEIGNEMENT ET L'INDUSTRIE,

PROTECTION DE L'ENFANCE, LA FEMME PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE, ETC.

Par N.-M. LE SENNE

DOCTEUR EN DROIT

JUGE DE PAIX DU VIII^e ARRONDISSEMENT DE PARIS, ANCIEN AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS

Un volume petit in-8 de 440 pages. — Prix..... 7 francs.

NOS PETITS PROCÈS

NOTES SUR LE DROIT FAMILIER

Par A. CARRÉ

JUGE DE PAIX DU 1^{er} ARRONDISSEMENT DE PARIS

Quatrième édition

1 vol. in-18 jésus de 526 pages. Prix..... 3 fr. 50

Ouvrage adopté par le Ministère de l'Instruction publique.

Maîtres et domestiques ; — Propriétaires et locataires ; — Hôteliers et voyageurs ; — Marchands et acheteurs ; — Entre voisins ; — Au théâtre, etc.

NOUVELLES PUBLICATIONS :

LETTRES

DE M. GUIZOT

A SA FAMILLE ET A SES AMIS

RECUEILLIES PAR M^{me} DE WITT, NÉE GUIZOT

Un volume in-16, broché. 3 fr. 50

ÉTUDES FAMILIÈRES

DE

PSYCHOLOGIE ET DE MORALE

Par Francisque BOULLIER

MEMBRE DE L'INSTITUT

Un volume in-16, broché. 3 fr. 50

L'AMÉRICAIN A PARIS

Par Henry JAMES

ROMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR LÉON BOCHET

Deux volumes in-16, brochés. 2 fr. 50

DEUX AMOURS

Par Miss Florence MARRYAT

ROMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS, AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

Par G. LABOUCHÈRE

Deux volumes in-16, brochés. 2 fr. 50

VIENNENT DE PARAÎTRE

LE TOME HUITIÈME ET DERNIER DES

MÉMOIRES

DOCUMENTS ET ÉCRITS DIVERS LAISSÉS PAR LE PRINCE DE

METTERNICH

CHANCELIER DE COUR ET D'ÉTAT

Publiés par son fils, le Prince **RICHARD DE METTERNICH**

CLASSÉS ET RÉUNIS PAR **M. A. DE KLINKOWSTRÖM**

Un fort volume in-8 cavalier. 9 francs.

Il a été tiré 60 exemplaires sur papier de Hollande. — Prix. 20 francs.
— 40 — papier Wathman. — Prix. . . . 40 francs.

vingt années de République parlementaire au XVII^e siècle

JEAN DE WITT

GRAND PENSIONNAIRE DE HOLLANDE

Par **M. Antonin LEFÈVRE-PONTALIS**

Deux volumes in-8, avec un portrait d'après NETSCHER 16 francs.

FÉNELON A CAMBRAI

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

Par la Prince **Emmanuel DE BROGLIE**

Un volume in-8°. 7 fr. 50

DE L'INFLUENCE
DES RELIGIONS

SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PEUPLES

SIMPLE ÉTUDE

Par **Louis DESGRANDS**

Un volume in-18. 3 francs.

LA DÉMOCRATIE

ET SES CONDITIONS MORALES

Par le **Vicomte Philibert d'USSEL**

Un volume in-18. 3 fr. 50

LES ESPÉRANCES CHRÉTIENNES

Par **Angustin COCHIN**

Deuxième édition. — Un fort volume in-18. 4 francs.

LE PROSÉLYTISME PROTESTANT EN ITALIE

Efforts de trois siècles. — La liberté de conscience et les nouveaux apôtres.
— Procédés du nouvel évangile. — Constitutions et formules de foi. —
Le côté plaisant. — La propagande biblique. — Le bon accueil du peuple.
— Les protestants à Rome. — Conclusion.

I

Les tentatives du protestantisme pour entamer l'Italie datent des premiers temps de son existence, alors qu'appuyé par les puissants du siècle, il se présentait entouré de tous les prestiges de la nouveauté, et promettait à ses adeptes des béatitudes ineffables. Ministres et prédicants y perdirent leur temps et leur peine. Alors, plus encore qu'aujourd'hui, les peuples de la péninsule étaient nourris de la doctrine catholique et habitués aux rites majestueux qui se déploient à l'ombre de ces splendides basiliques, élevées par des génies et décorées par des artistes immortels. Pas plus que de nos jours, ils n'étaient disposés à écouter des aventuriers, apôtres d'un culte mesquin, froid comme le sol où il a pris naissance. L'hérésie s'attaquait au naturel du peuple italien et à la fermeté constante de ses traditions.

Mais les protestants eux-mêmes attribuent à d'autres causes leurs insuccès du passé. La première, et la principale suivant eux, est la présence de la papauté au cœur de l'Italie, le pouvoir temporel qu'elle y a occupé pendant de longs siècles et l'influence qu'elle y exerçait sur les autres États. Assurément, nous ne les contredirons pas, car c'est là une des gloires de la papauté et un titre de reconnaissance envers elle de la part des Italiens. Toutefois, disent les nouveaux apôtres, les papes n'auraient pu arrêter les progrès de la Réforme s'ils n'avaient eu entre les mains l'arme formidable de

l'Inquisition. On sait toutes les fables qui ont été débitées à ce sujet, et les éloquents réfutations qu'elles se sont attirées. L'Inquisition n'a jamais songé à imposer de force la religion catholique, ni à punir ceux qui s'en éloignaient. Elle empêchait seulement l'œuvre extérieure de l'hérésie, en réprimant l'audace de ceux qui, en dépit des prescriptions ecclésiastiques et civiles, étaient convaincus d'avoir dogmatisé. En cela, l'Église était pleinement dans son droit, comme lorsqu'elle punissait les Italiens qui voulaient professer publiquement l'hérésie.

Outre ces deux causes, la Réforme ne trouve jamais auprès des princes Italiens l'appui que lui avaient donné les potentats Allemands.

Les menées d'Élisabeth d'Angleterre avaient réussi à pervertir, — les protestants disaient convertir, — quelques villes du Piémont; mais l'énergie du roi Emmanuel-Philibert anéantit son œuvre. Le calvinisme régna quelque temps à la cour de Ferrare, sous l'égide de la duchesse Renée; il en fut balayé par le duc Alphonse. A Venise, fra Paolo Sarpi, qui s'entendait bien avec les sénateurs, fit son possible pour introduire la Réforme, mais, là comme partout, la Compagnie de Jésus était au premier rang pour combattre les bons combats de l'Église; les Vénitiens voulurent rester catholiques, et fra Paolo perdit son temps et son latin. A Florence les Médicis, à Naples les Espagnols, fermèrent la porte aux novateurs, et l'Italie demeura intacte. Ceux qui présidaient alors à ses destinées comprenaient que leurs intérêts étaient intimement liés à ceux du Pontife romain, comme souverain temporel; ils savaient aussi qu'ils avaient à remplir des devoirs avec lesquels on ne transige pas.

II

Enfin, après trois siècles d'attente, la Révolution ouvrit la porte à la Réforme.

Le Piémont fut le premier à décréter la liberté des cultes, et les Vaudois qui, jusqu'alors, avaient été confinés dans leurs vallées des Alpes, s'élancèrent avec ardeur dans les champs du prosélytisme, sous la protection du gouvernement qui les combla de faveurs. Quand le Parlement fut transféré à Florence, après la chute du Grand-Duc de Toscane, le ministre Ratazzi, l'auteur de la suppression des ordres religieux, repoussa la proposition d'*incamérer* les

biens de la *Table Vaudoise*, comme on l'avait fait pour ceux de l'Église catholique.

A cette protection de l'autorité se joignirent les secours fraternels des piétistes Anglais, Allemands, Suisses, Américains. Avec de l'or en abondance et une pleine liberté, l'avenir sembla sourire à la grande œuvre de l'évangélisation italienne, et le ministre vaudois, Léon Pilate, écrivait aux frères de toutes les nations : « Elles sont tombées ces barrières séculaires qui interceptaient le pas à la parole de Dieu... Venez donc, venez vite, le temps est venu d'évangéliser l'Italie (1). » Et plus loin : « Mettez la main à l'œuvre ou au moins à la bourse pour soutenir l'œuvre. Grâce aux révolutions passées et futures, l'Italie sera régénérée; les princes, qui par intérêt politique violentaient les consciences, sont dépouillés et exilés, et le jour n'est pas loin où nous dresserons nos tentes à l'ombre du Vatican. »

Cet appel fut entendu, et l'on vit arriver des pasteurs vaudois descendus des Alpes, des moines apostats, des prêtres mariés, des médecins de campagne, des artisans, tous aptes à gouverner les nouvelles églises qui allaient se fonder, à diriger la sainte croisade contre le papisme et à recevoir les écus des sociétés bibliques.

Quelles vertus avaient donc ces apôtres improvisés pour se recommander au public? Le plus intelligent d'eux tous, l'apostat Gavazzi, est jugé par un pasteur vaudois « comme un moine léger et furieux, qui ne sait rien faire de mieux que de divertir une foule de badauds, en faisant montre de sa chemise rouge et en gesticulant comme un histrion (2). » Les autres ne sont pas mieux traités par les frères des autres communions, Anglais, Allemands ou Suisses.

Est-ce à dire pour cela qu'il n'y ait plus d'hommes sérieux, plus de savants, plus d'apôtres en Italie, comme ont voulu l'insinuer certains journaux? La réponse à cette accusation a été faite par M. Rendu, dans un livre magistral intitulé : *Efforts du protestantisme*. « Les sages, les érudits, les grands hommes, dit-il, frappent à la porte de l'Église pour y entrer et non pour en sortir (3). » Vérité de tous les temps, que saint Augustin a proclamée en ces termes, dans son livre *de Vera Religione* : « Les faiseurs d'hérésies sont toujours ceux qui se seraient perdus par la turpitude de leur vie,

(1) *Protestantisme et Évangélisation de l'Italie*, p. 4 et 28.

(2) L. Pilate, p. 14.

(3) *Efforts du protestantisme*, ch. VIII.

s'ils étaient restés dans l'Église. » Les protestants eux-mêmes sont loin d'y contredire : « Tout peuple a sa crème et son rebut, dit l'un d'eux, notre crème passe aux catholiques et nous avons leur rebut (1) ».

Évidemment, les descendants de Judas, bien que jugés aptes à l'apostolat biblique, manquaient de quelques qualités, et ils ne pouvaient travailler seuls à la grande entreprise. Des renforts arrivèrent donc d'Amérique, envoyés par l'*Alliance chrétienne* de New-York, de Suisse, patronnés par la *Société évangélique* de Genève, d'Angleterre, envoyés par les *Words-Worth* de Westminster, de Hollande, de Prusse, de Danemark, à la solde de quelques sociétés bibliques, riches d'argent, mais dépourvues de l'esprit qui vivifie. L'Italie est si belle, son climat est si doux, ses campagnes sont si fertiles et ses vignobles si renommés, que l'occasion se présentant, il n'est pas défendu de servir en même temps Dieu et Mammon, d'être apôtres et marchands, de recevoir d'une main de beaux deniers, pendant que l'autre répand la semence de la parole évangélique. Bugenhaghen ne disait-il pas en quittant le Danemark qu'il avait protestantisé. « Adieu, mes bons amis, gardez mon évangile, pour moi, je jouirai de vos écus (2). »

La moisson d'âmes promet aussi d'être abondante, et le mérite sera d'autant plus grand que « les Italiens sont ou incrédules, ou sceptiques, ou indifférents, ou superstitieux; ils sont tout, excepté chrétiens selon l'Évangile... Ils ne connaissent ni ne possèdent la parole de Dieu... Ils ignorent les grandes vérités de l'Évangile... Venez donc, venez annoncer Jésus-Christ et sa grâce à des millions d'Italiens qui ne connaissent ni l'un ni l'autre (3). »

Nous laissons au lecteur le soin de juger pareille outrecuidance.

Ces assertions, bien faites pour exciter l'indignation des Italiens, n'ont réussi qu'à les faire rire. On les traitait comme des Iroquois ou des Alfourous de la Papouasie. — « Comment, disent-ils, nous mettre en main l'Évangile! Mais ces orgueilleux Teutons ou Anglo-Saxons ont trop vite oublié qui l'a donné à leurs pères, de qui ils ne l'ont reçu que pour l'estropier (4). »

Depuis saint Augustin et saint Boniface, envoyés par les Pontifes

(1) *Foi et Lumières*, p. 193.

(2) *Tu meum, Dania, habes evangelium, ego nummos tuos, Vale.*

(3) L. Pilate, § 2 et 9.

(4) *Civiltà cattolica*, n° 267, p. 265.

romains en Grande-Bretagne et en Germanie, pour y porter l'Évangile et la civilisation chrétienne, l'Italie n'a pas abandonné l'étude des Livres saints, et le peuple est libre de les lire, pourvu que la traduction en soit fidèle. Or, les bonnes traductions n'ont jamais manqué. A peine l'imprimerie était-elle inventée, et même avant la naissance du protestantisme, en 1471, on publiait la traduction illustrée de la Bible, par Malerini; en 1550, l'Italie avait déjà trente-six éditions de la Bible complète en langue vulgaire, et trente-cinq du Nouveau Testament et du Psautier. Depuis lors, on a publié, dans toutes les grandes villes, de nouvelles traductions revêtues de l'approbation de l'autorité ecclésiastique, et de nos jours, l'éditeur Marietti, de Turin, en a publié une nouvelle qui peut être vendue à très bas prix, grâce aux concours des catholiques zélés.

L'Italie n'a donc pas besoin qu'on lui apporte des Bibles falsifiées, condamnées par l'Église, qui, seule, est la dépositaire des Saints Livres, qui en garantit l'authenticité, qui invite les fidèles à les lire, mais leur défend de les interpréter à leur guise, parce que l'infaillibilité n'appartient qu'à elle. Les réformés ont donc tort de vouloir offrir à chaque catholique, un exemplaire de la Bible, probablement interpolé, où chacun pourra se trouver une religion de son goût. L'Italie n'est donc pas sous le coup du terrible châtement de manquer de la lumière évangélique qui, s'il faut en croire les protestants, brille si pure en Allemagne et en Angleterre.

III

Les Vaudois furent les premiers à jouir de la liberté de conscience, chantant, à qui voulait les entendre, qu'ils étaient le peuple élu, l'Israël des Alpes, l'Église fidèle qui n'avait jamais ployé le genou devant Baal, et que Dieu avait conservé au milieu des ténèbres du papisme, pour devenir un jour la ville située sur la montagne, la lumière posée sur le chandelier.

Pauvre lumière! elle fut bientôt cachée sous le boisseau, et cela par les frères qui arrivaient de toutes parts et qui reprochaient aux *Barbets* (1) de ne comprendre ni leur siècle ni l'Italie. On ne niait pas leur vertu, mais on les trouvait trop montagnards, et on leur reprochait de vouloir faire de leur *Table* une capitale du protestantisme. C'eût été trop d'unité, on les abandonna donc à leur sort,

(1) *Barbetti*, sobriquet donné aux Vaudois.

et sous prétexte de sauver la réforme en Italie, on établit d'autres congrégations libres de leur joug. Les Barbets se fâchèrent, le synode vaudois excommunia les dissidents. Des provocations, des défenses, des répliques furent imprimées, au grand scandale des papistes qui riaient et ne se convertissaient pas. Que voulez-vous? tout n'est pas rose ici-bas, et puis Paul et Barnabé n'étaient pas toujours du même avis.

Le protestantisme comprit alors qu'il devait flatter et non scandaliser. La nouvelle Eglise évangélique italienne née de la séparation d'avec les Vaudois adopta un programme plus large; on ne devait plus dire au peuple : la foi que vous professez est contraire à la parole de Dieu, cette religion si intimement liée avec les gloires les plus belles de votre pays est une fable, ce culte qui, des fonts baptismaux à la tombe, a sanctifié les actions les plus solennelles de vos pères et beaucoup des vôtres, est un culte idolâtrique; rien de tout cela, les consciences en eussent été révoltées. Il fallait tenir une autre route et dire aux Italiens : votre conscience est tyrannisée par une secte rétrograde, qui sous prétexte de religion condamne toute liberté; elle est cause que vous n'êtes pas grands comme vous devriez l'être, et que vous n'avez pas encore goûté la manne de ces bénédictions qui pleut sur les peuples affranchis de son joug. Il n'y a pas d'autre autorité que celle de la Bible, liberté à chacun de l'interpréter et d'y trouver ce qui lui plaira, excepté toutefois le catholicisme, ou pour mieux dire « les vérités et les pratiques catholiques n'en sont pas exclues, si on parvient à les trouver dans la Bible, mais pour l'autorité qui propose ces vérités, il n'est pas permis de l'y trouver ».

Et ici, nous demanderons : pourquoi cette autorité trouvée dans la Bible par tant de millions de chrétiens et pendant tant de siècles doit-elle être écartée? Pourquoi seule doit-elle être écartée pour laisser la place à toutes les bizarreries qu'il plaira à un cerveau fêlé de trouver dans l'Évangile?

Pourvu que l'autorité soit exclue, les prédicants s'accrochent de tout, et ces hommes qui disent que les Italiens ne connaissent pas l'Évangile, acceptent à bras ouverts, pour l'interpréter, d'infâmes apostats, et des visionnaires fanatiques. Pour eux, c'est un abus intolérable que la foi soit enseignée par un millier d'évêques, présidés par le Pontife romain, *placés par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Eglise de Dieu*, suivant l'expression de l'Écriture; « mais

ils trouvent très naturel qu'un cordonnier de Pise interprète l'Évangile à une troupe de badauds, dignes disciples d'un tel maître (1). »

Voilà le nouvel Évangile qu'on voudrait imposer à l'Italie, pour aboutir à la ruine de toute religion et de toute morale. « Les fruits sont déjà connus; les apostats scandaleux qui s'en sont faits les apôtres et qui ont porté devant les tribunaux leurs sottises et leurs turpitudes, sont généralement méprisés, juste châtiment infligé par Dieu à ces hommes superbes qui, en méprisant l'Église, méprisent son fondateur... Enseignement pour enseignement, mieux vaut pour l'Italie s'en tenir à son pape, à ses évêques, à ses curés, qui, au moins, disent tous la même chose, à moins qu'elle ne se soit mise en tête que pour être docteur en théologie, l'apostasie, le concubinage et l'ignorance sont des conditions essentielles (2). »

IV

Un programme ne suffisait pas, il fallait une constitution à la nouvelle Église. Elle fut élaborée à Turin, par les deux apostats De Sanctis et Albarella, puis imprimée sous le titre de *Principes de foi et de discipline extraits de la parole de Dieu pour servir de base à l'Église évangélique de Turin*. Elle contient une *profession de foi* divisée en dix-neuf articles, une *Constitution* proprement dite qui en compte vingt-six, et qui traite des principes de la *Constitution*, des membres de l'Église, des réunions, du ministère, de la réunion des anciens, de la discipline et des devoirs particuliers de l'Église (3).

Cette élucubration est tout simplement une manière solennelle de se moquer des Italiens. Après leur avoir promis liberté complète de se trouver une religion de fantaisie dans la Bible, on leur fabrique une formule de foi plus longue que les articles du concile de Trente, des ordonnances disciplinaires qui sont un vrai *Corpus Juris*, et tout ceci n'est que pour l'Église de Turin, les autres compères de Naples, de Florence, de Gènes étant libres d'en faire autant, et plus encore, s'ils en ont la dévotion. En fin de compte, l'Italie avec le nouvel Évangile n'aura abouti qu'à changer de formule de croyance et de méthode de discipline. « Nous ne savons, dit la *Civiltà catto-*

(1) *Civiltà cattolica*, t. X, p. 268.

(2) *Ibid.*, 270.

(3) *L'Évangile en Italie*, essai d'histoire contemporaine, par Léopold Witte.

lica (1), ce que nous avons à gagner au change; dans l'ancienne Eglise, nous sommes tous, Italiens et Catholiques du monde entier, en pleine harmonie; dans les nouvelles Eglises tout n'est que répugnant; contradictoire, confus... L'ancienne Eglise a pour garants solennels de son existence divine, la sagesse, la doctrine, la sainteté de dix-huit siècles, les nouvelles, nées d'hier ou qui naîtront demain, ne doivent pas être très confortées par la doctrine et la sagesse de leurs auteurs, dont on sait à peine les noms, et qui ont une peur effroyable qu'on ne fasse des recherches sur leur sainteté. »

V

Jusque-là ce n'était que pitoyable. Le burlesque devait avoir son tour dans les exploits du libre Evangile. Parmi les recrues du prosélytisme, la gent de bas étage surabonda bien vite. On permit aux plus intelligents de prêcher et d'annoncer aux fidèles de la loi nouvelle la parole de Dieu, mais, par malheur, ils n'avaient pas la prudence des fortes têtes de la secte, et au lieu de ménager les opinions du bon peuple, ils s'attaquèrent d'emblée à tout et à tous, notamment au clergé et aux moines, sous prétexte qu'en sachant plus long ils étaient plus redoutables. « Des boutiques se métamorphosèrent en églises évangéliques, et, à leur place, on vit s'élever les chaires de certains savetiers devenus pasteurs d'une loi nouvelle (2). » Phèdre n'a-t-il pas aussi son savetier transformé en médecin?

Pour attirer les pratiques, on avait décidé de faire toutes choses au rebours de l'Eglise romaine. Dans l'Eglise romaine, disait le savetier, on demande l'aumône au sermon; nous, nous donnerons un franc par tête, à quiconque viendra aux nôtres. Nous verrons qui fera mieux les affaires. Et de cette manière des chiffonniers et des vendeuses de pommes de terre frites laissèrent leur métier profane pour fréquenter la nouvelle Eglise. Pour la plupart, ils n'avaient jamais fait le signe de la croix, et les voilà, avec la Bible en main, devenus d'emblée théologiens. Les consolations spirituelles coulèrent à grands flots sur ces âmes fidèles, quand, à la fin de la première semaine, chacun fut invité à aller recevoir le prix de sa présence

(1) *L'Evangile en Italie*, 271.

(2) Mauro Ricci, *Prose sacre et morali*, p. 100.

assidue au prêche, à la condition d'y revenir pendant tout le mois. — Après quoi, on alla montrer aux amis encore rebelles à la parole de Dieu, ce qu'on gagnait à suivre les inspirations de l'Esprit-Saint. L'argument était puissant, il pouvait produire de merveilleux résultats et faire de nombreuses conversions. Mais le bon peuple italien qui a l'imagination vive, qui aime la splendeur et la majesté de son culte, où il trouve un aliment à ses sentiments religieux, est profondément attaché au catholicisme. Il n'est par conséquent nullement disposé à fréquenter un temple nu, où se dresse une chaire dépouillée de tout ornement, où il n'y a pas de lumières, où l'on vous lit un passage de la Bible pour vous inviter au sommeil, Les braves gens dirent donc aux renégats qui leur montraient le prix de leur âme : « Combien vous êtes-vous vendus? — Trente francs. — Judas aussi reçut trente deniers (1). »

Chiffonniers et marchands de fruits, voilà les recrues du protestantisme italien. Lisez les listes de convertis que les ministres envoient aux bienfaiteurs d'Allemagne, d'Angleterre, d'Amérique, et vous n'y trouverez que des noms obscurs et en très petit nombre. Un seul nom s'élève au-dessus du vulgaire. C'est celui du comte Guicciardini, de Florence, qui, « s'il a quelque renommée, l'a plutôt par les mérites de ses ancêtres que par les siens (2) ». De pareils résultats, après tant de fatigues et d'argent dépensé, n'ont rien d'étonnant, nous avons vu comment la Réforme s'y est prise pour entrer en Italie et à quels hommes elle a confié son œuvre. Elle ne pouvait plus mal choisir son terrain et ses ouvriers. Les protestants de bonne foi qui donnent et redonnent aux sociétés bibliques ont ouvert les yeux sur le gaspillage qu'on faisait de leur argent, et il y a seize ans, le *Times*, dans son numéro du 27 octobre 1868, disait la vérité toute crue sur l'évangélisation de l'Italie. Il reconnaît la protection accordée par le gouvernement italien à l'œuvre évangélique, mais il en est à se demander si, après tant d'efforts, de prédications, de bibles répandues, on est arrivé à convertir un seul honnête homme.

Ce que le *Times* disait il y a seize ans, il pourrait le dire aujourd'hui. Le progrès a été nul depuis cette époque, et beaucoup de ceux qui avaient dévié de la bonne voie y sont rentrés, dégoûtés de ce qu'ils avaient vu, ou déchirés par le remords.

(1) Mauro Ricci, *Ibid.*

(2) *Civiltà cattolica*, t. X, p. 685.

On a pu depuis dix ans ouvrir quelques écoles et quelques hôpitaux, on aura dépensé quelques millions, mais l'Italie, que la force des baïonnettes a voulu régénérer au point de vue politique, reste la même sous le rapport religieux. Cependant il ne faut pas laisser tarir la source des sterlings et des thalers qui nourrissent les ministres et leurs saintes familles ; aussi chante-t-on victoire, lorsque, dans une grande ville comme Florence, on a réussi à réunir dans l'école évangélique jusqu'à quinze bambins, et dans l'hospice, toujours évangélique, jusqu'à huit malades.

Et les piétistes de donner à profusion pour convertir les Italiens, au même titre qu'ils donnent pour convertir les Cafres et les Hottentots ; des temples s'élèvent avec l'or des sociétés bibliques, pour servir à ombrager les rues, inconnus de tous, et surtout du peuple qui ne sait pas même où ils se trouvent. Tant il est vrai que si Dieu n'édifie pas la maison, ceux qui la construisent travaillent en vain.

VI

Si le progrès du protestantisme dépendait du nombre de livres qu'il répand, l'Italie, à l'heure qu'il est, devrait être protestante, et peut-être verrait-on la populace de Bologne et les lazzaroni de Naples assemblés dans leurs églises de Saint-Pétrone et de Saint-Janvier, assister gravement à la lecture d'un texte biblique, faite par un pasteur vaudois ou anglican. Fort heureusement, il n'en est pas ainsi. Le résultat de la propagande biblique a été complètement nul. Et cependant, l'Italie a été inondée de livres protestants, quelquefois impies, souvent hypocrites, et toujours distribués gratis, dans les cafés, sur les places publiques ou les promenades, où on les offre même aux bandes d'enfants qui jouent sur le gazon sous les yeux de leurs bonnes.

Et il y en a de toutes sortes, bibles falsifiées, pamphlets, traités d'ascétisme, calomnies contre la papauté, contre l'Eglise et le clergé. Tous ces livres portent des titres menteurs inventés pour tromper les simples et le menu peuple : *Un cœur reconnaissant*, — *La gardienne du crucifix*, — *Recette pour le bonheur*, — *Autrefois l'enfer, aujourd'hui le ciel*, — *Nous devons être saints*, — *Signes du Saint-Esprit*. Le tout écrit en style plat et souvent incorrect.

Le sujet est presque toujours le même. — Il y avait une fois un sacripant nommé Pierre ou Paul, homme sans foi, ni loi, qui, ayant

reçu une bible d'un zélé prédicant, l'ouvrit par curiosité. Dès les premières lignes, la parole divine le changea totalement, l'illumina, le transforma, en fit un saint. Depuis lors, il nage dans la paix et la félicité. Et c'est tout, et c'est toujours la même chanson.

Or, il est prouvé que les millions de bibles répandues dans le monde entier, grâce à des millions de sterlings, n'ont jamais réussi à faire un bon protestant.

Outre les livres, les protestants d'Italie ont aussi leur journal lilliputien, publié à Turin et intitulé : *La Bonne Nouvelle*. Il consiste en une demi-feuille, et il serait certainement défunt depuis longtemps s'il n'était soutenu par beaucoup d'argent.

Le nombre des bibles distribuées ou vendues a souvent fait chanter victoire aux nouveaux apôtres de l'Italie. « Mais accepter une bible, ou même l'acheter à bas prix, n'indique pas que l'on soit hérétique ou qu'on veuille le devenir. Il peut bien arriver (et c'est l'ordinaire pour le peuple) qu'on achète de bonne foi, sans le moindre soupçon. Qui sait les centaines de volumes qui ont été achetés par des ecclésiastiques ou par de zélés catholiques afin de les enlever à des mains inhabiles ? De plus, posséder une bible en langue vulgaire n'est pas la même chose que la lire, et la lire n'est pas se faire protestant. Ordinairement, l'acquéreur du livre saint le met de côté et le laisse se couvrir de poussière, car l'Écriture sainte n'est pas un livre qu'on lise par passe-temps, comme on ferait d'un roman ou d'une poésie. Fût-elle lue, cela ne veut pas dire qu'elle fasse perdre la foi à ceux qui l'ayant prise innocemment la lisent avec une intention droite, cette lecture ne deviendrait dangereuse que par les interprétations d'un mauvais maître qui, à l'aide d'interpolations et de mutilations du texte, établirait des comparaisons avec les dogmes catholiques. C'est ce qui fait que, sur des milliers d'exemplaires distribués, il est douteux qu'un seul ait produit l'effet désiré par les vendeurs (1). »

VII

Non seulement les Italiens refusent de se faire protestants, mais encore ils se moquent des prédicants et quelquefois les traitent assez durement. Nous ne citerons que quelques faits. — Dans un

(1) *Civiltà cattolica*, t. X, p. 690.

café de Florence, un docteur s'évertuait à prouver que la religion catholique n'est qu'hypocrisie et il citait des abus qu'il prétendait avoir observés à Rome. « Pardon, Monsieur, lui dit un des garçons du café, vous vous trompez. Nous avons vu à Florence tel qui communiait tous les jours, mais il finit par tuer sa femme. On dit alors qu'il était un hypocrite, mais personne ne dit que la religion catholique était une hypocrisie. » A cette réponse si simple, tout le monde applaudit, et le docteur payant son écot, s'esquiva honteux et confus comme un renard qu'une poule aurait pris (1). A Palerme, des étudiants bâtonnèrent un autre docteur de la même pâte. La même chose faillit arriver à un autre dans une église. Un Père Capucin prêchait contre certaines erreurs importées par les Vaudois, lorsque, tout à coup, une voix s'élève et crie : « A bas le Capucin. » Au même instant une paire de gifles tombent sur les joues du pauvre diable; on lui aurait fait à coup sûr un mauvais parti sans l'intervention du bon missionnaire (2).

D'autres faits plus graves ont montré que si le peuple italien s'est résigné à de grands sacrifices pour laisser faire l'Italie d'aujourd'hui, il refuse carrément d'immoler sa foi. Le peuple de Gènes le prouva bien en forçant le gouvernement à intervenir pour empêcher qu'une église autrefois dédiée à la Madone sous le titre de la *Gran Madre*, mais aujourd'hui destinée à un usage profane, ne fût livrée aux protestants, qui cependant l'avaient payée. En 1860, en pleine anarchie, le peuple de Naples faillit exciter une sédition contre l'apostat Gravazzi, pour avoir manifesté l'intention de convertir en temple évangélique l'église du Gesù-Nuovo.

Encore un fait arrivé à Pise et que nous traduisons du *Moniteur Toscan* (3) : Un certain Laurent Poggi, journalier du faubourg de *Porta a Mare*, conduisait en voiture à l'église évangélique un de ses enfants, né deux jours auparavant, pour l'y faire baptiser selon les rites du culte vaudois. Arrivée sur le pont de *Porta a Mare*, la voiture fut entourée d'un certain nombre de personnes qui saisirent les rênes du cheval en criant : « A la cathédrale, à la cathédrale », et en menaçant le père et ceux qui étaient avec lui. La voiture dut se diriger vers la cathédrale et l'enfant fut porté à l'église Saint-Jean où il fut baptisé suivant le rite catholique. La foule qui

(1) *Civiltà cattolica*.

(2) *Ibid.*

(3) N° 86, 1861.

se trouvait réunie sur la place de la cathédrale se rendit à l'église vaudoise où se réunissent les évangélistes, manifestant des sentiments franchement hostiles. Quelques personnes se trouvaient dans l'église quand la foule tenta d'y pénétrer ; mais la porte étant barricadée intérieurement, l'église fut assaillie à coups de pierres qui en brisèrent les fenêtres.

Ce fut alors que la *Nation*, journal du gouvernement qui résidait alors à Florence, crut opportun de donner quelques avis aux apôtres du nouvel évangile. « Nous respectons la liberté de conscience pour tous, disait-elle, mais nous voudrions de la part des dissidents plus de prudence et de circonspection. La loi leur accorde la liberté de professer le culte qui leur plaît ; mais qu'ils n'abusent pas de cette liberté, qu'ils ne provoquent pas par des imprudences l'indignation de populations éminemment catholiques. C'est une faute dans laquelle ils tombent souvent, et à laquelle ils doivent attribuer les fâcheux excès dont ils sont les premiers à se plaindre. »

Ces expressions de la *Nation* font assez comprendre tout ce qu'elle n'ose pas dire.

Le vrai peuple italien, non celui qui va pour quelques sous, dit Massimo d'Azeglio, prendre part aux scènes théâtrales de la Révolution, le vrai peuple italien est toujours en guerre avec les protestants. Les choses en sont venues à ce point, qu'en plusieurs villes, les Vaudois ont dû changer le local de leurs écoles, par conseil du gouvernement qui craignait l'irritation populaire. Il suffit aux Italiens d'avoir changé de maîtres, ils n'ont pas envie de changer de foi.

VIII

Les protestants s'étaient figuré que leurs affaires iraient mieux si, un jour, ils parvenaient à s'établir à Rome, à l'ombre du Vatican. Ils y pénétrèrent à la suite de l'armée de Cadorna, annonçant aux Romains qu'ils venaient les délivrer des superstitions du papisme et leur ouvrir les yeux à la lumière. Mais le glorieux Pie IX, quoique prisonnier, veillait sur son peuple. Il fit publier par le Cardinal-Vicaire divers manifestes pour dévoiler les desseins de la secte et prémunir les catholiques contre les faux prophètes qui se présentent vêtus comme des agneaux, mais qui sont intérieurement des loups ravisseurs.

« Fidèles, disait l'*Invito sacro* du 20 juillet 1873, éloignez-vous,

vous et vos enfants, des assemblées de Satan, n'écoutez pas l'enseignement de doctrines impies, injurieuses à Dieu, à la Vierge et aux Saints. Professer ces doctrines, c'est encourir les anathèmes fulminés par l'Eglise, et renier la foi catholique, hors de laquelle il n'y a pas de salut, mais un malheur éternel... C'est une grande amertume pour le cœur du Saint-Père, de ne pouvoir opposer une autre digue à un si grand mal. Et cette impossibilité d'agir où il se trouve est une preuve de plus qu'il ne jouit pas de la pleine liberté nécessaire pour le gouvernement de l'Eglise. »

Le même *Invito Sacro* défendait aux fidèles de se rendre aux conférences publiques dont les évangéliques sont si prodigues, et qui roulent généralement sur la venue de saint Pierre à Rome, sur le célibat ecclésiastique, sur le libre examen, etc.

Une de ces conférences eut le privilège de faire un peu de bruit et elle se termina par la déroute complète des protestants qui, dès lors, renoncèrent à la parole, voyant qu'ils ne pouvaient plus répondre. Cette fois les évangéliques étaient descendus dans la lice; ils avaient lancé un défi à trois prêtres catholiques qui l'acceptèrent et ils firent annoncer par le journal *la Capitale*, dans son numéro du 1^{er} février 1872 : « Qu'ils démontreraient par des arguments bibliques et tirés des saints Pères, que saint Pierre n'était jamais venu à Rome. » Deux de ces apôtres du nouvel Evangile sont des prêtres apostats bien connus et universellement méprisés, l'autre nous est inconnu. La plus insigne mauvaise foi pouvait seule les guider dans leurs discours, qui sont d'ailleurs d'une platitude révoltante. Ils s'étudièrent surtout à transporter la dispute sur un autre terrain; le sujet de la controverse se changea en questions chronologiques et exégétiques, et on vit revenir la rengaine du silence des saintes Ecritures sur la venue de saint Pierre à Rome. Saint Pierre a été crucifié la tête en bas, disait le ministre Gavazzi, or ce supplice n'était pas en usage à Rome, donc saint Pierre ne mourut pas à Rome. Et M. Gavazzi, qui ne s'appuie que sur la Bible, n'ayant pu trouver cette assertion dans la Bible, puisqu'elle n'en parle pas, a été obligé de recourir à l'histoire. Mais il ne la reçoit pas toute, il n'y voit que ce qui lui plaît. Il aurait pu y voir aussi ce que tout le monde sait sur le martyre de saint Pierre. Quand on s'appuie sur une autorité, on doit l'accepter telle quelle ou y renoncer. Nous ne citons que cet argument, le moins absurde de tous, pour donner une idée des conférences évangéliques à Rome.

Après cette défaite, il n'y eut plus, que nous sachions, de dispute remarquable avec des prêtres catholiques; mais il n'est pas rare de voir affiché dans les rues de Rome, que tel jour, à telle heure, il y aura, dans quelqu'une des treize ou quatorze églises protestantes de la Ville Eternelle, une conférence sur tel ou tel sujet cent fois ressassé.

Oui! il y avait déjà à Rome, sept ans après l'occupation italienne, une quinzaine d'églises ou de temples protestants appartenant à différentes sectes. A part quatre qui sont construits en style plus ou moins correct, tous les autres ne sont que de simples salles toujours désertes. L'église des Puséistes, dans la via Nazionale, offre des dimensions assez vastes, mais les portes en sont toujours fermées.

L'Église épiscopaliennne eut dès l'origine son histoire néfaste. Le prélat pompeusement décoré du titre d'évêque de Rome, qui devait la bénir à sa manière, fut frappé d'une attaque d'apoplexie la veille de la cérémonie, qui dut être ajournée.

Le temple évangélique, chef-d'œuvre de rococo, se montre italien dans toute la force du terme. On ne manque jamais de le pavaiser de drapeaux tricolores, pour toutes les fêtes civiques, le 20 septembre entre autres. La librairie évangélique, sa voisine, est alors fermée comme aux grands jours de fête. Cette librairie est le seul de tous les établissements protestants à Rome qu'on puisse voir ouvert dans la journée.

Il paraît que si les temples sont fermés, ce n'est pas sans raison. Les Romains sont les plus papistes des papistes, ils regrettent le gouvernement paternel du Souverain Pontife, et le disent ouvertement. S'ils voyaient ouvert un temple hétérodoxe, la tentation de le visiter en forme et de montrer leur antipathie pour les nouveautés pourrait fort bien leur venir. Ils aiment trop leurs basiliques, leurs fêtes religieuses, leurs *funzioni*, les reliques de leurs martyrs et toutes leurs vieilles gloires si pures, pour s'accommoder d'un nouveau culte.

IX

Il y a trente ans à l'heure présente que le protestantisme est libre d'agir sur le sol italien, trente ans qu'il travaille à semer la discorde là où Dieu a établi l'union, trente ans qu'il prétend concourir à la régénération d'un pays que d'autres ont voulu unifier. La révolution

a fait l'unité politique, le nouvel Évangile veut établir la division religieuse, et ils prétendent travailler de concert. On connaît les fruits de l'un et de l'autre. Et après trente ans de propagande hétérodoxe, l'Italie est toujours une dans sa foi; le petit nombre de ses enfants qui s'étaient égarés retournent dans la bonne voie. Le nombre et la valeur des conquêtes du libre examen sont connus, nous n'avons qu'à conclure, les faits parlent d'eux-mêmes.

Le Protestantisme moribond ne pervertira pas la foi des Italiens, et le vœu sacrilège de quelques hérétiques vulgaires sera aussi vain au dix-neuvième siècle qu'il l'a été au quinzième siècle. Il a pour adversaires un clergé nombreux et surtout un épiscopat modèle par sa piété et son zèle, comme par son attachement au Saint-Siège. De plus les écrivains de mérite combattent l'erreur à outrance et leurs écrits pénètrent partout; car ils savent se mettre à la portée de tous. La presse catholique italienne ne reste pas non plus en arrière, elle attaque avec succès les doctrines perverses et lutte courageusement contre tous ceux qui les propagent. Les évangéliques ne possèdent pas de tels moyens d'action. Ils n'ont pas d'intelligences d'élite pour les guider, pas de foi pour les soutenir, pas de charité pour les animer; aussi leur œuvre se meurt-elle à peine née. Le Catholicisme seul est conservateur, seul il possède la perpétuité et l'inamovibilité du roi inébranlable; il laisse aux sectes nées de la rébellion contre son autorité le privilège de posséder l'histoire de leurs variations. Deux cents millions d'hommes vivent sous son ombre tutélaire animés d'une même foi et nourris des mêmes doctrines; son empire s'accroît tous les jours. Il a vu naître tous les gouvernements, surgir toutes les hérésies et il les verra finir. Il était déjà grand avant que les Saxons eussent mis le pied sur le sol de la Bretagne, avant que les Francs eussent passé le Rhin. Seul, il a mission pour convertir les peuples et il est seul capable de les rendre heureux. Sa prédication est une rosée bienfaisante qui vivifie; la parole de son chef est la seule qui ait le droit de dire à des hommes : Allez et instruisez les nations.

Et celui qui donna ce commandement à ses apôtres dit aussi aux sectaires qui semaient la discorde dans le champ d'Israël :

« Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites qui parcourez la mer et le désert pour faire un prosélyte que vous rendrez ensuite pire que vous-mêmes. »

DOM G. M. THOMAS. O. S. B.

LE MARIAGE CIVIL ET LE DIVORCE

On connaît d'abord l'esprit des législations et l'histoire intime des peuples par le mariage. Principe des sociétés, loi de vie de l'humanité, le mariage a subi les différentes vicissitudes des idées et des mœurs. A chaque état de société correspond une condition particulière du régime matrimonial. La variété qu'offre à cet égard la pratique des peuples fait ressortir toutes les altérations de l'institution primitive. C'est une des matières les plus abondantes de l'histoire des erreurs du monde.

Selon l'ordre primitif de la société, le mariage est une chose essentiellement religieuse. Tout y est de Dieu, créateur et conservateur de l'espèce humaine. Le premier homme et la première femme ont été directement unis par Celui qui les avait faits. Ainsi a commencé la famille qui vient du mariage, comme la société est venue des familles. Ni l'homme ni l'État n'y sont pour rien. La Bible raconte le premier mariage ; la raison ne le conçoit pas autrement que la foi. A l'origine du mariage, on ne voit que Dieu. Lui seul en est l'auteur et le législateur.

La tradition des peuples conserva au mariage son caractère religieux du commencement ; mais l'idolâtrie et la passion en altèrent profondément les lois. La polygamie en détruisit l'unité, et le divorce en brisa l'indissolubilité. Ce fut l'œuvre du christianisme de restaurer le mariage sur ses bases antiques en y ajoutant une qualité nouvelle qui le transforma. Les peuples chrétiens ne connurent pas d'autre mariage que le sacrement. On était dans l'ordre. Le désordre recommence avec la Révolution. Alors apparaît un mariage nouveau, le mariage civil. La société moderne, séparée du christianisme, s'est fait une loi à son image. Elle a inventé un mariage où l'État tient la place de Dieu. Dans la plupart des nations,

le mariage civil est devenu la loi de la famille. Avec quelques différences de détail, il a cela de commun, en tout pays, d'être conçu en dehors de toute idée religieuse comme de tout droit naturel. C'est un mariage à part, tel qu'on n'en trouve point auparavant d'exemple dans aucune législation. En France, il a reçu sa forme la plus complète dans le Code Napoléon qui l'a organisé. C'est là surtout qu'il faut étudier cette monstrueuse invention de l'esprit des légistes et des faux philosophes.

Le mariage civil fait aujourd'hui partie des conquêtes de 89. On le considère comme un des fondements de ce régime social nouveau dont le propre est d'être constitué en dehors de Dieu. S'il n'a pas encore pénétré dans les mœurs françaises, au point de tenir lieu du mariage chrétien, il s'est fait accepter de l'opinion comme une institution régulière et légitime. Aux yeux d'un grand nombre, comme devant la loi, il est le vrai mariage, celui qui lie légitimement et qui confère la qualité d'époux. Le libéralisme moderne, loin d'avoir horreur d'une loi de fabrication humaine, qui est venue se substituer à la loi primordiale et divine, y voit un progrès de la raison, un signe d'émancipation. Tous les gouvernements, en ce siècle, ont conservé le mariage du Code Napoléon; celui de la Restauration s'est borné à en retrancher le divorce, plus directement incompatible avec la foi chrétienne et plus contraire à la dignité et à la paix des familles, au bon ordre de l'État. Avec la République, on revient au divorce, à la plénitude du mariage civil. C'est fait. Les Chambres ont déjà voté, d'accord avec le gouvernement, le retour au régime de 1804.

Dans les débats qui ont eu lieu à ce sujet, on n'a vu qu'une chose de la part des républicains : l'intention de défaire, par esprit d'irrégion, l'œuvre de la Chambre royaliste et catholique de 1816. Le divorce a été rétabli en haine du catholicisme et pour achever cette triste sécularisation de la société qui est toute la politique républicaine. C'est l'impiété du divorce qui l'avait fait supprimer au début de la Restauration, c'est cette même impiété qui le fait rétablir après dix ans de République. Pour répondre à l'objection des consciences catholiques, un ministre a osé dire que l'Église n'avait pas toujours proscrit, d'une façon absolue, le divorce; que lorsqu'elle est montée sur le trône avec les empereurs romains, elle avait bien usé de son influence pour faire disparaître le divorce par consentement mutuel, mais qu'elle avait toléré, pendant des siècles,

le divorce pour cause déterminée, qu'on trouve dans tous les documents législatifs des empereurs chrétiens, notamment dans le Code de Justinien. Saint Jérôme avait répondu d'avance à ce ministre de la République : « Autres sont les lois des Césars, autres celles du Christ : Papinien dit une chose, mais notre Paul parle bien différemment (1). » Et saint Augustin, ayant à expliquer l'antagonisme des deux lois civiles et religieuses, disait de même : « Le divorce n'est pas permis en conscience, quoique le droit le permette (2). »

L'Église, dès le commencement, combattit le divorce, qui disparut du monde chrétien avec les derniers vestiges du paganisme. De tout temps, le divorce s'est montré comme une suite de la dissolution des mœurs. Par un effet de la rénovation de la morale dans le monde, il disparut de la législation des peuples civilisés. Le protestantisme osa le proposer de nouveau à l'Europe chrétienne qui l'adopta dans la mesure où elle reçut l'hérésie. Le régime révolutionnaire, avec le dérèglement des esprits et la corruption des mœurs qui en sont la suite, devaient le faire rentrer dans la loi.

Comment, dans une société régénérée par le christianisme, longtemps imbuée de ses principes et de ses idées, en est-on revenu à une institution toute païenne, que la raison réproouve non moins que la foi? Comment les auteurs du Code Napoléon, d'abord, ont-ils été rechercher dans les législations des peuples d'autrefois une aussi abominable coutume pour en faire la loi d'un peuple catholique? Par quelle déviation des saines doctrines sur le mariage se trouve-t-on ramené à l'erreur monstrueuse du paganisme? Il y a ici une logique fatale que notre temps subit.

Nous voyons aujourd'hui bien des abus, bien des excès qui ne sont que la conséquence d'erreurs anciennes. Il ne serait pas juste de tout attribuer à la Révolution, ni à notre République. Il y a des antécédents aux maux dont nous souffrons. La persécution dirigée aujourd'hui contre l'Église n'est pas uniquement une innovation de l'esprit révolutionnaire; elle a des causes anciennes, elle remonte loin par ses préliminaires. Nos gouvernants actuels n'ont eu qu'à ressusciter les théories gallicanes, en les accommodant à leurs passions anti-religieuses, pour justifier leurs entreprises contre l'Église et les congrégations. Le divorce que l'on vient de rétablir découle naturellement du mariage civil, et le mariage civil, institué par le Code

(1) *Epist.*, 84.

(2) *Serm.*, 392.

Napoléon, n'est qu'une application des fausses théories anciennement accréditées sur le mariage. Si jamais la France recouvre un gouvernement capable de restaurer l'antique ordre chrétien et de remettre la société sur ses vraies bases, c'est par la réforme du mariage qu'il faudra commencer. Là est la loi fondamentale de la société, le principe de l'ordre dans l'Etat. Mais il faudra prendre garde que la réforme ne consiste pas simplement à défaire ce qui aura été fait, à rétablir ce qui aura été supprimé.

Ce fut l'erreur commise en 1816, où l'on abolit le divorce tout en conservant le principe. Les législateurs de ce temps ne virent pas que pour supprimer le divorce et en empêcher le rétablissement, il fallait commencer par abolir le mariage du Code Napoléon. Le mariage civil est une amorce permanente au divorce. Conserver l'un dans la loi c'est appeler l'autre. Le grand argument des défenseurs actuels du divorce est de montrer que le divorce est contenu dans le mariage civil, qu'il n'en est même que le corollaire. Ils ont raison. Les législateurs de 1816 ont eu tort de ne pas user de la même logique en abolissant le mariage civil comme principe du divorce. Eux-mêmes n'avaient pas des idées exactes sur le mariage. Beaucoup étaient imbus des théories des juristes royaux et des théologiens protestants et gallicans. Le mariage avait été profondément altéré dans la doctrine avant d'être détruit par la loi. Les législateurs de 1816 n'étaient pas préparés à leur œuvre. Ils ne surent pas que le mariage civil et le divorce ne sont que des déductions d'un principe faux, trop longtemps admis, sur le mariage, et que le mal qu'ils se proposaient de corriger, était dans le principe encore plus que dans ses applications. Rien n'atteste mieux que notre loi sur le mariage, l'état profondément révolutionnaire dans lequel nous sommes tombés. Le désordre est à la base de la société, à la racine même de la vie, à la source de la famille. Le mariage tel que l'a fait le Code Napoléon, tel qu'il est rétabli aujourd'hui, avec le divorce, ce mariage de création civile, relevant de la juridiction de l'Etat et où la religion n'a plus aucune part, est plus dérégulé, plus anormal que n'était l'institution matrimoniale dans la société païenne. Le divorce qui est revenu s'y ajouter, comme une conséquence toute naturelle, comme un complément attendu et nécessaire, montrera mieux par ses fruits le vice radical du mariage civil, et l'excès du mal n'en déterminera peut-être que plus efficacement une réforme.

II

On ne fera rien de bon sans revenir à la législation canonique. C'est là qu'il faut aller chercher la règle du régime matrimonial, le principe de la loi civile. L'Eglise a sur le mariage une doctrine simple, immuable, qui, à la vérité, s'est perfectionnée ou plutôt complétée à mesure que l'erreur se produisait, mais qui tire son principe de l'institution elle-même et qui n'a jamais varié au milieu des déviations de la loi civile ou de l'enseignement juridique.

L'Eglise enseigne qu'à l'origine Dieu ayant créé l'homme et la femme les unit l'un à l'autre pour toujours, établissant ainsi le mariage sur l'immuable fondement de l'unité et de l'indissolubilité. Qu'ils soient deux dans une même chair et que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni ; telle fut la loi antique.

L'Eglise enseigne encore que Jésus-Christ réglant à nouveau le mariage, selon la forme que Dieu le Père lui avait donnée dans son origine, fit de l'union de l'homme et de la femme un des sacrements de la loi évangélique.

Ainsi l'institution du mariage est divine avant d'être sociale. C'est Dieu qui forme le lien : *Quod Deus conjunxit*. Le consentement des époux ne vient qu'ensuite. Pour que le lien qui unit l'homme et la femme soit véritablement noué de manière à devenir indissoluble, il y faut l'intervention de Dieu qui joint les époux l'un à l'autre. Dieu donc est au fondement du mariage. Il en est l'auteur comme le souverain législateur. Domat explique parfaitement cette doctrine. « Pour former, dit-il, l'union entre l'homme et la femme, et instituer le mariage qui devait être la source de la multiplication et en même temps de la liaison du genre humain et pour donner à cette union des fondements proportionnés aux caractères de l'amour qui devait en être le lien, Dieu ne forma premièrement que l'homme seul et puis il tira de lui un second sexe et forma la femme d'une des côtes de l'homme, pour marquer par l'unité de leur origine qu'ils font un seul tout, où la femme est tirée de l'homme et lui est donnée de la main de Dieu comme une compagne et un secours semblable à lui et formé de lui. C'est ainsi qu'il les lia par cette union si étroite et si sainte dont il est dit que c'est Dieu lui-même qui les a conjoints et qui les a mis deux en une chair. Il rendit l'homme le chef de ce tout et affermit leur union, défendant aux hommes de séparer ce qu'il avait lui-même conjoint.

« Ce sont les manières mystérieuses dont Dieu a formé l'engagement du mariage qui sont les fondements, non seulement des lois qui règlent tous les devoirs du mari et de la femme, mais aussi des lois de l'Eglise et des lois civiles qui regardent le mariage et les matières qui en dépendent ou qui s'y rapportent (1). »

Domat résume tout en disant que « le mariage est un lien formé de la main de Dieu. »

Le caractère divin du mariage ressort donc de son institution et de sa loi primitives. Le mariage n'est pas devenu religieux par le christianisme, il l'est par nature. Ainsi l'enseigne Léon XIII. « Comme le mariage, dit l'illustre pontife, a Dieu même pour auteur, il contient par là même, en lui, quelque chose de sacré et de religieux, non surajouté mais inné, qui n'est pas l'effet des conventions humaines, mais bien l'œuvre primitive de la nature. C'est pourquoi Innocent III et Honorius III, nos prédécesseurs, ont pu, avec raison et sans témérité, affirmer que le mariage religieux existe chez les infidèles comme chez les fidèles. Nous en attestons les monuments eux-mêmes de l'antiquité, les mœurs et les institutions des peuples qui étaient les plus rapprochés de l'origine du genre humain et qui l'emportaient sur les autres, par une notion plus parfaite du droit et de l'équité. Il est constant que chez tous ces peuples, par l'effet d'une disposition habituelle et extérieure des esprits, l'idée de mariage se présentait sous la forme d'une association étroite avec la religion et les choses saintes : aussi était-il d'usage, chez eux, que les noces ne se célébraient point sans les cérémonies de leur culte, l'autorité du pontife et le ministère des prêtres, tant avaient de force dans les âmes privées de la doctrine céleste, la nature des choses, le souvenir des origines et la conscience du genre humain.

« Ceux donc, continue le souverain Pontife, qui nient que le mariage soit une chose sainte et sacrée, et qui, après l'avoir dépouillé de tout caractère religieux, le rabaisent au rang des choses profanes, ceux-là renversent les fondements de la nature, et autant ils contredisent aux desseins de la divine Providence, autant ils détruisent, selon leur pouvoir, ses institutions elles-mêmes (2). »

Le mariage est de Dieu et non de l'homme ; le mariage est une chose religieuse et non civile : c'est ce qui ressort de son origine et

(1) Domat, *Traité des lois*, ch. I, II, III.

(2) Encyclique *Arcanum*, du 10 février 1880.

de sa nature. Il ne s'est pas fait de lui-même, ni par l'homme, ni par aucune loi humaine; il a uniquement Dieu pour auteur. Il est le moyen dont Dieu a voulu se servir pour continuer la création de l'homme. « Ainsi les époux, par suite de leur union, sont revêtus d'un caractère sacré et divin de la nature, puisqu'ils sont appelés à devenir les coopérateurs et les auxiliaires de Dieu, dans l'acte créateur d'un être raisonnable. » Etant d'institution purement divine, le mariage est donc exclusivement du domaine de la religion. Il s'ensuit que les lois essentielles du mariage, ayant été imposées directement par Dieu à toute la descendance d'Adam, en conformité avec la nature qu'ils ont reçue des mains du Créateur, sont à la fois inviolables et universelles.

« Il y a là, comme l'observe un publiciste qui a traité la question du mariage en théologien et en jurisconsulte, il y a là, un principe de cette législation naturelle et sociale qui, en vertu de son origine et en vertu de l'ordre dans lequel elle s'est produite, précède l'existence de tout ordre politique, c'est-à-dire de tout Etat, de tout gouvernement, de toute convention sociale, et qui, par conséquent, ne sera jamais de la compétence des pouvoirs temporels (1). »

Sans changer de condition, le mariage est devenu dans la loi chrétienne un sacrement, et ce qu'il faut remarquer, c'est que le sacrement n'est pas une sorte d'accessoire religieux du mariage, mais qu'il est le mariage lui-même, tel qu'il existait dès l'origine, avec la vertu sanctifiante que Jésus-Christ lui a ajoutée. Car Jésus-Christ n'a fait que rétablir la première institution divine dans son intégrité primitive, en l'anoblissant et en la sanctifiant. Elevé ainsi à la dignité de sacrement, le mariage, dans la loi chrétienne, appartient à l'ordre de la grâce, avant d'appartenir à l'ordre de la nature.

Le lien indissoluble et inviolable, qui unit l'homme et la femme, est un lien surnaturel et divin entre les fidèles. C'est de l'Eglise seule, par conséquent, que relève le mariage, en tant que sacrement. C'est à elle qu'il appartient de décider quand il y aura ou quand il

(1) Comte de Bréda, *Considérations sur le mariage*. Paris, Palmé. 1 vol. in-12. Cet excellent ouvrage que nous citons plusieurs fois ou que nous résumons, établit très bien la doctrine catholique du mariage. Avec cet ouvrage, il faut lire encore l'écrit doctrinal du R. P. Daniel : *Le Mariage civil et le Code Napoléon*, et les remarquables conférences de M. Lucien Brun sur *l'Introduction à l'étude du droit*. C'est ce que nous connaissons de mieux sur la question, telle qu'elle est envisagée ici. Il va sans dire que le traité magistral de M. de Bonald sur le divorce est toujours à étudier.

n'y aura pas mariage. « Le consentement mutuel, dit M. de Breda, étant la cause seconde, instrumentale du lien, et les paroles qui l'expriment étant le signe du sacrement, il résulte de là que les époux sont les ministres du sacrement; mais en tant que ministres d'un sacrement, et pour cet acte, leurs pouvoirs ne sont suffisants que s'ils sont dans les conditions requises, pour que le mariage soit valide, et les conditions d'où dépendent la validité, la réception, l'efficacité d'un sacrement, doivent nécessairement être fixées par l'Eglise, dispensatrice de tous les sacrements. »

Cette notion claire et simple du mariage, institution de droit naturel établie par Dieu lui-même et élevée ensuite par Jésus-Christ à la dignité de sacrement, a été faussée depuis longtemps par les sophismes des légistes. Ceux-ci, ne voyant que le consentement mutuel des parties, ont voulu faire du mariage un contrat, relevant comme tous les contrats de la puissance publique et participant à la condition des institutions sociales ordinaires. Des théologiens, des plus réputés même, ont partagé cette idée. Les uns ont enseigné que le contrat naturel est la matière du sacrement, en ce sens que le sacrement survenait au contrat, lequel devenait ainsi le principal du sacrement; les autres, tout en distinguant le contrat du sacrement, ont prétendu que le contrat pouvait subsister sans qu'il y eût de sacrement.

Cette doctrine est aujourd'hui réprouvée par l'Eglise.

Les enseignements des souverains Pontifes, de Pie IX en particulier, condamnent absolument le système qui fait du mariage un contrat. C'est une lumière pour notre temps. La plupart des erreurs modernes viennent, en effet, de la théorie qui met des contrats à l'origine ou à la base de toutes les institutions sociales ou politiques. Ce fut la grande erreur philosophique du dix-huitième siècle, qui eut pour conséquence les erreurs politiques de la Révolution. « Qu'il s'agisse du mariage ou de la société, observe M. de Bréda, ce mot de contrat a servi d'expression à un même principe erroné : celui qui donne aux relations naturelles et à ce qui en découle des conventions humaines pour origine et qui voudraient en conséquence que ces relations et leurs suites fussent régies, non pas par la loi de Dieu, mais par des lois purement humaines et, par là même, modifiables. »

Sans doute il y a un contrat dans le mariage, si l'on veut donner ce nom au consentement mutuel des parties, aux engagements

qu'elles prennent l'une envers l'autre, et c'est ainsi que saint Thomas a dit : *in matrimonio fit contractus* (1). Mais l'essence du mariage n'est pas d'être un contrat au sens ordinaire du mot ou a la manière des autres contrats. De droit naturel et divin le mariage est une union entre deux personnes de sexe différent, comme la société, instituée de Dieu, en est une aussi, plus générale, entre tous les hommes. Le contrat ou le consentement n'est, suivant la définition du concile de Florence, que la cause efficiente du mariage, de même que les conventions humaines ou les lois sont la cause des sociétés particulières (2). C'est proprement l'union formée par le mariage entre l'homme et la femme qui fait l'essence du mariage. S'il faut le mutuel consentement des parties contractantes pour opérer l'engagement matrimonial, l'union des personnes ainsi liées par le mariage est l'œuvre propre de Dieu. *Conjunctio*, dit saint Thomas, *sive ipsa relatio quæ est matrimonium, semper est a Deo.* (*Sum.* Quæst. 4. S. 2^a.)

C'est ce qu'explique clairement Bossuet. En réfutant Jurieu qui prétendait déjà, comme plus tard l'auteur du *Contrat social*, que « toutes les relations de ce monde sont fondées sur un pacte mutuel, ou exprès ou tacite », l'évêque de Meaux lui répondait à propos du mariage : « Il y a plus de vraisemblance à établir sur un pacte les relations de mari à femme parce qu'en effet il y a convention. Mais si l'on voulait considérer que le fond du droit et de la société conjugale et celui de l'obéissance que la femme doit à son mari, est établi sur la nature et un exprès commandement de Dieu, on n'aurait pas vainement tâché à l'établir sur un pacte... Il y a des obligations mutuelles qui viennent à la vérité d'une convention entre les parties et c'est ce qu'on appelle pacte ; mais aussi il y en a qui sont établies par la volonté d'un Être supérieur, c'est à-dire de Dieu, qui ne sont point des pactes ni des conventions, mais des lois suprêmes et inviolables qui ont précédé toutes les conventions et tous les pactes (3). »

Le mariage donc n'est pas un contrat humain, c'est une institution divine dans laquelle entrent les époux qui contractent mariage. Il y a des conventions entre les parties pour régler les conditions

(1) *Sum.* in suppl. Quæst. 4. 5. art. 2.

(2) *Causa efficiens matrimonii regulariter est mutuus consensus per verba de presenti expressa.*

(3) Bossuet, *Cinquième avertissement aux protestants*, 52.

particulières de l'union, un contrat mutuel dans le consentement des parties, mais le mariage avec ses règles et ses devoirs est ce qu'il est en vertu de « lois suprêmes et inviolables qui ont précédé toutes les conventions et tous les pactes. » Ce ne sont pas les parties contractantes qui créent le lien conjugal, lequel est formé par Dieu ; de même les obligations qui en découlent ne sont pas les suites d'un simple contrat. Ainsi, dans le mariage, il faut distinguer l'union des personnes de la convention, le lien conjugal du consentement mutuel. L'union des personnes ou le lien qui fait proprement l'essence du mariage est aussi ce qui constitue le sacrement. Pie IX a élevé cette doctrine au-dessus des anciennes controverses théologiques. On enseignait fréquemment avant lui que le sacrement était distinct du contrat, que bien que Jésus-Christ eût érigé en sacrement le pacte matrimonial, il pouvait cependant y avoir mariage entre fidèles, valable en tant que contrat, sans qu'il y ait en même temps sacrement. Dans sa célèbre allocution consistoriale *Acerbissimum* du 27 septembre 1872, le Pape a proscrit cette doctrine de l'enseignement théologique : « Parmi les catholiques, dit Pie IX, quelqu'un peut-il ignorer que le mariage est véritablement et proprement un des sept sacrements de la loi évangélique institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sorte qu'il ne peut y avoir parmi les fidèles de mariage qu'il n'y ait en même temps sacrement ; qu'entre chrétiens l'union de l'homme et de la femme hors du sacrement, quelles que soient d'ailleurs les formalités civiles et légales, ne peut être autre chose que ce concubinage honteux et funeste tant de fois condamné par l'Eglise ? D'où il suit que le sacrement ne peut se séparer du lien conjugal et que c'est à la puissance de l'Eglise de régler les choses qui touchent au mariage en quelque façon que ce soit. » La doctrine contraire a été solennellement condamnée dans cette soixante-sixième proposition du *Syllabus* : « Le sacrement de mariage n'est qu'un accessoire du contrat et peut en être séparé, et le sacrement lui-même ne consiste que dans la seule bénédiction nuptiale. » Ainsi le sacrement de mariage est le contrat même et ne peut en être séparé. Il y a indivisibilité, le contrat et le sacrement sont une seule et même chose ; l'un ne peut être séparé de l'autre, puisque ce serait le séparer de lui-même. Le sacrement ne survient pas au contrat, attendu que le contrat ne préexiste pas au sacrement. Le sacrement, c'est le lien même que les paroles du consentement légitime font naître dans les deux époux. *Obligatio quæ in-*

nascitur. La matière du sacrement ce n'est pas le contrat, comme l'ont enseigné certains théologiens, c'est la personne même des deux époux et les paroles du consentement en sont le signe.

Telle est aujourd'hui la théorie catholique du mariage.

De la doctrine réprouvée par Pie IX au mariage civil de notre code il n'y avait qu'un pas. Déjà les anciens légistes et juriconsultes régaliens qui se l'étaient appropriée, en avaient tiré cette conséquence que « le contrat civil étant la matière du mariage, il ne peut y avoir un sacrement de mariage lorsque le contrat civil est nul (1). » Ce que les théologiens disaient plutôt du contrat naturel, les légistes l'appliquaient au contrat civil. Des deux côtés l'erreur était la même; elle subordonnait le sacrement au contrat et le contrat à la loi civile; elle faisait dépendre la dispensation du sacrement du pouvoir séculier. En effet, distinct du sacrement, le contrat de mariage tombe sous la loi, comme tous les autres contrats régis par des dispositions du droit civil. Toutefois, dans la doctrine gallicane et régaliennne, on n'allait pas jusqu'aux dernières conséquences, et l'union des deux pouvoirs spirituel et temporel maintenait au mariage la qualité légale de sacrement. Mais le protestantisme s'attachant à l'idée de contrat, en avait conclu à la dissolubilité du mariage. La Révolution fut plus logique encore. Elle nia tout caractère surnaturel et religieux à l'union de l'homme et de la femme. Avec elle le sacrement disparut et il ne resta plus que le contrat. C'était un fondement suffisant à la théorie du mariage civil.

III

Le mariage civil organisé par les auteurs du Code Napoléon est l'œuvre législative la plus exorbitante qui ait jamais été. Elle est sans précédent dans l'histoire des peuples. Aucun despotisme, aucune barbarie n'avait imaginé ce mode de mariage, conçu en dehors de la nature comme de la religion. C'est proprement une invention de notre temps. Toutefois, elle ne s'est pas produite d'elle-même. Le mariage civil est né à la fois d'une longue erreur des légistes de l'ancien régime, appuyée sur une équivoque théologique et de l'esprit nouveau de la Révolution. Le mariage sans le sacrement reste l'institution divine du paradis terrestre, établie

(1) Pothier, *Traité du mariage*.

pour la perpétuité du genre humain, il reste l'union de droit naturel contractée par le seul consentement des parties, il reste la loi commune d'existence de l'homme et de la femme soumise aux seules obligations imposées par le Créateur et que l'autorité civile a uniquement pour mission de sanctionner. Le Code civil méconnaît aussi bien cette antique législation que la nouvelle loi chrétienne, en faisant du mariage une institution civile réglée par la puissance publique, aux conditions qu'il plaît à celle-ci de lui donner. Ce n'est plus Dieu qui forme le lien conjugal, ce n'est plus le consentement naturel qui est la cause efficiente de l'union, c'est la loi, être abstrait et impersonnel, volonté fictive et changeante, qui fait le mariage. On ne se marie plus; on est marié par l'officier de l'état civil.

Saint Thomas expose excellemment en peu de mots la condition du mariage sous le rapport des différentes juridictions d'où il relève. « Le mariage, dit le grand docteur, en tant qu'il est une fonction de la nature est régi par la loi naturelle; en tant qu'il est un sacrement, par le droit divin; en tant qu'il est une fonction sociale, par la loi civile. » Trois lois doivent donc concourir à la législation du mariage. S'il n'y a pas harmonie entre elles de manière que l'inférieure soit subordonnée à la supérieure, l'ordre est troublé et la loi du mariage vicieuse. Le christianisme ayant en toutes choses réalisé la plénitude du droit naturel, l'accord n'est plus à faire qu'entre la loi religieuse et la loi civile, par la subordination de celle-ci à la première. Domat en avait formulé exactement la règle. « Le mariage, dit-il, fait deux sortes d'engagements : celui que forme l'institution divine du sacrement qui unit le mari et la femme, et celui que fait le contrat de mariage par les conventions qui regardent les biens. » Dans le Code Napoléon, il y a opposition entre les deux lois. Loin de les mettre en harmonie, il a créé un système particulier de mariage qui ne tient d'aucun droit. Le droit naturel y est violé par l'établissement du divorce, par la mort civile avec rupture du mariage, par les causes d'annulation, par divers empêchements dirimants; le droit divin, par la méconnaissance du sacrement et l'exclusion des règles de l'Église. Le législateur n'a vu dans le mariage qu'un contrat civil relevant de la juridiction des tribunaux, et le mariage est venu prendre place dans le Code au milieu des autres contrats, entre la vente et le bail à cheptel.

Tout le Code Napoléon a été fait en vue de la sécularisation de la

loi. C'est son caractère principal de nouveauté, son génie particulier. « La liberté des cultes a été proclamée, disait Portalis. Il a été possible de séculariser la législation... La loi ne doit voir que des Français, comme la nature ne voit que des hommes. » Séculariser la loi, c'était remplacer Dieu par l'homme et substituer à l'autorité divine, fondement de toute obéissance et de toute législation, la volonté humaine. De celle-ci, la Révolution avec ses maximes avait fait le principe de la société et la source du droit. Mais en même temps, toutes ces volontés individuelles divinisées devaient venir s'absorber dans celle de l'État ou de son représentant ; car la Révolution était à la fois anarchique et despotique. Elle trouva en Napoléon son législateur. La sécularisation de la loi et la déification de l'État devinrent les bases de la société moderne. Cette suppression de Dieu était une innovation du Code. Depuis quinze siècles tous les monuments de la législation française, la loi salique et les capitulaires de Charlemagne, les Établissements de saint Louis, les coutumes des provinces comme les ordonnances des rois portaient à leur frontispice le nom de Dieu, le législateur souverain, et celui de Jésus-Christ, le rédempteur des hommes. La loi était chrétienne, étant faite pour un peuple chrétien. Sous l'empire des idées révolutionnaires, les légistes de Napoléon mirent l'État à la place de Dieu et firent leur loi en dehors de toute religion. Ils créèrent un droit arbitraire pour une société factice imaginée par les sophistes de la Révolution. « Les législateurs d'une grande nation, disait l'un d'eux, M. Boutteville, y sont pour l'universalité des citoyens ce que la Providence est pour l'universalité des peuples. » Aussi, se crurent-ils le droit de doter les citoyens français d'un mariage autre que celui que Dieu avait institué pour le genre humain et que Jésus-Christ avait perfectionné pour son Église. M. de Portalis, retenu par d'anciennes traditions, avait beau proclamer que « le mariage est aujourd'hui ce qu'il a toujours été, un acte naturel, nécessaire, institué par le Créateur (1), » il rentrait bientôt dans l'esprit du Code en définissant le mariage « un engagement stipulé au profit de l'État. » Un autre de ses collaborateurs, M. Treilhard, appréciait exactement la nouvelle législation en déclarant « que l'on n'a dû considérer le mariage que comme un acte civil et dans ses rapports civils, abstraction faite de toute

(1) *Exposé des motifs.*

idée religieuse et de toute espèce de culte dont le Code civil ne doit pas s'occuper (1). »

Le mariage civil était une conséquence de la sécularisation de la loi. Pour l'organiser, les auteurs du Code Napoléon, partant de la notion de contrat, n'eurent qu'à tirer les dernières déductions de la doctrine posée avant eux. Si le mariage, en effet, n'est qu'un contrat par lequel l'homme et la femme se donnent l'un à l'autre, il rentre dans la catégorie des autres contrats consensuels soumis à la loi civile. L'État a le droit d'y intervenir pour le régler et le sanctionner.

Dieu, auteur de la société, lui avait donné dans l'indissolubilité du mariage sa première loi. La perpétuité du lien matrimonial devait maintenir la famille dans l'unité et assurer, avec la juste multiplication de l'espèce, la bonne éducation des enfants. Les législateurs napoléoniens ne reconnaissant pas Dieu, ont fait sur le mariage une autre loi que celle de Dieu. C'était mettre la révolte contre la loi divine à la base de leur législation particulière.

L'application au mariage de la théorie des contrats conduisait directement au divorce. C'est un principe commun à tous les contrats consensuels que le consentement étant la seule cause du lien, celui-ci cesse d'exister quand les volontés s'accordent pour le rompre, ou quand les conditions de l'engagement ne sont pas remplies. *Quæ consensu contrahuntur, discent les jurisconsultes, contrario consensu dissolvuntur.* Le consentement qui a fait le contrat de mariage, peut donc le rompre, s'il est mutuel dans le second cas comme dans le premier. De là, le divorce établi par la loi comme un corollaire du mariage. « Ce que la volonté a fait, disait Cambacérès dans son second projet de Code civil, la volonté peut le changer. La volonté des époux fait la substance du mariage. Le changement de cette volonté en opère la dissolution; de là, le principe du divorce (2). » Rien ne pouvait mieux prouver que cette conséquence extrême du principe, l'erreur des juristes et l'inexactitude des théologiens qui faisaient, chacun à leur manière, du mariage un contrat. L'essence du contrat consensuel étant contraire à celle du mariage, qui est d'être un lien indissoluble, il y a contradiction dans les termes à appeler le mariage un contrat. Ce qui fait précisément que le mariage formé à la manière des

(1) *Exposé des motifs*, 6 ventôse an XII.

(2) Fenet, t. I, p. 105.

contrats, selon l'expression de saint Thomas, *ad modum obligationis in contractibus materialibus* (1), n'est pas un contrat, c'est que lorsque les volontés qui ont concouru à la formation du lien matrimonial ne sont plus d'accord, le lien n'en subsiste pas moins. Le contrat de mariage, c'est proprement la convention relative aux biens des futurs époux. Mais le Code a entendu par contrat le mariage lui-même, c'est-à-dire l'union des personnes devant la loi. Les « législateurs de la grande nation » se sont mis à la place de Dieu vis-à-vis des citoyens français; c'est la loi émanée d'eux qui fait les mariages en France, par l'intermédiaire de l'agent de l'État.

On peut dire qu'ils poussèrent la théorie du contrat jusqu'à ses dernières conséquences. Ces grands législateurs, tout enivrés de leur mission, se crurent libres de disposer à leur gré du mariage. Ils allèrent plus loin que le paganisme, qui n'avait connu que la répudiation ou la rupture volontaire du lien conjugal. Jusqu'à eux, le divorce, même dans les sociétés les plus déformées, avait toujours été considéré comme le fait des époux. Les auteurs du Code Napoléon l'imposèrent d'office comme une suite de la mort civile, cette autre invention de leur génie qui montre à quel point ils se posaient en arbitres souverains de la vie et de chacun des actes des citoyens. Ce n'est pas tout, ils soumirent le mariage à la juridiction des tribunaux, édictant des empêchements à leur façon, établissant de leur pleine autorité des causes de nullité et d'annulation, faisant et défaisant les unions, attribuant à l'officier de l'état civil et au juge un pouvoir qu'ils niaient à Dieu aussi bien qu'à l'Église.

Cette législation arbitraire, dérivée de l'omnipotence de l'État, impliquait la négation absolue de la juridiction ecclésiastique. Le mariage perdant sa qualité de sacrement, pour devenir un simple contrat, ne devait plus relever que de la loi civile. C'était le renversement complet de l'ordre naturel et divin. Dans ce système, où M. de Portalis a pu dire que le mariage est « un engagement inviolable stipulé au profit de l'État », le mariage privé de son caractère social et religieux, le mariage réduit à un contrat passé devant un fonctionnaire aux conditions voulues par la loi, et pour l'avantage de l'État, n'est plus qu'une institution publique de reproduction. Il faut, en effet, pour qu'on en soit venu à une pareille législation, non seulement que l'État se mette au-dessus de

(1) *Sum. in Suppl.*, quæst. 4, 5, art., 2.

l'Eglise, mais selon la remarque de M. de Bréda, « il faut que l'Etat se considère comme la fin de la famille ; il faut que le gouvernement renversant à la fois l'ordre de la nature et la vérité de l'histoire se croie antérieure à la famille, au lieu d'être né pour elle et pour sa protection ; il faut, en un mot, que la famille soit dégradée jusqu'au rôle et à la mission d'un atelier de propagation, pour que l'Etat ait le droit de faire des mariages. » Si les mœurs, comme il arrive souvent, n'avaient pas été ici plus fortes que les lois, le mariage serait devenu en France, ce que la loi l'avait fait, un concubinage général, une société illégitime de personnes » des deux sexes, formée selon le bon plaisir du législateur et résiliable à volonté. Mais la conscience publique a tout de suite protesté contre cette forme arbitraire de mariage érigée en institution par le Code.

En fait, et malgré le préjugé de la légalité si fort entré dans les esprits, l'immense majorité des Français considère comme nul le mariage civil, puisqu'après avoir reçu l'investiture municipale, elle recourt au mariage religieux devant le prêtre. Cette protestation des mœurs contre une loi immorale autant qu'impie a fini même par recevoir une expression publique. Longtemps on n'osa pas, par un respect superstitieux du Code, attaquer le principe du mariage civil. Mais avec les progrès de la religion, les revendications des catholiques se sont fait place. La réforme du Code est devenue une des questions du jour, et le rétablissement du divorce dû à la République, ne fera, encore une fois, que la rendre plus nécessaire. Un jurisconsulte écrivait, il y a quelques années : « la sécularisation du mariage, avec les conséquences fatalement destructives de la famille : le divorce (1), l'indépendance des enfants (2), l'assimilation des bâtards aux enfants légitimes (3), les encouragements donnés aux mariages des prêtres (4), les secours nationaux décernés aux filles-mères (5), la licence publique des mœurs avec le mépris de l'union conjugale (6) et de la fraternité légi-

(1) Loi du 20 septembre 1792.

(2) Loi du 7 mars 1793, abolissant le droit de disposer à titre gratuit en ligne directe ; loi du 17 nivôse an II, restreignant à 1/10 la quotité disponible, lorsque le disposant a des enfants.

(3) Loi du 12 brumaire, an II.

(4) Loi du 25 brumaire, an II.

(5) Loi du 23 juin 1793 ; décret du 17 pluviôse an II.

(6) « En l'an VI, le nombre des divorces dépassa dans la capitale le nombre des mariages. » Glasson, *le Mariage civil et le Mariage religieux*, dans *Revue de législat. franç.*, 1785, p. 328.

time (1), la sécularisation du mariage, disons-nous, a démontré, *par l'absurde*, l'impuissance absolue du législateur humain à modifier une institution qui ne vient pas de lui. Des désordres et des ruines lamentables, voilà tout ce qu'il a pu produire, quand, voulant faire de l'Etat le principe unique de tout droit, il a porté une main téméraire sur les bases sacrées de la famille, et cherché à déplacer l'axe immuable de cette société divinement établie à l'origine du monde. » Ce que la période révolutionnaire a vu, on le verra avec le divorce et la République. Les mêmes scandales se reproduiront, les mêmes lois reparaitront; une expérience, plus décisive encore que la première, démontrera le vice d'une législation humaine qui est venue apporter au monde un mariage inconnu avant elle et remplacer l'antique droit religieux et naturel. En condamnant le divorce, dans sa mémorable Encyclique de 1880, Léon XIII annonçait les tristes suites de cette loi de démoralisation. « Une fois que le divorce aura été autorisé, disait-il, il n'y aura aucuns freins assez forts pour le maintenir dans les limites qui pourraient lui avoir été d'abord assignés. » La parole du Souverain Pontife se vérifiera pour la condamnation d'une loi aussi immorale qu'impie.

IV

Cette réforme du Code Napoléon, non moins nécessaire pour l'honneur de nos lois que pour la satisfaction des consciences, cette réforme à laquelle il faut songer dès maintenant, que doit-elle être? Disons-le nettement : il la faudrait radicale. « La disposition, dit M. de Breda, qui fait du mariage un contrat purement civil, sans consécration ni sanction divine d'aucune sorte, contient, en quelque façon, la quintessence de tout ce qu'on a jamais imaginé de plus propre à détruire la nature même du mariage. Elle est ce que le paganisme négatif, ou, si l'on veut, l'athéisme a jamais osé de plus

(1) Nous lisons dans les travaux préparatoires du Code civil : « La société fut ébranlée dans ses fondements. Le mariage n'était plus qu'un inutile fardeau et la légitimité un honneur futile. Des enfants nombreux n'appelaient, sur les auteurs de leurs jours, que le dédain et la raillerie; et le délire, essayant le ridicule et le sarcasme sur les choses les plus saintes, comme sur les objets les plus atroces, allait jusqu'à nommer les membres les plus vénérables, les chefs de la société, la *faction des pères de famille*. » (Discours du tribun Duveyrier sur le titre VII, livre 1^{er} du Code civil, Séance du Corps législatif du 2 germ. an XI.)

hardi et de plus révoltant dans les codes humains. C'est peine perdue que de vouloir améliorer une législation qui renferme une pareille monstruosité. » La réforme consisterait donc à supprimer la loi. En pays catholique, la seule loi possible sur le mariage, c'est la loi de l'Eglise. La qualité de sacrement ajoutée au mariage fait nécessairement que l'Eglise est devenue la dispensatrice unique, pour les fidèles, de ce sacrement comme des six autres. « C'est donc elle, conclut le même auteur, qui seule peut déterminer les conditions indispensables pour qu'un mariage soit contracté valablement, ou les empêchements qui le rendent nul, c'est-à-dire qui l'empêchent de pouvoir être contracté. En un mot, les lois qui concernent l'union des personnes dans le mariage sont de la compétence exclusive de l'Eglise parce que le mariage est un sacrement. » La part de l'Etat ou de la loi civile est d'unir les époux dans l'usage de leurs biens et d'assurer l'héritage des enfants. Dans la loi Napoléonienne, qui a créé un mariage de toutes pièces, en dehors des données de la nature et de la religion, tout n'est qu'empiètement; et telle est l'opposition entre les deux lois de l'Eglise et de l'Etat que, même en voulant les accommoder l'une à l'autre, il arrivera souvent qu'un mariage sera valable en droit civil, lorsqu'il est nul en droit canonique, et réciproquement.

Fondée sur le double principe de la sécularisation du mariage et du divorce, la loi civile est radicalement mauvaise. Même après l'abolition du divorce et de la mort civile, le vice originel était resté dans plusieurs autres parties de la loi. Le principe de l'inviolabilité de l'union conjugale n'était pas d'une application complète. Diverses dispositions du Code le méconnaissent. On y trouve encore, comme conséquence du divorce, cette règle écrite, en plusieurs articles, que le mariage pouvant être rompu par le consentement des parties, peut être également cassé par sentence de juge.

Cette théorie des mariages annulables n'est pas moins contraire au principe de l'indissolubilité que l'institution elle-même du divorce. Et pourtant, elle subsista après la réforme de 1816. Il y eut encore un chapitre des *Demandes en nullité de mariage*, qui sont des demandes en annulation; il y eut encore une loi qui fait dépendre la validité du mariage de la sentence du juge séculier. Le divorce légal était aboli, mais le divorce judiciaire subsistait. On ne pouvait plus renvoyer directement la personne, mais on pouvait plaider la nullité de l'union. Au lieu de reconnaître que le

mariage est ou n'est pas, la loi établit que tout en existant, il peut être invalidé, et les tribunaux ne décident pas seulement s'il est nul, mais prononcent qu'il est annulable. C'est toujours le divorce! On en avait aboli le principe sans en supprimer tous les effets.

L'œuvre des réformateurs de 1816 est donc à continuer. Il faudra écrire dans la loi que, le mariage étant un et indissoluble, peut bien être nul en soi, mais jamais annulable, qu'il n'y a que des causes de nullité et non d'annulation. Il faudra aller plus loin encore.

Ce n'est pas seulement l'indissolubilité, c'est aussi la liberté qui est méconnue dans la loi napoléonienne. L'article 1 du Concordat proclame que « la religion catholique, apostolique, romaine sera librement exercée en France. » Or, le mariage, sacrement de cette religion, n'est pas libre. Ni les fidèles ne peuvent toujours le recevoir, ni les prêtres l'administrer librement. Le sacrement est subordonné à la loi, et dépend de certaines conditions arbitrairement mises à sa dispensation. D'une part, les fidèles ne sont pas admis à se présenter au prêtre pour recevoir la grâce du mariage, sans avoir auparavant rempli à la mairie les formalités du Code; de l'autre, les ministres du culte ne peuvent procéder à l'administration du sacrement sans l'autorisation de l'officier de l'état civil. A la liberté des uns et des autres, à cette liberté religieuse proclamée dans le Concordat, comme la première loi des rapports de l'Eglise et de l'Etat, une restriction absolue est apportée par les articles du Code pénal qui punissent, la première fois d'une amende, la deuxième de l'emprisonnement, la troisième de la déportation, « tout ministre d'un culte, qui procédera aux cérémonies religieuses du mariage, sans qu'il lui ait été justifié d'un acte de mariage préalablement reçu par les officiers de l'état civil. »

De là, une gêne intolérable dans l'administration d'un sacrement qui lui seul est, aux yeux de l'Eglise, le mariage, et hors lequel il n'y a que concubinage légal; de là, des oppressions de conscience pour ceux que la publicité de la mairie empêche de sortir d'un état coupable, en allant réparer secrètement leur faute à l'église, et se mettre en paix avec Dieu et avec leur conscience, sinon en règle avec les hommes. Les conversions secrètes, les réparations *in extremis* sont interdites légalement. Un prêtre ne peut satisfaire au repentir honteux, au dernier vœu d'un mourant qu'à ses risques et périls et en violant la loi.

D'autres atteintes sont portées à la liberté religieuse. Les plus scandaleux procès en nullité de mariage sont possibles, parce que la loi a mis des empêchements qui n'en sont pas pour l'Eglise. Tantôt, c'est un époux dont le mariage consommé devant Dieu, sera brisé par sentence d'homme, pour quelque raison de légalité; tantôt un fils, valablement marié à l'étranger et selon sa foi, verra son union rompue, faute d'un consentement paternel, injustement refusé, que le droit canonique n'exige pas.

Il peut même arriver, et ce cas commence à se produire, qu'un des conjoints soit légalement forcé de vivre dans un état qui n'est qu'un concubinage pour l'Eglise et pour la conscience, si l'autre, après l'accomplissement des formalités civiles, refuse de se prêter à la cérémonie religieuse. Notre Code, prodigue en causes de nullité, n'a même pas vu dans le refus de célébration du mariage religieux un motif d'annulation. Tout au plus y a-t-il là, selon la jurisprudence la plus favorable, une cause de refus de cohabitation, un cas de séparation de corps.

Liberté religieuse de la conscience et lois de l'Eglise, tout est méconnu au profit de cette institution monstrueuse du mariage civil, dont le Code a voulu faire le nouveau fondement de la famille. Naguère, le moment n'aurait pas paru opportun d'en demander la suppression, tant étaient grands encore les anciens préjugés; on se fût contenté d'une réforme qui aurait fait disparaître du Code les traces que le divorce y avait laissées, après que le principe en eût été aboli, et qui aurait donné aux lois du Concordat leur application. Désormais, cette réforme paraîtra insuffisante, illusoire même. Le mariage civil a ramené le divorce. C'était logique. L'expérience a montré que par le principe on revient naturellement à ses conséquences. Une demi-réforme comme celle de 1816 n'aurait pas, dans la suite, d'autres résultats que ceux que nous voyons aujourd'hui. Toujours le mariage civil aboutirait au divorce. C'est l'institution elle-même qu'il faut supprimer en revenant à l'ordre de la nature et de la religion. La restauration du mariage doit s'appuyer sur les règles de l'Eglise si hautement rappelées par Pie IX, dans sa lettre mémorable du 19 septembre 1852, au roi de Sardaigne.

« C'est un point de la doctrine de l'Eglise catholique, enseigne le Saint-Père, que le sacrement n'est pas une qualité accidentelle surajoutée au contrat; mais qu'il est de l'essence même du mariage, de telle sorte que l'union conjugale entre les chrétiens n'est légitime

que dans le mariage-sacrement, hors duquel il n'y a *qu'un pur concubinage*.

« Une loi civile qui, supposant le sacrement divisible du contrat de mariage pour des catholiques, prétend en régler la validité, contredit la doctrine de l'Eglise, usurpe ses droits inaliénables, et, dans la pratique, met sur le même rang le concubinage et le sacrement de mariage, en les sanctionnant l'un et l'autre, comme également légitimes...

« Que César, gardant ce qui est à César, laisse à l'Eglise ce qui est à l'Eglise. Que le pouvoir civil dispose des effets civils qui dérivent du mariage, mais qu'il laisse l'Eglise régler la validité du mariage même entre chrétiens. *Que la loi civile prenne pour point de départ la validité ou l'invalidité du mariage comme l'Eglise les détermine*, et, partant de ce fait qu'elle ne peut pas constituer, qu'elle en règle les effets civils. »

Voilà la loi et voilà la réforme! Rien n'est plus sage ni plus conforme à la nature que la législation de l'Eglise sur le mariage. L'Eglise fait la part du contrat dans le sacrement; elle laisse subsister la disposition de la loi civile à côté de l'institution religieuse, mais elle ne permet pas que le législateur séculier empiète sur son domaine au point de lui retenir son propre droit et de prétendre régler à sa place ce qui est l'essence même du mariage; elle maintient le sacrement au-dessus de toute loi humaine, abandonnant à celle-ci le règlement des effets civils qui peuvent résulter de l'union conjugale. Tout cet ordre entre les deux législations est troublé dans notre Code. On ne le rétablira qu'en mettant toutes les dispositions de la loi civile en harmonie avec la doctrine de l'Eglise sur le sacrement. Ce sera l'œuvre d'un législateur chrétien.

Arthur LOUH.

L'HYPOGÉE DES DUNES

A POITIERS (1)

Le P. de la Croix, de la Compagnie de Jésus, est un explorateur de premier mérite, à qui Dieu semble avoir donné la mission d'exhumer les monuments antiques du Poitou, les plus précieux au point de vue de la science archéologique.

La découverte de Sanxay semble avoir mis le comble à sa réputation. Toutefois, il est un monument qui, au point de vue chrétien, l'emporte de beaucoup sur les ruines païennes de Sanxay. Je veux parler de l'*Hypogée des Dunes*, près Poitiers. Le P. de la Croix en fit la découverte en 1879. Depuis lors, non seulement les hommes les plus compétents de France, notamment M. Edmond le Blant, mais les principaux représentants de la science archéologique en France et à l'étranger, sont venus visiter le monument. En outre, sans parler des comptes rendus qui ont été publiés, en Belgique et ailleurs, sur le splendide volume édité par la maison Didot et que j'indiquais tout à l'heure, M. de Lasteyrie, dans la *Gazette des beaux-arts*, et M. Arthur Loth, dans l'*Univers*, en ont relevé la haute importance. M. l'abbé Duchesne, au contraire, dans le *Bulletin critique* du mois d'avril dernier, a essayé de réduire le monument à la proportion mesquine d'une crypte sépulcrale d'un abbé du septième siècle.

Il y a donc désormais deux opinions en présence : l'une, qui affirme que le monument de Poitiers est un hypogée de martyrs, du plus haut intérêt pour l'histoire et l'archéologie chrétienne des premiers siècles ; l'autre, qui n'y veut reconnaître qu'une sépulture

(1) *Hypogée-martyrium de Poitiers*, par le P. Camille de la Croix, S. J. Paris, Didot, 1883, 1 vol. de texte de 150 pages et un album de 26 planches.

mérovingienne. C'est au milieu de ce conflit que j'ose me jeter aujourd'hui. La question est assez grave pour qu'on l'étudie avec toute l'attention qu'elle mérite.

I

A l'est de Poitiers, sur un des plateaux appelés *Dunes*, qui dominent la ville, sur la rive droite du Clain et sur la gauche de l'ancienne voie romaine conduisant à Bourges par Argenton, M. Rothmann, commandant en chef du génie, découvrit, en octobre 1878, une vaste nécropole païenne, en préparant les fondations d'un parc à fourrages pour le régiment d'artillerie. La nécropole couvrait une superficie de 30,000 mètres carrés sur une longueur de 375 mètres. Dès le début de la découverte, le R. P. de la Croix, de la Compagnie de Jésus, qui s'était déjà signalé par plusieurs explorations archéologiques du plus haut intérêt, à Poitiers et ailleurs, essaya d'entrer en relations avec l'administration militaire. D'un coup d'œil il avait deviné qu'on était en présence d'un cimetière gallo-romain, qui devait être fécond en résultats pour la science archéologique. N'ayant pu aboutir dans ses démarches, il résolut d'opérer des fouilles sur la partie du plateau non acquise par l'État.

En effet, ce vaste champ des morts, dit le P. de la Croix, peut se diviser en trois parties : la première, la plus éloignée de la ville, propriété de la Société des Antiquaires de l'Ouest, renferme un dolmen, bien connu sous le nom de Pierre-Levée; la seconde est couverte aujourd'hui par les constructions militaires; la troisième enfin, la plus rapprochée de la ville, est séparée de la seconde par un chemin romain, qui, bien qu'appelé chemin de Montbernage sur le plan cadastral, conserve néanmoins le nom vulgaire de *Chemin des Martyrs* : nom traditionnel que confirment d'anciens titres notariés, dans lesquels le champ voisin porte le nom significatif de *Chiron-Martyrs* et *Champ des Martyrs* (1).

C'est dans cette troisième partie de la nécropole que le P. de la Croix commença ses recherches à la fin de l'année 1878. Le champ qu'il explora était bordé, au nord, par le *Chemin des Martyrs* et, à l'est, par la voie romaine.

Après avoir fouillé 2,640 mètres, remplis de plus de deux cents

(1) Le P. de la Croix donne les textes qui l'attestent.

sépultures païennes, analogues à celles qu'avait mises à jour l'administration militaire dans la partie acquise par l'État, l'habile explorateur se trouva en face d'un terrain qui, jusqu'en 1832, était couvert d'un immense amas de pierres, de plus de 7 mètres de hauteur, et que le peuple appelait *Chiron-Martys*. Déblayé, à cette époque, par l'administration des Ponts et chaussées, il avait reçu, depuis lors, quelque culture. Il occupait une superficie de 1,815 mètres carrés et était limité, au sud et à l'ouest, par la nécropole païenne; au nord, par des terrains vagues ne contenant, actuellement du moins, aucune sépulture; et, à l'est, par le *Chemin des Martyrs*.

« Le décapement de cette portion du terrain, ajoute le P. de la Croix, offrit des particularités que nous n'avions pas rencontrées jusque-là dans la nécropole : certaines parties, assez vastes, ne fournirent aucune sépulture; d'autres nous révélèrent des sarcophages qui n'avaient aucune analogie avec ceux rencontrés précédemment et qui se rapprochaient, au contraire, des sarcophages que l'on attribue généralement aux sixième et septième siècles; d'autres enfin contenaient des sépultures faites dans le rocher, sans sarcophages; dans ces sépultures, il fut impossible de trouver aucun indice de paganisme... Poursuivant plus avant nos recherches, nous arrivâmes sur une superficie considérable de terre. »

C'était le terrain sous lequel se cachaient les ruines de l'Hypogée.

« Ces substructions entièrement déblayées, poursuit l'inventeur, offraient l'aspect d'une chambre basse, divisée en deux parties par un changement de niveau que détermine une grande marche sculptée, marquetée et inscrite, ayant 25 centimètres de hauteur. On y descendait par un escalier encore fort apparent, dont il ne reste plus que huit marches et un palier. La plus grande profondeur de cette chambre, comptée du sol extérieur à l'aire, est de 2^m,80, et sa largeur moyenne, de 2^m,95. Les deux côtés latéraux sont d'inégales longueurs : celui de droite a 4^m,80, celui de gauche, 4^m,85. Cette chambre affecte donc la forme d'un quadrilatère à côtés non parallèles. Des quatre murs intérieurs, on n'en voyait plus que trois : celui du fond (est) conservait encore la moitié de son enduit peint, ainsi qu'une ouverture ou prise de jour, *fenestella*, dont une partie de l'allège en glacis était en place : celui de gauche (nord), assez bien conservé, mais dépourvu de son enduit, est coupé par une pénétration formant *arcosolium*, avec

peintures et inscriptions; celui de droite (sud) était totalement détruit. On reconnaissait néanmoins la direction qu'il avait eue. Quant à celui (ouest) dans lequel paraissait la porte, il était, comme celui de gauche, assez bien conservé. Il gardait quelques enduits et un peu de peinture... Les deux jambages de la porte étaient en place et reposaient sur un seuil avec inscription. Le linteau, ainsi que le jambage de droite, portait d'intéressantes inscriptions. »

Telle est la description de ce monument pris dans son ensemble. Au milieu de la partie plus élevée de cette chambre, on voyait les restes d'un massif de maçonnerie, revêtu, sur ses quatre faces, d'enduits et de peintures. Sur sa face antérieure, un enduit polychromé représentait la portion inférieure d'une croix pattée. Tout porte à croire que ce sont les restes d'un autel.

Le P. de la Croix fait justement remarquer que les enduits et les peintures murales étaient, en général, revêtues de deux couches superposées : ce qui dénote une restauration, mais calquée sur le fond primitif et d'une époque peu postérieure à la construction du monument.

La partie que j'appellerai le sanctuaire, puisqu'elle est plus élevée que l'autre et qu'elle renfermait un autel, contenait, outre les deux *arcosolia* dont il a été parlé, divers fragments de sculpture avec inscriptions, qui paraissent avoir fait partie d'un ou plusieurs monuments brisés et épars, et plusieurs sarcophages à dimensions différentes remplis de plusieurs corps humains.

Devant la marche ornementée qui forme l'entrée du sanctuaire se trouve une espèce de puits-perdu recouvert par une pierre sculptée.

La partie située entre la porte et le sanctuaire contenait cinq sarcophages.

Je n'ai pas besoin de prévenir le lecteur que les terrains vagues et la portion qui ne contenait aucun sarcophage, peuvent avoir servi de sépulture. Seulement les sarcophages ont été enlevés dans la suite des siècles, ou les chrétiens y avaient été enterrés dans de simples cercueils de bois (1).

En effet, il ne faut pas l'oublier, les premiers chrétiens étaient loin d'appartenir, pour la plupart, à la classe la plus riche de la

(1) Sainte Radegonde fut ensevelie dans un cercueil de bois : « *Providentia abbatissæ capsam ligneam fecerat.* » (S. Gregor. Tur., *Lib. de Gloria confessor.*, cap. cvi.

société romaine. Et bien que, pleins de respect pour les morts, ils eussent en horreur le système de la crémation et bien plus encore ces ignobles sépultures communes appelées *puticuli*, où les païens jetaient les cadavres des pauvres pêle-mêle avec ceux des animaux les plus immondes; néanmoins tous n'avaient pas assez d'aisance pour se donner un sarcophage de pierre. Saint Antoine enterra saint Paul, premier ermite, dans une fosse creusée par deux lions dans le sable du désert; et l'on peut croire qu'un grand nombre de pauvres furent inhumés de même sans sarcophage dans les cimetières chrétiens (1). Cela n'excluait pas les soins religieux dont l'ensevelissement était alors accompagné. On lavait, on oignait de parfums les cadavres (2), on allumait des cierges autour de ces corps que l'Esprit-Saint avait sanctifiés (3). L'onction faite, on enveloppait le corps d'un linceul et de ses plus précieux vêtements, et on l'attachait avec des bandelettes. Puis on chantait des cantiques au Seigneur (4), les lamentations étant aux yeux des premiers fidèles une sorte d'injure faite à Dieu qui les avait retirés de ce monde trompeur (5).

Quoi qu'il en soit, il est certain que les nombreuses sépultures chrétiennes découvertes par le P. de la Croix au milieu de la nécropole païenne (6) démontrent que, à une époque probablement antérieure à la période constantinienne, un *prædium* avait été acquis par un chrétien sur ce plateau et consacré à la sépulture de ses coreligionnaires.

II

Pendant l'ère des persécutions, les chrétiens saisissaient tous les moyens que leur offrait la loi pour obtenir la liberté de se réunir. Or les lois qui régissaient les collèges funéraires leur permettaient de couvrir, sous ce titre, leurs assemblées prohibées par les décrets

(1) Edmond le Blant, *Manuel d'épigraphie chrétienne*, p. 144-145, note 1.

(2) Lactant. *Instit. divin.*, lib. VI, cap. XII

(3) S. Augustin. *De civit. Dei*, lib. XII, c. XIII. — *Acta S. Cypriani* apud Ruinart : « Ejus corpus positum est cum cereis. etc. »

(4) S. Hieronym. *Vita S. Pauli*, n° 16 : « Igitur obvoluto et prolato foras corpore, hymnos quoque et psalmos de christiana traditione decantans, contristabatur Antonius. »

(5) S. Cyprian. *De Mortalitate*, n° 3.

(6) Le P. Delattre a découvert récemment en Afrique, non loin de Carthage, un cimetière chrétien du même genre, au milieu d'une nécropole païenne. (*Les Missions catholiques*, année 1883, p. 96, 120.)

impériaux. Pour cela, ou l'Église acquérait un terrain sous le nom de collège de petites gens (*tenuiiores*), dont les réunions mensuelles étaient permises (1); ou un membre influent de la communauté se rendait propriétaire d'un *prædium* en son nom particulier (2).

Tout le monde connaît désormais la célèbre inscription de Cherselle, l'ancienne Césarée de Mauritanie, publiée par M. Léon Renier (3) et si bien commentée par M. de Rossi :

Aream at sepulchra cultor Verbi contulit
Et cellam struxit suis cunctis sumptibus.
Ecclesie sanctæ hanc reliquit memoriæ.
Salvete fratres puro corde et simplici.
Evelpius vos sates Sancto Spiritu.
Ecclesia fratrum hunc restituit titulum.

Dans tous les cas, on transformait le terrain acquis en cimetière commun, dans lequel on élevait un oratoire (*cella memoria*) pour les cérémonies du culte, sur les tombeaux des martyrs, quand l'Église avait l'honneur d'en posséder (4).

Du reste, on le conçoit, l'acquisition d'un champ consacré à la sépulture commune était une des premières nécessités de la communauté des chrétiens une fois formée. Car il leur répugnait de reposer, même après la mort, dans un lieu affecté aux païens.

C'est ainsi que saint Grégoire de Tours nous apprend que saint Gatien, premier évêque de cette ville, fut enterré *dans le cimetière des chrétiens* (5), qu'il avait sans doute fait acheter lui-même.

M. Mabille (6) prétend qu'il était situé à l'ouest de la ville, par opposition aux cimetières des gentils, placés à l'est et au midi.

A Poitiers, il en fut de même.

Nous savons, en effet, que nos premiers évêques furent enterrés au sud-ouest de la ville, sur un terrain situé en dehors de l'enceinte,

(1) De Rossi, *Roma sotterrana.*, t. I, p. 97, 102-103 : *Bullet.*, 1871, p. 86.

(2) De Rossi, *Roma sotterr.*, t. I, p. 105, 106, 111, 598 ; *Bullet.*, 1864, p. 28.

— Paul Allard, *Lettres chrétiennes*, 1880-81, p. 65, 72, 195.

(3) Léon Renier, *Inscriptions de l'Algérie*, n° 4025.

(4) Ces notions désormais vulgaires sont exposées plus au long dans les *Bulletins* et dans les trois tomes de la *Roma sotterranea* de M. de Rossi, dans les articles publiés en 1881, par M. Paul Allard, dans les *Lettres chrétiennes*, dans *Les nouvelles Etudes sur les catacombes romaines*, par M. le comte Desbassayns de Richemont, et dans le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* de M. l'abbé Martigny, aux mots : *sépulture, sarcophage*, etc.

(5) S. Gregor. *Tur. Hist. Franc.*, lib. X, cap. xxx, n° 1 : « Sepultus est in ipsius vici cæmetorio quod erat christianorum. »

(6) *Divisions territoriales de l'ancienne province de Touraine*, p. 172.

et qui devint plus tard célèbre par le tombeau et la basilique de Saint-Hilaire. L'inscription du premier évêque connu de Poitiers, NECTARIVS ANTISTES, trouvée à l'entrée de la petite église de Saint-Barthélemy, dans laquelle saint Nectaire et son successeur, saint Libère, avaient reposé; un peu plus loin, mais dans la même région, l'oratoire de saint Agon, les fresques de saint Quintianus et de plusieurs autres évêques de Poitiers, dans la basilique de Saint-Hilaire; l'antique cimetière dit de Sainte-Loubette, à proximité de ces sépultures épiscopales, et bien d'autres vestiges et documents, démontrent que les chrétiens avaient établi, dans cette partie des faubourgs de la cité, leur principale nécropole. Cependant, tout à fait à l'ouest de la ville, un autre cimetière également ancien nous est signalé dans le lieu actuellement occupé par la place Saint-Didier.

Remarquons que le cimetière principal renfermait, selon l'antique usage, plusieurs basiliques cimétériales, et celui de l'ouest avait aussi sa basilique, le vocable *Saint-Didier* lui ayant sans doute été imposé postérieurement à sa fondation.

Au sud-est de la cité, de nombreuses sépultures rayonnaient autour du sanctuaire d'un jeune martyr poitevin, nommé Simplicien (1).

Nos maîtres en archéologie chrétienne nous ont appris que cette dévotion de se faire enterrer auprès des tombeaux des martyrs était fort répandue dans tout le monde catholique. Saint Augustin en a parlé longuement (2).

Or, ne peut-on pas dire que le cimetière chrétien des Dunes doit son origine à une cause identique ?

Examinons, sans parti pris, cette question fondamentale.

III

Une considération générale s'impose tout d'abord. Le cimetière des Dunes avait son nom populaire, comme celui de Saint-Simplicien et celui de Sainte-Loubette à Poitiers; comme celui de Saint-Geréon à Cologne (3), il s'appelait le *Champ des martyrs*.

M. l'abbé Duchesne recuse, à tort selon moi, la valeur de cette preuve : « Le nom de Chiron-martyrs, écrit-il (4), pourrait être

(1) Trèves possédait, comme Poitiers, quatre anciens cimetières chrétiens. (De Rossi, *Bullet.*, 1873, p. 152.)

(2) S. Augustin, *De Cura pro mortuis gerenda*, cap. v et xviii; et *de octo Dulcitii questionibus*, quest. II, n° 2.

(3) Edmond Le Blant, *loc. cit.*, p. 142, note 4.

(4) *Bulletin critique*, avril 1884, p. 124.

expliqué de bien des façons. Au près d'Auray, on visite un champ des martyrs, où l'on voit un petit temple de forme antique rempli d'ossements : il porte l'inscription : *Hic ceciderunt* ; c'est un lieu de pèlerinage. Cependant les martyrs qui ont succombé en cet endroit, sont les victimes de l'expédition de Quiberon, en 1795 : ce ne sont pas des confesseurs de la foi du temps des persécutions romaines. Il est probable que si l'histoire vient à se perdre dans un millier d'années, il se produira quelque confusion dans l'interprétation de cet édifice. »

Le mot *chiron*, dans le langage du Poitou, signifie *champ rocailleux*. Le nom de Chiron-martyr ne peut avoir un autre sens que celui de *Champ des martyrs*.

Quant à la comparaison avec le champ des martyrs d'Auray, j'avoue ne pas comprendre le rapport qu'elle peut avoir avec la question. Le Champ des martyrs d'Auray et ceux de Saint-Florent du Mont-Glonne, d'Avrillé près d'Angers et de Vesins, sont vénérés par le peuple de l'Anjou et de la Bretagne, dans le sens réel de l'histoire, dont le récit se perpétue de génération en génération, avec une vérité scrupuleuse. On ne voit pas pourquoi cette tradition, si bien conservée depuis près de cent ans, s'altérerait substantiellement dans la suite. Bien que les victimes de la Révolution ne soient pas des confesseurs de la foi des premiers siècles, ils n'en sont pas moins morts pour une cause juste et sainte. D'ailleurs une foule de saints sont honorés par l'Eglise comme martyrs, encore qu'ils n'aient pas versé leur sang pour la foi. Notre Poitou a produit trois martyrs de ce genre : saint Emméran, le patron de Ratisbonne ; saint Léger, évêque d'Autun ; et saint Guérin, comte de Poitiers, son frère.

Aussi bien, Dieu semble vouloir autoriser par des miracles, — et je puis en attester un personnellement, — les honneurs populaires rendus à ces nobles victimes des ennemis du trône et de l'autel. La tradition ne serait donc pas si fautive dans mille ans. Mais si, dans mille ans, on peut se tromper sur l'époque du martyr des victimes de Quiberon, l'Hypogée de Poitiers témoigne du moins que les martyrs qui, d'après l'opinion populaire, y auraient été déposés, sont certainement antérieurs au septième siècle.

« Mais, dit-on, ces martyrs sont inconnus à la tradition locale. » C'est inexact, puisque aussi haut que remontent les actes notariés concernant ce terrain, ils le désignent constamment sous le nom de *Champ des martyrs*. En outre, dans un manuscrit écrit au

onzième siècle, mais qui n'est certainement qu'une copie de pièces plus anciennes, on lit (1) : « *Martyrum solatia huic civitati (Poitiers) largitus est Dominus. Le Seigneur a largement donné à Poitiers la consolation d'être empourpré du sang de ses martyrs.* » Comme ce manuscrit provient certainement de Poitiers, il témoigne que, au dixième siècle tout au moins, on était persuadé dans cette ville que, à l'époque des persécutions, le sang des martyrs y avait été versé en abondance. N'est-ce pas là un témoignage local compétent, malgré sa généralité, surtout en présence du monument de pierre dont nous parlons ?

On allègue le silence des anciens martyrologes francs, de saint Grégoire de Tours et de saint Fortunat de Poitiers.

Quiconque a étudié sérieusement l'histoire ecclésiastique d'un diocèse ou d'une province répondra que le silence des anciens martyrologes francs ne prouve absolument rien contre les traditions locales, puisque les calendriers locaux eux-mêmes sont incomplets. Est-ce que les découvertes modernes faites en Afrique n'ont pas démontré combien était incomplet le calendrier de Carthage, publié par D. Mabillon (2) ? Est-ce que tous les calendriers et les martyrologes historiques du septième au seizième siècle ne gardaient pas le silence, même à Rome, sur le culte *des martyrs grecs*, au sujet desquels la mention, cachée sous des formules inexacts et corrompues dans quelques martyrologes hiéronymiens, ne pouvait laisser deviner la vérité (3) ? Dans quels anciens martyrologes trouve-t-on mentionnés saint Clair de Nantes, saint Apothème d'Angers, saint Nectaire, saint Libère et saint Agon de Poitiers ? Que l'on me montre dans les martyrologes francs du huitième siècle, saint Just, saint Quentien, saint Macaire, saint Lienne, saint Savin et tant d'autres, tous Poitevins et antérieurs au sixième siècle.

Quant à Grégoire de Tours et à Fortunat de Poitiers, on a tort de les transformer en hagiographes de profession.

Fortunat a écrit quelques vies de saints, presque tous ses contemporains, sur les instances de ses amis ; Grégoire de Tours a recueilli, pour l'édification des fidèles, un certain nombre de miracles opérés par des saints alors en grande renommée ; mais ni l'un ni l'autre n'ont jamais eu la pensée de transmettre à la postérité

(1) *Biblioth. nat.*, F. lat. 196, fol. 74 v°.

(2) Mabillon, *Analecta*, p. 163, édit. in-fol.

(3) De Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, p. 194-201.

toutes les notions que l'on possédait de leur temps sur tous les saints de nos provinces de l'Ouest. C'est là une vérité évidente par elle-même, mais qu'une étude assidue, depuis vingt-huit ans, de l'hagiographie angevine et poitevine m'a rendue encore plus sensible. Ils ne disent pas un mot des saints que j'énumérais tout à l'heure; et ils ont également gardé le silence sur d'autres bienheureux dont la gloire était cependant très éclatante, notamment saint Maurille d'Angers, saint Florent du Mont-Glonne, saint Maur de Glanfeuil, saint Junien de Mairé, l'ami de sainte Radegonde, et saint Domin, dont le corps fut transporté au neuvième siècle en Auvergne, et plus tard dans l'église du Puy-en-Velay. Ce dernier fut martyrisé dans le bas Poitou, à la fin du troisième siècle, avec saint Marin, dont le sarcophage-reliquaire, œuvre du neuvième siècle, est encore conservé dans la crypte de l'antique église abbatiale de Saint-Savin. Citons encore saint Savin lui-même, massacré probablement par des Huns auxiliaires, au cinquième siècle; enfin saint Simplicien, martyrisé à Poitiers même, avant la paix de l'Église. Certes, Fortunat ne pouvait ignorer le martyr de ce dernier, car sa *Cella memoriae* était sous ses yeux, à quelques pas du monastère de Sainte-Croix, où il écrivait, et la dévotion des fidèles à se faire enterrer autour de son sépulcre glorieux témoigne hautement de la vénération dont il était l'objet. Pourquoi le silence de Fortunat à l'égard des martyrs des Dunes serait-il plus étonnant que celui qu'il a gardé à l'égard d'un martyr si célèbre à Poitiers?

IV

Ces objections négatives étant écartées, étudions de près les preuves intrinsèques que nous fournit le monument lui-même.

† IN NOMENI EGO
 † HIC. MELLEBĀDIS
 REVS ET SERVVS. IHM. XPO
 INISTITVI. MIHI I(N)SPE
 LVNCOLA. ISTA. VBI
 IACIT. INDIGNI.
 SEPVLTVRA. MEA.
 QVEM. FECL. INNOME
 NI. DNI. IHM. XPI. Q(ue)M
 AMAVI. INQVOD

CREDEDI. VE(re DIG)VM
 EST. CONFITE(RI) Dm̄
 VIV(VM). (cui?)
 (Gloria ma)GNA. EST
 VBI. PAX. FEDIS. CARI
 TAS. EST. IPSE DS (sic) Ho
 MO. EST. SET DS INILLO
 SIQVISQVI. NON. HIC.
 AMAT. ADORARE. DNM. IHM
 XPM. ET. DISTRVIT. OPERA
 ISTA SIT ANATHEMA
 MARANATHA
 VSQVID IN SEMPITERNVM.

Cette longue inscription, que j'ai reproduite avec quelques variantes de lecture, puisées dans une étude attentive du monument, était gravée sur le montant droit (en entrant) de la porte.

Elle contient évidemment trois parties distinctes.

La première partie nous apprend que celui qui a fait construire ou plutôt reconstruire l'hypogée se nommait *Mellebaudis*, lequel, dans une autre inscription dont il sera parlé tout à l'heure, porte le titre d'*abbé*. Ici, il se qualifie simplement de *pécheur et serviteur de Jésus-Christ*; et il ajoute qu'il a établi, quoique indigne, sa sépulture en cette crypte (*in speluncola ista*). Était-elle son œuvre en ce sens qu'il l'avait creusée? L'expression *Feci* dont il se sert est amphibologique. Elle peut signifier arranger, refaire et orner, aussi bien que creuser entièrement. Le dernier sens paraît seul s'accorder avec la troisième partie, comme nous le dirons bientôt.

La deuxième partie consiste en une protestation de foi et d'amour et en une sentence morale tout à fait conforme aux traditions de l'épigraphie chrétienne.

« J'ai construit, dit-il, cet hypogée au nom du Seigneur Jésus-Christ, en qui j'ai mis mon amour et ma foi. Car il est digne (et juste) de confesser le Dieu vivant et glorieux. Là où règne la paix, la foi et la charité, Dieu lui-même est présent. Homme, Dieu habite pourtant en lui. »

Cette sentence : *Dieu est là où règne la paix, la foi et la charité*, est évidemment empruntée à l'antique antienne du *Man-*

datum, au Jeudi saint. M. de Rossi l'a démontré (1), les premiers fidèles aimaient à insérer dans les inscriptions cimériales des paroles empruntées à la liturgie.

Mais la troisième partie de l'inscription est sans contredit la plus importante :

« *Si quelqu'un, y est-il dit, n'aime pas (venir) adorer ici le Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème, maranatha (2), et cela jusque dans l'éternité.* »

Chacune des expressions de cette partie de l'inscription est digne d'attention. Mellebaudis dit que cette crypte était un lieu où l'on venait adorer le Seigneur. C'était donc un oratoire, et non pas un simple sépulcre.

Si Mellebaudis avait creusé lui-même cette crypte pour sa propre sépulture, il n'aurait pas pu dire qu'on y venait adorer le Seigneur; il n'aurait pu surtout lancer les anathèmes les plus terribles contre ceux qui n'aimeraient pas (NON AMAT adorare, remarquez la force de cette expression), non pas prier pour lui après sa mort, mais adorer le Seigneur Jésus.

Cite-t-on un exemple d'un défunt qui, du fond de son tombeau, oblige les fidèles à venir adorer Dieu sur ses cendres? N'est-ce pas là une formule inouïe dans l'archéologie chrétienne, même des premiers siècles?

Or si cet anathème eût été considéré comme un blasphème, prononcé au nom d'un martyr, que faut-il en penser, quand il s'agit d'un abbé du septième siècle?

On rencontre fréquemment, dans les inscriptions cimériales, des anathèmes et des peines décernées contre les violateurs des tombeaux (3). Mellebaudis maudit, lui aussi, les destructeurs de la crypte. S'il s'était borné à cette malédiction, on pourrait l'appliquer à son sépulcre; mais ses plus terribles anathèmes ne sont pas pour les destructeurs de son œuvre; ils sont dirigés contre les fidèles assez peu fervents pour négliger de venir, en ce lieu, adorer le Seigneur Jésus-Christ. Manifestement, il voulait exprimer par là le droit qu'avait à la vénération des fidèles cette crypte sacrée à d'autre titre, et dont il n'était que le restaurateur.

(1) *Roma sotterrana.*, III, 402, etc.

(2) Ces mots syriaques, qui signifient *Dominus noster venit*, étaient alors interprétés comme une aggravation à la peine d'anathème.

(3) De Rossi, *Bulletin*, 1873, p. 89; 1874, p. 158.

C'est ainsi que le prêtre Mercurius offrait à Dieu l'autel restauré de la basilique de Saint-Clément, à Rome (1).

*Altare tibi Deus salvo Hormisda Papa,
Mercurius presbyter cum sociis offert.*

De même encore, le cardinal Anastase, principal restaurateur de cette basilique, au douzième siècle, inscrivait sur l'ambon :

*Anastasius presbiter cardinalis,
Hujus tituli hoc opus cepit, perfecit.*

On le voit, les mots *cepit, perfecit*, signifient *restaurer*. D'autre part, Mercurius et Anastase ne parlent pas plus que Mellebaudis des martyrs auxquels est dédiée la basilique. La raison en est que cette mention était réservée pour l'arcosolium dans lequel reposaient les restes des martyrs.

Toutes ces considérations tendent à nous persuader que l'hypogée des Dunes de Poitiers était une *cella memoriæ*, consacrée, dès l'origine, au culte de quelques saints martyrs, et restaurée, au septième siècle, par l'abbé Mellebaudis, qui, selon l'usage des premiers fidèles, voulut y reposer après sa mort.

Cette conclusion est confirmée par cette autre inscription gravée sur le linteau de la porte :

MEMORIA. MELLEBĀDIS. ABBI. REVM. XPI. HIC
DEVOTI VENIVNT VNQVE (2) ADIPSO. PRO DICTI
MIS (3) QVI REMIANT AMN (uatim.)

Cette inscription complète la précédente. La première disait anathème à quiconque n'aimerait pas venir, en ce lieu, adorer le Seigneur; la seconde nous apprend que cette crypte était un lieu de *pèlerinage annuel (remeant annuatim)*, sans doute au jour de la consécration de la basilique, ou de la mort des martyrs.

Elle est appelée *Memoria Mellebaudis*, parce qu'elle est son œuvre, comme restaurateur, et qu'elle contient son tombeau.

Mais on ne peut pas dire qu'elle ait été faite uniquement pour lui, car elle renferme quatorze sarcophages, contemporains pour la plupart de Mellebaudis, dans lesquels on a trouvé plusieurs ossements de femmes.

(1) De Rossi, *Bulletin*, 1870, p. 163.

(2) Pour *undique*.

(3) Peut-être pour *diximis*, barbarisme pour *decimis*.

Encore une fois, notre hypogée était donc une basilique cimétériale.

Aussi bien, l'autel, placé au milieu du sanctuaire, ne peut avoir été dressé que dans un oratoire destiné au culte public. Sans doute, comme nous l'apprenons de saint Grégoire de Tours (1), on célébrait les saints mystères près de la tombe des illustres défunts, au sixième siècle; mais on ne transformait pas pour cela leur sépulcre en oratoire, et on n'y dressait pas un autel permanent. C'eût été manifestement contraire aux prescriptions canoniques. La présence d'un autel dans la crypte de Mellebaudis prouve donc, à lui seul, que ce monument n'avait pas été creusé pour servir uniquement de sépulture à cet abbé.

Les arcosolia des deux côtés du sanctuaire ne s'expliquent que par une destination analogue. Non pas, certes, qu'un défunt, même au septième siècle, n'ait pu être enterré sous l'un de ces arceaux, que l'on rencontre dès les premiers siècles dans les cimetières chrétiens. Mais au-dessus du tombeau d'un simple fidèle ou d'un abbé, on ne gravait pas d'inscriptions relatives à des martyrs, à des dédicaces d'églises ou à des translations de reliques, comme nous allons le voir tout à l'heure.

V

En effet, au-dessus du sarcophage brisé qui décorait la partie septentrionale du sanctuaire de la crypte, tous ceux qui ont visité le monument ont pu lire l'intéressante inscription, tracée au minium, qu'a essayé de déchiffrer le P. de la Croix.

Malheureusement, outre la difficulté du déchiffrement, l'état de mutilation dans lequel cette inscription nous est apparue, nous empêche d'en tirer les avantages qu'elle nous eût certainement offerts dans son intégrité. Mais telle qu'elle est, elle a son importance. Je la reproduis telle qu'elle a été publiée par le P. de la Croix :

IDIBVS.

 IMP. † QVOD . HIC INDI NOMINI
 IMPRIMIS. SCA. DEDICATIO. INGRESSA EST. III. KL. AGVSTAS.
 † LARI † MARES. DNI
 DOMNI. MARTHERV NOMIRV LXXIII
 PR. VDI AR. NOVENB. DIES XIII

(1) Gregor. Tur., *De gloria confessorum*, cap. cxi.

Pour obtenir des rapprochements entre les jours indiqués par notre inscription et ceux que mentionne le célèbre martyrologe d'Auxerre du huitième siècle (1), M. l'abbé Duchesne change et les noms et les dates. Or, il est certain que notre inscription ne porte pas : *Decemb. peridiæ III*; l'espace ferait absolument défaut (2). En cet endroit, le P. de la Croix a bien lu : « *Et quod facit decembari diæ III.* »

Mais, lors même que la similitude des dates relevée par M. l'abbé Duchesne serait parfaite, nous n'aurions pas moins le droit d'affirmer que celles du martyrologe d'Auxerre ne se réfèrent pas à un même monument.

Il est, en effet, absolument contre toutes les vraisemblances que l'auteur du martyrologe d'Auxerre ait consigné *trois dates* de translations de portions insignifiantes de reliques, opérées dans une crypte d'un cimetière de Poitiers, surtout s'il faut admettre, avec M. Duchesne, que cette crypte n'était qu'une fosse de sépulture, creusée par l'abbé Mellebaudis, dans l'unique but d'y reposer après sa mort.

On ne concevrait même pas la raison de cette *triple mention*, si l'on nous concédait que cette crypte était une antique basilique cimétériale, restaurée au septième siècle.

Un martyrologe, même écrit à Poitiers, ne serait pas entré dans de si minutieux détails, réservés d'ordinaire pour les inscriptions commémoratives placées dans les monuments eux-mêmes.

Si l'on veut que les diverses indications du martyrologe d'Auxerre se rapportent aux translations des saints Chrysanthé et Darie, faites à Rome et ailleurs, mais *non pas à Poitiers*, ma réponse alors, en variant de forme, conserve toute sa force.

Il est inouï, en épigraphie, de voir mentionnées, dans une hypogée, les translations de saints qui ont eu lieu *au loin, en divers pays, et sans aucun rapport* avec le monument où ces indications sont transcrites.

Notre inscription murale, ne l'oublions pas, est peinte dans un arcosolium, au-dessus d'un tombeau mutilé; elle n'est pas gravée dans une cassette, renfermée sous un autel, comme les reliques

(1) *Biblioth. nationale de Paris*, F. lat. n° 12260.

(2) Bien que l'action de l'air ait effacé, depuis la découverte, presque toute l'inscription, on peut néanmoins suivre les contours des lettres, en s'aidant surtout de la copie du P. de la Croix.

de la basilique de Grado, dont a parlé M. de Rossi (1). On ne voit pas comment on aurait placé dans un sarcophage, en dehors de l'autel, des reliques venues de Rome, de Tours et d'Orléans.

Au contraire, il est tout à fait conforme aux règles de la tradition et de l'épigraphie d'inscrire sur la muraille d'un oratoire cimétériel les dates des diverses reconstructions ou ornements de ce monument. On en citerait de très nombreux exemples (2).

Le martyrologe d'Auxerre nous fournit, au contraire, une donnée qui pourrait bien se rapporter à notre crypte. Au 15 janvier, on y lit ce qui suit : XVIII Kal. Februarii, *Pictavis*, DEDICATIO BASILICÆ *sancti Amanti*. De son côté, le fameux martyrologe de Berne, presque du même temps (3), répète à peu près dans les mêmes termes : « *Pictavis*, DEDICATIO *sancti Amanti*. »

Ainsi, voilà bien une *dedicatio basilicæ* (nom officiel des oratoires cimétériaux) semblable à celle qu'indique notre inscription. D'autre part, cet *Amantus* est inconnu à tous les martyrologes anciens et modernes; et il ne faut certainement pas le confondre avec saint Amand d'Elnon, mentionné au 6 février sous son vrai nom *Amandus*, dans les mêmes documents. D'ailleurs, qui a jamais entendu parler d'une basilique de Saint-Amand d'Elnon, à Poitiers?

Serait-il donc téméraire de chercher le saint Amantus de Berne et d'Auxerre parmi les saints martyrs dont les noms sont inscrits dans notre crypte? Ces noms sont contrefaits; c'est incontestable. Mais ce défaut, relevé par M. Duchesne, vient précisément en aide à mon hypothèse.

Parmi les noms gravés sur un des fragments de sarcophages-reliquaires retrouvés dans la crypte, le P. de la Croix a lu *Acanus*. Or, vu l'ignorance incontestée du graveur et la difficulté du déchiffrement, on peut facilement admettre un *t* lié au dernier *n*, — ligature très fréquente dans le monument, — et en remplaçant *cn* par *m*, nous aurons sans difficulté *Amantus*.

Cette hypothèse est, selon nous, très probable, parce que, elle seule, explique la mention des martyrologes de Berne et d'Auxerre.

On sait, d'ailleurs, que les basiliques ont toujours été appelées

(1) De Rossi, *Bullet.*, 1872, p. 176.

(2) De Rossi, *Bulletin*, 1870, p. 39, 109, 121, 134, 135, 158-161, 167-168, etc. *Roma sotterranea*, t. III, p. 463-464.

(3) Il a été récemment publié par les Bollandistes. (In-4°, Bruxelles, Alfred Vromant, p. 11.)

d'un *seul* nom, alors même qu'elles étaient dédiées à plusieurs martyrs ou confesseurs (1).

On ne nous objectera pas que la date *xviii Kl. februarii* ne se lit pas dans notre inscription. Il suffit de répondre qu'elle devait se trouver au commencement de l'inscription, sa place naturelle; mais les deux premières lignes sont effacées.

VI

Toutes ces considérations tendent à écarter l'opinion de ceux qui voient dans notre inscription la mention de saints étrangers au Poitou. Plus on étudie cette question sans parti pris, plus on est fortifié dans cette appréciation.

De l'aveu de tous, notre monument, dans sa forme actuelle, n'est pas antérieur au septième siècle; et la dédicace de cette basilique et les translations des saints mentionnées dans l'inscription de l'arcosolium ne remontent pas plus haut. Or il ne paraît pas conforme aux règles alors observées d'admettre qu'on ait transféré de Rome des reliques de saints pour les placer, non dans la masse d'un autel, mais dans une crypte sépulcrale servant de tombeau à un simple abbé; non dans l'intérieur de la cité, mais à plus de deux milles des remparts de la ville, en pleine campagne, exposées à la profanation et aux dévastations continuelles; non dans une basilique célèbre et vénérée, mais dans une fosse ignorée, creusée au milieu d'une nécropole païenne.

Leur déposition dans de pareilles conditions ne s'expliquerait pas, alors même qu'on prétendrait, avec nous, que cette crypte était un sanctuaire déjà vénéré par le peuple. C'était l'époque où l'on commençait à transférer, des cimetières dans les cités, les corps des saints; on ne pouvait songer à les déposer au milieu des cimetières païens. Les translations indiquées dans notre inscription ne peuvent donc s'appliquer qu'à des saints locaux honorés de temps immémorial dans ce lieu-là même, et dont on voulait restaurer la mémoire.

Qu'ils soient au nombre de soixante-douze ou de soixante-quatorze; qu'ils se nomment Sostanos, Acanus ou Amantus, Laritus, Larigatus, Hilarius, Martinus, ou non, peu importe : la discussion peut

(1) Ainsi à Cologne, on disait la *basilique de Saint-Géréon*, à Agaune, la *basilique de Saint-Maurice*, etc.

être libre sur ce point, mais ce qui paraît indiscutable, c'est que notre hypogée était vraiment une basilique cimétériale dédiée à des martyrs. Quels étaient ces martyrs?

Les quelques noms inscrits sur les fragments de sarcophages qui nous restent font-ils partie d'une phalange de martyrs honorés en ce lieu? Les observations qui précèdent ne nous permettent pas d'en douter.

Mais où leurs ossements avaient-ils été placés? Était-ce dans les deux *arcosolia* dont un seul subsiste encore? La solution de cette difficulté est plus incertaine que la première. Les fragments de sarcophages ornés de sculptures du septième siècle qui ont été employés, à une époque postérieure, à recouvrir des tombeaux pour lesquels ils n'étaient pas faits, démontrent que l'hypogée renfermait, au septième siècle, plusieurs monuments figurés, probablement construits à la mémoire des martyrs. Il serait difficile aujourd'hui de déterminer la place qu'ils occupaient dans la crypte. Je ne dirai rien de ces fragments; leur examen m'entraînerait dans des considérations archéologiques qui me feraient sortir du but que je me suis proposé. Je ne veux qu'une chose, montrer l'importance de notre monument au point de vue de l'hagiographie et de l'archéologie chrétienne des premiers siècles.

L'époque que nous lui assignons ne peut guère être contestée. Les bijoux trouvés dans plusieurs des sarcophages du sanctuaire appartiennent incontestablement à l'époque mérovingienne. Or ces sarcophages sont, sans aucun doute, postérieurs à l'œuvre de Mellebaudis. De plus, le style des inscriptions, leurs caractères paléographiques, la forme des signes crucifères, ne permettent pas de les faire remonter plus haut que le septième siècle.

Historiquement cette date est seule acceptable. Notre monument doit avoir été restauré par Mellebaudis avant les révolutions politiques qui ensanglantèrent la France de 670 à 681 (1), et dont notre Poitou ressentit les tristes effets.

Une sentence gravée sur la marche du sanctuaire de l'hypogée vient, ce semble, à l'appui de cette opinion. La voici : « MELIUS EST ENIM IN MALEFACTIS HUMELIS CONFESSIO, QUAM IN BONIS SUPERVA GLORIIATIO ! »

Or cette même sentence est insérée, sous le nom de saint Basile,

(1) Voyez *Revue des questions historiques*, janvier 1884, p. 17 et suiv.

par Defensor, moine de notre monastère de Ligugé, dans son opuscule, *Scintillarum liber* (1), composé durant la seconde moitié du septième siècle. Évidemment cette pensée avait frappé les esprits de cette époque, et Mellebaudis aura voulu l'immortaliser en la faisant graver sur la pierre.

Toutefois, le pieux abbé ne s'est pas astreint à rendre servilement le texte du saint docteur. D'après Defensor, celui-ci aurait écrit *pura confessio*; Mellebaudis, pour exprimer les sentiments qui doivent animer les fidèles en présence de la divine victime et de ses héroïques témoins, a fait graver *humelis confessio*, expression qui convient bien dans un hypogée de martyrs.

Enfin, le palimpseste de l'inscription de l'arcosolium de gauche démontre que notre monument a subi tout au moins une détérioration postérieurement à sa restauration par Mellebaudis.

Mais quel a été l'espace de temps écoulé entre ces deux événements? Il serait difficile de le préciser. Tout ce qu'on peut dire c'est que les réparations ont été faites sous la période mérovingienne, l'une et l'autre des deux inscriptions superposées se rapportant paléographiquement à cette même période. Peut-être pourrait-on conjecturer que le monument a été dégradé pendant la première guerre de Pépin d'Héristal contre l'Aquitaine, en 688 (2), et restauré de nouveau lorsque notre province se fut déclarée indépendante en 699 ou 700 (3). Le duché d'Aquitaine n'ayant joui que fort peu de temps du bienfait de la liberté, il est fort probable que notre hypogée fut successivement dévasté et par Charles Martel, qui, en 731, envahit les États du duc Eudes, le fer et le feu à la main, et par les Sarrasins, qui, l'année suivante, brûlèrent les faubourgs et saccagèrent la ville de Poitiers. Rien, pourtant, ne s'oppose à ce que la première violation du monument soit attribuée au règne de Pépin le Bref, et sa restauration à Charlemagne, après la conquête définitive de l'Aquitaine, en 769.

Les Normands l'auront sans doute détruit en 863 ou 865 (4), et les ossements des martyrs auront été ou profanés par les barbares, ou transportés, avec tant d'autres corps saints du Poitou, du côté de l'Auvergne ou de la Bourgogne.

(1) Migne, *Patrolog. lat.*, t. LXXXVIII, col. 619.

(2) *Rev. des quest. hist.*, loc. cit., p. 31.

(3) *Ibid.*, p. 33.

(4) D. Bouquet, t. VII, p. 84, 91, 228.

A une époque qu'il est impossible de déterminer, on a essayé d'utiliser d'une manière quelconque les débris des sarcophages des *arcosolia*; et c'est en cet état que, à la suite de l'effondrement de la voûte et de l'enfouissement de l'escalier sous des décombres accumulés, le monument a pu parvenir jusqu'à nos jours.

Résumons notre pensée. Dans son ensemble il a tout à fait la forme d'un oratoire cimétériel. Comme tous les sanctuaires en grande vénération parmi les fidèles, il est encombré au dedans et au dehors par de nombreuses sépultures (1); une inscription nous parle des nombreux pèlerins qui le fréquentaient chaque année; une autre nous indique les dates principales de sa restauration et des translations des corps saints qui y reposaient; le restaurateur Mellebaudis, fier de son œuvre et sûr de l'assentiment de ses contemporains, lance les plus terribles anathèmes contre ceux qui, par leur indifférence, rendraient inutiles le zèle qu'il a déployé et l'argent qu'il a dépensé pour faciliter aux fidèles l'accès de ce sanctuaire vénéré. Ce sont là, j'ose le dire, autant de preuves péremptoires que nous sommes en présence d'un hypogée de martyrs, jadis en grand honneur dans la ville de Poitiers.

Que l'on me permette de rapprocher de ce que nous venons de dire la description que fait M. de Rossi d'un célèbre cimetière de l'Ombrie.

« Parmi les cimetières des martyrs ombriens, écrit-il (2), aucun n'est aussi célèbre dans les fastes ecclésiastiques que celui de Terni. Ce cimetière, éloigné de la ville d'un mille à peine, est appelé dans les livres des archéologues *Valentinien* ou *de Saint-Valentin*. On raconte que cet évêque fut enseveli dans un champ acheté par ses disciples, et que là s'éleva à découvert sur son tombeau un oratoire, c'est-à-dire ce qu'on appelait une *Cella memoriae*; et que les tombes d'autres martyrs et de simples fidèles vinrent se grouper tout à l'entour sur le sol. Ce groupe de tombeaux et de reliques monumentales remontent, les plus anciennes, au temps de Gratien et de Théodose; d'autres sont du cinquième siècle; celles du sixième sont les plus nombreuses. Aucun des tombeaux des martyrs ne présentait le moindre signe de christianisme. »

Cette page m'a paru de nature à jeter quelque lumière sur notre cimetière des Dunes.

(1) *Bullet. d'archéol. chrét.*, 1874, p. 87.

(2) Edmond Le Blant, *l. c.* p. 150.

Lui aussi, selon notre interprétation du moins, portait jadis le nom d'un martyr, aujourd'hui ignoré, mais évidemment célèbre au huitième siècle, puisqu'il est inscrit dans les deux monuments hagiographiques de ce temps les plus estimés. On l'appelait alors le cimetière de *Saint-Amant*, bien qu'il renfermât les tombeaux de *plusieurs autres martyrs*, et de *simples fidèles groupés tout à l'entour sur le sol*. Il nous est difficile de préciser la date des tombeaux des simples fidèles ensevelis dans notre cimetière chrétien; mais il pouvait y en avoir du cinquième et du sixième siècle, comme dans celui de Saint-Valentin.

VII

Après cet exposé, j'ose espérer que la découverte du P. de la Croix sera désormais appréciée à sa juste valeur.

Je l'avoue volontiers, l'archéologie chrétienne des premiers siècles attend encore, en France, son commandeur de Rossi. Nous possédons de nombreux éléments pour former une synthèse générale analogue à celle que le prince de l'épigraphie chrétienne a établie pour les monuments de Rome; mais ces éléments sont encore épars. M. Edmond Le Blant a fait faire à cette science d'immenses progrès; mais je ne la vois pas encore condensée de manière à nous permettre d'en étudier avec sûreté toutes les parties. *L'archéologie cimétériale*, en particulier, aurait besoin, en France, d'un homme intelligent, habile, calme et modéré pour nous initier, sinon à tous ses secrets, du moins à ses règles fondamentales. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous sommes réduits à appliquer, avec plus ou moins de vérité, les principes lumineux que M. de Rossi a fait jaillir des catacombes et des cimetières découverts en diverses contrées de l'Italie. C'est ce qui rend nos déductions moins certaines.

Quoi qu'il en soit, le Poitou est une des provinces de France les plus riches en monuments anciens de toutes sortes. Les merveilleuses découvertes du P. de la Croix le démontrent assez. Cet infatigable explorateur a donc bien mérité de la science, et même de l'Église, toujours heureuse des manifestations de la vérité; nous lui souhaitons une récompense digne de ses travaux.

Dom François CHAMARD,

Bénédictin.

LE SALON DE 1884 ⁽¹⁾

Les tableaux d'histoire. — M. Detaille. — Sujets niais et nudités. — Les tableaux de genre. — Les paysages. — Les portraits. — La sculpture. — M. Chapu.

VII

Il peut sembler étrange que les *tableaux d'histoire* soient moins nombreux que les tableaux religieux, mais il faut tenir compte des tableaux dont j'ai parlé, où l'histoire est si singulièrement défigurée qu'on ne peut la reconnaître. Ceux-ci mis de côté, peu sont dignes d'attention, mais ils se rattrapent par l'étendue des siècles qu'ils embrassent : ils ne vont pas moins que des temps antédiluviens au temps présent, du *Retour de la chasse à l'ours*, par M. Cormon, à la *Séance de la Chambre*, par M. Ulmann. Ce que je ne me lasse pas d'admirer dans les récits et les tableaux que l'on nous fait, depuis vingt ou trente ans, des *temps préhistoriques*, c'est la précision avec laquelle en parlent les antiquaires : on ne sait rien de ces temps-là, on n'en a rien vu, on n'en possède rien, que quelques méchants morceaux d'os ou de pierre, mais nos antiquaires et archéologues en dissertent et en décrivent les demeures, les mœurs, les vêtements, comme s'ils les avaient devant les yeux. Tout cela n'a rien de réel et est absolument imaginaire, c'est un vrai roman, et un roman peu amusant. Les artistes, gens d'imagination et souvent d'esprit, s'étaient jusqu'ici défendus de s'occuper de ces fadaises et de croire à ces contes médiocrement récréatifs. Mais l'État y croit, lui, l'État athée, qui pense que la croyance aux temps préhistoriques, à l'âge des cavernes, à l'époque tertiaire, peut servir à détruire la croyance en Dieu. Il a donc voulu avoir son tableau préhistorique, et il a trouvé tout de suite l'artiste qui

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin 1884.

convenait pour ce sujet, M. Cormon, l'auteur du tableau : la *Famille de Caïn*, qu'on a vu, il y a deux ou trois ans, et où les personnages avaient presque déjà des physionomies, des tournures et des accoutrements préhistoriques. Le tableau de Caïn fut remarqué avec raison : nous connaissons Caïn, son fratricide, la malédiction dont il fut frappé, sa vie errante sur la terre ; nous pouvions donc regarder avec intérêt le vieux maudit, suivi de sa femme, de ses enfants et petits-enfants, s'avançant à travers le désert vers l'inconnu, sombre, silencieux, baissant la tête sous la main de Dieu ; c'était un spectacle imposant, qui inspirait l'horreur, la pitié, la terreur.

Mais, ici, à quoi voulez-vous que je m'intéresse ? Qu'est-ce que me font ces hommes velus, chevelus, barbus, demi-nus, qui rapportent un ours qu'ils viennent de tuer, à ce vieux bonhomme assis au fond d'une caverne ? Qu'est-ce que ces gens-là ? Comment s'appellent-ils ? De quelle nation sont-ils ? Dans quel pays, dans quel temps vivent-ils ? Dans *l'âge de la pierre polie* ! me répond fermement le peintre. Dans l'âge de la pierre polie ! En êtes-vous bien sûr ? n'est-ce pas plutôt dans l'âge de la pierre non polie, ou du bronze, ou du fer, ou tertiaire ou quaternaire, des troglodytes et des cavernes ? Je n'en sais rien, ni vous non plus, et cela est si vrai, que vous n'avez su que faire de votre sujet de la *pierre polie* : vous avez pataugé tout le long des vingt pieds de votre toile, cherchant à y mettre quelque chose qui piquât la curiosité et ne trouvant rien ; aussi vos personnages sont apprêtés, faux, ils posent, ils ont tous l'air de se demander : que faisons-nous là ? ils s'ennuient, et le public, aussi, s'ennuie à les regarder !

Les autres tableaux qui remplissent l'espace entre les âges préhistoriques et notre temps, sont peu importants. Il n'y en a pas une demi-douzaine à remarquer : la vaste toile de M. Matejko, *Albert de Prusse prêtant serment au roi Sigismond*, placée précisément devant le tableau incolore de M. Puvis de Chavanne, et qui, au contraire, étale une telle quantité de couleurs claires, vives, opposées et avec un tel tapage, qu'elle ôte absolument toute envie de l'examiner : il semble pourtant qu'il y a, là, un véritable talent de composition et de dessin ; *les Vainqueurs d'hier*, de M. Georges Sauvage, étude sérieuse ; la *Fuite de Gradlon*, par M. Luminais, au moment où, les écluses étant ouvertes, par l'imprudence de sa

filles qu'avait séduites le démon, les flots, se déchaînant, entraînent tout devant eux, et recouvrent la ville d'Is sous le mouvant linceul de la mer profonde : le peintre a rendu assez dramatiquement la légende bretonne; *Oreste* se réfugiant à l'hôtel de Minerve, envoi d'un jeune pensionnaire de l'Académie de Rome, M. Fournier, fils de l'érudit et spirituel Edouard Fournier, mort il y a quelques années. *Oreste* se précipite vers l'autel, et l'embrasse avec passion, avec espoir; de l'autel situé sur une éminence, on embrasse, au loin, la ville de Delphes et la plaine. Le mouvement du malheureux prince, poursuivi par les Furies, est juste, la composition grande, le lieu de la scène bien choisi; le jeune grand prix de Rome fait concevoir de légitimes espérances. Mais pourquoi ces jeunes gens cèdent-ils tant aux exigences de l'archéologie? La statue de Minerve, placée sur l'autel, est une petite statue étroite, étriquée, qui s'élève comme un pieu, raide et disgracieuse. Cela peut être exact, mais ce n'est pas beau, et il faut que vous vous le disiez sans cesse, artistes : il importe peu que vous soyez exact, il faut plaire; l'art est la *représentation du beau*, sinon, c'est n'est plus de l'art, c'est de la photographie ou de l'archéologie.

Il y a, aussi, un *Persée délivrant Andromède*, par M. Matout, qui atteste une recherche attentive de la noblesse et de la beauté des attitudes telles que l'entendaient les Anciens; et un *Desgenettes s'inoculant la peste*, à Jaffa, pendant la campagne de Bonaparte en Syrie, par M. Lucien Mélingue, qui n'est pas le même que l'auteur du *Droit de première nuit*, bon tableau de petite dimension, fort bien composé, avec des physionomies très expressives, qui attachent et intéressent. Je ne parle pas de l'*Enfance de Bacchus*, par M. Bouguereau, jolie ronde de nudités mâles et femelles, bien peignées et bien lavées, qui, sans expression et sans vie, dansent en cadence, sans remuer, dans un paysage également bien soigné et lustré; est-ce un tableau d'histoire?

Je finis par notre temps, cette fameuse *Séance de la Chambre des députés*, en 1877, de M. Ulmann, qui vient de mourir, dans laquelle plus de trois cents députés de la gauche, dit le livret, se tournèrent vers M. Thiers, et s'écrièrent : *le Libérateur du territoire, le voilà!* Excellentes gens! ils le croyaient, on voit qu'ils le croient, ils tendent leurs bras vers Thiers, ils crient, ils s'élancent; ils ne doutent pas que ce petit homme qui les regarde se démener, impas-

sible et muet, — muet, chose pour lui rare, — ne soit le plus grand homme du monde, le plus désintéressé, le plus patriote, le plus dévoué, toujours prêt à se sacrifier, ne pensant jamais qu'à s'effacer, à se soumettre avec humilité! Il devait bien rire en dedans de la candeur, est-ce bien le mot, de ces *bonnes gens*, auxquels Gambetta devait appliquer un nom moins poli!

Quand je les vois enivrés de cet enthousiasme pour l'homme qu'ils ont aujourd'hui si parfaitement oublié, je me rappelle ce qu'ont dit Montesquieu et Chesterfield du degré d'*imbécillité* où arrivent « les assemblées nombreuses, de quelques individus qu'elles soient composées, qui ne sont que des *cohues* qui ont des yeux, des oreilles et point de *raison*, et à qui il faut se garder, si l'on veut les persuader, de parler en homme sensé! »

Un vrai tableau d'histoire, et qui vous retire heureusement de ces misères, c'est celui du peintre Detaille, *le Soir de Rezonville*, 16 août 1870. On est à la fin d'une de ces héroïques journées de cette campagne de France, que raconte si bien, en ce moment, dans la *Revue*, M. de Monzie, où l'armée Française de Napoléon III, conduite par d'illustres chefs, se montra digne, par sa valeur, sa constance, son inébranlable fermeté, de la *Grande Armée de Napoléon I^{er}*. Ces braves soldats, qui combattent sans se lasser depuis trois jours à Rezonville, à Borny, à Mars-la-Tour, vont se reposer quelques heures de leurs fatigues; les régiments se rapprochent, les corps se rejoignent, les généraux se rencontrent, et quels généraux! quels hommes! Canrobert, Lebrun, Lebœuf, Bourbaki, valeureux chefs, sur lesquels la République a déversé la calomnie, mais auxquels rendent justice les soldats témoins de leur conduite, et que vengera l'impartiale histoire! On suit avec un intérêt passionné, sur cette longue toile, les groupes de soldats qui reviennent, les aides de camp qui reçoivent les derniers ordres, les officiers qui se saluent, les cavaliers ramenant par la bride leurs chevaux épuisés, les fantassins qui allument les feux, etc. Tout est rendu avec précision, fermeté, avec un esprit qui n'exclut pas l'exactitude. L'ensemble est imposant, les épisodes sont charmants : les personnages, si petits qu'ils soient, sont représentés si finement, qu'on les reconnaît et les nomme. Ce tableau de l'habile peintre militaire, M. Detaille, est, avec la *Salle Graffart*, de M. J. Béraud, celui de tous les tableaux qui attire le plus de spectateurs et les satisfait le plus, et il le mérite.

VIII

Il y a deux sortes de sujets au Salon, sur lesquels je ne puis me décider à prendre mon parti : les nudités et les niaiseries ; je ne sais pourquoi je dis *deux* sortes de sujets, car les deux n'en font plus souvent qu'un. Et il faut que ces sortes de sujets soient inhérents à la nature humaine et ne puissent s'en séparer ; car on en trouve dans toutes les expositions : pas une qui puisse s'en passer, pas une année, mais particulièrement depuis que nous sommes *tombés* en République (à peu près l'équivalent de *tomber en enfance*), où l'on ne rencontre des toiles intitulées comme aujourd'hui : *femme qui tire de l'eau, femme qui porte du varech, homme qui part pour le marché, homme qui en arrive, leçon de chant dans une école communale, femme crieuse de vert, modèle qui se chauffe, femme qui lit*, etc. Pensez-vous aux efforts d'imagination que l'auteur a dû faire, pour présenter au public des sujets aussi piquants ! Et l'agriculture qui manque de bras ! que font à Paris ces inventeurs de *crieuse de vert* et de *porteuse de varech*, et que ne vont-ils dans les champs conduire la charrue et ouvrir le sillon, qui du moins leur donnerait du pain, et nous épargnerait, à nous, la vue de ces vilaines femmes qui *tirent de l'eau*, des *modèles* peu modestes qui *se chauffent*, et des gamins des écoles communales qui crient à tue-tête la *Marseillaise* !

Les nudités ne sont guère moins agaçantes, d'autant plus que presque toujours, ce sont des nudités inutiles, déraisonnables ou impossibles. M. Aublet étale de face une demoiselle qui, debout sur ses pieds, tient de ses bras tendus une draperie bleue, sur laquelle se détache son corps nu, et il écrit, en titre : Vu à Brousse ! Quoi ! on voyait cette jeune dame ainsi à Brousse ? Vous l'avez rencontrée dans ce costume ? Vous voulez dire, que vous l'avez déshabillée, *pour la voir* ! *L'Aurore*, de M. J. Lefevre, est nue aussi ; mais, il faut le reconnaître, il ne prétend pas l'avoir vue. C'est même parce qu'il ne l'a pas vue, qu'il la représente toute nue ; il s'imagine que l'Aurore doit être nue. Le Guide l'a peinte traversant le ciel, à demi voilée de gaze flottante, laissant tomber des roses de ses doigts ; elle n'en est pas moins charmante. *L'Innocence*, aussi, d'après M. Benner, doit être nue et se plaire à se regarder dans l'eau ; ce

n'est déjà pas si innocent ! Voilà qui est mieux encore : M. Berthauld représente Adam et Ève en présence du corps de leur fils *Abel* que vient de tuer Caïn : Adam a noué une peau d'animal autour de son corps, mais Ève est nue : pourquoi ? On n'enseigne plus l'histoire sainte dans les écoles du gouvernement ; mais M. Berthauld n'est pas de la génération aimable, savante et athée, qui sortira de ces écoles. Puisqu'il connaît l'histoire de Caïn et d'Abel, il ne devrait pas ignorer celle de leurs parents ; après le péché, leur premier mouvement fut de s'enfuir, de se cacher et de couvrir leur nudité. Ève ne doit donc pas être nue ; cette nudité n'est donc pas seulement inconvenante, elle est impossible.

Mais toutes ces nudités ne sont pour les peintres que des prétextes, afin de nous prouver qu'ils savent peindre le nu, et connaissent leur anatomie. Eh bien, Messieurs, soit ! c'est convenu, vous la connaissez ! Après ? que me font tous ces modèles ! qu'on en débarrasse l'Exposition. Ce sera un grand service rendu au malheureux public, qui piétine dans ces trente salles, à la recherche d'un tableau intéressant, et, tous les vingt pas, se heurte à ces académies, qui se ressemblent toutes, et qui l'assomment !

Je n'en ai cité que quelques-unes : mais il y en a bien d'autres, et qui ont une prétention autre aussi que de montrer la connaissance du nu. Croyez-vous que c'est ce souci qui ait engagé M. Clairin à peindre une certaine danseuse de l'*Eden Théâtre*, la tête levée, la joue peinte, la bouche provoquante, les yeux lascifs, les jambes croisées, prête à s'élançer, à bondir sur le plancher élastique, et vêtue, je veux dire dévêtue, d'une jupe de gaze bouffante, bouffante à monter aux cieux ! Appuyée contre un *portant*, dans la coulisse, on lit, au-dessus d'elle, pour qu'on ne s'y trompe pas : *porte du Paradis* ! Je vous assure qu'avec sa jupe horizontale, elle est plus nue que toute nue.

IX

Ces sortes de sujets remplissent, dans l'art, le même rôle que certains romans d'aujourd'hui, qui, presque tous, luttent à qui sera le plus scandaleux, et présentent les descriptions les plus impudentes. La licence permise par le gouvernement républicain a partout les mêmes effets : dépravation des mœurs, abaissement du

talent et de l'art. Ces romans obtiennent dix éditions en quinze jours; ces tableaux sont tout de suite recherchés et achetés. Ils tendent à remplacer ce qu'on aimait tant autrefois, les tableaux de genre, qui étaient, en peinture, ce que l'Opéra-comique est en musique, des œuvres nées de l'esprit Français, et qui représentent un des côtés les plus aimables de l'esprit Français. On en comptait jadis plusieurs centaines au Salon; il y en a à peine quelques-uns dans celui-ci, qui méritent qu'on les remarque, et qu'on les loue. Est-ce un tableau de genre, cette *Affaire d'honneur*, de M. Bayard, où deux dames, déshabillées jusqu'à la ceinture, l'épée à la main, et la poitrine nue, ont l'air de vouloir se percer la peau? On est tenté d'abord de sourire, à les voir si résolues, mais on s'aperçoit bien vite que ce n'est pas sérieux : si c'était sérieux, elles seraient émues, leur visage exprimerait la passion, l'emportement, la haine. Leurs traits, au contraire, sont immobiles, elles ne ressentent rien; ce n'est qu'une vignette pour un livre illustré à bon marché : l'artiste est impuissant à rendre la vérité; il n'a su montrer de passion que pour insulter un vaincu, dans cette gravure qu'il exposa, le lendemain de Sedan, et que les honnêtes gens achetèrent pour la mettre, chez le marchand même, aussitôt en pièces.

Il y a, heureusement, des peintres qui ont des inspirations plus généreuses : M. Adan, par exemple, qui, sous le titre : *Abandonnée*, représente une pauvre fille du peuple, sur une route solitaire, qui s'allonge indéfiniment devant elle; elle a quitté la ville, portant son enfant endormi, et son petit paquet, bien léger; la tête basse, la figure pâlie, pensive et les yeux rougis, elle est abandonnée. Oui, abandonnée, après avoir été trompée par un homme qui raconte en riant son aventure, qui en fait rire et que le monde peut-être estime. Elle s'en va, où? que fera-t-elle? que deviendra-t-elle? On s'arrête à la regarder, dans ce paysage mélancolique, en harmonie avec ses pensées, on fait, comme elle, ces tristes questions, et est-il un cœur tendre, une âme honnête qui ne la plaigne?

Il y a deux autres tableaux où vibre à peu près la même note : l'un intitulé : *Vu un jour de printemps*, par M. L. Deschamps, et ce titre est en parfait contraste avec le sujet; car vous avez devant vous trois pauvres petits enfants qui viennent de perdre leur mère. Le lit, est-ce un lit, un misérable matelas à terre est vide; on a emporté la morte au cimetière. Et eux, les abandonnés, que

vont-ils devenir? Et ils pleurent de toutes leurs forces, une pauvre petite fille surtout, les cheveux dans les yeux, si sincèrement, si peïnés, si malheureux, qu'on les plaint véritablement et qu'on pleurerait avec eux, — si un tableau faisait pleurer. Car, contrairement à la musique, qui fait pleurer, mais qui ne fait pas rire (la musique sans paroles), un tableau peut faire rire, mais il ne fait pas verser des larmes.

Ce ne sont pas là des sujets gais; l'autre ne l'est pas beaucoup plus, il est du même peintre, M. L. Deschamps, et a pour titre : *Recherche de la paternité*. C'est tout simplement un joli petit enfant, de quelques jours ou quelques semaines, emmaillotté dans ses langes, qui est couché par terre, abandonné lui aussi, et qui attend qu'une âme charitable veuille bien le recueillir. Et vraiment, il devrait facilement s'en trouver pour le prendre et l'emporter en l'embrassant, car il est charmant, cet enfant, si rose, avec de si jolis yeux bleus, une petite bouche qui sourit déjà, un teint si frais et une si bonne envie de vivre!

Un sujet moins triste, c'est le *Pierrot*, de M. Commerre, tout habillé de satin blanc, si élégant, si vif, si preste, si prêt à rire et si joli! Je soupçonne ce joli Pierrot de ne pas être du sexe laid; ses pantalons de satin sont un peu lourds, petit défaut de facture, mais je ne doute pas qu'il ne sache très bien les soulever pour danser une gigue ou un quadrille américain.

Voici un gracieux sujet : *l'Horloger de village*, par M. H. Mosler, un vieux bonhomme, artiste campagnard, dans sa vieille chambre Bretonne, attentivement occupé à racommoder le mouvement d'une vieille pendule, et que regarde, plus attentivement encore, une petite fille, qui se hausse sur ses pieds, pour atteindre l'établi. C'est tout, ce simple sujet; mais il a été si bien observé, si bien saisi, le vieux est si appliqué, la petite fille ouvre de si beaux yeux, en suivant le minutieux travail du grand-père; puis, il y a toujours un tel charme dans le rapprochement des deux âges extrêmes de la vie, de la tête blanche qui penche et de la figure rose qui sourit, que vous êtes tout de suite porté à sourire aussi, pourvu que le talent de l'artiste ait été au niveau du sujet; et, ici, vous n'avez qu'à applaudir à cet aimable tableau.

Allons un peu plus loin, en Auvergne : nous rencontrerons un tableau, de M. Schenck, des *Moutons*, que rappelle le berger au

milieu des neiges, peint avec la vérité, la vie, et presque la physionomie que ce peintre habile sait donner à ses bêtes; un peu à côté, *la Chercheuse d'images*, par M^{lle} Housset, une fillette de treize à quatorze ans, qui fouille dans un carton de gravures, avec un petit air fin tout à fait aimable; plus loin, en Algérie, *A la fin du jour* : M. Paul Lazerges nous fait voir, comprendre, sentir la poésie de ces heures calmes du soir, en nous montrant un pauvre gourbi, quelques Arabes accroupis et enveloppés dans leurs longs vêtements blancs, silencieux, immobiles, goûtant la fraîcheur et écoutant les derniers murmures de la nature qui s'endort, tandis qu'une nuit transparente va descendre, presque aussi claire que le jour.

En route, donnez un coup d'œil à cet étonnant tour de force, *l'Amateur d'aquarelles*, de M. Richard le Roy : c'est un homme examinant un tableau. Il est vu de dos, et l'on ne voit rien de son visage, qu'une ligne perdue; mais il est si vrai, que je suis sûr qu'il est ressemblant, et qu'en l'apercevant ainsi par derrière ses amis s'écrient : c'est un tel ! S'il a une domestique Auvergnate, elle passera derrière le tableau, pour voir le visage de son maître qui, sûrement, est à l'envers !

Et enfin, arrêtez vous pour regarder cette barque (*la Promenade*, par M. Heilbuth) qui glisse sur ce joli lac, ombragé de si beaux arbres. Quelle aimable société ! Des jeunes filles, de beaux enfants, accompagnés d'une religieuse, dont le vêtement noir et blanc met le ton grave dans cette harmonie de vives couleurs, et rappelle, sans trop appuyer, ce que, parmi les plaisirs, il y a de sérieux dans la vie. De loin, des maisons agrestes, qui se reflètent dans le lac; dans la barque, une conversation douce et calme, comme le beau paysage d'où tombe le frais et le silence, l'eau rayée par les branches chargées de fleurs qu'y trempent les enfants : cette vue est ravissante. M. Heilbuth peignait autrefois avec esprit des cardinaux et des prélats Romains; mais, je l'avoue, j'aime encore mieux cette embarcation d'enfants insoucians et heureux : on voudrait en être, et jouir, par ce beau jour, en leur compagnie, de cette heure charmante.

X

Comme les autres années, je ne dirai presque rien des *Paysages* : il est inutile de décrire un paysage; le lecteur ne s'en fait pas une

idée; un paysage doit être vu. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le Salon, comme les années précédentes, compte beaucoup de jolis, et même de beaux paysages; des plages et des rochers au bord de la mer, fort pittoresquement rendus : M. Lansyer, *la Fataise*; M^{me} la Villette, *le Calme*; M. Mazure, *plage de Granville*; M. Galarne, *l'Anse Saint-Martin*; de jolies rivières, des vallées ombreuses, où l'on doit avoir frais l'été, et où l'on peut se promener en rêvant : M. de Curzon, *les Bords du Tévérone*, et ses beaux dessins, souvenirs d'Italie; M. Baudoin, *Matin d'Avril*; M. Guillemet, *Meudon*; M. Fr. Michel, *la mare de Breuil*; M. Péraire, *la Marne à Champigny*; M. Pelouze, *les bords du Loing*; M. Garaud, *Septembre*, de larges fleuves, qui fuient vers un vaste horizon : M. Iwill, *la Meuse à Dordrecht*; M. Yon, *l'Embouchure de la Dive*; des couchers de soleil et des clairs de lune aussi brillants et aussi clairs qu'il est donné au pinceau de le faire : M. E. Grand-sire, *port et canal d'Anvers*, véritablement lumineux; des ravins et des précipices à faire frémir : M. Crofs, magnifique aquarelle, représentant un pont sur un torrent dans le *Valais*, et M. Le Camus, *Gouffre à Guernesey*; de grasses prairies Normandes, avec des vaches qui ne demandent pas mieux que de le devenir, et qui feront un jour de bons biftecks : M. Charlemagne Robert, *près d'Yport*; même des vues de villes et de châteaux, fort agréables à regarder : *Bordeaux*, beau fusain de M. Lalanne, très largement exécuté; *le Château de Pau*, par M^{me} de Naintré, très fin, deux ou trois vues pittoresques de *Paris*, etc.; et, après ces indications, je dirai à ceux qui sont à Paris : *Allez-y-voir!* et à ceux qui n'y viennent pas : Excusez-moi, mais je suis obligé de vous demander cette marque de confiance : *Croyez-moi sur parole!*

XI

Vous n'en êtes pas à demander s'il y a beaucoup de portraits au Salon? il y en a trop! D'abord, les portraits de personnages, plus ou moins connus : le *Cardinal de Bonnechose*, le sculpteur *Marceaux*, le chanteur *Berthelier*, le peintre *Benjamin Constant*; des hommes de lettres, *Armand Silvestre*, de *Lauzières*, *Ed. Drumont*, bon portrait, par M. E. Dupuis, etc.; puis, d'illustres hommes d'Etat, qu'on ne connaîtra pas demain : *Barodet*, *Tenaille-Saligny*, *Hérisson*, *Floquet*. O! *Floquet* et M. *Hérisson*! M. *Floquet* s'est fait peindre en pied, il lève fièrement la tête, et regarde de côté,

mais de quel air ! Quelle expression insolente ! à qui en veut-il ? Ah ! c'est au czar de Russie ! Il l'insulte, en l'appelant *Monsieur* ! Il n'a pas décolléré depuis : c'est toujours la même face vulgaire, le même front bas, le même gros cou matériel, la même physionomie désagréable. On n'entend devant ce portrait, sans le connaître, que ces mots : « Quelle figure déplaisante que ce monsieur ! »

Que j'aime bien mieux ce bon M. Hérisson, ministre de l'agriculture, je crois : ce n'est pas une physionomie insolente, au contraire ; c'est un simple avocat, de ceux dont on ne parle pas, médiocre, paisible ; il pose, assis tranquillement, il est en plâtre, il ne dit rien, il n'en pense pas davantage ; je me trompe, il ferme la main, il appuie le poing sur son fauteuil, il fronce le sourcil : que se passe-t-il donc ? C'est qu'il va se lever, on affirme qu'il quitte le ministère ! Je comprends qu'il ne soit pas content.

Ce ne sont là que les portraits qu'on peut appeler *politiques*. Heureusement quelques autres sont remarquables par la facture : d'abord, un *Colonel*, par un peintre Belge, M. de Lalaing, qui passe à cheval, au milieu d'une vaste toile entre deux pelotons de cavaliers, — ou plutôt deux morceaux de chevaux, la moitié la croupe devant lui, et l'autre moitié, la tête derrière ; c'est assez bizarre : — lui, la tête nue, et regardant le spectateur, son képi à la main, comme pour saluer le public. A part ces deux excentricités, c'est un bon portrait ; ce colonel est un solide soldat et un honnête homme ; il ressemble un peu à un moine, avec sa tête rasée et sa physionomie sévère ; on ne peut s'empêcher de penser que l'ennemi, ou l'émeute, ferait bien de ne pas se frotter à un pareil gaillard, qui, comme on dit, n'a pas l'air d'*avoir froid aux yeux*.

Il convient aussi de mentionner un portrait du graveur M. Legros, fermement et pittoresquement posé, et d'un caractère très franc, par M. Besnard (*dessins*), et un beau portrait de vieillard finement modelé, par M^{lle} S. Dubray (*miniatures*). Mais les deux œuvres les plus regardées parmi les portraits du Salon, sont les *Enfants bleus*, de M. Peletz, et le portrait en pied de M^{me} G., par M. Sargent. Ces enfants bleus sont les dix enfants de M. de Lesseps, tout habillés en matelots, veste, pantalons et grands chapeaux de marins *bleus*, les bras et les jambes nues, tous plus petits les uns que les autres, tous frais, tous gentils, et à la physionomie intelligente, qui, dans une vaste toile, sont groupés près l'un de l'autre, et vous regardent de face, avec leurs figures épanouies et

leurs grands yeux; au milieu, le dernier petit enfant est couché dans son berceau, aussi enrubanné de bleu. Tout le monde s'arrête devant cette toile et regarde ces dix petits matelots bleus en souriant; c'est fort original.

La dame peinte par M. Sargent, que chacun nomme, et que je ne nommerai pas, est remarquable par un décolleté inusité jusqu'ici : son corsage de satin noir est échancré aussi bas que possible, ce qui n'est pas peu dire, retenu seulement aux épaules par deux bretelles de diamant. Ainsi costumée, et fort contente d'elle, cette jeune dame regarde de profil, son nez légèrement pointu en avant, les yeux un peu clignotants, avec un petit air moitié curieux, moitié impertinent, qui, il faut qu'elle en soit informée, ne l'embellit pas du tout. Elle passe pour une des plus jolies femmes de Paris, et on ne la désigne qu'en disant : la belle M^{me} G... Je veux bien qu'elle soit belle, mais pas dans ce portrait. Outre que ses bras sont noirs, comme si le satin de sa robe avait déteint dessus, elle a les lèvres peintes, les sourcils peints, les yeux petits, et les mains, presque des pattes, laidement contournées. Quant à cet impudent costume, qui étale devant le public ses bras, ses épaules et la poitrine, je souhaite pour elle qu'elle n'entende pas ce que disent devant son portrait tous ceux qui ne la connaissent pas, et c'est le grand nombre : « Est-ce une femme honnête? ou une *petite dame?* » Il est triste, quand on est l'une, d'être prise pour l'autre; cela n'arrive jamais à *l'autre*.

XII

Le caractère de la *Sculpture* à l'Exposition de 1884 est facile à déterminer : c'est l'innombrable quantité de *Monuments* érigés aux personnages illustres de notre temps. Jamais on n'en avait tant vu : qui savait que nous eussions tant de grands hommes connus et inconnus! Quand ce n'est pas un monument colossal de plusieurs personnages allégoriques, c'est une statue, un buste; pour les grandes actions, dont parfois vous ne vous doutiez pas, c'est un bas-relief. Bas-relief, buste, ou statue, bientôt tout le monde en aura; si nous gardons la République, vous et moi, nous sommes sûrs d'avoir notre statue.

C'est ce qui nous doit faire désirer qu'elle dure.

Je vais citer quelques-uns de ces monuments; parler de tous est impossible. Voici, d'abord, quelques bustes : *Arago*, une illus-

tration reconnue, je passe; *Fr. Thomas*, avocat, député et ancien préfet du Tarn; qui, dans dix ans, se souviendra, qui connaît déjà *Fr. Thomas? Diderot* et *Pelletan*, deux philosophes; Diderot n'a pas moins de deux statues, par M. Lecoïnte et M. Truphème : il a de beaux yeux, une bouche spirituelle et sensuelle; tout son génie est là : ingénieux, parfois éloquent, matérialiste, et licencieux avec impudence. M. Pelletan, questeur du Sénat (buste) : de petits yeux, un front bas, et le nez qui pointe en terre, un phraseur, un déclamateur, un cerveau soufflé, ou plutôt vide. *Chanzy*, bonne statue : oui, il était brave, mais on ne se souvient plus qu'avec Gambetta il voulait la continuation de la guerre, à la fin de janvier 1871, la guerre à outrance, quand la guerre ne pouvait être qu'un désastre; Gambetta y poussait par ambition, Chanzy par esprit faux. Une autre statue de Chanzy, qu'exécute en ce moment M. Crauk, pour le Mans, sera d'un mouvement excellent et d'une expression très énergique. La statue de *V. Hugo*, par M. Bogino, est assise : il est bien posé, il pose aussi, en penseur, et il n'est pas beau; ce qui m'a inspiré cette réflexion, qu'il n'est pas bon de se faire peindre quand on est vieux.

Non loin l'un de l'autre, deux statues de femmes assises : *Charlotte Corday*; je suis embarrassé : est-ce Charlotte Corday avant ou après l'assassinat de Marat? Rien ne me le montre, ce seul doute est une assez vive critique de l'œuvre : pour être quelqu'un ou exprimer quelque chose, il faut affirmer; et *George Sand*, par M. Millet, statue exécutée avec talent. Ici, point d'hésitation : une femme âgée, un peu homasse, le nez fort, le front développé, les lèvres épaisses, c'est-à-dire, l'intelligence, la volonté, la sensualité; une physionomie, du reste, bonne et même, de profil, un peu *mouton*; c'était, en effet, un caractère faible, et qui subit, toute sa vie, l'influence de l'homme qui devenait son Dieu. *Mirabeau* (statue) : on devait s'y attendre, c'est la cinquième ou sixième de Mirabeau depuis trois ans. *Marmottan*, un énorme monument, haut comme une cathédrale; au faite un buste de Marmottan, que regarde, d'en bas, un mineur avec sa lampe Davy à son chapeau, et son pic à la main. Qui est Marmottan? Qu'a-t-il fait pour avoir un si grand monument? Voilà ce qu'on se dit. Il s'est sans doute occupé de mines. Ce qu'il y a de certain, c'est que le mineur est laid et anguleux, et le monument ennuyeux. L'abbé *Grégoire*, conventionnel et évêque de Blois, par M. Haton : la Répu-

blique devait bien un buste à ce prêtre qui, le premier, prêta serment à la Constitution civile du clergé ; il avait l'air assez distingué. *Mourlon*, bon buste, par M^{lle} G. Dubray, savant jurisconsulte, physionomie perspicace, et l'air très grave, grave comme le Code qu'il a commenté. Vis-à-vis l'un de l'autre, deux bustes sur des piédestaux très élevés et qui sont eux-mêmes des sortes de monuments : *Claude Bernard*, le savant, qui, du haut de son socle pyramidal, ressemble à un Hermès, et *Duban*, l'architecte, par M. Guillaume, belle tête aux traits nobles, qui rappelle Napoléon I^{er} : il y a cette différence entre les deux, que le buste de Claude Bernard semble le buste d'un homme mort, et celui de Duban le portrait d'un homme vivant, et tous deux sont morts, cependant. D'où vient cette impression ? C'est qu'ici le statuaire a montré beaucoup de talent, et l'autre... un peu moins.

Un savant mort récemment, *Dumas*, et *Viennet*, poète tragique, satirique, épique, fabuliste, moraliste, etc. Vous en souvenez-vous ? Depuis quelque temps, l'Académie a eu l'heureuse idée de commander les bustes de tous ses membres, à mesure qu'ils passent de l'immortalité à la mort ; sans cela, combien pour qui l'on poserait un point d'interrogation ! Viennet, cependant, avait son importance : colonel sous le premier Empire, — qui encore s'en souvient ? — il faisait des mots, qu'on oubliait : un de ses confrères à l'Académie, Villemain, je crois, l'appelait : *un sot spirituel*. MM. *Hénocque* et *Charcot*, deux médecins, dont on parle en ce moment (bustes) : M. Charcot, par M. Dalou, front étroit, les cheveux rejetés en arrière, signe d'un homme prétentieux qui veut se donner un front de génie ; médecin matérialiste d'ailleurs, par un sculpteur républicain, cela devait être. M. Hénocque, par M. Barrias, au contraire, avec son air riant, de bonne humeur, et un nez retroussé, est un médecin bon enfant, et qui ne pose pas ; c'est celui-ci que j'appellerais. Je passe M. *Lahure*, imprimeur, *Gambetta*, un simple buste fort laid ; c'est bien peu, mais il a tant de statues dressées déjà ou en projet ! *Béranger*, par M. Doublemard, dont, en lui inclinant fortement le front, on a fait un penseur ; les poètes de notre temps veulent qu'on les croie des penseurs, et Dieu sait ! Malheureusement, il a l'attitude, la tenue et la tournure d'un bourgeois égrillard ; en cela on l'a montré vrai. *Maubant* (buste), par M. Hirou, acteur du Théâtre-Français, républicain de la veille, et qui, drapé à l'antique, représente assez

un vieux tribun Romain. Deux illustrations de la première République, *Bailly* (statue), par M. Aubé, qui, d'une voix saccadée, le geste nerveux, lit le fameux serment du *Jeu de Paume*, et fait jurer à l'Assemblée de ne pas se séparer *avant d'avoir achevé la Révolution*. La Révolution lui prouva qu'elle était réellement en train de s'achever, en l'envoyant à la guillotine. *Rouget de Lisle* (statue), l'auteur de la *Marseillaise*, qu'il chante avec enthousiasme, faillit bien, lui aussi, en qualité de modéré, aller *abreuver* l'échafaud de son *sang impur!* Le sculpteur Steiner a suivi la mode d'aujourd'hui, de lui creuser les yeux jusqu'au milieu de la tête; ce malheureux Rouget de Lisle en est devenu horrible.

Rien à reprendre au *Beau repaire*, de M. Bourgeois, déclarant au parlementaire ennemi, que, plutôt que de rendre Verdun, il se fera sauter! Le sculpteur l'a représenté énergique, sans déclamation, ce qui est le propre des hommes de résolution, c'est-à-dire non républicains; Jules Favre, lui, fit le serment : *pas un pouce, pas une pierre*, mais il ne se fit pas sauter! *Beaumarchais*, par M. Allouard : une statue était bien due à l'auteur de *Figaro*; Figaro n'est-il pas le clairon de la Révolution? Ce Beaumarchais, aux traits tourmentés, et à la mine aiguillée, est bien le personnage qu'on se représente, fin et équivoque. Un groupe, *Laennec* essayant l'auscultation : il y a là six bras et six jambes si enchevêtrées, de trois personnes assises, agenouillées, debout, dont un tout nu, je ne sais pourquoi, qu'il m'est impossible de m'y reconnaître et de savoir à qui appartient ce bras ou cette jambe; je n'aurais jamais cru qu'il fallût se donner tant de peine et mettre tant de gens à la torture, pour écouter si mon cœur bat.

Puis vingt, trente, quarante, cent bustes de généraux : en voici un surtout, si décoré qu'on en est ébloui; il a des décorations partout, de toutes les formes, et de tous les pays, des plaques, des cordons, des grand'croix, des petites croix, au cou, sur la poitrine, des deux côtés, sous les bras. Certainement, ce n'est pas un simple général, ce doit être un maréchal, un feld-maréchal peut-être! Mais, grand Dieu! quelle physionomie! le pauvre homme est à moitié mort, il a les yeux éteints, les traits tirés, il va trépasser! Je m'approche pour lire le nom de ce héros : ce n'est pas un héros, ce n'est pas un feld-maréchal, c'est un médecin, le docteur *Fauvel!* Et moi, qui croyais qu'il succombait sous les coups mortels qu'il avait reçus! Il n'en a pas reçu, au contraire!

XIII

A cet amoncellement de monuments, bustes et statues de célébrités de notre temps, ne pouvaient manquer de s'ajouter les monuments en l'honneur de la République elle-même. Mais il faut que la République soit opposée à toute pensée raisonnable, car, dès qu'ils veulent la représenter, les artistes perdent l'esprit, et imaginent les choses les plus saugrenues. Celui-ci fait une tête de République énorme, grosse comme un tonneau; celui-là, une sorte de déesse, cuirassée, casquée, avec un oiseau sur son casque; j'ai cru que c'était une Minerve; mais, quand j'ai lu l'inscription : la *République*, j'ai bien vu que ce n'était pas la déesse de la Sagesse! Un autre intitule sa statue : *Populus*; il sait le latin, et, comme le latin brave l'honnêteté, met son *Populus* tout nu; pour compagnon, *Populus* a un lion à côté de lui, et, pour tout meuble, de l'autre côté, une table de marbre, où on lit : *lex*; n'est-ce pas attrayant! Cet autre qui n'est, pourtant, pas un homme sans talent, M. Chatrouse, nous montre, sous le titre de : *Défense de la Patrie*, un *Volontaire* de 92, un de ces fameux volontaires qui f... si bien le camp devant l'ennemi, donnant la main à *Jeanne d'Arc*; j'ose croire que la noble et vaillante Pucelle aurait vivement repoussé cette main-là; et, au-dessus de ce groupe, la République, en l'air, dominant le tout, la République athée bénissant la pieuse *Jeanne d'Arc*! Il ne doit pas y avoir des associations d'idées plus originales dans les maisons de fous.

Enfin, le triomphe de la République est composé de six énormes bas-reliefs de bronze, où M. Morice a représenté les grands faits de la Révolution; et, si l'on veut juger de l'esprit de vérité avec lequel ces grands faits ont été choisis, il faut savoir que le principal est la *Proclamation de la République*, le 21 septembre 1792. Or, je parierais bien que le pauvre sculpteur ignore absolument comment s'est faite cette proclamation. C'était le premier jour de la réunion de la Convention : les députés devaient être sept cent vingt-neuf; ils se trouvèrent présents deux cents, et profitant de l'occasion, ils se hâtèrent de proclamer la République, *en l'absence de leurs collègues*. Un brave homme de ce temps-là en a fait le récit, dans ses Mémoires, Fockedey, député du Nord : « J'arrivais à Paris, le 24 septembre, dit-il; à Saint-Quentin, j'appris l'abolition de la

royauté, et l'établissement de la République, le 22. M. Merlin, de Douai, député comme moi à la Convention, mon compagnon de voyage, ne put y croire, vu que ces décrets avaient été rendus *avant la réunion générale de tous les députés nouvellement élus*. Nos doutes se changèrent en réalité, le lendemain de notre arrivée à Paris; le décret avait été rendu à la majorité des membres présents, et *pendant l'absence d'environ cinq cents députés non encore arrivés* (1). »

La République de 92 a été votée par les deux cinquièmes de ses membres; celle de 1871, à une voix de majorité, et encore! Il paraît que c'est le procédé convenu : on escamote la République, puis on commande à un sculpteur d'exécuter en bronze ce fait glorieux et, dernier trait d'escamotage, on le paye avec l'argent tiré de nos poches; — et même nous en rions!

Et l'on peut voir ou il mène, cet engouement de République, d'égalité, de démocratie et de suffrage universel. Il mène, en art, au réalisme, c'est-à-dire, à la représentation du trivial et de l'ignoble. La sculpture n'a rien à envier à la peinture : jamais, il y a vingt ans, on n'avait vu tous ces sujets aussi laids que niais et sans intérêt : une *Porteuse de fagots*; une *Porteuse d'herbages*, pliant sous le faix, en guenilles, et vilainement coiffée d'une sale marmotte; une *Bergère* appuyée sur son bâton, laide et mal tournée; deux *Serruriers*, leurs outils à la main, peut-être vont-ils crocheter un couvent; *la Greffe*, un jardinier qui fait une entaille à un arbre, et une femme qui le regarde; un *Bœuf* à l'abattoir : si le bœuf se débattait et faisait courir quelques dangers aux deux hommes qui le tiennent, ce pourrait être une œuvre d'art, *le Taureau Farnèse* en est une assez belle preuve; mais, ici, c'est un pauvre bœuf, aux cornes duquel on a passé des cordes que tiennent fortement deux bouchers, et qui ne bouge pas. Qu'est-ce qu'il y a là d'intéressant, et que me font ces porteuses d'herbes, et ce jardinier, et cette bergère, et ces serruriers! Mais nous sommes sous le règne de la démocratie, de la laide, et commune, et plate démocratie, et elle veut qu'on fasse son portrait, sans se douter qu'elle est laide, plate et commune! Vous en verrez bien d'autres.

Par contre, peu de sujets religieux, ou se rapportant à la reli-

(1) Voyez la *Revue de la Révolution*, mai 1834.

gion : un buste de *Saint Jean* en cire colorée, par M. Ringel, si étrangement coloré, modelé, des yeux si sanglants, une bouche si torturée, les joues si creusées, le cou si horriblement traversé par le coutelas qui y est resté, que c'est un objet effrayant, bien plus propre à faire fuir qu'à inspirer la pitié; des bustes de *Léon XIII*, du cardinal *Caverot*; deux bons bustes en marbre, de *Mabillon*, par M. Guilloux, et de *Montfaucon*, par M. Oliva; et un *Saint Sébastien*, la seule œuvre importante de sculpture religieuse, par M. Buquet, qui a représenté le saint mort et à demi détaché du poteau où il a été percé de flèches, belle figure, sur laquelle sont empreintes la paix, la sérénité et la foi. Voilà tout : on ne pouvait guère faire moins.

Les animaux sont mieux traités; n'est-ce pas dans l'ordre? N'est-il pas plus facile de représenter un cheval ou un chien, que le Christ, la Vierge ou un saint? Parmi tous ces chiens, chevaux, singes, etc., il est, du moins, agréable de rencontrer deux œuvres qui vous intéressent : l'une, le grand groupe en bronze, *Rhinocéros attaqué par des tigres*, par M. Caïn, que l'on vit en plâtre, il y a deux ans, et qui est si vif, si animé, si énergique, si passionné; mais je l'ai déjà décrit, j'aurais eu plaisir à en parler plus longuement. L'autre, le *Monument à La Fontaine*, par M. Dumilâtre : ce n'est pas le buste du poète qui attire les regards, quoique ce buste soit exécuté avec talent; c'est plus bas, répandus sur les degrés du socle, les animaux que le sculpteur a fait revivre, pour accompagner l'aimable esprit qui les créa, et qu'il représente jouant le rôle que leur a donné le fabuliste : le chat tirant les marrons du feu, et le singe Bertrand qui les croque; le serpent envieux, usant ses dents sur la dure lime; le renard dressé sur ses pattes de derrière, pour attraper les raisins; le loup féroce conversant avec le timide agneau, sur qui il va jeter la dent; et les pigeons amoureux se retrouvant après le périlleux voyage, et qui ont inspiré un si éloquent soupir au poète qui avait *passé le temps d'aimer!* Et le lion, et l'âne, et l'écureuil, et le lièvre, et l'huître, et le lapin, tout ce petit monde que, dans notre enfance, nous avons connu sans toujours le comprendre, que nous avons plus tard apprécié et aimé, qui vit là, qui agit devant nous, saute, court, gambade, cause, écoute, combine, ruse, trompe, tue et se mange, tout ce petit monde, miniature et image du nôtre, présente le spectacle le

plus récréatif, le plus varié et le plus amusant; on sourit, à le regarder, et on le quitte, en pensant à l'aller revoir dans son auteur, un des deux poètes les plus originaux du grand siècle littéraire, La Fontaine.

M. Dumilâtre a aussi un buste, moins heureusement réussi, de M. Demimuid, l'architecte si distingué, mort, jeune encore, au moment où il venait d'achever les plans des nouveaux bâtiments de l'École centrale, qui devait assurer sa renommée : ce buste est destiné à la nouvelle École.

Après l'interminable défilé de bustes et de statues auquel vous avez assisté, vous croyez que c'est fini et qu'il n'y en a plus : il y en a encore ! *Pascal*, *Guizot* (bustes), *G. Doré* (statue), le pinceau à la main : c'est un crayon qu'il devait tenir ; les statues en marbre de deux célèbres peintres, par Oudiné : *Ingres*, grave comme un chef d'école, belle physionomie de penseur, avec de vilains traits ; *Flandrin*, un peu étroitement coiffé d'un petit béret et, malgré l'ample manteau dont il se drape, moins imposant que *Ingres*, comme était moindre son talent ; deux ou trois statues des plus bizarres : un *Shakspeare*, qu'on croirait un petit page, qui se contourne, qui jette son nez en avant, curieux gamin, pour saisir un secret ; et un *Juvénal*, qui a eu la singulière idée, pour méditer ses satyres, de se mettre tout nu, et, ensuite, idée plus singulière encore, une fois tout nu et assis dans sa chaise, de se prendre le pied à poignée ; un *Louis XI*, si ridé, si maigre, si effrayant de maigreur, si anguleux, qu'il vous fait l'effet d'un singe, d'un méchant singe ; il y avait autre chose en *Louis XI* : la ruse lui servait d'instrument, mais il avait le sentiment de la grandeur et des devoirs de la royauté, et la volonté de lui rendre la puissance qui lui est nécessaire pour remplir la haute fonction que Dieu lui a départie de gouverner un peuple. Je suis sûr que nos ministres ne sauront pas ce que je veux dire par cette *grandeur*, cette *haute fonction* et ces *devoirs*.

XIV

Les grands sujets sont représentés par un petit nombre d'œuvres : un *Sphinx*, par M. Lanson, groupe où les deux interlocuteurs ont l'expression qui convient : *OEdipe* parlant d'un air de candeur

léger, ironique, le Sphinx, stupéfait, évidemment vexé d'être deviné, et ne pouvant s'empêcher de le montrer; une *Jeanne d'Arc*, par M. Allar, bien posée, un genou en terre, écoutant, le visage illuminé de joie, les voix qui descendent du ciel et lui commandent d'aller sauver la France. Quelle figure! quelle vie! quelle âme, cette jeune fille, dont l'art ne se lasse de s'inspirer et qu'il cherche à reproduire sans cesse! la *Défense du foyer*, par M. Boisseau, groupe, où l'époux, le père, l'épée à la main, épée, hélas! brisée, défend sa femme et son enfant; la femme, épouvantée, tombe à genou, son enfant blotti contre son sein; l'homme, debout, ferme, ardent, résolu, et inspirant la résolution; le *Gué*, groupe, par M. C. Lefèvre, représente une jeune femme, son enfant dans les bras, arrivée à un gué et s'arrêtant avant de se décider à le passer : peut-on le franchir? L'enfant, devant cette grande eau, s'effraye et se rejette sur le sein de sa mère; elle hésite, inquiète : n'y a-t-il pas danger à le tenter? La femme est mal coiffée, disgracieusement, mais son expression est juste, excellente; c'est là ce qui marque la différence du véritable art avec le réalisme : le réalisme copie servilement une femme arrêtée au bord de l'eau; l'art exprime ses sentiments, il cherche ce qu'elle éprouve, il imagine, il donne la vie.

Mais je ne saurais mieux terminer cette revue de l'Exposition de sculpture, qu'en m'arrêtant un moment devant le *Pluton* et la *Proserpine*, de M. Chapu, destinés à orner le parc de Chantilly. Ce sont deux figures accroupies, sur deux socles séparés et placés vis-à-vis l'un de l'autre. Pluton, qui se promène, ce jour-là, hors de l'enfer, vient d'apercevoir devant lui une très belle jeune fille, cueillant des fleurs dans une prairie; elle ne le voit pas, mais, lui, la voit très bien, et, même la *reluque* fort aimablement; et, comme il a le dessein d'entrer en conversation avec elle et d'en faire sa reine, — reine des enfers, c'est vrai, mais, en ce temps-là, reine, c'était quelque chose, — il se glisse doucement, sournoisement, courbé en deux, avançant prudemment la tête, mais sans perdre de vue la belle jeune fille. C'est, du reste, un très bel homme, ou, si vous voulez, un très beau dieu, fort, solide, bien membré, des traits accentués, mais l'air pas méchant du tout; bref, un bon diable, et un époux dont on peut être fier. Et, vis-à-vis, cependant, la jeune fille, qui ne se doute de rien, continue innocemment à faire son bouquet, cueillant une à une les fleurettes qu'elle rassemble dans sa

main, et, en regardant ses fleurs, elle sourit, l'ingénue! Pluton sourit aussi, mais d'un autre sourire, le hardi dieu des enfers. Il n'est plus loin de la jeune princesse, et, d'un bond, il va l'atteindre, et, ma foi, alors, qu'on vienne la chercher! Je comprends qu'il sourie, à l'idée de la déconvenue de ceux qui courront après Proserpine : — peu seront tentés de suivre jusqu'au bout ses traces.

Voilà les deux statues, ou plutôt le drame : sans y assister, vous avez devant vous les acteurs, vous saisissez le plan infernal, vous touchez au dénouement, et vous le devinez, et, vous aussi, vous souriez. N'est-ce pas une charmante rencontre que l'on fera dans ce parc? Il semble que la scène est vraie, qu'on est sur les lieux du rapt même, que Pluton et Proserpine vont s'animer et, véritablement, ils sont vivants!

Il est agréable, dans un temps noir comme celui où nous vivons, de finir par cette scène spirituelle, représentée avec un art supérieur et, dont, en quittant ce Salon, on emporte la souriante image et l'aimable souvenir.

Eugène Lourdun.

LA CAMPAGNE DE FRANCE

LES CAUSES ET LES PRÉLIMINAIRES DU DÉSASTRE DE SEDAN (1)

On arrêta donc d'un commun accord que, le lendemain, l'armée et ses chefs partiraient pour Paris : certaines mesures de publicité furent concertées, et leurs termes mêmes préparés d'avance, afin d'expliquer à l'opinion publique les motifs de ce nouveau mouvement rétrograde. Toutes ces dispositions prises, vers neuf heures du soir, on dut en communiquer aussitôt le sens et la forme au gouvernement de la Régente, en la personne du général Cousin-Montauban, comte de Palikao, ministre de la guerre et président du Conseil. Après avoir sans doute consulté ses collègues, il repousse en tout et pour tout le nouveau projet, par un télégramme lancé à une heure du matin, et conçu en ces termes. « Le sentiment unanime du Conseil, en présence des nouvelles du maréchal Bazaine, est plus énergique que jamais. Les résolutions prises hier soir devraient être abandonnées. Un aide de camp du ministre de la guerre part pour Reims avec toutes les instructions nécessaires. Ne pas secourir Bazaine aurait à Paris les plus déplorables conséquences. En présence de ce désastre, il serait à craindre que la capitale ne se défendît pas. » Il termine en disant qu'elle est déjà en état de repousser toute agression ; que les travaux des fortifications s'achèvent ; qu'une nouvelle armée s'y forme ; et que Paris enfin se suffira parfaitement à lui-même, pour sa propre défense.

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} juin 1884.

XI

L'arrivée imminente de l'aide de camp annoncé rendait inutile que l'Empereur fit part au maréchal des termes de cette dépêche, au ton impérieux, presque comminatoire : il ne lui en indiqua que le sens, conforme, du reste, à celui de toutes les réponses que l'on avait précédemment reçues, lorsqu'on avait proposé la même question. Bientôt, c'est-à-dire vers les neuf heures et demie du matin, l'aide de camp vint confirmer la dépêche, et l'appuyer de commentaires aussi forts et aussi accentués que possible, où il se faisait naturellement l'interprète des vues du ministre, des volontés du gouvernement, des nécessités politiques du moment.

Malgré tout ce qu'il y avait de pressant dans ce langage, le maréchal, comme il le donne lui-même assez à entendre, très arrêté sur sa résolution de la veille, pour l'exécution de laquelle il venait de donner ses ordres, voyant combien était déraisonnable et périlleuse celle qu'on entendait y substituer, fort, d'ailleurs, de l'adhésion et des sentiments personnels du souverain, le maréchal aurait certainement passé outre à toutes les considérations, explications, observations et injonctions, tant verbales qu'écrites, dont on lui rebattait les oreilles, il y aurait résisté, désobéi, — et c'eût été une heureuse désobéissance, — si, au même instant, on ne lui avait mis sous les yeux une dépêche du maréchal Bazaine, arrivée au quartier général presque simultanément des deux côtés à la fois, de Metz et de Paris. Cette dépêche, déjà vieille de trois jours, car elle était datée du 19 août, rendait compte de la bataille de Saint-Privat, livrée la veille ; et, après en avoir donné les détails essentiels avec des renseignements sur l'état de son armée, le maréchal Bazaine ajoutait en forme de conclusion : « Je compte toujours prendre la direction du Nord et me rabattre ensuite par Montmédy sur la route de Sainte-Menehould et Châlons, si elle n'est pas fortement occupée. Dans ce cas, je continuerai sur Sedan, et même sur Mézières, pour gagner Châlons (1). »

La prévision de ces diverses hypothèses démontre en son auteur l'intention tenace et obstinée de se dégager, coûte que coûte, de l'étreinte qui l'enlace et qui le presse. On a fait un grief au maréchal

(1) *Episodes de la guerre de 1870.* — Compte rendu sténographique du procès Bazaine.

Bazaine de n'avoir pas eu assez d'ardeur à sortir de Metz, et d'être volontairement resté sous ses murs : il aurait plutôt mérité le reproche d'avoir conservé trop tard ses illusions, d'avoir espéré se faire jour, contre toute espérance, alors que toutes les issues lui étaient déjà fermées ; soit qu'il n'appréciât pas exactement sa position non plus que celle de l'ennemi, soit plutôt qu'il lui répugnât de perdre courage et confiance en lui-même et dans les siens, qu'il crût y trouver assez de force et de ressources pour vaincre toutes les difficultés qui s'accumulaient devant lui et autour de lui. Sentiment qui, à la guerre, n'est pas seulement excusable, mais digne, en toute circonstance, d'estime et d'admiration. Toujours est-il certain que l'expression de cette disposition d'esprit trop optimiste, à qui il était échappé de faire entrevoir une trouée par Montmédy comme possible, eut une influence funeste sur la destinée de l'armée de Châlons. Et ce nom de Sedan, jeté comme par hasard et d'une façon indifférente dans cette dépêche, devait, en quelques jours, prendre une signification aussi soudaine que cruelle, et retentir avec l'éclat d'un coup de foudre.

Tout, dans l'esprit de Mac-Mahon, était subordonné aux informations qu'il recevrait de Bazaine, et son projet de retraite sur Paris avait été en grande partie déterminé par le manque absolu où il était de ses nouvelles. L'éventualité d'une jonction qu'il a lieu de supposer encore possible, lui fait abandonner ses résolutions de la veille ; ce fut la seule et unique cause de ce changement, et lui-même l'a hautement déclaré (1), il n'y en eut point d'autre. Cet éclair, cette lueur d'espoir qu'il attend depuis plusieurs jours, qu'il désire avec tant d'impatience, il s'en saisit avec empressement, avec avidité, avec transport, aussitôt qu'elle frappe ses regards ; elle se précise à ses yeux, elle n'a rien de vague. Il voit son compagnon d'armes, son chef, prêt à paraître sur la Meuse pour le rejoindre : il brûle de répondre à son appel, de voler à sa rencontre, de se jeter dans ses bras, pour combattre à ses côtés et sous ses ordres, après avoir doublé mutuellement leurs forces.

Sur-le-champ, les ordres de mouvement envoyés aux différents corps pour se porter vers Paris, sont contremandés, et il est décidé que l'armée marchera, dès demain, à Metz, non point par Verdun, qui est occupé par les Saxons, mais plus au nord, dans la direction

(1) Devant la Commission d'enquête, le 9 septembre 1871.

de Stenay et de Montmédy. On avise de cette résolution le gouvernement et le ministre, qui auront sujet d'en être satisfaits, comme si elle était due à leurs remontrances et à leurs conseils.

Telle est la dernière et irrévocable détermination prise à Reims, le 22 août, dans cette journée qu'on a, avec raison, qualifiée de « fatale » (1); car c'est alors que fut fixé le sort de notre armée : dans la voie où elle s'engage, en vue de l'effroyable écueil où elle va se briser, sa perte est infaillible, son malheur inévitable : tout ce qu'elle fera désormais ne servira qu'à l'y précipiter. A Reims, ville auguste et sacrée par les souvenirs de notre antique monarchie, où l'eau du baptême coula des mains de saint Remy, sur le front de Clovis, vainqueur des Allemands, c'est là que se résout et que s'apprête l'exécution d'un dessein, destiné à donner cette fois la victoire aux descendants des mêmes ennemis, et à provoquer l'irréparable effondrement de la dynastie nouvelle.

XII

Les quatre corps d'armée que commande Mac-Mahon s'ébranlent donc, le 23 août, dans la direction qui leur est prescrite. Partis de Reims vers dix heures du matin, après une marche d'abord un peu confuse de sept ou huit lieues, ils arrivent et s'arrêtent le soir, sur les bords de la Suippe. Le 1^{er} corps (Ducrot), formant l'avant-garde et le centre, touche à cette petite rivière, et campe à Bétheniville, le VII^{me} corps (Douay), formant l'aile droite, à Saint-Martin; derrière lui, le V^{me} corps (de Failly), à Pont-Faverger; à l'aile gauche, c'est le XII^{me} corps (Lebrun), qui occupe Heutrégiville. La cavalerie se déploie sur toute l'étendue du flanc droit de l'armée, la division légère du général Margueritte en extrême avant-garde, se reliant avec la réserve du général Bonnemain, qui s'échelonne en arrière jusqu'au quartier impérial établi à Beine, et près duquel se trouve, comme d'habitude, celui de Mac-Mahon.

Le maréchal en quittant Reims, d'après les rapports qu'il avait reçus et les vérifications qu'il avait faites lui-même, croyait que toute l'armée emportait quatre jours de vivres. C'était le temps jugé par lui nécessaire afin d'atteindre Bazaine ou d'arriver du moins jusqu'à sa zone d'action. Il ne pouvait, d'ailleurs, se dissimuler que,

(1) Rapport du général de Rivière dans le procès Bazaine.

pour une opération aussi hasardeuse, la première et indispensable condition du succès, c'était la rapidité de la marche ; que celle-ci devrait être aussi directe que possible, aussi accélérée et aussi soutenue que le permettraient les forces des soldats ; qu'en un mot, il n'y avait, sous aucun prétexte, pas une minute à perdre. Or, le soir même de cette première étape vers Metz, il apprend que deux corps d'armée, le I^{er} et le XII^{me}, manquent des subsistances dont il les supposait pourvus, et que l'intendance, dans un pays peu fertile, n'est pas en mesure de leur en fournir. Pour faciliter ces approvisionnements, il se voit donc dans la nécessité de se rapprocher du chemin de fer, et de s'élever encore plus au nord, vers Réthel.

L'armée, pivotant sur sa gauche, se porta sur cette ville le lendemain. Tout le monde, et le maréchal mieux que personne, sentait ce que ce mouvement avait de fâcheux, en pareille circonstance, et combien était inopportun le retard qu'il devait causer. Les officiers qui, la veille, en voyant marcher leurs troupes avec entrain vers le nouveau but proposé à leurs efforts, avaient été touchés d'un rayon de confiance et d'espoir, le sentirent bientôt languir et s'éteindre de nouveau par les réflexions faites sur la direction qu'on leur faisait prendre, et surtout lorsque, arrivés à Réthel, le soir du 24 août, ils furent prévenus qu'on y séjournerait le lendemain. Cette nouvelle les jette tous dans un étonnement que l'un d'eux exprime d'un mot aussi vif que pittoresque (1). Ils ne s'expliquent point que l'on perde un temps si précieux par une halte prolongée que rien ne motive à leurs yeux : la raison, pourtant aussi légitime qu'impérieuse, en est tout entière dans la question des vivres, dont la distribution occupa toute la journée du lendemain (2).

Le 26 août, on franchit la vallée de l'Aisne, on arrive à Tourteron, et le 27, au Chêne-Populeux, sur le canal des Ardennes, qui unit l'Aisne et la Meuse. Ces deux dernières étapes ne représentaient que huit lieues en deux jours, et l'on se disait que, si l'armée avait marché convenablement depuis son départ de Reims, même sans fatiguer les soldats, elle aurait dû avoir déjà passé la Meuse, et même toucher à Montmédy. Quoi qu'il en soit, l'espèce de torpeur qui engourdissait la tête de colonne, tantôt formée par le I^{er} corps (Ducrot), tantôt par le XII^e (Lebrun), pesait aussi néces-

(1) Le séjour à Réthel nous épate tous. » (*Journal d'un officier du I^{er} corps.*)

(2) *Des causes qui ont amené la capitulation de Sedan, par un officier de l'état-major général.*

sairement sur les deux autres corps d'armée, dont les colonnes s'avancent et s'échelonnent sur le flanc droit, du côté du midi, c'est-à-dire du côté immédiatement exposé au choc de l'ennemi.

Le V^e corps, commandé par le général de Failly, en sortant de Rethel, avait campé à Amagne, puis au Chêne-Populeux, d'où il avait reçu l'ordre de se diriger sur Buzancy; tandis que le VII^e corps, aux ordres de Félix Douay, et formant les lignes de l'extrême droite, s'est successivement porté à Semide, à Contreuve et à Vouziers. Arrivé sur ce point, et sa position lui faisant particulièrement un devoir de se bien garder, il jette en avant, dans le défilé de Grand-Pré, une brigade d'infanterie et un régiment de hussards appartenant à son unique brigade de cavalerie. Quant aux deux divisions de cavalerie de réserve qui d'abord défilaient à l'aile droite, où leur place et leur rôle étaient si expressément marqués pour la protéger et la couvrir, le maréchal avait appelé à lui la division Margueritte, afin d'éclairer sa propre avant-garde, ce qui était sagement ordonné. Mais, par une inexplicable inadvertance, sans craindre de laisser à découvert tout le flanc droit de l'armée, précisément du côté où se trouvait l'ennemi, il avait reporté la division Bonnemain en arrière, au centre et même à l'aile gauche, où elle ne pouvait être d'aucun secours ni d'aucune utilité. Cette malencontreuse disposition eut bientôt de très fâcheuses conséquences, dont le général Douay réussit, pour son compte, à esquiver les premières atteintes.

Dans la matinée du 26 août, vers dix heures, on l'informe que ses avant-postes de Grand-Pré sont en péril d'être enlevés par de gros détachements de cavalerie allemande qui se dirigent sur ce point. Le général y fait aussitôt porter des renforts, tirés de sa troisième division.

Dans le courant de la journée, sur les rapports venus de Grand-Pré qu'il y a, de part et d'autre, des attaques réitérées de cavalerie, et que des forces supérieures d'infanterie prussienne paraissent même vouloir entrer en ligne, Félix Douay dispose son corps d'armée en ordre de combat, et lui fait prendre position à Longwé, village situé au point de bifurcation de la route de Vouziers à Buzancy avec celle de Grand-Pré : on élève, à la hâte, dans la soirée, quelques retranchements, et toutes les troupes du VII^e corps, soldats et officiers, avaient passé une partie de la nuit sous les armes, près des feux de leurs bivouacs, lorsque, à deux heures du matin,

elles virent rentrer tour à tour le quatrième hussards et la brigade Bordas, venant de Grand-Pré, d'où l'ennemi avait totalement disparu. C'était une reconnaissance qui s'était retirée au loin, sans doute après avoir appris ce qu'elle désirait savoir : conjecture qui n'était pas trompeuse.

La nouvelle de cette alerte avait de quoi faire réfléchir MacMahon, en lui signalant l'ennemi si près de lui, et déjà sur ses flancs. C'était pour s'éclairer plus à fond sur cette présomption inquiétante, mais encore vague, et pour avoir des renseignements plus certains et plus précis, qu'il avait aussitôt prescrit au général de Failly et au V^e corps, à peine arrivés au Chêne-Populeux, de se porter incontinent au sud, vers Buzancy, afin de vérifier ce qu'il peut y avoir d'exact dans les indications du général Douay, de sonder aussi profondément que possible, de fouiller en tous sens ce pays accidenté et couvert de bois. On était, du reste, si peu sûr encore de l'objet et du résultat de ces recherches, qu'on ne laissa pas ignorer au V^e corps que cette marche en pointe détachée pourrait être de plusieurs jours; et c'est pourquoi il laisse au Chêne ses bagages, afin que ses mouvements soient plus dégagés, son allure plus légère et plus libre.

☞ Mais le général de Failly eut lieu d'être parfaitement renseigné, bien plus tôt qu'on ne le pensait. A peine, en effet, a-t-il fait deux ou trois lieues et atteint le village de Bar, qu'on lui signale en avant de Buzancy la présence de plusieurs escadrons prussiens. Failly ordonne immédiatement à la cavalerie divisionnaire du général de Brahaut de les culbuter, et de faire en sorte d'enlever quelques prisonniers, afin d'avoir des renseignements sur les positions de l'ennemi. Brahaut pousse à fond et avec élan cette reconnaissance, mais bientôt il doit s'arrêter devant un adversaire fort supérieur en nombre, et se replier sous le feu de plusieurs batteries qui se démasquent tout à coup et balayent la route de Buzancy. Le gros de la cavalerie prussienne, cachée dans l'épaisseur des bois, n'avait engagé que successivement ses escadrons, sans en laisser deviner le nombre, non plus que celui des détachements d'infanterie qui appuyaient les batteries d'artillerie. On put bientôt apprécier la force de ces troupes, en apprenant qu'on avait à faire à toute la 1^{re} division de cavalerie de réserve prussienne, commandée par le général de Goltz; que Stenay était occupée par quinze mille Saxons, et les ponts sur la Meuse déjà détruits en cet endroit.

Avis de ces graves nouvelles est aussitôt donné au quartier général.

XIII

Voici, en résumé (1), par quelle suite de manœuvres rapides et bien combinées avec l'armée du prince de Saxe, celle du prince royal de Prusse, ayant reconnu nos traces, s'était vivement attachée à les suivre, et se trouvait déjà si près de nous, et, pour ainsi dire, sur nos talons.

Arrivé le 20 août à Bar-le-Duc, ce prince y séjourna jusqu'au moment où il y fut rejoint par son père, le roi de Prusse; ce qui eut lieu le 24. Cependant la cavalerie d'avant-garde, commandée par le prince Albert de Prusse, frère du roi, s'était avancée sur la route de Paris, par Blesmes et Vitry-le-Français, jusqu'à Châlons; ses uhlands atteignirent même Epernay le 26 août, et s'y saisirent de la gare du chemin de fer. Tout, dans cette pointe hardie et vigoureusement poussée, semblait indiquer l'intention de marcher sur Paris; et, en effet, c'était bien la pensée première qui avait dicté ce mouvement des Prussiens vers la capitale où les attirait une espèce de fascination qui aurait pu leur être funeste; car Mac-Mahon, pour les y précéder et y reconstituer son armée, comme c'était d'abord sa volonté, avait sur eux six jours d'avance; mais le maréchal s'étant tourné vers le nord afin de secourir Bazaine, au lieu de se diriger à l'ouest, cette manœuvre devait nécessairement changer la direction de l'ennemi, aussi bien que l'objectif qu'il avait à poursuivre.

Après la bataille de Saint-Privat, livrée le 18 août, et à la suite de laquelle l'investissement de Metz pouvait être considéré comme accompli et impossible à rompre, le roi de Prusse, qui jusque-là commandait en personne la première et la deuxième armée (Steinmetz et Frédéric-Charles), les avait laissées l'une et l'autre en position devant la place, sous les murs de laquelle elles étaient chargées de contenir l'adversaire qu'elles y avaient rejeté et bloqué par l'effort de trois grands combats. Bazaine ainsi réduit à l'impuissance, il ne reste plus qu'à faire partager le même sort à Mac-Mahon, et à détruire la seule armée française qui tienne encore la campagne.

C'est dans cette vue que le roi Guillaume, accompagné du feld-

(1) D'après le compte rendu officiel du grand état-major général allemand.

maréchal, comte de Moltke, et du grand-chancelier, comte de Bismarck, se sépare de la première et seconde armée, désormais inactives, et qu'il va, avec le grand état-major général, se mettre à la tête de l'armée du prince royal, son fils, qui, jointe aux troupes de Saxe, devient ainsi la principale armée d'opération. Le grand-quartier royal qui, jusqu'au 20 août, se trouvait à Pont-à-Mousson, sur la Moselle, est transporté par la ligne de Saint-Mihiel et de Commercy, au-delà de la Meuse; et, le 24 août, il se fixe à Bar-le-Duc, en arrière et au centre des deux armées allemandes, dont l'une, étendue dans la vallée de la Meuse, et l'autre en Champagne, dans la vallée de la Marne, sont prêtes à combiner leurs mouvements offensifs vers le nord.

La marche incertaine et équivoque que Mac-Mahon a faite, le 20 août, de Châlons sur Reims, jette d'abord le prince royal dans la perplexité et le tient en suspens sur les intentions de son adversaire. Mais lorsque celui-ci les eut déclarées en prononçant son mouvement sur Rethel, début hésitant de cette marche « ondoyante » à laquelle M. de Bismarck disait « qu'il n'avait jamais rien compris », alors, après trois ou quatre jours d'attente, de stagnation et de quasi-immobilité, tout s'ébranle; Moltke et son grand état-major, leur plan arrêté, leur décision prise, envoient leurs ordres d'ensemble et de détail aux armées dont ils viennent de prendre la haute direction; les différents corps prussiens s'écoulent, comme des torrents humains, par toutes les routes qui montent et débouchent dans les Ardennes, afin d'y envelopper et d'y combattre Mac-Mahon, en le coupant à la fois et de Paris d'où il s'éloigne, et de Metz où il prétend arriver.

L'armée allemande opère donc sur toute la ligne un changement de front vers le nord : à son aile gauche, le prince Albert de Prusse, ramassant sa cavalerie et ses troupes d'avant-garde, s'élève de Châlons sur Suippes, et lance ses uhlands sur la route de Monthois et de Vouziers où ils touchent le même jour, 25 août. L'aile droite, formée par les troupes du prince de Saxe, échelonnées le long de la Meuse, et qui étaient restées jusqu'ici stationnaire, sans presque se départir de cette attitude, n'avait qu'à pousser un peu vers le nord ses têtes de colonne, et c'est ce qu'elle fit en s'étendant successivement de Verdun à Charny, à Dun-sur-Meuse, à Stenay, où elle avait fait sauter les ponts pour nous mieux fermer en cet endroit le passage de la rivière.

Quant au corps principal de la troisième armée, commandée par le prince royal, marchant nuit et jour, sans trêve ni repos, par diverses routes, il atteignit la ligne de Vouziers à Stenay, franchissant en trois jours la distance que Mac-Mahon a mis sept jours à parcourir. Parti des bords de la Marne le 26 août, le prince royal arrive, le 28, sur l'Aisne, à la hauteur d'Attigny. Tandis que s'exécutait cette marche forcée, admirable par sa rapidité, sa précision et sa vigueur, et qui montre que presque toute la force d'une armée consiste dans la faculté de se mouvoir, on plaisantait, à Paris, avec autant de justesse que d'à-propos, sur une maladie des pieds, qui aurait, envahi, disait-on, les troupes allemandes (1).

Suivant le mouvement de concentration de ses armées, le roi de Prusse avait transporté son quartier général de Bar-le-Duc en droite ligne dans l'Argonne; il était à Clermont le 28, et à Varennes le lendemain. En ce moment, depuis deux jours, la jonction était faite entre l'armée du prince royal et celle du prince de Saxe, et leurs avant-postes avaient déjà heurté les nôtres, ceux du VII^e corps, le 26 août, à Grand-Pré, ceux du V^e corps, le 27, à Buzancy.

Les nouvelles venues coup sur coup de l'aile droite, les indications que Douay a transmises et que Faily a confirmées, ne permettent plus à Mac-Mahon de douter de la présence des ennemis sur toute sa ligne du sud, ni de se dissimuler qu'ils ne l'aient gagné de vitesse, et qu'ils ne s'apprentent à l'enfermer dans un immense lacet, dont il sent, de toutes parts, les nœuds se resserrer autour de lui. Dans une position si compromise, et qui touche à sa crise décisive, la première trace des inquiétudes qui le ressaisissent et qui l'ébranlent, se trouve dans la dépêche ainsi conçue, qu'il adresse, le 27, à trois heures et demie de l'après-midi, au maréchal Bazaine : « Le maréchal Mahon prévient le maréchal Bazaine que « l'arrivée du prince royal à Châlons le force à opérer, le 29, sa « retraite sur Mézières, et de là à l'ouest, s'il n'apprend pas que le « mouvement de retraite du maréchal Bazaine soit commencé (2). » C'était faire pressentir toute la gravité de sa situation, et quels impérieux motifs le portaient à abandonner encore une fois cette

(1) *Le Public*, feuille citée par le *Journal des Débats*, du 31 août 1870. *Le Public* était une feuille officieuse, qui passait pour recevoir les inspirations de M. Rouher.

(2) Déposition devant la Commission d'enquête.

marche sur Metz qu'il avait entreprise à contre-cœur et malgré lui. Il ne voulait point toutefois la suspendre et y renoncer sans en avoir averti son collègue, vis-à-vis duquel il était lié par la mutuelle nécessité de se concerter et de s'entendre, et aussi par un certain devoir de subordination. Sa dépêche, adressée au commandant supérieur de Sedan, avec la recommandation expresse de la faire parvenir par tous les moyens possibles, n'arriva pas à sa destination.

XIV

Les nouveaux desseins dont ce télégramme était l'indice, le changement de vues, la révolution de sentiments et d'idées qui avait commencé à s'opérer dans l'esprit du maréchal, la recrudescence d'appréhensions et de doutes qui fermentait en lui, et dont le germe croissait de toute la force de ses inquiétudes antérieures, le cours enfin agité et tumultueux qu'avaient pris ses réflexions et ses pensées par l'effet des renseignements de la veille et du matin même, ne pouvait que s'affermir et s'accroître par les informations répétées qu'il reçut, à la fin de la journée, des deux corps d'armée de son aile droite. Ce qu'il apprit coup sur coup de l'approche ou, pour mieux dire, du contact de l'ennemi pesant sur tous les points de ses lignes du sud, cette surabondante clarté illuminant la situation respective de l'une et l'autre armée, les positions, les visées, l'allure de plus en plus agressive de ses adversaires, et les avantages pris par eux de tous côtés, sa timidité naturelle et sa défiance de soi-même trop justifiée par le souvenir d'un grave et récent échec, sa conviction acquise de l'impossibilité où il est de pousser seul plus avant vers Metz sans courir infailliblement à sa perte, tous ces motifs, dans un premier instant de perception vive, fixèrent les irrésolutions au milieu desquelles il se débattait. Il est décidé à rebrousser chemin, à retourner sur-le-champ en arrière, à sortir au plus tôt du mauvais pas où il a été jeté, à se dégager du piège qu'il sent de toutes parts autour de lui, prêt à l'envelopper et à le saisir.

C'est à la suite aiguë et précipitée des impressions de cette journée, et sa nouvelle détermination prise, qu'à huit heures et demie du soir, il en fait discrètement part au ministre de la guerre : « Les première et deuxième armées allemandes », lui mande-t-il par le télégraphe, « c'est-à-dire plus de deux cent mille hommes, blo-

quent Metz, principalement sur la rive gauche : une force évaluée à cinquante mille hommes serait établie sur la rive droite de la Meuse pour gêner ma marche sur Metz. Des renseignements annoncent que l'armée du prince royal de Prusse se dirige aujourd'hui sur les Ardennes avec cent cinquante mille hommes ; elle serait déjà à Ardeuil. Je suis au Chêne avec un peu plus de cent mille hommes. Depuis le 19, je n'ai aucune nouvelle de Bazaine : si je me porte à sa rencontre, je suis attaqué de front par une partie des première et deuxième armées qui, à la faveur des bois, peuvent dérober une force supérieure à la mienne ; en même temps, je serai attaqué par l'armée du prince royal de Prusse me coupant toute ligne de retraite. Je me rapproche demain de Mézières d'où je continuerai ma retraite, selon les événements, vers l'ouest (1). »

Mac-Mahon est plus résolu dans le fond que ne le laisse paraître le ton réservé de son langage, et la façon dont il insinue ce qu'il a l'intention d'exécuter. Dans le premier feu de cet acte de volonté, dans l'élan et la fougue avec laquelle il adopte une mesure de salut, dont tout lui démontre jusqu'à l'évidence la sagesse et l'urgente nécessité, sans attendre la réponse de Paris ni se préoccuper de ce qu'elle pourra être, il donne ses ordres, afin que, le lendemain, dès la première heure, une partie des troupes du I^{er} et du II^e corps, formant l'aile gauche, et les plus voisines de la route de Mézières, se dirigent vers cette ville, non seulement avec leurs propres bagages, mais avec ceux de toute l'armée que le maréchal, par prudence et à cause de la proximité de l'ennemi, a retenus en deçà et au nord du canal des Ardennes. Cet ordre de mouvement est la conséquence spontanée et immédiate du projet arrêté dans son esprit, et qu'il est impatient de voir se réaliser ; soit que, dans un désir si hâté, il n'écoute que la voix des circonstances ; soit qu'il ait besoin de ce commencement d'exécution pour se prouver et s'affirmer à soi-même sa propre résolution, et que, comme un homme indécis et qui a conscience de sa faiblesse, il veuille se lier les mains, prendre ses précautions contre lui-même, et se rendre impossible tout retour sur sa détermination ; soit enfin qu'il cherche à se créer un prétexte plausible, une raison décisive de ne point déférer aux observations du ministre, dont il a trop lieu de prévoir le sens.

Si le maréchal fit ce calcul, le général comte de Palikao ne lui

(1) *Papiers et Correspondance*, trouvés aux Tuileries.

laissa pas le temps de s'en assurer avec vraisemblance le bénéfice, qui eût été encore plus grand pour la patrie que pour lui-même. Son télégramme reçu, le ministre y répond aussitôt, dès onze heures du soir ; et cette réponse, il l'adresse, détail remarquable, non pas au seul et véritable chef de l'armée, qui lui a écrit, mais directement à l'Empereur en personne, qu'il croit sans doute, et avec raison, d'après ses communications antérieures, en parfaite conformité d'opinion avec le maréchal, dont il suppose même, selon toute apparence, que celui-ci n'a fait qu'exprimer l'obstiné sentiment sur la nécessité de ne point persister davantage dans cette fatale marche sur Metz. Il est difficile de ne pas attribuer un pareil soupçon au ministre, lorsqu'on le voit envoyer précipitamment au souverain une réponse dont les points les plus saillants sont dictés par une préoccupation toute politique. Elle se trahit avec vivacité, et d'un ton presque comminatoire, dès les premiers mots : « *Si vous abandonnez Bazaine*, dit-il, *la révolution est dans Paris*. Contre le dehors, Paris se gardera. Les fortifications sont terminées. Il me paraît urgent que vous puissiez parvenir rapidement jusqu'à Bazaine. » Ceci n'est que la répétition de ce qui a été déjà dit deux fois, par écrit et par explications verbales, à Châlons et à Reims, il y a cinq jours, mais avec un accent de plus en plus marqué d'intimidation. Ce qui suit regarde plus particulièrement le maréchal, à qui le ministre ne craint pas de faire la leçon en détail : « Ce n'est pas », lui dit-il, « le prince royal de Prusse qui est à Châlons, mais un des princes, frère du roi de Prusse, avec une avant-garde et des forces considérables de cavalerie. Je vous ai télégraphié ce matin deux renseignements qui indiquent que le prince royal de Prusse, sentant le danger auquel votre marche tournante expose et son armée, et l'armée qui bloque Bazaine, aurait changé de direction et marcherait vers le nord. Vous avez au moins trente-six heures d'avance sur lui, peut-être quarante-huit heures. Vous n'avez devant vous qu'une partie des forces qui bloquent Metz, et qui, vous voyant vous retirer de Châlons à Reims, s'étaient étendues vers l'Argonne. Votre mouvement sur Reims les avait trompés. Comme le prince royal de Prusse, tout le monde ici a senti la nécessité de dégager Bazaine, et l'anxiété avec laquelle on vous suit est extrême (1) ».

(1) Télégramme daté du 27 août, onze heures du soir.

La constatation de cet état des esprits était la vérité ; mais bon nombre des autres détails sont de la fantaisie pure. Ainsi le ministre, du fond de son cabinet, jugeant des choses d'après la carte, selon ses préventions, sur de simples on-dit, prétend diriger les plus grandes opérations de guerre, et savoir mieux ce qui se passe et ce qu'il faut faire sur le terrain que ceux qui sont sur le terrain même.

Non content d'avoir morigéné l'Empereur et admonesté le commandant en chef, le général Cousin-Montauban, qui peut-être n'est pas bien sûr de son fait, ou qui pressent des objections et des résistances, pour y couper court, emploie le grand moyen qui, à Reims, lui a déjà réussi. A deux heures d'intervalle, dans la nuit, il adresse cette fois personnellement à Mac-Mahon, avec la mention *urgent*, la dépêche suivante : « Au nom du conseil des ministres et du conseil privé, je vous demande de porter secours à Bazaine, en profitant des trente heures d'avance (il n'y a qu'un instant, c'était trente-six et peut-être quarante-huit), que vous avez sur le prince royal de Prusse. Je fais porter le corps de Vinoy (le treizième nouvellement créé) sur Mézières (1) ».

L'assentiment du conseil des ministres et du conseil privé, que le général Cousin faisait intervenir à son gré, toutes les fois qu'il en avait besoin, c'était, de sa part, *l'ultima ratio*, le *deus ex machina*, l'argument suprême et sans réplique, la machine irrésistible, l'instrument souverain au moyen duquel le ministre, omnipotent, sans penser à mal, et c'est son excuse, faussait radicalement la Constitution, annihilait totalement l'autorité de l'Empereur, tant au civil qu'au militaire, déplaçait cette autorité et la concentrait tout entière dans sa propre personne (2) ; en sorte qu'il exerçait réellement et de fait ces fonctions de lieutenant général de la Régence, qu'il essaya de se faire conférer par les pouvoirs publics, le matin même du 4 septembre, en présence de la révolution, dont les flots soulevés n'eurent aucune peine à balayer ce titre présomptueux et le vain fantôme qui voulait le porter.

(1) Télégramme daté du 28 août, une heure trente minutes.

(2) C'est ce qui a frappé particulièrement l'attention d'un de nos meilleurs écrivains militaires, M. le général Ambert, dans sa belle *Histoire de la guerre de 1870-71*.

XV

La réponse venue de Paris, la sommation dont elle est bientôt accompagnée, remettent Mac-Mahon aux prises avec les doutes et les perplexités d'où il est sorti, et l'y replongent au moment même où il aurait le plus besoin de sang-froid, de calme et de présence d'esprit pour parer aux difficultés qui l'entourent. Toutefois, les circonstances ne lui permettant pas de rentrer pour longtemps en délibération avec lui-même, flatté d'ailleurs et pris, en quelque sorte, par son côté faible, par l'idée de dégager et de secourir Bazaine, il cède, il s'abandonne une dernière fois aux injonctions impérieuses et hautaines d'un ministre qu'il croit mieux instruit, mieux renseigné, y voir plus clair que lui; et, après de brèves hésitations, passant tout à coup d'une résolution à la résolution contraire, dans la matinée du 28 août, il contremande les ordres donnés la veille pour la marche sur Mézières, et qui sont déjà en cours d'exécution.

A la vue de l'armée qui arrête son mouvement, ayant appris le revirement survenu dans les intentions du maréchal, l'Empereur lui fait dire par un de ses aides de camp, le prince de la Moskowa, qu'il est extrêmement périlleux de s'avancer vers Montmédy, et qu'il vaudrait mieux s'en tenir au projet de la veille (1). A quoi le maréchal répond, avec toutes les apparences de la fermeté, qu'il a pesé le pour et le contre, et qu'il persiste dans sa dernière décision. En conséquence, avant la levée du camp, à huit heures du matin, il envoie deux émissaires courageux et sûrs, l'agent Flahaut et l'ouvrier Marchal, un cloutier du pays, au maréchal Bazaine, pour le prévenir qu'il se portait au-devant de lui (2). Le billet que Marchal réussit à lui faire tenir et pour le port duquel son compagnon et lui avaient reçu 20,000 francs, des mains mêmes du chef de l'armée, détermina cette vigoureuse tentative de sortie du 31 août et du 1^{er} septembre que nous avons racontée ici-même.

Du côté de Mac-Mahon, le matin du 28 août, tandis que l'armée, selon les prescriptions de la veille, commençait à s'écouler vers Mézières, s'opérait cette volte-face subite de l'ouest à l'est, ce

(1) Déposition du maréchal devant la Commission d'enquête.

(2) Compte rendu sténographique du procès Bazaine.

brusque reflux des hommes et des bagages sur eux-mêmes, qui jeta le désordre, la confusion et l'encombrement sur toutes les routes, et retarda la marche des différents corps, à ce point qu'on ne put faire ce jour-là qu'une étape de trois lieues. On s'arrêta à Stonne; il y eut donc là, depuis qu'on avait quitté Reims, le 21, et en des circonstances si pressantes, une seconde journée perdue, comme l'avait été celle que l'on avait passée à Reims. La lenteur embarrassée de ce dernier mouvement a été, de l'aveu du maréchal, « la chose la plus malheureuse qu'il y ait eu dans toute la campagne ». Et l'on ne saurait l'en dédire, si l'on songe aux terribles conséquences que cette fausse manœuvre a eues quatre jours plus tard.

La responsabilité, toutefois, n'en incombe pas à lui seul. Ce que l'Empereur a fait à Châlons, ce que lui-même a fait à Reims, il le fait de nouveau au Chêne-Populeux. Arrivé en cet endroit, au bord du précipice, il semble que, saisi d'un pressentiment sinistre, il ait été averti par une instinctive et secrète appréhension de se porter en arrière, en jetant vers Paris un suprême et dernier cri de détresse. Mais une voix inexorable, interprète de l'esprit de vertige et d'erreur qui aveuglait le gouvernement, une main invisible et lointaine, d'un geste à qui tout cède, pousse l'armée dans le gouffre où doit s'engloutir la fortune de la France.

E. DE MONZIE.

(A suivre.)

REVUE LITTÉRAIRE

LITTÉRATURE ANGLAISE

ILES BRITANNIQUES. — I. Histoire : *The Life and Times of William IV, including a View of social Life and Manners during his Reign*, par M. Percy Fitzgerald. — II. Voyages : *An Englishman's Impressions of America*. — III. Curiosités littéraires : *Cinq lettres inédites de Pope*. — IV. Romans : *An Old Man's Love*, par Anthony Trollope ; *Under the Red Flag*, par miss Braddon.

COLONIES. — *Les Annales de l'Union catholique de l'île Maurice*.

I

M. Percy Fitzgerald vient de compléter la série de biographies des membres de la famille de Georges III par la vie de Guillaume IV : *The Life and Times of William IV, including a View of social Life and Manners during his Reign* (2 volumes, chez Tinsley frères, à Londres). Comme les précédents, cet ouvrage n'est, de l'aveu même de l'auteur, qu'une compilation de « ce qu'il y a de plus amusant et de plus intéressant dans les livres de lord Brougham, de lord Campbell, de lord Broughton, de Raikes, de Gréville, etc. » Est-ce bien là le meilleur moyen de « sauver de l'oubli une partie des volumes en question, noyée dans la masse de matières moins intéressantes ? » On peut en douter et prétendre qu'il y avait mieux à faire. Mais on admettra sans doute, après lecture, que « ce plan, déjà suivi dans les œuvres précédentes, s'il ne répond pas aux exigences des critiques, suffit pour faire un livre agréable ». Les deux volumes de M. Fitzgerald forment, en effet, une collection fort inté-

ressante d'anecdotes et de renseignements utiles. Je me contenterai de donner, comme exemple, une historiette qui remonte à l'année 1788. Le futur roi d'Angleterre portait alors le titre de duc de Clarence, et servait son pays comme officier de marine.

« Le prince venait de recevoir, à Plymouth, sa commission de capitaine de frégate. Un matin qu'il allait chez son tailleur chercher son nouvel uniforme, il rencontre à un coin de rue un enfant tout en larmes, et s'arrête pour lui demander la cause de son chagrin. Le jeune garçon lève la tête et montre aux yeux du duc un visage des plus jolis et des plus intelligents. Sa mère, dit-il, était morte quelques jours auparavant, et il était seul au monde, sur le pavé de la rue. — « Où est votre père? demanda le prince. — Il est mort « dans le Sussex, sur les côtes de la Cornouaille, il y a deux ans. « — Aimeriez-vous le métier de marin sur un beau navire de « guerre? » — La figure de l'enfant s'illumine, et il répond affirmativement. Le prince tire de sa poche un calepin, et trace quelques mots sur une feuille de papier, qu'il remet à l'enfant avec un schelling. — « Descendez au port, lui dit-il, et avec ce schelling, « faites-vous conduire à bord du *Pégase*. En entrant sur le navire, « vous donnerez ce papier à l'officier de service, qui se chargera de « vous. Courage, mon enfant. Montrez-moi que vous êtes un garçon « de cœur, et vous trouverez en moi un ami solide. »

« Arrivé à bord du *Pégase*, l'enfant fut accueilli avec bienveillance par l'officier de service, qui l'envoya se reposer sur un affût, à la poupe du vaisseau. Moins d'une heure après, le prince arriva, revêtu de son nouvel uniforme. On se figure l'émotion de l'enfant, en reconnaissant, dans l'homme qui lui avait promis son amitié, Guillaume, duc de Clarence, capitaine de la frégate. Le prince fit entrer dans sa cabine le jeune garçon, qui s'appelait Albert Doyer, et lui adressa quelques questions. Puis il le fit inscrire comme aspirant de marine, et l'équipa à ses frais. Pendant le voyage, il s'attacha de plus en plus à son jeune protégé, le gardant auprès de lui continuellement, et faisant lui-même son éducation.

« Avec le temps, l'enfant devint un homme et un fidèle serviteur de son pays et de son roi. Puis, Guillaume monta sur le trône, et signa pour Albert Doyer une commission de contre-amiral : « Eh bien, s'écria-t-il en apposant sa signature, si jamais j'ai « rendu un service à l'Angleterre, c'est bien le jour où j'ai sauvé à « son profit cet homme d'honneur. »

II

Le *Month* publie, depuis le mois de janvier, les « Impressions d'un Anglais en Amérique », *An Englishman's Impressions of America*. Le voyageur arrive à New-York, qu'il voit tout d'abord, c'est naturel, au point de vue purement matériel : il faut plus de temps et d'étude pour se prononcer sur le moral, même quand les prétentions d'un observateur sont peu exagérées et ne s'élèvent pas au-dessus de l'impression.

On débarque par une pluie diluvienne. Les passagers américains croient se retrouver en Angleterre. Les Anglais s'indignent et prétendent que jamais telle pluie n'a visité la blonde Albion. Les deux partis ont raison, s'il faut en croire l'auteur. A Londres, il ne faut jamais sortir sans un parapluie et un pardessus; mais, si la pluie est, pour ainsi dire, continuelle, ces deux ustensiles nécessaires suffisent pour en protéger le malheureux piéton. A New-York, Jupiter Pluvius sévit beaucoup plus rarement; mais ce sont des accès de rage, et le parapluie devient un meuble absolument inutile : quant au pardessus, il suffit de quelques minutes pour en faire une éponge. Mais, ô génie de l'invention! il y a le *Mackintosh* (manteau en caoutchouc), qui vous couvre de la tête aux pieds et vous permet de braver tous les autans, tous les torrents. Après cela, choisissez; moi, j'aime mieux notre belle France.

Mais la pluie amène la boue, et une boue en rapport avec l'intensité de la pluie. Et pas un balayeur! Quelle indignation pour un Anglais, voire même pour un Français! Mais il faut se défier des premières impressions, et dès le lendemain l'explication de cette anomalie était trouvée.

« Le lendemain matin, je pus à peine croire que, la veille, les rues étaient pleines de boue. Tout était aussi sec et propre que s'il n'était pas tombé une goutte d'eau depuis huit jours... La terre altérée avait tout bu jusqu'à la lie, et semblait encore avoir soif. En un mot, le climat est là-bas le meilleur des boueurs : la pluie et la boue s'évaporent littéralement dans l'air. »

Autre sujet d'étonnement, c'est le pavage. Dans la capitale des Etats-Unis, dans ce centre de la civilisation transatlantique, vous vous attendez à voir les voitures rouler doucement sur le macadam, l'asphalte, le bois, ou même quelque composition plus confortable

encore, dû au génie inventif des audacieux Yankees. Point du tout : vous vous croiriez, au contraire, transporté dans quelque ville du moyen âge, et vous êtes cahoté sur un pavé tout primitif, inégal et raboteux. Notre touriste ne peut s'empêcher de vanter la supériorité de Londres ; mais son orgueil britannique reçoit bientôt un coup pénible. — « Tous les systèmes de pavage, lui répond son interlocuteur, ont été essayés à New-York ; mais l'expérience les a tous condamnés : c'est que notre trafic est incomparablement plus considérable que celui de Londres. Des débarcadères et des entrepôts qui bordent nos innombrables quais partent continuellement de lourdes cargaisons, qui sont dirigées dans l'intérieur du pays ou dans les vastes magasins de Broadway et des rues environnantes. Les fourgons chargés de coton ou de fer ont bientôt détruit tous ces pavages tant prônés, qui peuvent bien suffire en Europe, mais ne répondent pas ici aux besoins du trafic. Nous nous trouvâmes bientôt dans la nécessité de revenir au pavage ordinaire, beaucoup plus solide. L'asphalte, au bout de quelques jours, ne formait plus qu'une série d'ornières, aussi fatales à la sécurité qu'au confort. Le bois n'avait pas plus de succès : il ne fallait pas plus de quelques mois pour qu'il fût complètement pourri. Notre soleil d'été est trop ardent pour ne pas nuire à la durée de ces deux systèmes de pavage, qui peuvent, au contraire, parfaitement tenir en Europe. Nos pluies diluviennes, si différentes de vos petites bruines, contribuaient encore à une rapide destruction. D'un autre côté, par nos longues gelées d'hiver, la glace rendait les rues impraticables aux chariots et aux fourgons. Et puis, nos modes de transport ne se ressemblent en rien : nous n'usons que des voies de fer ; les omnibus et les cabs sont inconnus ici. Peut-être aussi avons-nous des nerfs plus solides. Dans tous les cas, nous nous accommodons aisément d'un inconvénient qui semble vous affecter si péniblement. »

Toutes ces raisons sont parfaitement justes. A New-York, on ne voyage qu'en tramway ou par le chemin de fer aérien. Ce chemin de fer, qui traverse la ville dans sa longueur, est réellement fort commode. Il dessert deux ou trois stations par mille. Les trains se succèdent toutes les quatre ou cinq minutes, parfois même plus fréquemment. Il n'y a pas de distinction de classe, et le prix : 10 cents (50 centimes), est uniforme pour n'importe quel parcours. Vous pouvez même voyager toute la journée, si le cœur vous en dit,

pour cette somme modique : il suffit de ne pas franchir la porte des stations. Chaque train est composé de quatre ou cinq longs wagons, qui n'ont chacun qu'une seule porte s'ouvrant à l'arrière sur une petite plate-forme. Dès qu'on quitte une station, le conducteur (il y en a un par voiture) proclame le nom de la station suivante, avertissement qu'il répète une seconde fois, un peu avant l'arrêt du train. Le débarquement et l'embarquement se font avec une rapidité inconnue, même sur le métropolitain de Londres : en deux secondes, tout est fini, et l'on s'est déjà remis en marche. Eh bien, qui le croirait ? En dépit de la multiplicité des trains qui courent littéralement l'un après l'autre, de la durée si courte des arrêts par rapport à la foule innombrable des voyageurs, en dépit des courbes incroyables franchies à une telle hauteur, on n'a pas encore eu jusqu'ici d'accident à enregistrer. Il faut avouer aussi qu'on a rarement vu une organisation aussi parfaite et des employés aussi prévenants, aussi attentifs à leurs devoirs.

New-York est, de plus, sillonné dans toutes les directions par des tramways. Il n'y a peut-être pas un point de la ville qui ne soit desservi par ce genre de locomotion. Le prix invariable, quelle que soit la distance parcourue, est de 5 cents (25 centimes). Le contrôle de la recette se fait, comme dans les omnibus de Paris, au moyen d'un cadran manœuvré par le conducteur, et qui indique le nombre de voyageurs montés dans la voiture. Il faut remarquer que ce nombre n'est pas limité par les règlements, comme en France et en Angleterre, et l'on s'empile comme des sardines, tant que l'on peut trouver un coin pour se caser tant bien que mal, assis ou debout. Il n'est pas rare de voir soixante et jusqu'à quatre-vingts personnes dans une voiture de vingt-quatre places. Cette coutume, qu'il serait sans doute bien difficile de faire entrer dans nos mœurs, a pourtant des avantages qui l'emportent peut-être sur les inconvénients. Êtes-vous pressé, fatigué, surpris par la pluie ? Vous n'avez pas à craindre cette réponse agaçante d'un conducteur indifférent : « *Complet !* » Et vous êtes heureux de ne pas *manquer l'omnibus* qui vous permet d'arriver à temps à vos affaires, ou de trouver le repos désiré, ne fût-ce que sur la marche de la voiture. Quant aux objections, elles tombent d'elles-mêmes devant ces deux réflexions : la solidité de la construction écarte tout danger d'accident ; et, s'il vous est désagréable de vous tenir debout ou si vous êtes gêné par la foule, il vous est toujours loisible de faire volon-

tairement ce qu'ailleurs vous seriez forcé de faire bon gré mal gré, je veux dire d'attendre une occasion meilleure. Et puis, que les dames se rassurent, les Américains sont beaucoup plus chevaleresques qu'on ne le suppose; et, la politesse ne leur permettant pas de rester assis quand un représentant du sexe faible est obligé de se tenir debout, ils se lèvent aussitôt et lui offrent galamment un siège.

Nous sortons maintenant de New-York, pour nous rendre, par exemple, à Chicago. Ici encore, nous sommes forcés de rendre justice à la supériorité du système des chemins de fer américains dans les longs voyages. Mais laissons d'abord la parole au touriste anglais :

« J'ai un ticket *unlimited*. J'aurais pu économiser un dollar en me contentant d'un ticket *limited*; mais alors j'aurais dû faire le voyage tout d'un trait, sans avoir le loisir de m'arrêter aux stations intermédiaires. Avec mon *unlimited*, au contraire, je puis m'arrêter où il me plaît et aussi longtemps qu'il me plaît. En attendant, mon bagage filera tout droit à Chicago, où il m'attendra. Ma valise, que je porte à la main, me suffira pour parer aux besoins de quelques nuits passées en route.

« Le train se compose de quatre longs wagons. dont l'un porte l'étiquette : *Drawing-room car* (salon); des trois autres, qui sont des voitures ordinaires, l'un est réservé aux fumeurs. Je monte sur une petite plate-forme à l'arrière d'un des wagons, et j'ouvre la porte, qui est percée au milieu de la voiture, et non sur le côté, comme en Angleterre. Le conducteur du *drawing-room* m'invite à faire le voyage, pour la somme de 5 dollars, dans le luxueux appartement confié à ses soins. Mais je décline son offre, trouvant assez confortables les places ordinaires et désirant observer la vie américaine dans les manières et les mœurs de la masse des voyageurs. A la nuit, il me sera toujours loisible, pour 1 ou 2 dollars, de me procurer un lit; mais, pendant le jour, je préfère la nombreuse compagnie. »

Au reste, en Amérique, ce n'est que dans le cas de mauvaise santé ou d'un voyage de plusieurs jours qu'on se permet de prendre un billet de salon, donnant droit à une place sur un sofa ou à un fauteuil pendant le jour, à un lit confortable pendant la nuit. La distinction des classes n'existe pas, et il règne partout un esprit d'égalité vrai, qui fait l'admiration et l'étonnement de l'Européen.

Et puis, ce qu'on appelle les wagons ordinaires vaut bien nos voitures de première classe. Chaque siège, recouvert de velours rouge, est spacieux et commode. On n'est pas empilé, comme chez nous, et l'on peut se promener dans le long couloir qui court d'un bout à l'autre du train. En hiver, il règne partout une chaleur délicieuse, produite par un poêle entretenu dans chaque wagon, et par des tuyaux d'air chaud circulant sous vos pieds. Mais, direz-vous, on paye sans doute cher tous ces avantages. Erreur complète : le prix des places n'est pas sensiblement supérieur à celui des troisièmes classes en Angleterre, et n'atteint pas celui des secondes classes.

« Mais la sonnette tinte sur la machine, et le train se met en marche. Le carillon continue vigoureusement pendant plusieurs milles. La sonnette ici remplace le sifflet : elle annonce le départ du train ; puis, tant qu'on est dans la ville et ses environs, elle résonne sans cesse, pendant que la machine marche à petite vapeur, pour avertir les piétons et les voitures au croisement des rues avec la ligne. Les ponts sont inconnus. Il faut avouer que c'est là un système dangereux, et l'on entend chaque jour parler d'affreux accidents. »

Enfin, nous avons laissé derrière nous les dernières maisons des faubourgs. La cloche cesse de sonner, et le train prend une allure rapide. Pendant ce temps, vous pouvez facilement échapper par la promenade à la fatigue d'une immobilité forcée. Si la lecture vous plaît, vous n'aurez pas davantage à craindre l'ennui : un marchand parcourt le train avec une collection bien assortie de journaux, de revues, de magasins, de romans. Avez-vous besoin de vous rafraîchir ? ne craignez pas d'avoir à souffrir jusqu'au prochain arrêt : un autre marchand va bientôt vous offrir des pommes, des oranges, des figues, etc. Vous êtes donc sûr de passer assez agréablement votre temps jusqu'à l'heure du dîner. Cette heure même n'aura rien de redoutable, si nous avons su choisir un train avec restaurant. Nous n'aurons rien à changer à nos habitudes, et nous ferons un excellent repas, sans hâte et sans inquiétude :

« J'entre à ma convenance dans la salle à manger, qui se trouve généralement derrière les wagons ordinaires. Les tables, dressées de chaque côté, sont recouvertes de nappes d'une blancheur immaculée, gracieusement ornées de plats de desserts assortis : raisins, oranges, bananes, pommes. A l'entrée s'ouvre un joli petit cabinet

de toilette, pourvu d'eau chaude et froide et de tout l'attirail nécessaire pour les soins de propreté. Ma toilette terminée, je prends place à table : un nègre s'empresse de se mettre à ma disposition. Presque partout en Amérique, les garçons de table sont des gens de couleur : ils semblent nés pour ce service. Ils sont naturellement doués d'une bonne volonté et d'une obligeance qui en font d'excellents domestiques. On trouve en eux une bonne humeur sympathique, un mélange de gaieté et de sérieux, un désir d'être agréables qu'on ne rencontre pas souvent chez les blancs. Le bon nègre m'offre la carte. Le fond et la forme du repas sont également satisfaisants, et la variété du choix ne laisse rien à désirer. De fait, je dîne aussi bien que dans le meilleur hôtel, et je jouis, de plus, d'un accessoire qui n'est pas sans charmes : la vue d'un paysage toujours changeant. Le prix est excessivement modéré, si l'on considère l'excellence du repas : 75 cents, ou 3 fr. 85. »

Cette revue des moyens de transport aux États-Unis serait incomplète, si nous ne disions quelques mots des bateaux à vapeur, dont le système, au point de vue du confort des voyageurs, atteint presque la perfection idéale, tout en nous procurant une économie notable sur le voyage en chemin de fer. Le départ a lieu ordinairement le soir, vers cinq ou six heures. Les passagers qui désirent jouir des charmes de la soirée en plein air, trouvent sur le pont les sièges les plus commodes. La brise fraîchit-elle, on descend, je ne dirai pas dans la cabine, mais dans le salon, un vrai salon dans toute l'acception du mot, pourvu d'une quantité suffisante de sofas et de fauteuils, brillamment éclairé à la lumière électrique, avec un riche tapis digne d'un palais, et où de temps à autre un orchestre d'élite fait entendre une douce musique. La salle à manger n'est pas moins somptueuse, et la table a de quoi satisfaire les plus délicats.

Mais l'heure est avancée, et le voyageur fatigué éprouve le besoin du repos. Ne croyez pas qu'il soit condamné, comme sur nos mers européennes, à passer la nuit sur un divan étroit ou dans une case étouffante. S'il a eu la précaution, en payant sa place, d'ajouter un dollar en demandant un *state-room*, il a reçu, avec son ticket, une clé numérotée, et il trouvera dans une galerie du paquebot, au numéro correspondant, une élégante petite chambre, avec un lavabo bien approvisionné, une glace, une lampe électrique, une couple de chaises et un lit excellent. Aucune des commodités de la vie n'a été oubliée : vous trouverez même à bord une boutique de barbier.

Je terminerai cette analyse, déjà bien longue, par quelques traits du caractère américain. Et d'abord, une anecdote à propos de l'absence de toute distinction de classes :

« Un jeune étudiant de Cambridge, nouvellement arrivé en Amérique, voyageait en chemin de fer. Voulant faire porter sa malle dans le train, qui allait partir : — « Hé ! commissionnaire, crie-t-il d'une voix impérieuse, portez donc ma malle dans le train. » — Le commissionnaire le toise d'un œil méprisant et continue son chemin. Le compagnon du jeune homme, Anglais d'origine lui aussi, mais qui résidait depuis longtemps aux Etats-Unis, dut le tirer d'embarras : — « Eh bien, maintenant, mon ami, lui dit-il, à nous deux : il nous faut porter nous-mêmes ce bagage ; ce commissionnaire maintenant ne fera pas un pas pour vous. Jamais vous n'obtiendrez rien d'un Américain en lui parlant sur ce ton. Il fallait le prier poliment de vous rendre ce service, et vous auriez été satisfait à la minute. Ne croyez pas que cet homme est au-dessous de vous, et que vous pouvez lui donner des ordres comme à un inférieur : en Amérique, il n'y a pas d'inférieurs comme vous l'entendez. »

L'activité des Américains est proverbiale, mais sans hâte, sans impatience. Ils ne perdent pas de temps, ils utilisent chaque heure, chaque minute ; mais ils savent attendre, à l'occasion, avec une patience et un sang-froid inouïs. Ils doivent à ces qualités des succès merveilleux dans les affaires. Ecoutez plutôt cette petite histoire authentique :

« Il y a environ un an, un agent américain débarquait en Angleterre, avec la mission de lancer sur le marché britannique un nouveau ressort avec lequel les portes se ferment automatiquement sans le moindre bruit. En arrivant à Londres, il se présente dans une maison bien connue, qui a pour spécialité l'exploitation de cette sorte d'inventions, et il offre aux directeurs l'agence du nouveau système, à la condition qu'ils achèteront immédiatement cinquante ressorts. Ceux-ci trouvent la proposition déraisonnable, et déclinent l'offre avec dédain, ajoutant que tout ce qu'ils pourraient faire, ce serait de prendre en dépôt quelques échantillons. L'agent répond tranquillement qu'ils regretteront bientôt leur refus, et prend congé. Bien décidé à réussir en dépit de ce premier échec, il réfléchit aux moyens d'atteindre son but, et n'est pas long à se convaincre que la Banque d'Angleterre doit être le meilleur terrain d'opération. Il consulte la liste des fonctionnaires de la Banque, et

prend le nom du chef du matériel : s'il peut arriver jusqu'à lui et lui parler, son affaire est faite. Il se met en campagne sans perdre de temps : par bonheur, un de ses nombreux amis est lié avec le fonctionnaire en question, et consent à faire la présentation.

« Plusieurs visites ont lieu, sans qu'il soit dit un seul mot des ressorts. Notre agent s'était annoncé comme un touriste américain de passage à Londres. Un jour, cependant, un visiteur ayant laissé retomber la porte avec un bruit violent, notre homme observa qu'en Amérique on faisait usage d'un ressort qui obviait absolument à pareil inconvénient ; et, le fonctionnaire ayant paru goûter le système, il lui dit qu'il croyait pouvoir lui en procurer un, et se ferait un plaisir de le lui offrir en reconnaissance de son bon accueil. Le ressort fut posé et fonctionna admirablement ; mais le rusé compère se garda bien de réparaître pendant quelques jours. Quand on le revit enfin, on lui reprocha sa longue absence : le lieutenant-gouverneur de la Banque était venu dans le cabinet du chef du matériel, avait examiné le ressort et en avait admiré le mécanisme ; il en désirait un pareil pour lui. Un second ressort fut envoyé en présent au lieutenant-gouverneur.

« Cette fois encore, le patient Américain demeura invisible pendant une semaine : il savait bien que l'attente aiguise l'appétit : — « Où vous êtes-vous caché pendant tout ce temps ? lui dit son ami d'un ton aigre-doux. Le lieutenant-gouverneur voudrait savoir où trouver ces ressorts : il a l'intention d'en commander une cinquantaine pour le service de la Banque. » — Ces mots firent bondir le cœur de l'étranger, qui répondit en souriant : — « Je vais maintenant vous révéler mon secret. Je suis l'agent de l'inventeur, et je voulais vous faire reconnaître par l'expérience la valeur de ces ressorts. J'espère que vous ne m'en voudrez pas de ma discrétion. » — Le bon fonctionnaire se mit à rire de tout cœur : — « Ah ! bien, vous nous avez joué là un vrai tour d'Américain, et vous avez bien mérité votre succès. Envoyez les ressorts, et faites-vous payer quand vous voudrez. » — En très peu de temps les ressorts furent posés, à la satisfaction de tous, et la maison qui avait refusé les premières offres de l'Américain, voulut renouer les négociations. — « Trop tard, mes amis, répondit l'agent triomphant. Vous avez refusé un bon marché, vous n'avez pas voulu m'écouter : que dites-vous de votre prudence britannique ? » L'affaire était lancée, et ne resta pas en si beau chemin. »

III

M. J. O. Hanson, du *King's college* de Londres, livre à la publicité cinq lettres inédites de Pope, conservées dans sa famille depuis nombre d'années. Ces lettres n'ajoutent pas grand'chose à ce que l'on connaît déjà du célèbre poète. La première, cependant, où il est question de M^{me} Dacier, nous remet en mémoire la fameuse question des anciens et des modernes, et, tout en donnant raison au jugement porté sur le caractère irascible et orgueilleux de Pope, explique jusqu'à un certain point l'attitude prise par lui dans ce débat : il se joint en même temps aux ennemis de M^{me} Dacier et à ceux de Bentley. On sait pourquoi l'irritable poète détestait Bentley. Un jour, à dîner chez le docteur Mead, raconte Johnson, Pope, curieux de connaître l'opinion de Bentley sur sa traduction de *Illiade*, lui dit : « J'ai prié mon libraire de vous envoyer mon livre. — Quel livre? dit Bentley. — Mon Homère. — Ah! oui, je me rappelle votre traduction. C'est un fort gentil poème; mais ne l'appellez pas Homère. » On verra que M^{me} Dacier, coupable du même crime que Bentley, ne devait, pas plus que lui, trouver grâce aux yeux du susceptible traducteur.

Et cependant, on ne peut reprocher à Pope de n'avoir pas admiré, presque adoré les anciens, qu'il avait lus, au moins dans des traductions, dès sa plus tendre enfance. Encore en pension à Londres, il faisait un drame de scènes détachées de la traduction de *Illiade*, par Ogilby, qu'il entremêlait de ses propres vers, et il représentait cet essai avec le jardinier de la maison. Dans son *Essai sur la critique*, on lit cette phrase : « Que les ouvrages d'Homère soient votre étude et vos délices : lisez-les pendant le jour, lisez-les pendant la nuit. » Plus enthousiaste même qu'Horace, il n'admet pas qu'Homère puisse rêver :

Indignor quandoque bonus dormitat Homerus (1).

« Ce n'est point Homère qui dort, dit-il spirituellement, c'est le lecteur qui rêve (*Nor is Homer that nods, but we that dream*). »

Au reste, on peut expliquer le juste-milieu tenu par Pope, ou plutôt son feu croisé d'attaques, par des motifs plus sérieux et plus

(1) Horace, *Art poétique*, v. 359.

nobles, et partager l'opinion de H. Rigault, qui s'exprime en ces termes dans son *Histoire de la querelle des anciens et des modernes* :

« On pouvait craindre que cette admiration ne conduisît au fanatisme de l'antiquité, de la tradition, de la règle, un poète de vingt ans, qui débutait par où les poètes doivent finir, par un ouvrage didactique, et qui dogmatisait à l'âge où l'on rêve. Pope n'a pas eu de jeunesse : il est né raisonnable, et la précocité de sa sagesse a fait à la fois la force et la faiblesse de son génie.

« Devant cette raison hâtive, l'imagination intimidée s'est envolée à tire-d'aile. Dans ce rare esprit les fruits, mûrissant avant la saison ont fait trop vite tomber les fleurs. Mais, en revanche, cet éloignement naturel de tout écart et cette solidité d'équilibre l'ont préservé de pencher à l'excès vers la règle elle-même, et de tomber dans la servitude de la tradition. Né pour la discipline plutôt que pour l'enthousiasme, imitateur ingénieux plutôt qu'inventeur, il a dans sa poétique, conçue non d'après lui-même, comme il arrive si souvent, mais contre lui-même, prescrit la liberté, vanté l'invention, chanté la gloire de l'antiquité. Ce génie de l'imagination qui lui manque, il en fait, avec un bon sens désintéressé, le premier don du poète. Il relègue l'art au second rang : « La seule loi du poète, dit-il, c'est la nature ; l'art n'est que la collection des procédés copiés sur les œuvres du génie. La critique est la femme de chambre des Muses, et il n'y a que les petits esprits qui courtisent la suivante, ne pouvant plaire à la maîtresse. » Que seront donc pour nous les anciens ? Des modèles, mais non des maîtres. Il faut les honorer, mais non les adorer... »

Les quatre autres lettres sont plus terre à terre, et nous montrent Pope (comme le commun des écrivains, du reste) peu satisfait des libraires, qu'il va jusqu'à traiter de coquins. Sans me faire le champion des bêtes noires du poète, je ferai cependant observer que ces plaintes me semblent tardives. Ses premières œuvres (il en a toujours été de même) lui avaient peu rapporté ; mais, si nous en croyons Johnson, il avait gagné avec sa traduction de l'*Illiade*, sans compter la gloire, plus de cent quarante mille francs en 1720, et la correspondance dont il s'agit date de 1735. Or, la réputation de Pope n'avait fait, dans l'intervalle, que s'accroître, et sa fortune avait suivi sa réputation : il était déjà en possession de sa magnifique maison de campagne de Twickenham, qu'il a si bien chantée dans ses vers.

Mais je ne veux pas plus longtemps m'attarder à ces remarques critiques, et je demande au lecteur la permission de mettre sous ses yeux la traduction des lettres en question.

PREMIÈRE LETTRE

Twickenham, 12 février.

Monsieur,

J'aurais dû déjà vous remercier de votre présent, et vous prier de transmettre à M. Luke Schaub l'expression de ma gratitude. M^{me} Dacier ne m'a pas fait l'honneur, auquel je m'attendais comme critique, de répondre à mes observations; mais elle m'a attaqué comme poète dans deux ou trois de mes comparaisons, ce qui est un endroit sensible (chacun sait que rien n'est cher au poète comme ses comparaisons). Quant aux deux plus graves objections qu'elle fait à ma préface, le curieux qui voudrait y chercher les passages incriminés, serait bien désappointé : ce n'est que dans la traduction française qu'elle les a trouvés. Si j'avais donc le désir de rétracter mes erreurs, je ne pourrais donner satisfaction qu'à mes lecteurs français, qui sont bien peu nombreux, je le crains, si toutefois il en existe. Ce qui me chagrine le plus, c'est sa dernière phrase, où elle paraît en même temps irritée et joyeuse (jusque-là je n'ai rien à redire); mais elle conclut qu'en convenant parfois qu'Homère n'est pas le pape, c'est-à-dire, n'est pas infallible, je me crois plus sage que lui et dois, par conséquent, le corriger : que, partant, je suis fait pour réformer le genre humain et être à la tête du gouvernement. Là-dessus, elle s'écrie : *Voilà une grande ressource pour l'Etat!* C'est la seule chose que je n'accepte pas, et je crois à propos (pour vous qui êtes une espèce de ministre et pour tous mes amis de l'Administration) de formuler une protestation en règle contre de telles instigations, surtout à ce moment, où j'entends dire qu'on me blâme de m'être occupé d'un certain livre. Et ce livre, Dieu sait que je n'avais pas plus la pensée de le corriger qu'Homère lui-même ! Mais c'est assez parler de ce livre. Seulement vous nous flattez certainement, nous autres poètes, quand vous prétendez que c'est nous qui donnons l'immortalité : hélas ! c'est vous, secrétaires d'État, qui êtes hommes à rendre les livres immortels !

Vous avez entendu dire, je crois, que j'avais l'intention de traduire l'*Odyssée*. Je ne vous dirai pas si c'est la mortification que j'ai

ressentie du mécontentement de M^{me} Dacier ou de tout autre, qui a soudainement refroidi l'ardeur de mes amis dans cette affaire; mais je vous prie d'informer M. Tickel que j'ai été trois fois chez lui pour lui demander s'il n'avait pas lui-même pareil dessein, avant de prendre, de mon côté, un parti définitif. Et je m'engage même à renoncer tout à fait à ce projet, s'il me fait une promesse formelle (ou si ses supérieurs la font pour lui) de rendre à Homère cette justice. Exhortez-le, je vous en prie, à entreprendre ce travail dans l'intérêt et pour l'honneur de la religion protestante et de l'Eglise dominante, auxquelles un Papiste, s'il faut en croire M^{me} Dacier, pourrait causer un préjudice mortel. Je ne croyais pas avoir tant de talents en politique; mais je vais dorénavant veiller sur moi, puisque l'on me croit si capable des grandes affaires, du consentement de deux nations.

Assurez, je vous prie, tous nos amis de ma faveur et de ma bienveillance, lorsque je serai premier ministre. Rappelez-moi tout particulièrement au souvenir de M. Stanyan, et priez-le *de ne pas oublier son serviteur Jacob*, qui me semble être dans la tribulation et avoir oublié le texte qui exhorte les libraires à supporter patiemment leurs défauts réciproques. Je serais enchanté si vous et lui, vous pouviez consacrer un dimanche à visiter mes plantations et mes édifices. Je vous souhaite à tous deux toutes sortes de prospérités, et je suis votre très affectionné et très humble serviteur,

A. POPE.

*
* *

DEUXIÈME LETTRE

A M. Buckley, dans sa maison de Little Britain, à Londres.

Cher Monsieur,

J'espère que vous avez reçu le présent que je vous ai adressé de tout ce que j'ai de plus précieux, je veux dire mes œuvres. C'est un bien pauvre cadeau en échange de votre *Thuanus* et de tous les bons offices que vous avez toujours été prêt à me rendre. C'est seulement la crainte de vous déranger, qui m'a empêché de vous demander votre concours pour l'impression de ce livre. Tel qu'il est, il m'a coûté cher, et me coûtera probablement encore davantage, si je

dois compter sur mon libraire pour le remboursement de mes frais. S'il est en votre pouvoir de m'aider à me débarrasser de cent cinquante exemplaires (l'exemplaire ne doit pas être vendu au commerce à moins de 18 schellings, et aux particuliers à moins d'une guinée), vous me rendrez service, un libraire ayant eu la conscience de m'en offrir 13 schellings et se contentant modestement d'en gagner 8, en retour des nombreux services que je lui ai rendus. Un autre, qui m'est tout à fait étranger, m'en a pris 100 à 17 schellings; mais j'ai besoin de me débarrasser du reste.

Je suis chez lord Oxford, où j'attends une ligne de vous. Je ne vous fais pas d'excuses, j'ai pour vous trop d'affection. Je suis, cher Monsieur, votre tout dévoué et très humble serviteur,

A. POPE.

9 avril 1735.

*
* *

TROISIÈME LETTRE

A M. Buckley, dans sa maison de Princes Court, près Storye, à Westminster

Cher Monsieur,

Comme preuve (et je voudrais pouvoir vous en donner de nombreuses) de mon désir de vous être agréable, j'ai examiné les articles avec Lintott, comme je vous l'avais promis, au point de vue de l'usage qu'on pourrait tirer des cuivres, des initiales et des culs-de-lampe pour votre usage. Je suis certain qu'ils sont tous ma propriété. Je lui ai donc écrit de vous les remettre, soit en mains propres, soit à la personne que vous accréditerez pour cet objet. Mais, comme c'est un grand chicaneur, ne lui dites pas pour quel livre; et, comme c'est un non moins grand coquin, je serais heureux de lui infliger une petite punition, en le laissant croire que j'éдите avec vous quelque chose de nouveau: il m'a déjà, dans ces derniers temps (par intermédiaire, car je n'ai aucun commerce avec lui), importuné à ce sujet, mais sans jamais avoir reçu de moi d'autre réponse que celle-ci, qui est fort vraie, c'est que je ne veux plus jamais l'employer.

Je suis sincèrement, cher Monsieur, votre obligé et affectionné serviteur,

A. POPE.

Twickenham, 16 juin.

*
• *

QUATRIÈME LETTRE

A Sam. Buckley, Esq., à Little Britain, Londres.

Cher Monsieur,

J'ai été heureux d'apprendre que vous êtes rentré chez vous en bonne santé : j'espère que vous continuerez à vous bien porter jusqu'à notre prochaine rencontre, qui ne pourra, je le crains, avoir lieu avant la fin de mes voyages. Je vous envoie la réponse extraordinaire de Tonson à la lettre que je lui avais adressée, et que vous avez vue. Que dois-je répliquer, à votre avis? Ma question était certainement des plus convenables, et je ne lui voulais aucun mal. Toute la race de libraires, je finis par le croire, a été créée pour servir de repoussoir à un seul homme, qui a accaparé tout l'honneur et toute la probité de la corporation, et je suis profondément affligé qu'il ne soit plus libraire. Je ne sais rien de mieux à faire pour l'encouragement de la science, que de l'obliger à reprendre sa première profession.

Adieu, et croyez-moi toujours votre fidèle et affectionné serviteur,

A. POPE.

Twickenham, 17 août 1735.

*
* *

CINQUIÈME LETTRE

Twickenham, 2 février.

Cher Monsieur,

Je vous suis très obligé de votre lettre du 30. Je ne sais comment remercier milord Townshend; quant à vous, le meilleur moyen de vous remercier, ce doit être de vous prier de venir voir mes jardins et d'aller voir les vôtres, afin que nous puissions nous inspirer l'un à l'autre de nouveaux projets, ce qui me semble le vrai bonheur de tous les amateurs de plantations. La saison s'avancant, j'irai bientôt vous rendre visite pour nous entendre à ce sujet. Malgré votre compliment, d'autant plus précieux que vous y avez ajouté celui de lord Townshend, je ne veux pas vous laisser votre

liberté complète : Il faut que vous m'accordiez en retour un plaisir du même genre, en acceptant le livre auquel vous parlez de souscrire. J'espère aller vous trouver sous peu, et vous renouveler l'assurance du profond dévouement de votre serviteur.

A. POPE.

IV

M. Henry M. Trollope vient de publier une nouvelle œuvre de son père : *An Old Man's Love*, « l'Amour d'un vieillard » (Blackwood et fils, à Londres), qu'il fait précéder de la note suivante : « *An Old Man's Love* est le dernier des romans de mon père. Comme je l'ai établi dans ma préface à son autobiographie, *The Landleaguers* a bien été écrit après, mais n'a jamais été complètement terminé. »

On retrouve ici toutes les qualités ordinaires d'Anthony Trollope, et l'on peut affirmer qu'il est mort dans toute la force de son talent.

Under the Red Flag, « Sous le drapeau rouge », le nouveau roman de miss Braddon nous reporte aux jours sanglants de la Commune, et notamment au terrible drame du massacre des Dominicains d'Arcueil.

Les tristes héros de cette douloureuse époque sont dignement stigmatisés. Je n'insiste pas : tout le monde connaît le talent et les idées de l'auteur.

COLONIES

En parcourant les *Annales de l'Union catholique de l'île Maurice*, je remarque un article intitulé : *les Espérances chrétiennes*, qui respire la foi la plus solide, et donne une statistique vraiment consolante des progrès du catholicisme, depuis l'ère chrétienne jusqu'à nos jours.

« A dire vrai, débute l'auteur anonyme, si le catholicisme n'était qu'un parti; s'il devait, pour restaurer sa fortune, s'appuyer sur les alliances fragiles des pouvoirs du monde; s'il lui fallait compter sur les capricieux retours de l'opinion et des suffrages populaires, nous comprendrions jusqu'à un certain point que, même ceux qui lui demeurent le plus obstinément fidèles, se sentissent envahir par les tentations du doute et du découragement... »

« En définitive, le problème est de savoir si la vérité a perdu de sa vigueur, si le droit n'a plus son prestige vainqueur, et enfin, pour parler vulgairement, si le bon Dieu a donné sa démission.

« Ce sont là, nous en convenons volontiers, des forces purement morales, et elles sont peu appréciées, ou, pour mieux dire, elles sont absolument dépréciées par ceux qui ne comptent plus que sur les gros bataillons.

« Cependant, oui ou non, ces forces sont-elles réelles, et, l'histoire à la main, peut-on nier que leur action se soit fait sentir dans le courant des âges?...

« N'est-ce pas aux époques comme celle que nous traversons, qu'il convient de se rappeler les belles paroles de saint Hilaire : *C'est le propre de l'Église de vaincre quand on l'attaque, d'être mieux comprise quand on la conteste, de gagner du terrain quand on l'abandonne?* »

Après une rapide esquisse de l'histoire de l'Église, des hérésies, des schismes, de la Réforme, du Voltairianisme, de la Révolution, de toutes ces luttes cruelles où le catholicisme semblait devoir périr sous les coups furieux de ses ennemis, et dont il s'est toujours relevé plus puissant que jamais, l'auteur donne le tableau suivant du mouvement catholique à travers les siècles, dressé par un savant protestant :

1 ^{er} siècle.	500,000	11 ^e —	70,000,000
2 ^e —	2,000,000	12 ^e —	80,000,000
3 ^e —	5,000,000	13 ^e —	85,000,000
4 ^e —	10,000,000	14 ^e —	90,000,000
5 ^e —	15,000,000	15 ^e —	100,000,000
6 ^e —	20,000,000	16 ^e —	125,000,000
7 ^e —	25,000,000	17 ^e —	185,000,000
8 ^e —	30,000,000	18 ^e —	250,000,000
9 ^e —	40,000,000	19 ^e — à la fin de 1876	260,000,000
10 ^e —	56,000,000		

« Faisons, ajoute-t-il, sur cette statistique, une seule observation : les siècles où l'Église a le plus rapidement grandi, sont les siècles où elle a été le plus persécutée et où elle a le plus de défections : les quatre derniers.

« Ne nous décourageons donc point en considérant le présent, ses combats, ses tristesses : l'avenir dira ce qu'ils auront valu pour l'extension du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

La question irlandaise est toujours à l'ordre du jour. Il ne sera donc pas hors de propos de faire connaître l'opinion des habitants d'une autre possession anglaise sur cette longue et cruelle lutte entre les vainqueurs et leurs victimes. Nous la demanderons aux *Réflexions sur l'Irlande* d'un rédacteur des mêmes *Annales*. Il faut avouer d'abord que les Irlandais sont un peuple d'une rare opiniâtreté. Depuis sept cents ans, une violente persécution meurtrit la noble Irlande; depuis sept cents ans, l'héroïque île des Saints résiste vaillamment aux efforts de ses persécuteurs. Rien ne peut détruire l'obstination irlandaise. Mais n'y a-t-il pas à cette attitude d'autres causes qu'une haine irréfléchie, qu'un esprit de révolte invétéré? Oublie-t-on que l'Irlande a été attaquée dans ses croyances et ses institutions, qu'on lui a toujours dénié toute justice, refusé même cette liberté dont se vantent si fort ses conquérants? On a voulu lui ravir sa foi; et, plutôt que d'abandonner la religion de leurs pères, les enfants de saint Patrice ont préféré quitter leur patrie.

C'était là, du reste, le vœu le plus cher des vainqueurs. L'historien anglais, Fronde, qui n'est pas suspect de partialité pour les Irlandais, n'hésite pas à en faire l'aveu: « Les Anglais, dit-il, ont de parti pris tenu à maintenir l'Irlande pauvre et misérable, pensant que c'était le moyen le plus propre à l'empêcher de devenir gênante. Ils ont détruit son commerce et sa marine marchande, par des tarifs différentiels; ils ont entouré d'entraves son agriculture déjà si misérable, par crainte que les importations irlandaises ne pussent nuire aux producteurs anglais. » Et, pour mieux atteindre ce but, on a recours à l'émigration. Opérée d'abord par la force, elle est rendue nécessaire par la misère résultant de la politique anglaise.

Mais quelle est la conséquence de cette politique? Non seulement l'émigration n'a pas d'influence heureuse sur le sort de l'Irlande, mais à l'égard de l'Angleterre elle-même, elle produit les résultats les plus fâcheux. La haine de tout ce qui est anglais, haine intense, implacable, s'implante dans le cœur de chaque émigré. Les Anglais auraient dû pourtant, dès longtemps, s'en apercevoir. Lors de la guerre de l'Indépendance américaine, la moitié de l'armée rebelle était composée d'Irlandais, et ses officiers les plus célèbres étaient Irlandais ou d'origine irlandaise. Il suffit de citer Stark, Stewart, Thompson, Irvine, Morghan, John Barry, Montgomery, Wayne, Knox, John Sullivan, Arthur Dillon, etc. Aujourd'hui, les Etats-Unis

renferment plus de quinze millions d'Irlandais de naissance ou d'origine. C'est là que se recrutent les adhérents de ces sociétés secrètes irlandaises, qui ont fait et font encore tant de mal à l'Angleterre. C'est de là que viennent les subsides envoyés à la Land League.

Le moindre sentiment de gratitude devrait cependant inspirer aux Anglais une autre conduite envers l'Irlande, dont les enfants ont toujours fait honneur à la nation britannique. Sans parler de la banque, de la magistrature, etc., qu'on suive l'armée anglaise dans ses étapes à travers le monde entier, et partout on verra des Irlandais se distinguant par leurs talents et leur bravoure. Aujourd'hui même, combien d'Irlandais illustrent la grande nation britannique, lord Garnet Wolseley, qui s'acquît une si grande renommée dans la guerre des Ashantis, le héros de Tel-el-Kebir, lord Dufferin, le gouverneur populaire du Canada, le marquis de Lansdowne, son successeur, sont Irlandais.

Il serait donc temps d'adopter à l'égard de l'Irlande une politique plus humaine, plus juste et moins dangereuse. Le devoir de l'Angleterre, non le devoir moral, mais le devoir politique, serait d'aborder la question de front, et d'entrer dans la voie des réformes véritables, non plus avec ce procédé de concessions mesquines qui n'aboutissent jamais, mais avec un ferme parti pris de suivre une ligne de conduite diamétralement opposée et nettement déterminée. Les divisions de race, de religion, de situation matérielle à détruire, l'union à poursuivre dans la liberté vraie, au lieu de l'unité cachée sous la dépendance, tel est le but que l'Angleterre devrait désormais avoir en vue. Et si, après avoir fait des efforts loyaux pour l'atteindre, elle se heurte encore chez le peuple irlandais à la persistance de la même misère, si la situation générale du pays est restée la même, alors, mais alors seulement, elle sera en droit de déclarer le sol irlandais incapable de nourrir ses habitants, et sa population bonne à transporter au loin; alors seulement elle pourra dire que l'émigration est le seul remède possible, la seule politique dont il faille user d'une façon permanente.

R. MARTIN.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

D'année en année, on suit les progrès de la guerre impie faite à l'Eglise par la République. Une mesure plus grave, une entreprise plus criminelle, vient toujours s'ajouter aux précédentes et l'on ne voit plus d'autre fin à cette politique systématique de haine qu'une persécution ouverte contre le clergé et les catholiques, et la proscription même du culte chrétien. Presque en même temps, les deux Chambres ont porté à la religion deux coups qui l'atteignent au vif et qui avancent douloureusement l'œuvre de démolition entreprise par les sectaires de la franc-maçonnerie et de la libre-pensée. A quarante voix de majorité, le Sénat a voté le rétablissement en principe du divorce. Il y a un an seulement, ce vote n'eût pas paru possible. L'an dernier, sur la proposition d'un de ses membres, qui s'est donné le triste rôle d'apôtre du divorce, la Chambre des députés avait voté l'abrogation de la loi de 1816. Le gouvernement n'était pas intervenu dans le débat, et l'on se disait que le Sénat ne ratifierait pas le vote de la Chambre. Contre les prévisions d'alors, le Sénat a sanctionné la proposition de M. Naquet. La haute Chambre n'a pas craint, elle aussi, de se mettre en révolte contre la loi de Dieu et de l'Eglise, de donner le scandale d'une violation flagrante des principes de la morale et de la famille. L'argument religieux ne l'a pas retenu; ceux d'entre les modérés de la gauche qui auraient pu y avoir égard, se sont laissés persuader par l'auteur de la proposition, que la liberté de conscience des catholiques n'aurait pas à souffrir du rétablissement du divorce, attendu qu'aucun des époux catholiques ne serait forcé de profiter, contre sa conscience, de la faculté de se remarier. Mais le divorce lui-même n'est-il pas une atteinte à la foi de l'époux catholique, qui croit à l'indissolubilité du lien conjugal, et le remariage civil de son conjoint ne l'associe-t-il pas, malgré lui, à l'adultère, et ne lui ôte-t-il pas le moyen de ramener le divorcé au sacrement, à l'ordre?

L'intervention du gouvernement a été décisive. En son nom, le ministre de la justice s'est fait le défenseur du divorce. Peut-être que le Sénat, laissé à lui-même, aurait reculé devant une loi destinée à changer profondément les conditions de la famille et les mœurs publiques. Peut-être, au lieu de se laisser émouvoir par les infortunes privées de quelques ménages, aurait-il vu la question de plus haut en considérant que l'indissolubilité du mariage est le fondement de la famille et, par conséquent, de la société. Par complaisance pour la majorité de qui il tient son existence, et avec cet esprit de parti qui l'attache à une politique antireligieuse, le cabinet a soutenu la cause du divorce. Sans lui, le Sénat aurait probablement repoussé la loi immorale et révolutionnaire dont il a voté le principe à son instigation. Le ministère a mieux aimé donner satisfaction aux passions de la majorité, que de chercher à écarter une nouvelle cause de conflit entre la conscience catholique et la loi, entre l'Eglise et l'Etat. Pour son compte, il s'est inspiré aussi du triste programme de laïcisation que la République s'est donné. M. Martin Feuillée a fait valoir la tendance de la société moderne à se séculariser complètement, il a donné pour raison du divorce que la France n'a plus de religion d'Etat, que la loi doit être athée. Mais s'il n'y a plus de religion d'Etat, il y a encore une religion de la majorité des Français, ainsi désignée dans le Concordat, et c'est aller à la fois contre le droit public et contre la conscience privée, que d'établir un désaccord absolu entre la loi civile et la loi religieuse de cette majorité de Français. Le Concordat et les droits des consciences sont également violés par le rétablissement du divorce. L'Eglise n'a cessé de lutter depuis son origine, contre les princes et les peuples, pour la sainteté et l'inviolabilité du mariage. La République va au-devant de nouvelles difficultés avec le Saint-Siège, en rétablissant la législation funeste du Code Napoléon.

Sa haine de l'Eglise, son hostilité contre les institutions catholiques se manifestent encore plus dans cette disposition de la nouvelle loi militaire qui astreint les séminaristes au service, et même au service actif de trois ans. Pendant que le Sénat votait le principe du divorce, la Chambre des députés votait la suppression de l'immunité ecclésiastique, et cela après un discours aussi fort qu'éloquent de Mgr Freppel qui démontrait à la fois l'injustice et l'inutilité de cette mesure. Les souvenirs de 93, les traditions de la Révolution elle-même n'ont pu sauver le clergé des coups de la

troisième République. Entre la mission du prêtre et le métier des armes, il y a une incompatibilité que la Convention elle-même, ainsi que l'a rappelé le vaillant évêque d'Angers, reconnaissait par son décret du 13 mars 1793, rendu sur la proposition de Barrère. Entre le régime de la caserne et la préparation au sacerdoce, l'incompatibilité n'est pas moins radicale, et vouloir remplir les casernes de séminaristes, c'est vouloir priver un grand nombre d'églises de prêtres. La loi tend, en effet, directement à ce résultat. Il n'est personne qui ne voie que l'incorporation des clercs dans l'armée, c'est l'impossibilité pour le clergé de se recruter et de se former, et que la pénurie de prêtres, c'est la cessation du ministère sacré, l'extinction de la religion elle-même.

On a voulu se prévaloir de l'exemple de l'Italie pour justifier la suppression de l'exemption militaire accordée jusqu'alors aux aspirants à la prêtrise. Mgr Freppel a fort à propos répondu par l'opinion de M. de Cavour lui-même. En 1853, le célèbre ministre piémontais, le fondateur de l'unité italienne, établissait l'obligation pour le gouvernement de « maintenir le nombre des prêtres en harmonie avec les justes besoins de l'Église, et de ne point rendre le nombre des ecclésiastiques trop restreint et hors de toute proportion avec les besoins religieux de la société. » Et il ajoutait : « C'est, à mes yeux, chose non douteuse que l'exemption du service militaire est une condition *sine qua non*, si l'on veut pourvoir la société d'un nombre de prêtres nécessaires à ses stricts besoins religieux. » M. de Cavour faisait remarquer ensuite que cette exemption ne pouvait s'appeler un privilège; en effet, « cette exemption ne s'accorde plus à l'ecclésiastique pour son avantage à lui; mais elle est établie dans l'intérêt de la société, afin que celle-ci ait le nombre de prêtres dont elle a besoin. » A une objection qui lui était faite, il répliquait : « L'exemption est-elle, oui ou non, indispensable pour assurer à la société le nombre de prêtres qu'il faut? *Cela étant, on ne peut plus parler de privilèges; c'est une disposition dont profite la société.* »

Mais l'opinion de M. de Cavour pouvait-elle être de quelque autorité auprès d'une majorité de sectaires que les précédents de la Convention elle-même n'ont pu convaincre? Les nécessités de la défense nationale, le principe de l'égalité de tous devant la loi n'ont été que de vains prétextes mis en avant pour couvrir une mesure de haine et de persécution. Les besoins du service militaire ne

requièrent pas la présence sous les drapeaux de 1500 ou 2000 séminaristes, lorsqu'on est obligé de laisser chaque année, en dehors du contingent réel, 70,000 ou 80,000 hommes qu'il est impossible d'incorporer faute de ressources budgétaires. Quant au principe d'égalité, la loi elle-même n'en tient pas compte avec son système de dispenses, d'exemptions, de sursis d'appel pour certaines catégories d'enrôlés. C'est uniquement une loi antireligieuse qu'on a voulu faire, pour tarir le sacerdoce dans sa source, pour détruire le catholicisme dans son organe essentiel. Un des journaux les plus importants de la majorité, le *Siècle*, disait au moment de la discussion de la loi : « Si la Chambre ne croit pas que la séparation des Églises et de l'État soit encore venue, il faut vivre avec le Concordat et respecter l'esprit de ce traité. Il ne faut point le considérer comme définitif, il faut se garder d'en faire un instrument de protection pour l'Église ou de réconciliation avec elle ; mais il ne faut pas davantage le considérer comme un instrument de persécution. Cette politique ne serait ni digne d'un grand parti, et encore moins d'une grande nation.

« La guerre à l'Église, il faut la faire à grands coups, par l'abolition des privilèges ecclésiastiques et par la diffusion de l'enseignement, en tarissant les sources de son recrutement, en lui retirant l'éducation de nos fils et de nos filles. Le service militaire de trois ans obligatoire pour tous les citoyens, voilà ce qui portera au cléricisme un coup plus rude et autrement décisif que toutes les réductions de crédits qu'on pourrait faire aujourd'hui au budget des cultes. »

C'est toute la pensée de la loi. On a cherché un moyen d'affaiblir et de désorganiser l'Église. Sous prétexte de faire une loi sur l'armée, on a voulu tout simplement faire une loi contre le catholicisme, et l'ennemi que vise cette prétendue loi de défense nationale, ce n'est pas l'étranger, c'est le clergé français. Vider les séminaires pour vider ensuite les églises, c'est le but que poursuivent les auteurs de cette funeste loi.

La première fois que le projet d'incorporer les clercs à l'armée fut mis en discussion, il y a trois ans, le gouvernement d'alors déclarait que les séminaristes et les prêtres « en qualité de membres d'un grand service public » avaient droit à une exemption ; il reconnaissait que le service militaire imposé aux aspirants à la prêtrise serait « la mort sans phrase pour le clergé paroissial ; » il invitait

enfin la Chambre à considérer « l'effet extérieur d'une telle déclaration de guerre au clergé. » Le gouvernement d'aujourd'hui n'a rien fait, ni dit, pour prévenir le vote d'une loi que son prédécesseur repoussait. Son silence est une ratification de cette déclaration de guerre au clergé. Là encore, le gouvernement se met en lutte avec le Saint-Siège. Car si la mesure prise contre le clergé lèse les intérêts de la religion et les droits des populations catholiques, elle est surtout en opposition avec le Concordat qui garantit à l'Eglise le libre exercice de son culte. Depuis Napoléon I^{er}, la dispense du service militaire accordée aux séminaristes a toujours été considérée comme une conséquence du Concordat; car ce serait entraver le libre exercice du culte que d'empêcher le libre recrutement du clergé.

Il n'est que trop évident que c'est la persécution antireligieuse qui se poursuit, au mépris des droits les plus essentiels du catholicisme et des intérêts de la paix publique. Chaque jour aggrave le conflit des consciences avec la loi, chaque vote des Chambres ajoute aux mesures d'hostilité prises contre l'Eglise. Cette année encore, la Commission du budget propose des réductions considérables sur le chapitre du culte catholique. Elle supprime définitivement les bourses des séminaires, elle raye le traitement des chanoines, elle diminue le nombre des vicaires rétribués par l'Etat, elle ramène à un chiffre minime le traitement de l'archevêque de Paris et des évêques d'Algérie, elle réduit à presque rien le crédit affecté à la construction et à l'entretien des édifices diocésains, aux travaux des cathédrales. C'est plus de six millions retranchés au budget des cultes.

Où va-t-on avec cette politique de haine et de guerre? Combien de temps encore le pays subira-t-il la domination du parti qui a entrepris de détruire la vieille foi nationale? Ne verrons-nous pas en France ce qui vient d'arriver en Belgique? Là aussi le parti au pouvoir avait voulu écraser le catholicisme. Il espérait en finir avec la religion par cette loi scolaire, semblable à la nôtre, et que la voix publique avait appelée dès le premier jour la loi de malheur. L'oppression a été longue; mais à la fin le sentiment religieux et patriotique s'est réveillé dans les âmes; le pays a fait un vigoureux effort pour se débarrasser de la tyrannie. Les élections législatives viennent de compléter ce que les élections municipales avaient fait. Le ministère libéral est renversé, à une écrasante majorité; la Belgique catholique est délivrée du joug de la franc-maçonnerie. C'est

un triomphe complet, inespéré, le plus beau, disent les journaux catholiques, que les annales belges aient enregistré depuis 1830. Quand verrons-nous aussi la France, lasse d'une politique de secte, se retourner contre le parti qui l'opprime et reconquérir sa liberté et sa paix? Faut-il attendre de nouveaux excès? Ou faut-il désespérer de l'esprit public?

Malheureusement la majorité et le ministère se tiennent plus que jamais et s'entendent au mieux pour perpétuer un régime de destruction lente et de décomposition qui prévient ces vigoureux retours de l'opinion, ces insurrections générales des consciences. Le ministère a éprouvé une fois de plus que, pour les services qu'il rend à la politique et à la cause du parti, il peut compter absolument sur la complaisance de la majorité. Les scandales administratifs et judiciaires dont la Corse vient d'être le théâtre n'ont été pour lui que l'occasion d'un nouveau triomphe. Ni la gravité des faits ni l'énergie de M. Andrieux à dénoncer les abus de la domination de la coterie opportuniste en Corse n'ont ébranlé la situation du ministère qui est sorti vainqueur de ces débats accusateurs à plus de cent voix de majorité. Il a fallu l'assassinat d'un journaliste, M. Saint-Elme, et l'étrange justification du crime par un des avocats généraux d'Ajaccio pour attirer l'attention sur la situation de l'île traitée en pays de conquête par les fonctionnaires et les favoris du régime. Une interpellation sur ce fait particulier suivi d'une interpellation plus générale de M. Andrieux, a révélé un état de choses fort grave en Corse. L'ancien préfet de police a montré ce département divisé, grâce à la politique du cabinet, en deux camps ennemis, opprimés et oppresseurs. Apologie de l'assassinat, bureau ouvert de candidature officielle, révocation arbitraire des magistrats suspects, servilité des autres, abus des influences, exploitation à outrance de la faveur : tels sont les traits du tableau tracé par M. Andrieux. Les dénégations insuffisantes des ministres de l'intérieur et de la justice ont laissé parfaitement voir que la justice, l'administration et le manie- ment des deniers publics sont l'objet en Corse d'irrégularités et de scandales de tout genre. Ce sont là des faits dont la responsabilité retombe sur le gouvernement. Dans le but de neutraliser l'influence du parti bonapartiste, la faction opportuniste qui domine actuellement la République a voulu, comme l'ont constaté des journaux même républicains, exploiter les passions et les rancunes locales, et aidée par un état social et des dispositions morales particulières à

la Corse, elle a créé cette situation abusive que le gouvernement connaît, qu'il entretient et dont il profite. Malgré la gravité des faits dont la majorité avait conscience et dont elle semblait même avoir quelque honte, le ministère n'a eu qu'à poser la question de confiance pour avoir raison de l'interpellation et se faire mettre hors de cause par un vote d'approbation. Il peut tout, désormais; il est sûr de cette majorité, toujours plus réduite, mais suffisamment compacte, que ses faveurs lui ont inébranlablement attachée. M. Jules Ferry, surtout, s'est tellement imposé à elle qu'il paraît plus solidement établi à la présidence du conseil qu'aucun de ses prédécesseurs ne l'a jamais été, depuis l'avènement de la République.

Avec cette majorité, prête à tout faire, le ministère peut aborder tranquillement la question de la révision. Les préliminaires lui sont déjà favorables. Le rapport de la commission nommée par la Chambre n'est que l'amplification du projet de gouvernement. D'après ce projet quatre points doivent être présentés à la révision du Congrès : le mode de composition du Sénat, ses attributions budgétaires, la suppression de la clause de révision dans les lois constitutionnelles, l'abolition des prières publiques pour la rentrée des Chambres. La Commission accepte les quatre points du projet du gouvernement dans leur teneur et leur forme; elle en a joint seulement un cinquième : la révision de l'article relatif aux conditions dans lesquelles peut être prononcée la dissolution de la Chambre et au débat pour la convocation des électeurs.

La commission s'en tient donc à la révision limitée, telle que le gouvernement la propose. La majorité, docile aux inspirations du ministère, n'ira pas au-delà. Peut-être le Sénat ne se soumettra-t-il pas volontiers à une révision qui porte principalement sur lui et dont l'effet sera de diminuer ses prérogatives financières. Pour le gouvernement, l'opposition du Sénat serait encore le moyen le plus commode d'en finir avec une question, qu'il n'a soulevée que pour empêcher le parti radical de la faire naître et de s'en servir comme d'un instrument d'agitation. Il n'a pas à craindre cette éventualité.

Le seul embarras que pourrait éprouver le ministère, c'est celui de l'imprévu. Quand les Chambres auront voté séparément la révision, telle que la veulent M. Ferry et ses collègues, c'est-à-dire la révision limitée aux quatre points du projet du gouvernement ou aux cinq de la commission, là s'arrêtera leur pouvoir réciproque. Elles ne sauraient décider légalement, par délibérations séparées,

que le Congrès n'ira pas plus loin. Un accord préalable entre les deux Chambres sur les matières soumises à la révision, une sorte d'engagement moral pris par elle de ne pas sortir du programme, aurait-il la vertu de limiter constitutionnellement les attributions du Congrès, d'empêcher les dissidents, la minorité de soulever des questions étrangères au projet? Aucune règle ne peut être tracée d'avance pour le Congrès, aucune sanction n'existe pour donner force de loi aux arrangements pris d'un commun accord entre le gouvernement et la majorité des deux Chambres. Le gouvernement n'a d'autre ressource que d'opposer la question préalable aux propositions excentriques qui pourraient se produire malgré lui. Cela peut lui suffire avec une majorité dont il vient encore d'éprouver la docilité, au Sénat, pour la question du divorce, à la Chambre des députés, dans les affaires de Corse. Néanmoins la porte reste ouverte aux incidents imprévus et il est probable que les radicaux en profiteront pour réclamer la révision intégrale, ou des modifications aux lois constitutionnelles plus importantes que celles que propose l'opportunisme.

Le véritable embarras pour le gouvernement est dans le Conseil municipal de Paris. A peine entré en fonctions celui-ci s'est posé en adversaire du pouvoir central. Il est bien avéré aujourd'hui, malgré les appréciations favorables du parti opportuniste sur le scrutin de ballottage, que les révolutionnaires, sous le nom d'autonomistes et d'intransigeants, y ont la majorité. Ils l'ont prouvé par la composition du bureau. Le nouveau président du Conseil municipal est des leurs et il l'a montré. En venant pour la première fois au milieu des nouveaux élus, le préfet de la Seine s'était permis de les inviter discrètement à s'abstenir des discussions politiques et à se consacrer uniquement à la gestion des intérêts de la ville. Des interruptions violentes avaient fait comprendre au représentant du gouvernement que ses conseils ne seraient pas suivis; mais le président du Conseil municipal s'est chargé de lui répondre directement. Sa déclaration ne manque ni de fierté, ni d'audace. « Représentants élus de la ville de Paris, a-t-il dit, votre indépendance est entière, et le programme que vous avez acceptés doit seul régler votre ligne de conduite. Relevant uniquement de vos électeurs, c'est à eux que revient le droit de vous donner des avis et non à une administration imposée, dont le devoir est d'exécuter fidèlement les délibérations que vous jugerez utile de prendre. »

Les actes ont bientôt suivi les paroles. Pour ses débuts le Conseil municipal a nommé une commission chargée de recueillir, de classer, et de reproduire les promesses, professions de foi et programmes sur lesquels se sont faites les élections, et de dresser avec ces documents le cahier des revendications de Paris. Ce n'était là qu'une manifestation, qui ne pouvait être suivie d'aucun effet pratique, mais son caractère même lui donnait de l'importance. Par là, le nouveau Conseil municipal a affiché ouvertement la prétention d'être une assemblée politique et d'avoir son action propre en face de celle du Parlement. Dès le second jour, en effet, sur la proposition d'un ancien membre de la Commune de 1871, il émettait « le vœu d'une amnistie pleine et entière de tous les condamnés pour actes politiques et faits connexes, qu'ils aient été jugés comme crimes et délits politiques de presse ou réunion, ou qu'ils aient été dénommés crimes ou délits de droit commun, ainsi qu'il a eu lieu pour les condamnés de Lyon, pour les grévistes de Montceau-les-Mines et d'Anzin, pour Louise Michel, Fournier, Florion, Cyvoct, Fouilland, etc., etc. »

Voilà qui était net. Amnistie plénière pour tous les crimes et délits de droit commun, plus ou moins « connexes » à la politique, c'est-à-dire pour tous ceux dont les auteurs peuvent se réclamer, à un titre quelconque, du parti révolutionnaire. Le gouvernement, dont le représentant n'avait pas trouvé un mot à répondre à la déclaration de guerre adressée à l'administration par le président du Conseil municipal, le gouvernement, averti par la mauvaise impression que la faiblesse du préfet de la Seine avait causée à ses amis, s'est empressé d'annuler la délibération en faveur de l'amnistie. C'est bien : la loi est satisfaite, l'autorité prévaut ; mais après ? Le Conseil municipal ne s'arrêtera pas dans la voie révolutionnaire où il est engagé. Le gouvernement se bornera-t-il à être témoin de ses excès et à répondre à ses actes par des décrets ? Laissera-t-il se prolonger le spectacle de cette révolte ouverte contre la loi, de cette anarchie en permanence au sein de la capitale ? La situation est d'autant plus difficile pour lui qu'il n'y aurait pas d'autre mesure efficace à prendre contre la rébellion des élus de Paris qu'une dissolution de l'assemblée de l'Hôtel de ville, mesure grave qui se retournerait probablement contre lui par la réélection du Conseil. Le gouvernement subit les conséquences de sa politique. C'est lui qui a laissé se former et grandir le parti révolutionnaire ;

c'est la République qui est cause de la résurrection de la Commune. Il n'est plus, aujourd'hui, au pouvoir du gouvernement d'arrêter le mouvement socialiste auquel les idées et les institutions républicaines ont donné le branle. On va de ce train à une guerre sociale qui est la seule issue que l'on voie à la situation actuelle. Nous y périrons ou ce sera le salut.

Le calme règne en Europe, un calme provisoire. Les affaires égyptiennes sont au même point. Le Soudan appartient définitivement à l'insurrection. Si Berber n'est pas pris, Khartoum reste menacé, et Souakim est investi de toutes parts par Osman-Digma. L'Angleterre et la France sont sur le point de s'entendre sur les conditions de la conférence, on dit même que l'accord est fait. Ce qui arrêta les négociations du côté du cabinet de Londres, c'est la crainte que le Parlement britannique refusât de sanctionner les concessions à faire à l'Europe en vue de la réunion de la conférence. Cependant la situation commande à l'Angleterre un arrangement. M. Gladstone est prêt à faire les concessions que la nécessité exige; le Parlement reconnaîtra qu'il n'y a pas d'autre politique possible que de chercher une prompt solution aux difficultés que fait naître pour l'Angleterre un état de choses qui ne peut aller qu'en empirant. La solution acceptée par la France, et qui serait proposée à la Conférence, consisterait, dit-on, dans l'établissement d'un contrôle financier international au Caire, et dans l'évacuation de l'Égypte par les troupes anglaises au bout de trois ans. Cet arrangement débarrasserait l'Angleterre d'une redoutable responsabilité et satisferait tous les intéressés.

Les conquêtes incessantes de l'empire britannique et les succès de la politique d'expansion de la France ont excité les convoitises de l'Allemagne, qui vient d'entrer en scène comme puissance coloniale. Il a suffi d'une lettre de M. de Bismarck déclarant que les établissements d'un de ses compatriotes dans la baie d'Angra Pequena, en Afrique, étaient placés sous la protection de l'empire. L'Angleterre s'en est émue et a tout de suite vu dans l'Allemagne une rivale naissante; l'Allemagne a cru que le chancelier allait enfin tourner sa politique du côté des intérêts maritimes et commerciaux du peuple allemand: ses journaux espèrent que l'établissement fondé sur la côte sud-ouest de l'Afrique deviendra le centre d'une colonisation importante. Toutes les nations de l'Europe se tournent avidement vers l'Afrique; toutes y cherchent des débouchés, des

colonies, une expansion de territoire. Les missionnaires et les explorateurs y pénètrent de toutes parts; le commerce et la politique en prennent possession; un avenir nouveau se prépare pour le continent africain. C'est la civilisation qui lui arrive, pourvu que l'Évangile marche avec les commerçants et les soldats que l'Europe y envoie. L'Église y est déjà établie sur de nombreux points. C'est avec elle qu'il faudrait agir pour régénérer cette terre immense qui est restée la proie de l'islamisme et de l'idolâtrie. Sans le catholicisme, la civilisation mercantile qu'on y fonderait ne serait qu'une autre barbarie. Puisse Jésus-Christ y remplacer bientôt Mahomet ! Ce serait la plus belle conquête de l'histoire.

Arthur LOTH.

M. CHANTREL

Dieu vient de rappeler à lui un des vaillants et fidèles champions de la cause catholique. M. Joseph-Charles-Félix Chantrel, chevalier de l'ordre insigne et pontifical de Saint-Grégoire le Grand, directeur des *Annales catholiques*, ancien collaborateur du *Journal de l'Aisne*, de l'*Univers*, ancien rédacteur en chef de la *Revue du Monde catholique*, du journal *le Monde*, des *Petites nouvelles*, du *Catholique*, journal de Bruxelles, du *Pas-de-Calais* et de la *France nouvelle*, est pieusement décédé, à Paris, entouré de l'affection des siens et muni des sacrements de l'Église, le 31 mai dernier. Il semble que la Sainte Vierge, à laquelle il avait voué les prémices de son talent d'écrivain catholique, en retraçant l'histoire de l'un de ses plus illustres et plus anciens sanctuaires de France, Notre-Dame de Liesse, ait obtenu la faveur de le présenter à son divin Fils, avant la clôture du mois qui lui est spécialement consacré.

La *Revue du Monde catholique* n'a point oublié que M. Chantrel a été son premier rédacteur en chef et l'un de ses plus sympathiques collaborateurs.

Elle se rappelle avec reconnaissance les services qu'il a rendus, à ce double titre, à la cause qui nous est si chère, et elle vient aujourd'hui s'acquitter d'un devoir en payant à la mémoire du regretté défunt un religieux tribut de regrets. Puissent les quelques souvenirs d'enfance, que nous avons recueillis et consignés ici, sur cette vie si laborieuse et si active, adoucir, pour les siens, la douleur et l'amertume toujours cruelle d'une séparation, quelque temporaire qu'elle soit pour des chrétiens ! Puissent-ils être un sujet d'édification pour tous ceux qui l'ont connu et particulièrement pour les membres de la grande Association noyonnoise qu'il a fondée, œuvre éminemment chrétienne, devenue, comme le grain de sénévé de l'Évangile, un grand arbre, à l'ombre duquel vient s'asseoir, chaque année, et se raviver la nombreuse famille des anciens élèves de l'École secondaire ecclésiastique de Noyon !

Joseph-Charles-Félix Chantrel appartenait par sa naissance au département de l'Oise. Il était né le 17 février 1818, à Liancourt, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Clermont. Ses parents, plus favorisés des dons de la foi que de ceux de la fortune, étaient de fervents et honnêtes chrétiens, jouissant de l'estime générale de leurs concitoyens. Ils s'attachèrent avec une pieuse sollicitude à développer dans l'âme de leur enfant les précieuses semences du bien qu'ils y avaient jetées en lui donnant le jour. Le jeune Chantrel répondit à toutes leurs espérances. Vif, pétalant, ardent au travail,

il ne tarda pas à se faire remarquer, entre tous les enfants de son âge, par son intelligence précoce, par ses saillies spirituelles et surtout par son amour extraordinaire de l'étude, et l'on put pressentir dès lors ce qu'il serait un jour. L'école communale de Liancourt fut le théâtre de ses premiers succès. Il y conquit presque de prime-saut la première place. Ceux de ses condisciples qui lui ont survécu se plaisent encore aujourd'hui à signaler sa mémoire prodigieuse et sa passion pour la lecture. Il y consacrait tout le temps que lui laissait l'intervalle d'une classe à l'autre. Il lisait beaucoup, mais surtout il retenait beaucoup et enrichissait ainsi sa mémoire d'une foule de faits et de connaissances variées qui échappent à tant d'autres lecteurs moins sérieux.

Ses progrès scolaires furent si rapides que l'on dût bientôt songer à lui faire commencer l'étude du latin, à un âge où tant d'autres ignorent encore les principaux éléments de la langue maternelle. Un de ses oncles, vénérable ecclésiastique, mort il y a quelques années, décida les parents du jeune Chantrel à envoyer son neveu à l'institution secondaire ecclésiastique de Noyon. Il y suivit le jeune prêtre qui lui avait donné les premières leçons de latin, M. l'abbé Maurice, aujourd'hui chanoine honoraire de Beauvais et curé-doyen de Carlepont. C'est à Noyon que, dans notre enfance, nous l'avons connu comme élève, et que nous l'avons eu un plus tard comme professeur. Là, comme à Liancourt, Chantrel justifia pleinement les espérances que l'on avait fondées sur lui; il se maintint constamment à la tête de sa classe.

Il existe, au petit séminaire de Noyon, un usage bien fait pour stimuler l'amour-propre des élèves et pour exciter leur émulation. Le dimanche, à midi, à l'entrée des élèves au réfectoire, le supérieur proclame solennellement, en présence des directeurs et des professeurs de l'établissement, le résultat des compositions de la semaine, et les premiers de chaque classe sont admis à l'honneur de s'asseoir à sa table. Chantrel ne manquait jamais au rendez-vous. Aussi recueillait-il, à la fin de chaque année scolaire, une abondante moisson de couronnes et de prix.

Une fois seulement, c'était en rhétorique, un de ses émules, que la mort a également frappé, il y a quatre ans, parvint à lui enlever le prix de discours français; Chantrel, loin de s'attrister de cet échec unique, se mit à applaudir de grand cœur à ce tour de force exceptionnel. Qu'on nous pardonne cette courte digression en faveur de notre sujet. Ce n'est point ici un hors-d'œuvre. Ces mille petits détails de la vie de pension, aujourd'hui oubliés, ne sont rien en apparence, mais réunis en faisceau, ils font mieux connaître en réalité celui qui en est l'objet.

Chantrel n'était point seulement un brillant élève dans toute l'acception du mot, il était encore, ce qui vaut infiniment mieux, un modèle de régularité et d'édification pour ses condisciples, remplissant ponctuellement et sans ostentation tous ses devoirs religieux. Nous n'étonnerons donc personne en disant qu'on lui avait confié la direction de la confrérie de la Sainte-Vierge, honneur dont il se montra digne jusqu'à la fin de ses humanités. Il dut quitter alors le petit séminaire de Noyon pour aller suivre le cours de philosophie du grand séminaire de Beauvais. Il y resta à peine un

an et revint, comme professeur, à la rentrée des classes, dans sa chère maison de Noyon. Cette transition brusque et presque immédiate de l'état d'élève à celui de maître eût pu créer à tout autre qu'à M. Chantrel une situation difficile. Il devenait, en effet, en moins d'une année, le professeur de ceux qui avaient été ses condisciples et dont plusieurs étaient aussi âgés que lui. Il est vrai qu'on l'avait vu, pendant son cours de rhétorique, suppléer parfois des maîtres malades ou absents, et qu'il s'en était toujours tiré avec honneur et à la grande satisfaction de ses supérieurs. Quoi qu'il en soit, quelques élèves plus taquins que méchants s'avisèrent un jour de vouloir mettre sa fermeté à l'épreuve. Mal leur en prit. M. Chantrel leur montra aussitôt à qui ils avaient affaire, et, bon gré mal gré, ils durent battre en retraite et se soumettre. A partir de ce moment, rien ne lui fit plus obstacle et il put donner un libre essor à ses études.

Chargé successivement des classes de cinquième, de troisième, d'histoire et de mathématiques, le jeune professeur suffisait à tout et menait de front, avec le même succès, l'enseignement des sciences, des lettres, de l'histoire, des mathématiques et des langues vivantes, trouvant du temps pour tout et se jouant pour ainsi dire avec les difficultés. C'est à Noyon qu'il conçut le vaste plan de classiques qu'il mit un peu plus tard à exécution et auquel il travailla opiniâtrément jusqu'aux dernières années de sa vie. Frappé des lacunes et du défaut d'unité qui existaient alors dans les livres d'histoire en usage dans un grand nombre d'institutions libres et de maisons religieuses, lacunes qui obligeaient la plupart des maîtres à se servir d'ouvrages universitaires, et effrayé surtout du danger qu'il y avait à mettre entre les mains de la jeunesse chrétienne des éditions composées, à de rares exceptions près, sur des documents suspects et ostensiblement hostiles à l'esprit de l'enseignement catholique, M. Chantrel se mit résolument à l'œuvre et nous dota, en quelques années, de cette vaste encyclopédie historique, où l'on respire, avec le parfum de la saine et orthodoxe doctrine, l'amour de l'Eglise, c'est-à-dire l'amour du bien, du vrai et du beau. Mais n'anticipons point sur les dates et revenons à Noyon. Un changement de supérieur décida M. Chantrel à quitter le petit séminaire pour venir à Paris. Une chaire de professeur lui était offerte dans la célèbre institution fondée, à Vaugirard, par M. l'abbé Poiloup, il l'accepta de grand cœur. Le théâtre de l'enseignement, en s'élargissant pour lui, lui imposait de nouvelles obligations. Il fallait prendre ses grades universitaires, sous peine de se voir refuser l'entrée même des institutions libres, sur lesquelles l'Université exerçait toujours son odieux monopole. M. Chantrel comprit ce que les circonstances exigeaient de lui, et, malgré les obstacles de toutes sortes que l'on opposait alors à la réception des élèves ecclésiastiques, il sut tourner la difficulté à l'aide d'un certificat d'études domestiques et conquit avec éloges le premier grade universitaire. Un peu plus tard, il se présenta avec le même succès à la licence ès lettres. La carrière s'ouvrait devant lui, et nul doute que le doctorat n'eût bientôt couronné ses efforts, si une circonstance imprévue ne l'eût ramené dans le diocèse de Beauvais. Mgr Gignoux, alors évêque de ce diocèse, qui avait connu et pris en singulière affection M. Chantrel, lors de son séjour au grand séminaire, fit appel à son dévoue-

ment et lui proposa la chaire d'Histoire à l'institution libre de Saint-Vincent de Senlis, qu'il venait de fonder, avec le concours du savant abbé M. Poulet, et qui manquait de professeurs ecclésiastiques gradés. M. Chantrel se rendit sans hésitation à la voix de son premier pasteur et s'appliqua à justifier le choix que le vénérable prélat avait fait de lui, en donnant à son enseignement un éclat que ses anciens élèves, et le nombre en est grand, n'ont point oublié et qu'ils se plaisent à signaler en toutes circonstances.

Cependant, au milieu de tous ses succès, M. Chantrel envisageait l'avenir avec un certain effroi. Depuis sa sortie du séminaire, il cherchait la voie définitive qu'il devait suivre à travers la vie et il ne l'avait pas encore trouvée. D'un côté, ses traditions de famille, ses aspirations religieuses l'inclinaient vers la vie sacerdotale; de l'autre, il ne pouvait, sans un saint tremblement, en envisager le redoutable fardeau. Cette préoccupation le dominait et l'absorbait parfois tout entier. De guerre lasse, il ouvrit son cœur à celui qu'il considérait avec raison comme son plus sûr guide. Il communiqua à Mgr Gignoux ses craintes et ses scrupules. Le pieux prélat se montra en cette délicate circonstance ce qu'il fut toujours pour M. Chantrel, l'ange du Seigneur. Il le convia à une retraite qu'ils devaient faire en commun et lui promit de lui faire connaître ensuite les desseins de Dieu sur lui. Huit jours se passèrent, pour l'Évêque et le professeur, dans le recueillement et la prière. Au bout de ce temps, Mgr Gignoux déclara à M. Chantrel que sa place n'était point à l'autel, et qu'il était destiné, comme laïque et comme écrivain catholique, à rendre dans le monde des services plus signalés à la cause de Dieu et à celle de son Église.

Docile à la voix qui l'appelait en dehors du sanctuaire, M. Chantrel prit congé de son évêque, emportant avec lui, comme un gage précieux, sa bénédiction et l'expression de ses plus sympathiques espérances. Il attendit, dans le silence du travail, que l'heure de Dieu eût sonné pour lui. Son attente ne fut pas de longue durée. Les événements politiques s'étaient précipités en France et la révolution de février 1848 avait amené un remaniement complet dans les circonscriptions académiques. On avait créé les académies départementales. M. Chantrel fut désigné pour remplir à Laon les fonctions de secrétaire de l'Académie départementale de l'Aisne. Peu de temps avant cette nomination, il s'était allié à une honorable famille et avait épousé M^{lle} Pelgé. C'est à Laon qu'il fit ses premières armes dans le journalisme et collabora au *Journal de l'Aisne*, sous l'habile direction de M. Edouard Fleury. C'est là aussi qu'il écrivit *l'Histoire de Notre-Dame de Liesse*, en accomplissement d'un vœu qu'il avait fait à la Reine de cet antique et vénéré sanctuaire pour lui demander le retour à la santé de M^{me} Chantrel dont la naissance d'un premier-né avait mis les jours en péril. M. Chantrel ne fit que passer à Laon. Les mille détails de la bureaucratie académique et surtout l'air pestilentiel qui lui arrivait parfois de divers points du ressort ne pouvaient convenir à cette nature franchement chrétienne. Il étouffait au milieu de cette atmosphère viciée. Il donna sa démission de secrétaire d'Académie et revint à Paris en 1853. Ses relations particulières le mirent bientôt en rapport avec l'administration de *l'Univers*. Il y entra d'abord à

titre de chroniqueur scientifique, après le départ de M. Desdouts, professeur de physique au collège Stanislas. Ses connaissances des langues vivantes le mirent bientôt à même de s'occuper des questions étrangères et surtout de la politique anglaise; on le chargea de cette partie importante du journal, puis, lorsqu'il eut fait ses preuves et donné la mesure de ses forces, il devint rédacteur en titre, poste d'honneur qu'il remplit jusqu'à la suppression de *l'Univers*. Son entrée à ce dernier journal lui ménagera des rapports avec un jeune éditeur catholique, M. Victor Palmé, qui devint bientôt l'éditeur des *Bollandistes*, du *Recueil des Historiens des Gaules*, etc., etc., et enfin Directeur général de la grande Société de Librairie catholique.

Un courant sympathique s'établit bien vite entre ces deux âmes éminemment catholiques, nées pour la défense du même drapeau et si bien faites pour s'entendre. De ce courant sortit un *nouvel organe religieux* : la *Revue du Monde catholique*, dont M. Chantrel fut le premier rédacteur en chef et qui a rendu et rend encore de si grands services à la cause catholique. Bientôt, mû par un sentiment de délicatesse qui l'honore, et sans cesser sa collaboration, M. Chantrel céda sa place à M. Eugène Vuillot, un peu plus d'un an après la suppression de *l'Univers*, refusant d'être le premier là où un Vuillot serait le second.

Dans l'intervalle, et pour remplacer provisoirement *l'Univers* qui venait d'être supprimé, M. Chantrel s'occupa de la création d'un nouveau journal, le *Monde*, dont il devint le rédacteur principal. Il le quitta un peu plus tard pour fonder, les *Petites Nouvelles* et le *Catholique*, journal religieux de Bruxelles, sous la direction de M. de Gerlache.

Lorsque *l'Univers* reparut, M. Chantrel, sur la prière de MM. Louis et Eugène Vuillot, fut heureux d'y reprendre ses anciennes attributions. Il resta à ce poste jusqu'à la guerre franco-allemande. Pendant l'invasion, il fit partie de la rédaction de province à Nantes et à Bordeaux.

Lorsque les jours néfastes de la Commune succédèrent à la guerre étrangère, nous le retrouvons à Arras à la tête du journal le *Pas-de-Calais*, auquel il imprima un nouvel et brillant élan. Il rentra de nouveau à *l'Univers*, pour le quitter une dernière fois, avec l'assentiment de MM. Louis et Eugène Vuillot, et travailler au relèvement de la *France Nouvelle* qu'il dirigea comme rédacteur en chef jusqu'en 1878.

Depuis 1871, M. Chantrel avait fondé les *Annales catholiques* et y retraçait, semaine par semaine, l'histoire de l'Église et de ses combats avec une autorité, une compétence et une orthodoxie de doctrine qui lui valurent bientôt les suffrages d'un grand nombre d'évêques et du clergé presque tout entier. Pie IX voulut récompenser son zèle pour la défense de la Papauté, et le nomma, sur la proposition de Mgr l'Évêque de Saint-Claude, chevalier de l'ordre insigne de Saint-Grégoire le Grand.

Au milieu de ses travaux incessants, sa pensée se reportait avec bonheur vers la maison, où, avec le bienfait de l'éducation chrétienne, il avait puisé les principes d'une vraie et solide piété. Il était heureux lorsqu'il trouvait l'occasion de parler du petit séminaire de Noyon. Aussi, aimait-il à y revenir chaque année et à prendre son repos de la nuit dans le dortoir commun, voulant ainsi, disait-il, se rappeler les jours heureux de son

enfance. Il y a quatre ans à peine, il faisait tout exprès le voyage de Paris à Noyon, pour y célébrer, à la grande édification des élèves et des maîtres, le cinquantième anniversaire de sa première communion.

La reconnaissance et l'amour qu'il portait à cet établissement lui suggérèrent, il y a seize ans, la pensée d'y fonder une de ces œuvres qui rendront sa mémoire éternelle devant Dieu et devant les hommes. Il conçut le projet de former entre tous les élèves anciens et nouveaux du petit séminaire de Noyon une association dont le but est, au moyen d'une faible cotisation annuelle (5 francs), de créer des bourses en faveur de jeunes enfants dépourvus des ressources nécessaires pour faire leurs études ecclésiastiques, de venir en aide à des condisciples diversement éprouvés par le malheur et enfin d'entretenir, par des réunions annuelles, des relations amicales et toujours édifiantes entre tous les membres de la grande famille Noyonnoise. La réalisation de ce projet paraissait à première vue impraticable. M. Chantrel ne se laissa point rebuter par les obstacles. Fort du concours de quatre anciens condisciples qui habitaient Paris et de l'assentiment de Mgr Gignoux et des directeurs du séminaire, il se mit résolument à l'œuvre et la mena à bonne fin. Aujourd'hui l'association Noyonnoise existe et produit des fruits abondants. Plus de quatre cents membres ont répondu à l'appel de M. Chantrel et ont tenu à honneur de se faire inscrire au nombre des membres actifs de cette belle Association.

Notre notice serait incomplète si nous ne donnions en la terminant une vue d'ensemble des ouvrages laissés par M. Chantrel. Son œuvre est immense. On en jugera par cette sèche nomenclature. Outre sa collaboration aux journaux et revues dont nous avons parlé plus haut, outre des correspondances adressées pendant de longues années à la *Malle* de l'île de la Réunion, à un journal du Canada, M. Chantrel a composé un *Cours complet d'Histoire* en 10 volumes. — *Cours abrégés* et *Cours élémentaires*. Une *Histoire contemporaine* qui est à sa dix-neuvième édition. *La suite de l'Histoire de l'Église de Rohrbacher*; une *Histoire populaire des Papes*. *Malines, fêtes et Congrès*. *Vêpres siciliennes*, une *Histoire d'Angleterre* et une *Histoire de Notre-Dame de Liesse*. Un *Cours complet de littérature*. — *Cours de rhétorique*. Une *grammaire grecque*. — *Jardin de ruines grecques*. — *Cours de thèmes*, etc.

Dans les sciences, il a publié : *Voyage d'un morceau de pain*. *Le télégraphe*. *Causeries du docteur* (sous le nom de Dr Derouet). — Articles nombreux dans *l'Univers*, *le Monde*, *la Revue du Monde catholique*, etc., etc.

Comme nouvelles nous lui connaissons : *Dix nouvelles sur les commandements de Dieu*. *Brutus le Maudit*. *Falaise de Mesnil Val*. *Pigeons d'Arras*. *L'Église et l'Usine*. *Les deux Clochers*, des fables imitées de La Fontaine, de très nombreuses traductions d'ouvrages anglais, des articles bibliographiques dans *la Bibliographie catholique* et ailleurs, *la Royauté pontificale*. De nombreuses brochures d'actualité, avant et pendant le Concile du Vatican en réponse au P. Gratry — *Histoire du Concile œcuménique du Vatican*, traduite de Mgr Manning, de nombreuses collaborations à plusieurs *Encyclopédies* — *Les martyrs du Japon*. — *Vie du vénérable Jean-Baptiste de la Salle* et, enfin, un *Cours complet de Géographie*.

Cette liste effraie l'imagination et l'on se demande comment un seul

homme a pu suffire à cette immense tâche. A des moyens extraordinaires, M. Chantrel joignait un travail assidu, puissamment aidé par une mémoire prodigieuse; voilà le secret de son œuvre. Toutefois les hommes de cette trempe s'usent vite; chez eux, l'activité intellectuelle s'exerce au détriment de la vie physique, et le corps succombe insensiblement sous le poids des labeurs de l'intelligence. C'est ce qui arriva à M. Chantrel.

En décembre 1882, il ressentit les premières atteintes de la maladie de langueur, qui devait l'enlever. Sa lucidité d'esprit était toujours la même, mais le corps, qu'il avait trop négligé, refusait obstinément de servir l'intelligence.

Il lui fallut se résigner à garder la chambre et à renoncer à ses chers travaux. Il se soumit, quoique à regret, aux prescriptions des médecins, et supporta son mal avec une admirable patience et une chrétienne résignation. Une amélioration sensible se déclara, il y a quelques mois, dans l'état du malade et l'on put croire un moment qu'il serait conservé à l'affection des siens, mais ce n'était là que l'avant-coureur d'une mort prochaine et de la recrudescence de la maladie. Il ne se fit point illusion sur son état et se prépara, avec le calme du juste, au passage du temps à l'éternité. Il demanda et reçut pieusement le saint Viatique, et s'endormit dans la paix du Seigneur, le 31 mai dernier.

Ses funérailles, célébrées en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, le mardi 3 juin, ont été le plus touchant témoignage rendu à une vie consacrée tout entière à la défense de l'Église. On y voyait aux premiers rangs avec M. Chesnelong, Mgr de Forges, évêque de Ténarie; Mgr Bêlouino, évêque de Hiéropolis; MM. les Archidiacres du diocèse; M. l'abbé Reulet, secrétaire de Son Eminence le cardinal Guibert; M. l'abbé Petit, vicaire général, chancelier; M. l'abbé Allain, official; M. l'abbé Bureau, promoteur; plusieurs de MM. les Curés de Paris et un très grand nombre d'ecclésiastiques.

La presse catholique et les œuvres y étaient représentées par les hommes les plus connus. L'Association noyonnoise comptait parmi ses représentants M. Blond, chanoine honoraire de Beauvais et Supérieur du petit séminaire de Noyon; M. le commandant Bailly, président de l'Association, qui avait déposé, au nom de tous ses membres, une magnifique couronne sur le cercueil du regretté défunt; enfin, un grand nombre d'anciens élèves et condisciples, habitant Paris, qui avaient tenu à lui rendre ce suprême devoir de l'amitié. A l'issue du service funèbre, son corps a été transporté à Chantilly et déposé dans un caveau de famille, où il repose à côté des siens, en attendant la récompense promise, au dernier jour, à ceux qui, comme lui, ont fait fructifier, au centuple, le talent du Père de famille.

UN DE SES ANCIENS ÉLÈVES.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

23 mai. — *Encore les communards et leur monument au Père-Lachaise.* Le comité général du monument des fédérés, réuni en assemblée plénière, invite toutes les citoyennes et tous les citoyens qui viendront le 25 mai au Père-Lachaise honorer la mémoire des combattants de 1871, à apporter chacun, indépendamment des couronnes d'habitude, des fleurs, boutures, plantes d'une nature résistante qu'ils planteront eux-mêmes sur le terrain concédé par le conseil municipal de Paris, de façon à l'occuper complètement. Les citoyennes et les citoyens des départements sont invités à envoyer des représentants qui se joindront de la même manière à cette prise de possession.

Le grand événement du jour, c'est le dépôt du projet de révision de a Constitution fait à la Chambre par M. Jules Ferry. Ce projet vise d'abord l'élection des sénateurs inamovibles. Cette élection serait faite par le Parlement tout entier, pour neuf ans seulement, sans effet rétroactif, et le collège électoral pour le Sénat serait modifié par l'extension progressive du nombre des délégués, suivant l'importance des communes. Les attributions financières de la Chambre haute seraient réduites à leur plus simple expression et le dernier mot en matière financière appartiendrait toujours à la Chambre des députés. Enfin, l'article relatif aux prières publiques, inscrit dans la Constitution actuelle, serait supprimé *comme un hors-d'œuvre* indigne de la République. La séance est close par la reprise de la discussion du projet de loi sur le recrutement de l'armée, discussion à laquelle prennent part MM. Margaine, Laroche-Joubert, Laisant et le baron Reille.

Des inondations désastreuses ont lieu dans plusieurs provinces d'Espagne.

24. — *Les inondations en Algérie.* — On signale de nombreuses inondations en Algérie dans les régions de Tlemcen, de Sidi-Bel-Abbès et de Nemours.

Les dégâts matériels causés par ces inondations sont d'une grande importance et les récoltes sont gravement compromises.

40,000 barils de pétrole en feu en Amérique. La raffinerie de pétrole dite *Atlantic* a été frappée par la foudre qui a mis le feu à 40,000 barils de pétrole.

Les Communards au Père-Lachaise. — Les citoyens et citoyennes de tous les cercles socialistes, collectivistes, révolutionnaires de Paris convoqués à grand orchestre au Père-Lachaise par les organes extra-radicaux n'ont répondu qu'à demi aux espérances des gros bonnets du parti. Un premier essai de manifestation dans la matinée a été troublé par l'orage, qui a plus fait pour disperser les communards et les communardes que les escouades de la police et de la garde républicaine réunies.

On est revenu à la charge l'après-midi. Un millier de manifestants s'est rendu successivement de la tombe Blanqui à l'enceinte réservée aux fédérés et à la tombe de Delescluze.

Les citoyens Lebouche, Druelhe, Humbert et Eudes ont prononcé des discours, comme ils savent en prononcer. On a crié à tue-tête : Vive la Commune ! A mort les Versaillais ! A mort les Traîtres ! Nous vengerons nos martyrs ! Vive la Commune ! Vive la révolution !

Comme bouquet, on a entonné le chant de la carmagnole avec le refrain : Vive le son du canon !

Des élections législatives ont lieu dans l'Eure et dans la Sarthe.

A Bernay, M. Raoul Duval, conservateur, est élu à une majorité de plus de 2,000 voix. Dans la deuxième circonscription de la Sarthe, M. Paillard-Ducléré l'emporte.

MM. Clémenceau et Lafont donnent une représentation au cirque Fernando et rendent compte à leur façon de leur mandat. M. Clémenceau s'en donne à cœur joie contre le gouvernement. Il passe au crible tous ses actes : son projet de révision de la Constitution, ses expéditions en Tunisie, au Tonkin et à Madagascar, ses expédients financiers.

Comme remède principal à tous nos maux présents et futurs, il offre l'impôt progressif sur les revenus et sur les héritages.

25. — Au Sénat, M. Lafont de Saint-Mur interpelle d'un air benin le gouvernement sur les moyens d'assurer la construction et l'entretien des chemins vicinaux. M. Waldeck-Rousseau proteste de sa bonne volonté et asperge d'eau bénite l'interpellant, mais la caisse du Trésor sonne creux. C'est là le principal obstacle aux subventions.

Le Sénat s'occupe ensuite du divorce. M. Lafont de Saint-Mur vient à l'aide du *père du divorce*, M. Naquet.

Ce dernier met en jeu tous les arguments possibles en faveur de la *mauvaise* cause qu'il plaide. Pour lui, le divorce est appelé à rétablir la paix dans les familles. L'auditoire des tribunes ne paraît pas convaincu et la suite de la discussion est renvoyée à demain.

La Chambre des députés reprend la discussion du projet de loi sur le recrutement de l'armée et entend les observations de MM. le baron Reille, Campenon, Langlois, Ballue et Margaine.

26. — M. Naquet fait, au Sénat, sa *cent-unième conférence* sur le divorce. Dans un langage qui touche parfois au cynisme éhonté, il essaie d'égayer son auditoire en lui racontant l'histoire *malsaine* d'un divorce scandaleux.

M. Jules Simon réfute une à une les singulières théories de M. Naquet et prouve que le pays ne saurait vouloir le divorce, c'est-à-dire un acte contraire à la morale, aux croyances religieuses de la majorité des femmes et aux intérêts des enfants nés d'une première union. L'orateur conclut avec raison qu'il ne faut à aucun prix commencer par un petit divorce, sous peine de voir s'établir à brève échéance le *grand divorce*.

La Chambre des députés, après avoir validé les élections de MM. Bruel et de la Bourdonnaye continue la discussion du projet de loi sur le recrutement de l'armée. Les orateurs engagent la bataille sur ce mot : *service obligatoire et égal pour tous*. Après un vif débat auquel prennent part MM. Delattre,

Langlois, Margaine, Ballue, Ribot, Campenon et Mgr Freppel, les mots « égal pour tous » sont adoptés par 363 voix contre 4, et l'article 2 est voté dans son ensemble.

27. — M. Jules Ferry et l'amiral Peyron sont entendus par la Commission de Madagascar. Il résulte de leurs communications que l'amiral Miot a pris possession de son commandement, le 8 mai, et qu'après avoir reçu les délégués des Hovas, il a établi le blocus sur divers points de la côte et qu'il est en tournée pour examiner les autres mesures à prendre. Onze navires sont à sa disposition, et bientôt il pourra disposer des bataillons de fusiliers marins rapatriés du Tonkin.

Réunion des quatre groupes républicains formant la majorité républicaine de la Chambre. Ils examinent l'attitude que chacun d'eux devra prendre dans les bureaux au sujet du projet concernant la révision des lois constitutionnelles et arrêtent la liste de leurs candidats.

La Commission d'initiative approuve le rapport de M. Corentin Guyho sur la proposition de M. Barodet, au sujet de la révision de la Constitution, et conclut à sa prise en considération et à son renvoi à la Commission des Vingt-Deux.

La même Commission rejette la proposition de M. Cunéo d'Ornano, demandant que le Congrès se réunisse à Paris et non à Versailles.

Le groupe de l'Union démocratique se prononce pour la limitation de la révision dans le sens indiqué dans le projet présenté par le gouvernement.

Mort de M. le comte d'Haussonville, membre de l'Académie française et sénateur inamovible.

Le *nouveau roi des Zoulous*. — Les Boërs viennent de proclamer roi du Zululand, Dinizulu, fils de Cettiwayo.

28. — Avant la séance publique, la Chambre des députés nomme dans ses onze bureaux les vingt-deux membres de la Commission qui va être saisie des projets de révision constitutionnelle. Dix-sept membres de cette Commission sont favorables au principe du projet de *révision limitée* présenté par le gouvernement. Les cinq autres sont *nettement hostiles*.

Un télégramme de Hanoï annonce l'arrivée à Hué, de M. Patenôtre, plénipotentiaire français, chargé de faire modifier le traité de Hué et de se rendre ensuite en Chine en vue de suivre les négociations relatives à la conclusion du traité définitif franco-chinois.

M. le Président du Sénat fait l'éloge funèbre du comte d'Haussonville, puis la question du divorce revient sur le tapis. Le gouvernement, par l'organe de M. Martin-Feuillée, admet l'indissolubilité du mariage, mais avec des tempéraments qui font qu'il accorde d'une main ce qu'il retient de l'autre, c'est-à-dire que, comme toujours, il essaie *maladroitement* de nager *entre deux eaux* et n'ose se prononcer *carrément*.

M. Allou traite la question du divorce au point de vue de l'honnêteté publique et de la moralité sociale. Il démontre que l'opinion publique n'est point pour le divorce et flétrit en passant les mœurs dissolues de 1792. « Si j'étais royaliste, s'écrie-t-il, je ne voudrais pas de la *Régence républicaine*. *Republicain, je ne veux pas du Directoire* ».

A la Chambre des députés, M. Delafosse interpelle le président du Conseil

sur les affaires d'Égypte. M. Jules Ferry répond qu'il se tiendra à la disposition de la Chambre aussitôt que les circonstances le permettront. C'est, comme on le voit, parler pour ne *rien dire*. La Chambre le comprend et renvoie l'interpellation à quinzaine. »

La discussion de la loi sur le recrutement est alors reprise. L'on adopte successivement les articles 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 17, sans s'arrêter aux amendements qui sont *prestement* renvoyés à la seconde lecture.

29. — Le gouverneur de la Cochinchine envoie au Ministre de la Marine un télégramme lui annonçant qu'il y a eu ces jours-ci un grand incendie à Phum-Penh, capitale du Cambodge. Cet incendie a détruit tout un quartier en dehors de la concession française. Les dégâts sont estimés à 1,400,000 francs.

Au Sénat, M. Labiche, rapporteur du projet de loi sur le divorce, refait d'un ton larmoyant les discours de MM. Naquet, Martin-Feuillée et Lafont de Saint-Mür, et convie tout le monde à démolir la loi de 1816. Malgré les protestations des sénateurs de la droite, la loi du 8 mai 1816 est abrogée en principe et le divorce est rétabli avec des tempéraments *plus apparents* que réels.

30. — Arrivée à Pékin de l'amiral Lespès. Les *Chinois*, disent les journaux officieux, lui font bon accueil. C'est de la naïveté.

Mort de Mgr Delaplace, évêque de Pékin, français d'origine. Le Conseil municipal de la Ville se fait représenter à ses obsèques par plusieurs membres.

Mort de Mgr Hacquart, évêque de Verdun.

La Chambre des députés continue la discussion de la loi sur le recrutement, et aborde l'article 18 qui établit un certain nombre de dispenses du service militaire.

Mgr Freppel essaie de faire adopter un amendement en faveur des élèves ecclésiastiques. Avec sa force et sa netteté ordinaires, et, malgré les hurlements des énergumènes de la gauche, l'éminent prélat démontre l'incompatibilité des fonctions ecclésiastiques et du service militaire, et la nécessité de laisser au clergé la possibilité d'un recrutement qui ne pourrait plus se faire après trois années passées à la caserne. Sur la demande de M. Paul Bert, son *chef de file*, la majorité par 395 voix contre 91 repousse l'amendement de Mgr Freppel.

La discussion du divorce reprend de plus belle au Sénat. La séance se passe à batailler pour ou contre le projet Naquet et le contre-projet Griffé; enfin, après un débat confus auxquelles prennent part MM. Marcel Barthe, Millaud, Naquet, Denormandie, de Pressensé, Baragnon, Batbie et Labiche, la majorité décide, sans trop savoir pourquoi, qu'elle examinera un à un tous les articles du Code civil, réglant le divorce, au lieu de les voter en bloc. Le Sénat a beau s'agiter dans tous les sens. En votant le principe du divorce, elle va faire du mariage une affaire de simple location. On louera sa femme à l'année comme on loue une pièce de terre, et le bail expiré, on pourra ne plus le renouveler. Voilà de la moralité à la façon républicaine.

M. Jules Ferry demande l'ajournement de l'interpellation de M. de Gavardie sur les affaires d'Égypte. M. de Gavardie insiste, malgré le tapage, pour que le gouvernement s'explique. Enfin la majorité renvoie cette interpellation aux calendes grecques.

31. — De nouvelles explosions de dynamite ont lieu à Londres, dans la soirée de vendredi, et occasionnent de nombreux dégâts matériels, 13 personnes dont plusieurs agents de police ont été plus ou moins grièvement blessées.

La Sacrée Congrégation de la Propagande invite, par une circulaire, les évêques irlandais à venir à Rome en même temps que Son Em. le cardinal Mac-Cabe, archevêque de Dublin, au mois d'octobre prochain, afin de traiter, comme l'ont fait l'année dernière les évêques des États-Unis, les questions relatives à la discipline ecclésiastique et aussi tout particulièrement celles qui se rapportent à la pacification de l'Irlande.

Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris adresse aux membres de son clergé la lettre suivante à l'occasion des biens de la Propagande.

« Messieurs et chers coopérateurs,

« Vous avez déjà appris, sans doute, les dispositions édictées en Italie, pour l'aliénation des biens qui appartiennent à la congrégation de la Propagande. Cette nouvelle mesure prise contre l'Église a causé une profonde douleur au Souverain Pontife. Il a chargé ses nonces de réclamer auprès des gouvernements contre cette atteinte portée au libre exercice de son autorité apostolique. Par ses ordres, le cardinal préfet de la Propagande a invité les évêques à en donner connaissance aux fidèles et à leur indiquer les moyens que le Saint-Siège juge nécessaires d'employer pour assurer dans l'avenir l'exécution de leurs intentions généreuses en faveur des missions.

« Vous n'ignorez pas, nos très chers coopérateurs, que le vicaire de Jésus-Christ est aidé dans le gouvernement de l'Église par diverses congrégations, qui se partagent le soin de l'expédition des affaires religieuses.

« La congrégation de la Propagande occupe un rang à part parmi toutes les autres. Comme son nom l'indique, elle est chargée de propager la vérité chrétienne dans le monde entier par la prédication de l'Évangile, selon l'ordre donné par Jésus-Christ à ses apôtres, quand il leur a dit : *Allez, enseignez toutes les nations*. Cette institution est intimement liée à la mission spirituelle de l'Église; elle n'appartient pas à telle ou telle nationalité, elle est l'œuvre catholique par excellence; et comme elle étend son action bienfaisante à toutes les parties du monde, elle est entretenue par les aumônes des fidèles de toutes les nations.

« Rien, du reste, ne peut mieux faire apprécier le caractère essentiellement religieux et universel de la congrégation de la Propagande que les paroles du pape Grégoire XV dans la bulle d'institution de cette grande œuvre : « Dieu a tant estimé le salut du monde, dit le Souverain Pontife, qu'il a « donné son Fils unique, qui s'est anéanti lui-même et rendu obéissant jusqu'à « la mort, et à la mort de la croix, pour racheter par un excès de charité les « hommes pécheurs au prix de son sang. Tous ceux qui se glorifient du « nom de chrétien doivent être les imitateurs de cette ineffable charité.

« ... Combien plus ceux que Notre Seigneur a choisis et chargés, comme « évêques, de gouverner son Eglise... Mais cette obligation nous presse bien « plus fortement encore, nous qui, appelé à porter le poids d'une sollicitude « universelle, sommes placé non seulement à la tête du troupeau mais des « pasteurs eux-mêmes... Car le précepte de prêcher l'Évangile, fait à tous les

« apôtres, s'adressait principalement à Pierre, qui avait reçu la primauté
 « d'honneur et de puissance sur toute l'Église et à qui seul il avait été
 « enjoint de paître les brebis. »

« Sous le poids de cette sollicitude immense et redoutable, le Pape jette les yeux sur le monde : il voit la multitude de brebis errantes et dispersées qui ne sont point encore entrées dans le bercail de Jésus-Christ ou qui en ont été violemment arrachées par le schisme ou l'hérésie. C'est en présence de ces millions d'âmes qui se perdent, que le vicaire de Jésus-Christ sent la nécessité de compléter l'œuvre de ses prédécesseurs, et que, pour l'accomplir, il institue une congrégation particulière de cardinaux, spécialement chargée de l'aider dans la propagation de la foi ; et, comme cette œuvre exige de grandes dépenses, il y consacre ses propres ressources et les libéralités que les pieux fidèles offriront dans l'avenir.

« Telle est, nos très chers coopérateurs, l'origine de la congrégation de la Propagande et de son patrimoine. Nous demandons s'il est une œuvre plus religieuse par son essence même, plus étrangère aux préoccupations politiques, plus universelle dans son objet, plus respectable dans son but. S'il est une propriété qui doit être inviolable, c'est assurément ce patrimoine de la foi et de la charité.

« Sans doute, comme le remarque Grégoire XV dans la bulle d'institution, les Pontifes romains n'ont jamais cessé de travailler, par des moyens divers, à la diffusion de l'Évangile ; mais dans l'État présent de la société, il fallait une institution qui devînt le centre des efforts apostoliques, qui donnât l'impulsion aux légions de missionnaires répandus sur la surface du globe, qui dirigeât leur action et en assurât l'efficacité. C'est la mission qu'accomplit la Propagande depuis deux siècles et demi.

« Dans les édifices consacrés à cette grande institution, a été fondé un collège qui réunit de jeunes étudiants venus de toutes les parties du monde. Après avoir achevé le cours des études ecclésiastiques, ils retournent chacun dans son pays pour annoncer l'Évangile. Tout le monde connaît cette belle fête de l'Épiphanie célébrée chaque année dans le collège de la Propagande, on y entend proclamer les louanges du Christ dans toutes les langues de l'univers : admirable et permanente manifestation de la catholicité de l'Église.

« Une bibliothèque précieuse entre toutes réunit les trésors littéraires et historiques recueillis par les missionnaires dans toutes les contrées de la terre ; une imprimerie polyglotte complète l'organisation de cette œuvre vraiment digne du pontificat suprême.

« Ces simples considérations suffisent pour montrer que la Propagande n'est pas seulement un établissement religieux de la plus haute importance pour l'Église, mais une institution puissante de civilisation et de culture intellectuelle.

« Vous comprendrez, nos très chers coopérateurs, la légitime et profonde douleur de Léon XIII, lorsqu'il voit compromise, par l'arrêt de la cour italienne, cette grande œuvre des pontifes romains. Il était de son devoir de sauvegarder autant qu'il était en lui l'héritage religieux et scientifique que lui ont légué ses prédécesseurs. Nous voulons encore espérer que les

gouvernements ne resteront pas insensibles aux plaintes du Pontife et se souviendront que le patrimoine de la Propagande est la propriété de toutes les nations catholiques.

« Il ne faudrait pas se faire illusion sur la gravité de l'acte commis contre l'Église, par la considération que, d'après les lois italiennes sur les biens ecclésiastiques, la valeur des propriétés dont l'aliénation a été décrétée sera convertie en rentes sur l'État. Car, comme le fait très bien remarquer le Pape dans ses légitimes réclamations, la Propagande cesse réellement d'être propriétaire; on aliène malgré elle les biens qu'elle possède. On lui en laisse seulement le revenu, et la jouissance de ce revenu dépend de la volonté d'un gouvernement qui, comme tous les pouvoirs humains, est sujet aux vicissitudes de la politique; qui peut devenir hostile à l'Église et consommer la ruine de la grande institution catholique.

« De plus, la rente sur l'État est assujettie aux crises financières, et une institution durable et permanente de sa nature se trouve ainsi soumise aux fluctuations des intérêts humains, si mobiles à notre époque.

« La Propagande a besoin de la plus grande liberté dans son administration. En présence de besoins urgents, elle est forcée parfois d'aliéner une partie de son capital. C'est une population catholique qui souffre de la famine dans les pays de mission et qu'il faut promptement secourir; c'est une église dévastée par la persécution qu'il est nécessaire de relever de ses ruines. Désormais l'administration n'aura plus à sa disposition les ressources qui lui étaient indispensables en de telles circonstances.

« L'avenir est encore plus inquiétant. C'est la générosité des fidèles qui alimentait sans cesse le trésor de la prédication évangélique. On laisse, il est vrai, à la Propagande la faculté de recevoir des legs et des donations; mais cette faculté est subordonnée à l'agrément du gouvernement avec la condition expresse que le produit de ces libéralités sera converti en rentes sur l'État italien. On comprend facilement combien de semblables conditions sont contraires à la nature même d'une œuvre commune à toutes les nationalités, et la répugnance que les fidèles des nations étrangères éprouveront à remettre leurs offrandes entre les mains d'un gouvernement auquel ils n'appartiennent pas.

« Quels sont nos devoirs en présence de cette situation? Tout d'abord, nous ne cesserons de revendiquer la liberté des âmes, la liberté de donner généreusement pour la propagation de nos saintes croyances.

« Nous assisterons toujours le Souverain Pontife, par tous les moyens en notre pouvoir, dans l'exercice de son ministère apostolique. Dans la lettre que le cardinal-préfet a adressée à tous les évêques, il leur fait connaître que si la Propagande n'a plus à Rome la libre disposition des biens qui lui ont été donnés ou lui seront donnés à l'avenir par les fidèles, elle aura désormais dans chaque nation une *procure* ou une *succursale*, qui recevra les dons offerts par la charité chrétienne. En France et partout où il y a un nonce ou un délégué apostolique, les représentants du Saint-Siège sont autorisés à recevoir ces offrandes. Les évêques sont chargés au besoin de les transmettre aux procures ou succursales indiquées dans la lettre circulaire.

« Enfin, Messieurs et chers coopérateurs, nous prions davantage et avec plus de ferveur pour le triomphe du Saint-Siège et de l'Église catholique. Quand les luttes deviennent plus vives, les périls plus menaçants, les chrétiens se souviennent qu'ils ont pour eux la toute-puissance de la prière. L'ennemi peut se railler de leur confiance, mais le secours de Dieu, imploré par la prière sincère et persévérante, ne leur a jamais manqué.

« C'est ainsi que nous nous montrerons les vrais enfants de l'Église, en nous dévouant à la propagation de l'Évangile dans le monde, et que nous apporterons un concours efficace au salut de la société et au maintien de sa vraie civilisation, qui ne peut se conserver que par la vérité chrétienne... »

Les membres catholiques de la première et de la seconde Chambres néerlandaises remettent au Ministre des affaires étrangères de la Hollande l'adresse suivante sur la question de la spoliation des biens de la Propagande :

« A Monsieur van der Does de Villebois, ministre des affaires étrangères.

« Excellence,

« Les soussignés, tous membres de la seconde Chambre des États généraux, croient pouvoir porter à la connaissance de Votre Excellence ce qui suit :

« C'est avec un profond regret qu'ils ont pris connaissance du jugement rendu, le 29 janvier 1884, par la Cour de cassation à Rome, dans la procédure entre la Congrégation de *Propagande Fide* et le commissaire royal pour la liquidation des biens ecclésiastiques. En vertu de cet arrêt, les biens immeubles de ladite congrégation seront mis en vente publique, et le produit de cette vente sera converti par le gouvernement en obligations *inaliénables* de la dette nationale italienne, de sorte que la congrégation perdra la libre disposition de son capital, et qu'elle n'aura à disposer que des revenus desdites obligations.

« Les soussignés souscrivent de grand cœur aux protestations qu'à différentes reprises le Saint-Siège a fait entendre sur cette question. Eux aussi, ils considèrent ce jugement comme une agression nouvelle contre des droits inaliénables, une violation des libertés indispensables, une entrave au libre exercice du pouvoir spirituel.

« Comme catholiques néerlandais, ils se croient obligés d'appeler l'attention de Votre Excellence sur cette question. Car les relations entre le Saint-Siège et les catholiques aux Pays-Bas et ses colonies sont régies par la Congrégation de *Propagande Fide*. Aussi est-ce pour lui un intérêt supérieur que la liberté et l'indépendance de cette congrégation soient à l'abri de toute contestation et qu'elles soient garanties même contre toute suspicion. Or, la première condition pour une indépendance pleine et réelle, c'est la liberté de possession et la liberté d'administration.

« Pour ces motifs, les soussignés expriment l'espoir qu'il plaira au gouvernement du roi de prendre dans cette affaire, — soit de concert avec tant d'autres puissances, soit séparément, — telles mesures qu'il jugerait utiles et opportunes pour défendre et pour protéger les droits de ses sujets catholiques. »

Charles DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Massillon, par l'abbé Blampignon, professeur à la Sorbonne.
(1 vol. chez Plou).

M. Blampignon continue avec succès le cours de ses brillantes études sur Massillon. Il vit depuis de longues années, avec le grand évêque, dans une intimité pleine de charmes, cherchant, au prix des plus grandes fatigues, dans les archives, les bibliothèques, les collections particulières, les documents qui peuvent éclairer les points ignorés de sa vie, et ajouter un rayon à la gloire qui couronne son front. Tout autre pourrait s'égarer et perdre un temps précieux à poursuivre l'insaisissable, et à chercher l'introuvable, mais M. Blampignon est à la fois érudit et lettré, et connaît à fond le grand siècle; il groupe avec une grande finesse les indications éparses, discute, critique et établit l'authenticité des pièces qu'il découvre et qui donnent une indiscutable autorité à son récit de la vie de Massillon.

M. Blampignon nous raconte la nomination de Massillon à l'évêché de Clermont, sa vie et son administration pastorales, il énumère ses écrits composés en Auvergne; il révèle avec une piété filiale les trésors de foi, de piété, de dévouement, de courage, cachés dans le cœur du grand évêque de Clermont, le défend des injustes attaques des jansénistes et nous fait assister aux dernières années de cette vie consacrée sans défaillance au service de l'Église et aux âmes qui lui étaient confiés. Des lettres inédites complètent cet intéressant travail.

M. Blampignon a mis son esprit, son cœur, toute son âme, dans cette savante étude sur Massillon. Il a été charmé et séduit par l'attrait sympathique de ce caractère si tendre dans la fermeté et l'élévation chrétienne de ses sentiments. Il nous l'apprend lui-même dans cette confession où il révèle ses propres qualités d'esprit.

« Maintenant voici le terme de cet humble travail, il a occupé une grande partie de mon existence; il n'a fallu épargner ni les recherches, ni les voyages, ni les démarches, ni les sollicitations. Si souvent mon espoir était déçu, avec quelle joie je trouvais une lettre, une signature, une ligne de mon héros; je découvrais sur sa personne un renseignement authentique et contemporain! La fin d'une œuvre à laquelle on a mis son cœur est toujours douloureuse: ce n'est pas sans peine que l'ouvrier quitte le champ qu'il a labouré, se sépare de la terre où il a versé ses sueurs. »

E. M.

M. le baron Ernouf consacre, dans le *Courrier de l'Eure*, l'article suivant à la *Nouvelle histoire de l'Eglise*, de Rohrbacher, revue par M. Guillaume.

Histoire universelle de l'Eglise catholique, par Rohrbacher.
Nouvelle édition. — Paris, V. Palmé, éditeur.

« Cette édition définitive du grand et bel ouvrage de Rohrbacher est aujourd'hui terminée. Elle est due à l'un des plus savants ecclésiastiques du clergé français, M. l'abbé Guillaume, professeur au grand séminaire de Verdun. Il a scrupuleusement respecté l'œuvre du grand historien catholique, mais en y ajoutant, à la fin de chaque volume, des éclaircissements et des indications complémentaires indispensables pour rectifier quelques erreurs, réparer des omissions, signaler d'importantes découvertes, des travaux récents; en un mot, mettre l'ouvrage pleinement à la hauteur des progrès de la science et de la critique historiques.

« Dans ces suppléments, bien des faits nouveaux et les réflexions qu'ils suggèrent ne pouvaient être indiqués que d'une façon assez concise; mais M. l'abbé Guillaume a toujours soin de se référer aux ouvrages qui lui ont fourni des rectifications et des additions. Grâce à cette méthode judicieuse, ces fascicules complémentaires sont aussi un excellent programme d'études pour ceux qui voudront se livrer à des investigations plus approfondies sur une époque ou un épisode particuliers de cette histoire de l'Eglise catholique qui est, par tant de points, celle du monde entier.

« Enfin, M. Guillaume a fait plus qu'annoter et compléter l'œuvre déjà connue de Rohrbacher : il l'a continuée jusqu'à l'avènement du pape Léon XIII.

« Cette importante publication ne s'adresse pas seulement aux ecclésiastiques, mais à tous les amis des saines et fortes études historiques. »

Baron ERNOUF.

Une Lettre du Pape Léon XIII.

Après la lettre si belle du cardinal Pitra sur *la Chevalerie* et sur les œuvres de la Librairie catholique, voici, comme couronnement, une autre lettre écrite au nom du Pape, par son secrétaire d'Etat, le cardinal Jacobini :

A M. Victor Palmé.

« Le Saint-Père a reçu, avec la lettre qui l'accompagnait, l'exemplaire que vous lui avez offert de l'ouvrage publié sous le titre *la Chevalerie*, par M. Léon Gautier, professeur à l'Ecole des chartes.

« L'hommage que vous rendez dans cette lettre à l'œuvre religieuse et civilisatrice que les Papes ont accomplie en provoquant les expéditions chevaleresques, les filiales expressions dont vous accompagnez l'offrande, non moins que l'offrande elle-même, qui est un magnifique spécimen des splendides éditions qui sortent de votre librairie si justement renommée, ont obtenu l'agrément tout spécial de Sa Sainteté; et, par mon intermédiaire, Elle vous transmet les remerciements qui vous sont dus, et vous envoie, du fond du cœur, la bénédiction apostolique.

« Heureux d'être l'interprète de ces sentiments de l'Auguste Pontife,

« Je me dis, avec la nouvelle assurance de mes sentiments de haute estime,

« Votre très affectionné,

« Signé : Cardinal L. JACOBINI,

« Rome, 21 mars 1884. »

CAUSERIE ÉCONOMIQUE

Le marché français est celui de toute l'Europe qui a le mieux supporté le contre-coup de la crise américaine. — On dira que nous étions moins engagés que les autres; peut-être. — Mais pourquoi étions-nous moins engagés? Précisément parce que depuis le krach, nous sommes plus réservés et plus prudents. Comme il est de notre nature de rien faire à demi, cette sagesse même est poussée à l'extrême et, pour un peu, la crainte de s'engager compromettrait l'esprit d'initiative et de recherche qu'il ne faut pas proscrire, car c'est à lui que nous devons toutes les grandes entreprises qui sont l'honneur de notre pays. A cette attitude parfaite dont nous venons de faire preuve, viennent s'ajouter les promesses d'une belle récolte en blé et de vin. Malheureusement les recettes des chemins de fer qui, elles aussi, peuvent servir de baromètre à la prospérité publique, se montrent aussi médiocres que possible, et l'écheveau embrouillé des finances budgétaires n'a pas encore trouvé son Ariane.

Quant à l'agriculture, les économistes qui veillent, paraît-il, nous rassurent sur une partie de nos craintes. Si le blé est condamné, ils nous affirment que la viande nous reste, les prairies du far-west et de la pampa ne produisant que des animaux d'une mauvaise qualité et en nombre inférieur aux besoins de l'Europe. Il est vrai que nos bœufs de Cholet seront toujours supérieurs et la viande française si savoureuse est recherchée partout, même en Angleterre. Il y a donc encore de beaux jours pour nos éleveurs, surtout si on impose à l'entrée le bétail étranger. Et à ce propos nous condamnons l'article de l'*Almanach hebdomadaire*, qui devrait comprendre que protéger l'agriculture française, c'est empêcher la ruine du pays.!

Les places étrangères nous présentent peu de faits intéressants. A Berlin, on est sous l'impression d'un lourd impôt sur toutes les opérations de Bourse présentées au Bundesrath par le terrible chancelier. C'est une mesure moralisatrice qui ferait gémir toute la juiverie. M. de Bismarck a quelquefois de bonnes idées.

Nous ne sommes pas partisans des valeurs étrangères. Malgré les ruines que la République fait chaque jour, nous sommes convaincus que les meilleurs placements sont encore chez nous. Nos chemins de fer et notre industrie sont là pour retenir l'épargne française.

L'avance des obligations de chemins de fer va encore restreindre le champ des valeurs à signaler à l'achat; il en existe pourtant encore un certain nombre appartenant à toutes les catégories de celles dites *de tout repos* et de celles dites à *plus-value* : les jouissances des Délégations, d'Orléans, de

l'Est; plusieurs des premières compagnies d'assurances; les obligations du tranchage mécanique Pichard, 6 0/0; les actions de la Librairie catholique, lesquels au cours actuel, avec des dividendes de 10 francs, rapportent environ 10 0/0, etc.

Et à ce sujet voici ce que le journal la Banque publie dans son dernier numéro.

Nous avons aujourd'hui sous les yeux le rapport lu à l'assemblée par le Président du Conseil d'administration, et nous croyons utile d'en extraire les points les plus saillants, dans l'intérêt de nos lecteurs.

On verra par ces extraits que la situation est et demeure bonne, quoi qu'en aient dit certains journaux financiers mal informés ou de mauvaise foi.

Comme l'a très bien dit M. le Président du Conseil, « il importe de répandre à flots la lumière sur la situation, afin d'étouffer dans l'œuf les calomnies venimeuses des ennemis de la Société. »

* * *

Voici comment s'exprime le Président du Conseil, sur les résultats acquis pendant l'exercice écoulé :

« L'année a été laborieuse : nous avons reçu 81,968 lettres, 4,244 de plus qu'en 1882, et nous y avons répondu. Ces lettres sont en plus grand nombre, c'est vrai, que précédemment, mais elles n'ont pas donné autant de fruits; et bien que nous puissions nous enorgueillir d'un succès de plus, obtenu avec le bel ouvrage de M. Léon Gautier, *la Chevalerie*, dont il a été vendu 3,000 exemplaires en quinze jours, les résultats de l'exercice se sont ressentis de cette pénurie d'affaires.

« Vous remarquerez d'abord que le stock des marchandises, déjà si considérable, s'est encore accru notablement cette année. C'est le côté délicat des opérations de librairie. — La librairie n'est point, en effet, une industrie ordinaire : dans les autres, on fabrique sur commande, et, la commande exécutée, on la livre et on en touche le prix; tandis que pour tirer parti d'une façon avantageuse des livres de notre fonds, il faut de toute nécessité en publier de nouveaux : ce sont les nouveaux qui aident à l'écoulement des anciens. — Aussi les efforts les plus énergiques de la direction tendent-ils à transformer en espèces les livres qui emplissent nos magasins de Paris et de nos succursales.

« A côté de *la Chevalerie*, nous vous signalerons deux autres succès en 1883 : la *Correspondance de Louis Veillot* et le second volume de NOTRE-DAME DE LOURDES, publié sous le titre : *Épisodes miraculeux de Lourdes*, livres auxquels il a été fait le plus favorable accueil.

« Vous rappeler ces publications nouvelles, c'est vous dire que nos propriétés littéraires se sont notablement accrues; elles constituent, vous le savez, un des éléments essentiels du bilan. Eh bien! malgré ces accroissements annuels, nous avons, pour rester dans de prudentes appréciations, réduit ce chapitre de 94,165 francs.

« Cette réserve excessive ne désarmera pas, nous le craignons, ceux qui,

mettant en doute la réelle valeur de ces propriétés, ont formulé à leur propos des aperçus de la plus haute et de la plus ignorante fantaisie. A cette catégorie de gens qui soupèsent nos traités avec les auteurs et qui ne leur accordent que telle ou telle valeur, nous pourrions nous borner à répondre : qu'en savez-vous? Nous aimons mieux leur mettre sous les yeux un exemple récent : qui eût pensé, avant l'adjudication, leur dirons-nous, que l'*Histoire de France* d'Henri Martin trouverait acquéreur à 250,000 fr.?

« Pas plus qu'un tableau, une statue, l'œuvre littéraire, la pensée humaine, ne s'évalue et ne se vend au poids. C'est l'événement, ce sont les circonstances, qui en déterminent la valeur ; nul ne la peut fixer *à priori*. Partant, il faut être doué d'un incurable esprit de dénigrement pour contester l'inscription à l'actif d'une Société de librairie de noms tels que ceux de Louis Veullot, de Mgr Freppel, de Paul Féval, de Henri Lasserre, de Léon Aubineau, de Léon Gautier, de Méric, de Loudun, de Ch. Buet et de vingt autres.

*
**

« Passons aux clichés de nos grandes éditions. — N'ont-ils aucune valeur, entre cent autres, les clichés de *Billuart* sur lesquels on a fait deux tirages cette année? et ceux de *Rohrbacher*, cette magistrale *Histoire de l'Église*, que nous remettons constamment sous presse?

« Et nos bois, nos aciers, nos clichés d'illustrations, nos pierres lithographiques, les compte-t-on pour rien? Ne fait-on aucun état, par exemple, des bois et des clichés de notre *Vie illustrée de saint Joseph*, que nous avons vendus à trois reprises pour des éditions *flamande, allemande et espagnole*, et que nous espérons bien vendre encore? non plus que de ceux de *Christophe Colomb*, que nous avons également cédés deux fois, à 10,000 francs chacune, l'une à l'Espagne l'autre à l'Allemagne?

*
**

« Arrivons à ce qui nous est dû. Je vous ai dit, en commençant, que les affaires étaient extrêmement difficiles. Vous le savez aussi bien que nous, c'est un malaise qui atteint toutes les industries, toutes les branches du commerce de notre pays. Mais plus les transanctions deviennent rares, clairsemées, pénibles, plus nous déployons d'efforts. De là, par voie de conséquence, plus de frais qu'en temps ordinaire : une publicité plus fréquente, des voyages multipliés, et aussi plus de crédit, plus de temps à accorder à l'acheteur pour le décider. — D'autre part, notre système de vente à 5 fr. par mois, s'est développé d'une façon considérable : c'est ce qui vous explique, en partie, l'importance des sommes que nous avons à recouvrer au 31 décembre. Hâtons-nous d'ajouter que nous n'avons aucune perte à redouter de la part de notre clientèle : il lui faut des délais, elle paie à long terme, mais elle paie.

« Ces deux ordres de faits vous donnent la raison de la diminution de notre encaisse : elle a diminué proportionnellement à l'augmentation de nos marchandises et de nos crédits.

« Par contre, nous vous ferons remarquer aussi que notre dette a diminué ; au lieu de 1,544,734 fr. 35, chiffre qu'elle atteignait en 1882, elle n'est plus au 31 décembre 1883, que de 985,398 fr. 41, et cela malgré les dépôts faits à notre caisse par certains sociétaires, à 3, 4 et 5 0/0, et que nous dénommons Bons obligataires.

« Nos comptes annuels disent assez, ajoute M. le Président du Conseil, que nous n'avons pas usé, jusqu'à présent, de l'autorisation qui nous a été octroyée par l'assemblée générale du 19 mai 1882 ; qu'ainsi nous n'avons jamais fait que la commission en banque, comme nous la faisons pour la librairie et tous les autres objets ; nous n'avons traité d'affaires financières qu'avec notre clientèle, et de plus nous ne les avons pas recherchées ; que nous nous sommes bornés à répondre aux vœux, aux désirs de ceux de nos actionnaires qui nous ont priés de garder leur argent, nous déclarant qu'une maison de commerce connue et appréciée comme la nôtre, leur offrait plus de garanties que les sociétés de crédit prônées par les journaux hebdomadaires.

« Vous voyez que, sous ce rapport autant que sous les autres, nous sommes restés dans l'esprit et dans la lettre de nos Statuts : être utile à nos actionnaires, leur servir d'intermédiaire en tout et pour tout ce dont ils peuvent avoir besoin.

*
* *

« Nous arrivons au chapitre de la publicité. De quelles sottises, de quelles inepties, n'a-t-il pas été le prétexte ? On a été jusqu'à dire que nous portions à ce chapitre nos frais d'annonces, au lieu de les faire figurer aux frais généraux.

« Notre service de publicité, Messieurs, est un levier puissant et précieux ; il nous a coûté cher, mais il est unique. La preuve, c'est que, nous en avons la certitude, on a cherché à se l'approprier par des moyens inavouables. — Nous avons là, classés dans d'innombrables cartons, les noms de tous ceux qui pensent comme nous et qui sont susceptibles d'acheter des livres. Deux cent mille noms d'élite, et toujours tenus au courant des mutations survenues par décès ou des changements d'adresse ! C'est à l'aide de cette organisation que nous parvenons à faire quelques affaires là où et quand les autres n'en font pas. — Ce service, qui nous a certainement coûté 200,000 fr., si nous y comprenons les essais et les tâtonnements inévitables, est-ce trop de le porter à notre actif pour 80,000 fr. ? Nos détracteurs le pensent. Vous ne le penserez pas.

« Afin de ne laisser sans réponse aucune objection, aucune insinuation malveillante, nous aborderons maintenant le chapitre de nos immeubles.

*
* *

« On nous reproche d'avoir fait construire des palais ! d'avoir fait trop beau, d'avoir fait trop vaste. Nous le confessons sincèrement, nous étions loin de prévoir, à l'époque où nous discutons et arrêtons les plans, les jours difficiles que nous aurions à traverser. Ils ne les prévoient pas non

plus ceux qui nous criaient alors : « Sachez donc faire pour le bien ce que les autres entreprennent pour le mal ! Bâissez quelque chose de durable, qui repose sur le granit. » — Qu'avons-nous fait, en somme ? Examinons ensemble, si vous le voulez bien. Nous avons acheté à 250 fr. le mètre un terrain qui, malgré la crise que subissent en ce moment les immeubles, vaut aujourd'hui hardiment 500. Nous avons fait construire dans d'excellentes conditions, solidement, au bon moment et au tarif de la ville de Paris ; nous aurions à payer aujourd'hui 25 0/0 de plus aux entrepreneurs. Sans doute nous avons éprouvé quelques mécomptes du fait des architectes : quel est celui qui, faisant bâtir, en est à l'abri ? Mais, en dehors de nos magasins que nous nous louons à nous-mêmes, nous pouvons retirer 60,000 fr. de locations. Nous sommes, en outre, organisés et installés de manière à décupler, sans plus de frais généraux, le chiffre de nos opérations actuelles, dès que le bon temps reviendra. Aussi nous nous sentons la conscience tranquille et sommes-nous persuadés qu'aucun reproche sérieux ne saurait de ce fait nous être imputé.

*
* *

« Restent nos succursales. On assure, avec le même parti-pris de tout dénigrer, qu'elles ne nous servent à rien, qu'elles sont une charge sans compensation.

« Le but de la *Société générale de Librairie catholique*, ses Statuts l'ont écrit en toutes lettres, est de répandre la doctrine catholique, et de porter ses moyens d'action partout où l'on parle français. C'est dans cette pensée que nous avons créé les maisons de Bruxelles et de Genève, et que nous les avons pourvues abondamment de nos publications. Comme effet moral, nous avons atteint l'objet que nous nous étions proposé. Qui oserait le contester ? Comme résultat commercial, peut-être n'avons-nous pas, du premier coup, atteint le but. Bruxelles n'a sans doute jusqu'à présent donné que des bénéfices minimes ; mais cette maison marche à la tête des librairies catholiques de la Belgique, elle produit beaucoup, elle édite spécialement les livres des Jésuites, surtout leurs livres classiques qu'ils répandent dans leurs divers collèges.

« La succursale de Genève, beaucoup moins importante, tient cependant une place honorable en Suisse ; Mgr Mermillod l'appécie et la protège.

« Quant à la *Librairie de la Société bibliographique*, notre dernière acquisition, elle nous donne les meilleures espérances.

« Que nos actionnaires soient bien certains, d'ailleurs, que notre sollicitude est éveillée à l'égard de ces branches de la maison-mère et que, si nous en voyions l'opportunité, nous n'hésiterions pas à prendre les mesures que nous conseillerait l'intérêt de tous.

« En résumé, Messieurs, quoi qu'en puissent penser des esprits timorés, à la remorque de concurrents sans scrupules et de journalistes faméliques, notre situation est relativement bonne, nos assises solides. Viennent des temps plus calmes, un horizon moins nuageux, et notre Société, malgré ses lourdes charges, que nous nous efforcerons de réduire de plus en plus,

marchera, nous n'en saurions douter, vers une ère de prospérité durable et donnera satisfaction à tous les intérêts. »

*
* *

On voit par les extraits qu'on vient de lire du Rapport de M. le Président du Conseil, combien les attaques lancées contre la *Société générale de Librairie catholique* sont dépourvues de fondement. Il ne nous reste, par conséquent, rien à ajouter à l'Exposé de la situation, aussi franc que précis, fait par M. le Président du Conseil.

Nous nous bornerons seulement à faire observer, dans l'intérêt des porteurs d'actions de la *Société générale de Librairie catholique*, que les actionnaires qui ont profité des bas cours pour acheter les titres de cette Société se feront un revenu de 10 0/0, étant donné le dividende actuel de ces actions.

Pour l'avenir, il n'est guère probable et possible, en effet, que les actionnaires reçoivent moins de 10 francs.

Le véritable cours des actions de la *Librairie catholique* devrait donc varier entre 200 et 250 francs.

Il résulte de tout ce qui précède, que les actionnaires qui ont quelques fonds disponibles feront bien d'en acheter, afin de se faire une moyenne. Les cours actuels de ces actions étant, en effet, de 110 à 120 francs, c'est le moment d'acheter et non pas de vendre. (*Journal la Banque.*)

Le Gaz parisien vient de faire un mouvement en avant assez important. Nous avons annoncé deux fois depuis un mois qu'un accord entre le Conseil municipal et la Compagnie était devenu une nécessité prochaine, et que ce serait au grand profit des deux.

Indépendamment de la solution si longtemps attendue de leurs édiles par des électeurs trop patients, un progrès continu se produit dans la consommation du Gaz appliqué aux usages domestiques.

Comme il faut que l'Hôtel de Ville soit toujours en guerre avec quelqu'un, après le gaz, après les omnibus, voici le tour de la Compagnie des vidanges Lesage. Celle-ci préparant de son côté ses armes de combat, opposerait à ses contradicteurs une protestation de la commission dite d'assainissement, où nous rencontrons les noms de MM. Pasteur, Sainte-Claire-Deville, Fauvel et du regretté M. Wurtz. Ces illustres savants déclarent que le système du tout à l'égout, aurait pour résultat d'infecter Paris et d'y provoquer d'effroyables épidémies. Il est évident qu'ils ont raison. — Cependant comme « le tout à l'égout » est actuel, si la radicaillerie et les pornographes pouvaient suivre cette route qui leur est si sympathique, comme on respirerait à Paris et avec quelle joie on se promènerait dans ses rues et ses boulevards.

Armand NIEPCERON.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

TABLE DES MATIÈRES

DU XXIII^e VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

N° 132. — 1 ^{er} AVRIL 1884.		N° 133. — 15 AVRIL 1884.	
	Pages.		Pages.
I. Les Allemands et l'enseignement en France, à propos du livre du P. Didon, par O. Hermand .	5	I. L'occupation anglaise en Égypte, par un Français .	161
II. La Chevalerie, par Clarisse Bader .	22	II. La Chevalerie (fin), par Clarisse Bader .	189
III. Souvenirs d'Italie (suite), par Eugène Loudun .	42	III. A travers l'Indo-Chine. — Annam, Cambodge, Laos, par A. Geoffroy .	205
IV. Les erreurs sociales du temps présent, par Jules Roussy .	67	IV. Les derniers jours de Coligny, par Ch. Buet .	221
V. Une histoire de fiançailles sous le Directoire, par C. de Valmoissine .	77	V. Souvenirs d'Italie (suite), par Eugène Loudun .	242
VI. Voyage en Corse (suite), par G. Faure .	94	VI. Voyage en Corse (suite), par G. Faure .	259
VII. Les livres récents d'histoire, par Léonce de la Rallaye .	110	VII. Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. Legrand .	277
VIII. Chronique générale, par Arthur Loth .	130	VIII. Chronique générale, par Arthur Loth .	297
IX. Memento chronologique, par Ch. de Beaulieu .	140	IX. Memento chronologique, par Ch. de Beaulieu .	308

N° 134. — 1^{er} MAI 1884.

	Pages.
I. La chaire de Notre-Dame et le R. P. Monsabré, par Augustin d'Arres.	321
II. La Franc-Maçonnerie et le Conseil municipal de Paris, par Joseph Pégat.	331
III. La Campagne de France. Les causes et les préliminaires du désastre de Sedan, par E. de Monzie.	348
IV. A travers l'Indo-Chine. — Annam, Cambodge, Laos (fin), par A. Geoffroy.	361
V. Les derniers jours de Coligny (suite), par Ch. Buet.	383
VI. Souvenirs d'Italie, par Eugène Loudun.	398
VII. Voyage en Corse (suite), par G. Faure.	412
VIII. Chronique scientifique, par le D ^r Tison.	426
IX. Chronique générale, par Arthur Loth.	446
X. Memento chronologique, par Charles de Beau lieu.	456
N° 135. — 15 MAI 1884.	
I. L'Encyclique de Léon XIII par A. Delaporte, P. M.	479
II. Dernière phase du somnambulisme, par J. de Bonniot, S. J.	497
III. La Campagne de France. Les causes et les préliminaires du désastre de Sedan (suite), par E. de Monzie.	517

	Pages.
IV. Les derniers jours de Coligny (fin), par Ch. Buet.	531
V. La Franc-Maçonnerie et le Conseil municipal de Paris (fin), par Joseph Pégat.	548
VI. Souvenirs d'Italie (suite), par Eugène Loudun.	564
VII. Voyage en Corse (suite), par G. Faure.	572
VIII. Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de Rochay.	585
IX. Chronique générale, par Arthur Loth.	605
X. Memento chronologique, par Charles de Beau lieu.	615

N° 136. — 1^{er} JUIN 1884.

I. Les Sociétés secrètes dans notre histoire, par A. Jean, S. J.	635
II. Nerto, le nouveau poème de Frédéric Mistral, par A. Rondelet.	649
III. Le Salon de 1884, par Eugène Loudun.	662
IV. Le dix-septième siècle, par le comte de Riancey et A. Rastoul.	683
V. La Campagne de France. Les causes et les préliminaires du désastre de Sedan (suite), par E. de Monzie.	708
VI. Voyage en Corse (suite), par G. Faure.	726
VII. Les livres récents d'histoire, par Léonce de la Rallaye.	746

	Pages.		Pages.
VIII. Chronique générale, par Arthur Loth	766	V. La Campagne de France. Les causes et les préli- minaires du désastre de Sedan (suite), par E. de Monzie	871
IX. Memento chronologique, par Charles de Beau- lieu	776	VI. Revue littéraire. — Litté- rature anglaise, par Ch. Martin	887
N° 137. — 15 JUIN 1884.		VII. Chronique générale, par Arthur Loth	907
I. Le prosélytisme protestant en Italie, par dom G. Thomas , O. S. B.	791	VIII. M. Chantrel. Un filon de sa vie et de son œuvre, par un de ses anciens élèves	918
II. Le mariage civil et le di- vorce, par Arthur Loth	807	IX. Memento chronologique, par Charles de Beau- lieu	925
III. L'hypogée des Dunes à Poitiers, par dom Cha- mard	828		
IV. Le Salon en 1884 (fin) par Eugène Loudun	850		

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES ⁽¹⁾

A

- Allemands (Les) et l'enseignement en France, à propos du livre du P. Didon, par O **Hermand**, 5.
- Arres** (Augustin d'). La chaire de Notre-Dame et le R. P. Monsabré, 321.
- A travers l'Indo-Chine. Annam, Cambodge, Laos, par A. **Geoffroy**, 205, 361.

B

- Bader** (Clarisse). La Chevalerie, 22, 189.
- Beaulieu** (Charles de). Memento chronologique, 140, 308, 456, 615, 776 et 925.
- Bible (la) de tout le monde*, par M. l'abbé Calas, 633.
- Bonriot** S. J. (J. de). Dernière phase du somnambulisme, 497.
- Buet** (Ch.). Les derniers jours de Coligny, 221, 383, 531.
- Bulletin bibliographique, 155, 476, 625.

C

- Campagne (la) de France. Les causes et les préliminaires du désastre de

Sedan, par E. de **Monzie**, 348, 517, 708 et 871.

Chaire (La) de Notre-Dame et le R. P. Monsabré, par Augustin d'**Arres**, 321.

Chamard (Dom François). L'hypogée des Dunes à Poitiers, 828.

Chantrel (M.). Un filon de sa vie et de son œuvre, par un de ses anciens élèves, 918.

Chevalerie (La), par Clarisse **Bader**, 22, 189.

Chronique générale, par Arthur **Loth**, 130, 297, 446, 605, 766 et 907.

Chronique scientifique, par le docteur **Tison**, 426.

D

Delaporte, P. M. (A.) L'Encyclique de Léon XIII, 479.

Dernière phase du somnambulisme, par J. de **Bonriot**, 497.

Derniers (les) jours de Coligny, par Ch. **Buet**, 221, 383, 531.

Dix-septième (le) siècle, par le comte de **Riancey** et **Rastoul**, 683.

E

Encyclique (l') de Léon XIII, par A. **Delaporte**, P. M., 479.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

Erreurs (les) sociales du temps présent, par Jules **Roussy**, 67.

Esclaves, serfs et mainmortables, par Paul Allard, 155.

Exposé de M. le Directeur général à l'assemblée annuelle des Actionnaires, 784.

F

Familles (les) patriarcales, par le P. Matignon, 2^e volume, 155.

Faure (G.). Voyage en Corse, 94, 259, 412, 572, 726.

Français (un). L'occupation anglaise en Égypte, 161.

Frac-Maçonnerie (la) et le Conseil municipal de Paris, par Joseph **Pégat**, 331, 548.

G

Geoffroy (A.). A travers l'Indo-Chine. Annam, Cambodge, Laos, 205, 361.

H

Hermant (O.). Les Allemands et l'enseignement en France, à propos du livre du P. Didon, 5.

Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, par M. l'abbé Daumas, 632.

Histoire (une) de fiançailles sous le Directoire, par C. de **Valmoisine**, 77.

Hypogée (L') des Dunes à Poitiers, par Dom **Chamard**, 828.

J

Jean, S. J. (A.). Les Sociétés secrètes dans notre histoire, 635.

L

Legrand (Ch.). Revue littéraire. — Voyages et variétés, 277.

Livres pour aider les parents dans l'éducation des enfants, 631.

Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 110, 746.

Livre (un) sur Louis Veuillot, par Eugène Veuillot, 625.

Loth (Arthur). Chronique générale, 130, 297, 446, 605, 766 et 807. — Le mariage civil et le divorce, 907.

Loudun (Eugène). Souvenirs d'Italie, 42, 242, 398, 564. — Le Salon de 1884, 662 et 850.

M

Manuel de Religion, d'Histoire et de Géographie sacrée, par M. l'abbé Daumas, 632.

Mariage (Le) civil et le divorce, par Arthur **Loth**, 907.

Martin (Charles). Revue littéraire. — Littérature anglaise, 887.

Martyrs et Poètes. Souvenirs du séminaire des Missions étrangères, 477.

Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 140, 308, 456, 615, 776 et 925.

Monzie (E. de). La Campagne de France. Les causes et les préliminaires du désastre de Sedan, 348, 517, 708 et 871.

N

Nerto, le nouveau poème de Frédéric Mistral, par A. **Rondelet**, 649.

O

Occupation (L') anglaise en Égypte, par un **Français**, 161.

Œuvre (L') par excellence ou les *Catéchistes volontaires*, 631.

Œuvres (les) polémiques de Mgr Freppel, 5^e série, par M. Hamet, 156.

P

Parmi les Lys et les Roses. Récits et Souvenirs de M. Léon Aubineau, 476, 627.

Pégat (Joseph). La Franc-Maçonnerie et le Conseil municipal de Paris, 331, 548.

Petit (le) Catéchisme universel de Bel-larmin, 632.

Petit (le) livre du jeune Français, leçons populaires d'instruction civique, 634.

Prosélytisme (le) protestant en Italie, par Dom G. M. **Thomas**, O. S. B., 791.

R

Rallaye (Léonce de la). Les livres récents d'histoire, 110, 746.

Rastoul (A.). Le dix-septième siècle, 683.

Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**, 585.

Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**, 277.

Revue littéraire. — Littérature anglaise, par Ch. **Martin**, 887.

Riancey (Cte de). Le dix-septième siècle, 683.

Rochay (J. de). Revue littéraire. — Les romans nouveaux, 585.

Rondelet (A.). *Nerto*, le nouveau poème de Frédéric Mistral, 649.

Roussy (Jules). Les erreurs sociales du temps présent, 67.

S

Salon (Le) de 1884, par Eugène **Lou-dun**, 662 et 850.

Sociétés (les) secrètes dans notre histoire, par A. **Jean**, S. J., 635.

Souvenirs d'Italie, par Eugène **Lou-dun**, 242, 42, 298, 564.

T

Thomas (Dom G. M. O. S. B.). Le prosélytisme protestant en Italie, 791.

Tison (D^r). Chronique scientifique, 426.

V

Valmoissine (de). Une histoire de fiançailles sous le Directoire, 77.

Voyage en Corse, par G. **Faure**, 94, 259, 412, 572, 726.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

Viennent de paraître :

LES

CORPORATIONS OUVRIÈRES DE PARIS

DU XII^e AU XVIII^e SIÈCLE

HISTOIRE, STATUTS, ARMOIRIES

D'APRÈS DES DOCUMENTS ORIGINAUX OU INÉDITS

PAR

ALFRED FRANKLIN

Gantiers-Parfumeurs.
Drapiers, Tisseurs et Marchands.
Barbiers-Chirurgiens.
Brodeurs-Chasubliers, Découpeurs.
Tailleurs.
Lingères.

Couvreurs, Plombiers, Ramoneurs.
Passementiers-Boutonniers.
Couteliers.
Menuisiers-Ebénistes.
Couturières.
Tabletiers.

Chacune de ces monographies forme une livraison contenant une chromolithographie représentant l'écusson de la corporation.

Prix de la livraison..... 1 fr.

NOUVELLE ÉDITION DU TOME PREMIER

DE

L'HISTOIRE UNIVERSELLE

Par **CÉSAR CANTU**

**Édition parisienne, considérablement augmentée et entièrement revue
sous les yeux de l'auteur**

Un volume in-8°. Prix..... 6 fr.

(Extrait de la Préface.)

... Comme MM. Firmin-Didot m'ont demandé une nouvelle édition du premier volume de mon *Histoire universelle*, j'ai tenu à indiquer les nouvelles conditions qu'on peut exiger dans un ouvrage de ce genre. C'est le sujet d'un mémoire dans lequel je marque les progrès que l'histoire a faits depuis que j'ai commencé mon ouvrage. Les grandes découvertes plus récentes ont étendu le domaine des recherches au delà des temps historiques, et ont renouvelé de fond en comble l'histoire primitive de l'Orient. Je place au début de ce volume ce mémoire sur les nouvelles exigences de l'histoire, et immédiatement après l'introduction, un chapitre où j'examine les systèmes qui se sont produits depuis cinquante ans sur les origines du monde; enfin, je reprends en sous-œuvre tout ce premier volume, qui a aujourd'hui le caractère d'une œuvre nouvelle. Puisse-t-il être agréé par le public français comme l'ont été les autres volumes et, parmi ceux-ci le dernier venu, l'*Histoire des trente dernières années* !

J. HETZEL & C^{ie}

18, RUE JACOB

PARIS

A. QUANTIN

7, RUE SAINT-BENOIT

ÉDITION DÉFINITIVE NE VARIETUR D'APRÈS LES MANUSCRITS ORIGINAUX

DES

ŒUVRES COMPLÈTES

PARUES OU A PARAITRE DE

VICTOR HUGO

DEVANT FORMER ENVIRON 45 VOLUMES IN-8° DE 500 PAGES

Prix du volume : 7 fr. 50

VIENT DE PARAITRE

LE RHIN

TOME 1^{er}

EN VENTE QUARANTE ET UN VOLUMES

POÉSIE

- I. Odes et Ballades. (Préface inédite).... 1 v.
- II. Orientales. — Feuilles d'automne.... 1 v.
- III. Chants du Crépuscule. — Voix intérieures. — Rayons et Ombres..... 1 v.
- IV. Les Châtiments..... 1 v.
- V-VI. Les Contemplations..... 2 v.
- VII-X. La Légende des siècles..... 4 v.
- XI. Chansons des rues et des bois..... 1 v.
- XII. L'Année terrible..... 1 v.
- XIII. L'art d'être grand-père..... 1 v.
- XIV. Le Pape. — La Pitié suprême. — Religions et Religion. — L'Ane..... 1 v.
- XV-XVI. Les Quatre Vents de l'Esprit.. 2 v.

PHILOSOPHIE

- I. Littérature et Philosophie mêlées.... 1 v.
- II. William Shakespeare..... 1 v.

HISTOIRE

- I. Napoléon le Petit..... 1 v.
- II. Histoire d'un Crime, tome 1^{er}.... 1 v.

DRAME

- I. Cromwell..... 1 v.
- II. Hernani. — Marion de Lorme. — Le Roi s'amuse..... 2 v.
- III. Lucrèce Borgia. — Marie Tudor. — Angelo. (Un acte inédit)..... 1 v.
- IV. — Ruy-Blas. — La Esmeralda. — Les Burgraves..... 1 v.

ROMAN

- I. Han d'Islande..... 1 v.
- II. Bug-Jargal. — Dernier Jour d'un condamné. — Claude Gueux..... 1 v.
- III-IV. Notre-Dame de Paris..... 2 v.
- V-IX. Les Misérables..... 5 v.
- X. Les Travailleurs de la mer..... 2 v.
- XII-XIII. L'Homme qui rit..... 2 v.
- XIV. Quatrevingt-treize (complet)..... 1 v.

ACTES ET PAROLES

- I. Avant l'exil..... 1 v.
- II. Pendant l'exil..... 1 v.
- LE RHIN. Tome 1^{er}..... 1 v.

PUBLICATIONS NOUVELLES

ANDRÉE

PAR

GEORGE DURUY

Un volume in-16, broché 3 fr. 50

LA VIE NOMADE

ET LES ROUTES D'ANGLETERRE

AU XIV^e SIÈCLE

PAR

J.-J. JUSSERAND

Un volume in-16, broché. 3 fr. 50

UN HOMME D'ÉTAT RUSSE

(NICOLAS MILUTINE)

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE

1855-1872

ÉTUDE SUR LA RUSSIE ET LA POLOGNE PENDANT LE RÈGNE
D'ALEXANDRE II

PAR

ANATOLE LEROY-BEAULIEU

Un volumes in-16, broché. 3 fr. 50

Société Générale de Librairie Catholique, Victor PALMÉ, Directeur-général

76, rue des Saints-Pères, Paris

BRUXELLES, 12, RUE DES PAROISSIENS

GENÈVE, 4, RUE CORRATERIE

EN SOUSCRIPTION

Sacrorum Conciliorum Omnium Collectio

QUAM POST

PH. LABBEUM, G. GOSSARTIUM, N. COLETIUM

Aliosque Eruditissimos viros

EDIDIT

JOANNES DOMINICUS MANSI

EDITIO INSTAURATA

Trente et un volumes in-folio. — 35 francs le volume

La nécessité d'une nouvelle édition de MANSI est devenue absolument évidente par la rareté des exemplaires complets, qu'on ne peut plus se procurer à aucun prix, même à trois mille francs.

Aujourd'hui, tout le monde veut aller aux sources, et le nombre des chercheurs sur le terrain de l'histoire va chaque jour en augmentant. De là cette nécessité de mettre les grandes collections comme celles de MANSI et de BOLLANDUS à la portée de toutes les bourses.

La collection de MANSI est un trésor inépuisable pour ceux qui veulent étudier impartialement les différentes phases de la vie de l'Église à travers l'histoire des peuples. — Depuis les temps apostoliques, jusqu'au milieu du quinzième siècle, cette collection est un guide sûr qui nous conduit à travers les diverses assemblées ecclésiastiques : soit des conciles œcuméniques et nationaux, soit des synodes provinciaux et diocésains.

L'œuvre de MANSI est la plus complète et sa collection surpasse toutes les autres par son esprit de sagacité et de haute critique. Elle a conservé jusqu'ici son indéniable supériorité. JAFFÉ, dans ses « *Regesta Pontificum Romanorum* » et HÉFÉLÉ, dans son « *Histoire des Conciles* », de même que RANKE dans son « *Weltgeschichte* », ne citent presque continuellement que l'édition de MANSI. — Il était donc nécessaire de reproduire en fac-simile cette précieuse collection, afin que les citations suivant MANSI, qui ont été en usage depuis 130 ans, gardassent toute leur valeur ; c'est ainsi que nous avons été amenés à publier cette nouvelle édition, qui est absolument la reproduction photographique, page pour page, de l'ancienne.

Les exemplaires anciens, nous le répétons, sont introuvables à trois mille francs ; c'est donc un bien grand avantage pour les souscripteurs de se procurer cet ouvrage rare et précieux en ne le payant que 35 francs le volume, et cela de deux mois en deux mois.

En conséquence, nous engageons les amateurs et MM. les bibliothécaires des grandes villes à s'empresser de souscrire. Ceux qui seraient limités par une somme budgétaire annuelle, sont priés de nous en faire part et nous essaierons de nous prêter à leur désir en leur accordant le crédit qu'ils nous demanderont.

Les quatre cents premiers souscripteurs recevront chaque volume au prix de 35 francs, les autres devront les payer 50 francs et peut-être plus.

Il paraîtra régulièrement un volume tous les deux mois ; cet ouvrage forme trente et un volumes in-folio ; ils ne se vendent pas séparément.



1

REVUE du Monde Catholique.
April-June.

1884*
v.78

